

Ce volume est le cent quarante-quatrième de la collection

## **Les Monuments d'art et d'histoire de la Suisse**

publiés par la Société d'histoire de l'art en Suisse SHAS  
avec l'aide de subventions fédérales, cantonales, communales et privées

## **Les Monuments d'art et d'histoire du canton du Valais, tome VIII**

### **Le bourg capitulaire et l'église de Valère à Sion**

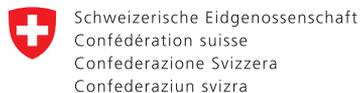
Chantal Ammann-Doubliez, Ludovic Bender,  
Karina Queijo et Romaine Syburra-Bertelletto

Avec les contributions de  
Christophe Amsler, Pierre Cagna, Gisèle Carron, Patrick Elsig, Guido Faccani,  
Éric-James Favre-Bulle, Camille Fontan, Jérôme Fournier, Olivier Guyot,  
Fabienne Hoffmann, Julian James, Madeleine Meyer-de Weck,  
Christine Payot, Brigitte Pradervand, Stefan Trümpler, Edmond Voeffray

La préparation du manuscrit et des illustrations a été prise en charge par le canton du Valais.



Nous remercions les institutions et les donateurs suivants pour le soutien financier qu'ils ont apporté à ce volume des Monuments d'art et d'histoire de la Suisse :



Département fédéral de l'intérieur DFI  
Office fédéral de la culture OFC



Responsable du projet :  
Ferdinand Pajor, Société d'histoire de l'art en Suisse SHAS, Berne

Commission de rédaction :  
Nicole Pfister Fetz, Zoug (présidente)  
Armand Baeriswyl, Berne  
Moritz Flury-Rova, Saint-Gall  
Michael Hanak, Zurich  
Marc-Henri Jordan, Berne  
Brigitte Moser, Zoug  
Thomas Müller, Zurich  
Marc Carel Schurr, Trèves

Expert scientifique :  
Jacques Bujard, Belfaux

Rédaction scientifique :  
Brigitte Pradervand, Ollon

Rédaction :  
Sabine Frey, Crans-Montana

Lecture et correction :  
Julie Weidmann, Versoix

Mise en pages :  
Hans Christian Weidmann, Versoix

Conception de la jaquette :  
Philipp Kirchner, Société d'histoire de l'art en Suisse SHAS, Berne

Photolithographie et impression :  
Gutenberg AG, Schaan FL

Papier :  
Munken Lynx naturweiss

Reliure :  
Schumacher AG, Schmitten FR

ISBN 978-3-03797-793-4  
ISSN 2235-0624  
DOI-No 10.30429/KDS-VS-VIII

La Deutsche Nationalbibliothek a répertorié cette publication dans la Deutsche Nationalbibliografie ; les données bibliographiques détaillées peuvent être consultées sur Internet à l'adresse <http://dnb.dnb.de>.

© 2022 Société d'histoire de l'art en Suisse SHAS, Berne



# Table des matières

Préface de la Société d'histoire de l'art en Suisse p. 13

Préface de l'État du Valais p. 15

Préface des auteurs p. 16

## Introduction

**Aperçu historique** Chantal Ammann-Doubliez, Ludovic Bender, Patrick Elsig, Karina Queijo, Romaine Syburra-Bertelletto p. 22

**Le site de Valère** Ludovic Bender p. 26

**Géologie, milieux naturels** Jérôme Fournier p. 27

Géologie p. 27

Encadré : À propos du titre *Le bourg capitulaire et l'église de Valère à Sion*

Chantal Ammann-Doubliez p. 28

Les milieux p. 29

La flore p. 29

La faune p. 30

**Valère avant le bourg capitulaire** Ludovic Bender p. 31

## Histoire du Chapitre cathédral de Sion, de son organisation et de ses fonctions

Chantal Ammann-Doubliez

Les débuts du Chapitre cathédral de Sion p. 34

Valère, principale résidence des chanoines jusqu'au XVII<sup>e</sup> siècle p. 36

Chanoines et dignitaires du Chapitre p. 37

La vie interne du Chapitre p. 39

Valère, centre de vie religieuse p. 43

Valère, immunité ecclésiastique et droit de juridiction p. 43

Le Chapitre et les relations extérieures p. 45

Valère, lieu secondaire à partir du XVII<sup>e</sup> siècle p. 46

L'abandon de la résidence à Valère par les chanoines au XIX<sup>e</sup> siècle p. 48

L'élévation de l'église de Valère au statut de basilique mineure p. 49

Documentation p. 49

## L'église de Valère

**Introduction** Ludovic Bender p. 52

Historique Ludovic Bender, Chantal Ammann-Doubliez p. 52

La liturgie dans l'église de Valère Chantal Ammann-Doubliez p. 55

La liturgie avant le Concile de Trente p. 55

Encadré : Quelques manuscrits liturgiques de l'église de Valère Karina Queijo p. 57

L'évolution de la liturgie après le Concile de Trente p. 57

Description Ludovic Bender p. 58

## L'église romane p. 62

**Architecture** Ludovic Bender p. 62

Première étape (roman I, 2<sup>e</sup> quart ou milieu du XII<sup>e</sup> siècle) p. 62

La construction de l'enveloppe architecturale p. 62

Un bâtiment contigu au transept? p. 67

Le projet architectural et sa datation p. 68

Deuxième étape (roman II, 3<sup>e</sup> quart du XII<sup>e</sup> siècle) p. 72

Vers l'achèvement du chœur et du transept p. 73

Encadré : Résumé des phases constructives romanes p. 74

Les troisième et quatrième travées de la nef p. 76

Appréciation générale p. 76

Sculpture architecturale *Guido Faccani, Brigitte Pradervand* p. 77

Introduction p. 77

Historique de la recherche p. 77

Description p. 77

Sculpture architecturale extérieure p. 77

Sculpture architecturale intérieure p. 78

La mise en œuvre p. 78

Structure générale des bases, corbeilles et tailloirs p. 80

Analyse p. 81

Les motifs décoratifs p. 81

Les motifs figurés p. 82

Un programme iconographique? p. 84

Style des sculptures p. 84

Appréciation p. 85

**Objets** *Patrick Elsig* p. 86

Les coffres liturgiques du XIII<sup>e</sup> siècle p. 86

Encadré : Le coffre à grains du XII<sup>e</sup> siècle p. 86

**L'église gothique** p. 90

**Architecture** *Ludovic Bender* p. 90

Une progression difficile (gothique I, fin du XII<sup>e</sup> – 1<sup>er</sup> quart du XIII<sup>e</sup> siècle) p. 90

Le transept et le bâtiment méridional p. 90

La nef et les bas-côtés p. 93

Le sanctuaire, le chœur des chanoines et les croisillons p. 95

Fin de la construction de la nef (gothique II, 1225-1260) p. 97

La nef et les bas-côtés p. 97

Le pignon occidental et la rose p. 99

Encadré : Le jubé et les murs de clôture du chœur *Karina Queijo* p. 100

Reconstruction du chœur, exhaussement de la croisée du transept et construction du clocher (gothique III, 3<sup>e</sup> quart du XIII<sup>e</sup> siècle) p. 102

Le chœur et le transept p. 102

Le clocher p. 103

Construction des tribunes et reconstruction de la chapelle Sainte-Catherine (dernier quart du XIII<sup>e</sup> siècle) p. 103

Les tribunes de la quatrième travée (vers 1275 et vers 1289) p. 103

La reconstruction de la chapelle Sainte-Catherine (fin du XIII<sup>e</sup> siècle) p. 104

Exhaussement du clocher (vers 1345), reconstruction de la charpente de la nef (vers 1382), du beffroi (vers 1406-1413) et des crénelages p. 105

Surélévation du clocher (vers 1345) p. 105

L'incendie de 1382 et la reconstruction de la charpente de la nef p. 105

Le beffroi (vers 1406-1413) p. 106

Reconstruction des crénelages et construction des murs-boutants p. 107

Encadré : Résumé des phases constructives gothiques p. 108

Documentation p. 108

**Décors peints et aménagements liturgiques** *Karina Queijo* p. 109

Faux appareils, décors ornementaux et badigeons

*Olivier Guyot, Julian James, Karina Queijo* p. 109

Historique p. 109

Description p. 109

Les premiers témoins de décoration architecturale (phase I, 2<sup>e</sup> quart ou milieu du XII<sup>e</sup> siècle et phase II, 1<sup>er</sup> quart du XIII<sup>e</sup> siècle) p. 109

Les parois p. 109 – Les voûtains p. 111 – Les nervures p. 111

Le premier ensemble décoratif du XIII<sup>e</sup> siècle (phase III) p. 111

Le décor du XV<sup>e</sup> siècle (phase IV) p. 112

Le décor du XVI<sup>e</sup> siècle (phase V) **p. 113**  
 Les voûtes **p. 113** – Les murs de clôture du chœur **p. 113**  
 Les badigeons du XVII<sup>e</sup> et du XVIII<sup>e</sup> siècle (phase VI/VII) **p. 114**  
 Les faux appareils du XIX<sup>e</sup> siècle (phase VIII) **p. 114**  
 Analyse **p. 114**  
 Appréciation **p. 114**  
 Documentation **p. 115**  
 Le chœur **p. 115**  
 Introduction **p. 115**  
 Le maître-autel **p. 116**  
 Le décor peint de l'abside **p. 116**  
 Historique **p. 116**  
 Description **p. 119**  
 Encadré : Pierre Maggenberg (vers 1380 – 1462-63) **p. 122**  
 Analyse **p. 123**  
 Appréciation **p. 125**  
 Documentation **p. 125**  
 Encadré : La conservation-restauration des peintures murales de l'abside  
*Éric-James Favre-Bulle, Madeleine Meyer-de Weck* **p. 126**  
 Le décor peint du revers du jubé **p. 129**  
 Historique **p. 129**  
 Description **p. 130**  
 Analyse **p. 131**  
 Appréciation **p. 132**  
 Documentation **p. 133**  
 Le panneau peint de l'Adoration des Mages **p. 133**  
 Historique **p. 133**  
 Description **p. 133**  
 Analyse **p. 135**  
 Documentation **p. 135**  
 Encadré : Peinture et lumière : le panneau peint de l'Adoration des Mages *Gisèle Carron* **p. 136**  
 Les chapelles **p. 139**  
 Introduction **p. 139**  
 Les chapelles Saint-André et Sainte-Marie-Madeleine **p. 139**  
 La chapelle de la Visitation et des Saints-Fabien-et-Sébastien,  
 dite chapelle de Rarogne **p. 139**  
 Historique **p. 139**  
 Description **p. 140**  
 Les commandes du doyen **p. 140**  
 L'autel des années 1430 et son décor peint **p. 142** – La peinture murale de  
 la paroi sud **p. 142** – Le panneau de la Visitation **p. 144** – La statue de saint  
 Sébastien **p. 145**  
 Les commandes de l'évêque **p. 145**  
 Le missel **p. 146** – Le bras-reliquaire **p. 147** – La dalle funéraire **p. 147** –  
 L'autel de 1450 et son décor peint **p. 147**  
 Appréciation **p. 148**  
 Documentation **p. 149**  
 La chapelle de la Conception de la Vierge et de Saint-Claude, dite chapelle Molitor **p. 151**  
 Historique **p. 151**  
 Description **p. 151**  
 Présentation de Georges Molitor, saint Jean-Baptiste et sainte Catherine,  
 et l'Annonciation (perdue) **p. 151** – Peinture funéraire d'un chanoine inconnu **p. 153**  
 Analyse et datation **p. 153**  
 Appréciation **p. 154**  
 Documentation **p. 154**

## **Mobilier, objets meubles et liturgiques p. 155**

L'orgue *Karina Queijo* p. 155

Historique p. 155

Description p. 155

Le buffet et son décor peint p. 155

Analyse p. 159

Emplacement originel et liturgie p. 159

La commande p. 160

Artistes p. 160

L'instrument et ses restaurations *Edmond Voeffray* p. 160

Clavier manuel, mécanique, sommier, pédalier p. 161

Tuyaux p. 162

Datation des séries de tuyaux p. 162

Soufflerie p. 162

Appréciation p. 163

Documentation p. 163

Encadré : Un « Tüchlein » pour les volets de l'orgue *Gisèle Carron* p. 164

La « Vierge de Valère » *Karina Queijo* p. 166

Le Calvaire *Karina Queijo* p. 166

Le tabernacle *Karina Queijo* p. 168

Notices objets meubles et liturgiques *Camille Fontan* p. 169

Sculptures de l'ancien retable polyptyque du maître-autel p. 169

Statue de saint Eusèbe p. 170

Statuette de la Vierge à l'Enfant p. 171

Coffret reliquaire des martyrs thébains (?) *Karina Queijo* p. 171

Pierre sculptée dans l'autel Saint-Michel représentant la Crucifixion  
*Brigitte Pradervand, Chantal Ammann-Doubliez* p. 171

Statue d'un saint évêque p. 172

Statue de saint Jean-Baptiste p. 172

Statue de sainte Marie-Madeleine p. 172

Tapis d'Orient p. 173

Ciboire p. 175

Boîte-reliquaire de l'ancien maître-autel p. 175

Canon d'autel p. 176

Reliquaire préhensible p. 176

Baiser de paix p. 176

**Les vitraux et les verrières du Moyen Âge et du début du XVI<sup>e</sup> siècle** *Stefan Trümpler* p. 177

Les vitraux géométriques du haut de la nef p. 177

Les grisailles ornementales p. 180

Fragments d'une verrière médiévale avec l'image d'un chanoine en prière,  
et deux quadrilobes armoriés p. 185

Le vitrail du chanoine Peter Hertin et un rondel montrant la Flagellation du Christ  
dans l'ancienne salle des archives p. 186

Les fenêtres de l'église du Moyen Âge tardif à l'Ancien Régime p. 189

Appréciation p. 191

Encadré : Les cloches *Fabienne Hoffmann* p. 192

**Appréciation générale** *Karina Queijo* p. 194

**L'église sous l'Ancien Régime** *Romaine Syburra-Bertelletto* p. 194

Cinquante ans de travaux : 1622 à 1678, ou la fin des décors médiévaux dans l'église p. 194

**Les aménagements du XVII<sup>e</sup> siècle (1622-1678)** p. 196

Les chapelles du Saint-Sacrement, de Saint-Nicolas et le retable de Charlemagne p. 196

Historique p. 196

Chapelle du Saint-Sacrement p. 197

Objets – Étagères pyramidales *Camille Fontan* p. 197

Encadré : Hans Ludolff (†1666-67) p. 198

- Chapelle de Saint-Nicolas **p. 199**
- Autel Charlemagne **p. 199**
- Description **p. 199**
  - Une commande complémentaire du chanoine Johann de Sepibus **p. 200**
  - Un petit élément décoratif aux armes du chanoine Johann de Sepibus **p. 201**
- Analyse **p. 203**
- Appréciation **p. 203**
- Documentation **p. 204**
- Les stalles **p. 204**
  - Historique **p. 204**
  - Description **p. 207**
    - Les statuettes des apôtres **p. 211**
  - Le lutrin de chœur **p. 211**
  - Analyse **p. 211**
  - Appréciation **p. 212**
  - Documentation **p. 212**
- Le décor des clôtures du chœur **p. 212**
  - Historique **p. 212**
  - Description **p. 214**
  - Analyse et appréciation **p. 214**
  - Documentation **p. 214**
- Aménagements de la chapelle Sainte-Catherine : grille, fragment de décor peint et pierre tombale du chanoine Will **p. 215**
  - La grille **p. 215**
    - Historique **p. 215**
    - Description **p. 215**
    - Analyse **p. 216**
    - Appréciation **p. 217**
  - La peinture murale de saint Théodule **p. 218**
  - La pierre tombale du chanoine bienheureux Mathias Will **p. 218**
  - Documentation **p. 218**
- Objets p. 218**
  - L'antependium du maître-autel **p. 218**
  - Armoires de sacristie **p. 219**
  - Le tableau du Christ au Jardin des Oliviers **p. 220**
  - Trésor de sacristie – l'orfèvrerie liturgique **p. 220**
    - Calice et patène **p. 221**
    - Calice **p. 221**
- La fin des décors médiévaux : les aménagements du XVIII<sup>e</sup> siècle p. 222**
  - Introduction **p. 222**
  - Le retable de la chapelle de la Visitation et de Saint-Sébastien **p. 223**
    - Historique **p. 223**
    - Description **p. 225**
    - Appréciation **p. 225**
  - Le retable de la chapelle Sainte-Catherine **p. 226**
    - Historique **p. 226**
    - Description **p. 226**
      - Une commande du chanoine Johann Christian Hagen : deux reliquaires **p. 226**
    - Analyse **p. 226**
    - Appréciation **p. 229**
  - Le chemin de croix de la nef **p. 229**
    - Historique **p. 229**
    - Description **p. 229**
    - Analyse **p. 233**
    - Appréciation **p. 233**

## **Objets p. 233**

Deux antependia **p. 233**

Les ex-voto de la chapelle Sainte-Catherine **p. 233**

## **Appréciation générale p. 236**

### **L'annexe occidentale [A']** *Chantal Ammann-Doubliez, Ludovic Bender* **p. 236**

La salle du moulin [A'1] **p. 238**

La salle des archives [A'2] **p. 241**

Les sources écrites **p. 241**

Les données archéologiques **p. 244**

La salle du soufflet de l'orgue [A'3] **p. 245**

Encadré : Les coffres d'archives *Patrick Elsig* **p. 246**

### **La chapelle de Tous-les-Saints** *Chantal Ammann-Doubliez, Ludovic Bender, Karina Queijo, Romaine Syburra-Bertelletto*

Historique **p. 252**

La fondation **p. 252**

Le complément de dotation au XV<sup>e</sup> siècle **p. 253**

Les travaux au XVII<sup>e</sup> siècle **p. 253**

Description **p. 254**

Extérieur **p. 254**

Intérieur **p. 255**

Retable de la chapelle de Tous-les-Saints **p. 256**

Appréciation **p. 257**

Documentation **p. 257**

### **Le chemin de croix de Valère** *Chantal Ammann-Doubliez*

**Une œuvre disparue de 1670 commandée par le chanoine Matthäus Molitor** **p. 260**

### **Le bourg et ses défenses** *Chantal Ammann-Doubliez, Ludovic Bender*

Introduction **p. 264**

Plan détaillé du bourg **p. 266**

Encadré : À propos de la nomenclature **p. 267**

Historique du bourg et visites d'inspection **p. 268**

Les maisons des chanoines dans les sources du Moyen Âge **p. 268**

Listes des maisons et taxes **p. 268**

Valère, un lieu de refuge en 1352 **p. 268**

Une liste de taxes datant de 1364 **p. 270**

Le bourg aux XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles d'après les taxes statutaires et les inspections **p. 272**

La taxe des maisons d'après les statuts au XVI<sup>e</sup> siècle **p. 272**

La taxe des maisons d'après les statuts au XVII<sup>e</sup> siècle **p. 274**

Les prescriptions du nonce Jérôme Farnese de 1642 et leur application **p. 274**

Les visites d'inspection **p. 274**

L'exploitation des visites (1647-1708) **p. 275**

Encadré : Les maisons et édifices de Valère d'après les tournées d'inspections de 1647 à 1708 **p. 276**

Entretiens et démolitions **p. 277**

### **Le système défensif p. 277**

Historique **p. 277**

Histoire de la construction de l'enceinte **p. 278**

L'entretien des défenses aux XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles **p. 281**

La loge du gardien [F'] **p. 281**

Histoire de la construction **p. 281**

Construction de la loge et premières transformations (3<sup>e</sup> quart du XIII<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècle) **p. 281**

Encadré : Les armes défensives **p. 282**

Transformations et réaffectation du bâtiment (2<sup>e</sup> moitié du XVI<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècle) **p. 284**

- L'édifice des Communs [F] et son extension disparue [G] **p. 285**  
 Histoire de la construction **p. 287**  
 Les maisons blocs (1<sup>er</sup> quart du XIII<sup>e</sup> siècle) **p. 287**  
 Édification de deux nouvelles ailes (2<sup>e</sup> quart du XIII<sup>e</sup> siècle) **p. 287**  
 Agrandissements et embellissements (3<sup>e</sup> quart du XIII<sup>e</sup> – vers 1330) **p. 288**  
 Le décor héraldique de la Caminata (vers 1330) *Karina Queijo* **p. 289**  
 Réparations, reconstructions et réaménagements (XV<sup>e</sup> siècle) **p. 290**  
 Le groupe de la Vierge à l'Enfant, du saint évêque et de saint Georges (vers 1450 et dernier quart du XV<sup>e</sup> siècle ?) *Karina Queijo* **p. 292**  
 Assainissement et réaménagement des Communs (1530 – vers 1550) **p. 295**  
 Reconstruction de la partie occidentale des Communs et réfection des toitures (vers 1620) **p. 295**
- Encadré : Les peintures murales polychromes de la salle [F24] (vers 1620)  
*Romaine Syburra-Bertelletto* **p. 296**
- La maison de la Garde [E] **p. 297**  
 Histoire de la construction **p. 299**  
 Les premières traces d'aménagements (XIII<sup>e</sup> siècle) **p. 299**  
 Le premier grand bâtiment (fin XIII<sup>e</sup>-XIV<sup>e</sup> siècle) **p. 299**  
 Consolidation du bâtiment et reconstruction de l'étage (fin XIV<sup>e</sup> – 1<sup>re</sup> moitié du XV<sup>e</sup> siècle) **p. 300**
- Le bâtiment à l'ouest de la maison de la Garde [E'] **p. 301**
- Les maisons des Calendes [C] et du Doyen [D] **p. 301**  
 Histoire de la construction **p. 303**  
 Construction de la maison bloc (vers 1200) **p. 303**  
 Premiers agrandissements (XIII<sup>e</sup> siècle) **p. 304**  
 Développement du complexe architectural (1<sup>re</sup> moitié du XIV<sup>e</sup> siècle) **p. 307**  
 Une phase discontinue d'embellissement (2<sup>e</sup> moitié du XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècle) **p. 308**  
 Les Neuf Preux de la salle des Calendes (3<sup>e</sup> quart du XV<sup>e</sup> siècle) *Karina Queijo* **p. 308**
- Encadré : La tenue des calendes **p. 310**  
 Consolidations, reconstructions et réaménagements partiels (XVI<sup>e</sup> siècle) **p. 313**  
 Les dernières transformations d'envergure (XVII<sup>e</sup> siècle) **p. 314**
- Encadré : La restauration de la peinture des Neuf Preux *Éric-James Favre-Bulle* **p. 315**
- Encadré : La peinture murale de la Crucifixion de la salle des Calendes [C5]  
*Romaine Syburra-Bertelletto* **p. 318**  
 Les derniers aménagements (XVIII<sup>e</sup> siècle) **p. 319**
- Les bâtiments disparus du secteur nord-ouest [S-S', R, O, T, N-N'] **p. 320**
- La maison contiguë à l'annexe occidentale de l'église et son escalier [B-B'] **p. 322**
- Les édifices disparus au nord de l'église [V, P-P'-P''] **p. 325**
- Le pavillon de la citerne [W] **p. 327**
- Les édifices disparus du secteur est [Q, U, M] **p. 329**  
 Les ruines du «château Folliet» [M] **p. 330**
- Appréciation générale du site p. 331**  
 Documentation **p. 334**
- Entre lieu de culte et monument historique :**  
**Valère aux XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles** *Patrick Elsig*  
 Un siècle d'installations provisoires **p. 338**  
 Un statut nouveau : monument historique **p. 341**  
 Les prémisses d'une restauration scientifique : les conventions de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle **p. 344**  
 Les travaux de restauration de l'église (1896-1902) **p. 345**  
 Les premières restaurations du bourg capitulaire (1<sup>er</sup> tiers du XX<sup>e</sup> siècle) **p. 351**  
 La restauration du bourg se poursuit après-guerre jusqu'à la convention de 1985 **p. 354**  
 Appréciation **p. 356**

## **La restauration actuelle** *Christophe Amsler*

### **Principes p. 360**

La fonction, hôte de l'histoire **p. 360**

L'immatériel **p. 360**

Déroulement du chantier **p. 361**

### **Chantier p. 361**

Les enceintes **p. 361**

Le château **p. 364**

L'assèchement des maçonneries **p. 365**

Conditionnement du climat intérieur **p. 367**

Confortation statique **p. 368**

Les travaux **p. 369**

L'église **p. 371**

Les façades **p. 371**

Conservation de l'abside du chœur **p. 373**

Restauration du pignon occidental **p. 376**

Restitutions dans la nef **p. 378**

Low technology **p. 381**

Dernière décision **p. 383**

### **Les aménagements du début du XXI<sup>e</sup> siècle** *Pierre Cagna* **p. 383**

Exposer le trésor de l'église de Valère **p. 383**

Le nouveau maître-autel **p. 384**

### **Notes p. 386**

*Le centre documentaire de la Cible* *Christine Payot* **p. 418**

Son histoire **p. 418**

La documentation et les missions de la Cible **p. 418**

Sa base de données **p. 419**

*Décret de l'élévation de l'église Notre-Dame de Valère au statut de basilique mineure avec une traduction de Chantal Ammann-Doubliez* **p. 420**

*Liste des rapports inventoriés au CDC, état au 18.02.2022* **p. 422**

*Abréviations et bibliographie* **p. 430**

*Index* **p. 446**

*Crédits des illustrations* **p. 460**

*Auteurs* **p. 460**

*QR-codes pour vues à 360°* **p. 460**

## Préface de la Société d'histoire de l'art en Suisse

L'église de Valère, construite dès le XII<sup>e</sup> siècle, et le bourg capitulaire qui l'entoure dominant de leur silhouette la ville de Sion et forment un ensemble architectural d'exception. Ayant conservé une grande partie de son aménagement, le site de Valère abrite des œuvres remarquables telles que les chapiteaux romans, les magnifiques peintures murales de la chapelle de Rarogne de 1434-1437, attribuées à Pierre Maggenberg, le célèbre orgue ou des autels et décors peints baroques, et le mobilier liturgique contemporain rappelle que ce lieu de culte est vivant. Il constitue sans aucun doute un ensemble phare, non seulement du canton du Valais, mais de toute la Suisse.

Vu son importance et les impératifs de sa conservation, le site obtient, dès 1877, le statut de monument historique qui conduit à de vastes campagnes de restauration et à la naissance du musée archéologique en 1883. Avec le concours de la Société suisse pour la conservation des monuments de l'art historique – association mère de l'actuelle Société d'histoire de l'art en Suisse –, les architectes Joseph puis Alphonse de Kalbermatten, Théophile van Muyden et l'historien Victor van Berchem mettent en place le premier projet de restauration globale qui marquera le site durant le siècle qui suit et dont la nouvelle restauration, achevée au printemps 2022, en conserve les strates. En 1905, van Muyden et van Berchem publient les résultats de la première restauration scientifique, *Das Schloss Valeria in Sitten* dans la série in folio Les Monuments d'art en Suisse (Kunstdenkmäler der Schweiz).

La Société d'histoire de l'art en Suisse se réjouit particulièrement que le présent volume s'inscrive dans la tradition centenaire de sa charte fondatrice de 1880, en contribuant à la préservation du patrimoine bâti par la diffusion des connaissances. Cette transmission est également relayée sous forme numérique depuis la création de la base de données « KdS-online ».

La publication de Valère est le fruit d'une étroite collaboration de quatre auteurs principaux issus de différentes disciplines qui ont parfaitement accompli la synthèse de plus de trente ans de travaux de restauration et de documentation, complétée par des recherches fondamentales, conférant à cet ouvrage sa qualité scientifique. Nous exprimons toute notre reconnaissance à Chantal Ammann-Doubliez, Ludovic Bender, Karina Queijo et Romaine Syburra-Bertelletto. Véritable travail collaboratif, ce volume est aussi le fruit des études de Christophe Amsler, Pierre Cagna, Gisèle Carron, Patrick Elsig, Guido Faccani, Éric-James Favre-Bulle, Camille Fontan, Jérôme Fournier, Olivier Guyot, Fabienne Hoffmann, Julian James, Madeleine Meyer-de Weck, Christine Payot, Stefan Trümpler et Edmond Voeffray qui, par leurs contributions, rendent visible le palimpseste patrimonial exceptionnel du site de Valère. Grâce à ce projet interdisciplinaire et à l'engagement de Brigitte Pradervand, qui a assumé avec brio la coordination et la rédaction scientifique, ce livre, richement illustré par le groupement de photographes Dubuis-Martinez, est la nouvelle pierre angulaire du savoir sur le bourg capitulaire et l'église de Valère.

Les auteurs ont bénéficié des apports et conseils de Jacques Bujard, expert scientifique, et de la Commission scientifique cantonale, présidée par Maria Portmann, conservatrice cantonale des monuments historiques. La SHAS remercie toutes les personnes et institutions qui, par leur engagement, ont contribué de manière décisive à l'aboutissement de ce nouveau volume des Monuments d'art et d'histoire de la Suisse.

Nous tenons en particulier à remercier le Gouvernement du Canton du Valais, représenté par le conseiller d'État Roberto Schmidt, directeur du Département des finances et de l'énergie, qui a suivi avec grand intérêt les travaux de recherche et a assuré le financement de ce projet des Monuments d'art et d'histoire valaisan.

La SHAS remercie également les institutions suivantes pour leur soutien substantiel à la présente édition : l'Office fédéral de la culture, la Loterie Romande – délégation valaisanne, l'État du Valais par son Service de la culture, le Vénérable Chapitre de la Cathédrale de Sion, la Société des Amis de Valère, la Ville de Sion et la Bourgeoisie de Sion qui ont contribué à la réussite de l'œuvre par leur appui financier généreux. Le Fonds national suisse de la recherche scientifique FNS a soutenu le prétexte et la publication open-access.

*Nicole Pfister Fetz*  
Présidente de la SHAS  
Présidente de  
la Commission rédaction

*Ferdinand Pajor*  
Vice-directeur de la SHAS  
Chef de projet « Les Monuments d'art  
et d'histoire de la Suisse »

## Préface de l'État du Valais

Après les six premiers volumes des MAH dédiés aux districts du Valais (Obergomms, Untergomms, östlichen Raron, Brig, Monthey ainsi que *La ville de Sierre et Chippis*), le présent ouvrage se concentre sur le monument historique phare du canton.

Propriété du Vénérable Chapitre de la Cathédrale de Sion, ce site prestigieux du Valais central est implanté sur la colline de Valère à Sion. Formé d'un bourg capitulaire et d'une église, ce lieu unique en Suisse et en Europe bénéficie depuis plus de trente-cinq ans d'une restauration remarquable et d'une mise en valeur complète. Cette opération de grande envergure a été lancée par l'ancien architecte cantonal Bernard Attinger en 1987, poursuivie par ses successeurs Olivier Galletti et Philippe Venetz.

Pour répondre à la qualité du chantier-école développé pendant les travaux, la Société d'histoire de l'art en Suisse a donné la possibilité d'éditer, dans sa collection Les Monuments d'art et d'histoire, un volume consacré à Valère. Le résultat est exceptionnel à plusieurs niveaux, tant sur le plan conceptuel que sur celui du contenu. Il répond aux exigences scientifiques des recherches pluridisciplinaires effectuées pendant ces trois décennies et archivées au centre de documentation «La Cible». Cette structure a été spécialement créée pour assurer la qualité et la pérennité des connaissances et pour accompagner les réflexions menées sur le terrain, notamment par l'étude préalable des sources de première main. Les suivis administratif et financier du chantier et de ce livre ont été réalisés en collaboration avec le Service immobilier et patrimoine, par la section Patrimoine, grâce à l'engagement éclairé et sans faille de sa conservatrice Maria Portmann et de son adjoint Benoît Coppey.

Ce volume, coordonné par Brigitte Pradervand, présente la synthèse de ces études, et démontre que la qualité de toute cette opération est due à la riche collaboration, au fil de plusieurs générations, des métiers du patrimoine. Les sources, les rapports et la documentation photographique réunis depuis plus de trente-cinq ans ont fourni aux rédacteurs la base de leur travail. Le contenu est complété par la contribution des architectes mandatés pour la restauration qui exposent l'esprit et le résultat de la démarche tant sur le plan pratique que scientifique.

L'intérêt artistique, historique et archéologique pour ce patrimoine remonte déjà à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle lorsqu'une première restauration est lancée et que l'État du Valais installe sur la colline un musée archéologique. Depuis 1987, Valère bénéficie de collaborations et de soutiens financiers particuliers: le propriétaire des lieux, le Vénérable Chapitre de la Cathédrale de Sion, la Confédération, la Ville de Sion, ainsi que l'État du Valais, notamment le Service immobilier et patrimoine et les Musées cantonaux par le Musée d'histoire du Valais ont permis cette intervention exemplaire. Le présent ouvrage est porté financièrement par la Société des Amis de Valère, dont le but est justement la promotion et le rayonnement du site en Suisse et à l'étranger. Le projet a été accompagné et validé par la commission cantonale des monuments d'art et d'histoire et par deux sous-commissions dans lesquelles les partenaires et les experts ont été impliqués afin de garantir la qualité de l'opération. La commission élargie a permis de donner le cadre du travail, tandis que la commission scientifique a eu pour mission de mener à bien le projet tant sur le plan scientifique qu'administratif grâce notamment au cadre institutionnel du Service immobilier et patrimoine.

La série des MAH s'enrichit ainsi d'un volume novateur alliant le passé et le présent, l'histoire, l'art, la nature et l'archéologie, consignait les recherches et les interventions de ces trois décennies et garantissant de cette manière la pérennité du savoir pour les générations à venir.

Ce livre a l'ambition de donner au chantier une résonance non seulement locale mais aussi internationale, grâce au niveau de recherche interdisciplinaire et aux moyens techniques, scientifiques et financiers mis en œuvre.

*Roberto Schmidt*  
Conseiller d'État

## Préface des auteurs

Contrairement à la majorité des tomes des Monuments d'art et d'histoire de la Suisse, le présent volume est consacré non à une ville ou à une région, mais à un site unique : celui de la colline de Valère à Sion, dans le canton du Valais. Il englobe une église cathédrale, plusieurs édifices et des murs qui façonnent à eux tous la silhouette de la colline occupée par le Chapitre cathédral de Sion dès le XII<sup>e</sup> siècle. Si, sans conteste, l'église représente le joyau de l'ensemble et capte d'abord le regard, les autres bâtiments, places et enceintes méritent aussi notre attention, malgré les transformations diverses et les changements d'affectation qu'ils ont subis. Négligé jusqu'ici ou relégué au second plan par les uns et les autres, ce patrimoine bâti autour de la Maison de Dieu s'intègre pourtant au projet initial du Chapitre visant à créer un pôle religieux dynamique sur la colline.

Les chantiers de restauration qui se sont déroulés de 1987 à 2022 ont permis la mise en valeur de plusieurs édifices du bourg – avec une attention particulière portée sur ceux destinés à accueillir les collections du musée –, ainsi que celle de l'église et de sa grande annexe. Encadrés par une commission réunissant, sous la direction de l'architecte cantonal et le conseil d'un expert fédéral, les représentants du Vénérable Chapitre, des musées et des services cantonaux, les architectes et ingénieurs responsables de la conduite des travaux ainsi que divers spécialistes, notamment archéologues, historiens et restaurateurs d'art, ces travaux ont offert une opportunité exceptionnelle pour l'étude et la compréhension du site et de ses monuments. Ils ont permis de constater l'état de conservation souvent extraordinaire des bâtiments, de leurs aménagements et de leur décoration, qui constituent des témoignages patrimoniaux rares. L'analyse des édifices, de leur maçonnerie et de leur décor a pu être effectuée de façon souvent très poussée, mais toujours dans le cadre fixé par les objectifs des chantiers de restauration. La richesse exceptionnelle de la documentation archéologique produite pour certains d'entre eux contraste ainsi parfois avec des zones d'ombre que la poursuite des recherches permettra sans doute d'éclairer.

L'abondance du mobilier a nécessité une attention particulière à la provenance des œuvres. En effet, au fil des siècles, il semble que Valère, notamment l'église, ait servi de lieu d'entreposage de toutes sortes de meubles liturgiques ou éléments épars, de tableaux, sculptures, ornements et autres petits objets – certains provenant de la cathédrale inférieure en ville de Sion, Notre-Dame du Glarier, qui n'est pas traitée dans ce volume. L'absence de lien avéré avec Valère a permis de les écarter du présent travail. Certaines pièces ou certains décors, dépourvus de mention sur les circonstances de leur création, restent pourtant énigmatiques. À la lumière des nouvelles observations issues du chantier en cours, des découvertes archivistiques ou des nouvelles analyses archéologique et dendrochronologique, d'autres œuvres ont confirmé leur état de conservation intact depuis leur création. Cette absence totale d'intervention a permis d'y apporter une lecture approfondie.

Entre défis et limitations, ce sont donc des avancées extraordinaires qui ont été accomplies grâce à plus de trois décennies de recherches interdisciplinaires, et qui justifient pleinement de présenter ici l'état des connaissances et de la réflexion scientifique qui, nous l'espérons, galvaniseront l'intérêt du public et de la communauté scientifique pour ce site remarquable.

Aux quatre plumes principales des soussignés se sont jointes celles de seize spécialistes de différentes disciplines – archivistique, architecture, histoire, histoire de l'art, conservation-restauration... –, dont plusieurs ont également pris part, à un moment ou un autre, au chantier de restauration. Cette multidisciplinarité a trouvé un terrain fertile, propice à de nombreux moments d'échanges et de partage – qu'une pandémie aura à peine réussi à freiner –, mais aussi parfois de doutes, de remises en question... avec son lot de *eurêka!* Nous remercions donc Christophe Amsler, Pierre Cagna, Gisèle Carron, Patrick Elsig, Guido Faccani, Éric-James Favre-Bulle,

Camille Fontan, Jérôme Fournier, Olivier Guyot, Fabienne Hoffmann, Julian James, Madeleine Meyer-de Weck, Christine Payot (qui nous a également épaulés avec une grande efficacité et disponibilité pour nos recherches au Centre de La Cible), Stefan Trümpler et Edmond Voeffray pour les précieuses pages écrites, de même que tous ceux qui ont participé au chantier au cours de ces trente-cinq années, contribuant à l'avancée des connaissances. Parmi ceux-ci, nous sommes en particulier redevables envers l'archéologue Marie-Paule Guex, pour son soutien et son expertise. Cette multiplicité des plumes est une autre particularité de ce volume. Un tel navire nécessitait un capitaine capable de diriger l'équipage tout en veillant à garder le cap et à respecter les délais serrés. Brigitte Pradervand, historienne de l'art et elle-même spécialiste de l'histoire du site, a joué ce rôle fondamental et exigeant. Elle a fait preuve d'un investissement sans faille, d'une patience et d'une persévérance immenses. Sans son regard, son expertise scientifique (elle signe elle aussi plusieurs textes), ses remarques pertinentes qui ont accompagné nos réflexions et sa rigueur toujours assortie d'une grande bienveillance, ce livre n'aurait pas atteint la qualité qui est la sienne aujourd'hui. Nous ne saurions la remercier suffisamment.

Notre plus sincère gratitude va également aux nombreuses personnes et institutions qui ont permis ce travail. Tout d'abord, au Vénérable Chapitre cathédral de Sion, constructeur et propriétaire du site depuis des siècles, l'inspirateur des lieux, qui en a assumé continûment la lourde charge et la préservation ; à Maria Portmann, ensuite, conservatrice cantonale des monuments historiques du canton du Valais, qui a porté le projet de cet ouvrage depuis 2017 ; la Société d'histoire de l'art SHAS, notre éditeur, en particulier Ferdinand Pajor, chef du projet MAHS, ainsi que la commission de rédaction, présidée par Nicole Pfister Fetz, et notre expert investi et attentif, Jacques Bujard ; Sabine Frey, notre rédactrice, qui n'a pas ménagé son temps, et Hans Christian Weidmann, pour la mise en pages, ainsi que Julie Weidmann pour les ultimes relectures ; le Service d'archéologie de l'État du Valais, les Archives de l'État du Valais, la Médiathèque du Valais, les collaborateurs des musées cantonaux (Audrey Carron en particulier, pour les recherches iconographiques), les Archives fédérales des monuments historiques à Berne, les Archives cantonales vaudoises à Chavannes-près-Renens ; tous les photographes, en particulier Bernard Dubuis et Michel Martinez, qui ont mené la campagne photographique actuelle ; Archéotech SA et TERA Sàrl pour les relevés des différents bâtiments et leurs illustrations ; grammetry.com SA, pour la modélisation tridimensionnelle ; mais également Anne Andenmatten, Gaëtan Cassina, Michel Fuchs et Sylvie Garnerie, pour leur expertise. Enfin, nos collègues, nos familles et amis, que nous ne pouvons pas citer nommément ici, mais dont le soutien pendant ces quatre dernières années de recherches et d'écriture nous a permis de donner le meilleur de nous-mêmes.

*Chantal Ammann-Doubliez, Ludovic Bender,  
Karina Queijo et Romaine Syburra-Bertelletto*  
Sion, le 21 septembre 2022



**Canton du Valais**  
**Le bourg capitulaire et l'église de Valère à Sion**

# Le bourg capitulaire et l'église de Valère à Sion

**FIG. 1** La colline de Valère couronnée du bourg capitulaire et de son église. Vue aérienne depuis l'est.  
Photo Bernard Dubuis et Michel Martinez, 2022, CDC.



# Introduction

## *Aperçu historique*

Au cœur des Alpes occidentales, la haute vallée du Rhône, du glacier du même nom jusqu'à l'embouchure du fleuve dans le lac Léman, forme le Valais. Malgré une certaine variation des limites territoriales, plus particulièrement du côté du Chablais, l'importance du pays dans les relations entre le nord et le sud, pour les voyageurs, les marchands, les pèlerins et les soldats, tient aux cols, principalement ceux du Mont-Joux (Grand-Saint-Bernard) et du Simplon. Les routes transalpines qui y mènent représentent un intérêt économique et politique aux niveaux tant local et régional qu'international à des moments clefs de l'histoire européenne<sup>1</sup>. Elles favorisent la propagation des techniques, des arts et des idées entre l'Italie et le nord des Alpes. Le Valais et la ville de Sion bénéficient directement des « retombées » artistiques de ces passages **FIG. 2**.

Le Valais est un pays bilingue depuis la migration des Alamans en deux vagues avant la fin du X<sup>e</sup> siècle, l'une colonisant la vallée de Conches jusqu'à Brigue, l'autre, les régions de Viège, Rarogne et Loèche, par les cols du Grimsel, du Lötschberg et de la Gemmi<sup>2</sup>. La frontière de langue entre le français et l'allemand s'établit à la forêt de Finges.

Les prérogatives religieuses de l'évêque, dont le siège épiscopal est transféré de Martigny à Sion peu avant 585, s'étendent sur le diocèse, rattaché à l'archevêché de Tarentaise à partir du VIII<sup>e</sup> siècle. Géographiquement, le diocèse englobe le territoire du Valais et le Chablais vaudois, jusqu'au lac Léman. À partir de 1513, il dépend directement du Saint-Siège<sup>3</sup>.

Au point de vue politique, l'évêque de Sion Hugues a reçu en 999 les droits du comté du Valais que lui accorde le dernier roi de Bourgogne Rodolphe III<sup>4</sup>. Au cours du Moyen Âge, cette donation fondatrice du pouvoir temporel des évêques de Sion est réinterprétée sous le nom de Caroline et assimilée, malgré l'écart chronologique, le donateur à Charlemagne et le bénéficiaire à saint Théodule, premier évêque attesté en 381 et 393 et patron du Valais. En 1032-1034, le pays est directement rattaché à l'Empire germanique et constitue une principauté épiscopale ; il le reste jusqu'à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle. À sa tête, le prince évêque s'efforce de défendre le pays contre les agressions extérieures, d'assurer l'unité et l'homogénéité du territoire, de freiner l'ascension des seigneurs locaux et d'imposer partout son autorité tant temporelle que spirituelle. L'empereur, dont le nom figure dans le formulaire des actes de la chancellerie sédunoise, est sollicité pour confirmer des privilèges (en particulier le droit de chancellerie), toutefois il intervient peu. L'évêque de Sion est convoqué occasionnellement aux diètes de l'Empire mais, dans la seconde moitié du XVI<sup>e</sup> siècle, il ne s'y rend guère, faute de l'appui de la Diète valaisanne<sup>5</sup>. Toutefois, il s'est longtemps considéré comme prince de l'Empire pour justifier son pouvoir temporel lors de contestations émanant des communes qui s'affirment de plus en plus à partir du XIV<sup>e</sup> siècle. Dans les faits, le Valais gagne son indépendance à l'égard de l'Empire à la suite du congrès de Westphalie (1648)<sup>6</sup>.

Quant à l'investiture des régales en faveur de l'évêque de Sion, c'est le comte de Savoie qui la revendique à plusieurs reprises<sup>7</sup>. Il se voit même attribuer le vicariat impérial dans plusieurs diocèses, dont celui de Sion, par l'empereur Charles IV en 1365<sup>8</sup>. Animée par l'ambition de contrôler les passages alpins, la Savoie ne cesse d'intervenir dans les affaires du Valais épiscopal et d'en menacer l'intégrité.

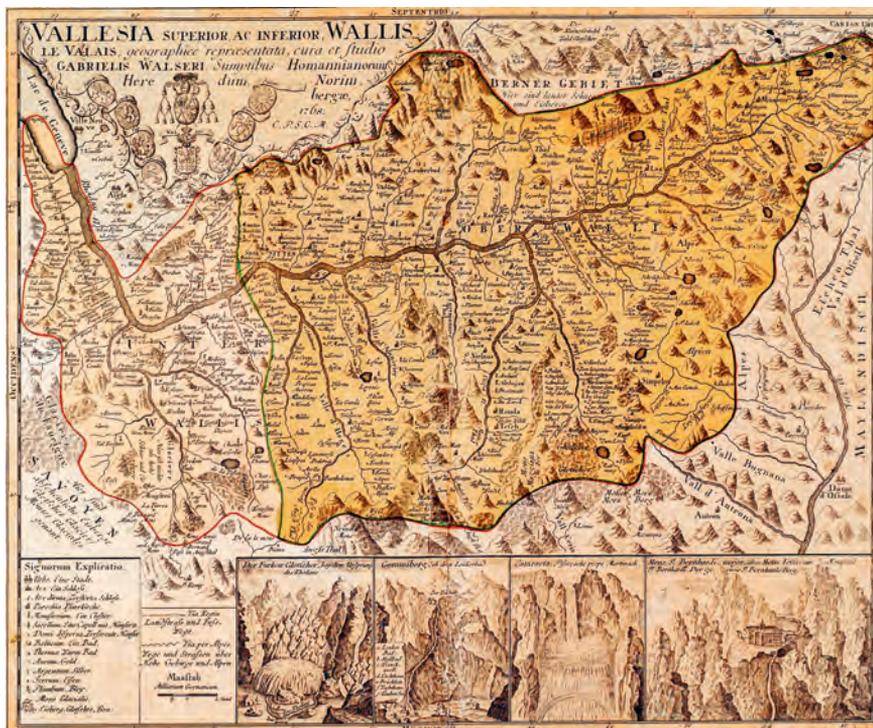
L'évêque, revêtu du pouvoir comtal, est un grand seigneur qui perçoit des cens et des revenus. Il détient l'autorité sur des hommes et des lieux, mais ses propriétés foncières, imbriquées avec celles d'autres puissants, ne forment pas un



2

**FIG. 2** Sion au milieu du XVII<sup>e</sup> siècle. Dessinée par Hans Ludolff en 1641 et publiée par Matthäus Merian dès 1642, cette vue est la plus ancienne montrant la ville avec autant de précision. L'agglomération ne s'étendra au-delà des remparts médiévaux, érigés vers 1300, qu'au XIX<sup>e</sup> siècle. Eau-forte, 27,2 × 36,2 cm. MHV [Gr 753]. Photo Jean-Yves Glassey, 2005, Musées cantonaux du Valais.

tout cohérent<sup>9</sup>. Le comte de Savoie et l'évêque de Sion se prêtent hommage mutuellement à diverses reprises au cours du Moyen Âge. Déjà en 1179, ils concluent un accord où se manifeste l'importance de la route de la vallée du Rhône, depuis que le col du Simplon s'est ouvert au trafic international<sup>10</sup>. Au XII<sup>e</sup> siècle, l'évêque de Sion perd le contrôle de l'axe du Grand-Saint-Bernard au profit de la maison de Savoie dont l'expansion s'appuie sur l'abbaye de Saint-Maurice d'Agaune, fondée en 515 et jouissant d'un privilège d'exemption à l'égard de l'évêque. Puis se produit un déplacement du trafic international vers le col du Saint-Gothard ou du Mont-Cenis, tandis que déclinent les foires de Champagne (F), au cœur des relations commerciales entre la Flandre et l'Italie du Nord. En 1246, l'évêque vend ses terres du Vully à Pierre de Savoie, lequel acquiert par héritage diverses possessions en 1255, en particulier Chillon, ainsi que Conthey et Saillon situées dans le diocèse de Sion<sup>11</sup>. Les terres épiscopales de Martigny, Ardon et Chamoson sont enclavées dans le territoire savoyard jusqu'en 1384 ; Mörel, dans le Haut-Valais, constitue une possession savoyarde et la maison de Savoie peut compter sur l'appui de vassaux, dans les régions d'Hérens et de Granges. Alors que l'autorité épiscopale veut accroître son emprise, elle rencontre des limites à l'extérieur, mais aussi à l'intérieur, parfois avec le Chapitre cathédral<sup>12</sup>, les nobles et surtout les communautés dont le poids politique augmente. Lorsque l'évêque Walter Supersaxo et les Patriotes s'emparent, en 1475-76, du Valais savoyard jusqu'à Saint-Maurice, ils reprennent dans la foulée le contrôle de la route du Grand-Saint-Bernard. Ultérieurement, dans le contexte des guerres européennes, les cols revêtent un intérêt stratégique pour le passage des troupes de puissances extérieures. L'évêque, pour sa part, s'il réussit à maintenir son pouvoir spirituel malgré le risque représenté par les adeptes



**FIG. 3** Dessinée en 1768 par Gabriel Walsler, cette carte du Valais est publiée en 1769 dans l'*Atlas novus Reipublicae Helveticae*. Très précise, elle marque la situation du Valais sous l'Ancien Régime, avec la partition entre État souverain et pays sujet. En haut à gauche se lisent les armoiries de l'évêque placées au-dessus des armes de la République des Sept Dizains (aux sept étoiles), jouxtant les écus de chacun des dizains. La sensibilité naissante pour les curiosités naturelles (et touristiques) se lit dans les quatre vignettes sous la carte. Eau-forte, 47 × 56,5 cm. MHV [Gr 1114]. Photo Jean-Yves Glassey, 2012, Musées cantonaux du Valais.

3

de la Réforme, doit reculer sur le plan de ses droits temporels. La renonciation à la Caroline en 1613, puis en 1634, marque l'avènement de la République des Sept Dizains<sup>13</sup> **FIG. 3**.

Comme pays indépendant, le Valais nourrit des alliances avec Berne dès 1252<sup>14</sup>, avec l'évêque de Coire en 1282<sup>15</sup>, avec les Confédérés dès 1403<sup>16</sup> (voir aussi les alliances de 1446<sup>17</sup>, 1478<sup>18</sup>, 1484); avec les cantons catholiques en 1528-29<sup>19</sup> (alliance renouvelée régulièrement). En 1516, il signe avec la France le traité de Paix perpétuelle et renouvelle son alliance notamment en 1521, 1549, 1564, 1582, 1602, 1663, 1715 et 1777. Le pays garde son autonomie jusqu'en 1810, avant de devenir département du Simplon sous régime français et d'entrer finalement dans la Confédération helvétique en 1815.

C'est au moment de l'essor général de l'Occident au cours des XII<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> siècles que la ville de Sion, établie principalement au pied des coteaux de Valère et Tourbillon, connaît un développement urbain avec la construction d'une nouvelle enceinte, démolie au XIX<sup>e</sup> siècle, mais qui a longtemps suffi à contenir la ville<sup>20</sup>. Elle profite du dynamisme des chanoines, puis de celui de l'évêque Boniface de Challant (1289-1308) en se parant d'une église à Valère et d'un château à Tourbillon, deux signes ostentatoires du pouvoir sur la région qu'ils dominent **FIG. 4**.

L'obligation de résidence à Valère entraîne pour les chanoines un processus de construction de structures matérielles autour de l'église perchée sur la colline. C'est à proximité immédiate du lieu sacré, à l'accès peu aisé, que s'organise l'espace en fonction de la topographie. Indépendant de la ville, l'ensemble bâti de Valère dresse sa silhouette monumentale à laquelle s'identifie l'institution, comme le prouve son sceau rond qui la représente officiellement **FIG. 22**. La visibilité depuis la plaine du Rhône affiche la force permanente de ce pôle religieux. À l'intérieur des murs de l'enceinte du bourg, l'église et les différents espaces de vie des chanoines reçoivent à ce titre également des décors de qualité. Les peintures murales conservées du XV<sup>e</sup> siècle témoignent en particulier de la diversité de provenance des peintres engagés: PIERRE MAGGENBERG (voir pp. 116-133), de Fribourg, le MAÎTRE DE GUILLAUME DE RAROGNE (voir pp. 139-144), de la région du Rhin supérieur, un autre encore,



4

**FIG. 4** *Vue de Sion prise du côté du couchant (détail). Quand Gabriel Lory dessine les lieux en 1811, la ville est toujours blottie au pied des collines de Valère et de Tourbillon. Coiffées de leurs fortifications respectives, les deux éminences émergent avec force dans le paysage resserré et montagneux de la vallée du Rhône, formant la silhouette si caractéristique de la capitale du Valais. Aquarelle en couleurs, 19,7 × 28,1 cm. MHV [Gr 668], détail. Photo Robert Hofer, 2009, Musées cantonaux du Valais.*

probablement de la région d'Annecy. Ces choix semblent s'expliquer en partie par la faible « densité artistique » de la ville de Sion – caractéristique commune aux localités de l'espace alpin –, qui oblige les commanditaires sédunois à chercher des artistes qualifiés en dehors du diocèse ; ils reflètent également l'emplacement de la colline de Valère dans une zone de carrefour, ouverte ainsi aux courants artistiques du nord des Alpes comme à ceux du sud<sup>21</sup>.

Durant la période moderne, les artisans qui viennent travailler en Valais sont souvent compatriotes, comme les Lucernois ULRICH HARTMANN et LUDWIG DUB (voir pp. 218, 296, 318) ou BARTHOLOMÄUS RUOF et HANS HEINRICH KNECHT (voir pp. 204-212), originaires de Laufenbourg sur le Rhin. Ils s'établissent à Sion le temps d'un ou de plusieurs chantiers. Le conseil de la ville surveille ces séjours afin que chacun puisse vivre de son art. Ainsi, au milieu du XVII<sup>e</sup> siècle, un peintre, ÉTIENNE RICHARD, originaire de Bourgogne, peine à s'y établir puisque HANS LUDOLFF y tient déjà un atelier prospère (voir p. 198). Il a probablement quitté le Valais central pour présenter ses services à l'abbé de Saint-Maurice pour lequel il réalise des décorations peintes. Parfois, au décès d'un maître, ses familiers sont invités à quitter la ville si la poursuite de la production de l'atelier est impossible<sup>22</sup>. Ce contrôle des autorités a pu inciter une veuve à s'allier avec le premier d'atelier. Ainsi à la mort d'ÉTIENNE-JACQUES KOLLER vers 1757, sa veuve épouse-t-elle JOSEPH RABIATO. D'autres fois, la succession est assurée sur plusieurs générations permettant à une véritable dynastie de produire comme les peintres KOLLER d'Augsbourg (voir pp. 234, 235) ou les orfèvres RYSS de Bâle (?) (voir pp. 58, 221-222) du milieu du XVII<sup>e</sup> siècle jusqu'au début du XIX<sup>e</sup> siècle.

Les très nombreuses commandes du Chapitre pour adapter l'église de Valère aux normes tridentines suivant le goût baroque permettent ainsi à des artisans très

variés d'y travailler: peintres, retableurs et doreurs, sculpteurs, ébénistes et menuisiers pour le nouveau mobilier dont les stalles, orfèvres et fondeurs pour la vaisselle liturgique ou encore facteur d'orgues pour les réparations de l'instrument. Il ne faut pas oublier les marchands fournissant les étoffes précieuses qui ne sont pas produites en Valais, mais utilisées pour renouveler le vestiaire liturgique. En plus des maîtres et des ouvriers qui se déplacent, s'installent puis s'en retournent, le commerce par l'importation participe également aux échanges artistiques. Les modifications apportées au bourg et l'entretien régulier de l'église permettent aussi à des artisans du bâti, maçons, feronniers, serruriers ou verriers d'y trouver de l'ouvrage. Parmi la longue liste de ces différents travailleurs nommés dans les documents d'archives, aucun ne semble issu de la population sédunoise ou même valaisanne, même si certains y feront souche. Un seul est une femme, JOHANNA FRANZISKA RITZ, rétribuée pour la mise en place des précieuses reliques dans le retable Sainte-Catherine au milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle (voir pp. 226-228).

Les chanoines ont préservé au mieux et longtemps bâtiments, mobiliers, objets liturgiques, tableaux et archives *in situ*, ce qui hisse l'ensemble de Valère à un niveau d'études relativement bien documentées. Le Chapitre est fier de la solidité ostentatoire de l'église fortifiée de Valère, construite sur le rocher, qualifiée de principal trésor de l'Église en 1287<sup>23</sup> et restée debout malgré les tourments de l'histoire. En 1733, la résistance de l'édifice sur son assise rocheuse est ainsi transposée symboliquement à l'institution: « Illustre église, tu te dresses depuis mille ans déjà et même davantage, ô lumière et ornement du sol de notre patrie! Bien qu'ébranlée, mais jamais renversée, tu ne t'écroules pas. Ainsi, sur de solides rochers tu as été bien édifiée. Applaudis donc, crie victoire à grand renfort de trompettes: plus tu gémiss accablée, plus tu te relèves grandie<sup>24</sup>. »

## **Le site de Valère**

La colline de Valère, qui culmine à 615 m, fait partie d'un ensemble de verrous rocheux caractéristiques du paysage du Valais central. Ces éléments, très allongés dans le sens de la vallée, structurent le pied de l'adret et s'avancent assez loin dans la plaine du Rhône. Les petites éminences de Valère et de Tourbillon en sont les plus emblématiques, en partie pour leur caractère naturel, mais surtout en raison de la présence des deux ensembles bâtis médiévaux qui les coiffent **FIG. 5**. Elles forment, avec le vallon qui les sépare, le noyau topographique et historique de la ville de Sion.

Valère, moins haute et moins étendue que sa voisine de Tourbillon au nord, est longue d'environ 620 m d'est en ouest **FIG. 6** (1, 8). Ses flancs sont assez escarpés, en particulier au sud où se trouvent d'importants pans de falaise qui limitent l'accès par ce côté. Au nord, des pentes un peu plus douces permettent néanmoins une ascension aisée depuis le vallon. En raison de son relief fractionné et étagé, la colline présente quelques terrasses naturelles dont la plus grande, au lieu-dit « En Prélet » **FIG. 6** (3), s'étend un peu à l'est du bourg capitulaire (1). Ce dernier est implanté sur la partie sommitale du verrou, tout à l'ouest de celui-ci. Les murs d'enceinte, qui ont su tirer profit des rochers et du relief, enveloppent les édifices du bourg et l'église. Ces constructions constituent le seul témoignage visible de la longue histoire de Valère qui culmine précisément avec l'occupation du site par le Chapitre cathédral de Sion. Elles contribuent à en faire, avec la grande diversité topographique et géologique de la colline, un lieu d'une richesse culturelle et naturelle exceptionnelle.



5

**FIG. 5** Vue générale de la vieille ville de Sion depuis l'ouest. La cité sédunoise s'est d'abord développée dans la zone située entre le château de Tourbillon (à gauche), le bourg fortifié et l'église de Valère (à droite) et la Sionne. Elle s'étend au cours du Moyen Âge au-delà de cette rivière, englobant l'emplacement de la cathédrale, dont le massif clocher roman, surmonté de créneaux, est très reconnaissable dans le panorama. Photo Bernard Dubuis et Michel Martinez, 2022, CDC.

### *Géologie, milieux naturels*

Les reliefs sur lesquels se dressent les fameux châteaux de Valère et de Tourbillon présentent un intérêt très élevé du point de vue naturel. Au cours du temps, la faune, notamment l'avifaune, a toutefois dû subir un appauvrissement en raison du développement de la ville de Sion qui ceinture aujourd'hui complètement les deux collines. Malgré cette situation d'isolement, elles offrent toujours refuge à quantité de plantes et de petits animaux parfois très rares<sup>25</sup>.

### **Géologie**

Si Tourbillon est surtout composé de schistes et de marnes, roches calcaires recristallisées qui se sont formées il y a 35 millions d'années, Valère est presque exclusivement constitué de roches siliceuses beaucoup plus anciennes, qui datent de 250 millions d'années. Depuis le retrait glaciaire, environ 15 000 ans av. J.-C., un bloc erratique de nature calcaire repose sur une arête rocheuse à l'est du bourg et au sud de la Poudrière **FIG. 6** (4).

### À propos du titre *Le bourg capitulaire et l'église de Valère à Sion*

L'expression retenue dans le titre de l'ouvrage, à savoir « bourg capitulaire », entend mettre l'accent sur l'ensemble des maisons d'habitat et des bâtiments de service qui se sont dressés peu à peu, les uns près de l'église, les autres en fonction de la place disponible sur la colline, afin de permettre aux chanoines du Chapitre de Sion de remplir leur obligation d'y résider quelques mois, et ce jusqu'au XVIII<sup>e</sup> siècle. Le titre aurait pu être « Valère, son église et le bourg capitulaire » ou « Valère et ses édifices », tant Valère désigne sans équivoque une entité géographique, l'une des deux collines de Sion qui se profilent à l'horizon<sup>26</sup>.

L'expression « bourg capitulaire » voudrait rendre au mieux le terme « castrum », employé très couramment dans les documents dès le XIII<sup>e</sup> siècle pour désigner l'espace sur la colline appartenant au Chapitre et en particulier son habitat de hauteur. Ce terme « castrum » aurait pu être simplement traduit par château, comme le pousserait l'usage courant (les châteaux de Tourbillon et Valère, la rue des Châteaux qui y conduit), mais ce mot château<sup>27</sup> renvoie aujourd'hui techniquement et socialement à des réalités diverses (château fort, forteresse, château à motte, présence d'un donjon, un type de construction autour d'un noyau d'habitat seigneurial, etc.) et il traduit l'évolution du régime seigneurial et de la vie nobiliaire plutôt que la vie des ecclésiastiques que sont les chanoines de Sion<sup>28</sup>. Le mot « bourg » veut évoquer ici un ensemble d'habitats de même niveau hiérarchique. L'enceinte érigée à Valère symbolise moins une fortification que le pouvoir politico-religieux ainsi que l'autonomie revendiqués par le Chapitre face à deux entités distinctes, l'évêque et les bourgeois de Sion. Elle lui permet de contrôler les entrées et sorties de l'espace ainsi délimité. Le mot « castrum » qui aurait pu être utilisé tel quel, sans traduction, ne convient pourtant pas non plus à Valère, car les spécialistes lui donnent le sens de village groupé et fortifié, habité par une population civile aux activités diverses. C'est pourquoi le choix du titre s'est porté sur l'expression bourg capitulaire renvoyant ici à une agglomération de bâtiments occupés par des chanoines, formant un Chapitre, « capitulum », et non à une petite ville ou à un centre de marché<sup>29</sup>. Le terme de château ayant été abondamment utilisé dans les nombreux rapports et les publications effectués pendant toute la durée de la restauration actuelle du site de Valère, plusieurs auteurs l'ont assez naturellement repris dans leur contribution. On trouvera donc, ici et là dans l'ouvrage, l'emploi du mot « château » pour désigner l'ensemble des édifices de la colline.

L'église de Valère désigne le lieu de culte élevé pour les chanoines sur le promontoire. Son histoire la fait passer du statut de cathédrale, attesté dès 1262<sup>30</sup> et revendiqué vivement au XV<sup>e</sup> siècle pour affirmer l'unicité du Chapitre dans un contexte de crise<sup>31</sup>, à celui de collégiale au moins à partir du début du XVII<sup>e</sup> siècle. Dans les faits, il semblerait qu'elle ait fonctionné bien avant cette période en tant que collégiale, à partir du moment où l'évêque a construit le château de Tourbillon et qu'il n'accède pas avec sa suite librement à Valère, malgré son droit à un logement. L'église a reçu enfin un titre honorifique, celui de basilique mineure, en 1987.

Le vocable de l'église est volontairement absent du titre. En effet, Valère ou l'église supérieure n'est jamais dite au Moyen Âge « ecclesia sancte » ou « beate Marie », à la différence de l'église inférieure « beate Marie Sedunensis ». Elle a été cependant, dès les XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles, associée au patronage de sainte Catherine (voir p. 34). L'évêque Adrien IV de Riedmatten (1646-1672) connaît encore ce vocable de Catherine, même s'il ne le fait remonter qu'à l'époque du cardinal Schiner<sup>32</sup>. Toutefois, elle est placée depuis le XIX<sup>e</sup> siècle sous celui de Notre-Dame, peut-être en lien avec la dévotion envers la Vierge, encouragée dans toute la chrétienté par le pape Pie VII dans son bref du 1<sup>er</sup> décembre 1815<sup>33</sup>. Ce changement de vocable pourrait se situer sous l'évêque de Sion Pierre-Joseph de Preux qui a participé aux discussions conduisant à la proclamation du dogme de l'Immaculée Conception en 1854<sup>34</sup>. Les mentions explicites, en raison de l'emploi courant d'expressions telles que « l'église de Valère » ou « à Valère, dans l'église ou le chœur », sont trop rares pour retracer une histoire précise du vocable.



**FIG. 6** Vue zénithale des collines de Valère et Tourbillon, ainsi que d'une partie de la vieille ville de Sion et la rue du Grand-Pont. Collines de Valère (1) et Tourbillon (8), avec leurs ensembles bâtis. Les principaux vestiges pré-historiques à Valère ont été découverts dans la zone du Prélet (3). La rue des Châteaux (6), qui remonte le vallon entre les deux collines, constitue le noyau de l'agglomération du haut Moyen Âge. Le territoire sous l'autorité du Chapitre cathédral de Sion s'étendait jusqu'au mur de Covent (5), à l'est, et englobait à l'ouest une partie de l'actuelle rue des Châteaux. Échelle 1 : 5000. Source: Office fédéral de la topographie, swisstopo, Wabern, 2022.

1. Bourg fortifié de Valère
2. Chapelle de Tous-les-Saints
3. Lieu-dit « En Prélet » (ou « Grand Prélet »)
4. Poudrière
5. Mur et porte de Covent
6. Rue des Châteaux
7. Théâtre de Valère
8. Château épiscopal de Tourbillon

## Les milieux

Des pelouses steppiques d'aspect jaunâtre et extrêmement sèches tapissent les flancs de la colline de Valère et alternent avec des affleurements rocheux. Des traces d'anciennes cultures sont encore observables sur les replats au sol plus profond, qui se caractérisent aujourd'hui par des prairies plus verdoyantes.

Une petite bande de forêt mixte s'étale sur le revers ombragé entre la Poudrière et la chapelle de Tous-les-Saints **FIG. 6** (2, 4). Encore quasi inexistantes en 1920 en raison de la pâture, des fourrés s'y sont développés depuis le milieu des années 1950. Ils sont dominés par l'orme champêtre auquel se mêlent d'autres buissons thermophiles comme l'épine vinette, le bois-de-Sainte-Lucie et plusieurs espèces de rosiers sauvages. Ces fourrés font aujourd'hui l'objet de mesures de gestion afin de limiter leur expansion au détriment des surfaces herbacées issues de siècles de défrichements et d'entretien (peut-être dès le néolithique déjà) et bien plus intéressantes pour la faune et la flore.

## La flore

Les pelouses steppiques, dominées par des graminées appelées stipes (stipe pennée et stipe chevelue), renferment de nombreuses plantes d'origine méditerranéenne ou orientale, parfaitement adaptées à la sécheresse. Sur les affleurements rocheux se développe tout un cortège de plantes rupestres (joubarbes, orpins, etc.), également très résistantes à la sécheresse. De nombreuses plantes rares, menacées ou potentiellement menacées ont pu être répertoriées dans ces milieux secs. Il s'agit notamment de l'uvette (ou éphédre de Suisse), espèce emblématique du Valais central pour laquelle les sites de Valère et de Tourbillon représentent le lieu type de sa description. On peut aussi citer l'agripaume cardiaque, la clypéole, la trigonelle de Montpellier, la gagée des rochers **FIG. 7**, etc.

Des plantes introduites il y a fort longtemps, l'iris d'Allemagne et différentes espèces d'oponces (cactus aussi appelés « figuiers d'Inde »), ont tendance à être envahissantes.

Les replats hébergent encore d'anciennes espèces cultivées, comme le safran et l'épinard oseille. Valère abrite aussi la dernière station connue de plusieurs variétés de tulipes d'origine eurasiatique, probablement associées aux safranières qui y étaient cultivées dès le tout début du XVI<sup>e</sup> siècle jusqu'au XIX<sup>e</sup> siècle.



7



8

## La faune

L'intérêt faunistique principal de Valère réside dans la présence de nombreux insectes des milieux secs, souvent menacés sur le plan suisse : sauterelles, criquets, cigales, papillons, guêpes fouisseuses, etc. **FIG. 8**. Les escargots sont aussi bien représentés, comme en témoignent les nombreuses coquilles blanchâtres visibles sur le sol, cependant moins diversifiés qu'à Tourbillon, où la roche calcaire leur est encore plus favorable.

Les papillons sont peu nombreux sur le site, mais parmi ceux-ci se trouvent des espèces particulières considérées comme vulnérables et principalement, voire exclusivement, localisées en Valais, comme le faune et l'azuré des cytises.

Les surfaces rocheuses sont colonisées par quatre espèces de criquets aux ailes postérieures colorées de rouge ou de bleu (visibles en vol seulement) : le caloptène italien, l'œdipode rouge, l'œdipode turquoise et l'œdipode aigue-marine. Les milieux rocheux attirent également des guêpes maçonnes (ou eumènes) qui y accrochent leurs nids en forme de poterie.

L'impressionnant lézard vert **FIG. 9**, espèce vulnérable dont l'aire de répartition suisse se limite aux régions méridionales, se trouve également sur le site. Plus discrète et donc plus difficile à observer, la couleuvre d'Esculape, considérée comme en danger et à répartition également méridionale, peut parfois s'observer dans les zones buissonnantes sèches.

Les milieux boisés et buissonnants abritent de nombreuses espèces de passereaux plutôt communs tels que le merle noir, la fauvette à tête noire, les mésanges, etc.

Un couple de grands corbeaux niche dans la falaise du flanc sud de la colline, qui abrite également des hirondelles de rochers. Le bruant fou **FIG. 10**, également lié aux milieux rocheux, construit quant à lui son nid à même le sol, dans une petite dépression du terrain, entre des pierres ou sous un buisson. Un couple de faucons crécerelles est établi dans le mur d'enceinte du château. Des petites anfractuosités dans les murs et dans les bâtiments permettent l'installation du rougequeue à front blanc, qui s'est raréfié durant ces dernières décennies.

**FIG. 7** La gagée des rochers, plante rare qui, en Suisse, est présente uniquement localement dans les prés secs et rocheux du Valais central, déploie ses petites étoiles jaunes dès le mois de février. Photo Florian Dessimoz, 2008, Drosera Écologie appliquée SA.

**FIG. 8** L'un des insectes les plus marquants des pelouses steppiques est sans doute la mante religieuse, redoutable prédatrice pour la petite faune des milieux herbacés. Photo Jérôme Fournier, 2017, Drosera Écologie appliquée SA.



9

**FIG. 9** Le lézard vert est une espèce typique des prairies sèches pourvues de buissons. Photo Florian Dessimoz, 2014, Drosera Écologie appliquée SA.



10

**FIG. 10** Le bruant fou est lié aux milieux rocheux bien exposés. Photo Jérôme Fournier, 2018, Drosera Écologie appliquée SA.

### *Valère avant le bourg capitulaire*

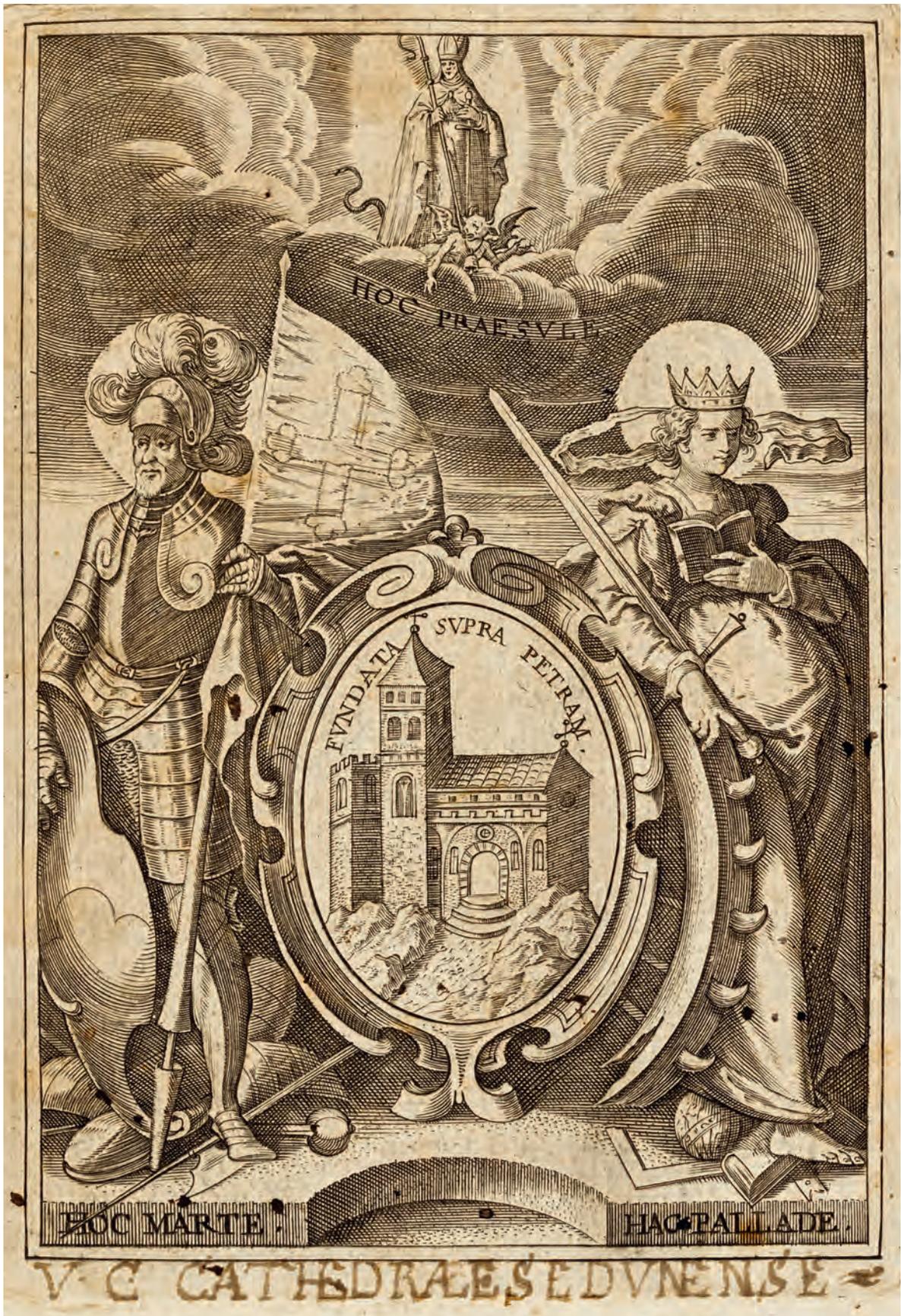
Le site de Valère a fait l'objet de très peu de fouilles archéologiques, les interventions dans le sous-sol s'étant généralement limitées à l'emprise des bâtiments restaurés ou au tracé de tranchées diverses. Bien que réduits, les résultats obtenus lors de ces opérations permettent d'affirmer que la colline est occupée dès le néolithique. Des tessons ainsi que des fragments de cristal de roche – lames et éclats de taille – ont été repérés à divers endroits de la zone enclose par les murs ainsi que dans l'aire du Prélet **FIG. 6** (3). Les structures observées pour ces périodes anciennes sont très peu nombreuses<sup>35</sup>. Elles le sont un peu plus pour les suivantes. Un ensemble de structures en creux et un niveau d'occupation, identifiés dans la zone du Prélet, ont en effet livré du matériel archéologique de l'âge du bronze ou du premier âge du fer<sup>36</sup>. Ils pourraient correspondre aux traces d'un véritable habitat **FIG. 6**.

L'occupation du site à l'époque romaine est attestée surtout par le mobilier, en particulier des tessons de céramique et quelques monnaies datées à partir du Haut-Empire et jusqu'au IV<sup>e</sup> ou V<sup>e</sup> siècle<sup>37</sup>, mais aussi par une sépulture, découverte lors d'excavations dans l'édifice dit des Communs. La tombe à inhumation, celle d'une femme âgée entre 35 et 45 ans, peut être située vers la fin de l'Antiquité<sup>38</sup>. Cette découverte reste isolée ; à ce jour, rien n'atteste de manière sûre l'existence de véritables constructions d'époque romaine à Valère. Un élément en maçonnerie, antérieur à la fondation de l'église actuelle, observé dans le sous-sol de l'annexe occidentale de l'église, remonte peut-être à cette période, mais une datation plus tardive, dans la première partie du Moyen Âge, est aussi possible<sup>39</sup>. D'autres traces attestent d'ailleurs la continuité d'occupation de la colline de Valère entre l'époque romaine et la fondation de l'église des chanoines<sup>40</sup>.

Trop ténues, les informations récoltées ne permettent pas de caractériser avec précision les périodes et les types d'aménagements réalisés sur le site avant le XII<sup>e</sup> siècle. L'existence d'établissements humains majeurs parfois évoqués dans la littérature secondaire – oppidum gaulois, citadelle romaine ou édifice religieux antérieurs à l'église actuelle – reste donc, en l'état des connaissances, hypothétique<sup>41</sup>. Les éléments observés permettent seulement d'affirmer que, lorsque les chanoines commencent à s'installer à Valère à partir du XII<sup>e</sup> siècle, ils ne le font pas sur un site vierge. La présence du mur ancien sur la crête de la colline suggère même que des vestiges étaient encore visibles au moment où ils y érigent leur église. ■

# Histoire du Chapitre cathédral de Sion, de son organisation et de ses fonctions

**FIG. 11** Ex-libris du Chapitre cathédral de Sion, sans date, 10,5 × 15,3 cm. Au centre, l'église de Valère, fondée sur le roc (« FUNDATA SUPRA PETRAM ») est aisément reconnaissable. À gauche, saint Maurice porte le vexillum à la croix tréflée (« HOC MARTE », la force) et, à droite, sainte Catherine arbore ses attributs, (« HAC PALLADE », la virginité). Dans les nuages, saint Théodule accompagné du diable et de la cloche (« HOC PRAESULE », le protecteur) les surplombe. Le nom du propriétaire « V(ENERABILE) C(APITULUM) CATHEDRALE SEDUNENSE » est écrit à la main. ACS [Re 272 ter]. Photo Bernard Dubuis et Michel Martinez, 2022, CDC.





**FIG. 12** Vue générale du bourg de Valère, prise du nord en 1897, alors que le clocher est en cours de réfection. Carte postale, Éditions Photoglob. AEV.

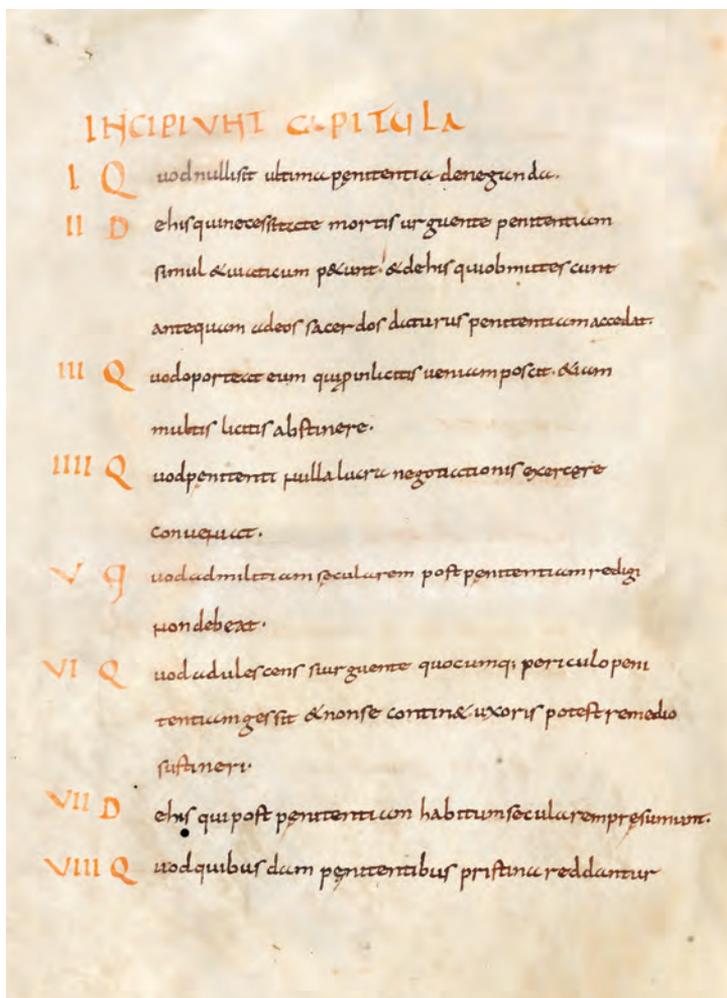
12

À Sion, résidence épiscopale depuis 585 au plus tard, le site de Valère inscrit dans le paysage le pouvoir autonome du Chapitre, face au château de l'évêque qui couronne la colline de Tourbillon depuis la fin du XIII<sup>e</sup> siècle. Le bourg fortifié, formé de maisons serrées autour de l'église, symbolise la place spécifique des chanoines dans l'histoire valaisanne. La permanence du Chapitre de Sion jusqu'à nos jours constitue un trait fort de l'institution. Après une longue occupation de Valère par les chanoines, le centre de gravité du Chapitre se déplace progressivement au XVII<sup>e</sup> siècle vers la ville basse, jusqu'à ce que tous y fixent leur domicile après 1798. Si l'église est toujours desservie, une phase d'occupation restreinte de la colline s'ouvre alors, provoquant l'abandon ou la ruine de certains bâtiments.

### Les débuts du Chapitre cathédral de Sion

Avant la tradition écrite, les origines du Chapitre de Sion relèvent de spéculations<sup>1</sup>. L'histoire de l'institution ecclésiastique est soumise à de nouvelles découvertes archéologiques qui permettraient de connaître les phases datées d'occupation des sites à Valère et à Sion<sup>2</sup>. La donation du comté du Valais par le dernier roi de Bourgogne Rodolphe III en 999 à l'évêque de Sion Hugues se répercute sur le pouvoir temporel de celui-ci et sur celui de son Chapitre, mais la rareté de l'écrit avant les XII<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> siècles laisse ouvertes les questions que posent les étapes du développement de la ville. En principe, un chapitre cathédral constitué par un ensemble de clercs vit à proximité de l'évêque et de l'église qu'il dessert pour l'aider dans le service liturgique. Toutefois, malgré l'unicité du Chapitre cathédral de Sion, deux églises détiennent le rang de cathédrale dans les statuts capitulaires de 1262<sup>3</sup> et se distinguent par leur situation topographique : l'église supérieure ou église de Valère et l'église inférieure ou église de Sion, desservie quant à elle par quatre chanoines, prêtres, comme l'atteste une ordonnance des environs de 1168, soumise au pape vers 1212-1216<sup>4</sup>. Rares sont les exemples de cocathédralité dans un diocèse, qui plus est dans une même ville<sup>5</sup>. Les deux églises sont d'abord regroupées sous le vocable de la Vierge, mais sainte Catherine est clairement dite la patronne de l'église de Valère dès le XIV<sup>e</sup> siècle, comme le prouvent des mentions plus précoces que celles connues jusqu'à présent à travers l'édition de Jean Gremaud<sup>6</sup>. Des libéralités et des marques de dévotion entouraient l'autel Sainte-Catherine<sup>7</sup>, avant que celui-ci soit refondé en 1287<sup>8</sup>. La fête de la sainte, le 25 novembre, entraîne, à Valère, des manifestations de

**FIG. 13** *Dacheriana*, table des titres, minuscule caroline, parchemin, 1<sup>re</sup> moitié du IX<sup>e</sup> siècle, 25,5 × 19 cm. À côté du Ms 119, contenant les dispositions d'Aix-la-Chapelle pour les clercs, le Chapitre a conservé une collection de textes de droit canon en lien avec la réforme ecclésiastique carolingienne. Ce plus ancien manuscrit du Chapitre tire son nom de son premier éditeur, Luc d'Achéry, au XVII<sup>e</sup> siècle. ACS [Ms 120, *Dacheriana*, f<sup>o</sup> 11v]. Photo e-codices, 2010, Université de Fribourg [e-codices.unifr.ch/fr/list/one/acs/0120].

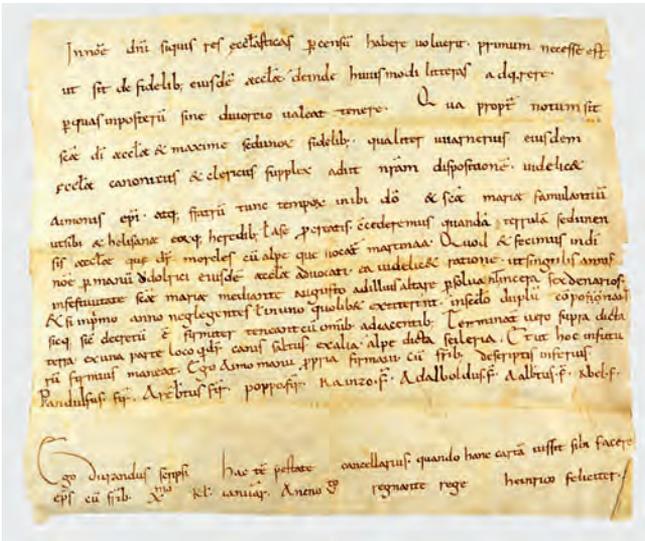


13

la part du Chapitre, rejoint peut-être par des fidèles, dès le XIII<sup>e</sup> siècle<sup>9</sup>. La vénération envers l'autel Sainte-Catherine s'exprimait par des chandelles et des oblations<sup>10</sup>. Les maisons capitulaires se répartissaient ainsi en deux groupes distincts, les maisons autour de l'église inférieure et celles autour de l'église de Valère<sup>11</sup>. Quant à l'origine du nom de Valère, malgré diverses suppositions, elle demeure incertaine<sup>12</sup>. Le nom pourrait cependant dériver de « vallis » et renvoyer au vallon entre les deux rochers<sup>13</sup>. L'église de Valère semble être celle du Chapitre de Sion dès sa construction commencée au XII<sup>e</sup> siècle **FIG. 12**, tandis que celle d'en bas a le statut d'église épiscopale<sup>14</sup>.

Les historiens supposent que les clercs de Sion ont observé au départ la règle de vie commune que l'évêque Chrodegang de Metz donna à son entourage de clercs en 755<sup>15</sup>. En 816, sous Louis le Pieux, ladite règle s'impose à bon nombre de chapitres cathédraux : les clercs y sont invités à vivre en commun, sans renoncer à la propriété de leurs biens propres. Un manuscrit de cette règle conservé dans les archives du Chapitre de Sion et daté du XI<sup>e</sup> siècle accrédite cette hypothèse<sup>16</sup>. La vie commune dura jusqu'au XII<sup>e</sup> siècle, mais, en l'absence de textes, le lieu de la résidence primitive d'un noyau de clercs ne peut être précisé **FIG. 13**.

La mention de « frères » servant Dieu et sainte Marie, en 1043, est la première attestation écrite qui sous-entend l'existence d'un groupe de frères auprès de l'évêque de Sion et agissant avec lui<sup>17</sup> **FIG. 14**. L'expression de « frères » au service de Dieu, avec celle de clercs, est reprise en 1052, lors d'une donation pieuse de terres par l'évêque Aymon de Savoie en leur faveur<sup>18</sup>. Ces terres, situées à Orsières, Saillon, Ayent et



14



15

Grengiols, que l'évêque a reçues en héritage d'un oncle maternel, le comte Ulric, sont transférées à Dieu et à Marie, pour servir à la pitance des chanoines « refectorium canonicorum ». Pourtant, elles ne figurent pas dans l'un des premiers rôles des revenus capitulaires, de sorte qu'elles ne sont peut-être jamais entrées en possession des chanoines<sup>19</sup>. La question de savoir si la donation de 1052 marque le début d'un ensemble de biens distincts de ceux de l'évêque reste donc ouverte, mais la séparation des deux menses au XI<sup>e</sup> siècle semble admise par les historiens<sup>20</sup>. À l'instar de tout chapitre cathédral, celui de Sion gagne par étapes son autonomie vis-à-vis de l'évêque.

En 1054, huit chanoines « canonici » souscrivent un acte épiscopal<sup>21</sup>. Il faut toutefois attendre 1163 pour que l'expression « capitulum Sedunense », signe d'une institution autonome, soit employée par le pape lorsqu'il s'adresse à l'évêque et au Chapitre de Sion<sup>22</sup> **FIG. 15**. Si les chanoines partagent des activités telles que des offices, des réunions ou des repas, au XII<sup>e</sup> siècle, un vœu de vie commune ou une règle ne les lie pourtant plus<sup>23</sup>. Un ancien doyen de l'Église de Sion, Borcard, est attesté en 1131, puis, vers 1150-1154, deux doyens, Pierre et Hugues, sont mentionnés simultanément<sup>24</sup>. Dans un document dûment daté de 1168, le doyen Galilée est cité avant le doyen Barthélemy, ce qui fait de lui, par déduction, un doyen de Valère, Barthélemy portant d'ailleurs en 1188 le titre de doyen de Sion<sup>25</sup>. Le titre explicite de doyen de Valère n'est attesté par l'écrit qu'en 1221 pour Aymon de Loèche<sup>26</sup>. La fortune du Chapitre est constituée à la fois d'une masse restée indivise et diverses prébendes et canoines<sup>27</sup>. Celles-ci garantissent aux chanoines une autonomie de même que des revenus qui s'ajoutent à leurs biens personnels<sup>28</sup>. Leur vie est restreinte à des devoirs comme la participation aux offices, un temps de résidence obligatoire, des charges administratives et la gestion de leurs biens, mais une grande liberté leur est laissée.

### Valère, principale résidence des chanoines jusqu'au XVII<sup>e</sup> siècle

L'organisation interne du Chapitre, tout au long de son histoire, est connue par divers statuts particuliers réglant tel ou tel aspect, qu'ils émanent de l'archevêque de Tarentaise dont dépend l'évêché, de l'évêque de Sion ou du Chapitre lui-même<sup>29</sup>. Ces statuts ont été rassemblés, puis compilés au début du XVI<sup>e</sup> siècle<sup>30</sup>. Ils fixent le cadre normatif, mais la pratique s'en éloigna jusqu'à la réforme du XVII<sup>e</sup> siècle. Ce n'est qu'avec le déménagement du Chapitre en ville autour de 1800 que de nouveaux statuts sont rédigés en 1806. Les statuts de 1933 sont encore écrits en latin, tandis que ceux de 1986 et 2012 adoptent le français.

**FIG. 14** Acte du 23 décembre 1043, sur parchemin. L'évêque de Sion Aymon et sept clercs (Pandulf, Arembert, Poppo, Rainzo, Adalbold, Albert et Abel) au service de Dieu et de la Vierge accordent en fief une petite terre de l'église de Sion, située à Morcles, ainsi qu'un alpage dit Martinaua, à Warnerius, chanoine de l'église de Sion et clerc, pour lui, Helisana et leurs héritiers. Le chancelier Durand a écrit l'acte. ACS [Th. 4-1]. Photo Josef Sarbach, 2019, ACS.

**FIG. 15** Parchemin du 18 mars [1163], rédigé à Paris. Le pape Alexandre [III] s'adresse à l'évêque A[médée] et à l'ensemble du Chapitre de Sion (« dilectis filiis universo capitulo Sedunensi ») au sujet des biens épiscopaux aliénés par leurs prédécesseurs. Il demande qu'une prébende soit attribuée à celui qui fréquente le chœur et s'occupe des pauvres de l'hôpital. ACS [Th. 4-4]. Photo Josef Sarbach, 2019, ACS.

**FIG. 16** Église de Valère, bas-côté sud, chapelle dite de Rarogne, détail de la peinture murale, 1434-1437. Le fondateur Guillaume de Rarogne, doyen de Sion, présenté par saint Sébastien, porte sur son surplis l'aumusse grise, petite cape en fourrure bordée de petites queues, avec capuchon. Photo Bernard Dubuis et Michel Martinez, 2022, CDC.



16

### ***Chanoines et dignitaires du Chapitre***

Au Moyen Âge, les chanoines se recrutent par le biais de l'élection au sein du Chapitre qui attribue lui-même dignités et prébendes, sans intervention de l'évêque. Toutefois le pape, au XIV<sup>e</sup> siècle, s'est immiscé dans ces élections par des bulles réservant la prochaine prébende vacante. À partir du XV<sup>e</sup> siècle, au contraire, le recrutement se ferme aux étrangers et devient de plus en plus local<sup>31</sup>.

Après sa nomination, l'installation du chanoine ou du dignitaire s'effectue à Valère, lors d'une cérémonie dirigée par le chantre. Le nouvel élu revêtu du surplis prête serment<sup>32</sup>. Puis il reçoit l'aumusse grise en fourrure avec capuchon, visible sur les peintures murales de Valère du XV<sup>e</sup> siècle<sup>33</sup> **FIG. 16**. Ensuite il est conduit à sa place dans le chœur et ses confrères lui donnent le baiser de paix. Dès lors, après un temps probatoire, le chanoine jouit des droits, privilèges et exemptions liés à son état<sup>34</sup>. Il prend part aux réunions capitulaires, appelées calendes en raison de la date à laquelle elles ont lieu, à savoir le premier de chaque mois<sup>35</sup> (voir pp. 310-311).

Tout nouveau chanoine ou dignitaire est tenu d'offrir à l'Église de Sion une chape en soie, c'est-à-dire un manteau de chœur, ou une somme équivalente dont le prix est fixé selon un barème<sup>36</sup>. Cette taxe, instituée à l'origine pour remplacer les ornements dont l'Église a été privée en raison d'incendies, s'est ensuite perpétuée avec des réajustements<sup>37</sup>. Le nouvel élu verse aussi, au début du XVI<sup>e</sup> siècle, une

taxe pour la barrette des chanoines, dont le montant est réparti entre ses confrères, ainsi que quatre onces d'argent pour le trésor<sup>38</sup>. Il touche les fruits de sa prébende après avoir accompli sa grande résidence. Celle-ci durait une année entière dans le château de Valère s'il appartenait aux chanoines « supérieurs » en référence à la topographie : il devait assister aux offices, manger et dormir sur la colline, à l'exception d'un ou deux jours par semaine, tandis que ses promenades se limitaient à un espace restreint autour du château. À l'issue de cette grande résidence, du moment que la communauté assure la permanence du service liturgique, le chanoine n'est plus astreint qu'à la petite résidence, c'est-à-dire à une présence durant seize semaines par an, pour avoir le droit de percevoir les fruits de sa prébende. De longues absences sont réglementées : elles se justifient pour des voyages à Rome, des services auprès de l'évêque, des affaires ecclésiastiques sur mandat du Chapitre ou par indult (dérogation) du pape<sup>39</sup>. Outre les quinze jours accordés pour les vendanges et les récoltes s'ajoutent d'autres justes motifs d'absence, tels que des études, une cure balnéaire, l'accomplissement d'un vœu de pèlerinage, un décès<sup>40</sup>, etc. Le chanoine compté comme résidant à Valère peut néanmoins se déplacer en ville du moment qu'il passe la nuit à l'intérieur des murs du bourg et qu'il fréquente l'église<sup>41</sup>. Au XVII<sup>e</sup> siècle, les chanoines au lieu d'accomplir cette grande résidence versent une somme d'argent<sup>42</sup>.

Une hiérarchie s'instaure à l'intérieur du Chapitre, avec quatre dignitaires à son sommet : le doyen de Valère, le doyen de Sion<sup>43</sup>, le sacriste<sup>44</sup> et le chantre, avec chacun sa place attitrée dans le chœur<sup>45</sup>. De même, les prébendes sont réparties selon le statut ecclésiastique en sacerdotales, diaconales et sous-diaconales, pour assurer le service liturgique selon les fêtes<sup>46</sup>. L'ancienneté, c'est-à-dire la date de l'entrée dans le Chapitre, est prise en compte lors des options, quand des biens communs devenus vacants à la mort d'un chanoine sont à répartir.

Les prébendes capitulaires ont varié en nombre, tout comme leur appellation tirée souvent de noms de lieux proches de Sion : 16 en 1275 ; 25 en 1320 ; 31 en 1364 ; 35 en 1428<sup>47</sup>, ce qui montre la modestie du Chapitre sédunois, en nombre et en richesse, comparé par exemple à ceux de la France du Nord. Au début du XVI<sup>e</sup> siècle, vingt-cinq prébendes sont connues, dont les quatre prébendes attribuées aux chanoines desservant la cathédrale inférieure<sup>48</sup>. Les vingt et une prébendes restantes fournissent ainsi le nombre théorique de chanoines attachés, jusqu'à la réforme de 1642, à l'église supérieure et censés y vivre, nombre toutefois infléchi par la pratique, l'absentéisme, le cumul, les dispenses et la vacance.

Le doyen de Valère a longtemps détenu la prééminence au sein du Chapitre qu'il représente. Il convoque et dirige les assemblées capitulaires qui se tiennent régulièrement dans le chœur de l'église de Valère au XV<sup>e</sup> siècle, mais aussi à d'autres endroits du château, afin de régler les affaires communes<sup>49</sup>. Il veille au respect des statuts, au maintien des droits et libertés de l'institution, à la bonne administration des chanoines, des recteurs et des serviteurs du Chapitre<sup>50</sup>. Ces fonctions sont ensuite reprises par le doyen de Sion lorsque celui-ci prend la première place à la direction du Chapitre au cours du XV<sup>e</sup> siècle<sup>51</sup>. Le doyen de Valère était à la tête du doyenné inférieur ou occidental ou des Romands, qui comprenait la ville de Sion et s'étendait jusqu'au lac Léman. À ce titre, il possède un droit de visite, la juridiction, de même que la correction des curés et du clergé<sup>52</sup> dans trente-six paroisses en 1364<sup>53</sup>. Il tient sa cour de justice à Saint-Maurice<sup>54</sup>.

Le doyen de Sion remplace initialement le doyen de Valère en son absence. À la tête du doyenné supérieur ou de Sion ou des Allemands (vingt-huit paroisses en 1364), il surveille les quatre chanoines résidant en ville et il tient sa cour de justice devant l'église Saint-Théodule. Il prend la tête du Chapitre au XV<sup>e</sup> siècle<sup>55</sup>. En tant que seigneur de Molignon, où il possède des fiefs depuis le XIII<sup>e</sup> siècle<sup>56</sup>, il tient sa cour de justice, le mercredi, sur le cimetière de Sion<sup>57</sup>. Les comptes des années 1371-1375 donnent une idée précise de ses attributions et de ses revenus<sup>58</sup>. Aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles, il est appelé grand doyen<sup>59</sup> et celui de Valère petit doyen<sup>60</sup>.

Le sacriste est le troisième dignitaire<sup>61</sup>. Selon les statuts de 1262, il est responsable des objets liturgiques des deux églises<sup>62</sup>. Il prend soin des reliques et du trésor, dont l'inventaire est mis par écrit en 1364<sup>63</sup>. Il touche le montant des amendes infligées aux chanoines qui n'assurent pas correctement le service divin et il l'affecte aux objets liturgiques des deux églises<sup>64</sup>. Avant 1207, il a exercé le droit de chancellerie détenu en fief de l'évêque, même si une telle inféodation n'a pas laissé de trace écrite<sup>65</sup>.

Le chantre aux multiples tâches dirige le service du chœur, notamment le chant, et surveille le déroulement des offices et des cérémonies<sup>66</sup>. Il a succédé au sacriste à la tête de la chancellerie jusqu'en 1285<sup>67</sup>. Il installe les bénéficiers et les prébendiers de la cathédrale et de Valère, ainsi que les dignitaires à Valère jusqu'en 1800<sup>68</sup>. Si, aux origines du Chapitre, il a supervisé l'école capitulaire pour former les clercs, lui ou le Chapitre a ensuite nommé un maître d'école pour Sion et le pays<sup>69</sup>.

Les chanoines ont eux-mêmes géré leur prébende qui leur assure des revenus en nature et en argent. S'y sont ajoutées des distributions de blé, d'argent et de vin, dont le montant, doublé aux grandes fêtes, dépendait de leur assiduité aux offices, aux messes et aux assemblées<sup>70</sup>. Ils disposent aussi de leurs biens propres, car ils ne font pas vœu de pauvreté, ce qui les distingue des chanoines réguliers et des moines. Au Moyen Âge, les fruits des dignités et prébendes, après la mort de leur titulaire, sont attribués pendant un an à la fabrique, puis, l'année suivante, ils sont employés pour célébrer l'anniversaire du défunt ou pour des œuvres pies<sup>71</sup>.

Il a fallu opérer périodiquement une nouvelle répartition des biens des chanoines en raison des accroissements, des diminutions de revenus ou des aliénations, afin de faire face aux charges communes et d'assurer des ressources suffisantes à chacun. Le premier rééquilibrage connu est celui de l'archevêque de Tarentaise lorsqu'il modifie en 1262 la répartition entre la partie des biens du Chapitre restés indivis et les biens attachés aux prébendes<sup>72</sup>. Avant la réforme du nonce Farnese en 1642, un rééquilibrage des prébendes (l'« *aequantia* »), précédé d'un état des biens en 1629<sup>73</sup>, a eu lieu en 1634<sup>74</sup>. Les révisions de prébendes se succèdent en 1866, 1869, 1881, 1896<sup>75</sup>. Mentionnons encore l'« *aequantia* » de 1920 suivie d'autres en 1935 et 1957<sup>76</sup>. Les dernières révisions se fondent sur les valeurs cadastrales des vignes, prés et vergers.

### ***La vie interne du Chapitre***

Chaque année, au début de l'été, le Chapitre se réunissait à Valère en une assemblée, appelée grande calende ou calende générale, où tous remettaient leurs charges. À cette occasion, des chanoines étaient investis à tour de rôle de fonctions temporaires permettant la bonne marche de l'institution et auxquelles ils ne pouvaient se dérober **FIG. 17**.

Le métral, cité depuis 1262<sup>77</sup>, assure la gestion du patrimoine commun du Chapitre constitué de terres, de rentes en nature et en argent et il en perçoit les revenus ; il est investi de la tâche de distribuer équitablement les sommes dues à ceux qui sont présents aux messes d'anniversaires. Il règle les dépenses, assure l'approvisionnement en cire, huile, encens et autres produits pour répondre aux besoins du culte. Il organise les repas communs (« *dona* », « *refectoria* ») ainsi que les aumônes à la charge du Chapitre. Il veille à la mise en valeur des vignes en supervisant les travaux et il s'occupe des vendanges, en préparant notamment le pressoir de Valère et les provisions nécessaires pour les collations servies aux vendangeurs<sup>78</sup>. Il récupère depuis 1285 les produits du droit de chancellerie affectés aux distributions quotidiennes des chanoines. Ses comptes contrôlés annuellement ont été archivés dans un souci de gestion. À son entrée en fonction, il reçoit la responsabilité de biens meubles communs du Chapitre, comme des tonneaux, des outils, de la vaisselle et des linges<sup>79</sup>. Au XVIII<sup>e</sup> siècle, l'archimétral<sup>80</sup> reçoit des instructions précises en vingt points<sup>81</sup>. La présence de femmes pour la lessive, le ménage et la cuisine se décèle à peine dans la rémunération du personnel par le métral.

Le procureur du Chapitre, attesté au XIV<sup>e</sup> siècle<sup>82</sup>, a eu à l'origine des fonctions assez mal définies. Certes, il représente l'ensemble des chanoines : par exemple, lorsqu'il s'agit de s'engager à respecter de nouveaux statuts capitulaires, c'est lui qui prête



**FIG. 17** Urne de vote du Chapitre cathédral, en bois sculpté et peint, XVIII<sup>e</sup> siècle. La console comprend douze tiroirs que l'on peut attribuer à chaque chanoine alors en exercice grâce au bâton portant le nom de celui-ci. Un orifice permet de glisser dans le tiroir correspondant une perle de bois pour le vote à la majorité. Sur la console prend place une reproduction tridimensionnelle de l'église de Valère, symbole de l'institution. 47,7×49×22 cm. MHV [MV 13109], dépôt du Chapitre cathédral de Sion. Photo Michel Martinez, 2017, Musées cantonaux du Valais.

17

serment sur les évangiles<sup>83</sup>. C'est lui qui recouvre les fruits des prébendes vacantes ou de chanoines non-résidents ou les amendes sur les dignitaires absents de Valère<sup>84</sup>. Dans les statuts du début du XVI<sup>e</sup> siècle, il interroge les chanoines tour à tour lors des assemblées et leur lit chaque année les statuts<sup>85</sup>. Il reçoit également des bénéficiaires l'inventaire de leurs revenus<sup>86</sup>. Sa fonction, proche de celle du métral, puisque tous deux s'occupent des affaires communes<sup>87</sup>, prend une importance croissante, puis prédominante. Le procureur, au nom du Chapitre, touche les offrandes, les contributions des chanoines à leur entrée au Chapitre et il s'occupe de placer les capitaux, ce qui lui donne une lourde responsabilité<sup>88</sup>. Il gère les revenus affectés à la généralité. Il se charge des dépenses importantes qu'occasionnent les remparts de Valère ou les bâtiments communs ou encore des maisons en trop mauvais état pour que leur occupant en assume personnellement les frais de restauration. Divers postes s'y ajoutent : les cloches, les orgues, les stalles, l'horloge, ainsi que les objets liturgiques, les aumônes, les déplacements pour affaires et diverses dépenses extraordinaires concernant l'ensemble du Chapitre, comme les frais liés à des questions juridiques ou au renouvellement des reconnaissances, par exemple. Le procureur général détient un moment le grand sceau du Chapitre, mais en 1605 il est stipulé que ce même sceau doit être conservé dans le coffre à trois clefs situé dans la chapelle Sainte-Catherine de Valère<sup>89</sup>. Au XVIII<sup>e</sup> siècle, le procureur doit en principe rendre ses comptes après deux ou trois ans<sup>90</sup>.

Le chancelier du Chapitre écrit les protocoles des réunions capitulaires ; la série proprement dite des Calendes qui ne débute qu'en 1500 est rédigée en latin jusqu'en 1976. Au XVII<sup>e</sup> siècle, un chanoine, avec le titre de secrétaire, et un notaire, avec celui de chancelier du Chapitre, se partagent la rédaction des procès-verbaux selon la nature des affaires traitées.

Deux fabriciens sont responsables de l'entretien respectif des églises de Sion et de Valère<sup>91</sup>. Ils disposent de revenus propres pour parer aux dépenses ordinaires et aux travaux liés aux bâtiments. Il y a eu parfois un seul fabricien pour les deux églises. La fabrique de Valère a subsisté indépendamment de celle de Sion jusqu'en 1765, date à laquelle les deux fabriques sont réunies afin de mieux faire face à des dépenses imprévues<sup>92</sup>.

L'hebdomadier, cité dès 1262, voit sa tâche précisée et son recrutement fixé dans un statut de 1336<sup>93</sup>. À tout chanoine résident, ayant reçu les ordres, à tour de rôle et pendant une semaine, incombe la charge de nommer, en cas de vacance, les nouveaux titulaires pour les bénéfices, les hôpitaux, les léproseries ou maladreries soumis à la collation ou à la présentation du Chapitre dans le diocèse de Sion. Il célèbre la messe quotidienne sur l'autel majeur et préside les offices. L'ordre des hebdomadiers est établi par le chantre.

Le « punctator » ou « signator » inscrit les présences lors des offices et des messes dans les deux églises. En 1351, un clerc de l'entourage du chantre reçoit la charge d'assurer le service du sous-diaconat, la mission de noter les absents au chœur, les résidences et il endosse le rôle de distribuer le vin<sup>94</sup>. Si un notaire accomplit cette tâche de « signator » au XVI<sup>e</sup> siècle<sup>95</sup>, elle incombe ensuite à un chanoine. Cette longue tradition d'inscrire les présences aux offices est abandonnée par le Chapitre en 2011.

Le procureur des grands et des petits anniversaires gère les fondations de messes en plaçant les capitaux, en récoltant les revenus et en réglant les dépenses liées aux messes en vertu des volontés des défunts.

Les réviseurs des comptes sont les dignitaires et les plus anciens chanoines selon leur ordre d'entrée au Chapitre<sup>96</sup>. Les comptes sont longtemps validés à Valère, dans la salle commune.

Le châtelain de Valère, un chanoine, exerce des fonctions judiciaires<sup>97</sup>. Il cumule parfois cette charge avec celle de capitaine qui implique, quant à elle, la responsabilité de l'armement de Valère<sup>98</sup>. Son rôle consiste à administrer l'espace soumis à l'immunité capitulaire et à empêcher toute infraction. Il détient le droit de punir les clercs et les serviteurs de Valère, de même que celui de se prononcer sur des actes commis dans le château<sup>99</sup>. Selon le chanoine Johann de Sepibus vivant au XVII<sup>e</sup> siècle, le châtelain a toute juridiction dans le château de Valère avec le territoire adjacent, il enquête sur les dommages et, en cas d'homicide, il peut arrêter les coupables<sup>100</sup>. Les animaux interdits à Valère selon les statuts lui sont attribués, après leur saisie. À titre de privilège, au moment des vendanges, il reçoit la moitié des raisins pressés qui ont été jetés par les fenêtres du pressoir sur le rocher.

L'ensemble du Chapitre exerce la justice sur ses hommes, indépendamment de l'évêque et de ses juges, par le biais de vidomnes, à Vex, Nax, Mase, Saint-Martin, Cordona et Anchettes, Pinsec et Wickert (près de Glis), et au cours de plaidis. Les droits de juridiction sont détenus à Molignon par le doyen de Sion, à Maragnène (entrée du val d'Hérens), par le prébendier de Maragnène.

Dans le sillage des chanoines a vécu un cercle de prêtres, regroupés sous le nom de petit clergé, qui célèbrent des messes aux autels ou dans les chapelles des deux cathédrales, assistent aux offices des heures et aux messes. Leur nombre augmente en vertu des fondations pieuses. De dix à Valère en 1364<sup>101</sup>, ils passent à douze au début du XVI<sup>e</sup> siècle<sup>102</sup>. Ils prêtent serment d'être bons, fidèles et loyaux envers le château de Valère et ses habitants, ainsi que d'obéir au chantre<sup>103</sup>. Avec les réductions successives des messes, la baisse des revenus, leur nombre diminue. En 1808, il n'y a plus qu'un seul bénéfice à Valère, celui de Saint-Nicolas<sup>104</sup>.

Au Moyen Âge, les recteurs de l'hôpital de Saint-Jean<sup>105</sup> situé en ville de Sion (rue de la Dixence 10), de l'hôpital de Saint-Georges (secteur du temple protestant) et de la maladrerie Sainte-Marguerite (vers le Pont du Rhône) relèvent du Chapitre, tout comme les recteurs de chapelles particulières (Saint-Michel, Saint-Paul, Saint-Théodule)<sup>106</sup>.

Des jurés de la chancellerie ont vécu pour une minorité d'entre eux dans l'orbite du Chapitre, tandis que la majorité d'entre eux résident dans les paroisses. Le droit de chancellerie, reçu par le sacriste ou le chantre en fief de l'évêque à la fin du XII<sup>e</sup> siècle, est repris en 1285 par le Chapitre dans son ensemble, à un moment où se développe l'usage de l'écrit avec les revenus afférents<sup>107</sup>. Ce droit implique un bureau d'écriture pour expédier les actes et tenir les registres de chancellerie avec un souci de leur conservation. Certains scribes travaillent aussi au scriptorium à la

copie de manuscrits nécessaires à la vie du Chapitre<sup>108</sup>. Au XV<sup>e</sup> siècle, le maître de chant et recteur Jean Thieboudi écrit ainsi à la fois des chartes et le missel de l'évêque Guillaume de Rarogne<sup>109</sup>. Parallèlement à une délocalisation et à une mutation de l'écrit et de son support, le Chapitre ne récupère bientôt plus que les seuls documents qui le concernent. Les archives accumulées depuis le XI<sup>e</sup> siècle, et préservées du grand incendie de Sion de 1788, sont restées à Valère jusqu'en 1956-1958<sup>110</sup>.

Tout un personnel subalterne gravite autour des chanoines pour permettre la vie quotidienne à Valère. Parmi eux, des domestiques sont engagés de façon fixe pour une tâche précise, tout en étant réquisitionnés pour des travaux saisonniers comme ceux des vignes ou ponctuels comme des réparations aux bâtiments.

Le marguillier de Valère au Moyen Âge prêche serment d'être fidèle au château. Il promet de dormir à proximité de la porte ferrée<sup>111</sup>, de sonner les offices aux heures dues, de préparer le luminaire, les bougies et les livres nécessaires aux offices, d'ouvrir et de fermer la porte de l'église de Valère en temps voulu<sup>112</sup>. C'est souvent un ecclésiastique qui sert aussi dans le chœur<sup>113</sup>, aidé par un sous-marguillier<sup>114</sup>. En 1349, le marguillier reçoit la garde des registres de chancellerie remis par le chantre avec la clé de la salle (d'archives)<sup>115</sup>. Il écrit les procès-verbaux des réunions capitulaires en 1363-64<sup>116</sup> et en 1378-79<sup>117</sup>. Il s'occupe également de l'horloge<sup>118</sup>. C'est lui qui sonne la cloche appelant les chanoines aux calendes. Au XVIII<sup>e</sup> siècle, le bedeau, son successeur, est un laïc qui surveille l'église, la nettoie, mais il rechigne à habiter à Valère et se fait rappeler à l'ordre<sup>119</sup>.

Un homme est chargé « de sonner la corne chaque nuit et aux heures habituelles, le matin et le soir »<sup>120</sup>. Il se tient au-dessus de la porte ferrée<sup>121</sup>, dort à Valère et sonne l'alerte en cas d'incendie<sup>122</sup>. Au XVII<sup>e</sup> siècle, il rend divers services, comme des missions auprès du nonce apostolique à Lucerne ou auprès de chanoines absents<sup>123</sup>.

Les gardiens et les portiers sont placés sous les ordres du châtelain de Valère<sup>124</sup>. Deux hommes assermentés gardent ainsi l'un, la première porte, l'autre, la porte ferrée. Ils dorment à l'intérieur de Valère, près de leur porte respective<sup>125</sup>. Le portier de la première porte lève le pont<sup>126</sup>, ouvre et ferme la porte, en remet les clefs chaque soir à l'un des doyens ou, en leur absence, au sacriste ou au chantre<sup>127</sup>. Il ordonne à toute personne n'appartenant pas à la domesticité du lieu de déposer ses armes à l'entrée et, si elle n'obtempère pas, il a le droit de la désarmer<sup>128</sup>. Celui de la porte ferrée tient les clefs de sa porte dans un endroit secret. Il l'ouvre le matin et, quand il s'éloigne, il se fait remplacer par un garde<sup>129</sup>. Il doit aussi surveiller l'église et empêcher que des coffres ou autres objets précieux n'en soient sortis ou volés<sup>130</sup>. La surveillance, assurée par quelques gardes permanents, surtout la nuit, est renforcée en certaines circonstances et des tours de garde, institués. En février 1364, les gardes étaient au nombre de trois<sup>131</sup>. La fonction de gardien ou portier évolue au cours du temps avec une concentration de tâches exercées autrefois par plusieurs personnes. Johann de Sepibus résume ainsi la charge du portier dans la deuxième moitié du XVII<sup>e</sup> siècle : il contrôle les entrées et les sorties de Valère, il confisque le bétail qui nuit aux cultures dans le district de Valère, il ouvre le château le matin à 4 heures, le ferme le soir lorsque sonne la cloche « de la retrettaz »<sup>132</sup>. Il assiste le marguillier de Valère les jours solennels pour sonner les cloches et les dimanches il doit servir les chanoines. Selon les comptes du métal, il accomplit nombre d'autres tâches, comme celle de diriger le travail des ouvriers dans les vignes, de récolter le safran, d'aider et d'accompagner les chanoines à de multiples reprises lors de missions variées. L'emplacement de son logement change au cours du temps<sup>133</sup>.

Un organiste pour Sion et Valère est engagé par le Chapitre et voit son service renouvelé lors des grandes calendes.

La présence intermittente d'ouvriers à Valère dépend des travaux saisonniers tels que les vendanges ou des travaux de réparation et d'entretien des bâtiments et de l'enceinte. Des hommes travaillent au pressoir, dans le cellier, au grenier ou ailleurs au service des chanoines.

Le nombre maximal d'habitants à Valère a dû être atteint lorsque le site a servi de refuge à 160 personnes en 1352, pendant le siège de la ville par les Savoyards<sup>134</sup>.

Évaluer le nombre courant d'habitants relève pourtant d'une gageure, même si en théorie une cinquantaine d'hommes paraît un chiffre plausible, mais sans doute rarement atteint. La domesticité particulière des chanoines est mal connue.

### **Valère, centre de vie religieuse**

L'église de Valère, dont la Dédicace est fêtée le 20 octobre, est réservée à l'usage du Chapitre et n'a jamais été une église paroissiale<sup>135</sup>. Les cérémonies n'y réunissent pas plus de trente ecclésiastiques<sup>136</sup>. Quant à l'évêque, il s'en tient écarté, puisqu'il n'y a accès qu'avec la permission du Chapitre. La liturgie fixe la récitation des prières, le chant et la célébration des messes, tandis que maints statuts répètent les prescriptions pour prévenir tout manquement, ordonner le service des prêtres et inculquer la discipline<sup>137</sup>.

Au XV<sup>e</sup> siècle, les aumônes annuelles du Chapitre, c'est-à-dire des repas au clergé et des distributions aux pauvres, sont celles instituées par trois généreux chanoines<sup>138</sup>. Au XVII<sup>e</sup> siècle, le chanoine Johann de Sepibus mentionne aussi trois aumônes, le jeudi gras, le lundi après Quasimodo et le jour de la Fête-Dieu<sup>139</sup>. Des repas réunissent chanoines, clercs, serviteurs et autres à Valère, lors des anniversaires de défunts, lors des fêtes de l'Assomption, de saint Théodule le 16 août ou de la Dédicace de Valère, le 20 octobre, ou à l'occasion des calendes générales ou encore au moment des vendanges, lorsqu'il s'agit de contrôler la répartition du vin.

### **Valère, immunité ecclésiastique et droit de juridiction**

Au long de son histoire, le Chapitre a dû défendre son pouvoir et ses privilèges dans le diocèse, mais aussi à Valère. Il détient la juridiction temporelle sur ses hommes à Valère et dispose d'un territoire immune, c'est-à-dire interdit à toute intervention extérieure, qui comprend non seulement le château **FIG. 18, 19, 20**, mais aussi les terrains avoisinants.

Les relations du Chapitre avec l'évêque ont été parfois tendues en raison de cette autonomie. Le Chapitre fait appel ainsi au pape en 1343 contre l'évêque Guichard Tavel à la suite d'une atteinte à la juridiction temporelle du château<sup>140</sup>. L'évêque, entré à Valère lors d'une réunion capitulaire, a saisi les biens du défunt sacriste, Ebal de Greysier. Alors qu'il n'y possède aucun droit, il veut même installer un châtelain à Valère. En 1345, le Chapitre doit réitérer l'affirmation de son droit de juridiction sur les coupables de voies de fait à l'intérieur de son enceinte, ce qui débouche sur une enquête en juillet 1346<sup>141</sup>.

Des heurts éclatent de nouveau à partir de 1422 entre le Chapitre et l'administrateur du diocèse André de Gualdo, notamment en raison de son secrétaire qui s'est échappé de la prison épiscopale pour se réfugier en ce lieu d'immunité que représente Valère. Le Chapitre refuse de l'extrader<sup>142</sup>.

Les relations avec les bourgeois de Sion se sont crispées autour de la garde de la porte de Covent, située au bout du vallon entre Valère et Tourbillon **FIG. 6 (5)**. Attestée dès le XII<sup>e</sup> siècle, cette porte qui fait partie du mur fortifié a été confiée au Chapitre par l'évêque lui-même, avec l'obligation pour les chanoines d'y placer au moins quatre hommes en cas de danger, sur ordre de l'évêque<sup>143</sup>. Cette responsabilité s'accorde avec le fait que les chanoines occupent Valère et que la porte marque l'extrémité du territoire soumis à l'immunité capitulaire. Toutefois, les bourgeois de Sion en revendiquent la surveillance comme point stratégique pour la sécurité en tant que limite orientale de la ville<sup>144</sup>. Au moment de la vacance épiscopale en 1338-39, les Sédunois qui contrôlent les fortifications en disputent au Chapitre la défense, sans succès<sup>145</sup>. Sous l'évêque Walter Supersaxo (1457-1482), les bourgeois veulent détenir les clefs et la garde du château de Valère, mais les chanoines invoquent que la maison de Dieu a été édifiée par leurs prédécesseurs et qu'ils l'entretiennent à leurs frais « pour les reliques de l'Église, de la ville et de toute la patrie »; elle ne doit pas tomber dans les mains de laïcs<sup>146</sup>. Les charges que le site de Valère fait peser sur le Chapitre sont si lourdes qu'il menace de l'abandonner en 1365<sup>147</sup>. Le point



18



19

de friction que représente la protection du lieu resurgit au XVII<sup>e</sup> siècle, à la faveur de graves tensions avec la ville.

Le chanoine-châtelain de Valère défend le droit d'asile et s'oppose aux ingérences de l'extérieur. L'enquête déjà citée de 1346 contient les points soumis aux témoins pour établir l'existence des droits de juridiction revendiqués par le Chapitre à Valère<sup>148</sup>. Les preuves en sont : la présence d'une prison ; les portes fermées à clef et gardées par le personnel ; le son de la corne, tant de jour que de nuit, en signe de pouvoir du Chapitre ; le dépôt des épées par les familiers de l'évêque et les autres visiteurs à l'entrée du château. C'est volontairement que le Chapitre accepte de remettre à l'évêque les coupables ayant joui du droit d'asile à Valère, mais seulement après un accord entre les parties.

Le territoire soumis à l'immunité déborde le périmètre de l'enceinte contenant les bâtiments capitulaires **FIG. 6** (1). Un indice de son étendue consiste dans le fait qu'un chanoine est tenu pour résidant à l'intérieur de Valère en 1320, s'il se déplace dans une aire comprise entre la porte de Covent (à l'est) **FIG. 6** (5) et la cour épiscopale (à l'ouest)<sup>149</sup> **FIG. 6** (7), ou s'il va par le champ du puits, situé au pied du rocher, entre Valère et Tourbillon, jusqu'à la chapelle Saint-Genis qui se trouvait dans l'actuelle rue des Châteaux<sup>150</sup>.

L'enquête de 1346 révèle que les hommes de l'évêque arrêtent leur poursuite dès que la maison de l'ermite, à l'emplacement du théâtre actuel<sup>151</sup> **FIG. 6** (7), est dépassée par quiconque tente de se réfugier à Valère pour leur échapper. Les limites du territoire immune ont été sans doute indiquées par des marques visibles placées à certains endroits. En 1656, au cours d'une visite des maisons appartenant au Chapitre, la présence d'une pierre indiquant la juridiction de Valère est relevée dans la maison en face de celle de l'autel Saint-Sébastien<sup>152</sup>. Selon le chanoine Johann de Sepibus, la juridiction du château de Valère s'étend au XVII<sup>e</sup> siècle à l'est jusqu'aux remparts et à la porte de Covent<sup>153</sup>, et dans l'autre direction jusqu'à la maison du prieur d'Ayent<sup>154</sup>, aujourd'hui disparue, laquelle avait une pierre indicative dans le mur<sup>155</sup>. En 1789, le procureur général du Chapitre fait établir l'existence d'une pierre de coin portant

**FIG. 18** Cette targe-écu, en saule recouvert de toile, est l'une des trois provenant de l'arsenal de Valère. Toutes présentent les armoiries du Chapitre cathédral (l'église de Valère), et seraient plus des emblèmes de l'institution que des éléments de défense. Datées de la 1<sup>re</sup> moitié du XV<sup>e</sup> siècle, on les rapproche des décors des œuvres de Maggenberg. Ici, une couche antérieure présente les armes d'un chanoine Bartolomei. L'objet, « récupéré » au XV<sup>e</sup> siècle, remonte au milieu du XIV<sup>e</sup> siècle. 75 × 50,3 cm. MHV [MV 4], dépôt du Chapitre cathédral de Sion. Photo Jean-Yves Glassey, 2011, Musées cantonaux du Valais.

**FIG. 19** Cette plaque en fer battu, peinte aux armes du Chapitre cathédral, timbraut autrefois le haut de la grille fermant la chapelle Sainte-Catherine et date donc probablement de 1674. 22,8 × 16 cm. MHV [MV 12964], dépôt du Chapitre cathédral de Sion. Photo Bernard Dubuis et Michel Martinez, 2015, Musées cantonaux du Valais.

**FIG. 20** Ce pavois en peuplier recouvert de toile est orné des armes du Chapitre cathédral, montrant exceptionnellement l'entier du bourg fortifié et non seulement l'église. Pièce de défense ou emblème de l'institution capitulaire lors de manifestations martiales, daté de la première moitié du XV<sup>e</sup> siècle, dont le décor se rapproche de celui des œuvres peintes par Maggenberg. Le dos du pavois apparaît sur le dessin de la salle des archives fait par Emil Wick vers 1864-1867 (FIG. 291). 129,8 × 67,5 cm. MHV [MV 1], dépôt du Chapitre cathédral de Sion. Photo Jean-Yves Glassey, 2011, Musées cantonaux du Valais.



20

une croix gravée, dans une vieille maison construite, semble-t-il, sur les bases de la chapelle Saint-Genis<sup>156</sup>.

L'exercice de la justice se traduit effectivement par une prison à Valère. Située sous la guérite au XIV<sup>e</sup> siècle, elle permet de garder les délinquants en attente de leur jugement<sup>157</sup>. Au XVII<sup>e</sup> siècle, elle sert aussi pour punir les clercs à la conduite scandaleuse<sup>158</sup>. En 1659, lors d'une inspection des maisons, le vœu est exprimé d'établir une prison dans une maison vacante de Valère, la cinquième depuis l'entrée, y compris la maison du gardien<sup>159</sup>.

Pour monter au château et y apporter les vivres, ainsi que le matériel nécessaire lors de gros travaux ou durant les activités saisonnières, les hommes et les bêtes empruntent un chemin pentu qui s'élève du champ du puits. Il est devenu dangereux pour les chargements, en particulier au moment des vendanges, de sorte que le Chapitre est averti de la nécessité de le restaurer en 1664<sup>160</sup>. Depuis les années 1670, les mystères de la Passion contribuent à l'édification de ceux qui cheminent vers Valère<sup>161</sup>.

Le territoire de Valère englobe donc à la fois l'église, des maisons et autres bâtiments, la chapelle de Tous-les-Saints, des places et des terrains comme le champ du puits entre Valère et Tourbillon, des prés ou des pâturages, ainsi que des espaces voués à la culture du précieux safran attestée au moins depuis le tout début du XVI<sup>e</sup> siècle<sup>162</sup> FIG. 6. Sur le « Grand Prélet » se déroulent des réceptions ou des assemblées capitulaires, notamment en temps de peste.

### Le Chapitre et les relations extérieures

Au fil des siècles, le rôle politique du Chapitre va en s'amenuisant, que ce soit pour sa place à la Diète, la gérance de la vacance épiscopale, l'élection de l'évêque ou sa fonction de conseil épiscopal. En général, le Chapitre, la seconde autorité après l'évêque au Moyen Âge, entretient de bonnes relations avec celui-ci et l'aide dans la direction du diocèse. L'évêque est d'ailleurs souvent choisi parmi les chanoines.

Le Chapitre, par le biais d'un chanoine, administre les biens épiscopaux lors du décès de l'évêque, mais son rôle prépondérant à ce moment clé est contesté par les nobles et les communautés du pays.

L'évêque de Sion est élu par le Chapitre, mais, dès la fin du XIII<sup>e</sup> siècle, le pape intervient fréquemment dans son choix<sup>163</sup>. Lors de l'installation de l'évêque, une grande cérémonie se déroule avec la participation du Chapitre et de représentants du pouvoir laïc qui demandent la confirmation de leurs droits et libertés<sup>164</sup>. En 1437, Guillaume de Rarogne, chanoine de Sion, est élu évêque avec l'appui du Chapitre et des communautés, ce qui limite le rôle du pape. Il reçoit du Chapitre les clefs des châteaux épiscopaux. Ultérieurement, doyen du Chapitre et bailli du Valais se disputent âprement la remise à l'évêque du glaive qui symbolise son pouvoir temporel<sup>165</sup>. Après la renonciation à la Caroline – la fausse donation du comté du Valais à saint Théodule par Charlemagne – en 1613, et définitivement en 1634, c'est le bailli qui s'en charge<sup>166</sup>. Le Chapitre ne propose plus ensuite qu'une liste de quatre candidats à l'évêché, adressée à la Diète<sup>167</sup>. Son importance politique diminue fortement.

L'évêque recrute souvent ses fidèles au sein du Chapitre, que ce soit son lieutenant ou vicaire, l'official ou ses chapelains<sup>168</sup>. Le Chapitre participe aux synodes aboutissant parfois à des statuts<sup>169</sup>. Il donne son avis ou son accord dans l'administration temporelle du diocèse ou lors de la conclusion de traités.

Le Chapitre a un rôle religieux important dans le diocèse par son droit de collation et son patronat concernant les bénéfices et les paroisses. Il possède en effet le droit de présenter un ecclésiastique à l'évêque qui l'installe dans sa fonction ou que le dignitaire installe lui-même. Ce droit de collation, s'étendant à vingt-quatre paroisses en 1343<sup>170</sup>, est exercé soit par le Chapitre dans son ensemble, soit par un dignitaire, soit par l'occupant d'une prébende capitulaire<sup>171</sup>. Un chanoine peut cumuler sa prébende avec une cure, où souvent il ne réside pas en permanence ; il délègue alors la charge d'âmes à un vicaire. Ces pratiques favorisent l'absentéisme contre lequel les communautés luttent fortement au cours du XVI<sup>e</sup> siècle.

## **Valère, lieu secondaire à partir du XVII<sup>e</sup> siècle**

L'application du Concile de Trente (1545-1563) rencontre une forte résistance de la part de chanoines peu enclins à modifier un style de vie dénoncé comme scandaleux<sup>172</sup> et jugés sévèrement<sup>173</sup>. Des prébendes ont été laissées vacantes et le service divin est mal assuré. Les essais de réforme des nonces et des évêques Adrien II de Riedmatten et de Hildebrand Jost ne rencontrent guère d'adhésion<sup>174</sup>. La mise en œuvre de la réforme catholique se fait attendre. En 1622, le nonce Alexandre Scappi, venu en Valais<sup>175</sup>, veut transformer deux prébendes vacantes en une prébende pénitentiaire (pour celui qui tient le tribunal) et une prébende théologique pour l'enseignement. Il assigne à la cathédrale de Sion le chantre qui doit être remplacé par un des chanoines dans l'église de Valère<sup>176</sup>. Le trésor des reliques conservées à Valère est confié aux soins du sacriste<sup>177</sup>. Dans ce sillage, l'évêque de Sion présente en 1624 des articles de réforme aux chanoines, en leur demandant de réviser leurs statuts, de porter l'habit canonial et d'améliorer les offices dans l'église collégiale de Valère<sup>178</sup>. Si, contrairement aux coutumes, l'évêque réussit à visiter la cathédrale en 1618<sup>179</sup> et en avril 1625, il ne peut obtenir du Chapitre ce droit de visite à Valère<sup>180</sup>.

Lors de l'enquête sur l'évêque élu Adrien III de Riedmatten, avant que le pape ne confirme son élection en 1642, les doyens Georges Summermatter et Georges Niggeli constatent eux-mêmes les difficultés du Chapitre, absorbé par les controverses avec les Patriotes, ainsi que le mauvais état des églises de Sion<sup>181</sup>. Sur les quatorze prébendes, cinq sont vacantes à cette date. Les revenus d'une prébende sont alors estimés à 45 ducats-or, auxquels s'ajoutent 8 ducats provenant des distributions et environ 8 autres ducats d'émoluments divers. Il n'existe pas de prébende théologique ou pénitentiaire, tandis que les précieuses reliques sont en majorité conservées à Valère, assez déceimment (« satis decenter »)<sup>182</sup>. Rappelons que le Chapitre a reçu



21

**FIG. 21** L'évêque François-Joseph Supersaxo (1701-1734) préside l'assemblée des douze chanoines capitulaires en habit, avec surplis, camail, rabat ou petit collet et barrette. Seul le doyen de Sion, à droite de l'évêque, porte la croix pectorale qui ne fut accordée à tous les chanoines qu'en 1920. À l'arrière-plan, à droite, Valère avec les armoiries du Chapitre, à gauche, Tourbillon avec les armoiries de l'évêque. Selon l'inscription au bas (RSR 1732 CCS), il s'agit probablement d'une commande du chantre Stefan Roten, que l'évêque semble désigner à sa gauche. Anonyme, 1732, huile sur toile, 83,3 × 133 cm. MHV [MV 13110], dépôt du Chapitre cathédral de Sion. Photo Michel Martinez, 2017, Musées cantonaux du Valais.

maintes demandes de la part de communautés pour qu'il leur cède des parcelles de la cloche de saint Théodule – le saint métal conservé parmi les reliques dans la chapelle Sainte-Catherine<sup>183</sup> – lors de la fonte d'une nouvelle cloche<sup>184</sup>. Ainsi, grâce au patronage de saint Théodule, les populations se protègent contre les tempêtes ou la grêle. Les bénéfices ecclésiastiques manquent de revenus. Ceux fondés à Valère sont en théorie au nombre de huit en 1629 : Saint-Nicolas ; celui de la Visitation de la Vierge et des Saints-Fabien-et-Sébastien ; Saint-André ; Sainte-Marie-Madeleine ; Saint-Eusèbe ; Corpus Christi ; Saint-Jean-Évangéliste ; Saint-Michel<sup>185</sup>. S'y ajoute la chapelle de Tous-les-Saints. Les autres bénéfices – Conception de la Vierge ; Saint-Claude ; Saint-Théodule et les Trois-Rois – n'ont plus de ressources.

Le nonce Jérôme Farnese, en visite à Sion de juillet jusqu'à septembre 1642, malgré un accueil remarquable, dresse un état sombre du diocèse où la réforme tridentine n'est toujours pas appliquée<sup>186</sup>. Il constate la négligence des chanoines à l'égard du service liturgique et de la gestion temporelle. C'est pourquoi il impose de profonds changements en renforçant l'autorité de l'évêque sur les chanoines<sup>187</sup>. Il défend à ces derniers de détourner l'argent provenant des fonds communs du Chapitre<sup>188</sup> et de le dépenser en boissons et repas<sup>189</sup>. Il leur enjoint de déposer cet argent dans trois coffres distincts à Valère, le premier correspondant aux cens rachetables, le deuxième aux revenus de la généralité, le troisième pour les anniversaires et les distributions. Il diminue le nombre de chanoines. Douze prébendes sont attribuées aux chanoines résidents (y compris les quatre dignitaires) ; ils doivent désormais prêter serment sur l'autel majeur de la cathédrale qu'ils respecteront la profession de foi selon le pape Pie IV. Les réunions du Chapitre sous la direction du doyen de Sion se tiendront chaque semaine pour traiter des affaires capitulaires et le secrétaire du Chapitre doit écrire les décisions prises. Le nonce attache à la cathédrale huit chanoines résidents, avec quatre bénéficiers, le curé, son vicaire et deux choristes. Les quatre autres chanoines desservent l'église collégiale de Valère avec deux bénéficiers et un choriste. L'aumusse est remplacée par le camail rouge porté sur le rochet ou surplis<sup>190</sup> **FIG. 21**. Seul le doyen de Sion porte une marque de distinction visible les jours solennels : la croix pectorale<sup>191</sup>.



22



23



24

L'évêque Adrien III de Riedmatten se préoccupe immédiatement de l'exécution du décret du nonce, en fixant un jour pour inspecter les reliques de l'église collégiale avec des chanoines députés à cet effet, dans le but d'en dresser un inventaire<sup>192</sup>. Il se présente donc à Valère avec sa suite le 28 octobre 1642, tandis que le doyen de Sion proteste que cette visite ne doit pas nuire aux droits et privilèges du Chapitre<sup>193</sup>. L'inventaire est établi ce même jour, l'évêque pouvant se targuer de l'autorité tant du Concile de Trente que du décret du nonce Farnese<sup>194</sup>.

Même si le Chapitre désire maintenir la résidence des dignitaires sur la colline, cette réforme privilégie le service de la cathédrale au détriment de Valère et entraîne des travaux en ville à la maison capitulaire dite tour impériale, en 1647-48<sup>195</sup>, ainsi que la construction d'une maison pour deux chanoines résidents, à partir de 1657<sup>196</sup>. Parce que le nonce s'oppose fermement au cumul d'une cure et d'une prébende capitulaire, il institue douze chanoines titulaires : ce sont des ecclésiastiques qui ne résident pas à Sion, mais qui vivent dans leur paroisse en attendant leur tour de devenir résidents. Les recteurs d'autels de Valère sont placés sous l'autorité du doyen de Sion<sup>197</sup>.

La réforme a porté ses fruits, comme l'attestent notamment les réalisations de procureurs généraux tels que Georges Summermatter (1644-1647) (voir pp. 254, 256, 314), Johann de Sepibus (1647-1649, 1656-1669) (voir pp. 197, 199-202), Christian Ritteler (1669-1674, 1678-79) (voir pp. 215, 260), les travaux entrepris dans le chœur et les chapelles de Valère, l'érection du chemin de croix, ainsi que la vie exemplaire de certains chanoines qui meurent en odeur de sainteté<sup>198</sup>.

### L'abandon de la résidence à Valère par les chanoines au XIX<sup>e</sup> siècle

L'incendie de Sion de 1788 épargne Valère, mais détruit un certain nombre de bâtiments du Chapitre en ville et le toit de la cathédrale<sup>199</sup>. Bientôt, tandis que les ressources du Chapitre diminuent, les vicissitudes de 1798 et la sécularisation de 1848 à la suite du Sonderbund augmentent les charges : ce sont la fin des droits seigneuriaux et des dîmes, le poids des contributions de guerre et la séquestration des biens ecclésiastiques. Déjà en 1798, le Chapitre a obtenu du pape l'union du chœur de Valère à celui de la cathédrale : cela se traduit par le déménagement en ville de l'ensemble du Chapitre et la fin de la résidence à Valère<sup>200</sup>, ainsi que la rédaction de nouveaux statuts en 1806<sup>201</sup>. Le nombre de prébendes tombe de douze à dix autour de 1848<sup>202</sup>, puis le titre de doyen de Valère disparaît au décès de Joseph Antoine Berchtold, en 1859<sup>203</sup>, de sorte que sa prébende prend le nom de Valère<sup>204</sup>, celle du doyen de Sion, celui de Molignon. Ce nombre de dix prébendes est toujours actuel, mais en octobre 2020 le Chapitre compte huit membres, dont quatre assument des fonctions diocésaines (deux vicaires généraux, un vicaire épiscopal et un official) et l'un, la fonction de chapelain de Valère.

**FIG. 22** Sceau du Chapitre cathédral de Sion, 1189. Ce sceau rond de cire brune, d'environ 5 cm de diamètre, est le plus ancien exemplaire assez bien conservé. Il représente de façon symbolique une église avec la légende « [ + ] SEDUNENSIS ECCLESIA [ A ] ». Il sert à authentifier, avec le sceau de l'évêque de Sion, un chirographe contenant un accensement de l'abbé et du couvent de Saint-Maurice à Gryon. AASM [ Tir. 36/1/1, Marburg LA n° 13979 ]. Photo Romain Jeanneret, 2020, Archives de l'Abbaye de Saint-Maurice.

**FIG. 23** Sceau du Chapitre cathédral de Sion, 1212-1216. Ce sceau, représentant l'église de Valère sur les rochers, valide la copie du statut de 1168 portant sur la résidence des chanoines à Valère et à Sion. ACS [ Th. 14-2 ]. Photo Josef Sarbach, 2019, ACS.

**FIG. 24** 1445, 14 avril, dans le chœur de l'église de Valère. Le sceau du Chapitre cathédral de Sion est apposé au vidimus de l'acte du 3 janvier 1445 concernant les reliques de saint Sébastien et saint Fabien destinées à la chapelle de Guillaume de Rarogne. Dans le champ : « Valeria. Inscription + SI [ GILLUM ] . CAPITULI . SEDUNENSIS . ECCLESIE ». ACS [ Th. 108 A-29 ]. Photo Josef Sarbach, 2019, ACS.

Malgré l'attachement du Chapitre à Valère et à son église qui le symbolise **FIG. 22, 23, 24**, la résidence permanente sur la colline représente une obligation difficile à remplir, comme l'écrit le chanoine François-Xavier Bay au début du XIX<sup>e</sup> siècle : « L'église collégiale de Valère, dont la fondation date de l'antiquité la plus reculée, est située sur une colline fort élevée, escarpée et distante environ d'un quart d'heure de la ville, l'accès en est très difficile, dangereux en hiver et pénible en été, d'autant plus que depuis longtem[p]s quoiqu'il y aye encore sur cette colline quelques maisons habitables, il n'est pas possible que les chanoines et bénéficiers y fixent leur demeure<sup>205</sup>. » Ce constat ouvrit une nouvelle page de l'histoire du site (voir *Entre lieu de culte et monument historique*, pp. 336-357).

### **L'élévation de l'église de Valère au statut de basilique mineure**

À la suite du Concile Vatican II, un décret sur le titre de basilique mineure est édicté le 6 juin 1968<sup>206</sup>. La procédure pour obtenir ce privilège y est fixée. L'Ordinaire à qui il est réservé d'en faire la demande réunit un dossier sur l'église en question où il relate ses débuts, son histoire et son activité religieuse, en joignant des opuscules, des livres et des photographies<sup>207</sup>. Il l'adresse ensuite, par l'intermédiaire du nonce, à la Congrégation des Sacrements et du Culte divin qui soumet la décision au pape.

La hiérarchie des églises à travers le monde est la suivante : l'archibasilique du Très Saint-Sauveur (Saint-Jean-de-Latran) est l'église cathédrale du Pape, évêque de Rome. Les trois basiliques majeures et patriarcales (« *basilicae patriarchales* ») sont à Rome : Saint-Pierre (cité du Vatican), où se trouve le tombeau de saint Pierre ; Saint-Paul-hors-les-murs, où se trouve le tombeau de saint Paul, et Sainte-Marie-Majeure, la plus ancienne église dédiée au culte marial en Occident. Les autres basiliques sont toutes mineures. Les églises obtenant du pape le statut de basilique mineure à travers le monde sont de plus en plus nombreuses depuis Vatican II. Elles se distinguent et jouissent d'un certain nombre de privilèges liés au titre lors de jubilé ou de pèlerinages.

C'est en raison de la dévotion mariale que Valère est honorée, et non pour son plan architectural comme ce fut le cas pour les premières basiliques. Durant l'année mariale, le 7 octobre 1987, le pape Jean-Paul II, après sa venue en Valais et en réponse à la demande de l'évêque de Sion, Monseigneur Henri Schwery, accorde la dignité de basilique mineure à l'église de Valère. La lettre apostolique sous forme de bref sur parchemin (voir pp. 420-421) est rédigée en latin. Valère érigée en basilique mineure représente ainsi un lieu de culte pour toute la population<sup>208</sup>. Le bref a été lu durant une messe célébrée le 18 octobre, dimanche de la fête de la Dédicace de Valère, par le nonce apostolique Monseigneur Edoardo Rovida, en présence de l'évêque Monseigneur Schwery et des membres du Chapitre. ■

### **Documentation**

#### **Sources**

ACS, Cal., Fabrique, Généralité, Métralie, N 5, Th., Tir. ; GREMAUD 1863 (1), GREMAUD 1875-1898.

#### **Bibliographie**

IMESCH 1921 ; IMESCH 1938 ; VON ROTEN 1946-1948 ; HUOT 1973, pp. 84-138 ; LEISIBACH 1973, pp. 1-120 ; CARLEN 1976 ; *Helvetia sacra* 2001, pp. 359-412 ; ELSIG/MORAND 2013, pp. 138-141 ; MARTONE 2013 ; AMMANN/FIBICHER 2015.

# L'église de Valère

**FIG. 25** Vue d'ensemble de l'intérieur de l'église depuis la passerelle en direction du chœur. Photo Bernard Dubuis et Michel Martinez, 2022, CDC.



## Introduction

L'église et le bourg de Valère, juchés sur leur promontoire, constituent l'un des sites les plus emblématiques de la ville de Sion et même du Valais. L'aspect pittoresque du lieu explique en partie sa célébrité, à laquelle participe aussi l'existence d'un orgue présenté comme le plus ancien instrument de ce type encore jouable (voir pp. 155-165). La richesse de Valère ne se limite cependant pas à ces éléments bien connus. L'église est aussi un important monument d'architecture, même si la relative simplicité de sa forme, ses appareils de pierres brutes et son aspect fortifié peuvent faire oublier la finesse du traitement intérieur. Il convient de mentionner encore ses chapiteaux d'époque romane (voir pp. 77-86), l'un des ensembles les plus importants de Suisse, ainsi que ses peintures (voir pp. 109-154), ses aménagements liturgiques et son mobilier (voir pp. 155-177, 196-235) qui, pour une grande partie, remontent eux aussi au Moyen Âge.

Le travail de restauration minutieux de l'édifice et les analyses des différents spécialistes impliqués dans ce processus permettent de présenter sous un jour nouveau ce témoin majeur du passé de la ville épiscopale et de ses institutions religieuses. Ils ont en effet révélé de nombreux éléments de la passionnante histoire du monument et permis de mettre en évidence les différentes étapes de construction, restauration ou embellissement dont il a fait l'objet. L'histoire de l'église de Valère ainsi retracée met à son tour en lumière la vie des chanoines, leurs expériences, leurs difficultés et même leurs aspirations.

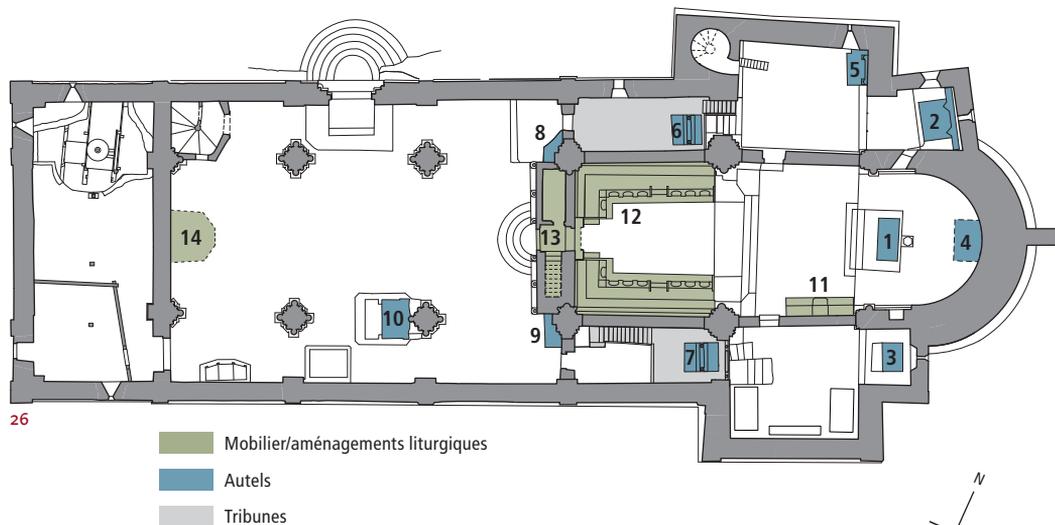
## Historique

Bien que l'on puisse supposer que le Chapitre cathédral de Sion soit à l'origine de la construction de l'église de Valère, l'identité et les intentions précises des commanditaires restent incertaines. Il n'existe en effet aucun document mentionnant le projet de fondation de l'édifice, pas plus d'ailleurs que de sources relatives à son édification.

Les deux premiers grands chantiers (roman I et II) n'ont pu être datés pour l'instant par la dendrochronologie ou le radiocarbone. Des critères formels et stylistiques permettent néanmoins d'estimer que les travaux ont commencé vers le milieu du XII<sup>e</sup> siècle ou un peu avant. L'existence d'un document sommant les chanoines de résider sur la colline, et dont la date renvoie à 1168 (voir p. 34), fait en tout cas penser que l'église se trouve à ce moment dans un état d'avancement suffisant pour que la liturgie puisse y être célébrée<sup>1</sup>.

Après un hiatus d'une longueur indéterminée, la construction de l'église reprend vers la fin du XII<sup>e</sup> siècle en adoptant le nouveau style gothique (gothique I). Les premiers autels sont cités dès le début du XIII<sup>e</sup> siècle, sans doute avec un décalage de plusieurs années par rapport au moment de leur création, les documents les mentionnant n'étant pas des actes de fondation. L'existence du maître-autel semble ainsi attestée en 1209 ou peu après<sup>2</sup> **FIG. 26** (1) (voir p. 116). Les autels des deux chapelles latérales – Sainte-Catherine, au nord, Saints-Michel-et-Maurice, au sud – pourraient être en fonction au plus tard dès 1214<sup>3</sup>, bien que celui de la sainte alexandrine ne soit expressément nommé qu'en 1226<sup>4</sup> **FIG. 26** (2, 3).

Parallèlement à l'achèvement du gros œuvre se déroule, tout au long du XIII<sup>e</sup> siècle, l'aménagement des espaces intérieurs de l'édifice. Après les trois autels du chœur et des chapelles latérales, le jubé est le premier élément réalisé, sans doute vers 1215 d'après la datation du bois de ses portes (voir pp. 100-101)<sup>5</sup>. Il est placé à la limite entre la troisième et quatrième travée d'une nef en chantier **FIG. 26** (13). Parallèlement aux travaux d'érection du croisillon sud, les locaux situés en sous-sol sont créés et aménagés, avec la mise en place d'un plafond de bois et d'étagères remontant aux années 1225-1228<sup>6</sup>. L'édification des murs de la nef est en cours vers 1236 selon les analyses dendrochronologiques des tirants du vaisseau central (gothique II)<sup>7</sup>. Elle est suffisamment avancée pour que les chanoines puissent



**FIG. 26** Église de Valère. Plan au sol avec position des aménagements liturgiques et du mobilier. Échelle 1 : 400. Plan de base Archéotech SA et TERA Sàrl, 2009-2021. Dessin Carole Meylan, TERA Sàrl, 2022.

Mobilier/aménagements liturgiques  
 Autels  
 Tribunes

#### Autels

*Premier vocable connu*

- 1 (incertain)
- 2 Sainte-Catherine
- 3 Saints-Michel-et-Maurice
- 4 Saint-Jean-Évangéliste et Saint-Théodule
- 5 Conception de la Vierge et Saint-Claude
- 6 Saint-Nicolas
- 7 Saint-Sacrement
- 8 Sainte-Marie-Madeleine
- 9 Saint-André
- 10 Visitation et Saints-Fabien-et-Sébastien

*Vocable actuel*

- Notre-Dame  
 Sainte-Catherine  
 Saints-Sigismond-et-Maurice  
 (autel supprimé)  
 Charlemagne  
 Saint-Nicolas  
 Saint-Sacrement  
 (autel supprimé)  
 (autel supprimé)  
 Saint-Sébastien

#### Mobilier et autres aménagements liturgiques

- 11 Siège des célébrants
- 12 Stalles des chanoines
- 13 Jubé
- 14 Orgue

s'assembler en chapitre, en 1237, dans l'espace du chœur, puisque celui-ci s'étend à la quatrième travée<sup>8</sup>. L'utilisation de cet espace par les chanoines, avant que ne soit fini le voûtement du vaisseau central, implique que ce dernier devait être abrité par des toitures. Cette année 1237 correspond aussi à la première mention de l'autel Saint-Jean-Évangéliste et Saint-Théodule, qui était situé à l'arrière du maître-autel, contre le mur du fond de l'abside<sup>9</sup> **FIG. 26** (4).

Le vaisseau central ne semble pas totalement achevé vers le milieu du XIII<sup>e</sup> siècle, période pendant laquelle le pignon ouest est complété et sa rose réalisée<sup>10</sup>. Une fois la nef terminée, sinon peu avant son achèvement, les travaux se poursuivent dans la croisée du transept et dans le sanctuaire, où les voûtes sont entièrement reconstruites et portées à leur hauteur actuelle, ainsi que dans le clocher (gothique III). Vers la fin du troisième quart du XIII<sup>e</sup> siècle, l'église apparaît enfin achevée.

La réalisation et la modification de chapelles secondaires à l'intérieur de l'édifice prolongent cependant les travaux jusque vers la fin du siècle. Les tribunes des bas-côtés, qui flanquent le chœur des chanoines, sont créées vers 1275 pour la première, au sud, et vers 1289 pour la seconde, au nord<sup>11</sup>. Cette chronologie concorde à peu près avec les premières mentions de leurs autels : celui du Saint-Sacrement, sur la tribune sud **FIG. 26** (7), est cité dès 1279<sup>12</sup> (voir p. 197), tandis que la première occurrence de celui de Saint-Nicolas, sur la tribune nord **FIG. 26** (6), remonte à 1309<sup>13</sup> (voir pp. 103-104). Vers la fin du XIII<sup>e</sup> siècle, s'il faut en croire deux donations en faveur

de la refondation de l'autel Sainte-Catherine (en 1287) et pour la restauration de sa chapelle (en 1293)<sup>14</sup>, cette dernière est réparée, voire, d'après l'analyse archéologique, entièrement refaite (voir pp. 104-105).

L'autel Sainte-Marie-Madeleine, qui se trouvait dans le prolongement du jubé au nord **FIG. 26** (8), est sans doute créé un peu avant 1283, mais son vocable n'apparaît dans les textes qu'à partir de 1302<sup>15</sup> (voir p. 139). Son pendant, du côté sud, dédié à saint André **FIG. 26** (9), n'est nommé qu'en 1339<sup>16</sup> (voir p. 139). L'autel Saint-Eusèbe, dont l'emplacement reste incertain, aurait quant à lui été réalisé avant 1343<sup>17</sup>. Après ces aménagements successifs, il semble qu'il n'y ait plus, jusqu'au XV<sup>e</sup> siècle, de nouvelles fondations de chapelles. S'il est encore question, en 1349, d'un projet d'autel dédié à la Vierge, saint Jacques et saint Christophe<sup>18</sup>, celui-ci semble n'avoir jamais abouti<sup>19</sup>.

Quelques décennies plus tard, toute la charpente de la nef est refaite<sup>20</sup>, sans doute à la suite de l'incendie qui aurait sévi le 9 janvier 1382<sup>21</sup>. Cette reconstruction s'accompagne d'une réfection des éléments hors toit, tels que merlons et murs-boutants, ainsi que des solivages des étages de l'annexe occidentale<sup>22</sup>.

Les années 1430 sont marquées par d'importants réaménagements, principalement dans l'espace du chœur : les parois de l'abside et le revers du jubé reçoivent un riche décor, peint par PIERRE MAGGENBERG et son atelier (voir pp. 116-133), et le retable du maître-autel est renouvelé. Dans la lancée, un nouvel orgue est créé (voir pp. 155-163), tandis que le chanoine Guillaume de Rarogne fonde une chapelle dans la deuxième travée du bas-côté sud (voir pp. 139-151), qu'il dote généreusement. Son autel est consacré à la Visitation et aux saints Fabien et Sébastien **FIG. 26** (10). Vers 1467, le chanoine Georges Molitor suit l'exemple de son prédécesseur en fondant une chapelle, cette fois dans le bras nord du transept, dédiée à la Conception de la Vierge et à saint Claude **FIG. 26** (5) (voir pp. 151-154).

Les années 1520 semblent inaugurer une nouvelle série de remaniements et d'adjonctions dans l'église et son annexe occidentale : une cage d'escalier est adossée à l'angle nord-ouest de la nef et la salle dite des archives, à l'étage de cette annexe, est entièrement rénovée<sup>23</sup> ; en 1526, une représentation du Calvaire est sculptée et placée sur le jubé (voir pp. 166-168) ; les murs de clôture du chœur reçoivent peut-être à cette époque un nouveau décor peint (voir pp. 113, 115). Le tabernacle gothique est réalisé en 1533 (voir p. 168). La peinture du grand monogramme IHS avec le millésime 1554 à l'intrados d'une voûte de la nef est un peu plus énigmatique (voir p. 113), mais elle pourrait se rattacher à une campagne de réfection dont les traces auraient largement disparu lors des travaux de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle<sup>24</sup>. Cette campagne serait achevée en prévision du renouvellement de l'alliance du Valais avec les sept cantons catholiques. Cet événement politique se déroule alors à Sion et à Valère<sup>25</sup> et marque le début de l'année 1555<sup>26</sup>.

Au XVII<sup>e</sup> siècle, plusieurs étapes de transformation affectent l'édifice. Durant la première, dans le cadre de la Contre-Réforme, les surfaces intérieures de l'église sont blanchies (1622-1624)<sup>27</sup>. De même, dans le sanctuaire (1625-26)<sup>28</sup>, l'emmarchement maçonné de l'autel est agrandi et le tabernacle déplacé et doté d'une polychromie. Des travaux sont également menés dans le chœur et les chapelles secondaires. L'orgue, dont l'emplacement initial n'est pas connu, est déplacé sur le mur occidental de l'église probablement dès 1628 et devient accessible depuis l'étage supérieur de cette annexe<sup>29</sup>. La salle des archives, au-dessous, est rénovée quelques années plus tard (vers 1653-54 ou vers 1674-75) (voir pp. 243-245). Au cours du siècle, le mobilier du maître-autel ainsi que celui des autels secondaires sont eux aussi renouvelés. Les retables de ceux du Saint-Sacrement, de Saint-Nicolas et de Charlemagne sont exécutés précisément entre 1651 et 1652<sup>30</sup>.

De nouvelles stalles sont créées entre 1662 et 1664 dans le chœur (voir pp. 204-212), puis les clôtures latérales de ce dernier reçoivent un nouveau décor peint (après 1674) (voir pp. 212-214). En 1674, la grille en fer forgé de la chapelle Sainte-Catherine est mise en place (voir pp. 215-218), puis la chapelle est peut-être

blanchie en 1677<sup>31</sup>. Ces travaux se prolongent par la décoration des murs<sup>32</sup>. À l'extérieur, vers 1670, un chemin de croix allant du théâtre<sup>33</sup> à l'église de Valère est réalisé (voir pp. 260-261). Un peu plus tard, la dalle funéraire du doyen de Valère Mathias Will, mort en odeur de sainteté le 14 juin 1698, est placée dans la chapelle Sainte-Catherine et sa tombe devient un important lieu de pèlerinage (voir p. 218).

Malgré le déclin du bourg, l'église continue d'être fréquentée et entretenue au XVIII<sup>e</sup> siècle. Des modifications sont apportées au maître-autel<sup>34</sup> et à l'autel Saint-Sébastien (1730) de la chapelle de Rarogne, puis à celui de Sainte-Catherine (1745-46)<sup>35</sup>. Un chemin de croix, installé en 1791-92 dans la nef<sup>36</sup>, constitue le dernier aménagement important (voir pp. 229-233), réalisé quelques années seulement avant que les chanoines ne quittent définitivement les maisons du bourg au profit d'habitations plus confortables en ville de Sion.

En 1806, puis de 1810 à 1814, les Sœurs de la Retraite chrétienne emploient certaines maisons du bourg. Elles sont déjà remplacées, à partir de 1817, par le séminaire diocésain, qui occupera le lieu jusqu'en 1874.

L'église continue d'être desservie et maintenue tant bien que mal jusqu'à ce que, en 1877, commencent les premiers travaux de restauration (voir pp. 341-344). ■

## **La liturgie dans l'église de Valère**

### **La liturgie avant le Concile de Trente**

La fonction liturgique est la mission essentielle des chanoines entourés de recteurs, chapelains, bénéficiers, clercs et choristes. À Valère, ils célèbrent, au cours des siècles, la liturgie avec plus ou moins de faste et d'assiduité, dans la mesure des moyens financiers et selon que le corps ecclésiastique lui-même s'étoffe ou se raréfie<sup>37</sup>. Les chanoines de Valère ne sont toutefois pas accompagnés d'un clergé paroissial; l'église inférieure ou cathédrale Notre-Dame – certes desservie par quatre d'entre eux jusqu'au XVII<sup>e</sup> siècle, puis davantage – assure ce rôle de paroisse pour les fidèles de la ville de Sion avec un curé à leur tête. L'église supérieure de Valère, magnifiée par sa position, est parée de l'éclat du trésor qu'elle représente dès le XIII<sup>e</sup> siècle. Protégée par plusieurs portes, elle est réservée à une communauté cléricale et la fréquentation des laïcs est limitée sans doute à des fêtes, des processions votives ou des événements importants. Même l'évêque de Sion Boniface de Challant (1289-1308) se serait vu interdire l'accès de l'église par le gardien de la porte ferrée, alors que le Chapitre y tenait son assemblée<sup>38</sup>.

La liturgie, qui met en jeu à la fois le temps du calendrier et l'espace ecclésial, est célébrée chaque jour au cours de la messe (présidée par le chanoine hebdomadaire) et lors de l'office chanté des heures. Les huit heures canoniques varient au fil des saisons, selon la durée du jour et de la nuit. Elles sont réparties entre les heures nocturnes ou vigiles, formées par matines au milieu de la nuit et laudes, et les heures diurnes composées de prime au lever du soleil, tierce, sexte, none, vêpres et

complies<sup>39</sup>. Récitation des prières, messes, offices des heures et des morts absorbent le temps passé dans le chœur par les chanoines et le clergé, au rythme des cloches<sup>40</sup>. Le service liturgique dure plus ou moins longtemps s'il s'agit d'une fête solennelle, double ou simple, d'un dimanche ou d'un jour ordinaire. Des pénalités sont imposées en 1262 aux chanoines et au clergé qui n'assistent pas aux offices durant un jour entier ou sont absents trois fois durant la semaine à matines, à la messe et aux vêpres<sup>41</sup>. Ultérieurement, les statuts capitulaires ne manquent pas de rappeler les règles de comportement à respecter.

Présenter la liturgie de Valère nécessiterait d'évoquer non seulement tous les rites et gestes des participants dans l'espace sacré, mais aussi la musicalité des chants, le timbre des cloches avec leurs usages et fonctions propres, la variété des vêtements, la grammaire de leurs couleurs, le toucher des tissus, les éléments complets du mobilier, la liste des reliques et leur histoire, les sources de la lumière, les odeurs et les parfums, tous ces éléments qui concourent à glorifier Dieu et à élever l'âme<sup>42</sup>. Contentons-nous de quelques informations spécifiques fournies par les manuscrits liturgiques acquis par les chanoines de Sion depuis de nombreux siècles<sup>43</sup>.

De manière générale, les usages liturgiques propres à un diocèse sont fixés dans les ordinaires, les missels et les bréviaires<sup>44</sup>. Ils concernent les fêtes, les saints et les cultes locaux particuliers, les règles de préséance des offices au cas où deux fêtes ont la même occurrence, les cérémonies telles que des processions ou l'exposition des reliques. Les variations locales peuvent toucher les textes et la

musique, mais aussi le port d'ornements liturgiques. Les traditions liturgiques de Valère livrées par l'Ordinaire de Sion<sup>45</sup> datant du troisième quart du XIII<sup>e</sup> siècle (ensuite annoté ou mis à jour par le biais de nombreuses additions) ont été étudiées en détail par François Huot<sup>46</sup>. Son ouvrage qui embrasse l'étude de la liturgie bien au-delà du XIII<sup>e</sup> siècle s'appuie sur d'autres manuscrits du Chapitre que l'Ordinaire. L'auteur met notamment en relation les usages de l'espace ecclésial et la liturgie.

Les liturgies de l'église inférieure et de Valère présentent quelques différences entre elles en raison de la topographie, de l'absence de fonts baptismaux et de cimetière à Valère ainsi que du statut particulier de cette église qui fait figure de collégiale plus que de cathédrale (au moins à partir du XVI<sup>e</sup> siècle). La liturgie processionnelle est déterminée à Valère par les lieux éminents qui ne permettent pas au clergé de sortir en procession à l'extérieur de l'église, mais l'obligent à utiliser la nef pour circuler et faire des stations; la participation de fidèles n'y est pas non plus la même qu'à la cathédrale<sup>47</sup>. Placée sous le vocable de sainte Catherine au moins depuis le XIV<sup>e</sup> siècle (voir p. 34), elle abrite d'insignes reliques dont celles de Catherine, Théodule, Maurice et ses compagnons, ainsi que d'autres saints, les plus précieuses se trouvant dans des coffres et des armoires de la chapelle Sainte-Catherine<sup>48</sup>. Quant à la présence de l'évêque lors de certaines cérémonies à Valère, elle reste mal connue.

Le chœur de Valère constitue l'espace liturgique central. Un chanoine nouvellement nommé reçoit une place attitrée dans les stalles. Au cours de sa vie et selon le type de prébende et de dignité qu'il détient, il siège à droite ou à gauche de l'autel majeur<sup>49</sup>. Les recteurs d'autel se trouvent à droite ou à gauche conformément à la situation de leur autel.

Pour les besoins de la liturgie, le Chapitre se répartit au Moyen Âge entre les chanoines prêtres (doyen de Valère, doyen de Sion, sacriste, chantre et trois canoines annexées), les diacres (sept canoines non annexées) et les sous-diacres (sept canoines non annexées) en fonction de leur rôle dans les célébrations: les prêtres célèbrent la messe; les diacres lisent l'évangile et les sous-diacres, l'épître<sup>50</sup>. S'y ajoutent le chantre et le chœur pour les chants. Certaines fêtes selon leur importance sont réservées à telle ou telle catégorie de chanoines. Les fêtes les plus solennelles ou doubles sont marquées par le « magnum tripudium » (nombre de cloches et manière de les sonner en signe de joie), comportent des processions éventuelles et ont une octave<sup>51</sup>. Si l'on veut connaître les

fêtes de l'année liturgique qui débute au premier dimanche de l'Avent, il faut consulter le temporal et le sanctoral.

Les fêtes propres au diocèse de Sion sont en petit nombre: Charlemagne est fêté le 28 janvier en raison de la légende selon laquelle Théodore/Théodule aurait reçu de Charlemagne le comté du Valais. Cette fête n'est supprimée qu'en 1919. Le premier évêque et patron du Valais, Théodore/Théodule, est fêté le 16 août et le 4 septembre, jour de la révélation. S'y ajoutent, le 1<sup>er</sup> mai, Sigismond, fondateur d'Agaune en 515; le 13 septembre, Amé, évêque de Sion vers 660; le 22 septembre, Maurice et ses compagnons<sup>52</sup>; la Dédicace de Sion placée le 13 octobre et celle de Valère, le 20 octobre; Catherine<sup>53</sup> le 25 novembre et Nicolas le 6 décembre. Il est permis de supposer que les jours fêtés avec solennité de la Dédicace de Valère et de Sainte-Catherine des fidèles rejoignaient les chanoines à Valère. La Vierge Marie, en tant que patronne du diocèse et de la cathédrale, est entourée d'une grande dévotion: deux offices, l'un quotidien (après les heures) et l'autre le samedi, sauf exception, sont célébrés en son honneur par le Chapitre<sup>54</sup>.

Le rite de l'ablution ou lavement des autels du XV<sup>e</sup> siècle, le Jeudi-Saint, permet, quant à lui, par la transition d'un lieu à l'autre, de connaître ceux de Valère à cette période. Ils sont présentés dans cet ordre: maître-autel<sup>55</sup>, autel Saint-Jean derrière le maître-autel; « sacarium »<sup>56</sup>; Saint-Nicolas; Saint-Michel; Corpus Christi et Saint-Maurice; Sainte-Marie-Madeleine; Saint-André; Saint-Sébastien<sup>57</sup>. Quant à l'aspersion des autels, à Pâques, le célébrant observe la succession suivante au XVI<sup>e</sup> siècle: le maître-autel, puis la chapelle Sainte-Catherine (aspergée à travers une fenêtre grillagée percée dans le mur de séparation); l'autel Saint-Jean; la chapelle Saint-Michel; Corpus Christi; Saint-André; Saint-Sébastien; le crucifix (la croix et les personnages du jubé); Saint-Eusèbe; Sainte-Marie-Madeleine; Saint-Nicolas; Saint-Claude et le chœur<sup>58</sup>.

Les processions étudiées avec soin par François Huot mettent en valeur certaines d'entre elles et intéressent ici par leurs axes de circulation, comme le Jeu sédunois des trois Maries au tombeau, « le plus ancien des drames liturgiques transmis par le Moyen Âge », qui se développe entre les Matines de Pâques et le chant du *Te Deum*<sup>59</sup> **FIG. 27**. Selon son déroulement à Valère qui ne s'étend pas au-delà du Moyen Âge, les trois Maries – trois prêtres au visage dissimulé – se placent derrière le maître-autel, tandis qu'un enfant doué pour le chant représente l'ange et se tient du côté du sépulcre, dans la chapelle Sainte-Catherine; le chœur entonne l'antienne. Ensuite les trois Maries quittent l'autel en chantant et se rendent



27

lentement au sépulcre, l'une derrière l'autre; devant la chapelle Sainte-Catherine, c'est-à-dire dans l'espace sous le clocher, elles entament le dialogue avec l'ange. Puis elles vont prendre le linge sur l'autel Sainte-Catherine et le rapportent au chœur en chantant. Parvenues devant les stalles, elles partagent à tous la bonne nouvelle de la Résurrection du Christ par le geste de montrer le linge.

**Quelques manuscrits liturgiques de l'église de Valère.** Grâce aux dons de ses membres, le Chapitre de Sion a vu sa bibliothèque s'enrichir au fil des siècles. Plusieurs manuscrits liturgiques de qualité ayant appartenu spécifiquement à l'église de Valère sont encore conservés dans ses archives<sup>60</sup>. C'est le cas par exemple des trois volumes richement enluminés de la « Bible de Valère » (mss. 12-14), donnés au Chapitre vers 1195 par le doyen de Sion Willencus de Venthône, d'un homiliaire de la même époque en deux volumes (mss. 10-11), ou encore d'un antiphonaire également en deux volumes (mss. 3-4) et d'un psautier (ms. 27) légués en 1330 par le doyen de Sion Jean de Thora<sup>61</sup>. Certains de ces ouvrages sont repérables parmi la quarantaine de livres recensés dans l'église supérieure par l'inventaire de 1364<sup>62</sup>. Plus tardivement, le missel ms. 19 a été exécuté en 1439 à la demande de Guillaume de Rarogne pour la chapelle de la Visitation et de Saint-Sébastien (voir pp. 146-147), tandis que le missel ms. 21, œuvre de MATHEUS RONDELLI en 1455, est une commande du chanoine Peter Regis pour le maître-autel<sup>63</sup>.



28

Résumons le circuit qu'offre le Jeu des Mages ou procession d'offrande à Valère, le jour de l'Épiphanie<sup>64</sup> **FIG. 28**. Du haut du jubé, les trois Mages proclament l'évangile, puis, en chantant, ils quittent le centre de la nef pour se diriger en procession vers l'autel majeur. Leur itinéraire les fait d'abord passer par le collatéral sud, puis par la porte située devant la chapelle Saint-Michel, pour entrer dans le chœur où les attend l'hebdomadier. Un enfant portant l'étoile, symbolisée par un cierge à trois branches, ouvre leur procession. Parvenus dans le chœur, les Mages offrent au célébrant leurs dons, le plus âgé, l'or, le deuxième, l'encens et le troisième, la myrrhe. Leur couronne signalée dans l'inventaire de 1364 les assimile à des rois<sup>65</sup>.

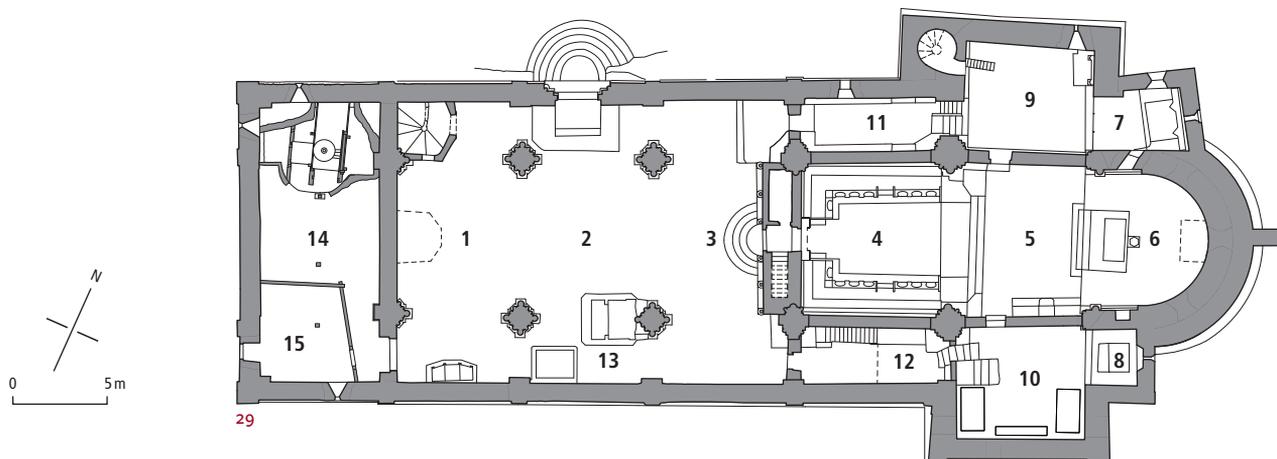
Attestée mais peu décrite, la fête du petit clergé et des étudiants où la hiérarchie ecclésiastique était inversée avec l'élection d'un enfant-évêque marque la fin de l'année<sup>66</sup>. La comptabilité capitulaire témoigne cependant qu'à la fête des Innocents les étudiants avec leur précepteur, accompagnés d'habitants de Sion, se rendaient à Valère où leur était servie une collation<sup>67</sup>.

### L'évolution de la liturgie après le Concile de Trente

La mise par écrit des usages locaux s'estompe avec l'application du Concile de Trente, même si celle-ci est tardive dans le diocèse de Sion : la pratique liturgique s'unifie par le biais des décrets de la Sacrée congrégation des rites (créée en 1588). Le mouvement d'uniformisation, soutenu par l'imprimerie, se traduit par l'adoption du rite romain déjà amorcée sous Adrien II de Riedmatten<sup>68</sup> et révélée par les actes de visite de son successeur, Hildebrand Jost au XVII<sup>e</sup> siècle : les recommandations d'achats de livres, notamment du missel et du rituel romain, montrent

**FIG. 27** Le bréviaire à l'usage de Sion, lettre historiée représentant les trois Maries au tombeau, 2<sup>e</sup> quart du XIV<sup>e</sup> siècle. ACS [Ms 42, f° 70r, détail], dépôt du Chapitre cathédral de Sion. Photo Jean-Philippe Dubuis, 2022, Médiathèque Valais.

**FIG. 28** Le missel de Guillaume de Rarogne illustre une Adoration des Mages, 1439. ACS [Ms 19, f° 12r, détail], dépôt du Chapitre cathédral de Sion. Photo Josef Sarbach, 2009, ACS.



**FIG. 29** Église [A] pour les points 1-13. Annexe [A'] pour les points 14-15. Plan au sol avec dénominations des principaux espaces et chapelles secondaires. Échelle 1 : 400. Plan de base Archéotech SA et TERA Sàrl, 2009-2021. Dessin Carole Meylan, TERA Sàrl, 2022.

- 1 Travée 1
- 2 Travée 2
- 3 Travée 3
- 4 Travée 4
- 5 Croisée du transept
- 6 Sanctuaire
- 7 Chapelle Sainte-Catherine
- 8 Chapelle Saints-Sigismond-et-Maurice
- 9 Bras ou croisillon nord (chapelle Molitor)
- 10 Bras ou croisillon sud (sacristie)
- 11 Passage sous la tribune nord
- 12 Passage sous la tribune sud
- 13 Chapelle de Rarogne
- 14 Local du moulin
- 15 Réserve

Espaces des fidèles : 1, 2, 3  
 Chœur : 4, 5, 6  
 Transept : 5, 9, 10

l'implantation du modèle romain au détriment des usages locaux<sup>69</sup>.

L'église de Valère, longtemps centre de la vie capitulaire, devient désormais un lieu de dévotion pour le peuple. Le Chapitre prend alors un soin renouvelé de ses reliques et reliquaires<sup>70</sup> en recourant notamment à l'art de l'orfèvre NICOLAS RYSS pour en rehausser l'éclat<sup>71</sup>. Il les protège au moyen d'une grille fermée à clef (voir pp. 215-218) et interdit à quiconque d'en aliéner des parcelles ou d'ouvrir les châsses aux pèlerins<sup>72</sup>. La chapelle Sainte-Catherine et la tombe de Mathias Will (†1698) attirent pendant des décennies des pèlerins en nombre qui y laissent des ex-voto<sup>73</sup> (voir pp. 233-235).

Sans passer en revue le renouveau des processions favorisées par la Contre-Réforme et organisées pour implorer Dieu et éviter les pluies comme en août 1648<sup>74</sup>, il convient de signaler qu'au XVIII<sup>e</sup> siècle, après l'octave de Pâques, quatre vendredis de suite, une procession conduit les fidèles depuis la cathédrale, en ville, à la chapelle de Toul-Saints, puis à la chapelle Sainte-Catherine de Valère<sup>75</sup>. De même, au XIX<sup>e</sup> siècle, la procession générale du mercredi des Rogations se rend à Valère, au lieu de l'église paroissiale Saint-Pierre alors détruite<sup>76</sup>. En 1875, le Chapitre décide de maintenir les processions usuelles à Valère depuis le premier dimanche après Pâques jusqu'à l'Ascension<sup>77</sup>.

## Description

L'église fortifiée de Valère (53 × 23,5 m hors œuvre) se développe sur un plan basilical à trois vaisseaux et transept peu saillant, avec une abside flanquée de deux chapelles quadrangulaires à l'est<sup>78</sup> FIG. 29. Elle est surmontée d'un clocher au-dessus du bras nord du transept et précédée à l'ouest par une grande annexe [A']<sup>79</sup> FIG. 30. Le clocher, qui doit son identité

architecturale aux grandes baies disposées sur chacune des quatre faces et à son couronnement crénelé, se développe sur quatre niveaux FIG. 31.

La nef et les bas-côtés sont composés de quatre travées possédant toutes des voûtes d'ogives FIG. 89, de même que la croisée du transept. En revanche, les croisillons et les deux chapelles orientales flanquant l'abside sont couverts de berceaux. Le sanctuaire, plus complexe, est coiffé d'une voûte sexpartite abritant à la fois l'abside et la travée courte qui la précède FIG. 37, 51.

On entre dans l'église par un portail monumental à tympan aménagé dans le mur nord à la hauteur de la deuxième travée FIG. 42. À la base du mur occidental, dans le collatéral sud, une porte conduit au premier niveau de l'imposante annexe de l'église, où se trouve un grand moulin à bras FIG. 29 (14), 290. Elle constitue, en pratique, une entrée secondaire, l'annexe communiquant à l'ouest, en raison d'un percement moderne, avec une maison [B-B'] FIG. 319 ouvrant elle-même sur l'extérieur FIG. 30. Un escalier à vis dans l'angle nord-ouest de l'église conduit aux niveaux supérieurs de cette partie de l'édifice [A'] FIG. 89, où sont situés la salle dite des archives ou du trésor FIG. 293 et le local du soufflet de l'orgue FIG. 294.

La chapelle dite de Rarogne, d'après le nom de son fondateur, s'insère dans la deuxième travée du bas-côté sud FIG. 29 (13). Elle se matérialise par son autel, adossé à un pilier de la nef, et surtout par son décor peint. La troisième travée, soit la dernière de l'espace des fidèles, est délimitée du côté oriental par un jubé prolongé dans chacun des bas-côtés par un mur percé d'une porte FIG. 33. Cette tribune et barrière liturgique est surmontée du côté ouest de trois sculptures composant un Calvaire et, sur le parapet est, de deux pupitres ou lutrins.

Du côté du chœur, les collatéraux sont divisés en deux « étages » par des planchers de bois sur lesquels se trouvent des autels, celui de



**FIG. 30** Écorché de l'église de Valère [A] et de son annexe [A'], avec la maison contiguë [B-B'], état actuel. Vue du sud-ouest. Reconstitution TERA Sàrl, modélisation 3D grammetry.com SA, 2022.

30

Saint-Nicolas, au nord, et celui du Saint-Sacrement, au sud **FIG. 96, 97**. Le croisillon septentrional, dans lequel se situe l'autel Charlemagne **FIG. 29** (9), est orné d'un décor peint sur le mur nord. Il permet de rejoindre la cage d'escalier à vis du clocher et, naturellement, la chapelle Sainte-Catherine flanquant la grande abside **FIG. 34**. De l'autre côté, dans le croisillon sud, la sacristie, dans laquelle sont disposées plusieurs grandes armoires, ouvre sur la seconde chapelle latérale dédiée à Saint-Michel **FIG. 35**. Sous la sacristie et sous cette chapelle se trouvent trois pièces accessibles par un escalier depuis le collatéral sud **FIG. 36**. Il s'agit de locaux de stockage, caractérisés par la présence de mobilier fixe : étagères et même grands bacs à grains **FIG. 87**. Les deux chapelles contiguës au chœur ne sont pas symétriques : la chapelle sud, très courte, prolonge l'espace du croisillon plus qu'elle ne s'en distingue, au contraire de celle du côté nord, dont les dimensions plus importantes, ainsi que la grille en fer forgé qui en barre l'entrée, la séparent nettement du bras nord du transept **FIG. 98**.

Le sanctuaire, qui abrite le maître-autel consacré à la Vierge, est composé d'une travée courte de même profondeur que la chapelle sud – marquée par un ressaut dans les murs latéraux – et d'une abside de plan hémicirculaire à sa base puis polygonale dans sa partie

supérieure **FIG. 37**. Le chœur liturgique se prolonge dans la croisée du transept et dans la quatrième travée de la nef – où se trouvent les stalles des chanoines **FIG. 38**. La croisée n'est occupée que par le siège des célébrants, contre le mur sud du chœur.

Si la partie inférieure de l'abside est aveugle, sa surélévation polygonale est ajourée de huit baies en lancette réparties sur deux registres **FIG. 37**. Il en résulte un important apport de lumière, dans la partie haute du moins, qui contraste quelque peu avec la croisée du transept. La nef est, elle aussi, bien éclairée même si quelques-unes des baies d'origine sont partiellement obturées. Les ouvertures, en arc brisé, sont régulièrement réparties, une par travée, sur chacun des murs gouttereaux de la nef et des bas-côtés **FIG. 38**. Au-dessus du portail se trouve toutefois, au lieu d'une baie similaire, un oculus **FIG. 42**. Sur le pignon occidental, une rose complète le système d'éclairage de l'église **FIG. 31**.

À l'intérieur, les surfaces des parois et l'intrados des voûtes ne montrent pas une grande unité de traitement. On y observe des parements en moyen appareil de pierres beiges soigneusement taillées – dans la chapelle latérale sud –, des éléments réalisés à l'aide de petits blocs taillés gris un peu plus grossiers – en particulier les piliers de revers des murs latéraux –, ou encore des parties



31

**FIG. 31** Église de Valère. Vue aérienne de l'édifice depuis le nord-ouest. La forme pyramidale et basse du toit du clocher, qui le rend peu visible depuis la ville, accentue l'aspect défensif de la tour. La même remarque peut être faite pour l'église dans son ensemble, avec ses toitures d'ardoises en pentes peu prononcées, en partie dissimulées par des crénelages et par le pignon occidental à redents. Photo Bernard Dubuis et Michel Martinez, 2022, CDC.

**FIG. 32** Vue générale de la nef en direction de l'est. Malgré des fenêtres de dimensions moyennes, l'édifice s'avère lumineux, profitant de sa position dégagée au sommet de la colline et de la teinte claire des parements et des revêtements muraux. Photo Bernard Dubuis et Michel Martinez, 2022, CDC.

**FIG. 33** Vue sur le jubé depuis l'ouest. Le jubé, en plâtre sur armature de bois, est l'un des très rares exemples du XIII<sup>e</sup> siècle conservés. Dans les collatéraux, les deux murs, percés chacun d'une porte, ne sont pas datés, mais ils ont vraisemblablement été mis en place dans le courant du même siècle, en lien avec la création des tribunes à l'extrémité orientale des collatéraux. Photo Bernard Dubuis et Michel Martinez, 2022, CDC.



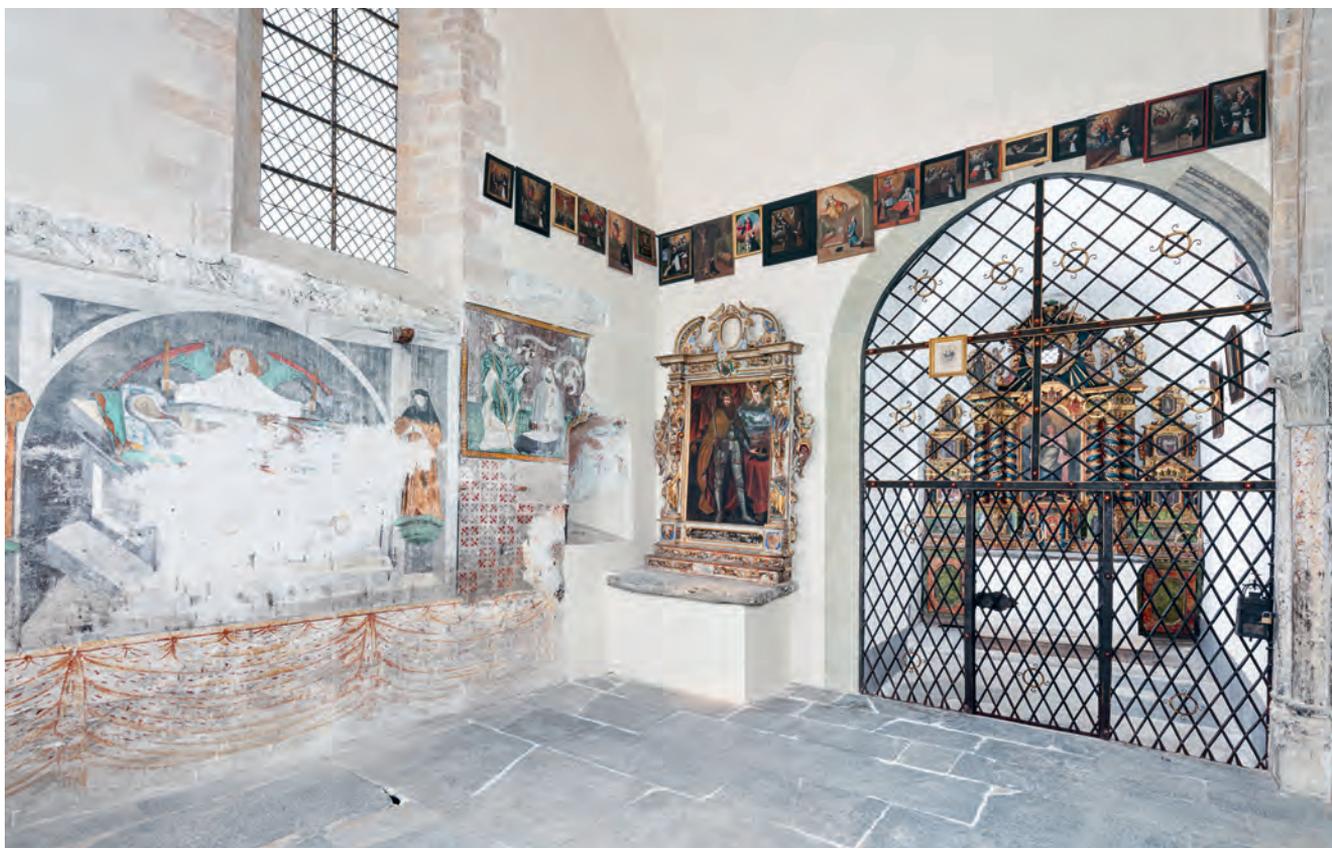
Vue à 360°



32



33



34

**FIG. 34** Vue générale du croisillon nord, soit la chapelle Molitor et son décor peint, qui remontent aux années 1460-1470. Le retable représentant Charlemagne, une œuvre de Hans Ludolff, est une commande liée à la refondation de l'autel en 1655 et au changement de son vocable. Photo Bernard Dubuis et Michel Martinez, 2022, CDC.

montées en moellons de gypse clair – dans les parties hautes de la nef. Les maçonneries de pierres irrégulières sont en principe entièrement dissimulées par des enduits peints, de couleur unie ou ornés de décors en faux appareil (voir pp. 109-111).

Les peintures figurées se limitent à quelques-unes des chapelles secondaires et à la zone du chœur. À la variété de traitement des surfaces, qui correspond non seulement à l'histoire complexe du lieu, mais aussi aux choix des restaurateurs de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, répond la richesse formelle des éléments architecturaux sculptés, tels que les nervures, les clefs de voûtes et, bien évidemment, les chapiteaux, auxquels il faut encore ajouter le mobilier, les tableaux et les ornements liturgiques qui occupent l'édifice.

## L'église romane

### Architecture

L'analyse du bâti, effectuée parallèlement aux travaux de restauration de l'édifice, se déroule de façon discontinue depuis 1987<sup>80</sup>. Grâce à elle et au processus de travail interdisciplinaire dans lequel

elle s'inscrit, la connaissance de l'église de Valère a grandement progressé. Cette étude a permis d'identifier plusieurs dizaines de chantiers, dont certains peuvent être datés avec une grande précision, au moyen notamment de la dendrochronologie. Pour les deux phases de construction les plus anciennes, en l'absence de texte ou de bois datable, la chronologie ne peut pas être établie de manière aussi satisfaisante. La réflexion renouvelée sur l'architecture de l'église et le style des éléments sculptés permettent néanmoins de situer ces deux étapes dans le deuxième quart, sinon vers le milieu du XII<sup>e</sup> siècle, pour la première, et dans le troisième quart du même siècle, pour la seconde<sup>81</sup>.

### *Première étape (roman I, 2<sup>e</sup> quart ou milieu du XII<sup>e</sup> siècle)*

#### La construction de l'enveloppe architecturale

Durant la phase initiale, les bases à peu près complètes du plan de l'église telle qu'elle se présente encore aujourd'hui sont jetées. Pratiquement toute l'enveloppe commence à être élevée **FIG. 39, 40**. Le tiers occidental du mur sud ainsi qu'une portion de celui du côté ouest ne seront achevés que dans la phase suivante, au troisième quart du XII<sup>e</sup> siècle (roman II)<sup>82</sup>. L'abside est sans doute érigée en partie



**FIG. 35** Vue générale vers l'ouest du croisillon sud, employé comme sacristie, et de la chapelle Saint-Michel avec son autel et son retable. Photo Bernard Dubuis et Michel Martinez, 2021, CDC.

**FIG. 36** Collatéral sud, sous la tribune de la chapelle du Saint-Sacrement. Vue générale en direction de l'est. Les deux portes mènent l'une à la sacristie (croisillon sud) (à gauche) et l'autre aux locaux de l'étage inférieur (à droite). Photo Bernard Dubuis et Michel Martinez, 2022, CDC.

35



36



37

**FIG. 37** Vue générale de l'abside du chœur avec son décor peint du XV<sup>e</sup> siècle, avant les récents travaux de restauration mais après la conservation-restauration des peintures murales. Photo Bernard Dubuis et Michel Martinez, 2017, CDC.

**FIG. 38** Vue générale intérieure depuis le chœur liturgique en direction du sud-ouest avec les stalles en bois du XVII<sup>e</sup> siècle. Photo Bernard Dubuis et Michel Martinez, 2022, CDC.

durant ce même chantier, quoique cela ne puisse être confirmé archéologiquement, ses maçonneries étant entièrement dissimulées, à l'intérieur, derrière les peintures qui ornent le chœur et, à l'extérieur, par le massif qui la renforce sur tout son pourtour. La chapelle latérale sud, de plan à peu près carré, est commencée à ce moment elle aussi : sa hauteur atteint au moins le sommet de son soubassement<sup>83</sup> **FIG. 41**. Peut-être faut-il supposer qu'il en est de même au nord, où se trouvait une chapelle symétrique à celle du sud, avant que celle-ci ne soit intégralement reconstruite (voir pp. 104-105).

Bien que les murs de l'église réalisés durant cette étape s'arrêtent à un niveau horizontal régulier sur pratiquement tout le tour du bâtiment, leur hauteur varie fortement – de 3 à 9 m

environ – en raison de la forme très irrégulière du rocher sur lequel ils sont fondés. La maçonnerie est montée jusqu'au niveau des portes, voire un peu au-dessus, mais sans atteindre celui des tablettes des fenêtres **FIG. 53**. Dans la partie inférieure, ces murs forment un soubassement d'environ 1,10 m d'épaisseur, au-dessus duquel s'élèvent des parois amincies mais pourvues de bandes verticales servant à raidir la structure de l'église. Ces éléments peu saillants – ils ne dépassent pas l'épaisseur du soubassement – répondent aux piliers situés sur la face intérieure des murs, matérialisant ainsi à l'extérieur le rythme des travées de la nef **FIG. 39, 40**.

Si ces supports engagés se présentent, à l'issue de cette phase (roman I), dans un état avancé, rien n'indique de manière sûre que les piliers libres de la nef soient quant à eux commencés.

Il apparaît de manière beaucoup plus sûre, en revanche, que la grande annexe occidentale **[A'] FIG. 29** n'était pas envisagée dans cette fonction à l'origine : ses maçonneries, qui ne font que prolonger celles de l'église, ainsi que ses dimensions, identiques à celles des travées de la nef, montrent que son espace devait aussi constituer, selon le projet initial, une véritable travée. Le mur actuel qui, à l'intérieur, sépare la nef de l'annexe n'est d'ailleurs réalisé que plus tard (gothique I).

La maçonnerie de cette première étape (roman I) se caractérise par l'utilisation de pierres de construction irrégulières et ébréchées, parfois disposées en épi et selon des assises nettes. Les chaînes d'angle et les bandes verticales sont constituées dans une large proportion de moellons de gneiss de couleur gris foncé mis en œuvre avec soin<sup>84</sup>. Pour les parties destinées à être appareillées ou sculptées plus finement, du gypse ou « pierre à plâtre » beige est aussi employé.

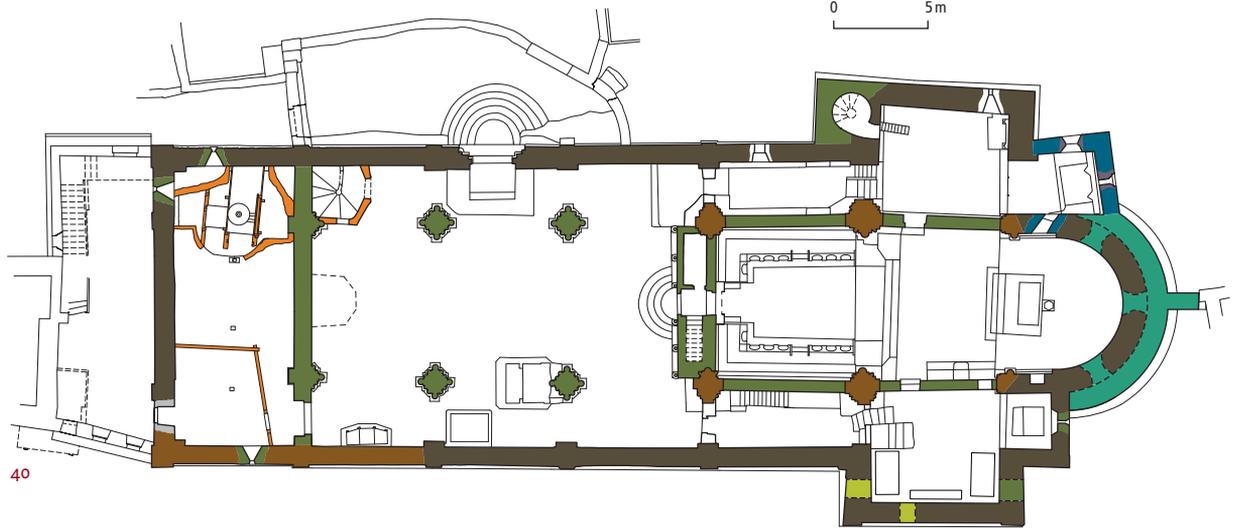
Le portail à ressauts, voussures et tympan de l'église se présente sous des formes simples où dominent les surfaces planes et lisses<sup>85</sup> **FIG. 42**. Les deux colonnettes des piédroits composés se poursuivent dans l'archivolte sous la forme d'un tore. Colonnettes et ressauts de chaque jambage reposent sur une base à éléments multiples et sont couronnés de chapiteaux finement sculptés. Seuls les montants flanquant la porte soutiennent le linteau.

Les voussures de l'archivolte ne sont pas tout à fait concentriques<sup>86</sup>, cette différence étant perceptible surtout entre l'intrados et l'extrados de l'arc supérieur. Ce dernier est rehaussé d'une moulure légèrement saillante qui intègre à l'apex une petite pièce sculptée représentant une tête humaine engoulée par celle d'un monstre. Les piédroits et les colonnettes qui encadrent la porte sont faits principalement de gneiss gris foncé. C'est aussi le





39



40

**FIG. 39, 40** Église de Valère. Élévation de la façade sud et plan au sol avec phases constructives observées, restituées ou supposées. Échelle 1: 400. Plan de base Archéotech SA et TERA Sàrl, 2009-2021. Dessins Carole Meylan, TERA Sàrl, 2022.

	Plan	Élévation
Roman I (2 <sup>e</sup> quart ou milieu XII <sup>e</sup> s.)		
Roman II (3 <sup>e</sup> quart XII <sup>e</sup> s.)		
Gothique I (fin du XII <sup>e</sup> s.-1 <sup>er</sup> quart XIII <sup>e</sup> s.)		
Gothique II (1225-1260)		
Gothique III (3 <sup>e</sup> quart XIII <sup>e</sup> s.)		
Dernier quart XIII <sup>e</sup> s.		

	Plan	Élévation
XIV <sup>e</sup> s. (avant 1382)		
1382-1 <sup>re</sup> moitié XV <sup>e</sup> s.		
vers 1520-1540		
XVIII <sup>e</sup> s.		
Restaurations modernes (XIX <sup>e</sup> -XXI <sup>e</sup> s.)		
Indéterminé		



41



42

cas du linteau et du tore de l'archivolte. En revanche, pour les autres parties, ce sont des pierres beiges, de la corniule et du gypse principalement, qui ont été utilisées<sup>87</sup>. À noter encore que les éléments formant les colonnettes ainsi que quelques blocs des parties droites des supports sont posés en délit – c'est-à-dire avec le lit de carrière vertical – et ne paraissent pas véritablement appareillés entre eux.

### Un bâtiment contigu au transept ?

Le transept, dont tous les murs sont commencés à cette période, se présentait certainement dans ses formes générales de manière symétrique. La fonction prévue pour les deux croisillons différait cependant en raison de la présence de trois portes aménagées dans chacun des murs du bras sud **FIG. 40**. Celle du mur sud, la plus modeste, donnait accès à une construction accolée au transept, selon les alignements horizontaux de trous de poutres ou de corbeaux encore visibles en façade. La première rangée de ces orifices correspond à un plancher disparu, anciennement situé au même niveau que le

seuil des portes. Selon l'hypothèse retenue par les archéologues, ce plancher, à 5 m environ au-dessus du rocher, constituait l'étage d'un bâtiment contigu à l'église **FIG. 43**. Les traces de l'ancrage d'une paroi, dans le renfort ouest de la façade, indiqueraient l'emplacement du mur occidental de cet édifice. Les incertitudes empêchent toutefois d'en préciser la forme, les dimensions et la fonction, même si cette dernière devait de toute évidence être liée à celle de l'église<sup>88</sup>.

Les deux autres accès, dans chacun des deux murs ouest et est du transept, exécutés avec un plus grand soin, sont constitués de deux rouleaux d'arcs en ressaut sur piédroits de section carrée **FIG. 41, 44**. La porte ouest possède des chapiteaux dont le style, malgré leur état de conservation partiel, peut encore être clairement déterminé (voir pp. 77-78)<sup>89</sup>. Véritablement tournées vers l'extérieur d'après leur articulation et leur ornementation, ces deux ouvertures devaient constituer, selon le projet d'origine, des entrées secondaires vers l'église. Rien ne permet de comprendre aujourd'hui comment on y

**FIG. 41** Chapelle Saint-Michel vue de l'extérieur en direction de l'ouest. La limite entre le soubassement fait d'une maçonnerie de pierres irrégulières et l'élévation en pierres de taille est très nette. Les parements de pierres brutes étaient finis à *pietra rasa*, avec de faux joints tracés au fer. Photo Bernard Dubuis et Michel Martinez, 2021, CDC.

**FIG. 42** Portail d'entrée de l'église. En raison du rocher affleurant au nord, la porte est décentrée vers le sud. L'oculus gothique, placé au milieu du mur, n'est donc pas aligné sur la porte qu'il surmonte. Photo Bernard Dubuis et Michel Martinez, 2022, CDC.

**FIG. 43** Façade sud du transept, avec sa porte obturée et son unique baie de fenêtre. L'alignement de quatre gros trous de poutres est visible au-dessous de la porte murée. Les poutres qui s'y logeaient soutenaient le plancher en bois d'une grande structure disparue. Un second alignement, de trois orifices, est aussi présent plus haut, entre la porte et la grande fenêtre au-dessus. Il pourrait correspondre à un niveau supplémentaire, à moins qu'il ne marque l'emplacement d'une charpente. Cet alignement supérieur est en partie d'origine dans la maçonnerie de la période gothique I. Photo Bernard Dubuis et Michel Martinez, 2021, CDC.



43

parvenait, celles-ci étant situées à plusieurs mètres du sol. Rapidement murées, il n'est d'ailleurs pas sûr qu'elles aient servi dans le rôle pour lequel elles ont été construites.

#### **Le projet architectural et sa datation**

Les nouvelles analyses impliquent de reconsidérer le cadre chronologique proposé par Hermann Holderegger, selon lequel l'étape de construction initiale remonte au premier quart<sup>90</sup> ou au premier tiers du XII<sup>e</sup> siècle<sup>91</sup>. Cette datation repose sur la typologie architecturale du monument ou, plus

exactement, sur le projet initial tel que restitué par Holderegger, soit une basilique à plafonds de bois et rythme de piliers plus serré que celui de l'église actuelle.

L'idée de la succession différente des supports, qui repose en partie sur la position décentrée du portail par rapport à la travée sur laquelle il s'ouvre, ne peut plus être soutenue. Il est maintenant démontré que les piliers engagés de l'enveloppe de l'église, qui marquent la dimension des travées, sont en effet construits ou, plus exactement, commencés durant cette première étape **FIG. 40**. Quant

au décentrement du portail, il s'explique sans doute par la contrainte du rocher en saillie qui aurait rendu problématique une mise en place au milieu du pan de mur. Une telle situation excentrique n'est d'ailleurs pas vraiment exceptionnelle. D'autres exemples existent, sans qu'il ne soit toujours possible d'expliquer ce choix de manière satisfaisante<sup>92</sup>.

Holderegger considère aussi que les deux piles ouest de la croisée du transept **FIG. 47** (Pi 25, Pi 26) résultent, dans leur état actuel, de deux phases distinctes, reprenant à son compte une hypothèse déjà formulée par THÉOPHILE VAN MUYDEN en 1893<sup>93</sup>. Les piliers d'origine, en croix ou en « T », auraient été augmentés postérieurement par l'ajout de colonnettes et supports carrés, et même d'une colonne engagée sur un dossier du côté du vaisseau central **FIG. 48, 49**. Le raisonnement repose sur le fait que ces différents éléments, réalisés dans une « pierre à plâtre », ou gypse, beige, seraient désolidarisés des principales structures porteuses faites de gneiss gris, ainsi que sur la mise en place quelque peu maladroite de ces parties considérées comme rajoutées. Pourtant, la construction de piles composées avec des matériaux en délit, et par conséquent peu chaînés au noyau, n'est pas très surprenante<sup>94</sup>. Elle se rencontre aussi dans le portail principal et dans les portes du croisillon sud du transept. Dans les renforts extérieurs et les piliers engagés intérieurs, les pierres ne suivent pas non plus nécessairement les assises des murs avec lesquels ils sont pourtant liés. L'argument de Holderegger est de plus paradoxal puisque la paire de supports suivante (Pi 21, Pi 22), qu'il attribue à une autre étape (roman II), paraît montée selon le même principe. Rien n'indique par ailleurs que les bases sculptées de chaque élément composant les piles occidentales de la croisée (Pi 25, Pi 26), de facture homogène, n'aient pas été disposées en même temps. L'utilisation de matériaux différents dans les deux piliers ne semble pas être non plus une justification admissible, car les pierres beiges et grises sont employées conjointement durant toute la première phase romane, la pierre à plâtre, ainsi que la cornieule, étant privilégiée pour les parties destinées à être taillées finement, tandis que le gneiss est préféré pour les endroits susceptibles de recevoir des forces plus importantes ou du moins pour suggérer visuellement une importante solidité.

De petits sondages archéologiques, réalisés dans les joints verticaux entre les différents matériaux du pilier nord-ouest de la croisée (Pi 25), ont permis de démontrer que l'apparente hétérogénéité de celui-ci n'est que superficielle, et en aucun cas la conséquence de phases multiples<sup>95</sup>. Même si le



44

**FIG. 44** Vue extérieure de la porte occidentale du croisillon sud, postérieurement murée, avec ses jambages de longs gneiss posés en délit, surmontés de chapiteaux soigneusement sculptés et d'une archivolte tout aussi rigoureusement exécutée. Photo Bernard Dubuis et Michel Martinez, 2021, CDC.

croisement des pierres n'y est pas réalisé systématiquement, les éléments placés dans les angles rentrants des piles, constitués de gypse finement taillé, et ceux réalisés en moellons de gneiss sont bel et bien imbriqués. Les pierres grises ne constituent d'ailleurs pas le noyau de la pile, mais seulement le parement des parties droites, où les petits blocs sont parfois disposés de chant afin d'en augmenter l'effet visuel. Si la pile sud-ouest (Pi 26) n'a pas fait l'objet de la même analyse, tout semble indiquer qu'elle ait été élevée de la même façon.

Ces différentes constatations permettent de proposer une version renouvelée, et par ailleurs plus simple que celle généralement admise, de l'histoire de la construction de l'église de Valère. En effet, le projet architectural initial, malgré des adaptations en cours de chantier, reste relativement homogène durant les deux grandes phases romanes. Rien n'indique une rupture importante entre ces étapes. Les adaptations apportées semblent plutôt correspondre à des changements de parti en cours de travaux et se limitent essentiellement aux voûtes ainsi qu'à leurs supports.

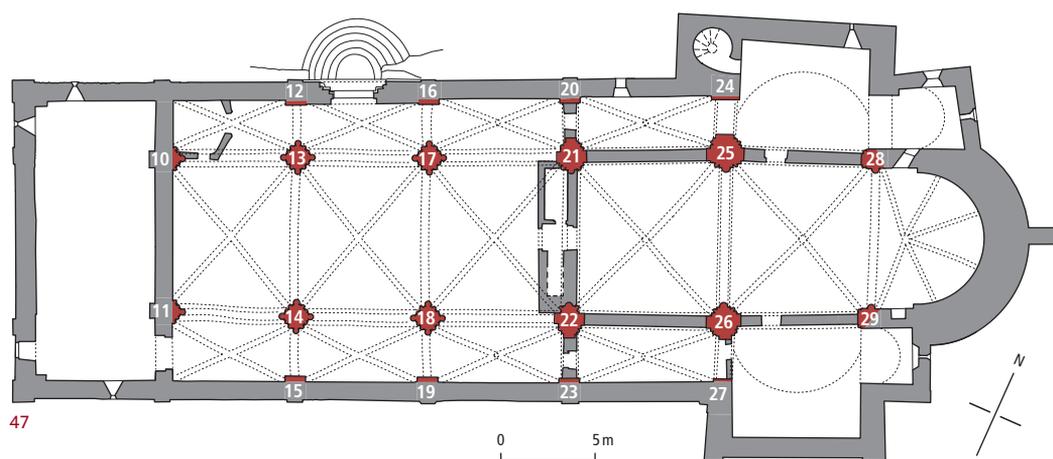


45



46

**FIG. 45, 46** Piles engagées nord-est et sud-est de la croisée (Pi 28, Pi 29). Elles sont constituées d'un large pilastre flanqué de colonnettes. Les trois parties des supports reposent sur des bases moulurées et sont surmontées de chapiteaux finement ciselés. Les murs de clôture du chœur sont venus postérieurement s'appuyer contre ces piles. Photo Bernard Dubuis et Michel Martinez, 2022, CDC.



47

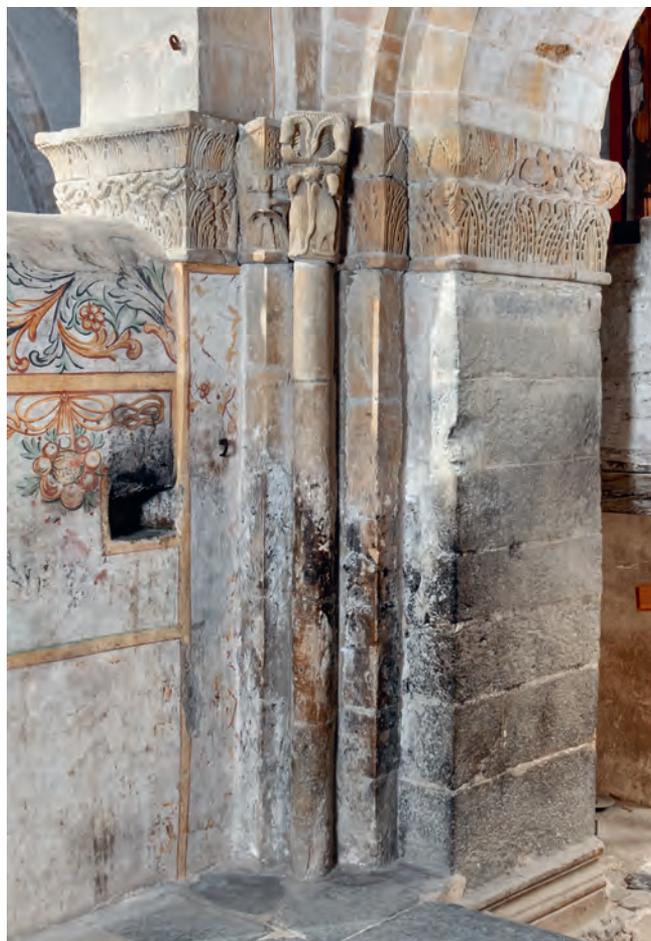
**FIG. 47** Église de Valère. Plan au sol avec position et numérotation des piliers et forme des voûtes projetées. Échelle 1 : 400. Plan de base Archéotech SA et TERA Sàrl, 2009-2021. Dessin Carole Meylan, TERA Sàrl, 2022.

Dans les bas-côtés, la forme basique des piliers de revers, par ailleurs en faible saillie sur les murs latéraux, suggère que les bâtisseurs envisageaient initialement une solution de couverture différente des voûtes d'ogives actuelles (Pi 12, Pi 15, Pi 16, Pi 19, Pi 20, Pi 23, Pi 24, Pi 27). Dans le transept, en revanche, il est possible que des croisées

d'ogives aient été envisagées très tôt. Les deux piles engagées (Pi 28, Pi 29) que l'on retrouve de part et d'autre de l'abside possèdent en effet des colonnettes susceptibles d'être employées pour recevoir des nervures **FIG. 45, 46**. Leur forme simple et polyvalente comme d'ailleurs le manque de cohérence fréquent dans les édifices romans entre la géométrie



48



49

des voûtes et celle des supports nous empêchent toutefois de l'affirmer<sup>96</sup>. À ce doute s'ajoute le problème de la chronologie, car il n'est pas établi de manière sûre que ces deux piles aient été commencées lors de la première étape<sup>97</sup> **FIG. 40**. La question se pose aussi pour les deux supports occidentaux de la croisée (Pi 25, Pi 26). Bien que construits selon la bichromie gris-beige caractéristique du premier chantier roman, ils témoignent d'une évolution du projet architectural initial **FIG. 48, 49**, non seulement par rapport aux pilastres des murs latéraux de la nef, mais aussi en regard des deux piles engagées orientales de la croisée (Pi 28, Pi 29). Ils possèdent en effet, en plus de colonnettes dans les angles rentrants, des ressauts supplémentaires pour soutenir le deuxième rouleau d'arcs à double voussure. La présence de ces ressauts rend très possible la fonction des colonnettes d'angle comme appuis pour des ogives, l'emploi de celles-ci pour la retombée de rouleaux d'arc étant de fait exclue. L'intention paraît d'autant plus évidente que les bases des colonnettes sont orientées dans l'axe des nervures, selon une formule tout à fait caractéristique<sup>98</sup>.

Si la forme et le type des couvrements prévus restent donc sujets à caution, il est clair que, vers la fin de la première étape (roman I) ou dans les premiers temps de la suivante (roman II), le projet de voûtement originel est revu. Des supports capables de soutenir des ogives non seulement dans le transept, mais aussi dans la nef – les colonnettes étant situées dans les quatre angles rentrants des piles – sont adoptés.

La forme et la technique appliquées aux piles de la croisée de Valère suggèrent que ces dernières participent d'un système bien établi dans l'architecture romane des années 1120-1130 en Italie du Nord<sup>99</sup>, lequel se retrouve très tôt aussi dans le sud de l'Allemagne<sup>100</sup> et, encore avant le milieu du XII<sup>e</sup> siècle, en Alsace et en Lorraine<sup>101</sup>. Rien ne s'oppose donc à ce que ce concept de voûtement ait été envisagé à Valère à partir du second quart du XII<sup>e</sup> siècle, d'autant qu'il ne s'agirait pas d'un exemple tout à fait isolé en Suisse à cette époque<sup>102</sup>. Une telle date serait cohérente encore avec les sources écrites qui permettent d'inférer l'existence, vers 1150-1154, de deux

**FIG. 48, 49** Piles sud-ouest et nord-ouest de la croisée (Pi 26, Pi 25), composées de larges pilastres dessinant en plan une sorte de croix. Dans chacun des angles sont logés deux éléments formant ressaut et une colonnette. Une colonne engagée complète ces piles sur leur face intérieure, soit du côté du vaisseau central. Photo Bernard Dubuis et Michel Martinez, 2022, CDC.

**FIG. 50** Vue générale du chœur en direction de l'ouest. Au-dessus des trois arcs à double rouleau qui délimitent la croisée du transept, une partie de l'élévation, jusqu'au ressaut à mi-hauteur, correspond à la maçonnerie d'époque romane. Photo Bernard Dubuis et Michel Martinez, 2022, CDC.



50

doyens, laquelle ne semble se justifier que si les chanoines ont déjà commencé – ou commencent à ce moment au plus tard – à investir la colline et à y édifier l'église. Malgré les incertitudes, en particulier sur le moment exact de l'adoption du concept de voûte d'ogives dans le processus, rien ne semble plus étayer l'hypothèse de la fondation de l'église vers 1100. La grande continuité entre les deux phases romanes (à l'exception du projet de couverture) et la datation de la sculpture architecturale de la seconde étape entre 1150 et 1175 pourraient même suggérer que la construction de l'édifice a commencé vers le milieu du XII<sup>e</sup> siècle ou peu avant. Le style des chapiteaux du portail de l'église et de la porte occidentale du transept, difficile à dater avec précision, ne s'oppose pas à cette chronologie (voir pp. 85-86).

### *Deuxième étape (roman II, 3<sup>e</sup> quart du XII<sup>e</sup> siècle)*

Le chantier de l'église reprend ensuite après un arrêt d'une durée indéterminée, caractérisé par le sommet régulier et horizontal des maçonneries laissées en attente **FIG. 39**. Si les techniques restent très semblables, les matériaux et la qualité du mortier diffèrent légèrement. Dans les parties appareillées, on remarque surtout l'abandon des moellons de gneiss gris. Les constructeurs continuent en revanche de recourir à la pierre à plâtre beige, qu'ils utilisent non seulement pour les parties les plus soignées, mais aussi, du moins à l'intérieur de l'édifice, à des emplacements où l'on aurait privilégié auparavant la pierre grise. À l'extérieur, des éléments variés sont désormais employés dans les renforts verticaux.



51



52

**FIG. 51** Voûte de la croisée, avec sa nervure à double tore et sa clef sculptée, grand arc du chœur, constitué d'un arc simple à claveaux chanfreinés, et voûte sexpartite du sanctuaire. Photo Bernard Dubuis et Michel Martinez, 2022, CDC.

**FIG. 52** Abside du sanctuaire. Fenêtre centrale postérieurement obturée. L'enduit appliqué sur le mur et le bouchon de la fenêtre, peu couvrant, laisse apparaître la forme des pierres constituant les jambages et l'arc de la baie. La ligne discontinue tracée à la peinture rouge souligne encore le contour de cette ancienne ouverture. Photo Bernard Dubuis et Michel Martinez, 2022, CDC.

### Vers l'achèvement du chœur et du transept

Malgré le caractère limité des interventions archéologiques dans la zone du chœur, la chronologie de la partie orientale de l'église peut être restituée grâce à l'analyse architecturale ainsi qu'à l'étude plus poussée du transept, en particulier des parements extérieurs du bras sud. Les éléments rassemblés indiquent que la chapelle méridionale, déjà commencée lors du précédent chantier, est terminée durant cette étape<sup>103</sup>. La pierre beige taillée et appareillée domine les parements des murs ainsi que l'intrados de l'arc en plein cintre qui ouvre sur la chapelle **FIG. 35**. À l'extérieur, les murs sont ornés de deux étroites lésènes. La première, du côté sud, montait jusqu'au sommet du mur. La seconde, sur le côté oriental, est quant à elle interrompue dans son élévation par la fenêtre unique, signe

d'un probable changement de projet en cours de construction **FIG. 41**. Il est possible que le sommet ait été décoré d'une frise de petits arcs, comme l'aurait observé BLAVIGNAC<sup>104</sup>, ce qui ne peut plus être confirmé en raison de l'état de préservation actuel.

Le soin apporté à cette chapelle permet d'imaginer la qualité du traitement que l'abside a dû recevoir, elle aussi, à l'extérieur. Sur la face intérieure de celle-ci, la maçonnerie, qui était encore partiellement visible en 1898 avant la campagne de restauration des peintures du chœur (voir pp. 119, 127, 347), montre d'ailleurs un caractère comparable à celle de ladite chapelle sud<sup>105</sup>. L'abside possédait trois grandes fenêtres arquées (1,4 × 2,45 m), obturées postérieurement<sup>106</sup> **FIG. 52**.

Tout le sanctuaire est sans doute terminé durant cette phase, couvrement compris. La reconstruction

complète de ses parties hautes lors d'une étape postérieure (gothique III) a cependant fait disparaître la voûte d'origine. La surface irrégulière du parement et le léger faux aplomb du mur de l'abside entre les fenêtres bouchées et la corniche gothique un peu plus haut révèlent vraisemblablement le niveau de l'arrachement de la voûte romane, sans doute un cul-de-four précédé à l'ouest, dans la travée courte, par une voûte en berceau<sup>107</sup> **FIG. 37**.

Si ces voûtes et l'arc triomphal de l'abside romans n'existent plus, les chapiteaux de cet arc, comme d'ailleurs tous les chapiteaux des supports de la zone du transept et de la quatrième travée, sont conservés. Mis en place durant cette étape de chantier, ils constituent, d'après l'analyse stylistique, un ensemble datable du troisième quart du XII<sup>e</sup> siècle<sup>108</sup> (voir pp. 85-86).

Les arcs nord, sud et ouest de la croisée, qui adoptent la forme à deux rouleaux clavés cohérente avec celle des deux piles occidentales **FIG. 47** (Pi 25, Pi 26) **FIG. 48, 49**, sont eux aussi d'origine, tout comme une partie des murs hauts qu'ils soutiennent **FIG. 77, 78**. Les voûtes des deux croisillons nord et sud du transept ne témoignent en revanche pas de la même logique, leur forme en berceau ne répondant aucunement à celle des piliers composés. Les difficultés rencontrées pour ajuster les arcs nord et sud de la croisée aux supports engagés orientaux **FIG. 45, 46, 47** (Pi 28, Pi 29), plus simples, expliquent peut-être en partie cette différence<sup>109</sup>. Seule la croisée du transept aurait reçu à ce moment

une voûte d'ogives. Les nervures auraient pris naissance directement sur les petites colonnes d'angle, au même niveau que les arcs latéraux. Les traces en négatif laissées à la naissance des arcs nord et sud suggèrent en effet qu'une telle voûte avait bien été construite à ce niveau **FIG. 79, 80**.

L'analyse de la voûte actuelle de la croisée, portée à sa hauteur définitive lors d'un chantier postérieur (gothique III), a permis de démontrer que celle-ci est constituée de matériaux en remploi **FIG. 51**. Des traces de peinture ont même été observées sur les éléments réutilisés, signe que le couverture d'origine était orné d'un décor<sup>110</sup>. La forme autant que la nature de la pierre de taille des nervures font d'ailleurs figure d'anachronisme à cet emplacement, c'est-à-dire au-dessus d'éléments gothiques en tuf<sup>111</sup>. Quant à la clef de voûte ornée, elle peut être rapprochée des autres éléments de la sculpture architecturale romane datés vers le troisième quart du XII<sup>e</sup> siècle. Il est donc probable que la voûte actuelle ait fait usage des matériaux provenant de l'ancien couverture de la croisée du transept.

Le premier niveau de l'élévation des murs du transept, jusqu'au-dessus des voûtes, est lui aussi complété durant ce chantier **FIG. 94**. Les murs du bras nord sont exhaussés d'au moins 6,5 m et incluent une grande baie à arc en plein cintre, qui constitue aujourd'hui la seule fenêtre romane conservée dans sa forme d'origine ou qui n'ait pas été postérieurement obturée. L'état du bras

### Résumé des phases constructives romanes.

L'érection de l'église à la période romane se divise en deux étapes que l'on situe dans les deuxième et troisième quarts du XII<sup>e</sup> siècle (roman I et II). Durant la première phase, pratiquement toute l'enveloppe est commencée **FIG. 53**. Le plan, tel qu'il se présente encore aujourd'hui, est alors fixé **FIG. 40**. Les murs n'atteignent pas leur hauteur maximale, le travail s'arrêtant un peu avant d'atteindre le niveau des fenêtres **FIG. 39**. On ne sait pas quel était alors l'état du chevet, mais on peut le supposer aussi avancé que le reste de l'édifice. Les piliers de revers des collatéraux sont élevés, en même temps que les murs avec lesquels ils sont liés. La forme très simple de ces supports engagés laisse supposer que le voûtement envisagé initialement était différent de celui adopté par la suite.

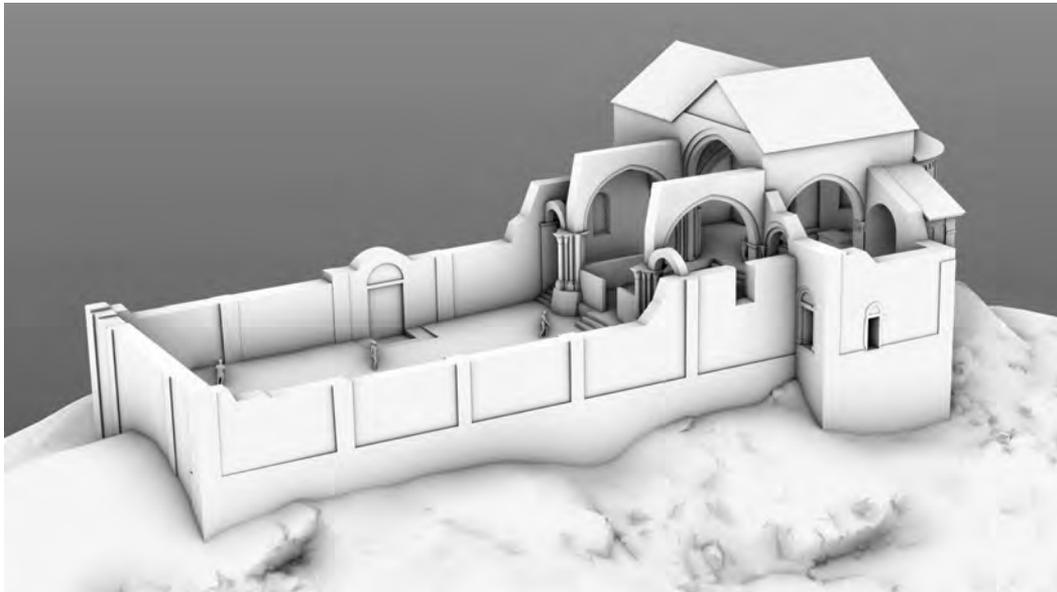
Vers la fin de ce chantier, sinon vers le début du suivant, le projet est en effet adapté et enrichi. Contrairement aux supports engagés des

bas-côtés, les piles de la croisée, plus complexes, sont conçues de manière à pouvoir supporter des voûtes d'ogives **FIG. 45, 46, 48, 49**. Le chevet est à peu près terminé durant ce deuxième chantier **FIG. 55**. La chapelle latérale sud est voûtée, comme c'est probablement le cas de l'abside centrale et de la chapelle nord. Le transept semble lui aussi coiffé de voûtes, quoique le croisillon sud ne soit pas nécessairement terminé à l'issue de cette campagne. Des travaux sont aussi effectués dans les deux travées orientales de la nef, où les arcs sont déjà lancés **FIG. 54, 77**.

L'église se présente donc, à la fin de cette deuxième étape, sous une forme inachevée, mais qui n'empêche certainement pas son utilisation régulière et la célébration de la liturgie, étant donné que la construction de la partie orientale est très avancée. Les lieux ont pu être employés quelque temps ainsi, avant que ne reprennent les travaux dans un style véritablement nouveau.



53



54



55

**FIG. 53-55** Restitution de l'église de Valère à la fin des phases de construction roman I et II. Reconstitution TERA Sàrl, modélisation 3D grammetry.com SA, 2022.

**53** Restitution de l'église de Valère à la fin de la phase de construction roman I (2<sup>e</sup> quart ou milieu du XII<sup>e</sup> siècle). Vue du sud-ouest.

**54** Restitution de l'église de Valère à la fin de la phase de construction roman II (3<sup>e</sup> quart du XII<sup>e</sup> siècle). Vue du sud-ouest. La forme des toits représentés est hypothétique. Les parties non achevées de l'édifice devaient être abritées par des toitures temporaires (non figurées).

**55** Restitution de l'église de Valère à la fin de la phase de construction roman II (3<sup>e</sup> quart du XII<sup>e</sup> siècle). Vue du nord-est. La forme des toits et le détail de l'ornementation du chevet sont en partie hypothétiques.

sud est un peu plus incertain. Il n'est pas établi de manière sûre si celui-ci a été finalisé lui aussi à cette période, avant d'être en partie refait lors du chantier suivant (gothique I) ou s'il a été laissé, au contraire, dans un état inachevé jusqu'à la reprise des travaux (voir pp. 90-91) **FIG. 39, 78**. Rien n'empêche pour autant que l'église soit employée pour la liturgie. Des traces de maçonneries, observées dans le collatéral sud à la base du mur du chœur actuel, semblent montrer d'ailleurs qu'une clôture délimitant la partie réservée aux chanoines et à la liturgie a été mise en place très tôt<sup>112</sup>.

### **Les troisième et quatrième travées de la nef**

D'après les observations archéologiques faites sur la façade extérieure méridionale principalement, les travaux de la nef se poursuivent durant ce même chantier, avançant visiblement d'est en ouest<sup>113</sup> **FIG. 39**. À l'intérieur, si la datation des quatre supports de la croisée demeure incertaine (roman I ou II), la situation est plus évidente dans la nef pour les deux piles suivantes **FIG. 40, 47** (Pi 21, Pi 22), qu'il faut attribuer à la phase roman II. Elles montrent d'ailleurs une mise en place des éléments plus rigoureuse, même si la logique de la conception reste identique. Le style de leurs chapiteaux, caractérisé de « gothique » par Guido Faccani (voir pp. 77-86), atteste d'ailleurs leur date avancée. Dans la quatrième travée, les arcs longitudinaux de la nef ainsi que les doubleaux transversaux des bas-côtés, à deux rouleaux clavés, appartiennent aussi à ce chantier. Aucune voûte ne semble commencée à ce moment dans la nef, qui devait au moins être abritée par une toiture temporaire.

### **Appréciation générale**

Au sein de l'important groupe de cathédrales et collégiales de Suisse dont la construction commence vers la deuxième moitié du XII<sup>e</sup> siècle, l'église romane de Valère est l'une des plus petites. Elle se classe par sa taille d'alors (52,2 × 23,5 m hors œuvre<sup>114</sup>) entre la collégiale de Neuchâtel, sensiblement plus courte et sans transept débordant, et la cathédrale de Genève. Si les monuments de ce groupe sont fondés au plus tôt en même temps que Valère, la plupart le sont néanmoins après celle-ci. Comparée aux constructions antérieures, du XI<sup>e</sup> et de la première moitié du XII<sup>e</sup> siècle conservées ou connues par des fouilles, l'église sédunoise fait plutôt partie des grands exemples<sup>115</sup>. Il est pourtant difficile aujourd'hui de se rendre compte de cette taille déjà imposante. Le raccourcissement de la nef d'une travée, à la période gothique, n'explique que partiellement l'impression de petite taille que le monument peut

laisser au visiteur. La division de l'espace intérieur opérée aujourd'hui par le jubé et par le grand arc-diaphragme qui marque la limite entre la nef et le transept accentue aussi cet effet. La grande envergure de l'édifice, la qualité de son exécution et le choix ostentatoire du lieu n'en signalent pas moins, dans le paysage sédunois, les prétentions élevées du Chapitre cathédral.

On a principalement cherché les « origines » du plan de Valère et de sa sculpture en Lombardie, le long de l'axe rhodanien et en Provence, même si d'autres modèles en dehors de ces régions, y compris en Suisse, ont aussi été évoqués<sup>116</sup>. Les analyses archéologiques démontrent que la place de Valère dans l'architecture romane tardive en général, et dans le cadre helvétique en particulier, doit être réévaluée. Il semble que ce soit avec l'Italie du Nord que le monument entretienne les liens les plus étroits. Ceux-ci se manifestent dans la disposition des matériaux, dans l'articulation et la technique de construction des piles composées, dans la forme et le style du portail de l'église ainsi que dans le caractère de la sculpture architecturale. Mais la partie romane de l'église de Valère n'a sans doute pas été marquée par un seul jeu d'influences. Les éléments manquent par exemple pour mesurer l'éventuel impact des grands monuments valaisans préexistants, tels que l'église de Saint-Maurice et la cathédrale de Sion, remplacés par des édifices plus récents.

Le projet de Valère apparaît d'autant plus audacieux que le choix du lieu, une colline escarpée, implique des contraintes pratiques et techniques, et donc des surcoûts par rapport à un chantier de plaine. La question du financement a pu se poser de manière d'autant plus aiguë que la nouvelle église, qui pouvait prétendre au titre de cathédrale à en croire les textes émanant du Chapitre, doublait celle qui existait en ville. Si la construction de l'église de la cité est sans doute plus ancienne, remontant selon les estimations les plus récentes au XI<sup>e</sup> siècle, son clocher est situé quant à lui entre le milieu du XII<sup>e</sup> siècle et le début du XIII<sup>e</sup> siècle environ, soit en pleine construction de l'église de Valère<sup>117</sup>. Les incertitudes empêchent néanmoins de déterminer l'ordre de succession des étapes d'édification et de transformation des deux édifices. Quoi qu'il en soit, les dépenses engagées pour ces travaux et les sommes nécessaires à l'entretien des édifices devaient certainement être assumées à Sion par les mêmes institutions religieuses – l'Évêché et le Chapitre – qui, dans d'autres cités, ne s'occupaient habituellement que d'une seule grande église. C'est à ce titre encore que le projet roman de l'église de Valère se révèle ambitieux.

## Sculpture architecturale

Les chapiteaux de l'église de Valère, un des ensembles sculptés les plus importants en Suisse tant par le nombre d'œuvres que par leur qualité ou leur originalité, sont fréquemment cités mais aucune étude n'a pu les appréhender dans leur étroite relation avec l'architecture du bâti.

Le chantier de restauration qui vient de s'achever en 2022 a permis de combler cette lacune et d'asseoir la chronologie restée jusque-là fluctuante et de les situer dans le troisième quart du XII<sup>e</sup> siècle. L'examen détaillé des pièces qui a pu être effectué de très près, sur les échafaudages, a également donné lieu à de nouvelles hypothèses quant à leur mise en œuvre.

### Introduction

La sculpture architecturale de l'époque romane se développe, dans l'église de Valère, à l'extérieur, sur le portail principal ainsi que sur une porte dans la façade ouest du bras sud du transept et sur une fenêtre dans la façade nord du bras septentrional du transept. À l'intérieur, c'est l'espace du chœur liturgique, à l'est du jubé, qui est orné de presque soixante œuvres, réparties sur quatre piliers libres **FIG. 47** (Pi 21, Pi 22 et Pi 25, Pi 26) et quatre piliers engagés (Pi 24, Pi 27, Pi 28, Pi 29). Quatre d'entre eux sont ornés sur deux niveaux, un premier presque à la hauteur des yeux au niveau du départ des arcades et un autre à la retombée des voûtes, ce qui a pour effet de créer une grande densité ornementale<sup>118</sup> **FIG. 57, 58**.

### Historique de la recherche

Suite aux publications de JEAN-DANIEL BLAVIGNAC (1853) et de JOHANN RUDOLF RAHN (1876)<sup>119</sup>, Hermann Holderegger a approfondi le sujet en 1930<sup>120</sup>. Ses observations ont abordé nombre de points importants pour la compréhension du décor sculpté. Il a traité aussi bien des aspects de production que des motifs, du style ou de l'icônographie. La datation qu'il a proposée, autour de 1150-1160, se basait sur le développement architectural alors envisagé<sup>121</sup>. François Maurer-Kuhn, quarante ans plus tard, a ensuite suggéré le troisième quart du XII<sup>e</sup> siècle<sup>122</sup> et a conclu ses observations en évoquant l'œuvre d'un sculpteur de l'arc alpin qui aurait intégré une tradition tardive de la sculpture originaire de la région de Pavie<sup>123</sup>. Plus récemment, Stephan Gasser a envisagé la fin du XII<sup>e</sup> siècle en se basant sur l'analyse du système des piliers par rapport au voûtement<sup>124</sup>. L'analyse archéologique du bâti qui vient de s'achever, et le renouvellement des connaissances sur les chantiers



56

successifs de l'église permettent désormais de confirmer une datation dans le troisième quart du XII<sup>e</sup> siècle (voir p. 76).

### Description

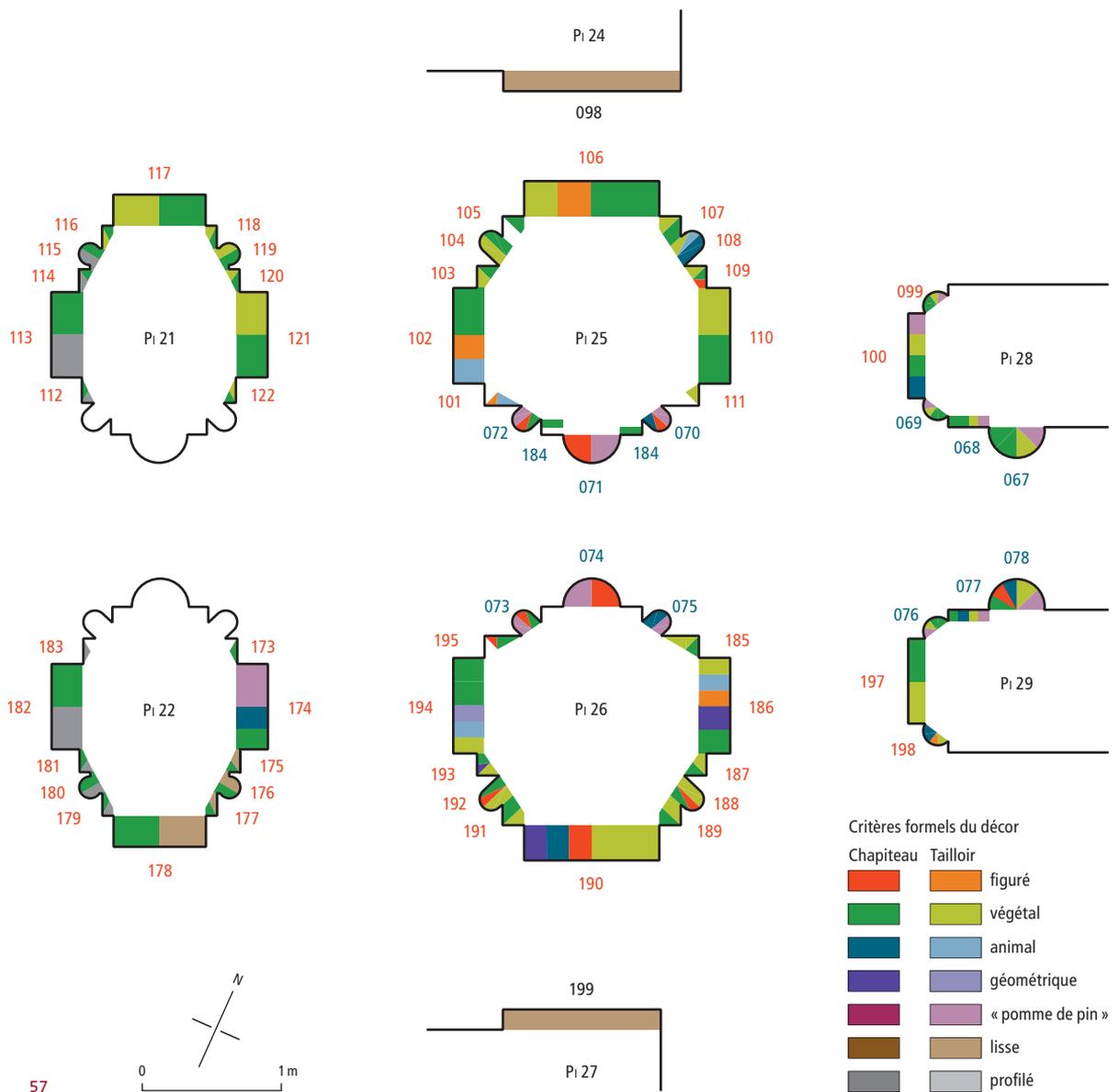
L'ensemble sculpté roman de Valère se répartit en quelques œuvres situées à l'extérieur, notamment celles qui ornent le portail d'entrée, et en un plus grand nombre à l'intérieur, dans l'espace du chœur liturgique. L'église offre un vaste échantillon et une profusion de décors, figurés, hommes ou êtres hybrides, ou simplement végétaux, qui se mêlent étroitement.

### Sculpture architecturale extérieure

Le portail principal dans la façade du bas-côté nord à deux ressauts est orné, au sommet de l'arc, sur la clef de la corniche, d'un lion qui dévore un homme. Alors que les bases à deux scoties et trois tores forment le socle **FIG. 42**, la transition des montants à l'arc est marquée par des chapiteaux à feuilles recourbées qui sont, pour certains, fortement rénovés. Les feuilles lisses sont liées à leur base, et dans les espaces intermédiaires de plus petites apparaissent en retrait. Sur les feuilles recourbées sont placées des volutes et des hélices qui prennent la forme d'une coquille d'escargot. Un motif semblable se trouve à l'intérieur de l'église, sur le chapiteau 197 (Pi 29) **FIG. 59**. Le chapiteau à tête de lion sur le côté ouest et les petits cubes ornés de roue à rayons semblent être un ajout du XIX<sup>e</sup> siècle.

La porte en plein cintre dans la façade ouest du bras sud du transept comporte deux ressauts<sup>125</sup> **FIG. 44**.

**FIG. 56** Porte dans la façade ouest du bras sud du transept. Vue extérieure vers l'est. Chapiteaux sur les ressauts du montant nord. Photo Bernard Dubuis et Michel Martinez, 2021, CDC.



**FIG. 57** Représentation schématique de l'espace du chœur liturgique (Pi 21, 22, 24 à 29) avec localisation des sculptures et les critères formels de leurs décors. Échelle 1 : 50. Dessin Carole Meylan, TERA Sàrl, 2022, d'après Guido Faccani.

Les chapiteaux du ressaut extérieur portant l'arc sont composés de feuilles lisses recourbées avec une nervure médiane, d'où émergent de petites feuilles gravées **FIG. 56**. Sur les chapiteaux du ressaut intérieur sont plaquées des feuilles lisses recourbées, dont les retombées saillantes sont aiguës. Au-dessus, le tailloir est formé d'une doucine et d'un filet.

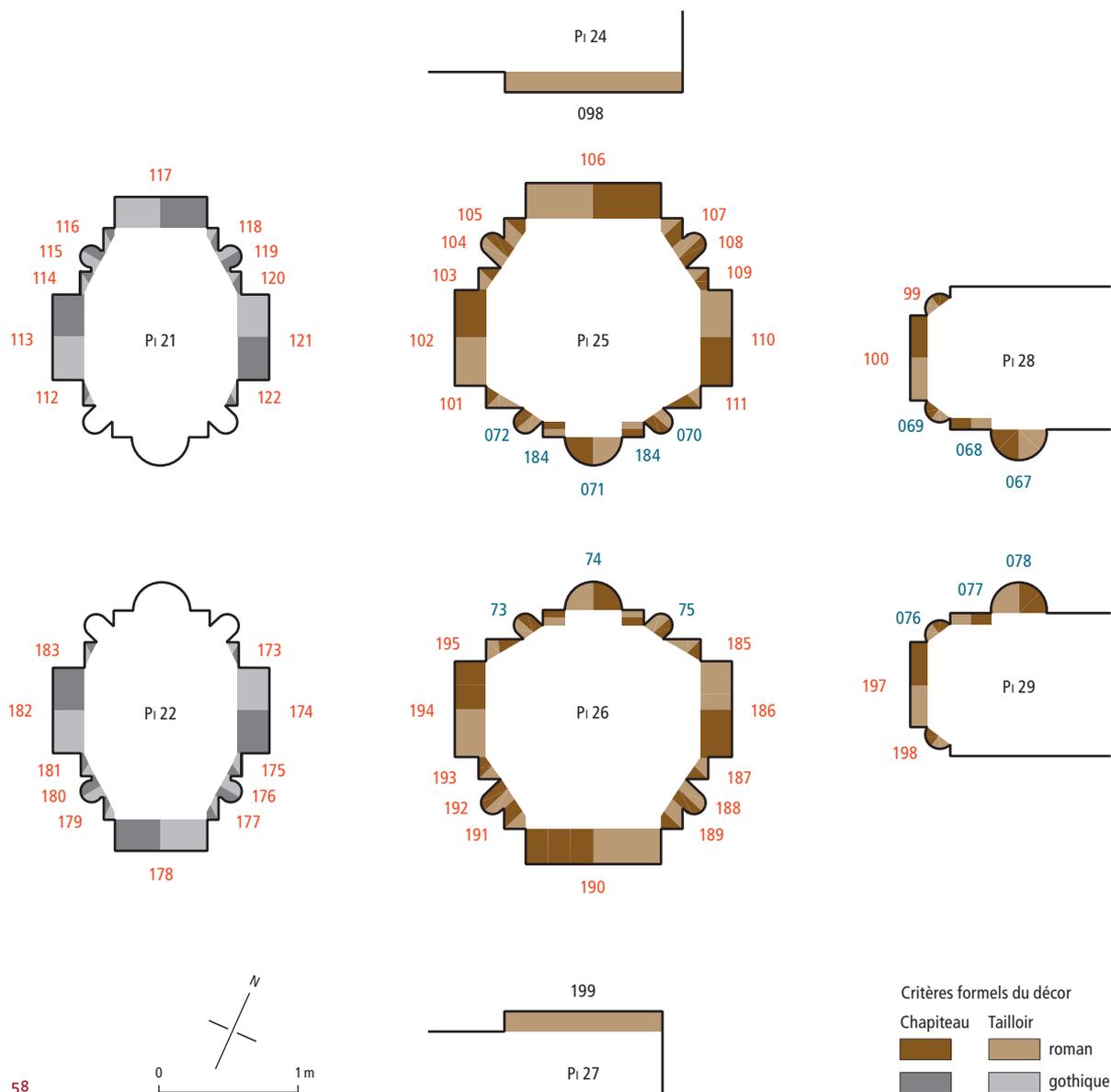
Les bases et les chapiteaux de la fenêtre de la façade nord du bras nord du transept sont fortement érodés et très perturbés par des rhabillages modernes. Des parallèles avec le décor intérieur peuvent être évoqués pour le chapiteau ouest, notamment les feuilles d'acanthé à fines nervures et les motifs en forme de pomme de pin sur le tailloir du chapiteau de la colonne à l'est.

## Sculpture architecturale intérieure

### La mise en œuvre

Bases, chapiteaux et tailloirs sont pour la plupart fabriqués à partir de monolithes aux proportions uniformes<sup>126</sup>. La qualité de la taille est fine et techniquement élaborée. Les tailleurs de pierre ont utilisé les outils habituels, soit la broche, la laie et les ciseaux droits. Certaines surfaces, comme celles des visages, sont lissées. L'usage du trépan se reconnaît sur les chapiteau et tailloir 197 (Pi 29) **FIG. 59**. Des traces de gradine/ciseau dentelé apparaissent uniquement sur les pièces gothiques (T 072, Pi 25).

Bien que les raccords entre les blocs dans la plupart des cas soient adéquats, des incohérences apparaissent<sup>127</sup>. Par exemple, les chapiteaux de la



porte obturée dans la façade ouest du transept sud sont grossièrement ajustés ou dans le chœur, le relief du chapiteau 077 disparaît partiellement derrière le demi-chapiteau 078 à l'est (Pi 29). Le chapiteau 106 (Pi 25) et son tailloir révèlent aussi une mise en œuvre particulière. Ils sont formés exceptionnellement de deux pièces de longueur différente. Ces dernières, grossièrement préparées, mais apparemment mal mesurées, n'ont pas été éliminées, mais combinées avec une deuxième pierre pour obtenir la largeur prévue. Les tailleurs ont ensuite ébauché le décor d'un seul relief, mais pierre par pierre, ce que montre l'assemblage dont les motifs ne correspondent pas<sup>128</sup> FIG. 65. Une trace d'outil dépassant des joints de blocs aurait pu révéler une

exécution des pièces après leur pose. Cela n'ayant pas été observé, il faut donc envisager une mise en œuvre postérieure à la taille.

Si l'absence de tailleurs sur les chapiteaux 105, 173 et 185 (Pi 22, Pi 26) est probablement due à une intervention postérieure, les deux tailleurs 101 et 111 sur la face sud du pilier 25 n'ont jamais reposé sur une corbeille.

Autre curiosité, le chapiteau 108 (Pi 25) est une pièce étrange laissant penser à deux corbeilles placées l'une sur l'autre<sup>129</sup>. La partie inférieure, qui présente des aigles aux ailes déployées est de forme hémisphérique, cependant qu'en haut, sur les angles, sont placés des animaux à cornes marquant les bords d'une forme cubique FIG. 60.

**FIG. 58** Représentation schématique de l'espace du chœur liturgique (Pi 21, 22, 24 à 29) avec localisation des sculptures romanes et gothiques. Échelle 1 : 50. Dessin Carole Meylan, TERA Sàrl, 2022, d'après Guido Faccani.



59



60



61

La récente restauration n'a pas relevé de traces de polychromie qui pourraient appartenir à l'état original<sup>130</sup>. Les décors qui ornent actuellement les sculptures du chœur correspondent aux peintures de l'abside du XV<sup>e</sup> siècle (voir pp. 115-129).

En raison de la qualité de ce corpus, ce travail d'assemblage imprécis, voire apparemment erroné, étonne. Il est vraisemblablement dû au fait que ce sont les maçons, et non le ou les tailleurs de pierre qui ont monté et posé les blocs préalablement sculptés. Que s'est-il passé ? Le sculpteur n'a-t-il pas pu contrôler le montage ? Les changements de projets de couverture révélés par l'analyse du bâti ont-ils perturbé la mise en œuvre (voir p. 76) ?

### *Structure générale des bases, corbeilles et tailloirs*

Les bases des piliers romans 21, 22, 25, 26, 28 et 29 sont pourvues d'une modénature attique, de proportion typique pour l'époque romane, ce que soulignent les scoties allongées **FIG. 61**. Le profil est légèrement aplati, les tores et les feuilles parfois présentes dans les angles sont décorés d'un relief à rainures.

Les corbeilles des demi-colonnes, piliers et colonnettes n'ont pas de noyau matérialisé. Dans la plupart des cas, le feuillage recouvre la surface entière d'un bloc et modèle la forme du chapiteau. Le type de feuilles le plus souvent représenté dérive de l'acanthé épineuse « l'acanthus spinosus », motif principal des chapiteaux corinthiens, dont s'inspirent ceux de l'église de Valère.

Les tailloirs ont trois formes principales : concave, convexe et avec modénature. L'élaboration des surfaces varie beaucoup : aspect lisse (par ex. T 175, P1 22), relief figuré (par ex. T 102, P1 25) ou richement doté de feuilles et de pommes de pin (par ex. T 067, P1 28). La forme concave, sans filet

**FIG. 59** Pilier 29 (pilier engagé sud de l'abside), chapiteau et tailloir 197. Vers le nord-est. Les deux blocs sont couverts des mêmes types de feuilles et cônes. La distinction entre chapiteau et tailloir est ainsi presque imperceptible. Photo Bernard Dubuis et Michel Martinez, 2022, CDC.

**FIG. 60** Pilier 25 (pilier nord-ouest de la croisée), chapiteau et tailloir 108. Vers le sud-ouest. Des aigles attrapant des

serpents sur la corbeille et des animaux à cornes sur le tailloir marquent les bords d'une forme cubique. Photo Bernard Dubuis et Michel Martinez, 2021, CDC.

**FIG. 61** Pilier 26 (pilier sud-ouest de la croisée), bases attiques. Vers le sud. Le tore inférieur de la grande base est rainuré en forme d'épi. Dans les angles sont sculptées des griffes. Photo Bernard Dubuis et Michel Martinez, 2022, CDC.



**FIG. 62** Pilier 29 (pilier engagé sud de l'abside), chapiteaux et tailloirs. Vers le sud. De gauche à droite : 078, 077, 076. Sur le chapiteau 078, un personnage couronné retient deux bœufs ; s'agit-il d'Aaron faisant un sacrifice ? Les tailloirs sont ornés de cônes. Le décor polychrome date du XV<sup>e</sup> siècle. Photo Bernard Dubuis et Michel Martinez, 2020, CDC.

62

supérieur, est présente seulement sur les chapiteaux du côté est de la croisée, celle avec des modénatures exclusivement sur les piliers 21 et 22.

Des objets de forme conique caractéristiques de cet ensemble sculpté<sup>131</sup> s'avancent de manière très expressive dans l'espace et se trouvent uniquement sur les tailloirs concaves. Ce sont surtout les parties hautes des piliers qui sont ornées de ce type d'éléments et plutôt dans les parties orientales. L'identification de pommes de pin est évidente, mais se reconnaissent aussi des grenades, des raisins ou des coquilles et des motifs hybrides comme des cônes recouverts par deux spirales formant une feuille et un serpent dont la tête émerge sur la pointe<sup>132</sup> **FIG. 62, 63, 68, 69.**

Une des particularités de cet ensemble est que certains tailloirs, surtout dans les parties inférieures des piliers 25, 26, 28, ont des dimensions si importantes et un décor si abondant qu'ils entrent en concurrence avec les motifs de la corbeille jusqu'à parfois ne plus même s'en distinguer (Pi 29) **FIG. 59.**

## Analyse

### Les motifs décoratifs

Seuls les piliers 21 et 22, près du jubé et par conséquent les plus éloignés du maître-autel, comportent des motifs uniquement non figurés (à l'exception d'un oiseau sur une partie latérale du pilier 22). Le thème de l'entrelacs, très répandu au haut Moyen Âge, et qui connaît une continuité aussi dans le deuxième millénaire, subsiste également à Valère. Le plus complexe se trouve sur le front du tailloir 194 (Pi 26) **FIG. 64.** Des rubans lisses sur lesquels sont sculptés des rubans en zig-zag ainsi que des rubans rainurés (T 186 et 190, les deux sur le Pi 26) complètent également ce répertoire.

Mais c'est surtout le motif de la feuille, décliné en toutes sortes de variantes, qui constitue l'élément principal du décor. Les feuilles les plus simples, à la pointe recourbée, ont un bord continu et une surface lisse, comme sur les chapiteaux des piliers 21 et 22<sup>133</sup>. D'autres, nombreuses, présentent des bords très nets, échancrés et dentelés<sup>134</sup>.

**FIG. 63** Pilier 28 (pilier engagé nord de l'abside), chapiteaux et tailloirs. Vers le nord. De gauche à droite : 069, 068, 067. Des feuilles d'acanthé couvrent les chapiteaux antiques. Les tailloirs sont ornés d'éléments coniques, pommes de pins, grenades, raisins ou coquilles ainsi que de motifs hybrides, des cônes recouverts de deux spirales formant une feuille et un serpent. Le décor polychrome date du XV<sup>e</sup> siècle. Photo Bernard Dubuis et Michel Martinez, 2020, CDC.



63

De dimensions variées, les feuilles se superposent souvent en plusieurs rangées, rappelant le chapiteau antique, avec des éléments fortement saillants<sup>135</sup> (CHAP 067, PI 28 **FIG. 63**, et CHAP 192, PI 26). La taille de la pierre crée dans la plupart des cas un décor graphique avec des effets d'ombre et de lumière, accentué parfois par les trous de trépan, qui produit des formes complexes dépassant souvent visuellement les formes propres des feuilles (par ex. PI 29), allant jusqu'à des motifs de zig-zag (CHAP 178, PI 22). La richesse du décor est particulièrement marquée sur le chapiteau 106 (PI 25) qui ne montre pas moins de quatorze feuilles allongées à bords échancrés placées l'une à côté de l'autre **FIG. 65**. Disposées en alternance, parfois inversées, et surtout alignées en plusieurs rangées, elles empêchent, elles aussi, une distinction claire entre le tailloir et la corbeille.

#### Les motifs figurés

Ce sont surtout les quatre piliers de la croisée et plus particulièrement encore les piliers 25 et 26 qui ont reçu des éléments figurés. De nombreux personnages et animaux campés dans différentes postures animent les sculptures. Les corps ont des lignes souples au relief peu marqué **FIG. 60, 62, 65-69**. Les figures humaines ont une chevelure plaquée et coupée au ras du front, des nez droits et aplatis ainsi qu'une simple fente en guise de bouche, les lèvres

à peine marquées. De grands yeux en mandorles, sans pupilles, contemplant, détachés de la réalité, un espace infini.

Des couples d'animaux agrémentent les corbeilles, notamment des lions et, à plusieurs reprises, des aigles aux ailes déployées (PI 25 et PI 26) **FIG. 60, 68, 69**. D'autres oiseaux sont sculptés uniquement en position latérale sur les côtés étroits des tailloirs 174 et 194 (PI 22, PI 26). Quelques êtres hybrides, sirène et griffons tourmentent des personnages et tentent de les dévorer **FIG. 65, 69**.

Les reliefs à contenu biblique se trouvent sur le pilier 29 à l'entrée de l'abside et sur les piliers de la croisée (PI 25 et PI 26). Le demi-chapiteau 078 (PI 29) du côté sud de l'arc triomphal est presque complètement intact **FIG. 62**. Un personnage couronné retient deux béliers placés aux angles inférieurs, pendant que deux autres figures, qui l'assistent, immobilisent deux autres animaux placés au-dessus. Alors que BLAVIGNAC a reconnu au centre le Christ dominant le mal, Maurer-Kuhn y voit Aaron faisant un sacrifice<sup>136</sup>. Cette deuxième interprétation fait sens si l'on se réfère au livre de l'Exode (29 : 16-32) dans lequel Aaron, accompagné de ses fils, offre des béliers en sacrifice à l'Éternel. L'emplacement du chapiteau, au-dessus de l'autel, conforte cette hypothèse.

Toujours sur le côté sud, la face est du tailloir 186 (PI 26) est ornée d'une créature mi-poisson

mi-serpent qui retient dans sa bouche un personnage **FIG. 66**. S'agit-il du « kethos » (grec « kêtos »/ latin « cetus », soit monstre marin/baleine), qui dévore Jonas, ou de la scène qui suit, lorsque Jonas revient à la lumière après trois jours<sup>137</sup> ?

Sur le côté sud-est du même pilier (CHAP 190, PI 26), une autre scène malheureusement presque illisible pourrait représenter Héliodore expulsé du temple de Jérusalem par un chevalier. On y voit encore un personnage à terre, un cheval ainsi qu'une figure debout. Cet épisode, tiré du deuxième livre des Macchabées, raconte comment Héliodore qui a voulu s'emparer du trésor du temple est chassé et mis à terre par un cheval et son cavalier (Mac, 3, 21-28). L'emplacement au sud dévoilerait-il le lieu du trésor de la sacristie ?

Une autre image contient une représentation christique explicite<sup>138</sup>. Sur le tailloir 102 (PI 25) le Christ est assis sur un trône, imberbe et auréolé du nimbe crucifère, la main levée en signe de bénédiction<sup>139</sup> **FIG. 67**. Il est entouré de deux anges en prière qui volent. Sur le même tailloir, mais sur son petit côté nord, est sculpté un bélier et, sur la face opposée, un aigle nimbé portant un livre : le symbole de saint Jean<sup>140</sup>.

Le chapiteau 071 (PI 25) **FIG. 68** est plus énigmatique. Deux grandes figures inquiétantes, placées aux angles de la corbeille en position d'atlantes, sont tenues en laisse par un personnage en plein effort au centre de la corbeille. Devant lui quatre personnages à longue chevelure se tiennent par la main et sont en mouvement. Si Maurer-Kuhn a interprété cette scène comme des chrétiens esquissant une danse<sup>141</sup>, il n'est pas exclu en effet que la joie se manifeste une fois les géants maîtrisés.

**FIG. 64** Pilier 26 (pilier sud-ouest de la croisée), front du tailloir 194. Vers le sud-ouest. Ornementation aux rubans entrelacés. Photo Bernard Dubuis et Michel Martinez, 2022, CDC.

**FIG. 65** Pilier 25 (pilier nord-ouest de la croisée), chapiteau et tailloir 106. Vers le sud. Cas unique de l'ensemble sculpté de Valère, les deux éléments architectoniques sont composés de deux blocs différents plus ou moins bien ajustés. Sur le tailloir un griffon dévore un homme. Photo Bernard Dubuis et Michel Martinez, 2021, CDC.

**FIG. 66** Pilier 26 (pilier sud-ouest de la croisée), chapiteau et tailloir 186. Vers le sud-ouest. Sur le tailloir Jonas et la baleine. Photo Bernard Dubuis et Michel Martinez, 2022, CDC.

**FIG. 67** Pilier 25 (pilier nord-ouest de la croisée), chapiteau et tailloir 102. Vers le nord-est. Sur le tailloir, le Christ imberbe assis sur un trône est flanqué de deux anges en prière qui volent ; sur l'angle à droite un aigle aux ailes déployées. Photo Bernard Dubuis et Michel Martinez, 2022, CDC.



64



65



66



67



68

**FIG. 68** Pilier 25 (pilier nord-ouest de la croisée), chapiteaux et tailloirs. Vers le nord. De gauche à droite : 072 (chapiteau roman, tailloir gothique), 071, 070. Au centre du chapiteau 071, un groupe de personnes dansant. Les tailloirs sont ornés de cônes. Photo Bernard Dubuis et Michel Martinez, 2020, CDC.

Plusieurs blocs sculptés illustrent le thème récurrent dans l'iconographie des chapiteaux romans du combat entre le bien et le mal. Le grand chapiteau 074 (Pi 26) est particulièrement expressif, souligné encore par sa position très en évidence **FIG. 69**. Aux angles de la corbeille, de grandes têtes grimaçantes pourvues de cornes, des têtes de diables, montrent d'immenses dents<sup>142</sup>. De leurs gueules sortent des griffons ailés qui dévorent des hommes, ces derniers exprimant des gestes de désespoir. Sur le tailloir 106 (Pi 25), plus à l'ouest, un dragon ailé attrape un homme, qui retient de sa main la jambe du monstre, et de l'autre s'accroche à une branche<sup>143</sup> **FIG. 65**. Sur le même pilier, mais du côté ouest et sur le tailloir 101 un lion dévore un homme dominé par la bête sauvage<sup>144</sup>.

Mais, à part les luttes entre hommes et animaux, on découvre également des combats entre animaux : des aigles dévorent des serpents (Pi 25, CHAP 108 au nord et Pi 29, CHAP 198 au sud)<sup>145</sup>, des lions attaquent un cerf dans une forêt sauvage<sup>146</sup> (Pi 28).

#### Un programme iconographique ?

François Maurer-Kuhn est le seul à avoir essayé en 1971 de proposer un programme iconographique selon deux pôles qui se répondraient de part et d'autre d'un axe nord-sud<sup>147</sup>. Il remarque, comme avant lui déjà RAHN et aussi Holderegger, que ce sont essentiellement les dangers que courent les humains qui sont mis en scène<sup>148</sup>. Ce que souligne aussi Meier en 1996 en remarquant que les sculptures représentent le combat entre le bien et le mal, de manière générale, mais sans qu'aucun programme cohérent ne puisse être mis en évidence<sup>149</sup>.

Si effectivement ce thème est récurrent, comme dans de nombreuses églises romanes, la

présence de scènes sur les tailloirs, qui prennent parfois autant d'importance que celles présentes sur la corbeille, brouillent les pistes pour trouver une cohérence. Les aigles aux ailes déployées, symboles par excellence de l'apôtre Jean, représentées à quatre reprises (Pi 25 deux fois, Pi 26, et Pi 29), sont parfois utilisées dans cette symbolique, mais parfois aussi à des seules fins décoratives.

Au niveau de la mise en place des éléments dans l'espace rituel, il y a aussi quelques curiosités apparaissant comme des incohérences. Par exemple, un des chapiteaux à l'entrée du chœur (Pi 28) ne contient aucune scène, ni même aucun motif figuré dans sa partie haute ; en revanche, près de l'autel, la référence au sacrifice prend tout son sens, de même que l'espace du temple profané par Héliodore qui pourrait s'interpréter en lien avec la proximité d'un trésor de sacristie.

Quoi qu'il en soit, les thèmes proposés paraissent plutôt être des motifs isolés par chapiteau, sans véritable lien sémantique entre eux, pour autant que la mise en place soit bien celle souhaitée par les maîtres d'œuvre et que la conservation des œuvres soit complète<sup>150</sup> (voir p. 74).

#### Style des sculptures

Les motifs et les formes des chapiteaux permettent de relier quelques sculptures par paires de piliers situés de part et d'autre de l'axe médian du bâtiment, mais d'emblée il faut relever quelques problèmes d'homogénéité de l'ensemble<sup>151</sup>.

Quelques chapiteaux et tailloirs des piliers 28 et 29 montrent des parentés avec leurs corbeilles couvertes d'acanthes finement dentelées et sculptées de manière claire et rigoureuse. Ces parties attestent la présence d'un tailleur de pierre expert et capable d'effectuer un travail ambitieux<sup>152</sup>. Toutefois, alors que les sculptures 099 et 100 forment un ensemble cohérent, les pièces 197 et 198 au sud ne fonctionnent pas ensemble. Les éléments 197 couverts de feuillages et de cônes ressemblent par les nombreux trous de forage à un dessin graphique et plat **FIG. 59**, cependant que le tailloir 198, à côté, est fortement modelé.

Les piliers 25 et 26 qui comportent l'iconographie la plus riche, indifféremment placée sur les corbeilles et les tailloirs, rendent la perception de l'ensemble difficile. Cette complexité est encore accrue par la présence de grandes figures d'angles très proéminentes dans les parties hautes et celles de nombreux petits personnages qui contrastent avec ces derniers **FIG. 68, 69**.

Les deux piliers, entre lesquels le jubé a été construit, vers 1215, se distinguent par des décors plus simples (Pi 21 et Pi 22)<sup>153</sup>. À l'exception d'un

oiseau sur le chapiteau 174, les motifs sont de type végétal : feuilles lisses recourbées et feuilles stylisées d'acanthé, rainures linéaires-graphiques. La moitié des tailloirs n'est plus ornée, mais porte une simple modénature (douce, demi-rond et filet) ou est concave et lisse.

Lors de la construction de la nef, les côtés ouest de ces deux piliers romans 21 et 22 ont nécessité des interventions, dont résultent les tailloirs gothiques<sup>154</sup>. Pour ces nouveaux éléments, des blocs romans ont été réutilisés, ce qu'atteste le tailloir sur les chapiteaux des colonnettes 114 et 115<sup>155</sup>.

### Appréciation

La sculpture du groupe – portail et porte sud du transept –, la plus ancienne (deuxième quart du XII<sup>e</sup> siècle, voir p. 74) est peu développée et sobre dans sa mise en œuvre, mais ce caractère un peu austère est sans doute dû aussi à l'exposition aux intempéries qui a compromis une véritable appréciation des œuvres. On y distingue en revanche bien ce style antiquisant qui se retrouve ensuite dans la sculpture plus récente du chœur liturgique dans le troisième quart du XII<sup>e</sup> siècle<sup>156</sup>.

Cette dernière est profondément originale et ne peut guère être comparée avec les autres grands centres romans en Suisse voire au-delà<sup>157</sup>. Les tailloirs romans dans la nef de la cathédrale Saint-Pierre de Genève ne sont pas aussi imposants que les pièces sédunoises, mais sont également très présents par leur décor végétal. Ce dernier comporte également des pommes de pin, mais en relief plat<sup>158</sup>. Sur la tour de croisée octogonale de l'église de Saint-Pierre-de-Clages, les doubles-colonnettes des baies géminées sont surmontées de chapiteaux figurés et végétaux qui montrent aussi des différences par rapport à Valère : des éléments, probablement des fruits, pendent des pointes des feuilles et des tailloirs avec une simple cimaise surmontée d'un filet<sup>159</sup>.

Il faut noter par ailleurs que la répartition des chapiteaux sur deux niveaux induit une profusion et une diversité d'images, concentrées sur une surface restreinte. D'autre part, et cela est très inhabituel, l'ordonnance traditionnelle du chapiteau, soit une division en astragale-corbeille-tailloir, n'est, dans plusieurs cas, pas explicite. En effet, les tailloirs ont parfois une telle importance, comprenant même des scènes figurées essentielles, que l'on ne distingue plus cette partition. De plus, sur certaines pièces, le traitement uniforme des surfaces, presque sans relief, induit ainsi cette absence de différenciation et une difficulté de lecture.

Il en est de même pour l'iconographie. Excepté les deux piliers occidentaux, essentiellement



69

dévolus à des motifs ornementaux, les scènes historiées, qui se concentrent sur trois piliers, ne suivent pas une séquence claire, n'autorisant pas à y voir un véritable programme iconographique. Quelques scènes peuvent être certes mises en relation avec le maître-autel, mais le lien entre les figures n'est pas explicite. Ce qui n'est pas exceptionnel. En effet, souvent l'iconographie de l'époque romane se limite à un seul chapiteau de colonne ou de pilier et c'est sans doute le cas à Valère. Les exemples où la narration s'étend sur tout un ensemble sont plutôt rares.

Une des particularités stylistiques des œuvres sédunoises réside dans une très grande plasticité, un sens de l'espace développé. Un premier plan, parfois très proéminent, se différencie nettement de l'arrière-plan (CHAP 100, PI 28) laissant même apparaître parfois un plan médian (CHAP 072 et 078, PI 25 et PI 29).

Les critères de formes et les motifs montrent que les sculptures ont été sauf exception planifiées par paires de piliers. Il n'est pas à exclure que les tailleurs de pierre aient travaillé dans de petits groupes en préparant les blocs pour une paire de piliers. Sans aucun doute, les chapiteaux de l'abside ont été sculptés par les maîtres. Pour les autres, en direction de l'ouest, l'habileté des tailleurs de pierre est moins grande, elle n'est toutefois jamais élémentaire. La question de la provenance des sculpteurs reste ouverte. Il est possible que, comme ailleurs, la sculpture architecturale de l'église de Valère ait été produite par des maîtres itinérants. Ceux-ci ont peut-être été aidés par des tailleurs locaux<sup>160</sup>. On trouve des éléments comparables avec le décor des pièces de Sion dans la sculpture architecturale lombarde de la fin de la première moitié du XII<sup>e</sup> siècle, par exemple à San Michele de

**FIG. 69** Pilier 26 (pilier sud-ouest de la croisée), chapiteaux et tailloirs. Vers le sud. De gauche à droite : 075, 074, 073. Sur les angles du chapiteau 074 des têtes grimaçantes. De leurs bouches sortent des griffons, qui dévorent des personnages. Les tailloirs sont ornés de cônes. Photo Bernard Dubuis et Michel Martinez, 2020, CDC.

Pavie, mais aussi à Sant'Ambrogio de Milan<sup>161</sup>. Les reliefs rappellent ceux du château de Neuchâtel, ces derniers montrant toutefois moins de plasticité que les sculptures de Sion<sup>162</sup>. Par contre, les ensembles de la nef de la cathédrale de Bâle et du chœur de la collégiale de Neuchâtel, datant des années 1170 et de la dernière décennie du XII<sup>e</sup> siècle, montrent un niveau plus achevé dans leur conception architectonique et artistique<sup>163</sup>. Une datation pour Valère à la fin du XII<sup>e</sup> siècle paraît ainsi peu probable<sup>164</sup>. L'étude stylistique, mais aussi l'analyse du bâti, permettent de constater que rien ne contredit une datation comme celle que François Maurer-Kuhn a proposée il y a un demi-siècle, soit le troisième quart du XII<sup>e</sup> siècle<sup>165</sup>.

## Objets

### Les coffres liturgiques du XIII<sup>e</sup> siècle

Comme dans la plupart des édifices religieux au Moyen Âge, à chaque autel de l'église de Valère correspondait un coffre dont seul le recteur possédait la clef. Ce meuble servait au rangement des vêtements liturgiques, des objets de culte, des documents juridiques en relation avec la fondation religieuse, ainsi que d'autres objets comme des bougies, ou parfois de l'argent. Sous l'Ancien Régime, les armoires se généralisent et les coffres n'occupent plus guère les

espaces de l'église, hormis les plus esthétiques. Les plus simples sont réutilisés pour le rangement des archives, dans la salle qui leur est dédiée dans l'annexe ouest de l'église [A'] (voir pp. 241-245).

Au sein de l'ensemble conservé à Valère émerge un groupe de cinq coffres liturgiques, dits « romans » du fait de leur vocabulaire décoratif utilisant l'arc en plein cintre. À ce groupe, nous pouvons désormais ajouter un sixième exemplaire, plus simple mais proche des trois exemplaires en noyer, qui a pu être récemment daté par la dendrochronologie vers 1210<sup>166</sup>, soit au moment où l'on terminait le réaménagement du chœur liturgique, au début du XIII<sup>e</sup> siècle.

Ce coffre à pieds-montants **FIG. 71**, sans décor, est en noyer, sauf le fond qui est en arole (MV 8697, 97×162×55 cm). La face est composée de deux larges planches verticales formant les pieds, montant jusqu'au couvercle, et d'une troisième, à peine plus large, fermant horizontalement le volume de la caisse entre les deux pieds, sans retrait par rapport à ceux-ci. La caisse n'occupe que la moitié de la hauteur du meuble. Seules des chevilles en bois maintiennent le meuble, aucun clou métallique n'est présent. La serrure a disparu, laissant l'orifice d'encastrement à nu. Les pentures en fer servant à l'articulation du couvercle dénotent une certaine recherche décorative avec des élargissements losangés au niveau des clous de fixation et une terminaison fleurdelysée.

**Le coffre à grains du XII<sup>e</sup> siècle.** Ce coffre à grains (MV 8700, 55/62×205×67/70 cm) a été taillé dans un seul tronc d'arole dont l'abattage a pu être fixé par la dendrochronologie à l'hiver 1165/66<sup>167</sup> **FIG. 70**. Il représente sans doute le plus ancien témoignage mobilier du site. Sorti de la salle du moulin pour étude en 1990, signalé semble-t-il dans ce même espace vers 1865 déjà par EMIL WICK (ce dernier mentionne un coffre taillé dans un seul tronc)<sup>168</sup>, il est très probable qu'il soit sur le site dès sa fabrication si l'on considère la stabilité générale du mobilier de l'église de Valère. Sa datation nous ramène au moment où les chanoines résident assurément de manière permanente sur la colline lorsque l'église est fonctionnelle, même si elle n'est certainement pas terminée.

La cuve du coffre, monoxyle, a été taillée à la hache, ce que montrent les traces de travail. Afin d'optimiser le volume utile, elle a gardé la forme trapézoïdale de l'arbre. Les parois mesurent entre

4 et 7 cm d'épaisseur, et les petits côtés, 15 cm. L'intérieur n'est pas compartimenté. Le couvercle est formé de deux planches renforcées par deux épars encastres à mi-bois. Il s'articule au moyen de gonds ligneux pris latéralement dans des pièces de bois fixées sur le dessus des côtés du coffre. Aucun élément de métal n'a été utilisé, à l'exception d'une agrafe qui consolide l'un des orifices des gonds. Sous le fond, quatre cavités rappellent l'existence de pieds disparus, destinés à hausser la cuve afin de préserver son contenu de l'humidité du sol et de le rendre plus accessible. À l'analyse fine, CLAUDE VEUILLET a encore remarqué que les trous laissés par certains nœuds, qui étaient tombés, avaient été colmatés par du tissu.

Si ce meuble apparaît plutôt fruste visuellement, sa haute antiquité en fait un témoignage très touchant des premiers occupants des lieux et il reste l'un des plus anciens meubles datés en Europe.

Trois autres coffres en noyer, d'une exécution particulièrement soignée, sont très proches de cet exemplaire dans leur mode constructif<sup>169</sup>, mais ils n'ont pas pu être datés par dendrochronologie. Le contexte historique de l'église, le rapprochement avec le meuble précédent désormais daté, et l'écriture gravée sur deux exemplaires du groupe concourent à placer ces coffres au premier tiers du XIII<sup>e</sup> siècle. Ils étaient affectés, pour deux d'entre eux, au maître-autel, et pour le troisième à la sacristie. Tous trois obéissent aux mêmes principes constructifs<sup>170</sup>. Constitués exclusivement de noyer, avec des faces monoxyles sur le même plan que les pieds, ces coffres présentent une caisse haut placée qui occupe environ la moitié de la hauteur du meuble. Ils sont sensiblement plus larges que l'exemplaire précédent puisqu'ils mesurent environ 2 mètres contre 1 mètre 60. Cette largeur peu commune et des pieds relativement étroits, mais toujours montant jusqu'au couvercle, leur donnent une certaine légèreté visuelle que l'on ne trouve pas dans les coffres plus simples. Ce souci esthétique découle vraisemblablement de leur fonction représentative dans des espaces privilégiés de l'église. Des clous métalliques à tête bombée renforcent les chevilles en bois et participent à la décoration du meuble.

Le premier exemplaire (MV 1237, 103 × 194 × 60 cm) de ce fameux groupe est plutôt sobre<sup>171</sup> **FIG. 72**. Néanmoins, sur la moitié inférieure des pieds est sculptée, en creux, une porte (avec pentures fleur-delysées) dans un encadrement architectural dont les colonnettes sont surmontées d'un chapiteau en corbeille. Au-dessus, deux fenêtres côte à côte reprennent le même vocabulaire architectural, en utilisant toujours l'arc en plein cintre. La serrure à



70



71

**FIG. 70** Coffre monoxyle en arôle, destiné à la conservation du grain. Datation dendrochronologique (dernier cerne présent) : 1165/66. MHV [MV 8700], dépôt du Chapitre cathédral de Sion. Photo Jean-Yves Glassey, 2011, Musées cantonaux du Valais.

**FIG. 71** Coffre en noyer (fond en arôle), à usage probablement liturgique avant d'être destiné au rangement d'archives (seuls les éléments de fixation de la lettre de classement de celles-ci demeurent). Malgré

l'absence du dernier cerne, sur la base de la datation dendrochronologique, on peut estimer sa date de fabrication vers 1210. MHV [MV 8697], dépôt du Chapitre cathédral de Sion. Photo Jean-Yves Glassey, 2011, Musées cantonaux du Valais.

**FIG. 72** Coffre liturgique en noyer « aux arcades aveugles ». Datation stylistique : 1<sup>er</sup> tiers du XIII<sup>e</sup> siècle. MHV [MV 1237], dépôt du Chapitre cathédral de Sion. Photo Jean-Yves Glassey, 2011, Musées cantonaux du Valais.



72



73



74



75

bosse et les pentures métalliques qui articulent le couvercle semblent être des remplois. Ce meuble aurait pu être placé dans la sacristie.

Le deuxième exemplaire du groupe (MV 84, 99×196×52 cm) présente une recherche décorative plus élaborée<sup>172</sup> **FIG. 73**. La partie inférieure des pieds est ici totalement percée au niveau de la représentation de la porte et des fenêtres, accentuant l'effet de perspective. Les proportions ne sont toutefois guère respectées : porte peu haute par rapport à l'élancement des fenêtres. Le haut des pieds est orné de deux rosaces superposées, chacune d'entre elles proposant un vocabulaire décoratif différent. Sur la caisse, une étroite bande ornementale manifeste le milieu de la planche. Elle commence par l'invocation « DOMINE ». Au-dessous est incisée une arcature, sur laquelle on lit nettement le repentir d'une première version aux arcs plus larges. Si les clous à tête bombée sont d'origine, les autres ferrements paraissent être des remplois. Le couvercle et sa bordure moulurée ont été également refaits, au début du XX<sup>e</sup> siècle. Ce coffre, avec le suivant, pourrait être lié au maître-autel.

Le troisième exemplaire du groupe (MV 81, 102×206×67 cm)<sup>173</sup> est le plus abouti d'un point de vue décoratif en proposant une très grande variété dans les motifs incisés **FIG. 74**. La finition des percements des pieds est aussi plus soignée. Notons que des différences entre les deux piétements pourraient faire penser à deux artisans distincts. Au-dessus, les rosaces sont encadrées par des frises. Deux arcatures ajourées superposées ornent la face. Dans les espaces ménagés par celle du bas est inscrit le début de la salutation angélique « AVE MARIA GRACIA PLENA ». Les éléments métalliques, hormis les clous à tête bombée, ne paraissent pas d'origine. Ce coffre, avec le précédent, pourrait être lié au maître-autel.

**FIG. 73** Coffre liturgique « DOMINE », en noyer. Datation stylistique : 1<sup>er</sup> tiers du XIII<sup>e</sup> siècle. MHV [MV 84], dépôt du Chapitre cathédral de Sion. Photo Jean-Yves Glassey, 2011, Musées cantonaux du Valais.

**FIG. 74** Coffre liturgique « AVE MARIA », en noyer. Datation stylistique : 1<sup>er</sup> tiers du XIII<sup>e</sup> siècle. MHV [MV 81], dépôt du Chapitre cathédral de Sion. Photo Jean-Yves Glassey, 2011, Musées cantonaux du Valais.

**FIG. 75** Coffre liturgique « aux gueules de félins », en mélèze pour les pieds, en épicéa pour la caisse et le couvercle. Malgré l'absence du dernier cerne, sur la base de la datation dendrochronologique, on peut estimer sa date de fabrication vers 1230. MHV [MV 83], dépôt du Chapitre cathédral de Sion. Photo Jean-Yves Glassey, 2011, Musées cantonaux du Valais.



**FIG. 76** Grand coffre liturgique « à l'arcature en applique ». Malgré l'absence du dernier cerne, sur la base de la datation dendrochronologique, on peut estimer sa date de fabrication vers 1270. MHV [MV 82], dépôt du Chapitre cathédral de Sion. Photo Jean-Yves Glassey, 2011, Musées cantonaux du Valais.

76

Un autre coffre de grandes dimensions, dit « aux gueules de félins » (MV 83, 121×212×99 cm), pourrait remonter aux environs de 1230<sup>174</sup> **FIG. 75**. Ce meuble offre une impression plus massive que le groupe en noyer, alors même qu'il en est relativement proche chronologiquement. Il est en mélèze pour les pieds et les emboîtures, en épicea pour la caisse. Le choix a certainement été dicté par une plus grande résistance du mélèze qui a été affecté aux structures porteuses, alors que l'épicéa se montre moins solide, mais aussi moins lourd. La caisse est surélevée, mais représente tout de même les deux tiers environ de la hauteur du meuble. Les faces sont en retrait par rapport aux pieds qui montent jusqu'au couvercle. Celui-ci se termine au droit des pieds. Composé de deux planches, il est raidi par des emboîtures latérales, alors que les quatre côtés sont composés de planches monoxyles d'une rare largeur (environ 65 cm). Le couvercle s'articule par des charnières en bois fixées à la caisse. Seuls éléments métalliques : les serrures, dont celle du centre a conservé son mécanisme, installé dans un réceptacle en bois fixé à l'intérieur de la caisse. La décoration est très intéressante, particulièrement sur les pieds-montants, la face principale n'étant ornée que de trois rangées de lignes de coups d'ongle. Les quatre pieds sont finement ornés, même ceux de l'arrière qui sont toutefois un peu plus sobrement travaillés. Leur partie haute reprend un vocabulaire décoratif que l'on retrouve sur d'autres coffres, en particulier les rosaces. À relever que des traces de couleurs (du noir et du rouge) ont été repérées dans les parties creuses de ces dernières. Les parties

basses sont plus intrigantes. Posées sur un socle horizontal, deux colonnettes bien dégagées, surmontées de chapiteaux, se rejoignent en haut par un arc en plein cintre. Une par paire (sur le devant uniquement) sort de la gueule d'un monstre. On y a parfois reconnu la symbolique du christianisme écrasant le démon. Notons encore que les emboîtures présentent une forme joliment chantournée, agrémentée de petites rosaces, qui met en valeur ces éléments stabilisateurs.

Dernier exemplaire de cet exceptionnel ensemble, un grand coffre double en arôle (MV 82, 104×331×89 cm), qui devait se trouver dans la nef, près de l'autel Saint-André, selon l'inventaire de 1364<sup>175</sup> **FIG. 76**. Le meuble est plutôt large, mais surtout particulièrement long, ce qui lui permet d'intégrer deux compartiments indépendants côte à côte. Comme pour les autres exemplaires « romans », la caisse est haut placée. Les trois pieds à l'arrière, montant jusqu'au couvercle, ne sont pas décorés. À l'avant, les trois pieds correspondants, également montant jusqu'au couvercle, sont en revanche travaillés dans la partie située sous le niveau de la caisse. Ils rappellent, de manière stylisée, une colonne architecturale, avec une base élargie et un chapiteau esquissé. La colonne est ronde sur le pied central et à pans coupés aux extrémités du coffre. Les faces du meuble, composées de deux planches, sont en retrait par rapport aux pieds. L'épaisseur du retrait a été utilisée pour appliquer des arcatures en plein cintre (pour être précis, légèrement surhaussées), sur colonnettes. Deux séries de trois arcs ornent la face principale, deux arcs, les faces

latérales. Chaque arcature est réalisée dans une seule pièce de bois, les colonnettes doubles étant fabriquées séparément. Les arcatures sont rehaussées d'une frise en dents de loup. Des pentures métalliques articulent les couvercles, des clous à tête bombée camouflent les chevilles et deux petites entrées de serrures triangulaires se placent sur le devant des compartiments. Malgré ce décor d'inspiration romane, le meuble est daté par la dendrochronologie vers 1270. Il dénote néanmoins la grande compétence de l'artisan qui l'a réalisé.

## L'église gothique

### Architecture

Trois phases principales, elles-mêmes caractérisées par de nombreuses étapes de travail, se succèdent du dernier quart du XII<sup>e</sup> siècle au troisième quart du XIII<sup>e</sup> pour achever l'édification de l'église. Divers matériaux sont employés, et le choix des pierres de taille évolue au fur et à mesure de la construction. Le gypse est d'abord préféré pour les éléments sculptés et les murs finement appareillés, mais la pierre choisie est plus claire que celle employée précédemment. Le tuf prend une place de plus en plus importante. On le retrouve d'abord dans le voûtement, prisé pour sa légèreté, et autour des fenêtres, sur les parements extérieurs. On y a recours ensuite pour les chaînes d'angle et, malgré son caractère relativement grossier, pour les supports, les arcs formerets et les ogives, ainsi que pour certaines fenêtres.

### *Une progression difficile (gothique I, fin du XII<sup>e</sup> – 1<sup>er</sup> quart du XIII<sup>e</sup> siècle)*

D'après les datations dendrochronologiques et surtout l'analyse du bâti, et contrairement à l'hypothèse de Hermann Holderegger généralement admise, les travaux ne reprennent pas avec la reconstruction des parties hautes du chœur<sup>176</sup>, mais avec la continuation de l'édification de la nef<sup>177</sup>. Si, vers 1197, la séparation de la travée occidentale et son réaménagement en un bâtiment distinct [A'] **FIG. 29** sont effectifs, signe que le chantier a bel et bien repris **FIG. 40, 77**, les informations récoltées restent trop lacunaires pour déterminer avec certitude depuis combien d'années il est à nouveau actif. Deux scénarios sont envisageables : selon le premier, les piles, ainsi peut-être qu'une partie des élévations de la nef gothique, seraient réalisées progressivement d'est en ouest jusqu'à ce que, ayant atteint la partie occidentale de l'édifice vers 1197, les bâtisseurs séparent la première

travée du reste du monument ; selon le second, cette séparation constituerait la première étape de la reprise du chantier.

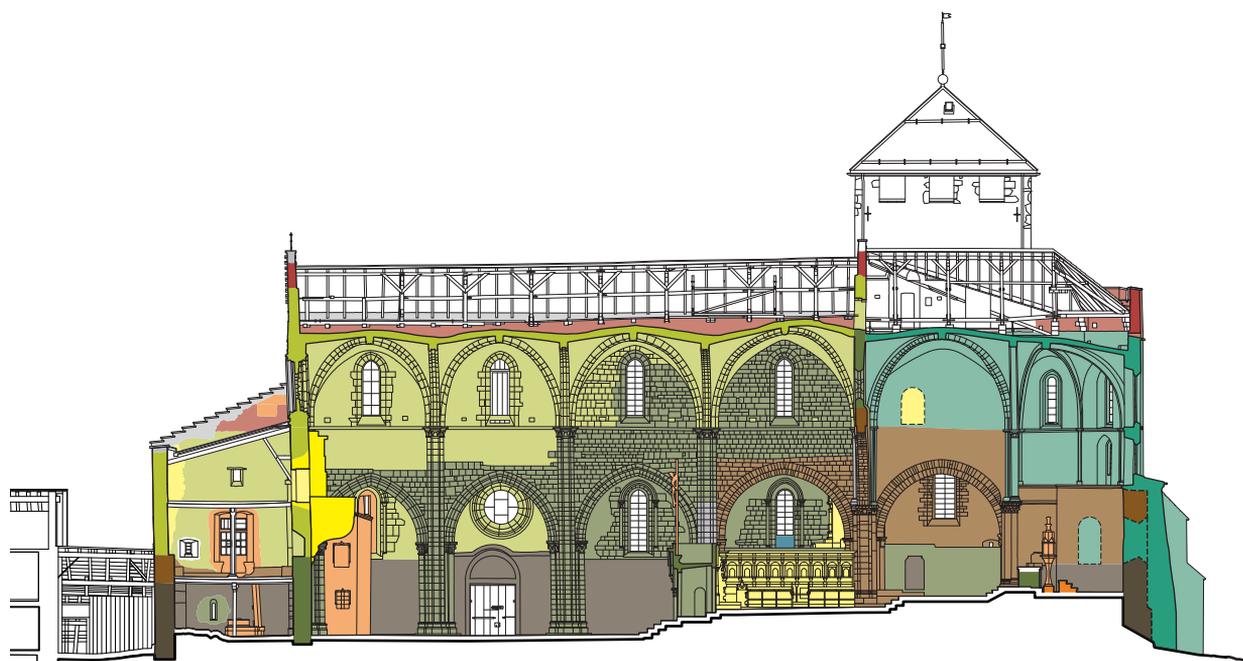
La parenté de la sculpture architecturale de la nef gothique de Valère avec celle de la cathédrale de Lausanne, elle-même en pleine construction, plaide peut-être en faveur de la seconde hypothèse. Il est en tout cas peu probable, d'après les principaux repères chronologiques du monument, que la cathédrale lémanique ait exercé avant la fin du siècle son influence sur le chantier séduis<sup>178</sup>. S'il est possible d'imaginer différents vecteurs de transmission des nouvelles formes architecturales et techniques de construction d'un chantier à l'autre, un personnage en particulier pourrait avoir facilité un tel transfert<sup>179</sup>. Nantelme d'Écublens, chanoine dès 1161<sup>180</sup>, puis prévôt de Lausanne, et finalement évêque de Sion au plus tard en 1196<sup>181</sup>, semble en effet incarner le lien étroit qui unit les deux cités épiscopales et leurs institutions religieuses à ce moment clé de l'histoire de la construction de l'église de Valère. Faute de source, son rôle exact reste cependant indéterminé.

### Le transept et le bâtiment méridional

L'état dans lequel le transept et les gouttereaux de la nef ont été laissés à l'issue du chantier précédent (roman II) demeure incertain. La possibilité qu'une étape de « déconstruction » ait été menée à la reprise des travaux alimente en effet le doute<sup>182</sup>. Les indices étayant cette hypothèse restent cependant difficiles à interpréter. Si, sur le gouttereau sud du collatéral **FIG. 39**, la limite supérieure irrégulière des maçonneries romanes évoque d'éventuels percements postérieurs, réalisés peut-être afin de créer des baies plus grandes ou plus conformes au nouveau style, on ne peut démontrer de manière sûre que des démontages de plus grande ampleur aient eu lieu.

Dans le cas du croisillon sud, le désir de créer une baie proprement gothique ne peut même pas justifier d'hypothétiques démontages, puisque la forme de la fenêtre construite durant cette étape (gothique I), surmontée d'un arc en plein cintre, se distingue à peine de celle de son pendant roman (roman II), qu'elle semble même imiter **FIG. 79, 80**. À la manière de l'ancienne baie, la nouvelle est dotée d'un encadrement intérieur en pierres de taille, simplement ébrasé. À l'extérieur, elle se différencie néanmoins par sa simplicité, puisqu'elle ne possède pas d'encadrement taillé **FIG. 43**.

S'il est préférable, en l'état des connaissances, de laisser ouvertes la question de l'état d'avancement exact de l'église à l'issue du chantier roman I et celle de l'étendue des démontages et des modifications

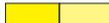


77

0 5m



78

Roman I (2 <sup>e</sup> quart ou milieu XII <sup>e</sup> s.)	
Roman II (3 <sup>e</sup> quart XII <sup>e</sup> s.)	
Gothique I (fin du XII <sup>e</sup> s.-1 <sup>er</sup> quart XIII <sup>e</sup> s.)	
Gothique II (1225-1260)	
Gothique III (3 <sup>e</sup> quart XIII <sup>e</sup> s.)	
Dernier quart XIII <sup>e</sup> s.	
XIV <sup>e</sup> s. (avant 1382)	
1382-1 <sup>re</sup> moitié XV <sup>e</sup> s.	
vers 1520-1540	
XVII <sup>e</sup> s.	
Restaurations modernes (XIX <sup>e</sup> -XXI <sup>e</sup> s.)	
Indéterminé	

**FIG. 77, 78** Église de Valère. Coupes nord-sud et ouest-est avec phases constructives observées, restituées ou supposées. Échelle 1 : 400. Plans de base Archéotech SA et TERA Sàrl, 2009-2021. Dessins Carole Meylan, TERA Sàrl, 2022.

éventuellement intervenus au début de ce chantier (gothique I), l'étude des parements, en particulier ceux du côté sud de l'édifice, permet d'établir avec précision l'histoire constructive de l'édifice dès la reprise de l'édification proprement dite **FIG. 39**. Pour l'étape gothique I, l'analyse montre que les travaux se déroulent en même temps sur le croisillon sud

et sur les deux travées orientales de la nef. À la fin du chantier, ce croisillon atteint à peu près l'état d'achèvement de celui du côté nord, terminé quant à lui durant la précédente étape (roman II). L'angle nord-ouest de ce bras septentrional est néanmoins repris afin d'ancrer la cage d'escalier qui servira plus tard à accéder au clocher **FIG. 40**.





80

Sur la façade méridionale du transept, des trous de poutres d'origine, visibles dans la nouvelle maçonnerie, suggèrent que la structure attente, aujourd'hui disparue, est transformée ou augmentée d'un étage (voir pp. 67-68) **FIG. 43**<sup>183</sup>. À noter encore que les bandes maçonneries verticales des angles du transept ne sont pas complétées : on se contente désormais de murs droits à ces emplacements, contrairement à la nef où ces éléments saillants sont continués en même temps que les murs sont érigés **FIG. 39**.

#### La nef et les bas-côtés

À l'intérieur de l'édifice, les bâtisseurs conservent en place les piles de la croisée du transept **FIG. 47** (Pi 28, Pi 29, Pi 25, Pi 26), les deux suivantes vers l'ouest (Pi 21, Pi 22) ainsi que la série d'arcs à double rouleau romans qu'elles soutiennent. C'est aussi le cas de l'arc et du mur diaphragme, surhaussé durant ce chantier sans doute et ajouré d'un quadrilobe **FIG. 78**.

Les deux piles du côté ouest de la quatrième travée (Pi 21, Pi 22), c'est-à-dire celles flanquant le jubé, incorporent quant à elles déjà quelques éléments véritablement gothiques, marquant la transition entre les deux périodes. Ces ajouts ou changements ne semblent cependant concerner

**FIG. 79** Vue en direction du bras nord du transept. À la naissance de l'arc à double rouleau sur la pile engagée nord-est de la croisée (à droite), les claveaux sont raccourcis à l'endroit où devait prendre naissance l'ogive d'origine. Au-dessus de l'arc, le mur est recouvert d'un enduit rehaussé de faux appareil remontant aux restaurations de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, mais imitant l'aspect du décor du XIII<sup>e</sup> siècle. Le filet

rouge qui détoure la porte haute, postérieurement murée, date lui aussi des rénovations modernes. À la base de cette porte, l'irrégularité dans la construction du mur correspond à la limite supérieure de la maçonnerie romane d'origine. Photo Bernard Dubuis et Michel Martinez, 2022, CDC.

**FIG. 80** Vue générale intérieure vers le bras sud du transept, avec le mur

de clôture du chœur et le siège des célébrants au premier plan. L'arc à double rouleau présente, comme son pendant du côté nord, des claveaux raccourcis à la naissance, marquant ici aussi l'emplacement des ogives primitives. Ce détail n'est plus guère visible, les claveaux courts ayant été complétés à la peinture lors des dernières restaurations. Photo Bernard Dubuis et Michel Martinez, 2022, CDC.

qu'une partie du couronnement du côté occidental des deux supports ainsi que les éléments de l'angle rentrant sud-ouest de la pile méridionale **FIG. 81, 82**. En d'autres termes, seules des parties destinées à soutenir les nouveaux arcs et nervures gothiques paraissent mises en place ou rénovées à ce moment<sup>184</sup>.

Les parements extérieurs, modestement exécutés, se caractérisent par l'emploi de petites pierres variées formant des assises régulières.



81



82

**FIG. 81, 82** Piles composées de la nef (Pi 21, Pi 22) marquant la limite entre la troisième et la quatrième travée. La présence du chapiteau, incorporé après coup dans la colonne d'angle du pilier nord, au tiers de la hauteur, n'est pour l'instant pas expliquée de manière satisfaisante. Photo Bernard Dubuis et Michel Martinez, 2022, CDC.

La multitude des étapes observées fait pourtant penser que les travaux progressent lentement et non sans difficultés<sup>185</sup>. L'utilisation de la pierre de taille, plus coûteuse, pour le parement intérieur des murs hauts de la nef, a peut-être contribué à ralentir les travaux **FIG. 38**. D'autres indices témoignent au même moment de la volonté de limiter les dépenses, comme l'utilisation de la pierre taillée, sur les murs latéraux des bas-côtés, à proximité des fenêtres uniquement.

Dans les collatéraux, les baies en arc brisé et aux montants ébrasés, soulignées à l'intérieur par des colonnettes supportant un tore dans l'arc qui les surmonte, restent néanmoins traitées avec beaucoup de soin, quoique seules celles du côté nord paraissent recevoir, à l'extérieur, une ornementation comparable **FIG. 84**<sup>186</sup>. Cette dissymétrie entre les deux façades nord et sud évoque la différence de traitement, déjà mentionnée, entre l'encadrement extérieur de la fenêtre du croisillon nord et celui de la baie du mur sud. La facture plus modeste

des fenêtres méridionales s'explique sans doute en partie par l'impact visuel moins grand de cette façade, en principe dissimulée à l'œil du visiteur. Mais le recours à des encadrements très simples pour les baies du vaisseau central, y compris au nord, ne semble se justifier à nouveau que par une tentative de limitation des coûts.

Les voûtes actuelles des collatéraux des troisième et quatrième travées, qui retombent sur les arcs et les supports romans préexistants, sont conçues, à défaut d'être nécessairement entièrement achevées, durant ce premier chantier gothique<sup>187</sup>. Non seulement elles se présentent, avec leurs profils bombés et leurs clefs d'ogives ornées, sous un aspect quelque peu différent de leurs voisines, mais elles se distinguent aussi du point de vue technique puisque, contrairement à celles-là, elles reposent du côté des murs latéraux sur des arcs formerets en tuf **FIG. 83**. Dans le vaisseau central, le cas de la voûte de la quatrième travée est moins clair. Il n'y a guère que la présence d'une

clef ornée qui semble la rapprocher de ce premier groupe de couvrements. Il est donc possible qu'il faille l'attribuer, comme les autres du vaisseau central, à l'étape suivante (gothique II)<sup>188</sup>.

Les arcs doubleaux des bas-côtés, ainsi que ceux du vaisseau central, possèdent des moulures aux profils très homogènes. Leur vocabulaire, comparable au répertoire lausannois, correspond de plus à celui des ogives du bas-côté nord, avec leur listel bordé de deux tores sous-tendus d'une gorge<sup>189</sup> **FIG. 85**. Les nervures des voûtes du bas-côté sud présentent un profil plus simple, en l'occurrence rectangulaire, à arêtes abattues de cavets<sup>190</sup> **FIG. 86**. Cette différence ne s'explique sans doute pas par la chronologie. Il n'est en tout cas pas surprenant que le collatéral méridional ait été traité plus modestement, son impact visuel étant plus faible que son pendant septentrional en raison de la position, au nord justement, de l'entrée de l'église.

### Le sanctuaire, le chœur des chanoines et les croisillons

Le maître-autel ainsi que les autels des chapelles latérales se trouvent dans une partie de l'église à peu près terminée, et en tout cas fonctionnelle depuis quelque temps déjà. Ce n'est pas le cas du jubé et des murs du chœur, réalisés vers 1215<sup>191</sup>, qui sont érigés alors que la nef est encore inachevée. Le voûtement du vaisseau central n'étant peut-être pas encore commencé à ce moment-là, la nef devait au moins être couverte d'une toiture.

Le sol des bras du transept est exhaussé lors de ces mêmes travaux. Si cette modification n'a pas de répercussion majeure du côté nord de l'édifice, il n'en est pas de même au sud. À l'origine divisé en deux parties distinctes, chacune avec un niveau de sol différent, l'espace du croisillon méridional commence en effet à être unifié et les locaux de son sous-sol à prendre leur forme actuelle. Si la surélévation de la partie sud-est, qui ramène celle-ci

**FIG. 83** Troisième travée. Vue en direction du sud. L'arc formeret, très discret, se présente sous la forme d'une simple moulure en tuf peu saillante. Photo Bernard Dubuis et Michel Martinez, 2022, CDC.

**FIG. 84** Façade nord. Les fenêtres du bas-côté montrent des restes de leur encadrement finement mouluré ainsi que des bases de colonnettes.

Elles se présentent cependant aujourd'hui sous une forme nettement altérée. Celles du côté est sont surmontées d'arcs en mitre exécutés avec peu de soin tandis que celle tout à l'ouest du mur est presque complètement obturée en lien avec l'installation, à l'intérieur, d'une cage d'escalier au XVI<sup>e</sup> siècle. Photo Bernard Dubuis et Michel Martinez, 2022, CDC.



84



85

86

**FIG. 85, 86** Troisième travée. Voûtes des bas-côtés nord et sud présentant des nervures différentes, mais des clefs sculptées de style comparable. Les voûtes s'appuient à l'est sur les arcs romans à double rouleau. Photo Bernard Dubuis et Michel Martínez, 2022, CDC.

**FIG. 87** Bras sud du transept. Local voûté à pilier central situé au sous-sol de la sacristie, avec sa grande étagère et ses bacs à grains. Photo Bernard Dubuis et Michel Martínez, 2022, CDC.

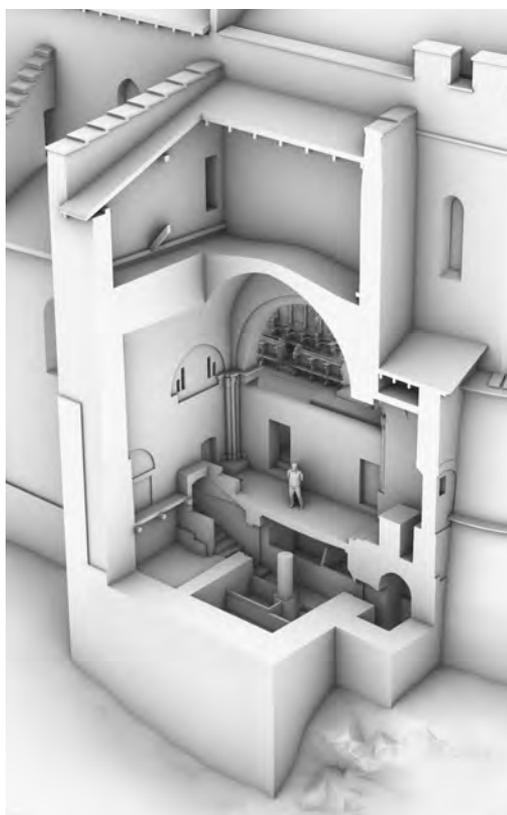


87

à la même hauteur que la moitié nord, entraîne la condamnation de la porte orientale du transept **FIG. 40, 87**, les deux portes des murs ouest et sud restent quelque temps en fonction, en lien avec le maintien à son niveau primitif d'un espace carré formant une sorte de petit vestibule. Cette pièce communique aussi avec une cage d'escalier nouvellement créée, permettant de descendre depuis le collatéral vers le sous-sol du croisillon. Les deux dernières portes ne sont obturées que lors de l'étape suivante (gothique II), durant laquelle est aussi installé le plafond de bois actuel du local, daté de 1226/27<sup>192</sup>. La pièce perd alors sa fonction de vestibule.

À l'issue de ces travaux (gothique II), le bras sud du transept présente un niveau enfin à peu près homogène avec, au sous-sol, trois locaux : la pièce carrée déjà évoquée, puis une plus grande salle, voûtée et à pilier central, et enfin, sous la chapelle Saint-Michel tout à l'est, une sorte de caveau lui aussi voûté **FIG. 88**. L'emplacement de ces pièces, la possibilité de les verrouiller par des portes individuelles, le soin apporté à la finition des murs ainsi que la présence d'étagères permettent de conclure qu'elles servaient à entreposer des objets d'une certaine importance<sup>193</sup>. Il est même probable qu'elles constituaient le principal lieu de conservation des archives, selon une hypothèse de François Huot<sup>194</sup>, du moins avant que la grande annexe occidentale [A'] **FIG. 29** de l'église ne soit réaménagée et que la salle du premier étage ne puisse servir dans cette fonction (voir pp. 241-245). Les grands bacs à grains qui occupent aujourd'hui une grande partie de l'espace du deuxième local constituent quant à eux des aménagements postérieurs **FIG. 87**, peut-être contemporains de la mise en place, dans l'annexe [A'], du moulin à bras (voir pp. 238-241).

Les murs de clôture du chœur et le jubé accentuent la division et la hiérarchie des espaces de l'église. La porte septentrionale du chœur, à linteau sur coussinets, qui permet de circuler entre la croisée et le transept nord – où l'on situe de façon hypothétique la sacristie primitive de l'église – pourrait être d'origine **FIG. 79**. Ce n'est pas le cas, du moins dans sa forme actuelle, de la porte méridionale<sup>195</sup> **FIG. 80**. Dans ce même mur sud, une seconde ouverture plus à l'est, percée postérieurement, avait peut-être remplacé temporairement la première, avant qu'elle ne soit elle-même condamnée, au plus tard au XVII<sup>e</sup> siècle, et que l'entrée primitive ne soit rétablie<sup>196</sup>. Il est possible qu'il faille mettre ces transformations en relation avec le développement des rites de procession médiévaux à Valère (voir pp. 55-58) ainsi qu'avec l'aménagement, à une date incertaine, de la sacristie dans le croisillon sud.



88

**FIG. 88** Écorché du croisillon sud de l'église (état actuel), avec les locaux du niveau inférieur. Vue du sud-est. Reconstitution TERA Sàrl, modélisation 3D grammetry.com SA, 2022.

### *Fin de la construction de la nef (gothique II, 1225-1260)*

Après un bref arrêt, au vu de la grande continuité formelle et stylistique de la sculpture architecturale, les travaux reprennent dans la nef. Ils permettent d'atteindre, vers 1236, la base des fenêtres hautes des deux travées occidentales, ce qui suggère une reprise vraisemblablement vers 1225-1230 **FIG. 39, 77**. Contrairement à la sculpture architecturale, la forme et le concept des voûtes exécutées durant cette étape montrent des différences significatives par rapport aux plus anciennes. Elles témoignent d'un autre savoir-faire, plus en conformité avec les modes contemporaines. La régularité et la plus grande homogénéité des maçonneries des parois impliquent un processus d'édification désormais plus régulier, quoique semblant s'étaler sur une période à nouveau relativement longue.

### **La nef et les bas-côtés**

Les gouttereaux des bas-côtés et les murs hauts de la nef font partie des premiers éléments réalisés durant cette étape<sup>197</sup>, quoiqu'ils ne soient pas nécessairement parfaitement achevés à son issue **FIG. 39**. Leurs maçonneries en pierres irrégulières sont comparables aux précédentes, mais les parements intérieurs ne sont plus réalisés en pierre



de taille **FIG. 77**. Quant aux baies du vaisseau central, elles reprennent, comme celles des collatéraux, fidèlement les modèles précédents. Seul l'oculus placé au-dessus du portail de l'église amène, en raison de sa forme précisément, une nouveauté **FIG. 42**.

Si les murs hauts étaient renforcés jusque-là par de simples bandes maçonnées, ce chantier introduit l'emploi de contreforts bas dissimulés sous les toitures. Afin de limiter davantage les poussées latérales, huit tirants, soit deux par travée, sont mis en place à l'intérieur de l'église. Daté par dendrochronologie de 1235/36<sup>198</sup>, cet ensemble homogène a été installé lors de la construction des murs hauts des deux travées occidentales ; les bois percent logiquement les maçonneries de la phase antérieure (gothique I) dans la partie orientale du vaisseau<sup>199</sup>.

Si les voûtes des bas-côtés des deux travées orientales ont vraisemblablement été conçues et commencées durant le précédent chantier (gothique I), les autres semblent intégralement réalisées durant cette nouvelle étape. Elles montrent d'ailleurs, sur le plan technique et formel, des différences significatives, en particulier avec le changement du profil de courbure et l'abandon des arcs formerets dans les murs latéraux. L'analyse des maçonneries du gouttereau sud a montré que ces arcs, pourtant amorcés lors de l'étape antérieure, sont arrachés à ce moment<sup>200</sup>. Leur absence, qui semble à première vue contraire à l'esprit du gothique, correspond cependant à une pratique observée dans des édifices contemporains en Suisse romande, y compris certains monuments majeurs tels que les cathédrales de Lausanne et de Genève<sup>201</sup>.

Si le profil des nouvelles voûtes, moins bombé que celui des précédentes, témoigne d'habitudes architecturales différentes, il reflète aussi leur date plus avancée. Ce contour est rendu possible par l'emploi de doubleaux montant plus haut dans les bas-côtés. Du côté ouest de l'église, les derniers atteignent ainsi presque le niveau des clefs de voûte **FIG. 90**.

### Le pignon occidental et la rose

Le pignon occidental et sa rose, d'après l'analyse d'un bois pris dans la maçonnerie, n'auraient pas été terminés avant 1253/54<sup>202</sup> **FIG. 93**. Si l'on se fonde, avec une certaine prudence, sur la datation de cet unique élément, il faut admettre que la construction de la nef et de son voûtement ait pu se prolonger jusque vers 1260.

La rose s'intègre en tout cas parfaitement dans le programme de sculpture architecturale gothique de la nef, avec son gypse clair, identique à celui des



90

**FIG. 89** Vue générale de la nef en direction de l'ouest, donnant sur l'orgue installé en surplomb sur le mur de fond ainsi que sur la cage d'escalier, dans l'angle nord-ouest, permettant d'accéder aux étages de la grande annexe [A'] contiguë à l'église du côté occidental. Dans la partie supérieure, si les tirants

de bois remontent à la construction de l'édifice, la passerelle constitue un ajout postérieur. Photo Bernard Dubuis et Michel Martinez, 2022, CDC.

**FIG. 90** Collatéral sud, vue en direction de l'est. Les trois arcs doubleaux montent à des hauteurs différentes. Entre celui du premier plan et l'arc roman

à l'arrière, l'arc intermédiaire semble proposer un compromis par sa hauteur moyenne. Cet « étage-ment » permet de réduire progressivement, d'est en ouest, l'effet de compartimentage des espaces des collatéraux, produisant un volume plus unifié dans l'espace des fidèles. Photo Bernard Dubuis et Michel Martinez, 2022, CDC.

autres baies, et sa mouluration au profil comparable. Elle se présente sous la forme d'un oculus polylobé d'un diamètre extérieur de 3,5 m. Rouverte dans les années 2000-2002, elle se trouve aujourd'hui dans un état entièrement rénové, et avec des vitrages modernes<sup>203</sup>.

**FIG. 91** Jubé, face occidentale, vers 1215. Ce massif séparant la nef du chœur liturgique est composé d'une armature de bois, recouverte d'un mortier de plâtre, coulé et lissé. Le portail central surmonté d'un fronton saillant joue sur l'illusion architecturale d'une façade extérieure, désignant l'espace du chœur comme une « église à l'intérieur de l'église ». Ce même choix visuel se retrouve à la cathédrale de Naumburg, dont le jubé occidental (années 1250) est aussi l'un des plus proches de celui de Valère du point de vue structurel. Photo Bernard Dubuis et Michel Martinez, 2022, CDC.



91

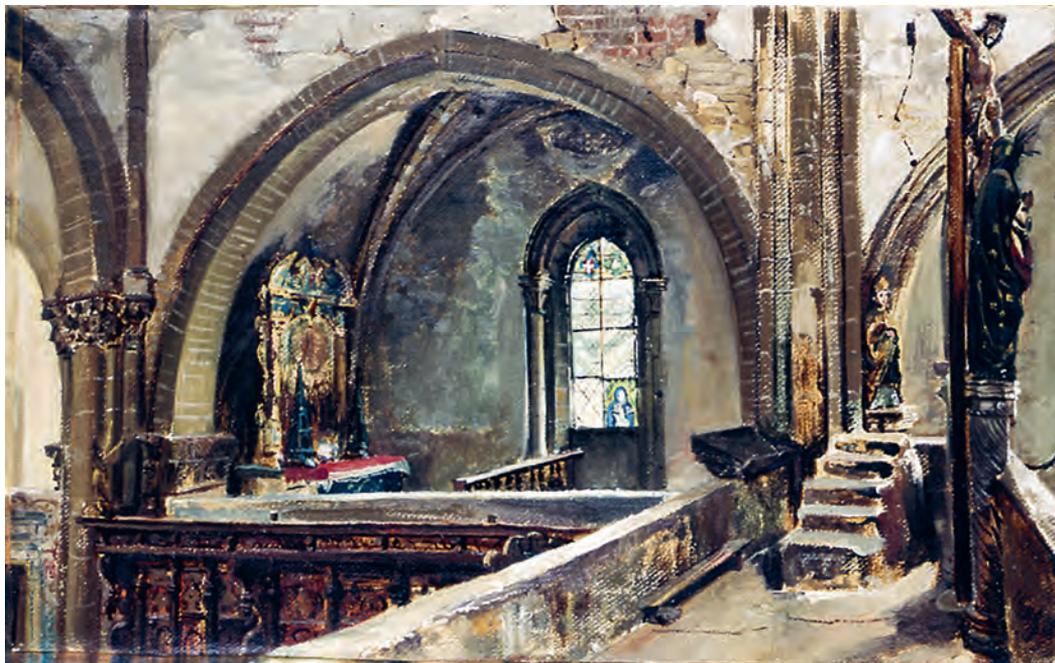
### Le jubé et les murs de clôture du chœur.

Construit vers 1215<sup>204</sup> et donc parmi les plus anciens conservés d'Europe, le jubé de Valère constitue l'un des points d'intérêt majeurs de l'église<sup>205</sup> **FIG. 91**. Sa face principale est ornée, en son registre inférieur, d'une arcature aveugle à quatre arcs encadrant une entrée centrale ; celle-ci est surmontée d'un fronton saillant à arc trilobé débordant sur un registre supérieur dénué de toute ornementation, délimité par des corniches. Dans l'épaisseur du massif, accessibles depuis la porte centrale, sont aménagés, au nord, un petit local et, au sud, un escalier menant à une tribune à l'étage, dont le parapet forme le registre supérieur du jubé.

La plupart des jubés existant dans les églises médiévales, séparant chœur liturgique (réservé aux ecclésiastiques) et nef (accessible aux laïcs), ont été détruits au fil des siècles, libérant dès lors la vue vers le sanctuaire. Car effectivement, si le haut des parois de l'abside de l'église de Valère est visible depuis la nef, la structure du jubé – secondée vers l'est par des murs clôturant le chœur des chanoines au nord et au sud – empêche d'observer le saint des saints et les cérémonies qui s'y déroulent, du moins tant que les vantaux de la porte axiale restent fermés.

Les deux lutrins fixés au parapet oriental de la tribune attestent que celle-ci était utilisée pour la lecture et le chant, tandis que la porte ouverte dans le jubé et celles des murs de clôture rappellent que ces barrières architecturales étaient aussi faites pour être franchies **FIG. 79, 80**. Selon l'Ordinaire de Sion, au XIII<sup>e</sup> siècle, à l'occasion du Jeu des Mages, trois chanoines endossant le rôle des Rois, après avoir lu l'Évangile – on suppose depuis la tribune –, transitaient par la nef, puis retournaient dans le chœur en empruntant une porte de la clôture sud (voir p. 57). Pour Huot, l'investissement de la nef lors de processions compensait l'absence d'un grand parvis extérieur<sup>206</sup>. Le fait que les festivités de Pâques et de l'Épiphanie aient donné lieu à des processions similaires ailleurs en Europe, avec un rôle prépondérant également accordé au jubé<sup>207</sup>, incite cependant à relativiser l'importance de l'argument topographique. Pour Jacqueline Jung, ces incursions dans la nef auraient avant tout été l'occasion de s'adresser aux laïcs<sup>208</sup>, ce qui soulève la question de la présence d'une telle assistance à Valère au Moyen Âge.

Le jubé de Valère servait-il également d'accès à des éléments mobiliers ou architecturaux disparus ? Deux séries de marches portaient



**FIG. 92** Raphael Ritz, *Intérieur de l'église de Valère (chapelle sud vue du jubé), sd. (vers 1860-1870)*, huile sur toile, 33×51,7 cm. La vue de la chapelle sud peinte par Ritz depuis la tribune du jubé montre le mystérieux escalier sud – qui ne débouche plus sur rien aujourd'hui –, mais également le panneau de verre au chanoine agenouillé, incorporé à la fenêtre de la chapelle du Saint-Sacrement (**FIG. 210**). MAV [BA 208], dépôt de la Confédération suisse, OFC, Fondation Gottfried Keller, Berne. Photo Thomas Andenmatten, vers 1998, Musées cantonaux du Valais.

92

en effet de sa tribune: l'une au nord, dont il ne reste que le négatif contre le parapet ouest, et l'autre au sud, peut-être d'origine<sup>209</sup> **FIG. 92**. L'une d'elles conduisait-elle, dès les années 1430, à l'orgue (voir p. 159)? Il est également difficile d'imaginer si le dispositif tenait compte des chapelles Sainte-Marie-Madeleine et Saint-André, construites contre les flancs nord et sud du jubé et aujourd'hui détruites. En effet, ces deux chapelles fondées entre le dernier quart du XIII<sup>e</sup> et le premier tiers du XIV<sup>e</sup> siècle, à défaut de pouvoir être installées sous le couvert d'un portique tel qu'il en existait dans d'autres jubés, ont reçu leurs propres structures architecturales à baldaquin adossées aux parois préexistantes (voir p. 139).

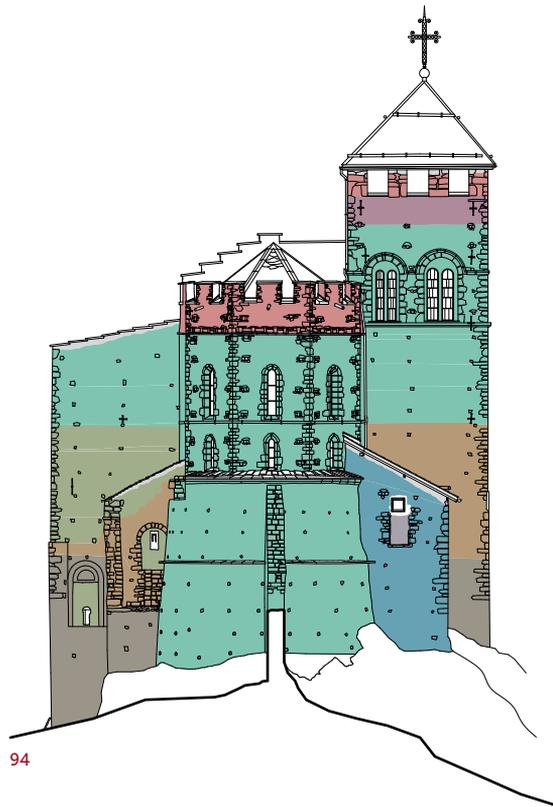
Les vestiges des décors peints de ces chapelles constituent les seules zones de couleur médiévale du jubé côté nef. Les sondages n'ont montré aucune trace d'ornementation polychrome antérieure<sup>210</sup>, si ce n'est celle appliquée sur les vantaux de la porte centrale (rouge à l'extérieur et blanche à rinceaux noirs à l'intérieur **FIG. 427**) et sur ceux de la porte latérale<sup>211</sup>. On ne peut cependant exclure que le registre supérieur, par exemple, ait prévu une décoration mobile (tentures, panneaux peints) ou un décor sculpté, à l'instar des jubés de Naumburg, Vezzolano, Bourges, etc.

Au cours des siècles suivants, les parois ont en revanche été régulièrement enduites<sup>212</sup>. Une couche ocre jaune pourrait remonter au XVI<sup>e</sup> siècle<sup>213</sup>, peut-être contemporaine de la création du décor de fausses arcades peint sur les parois intérieures du mur de clôture du chœur<sup>214</sup> **FIG. 108**; à cette même occasion, le fronton saillant de la face ouest du jubé pourrait lui aussi avoir été remanié: la forme de l'arc trilobé, ainsi qu'une partie de sa mouluration sont en effet surprenantes pour le XIII<sup>e</sup> siècle<sup>215</sup>. Les lignes de la structure du massif ont été soulignées en gris foncé à une époque indéterminée<sup>216</sup>, tandis que l'enduit le plus récent a été posé en 1901-02 par CHRISTIAN SCHMIDT, qui a également rehaussé les moulures en ocre brun.

La face orientale, visible uniquement par les chanoines, semble avoir longtemps arboré un simple badigeon blanc, avant d'être peinte entre 1434 et 1437 par PIERRE MAGGENBERG (**FIG. 127** et voir pp. 129-133). La partie basse de la paroi, dissimulée au plus tard dès le XV<sup>e</sup> siècle derrière les stalles, présente, quant à elle, le crépi à *pietra rasa* aux joints simplement tracés à la truelle qu'on retrouve ailleurs dans l'église (voir p. 109).



93



94

0 5m

Roman I (2<sup>e</sup> quart ou milieu XII<sup>e</sup> s.)  
 Roman II (3<sup>e</sup> quart XII<sup>e</sup> s.)  
 Gothique I (fin du XII<sup>e</sup> s.-2<sup>e</sup> quart XIII<sup>e</sup> s.)  
 Gothique II (1225-1260)  
 Gothique III (3<sup>e</sup> quart XIII<sup>e</sup> s.)  
 Dernier quart XIII<sup>e</sup> s.  
 XIV<sup>e</sup> s. (avant 1382)

1382-1<sup>re</sup> moitié XV<sup>e</sup> s.  
 vers 1520-1540  
 XVII<sup>e</sup> s.  
 XVIII<sup>e</sup> s.  
 Restaurations modernes (XIX<sup>e</sup>-XXI<sup>e</sup> s.)  
 Indéterminé

**FIG. 93, 94** Église de Valère. Élévation de la façade ouest, avec, au premier plan, le mur de la porte ferrée et la maison contiguë [B/B'] à l'église, et élévation du chevet. Phases constructives observées, restituées ou supposées. Échelle 1 : 400. Plans de base Archéotech SA et TERA Sàrl, 2009-2021. Dessins Carole Meylan, TERA Sàrl, Sion, 2022.

**Reconstruction du chœur, exhaussement de la croisée du transept et construction du clocher (gothique III, 3<sup>e</sup> quart du XIII<sup>e</sup> siècle)**

**Le chœur et le transept**

Sans doute après l'achèvement de la nef, sinon un peu avant celui-ci, les travaux reprennent du côté du chevet. C'est vraisemblablement en vue de l'exhaussement du sanctuaire que l'abside romane est tout d'abord renforcée sur son pourtour par un épais massif **FIG. 40**. Cette surélévation gothique, à cinq pans, construite sur le sommet arasé de l'abside ainsi contrebutée, se compose de deux niveaux délimités par des corniches et éclairés, chacun, par une série de baies en lancette **FIG. 37**.

À l'intérieur, le premier niveau au-dessus du mur roman est rythmé de supports aux formes très simples. Les chapiteaux des colonnettes, qui

s'intègrent de manière continue dans la corniche délimitant le sommet de ce registre, se présentent comme d'épais tailloirs à l'arête inférieure abattue d'un large chanfrein. Les fûts, de section carrée, reposent sur des bases aux angles pareillement adoucis.

L'arc triomphal de l'abside s'appuie sur des supports engagés, surélevés eux aussi, ici par une paire de demi-colonnes couronnées de chapiteaux à crochets stylisés. La forme de leurs tailloirs correspond précisément à celle des chapiteaux des colonnettes du chœur. D'autres supports étroits, identiques à ces dernières, sont aussi logés dans les quatre angles de la croisée, prolongeant ainsi ceux des piles composées romanes. Pour autant que l'on puisse en juger, des peintures couvrant la plus grande partie de ces éléments, ces derniers sont

tous faits de tuf. C'est aussi le cas des encadrements de fenêtres.

L'abside du sanctuaire ainsi que la courte travée qui la précède sont couvertes par une unique voûte sexpartite **FIG. 51**, dont les nervures possèdent le même profil que les colonnettes sur lesquelles elles retombent. Ce n'est pas le cas des colonnettes de la croisée pourtant contemporaine, car cette dernière emploie certainement les ogives romanes à double tore de la voûte antérieure (voir p. 74).

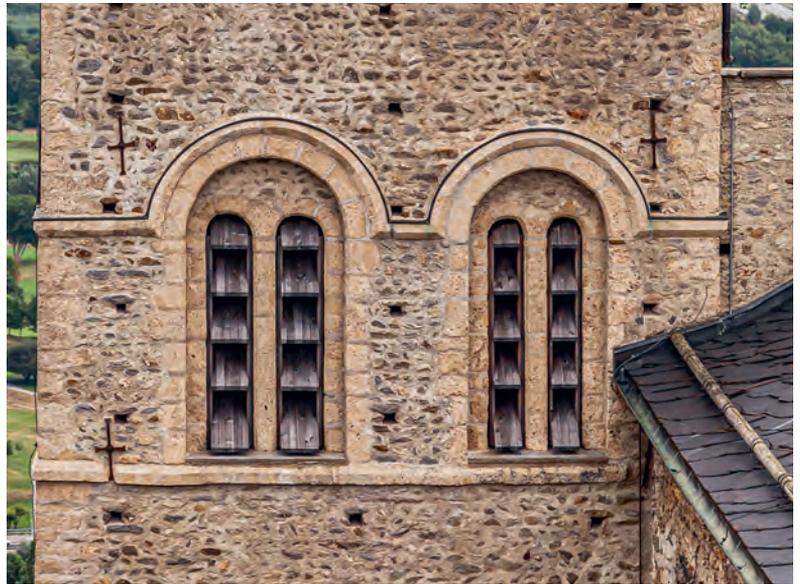
L'exhaussement des murs des deux bras nord et sud du transept est entrepris en même temps que celui de l'abside, mais sans doute avant que ne débute la construction des nouvelles voûtes<sup>217</sup>, puisque ces murs servent au contrebutement du couvrement de la croisée. Au total, les croisillons sont relevés de 4,5 m environ<sup>218</sup>.

Dans la croisée, chacun des murs nord et sud est percé d'une porte à arc en plein cintre et encadrement de tuf **FIG. 77, 79**. La fonction de ces baies comme la position de celles-ci, en hauteur et de manière asymétrique l'une par rapport à l'autre, ne sont pas parfaitement élucidées. Il est possible qu'elles aient été mises en place avant l'exhaussement de la voûte de la croisée, soit vers la fin de la phase précédente (gothique II) ou au début de celle-ci (gothique III). Ces ouvertures auraient ainsi pu permettre de circuler au-dessus des voûtes du transept, et faciliter la circulation durant les premiers temps de ce nouveau chantier. Après la construction de la voûte gothique, ces deux portes, donnant alors dans le vide, ont pu être reliées par une passerelle, à l'image de celle qui se situe aujourd'hui dans la nef **FIG. 89**. On ne sait pas exactement à quelle date ces portes hautes ont été condamnées, mais ce changement a pu avoir lieu précisément au moment de la mise en place de la passerelle actuelle dans la nef<sup>219</sup>.

À noter encore que, du côté sud de l'église, le couronnement du gouttereau ne semble véritablement terminé que durant cette étape **FIG. 39**. On ne sait pas si la situation est identique au nord.

### Le clocher

Les travaux se poursuivent ensuite au-dessus des deux bras du transept. Du côté nord, le niveau du clocher avec ses grandes fenêtres géminées est ajouté à ce moment **FIG. 78, 93, 94**. Il est souligné à l'extérieur par deux corniches moulurées, la première à la base des fenêtres et la seconde, plus haut dans le mur, qui se prolonge au-dessus de chacune des doubles baies en un grand arc **FIG. 95**. Si l'emploi de tuf pour les encadrements, par ailleurs simplement chanfreinés, marque une certaine continuité avec les éléments du chœur gothique, ce n'est pas le cas de



95

la forme des fenêtres. Rappelant des modèles plus anciens, elle constitue un bon exemple de la survivance du répertoire roman dans le milieu alpin<sup>220</sup>. Comme à Valère, ce sont bien souvent les clochers qui arborent ces formes alors même que les baies des églises possèdent des ouvertures en lancettes.

Les bois du solivage portant le nouvel étage du clocher, datés des années 1246-1251, placeraient la reconstruction du chœur gothique pratiquement en même temps que l'édification de la deuxième partie de la nef, ce qui est peu probable. À vrai dire, il s'agit d'un groupe hétérogène, probablement constitué d'éléments de remploi : l'aspect de ces bois, leurs essences et leurs périodes d'abattage différent<sup>221</sup>. Le chantier de construction touchant alors à sa fin, les éléments de bois divers (parties d'échafaudages ou de toitures temporaires) ne devaient pas être rares. Dater la reconstruction du chœur, l'exhaussement de la croisée et l'exécution du clocher gothique dans le troisième quart du XIII<sup>e</sup> siècle, soit entre les travaux de la nef (gothique II) et les premiers réaménagements intérieurs (dernier quart du XIII<sup>e</sup> siècle), reste sans doute l'estimation la plus vraisemblable.

### *Construction des tribunes et reconstruction de la chapelle Sainte-Catherine (dernier quart du XIII<sup>e</sup> siècle)*

#### **Les tribunes de la quatrième travée (vers 1275 et vers 1289)**

Les deux tribunes flanquant le chœur des chanoines n'ont pas fait l'objet d'une étude archéologique détaillée **FIG. 96, 97**. En revanche, les solives des planchers ont été sondées en vue de leur datation.

**FIG. 95** Clocher de Valère. Fenêtres géminées de la face occidentale de la tour. Photo Bernard Dubuis et Michel Martinez, 2022, CDC.



96

**FIG. 96, 97** Chapelles hautes flanquant le chœur des chanoines dans la quatrième travée de la nef, avec leur retable du XVII<sup>e</sup> siècle. Elles se présentent de manière asymétrique. Celle du nord (Saint-Nicolas) prend place sur une tribune occupant tout l'espace de la travée de voûte ; on y parvient par un escalier depuis le bras nord du transept. Celle du côté sud (Saint-Sacrement) se trouve sur une courte plateforme à laquelle on monte depuis l'ouest, soit depuis le bas-côté. Photo Bernard Dubuis et Michel Martinez, 2022, CDC.



97

Leur analyse permet désormais de situer la construction de la première de ces galeries, au sud, vers 1275 et celle de la seconde, au nord, vers 1289<sup>222</sup>, soit peu de temps avant les plus anciennes occurrences, dans les textes, de leurs autels (voir p. 53). C'est certainement au même moment que les fenêtres latérales de la quatrième travée sont partiellement obturées, en lien précisément avec l'aménagement des plateformes.

À noter que, au sud, une paroi percée de quatre jours étroits séparait déjà, avant la mise en place de la tribune, l'espace du croisillon de celui du collatéral. La chapelle haute s'installe donc contre cette cloison, et devient accessible par un escalier du côté ouest. Au nord, la configuration est toute différente : non seulement la tribune nouvellement créée reste ouverte sur le croisillon, avec lequel elle communique grâce à une volée de marches, mais elle était peut-être à cette date déjà fermée du côté de l'espace des fidèles. La cloison qui prolongeait en hauteur le mur actuel, située à la limite entre la troisième et la quatrième travée, n'existe plus, mais est attestée par la documentation iconographique<sup>223</sup>. Peut-on encore supposer que ce mur, de même que

son pendant, dans le prolongement du jubé au sud, remonte à la période de la mise en place de ces chapelles hautes<sup>224</sup> ? **FIG. 33**

#### La reconstruction de la chapelle Sainte-Catherine (fin du XIII<sup>e</sup> siècle)

La chapelle Sainte-Catherine, au nord de l'abside **FIG. 29** (7), se présente aujourd'hui sous une forme différente de l'originale, que l'on suppose identique à celle du côté sud. À l'intérieur, l'étude du parement septentrional a révélé des traces de murs arrachés, dont les matériaux ont visiblement été réemployés pour la nouvelle construction<sup>225</sup>. Le bâtiment suit un plan quadrangulaire irrégulier, plus grand que le précédent. Pour maximiser son volume dans les limites fixées par la topographie, les parois de la chapelle sont non seulement poussées respectivement plus au nord et plus à l'est, mais elles sont aussi placées légèrement en diagonale par rapport à l'axe des murs de l'église **FIG. 40, 94, 98**.

D'après la chronologie relative des maçonneries, la chapelle reconstruite est postérieure au massif servant de renfort à la grande abside<sup>226</sup>, lequel peut être attribué au chantier du troisième



**FIG. 98** Vue générale de la chapelle Sainte-Catherine, avec sa grille en fer forgé mise en place en 1674, son retable de 1745-46 et des ex-voto occupant le haut du mur. Sur la gauche de l'image, le retable de Charlemagne, tableau de Hans Ludolff, 1655. Photo Bernard Dubuis et Michel Martinez, 2022, CDC.

98

quart du XIII<sup>e</sup> siècle (gothique III). La forme, le traitement et la pierre de tuf de l'encadrement de la fenêtre d'origine à l'est pourraient indiquer que ces transformations n'ont pas eu lieu beaucoup plus tard. Ces caractéristiques évoquent en effet celles des ouvertures des parties hautes du chœur et, dans une moindre mesure, celles des plus récentes baies du clocher. Une analyse détaillée serait nécessaire pour s'en assurer. Il est néanmoins tentant de rapprocher la reconstruction attestée par l'archéologie des informations fournies par deux textes de donations, l'une en faveur de la refondation de l'autel Sainte-Catherine en 1287 et l'autre, de la restauration de sa chapelle en 1293<sup>227</sup>. Bien que les sources ne confirment pas que les travaux soient réellement effectués, une édification vers la fin du XIII<sup>e</sup> siècle semble particulièrement convaincante, et de plus cohérente avec le développement majeur du culte de la sainte à partir de cette période<sup>228</sup>.

**Exhaussement du clocher (vers 1345),  
reconstruction de la charpente de la nef  
(vers 1382), du beffroi (vers 1406-1413)  
et des crénelages**

**Surélévation du clocher (vers 1345)**

À l'extérieur, l'église de Valère ne semble pas subir d'intervention significative jusqu'aux travaux d'exhaussement du clocher. Le solivage du plancher

du nouvel étage de la tour – un ensemble de bois homogène – permet de situer cette intervention à partir de 1344/45<sup>229</sup>. Il n'est pas possible de déterminer si le clocher, ainsi surélevé de 1,2 m, est surmonté de merlons, le crénelage actuel résultant d'une réfection postérieure **FIG. 31, 93, 94**.

**L'incendie de 1382 et la reconstruction de la charpente de la nef**

La charpente du vaisseau central est par la suite entièrement refaite en raison d'un incendie, attesté par des traces de feu notamment sur le larmier du pignon occidental, le linteau de la porte du pignon oriental et le dessus des voûtes de la nef<sup>230</sup>. Par la même occasion, les murs du vaisseau central sont exhaussés d'environ 1,2 m et les angles nord-ouest et sud-ouest du haut vaisseau sont également repris<sup>231</sup> **FIG. 39**. On ne sait pas si les toitures des collatéraux sont, elles aussi, concernées par ce chantier, mais des travaux sont attestés dans l'annexe occidentale **[A'] FIG. 29** à la même période (voir pp. 236-245). Il est probable qu'il faille encore mettre en relation avec cet incident l'obturation de la rose du pignon occidental, un événement qui doit en tout cas être situé avant 1475 d'après la documentation iconographique<sup>232</sup> **FIG. 394**. Des interventions sur les vitraux font sans doute aussi partie de cette campagne de réfections (voir pp. 185-186).

**FIG. 99-102** Restitution de l'église de Valère après la fin des chantiers de construction gothique I, II et III. Reconstitution TERA Sàrl, modélisation 3D grammetry.com SA, 2022.

**99** Restitution de l'église de Valère à la fin de la phase de construction gothique I (fin du XIII<sup>e</sup> siècle – 1<sup>er</sup> quart du XIII<sup>e</sup> siècle). Vue du sud-ouest. Durant cette étape, les travaux semblent se poursuivre en parallèle dans la nef et sur les deux croisillons. Dans les collatéraux, seules les ogives des voûtes semblent réalisées, laissées sans doute en attente sur un cintrage en bois. De tels supports temporaires ont certainement été maintenus dans les fenêtres hautes de la troisième travée, les travaux s'arrêtant, de manière quelque peu inattendue, juste après la mise en place de l'encadrement de ces baies.

**100** Restitution de l'église de Valère vers la fin de la phase de construction gothique II. Vue du sud-ouest. Les travaux de cette période (1225-1260) portent principalement sur la nef et l'annexe occidentale [A']. Les différentes parties de l'édifice devaient encore être abritées par des toitures temporaires (non figurées).



99



100

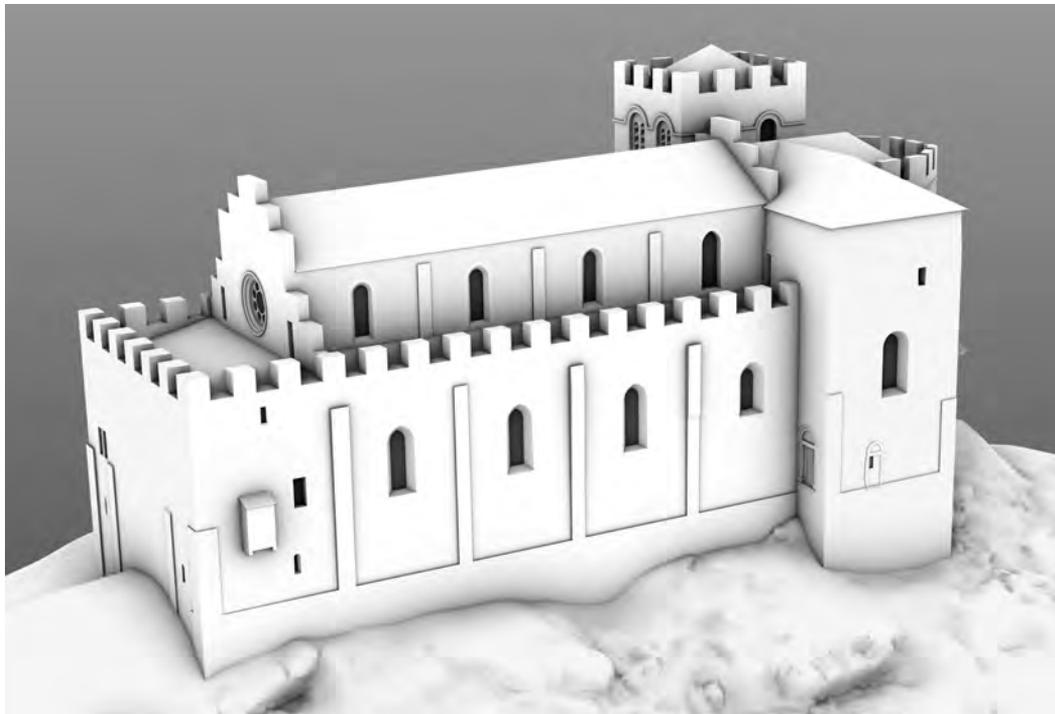
Les dates obtenues par dendrochronologie et les traces de feu observées permettent de rapprocher cette opération de l'incendie qui aurait sévi, d'après Jean Gremaud, le 9 janvier 1382<sup>233</sup>. L'abattage des bois de la charpente, en 1379/80 et 1380/81, soit avant l'incident<sup>234</sup>, indique qu'on a sans doute eu recours, en raison de l'urgence de la situation, à des bois déjà prêts.

#### **Le beffroi (vers 1406-1413)**

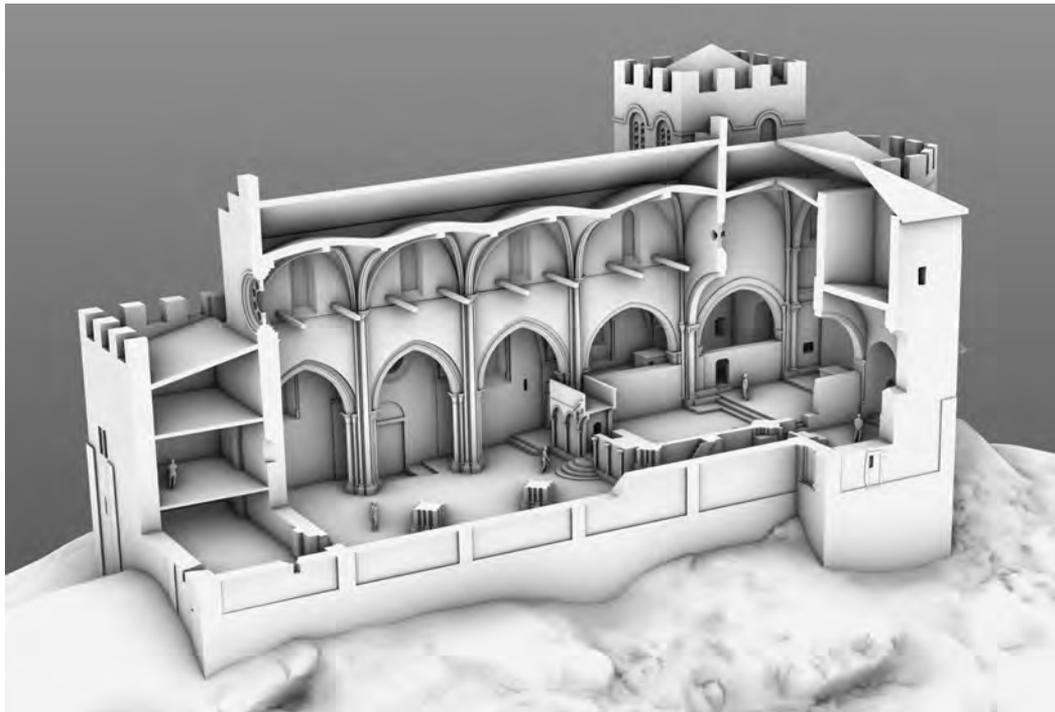
La charpente du jeu de cloches actuel, c'est-à-dire le « beffroi » au sens propre, est datée par un premier ensemble de bois abattus en 1405/06, formant la structure principale du support, et par un second,

composé d'éléments abattus en 1412/13, peut-être ajoutés postérieurement en renfort<sup>235</sup>.

Cette intervention est probablement liée à l'incendie de 1382. L'étage des cloches, soit celui des baies géminées de la tour, se trouvant au niveau de la toiture de la nef et de la croisée (une de ces baies sert d'ailleurs aujourd'hui d'accès aux combles), il n'est pas surprenant que cette partie du clocher ait subi des dégâts. Les quelque vingt ans d'écart entre l'incendie et la reconstruction s'expliquent vraisemblablement par des questions de priorités. Le beffroi ancien et les cloches n'avaient d'ailleurs pas nécessairement été complètement détruits (voir pp. 192-193).



101



102

### Reconstruction des crénelages et construction des murs-boutants

L'ouvrage de la charpente s'est prolongé en une campagne visant non seulement à renforcer l'édifice, mais aussi à rétablir ou amplifier son apparence défensive. Dépourvus de bois, les éléments hors toit, en particulier les crénelages et

les murs-boutants, ne peuvent être datés avec précision. La succession de ces phases après la rénovation de la charpente et les documents iconographiques du XV<sup>e</sup> siècle permettent néanmoins de penser que ces travaux commencent dès l'achèvement de la toiture et se terminent au plus tard dans la première moitié du siècle suivant<sup>236</sup>.

101 Restitution de l'église de Valère après la fin du chantier de construction gothique III (3<sup>e</sup> quart du XIII<sup>e</sup> siècle), la réalisation des tribunes et la reconstruction de la chapelle Sainte-Catherine (dernier quart du XIII<sup>e</sup> siècle). Vue du sud-ouest. La présence et la forme des crénelages sont hypothétiques, les merlons actuels correspondant tous à des réalisations d'époques plus récentes. L'articulation des toitures représentées est elle aussi incertaine.

102 Restitution de l'église de Valère après la fin du chantier de construction gothique III (3<sup>e</sup> quart du XIII<sup>e</sup> siècle), la réalisation des tribunes et la reconstruction de la chapelle Sainte-Catherine (dernier quart du XIII<sup>e</sup> siècle). Vue du sud-ouest. L'église se présente à peu près sous la forme qu'on lui connaît aujourd'hui encore, à l'exception notable de la cage d'escalier du XVI<sup>e</sup> siècle, dans l'angle nord-ouest de la nef. L'annexe occidentale [A\*] devait être dotée de ce moment d'un escalier interne dont l'emplacement n'est pas connu.

### Résumé des phases constructives gothiques.

Vers la fin du XII<sup>e</sup> siècle, la construction de l'église reprend, dans le style gothique, à partir des éléments des deux grandes étapes précédentes. Tout le soubassement et une partie au moins de l'élévation des murs romans sont ainsi conservés, comme c'est le cas des arcs et des supports du chœur, du transept et de la dernière travée orientale. Le principal changement par rapport au projet initial concerne le raccourcissement de la nef d'une travée, laquelle devient une annexe de l'église **FIG. 40**.

Sur ces bases, l'édification de la nef se poursuit d'est en ouest en deux grandes étapes (gothique I et II), de la fin du XII<sup>e</sup> siècle jusque dans les années 1260 **FIG. 99**. Si le style de la sculpture architecturale et l'aspect très homogène des baies ne semblent pas trahir la longueur de ce processus, les techniques et la forme des voûtes, en revanche, font écho aux évolutions des pratiques constructives dont témoignent aussi d'autres monuments contemporains de Suisse romande, tels que les cathédrales de Lausanne et Genève. Malgré la qualité de la sculpture, dont le répertoire se rapproche d'ailleurs de celui de Lausanne, l'architecture de la nef, bien qu'elle témoigne de la même influence, se présente de manière plus modeste, sans triforium et avec de simples baies dans les murs hauts du vaisseau central.

Une fois la nef achevée, voire un peu avant la fin de ces travaux, les voûtes du chœur et de la croisée du transept sont démontées pour être reconstruites plus haut, au niveau de celles de la nef (gothique III). Il n'en résulte pas pour autant un volume unifié dans l'église, car l'arc et le mur haut qui séparent le vaisseau central de la croisée sont maintenus en place. En parallèle, et en partie pour contrebuter les poussées des nouvelles voûtes, les bras du transept sont surélevés. Ils ne sont terminés qu'après l'achèvement du sanctuaire, couvert d'une grande voûte sexpartite, et du voûtement de la croisée. Le clocher, dernière étape de la construction de l'église, est sans doute terminé avant 1275.

Dans le dernier quart du XIII<sup>e</sup> siècle, des réaménagements ont déjà lieu à l'intérieur de l'église récemment achevée. Les tribunes des collatéraux, avec leurs autels, sont créées à ce moment, soit peu avant que la chapelle Sainte-Catherine, flanquant l'abside au nord, soit entièrement reconstruite afin de l'agrandir **FIG. 101, 102**.

À l'extérieur, les principales modifications ont lieu du milieu du XIV<sup>e</sup> au milieu du XV<sup>e</sup> siècle environ. Les travaux les plus importants sont liés à l'incendie de 1382, qui rend nécessaire la réfection des charpentes. Dans la foulée, les structures sont renforcées et les crénelages refaits.

À en juger par ces mêmes images, le toit du clocher prenait naissance à l'arrière du crénelage reconstruit à ce moment-là, disposition que confirme l'archéologie<sup>237</sup>. Il sera transformé et posé directement sur les créneaux, à la manière de la toiture actuelle, avant 1475<sup>238</sup> **FIG. 31**.

Le crénelage est vraisemblablement reconstruit sur tout le mur gouttereau nord, même s'il n'y en a plus aujourd'hui au niveau de la quatrième travée. Au sud, en revanche, aucun merlon ne semble avoir été placé au-dessus de la nef ou du bras du transept. Il n'est pas possible de préciser si l'église n'en a jamais eu de ce côté ou si, au contraire, on a choisi, par économie, de ne pas les remplacer. L'édifice n'était pourtant pas imprenable par ce flanc. La fonction hautement symbolique des éléments de fortification permet de comprendre que l'on ait privilégié le flanc nord, car non seulement c'est par ce côté qu'on accède au monument, mais c'est aussi sous cet angle qu'il était visible depuis la ville médiévale de Sion. Par le biais de son église

dont la puissance est ainsi soulignée, c'est le pouvoir de l'institution du Chapitre cathédral qui est mis en évidence.

### Documentation

#### Sources

CDC; Correspondance diverse (AEV, Fonds de Kalbermatten architectes); GREMAUD 1863 (1); GREMAUD 1875-1898; WICK 1864-1868, 122-126.

#### Bibliographie

SCHINER 1812, pp. 332-334; BLAVIGNAC 1853; RAHN 1876, pp. 375-377, 671-673; HOLDEREGGER 1930; GANTNER 1941, pp. 175, 251-252; BLONDEL 1953; HOLDEREGGER 1953; GANTNER 1956, pp. 39-48; HOLDEREGGER 1959; HOLDEREGGER 1969; DONNET 1972, pp. 77-101; MORGAN 1972, pp. 172-175; HUOT 1973, pp. 104-111; GRANDJEAN 1975, p. 172; BLONDEL/DONNET 1982, pp. 202-206; DONNET 1984, pp. 94-107; SENNHAUSER 1990, p. 195; *Die Valeria Orgel* 1991; MEIER 1996, pp. 261-265; GRANDJEAN

1997, pp. 466-468; ELSIG 2000 (1); ELSIG/MORAND 2000; GASSER 2004, pp. 95-111; *Guide artistique* 2012, pp. 403-405; ELSIG 2019 (2). – *Rapports non publiés*: LEHNER 1987; LEHNER 1988 (1, 2); ELSIG 1990; AMMANN/VANNOTTI 1992; LEHNER 1992 (1); LEHNER/BITTERLI 1992; BITTERLI 1993; JAVET/ORCEL 1994; ORCEL/ORCEL/TERCIER/MONNARD 1994; ORCEL/TERCIER/HURNI 1998 (2); ANTONINI/GUËX/JOUVENAT-MULLER 2002; ANTONINI/JOUVENAT-MULLER 2002; ORCEL/TERCIER/HURNI 2002 (1); ORCEL/TERCIER/HURNI 2003 (3); ANTONINI/FEIHL 2004; ATELIER SAINT-DISMAS/BESSE 2004; ANTONINI/GIBUT/GUËX 2005; ATELIER SAINT-DISMAS/BESSE 2010; MEILLAND/PAYOT 2015; HURNI/YERLY 2020 (1) et (4); GUËX 2022.

### Vues

Originaux, copies et reproductions numériques divers: AEV; AFMH; CDC; MHV; SIP (Section patrimoine bâti). – *Photographies actuelles*: CDC. – *Photographies anciennes (détails et vues intérieures)*: WICK 1864-1868, Vue de la nef de Valère, 122 B2; Fischer (frères), diverses vues, 1885, illustrations de RAMEAU 1885; Robert de Greck, 1892 (AFMH, EAD-71042-71044, 71047-71054, copies au CDC, photos n<sup>os</sup> 217-219, 221-228); Rodolphe Ganz, 1898 (AFMH, photos EAD-8819-8827; copies au CDC, photos n<sup>os</sup> 384-392); Anonyme, 1902 (AFMH, Dep.1101/8629-8641, copies au CDC, photos n<sup>os</sup> 204-216); Anonyme, 1910 (AFMH, EAD-10230-10241, copies au CDC, photos n<sup>os</sup> 192-203); P. Favrat, 1900 (AFMH, EAD-71045; CDC, photo n<sup>o</sup> 220); Hermann Holderegger, 1924-1929 (AFMH, EAD-94773-94838, 95004-95032, 95403-95459; CDC, photos, n<sup>os</sup> 229-324, 327-383). – *Photographies anciennes (vues générales extérieures)*: voir *Le bourg et ses défenses, documentation*, p. 335.

### Plans

*Plans actuels*: Archéotech SA/TERA Sàrl, Relevés architecturaux et plans archéologiques avec phases constructives, échelles et formats divers, 1987 (Archéotech/TERA; CDC, Plan Archéotech, n<sup>o</sup> 1). – *Plans anciens*: BLAVIGNAC 1853, I, pl. XXX-XXXI et *Atlas*, pl. LVII-LXIII; THÉOPHILE VAN MUYDEN, Relevés de terrain, croquis et plans, échelles diverses, 1892-1907 (AFMH; AEV; copies au CDC); VAN MUYDEN/VAN BERCHEM 1904, pl. XX-XXI et XXIII, fig. VI-VII et pl. XXV, fig. III; Hermann Holderegger, divers relevés de terrain, croquis et plans, vers 1920-1930 (AFMH; AEV; copies au CDC); HOLDEREGGER 1930, pp. 18-19, fig. 6-7 et p. 27, fig. 11; HOLDEREGGER 1953, p. 207; HOLDEREGGER 1959, p. 4, fig. 3; HOLDEREGGER 1969, p. 4, fig. 3.

## Décor peint et aménagements liturgiques

### Faux appareils, décors ornementaux et badigeons

**Au fil des siècles, les parois intérieures de l'église de Valère ont reçu plusieurs couches d'enduits, certaines arborant des décors, en particulier de faux appareils, mis au jour et analysés par les conservateurs-restaurateurs ayant successivement travaillé dans l'édifice depuis les années 1980. L'église de Valère constitue un bel exemple de l'évolution du goût pour les polychromies architecturales, depuis le Moyen Âge jusqu'au début de l'époque moderne.**

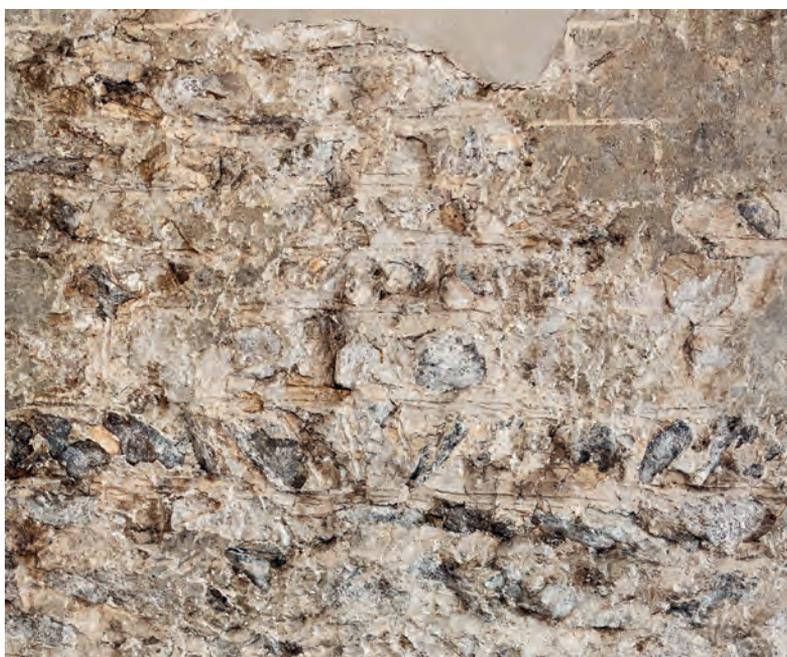
### Historique

Les revêtements peints sur les parois de l'église de Valère ne font que tardivement l'objet de mentions dans les sources: l'exécution de badigeons dans le chœur est pour la première fois attestée entre 1622-1624, puis vers 1730<sup>239</sup> (voir pp. 194, 222), de même que leur élimination mécanique dès 1877; la reconstitution d'un faux appareil sur la voûte et les murs de la croisée du transept, ainsi que la restauration du décor du XIII<sup>e</sup> siècle à filets blancs sur la paroi ouest vers 1900 sont également documentées<sup>240</sup>. En ce qui concerne les polychromies des périodes antérieures, seules l'analyse archéologique, l'étude architecturale de l'édifice, ainsi que la comparaison avec des décors similaires conservés dans d'autres édifices permettent donc d'esquisser des datations.

### Description

**Les premiers témoins de décoration architecturale (phase I, 2<sup>e</sup> quart ou milieu du XII<sup>e</sup> siècle, et phase II, 1<sup>er</sup> quart du XIII<sup>e</sup> siècle)**  
**Les parois**

Les premières phases décoratives repérées correspondent respectivement à deux enduits d'apparence très similaire. Ces interventions successives semblent remonter à la construction romane pour la plus ancienne et à la première étape gothique pour la seconde<sup>241</sup>. Des témoins importants de ces enduits ont été mis au jour dans le bas-côté sud de la nef. Ces deux phases (I et II) d'enduits à la chaux – non peints – ont été appliquées à *pietra rasa* et des lignes ont été incisées dans l'enduit encore frais à l'aide d'un fer plat d'au moins 1 cm de large. Des incisions plus fines ont été également trouvées autour de l'arc de la fenêtre du transept sud, effectuées à l'aide d'une pointe ou avec la tranche du fer plat. Il pourrait s'agir du travail d'un autre artisan ou d'une intervention effectuée lorsque l'enduit



103



104

**FIG. 103** Bas-côté sud de la nef, paroi sud. Finition à *pietra rasa* sur la maçonnerie de l'époque romane (phase I), en lumière rasante. La *pietra rasa* est une technique qui consiste à lisser le mortier entre les moellons puis d'inciser un « faux joint » avec la pointe de la truelle. À Valère, ce marquage semble avoir été effectué d'abord horizontalement, puis verticalement, en alternant la largeur des fausses assises.

Photo Bernard Dubuis et Michel Martinez, 2020, CDC.

**FIG. 104** Transept sud, paroi sud. Finition à *pietra rasa* sur la maçonnerie de l'époque gothique (phase II), en lumière rasante. Ici, le geste décoratif semble plus évident : les incisions dans le mortier de jointolement sont plus fines et « dessinent » l'arc de la fenêtre ; elles ne correspondent pas

toujours aux vrais joints. La finition à *pietra rasa* mise au jour sur la maçonnerie romane (**FIG. 103**) semble avoir été reprise à l'époque gothique lorsque les élévations ont été reconstruites, indiquant peut-être une volonté de créer un ensemble décoratif cohérent. Photo Bernard Dubuis et Michel Martinez, 2020, CDC.

était plus sec, ce qui a réduit l'impact du fer et le phénomène d'écrasement latéral typique qu'on peut observer au niveau des murs de la nef. Ce faux appareil suit parfois les vrais joints du mur lorsque la grandeur des pierres le permet et à d'autres endroits il n'en tient pas compte. Ce geste technique de finition du maçon vise à « resserrer » la masse de mortier encore humide, afin de diminuer le risque de fissuration de retrait pendant l'évaporation de l'eau de gâchage et de réduire l'épaisseur du mortier entre les pierres. À Valère, la finesse de certaines incisions, le marquage différencié autour des encadrements de fenêtres et les joints verticaux ne correspondant pas à l'emplacement effectif des pierres montrent que cette opération pouvait cependant aussi avoir un but décoratif, soit comme étape provisoire (pendant la durée du chantier), soit comme phase à part entière.

La plus ancienne couche d'enduit incisé (phase I) **FIG. 103** avérée par les sondages sur la base du mur du bas-côté sud correspond à l'étape de construction romane, où le geste apparaît moins précis que dans la phase II **FIG. 104**, même si la qualité du mortier et l'aspect général des enduits paraissent très similaires (notamment par la consistance très compacte et la teinte beige clair sans charge ou nodule de chaux évidents à l'œil nu). Cette première mise en œuvre se retrouve depuis la base du mur jusqu'à une hauteur de 3,50 m environ et les archéologues ont démontré qu'il s'agissait d'une couche de revêtement appliquée directement sur le mortier de pose des pierres de construction<sup>242</sup>. La deuxième couche d'enduit (phase II) a été par contre appliquée en tant que mortier de pose et enduit à *pietra rasa* en une seule « main ». Elle a été retrouvée uniquement sur les zones supérieures du mur sud du bas-côté sud à partir du niveau archéologique qui délimite la période gothique au-dessus de celle de l'époque romane.

Les investigations ont permis d'observer la présence récurrente de ce deuxième enduit également sur les murs au-dessus des arcs de la nef. Étonnamment et contrairement aux murs des bas-côtés, ces surfaces ne contiennent pas d'incision ; cela pourrait signifier qu'un traitement de finition différencié a été initialement prévu entre les diverses parties de l'église ou, plus simplement, qu'il s'agissait peut-être d'un enduit prêt à recevoir encore une couche de finition et qu'il n'était donc pas important de le traiter de manière uniforme sur l'ensemble des surfaces.

Ce qui rend ici ces découvertes archéologiques et techniques particulièrement exceptionnelles, c'est la mise en évidence, non pas d'une, mais de deux périodes successives et juxtaposées de mortiers à joints incisés. On peut ainsi observer la

reprise d'un programme décoratif préexistant, la phase gothique complétant le haut du mur roman, en reprenant presque à l'identique le style du tracé des faux joints et de l'application à *pietra rasa*.

### Les voûtains

En 2019-20, des vestiges de décors peints ont été repérés sur les voûtains de la croisée du transept, grâce à divers sondages sur des zones d'enduits altérés du XIX<sup>e</sup> siècle **FIG. 105**. Ces traces d'un premier décor polychrome sont conservées sur des pierres utilisées en remploi lors de la reconstruction de cette voûte au troisième quart du XIII<sup>e</sup> siècle (voir p. 74); des filets rouges à croisements perpendiculaires sont peints sur un fond de badigeon à la chaux blanc cassé, constituant probablement un faux appareil; d'autres pierres conservent des contours incurvés rouges et noirs indiquant la présence de motifs plus élaborés. La peinture est appliquée en glacis, sans empâtement visible, peut-être en partie à fresque. Elle est exécutée de façon spontanée, sans le soutien de lignes préparatoires et les couleurs débordent parfois l'une sur l'autre. L'enduit de cette première phase présente des caractéristiques similaires à celui non peint identifié sur les parois (couleur beige, compacte et dure, surface lissée) **FIG. 103** et pourrait être contemporain. Nous serions dans ce cas en présence d'une église avec parois non peintes et voûtes à décor polychrome.

### Les nervures

Il n'a pas été possible de trouver une correspondance directe entre les nombreux témoins de peinture présents sur les arcs des ogives et les premiers décors des voûtains. Les traces les plus anciennes correspondent à une couche ocre jaune verdâtre visible sur l'ensemble des nervures de la nef. Les plus anciens faux joints rouge orangé ne suivent pas le rythme des vrais joints et ont été peints parfois directement sur la pierre, parfois sur un fond blanc de préparation. Ces faux joints ont été identifiés uniquement sur la voûte de la croisée du transept et pourraient témoigner d'un traitement décoratif particulier de ce secteur de l'église, sans doute seule partie voûtée alors réalisée.

### Le premier ensemble décoratif du XIII<sup>e</sup> siècle (phase III)

Au XIII<sup>e</sup> siècle, toutes les surfaces architecturales brutes de l'église – parois et voûtements – sont décorées d'une manière homogène au moyen d'un faux appareil peint dont l'existence est connue depuis la restauration de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle au moins. Les parements faits de moellons taillés sont laissés en partie apparents. Les rapports de



105

sondages de ces quarante dernières années font régulièrement mention d'autres témoins de cette ornementation. Les analyses récentes ont cependant permis de recueillir des informations complémentaires importantes sur les subtiles variations d'un ensemble décoratif cohérent.

Deux variantes d'un seul faux appareil ont été mises en évidence à Valère : sur fond gris pour les voûtes de la nef, la paroi ouest ainsi que pour les voûtes et les parois des bas-côtés **FIG. 106** ; sur fond brun-jaune pour les voûtes et les parois de la croisée de même que pour les parois de la nef centrale **FIG. 107**. L'utilisation de faux joints blancs à la chaux, d'une largeur de 1,5 à 2 cm et avec un fort empâtement, est commune aux deux variantes. Pour la première variante, le fond gris n'est autre que

**FIG. 105** Voûte de la croisée du transept, voûtain côté est. Zone de témoins montrant des vestiges de décors peints du XIII<sup>e</sup> jusqu'au XVI<sup>e</sup> siècle. Photo Bernard Dubuis et Michel Martinez, 2019, CDC.

A) Phases I-II. Filets rouges à croisements perpendiculaires

constituant probablement un faux appareil; d'autres contours incurvés rouges et noirs témoignent peut-être de motifs plus élaborés (XII<sup>e</sup> siècle ?) sur fond blanc cassé. Ces vestiges sont conservés sur des pierres utilisées en remploi lors de la reconstruction de la voûte au 3<sup>e</sup> quart du XIII<sup>e</sup> siècle.

B) Phase III. Enduit d'aspect gris cendré sur lequel est peint un faux appareil à faux joints blancs sur fond ocre jaune, dernier quart du XIII<sup>e</sup> siècle.

C) Phase V. Enduit de couleur beige clair sur lequel est posé un faux appareil à faux joints noirs sur fond ocre jaune, milieu du XVI<sup>e</sup> siècle.

**FIG. 106** Bas-côté sud, paroi sud. Vue d'une portion du faux appareil du XIII<sup>e</sup> siècle (phase III). Étonnamment, le fond gris n'est autre que la couleur naturelle de l'enduit, sans badigeon de fond ; les faux joints blancs sont simplement tirés à main levée sur ce support, sans avoir été préalablement frappés au cordeau, mais avec quelques incisions éparses pour tenir les tracés horizontaux. Photo Bernard Dubuis et Michel Martinez, 2020, CDC.



106

**FIG. 107** Croisée du transept, paroi sud. Un des rares témoins du faux appareil à joints blancs sur fond ocre jaune du XIII<sup>e</sup> siècle laissé délibérément visible après la restauration de 1898-1900 et qui a servi de modèle à l'époque pour réaliser une reconstitution du faux appareil sur le nouvel enduit. En bas à gauche, on peut voir un épais filet blanc qui contourne l'arc. Les voussures de l'arc auraient été badigeonnées d'ocre jaune-brun et décorées aussi de faux joints blancs ; les arcs ayant été grattés et lessivés en 1898-1900, il n'existe aujourd'hui que de petites traces de ce décor peint dans les interstices de la pierre de plâtre. Photo Bernard Dubuis et Michel Martinez, 2020, CDC.



107

la couleur naturelle de l'enduit, sans badigeon de fond ; les faux joints blancs sont simplement tirés à main levée sur ce support, avec seulement quelques incisions éparses pour guider le peintre. L'enduit gris est aisément reconnaissable par sa couleur cendrée, par une granulométrie fine et régulière et par une quantité importante de nodules de chaux de tailles différentes **FIG. 106**. Pour l'autre variante, ce même enduit gris cendré est recouvert par un badigeon brun-jaune à la chaux **FIG. 107**, d'une épaisseur

d'environ 2 mm, appliqué probablement lorsque l'enduit était déjà sec. Les filets blancs sont identiques à ceux du fond gris, peints à main levée avec un fort empâtement et dessin de fausses pierres d'environ 35×15 cm de côté. Le faux appareil de Valère ne comporte aucun soubassement et les faux joints continuent jusqu'au sol. La conservation quasi complète de l'enduit gris cendré du pignon ouest permet de voir, en lumière rasante, les *pointate*, soit les raccords entre portions d'enduits correspondants aux niveaux de l'échafaudage médiéval.

Dans la croisée, le faux appareil brun-jaune des parois est porté par l'enduit gris cendré, tandis que dans la travée 4 et sur les autres parois de la nef centrale il est appliqué directement sur les pierres ; lorsque ces dernières présentent des aspérités importantes ou à l'emplacement des trous de boulins, ces défauts sont rhabillés avec l'enduit gris cendré avant d'être recouverts par le badigeon brun-jaune. Autour des fenêtres, le faux appareil se poursuit sur les piédroits, mais dessine des voussures autour des arcs **FIG. 459**. Le quadrilobe de la paroi est de la travée 4 est contourné par un filet blanc pour former un encadrement peint.

Les modénatures en pierre de gypse (arcs, embrasures, nervures, piliers et pilastres) sont recouvertes systématiquement par le badigeon brun-jaune puis décorées de faux joints blancs sans tenir compte de l'emplacement des vrais joints. Seules quelques rares traces ont résisté aux décapages du XIX<sup>e</sup> siècle.

Contemporaines de ce décor, des croix de consécration ont été peintes directement sur le faux appareil, systématiquement placées sous les fenêtres des bas-côtés à environ 3,5 m du sol. Les vestiges de ces croix montrent des compositions différentes (contours plus ou moins larges, extrémités de branches différentes), mais des caractéristiques techniques similaires : elles sont réalisées au moyen d'ocre rouge, sans autres couleurs de fond ni contours ; des incisions dans l'enduit ont été pratiquées pour guider le peintre. Bien que la croix de la paroi ouest présente une certaine unité technique avec les autres (par ex. incision du dessin des bras), l'esthétique maniériste de ses rinceaux fait suspecter une intervention (retouche ?) plus tardive, peut-être lors de la campagne du XVI<sup>e</sup> siècle **FIG. 164**.

#### Le décor du XV<sup>e</sup> siècle (phase IV)

Dans les années 1430 et à la fin des années 1460, de nouveaux décors peints figuratifs sont commandés pour orner l'abside (voir pp. 116-129) et deux chapelles (voir pp. 142-144, 151-154). Ces décors ont recouvert les surfaces du faux appareil de la phase III. Ils seront présentés plus loin en détail.



**FIG. 108** Mur sud de la clôture du chœur, décor retrouvé sur la paroi côté chœur, derrière le siège des célébrants. Avant de recevoir un nouveau décor peint vers 1675, les murs nord et sud de la clôture du chœur étaient décorés d'une série d'arcades peintes sur colonnettes à chapiteaux, aux écoinçons ornés de feuillages gris. Avec leur style néo-médiéval avant l'heure, elles pourraient dater du XVI<sup>e</sup> siècle. La porte du XIII<sup>e</sup> siècle, bouchée, est visible à gauche. Photo Bernard Dubuis et Michel Martinez, 2021, CDC

108

## Le décor du XVI<sup>e</sup> siècle (phase V)

### *Les voûtes*

Le support du décor peint de cette phase est constitué d'un mortier de chaux et sable, de couleur gris clair et d'une épaisseur variant entre 2 et 3 cm. Sa granulométrie apparaît relativement grossière avec des agrégats de 2 à 10 mm, contenant des petits morceaux de tuileau et des nodules de chaux non carbonatée évidents. Il est posé directement sur le décor de la phase III, au préalable piqueté pour améliorer l'accrochage de cette nouvelle couche. La surface est lissée à la truelle. Le badigeon qui recouvre cet enduit semble être à la chaux, teinté avec de l'ocre jaune et appliqué probablement à fresque. Son épaisseur est importante et peut aller jusqu'à environ 1 mm. Les investigations ont révélé des incisions directes dans l'enduit et le badigeon frais servant à tracer les dimensions du décor peint. De fins filets noirs d'environ 1 cm de large, peints à main levée, suivent ce tracé préalable effectué au moyen d'un bord droit et forment un faux appareil dont les dimensions des blocs sont d'environ 50 × 25 cm. Ils sont peints probablement à sec au moyen d'un mélange de chaux avec ajout d'un liant protéique. Un filet noir plus large borde les nervures. Des témoins de cette phase sont conservés à de multiples endroits, notamment dans les retombées des voûtains (croisée du transept **FIG. 105**, voûtain est côté sud, voûtain nord côté ouest, voûtain ouest côtés nord et sud); d'autres

témoins plus modestes sont disséminés sur l'ensemble des voûtains.

Le faux appareil du XVI<sup>e</sup> est associé au monogramme du Christ portant la date « 1554 » conservé sur le voûtain ouest de la travée 4 **FIG. 460**. Le « IHS » est peint en brun sur le fond ocre jaune, et le millésime en bleu d'azurite; les chiffres et les lettres sont soulignés de filets noirs. Malgré un surpeint de son fond jaune vers 1900 et la reprise de quelques faux joints noirs, le monogramme et la date sont encore aujourd'hui en grande partie originaux.

### *Les murs de clôture du chœur*

Un décor à fausses arcades a été découvert en 2020 sur la paroi intérieure du mur de clôture au sud du chœur, à l'occasion du déplacement du siège des célébrants, qui le dissimulaient depuis le XVII<sup>e</sup> siècle<sup>243</sup> **FIG. 108**. La construction parfaitement géométrique de sa composition, ainsi que le traitement très plat des surfaces colorées – malgré l'aspect archaïsant du vocabulaire utilisé et le fait que l'ensemble ait été peint sur un badigeon de préparation blanc posé directement sur l'enduit cendré du XIII<sup>e</sup> siècle – suggèrent une exécution tardive, peut-être dans le courant du XVI<sup>e</sup> siècle. Les sièges ayant été remis en place, ces anciens vestiges, vierges de toute intervention de restauration et même de conservation, ne sont de nouveau plus visibles. Des fragments d'un décor similaire ont été trouvés en face, sur le mur de clôture nord.

### Les badigeons du XVII<sup>e</sup> et du XVIII<sup>e</sup> siècle (phases VI/VII)

Les interventions remontant au XVII<sup>e</sup> et au XVIII<sup>e</sup> siècle sont difficiles à cerner. Alors que les sources indiquent qu'une partie des parois a été badigeonnée en blanc vers 1622-1624 et vers 1730 (voir pp. 194, 222), les tableaux de RAPHAEL RITZ (vers 1860-1870, par ex. **FIG. 92**) montrent que les arcs et les piliers au-dessous de la voûte ont reçu, semble-t-il, une couleur ocre jaune. Sur la photographie prise par EMIL WICK avant le débadigeonnage du chœur à la fin du siècle, on aperçoit également des motifs végétaux baroques couronnant le sommet des fenêtres de l'abside **FIG. 417**. Si les vestiges de ces différents revêtements ont disparu, l'archéologie a en revanche livré de nombreuses traces d'un badigeon gris anthracite et de faux joints blancs remontant vraisemblablement à l'une de ces phases.

### Les faux appareils du XIX<sup>e</sup> siècle (phase VIII)

La restauration de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle a été respectueuse des découvertes médiévales, tout en imposant un traitement des parois à pierre nue radicalement différent de l'intention d'origine. L'intégration des témoins de faux appareil historique dans la croisée et sur le pignon ouest montre l'intérêt des architectes pour la restauration de ces vestiges. En revanche, on apprend par le journal de THÉOPHILE VAN MUYDEN la volonté de mettre à nu les pierres de gypse et de poser des joints larges au mortier foncé, visiblement pour révéler le vrai appareil en pierre<sup>244</sup>. Dans la croisée du transept, on observe un premier essai de reconstituer un faux appareil à faux joints noirs sur un fond beige, abandonné au profit d'une version à faux joints blancs entre 1899 et 1901.

### Analyse

La question de la polychromie architecturale constitue un domaine de recherche encore relativement récent. Les cas d'études ponctuels et les quelques synthèses existantes ont toutefois mis en évidence quelques constantes qui pourraient également s'appliquer au cas de l'église de Valère<sup>245</sup>. Les différentes couches de badigeons – décorés ou non – sont certes représentatives du goût d'une époque et d'une région, mais elles pourraient aussi refléter la qualité d'un édifice. C'est du moins ce que suggèrent les recherches d'Arnaud Timbert fondées sur un corpus d'églises du Bassin parisien : aux XII<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> siècles, les faux appareils à fond blanc avec joints rouges, simples ou doubles, y semblent en effet réservés à des constructions plus « modestes », paroissiales ou prioriales

(par ex. à Rampillon, Angicourt, Saint-Quiriace de Provins, etc.), tandis que les fonds gris ou ocre avec joints blancs seraient l'apanage des cathédrales (par ex. Amiens ou Chartres)<sup>246</sup>. Bien que cette tendance demande encore à être plus largement vérifiée pour le cas des régions romandes, elle semble corroborée par quelques exemples : les joints rouges sur fond blanc s'observent dans les églises de Bonmont (VD, XII<sup>e</sup> siècle, joints simples) ou de Romainmôtier (VD, 3<sup>e</sup> quart du XIII<sup>e</sup> siècle, joints doubles)<sup>247</sup>, tandis qu'au XIII<sup>e</sup> siècle la cathédrale de Lausanne combine joints blancs sur fond gris (voûtes du chœur et du transept, et parois essentiellement) et sur fond ocre (voûtes de la nef et du déambulatoire essentiellement)<sup>248</sup>. Quant à la cathédrale de Genève, ses parois sont ornées de joints blancs peints directement sur la molasse au XII<sup>e</sup>, puis d'un faux appareil ocre jaune avec joints blancs entre la fin du XIII<sup>e</sup> et le XIV<sup>e</sup> siècle<sup>249</sup>. À Valère, l'abandon des faux joints rouges au profit des faux joints blancs sur fond gris cendré ou ocre pourrait ainsi répondre à la volonté de signaler visuellement son statut de cathédrale (voir p. 28). L'achèvement de la nef vers 1260 et l'établissement de la tribune sud dans la quatrième travée en 1274-75 ou peu après – dont les poutres de soutènement ont abîmé le faux appareil préexistant (voir p. 104) – donnent une fourchette chronologique plus précise pour la réalisation du décor de la phase III.

### Appréciation

À l'époque médiévale, l'alternance de couleurs du fond des faux appareils des voûtes de l'église de Valère – gris cendré pour la nef, ocre pour le chœur – participe à rendre visible la division chœur/nef de l'espace ecclésial. En 1554, au moment où le monogramme IHS est peint sur la voûte de l'avant-chœur, cette différenciation visuelle est abolie, puisque l'ensemble des voûtes reçoit un faux appareil ocre jaune à joints noirs. Ce nouveau décor semble anticiper la volonté d'unification des espaces qui s'imposera avec la réforme catholique.

Les différentes couches de décors peints conservés sur les parois intérieures de l'église de Valère constituent un patrimoine discret, mais précieux, formant un jalon important pour la compréhension des décors architecturaux des régions romandes. Le faux appareil peint en 1554 sur les voûtes, en particulier, constitue une rareté à la saveur presque historiciste, alors que les voûtes d'autres églises se couvrent déjà de fonds clairs, parfois ornés de motifs végétaux plus ou moins exubérants ; mentionnons notamment les voûtes du chœur de l'église Saint-Théodule de Sion, peintes en 1510-1516.



**FIG. 109** Chœur, face est du maître-autel. Les analyses ont montré que le décor à arcades peint au XIII<sup>e</sup> siècle à l'arrière du maître-autel a été largement reconstitué en 1901 par Christian Schmidt, à tel point qu'on ne peut exclure que des figures n'aient pas originellement occupé les espaces entre les colonnettes ; le crénelage délimitant la partie supérieure du décor semble, quant à lui, être une création de 1901. La bande non décorée au sommet de l'autel correspond au rehaussement subi peut-être dans les années 1430. Photo Bernard Dubuis et Michel Martinez, 2022, CDC.

109

## Documentation

### Sources

ACS, Fabrique, 1622 (cité par CASSINA 1981, p. 112) ; ACS, Th. 97-27, 1730.

### Bibliographie

HOLDEREGGER 1929 (4), pp. 269-271 ; HOLDEREGGER 1930 (2), p. 94 ; HOLDEREGGER 1930 (3), p. 196 ; TAMINI/DÉLÈZE 1940, p. 26 ; CASSINA/HERMANÈS 1978, pp. 4, 13, 128 ; BUCHER 1991, pp. 3-5 ; KNOEPFLI 1991 (2), p. 20 ; CASTELNUOVO/HERMANÈS 1997, p. 528 ; ELSIG 2000 (1), p. 57 ; ELSIG/MORAND 2000. – *Rapports non publiés* : EMMENEGGER 1988 ; EMMENEGGER 1989 (3) et (5) ; ATELIER CREPHART 1992 ; ATELIER SAINT-DISMAS/MEYER-DE WECK 1992 ; ELSIG/STUDER 1992 (1) ; STUDER 1992 (1) ; ATELIER CREPHART 1996, pp. 2-36 ; ATELIER SAINT-DISMAS/MEYER-DE WECK 1996 ; ATELIER SAINT-DISMAS 2004 (1) ; ATELIER SAINT-DISMAS/BESSE 2006 ; ATELIER SAINT-DISMAS/GAMMALDI 2015 ; ATELIER SAINT-DISMAS/GAMMALDI 2018 ; GUEX 2020 ; GUYOT/JAMES 2020 (1).

### Plans et vues

*Vues* : RAPHAEL RITZ, *Intérieur de l'église de Valère* (chapelle sud vue du jubé), sd. (vers 1860-1870), huile sur toile, 33×51,7 cm (MAV, BA 208, dépôt de la Confédération suisse, OFC, Fondation Gottfried Keller, Berne) **FIG. 92** ; THÉOPHILE VAN MUYDEN, « Relevé de la décoration ancienne à assises », 1900 (AFMH, EAD-13114). – *Photographies anciennes* : WICK 1864-1868, *Vue de la nef de Valère*, 122 B2 ; Rudolf Ganz, peintures de l'abside avant restauration, 1898 (AFMH, EAD-1354) **FIG. 119**.

## Le chœur

### Introduction

Délimité par le mur de l'abside à l'est, le jubé à l'ouest et des murs de clôture au nord et au sud, l'espace du chœur liturgique est réservé à l'usage du Chapitre **FIG. 29**, qui s'y rassemble quotidiennement pour les célébrations liturgiques, mais également pour y tenir les calendes, attestées là pour la première fois en 1237<sup>250</sup> (voir p. 53). Au milieu du XIV<sup>e</sup> siècle et au XV<sup>e</sup> siècle, les chanoines occupant les fonctions les plus importantes y ont une place assise attribuée : le doyen de Sion et le chantre du côté sud, le doyen de Valère et le sacristain du côté nord (voir p. 132) ; les desservants des différentes chapelles s'asseyaient au sud ou au nord, selon l'emplacement de leurs autels respectifs dans l'église<sup>251</sup>.

Avant les années 1430, l'ornementation de l'architecture de cet espace semble relativement sobre : les parois de l'abside arborent un faux appareil gris à joints blancs, tandis que les parois intérieures des murs de clôture ainsi que du jubé, peut-être laissées d'abord uniquement avec un crépi à *pietra rasa*, reçoivent, dans un deuxième temps, un simple badigeon blanc<sup>252</sup> (voir p. 101) ; des tentures ou des tapisseries ont pu y être accrochées, comme c'est fréquemment le cas dans d'autres églises<sup>253</sup>.

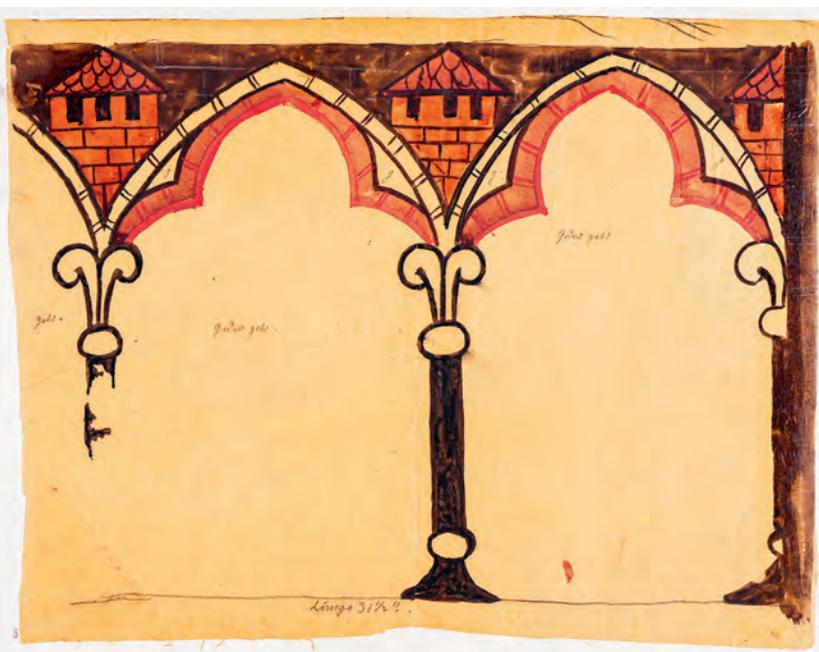
Dès les années 1430, l'environnement visuel des chanoines se transforme radicalement lors d'un grand chantier prévoyant un programme ambitieux de peintures murales ainsi qu'un renouvellement du mobilier, et dont l'étendue précise nous échappe cependant encore : on ignore, par exemple, si de



110

**FIG. 110, 111** Châsse des reliques des martyrs thébains, 1<sup>re</sup> moitié du XIV<sup>e</sup> siècle (?). Ce reliquaire n'est connu que grâce aux aquarelles de Johann Rudolf Rahn (1861). Ses faces latérales représentaient saint Maurice à cheval s'adressant à ses compagnons, et un saint évêque qu'on suppose être saint Théodule. Le culte des martyrs thébains est rapidement présent à l'église de Valère, puisqu'un autel aux Saints-Michel-et-Maurice est attesté dès 1216 ; leurs reliques ont aussi été retrouvées dans le sépulcre du maître-autel en 2004. AFMH [EAD-13923, EAD-13924].

**FIG. 112** Chœur, vue vers l'est. Malgré l'état de dégradation dû à d'anciens problèmes d'humidité et les retouches de Christian Schmidt (1898-99), la richesse du décor peint en 1434-1437 par Pierre Maggenberg est encore largement perceptible. Photo Bernard Dubuis et Michel Martinez, 2022, CDC.



111

nouvelles stalles sont exécutées à cette occasion, alors que celles de la cathédrale inférieure viennent d'être remplacées en 1428<sup>254</sup>.

### *Le maître-autel*

Si la date de la fondation du maître-autel est inconnue, on sait que celui-ci existe déjà vers 1209, lorsqu'un certain Petrus Alberti lègue 5 sous pour y entretenir une lampe en l'honneur de la Vierge<sup>255</sup>.

Composé d'une maçonnerie en quartiers de tuf taillés et recouvert d'une dalle de « marbre » de Saint-Triphon, l'autel a subi de nombreuses modifications au fil des siècles<sup>256</sup>. Sa face principale, à l'ouest, très endommagée, présente de multiples couches d'enduits ; la plus ancienne, dont il ne reste que quelques traces, forme un décor imitant un marbre noduleux, qui se retrouve plus largement sur les faces latérales **FIG. 109**. Le décor peint de la face arrière représente une rangée de sept arcs en plein cintre reposant sur des colonnettes à chapiteaux, un motif fréquent sur les antependia ou les châsses reliquaires du XI<sup>e</sup> au XIV<sup>e</sup> siècle **FIG. 110, 111**. L'état des enduits et l'intervention de CHRISTIAN SCHMIDT en 1901<sup>257</sup> empêchent d'établir la succession chronologique des deux décors, qui pourraient néanmoins tous deux remonter au XIII<sup>e</sup> siècle<sup>258</sup>. Dans tous les cas, ils sont antérieurs au rehaussement de la « mensa » et à la création de l'emmarchement qui pourraient avoir eu lieu lors du chantier des années 1430, en même temps que la pose d'un nouvel enduit blanc sur les quatre faces ; probablement l'autel a-t-il alors reçu un antependium mobile.

Au centre de la face arrière, une ouverture originellement fermée par une petite porte permet d'accéder au sépulcre : la boîte-reliquaire de bois qui y est retrouvée en 2004, bien que l'autel soit consacré à la Vierge, contient uniquement les reliques des martyrs thébains, authentifiées par un fragment de parchemin du XIII<sup>e</sup> siècle<sup>259</sup> **FIG. 193**.

### *Le décor peint de l'abside*

**Les peintures murales de l'abside, réalisées entre 1434 et 1437 par PIERRE MAGGENBERG, ont été financées non seulement par le Chapitre, mais également par l'Évêché de Sion, par plusieurs chanoines fortunés, ainsi que par un couple de laïcs, Rodolphe Asperlin et son épouse Francisquina, qui y sont par ailleurs représentés en tant que donateurs. Ce décor constitue le plus vaste ensemble peint médiéval conservé en ville de Sion.**

### **Historique**

Ce n'est qu'avec leur restauration en 1991-1995 que le contexte d'exécution des peintures de l'abside a pu être précisé, grâce à un recouplement d'indices héraldiques, iconographiques et stylistiques<sup>260</sup>, à défaut d'informations explicites dans les sources<sup>261</sup> **FIG. 112**. Les différents écus intégrés au décor indiquent que celui-ci a bénéficié de l'implication financière non seulement du Chapitre et de l'Évêché, mais également de plusieurs privés. Les Asperlin ont dû être particulièrement généreux, puisque leurs armes sont peintes à quatorze reprises<sup>262</sup>, notamment sur un



**FIG. 113** Mur nord de l'abside, 1<sup>er</sup> registre. Présentation des époux Asperlin, 1434-1437/1898-99. Au-dessous de ce décor, un hagioscope crée une communication avec la chapelle Sainte-Catherine. C'est à travers cette ouverture grillagée (« per transennatam fenestram »), selon Huot, qu'à la fin du XVI<sup>e</sup> siècle, lors du rite d'aspersion prévu pendant la liturgie de Pâques, la chapelle reçoit les gouttes consacrées. On ne connaît pas les détails de son utilisation pour les époques antérieures. Photo Bernard Dubuis et Heinz Preisig, 1995, CDC.



113

panneau votif représentant deux donateurs laïcs, Rodolphe Asperlin et Francisquina de Rarogne<sup>263</sup>, mari et femme depuis le 3 mars 1434<sup>264</sup> **FIG. 113**. L'implication d'Henri Asperlin (chanoine dès 1435, doyen de Sion dès 1437, évêque dès 1451<sup>265</sup>), frère de Rodolphe, est également indéniable : un des écus Asperlin se trouve en effet sur le dernier registre avant les voûtes, aux côtés des écus d'autres chanoines donateurs, Georges Molitor (chanoine de 1434 à 1472), Nicolas de Molendino (chanoine de 1410 à 1438) et Guillaume de Rarogne (doyen de Sion dès 1433, évêque dès 1437), de part et d'autre des armes du Chapitre et de l'Évêché<sup>266</sup> **FIG. 115**. Nous verrons plus loin que la participation d'Anselme de

Faussonay (doyen de Valère de 1427 à 1458) ne doit pas non plus être exclue (voir p. 132).

La date de l'union des époux Asperlin, en mars 1434, donne un point d'accroche chronologique pour le début de la réalisation du décor<sup>267</sup>. Cette date est compatible avec deux mentions apparaissant dans les comptes de la Fabrique, concernant assurément l'église de Valère et vraisemblablement le décor de son abside : l'élévation d'échafaudages en 1435, ainsi que le paiement de 12 florins allemands versés la même année au peintre PIERRE MAGGENBERG (voir p. 122)<sup>268</sup>. Cette somme, modeste, ne peut cependant pas correspondre à la totalité des frais engagés : il ne s'agit certainement



**FIG. 114** Relevé des peintures murales de l'abside, identification des étapes. L'étude des peintures murales lors de leur restauration en 1991-1995 a permis de cerner l'ampleur des interventions de restauration de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. Relevé Atelier Saint-Dismas 1996. En bleu, repeints de Christian Schmidt (1898-99) par-dessus la peinture médiévale. En vert, nouvel enduit de Christian Schmidt, décors reconstitués (1898-99). En violet, nouvel enduit de Christian Schmidt, décors reconstitués (1930).

114

que de la part financée par le Chapitre, voire d'un acompte, sans prise en considération des apports privés, qui échappent à la comptabilité générale. Le chantier a dû être achevé avant 1438-39, date du départ du peintre pour Fribourg.

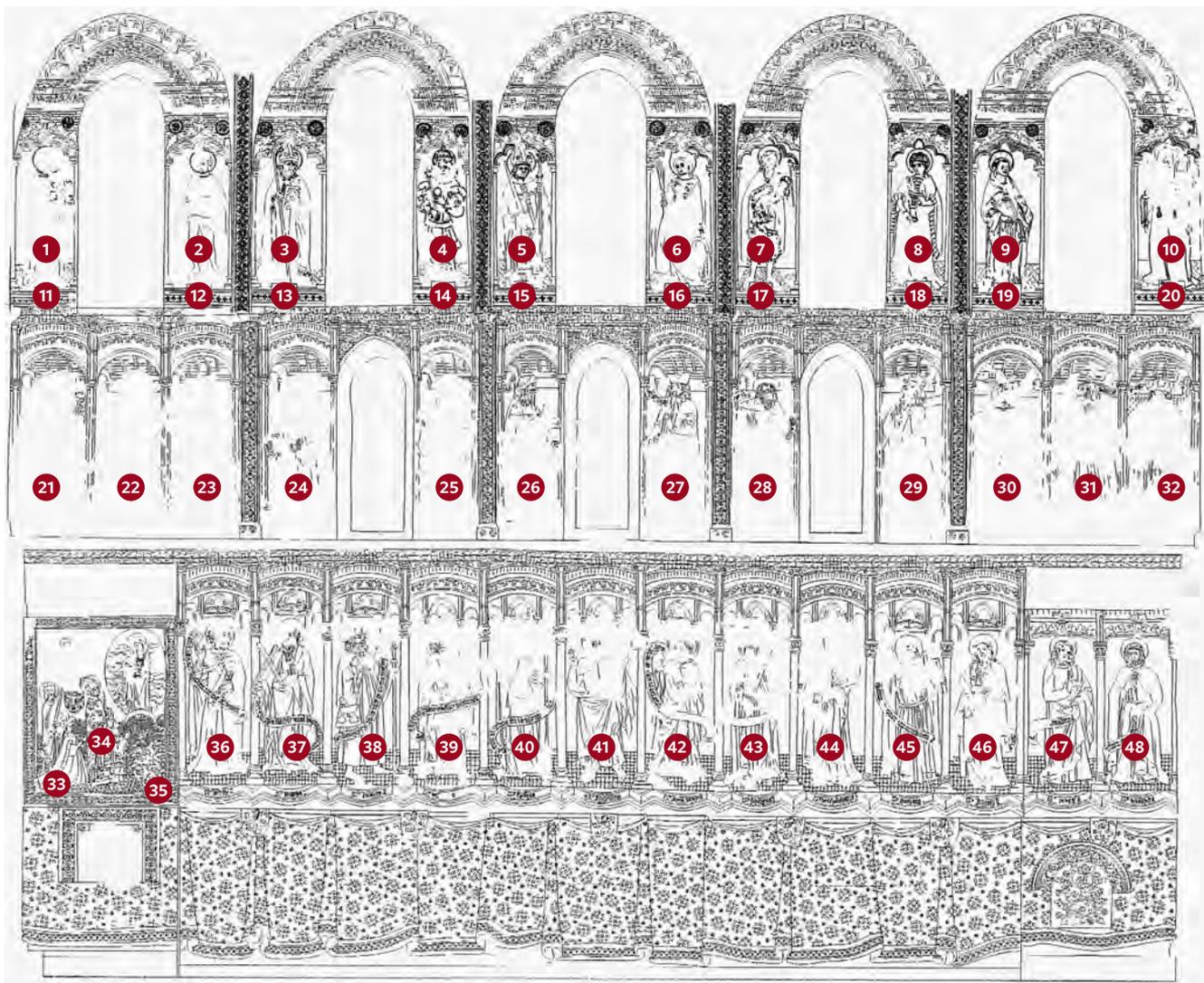
En 1622, les peintures de l'abside sont piquées et blanchies une première fois, puis à nouveau en 1730, date à laquelle certains écus du registre supérieur, redevenus visibles, sont décrits<sup>269</sup> (voir pp. 120-121). La polychromie des nervures de la voûte et de sa clef, en revanche, n'est jamais recouverte. Dès 1877, le décor des parois est progressivement mis au jour<sup>270</sup>, puis il est définitivement dégagé et restauré en 1898-99 par l'atelier de CHRISTIAN SCHMIDT<sup>271</sup> (voir p. 127) : les parties trop endommagées pour pouvoir être conservées sont reconstituées à l'aide de calques réalisés d'après les vestiges originaux **FIG. 121, 423**, sans toutefois redonner un aspect neuf à l'ensemble ; seuls les décors ornementaux sont plus largement complétés. Les parties originales conservées sont, quant à elles, surpeintes. Après d'autres interventions ponctuelles de SCHMIDT en 1930 et de JEAN-CHARLES KNUFFER en 1954<sup>272</sup>, l'abside fait l'objet d'un nouveau chantier en 1991-1995, visant

la conservation de la couche picturale médiévale, mais aussi celle des différentes restaurations<sup>273</sup> (voir pp. 126-129).

### Description

Le décor peint de l'abside recouvre l'ensemble de ses parois, sur une surface de 12,80 m de haut par 6,10 m de large et 7,45 m de long. Il se déploie sur quatre registres horizontaux principaux alignés sur la structure de l'élévation, et se poursuit au niveau des voûtes **FIG. 112**. Les analyses ont montré que seuls 20-30% de ce décor étaient encore constitués de vestiges gothiques (enduits médiévaux, avec ou sans couche picturale), le reste étant principalement le fait des interventions de SCHMIDT<sup>274</sup> **FIG. 114**. C'est donc un état composite et souvent lacunaire que l'on observe aujourd'hui. Sa compréhension peut heureusement s'appuyer sur les photographies et les calques exécutés en 1898, ainsi que sur la description de 1730<sup>275</sup>.

Au niveau du sol, le soubassement est orné d'une fausse tenture verte à semis de rosettes peintes au pochoir, retenue par six écus aux armes des Asperlin ; l'hagioscope communiquant avec la chapelle Sainte-Catherine, au nord **FIG. 113**, ainsi



115

**FIG. 115** Emplacement et identification des personnages et des écus armoriés représentés sur l'abside. L'astérisque signale une identification hypothétique. Les blasonnements indiqués en italique sont ceux donnés par la description de 1730. Sur la base du relevé Archéotech SA, 1996.

#### Registre des saints et saintes

1. Maurice
2. Georges
3. \*Thomas Becket
4. Charlemagne
5. Théodule
6. Catherine
7. Jean-Baptiste
8. Marie-Madeleine
9. \*Guillaume
10. non identifié

#### Registre des écus armoriés

11. Armes non identifiées, peut-être celles de la famille Faussonay
12. Armes de la famille Molitor
13. *Écu d'or à la bande onlée d'azur, accompagnée de deux étoiles à six rais de gueules*
14. Armes de la famille Asperlin
15. Armes de l'Évêché
16. Armes du Chapitre
17. Armes de la famille de Molendino
18. *Écu de gueules à un arbre d'or sur un mont de trois coupeaux*
19. Armes de la famille de Rarogne
20. *Écu de gueules à deux rameaux de sinople mouvant d'un mont de cinq coupeaux d'or*

#### Credo prophétique

21. Non identifié
22. Non identifié
23. Non identifié
24. Non identifié
25. Non identifié
26. Amos
27. Sophonie
28. Joël
29. Non identifié
30. Non identifié
31. Daniel
32. Ézéchiël

#### Panneau des donateurs

33. Francisquina de Rarogne et Rodolphe Asperlin
34. Armes de la famille de Rarogne
35. Armes de la famille Asperlin

#### Credo apostolique

36. Pierre
37. André
38. Jacques le Majeur
39. Jean
40. Thomas
41. Christ de Pitié
42. Jacques le Mineur
43. Philippe
44. Barthélémy
45. Matthieu
46. Simon
47. Jude Thaddée
48. Matthias

que la piscine liturgique, au sud, sont eux aussi rehaussés d'ornements végétaux et géométriques.

Le premier registre débute au nord par le panneau votif de Francisquina de Rarogne et Rodolphe Asperlin (220×170 cm) **FIG. 113, 115**. Les deux donateurs, chacun identifié par son écu, sont présentés respectivement par sainte Catherine et saint Théodule à une Vierge à l'Enfant située sur la droite, debout dans une mandorle rayonnante, les pieds posés sur un croissant de lune renversé. La tenture tendue en arrière-fond de la scène était peut-être tenue par un ange<sup>276</sup>. Le tout est encadré d'une bordure à motifs géométriques. Le registre se poursuit vers la droite par une représentation du Credo apostolique **FIG. 116** : les douze apôtres se tiennent debout dans des niches à dais supportés par des colonnettes, de part et d'autre d'un Christ de Pitié situé dans l'axe central. Les figures sont identifiables grâce aux noms inscrits sur les socles et à leurs attributs ; chaque apôtre tient un phylactère avec un verset du Credo.

Le deuxième registre est dédié au Credo prophétique **FIG. 115, 117**. À nouveau, chaque figure est mise en évidence dans une niche en trompe-l'œil, dont les dais imitent un berceau à caissons lambrissés ; les trois fenêtres de ce niveau s'intègrent dans le rythme des niches peintes et arborent les armes des Asperlin sur leurs ébrasements. Outre les longs phylactères comportant les versets du Credo, d'autres, plus courts, présentaient le nom de chaque prophète.

Le troisième registre – éclairé cette fois par cinq fenêtres, également intégrées à la composition – présente, sous des niches à dais polylobés, douze saints aux états de conservation très inégaux. Les écus qui se trouvaient aux pieds de chacun ont presque intégralement disparu, mais leur identification est en partie possible grâce à la description de 1730<sup>277</sup> **FIG. 115, 118, 119**. De gauche à droite, se faisant face par couple, on trouve saint Maurice<sup>278</sup> (armes déjà illisibles en 1730 : celles de Faussonay ?, voir p. 132) et saint Georges (avec les armes de Molitor), peut-être saint Thomas Becket<sup>279</sup> (armes non identifiées « à la bande ondulée accompagnée de deux étoiles à six rais ») et Charlemagne (avec les armes d'Asperlin), saint Théodule (avec les armes de l'Évêché) et sainte Catherine (avec les armes du Chapitre), saint Jean-Baptiste (avec les armes de Molendino) et sainte Marie-Madeleine (armes non identifiées « à un arbre sur un mont de trois coupeaux »), peut-être saint Guillaume<sup>280</sup> (avec les armes de Rarogne) et un saint non identifié (armes non identifiées « à deux rameaux mouvant d'un mont de cinq coupeaux »).

Au niveau des voûtes, des anges, chacun sur un voûtain, portent les Instruments de la Passion **FIG. 120, 121**. La clef arbore une main de Dieu bénissant.



116



117

**FIG. 116** Mur sud de l'abside, 1<sup>er</sup> registre. Figures des apôtres Matthieu, Simon et Jude Thaddée, 1434-1437/1898-99. Au-dessus des deux apôtres de droite, plus petits pour cette raison, la paroi a été laissée vierge ; l'enduit forme un rebord, comme si le but

avait été de supporter un panneau (peut-être pour une inscription commémorative ?). Le même dispositif se retrouve de façon symétrique au nord, au-dessus de la Présentation des donateurs (**FIG. 113**). Photo Bernard Dubuis et Heinz Preisig, 1995, CDC.

**FIG. 117** Mur oriental de l'abside, 2<sup>e</sup> registre, fenêtre axiale. Figure du prophète Amos, 1434-1437/1898-99. Cette figure est l'une des moins retouchées par Christian Schmidt. Photo Bernard Dubuis et Heinz Preisig, 1995, CDC.

### Pierre Maggenberg (vers 1380 – 1462-63).

Une fois n'est pas coutume, l'activité du peintre PIERRE MAGGENBERG, originaire de Fribourg, est documentée par une relative abondance à la fois de sources écrites et d'œuvres conservées<sup>281</sup>. Dès 1404, on le voit travailler essentiellement pour la Ville de Fribourg, d'abord pour des commandes de type héraldique, puis pour des projets de plus grande envergure : en 1426, il dessine ainsi la « forme » des orgues de Saint-Nicolas<sup>282</sup> (voir p. 160), tandis qu'en 1433 il reçoit un paiement pour des travaux à la porte du Jacquemart<sup>283</sup>.

C'est ensuite à Sion que les sources le situent, vraisemblablement grâce à l'entremise des Asperlin (voir p. 160). Les comptes de la Fabrique l'attestent nommément en 1435 lors du paiement de 12 florins allemands pour son travail à l'église supérieure<sup>284</sup>, et c'est assurément lui et son collaborateur « famulus » qui se voient offrir plusieurs repas par le Chapitre cette même année. Le maître est présent pendant les mois de juin, juillet et sept jours en août, et pendant dix-sept jours pour son second – peut-être ÉTIENNE DE MONTBÉLIARD –, cité à ses côtés par la suite<sup>285</sup>. Il est possible que le Fribourgeois se trouve déjà à Sion en 1433 puisque le Chapitre paie aussi à cette date les repas d'un peintre, non identifié<sup>286</sup> (voir p. 160). Puis c'est en tant que témoins de deux actes passés dans la maison de Rodolphe Asperlin, l'un des donateurs de la peinture de l'abside de Valère, que MAGGENBERG et ledit ÉTIENNE DE MONTBÉLIARD sont mentionnés une dernière fois à Sion, à la fin de l'année 1437<sup>287</sup>. Pourtant, en 1436, le peintre reçoit déjà un paiement pour une nouvelle intervention à la porte du Jacquemart à Fribourg<sup>288</sup>. Il semble donc diriger plusieurs chantiers en parallèle, peut-être grâce à plusieurs collaborateurs de confiance ?

L'intervention de MAGGENBERG à Valère semble s'achever de façon précipitée : on le voit retourner à sa carrière fribourgeoise, alors que sur le chantier valaisan un nouveau maître prend le relais artistique, le MAÎTRE DE GUILLAUME DE RAROGNE. En 1439, MAGGENBERG peint un poêle pour l'Hôtel de Ville de Fribourg, et en 1440 il s'applique au cycle de la Vie de la Vierge du cloître des Cordeliers de Fribourg. Il réalise souvent des travaux plus « alimentaires », comme des peintures d'écus, de channes, etc.<sup>289</sup>, mais ne refuse pas de nouvelles itinérances, puisqu'on le trouve en 1440 à Moudon, ou en 1445-46 à la cathédrale de Lausanne, œuvrant au rafraîchissement de la polychromie des statues du portail peint<sup>290</sup>.

Les peintures de MAGGENBERG et de son atelier se caractérisent par un style gothique international empreint de douceur, mais s'attardant volontiers sur un rendu détaillé de la réalité (portraits masculins aux physionomies individualisées FIG. 147, costumes variés, objets du quotidien), au carrefour entre la vigueur de la peinture bourguignonne, le *weicher Stil* germanique et l'élégance piémontaise d'un GIACOMO JAQUERIO<sup>291</sup>. Ces caractéristiques, qui se retrouvent également dans les peintures du cloître des Cordeliers de Fribourg, sont particulièrement homogènes dans plusieurs œuvres peintes de Valère – abside, revers du jubé, volets de l'orgue, paroi de la chapelle de la Visitation et des Saints-Fabien-et-Sébastien, panneau de la Visitation –, d'où leur attribution au peintre. Les personnages, qui sourient souvent discrètement, ont un nez relativement pointu quand ils sont représentés de profil FIG. 128, des yeux soulignés par de légères poches FIG. 146, des mains délicates à l'auriculaire généralement recourbé ; les décors sont tracés selon une perspective linéaire approximative FIG. 129 ; l'ornementation des vêtements, tentures et bordures est volontiers fastueuse, souvent réalisée au pochoir, et comporte parfois des appliques métalliques pour imiter les brocarts FIG. 113. Mane Hering-Mitgau suggère qu'à Valère, MAGGENBERG ait pu collaborer avec JEAN THIEBOUDI, copiste du missel de Guillaume de Rarogne, pour le tracé des inscriptions : les « a » minuscules, avec une partie supérieure formant une boucle fermée, sont en effet caractéristiques de sa calligraphie FIG. 153<sup>292</sup>.

Le paiement des 12 florins a suscité de nombreuses réflexions quant à l'œuvre concernée. Il ne peut cependant s'agir ni des peintures du revers du jubé ni de celles de la chapelle de la Visitation et des Saints-Fabien-et-Sébastien (voir pp. 129-133 et 142-144), puisqu'elles sont le fruit de financements uniquement privés n'ayant aucune raison d'être consignés dans les comptes généraux du Chapitre. Restent les décors de l'abside et de l'orgue, qui ont assurément mobilisé les ressources du Chapitre. Comme les textes anciens ont tendance à désigner les orgues de façon explicite, alors que les comptes de la Fabrique emploient une formulation très vague (« peinture de l'église de Valère »<sup>293</sup>), l'hypothèse de l'abside nous semble devoir être privilégiée. La somme, vu sa modestie<sup>294</sup>, constitue de toute évidence un acompte (voir pp. 118-119, 160).



118



119

Toutes ces figures sont immergées dans une profusion d'ornements géométriques et floraux, constituant bordures et arrière-plans ou soulignant les grandes lignes de l'architecture. Les motifs employés se retrouvent dans les autres œuvres peintes par MAGGENBERG dans l'église : citons seulement la forme des socles des apôtres **FIG. 116**, qu'on repère dans le trône de la Vierge de la chapelle de Rarogne **FIG. 145**, ou les remplages des dais du registre des saints **FIG. 118**, qui se répètent sur les volets de l'orgue<sup>295</sup> **FIG. 166**. Bien que l'analyse stylistique soit entravée par les surpeints de SCHMIDT, on reconnaît toujours la main caractéristique du maître fribourgeois, auquel les peintures de l'abside sont aujourd'hui attribuées avec certitude.

### Analyse

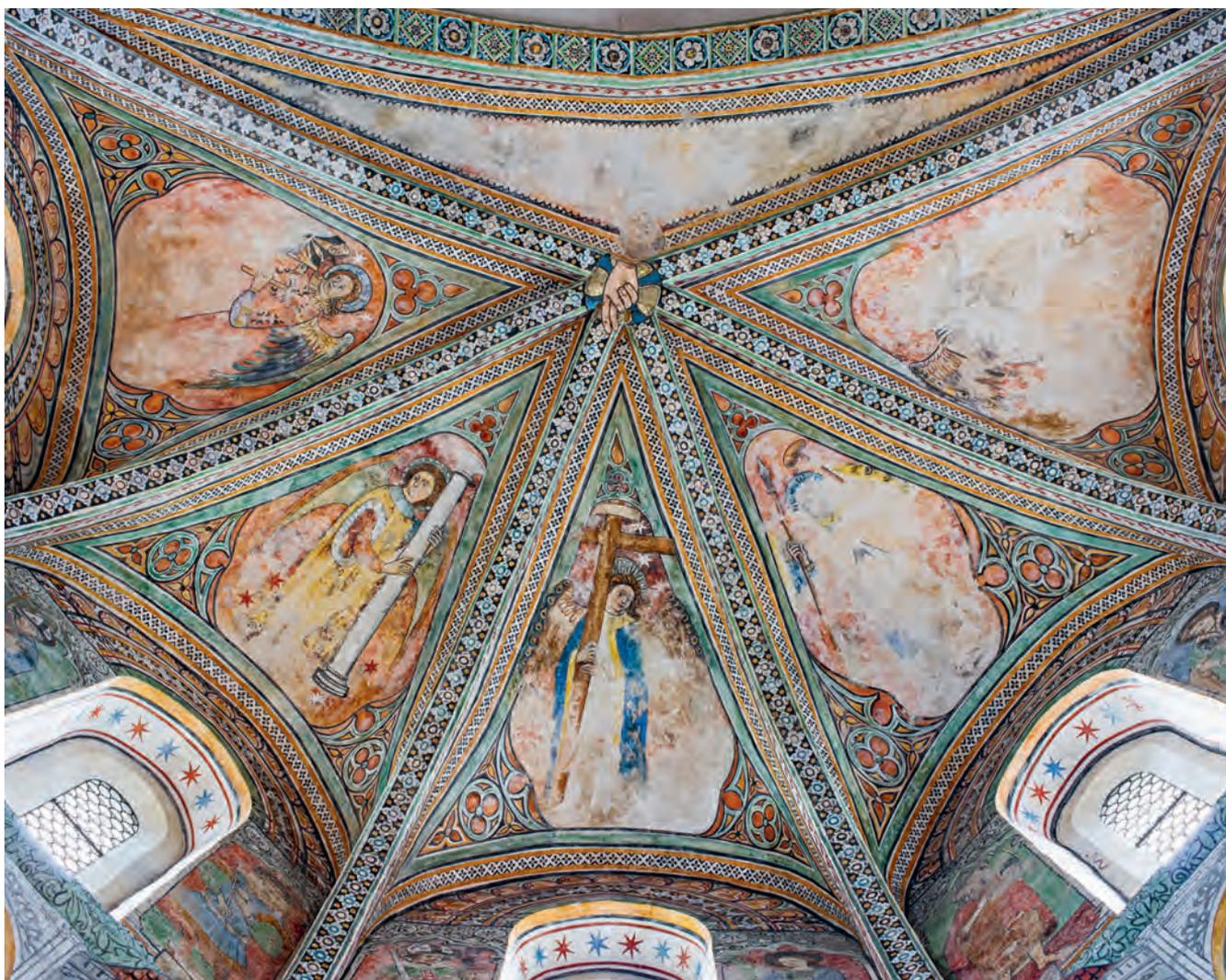
Le décor du chœur de l'église de Valère, par son intégration intime à l'architecture existante – organisée selon les pans de l'abside et ses registres, incorporant les fenêtres dans les rangs des fausses niches – et son aspect final extrêmement coloré **FIG. 112**, évoque la série des chœurs construits ou reconstruits à l'époque gothique, dont les surfaces de murs allégées mettent à l'honneur l'art du vitrail (par ex. celui de l'église de Königsfelden,

première moitié du XIV<sup>e</sup> siècle, ou de l'ancienne collégiale de Colmar, vers 1420-1430)<sup>296</sup>. L'église fortifiée de Valère ne se prêtait de toute évidence pas à recevoir un chœur d'une telle fragilité, mais un décor peint raffiné pouvait soutenir la comparaison avec les parois de verre des chœurs les plus modernes. Les appliques métalliques qui rehaussaient certaines parties ornementales devaient renforcer l'aspect chatoyant de l'ensemble. Installés peut-être à cette même occasion, les verres des fenêtres, avec leurs simples motifs à losanges, venaient éclairer les peintures sans leur faire concurrence (voir p. 190, **FIG. 216**).

Bien que relativement peu usité dans le domaine de la peinture murale, le double Credo apostolique et prophétique était un thème fréquemment représenté aux XV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècles, toujours dans des contextes liés à la présence de chanoines, et essentiellement sur les stalles « savoisiennes » du duché de Savoie et de ses zones d'influence<sup>297</sup>. Corinne Charles suppose que l'intérêt, dans ces régions, pour ce sujet probablement d'origine nordique pourrait avoir eu Genève comme centre de diffusion ; la cathédrale de cette ville possédait en effet dès 1426 une tapisserie et depuis 1432-1436 au moins des stalles illustrant cette thématique<sup>298</sup>. Le double Credo de Valère se

**FIG. 118** Mur oriental de l'abside, 3<sup>e</sup> registre, fenêtre axiale. Les saints Théodule et Catherine, 1434-1437/1898-99. Les deux saints patrons du diocèse de Sion et de la cathédrale de Valère ont les honneurs d'un emplacement central. Photo Bernard Dubuis et Heinz Preisig, 1995, CDC.

**FIG. 119** Mur oriental de l'abside, 3<sup>e</sup> registre, fenêtre axiale. Les saints Théodule et Catherine, 1434-1437. Photographie prise en 1898, après le dégagement des peintures et avant l'intervention de Schmidt. La comparaison avec la prise de vue actuelle (**FIG. 118**) montre que le restaurateur a presque entièrement reconstitué les parties décoratives. Sous la figure des saints se distinguent les faux appareils du XIII<sup>e</sup> siècle, invisibles aujourd'hui. AFMH [EAD-1354].



120

**FIG. 120** Voûtes de l'abside. Anges portant les Instruments de la Passion, 1434-1437/1898-99. La présence de ce motif comme couronnement de la décoration du chœur répondait certainement aux rituels liturgiques de Pâques, mettant en scène la mort et la résurrection du Christ, et attestés à Valère au XV<sup>e</sup> siècle. Photo Bernard Dubuis et Michel Martinez, 2017, CDC.

situé donc parmi les occurrences iconographiques les plus précoces.

Les références à la Passion – Christ de Pitié au milieu des apôtres, *Arma Christi* portés par les anges **FIG. 120** – semblent pour leur part devoir être reliées aux célébrations du Vendredi-Saint et de la Vigile pascale, dont la liturgie mettait en scène les épisodes de l'Ensevelissement et de la Résurrection du Christ. Ce dernier, symbolisé par une croix et une hostie consacrée, était d'abord déposé dans la chapelle Sainte-Catherine, qui faisait office de saint sépulcre, avant d'être ramené, au jour de la Résurrection, sur le maître-autel, au centre du chœur<sup>299</sup>. La même liturgie avait lieu à la cathédrale inférieure, où, depuis 1471, la chapelle utilisée pour fonctionner comme sépulcre était celle de Sainte-Barbe, fondée par l'évêque Walter Supersaxo, et dont les voûtes furent elles aussi ornées d'anges aux *Arma Christi* en 1475<sup>300</sup>.

Il est intéressant qu'une partie des personnes ayant financé les peintures de l'abside de Valère aient été unies par des liens familiaux ou des alliances<sup>301</sup> : Rodolphe et Henri Asperlin étaient frères, et cousins de Guillaume III de Rarogne ; Nicolas de Molendino a vu sa carrière progresser grâce à la famille de Rarogne. Toutefois, même si Rodolphe et Francisquina ont obtenu la faveur d'avoir leurs portraits dans le saint des saints, ils n'y sont pas présentés par leurs propres patrons, mais bien par ceux de l'église de Valère – Catherine et Théodule –, une contrainte iconographique qui souligne le statut d'invités des deux époux dans ces lieux. La Vierge à l'Enfant, debout sur un croissant de lune renversé, pourrait être une concession à leurs dévotions familiales **FIG. 113**, puisque cette iconographie apparaît sur le retable de l'église paroissiale de Rarogne (retable dit « de Leiggeren », vers 1420, Musée national suisse)<sup>302</sup>.

## Appréciation

Les peintures de l'abside de l'église de Valère constituent un ensemble médiéval d'une rare étendue dans les régions romandes. Leur réalisation dans un espace destiné exclusivement à l'usage de la communauté des chanoines, bien que rendue possible par des donateurs privés, a certainement relevé de la décision du Chapitre, qui devait voir dans les parois de l'abside un endroit privilégié pour développer un programme représentatif du fonctionnement et des ambitions de l'Église de Sion.

La restauration dont les peintures ont fait l'objet en 1898-99 – bien que celle-ci ait provoqué des pertes de matière importantes et ait largement eu recours aux surpeints, ce qui a d'ailleurs été critiqué déjà à l'époque<sup>303</sup> –, a été l'une des premières menées en Suisse romande. Elle a contribué à la définition et à la mise en place d'une pratique d'intervention sur les décors peints anciens, et c'est donc à juste titre qu'elle est aussi considérée aujourd'hui comme une strate historique digne d'être préservée.

## Documentation

### Sources

ACS, Re 178, comptes de la fabrique, 1433-1435 ; ACS, Th. 97-27, 1730.

### Bibliographie

BLAVIGNAC 1853, pp. 266-267 ; RAHN 1876-1879 (1), p. 821 ; RAHN 1876-1879 (2), p. 885 ; RITZ 1876-1879 ; RAMEAU 1885, p. 60 ; GANZ 1900, pp. 132-134 ; ESCHER 1906, p. 110 ; RIGGENBACH 1924 (fasc. 91) ; HOLDEREGGER 1930 (3), pp. 191-193 ; TAMINI/DÉLÈZE 1940, pp. 25-26 ; GANZ 1950, p. 102 ; WOLFF 1957, pp. 4, 22, 50, 51 ; HOLDEREGGER 1959, pp. 10-11 ; RIGGENBACH 1964, pp. 180-182, 186-187 ; TROESCHER 1966, p. 310 ; DONNET 1972, p. 80 ; WOLFF 1973 ; WOLFF 1974, p. 63 ; TRUFFER 1977, pp. 27-29 ; WERDER 1977, pp. 423, 464 ; CASSINA/HERMANÈS 1978, pp. 58-65 ; EGGENBERGER/EGGENBERGER 1988, pp. 254-255 ; BUCHER 1991 ; HERING-MITGAU 1991 (3), p. 183 ; FONTANNAZ-FUMEAUX 1993, pp. 375, 393 ; CASTELNUOVO/HERMANÈS 1997, pp. 541-542 ; FAVRE-BULLE/MEYER-DE WECK 1997 ; PRADERVAND/SCHÄTTI 1997 (1) et (2) ; ELSIG/MORAND 2000, pp. 22, 58-60 ; PRADERVAND 2003, pp. 21-25 ; PRADERVAND/SCHÄTTI 2006 (1), p. 274 ; CASSINA 2009, pp. 354-357 ; *Guide artistique* 2012, p. 404 ; QUEIJO 2012, pp. 375-376 ; BOTTIGLIERI 2013 (2), p. 323. – *Rapports non publiés* : EMMENEGGER 1988 ; ZEHNDER/ARNOLD 1988 ; ATELIER SAINT-DISMAS/MEYER-DE WECK 1992 ; PANCELLA 1992 ; STUDER 1992 (1) ; ELSIG/STUDER 1993 (4) ; ATELIER SAINT-DISMAS/MEYER-DE WECK 1996 ; PRADERVAND/SCHÄTTI 1996.

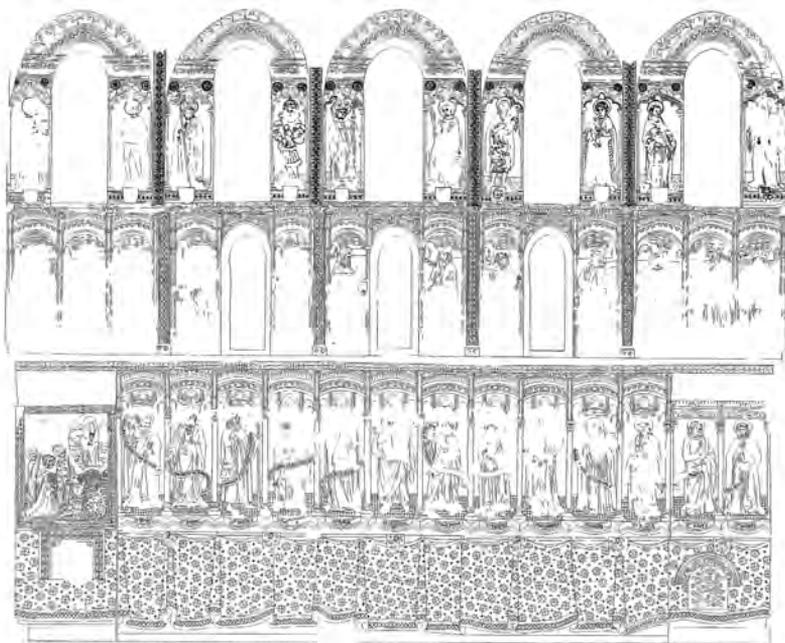


121

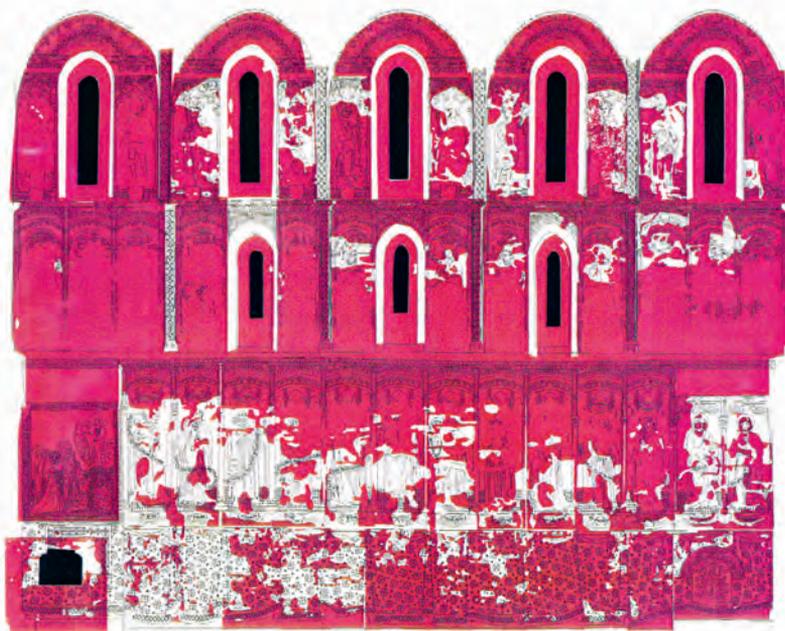
### Plans et vues

*Vues* : ACS, Th. 97-27, 1730 (écus) ; BLAVIGNAC 1853, *Atlas*, pl. LXIII, fig. 1 (main de Dieu) ; WICK 1864-1868, dessin d'après BLAVIGNAC, 126 A, fig. 3 (main de Dieu) ; CHRISTIAN SCHMIDT, calques aquarellés, 1898 (AFMH, EAD-1588 à 1634 et 1636) ; PAUL GANZ, dessins, vers 1900 (GANZ 1900, fig. 72, 76 [écus] et fig. 73, 74 [Rodolphe Asperlin et son écu]) ; KONRAD ESCHER, calques aquarellés, avant 1906 (AFMH, EAD-11762 et 11763, ESCHER 1906, pl. V). – *Photographies anciennes* : 1898-1925 (AFMH).

**FIG. 121** Christian Schmidt, calque aquarellé d'après l'Ange portant la croix de la Crucifixion représenté sur le vouâin central de l'abside, 1898. La documentation réalisée lors de la restauration des peintures murales de l'abside a été exemplaire. Chaque figure a été relevée par calque et photographiée avant d'être restaurée. AFMH [EAD-1590].



122



123

**FIG. 122** Relevé général des peintures de l'abside. Le module élaboré par le bureau Archéotech permet d'envoyer les observations sur un relevé qui couvre toutes les peintures murales du chœur (environ 300 m<sup>2</sup>) et d'assembler ainsi tous

les critères en disposant d'une vision synoptique de la situation. Relevé Archéotech SA, 1996.

**FIG. 123** Relevé général des peintures de l'abside avec identification des étapes et des supports. Étape III, vers 1434-1437. En rouge, les lacunes de la pellicule picturale gothique qui apparaît en blanc sur le relevé. Relevé Atelier Saint-Dismas, 1996.

**La conservation-restauration des peintures murales de l'abside.** À l'occasion des travaux de conservation-restauration des peintures murales, le CONSORTIUM ATELIER SAINT-DISMAS MADELEINE MEYER-DE WECK a été créé afin d'assurer cette campagne financée par le service des bâtiments de l'État du Valais et le Vénérable Chapitre de la cathédrale de Sion.

*Documentation.* L'étape dite de documentation intervient avant les travaux et comprend en premier lieu un inventaire rigoureux de l'état matériel et pathologique des peintures. Cette documentation, outil de travail fondamental pour la suite du chantier, doit non seulement être effectuée avant les travaux, mais pendant et à la fin du chantier; elle sert également de base pour les futurs contrôles d'entretien afin de suivre l'évolution de l'œuvre dans le temps. Toutes ces observations, reportées sur des relevés, représentent un volume important de données et de plans.

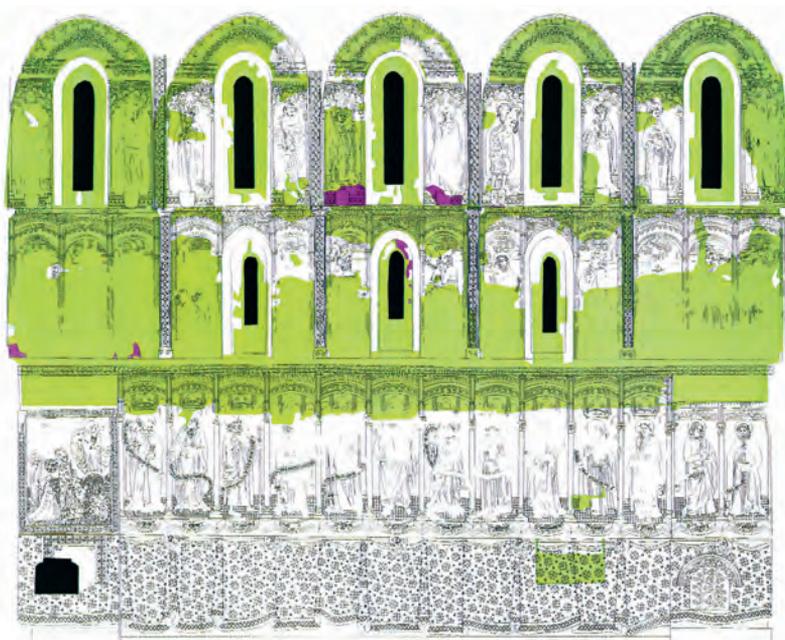
Les travaux préparatoires, les analyses et les relevés effectués *in situ* ont permis de rassembler un maximum d'informations scientifiques destinées à être confrontées ensuite aux résultats du groupe de travail interdisciplinaire **FIG. 122, 124**; ainsi la connaissance optimale de l'état de conservation des éléments décoratifs de l'abside a-t-elle pu conduire à l'élaboration d'un concept général d'intervention visant essentiellement l'assainissement des parois et des voûtes, la conservation de chaque étape de décors peints et la restauration de l'état de 1898.

*Les six premières phases de décors et badigeons.* Les investigations et le sondage ont mis au jour au moins huit phases d'intervention. La première comprend l'édification de l'église, dès le milieu du XII<sup>e</sup> siècle, alors que la deuxième désigne l'exhaussement polygonal au troisième quart du XIII<sup>e</sup> siècle. La troisième phase, de 1434 environ à 1437, englobe le riche décor peint décrit par les historiens (voir pp. 116-125) **FIG. 123, 126**. Lors de la quatrième phase, l'ensemble de l'abside est recouvert de deux couches de badigeon blanc. La cinquième phase (1730), datée par un document d'archives<sup>304</sup>, consiste en un rafraîchissement de la phase précédente.

Un épais badigeon blanc, peut-être appliqué en plusieurs mains, recouvre celui du XVII<sup>e</sup> siècle. Le nouveau revêtement peint ne masque pas les décors gothiques des intrados des arcs ogivaux, ni la main de Dieu bénissant. Au cours de la sixième phase, probablement à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, de petits témoins de coloration gris clair semblent confirmer que le chœur a été peint de cette couleur, peut-être avec un décor de faux joints blancs, comme le stipulent les témoignages du XIX<sup>e</sup> siècle.

*La phase de 1898.* La découverte des peintures et leur mise au jour partielle ont été effectuées entre 1877 et 1880 par le gardien de Valère, puis achevées de 1898 à 1899 par l'atelier du peintre restaurateur CHRISTIAN SCHMIDT de Zurich. Une couverture photographique d'environ vingt-cinq prises de vues noir-blanc de grand format est alors menée par l'atelier Ganz & Cie à Zurich **FIG. 421, 422**. L'équipe de CHRISTIAN SCHMIDT a procédé à l'établissement de relevés sur calques reproduisant en grandeur d'exécution les peintures de la troisième phase **FIG. 121, 423**. Ces dessins consignent les décors peints gothiques trouvés en 1898, juste avant la suppression des surfaces estimées en trop mauvais état pour être maintenues.

Les surfaces décrépées ont été réparées, recrépées par endroits et enduites de mortier à base de sable et de chaux aérienne, d'aspect gris clair **FIG. 124, 126**. D'après les calques, l'atelier de CHRISTIAN SCHMIDT a restitué uniquement les zones des figures qui ont dû être supprimées. En revanche, les décors architecturaux et les motifs au pochoir ont été largement complétés, rétablis et, au besoin, reconstitués (selon l'accord de principe sur la retouche établi le 1<sup>er</sup> juin 1898). Afin de faciliter les raccords et de « raviver les couleurs », l'accord de principe prévoyait « l'application de tempera ». En conjuguant toutes les interventions, on se rend compte que presque toute la surface a été peinte ou surpeinte par l'équipe de CHRISTIAN SCHMIDT **FIG. 114, 125, 126**. Contrairement aux autres peintures murales de l'église, et malgré les interventions du même atelier, les tonalités utilisées en 1898 sont plus claires et plus pâles que les teintes vives du XV<sup>e</sup> siècle, conférant un aspect froid à l'ensemble.



124



125

**FIG. 124-125** Relevé général des peintures de l'absidiole avec identification des étapes et des supports. Relevé Atelier Saint-Dismas, 1996.

**124** En vert étape VII, 1898-99, et en rose étape VIII, 1930-31.

**125** En bleu, surpeints et reconstitutions de Christian Schmidt en 1898.

**FIG. 126** Relevé général des peintures de l'abside avec identification des étapes et des supports. Identification des étapes VII (vert), III (rouge), des travaux de Christian Schmidt (bleu) et l'état avant 1990, détail de la figure de sainte Marie-Madeleine. Relevé Atelier Saint-Dismas, 1996.



126

*État de conservation avant les travaux des années 1990.* Les dégradations principales étaient dues notamment à la présence d'eau et aux désordres statiques. Les zones proches des fenêtres avaient souffert de la présence d'humidité provenant d'infiltrations par les tablettes, les ébrasements, les vitrages mal mastiqués, les lacunes (verres brisés) et la condensation. L'eau, accumulée à la base des fenêtres, s'écoulait le long des parois, diluait la *tempera* de 1898, puis dégradait les peintures.

Les efflorescences salines indiquaient le passage fortuit ou régulier d'eau. L'eau provenait du toit et des jonctions de toiture, des gargouilles, des murs saillants, des vitraux et de la condensation provoquée par les barlotières, des joints extérieurs en ciment, des pierres fissurées en façade ainsi que du plâtre appliqué autour des fenêtres et des différentes jonctions. À l'extérieur, l'absence de revêtement, le mortier de ciment largement fissuré (appliqué en 1898) et les pierres poreuses contribuaient à faciliter les pénétrations d'eau. Les peintures de l'abside ont donc vraisemblablement souffert dès leur exécution des dégradations liées à la présence d'eau.

L'état de conservation des personnages en 1898 montre l'étendue du phénomène d'altération au moment de leur mise au jour. Certaines causes des dégradations ont été supprimées par la réfection du bâtiment au début du XX<sup>e</sup> siècle,

mais quelques-unes sont réapparues et d'autres s'y sont ajoutées. Tous les sels qui ont provoqué des dégâts sont solubles dans l'eau ; ils appartiennent à plusieurs familles. Les plus abondants sont le sulfate de calcium provenant des pierres de taille en gypse et des revêtements à base d'anhydrite artificielle ou de plâtre ; les sulfates de potassium et de magnésium se rencontrent à la surface des revêtements à base de chaux ; les nitrates proviennent d'importants dépôts de fientes contenus dans les combles.

Les pulvérulences de la polychromie dues aux sels constituent un état de dégradation provoqué par les sels qui cristallisent en partie sous la pellicule picturale de l'une ou l'autre des étapes, entraînant ainsi une perte de cohésion de la peinture par de micro-soulevements. Ce phénomène suit en général les efflorescences salines de surface et constitue l'avant-dernier stade de dégradation de la polychromie. Les couches picturales fragilisées deviennent suffisamment poreuses pour permettre l'évaporation de l'eau et la cristallisation des sels juste au-dessous d'elles. Après le stade de la pulvérulence, c'est le subjectile (mortier en l'occurrence) qui se dégrade progressivement de la même manière, par la poussée de cristallisations salines.

Les larges fissures présentes dans l'abside étaient probablement un ou les témoins de

grands tremblements de terre survenus dans la région. En effet, l'église coiffe la colline rocheuse de Valère et demeure particulièrement exposée aux secousses sismiques.

*Travaux effectués.* Dès le mois de juin 1992, les mesures de conservation ont été entreprises après une suppression des dépôts poussiéreux et crasseux : consolidation des supports et des polychromies. De juin à septembre 1993, une série de colmatages de fissures a précédé la dernière opération, à savoir les retouches picturales destinées à diminuer l'impact des lacunes.

Les relevés, plaçant en exergue la polychromie médiévale encore conservée, ont convaincu la commission technique de choisir le maintien de l'intervention de 1898 et de l'aspect du décor peint tel que l'avait exécuté CHRISTIAN SCHMIDT en 1898. Nous avons respecté sa manière de faire, en travaillant cependant un ton plus clair. Grâce aux photographies prises après son intervention, nous avons pu restituer, sans ajout ni suppression, les petites parties manquantes, afin de respecter la décision de ne pas (re)constituer ou privilégier la couche du XV<sup>e</sup> siècle. Dès lors, les termes *origine* ou *authenticité* perdaient le sens donné pour toute opération de restauration

qui élimine les ajouts et les surpeints. Chaque intervention, du XIII<sup>e</sup> au XX<sup>e</sup> siècle, devait se traiter par conséquent avec la même rigueur et déontologie.

*Conclusion.* Les travaux de 1991-1995 ont permis d'augmenter largement les connaissances générales sur l'abside, sur son architecture et ses différents décors appareillés en pierres de taille, sobrement peints ou richement polychromés. La datation de toutes les étapes d'intervention antérieures à 1898 a pu être affinée par de multiples approches comme le positionnement sur la séquence stratigraphique **FIG. 126**, les études iconographique et historique ainsi que par le recours à d'abondants documents d'archives.

D'une manière générale et depuis une quarantaine d'années, il était admis que le fait de conserver et de restaurer un décor peint postulait de rendre une œuvre d'art compréhensible avec le moins de pertes d'intégrité possible, en supprimant les ajouts ou les surpeints. Contrairement à ces principes, pour les décors peints de l'abside, nous avons donc choisi, en suivant les recommandations de la commission technique, de conserver et de restaurer une intervention antérieure importante.

### **Le décor peint du revers du jubé**

**Faisant face à l'abside, les peintures du revers du jubé – aujourd'hui en grande partie dissimulées par les stalles baroques – constituent dès le XV<sup>e</sup> siècle le second pôle décoratif du chœur liturgique de l'église. Fruit d'une commande conjointe de Guillaume III de Rarogne et d'Anselme de Faussonay, à l'époque où les deux hommes sont doyens de Sion et de Valère, elles font partie des œuvres attribuables au peintre fribourgeois PIERRE MAGGENBERG.**

#### **Historique**

Les sources historiques étant muettes au sujet de la commande du décor du revers du jubé, c'est vers l'œuvre elle-même qu'il faut se tourner pour trouver quelques renseignements **FIG. 127**. La représentation de Guillaume III de Rarogne et d'Anselme de Faussonay permet d'identifier les deux hommes comme étant les donateurs de cet ensemble et de préciser l'époque de sa conception. Alors qu'Anselme y est désigné comme doyen de Valère, une charge qu'il occupe de 1427 à 1458<sup>305</sup>, la symétrie parfaite de la composition laisse entendre que

Guillaume de Rarogne est lui aussi représenté pendant les années de son décanat, du 2 décembre 1433 au 24 avril 1437<sup>306</sup>. Cela ramène la création des peintures à ce laps de temps réduit, qui coïncide avec les années de présence du peintre PIERRE MAGGENBERG à Sion. Au vu du style des peintures – typique du maître fribourgeois –, il ne fait aucun doute que celui-ci a été en charge de leur réalisation<sup>307</sup>.

Prévues pour donner un cadre pictural aux stalles médiévales, les peintures ont été soustraites presque intégralement aux regards depuis l'installation des stalles actuelles en 1664. Ces dernières s'élèvent presque à la hauteur du jubé, une hauteur suffisante pour que l'iconographie du XV<sup>e</sup> siècle soit invisible depuis le niveau du sol. Depuis cette date, il n'a été possible d'observer les peintures dans leur totalité qu'à deux reprises, lors des démontages des stalles baroques (voir p. 205) : en 1898, pendant la grande restauration de l'église, et en 1973-74<sup>308</sup>. Destinées à rester dissimulées, les peintures n'ont alors pas été restaurées ; les seules retouches repérables ont concerné les inscriptions situées dans la partie droite de la paroi<sup>309</sup>. Dans leur



127

**FIG. 127** Jubé, face orientale. L'Annonciation et les donateurs, Guillaume de Rarogne (à gauche) et Anselme de Faussonay (à droite), 1434-1437. La photographie a été prise à l'occasion d'un démontage des stalles baroques, permettant une vision d'ensemble du décor peint qui est, sinon, dissimulé. Photo Heinz Preisig, 1973, Musées cantonaux du Valais.

grande majorité, les chercheurs ont appuyé leurs réflexions sur les photographies à disposition et sur les descriptions de leurs prédécesseurs; cela a également été notre cas.

### Description

Le décor peint s'étend sur l'ensemble du tiers supérieur de la paroi orientale du jubé (167×726 cm), organisé en trois parties principales qui rappellent la composition d'un retable à volets latéraux<sup>310</sup>. La partie centrale, environ trois fois plus longue que chacune des deux parties latérales, illustre l'épisode de l'Annonciation. L'ange arrive par la gauche, avec ses ailes colorées à pointes en plumes de paon, son visage représenté de profil et ses cheveux bouclés retenus par une cordelette nouée; il est vêtu d'une tunique recouverte d'un manteau blanc à brocarts **FIG. 130**. Un phylactère contient les salutations qu'il adresse à la Vierge<sup>311</sup>. Celle-ci, agenouillée à droite du champ devant un prie-Dieu sur lequel sont ouvertes les Écritures, lève ses mains dans un geste mêlant surprise et acceptation, prête à recevoir l'Esprit saint qui descend sur elle sous la forme d'une colombe; elle porte un manteau bleu par-dessus une robe claire, et sa tête est couverte d'un voile, clair lui aussi. La scène se déroule dans un intérieur délimité de part et d'autre par des piliers contreforts et présente un ameublement varié, le tout selon

une perspective peu stricte. De gauche à droite, on repère une porte à pentures, la voûte lambrissée d'une loggia, une fenêtre à croisée et à volets, une tringle supportant un linge et un vase suspendu avec des fleurs de lys, une armoire murale ouverte et contenant deux fioles, un coffre à ferrures, une baie à deux lancettes surmontée d'un oculus, et, en arrière-plan de la Vierge agenouillée, une tenture claire comportant des restes d'un matériau rouge, probablement permettant originellement de faire adhérer des appliques métalliques, en un rappel de brocart doré<sup>312</sup>; entre les deux figures, un long bahut recouvert d'un tissu rayé repose sur le sol; un coffret, une coupe et un plat y sont posés **FIG. 129**.

À droite de la composition principale se trouve la représentation d'Anselme de Faussonay, agenouillé en direction de l'Annonciation, la tête tonsurée et les mains en prière, revêtu de l'au-musse d'hermine canoniale. L'identification est rendue possible par les armes qui se trouvent à ses pieds, *d'azur au sautoir d'or accompagné d'une étoile d'argent à six rais en chef*, ainsi que par l'inscription qui le surmonte et le désigne comme doyen. Il est présenté par saint Sigismond, debout derrière lui, également identifié par un « titulus »<sup>313</sup> **FIG. 130**; le saint, tenant un sceptre, porte un manteau clair qui, à l'instar de la tenture derrière la Vierge, devait comporter des appliques métalliques.



128

La partie latérale gauche répète la même composition en mettant en scène cette fois Guillaume de Rarogne, identifiable essentiellement grâce à ses armes, *d'or à l'aigle de sable*, puisque les inscriptions sont aujourd'hui quasiment illisibles **FIG. 131**. Il est présenté par l'un de ses saints patrons, Jean l'Évangéliste, vêtu d'un manteau bleu par-dessus une tunique verte et portant un calice<sup>314</sup> **FIG. 132**.

La corniche qui surmonte l'ensemble et marque le sommet du jubé est ornée d'une frise à feuillages, tandis que les limites latérales du décor sont bordées d'une frise verticale à palmettes stylisées **FIG. 127**. L'arc de la porte centrale, sous le vase aux fleurs de lys, est souligné par un bandeau de billes noires sur fond blanc. La limite basse du reste du décor comportait une bordure d'une épaisseur de 10 cm environ, perdue<sup>315</sup>, de sorte qu'aujourd'hui l'enduit s'interrompt brutalement à 2,20 m au-dessus du niveau du sol; les deux tiers inférieurs du jubé présentent un crépi à *pietra rasa*, qui devait être caché par les dorsaux des stalles médiévales.

### Analyse

Les carrières de Guillaume III de Rarogne et d'Anselme de Faussonay convergent l'une vers l'autre avec la mort de Luquin de Rarogne, oncle de Guillaume, en 1427: c'est à cette date que Guillaume fait son entrée en tant que chanoine au Chapitre de Sion, selon les dernières volontés du défunt, tandis qu'Anselme, chanoine depuis 1415 déjà, reprend la charge de doyen de Valère qu'il exerçait<sup>316</sup>; Guillaume devient à son tour doyen, de Sion, en 1433.



129



130

**FIG. 130** Jubé, face orientale. Saint Sigismund, 1434-1437, représenté sous les traits de Sigismund de Luxembourg. Ce recours à un portrait de l'empereur a peut-être été encouragé par l'évêque André dei Benzi, qui, du temps où il était à la tête de l'archidiocèse de Split,

était devenu un proche ami du souverain; c'est d'ailleurs suite à l'intercession de Sigismund auprès du pape Martin V qu'André fut nommé administrateur du diocèse de Sion en 1418. Photo Heinz Preisig, 1973, Musées cantonaux du Valais.

**FIG. 128** Jubé, face orientale. L'ange de l'Annonciation, 1434-1437. La scène de l'Annonciation se déroule dans un intérieur bourgeois, qui a donné l'occasion au peintre d'appliquer quelques notions de perspective. L'arrière-plan présente ainsi un nombre impressionnant d'ouvertures simulées dans la paroi. Photo Heinz Preisig, 1973, Musées cantonaux du Valais.

**FIG. 129** Jubé, face orientale. Partie centrale de l'Annonciation, 1434-1437. Le tracé du vase qui apparaît en négatif sous la couche picturale montre que le peintre avait d'abord pensé dessiner un objet plus grand, avant de se raviser. Photo Heinz Preisig, 1973, Musées cantonaux du Valais.



131

**FIG. 131** Jubé, face orientale. Guillaume de Rarogne présenté par saint Jean l'Évangéliste, 1434-1437. Cette partie du décor est dans un état plus dégradé que le reste de la paroi. En 1973, les inscriptions qui identifiaient les deux personnages n'étaient plus lisibles qu'à l'aide d'une lampe à ultraviolets. Photo Heinz Preisig, 1973, Musées cantonaux du Valais.

**FIG. 132** Jubé, face orientale. Détail de la figure de saint Jean l'Évangéliste et de la coupe empoisonnée d'où sort le venin sous la forme d'un petit dragon, 1434-1437. Avec sa bague polylobée, la coupe rappelle les calices employés pour la liturgie au XV<sup>e</sup> siècle. Photo Heinz Preisig, 1973, Musées cantonaux du Valais.

La commande du décor du jubé témoigne chez les deux hommes d'un même intérêt pour l'art. Celui-ci est avéré et bien étudié chez Guillaume III de Rarogne, puisqu'on le sait donateur non seulement des peintures du jubé et de l'abside, mais aussi de nombreux ornements pour sa propre chapelle dans le bas-côté sud de l'église (voir pp. 139-151) ou encore des décors de la chapelle du château de Tourbillon<sup>317</sup>. Les initiatives d'Anselme de Faussonay sont moins connues, mais il est avéré qu'il a fait peindre un Jugement dernier dans la cathédrale inférieure, peut-être à l'occasion des travaux des années 1420, mais dans tous les cas avant 1453<sup>318</sup>. Quant à son implication dans la décoration de l'abside, si elle n'est pas attestée, elle est loin d'être improbable; il serait au contraire étonnant qu'une personnalité si éminente du Chapitre se soit tenue à l'écart d'une œuvre de cette ampleur, alors même que son alter ego, le doyen de Sion, y était associé. L'écu de Faussonay pourrait avoir été celui, déjà illisible en 1730, situé aux pieds du saint Maurice **FIG. 115**, un saint tutélaire dont la présence serait cohérente avec le saint Sigismond qui accompagne Anselme sur le jubé, le roi burgonde ayant fondé l'abbaye de Saint-Maurice en 515 et favorisé ainsi le culte de la légion thébaine (voir p. 171).

Au sujet de la figure de saint Sigismond, Laurent Golay a souligné la ressemblance de ses traits avec ceux de Sigismond de Luxembourg, empereur du Saint-Empire romain germanique et seigneur temporel des terres valaisannes précisément entre 1433 et 1437. Un portrait officiel du souverain,



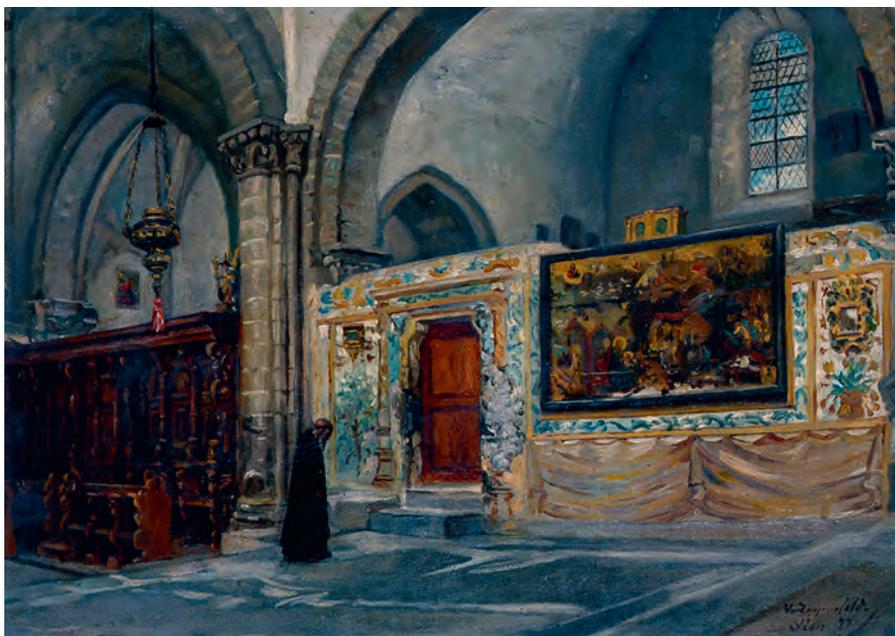
132

peint au début de la décennie et conservé au Kunsthistorisches Museum de Vienne, a rapidement fonctionné comme prototype pour toute une série de portraits ultérieurs<sup>319</sup>; l'un d'eux a certainement été utilisé par PIERRE MAGGENBERG comme modèle pour la figure du saint homonyme de Valère<sup>320</sup> **FIG. 130**.

L'intérêt marqué de MAGGENBERG pour l'observation anatomique, qui s'exprime dans le visage de Sigismond, est caractéristique du peintre (voir p. 122) et se retrouve – ou plutôt se retrouvait, car ils sont très dégradés – au niveau des visages des deux donateurs. Pour Guillaume de Rarogne, il s'agit ici d'une quatrième figuration de sa personne, qui vient s'ajouter aux trois autres de sa chapelle privée dans le bas-côté sud de la nef.

### Appréciation

La face orientale du jubé, avec sa décoration peinte particulièrement riche et raffinée, contraste avec la face occidentale, uniquement ornée – aujourd'hui en tout cas – par son traitement architectural **FIG. 91**. Contrairement aux peintures de l'abside, dont les parties hautes sont visibles depuis la nef, le revers du jubé était destiné à être vu exclusivement par les membres du Chapitre de Sion, dont faisaient partie les deux donateurs. Le fait que leurs portraits aient été représentés précisément du côté du siège qui leur était réservé dans les stalles<sup>321</sup> nous invite à considérer cette commande comme un moyen de confirmation, voire de renforcement de l'autorité des deux hommes au sein de la communauté des chanoines.



133

**FIG. 133** Mur nord de la clôture du chœur, paroi sud. Le décor baroque de la clôture, réalisé après 1674, prévoit un emplacement pour le panneau de l'Adoration des Mages. Comme on le voit dans cette peinture du XIX<sup>e</sup> siècle, ainsi placé, le panneau dépasse légèrement du sommet de la clôture. Lorsqu'il sera reposé en 1950, après sa restauration, le panneau sera accroché plus bas, empiétant par conséquent sur son cadre peint baroque. Victor Zeppenfeld, *Vue vers le nord, depuis le chœur*, 1870-1880, huile sur toile, 42,5 × 59 cm. Coll. privée. Photo Heinz Preisig, Musées cantonaux du Valais.

## Documentation

### Bibliographie

GANZ 1900, p. 134; RIGGENBACH 1924 (fasc. 91); REINERS 1929, pp. 227-230; HOLDEREGGER 1930 (2), p. 96; HOLDEREGGER 1930 (3), p. 197; VON ROTEN 1947, p. 50; WOLFF 1947; GANZ 1950, pp. 84-85; GANTNER 1956, p. 365; WOLFF 1957, p. 4; HOLDEREGGER 1959, p. 11; STRUB MAH FR 1959, p. 78; RIGGENBACH 1964, pp. 176-180; TROESCHER 1966, p. 309; DONNET 1972, p. 81; HUOT 1973, pp. 100-101; WOLFF 1973; WOLFF 1974; CASSINA/HERMANÈS 1978, pp. 6, 38-43; EGGENBERGER/EGGENBERGER 1988, p. 250; HERING-MITGAU 1991 (3), p. 183; KNOEPFLI 1991 (1), p. 24; FONTANNAZ-FUMEAUX 1993, pp. 389-390; PRADERVAND/SCHÄTTI 1997 (1), pp. 252, 266; GOLAY 1998 (1), p. 669; ELSIG/MORAND 2000, pp. 22, 53-54; PRADERVAND 2003, p. 19; PRADERVAND/SCHÄTTI 2006 (1), pp. 274-275; CASSINA 2009, p. 354; *Guide artistique* 2012, p. 404. – *Rapports non publiés*: EMMENEGGER 1989 (4), correspondance; EMMENEGGER 1989 (5), trad., pp. 22-26; STUDER 1992 (1), pp. 19, 85-86, 203-211; ELSIG/STUDER 1993 (3); PRADERVAND/SCHÄTTI 1996, pp. 20-21, 26-29, 36, 45, 49, 56, 58; ATELIER CREPHART 1996, p. 65; ATELIER SAINT-DISMAS/GAMMALDI 2018, pp. 57-58.

### Plans et vues

*Vues*: HERMANN HOLDEREGGER, croquis, sd. (AFMH, EAD-94892). – *Photographies anciennes*: AFMH.

## Le panneau peint de l'Adoration des Mages

### Historique

On a longtemps supposé que le panneau de l'Adoration des Mages avait été prévu pour un autel des Trois-Rois, parfois identifié, à tort, comme l'autel de la Visitation et des Saints-Fabien-et-Sébastien en raison d'une dotation en l'honneur des Mages faite par l'évêque Henri Asperlin en 1457<sup>322</sup>. Il est aujourd'hui admis que le panneau a été créé pour le maître-autel, surélevé peut-être à cette occasion<sup>323</sup> (voir p. 116); les dimensions des deux objets sont d'ailleurs quasiment identiques (236,4 cm de large pour le panneau, 235,2 cm pour la table)<sup>324</sup> **FIG. 134**. La présence des armoiries Asperlin témoigne de son financement privé.

Le panneau perd sa place axiale vraisemblablement lors du grand remaniement du chœur dans les années 1620, puis est accroché contre la paroi interne du mur de clôture nord<sup>325</sup>. S'il se trouve encore à cet emplacement dans les années 1870-1880 **FIG. 133**, les photographies de la fin du siècle le montrent en revanche posé au sol, contre l'hagioscope de l'abside. Dès 1944, il est restauré par HANS AULMANN (Musée des Beaux-Arts de Bâle)<sup>326</sup>; une nouvelle restauration est nécessaire en 1994, à la suite d'un acte de vandalisme<sup>327</sup>.

### Description

Le panneau, composé de cinq planches d'épicéa, mesure 146 × 246 cm, cadre compris, et est peint selon une technique dite mixte (voir p. 136). Le recto représente plusieurs scènes séparées les unes des autres grâce à l'agencement des éléments du



134



135

**FIG. 134** Maître de Guillaume de Rarogne, panneau de l'Adoration des Mages, vers 1440. Le panneau se caractérise par la combinaison de plusieurs scénettes en un seul espace narratif. Les personnages de la Cavalcade des Mages – au deuxième plan, donc censée se dérouler dans le lointain – ont la même

taille que ceux du premier plan. Photo Bernard Dubuis et Michel Martinez, 2007, Musées cantonaux du Valais.

**FIG. 135** Maître de Guillaume de Rarogne, verso du panneau de l'Adoration des Mages, vers 1440. La présence de rinceaux sur le verso du

panneau prouve que celui-ci pouvait être vu depuis l'arrière ; les deux traces sombres dues à des brûlures ont peut-être été provoquées par des lampadaires placés à proximité de l'autel Saint-Jean-l'Évangéliste, situé juste derrière le maître-autel. Photo Bernard Dubuis et Heinz Preisig, 1997, CDC.

paysage et à la disposition des personnages **FIG. 134**. La narration commence en bas à gauche avec la Nativité : la Vierge est agenouillée devant l'Enfant, nu, couché par terre et rayonnant ; Joseph se tient derrière la jeune Mère. L'étable à toit de chaume abritant l'âne et le bœuf fonctionne comme arrière-plan à la fois pour cette scène, mais aussi pour l'Adoration des Mages, située immédiatement à droite. On y retrouve Joseph et la Vierge, cette fois avec l'Enfant sur ses genoux, debout, toujours nu, qui tourne le visage vers le coffre rempli d'or que lui présente le premier Roi mage, agenouillé, suivi de ses deux collègues ; les trois hommes ouvrent un cortège de pages et de cavaliers qui se poursuit jusqu'à la droite du panneau. Le registre du haut se déroule dans un paysage ponctué de villes fortifiées. À gauche, Dieu le Père apparaît dans le fond doré à motif de brocart faisant office de ciel, suivi par une Annonce aux bergers ; dans la moitié droite, la Cavalcade des Mages et de leur suite royale émerge d'un paysage escarpé. De nombreux animaux, oiseaux, anges, petits personnages (notamment un meunier à son moulin, au centre de l'image) et détails végétaux agrémentent cet ensemble, dont les quatre angles sont occupés par les armes Asperlin. Le verso est recouvert de rinceaux et de rosettes ocre rouge<sup>328</sup> **FIG. 135**.

## Analyse

D'un point de vue iconographique, le panneau présente plusieurs caractéristiques propres à l'art du XV<sup>e</sup> siècle, comme la représentation de la Cavalcade ou la composition de la Nativité qui relève la jeune Accouchée de son lit et la place en adoration devant l'Enfant nu à terre, conformément aux visions de sainte Brigitte de Suède (1373)<sup>329</sup>. La combinaison de plusieurs sujets en un seul panneau innove ici par son ampleur<sup>330</sup>.

Le style de la peinture est fastueux, recourant largement à l'or. Les figures ont des postures gracieuses, des visages aux traits enfantins, des petits yeux, des cheveux frisés ou des barbes d'aspect soyeux **FIG. 136**. Ce style gothique international a été rapproché de façon convaincante d'œuvres réalisées dans les régions du Rhin supérieur (par ex. MAÎTRE DU PARADIESGÄRTLIN, *Vierge aux fraisiers*, 1420, Musée des Beaux-Arts de Soleure) ou de Constance (retable de l'Adoration de la cathédrale de Naumburg, 1410-1420)<sup>331</sup>; les attributions à PIERRE MAGGENBERG<sup>332</sup>, à JEAN BAPTEUR ou d'autres artistes savoyards<sup>333</sup> doivent donc être rejetées. Les fortes ressemblances stylistiques avec les enluminures du missel de Guillaume de Rarogne (1439, voir p. 146) et les peintures de l'église de Sankt German, soulignées par Anne-Catherine Fontannaz-Fumeaux, incitent à attribuer les trois œuvres à un seul peintre, à savoir le MAÎTRE DE GUILLAUME DE RAROGNE<sup>334</sup>. Les rinceaux de l'arrière du panneau, en particulier, se retrouvent à la fois dans le missel **FIG. 150** et sur le soubassement de l'orgue **FIG. 165**. Les volets de cet instrument sont l'œuvre de PIERRE MAGGENBERG, principal maître de Valère entre 1434 et 1437 (voir p. 122); celui-ci étant de retour à Fribourg en 1439, voire en 1438 déjà, il semble donc que le MAÎTRE DE GUILLAUME DE RAROGNE ait pris le relais sur le chantier séduinois, finalisant le buffet de l'orgue, et peignant le missel ainsi que le panneau entre la fin des années 1430 et le début des années 1440<sup>335</sup>. Le MAÎTRE aurait-il été recruté lors du Concile de Bâle ?<sup>336</sup> Guillaume de Rarogne et Henri Asperlin s'y trouvaient en tout cas en 1439.

Asperlin finance personnellement le panneau de Valère alors qu'il est doyen de Sion, tout comme il avait déjà certainement payé une partie du décor de l'abside quand il n'était que chanoine (voir p. 118). Le fait qu'en 1457, devenu évêque, il dote l'autel de la Visitation et des Saints-Fabien-et-Sébastien d'une chapellenie dédiée aux Mages laisse supposer une vénération particulière de sa part pour les trois rois<sup>337</sup>. Mais l'iconographie du panneau semble surtout répondre aux usages liturgiques de l'église. En effet la procession du Jeu des Mages – jeu attesté



136

depuis le XIII<sup>e</sup> siècle dans le diocèse de Sion (voir p. 57) – y prenait fin devant le maître-autel, c'est-à-dire, dès le milieu du XV<sup>e</sup> siècle, devant le panneau de l'Adoration<sup>338</sup>. Le polyptyque de Valère (vers 1240, **FIG. 178**), aujourd'hui identifié comme étant l'ancien retable du maître-autel, présente d'ailleurs lui aussi ce même sujet iconographique<sup>339</sup>.

Touche finale du grand chantier des années 1430, le panneau de l'Adoration constitue une commande de haut niveau, témoignant des ambitions artistiques de son donateur, Henri Asperlin, qui trouve ainsi le moyen d'afficher quotidiennement sa présence et ses capacités financières aux yeux de ses collègues. À cette époque, il est déjà doyen, mais peut-être espère-t-il également pouvoir se positionner en tant que futur prétendant au siège épiscopal. Le Chapitre lui est en tout cas acquis en 1451, puisqu'il l'élit évêque à l'unanimité<sup>340</sup>.

## Documentation

### Bibliographie

BLAVIGNAC 1853, p. 336; RIGGENBACH 1924 (fasc. 91); GANZ 1925, p. 40; REINERS 1929, pp. 230-231; HOLDEREGGER 1930 (2), p. 97 (n° 88); TROESCHER 1935, p. 201; GANZ 1950, p. 114; *Musées cantonaux* 1950, pp. XIII-XIV; GANTNER 1956, p. 351;

**FIG. 136** Maître de Guillaume de Rarogne, panneau de l'Adoration des Mages, vers 1440, détail. Le peintre fait un large usage de l'or pour le champ du fond et pour rehausser les objets les plus précieux représentés dans le tableau, comme les couronnes, les somptueux habits et les présents des Mages. La représentation du Mage « maure » est l'une des plus anciennes occurrences de ce type iconographique. Photo Bernard Dubuis et Michel Martinez, 2007, Musées cantonaux du Valais.



137



138

**FIG. 137** Maître de Guillaume de Rarogne, *Adoration des Mages*, vers 1440. Détail de l'arrivée du cortège équestre des Rois mages, au bord inférieur, à droite du panneau peint : des chevaux blancs, ocre rouge et bleus s'entremêlent avec leurs harnachements aux couleurs vives. Aujourd'hui tels l'azurite des chevaux pommelés et le cinabre des harnachements, l'éclat des pigments de la palette reste intact. Les pigments dans l'huile ont conservé un indice de réfraction très équilibré. Photo Gisèle Carron et Madeleine Meyer-de Weck, 1999, CDC.

**FIG. 138** Maître de Guillaume de Rarogne, *Adoration des Mages*, vers 1440. Détail de la Vierge : le dessin préparatoire peint à la détrempe, à l'ocre rouge, s'inscrit sous l'ovale du visage et s'utilise en réserve pour sa chevelure. Quand la lumière vient buter sur la préparation blanche, à base de gypse, sa réflexion le projette en avant et il devient un élément essentiel de la figuration de l'œuvre. Photo Gisèle Carron et Madeleine Meyer-de Weck, 1999, CDC.

**Peinture et lumière : le panneau peint de l'Adoration des Mages.** En 1994, un geste iconoclaste sur le panneau peint de l'Adoration des Mages a occasionné une intervention de conservation-restauration, ainsi qu'une « cosmétique » de l'ensemble du panneau. Le but étant, après le traitement du vandalisme, de lui redonner son état de 1949, issu des travaux de HANS AULMANN. Les surfaces furent alors examinées centimètre après centimètre, mais la nécessité de prendre du recul s'est vite imposée. La compréhension de la couche picturale dépendait d'un regard à distance.

Le panneau en bois, peint d'un décor floral à la détrempe au verso, se distingue par sa technique innovante pour l'Adoration des Mages au recto. L'ingénieux peintre s'exerce à une toute nouvelle technique, dite mixte, alliant la tempera aux glacis huileux. La première ambition de cette technique est d'amplifier l'éclat des couleurs par l'apport de glacis huileux, vecteurs de lumière. La riche palette dont il dispose pour sa pratique se révèle tout à fait classique : les ocres, les feuilles d'or s'associent à des pigments onéreux comme le cinabre ou l'azurite. Sa palette s'apparente à celle de PIERRE MAGGENBERG, sur les volets de l'orgue. Les procédés d'application se ressemblent aussi, la différence résidant dans l'utilisation de glacis huileux.

Pourtant à ses balbutiements, lors de l'exécution du panneau de Valère, la technique n'a pas failli. En effet, la couche colorée, malgré quelques atteintes, a traversé les siècles et subsiste, intacte. Les pigments dans l'huile ont conservé un indice de réfraction très équilibré. Si certains semblent altérés, dévoilant les couches sous-jacentes, il n'y a pourtant aucune perte d'épaisseur, comme sur le phylactère tenu par les trois anges de la crèche ou sur la montagne blanche, au centre supérieur. À ces emplacements, la translucidité des glacis huileux a augmenté, en vieillissant, rendant de plus en plus visibles les couches sous-jacentes.

L'indice de réfraction du pigment a certes diminué avec l'augmentation de la transparence du glacis huileux. Pourtant ce

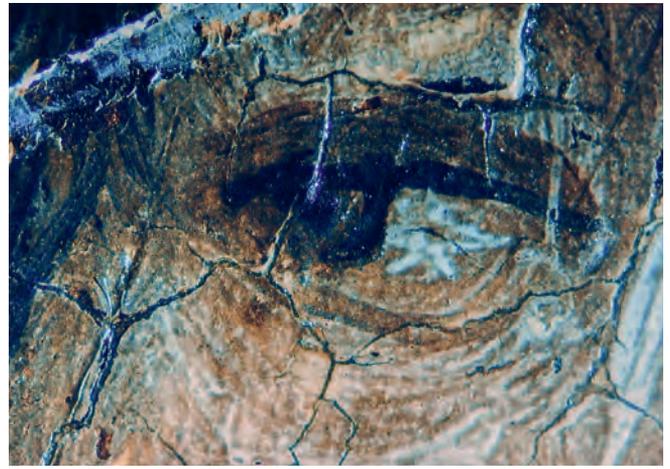


139

phénomène n'affecte guère les pigments d'origine minérale. Le rouge cinabre avive toujours le manteau rouge de Dieu. L'azurite conserve son intense tonalité sur celui de la Vierge. Que dire de la beauté des coloris conservés sur les chevaux du cortège des Rois ? **FIG. 137**

Installé à l'origine sur le maître-autel, dans le chœur, le panneau était maintenu dans un certain demi-jour, bienvenu. Il était éclairé à la bougie et aucun rayon lumineux extérieur ne parvenait directement jusqu'à lui, cela au bénéfice de peu de reflets perturbant son appréciation. Tous les détails finis par l'artiste devaient être bien perceptibles, jusqu'au contour du nuage sous Dieu le Père, par exemple.

Depuis le déplacement du panneau sur le mur nord du chœur, au début du XVII<sup>e</sup> siècle, sa perception est perturbée, par moments. Suspendu aujourd'hui encore à cet endroit, il craint la lumière de la fenêtre de la sacristie, en vis-à-vis. Celle-ci a été voilée par un store écru, après notre intervention, en 2002. Des rayons venant du chœur s'y projettent toutefois toujours, en lumière rasante. Ils font ressortir les inégalités de son support en bois. L'alternance des creux sombres et des bosses brillantes nuisent à sa contemplation. Sous la lumière électrique, les vernis, d'AULMANN de 1949 ou celui d'origine, se ternissent ; leur matière reflète un léger voile. Selon les résultats d'analyses, le vernis d'origine pourrait être à base de blanc d'œuf distillé comme pour les œuvres à la tempera.



140

À certains moments du jour et selon la saison, la lumière dans l'église peut être qualifiée de « chaude » et d'indirecte, permettant aux couleurs d'exprimer toute leur tonalité. Le vernis et les glacis huileux répondent alors au désir de l'artiste de conduire la lumière en profondeur. Sous binoculaire, la base à la tempera, appliquée en larges et rapides coups de pinceau, ainsi que sa couche huileuse juxtaposée se révèlent extrêmement fines **FIG. 140** ; leur minceur contraste avec l'aspect couvrant perçu à distance. Ce résultat, obtenu avec si peu de matière colorante, repose sur un dessin préparatoire extrêmement élaboré où chaque élément est tracé scrupuleusement, sans oublier le moindre détail. Selon la distribution lumineuse, à travers le vernis et les glacis huileux, le dessin va servir à transcrire l'image. Peint à la détrempe, à l'ocre rouge, il s'inscrit sous l'ovale des visages ou la frondaison d'un bosquet et, pour un œil exercé, s'avère perceptible sur toute la surface **FIG. 138**. Quand la lumière vient buter sur la préparation blanche, à base de gypse, sa réflexion le projette en avant et il devient un élément essentiel de la figuration de l'œuvre. Les couches juxtaposées, restreintes au nombre de trois ou quatre en général, interfèrent entre elles.

La même intention de procédé lumineux s'applique au traitement de la dorure, dont les contours d'ornements incisés, comparables à ceux d'un orfèvre, captent la lumière en faisant ressortir les ombres striées et en éclairant la surface lisse des pétales de fleurs **FIG. 139**.

**FIG. 139** Maître de Guillaume de Rarogne, *Adoration des Mages*, vers 1440. Détail du travail de la dorure dans le ciel : le dessin gravé dans le gypse encore frais a anticipé les contrastes lumineux entre les fleurs lissées et les ombres striées. Pour la pose de la dorure la volonté de l'artiste a été de rendre invisible les jointures de feuille d'or. Il a patiemment inséré les extrémités de chaque feuille d'or dans le creux des incisions. Photo Gisèle Carron et Madeleine Meyer-de Weck, 1999, CDC.

**FIG. 140** Maître de Guillaume de Rarogne, *Adoration des Mages*, vers 1440. Détail à la loupe binoculaire de l'œil droit du Roi mage Gaspard figuré à l'arrivée du cortège équestre au bord inférieur à droite : l'extrême finesse de la couche colorée est manifeste au-dessus du dessin préparatoire à l'ocre rouge. Photo Gisèle Carron et Madeleine Meyer-de Weck, 1999, CDC.



141

HOLDEREGGER 1959, p. 13; RIGGENBACH 1964, pp. 180-182; GARDET 1965, p. 102; CASTELNUOVO 1966; TROESCHER 1966, pp. 339-340; DONNET 1972, p. 81; MANDACH 1975, pp. 32-35; GAGNEBIN 1978, p. 309; CASTELNUOVO 1979 (1), p. 54; HERING-MITGAU 1991 (3), p. 211; FONTANNAZ-FUMEAUX 1993, pp. 375, 393-397, 403-413, 423-425; CASTELNUOVO/HERMANÈS 1997, pp. 521-522, 542-544; ELSIG 1997 (2), p. 72; DELALOYE 1999, pp. 25-26, 29; ELSIG 2000 (2), pp. 131-132; ELSIG/MORAND 2000, pp. 57-58; FIORINA 2002, pp. 14-18, 24-27; ELSIG 2006 (1), pp. 315-316; PRADERVAND/SCHÄTTI 2006 (1), p. 274; CASSINA 2009, p. 374; *Guide artistique* 2012, p. 404; MORAND 2013; ELSIG 2016, pp. 59-60; BOILLAT 2018, pp. 78-79. – *Rapports non publiés*: Basilique de Valère, mobilier conservé *in situ*, Adoration des Mages (MHV, 2 boîtes); *Inventaire* 1986, p. 6; WOLFF 1994, pp. 24-55; ELSIG 1996, n<sup>os</sup> 2, 6, 9, 25; VEUILLET 1999; CARRON/MEYER-DE WECK 1999; CARRON/MEYER-DE WECK 2000; ATELIER SAINT-DISMAS/MEYER-DE WECK 2001, annexes 3 et 4; ELSIG 2001; ATELIER SAINT-DISMAS/BESSE 2004, pp. 8-9; PANCELLA 2004 (1); PRADERVAND/SCHÄTTI 2004.

#### Plans et vues

BLAVIGNAC 1853, *Atlas*, pl. XXI; WICK 1864-1868, dessins d'après BLAVIGNAC, 122 B1 et 126 A; RAPHAEL RITZ, *Intérieur de l'église de Valère* (vue du transept sud dans la nef nord), sd. (vers 1880), huile sur papier marouflé sur toile, 36,6 × 38,4 cm, (MAV, BA 987, dépôt de la Confédération suisse, OFC, Fondation Gottfried Keller, Berne) **FIG. 283**; VICTOR ZEPPEFELD, *Vue vers le nord, depuis le chœur*, 1870-1880, huile sur toile, 42,5 × 59 cm (coll. privée) **FIG. 133**. – *Photographies anciennes*: 1898 (AFMH).



142

**FIG. 141** Jubé, paroi sud, vestiges du décor de la chapelle Saint-André. La chapelle Saint-André, fondée dans le premier tiers du XIV<sup>e</sup> siècle, a été dotée d'une structure à baldaquin ornée de peintures murales; les vestiges sont encore visibles *in situ*. Son installation a notamment nécessité de raboter le chapiteau de la dernière colonnette du jubé, qui s'est brisé dans la manœuvre; le décor peint, en particulier le pied du saint debout à gauche, a été peint par-dessus

la réparation. Photo Bernard Dubuis et Heinz Preisig, 1993, CDC.

**FIG. 142** Fragment de stuc polychromé retrouvé en 1991-92 lors de fouilles dans le secteur au nord de l'église. Représentation du taureau ailé, symbole de l'évangéliste Luc, 1<sup>re</sup> moitié du XIV<sup>e</sup> siècle. Ce fragment faisait partie du Tétramorphe qui ornait probablement la voûte de la structure à baldaquin de la chapelle Saint-André. Photo Heinz Preisig, 1995, CDC.

## Les chapelles

### Introduction

Outre le maître-autel, dix autels secondaires sont assurément érigés dans l'église et dotés de chapellenies entre le XIII<sup>e</sup> et le XV<sup>e</sup> siècle<sup>341</sup> (voir pp. 52-54 et **FIG. 26**). La chapelle Sainte-Catherine bénéficie rapidement d'une attention particulière, puisque dans la seconde moitié du XIII<sup>e</sup> siècle l'Ordinaire de Sion la signale comme faisant partie intégrante des jeux liturgiques liés aux festivités de Pâques, en tant que lieu symbolique du sépulcre du Christ<sup>342</sup>. L'inventaire de 1364 montre qu'à cette date elle abrite non seulement les reliques de la sainte, mais également celles de saint Théodule, sans compter de nombreux autres reliquaires, statues et objets précieux<sup>343</sup>. Quelques fragments de polychromie ont été repérés sur ses parois nord et est : un faux appareil à fond alternativement rouge et jaune à motifs serpentins noirs dans les parties basses et, dans les parties hautes, un fond vert avec traces de rouge et de jaune à motifs non reconnaissables<sup>344</sup>.

D'autres chapelles ont conservé des parties plus ou moins importantes de leurs aménagements et de leurs décors peints médiévaux.

### Les chapelles Saint-André et Sainte-Marie-Madeleine

Le recoupement entre les informations données par les sources et les vestiges archéologiques permettent de situer la chapelle Saint-André (attestée en 1339) et la chapelle Sainte-Marie-Madeleine (fondée par Jacques de Noville peu avant 1283) de part et d'autre du jubé, respectivement contre ses faces sud et nord<sup>345</sup> **FIG. 26** (9, 8).

Les nombreuses marques de pics et d'arrachements visibles au niveau des piliers 22 et 21 indiquent que les deux autels étaient surmontés de structures à baldaquin, un dispositif rarement conservé dans les régions romandes<sup>346</sup>, mais qui pourrait avoir surmonté d'autres autels de Valère<sup>347</sup>. La chapelle Sainte-Marie-Madeleine **FIG. 26** (8) ne conserve presque plus aucune trace de décor peint, hormis un petit lion stylisé tracé au pinceau sur la paroi nord du jubé ; la chapelle Saint-André **FIG. 26** (9) présente quant à elle – contre la paroi sud du jubé – une composition aujourd'hui difficilement lisible<sup>348</sup>, mettant en scène un personnage auréolé et barbu, debout, tendant la main vers un second personnage semblant tenir un objet circulaire (sainte Catherine et sa roue ?) ; le décor est bordé dans sa partie inférieure par une frise de rinceaux **FIG. 141**<sup>349</sup>.

Une centaine de fragments de stucs polychromés retrouvée lors de fouilles menées en

1991-92 au nord de l'église constitue très certainement le décor de cette chapelle Saint-André<sup>350</sup>, détruit et évacué peut-être au XVII<sup>e</sup> siècle déjà<sup>351</sup>. On y repère la représentation d'un Tétramorphe **FIG. 142**, mais également plusieurs personnages pour l'instant non identifiés, des éléments de fausses architectures et de trônes architecturés, ainsi que des frises à rinceaux de même type que celle peinte sur la paroi du jubé. Tous ces éléments de décor sont datables de la première moitié du XIV<sup>e</sup> siècle : stylistiquement, ils trouvent des points de comparaison dans les peintures murales de la chapelle du château de Tourbillon (1320-1340) ou dans celles de l'avant-nef de l'église de Romainmôtier (VD, 1<sup>er</sup> quart du XIV<sup>e</sup> siècle).

### La chapelle de la Visitation et des Saints-Fabien-et-Sébastien, dite chapelle de Rarogne

**La chapelle de la Visitation et des Saints-Fabien-et-Sébastien a été fondée par le doyen et futur évêque de Sion Guillaume III de Rarogne en 1434. Elle constitue un exemple rare de chapelle médiévale, à la fois documentée par les sources et ayant conservé une grande partie de son décor monumental et mobilier. Cet ensemble d'une richesse exceptionnelle s'explique à la fois par la personnalité et la carrière de son commanditaire, ainsi que par le savoir-faire remarquable de ses deux maîtres principaux, PIERRE MAGGENBERG et le MAÎTRE DE GUILLAUME DE RAROGNE.**

### Historique

Parallèlement à son investissement avec d'autres chanoines pour embellir l'espace intérieur de l'église, Guillaume III de Rarogne s'attache à l'aménagement d'un espace plus personnel, sa chapelle privée, qu'il établit dans le bas-côté sud de la nef et auquel il portera une attention régulière jusqu'à la veille de sa mort (†1451) **FIG. 143**.

La première mention<sup>352</sup> de la chapelle, alors dédiée à la Visitation et à saint Sébastien, remonte au 8 octobre 1434, date de l'autorisation de fondation donnée par le Chapitre à Guillaume de Rarogne, à cette époque doyen de Sion<sup>353</sup>. L'autel est consacré le 4 décembre 1436 par l'évêque André dei Benzi de Gualdo<sup>354</sup>, qui, le 1<sup>er</sup> janvier de l'année suivante, attribue 40 jours d'indulgences à quiconque ira s'y recueillir<sup>355</sup>. L'acte de fondation, qui édicte les dispositions de fonctionnement de la chapelle, est établi le 8 mars 1437<sup>356</sup>. Le 10 janvier 1442, Guillaume, devenu évêque de Sion, renouvelle les 40 jours d'indulgences<sup>357</sup> et, le 2 juillet 1450, procède à une seconde consécration ;

**FIG. 143** Chapelle de la Visitation et des Saints-Fabien-et-Sébastien. Vue d'ensemble. Le décor peint sur la paroi sud est resté visible sans interruption depuis l'époque de sa création au XV<sup>e</sup> siècle; ses couleurs, extrêmement vives pour une peinture aussi ancienne, en sont d'autant plus remarquables. Photo Bernard Dubuis et Michel Martinez, 2022, CDC.

l'inscription peinte à cette occasion sur le devant de l'autel signale cette fois la dédicace à saint Fabien, dont des reliques avaient été envoyées à Valère en 1445<sup>358</sup> (voir pp. 147-148).

La dédicace à la Visitation témoigne de l'intérêt de Guillaume pour cette fête, quelques années avant qu'elle ne soit officialisée par le Concile de Bâle, en 1441<sup>359</sup>. Quant à saint Sébastien, son culte se renforce en terres valaisannes dans le courant du XV<sup>e</sup> siècle, probablement en réaction à des épidémies de peste, où il est parfois invoqué conjointement à saint Fabien<sup>360</sup>.

À son décès le 11 janvier 1451, Guillaume est enseveli dans sa chapelle, selon son souhait<sup>361</sup>. Le 10 décembre 1457, dans ses dernières volontés, l'évêque Henri Asperlin, cousin de Guillaume, augmente la dotation de l'autel en faveur des Trois Rois; il demande également à être enterré auprès de son prédécesseur<sup>362</sup>.

À l'époque médiévale, de nombreux décors et objets liturgiques ont été créés pour la chapelle ou lui ont été offerts; ceux encore conservés sont dus à l'initiative de Guillaume III de Rarogne. Deux groupes principaux peuvent être distingués<sup>363</sup>, le premier composé d'œuvres réalisées pendant sa période de décanat, soit entre 1433 et 1437, et le second rassemblant celles créées pendant sa période épiscopale, entre 1437 et 1451. Lire ces œuvres à l'aune des différents statuts de leur commanditaire apporte un éclairage utile à leur compréhension. En tant que doyen, Guillaume faisait encore partie du Chapitre, raison pour laquelle il a pu investir l'église collégiale en y faisant aménager une chapelle et obtenir l'autorisation d'y être enterré – un privilège remarquable, puisque les chanoines étaient habituellement inhumés à Notre-Dame du Glarier<sup>364</sup>. Sa nomination à l'évêché, sans remettre en question l'existence de sa chapelle – quoique son testament montre que Guillaume a douté jusqu'au dernier moment que son corps puisse effectivement être enseveli à Valère<sup>365</sup> –, a partiellement changé le contexte, et ses nouvelles commandes ont dû tenir compte du fait qu'elles étaient destinées à une église qui n'était pas celle des évêques.

### Description

La chapelle de la Visitation et des Saints-Fabien-et-Sébastien s'insère dans le bas-côté sud de la nef, dans l'axe de la porte d'entrée de l'église **FIG. 26** (10). Toute personne qui franchit le seuil de l'édifice est donc immédiatement confrontée à son décor peint monumental s'étendant telle une tenture sur une travée entière de la paroi sud, précédé par l'autel adossé à un des piliers de la nef (Pi 18) **FIG. 47, 143**.

L'autel est aujourd'hui surmonté par le retable du XVIII<sup>e</sup> siècle (voir pp. 223-225), avec, au pied de ladite paroi, la dalle funéraire gravée de l'évêque.

Le testament de Guillaume III mentionne plusieurs objets spécifiquement légués à sa chapelle: des vêtements liturgiques (plusieurs ensembles de chasubles, d'étoles, de manipules et d'amicts, des aubes, des ceintures, et une mitre qu'il tenait d'André dei Benzi)<sup>366</sup>, une crosse, un missel, un bras-reliquaire en argent sur lequel il demande de poser deux de ses bagues épiscopales, un cofret peint et un ostensorio<sup>367</sup>. Le missel et le bras-reliquaire avec ses deux bagues ont été préservés jusqu'à nos jours (voir pp. 146-147). L'inventaire des biens de l'autel dressé le 19 janvier 1520<sup>368</sup> cite encore – parmi d'autres objets non repérables et impossibles à dater – un calice en argent partiellement doré, malheureusement perdu, sur lequel un motif d'aigle pourrait désigner héraldiquement Guillaume III de Rarogne<sup>369</sup>. La majeure partie de ces objets était rangée dans de grands coffres en bois situés à proximité de l'autel et encore conservés au Musée d'histoire du Valais (voir pp. 247, 248) **FIG. 300-302**.

Pour des raisons iconographiques, deux œuvres majeures encore existantes, bien que non mentionnées par les sources médiévales, doivent également être rattachées à cet espace: un panneau peint représentant la Visitation et une statue en bois polychromé à l'image de saint Sébastien (voir pp. 144-145).

### Les commandes du doyen

Les informations fournies par l'analyse iconographique, stylistique et archéologique permettent de relier quatre œuvres existantes aux années de la création de la chapelle: une partie de l'autel, la peinture murale de la paroi sud, le panneau de la Visitation et le saint Sébastien sculpté. La peinture murale n'a pu être exécutée qu'entre 1433 et 1437, alors que Guillaume de Rarogne est doyen, puisque celui-ci y est représenté et désigné comme tel<sup>370</sup>; son style permet de l'attribuer avec certitude à l'atelier de PIERRE MAGGENBERG (voir p. 122). Les datations du décor de l'autel, du saint Sébastien et du panneau de la Visitation se situent dans ce même laps de temps. Aucune de ces œuvres ne peut logiquement précéder la date de l'autorisation de la fondation de la chapelle, en octobre 1434, et il n'est pas impossible que la date de consécration, en décembre 1436, signale la finalisation du mobilier et des décors nécessaires à sa mise en service. Aucune de ces réalisations, conçues pour définir visuellement l'identité de la chapelle, n'est mentionnée dans le testament de 1450.





144

**FIG. 144** Chapelle de la Visitation et des Saints-Fabien-et-Sébastien, vue du nord. L'aménagement de tablettes à l'arrière de la paroi du retable, de part et d'autre du pilier, a créé deux espaces destinés peut-être à accueillir des statues, comme celle du saint Sébastien (FIG. 149), avant que la paroi ne soit rehaussée et élargie en sa partie supérieure. Photo Bernard Dubuis et Michel Martinez, 2022, CDC.

La dalle funéraire, avec Guillaume représenté en habit d'évêque, est un ajout tardif FIG. 151. Un monument adapté au statut de doyen a cependant certainement dû être réalisé, puisque sa conception est déjà mentionnée dans l'autorisation de 1434; le Chapitre demandait alors expressément qu'il se présente sous la forme d'une dalle posée au sol, au pied de l'autel (voir p. 147).

#### *L'autel des années 1430 et son décor peint*

Les observations d'OSKAR EMMENEGGER et de THÉO-ANTOINE HERMANÈS<sup>371</sup> ont montré que l'autel actuel est pour l'essentiel le fruit de trois campagnes de construction et de décoration, d'abord dans les années 1430, puis en 1450 et enfin en 1730<sup>372</sup> (voir pp. 147-148, 223-225). L'autel des années 1430, composé d'un tombeau plus petit que l'actuel, était surmonté d'une paroi permettant d'y adosser un

retable. Le sommet de cette paroi a été prolongé par deux tablettes formant une terrasse-baldaquin de part et d'autre du pilier de la nef, toujours visibles<sup>373</sup>; son revers a été orné d'un faux appareil à assises en alternance ocre rouge et ocre jaune, et à double joint noirs et roses (très retouché en 1901-02), qui devait également se prolonger sur les montants originels FIG. 144. La polychromie des colonnes engagées du pilier remonte également à la même époque<sup>374</sup>. Un fragment à rinceaux peints retrouvé en 1993 entre la grosse colonne et la paroi de l'autel pourrait provenir du décor primitif du tombeau de l'autel<sup>375</sup>.

#### *La peinture murale de la paroi sud*

La paroi sud de la chapelle est ornée d'une peinture murale à sec (à la détrempe à la colle et à la chaux) occupant toute la travée jusqu'à la hauteur des fenêtres (398 × 585 cm) FIG. 145 et simulant une tenture à fond rouge encadrée d'une bordure à rinceaux, disposée au-dessus d'un « velarium ». Le décor, remarquablement conservé, est composé de deux parties principales. Dans celle de gauche, une Vierge à l'Enfant sur un trône à baldaquin, entourée de trois anges tenant une tenture derrière elle, se tourne vers la droite, où Guillaume de Rarogne, agenouillé et les mains en prière, est figuré et désigné<sup>376</sup> en tant que doyen de Sion; au-dessus de lui est représenté son écu, écartelé au 1 d'or à l'aigle de sable, becquée de gueules, au 2 de gueules à l'aigle d'or, au 3 d'azur au château d'or, et au 4, d'argent au dragon de sable, crêté et langué de gueules<sup>377</sup>. Guillaume est présenté à la Vierge par saint Sébastien<sup>378</sup>, qui tient deux flèches rappelant son martyre. La partie droite du décor s'articule en deux registres superposés: celui du haut représente justement le martyre du saint, attaché à une colonne à chapiteau, vêtu d'un simple pagne blanc et transpercé de flèches; de part et d'autre, quatre archers bandent arcs et arbalète; une main divine émerge des nuages. Le registre inférieur, peint en trompe-l'œil, simule la niche d'un enfeu à arc surbaissé retombant sur deux colonnettes élevées sur un socle-sarcophage, et abritant une seconde représentation de Guillaume de Rarogne, cette fois en tant que défunt, particulièrement richement vêtu et reposant sur un lit à rayures et un coussin à pompons. Entre l'enfeu et le martyre de saint Sébastien, une l'inscription identifie le défunt<sup>379</sup>. Les armes de Rarogne, d'or à l'aigle de sable, becquée de gueules, timbrent les deux angles supérieurs de la bordure<sup>380</sup>.

Il ne fait aujourd'hui aucun doute que PIERRE MAGGENBERG est l'auteur de cette peinture murale<sup>381</sup>, tant les similitudes stylistiques sont flagrantes avec



145



146

**FIG. 145** Chapelle de la Visitation et des Saints-Fabien-et-Sébastien. Décor peint de la paroi sud, attribué à Pierre Maggenberg, 1434-1436. La peinture murale se trouve dans un état de conservation remarquable. La restauration de Christian Schmidt, en 1901, n'a consisté qu'en un nettoyage et des retouches

minimes, essentiellement au niveau de la bordure et du fond rouge. Photo Bernard Dubuis et Michel Martinez, 2022, CDC.

**FIG. 146** Chapelle de la Visitation et des Saints-Fabien-et-Sébastien, paroi sud, détail de la peinture murale, 1434-1436. Dans toutes les œuvres connues de Pierre

Maggenberg, les visages de la Vierge, de l'Enfant et des anges présentent des traits harmonieux et d'une grande finesse. Photo Bernard Dubuis et Michel Martinez, 2022, CDC.

**FIG. 147** Chapelle de la Visitation et des Saints-Fabien-et-Sébastien, paroi sud, détail de la peinture



147

murale, 1434-1436. S'il se plaît à donner des visages délicats à ses Vierges, Maggenberg est capable de créer des physionomies plus typées, comme ici celles des archers, avec leurs arcades sourcilières prononcées et un sourire laissant apparaître leurs dents. Photo Bernard Dubuis et Michel Martinez, 2022, CDC.

**FIG. 148** Pierre Maggenberg, panneau de la Visitation, 1434-1436. Ce panneau s'adapte parfaitement à l'autel de la Visitation et des Saints-Fabien-et-Sébastien, tant par son iconographie, que par ses dimensions. Il a quitté son emplacement au plus tard en 1730, au moment du renouvellement du décor de l'autel, et est actuellement exposé dans la salle du trésor. MHV [MV 12960], dépôt du Chapitre cathédral de Sion. Photo Bernard Dubuis et Michel Martinez, 2015, Musées cantonaux du Valais.



148

les peintures du revers du jubé, des panneaux de l'orgue et de l'abside de l'église (voir pp. 129-133, 155-160, 116-125) : le traitement des visages est parfois délicat (les Vierges **FIG. 146**, parfois plus populaire **FIG. 147**, parfois aussi d'un réalisme plus marqué (portraits de Guillaume, **FIG. 16, 131**); on retrouve toujours ce même goût pour la profondeur (composition des structures architecturées, objets ou personnages qui empiètent sur les bordures), qui ne peut cependant être qualifiée de véritable perspective; enfin, le recours répété à certains motifs (par ex. motifs de remplages sur les fausses architectures) témoigne de l'homogénéité du vocabulaire employé par l'atelier du peintre<sup>382</sup>.

#### *Le panneau de la Visitation*

Cette peinture sur bois réalisée à la tempera mixte (MV 12960, 116,5 × 157 cm) représente la rencontre entre Marie et sa cousine Élisabeth (Lc 1 : 39-56) devant un fond architectural formé par la maison de cette dernière et les murs crénelés de la ville **FIG. 148**. Élisabeth, dont les traits du visage trahissent le grand âge, se penche vers Marie, à gauche. Au premier plan, toujours, mais dans la moitié gauche du panneau se trouve Joseph, accompagné d'un âne sellé; il porte à l'épaule un baluchon et une espèce de tonnelet, et échange un regard avec un second homme qui émerge du

haut de la muraille – vraisemblablement Zacharie, l'époux d'Élisabeth –, barbu et coiffé d'un chapeau en fourrure. Une porte ouverte dans la muraille laisse apparaître une servante tenant une corbeille. L'arrière-plan de ce paysage citadin est composé d'un verger se détachant sur un fond doré avec motif damasquiné. Le cadre du panneau est d'origine. L'ensemble a été restauré par OSKAR EMMENEGGER en 1986-1988<sup>383</sup>.

Là encore, ce sont ses caractéristiques stylistiques qui permettent d'attribuer l'œuvre à PIERRE MAGGENBERG. Le goût pour les effets de profondeur – le jeu des décrochements architecturaux de la muraille, ou la figure de Zacharie, représentée dans des dimensions peu adaptées à son emplacement au deuxième plan –, l'attachement à la représentation détaillée d'objets du quotidien (le tonnelet tenu par Joseph, la selle de l'âne, le feu dans la cheminée), la corpulence légèrement massive des personnages, leurs visages aux nez pointus et les auriculaires repliés de leurs mains, de même que la clarté dans la composition de la narration sont typiques du travail du Fribourgeois<sup>384</sup>.

Notons que, avec celui de l'Adoration des Mages, il s'agit de l'un des rares panneaux d'autel médiévaux conservés dans le canton du Valais qui soit peint, la production ayant plutôt privilégié les panneaux sculptés<sup>385</sup>.

### La statue de saint Sébastien

La statue (MV 12961, 165 × 42 × 25 cm), sculptée en noyer et polychromée **FIG. 149**, représente saint Sébastien debout, mains liées autour d'une colonne à chapiteau placée devant lui, selon un schéma iconographique identique à celui choisi pour la peinture murale de la paroi sud **FIG. 145**. Vêtu uniquement d'un pagne, le saint arbore des cheveux blonds bouclés; son corps est criblé de trous comportant des restes de flèches. Il est identifié par le « titulus » sur le socle<sup>386</sup>.

Son sujet désigne de toute évidence cette œuvre comme l'un des ornements de la chapelle de Rarogne. Son style a été rapproché de la production sculptée fribourgeoise et plus particulièrement de la Mise au Tombeau de l'église Saint-Nicolas de Fribourg, datée 1433 et réalisée par le MAÎTRE DE LA FAMILLE MOSSU, qui a dès lors été proposé comme auteur possible de la statue sédunoise<sup>387</sup>. Ce sculpteur se serait-il rendu à Sion en même temps que PIERRE MAGGENBERG ? On retrouve dans les deux œuvres les mêmes proportions monumentales des corps, la largeur des visages, l'épaisseur des boucles des chevelures, ainsi qu'une attention aux détails anatomiques tels que la mise en évidence du réseau des veines ou le rendu très expressif des visages<sup>388</sup>. L'appartenance de la statue à la phase d'aménagement de la chapelle, entre 1434 et 1436, est donc probable<sup>389</sup>.

Cette datation est aussi compatible avec la mention d'un « magister Petrus ymaginum sculptor » cité comme témoin à Sion en 1438, que Rudolf Riggenbach relie à un « sculpteur Pierre » rémunéré en 1459 par la Ville de Fribourg « por pentar le crucifix sus le grand otar », et qu'il suppose être le MAÎTRE DE LA FAMILLE MOSSU<sup>390</sup>. Gaëtan Cassina et THÉO-ANTOINE HERMANÈS se demandent, quant à eux, si la polychromie ne serait pas l'œuvre de PIERRE MAGGENBERG qui, quelques années plus tard, effectuera ce même type de travail au portail peint de la cathédrale de Lausanne<sup>391</sup>.

Selon Albert de Wolff<sup>392</sup>, la statue du saint Sébastien aurait formé une paire avec une statue de saint Fabien, dont il ne reste aucune trace; les deux sculptures auraient été placées en hauteur, sur la terrasse-baldaquin de l'autel, de part et d'autre du panneau de la Visitation<sup>393</sup>. Cette hypothèse doit toutefois être nuancée, puisque le vocable de saint Fabien est une adjonction tardive à l'autel de la chapelle.

### Les commandes de l'évêque

Toutes les œuvres réalisées sous l'épiscopat de Guillaume III comportent une date ou sont datables autrement que par leur seul style: le missel de 1439,



149

le bras-reliquaire de 1449, le monument funéraire de toute évidence entre 1437 et 1450, le décor peint de l'autel vers 1450. Ces différentes réalisations, bien qu'assurément luxueuses, n'ont plus l'envergure monumentale de celles de la période décanale. Elles semblent plutôt liées au fonctionnement de la chapelle et à une volonté d'augmentation de son prestige, en écho aux différentes démarches entreprises par Guillaume – renouvellement des indulgences en 1442, augmentation du vocable, consécration renouvelée de l'autel. Le monument funéraire est l'exception, mais compréhensible, puisque, figurant Guillaume en doyen, il devait être actualisé.

Sans que l'on en connaisse les raisons, une fois évêque, Guillaume ne fait plus appel à PIERRE

**FIG. 149** Statue de saint Sébastien, provenant fort probablement de la chapelle de la Visitation et des Saints-Fabien-et-Sébastien, 1434-1436. Le motif de la colonne, qui se retrouve également dans la représentation du saint dans le décor peint de la chapelle et dans le missel de Guillaume de Rarogne, rappelle l'iconographie du Christ flagellé. Le dos de la statue présente encore un œillet métallique, ayant à l'origine servi à la fixation de la statue. Elle est actuellement exposée dans la salle du trésor. MHV [MV 12961], dépôt du Chapitre cathédral de Sion. Photo Bernard Dubuis et Michel Martinez, 2015, Musées cantonaux du Valais.

**FIG. 150** Maître de Guillaume de Rarogne (attribué au), *Missale Speciale Sedunense*, peu après 1439. Les rinceaux végétaux, que le peintre utilise pour recouvrir de grandes surfaces, se retrouvent sur le sous-bassement de l'orgue ou à l'arrière du panneau de l'Adoration des Mages, toutes deux des œuvres attribuables également au Maître de Guillaume de Rarogne. ACS [Ms 19, f° 34r]. Photo E-codices, Université de Fribourg [www.e-codices.unifr.ch/fr/list/one/acs/0019], 2010.



150

**FIG. 151** Chapelle de la Visitation et des Saints-Fabien-et-Sébastien. Dalle funéraire de Guillaume III de Rarogne, avant 1450. Guillaume III de Rarogne est le seul évêque ayant eu l'autorisation d'installer dans l'église de Valère un monument funéraire. Photo Bernard Dubuis et Michel Martinez, 2022, CDC.



151

MAGGENBERG, mais à un maître qu'il pourrait avoir rencontré à Bâle, lors du concile, qu'il affectionnera particulièrement pendant plusieurs années et que l'on nomme le MAÎTRE DE GUILLAUME DE RAROGNE (voir p. 135).

### Le missel

Le « grand et nouveau »<sup>394</sup> missel que Guillaume de Rarogne mentionne dans son testament est aujourd'hui conservé aux Archives du Chapitre de Sion (Ms 19). Il s'agit d'un codex en parchemin (35,5×26 cm), comportant 150 folios et contenant notamment le « Proprium de tempore », l'« Ordo et canon missae », le « Commune sanctorum », le « Proprium de sanctis » (depuis Hilaire jusqu'à Thomas l'apôtre), les « Missae pro defunctis », ainsi que trois messes votives et un calendrier<sup>395</sup>.

Le manuscrit est orné de dix-sept initiales historiées marquant les principales fêtes<sup>396</sup>, d'un saint Sébastien en marge de l'Office des saints Sébastien et Fabien, ainsi que d'une Crucifixion en pleine page (f° 34r) **FIG. 150**. Seuls les Offices de la Visitation (f°s 98v-103v) et des saints Sébastien et Fabien (f°s 81r-83r) sont accompagnés de notations musicales, en adéquation avec l'autel de destination du manuscrit<sup>397</sup> : le colophon de ce « Missale Speciale Sedunense » (f° 148v) informe en effet que l'évêque a spécifiquement commandé l'ouvrage pour sa chapelle privée et que JEAN THIEBOUDI – scribe de l'acte de fondation de la chapelle en 1437<sup>398</sup> et recteur de l'autel du Corpus Christi à Valère – en a achevé la copie le 10 septembre 1439.

Les miniatures sont dues à une main différente, non identifiée par les sources. Depuis que Josef Leisibach et Albert Jörger, puis de manière plus approfondie Anne-Catherine Fontannaz-Fumeaux ont rapproché leur style de celui du panneau de l'Adoration **FIG. 134**, ces œuvres ont été attribuées à un même artiste, le MAÎTRE DE GUILLAUME DE RAROGNE<sup>399</sup>. Dans les deux cas, on retrouve un style délicat et empreint de douceur proche du *weicher Stil* (visages recueillis, barbes au rendu soyeux), bien que composé de nombreux coups de pinceau, avec des rehauts de blanc pour marquer les différentes zones de lumière. Les vêtements, souvent riches, tombent en plis lourds et droits. Le fait que certaines miniatures soient plus soignées (Crucifixion, f° 34r; saint Antoine l'Ermite, f° 34v; saint Sébastien, f° 81r) et d'autres plus approximatives (Adoration, f° 12r) a été expliqué par les dimensions réduites des images de ce second groupe<sup>400</sup>.

Il est impossible de préciser si l'illustration de ce manuscrit a précédé<sup>401</sup> ou suivi<sup>402</sup> la réalisation du panneau de l'Adoration. Dans tous les cas, elle a dû se faire peu après 1439, mais avant l'arrivée des

reliques de saint Fabien à Valère en 1445, puisque seul Sébastien a droit à une représentation en marge de l'Office de leur fête anniversaire commune, le 20 janvier (f° 81r).

### Le bras-reliquaire

Le bras-reliquaire cité dans le testament de Guillaume III a été acquis en 1578 déjà par la paroisse de Kippel (VS) **FIG. 152**. L'objet se présente sous la forme d'un avant-bras droit dressé avec main bénissant (49×16 cm), composé de plaques d'argent sur âme de bois, avec éléments en cuivre, verre et émail. Deux bagues – avec des pierres précieuses respectivement jaune et rouge – que le testament indique avoir été données par l'évêque, sont glissées sur le majeur et sur l'annulaire de la main. D'après Chantal Ammann-Doubliez, à qui l'on doit l'analyse détaillée de cet objet, seule celle de l'annulaire serait authentique<sup>403</sup>. L'inscription gravée sur une plaque fermant la base octogonale ornée de pierres précieuses<sup>404</sup>, outre le fait qu'elle identifie clairement le commanditaire et l'autel de destination, indique la nature des reliques qui y sont contenues, celles des saints Sébastien et Fabien. Celles-ci – un fragment de bras du premier et du crâne du second – ont été données par le pape Eugène IV le 3 janvier 1445<sup>405</sup>. Le fait que le reliquaire prenne la forme d'un bras met plus particulièrement l'accent sur les reliques de Sébastien ; le testament de Guillaume mentionne d'ailleurs également l'objet comme « bras de saint Sébastien »<sup>406</sup>, ce qui suggère que Fabien ne bénéficiait pas d'une vénération aussi haute que son compagnon<sup>407</sup>.

Le reliquaire a été restauré en 2001 par JAKOB et ANTON HUBER (Ebikon) : doigts complétés et remplacement des pierres manquantes par du verre<sup>408</sup>.

### La dalle funéraire

Le monument funéraire de Guillaume III se présente sous la forme d'une dalle à effigie et épitaphe (236,5×112 cm) en calcaire noir de Saint-Triphon rehaussée de stuc blanc incisé pour toutes les parties gravées, l'ensemble du visage et des mains, ainsi que la crosse **FIG. 151**. Il est intégré dans le pavement de la chapelle, devant la représentation en trompe-l'œil qui figure Guillaume en défunt dans un enfeu.

L'habillement de Guillaume, ainsi que l'épithaphe gravée dans la bordure de la dalle<sup>409</sup> attestent que le monument a été exécuté pendant les années de son épiscopat. On sait qu'il existait déjà en 1450, puisqu'il en est fait mention dans son testament ; l'expression utilisée « eius tumba nova » laisse cependant entendre qu'il est venu en remplacer un autre, plus ancien, qui – on l'imagine – représentait Guillaume en tant que doyen<sup>410</sup>. Bien que Guillaume se soit élevé dans la hiérarchie, le nouveau



152

**FIG. 152** Bras-reliquaire provenant de la chapelle de la Visitation et des Saints-Fabien-et-Sébastien, daté 1449. Alors que les dernières volontés de l'évêque Guillaume III de Rarogne demandaient explicitement que les différents objets cités dans son testament ne quittent jamais sa chapelle, ce reliquaire a été vendu à la paroisse de Kippel en 1578. Photo Jean-Yves Glassey, 2005, Musées cantonaux du Valais.

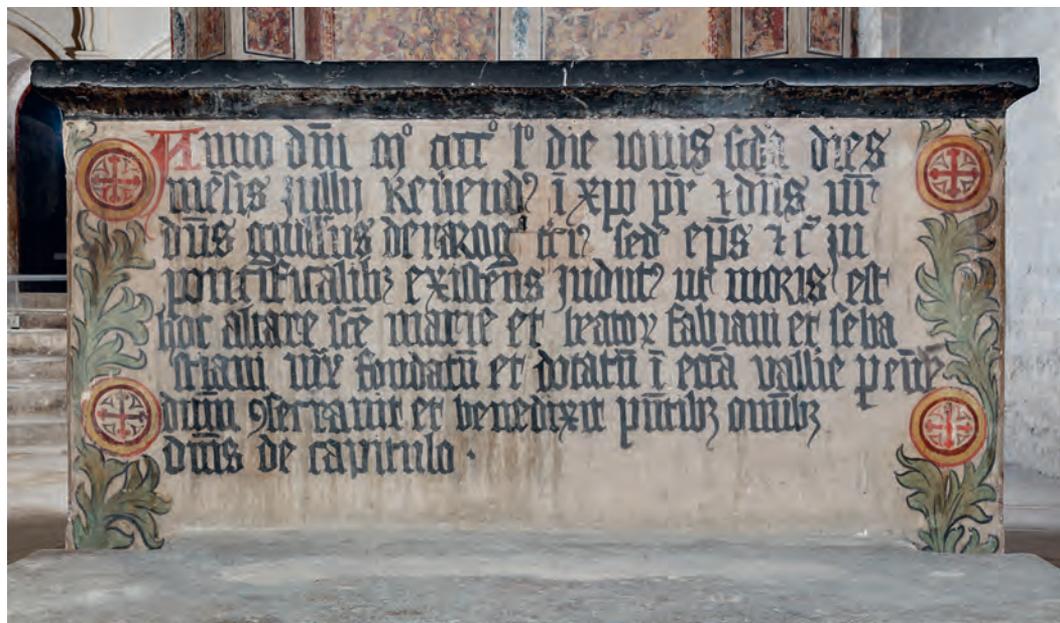
monument continue de respecter les volontés du Chapitre, en prenant la forme d'une simple dalle intégrée au pavement.

### L'autel de 1450 et son décor peint

À l'occasion de sa reconsécration le 2 juillet 1450 (jour de la fête de la Visitation), l'autel (257×208×145 cm) est largement modifié. La paroi d'adossement du retable est élargie et rehaussée en sa partie centrale uniquement, ornée d'un décor de damas à motif végétal vert et brun (aujourd'hui caché par le retable baroque et son tableau)<sup>411</sup>

**FIG. 154** ; les revers des nouveaux montants sont ornés de rinceaux à rosettes blanches, et leurs faces latérales d'une guirlande de feuillages ponctués de

**FIG. 153** Chapelle de la Visitation et des Saints-Fabien-et-Sébastien. Face avant de l'autel, avec l'inscription commémorant la consécration de 1450, lourdement retouchée par Christian Schmidt. Photo Bernard Dubuis et Michel Martinez, 2022, CDC.



153

**FIG. 154** Chapelle de la Visitation et des Saints-Fabien-et-Sébastien. Décor de la paroi surmontant l'autel, 1450 (actuellement dissimulé par le retable baroque). En bas, un espace rectangulaire pourrait correspondre à l'emplacement d'abord prévu pour le panneau de la Visitation (FIG. 148). En haut, un autre espace non décoré indique qu'un élément de décor mobilier surplombait le tout (peut-être la Vierge de Valère ?). Photo Bernard Dubuis et Michel Martinez, 2022, CDC.



154

boutons floraux bleutés et ocre **FIG. 144**. Le tombeau, lui aussi agrandi, reçoit des rinceaux végétaux ponctués de douze croix de consécration réparties entre les trois faces visibles<sup>412</sup>; la quasi-totalité de sa face avant porte une inscription commémorative<sup>413</sup> qui constitue la première attestation de l'adjonction

du vocable de saint Fabien **FIG. 153**. Ce décor peint pourrait être une autre des tâches confiées au MAÎTRE DE GUILLAUME DE RAROGNE<sup>414</sup>.

L'inscription, dissimulée derrière le devant d'autel baroque depuis 1730, n'a été remise au jour qu'en 1898 et passablement retouchée en 1901, tout comme les décors ornementaux qui l'entourent<sup>415</sup>.

### Appréciation

Guillaume de Rarogne a été, à notre connaissance, le premier chanoine à obtenir le droit d'être enterré à Valère. De toute évidence, il était conscient du privilège qui lui était accordé et, de surcroît, maintenu après son accession à l'épiscopat : les ornements de sa chapelle oscillent en effet entre volonté d'affirmation de soi – par la multiplication des dons somptueux et des représentations figuratives de sa personne – et respect dû aux prérogatives du Chapitre – par l'acceptation d'un emplacement dans un bas-côté de la nef et d'un monument funéraire au sol<sup>416</sup>.

Malgré le renouvellement de l'autel en 1730, la peinture murale de la paroi sud est toujours restée visible **FIG. 155**, semblant dénoter, de la part des chanoines, une volonté continue d'entretenir la mémoire de ce prestigieux donateur, aidée en cela par le fait que ce dispositif ornemental n'obstruait pas le passage, contrairement à ceux des chapelles-baldaquins de Saint-André et de la Madeleine (voir p. 139). Aujourd'hui, la chapelle de Rarogne constitue l'une des chapelles privées ayant conservé des dispositions médiévales, monumentales et mobilières parmi les plus riches des régions romandes<sup>417</sup>.

## Documentation

### Sources et bibliographie

ACS, Ba 4; ACS, Th. 108A; SCHRÖTER 1674-1690, f<sup>os</sup> 230-231; GREMAUD 1875-1898, VIII, n° 2897, pp. 152-154; n° 3032, pp. 442-452; n° 3037, pp. 458-459; n° 3079, pp. 548-549; Correspondance diverse, 1893-1902 (AEV [notamment Fonds de Kalbermatten architectes]; AFMH, Alte Akten); IMESCH 1920 (1); HOLDEREGGER 1930 (2), pp. 95-98.

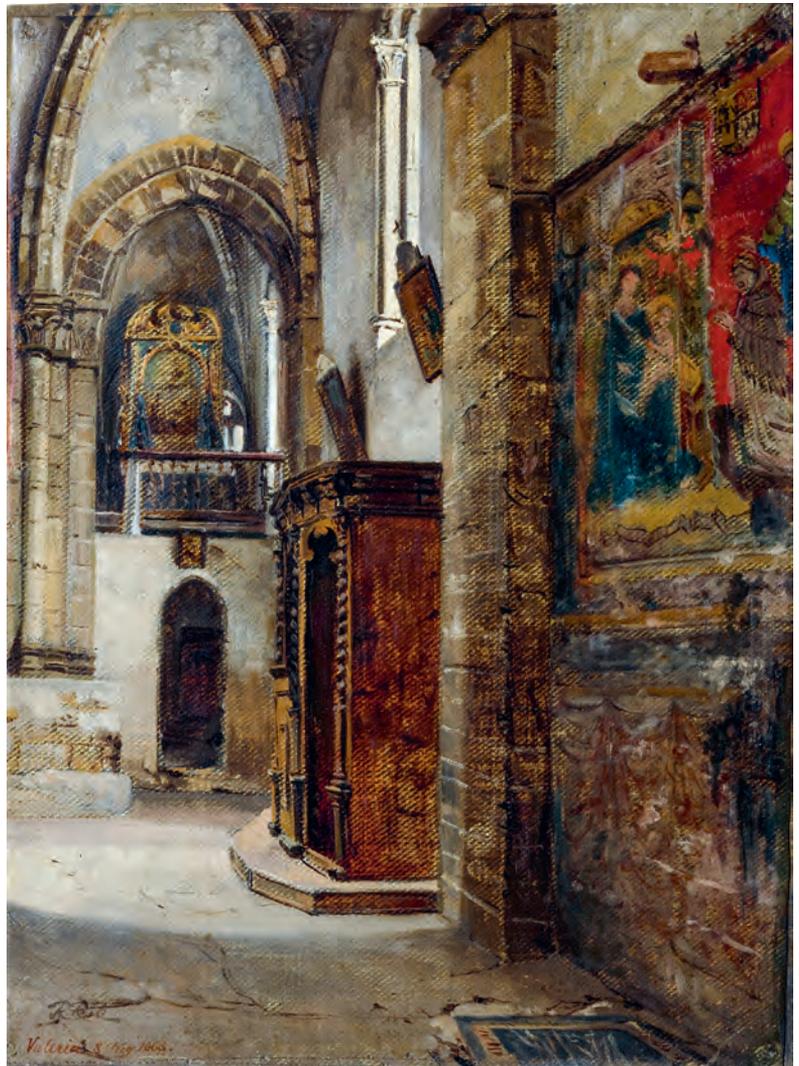
### Autel – Bibliographie

VAN MUYDEN 1902-1903; HOLDEREGGER 1930 (2), p. 98 (n° 94); HOLDEREGGER 1959, p. 12; DONNET 1972, p. 82; CASSINA/HERMANÈS 1978, pp. 44, 47, 53; CASTELNUOVO/HERMANÈS 1997, p. 544, n. 144; PRADERVAND/SCHÄTTI 1997 (1), p. 252; DELALOYE 1999, pp. 28-29; ELSIG 2000 (2), p. 132; ELSIG/MORAND 2000, p. 48; *Helvetia sacra* 2001, p. 210; CHARLES/VEUILLET 2012, II, p. 114; BOTTIGLIERI 2013 (2), p. 323. – *Rapports non publiés*: EMMENEGGER 1989 (2) et (5); ELSIG/STUDER 1992 (1), p. 2; ATELIER CREPHART 1996, pp. 91-93.

### Peinture murale de la paroi sud –

#### Bibliographie

WICK 1864-1868, 124 D; RAHN 1876, pp. 672-673; GANZ 1900, pp. 133-134; ESCHER 1906, p. 27; RIGGENBACH 1924 (fasc. 91); HOLDEREGGER 1930 (2), pp. 96-97 (n° 84); GANZ 1950, pp. 84-85; GANTNER 1956, p. 366; WOLFF 1957, p. 4; HOLDEREGGER 1959, p. 11; RIGGENBACH 1964, pp. 180, 183-184; TROESCHER 1966, p. 310; DONNET 1972, p. 82; WOLFF 1974, pp. 65-66; CASSINA/HERMANÈS 1978, pp. 44-53; GAGNEBIN 1978, p. 309; EGGENBERGER/EGGENBERGER 1988, p. 254; HERING-MITGAU 1991 (3), pp. 187-194, 204-205; FONTANNAZ-FUMEAUX 1993, p. 389, n. 85; CASTELNUOVO/HERMANÈS 1997, pp. 541-542; PRADERVAND/SCHÄTTI 1997 (1), pp. 251-252, 270-279; GOLAY 1998 (1), p. 669; ELSIG/MORAND 2000, p. 48; GOLAY 2000, p. 49; *Helvetia sacra* 2001, p. 455; PRADERVAND 2003, pp. 18-19; PRADERVAND/SCHÄTTI 2006 (1), pp. 274, 276; CASSINA 2009, pp. 353, 357; CHARLES/VEUILLET 2012, II, p. 114; BOTTIGLIERI 2013 (1), pp. 216-217; BOTTIGLIERI 2013 (2), pp. 322-323. – *Rapports non publiés*: Basilique de Valère, objets *in situ* et bâtiment, restauration, peintures murales (MHV); EMMENEGGER 1989 (1) et (5); ZEHNDER/ARNOLD 1989; ELSIG/STUDER 1992 (1), p. 2; ATELIER CREPHART 1996, pp. 81-84; PRADERVAND/SCHÄTTI 1996, pp. 19-20, 22, 45; ATELIER SAINT-DISMAS 2004 (4); ATELIER SAINT-DISMAS 2007, p. 2; ATELIER SAINT-DISMAS/BESSE/ROUX DE QUAY 2008 (2).



155

**FIG. 155** Raphael Ritz, *Collatéral droit de l'église de Valère*, 1868. Ce tableau, peint avant les grandes restaurations de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, montre encore un des deux corbeaux de bois qui surmontaient la peinture de la chapelle

de Guillaume III de Rarogne. Ce dispositif, dont la fonction nous échappe encore aujourd'hui, se retrouve au-dessus de la peinture funéraire du chanoine inconnu, dans la chapelle de la Conception de la

Vierge et de Saint-Claude (**FIG. 156**). MAV [BA 999], dépôt de la Confédération suisse, OFC, Fondation Gottfried Keller, Berne. Photo Michel Martinez, 2013, Musées cantonaux du Valais.

### Panneau de la Visitation – Bibliographie

DONNET 1972, p. 81; CASSINA/HERMANÈS 1978, p. 6; HERING-MITGAU 1991 (3), pp. 189-194, 202; FONTANNAZ-FUMEAUX 1993, p. 389, n. 85; CASTELNUOVO/HERMANÈS 1997, p. 541; PRADERVAND/SCHÄTTI 1997 (1), p. 252; GOLAY 1998 (1), p. 669; ELSIG 2000 (2), p. 131; ELSIG/MORAND 2000, p. 48; SCHÄTTI 2002, p. 599; PRADERVAND/SCHÄTTI 2006 (1), p. 274; PRADERVAND/SCHÄTTI 2006 (2); CASSINA 2009 p. 353. – *Rapports non publiés*: RINUY 2005, pp. 35-36.

**FIG. 156** Chapelle de la Conception de la Vierge et de Saint-Claude. Décors peints sur la paroi nord, vers 1467-1470. Cette photographie prise en 1898 par Rudolf Ganz montre les peintures dans un état de conservation bien meilleur que l'actuel (FIG. 34). Photo AFMH [8845, 68974, nég. 5850].



156

#### Statue du saint Sébastien – Bibliographie

HOLDEREGGER 1930 (2), p. 97 (n° 86); REINERS 1943, pp. 87-88; GANTNER 1956, pp. 333, 335; HOLDEREGGER 1959, p. 12; RIGGENBACH 1964, p. 184; DONNET 1972, p. 82; CASSINA/HERMANÈS 1978, p. 53; SCHÖPFER 1981, p. 435; GRANDJEAN/CASSINA 1991, p. 15; HERING-MITGAU 1991 (3), pp. 202-203, 205; PRADERVAND/SCHÄTTI 1997 (1), p. 252; GOLAY 1998 (1) et (2); ELSIG/MORAND 2000, p. 48; GOLAY 2000, pp. 49, 156-157; SCHÄTTI 2002, p. 599; PRADERVAND 2003, p. 18; PRADERVAND/SCHÄTTI 2006 (1), p. 274; PRADERVAND/SCHÄTTI 2006 (2); CASSINA 2009, p. 353; CHARLES/VEUILLET 2012, II, p. 114. – *Rapports non publiés*: Dossier d'œuvre MV 12961, statue de saint Sébastien (MHV); PRADERVAND/SCHÄTTI 1996, p. 19; FRETZ 2014; BESSE/PILET 2015.

#### Missel – Bibliographie

GREMAUD 1875-1898, VIII, n° 3032, p. 447; IMESCH 1920 (1), p. 69; LEISIBACH 1973, pp. 56-58, 61, 106; LEISIBACH 1979, pp. 124-129; LEISIBACH/JÖRGER 1985, pp. 36, 75-78, 99; *Katalog der datierten Handschriften* 1991, pp. 121-122; HERING-MITGAU 1991 (3), p. 191, 205; FONTANNAZ-FUMEUX 1993, pp. 374, 397-399; PRADERVAND/SCHÄTTI 1996, p. 20; CASTELNUOVO/HERMANÈS 1997, p. 544; PRADERVAND/SCHÄTTI 1997 (1), pp. 252, 255,

279; DELALOYE 1999, pp. 27-28; ELSIG 2000 (2), p. 132; FIORINA 2002; PRADERVAND 2003, p. 18; PRADERVAND/SCHÄTTI 2006 (1), pp. 274-276; PRADERVAND/SCHÄTTI 2006 (3); PRADERVAND/SCHÄTTI 2008; CASSINA 2009, pp. 356, 374.

#### Bras-reliquaire – Bibliographie

WICK 1864-1868, p. 66; HOLDEREGGER 1930 (2), p. 97 (n° 89); TRUFFER 1977, p. 24; CASSINA/HERMANÈS 1978, p. 44; PRADERVAND/SCHÄTTI 1996, p. 19; PRADERVAND/SCHÄTTI 1997 (1), p. 252; *Helvetia sacra* 2001, p. 210; PRADERVAND 2003, p. 18; AMMANN 2006; PRADERVAND/SCHÄTTI 2006 (1), p. 275; CHARLES/VEUILLET 2012, II, p. 114.

#### Dalle funéraire – Bibliographie

WICK 1864-1868, 124 FF et N; GREMAUD 1875-1898, VIII, n° 3037, p. 459; VAN MUYDEN 1902-1903, pp. 153-154; HOLDEREGGER 1930 (2), p. 98 (n° 93); GANTNER 1956, p. 335; WOLFF 1957, p. 20; HOLDEREGGER 1959, p. 12; DONNET 1972, p. 82; TRUFFER 1977, p. 24; HERING-MITGAU 1991 (3), p. 204; PRADERVAND/SCHÄTTI 1997 (1), p. 252; DELALOYE 1999, pp. 28-29; ELSIG/MORAND 2000, p. 48; *Helvetia sacra* 2001, p. 210; PRADERVAND 2003, p. 18; PRADERVAND/SCHÄTTI 2006 (1), p. 274; CASSINA 2009, p. 357; BOTTIGLIERI 2013 (1), p. 217; BOTTIGLIERI 2013 (2), pp. 322-323.

## Plans et vues

Vues : RAPHAEL RITZ, *Collatéral droit de l'église de Valère*, 1868, huile sur toile, 45,5 × 33 cm (MAV, BA 999, dépôt de la Confédération suisse, OFC, Fondation Gottfried Keller, Berne) **FIG. 155** ; RAPHAEL RITZ, *Femme agenouillée dans l'église de Valère*, 1866, huile sur toile, 44,5 × 53 cm (coll. privée) **FIG. 266** ; WICK 1864-1868, bras-reliquaire (p. 66), portrait de Guillaume sur la peinture murale (122 B2), archer et arbalétrier (122 B3), peinture murale et dalle funéraire (124 E), dalle funéraire (124 FF), 124 N (CASSINA 2009, fig. 6). – *Photographies anciennes* : divers, 1898-1930 (AFMH ; AEV ; MHV ; Archives de l'Office des Monuments historiques, fonds SHAS, Bâle).

### *La chapelle de la Conception de la Vierge et de Saint-Claude, dite chapelle Molitor*

**La chapelle de la Conception de la Vierge et de Saint-Claude – dite chapelle Molitor, du nom du chanoine qui la fonde dans les années 1460 – conserve le dernier des quatre grands ensembles de peintures murales figuratives de l'église de Valère. Les circonstances de la commande de cette décoration complexe n'ont pas encore été complètement élucidées.**

### Historique

La chapelle de la Conception de la Vierge et de Saint-Claude, située dans le croisillon nord du transept, est mentionnée pour la première fois en 1467, à l'occasion de sa dotation par le chanoine Georges Molitor (†1472), qui est alors signalé comme étant son fondateur<sup>418</sup> **FIG. 26** (5) ; la date précise de la fondation reste inconnue. Vers le milieu du XV<sup>e</sup> siècle, cet espace fonctionne comme antichambre de la chapelle Sainte-Catherine, celle-ci étant trop exiguë pour que les chanoines puissent tous s'y tenir lors de certaines célébrations ; il fait également office de sacristie et communique avec le chœur par la porte ouverte dans le mur de clôture<sup>419</sup>.

La paroi nord de la chapelle présente plusieurs décors peints à sec à l'état de conservation très inégal (340 × 535 cm), que la critique a presque unanimement attribués à la volonté du seul Georges Molitor et à la main d'un maître unique, le supposé « MAÎTRE DU CHANOINE MOLITOR »<sup>420</sup> **FIG. 34**. L'analyse stylistique des peintures, leur confrontation avec la première photographie connue **FIG. 156**, prise en 1898, ainsi que les investigations des restaurateurs-conservateurs<sup>421</sup> ne laissent cependant aucune place au doute : les peintures sont le fruit de deux campagnes décoratives distinctes – l'une en effet commandée par



157

Georges Molitor, l'autre par un chanoine dont on ignore l'identité – et sont dues aux ateliers de deux peintres provenant d'horizons artistiques très différents.

### Description

*Présentation de Georges Molitor, saint Jean-Baptiste et sainte Catherine, et l'Annonciation (perdue)*

Le premier ensemble se développe sur l'est de la paroi nord, à proximité directe de l'autel. Georges Molitor, identifiable à ses armes, est figuré agenouillé en prière, revêtu de l'aumusse à pattes d'hermine ; il est présenté par un saint évêque, probablement saint Claude, portant une chasuble damassée verte et le pallium à l'origine rehaussé d'appliques d'argent<sup>422</sup> **FIG. 157**. Les deux personnages sont accompagnés de phylactères, dont les inscriptions sont aujourd'hui presque illisibles<sup>423</sup>. La scène se déroule dans un espace clos avec tenture à fleurons en arrière-plan, et carrelage vert d'eau au sol. Le tout est encadré par une bordure ocre jaune à demi-quadrilobes noirs. Le personnage à qui le chanoine était présenté (la Vierge ?) devait se trouver plus loin sur la droite, dans un panneau dont il ne reste aujourd'hui que le bas des franges d'une tenture verte. Un larmier orné d'une frise à rinceaux et rosettes, conservé uniquement au-dessus de la Présentation, couronnait l'entier de ce décor.

L'ébrasement de la fenêtre orientale présente un saint Jean-Baptiste à l'ouest **FIG. 158**, et, à

**FIG. 157** Chapelle de la Conception de la Vierge et de Saint-Claude, paroi nord. Panneau votif du chanoine Georges Molitor, vers 1467-1470. Malgré les différentes investigations réalisées par les conservateurs-restaurateurs au cours des dernières années, il reste difficile de cerner l'étendue des repeints que ce décor a pu subir au fil des siècles. La comparaison avec la photographie de 1898 montre en tout cas qu'en 1901-02 Schmidt a complété certaines parties de la bordure ocre jaune. Photo Bernard Dubuis et Michel Martinez, 2021, CDC.



158



159

l'est, une sainte Catherine **FIG. 161** – titulaire de la chapelle voisine – ainsi que des motifs fleuronés rouges et noirs; sur l'intrados, ceux-ci se mêlent à des rosettes très effacées et sont encadrés d'une bordure à billes noires. Les mêmes motifs fleuronés ornaient la surface du mur située sous le panneau du donateur: quelques centimètres carrés en ont été retrouvés sous la bordure, à droite.

La paroi orientale de la chapelle – aujourd'hui derrière le retable baroque – était ornée d'une Annonciation connue uniquement par le calque que CHRISTIAN SCHMIDT en a fait en 1899 **FIG. 159**. Le carrelage du sol, la bordure à demi-quadrilobes ainsi que la frise de billes noires permettent de rattacher ce décor à la commande Molitor.

Dans les années 1860, EMIL WICK a vu et transcrit une inscription peinte sur un panneau de bois, perdu au début du XX<sup>e</sup> siècle, mais visible sur la photographie de 1898, posé contre le mur, sous la scène de la Présentation<sup>424</sup> **FIG. 156**. L'inscription rappelait la mort du chanoine, le 15 juin 1472, et sa dotation à la chapelle pour le salut de son âme. Aux dires de WICK, le texte s'achevait par le nom de « Johannes Bellini », qui pourrait correspondre aux quelques lettres illisibles en bas à droite du panneau, peut-être la signature du scribe de l'inscription. Un peintre du nom de JEAN BELLINI vit bel et bien à Sion pendant ces mêmes années; il y est reçu bourgeois le 20 décembre 1472 et décède avant la fin de l'année 1480<sup>425</sup>. L'építaphe du chanoine Molitor serait donc sa seule œuvre connue.

**FIG. 158** Chapelle de la Conception de la Vierge et de Saint-Claude. Saint Jean-Baptiste peint sur l'embrasure ouest de la fenêtre, vers 1467-1470. Contrairement à saint Claude et à sainte Catherine, représentés dans le décor commandé par Georges Molitor, le Baptiste n'avait aucun autel dédié dans l'église même. Sa représentation sur le registre supérieur de l'abside du chœur le classe cependant parmi les saints particulièrement vénérés à Valère. Photo Bernard Dubuis et Michel Martinez, 2021, CDC.

**FIG. 159** Christian Schmidt, calque aquarellé d'après l'Annonciation sur la paroi est de la chapelle de la Conception de la Vierge et de Saint-Claude, 1899. Le décor était déjà extrêmement dégradé au moment où Schmidt le copie, ce qui explique probablement qu'il n'ait pas été laissé apparent (ou même conservé?). On devine les drapés anguleux de l'habit de l'ange Gabriel (à gauche), un prie-Dieu devant l'emplacement de la figure de la Vierge, le bras d'un Dieu le Père (en haut à gauche), ainsi que les grandes lignes architecturales de l'espace dans lequel se déroulait la scène. AFMH [EAD-1627].

### Peinture funéraire d'un chanoine inconnu

Sur la gauche de la paroi, le second ensemble représente un chanoine défunt vêtu de son aumusse, gisant sur un sarcophage faisant office de lit mortuaire<sup>426</sup> **FIG. 156**. Au deuxième plan, un ange aux ailes déployées étend ses bras, un cierge dans chaque main. Deux pleurants flanquent la scène **FIG. 160**. Toutes ces figures prennent place dans une architecture feinte, dont le tracé des joints accentue l'impression de tridimensionnalité : le défunt ainsi que l'ange se trouvent au centre, sous un enfeu, tandis que les pleurants sont mis en évidence sur des consoles, devant des niches rectangulaires. À la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, la date du 21 juillet 1470 était encore bien lisible sur la bordure supérieure de l'enfeu, renseignant sur le jour du décès du chanoine représenté (qui ne peut donc pas être Georges Molitor, mort en 1472)<sup>427</sup>. L'identité de celui-ci n'est pour l'instant pas connue. Son nom pourrait avoir été cité dans une inscription, peut-être sur la partie basse du mur – avant d'être recouverte par les « velaria » peints suite à la reconsécration de l'autel Charlemagne le 25 janvier 1655 (voir p. 199) –, ou sur la partie gauche de la scène, puisque des vestiges montrent que le décor se poursuivait dans cette direction. Un petit phylactère dépassant du sarcophage, en bas à gauche, arborait quelques mots, aujourd'hui illisibles.

L'enduit supportant ce décor se poursuit vers la droite, recouvrant par des motifs fleurdonnés exécutés au pochoir, ceux, similaires, mais plus simples, de la campagne commandée par Molitor ; le nouvel enduit a réservé un espace et un rebord saillant, de toute évidence destinés à l'épithaphe Molitor.

### Analyse et datation

Les différentes dates liées à ces deux ensembles et le fait que l'enduit du décor funéraire recouvre et remplace la décoration à fleurons réalisée pour Molitor tout en réservant un espace pour son épithaphe sont des éléments clés pour la datation, mais complexes à interpréter. La seule certitude est que le décor votif du chanoine Molitor a été réalisé avant celui du chanoine inconnu. On peut supposer que les motifs fleurdonnés peints sous la scène votive ont rapidement subi des dégâts<sup>428</sup> et que le projet de décor funéraire a donné l'occasion de les repeindre. À ce moment, l'épithaphe de Molitor devait déjà exister, ou du moins être prévue, puisque l'espace réservé était sur mesure.

Bien que, d'un point de vue stylistique, les deux ensembles évoquent des horizons artistiques très différents, ils pourraient tous deux accepter une datation aux années 1460-1470<sup>429</sup>. La commande Molitor – peut-être réalisée à l'occasion de la

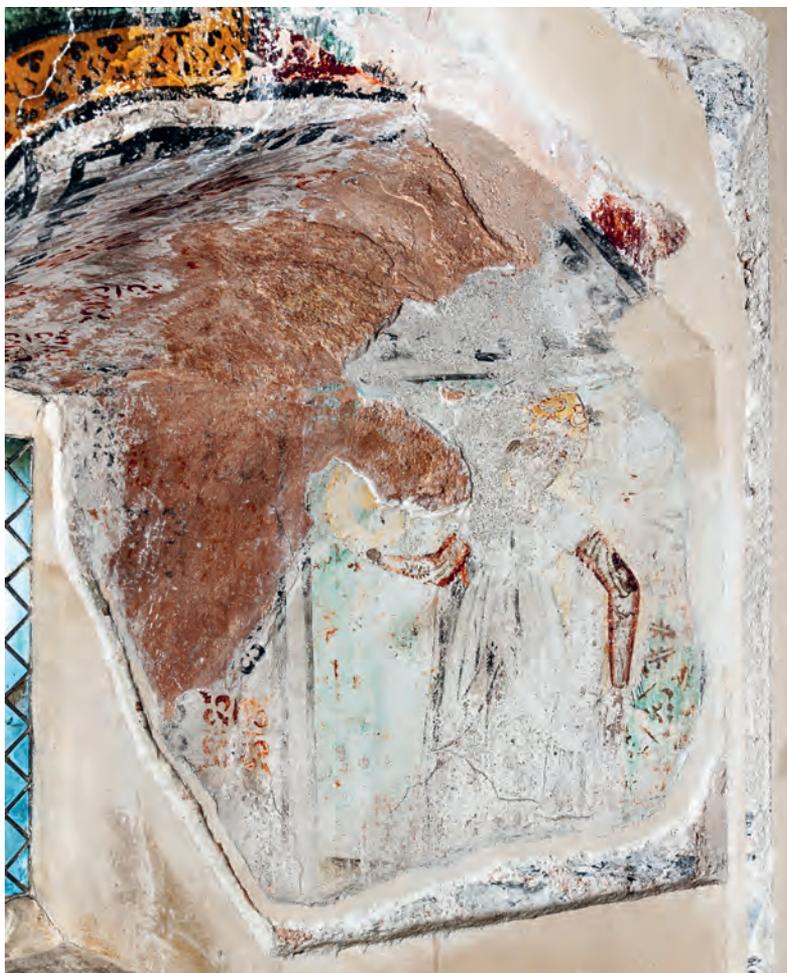


160

**FIG. 160** Chapelle de la Conception de la Vierge et de Saint-Claude, paroi nord. Peinture funéraire du chanoine inconnu, vers 1467-1470, détail. La photographie de 1898 permet de se rendre compte de la qualité originale de ce décor peint. Les physionomies détaillées et sévères des visages, ainsi que la gestuelle élégante des mains, particulièrement remarquables, laissent supposer un peintre originaire du contexte burgondo-flamand. Photo AFMH [8845, 68974, nég. 5850].

dotation de 1467, si ce n'est au moment de la fondation – se situe dans une tradition picturale d'expression plutôt locale, aux caractéristiques hétéroclites. La scène votive rappelle par exemple le Christ-Eucharistie peint en 1470 par PIERRE CHAPUISET à Saint-Jean de Grandson (VD), par sa bordure jaune à quadrilobes, son sol à la perspective rapidement tracée, sa tenture à franges constituant l'arrière-plan, ou encore le visage rond aux yeux gonflés et aux sourcils arqués du saint Claude (dans son état de 1898), qui se retrouve dans l'ange le mieux conservé de CHAPUISET. Le drapé de l'habit de Claude, comme celui de l'ange de l'Annonciation perdue de la chapelle, présente pour sa part un tracé anguleux, dans la lignée des créations de KONRAD WITZ (voir *L'Annonciation*, Germanisches Nationalmuseum, vers 1444) et de ses suiveurs ; une esthétique observable déjà quelques années auparavant dans la figure de la Vierge de la salle de la Caminata **FIG. 346**. La figure du Baptiste, plus modeste, mais toujours délicate, a un rendu très plastique, avec ses cheveux aux boucles denses et ses yeux à grandes pupilles **FIG. 158**. La posture des bras de la sainte Catherine, figure très dégradée **FIG. 161**, rappelle les attitudes maniérées des vierges sages et folles de la chapelle Sainte-Barbe à la cathédrale inférieure, peintes en 1475 par THOMAS DE LANDSPERG<sup>430</sup>.

L'essai de perspective et l'agencement des personnages de la peinture du chanoine inconnu jouent avec la frontière entre peinture et sculpture, et font



161

**FIG. 161** Chapelle de la Conception de la Vierge et de Saint-Claude. Sainte Catherine, peinte sur l'ébrasement est de la fenêtre, vers 1467-1470. La figure, extrêmement dégradée, est identifiable grâce à ses attributs, instruments de son martyre : la roue dentée, qu'elle tient dans sa main droite (à gauche) et l'épée, dont elle dirige la pointe vers le sol (à droite). Photo Bernard Dubuis et Michel Martinez, 2021, CDC.

de ce second ensemble une œuvre raffinée et érudite. La composition rappelle celle de la peinture funéraire de Philibert de Monthoux (†1458), conseiller des ducs de Bourgogne, à l'église des Dominicains d'Annecy ; les similitudes ont poussé certains historiens de l'art à voir dans l'artiste de Valère un peintre originaire de cette région ou, en tout cas, appartenant au contexte burgondo-flamand<sup>431</sup>. Mais le vocabulaire gothique employé à Annecy cède la place, à Valère, à des formes plus épurées, orientées vers la Renaissance ; de même, l'usage de chiffres arabes pour la date du décès trahit un attrait pour le contexte humaniste. Quoi qu'il en soit, le décor séduisant est d'une qualité d'exécution comparable aux grandes œuvres européennes.

### Appréciation

Bien que l'identité du second chanoine reste énigmatique, le fait que les deux décors aient été exécutés dans la même chapelle à quelques années (mois ?) d'intervalle laisse supposer une certaine entente entre le chanoine inconnu et Georges Molitor,

celui-ci ayant certainement été consulté pour une œuvre qui devait prendre place dans sa chapelle. On peut même se demander si les deux programmes iconographiques n'auraient pas été projetés en même temps, puisque les deux ensembles juxtaposés répètent la composition globale du décor commandé par Guillaume de Rarogne pour sa chapelle une trentaine d'années plus tôt<sup>432</sup>. Alors que ce dernier avait demandé à être enterré dans le sol de l'église, rien n'indique que les deux chanoines aient bénéficié de la même faveur. L'emplacement de leurs peintures commémoratives dans l'espace du transept, quasiment *ad sanctos* par la proximité du chœur, mais aussi de la vénérable chapelle Sainte-Catherine, était toutefois extrêmement prestigieux et propice aux prières pour le salut de leurs âmes.

### Documentation

#### Sources

ACS, Min. 134, pp. 584-588 ; AEV, 4350-1984/19, n° 37, d. 6, 9.06.1902.

#### Bibliographie

BURGENER 1860, 1, pp. 265-266 ; WICK 1864-1868, 122 B1 ; HOLDEREGGER 1930 (3), p. 193 (nos 101-102) ; TAMINI/DÉLÈZE 1940, p. 26 ; VON ROTEN 1948, p. 90 ; GANZ 1950, p. 102 ; HOLDEREGGER 1959, p. 11 ; TROESCHER 1966, p. 325 ; DONNET 1972, p. 81 ; WOLFF 1973 ; WOLFF 1974, p. 63 ; GARDET 1975, p. 2 ; CASSINA/HERMANÈS 1978, pp. 10, 66-69 ; GAGNEBIN 1978, p. 309 ; CASTELNUOVO/HERMANÈS 1997, p. 548 ; ELSIG 2000 (2), p. 133 ; ELSIG/MORAND 2000, pp. 22, 63-64 ; PRADERVAND/SCHÄTTI 2006 (1), p. 276 ; *Guide artistique* 2012, p. 404 ; BOTTIGLIERI 2013 (1), p. 218 ; BOTTIGLIERI 2013 (2), pp. 323-325 ; ELSIG 2016, p. 84. – *Rapports non publiés* : Basilique de Valère, objets *in situ* et bâtiment, restauration, peintures murales (MHV) ; ZEHNDER/ARNOLD 1988, p. 4 ; EMMENEGGER 1989 (4) ; EMMENEGGER 1989 (5), pp. 26-30 ; STUDER 1992 (1), p. 158 ; ATELIER CREPHART 1993 ; ATELIER CREPHART 1996, pp. 97-105 ; ELSIG/STUDER 2005 ; ATELIER SAINT-DISMAS 2007 ; GUYOT/JAMES 2020 (2).

#### Plans et vues

*Vues* : RAPHAEL RITZ, *Intérieur de l'église de Valère* (vue du transept sud dans la nef nord), sd. (vers 1880), huile sur papier marouflé sur toile, 36,6 × 38,4 cm (MAV, BA 987, dépôt de la Confédération suisse, OFC, Fondation Gottfried Keller, Berne) **FIG. 283** ; WICK 1864-1868, dessin de l'écusson, 122 B1 ; CHRISTIAN SCHMIDT, calque d'après l'Annonciation et d'après des rinceaux, 1898 (AFMH, EAD-1627 **FIG. 159** et EAD-1635). – *Photographies anciennes* : photos aux AFMH, notamment celle de 1898 (**FIG. 156**).

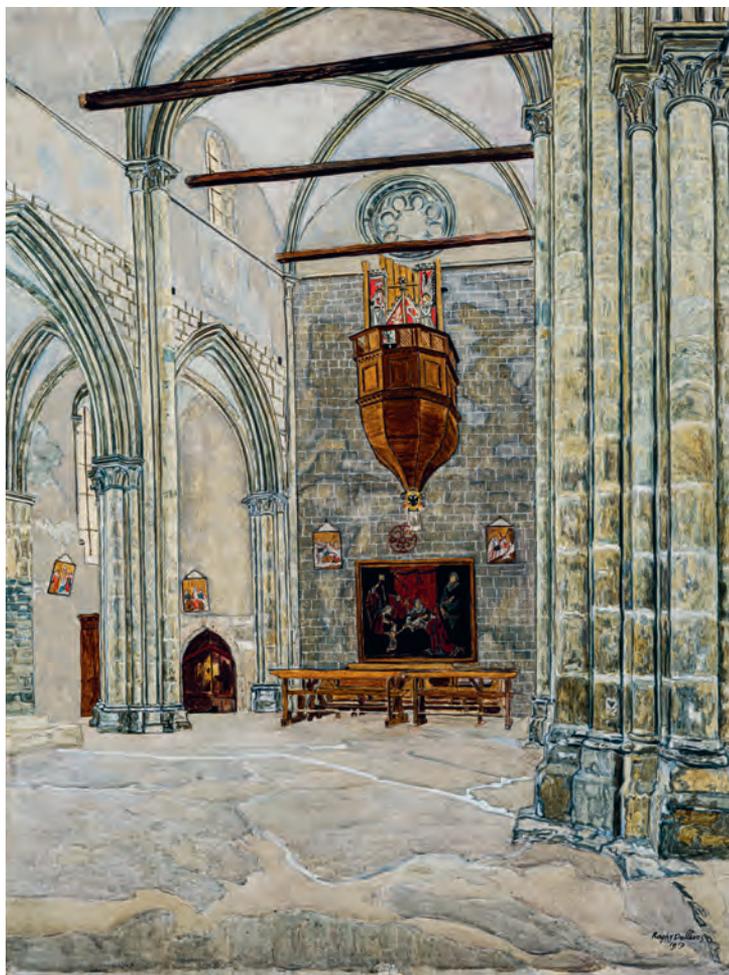
## L'orgue

Connu pour être « le plus vieil orgue jouable au monde », l'orgue de Valère a été créé à l'occasion du grand chantier d'embellissement qu'a connu l'église dans les années 1430. Si le nom du facteur de l'instrument reste inconnu, son décor semble avoir été exécuté par deux peintres distincts et identifiables : la peinture des volets est attribuable à PIERRE MAGGENBERG, tandis que la polychromie du buffet paraît être l'œuvre de son successeur, le MAÎTRE DE GUILLAUME DE RAROGNE. Grâce aux modifications dont il a fait l'objet au fil du temps, et aux restaurations de 1954 et 2001-2005, l'orgue a su satisfaire des publics variés, depuis les chanoines du XV<sup>e</sup> siècle jusqu'aux passionnés de musique ancienne d'aujourd'hui.

### Historique

Les caractéristiques et le décor de l'orgue de Valère ont depuis longtemps laissé suspecter la très grande ancienneté de l'instrument, donnant lieu à différentes hypothèses pour expliquer ses origines et son histoire<sup>433</sup>. Au vu de leur style, typique de PIERRE MAGGENBERG, il ne fait aucun doute que les peintures des volets ont été réalisées par l'atelier du peintre fribourgeois entre 1434 et 1437 (voir p. 122)<sup>434</sup>. Les analyses dendrochronologiques ne s'opposent pas à une datation dans les années 1430 pour le corps de l'instrument également, étant donné que les bois du buffet et de certains tuyaux proviennent d'arbres abattus après 1409, et vers 1440 pour ceux de poutres de support ; une touche et un tuyau au moins ont été taillés dans du bois plus ancien<sup>435</sup>.

L'orgue de Valère est mentionné pour la première fois au XVI<sup>e</sup> siècle, à l'occasion de premières rénovations<sup>436</sup>. En 1628, les textes signalent des travaux liés au déplacement de l'instrument, sans que ne soient précisés ni son ancien ni son nouvel emplacement, mais la date est corroborée par un graffiti laissé par les artisans à l'intérieur de la carène<sup>437</sup>. Il fait ensuite l'objet de plusieurs réparations et remaniements, le plus important étant celui exécuté en 1687 par le Soleurois CHRISTOPHER AEBI<sup>438</sup>. Bien qu'un organiste soit encore mentionné dans les années 1840<sup>439</sup>, l'instrument, peu entretenu, devient bientôt inutilisable ; il ne récupère sa voix qu'avec la restauration de 1954. La dernière restauration a eu lieu en 2004 **FIG. 162**, menée par la maison Füglistler de Grimisuat.



162

### Description

#### Le buffet et son décor peint

Perché à environ 10 mètres du sol, contre la paroi occidentale de la nef **FIG. 26** (14), l'orgue trône aujourd'hui sur une tribune en nid d'hirondelle surmontée d'un parapet à caissons, construite en partie avec des bois abattus en 1634/35<sup>440</sup> **FIG. 163**. La carène repose sur une console de pierre arborant une représentation en bas-relief de l'église de Valère, surmontée d'un écu de bois doré à l'aigle impériale **FIG. 164**.

Le buffet de l'orgue lui-même, complètement en bois, mesure près de 4 mètres de haut pour une profondeur de 40 cm (29 cm à l'origine)<sup>441</sup>. Son sous-bassement, d'une hauteur de 190 cm et de 107 cm de large au sol<sup>442</sup>, est décoré de rinceaux végétaux noirs peints sur fond vert, agrémentés de rosettes rouges **FIG. 165**. La partie supérieure du buffet, totalement plate et aux tranches peintes en rouge, est composée d'un corps central à gâble orné de fleurons, flanqué de deux corps rectangulaires plus hauts dotés d'un couronnement à créneaux qui les

**FIG. 162** Raphy Dallèves, *Vue intérieure de la collégiale de Valère, en direction de l'orgue*, 1917. Cette œuvre représente l'orgue de Valère avant sa restauration de 1954. À l'époque, l'instrument étant inutilisable, ses volets étaient continuellement fermés. Le parapet à panneaux de la tribune, plus élevé qu'actuellement, était encore surmonté d'une balustrade. Cette dernière a été supprimée et le parapet rabaissé lors de la restauration afin que le public ait une meilleure vision de l'orgue depuis le bas. MAV [BA 70]. Photo Michel Martinez, 2021, Musées cantonaux du Valais.



163

**FIG. 163** Vue de l'orgue en direction du mur ouest de la nef. L'orgue médiéval a été installé contre la paroi ouest probablement en 1628, alors que l'église subit de grands réaménagements pour s'adapter aux ordonnances de la réforme tridentine. La question de l'emplacement médiéval de l'instrument reste encore à élucider. Photo Bernard Dubuis et Michel Martinez, 2022, CDC.

assimile à deux tours fortifiées; le sommet de ces deux tourelles est orné de claires-voies dorées à motifs flamboyants. Une frise à remplages aveugles créée en 1954<sup>443</sup>, destinée à cacher les tampons de laves du sommier, constitue une séparation visuelle entre cette partie supérieure du buffet et le subséquent. Deux volets rabattables et ajustés à la forme de la façade permettent de protéger les tuyaux, mais également d'ouvrir ou de fermer l'orgue à certaines dates, à l'instar d'un retable polyptyque<sup>444</sup>, d'où le fait que chaque volet soit peint sur ses deux faces. Volets fermés, l'instrument mesure 192 cm de large<sup>445</sup>.

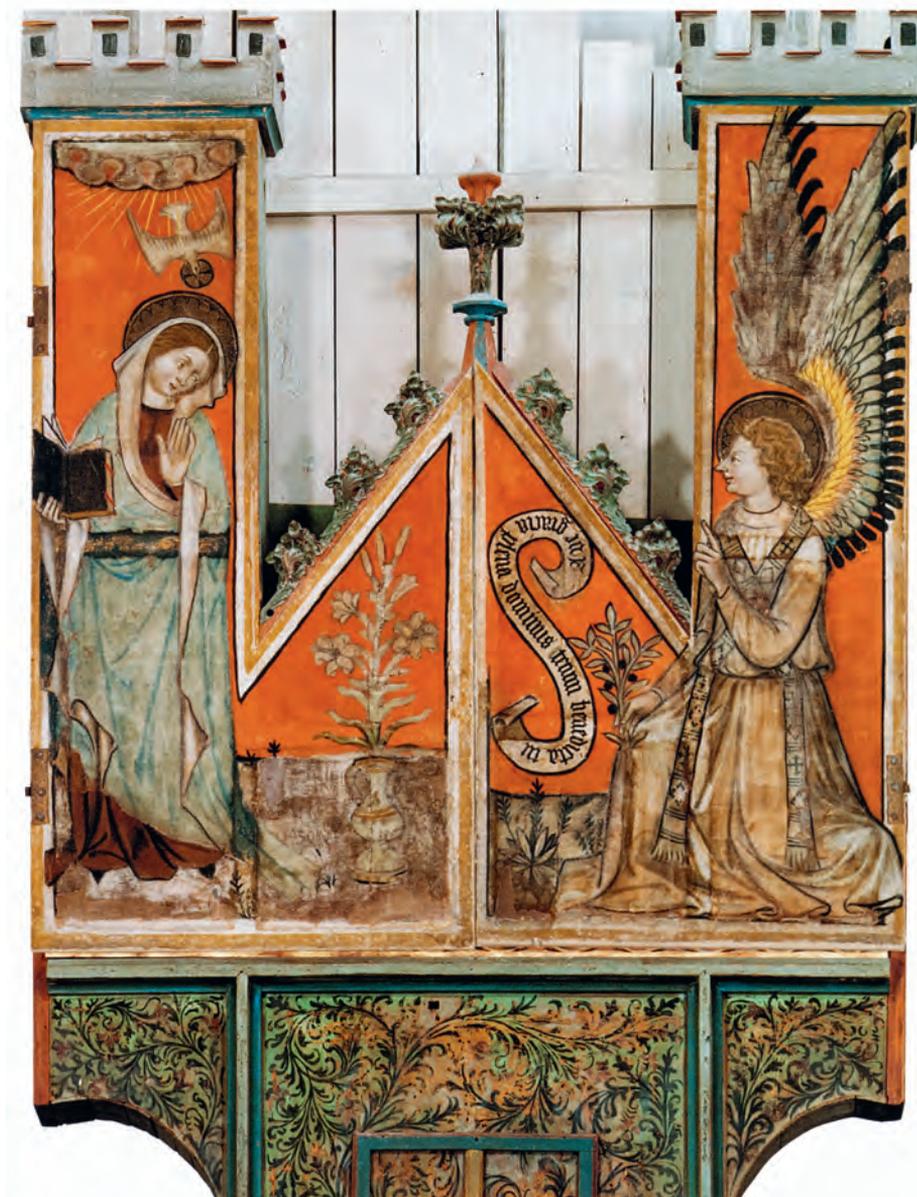
Les volets sont composés de deux toiles de lin montées sur châssis. En position fermée, ils



164

représentent une Annonciation, peinte sur un fond rouge **FIG. 165**. Le volet de gauche comporte la figure de la Vierge en pied, habillée d'une robe ocre rouge et d'un manteau bleu ciel doublé de blanc qui lui couvre partiellement la tête; elle porte les Écritures ouvertes dans sa main droite et lève l'autre main dans un geste mêlant surprise et retenue; au-dessus de sa tête, la colombe du Saint-Esprit descend des cieux; à ses pieds, dans la partie droite du volet, se trouve le traditionnel vase aux fleurs de lys. Le volet de droite présente l'archange Gabriel, agenouillé, les ailes déployées verticalement afin d'occuper l'espace rectangulaire à disposition; il est vêtu d'une tunique claire avec une étole croisée devant sa poitrine. Sa main gauche esquisse un geste de parole, tandis que sa main droite tient une branche d'olivier. Dans la partie gauche du volet, dans un phylactère, se lit la salutation angélique<sup>446</sup>. Les sols sous les deux figures ne sont pas exactement à la même hauteur; ils sont ornés de petites plantes aujourd'hui peu lisibles.

En position ouverte, le volet de gauche montre, sur fond rouge, le Mariage mystique de sainte Catherine **FIG. 166**. La sainte aux cheveux longs est agenouillée à gauche, richement vêtue d'un surcot vert clair damasquiné bordé de fourrure porté par-dessus une robe rose **FIG. 168**; la roue et l'épée de son martyr sont posées à ses pieds. La Vierge à l'Enfant est assise à droite, sur un trône sans dossier abrité sous un dais architectural avec pinacles et gâble à remplages et fleurons. Sa robe rose est serrée à la taille par une cordelette; un manteau bleu foncé lui recouvre la tête. Ses deux mains retiennent l'Enfant, debout, habillé d'une tunique



165

**FIG. 164** Mur ouest de la nef, carène de l'orgue, construite en 1628-1635 et remaniée en 1687. Le cartouche en bois polychrome et doré à l'aigle bicéphale pourrait remonter au grand remaniement de l'orgue en 1687, alors que la console aux armes du Chapitre pourrait être antérieure. La pose de la console de pierre a endommagé la partie supérieure droite de la croix de consécration (peut-être alors dissimulée sous un badigeon); cette dernière a semblé-t-il être reconstituée, en même temps que le faux appareil au niveau de cette zone, vers 1900. Photo Bernard Dubuis et Michel Martinez, 2022, CDC.

**FIG. 165** Orgue, 1434-1440, extérieur des volets, scène de l'Annonciation. La composition de l'Annonciation est inversée par rapport à la composition traditionnelle de cette scène, telle qu'on l'observe par exemple sur la peinture murale du revers du jubé. Ce choix n'est cependant pas inédit, en particulier sur les volets d'orgues ou de retables. Photomontage Heinz Preisig, 1991, CDC.

vert clair: il s'apprête à passer un anneau au doigt de sainte Catherine devant lui. Le volet de droite représente le *Noli me tangere*, épisode dans lequel sainte Marie-Madeleine, venue se recueillir sur le tombeau du Christ, ne reconnaît pas immédiatement le Ressuscité quand il se présente à elle, le prenant pour le jardinier (Jn XX: 15-17) **FIG. 167**. Sur la partie gauche, le Christ est représenté debout, drapé dans un manteau rouge qui laisse apparaître son torse transpercé; ses mains et ses pieds montrent également les stigmates; dans sa main droite, il tient l'étendard de la Résurrection, dont la hampe fait office de manche de bêche, en référence à la confusion de Marie-Madeleine; sa main gauche est tendue vers la sainte. Celle-ci, agenouillée à

droite de l'image, est habillée d'une robe rose et d'une cape bleue attachée sur sa poitrine; ses longs cheveux défaits retombent sur ses épaules et ses bras; un pot à parfum est posé devant elle, entre diverses plantes stylisées.

Les volets ont été restaurés en 1954 par PAOLO CADORIN lors de la remise en état de l'instrument<sup>447</sup>. À cette occasion, les toiles extérieures ont été déposées et exposées dans des vitrines installées dans la nef, sous la tribune de l'orgue. Restaurées une nouvelle fois en 2003-2005 par GISÈLE CARRON et MADELEINE MEYER-DE WECK, les quatre toiles originales sont présentées depuis 2018 dans la salle du trésor; elles ont été remplacées sur l'orgue par des copies.



166

**FIG. 166** Orgue, 1434-1440, intérieur du volet gauche, *Mariage mystique de sainte Catherine*. Déjà représentée dans les peintures murales de l'abside, sainte Catherine bénéficie, sur ce volet de l'orgue, d'un emplacement particulièrement prestigieux, qui sied à son statut de sainte tutélaire de l'église de Valère. Photo Bernard Dubuis et Heinz Preisig, 2004, CDC.



167

**FIG. 167** Orgue, 1434-1440, intérieur du volet droit, *Noli me tangere*. La disposition des personnages (avec le Christ situé à gauche), les cheveux non voilés de Marie-Madeleine, tout comme la fusion de l'étendard et de la bêche du Christ sont des raretés iconographiques. La couleur vert pâle du fond de la scène - et non le rouge

lumineux utilisé dans les trois autres panneaux - est adaptée à la thématique de la scène, liée au temps de Pâques. Photo Bernard Dubuis et Heinz Preisig, 2004, CDC.



168

## Analyse

### Emplacement originel et liturgie

Malgré l'ouvrage qui lui est dédié en 1991 – *Die Valeria Orgel* – et les recherches menées dans le cadre de la restauration de 2001-2003, plusieurs questions concernant l'orgue de Valère restent encore en suspens. L'une des principales est celle de son emplacement originel, puisque l'on sait à présent que l'instrument a subi un déplacement en 1628<sup>448</sup>.

Du fait que certains passages liturgiques requéraient une prestation musicale, instrumentale ou chantée par les religieux, les orgues médiévales étaient fréquemment placées dans l'espace du chœur liturgique<sup>449</sup>; on peut supposer que l'instrument de Valère se situait lui aussi à cet emplacement, ou du moins à sa proximité directe. Albert Knoepfli a repéré la reprise du pilier nord-ouest (Pi 21), au niveau du jubé, sur une hauteur de plus de 3 mètres; mais des questions de statique de la paroi lui ont fait rejeter l'idée qu'il puisse s'agir là des traces de l'ancienne localisation<sup>450</sup>. Friedrich Jakob a réfuté un emplacement au centre de la tribune du jubé, rappelant que l'arrière de l'orgue ne présente aucune trace de décor et ne se prête donc pas à une vision recto/verso<sup>451</sup>; ajoutons que le centre du jubé est occupé depuis 1526 par le Calvaire (voir pp. 166-168). Edmond Voeffray, enfin, a souligné le fait que les premiers travaux connus sur l'orgue, en 1577-78, font mention de l'intervention d'un maître-verrier, ce qui laisse supposer la présence d'une fenêtre à proximité de l'instrument et exclut donc un emplacement sur la tribune du jubé<sup>452</sup>.

L'iconographie des volets en position ouverte invite à s'interroger sur la possibilité d'un emplacement du côté sud de l'édifice: les figures de sainte Catherine (volet gauche) et de sainte Marie-Madeleine (volet droit) auraient ainsi été placées en fonction de la localisation de leurs chapelles respectives, vers l'est pour Catherine – dont la chapelle se trouve au nord de l'abside – et vers l'ouest pour Marie-Madeleine – dont la chapelle se trouvait adossée au nord du jubé<sup>453</sup> FIG. 26 (2, 8). Cette disposition iconographique selon l'emplacement des chapelles expliquerait alors pourquoi le *Noli me tangere* n'est pas composé de façon traditionnelle, avec le Christ à droite<sup>454</sup>: le volet dans lequel la scène devait obligatoirement s'insérer n'offrait assez d'espace à la figure du Christ debout qu'en sa partie gauche, haute et rectangulaire. Ce dialogue entre décor et lieu liturgique s'observe déjà dans la représentation des doyens de Sion et de Valère sur le revers du jubé FIG. 127, qui correspond à la place réelle réservée aux deux dignitaires dans les stalles (voir p. 132); le fait que le chancre, « maître de musique » des chanoines, ait justement été assis du côté sud du chœur renforce encore l'hypothèse de l'orgue placé de ce côté, peut-être en position surélevée, sur une galerie aménagée à cet effet<sup>455</sup>. On peut se demander si les quelques marches existantes sur la tribune du jubé, qui aujourd'hui n'ont aucune raison d'être, n'auraient pas mené à une telle galerie, située soit côté chœur, au-dessus de la rangée sud des stalles, soit côté nef FIG. 92. Dans les années 1620, les réaménagements imposés par la Réforme catholique ou encore l'évolution des pratiques musicales auront incité à changer l'orgue de place<sup>456</sup>.

S'il est logique que sainte Catherine, en tant que sainte tutélaire de l'église, ait sa place sur le décor des volets, le choix de Marie-Madeleine, parmi tous les saints vénérés à Valère, est moins évident. Le *Noli me tangere* pourrait avoir été choisi pour répondre à la liturgie de Pâques et en particulier de la Résurrection. Au cours de cette fête, les volets devaient en effet être en position ouverte<sup>457</sup>, alors même que se déroulait le Jeu des trois Maries, dont la mise en scène rituelle racontait le moment de la révélation de la Résurrection, mais selon la version de l'Évangile de Marc (et non de Jean): ce sont trois femmes qui vont se recueillir sur le tombeau du Christ et non plus Marie-Madeleine seule. Trois prêtres (les trois Maries) se rendaient ainsi à la chapelle Sainte-Catherine (le Saint Sépulcre) où les attendait un enfant de chœur (l'ange), et en ramenaient le linceul, preuve que le Christ s'était relevé d'entre les morts<sup>458</sup>. Le fait que la version sédunoise du jeu, attestée depuis le XIII<sup>e</sup> siècle, débutait

**FIG. 168** Orgue, 1434-1440, intérieur du volet gauche, *Mariage mystique de sainte Catherine*, détail. Les peintures n'ont jamais été retouchées, ce qui permet d'observer les caractéristiques du style de l'atelier du peintre Pierre Maggenberg. Les visages en particulier sont d'une grande qualité d'exécution. Photo Bernard Dubuis et Heinz Preisig, 2004, CDC.



À écouter

par l'antienne *Mariae Magdaleneae* chantée par le chœur, et que le sépulcre ait symboliquement été situé dans la chapelle Sainte-Catherine réunissait dans un même rituel les deux saintes représentées sur l'orgue<sup>459</sup>.

### La commande

Plusieurs historiens de l'art ont voulu voir dans les 12 florins allemands versés par la Fabrique à PIERRE MAGGENBERG en 1435 un paiement pour la peinture des volets de l'orgue<sup>460</sup>. Si on peut supposer que l'instrument a en effet été financé – du moins en partie – par le Chapitre, ce qui justifierait sa mention dans les archives capitulaires, le fait que la ligne comptable se réfère génériquement à une/la « peinture de l'église »<sup>461</sup> fragilise l'hypothèse : ces instruments, prestigieux et de grand prix, étaient en effet fréquemment désignés explicitement dans les sources (« organum », « organa », « orguynes ») (voir p. 122).

L'orgue de Valère n'était pas la première expérience de PIERRE MAGGENBERG dans la création de ce type d'instruments, puisqu'en 1426 il avait dessiné « la forme » de l'orgue de Saint-Nicolas de Fribourg<sup>462</sup>. La perte de cet instrument, dont on ignore notamment l'envergure, nous prive d'éléments utiles à l'étude de celui de Valère<sup>463</sup> ; par chance, plusieurs détails de sa conception sont connus. On sait par exemple que le facteur, KONRAD WOLF, de Waldshut (Bade-Wurtemberg), a travaillé pendant plus d'un an à sa construction pour un montant de 500 florins allemands ; le décor a ensuite été peint par MAÎTRE STEFAN, de Berne, qui reçut pour cela 82 [florins], 2 livres et 10 sous<sup>464</sup>. Le coût du travail de MAGGENBERG est inconnu.

Des 500 florins versés à KONRAD WOLF, seuls 20 % ont été payés par la Fabrique de l'église fribourgeoise, le solde ayant été financé par plus de deux cents donateurs privés. Parmi ceux-ci, on trouve Jean Mossu, commanditaire de la chapelle du Saint-Sépulcre à l'église Saint-Nicolas de Fribourg et de la Mise au Tombeau sculptée, dont le maître – MAÎTRE DE LA FAMILLE MOSSU – semble aussi avoir taillé la statue du saint Sébastien de la chapelle de Guillaume de Rarogne à Valère (voir p. 145). Un certain Aymon Asperlin est également mentionné dans les comptes. Serait-ce là le Aymon « domicellus », frère de Jean (chanoine de Sion) et de Rodolphe (père) Asperlin ?<sup>465</sup> Il serait alors l'oncle de Rodolphe (fils) et du futur évêque Henri Asperlin, donateurs des peintures de l'abside, et constituerait donc le maillon manquant entre les résidents de Valère et le contexte artistique d'origine de PIERRE MAGGENBERG. Ces liens personnels

expliqueraient aussi pourquoi le peintre apparaît comme témoin de deux actes passés chez Rodolphe Asperlin en 1437 (voir p. 122).

La nature de l'implication de Guillaume de Rarogne dans la commande de l'orgue<sup>466</sup> est difficile à établir, outre le fait qu'il a dû avancer – alors qu'il était encore chantre, en 1433 – ce que l'on suppose être un des premiers repas de PIERRE MAGGENBERG à Sion<sup>467</sup>.

### Artistes

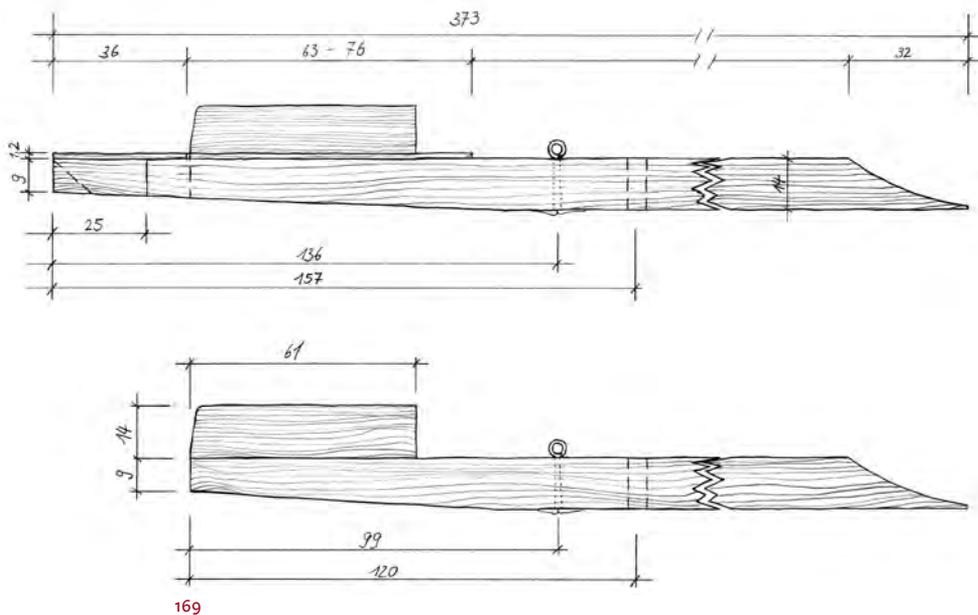
En raison de la mission confiée à PIERRE MAGGENBERG à Saint-Nicolas de Fribourg, on peut se demander si le peintre n'aurait pas également été chargé de concevoir le buffet de l'instrument de Valère, dans le style des autres orgues du XV<sup>e</sup> siècle<sup>468</sup> ou des plans tracés vers 1440 par HENRI ARNAULT DE ZWOLLE, physicien à la cour de Bourgogne<sup>469</sup>. Un tel travail de conception aurait supposé une collaboration étroite entre MAGGENBERG et le facteur d'orgues, inconnu dans le cas de Valère<sup>470</sup>.

Concernant la peinture, MAGGENBERG n'a certainement pas non plus agi seul. D'après Albert Knoepfli et Mane Hering-Mitgau, outre les collaborateurs de son atelier, il se serait adjoint les services de JEAN THIEBOUDI, copiste du missel de Guillaume de Rarogne, pour tracer les différentes inscriptions des peintures de Valère et en l'occurrence, sur l'orgue, celle de la salutation angélique (voir p. 156)<sup>471</sup>. Albert Knoepfli signale que THIEBOUDI était également « magister cantus » de Sion et qu'il avait des qualités musicales qui auraient pu faire de lui l'organiste du Chapitre<sup>472</sup>.

Enfin, parce que les rinceaux peints sur le sous-bassement de l'orgue se retrouvent dans les miniatures du missel de Guillaume de Rarogne<sup>473</sup>, mais aussi sur le revers du panneau de l'Adoration des Mages, leur exécution a été attribuée au MAÎTRE DE GUILLAUME DE RAROGNE (voir p. 135) **FIG. 135, 150**. Il faut en conclure que ce peintre s'est chargé de finaliser le travail laissé inachevé par MAGGENBERG lors de son départ pour Fribourg<sup>474</sup>.

### L'instrument et ses restaurations

L'orgue conservé à Valère est l'un des plus célèbres du monde. La plupart des ouvrages consacrés au roi des instruments le mentionne, souvent avec illustration. La restauration de 1954, par ORGELBAU TH. KUHN AG, de Männedorf, qui lui a rendu la voix ainsi que le festival d'été qui le met en valeur par de prestigieux concerts depuis 1969 ont beaucoup contribué à sa réputation. L'ouvrage collectif intitulé *Die Valeria Orgel*, paru en 1991, reste la référence, en particulier pour la description technique de l'instrument par FRIEDRICH JAKOB. De nouvelles



**FIG. 169** Dessin des touches du clavier manuel de l'orgue de Valère. Le dessin du bas isole une feinte. Celui de dessus détaille les touches des notes naturelles : on y voit la découpe à 25 mm alors que la plaquette recule la feinte à 36 mm. Il est notoire que les claviéristes du XV<sup>e</sup> siècle jouaient très au bord du clavier, le pouce n'intervenant qu'en cas d'extrême nécessité. Extrait de Julier 2004, p. 177.

connaissances ont été acquises lors de la dernière restauration par la maison FÜGLISTER de Grimisuat, en 2004<sup>475</sup>. En effet, l'instrument fut, pour la première fois depuis presque deux siècles au moins, entièrement démonté, tandis que les techniques modernes de datation ont permis de trancher quelques questions ouvertes. On en retiendra ici surtout les résultats sur les parties de l'instrument suivantes : clavier et autres éléments mécaniques, tuyaux, soufflerie<sup>476</sup>.

### Clavier manuel, mécanique, sommier, pédalier

Le clavier manuel compte quarante-cinq touches, comme il était d'usage dans l'arc alpin à l'époque où l'orgue a été modifié par CHRISTOPHER AEBI en 1687, de Ut<sub>1</sub> à Ut<sub>5</sub> mais sans premier Ut#, Mi<sub>b</sub>, Fa# et Sol# (octave courte). Les plaquettes en érable sycomore collées sur les touches cachent une particularité remarquable : la tête de certaines touches, plus de la moitié, correspond à un clavier moins profond ; ces touches ont donc été façonnées à partir de celles du XV<sup>e</sup> siècle<sup>477</sup>. On peut ainsi reconstituer les dimensions du clavier d'origine : la profondeur était de 65 mm (25 pour la tête, 40 pour la feinte) contre 97 mm (36 + 61) actuellement<sup>478</sup> **FIG. 169**. Il s'agit d'un rare témoignage archéologique de claviers tels qu'on en voit par exemple sur le polypytique de l'Agneau Mystique de Gand peint par les frères VAN EYCK. Les touches présentant cette particularité se distinguent aussi par l'emploi du noyer (au lieu du tilleul ou du mélèze pour les autres). La largeur des têtes de touche est actuellement de 23 mm<sup>479</sup>, peut-être par suite des transformations du XVII<sup>e</sup> siècle<sup>480</sup>.

FRIEDRICH JAKOB a établi que le clavier médiéval allait de si<sub>1</sub> à la<sub>4</sub> et comptait donc trente-cinq touches<sup>481</sup>. Ces dernières sont axées en queue, selon un procédé assez étonnant : une bande de parchemin est pincée entre deux listes de bois ; on a ensuite découpé dans ce parchemin autant de languettes qu'il y a de touches, puis la queue de chaque touche a été collée sur chaque languette. Ce procédé se révèle simple mais efficace.

La mécanique est suspendue. L'abrégé n'a pas de cadre propre ; les rouleaux sont fixés directement derrière le panneau du soubassement de l'orgue. Les tirants de registre en fer forgé se décrochent et se poussent vers le bas pour enclencher le registre, comme dans l'orgue que CHRISTOPHER AEBI a construit à Münster (VS) par exemple<sup>482</sup>.

Le sommier<sup>483</sup> actuel a été construit par AEBI en 1687 et ne présente pas de particularité notable, à ceci près que l'on a constaté le emploi de certaines pièces de bois d'un sommier plus ancien. Étonnamment, ces dernières ne sont pourtant pas d'origine puisque l'analyse au radiocarbone exclut une datation antérieure à 1470<sup>484</sup>. La profondeur du sommier excédant de 10 cm celle du buffet gothique, AEBI a dû modifier la partie haute à l'arrière.

Le pédalier de neuf marches (octave courte) est visiblement l'œuvre des organiers valaisans CARLEN, une famille dont les trois premières générations, entre 1720 et 1850 environ, ont monopolisé, avec leurs cousins WALPEN, la facture d'orgues dans le pays<sup>485</sup>. Ce pédalier est en tirasse obligée, c'est-à-dire que chaque marche fait jouer la touche correspondante du clavier manuel. Si l'organiste tire un bouton à sa droite, ce pédalier actionne également

une mécanique reliée aux gros tuyaux de basse en bois que l'on voit dépasser derrière l'instrument. La dernière restauration a permis de dater tuyaux et sommier de pédale de 1812. Cet ajout très tardif intervient donc à un moment où les chanoines n'habitaient déjà plus le bourg. Ces gros tuyaux consomment d'ailleurs beaucoup d'air et sollicitent dangereusement les vieux soufflets calculés pour le manuel uniquement. On ignore tout de l'existence ou non d'un pédalier à l'origine; en revanche, certains indices ont permis d'établir qu'AEBI avait déjà disposé un pédalier en tirasse, peut-être même plus étendu (treize marches).

### **Tuyaux**

La tuyauterie est répartie en sept registres manuels, auxquels s'ajoutent les basses de pédale en bois déjà évoquées. Les sept registres manuels sont disposés comme suit sur le sommier, de l'arrière à l'avant: Copel 4', Octave 4', Superoctave 2', Quinte mineure 1 1/3', Mixture II, Quinte majeure 2 2/3', Principal de façade 8'. On remarque que, mis à part les tuyaux de façade, les tuyaux les plus grands sont à l'arrière, les plus petits devant, suivant un usage particulier à l'arc alpin de l'époque baroque. Si l'on y regarde de plus près, la Quinte majeure devrait de ce point de vue se situer non pas juste derrière la façade mais derrière la Superoctave.

### **Datation des séries de tuyaux**

Copel: une flûte bouchée en bois, de construction très particulière (pied, lèvres inférieure et supérieure taillées dans un seul morceau de bois); il s'agit de noyer, dont la datation au radiocarbone a donné la même fourchette chronologique que celle des touches d'origine du clavier (voir p. 161), ce qui signifie que cette flûte remonterait à la construction de l'instrument. Cela ne laisse pas d'étonner puisque le manuscrit d'HENRI ARNAULT DE ZWOLLE, seul document connu du XV<sup>e</sup> siècle traitant de manière détaillée de facture d'orgues, ne signale jamais d'instrument comportant des tuyaux en bois.

Octave: en métal, de CHRISTOPHER AEBI.

Superoctave, Quinte mineure et Mixture: tuyaux gothiques en plomb, reconnaissables à leur aspect non lisse, le plomb ayant été coulé sur du sable. Un rang de la mixture est cependant constitué de tuyaux plus récents.

Quinte majeure: en métal, caractéristique de la manière des CARLEN.

Façade: en métal. Comme il est de tradition, ces tuyaux comportent, pour des raisons visuelles, plus d'étain que ceux situés à l'intérieur. Cependant, les douze grands tuyaux des tourelles

ont été construits d'une manière surprenante avec deux plaques soudées, l'une riche en étain pour le devant, l'autre en plomb pour l'arrière. Ce procédé ne pouvant présenter un intérêt économique qu'à une époque où l'étain était très cher, ces grands tuyaux pourraient dès lors remonter au XV<sup>e</sup> siècle. Le plus grand tuyau correspond d'ailleurs au premier Si, note la plus grave du clavier d'origine (l'octave grave a été complétée par AEBI à l'aide de tuyaux de bois, dont quatre ont aujourd'hui rejoint les grosses basses de pédale derrière le buffet). Le fait que la Quinte majeure ne suive pas la règle des « plus petits devant » et soit constituée de tuyaux postérieurs à ceux d'AEBI permet de formuler l'hypothèse que l'orgue comportait ici, en 1687, un jeu encore plus aigu, de Cymbale par exemple. Il est à noter que la Mixture actuelle ne comporte aucun rang de quinte mais fait sonner, dès le deuxième Si, un rang de tierce, à la manière du jeu de Hörnli, fréquent dans les orgues de l'arc alpin. Il n'est pas clair si cette disposition de la Mixture remonte à AEBI ou si elle a été retouchée par CARLEN.

La palette sonore à disposition de l'organiste d'aujourd'hui correspond tout à fait à ce qu'un petit orgue du XVII<sup>e</sup> siècle pouvait offrir. Il a donc été décidé d'accorder l'instrument au tempérament mésotonique (quart de comma). L'opération a été rendue possible par le fait que les tuyaux ont été, lors de la dernière restauration, dotés à leur sommet d'une bague d'accord permettant d'éviter les dommages causés par la méthode traditionnelle d'accordage (chocs répétés sur le sommet du tuyau). Un collège d'experts s'étant exprimé favorablement, les travaux ont pu être réalisés au printemps 2019 et inaugurés lors du 50<sup>e</sup> Festival international de l'orgue ancien.

### **Soufflerie**

Il ne reste rien de la soufflerie d'origine qui a vraisemblablement été renouvelée lorsque l'instrument a pris son emplacement actuel<sup>486</sup>. Les deux grands soufflets cunéiformes actuels sont protégés par une sorte de cabane assez grossière, offrant une protection importante à l'époque où le toit du local situé derrière l'orgue n'était pas aussi étanche qu'aujourd'hui. Certaines planches de cette cahute ont été datées du XV<sup>e</sup> siècle; il s'agit peut-être d'éléments récupérés (plancher ou autre) d'une structure supportant l'orgue à son ancien emplacement dans l'église, indéterminé à ce jour.

Des traces sur la poutre centrale qui soutient les leviers permettant d'ouvrir chacun des soufflets trahissent le fait que ceux-ci étaient autrefois au nombre de trois. Les datations des bois, les inscriptions retrouvées sur les pièces, ainsi que d'autres

indices encore, ont permis de comprendre que l'un des soufflets ainsi que l'ensemble des porte-vent reliant actuellement les soufflets à l'orgue ont été confectionnés par FÉLIX CARLEN en 1786. Cette date coïncide d'ailleurs avec celle retenue habituellement pour la construction de l'orgue actuel de la cathédrale de Sion, chantier mal connu, les archives ayant probablement disparu dans le grand incendie de Sion en 1788. Les CARLEN auraient ainsi travaillé dans la même ville sur deux orgues dépendant du Vénérable Chapitre. L'autre soufflet est dû au fils de FÉLIX, JEAN-BAPTISTE, qui a ajouté en 1812 les grandes basses de pédale.

En 1954, on s'est contenté d'installer un ventilateur électrique, tandis que les soufflets n'ont été réparés qu'en 2004. La nouvelle installation permet à un moteur de remplir les soufflets qui servent dès lors simplement de réservoir. Il est néanmoins à nouveau possible de pomper à l'ancienne à l'aide des leviers. La pression a été fixée à 47 mm de colonne d'eau.

### Appréciation

Alors que certains le jugeaient de « peu de valeur et d'aucune beauté » au début du XIX<sup>e</sup> siècle<sup>487</sup>, au cours des décennies suivantes, l'orgue commence à éveiller un certain intérêt, y compris au-delà des frontières suisses. En 1869, il sert ainsi de modèle pour la création de l'orgue d'Eltville en Allemagne, dans le Rheingau (Hesse)<sup>488</sup>; en 1883, la publication d'Arthur George Hill lui offre quant à elle une visibilité scientifique internationale. Son appréciation ne fera que croître jusqu'à nos jours. L'extrême ancienneté de l'instrument – qui conserve une grande partie de ses composantes du XV<sup>e</sup> siècle –, la qualité et l'état de conservation du décor de ses volets – les plus anciens volets d'orgue peints connus<sup>489</sup> – classent l'instrument de Valère parmi les œuvres exceptionnelles du Moyen Âge. Les indices se référant à son contexte de création le situent au centre d'une constellation de personnalités influentes, impliquées dans le chantier des années 1430. Son décor semble répondre à certains rituels en vigueur dans l'église, à l'instar du programme peint de l'abside. Plus qu'un simple instrument de musique, l'orgue de Valère était donc un véritable instrument de liturgie.

## Documentation

### Sources

ACS, Fabrique 14 (1366-1597, f<sup>o</sup> 7r), 15 (1600-1640), 16 (1641, 1656), 18 (1667-1700), 19 (1694-1716), 20 (1700-1750), 22 (1803-1831); ACS, Métralie 25 (1680-1690); ACS, Cal. 16, f<sup>o</sup> 27v; ACS, Métralie 18, avril 1628, f<sup>os</sup> 9-10.

### Bibliographie

SCHINER 1812, p. 334; RAHN 1876, p. 748; HILL 1883, pp. 18, 45-46; RAMEAU 1885, p. 59; KATHRINER 1928, pp. 101-103; HOLDEREGGER 1930 (3), pp. 195-196 (n<sup>os</sup> 116-117, 122); TAMINI/DÉLÈZE 1940, p. 26; SCHIESS 1955; WOLFF 1957, p. 4; HOLDEREGGER 1959, p. 13; RIGGENBACH 1964, pp. 179-180; DONNET 1972, p. 82; WOLFF 1973; CASSINA/HERMANÈS 1978, p. 6; EGGENBERGER/EGGENBERGER 1988, p. 253; HORAT 1988, p. 196; CADORIN 1991; HERING-MITGAU 1991 (1), (2) et (3); JAKOB 1991 (1) et (2); KNOEPFLI 1991 (1) et (2); FONTANNAZ-FUMEAUX 1993, p. 374; CASTELNUOVO/HERMANÈS 1997, p. 541; PRADERVAND/SCHÄTTI 1997 (1), pp. 250-255; GOLAY 1998 (1), p. 669; ELSIG 2000 (2), p. 131; ELSIG/MORAND 2000, pp. 22, 44-46; PRADERVAND 2003, pp. 19-20; VOEFFRAY 2004 (1) et (2); PRADERVAND/SCHÄTTI 2006 (1), pp. 273-274; CASSINA 2009, p. 354; VOEFFRAY 2009; *Guide artistique* 2012, p. 404; VOEFFRAY 2017; PORTMANN 2019; VOEFFRAY 2019. – *Rapports non publiés*: Basilique de Valère, mobilier conservé *in situ*, BV 108 buffet d'orgue (MHV); *Inventaire* 1986, pp. 52-53; BRUHIN 1990; EMMENEGGER 1990 (2), pp. 4-7; STUDER 1992 (1), pp. 113, 201, 205, 209; ATELIER CREPHART 1996, p. 36; PRADERVAND/SCHÄTTI 1996, pp. 21-22, 56; ATELIER SAINT-DISMAS/ROUX 2001; ORCEL/TERCIER/HURNI 2001; CARRON/MEYER-DE WECK 2002; ORCEL/TERCIER/HURNI 2003 (2), (3) et (4); ATELIER SAINT-DISMAS 2004 (2); DELALOYE MORGADO/PRADERVAND 2005; JULIER 2004; PANCELLA 2004 (2); RINUY 2005.

### Plans et vues

*Vues*: TEMPLE L. MOORE, dessin, avant 1883 (HILL 1883, p. 45); RAPHY DALLÈVES, *Vue intérieure de la collégiale de Valère, en direction de l'orgue*, 1917, crayon graphite, gouache et tempera sur carton, 72×53,8 cm (MAV, BA 70) **FIG. 162.** – *Photographies anciennes*: AFMH.

**FIG. 170, 171** Orgue, 1434-1440, intérieur du volet gauche, *Mariage mystique de sainte Catherine*. La photographie sous ultraviolets (171) montre la fluorescence orange caractéristique de la garance. La laque de garance, mêlée de blanc et de bleu, colore, telle la pourpre, le manteau de sainte Catherine et la robe de la Vierge. Photo Bernard Dubuis et Heinz Preisig, 2004, CDC. Photo sous UV, Musée d'art et d'histoire de Genève, 2004, CDC.



170



171

### Un « Tüchlein » pour les volets de l'orgue.

PIERRE MAGGENBERG, connu pour ses décors muraux dans l'église de Valère, peint également les volets de l'orgue. Ces derniers devant être très légers, en raison de la fonction d'ouverture et de fermeture du buffet, le peintre choisit une technique picturale adaptée, sur un support textile, appelé le « Tüchlein ».

Sur la toile de lin, encollée de colle animale et d'amidon, l'artiste applique une préparation de gypse extrêmement fluide. Le dessin préparatoire incisé sommairement, puis complété d'un lavis au noir de charbon, est mis en place sur l'enduit frais et précède la mise en couleurs. Pour cette détrempe, les pigments sont dilués dans une solution de colle animale très aqueuse.

Les analyses de la couche picturale, effectuées en 2004 à partir des échantillons prélevés en 1954 par PAOLO CADORIN, révèlent la richesse de la palette. Une douzaine de pigments, plus ou moins onéreux, côtoient les feuilles d'or et d'argent destinées aux auréoles ainsi que celles d'étain employées sur l'épée et sur la roue de sainte Catherine. Pour parer au manque d'éclat de la détrempe à la colle animale, ils sont utilisés purs et les rares mélanges se font avec un faible ajout de blanc de plomb.

Les pigments opaques couvrent les sous-couches tandis que les pigments transparents se juxtaposent au-dessus. Le bleu d'azurite broyé grossièrement s'intensifie au-dessus de l'azurite finement broyée. La tonalité du rouge cinabre bénéficie de celle du rouge minium en sous-couche. La couche de jaune de plomb superposée prévient l'oxydation du résinate de cuivre. La laque de garance, mêlée de blanc et de bleu, colore, telle la pourpre, le manteau de sainte Catherine et les robes de la Vierge du *Mariage mystique* et de Marie-Madeleine **FIG. 170, 171**.

C'est un traitement ingénieux, puisque chaque pigment conserve, aujourd'hui encore, sa teinte d'origine malgré les attaques répétées d'humidité. Avant la restauration de 1954, un voile blanc ternissait la polychromie. Un échantillon de celui-ci, observé sur le *Mariage mystique*, a été identifié en 2004 comme de la cristallisation de blanc d'œuf; monté en neige et mouillé à l'eau, ce dernier servait de vernis à la détrempe.

En observant les volets, on est frappé par l'inégalité de conservation de leurs zones colorées. Il est connu que les scènes de l'Annonciation ont subi plus fortement les coulures d'eau, à leur surface. Mais, sur ces mêmes volets, le rouge de fond entourant la Vierge et sa robe ocre rouge sont restés intacts comparés à l'usure de son manteau bleu et de la végétation verte.

Plus surprenant encore, toutes les plumes de l'ange Gabriel ont été effacées, à l'exception de celles peintes au jaune de plomb-étain et celles à l'azurite reposant sur les traverses du châssis. Si cela se justifie pour les plumes bleues, en raison de l'accumulation de colle animale sur les traverses, qu'en est-il de la résistance des plumes jaunes ? De même, sur les scènes, moins exposées à l'humidité, du *Mariage mystique* et du *Noli me Tangere*, si le bleu a résisté, le vert lui a quasiment disparu.

La technique du Tüchlein, on le sait, ne facilite pas la stabilité des couleurs. Le tout est si mouillé que le tracé du dessin préparatoire peut tremper jusqu'au verso, comme certaines couleurs de la base colorée. Sous ultraviolets, il apparaît que l'encollage du support, à ces emplacements, serait insuffisant **FIG. 172, 173**.

Aux endroits bien imprégnés, la couleur n'a pas traversé sous le cinabre et le minium. C'est également le cas, d'une part sous les larges stries noires, sous-jacentes, destinées à contrefaire l'ondulation des cheveux de Marie-Madeleine et celle de l'herbe du Christ ressuscité et, d'autre part, sous le noir traçant au chablon les éléments d'architecture et le brocart de la robe de sainte Catherine.

En migrant, la couleur détrempeée aurait-elle abandonné dans la toile préparée une part de son liant, s'affaiblissant au passage ? Bien que cette atténuation ait pu fragiliser certains pigments, ce qui est probable pour le résinate de cuivre, instable par nature, ou pour l'azurite, dont le broyage grossier nécessite beaucoup d'agglutinant, il semblerait que cette détérioration pourrait dépendre également de la dégradation du support toilé.

En effet, dans sa publication de 1980, PAOLO CADORIN mentionne la présence de moisissure dans le lin<sup>490</sup>. En 2004, certaines zones de toile, examinées sous binoculaire, apparaissent tellement fusées que les fibres se désagrègent, entraînant, avec elles, la couche picturale. Elles sont reconnaissables à la teinte brune, voire noire, de la toile de lin, notamment sous les plumes effacées de l'ange Gabriel. Depuis le doublage des volets de l'Annonciation, en 1954, et leur exposition dans une vitrine, ce processus de dégradation, ralenti, a malheureusement continué. Si l'on compare, par exemple, la photographie du vase contenant le lys, prise en 1954, à celle de 2004, entre les deux, l'anse droite du vase a quasi disparu.

Ces volets peints représentent un des rares documents encore subsistants de la technique du Tüchlein. Ils sont aujourd'hui exposés à l'abri des atteintes de proximité et de la lumière, dans un but de conservation préventive.



172



173

**FIG. 172, 173** Orgue, 1434-1440, intérieur du volet gauche, verso. La photographie sous lumière directe (172) permet d'évaluer l'absorption de la couche picturale par les fibres de la toile, selon la viscosité du liant et la granulométrie des pigments. Les couleurs finement broyées s'infiltrant plus facilement dans la toile. La photographie sous ultraviolets (173) permet de situer les matériaux organiques. Elle met en évidence l'état de conservation de la couche d'encollage à la colle et à l'amidon. Photo Bernard Dubuis et Heinz Preisig, 2004, CDC. Photo sous UV, Musée d'art et d'histoire de Genève, 2004, CDC.



174

**FIG. 174** Vierge dite « de Valère », XV<sup>e</sup> siècle, posée sur le maître-autel. Outre le Calvaire du jubé, cette Vierge à l'Enfant est la seule statue de l'époque médiévale encore conservée dans l'église, contrairement au reste des figures sculptées, mises à l'abri dans les locaux des Musées cantonaux du Valais ou dans la salle du trésor. Photo Bernard Dubuis et Michel Martinez, 2021, CDC.

### La « Vierge de Valère »

La statue d'une Vierge à l'Enfant debout et couronnée<sup>491</sup> se dresse aujourd'hui sur le maître-autel (89 × 36 cm) **FIG. 174**. À l'origine polychromée – quelques vestiges de couleur, comme le bleu de son manteau, sont conservés –, elle reposait sur un socle gothique qui la rehaussait de 15 cm environ<sup>492</sup>. Peut-être en 1712, le manteau est repeint en blanc-gris et le socle en noir; en 1733, alors que la Vierge est déjà attestée sur le maître-autel, le socle est réparé<sup>493</sup>. Au XX<sup>e</sup> siècle, ce dernier, brisé, est démonté<sup>494</sup>.

Ni l'emplacement originel de la statue ni sa datation<sup>495</sup> ne sont déterminés avec certitude. OSKAR EMMENEGGER propose que la Vierge aurait

pu être placée sur l'autel de la Visitation: une surface dépourvue de décor peint et aux dimensions approximatives de la statue est en effet réservée contre le haut de la paroi arrière de l'autel, au-dessus de l'emplacement prévu pour le panneau de la Visitation peint par MAGGENBERG<sup>496</sup> **FIG. 154**.

Le fait que la statue ait été taillée dans une roche locale atteste qu'il ne s'agit pas d'une œuvre importée<sup>497</sup>, malgré les liens stylistiques avec la sculpture bourguignonne du début du XV<sup>e</sup> siècle signalés par Patrick Elsig et Marie Claude Morand<sup>498</sup>.

### Le Calvaire

Au centre de la tribune du jubé se trouve une représentation du Calvaire sculptée en bois et polychromée, composée des trois traditionnelles figures **FIG. 175**: le Christ sur la croix au centre – presque grandeur nature, surmonté de l'inscription « INRI », portant la couronne d'épines et un « perizonium » blanc au drapé retombant de part et d'autre de ses hanches –, la Vierge – vêtue d'une robe blanche et d'un manteau lui recouvrant la tête, bleu à brocarts dorés et à doublure pourpre – et saint Jean l'Évangéliste – avec tunique verte et manteau blanc à brocarts et à doublure bleue<sup>499</sup>. Ces deux figures latérales, hautes de 155 cm, sont posées sur deux colonnes torsées de pierre, chacune timbrée d'un écu dont le blason n'est plus lisible<sup>500</sup>. La datation des statues est donnée par le millésime « 1526 » peint sur le pied de la croix, à hauteur de regard pour qui se trouve sur la tribune du jubé.

Le Calvaire n'a jamais fait l'objet de recherches approfondies: seuls Hermann Holderegger, en 1930, et Heribert Reinert, en 1943, lui ont consacré quelques lignes. Les deux auteurs ont notamment mis en évidence de fortes similitudes stylistiques avec deux autres statues conservées dans l'église, représentant sainte Marie-Madeleine (MV 13058, 109 × 29 × 19 cm) et saint Jean-Baptiste (MV 13059, 105 × 33 × 19 cm) (voir pp. 172-173)<sup>501</sup>. Bien que de dimensions différentes, toutes ces figures présentent des mêmes visages longs, à la mine austère et aux bouches tombantes; les chevelures sont épaisses et plastiques **FIG. 176**, et celles des deux saints Jean encadrent leur visage de façon identique, avec des bouclettes serrées sobrement contre les joues; le traitement des drapés est également très semblable, avec des plis creux se cassant en un motif concave un peu plus évasé. Les cinq figures semblent donc avoir été sculptées au sein d'un seul et même atelier<sup>502</sup>.



175

Reiners a repéré certaines de ces mêmes caractéristiques dans le panneau central du triptyque de l'Arbre de Jessé, réalisé pour la cathédrale inférieure supposément entre 1490 et 1520 et attribué à ALBRECHT DE NUREMBERG († peu après 1531), sculpteur actif à Berne, mais que l'on sait avoir travaillé pour l'évêque de Sion, Matthieu Schiner<sup>503</sup>. L'Arbre de Jessé aurait ainsi permis qu'un « style bernois » – observable principalement au niveau des physionomies (voir le visage rescapé du saint Christophe de la Christoffelturm, attribué précisément à ALBRECHT DE NUREMBERG, ou les vierges sages et folles du portail occidental du Münster de Berne, d'ERHART KÜNG, fin du XV<sup>e</sup> siècle) – fasse son entrée à Sion et marque la production locale des années suivantes.

**FIG. 175** Groupe sculpté du Calvaire, placé sur le jubé, 1526. Les figures sont visibles des deux côtés, ce qui explique le soin apporté à l'arrière de la Vierge et de saint Jean. Le cœur évidé des statues est dissimulé par une planche dont le décor répète celui des vêtements, créant ainsi l'illusion de parfaites rondes-bosses. La polychromie originale, nettoyée en 2022 par les conservateurs-restaurateurs Olivier Guyot et



176

Julian James, jamais restaurée depuis le XVI<sup>e</sup> siècle, fait apparaître une mise en œuvre élaborée, notamment pour les vêtements formés de motifs de brocarts en appliques et dorés. Photo Bernard Dubuis et Michel Martinez, 2022, CDC.

**FIG. 176** Groupe sculpté du Calvaire, placé sur le jubé, 1526. Détail de la figure du Christ, à l'expression pathétique, aux yeux fatigués et à la bouche

entrouverte. Le nettoyage d'un dépôt poussiéreux tenace en 2022 a révélé la polychromie originale des trois statues qui s'était assombrie avec le temps. Pour imiter l'effet des veines du Christ, l'artiste pousse le réalisme en les peignant en noir avant de recouvrir l'ensemble de la carnation d'une fine lasure, donnant aux veines cet aspect bleu en transparence. Photo Bernard Dubuis et Michel Martinez, 2022, CDC.



177

**FIG. 177** Chœur. Tabernacle de 1533, installé à l'arrière du maître-autel depuis le XVII<sup>e</sup> siècle. Les pinacles qui ornent son couronnement – à l'exception du pinacle central – ont été brisés et employés à une date indéterminée (1730 ?) comme matériau de bouchon pour rétrécir l'ouverture d'une des baies du chœur; ils ont été retrouvés en 1898, lors de la restauration de l'abside. Photo Bernard Dubuis et Michel Martinez, 2022, CDC.

La zone de transition entre le chœur et la nef des églises médiévales était un lieu de prédilection pour l'établissement d'un rappel de la Crucifixion du Christ, soit par la fondation d'un autel dédié à la Croix, soit par la pose d'une représentation sculptée, comme le montrent les nombreuses « poutres de gloire » conservées. Le Calvaire faisait partie intégrante de la vie liturgique de l'église de Valère, puisque à la fin du XVI<sup>e</sup> siècle il constituait une étape du rite d'aspersion des autels : conformément à son emplacement, il recevait l'eau bénite immédiatement après l'autel de Saint-Sébastien et juste avant celui de Saint-Eusèbe<sup>504</sup>.

## Le tabernacle

Taillé dans de la roche de gypse locale, le tabernacle se présente sous la forme d'une tour monumentale de trois registres polychromés<sup>505</sup> (h : environ 365 cm, sans le socle) **FIG. 177**. Un pied hexagonal cintré par une bague, avec arêtes soulignées par des cordons torsadés et médaillon aux armes du Chapitre est surmonté d'une armoire à six faces sommées de gâbles à remplages et fleurons et, originellement, de pinacles<sup>506</sup>. Deux dates, un « IHS 1533 » sculpté et un « 1626 » peint sur la sixième face, dans laquelle une porte grillagée s'ouvre sur la réserve eucharistique, désignent la création de l'objet et une restauration; enfin, un pinacle à fleurons, dont le sommet est aujourd'hui brisé couronne le tabernacle. Un escalier de trois marches soutenu par un lion sculpté – probablement un emploi<sup>507</sup> – permet d'accéder à l'armoire.

Gaëtan Cassina rappelle que, selon l'usage médiéval, le tabernacle a certainement été conçu pour un emplacement latéral, peut-être contre la paroi nord de l'abside<sup>508</sup>. Son emplacement actuel, à l'arrière du maître-autel, répond de toute évidence aux normes de la Contre-Réforme, qui s'imposent officiellement dans le diocèse de Sion en 1626 seulement et demandent notamment que les tabernacles soient installés au centre des autels et que des lampes les éclairent nuit et jour<sup>509</sup>. Bien que cette règle concerne plutôt les tabernacles de bois à poser sur l'autel, le Chapitre de Sion l'applique au tabernacle de pierre de Valère. Son déplacement s'opère dans le cadre des travaux de réaménagement de l'espace du chœur, avec le badigeonnage des parois<sup>510</sup> et la probable suppression de l'autel Saint-Jean-l'Évangéliste, qui occupait auparavant l'espace derrière le maître-autel **FIG. 26** (4). Pour autant que la mention d'une réparation payée à MAÎTRE CHRISTIAN en 1624 concerne réellement ce tabernacle, il faut comprendre que ces manipulations ont causé la rupture des pinacles sommitaux<sup>511</sup> (à nouveau brisés par la suite<sup>512</sup>). L'opération est parachevée par l'intervention du maître huchier BALTHASAR, rétribuée en 1625<sup>513</sup> (voir p. 195), et par l'application de polychromie et de dorures en 1626<sup>514</sup>.

Un projet de restauration du tabernacle est longuement discuté au début du XX<sup>e</sup> siècle, mais sans se concrétiser; seul un moulage est réalisé par CHRISTIAN SCHMIDT en 1902-03<sup>515</sup>.

## Notices objets meubles et liturgiques

### *Sculptures de l'ancien retable polyptyque du maître-autel*

Longtemps connues comme « Retable de Vex », les sculptures de la Vierge à l'Enfant et des Rois mages, données en 1888 par la paroisse de Vex au Musée d'histoire du Valais, devraient être désignées comme « sculptures de l'ancien retable polyptyque du maître-autel de Valère » **FIG. 178**. Même si le groupe sculpté provient de l'ancienne église paroissiale Saint-Sylve, il est peu probable qu'il ait été créé pour cet édifice. Non seulement la qualité de l'ensemble dénote une riche commande, surprenante pour le lieu, mais surtout aucun autel dans l'église n'est dédié à la Vierge. Sa présence à Vex serait donc le résultat d'un remploi, à la suite du renouvellement du mobilier liturgique d'un centre marial d'importance, comme le propose Marie Claude Morand<sup>516</sup>. Selon elle, il s'agirait de l'église de Valère, siège du Chapitre cathédral, qui entretient d'ailleurs des liens privilégiés avec l'église de Vex. Les chanoines y possèdent le droit de collation, de même que des droits temporels sur le village, ce qui suggère qu'ils sont liés à la fondation de ce lieu de culte et à sa gestion ultérieure<sup>517</sup>.

La Vierge à l'Enfant et les Rois mages en demi-reliefs entrent au musée comme éléments indépendants (MV 71, MV 73 à MV 75); leur analyse et restauration dans les années 1980 permettent de déterminer qu'ils font partie d'un même ensemble. Laurent Golay date les sculptures en tilleul vers 1240 et leur polychromie du milieu du XV<sup>e</sup> siècle<sup>518</sup>. La Vierge (72,5 × 25 × 23 cm), assise sur un trône et couronnée, tient dans sa main droite un attribut, dont il ne reste que la tige cassée. Sur son genou gauche est assis l'Enfant. Légèrement tourné, il lève sa main gauche en signe de bénédiction, tenant de l'autre une pomme. Les Rois mages s'articulent en deux groupes : Melchior, un genou à terre et couronne à la main, offre l'or; son pied s'emboîte dans le socle de Gaspard (45 × 19 × 6 cm), qui se tient derrière lui, portant un coffret d'encens et indiquant l'Étoile à Balthazar (44 × 10 × 6 cm). Celui-ci se dresse sur un tertre, qui n'est pas relié aux précédents, et il lève la main gauche en un geste d'admiration.

La comparaison de ces éléments, bien que fragmentaires, avec d'autres exemples datés du milieu du XII<sup>e</sup> à la fin du XIV<sup>e</sup> siècle<sup>519</sup> permet de définir la structure formelle du retable et son programme iconographique. Il s'agirait d'un polyptyque dont la partie centrale, fixe, forme un espace réservé à la Vierge à l'Enfant, abritée sous un dais à colonnettes probablement. De part et d'autre, des volets à deux pans mobiles permettent de fermer le retable, qui



178

compose alors un édifice à base quadrangulaire. De taille souvent modeste, ces retables-tabernacles sont parfois identifiés comme des retables portatifs. Les modèles espagnols proposés par Laurent Golay relèvent de ce même dispositif. La face interne des volets est ornée de reliefs sur deux ou trois registres. Dans notre cas, la proportion des sculptures parle en faveur de deux registres. Les Rois mages sont presque toujours placés en bas à gauche, Melchior et Gaspard réunis sur le volet interne et Balthazar sur le volet le plus à l'extrémité. Au-dessus pouvaient figurer une Annonciation et une Visitation. L'iconographie des volets de droite est moins systématique, elle comporte généralement une Présentation au temple et une Nativité, parfois l'Annonce aux Bergers, le Massacre des Innocents ou la Fuite en Égypte.

Le culte marial prend de l'essor à Sion à partir du XI<sup>e</sup> siècle, jusqu'à devenir un important pôle régional. Les sculptures de la Vierge à l'Enfant et des trois Rois proviendraient donc du retable

**FIG. 178** Sculptures de l'ancien retable polyptyque du maître-autel de l'église de Valère, vers 1240 : Vierge à l'Enfant, Balthazar, groupe formé de Gaspard et Melchior. Tilleul, polychromie du milieu du XV<sup>e</sup> siècle. MHV [MV 71, MV 73, MV 75, MV 74]. Photo Jean-Yves Glassey, 2020, Musées cantonaux du Valais, Sion.



Vue à 360°

**FIG. 179** Statue de saint Eusèbe provenant vraisemblablement de l'autel éponyme, vers 1350, orme polychromé. MHV [MV 12962], dépôt du Chapitre cathédral de Sion. Photo Bernard Dubuis et Michel Martinez, 2015, Musées cantonaux du Valais.



179

**FIG. 180** Vierge à l'Enfant du type de Notre-Dame de Lausanne, provenant du site de Valère, XIV<sup>e</sup> siècle, peuplier (dos évidé), polychromie refaite peut-être au XVIII<sup>e</sup> siècle. MHV [MV 12970], dépôt du Chapitre cathédral de Sion. Photo Bernard Dubuis et Michel Martinez, 2015, Musées cantonaux du Valais.



180

du maître-autel de Valère (voir p. 116), de type reliquaire-tabernacle. D'une part, l'iconographie de l'Adoration des Mages se perpétue, vers 1440, sur le nouveau panneau de retable (voir pp. 133-138), et d'autre part la datation des sculptures correspond à l'aménagement du chœur. Enfin, le polyptyque de Valère a pu servir de modèle au retable-tabernacle qui semble provenir de Notre-Dame du Glarier, daté vers 1420 et conservé aujourd'hui au Musée national suisse<sup>520</sup>.

### *Statue de saint Eusèbe*

Un autel dédié à saint Eusèbe, dont l'emplacement dans l'église est incertain<sup>521</sup>, est fondé par Ebal de Greysier, sacristain de Valère, avant son décès le 28 mai 1343 (voir p. 389, n. 17). Son mobilier comprenait un coffre liturgique, vendu en 1597<sup>522</sup>. Une statue d'un saint évêque, visible à droite du jubé sur une photographie de Jullien Frères vers 1910<sup>523</sup> **FIG. 426**, puis conservée à la sacristie, peut probablement être rattachée à l'autel, grâce à l'inscription gravée en lettres gothiques sur son socle, qui l'identifie comme saint Eusèbe de Verceil.

Le saint, d'aspect trapu, ganté et coiffé d'une mitre, trône sur un siège à accoudoirs (MV 12962, 66,3 × 39 × 27 cm) **FIG. 179**. Sur sa main gauche repose un livre ouvert; il tient de l'autre un accessoire aujourd'hui disparu, probablement une palme de martyr. Dione Flühler-Kreis date stylistiquement la statue vers 1350<sup>524</sup>. L'essence utilisée, l'orme, n'est pas endémique en Valais. Selon la chercheuse, l'utilisation de ce bois parle en faveur d'une provenance savoyarde, d'autant plus que le fondateur de l'autel était justement originaire de Savoie<sup>525</sup>. La base de la statue est agrandie dans les années 1710<sup>526</sup>. Une autre modification n'est pas datée : la tête, coupée juste en dessous du col de la chasuble, est surélevée par une pièce de résineux sculptée, qui forme un cou. La partie supérieure de la nouvelle nuque adapte le galon de la chasuble en un prolongement de la chevelure; la base forme une nouvelle encolure au vêtement, tandis que l'orientation de la tête semble avoir également été changée, le saint regardant désormais légèrement vers la gauche. Ce changement pourrait être contemporain du surpeint qui recouvre

la polychromie d'origine, intervention qu'ALAIN BESSE<sup>527</sup> date avec beaucoup de précautions du XVIII<sup>e</sup> siècle. Les teintes vertes et rouges, de même que les carnations, sont semblables à celles de la statuette de la Vierge à l'Enfant **FIG. 180**, mais elles ne peuvent être rattachées à aucune autre œuvre provenant de Valère.

### **Statuette de la Vierge à l'Enfant**

Datée stylistiquement du XIV<sup>e</sup> siècle, cette statuette de la Vierge à l'Enfant (MV 12970, 45,8×19,5×12 cm) **FIG. 180** présente actuellement la même polychromie que la statue de saint Eusèbe **FIG. 179**. Les deux œuvres auraient pu être repeintes en même temps. Peu de traces de la polychromie d'origine subsistent, mais il semblerait, élément peu courant, que le manteau de Marie n'a jamais été bleu<sup>528</sup>. Avant d'être conservée dans la sacristie, la Vierge à l'Enfant était posée sur un ressaut du mur au-dessus de la porte d'entrée, à l'intérieur, selon une photographie de Robert de Greck de 1892<sup>529</sup>. Elle a pu faire précédemment l'objet d'une dévotion personnelle ou communautaire sur le site de Valère.

La Vierge, assise sur un trône, son manteau rabattu sur ses genoux, est coiffée d'une couronne retenant un petit voile. Sa main droite, qui devait tenir un attribut, est manquante. De la gauche, elle soutient l'Enfant, debout sur son genou. Vêtu d'une longue tunique verte, il tient une colombe de sa main gauche, avec son index droit dans le bec de l'oiseau. La posture des personnages, en particulier l'Enfant debout sur le genou gauche de la Vierge, évoque le type de Notre-Dame de Lausanne. Cette statuette pourrait ainsi offrir un intéressant et fort ancien témoignage de la Vierge miraculeuse de Lausanne<sup>530</sup>.

### **Coffret reliquaire des martyrs thébains (?)**

L'un des premiers objets déposés par le Chapitre au Musée d'histoire du Valais est un coffret reliquaire en hêtre (MV 32, 31,5×51×25,8 cm), peint à la tempera sur toile marouflée, à deux ferrures et, originellement, à poignée<sup>531</sup> **FIG. 181**. La face avant du coffre et les deux côtés présentent quatre scènes de décollation de saints soldats, tandis que la face arrière et le dessus du couvercle bombé sont ornés de motifs végétaux et floraux, le tout sur fond rouge. À l'intérieur, les faces sont peintes en rouge brun avec semis d'étoiles blanches et orange ; un petit compartiment sur la gauche, peint en blanc, présente des motifs orange le long des arêtes<sup>532</sup>. Le coffret a été restauré en 1993 par STEFANIA GENTILE, qui a repéré quelques surpeints dus à une ancienne intervention<sup>533</sup>.



181

Si le registre d'entrée du musée signale l'objet comme étant un « coffret, soit reliquaire gothique, avec peintures représentant le martyr de St. Maurice [provenant] du château de Valère »<sup>534</sup>, sa destination précise, son auteur, son commanditaire, sa datation et même son iconographie demeurent hypothétiques. S'agit-il de la « *cassa magna picta* » contenant des reliques citée dans le testament de Guillaume III<sup>535</sup> ? Les personnages représentés sont bien en habit militaire, mais aucun élément ne permet d'identifier formellement les compagnons de la légion thébaine<sup>536</sup>. La majorité des historiens de l'art y ont vu une œuvre commandée par Guillaume III au MAÎTRE DE GUILLAUME DE RAROGNE ; cependant, l'analyse réalisée en 2002 par MADELEINE MEYER-DE WECK et GISÈLE CARRON, qui a certes mis en évidence une technique d'exécution similaire à celle du panneau de l'Adoration, mais moins raffinée, a poussé Marie Claude Morand et CLAUDE VEUILLET à envisager plutôt l'intervention d'un collaborateur au sein de l'atelier du MAÎTRE<sup>537</sup>. Les datations proposées oscillent entre le début et la fin de l'épiscopat de Guillaume III (1437-1451)<sup>538</sup>.

### **Pierre sculptée dans l'autel Saint-Michel représentant la Crucifixion**

Cette belle œuvre, datée de 1384, découverte en 2020 à l'intérieur de l'autel Saint-Michel, et qui s'y trouve encore, provient certainement de Valère, mais on ignore son emplacement originel **FIG. 182**. Enfermée dans l'autel à une date inconnue, elle était destinée à être encastrée comme l'atteste une seule face sculptée. La position des corps de Marie et de saint Jean, très retenue, et celle du corps du Christ, ainsi que les plis des vêtements et les coiffures,

**FIG. 181** Coffret-reliquaire dit « des martyrs thébains », entre 1437 et 1451. Bien que la réalisation de ce coffret ait été attribuée au Maître de Guillaume de Rarogne, on ne peut pas le rattacher avec certitude au service de la chapelle de la Visitation et des Saints-Fabien-et-Sébastien. MHV [MV 32], dépôt du Chapitre cathédral de Sion. Photo Jean-Yves Glassey, 2003, Musées cantonaux du Valais.



182

**FIG. 182** Pierre sculptée à l'intérieur de la caisse en stuc de l'autel Saint-Michel, 1384. Dans une niche à arc trilobé, représentation du Christ sur la croix entouré de la Vierge et de saint Jean. Au-dessus de la scène, deux anges apparaissent dans les nuées. Cette belle pièce gothique est unique à Valère. Simplement posée dans l'autel, elle n'a actuellement aucun lien avec son support. Une inscription dans la partie inférieure précise sa date (1384) et le commanditaire. Photo Bernard Dubuis et Michel Martinez, 2021, CDC.

appartiennent au style gothique du dernier quart du XIV<sup>e</sup> siècle, ce que confirme l'inscription placée au bas de l'image : « d(omi)n(us) jacob(us) . de . p [... an(n)o . d(omi)ni . M . CCC . LXXX . IIII . hoc . opus » . Le texte peu lisible ferait-il allusion à Jacobus de Ponthoux, chanoine de Sion à partir de 1373 et de Lausanne depuis 1390, qui réside par moments en Valais et meurt autour de 1400.

### *Statue d'un saint évêque*

La statue de saint Eusèbe révèle que des œuvres provenant d'anciens autels ont été conservées dans l'église, à travers les siècles (voir pp. 170-171). C'est aussi le cas, semble-t-il, de la statue d'un saint évêque en pied qu'EMIL WICK dessine entreposée dans la salle du moulin<sup>539</sup>. La statue est ensuite disposée devant le jubé après le déplacement des autels baroques, comme l'atteste une photographie de Fischer Frères de 1885 **FIG. 418**.

Inédite et non restaurée, la sculpture en peuplier (MV 13062, 131×43×33 cm), dont la polychromie a été refaite, pourrait remonter au XVI<sup>e</sup> siècle **FIG. 183**. Le saint, statique sur un petit socle rapporté, n'est animé que par le mouvement des plis de sa chape, dont le pan gauche est rabattu sur son bras droit. Le sculpteur a travaillé en relief les nombreux décors de

la mitre et des vêtements, jusqu'aux bagues portées au-dessus du gant à pompon. Alors que la main droite du saint manque, la gauche pourrait avoir tenu une crosse. L'absence d'attributs empêche une identification formelle. Toutefois, parmi les saints évêques mentionnés dans l'église (Nicolas, Fabien et Théodule, abstraction faite d'Eusèbe), seul le premier pourrait vraiment correspondre à la statue. S'il devait s'agir d'un saint Théodule, l'absence d'un diabolotin à la cloche aux pieds de la statue serait surprenante pour l'époque. L'autel Saint-Sébastien, dans la chapelle de Rarogne, est reconsacré en 1450 avec l'ajout d'une dédicace à saint Fabien (voir pp. 139-140), évêque de Rome et pape ; le sculpteur l'aurait ainsi coiffé d'une tiare plutôt que d'une mitre. Enfin, le saint aurait pu porter sur sa main droite un livre surmonté de trois boules d'or. Un lien avec l'autel Saint-Nicolas, fondé en 1309 sur la tribune nord du chœur (voir p. 199) pourrait ainsi être envisagé. En tous les cas, le dos évidé et l'anneau de fixation parlent en faveur d'une figure de retable.

### *Statue de saint Jean-Baptiste*

Cette statue de saint Jean-Baptiste en pied (MV 13059, 105,5×33×19 cm), revêtu d'un manteau doré rabattu sur une tunique en poils de chameau **FIG. 184**, est photographiée en 1898 par Rodolphe Ganz dans la chapelle dite Molitor<sup>540</sup> **FIG. 156**, dont l'embrasure de fenêtre comporte un décor peint figurant le même saint. Tous les deux désignent l'Agneau, posé sur un livre. L'emplacement d'origine de la statue n'est pas connu. Sur le plan stylistique, celle-ci est proche des statues du Calvaire ornant le jubé (voir pp. 166-168) et peut donc être datée vers 1526. La ressemblance des tertres verts, aux hachures évoquant l'herbe, sur lesquels se dressent Jean-Baptiste, Jean l'Évangéliste et la Vierge, est à souligner. Les dos creux de la Vierge et de saint Jean sont refermés par une planche sculptée et polychromée, alors que celui de Jean-Baptiste n'est ni évidé ni peint. Cette sculpture en peuplier n'a pas fait l'objet d'une restauration connue.

### *Statue de sainte Marie-Madeleine*

Comme la statue du saint évêque, cette Marie-Madeleine myrophore (MV 13058, 109×29×19 cm) est placée devant le jubé dès 1885 **FIG. 185**. Elle est vraisemblablement liée à l'un des aménagements de l'autel éponyme, fondé en 1302 par le chanoine Jacques de Noville et déplacé en 1668 (voir p. 139). La sculpture, dont les traits du visage sont très proches de ceux des personnages du Calvaire (voir pp. 166-168), pourrait ainsi avoir été réalisée vers 1526.



183



184



185

La sainte porte une coiffe simple qui laisse sortir de longues mèches de ses cheveux. Elle est vêtue d'une robe dorée à manches courtes, dont un pan est relevé sur son bras gauche, laissant apercevoir les arabesques de sa sous-robe foncée, à manches longues et tombantes. Le même décor en volutes se retrouve sur le vase, qu'elle tient entrouvert. La polychromie semble d'origine. Le visage, la chevelure et la coiffe portent des traces de réparations ; aucune restauration récente n'est connue. La statue en tilleul a la particularité d'être évidée au dos sur toute sa hauteur, tête et socle compris.

### Tapis d'Orient

Alors que les étoffes byzantines de Valère, utilisées pour envelopper les reliques, sont connues et étudiées depuis le début du XX<sup>e</sup> siècle, il a fallu attendre 1980 pour (re)découvrir<sup>541</sup> dans la sacristie de Valère un autre ensemble majeur de la collection textile : cinq tapis d'Anatolie de l'Ouest (Turquie actuelle), datés entre la fin du XV<sup>e</sup> et le début du XVII<sup>e</sup> siècle, dont les couleurs sont dans un état de conservation remarquable. Garnissant les tables d'une salle de réunion à Valère, quatre tapis sont mentionnés une dizaine de fois entre 1633 et 1699 dans

divers inventaires d'objets confiés au métal, par exemple comme « tapetes quatuor turcici laboris » et de façon plus détaillée comme « quatuor tapetes variegati, laboris turcici super mensis » (quatre tapis décoratifs, travail turc, sur les tables)<sup>542</sup>. Déposés à une date indéterminée dans la sacristie, ils ont probablement été utilisés depuis pour orner les autels lors de cérémonies religieuses.

L'intérêt des tapis de Sion, outre leur état de conservation, est de représenter différentes étapes de l'évolution stylistique des tapis d'Orient. Le style géométrique, tout d'abord, s'articule en deux schémas décoratifs<sup>543</sup>. Le premier tapis (MV 12802, 118 × 132 cm) est divisé en grands compartiments quadrangulaires comptant chacun une ample figure octogonale **FIG. 189**. Cette construction est souvent appelée « Holbein à grands motifs » en référence au tableau *Les Ambassadeurs* peint en 1533. Le deuxième (MV 12803, 130 × 207 cm), aussi désigné comme « Holbein à petits motifs », se base sur une composition à effet de pavement engageant des associations de petits polygones **FIG. 186**. S'ensuit une période intermédiaire, caractérisée par une ouverture progressive des formes polygonales. Le tapis à décor de grille (MV 12806, 107 × 140 cm) dit « Lotto », en référence au peintre vénitien

**FIG. 183** Statue de saint évêque non identifié, peut-être Nicolas, fin du XVI<sup>e</sup> siècle (?), peuplier, polychromie refaite. MHV [MV 13062], dépôt du Chapitre cathédral de Sion. Photo Michel Martinez, 2020, Musées cantonaux du Valais.

**FIG. 184** Statue de saint Jean-Baptiste, vers 1526, peuplier polychromé. MHV [MV 13059], dépôt du Chapitre cathédral de Sion. Photo Michel Martinez, 2020, Musées cantonaux du Valais.

**FIG. 185** Statue de sainte Marie-Madeleine provenant vraisemblablement de l'autel éponyme, vers 1526, tilleul polychromé. MHV [MV 13058], dépôt du Chapitre cathédral de Sion. Photo Michel Martinez, 2020, Musées cantonaux du Valais.



186



187



188



189



190

**FIG. 186** Tapis Holbein à petits motifs, 1<sup>re</sup> moitié du XVI<sup>e</sup> siècle, laine, nœuds turcs. MHV [MV 12803], dépôt du Chapitre cathédral de Sion. Photo Michel Martinez, 2014, Musées cantonaux du Valais.

**FIG. 187** Tapis à treillis floral étoilé ou Ouchak, dont la grande bordure à droite du champ est manquante, de même que les lisières. XVI<sup>e</sup> siècle, laine, nœuds turcs. MHV [MV 12804], dépôt du Chapitre cathédral de Sion. Photo Michel Martinez, 2014, Musées cantonaux du Valais.

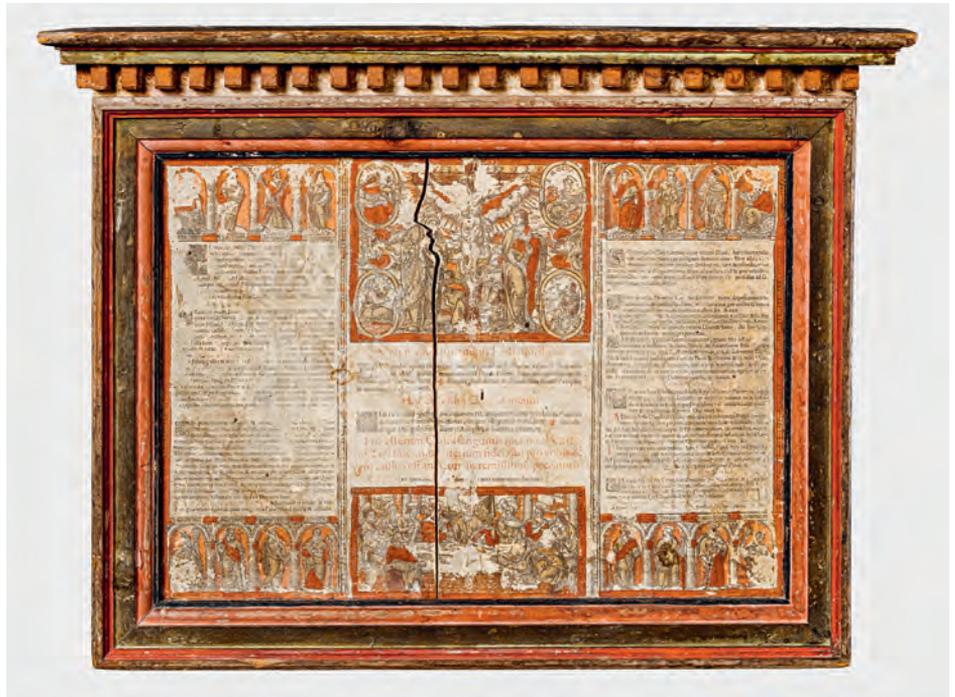
**FIG. 188** Tapis à double niche alvéolée, dit aussi à trou de serrure, dont le décor s'inspire des tapis de prière funéraire avec une construction en miroir. Fin du XVI<sup>e</sup>-début du XVII<sup>e</sup> siècle, laine, nœuds turcs. MHV [MV 12805], dépôt du Chapitre cathédral de Sion. Photo Michel Martinez, 2014, Musées cantonaux du Valais.

**FIG. 189** Tapis à grands caissons ou Holbein à grands motifs, pièce fragmentaire qui devait compter à l'origine un troisième caisson. Fin du XV<sup>e</sup> siècle, laine, nœuds turcs. MHV [MV 12802], dépôt du Chapitre cathédral de Sion. Photo Michel Martinez, 2014, Musées cantonaux du Valais.

**FIG. 190** Tapis Lotto, fin du XVI<sup>e</sup> ou début du XVII<sup>e</sup> siècle, laine, nœuds turcs. MHV [MV 12806], dépôt du Chapitre cathédral de Sion. Photo Michel Martinez, 2014, Musées cantonaux du Valais.



191



192

LORENZO LOTTO, possède un décor à éléments foliacés jaune d'or sur fond rouge, qui traduit, sur un mode de ferronnerie végétale à éléments ouverts, l'ancienne combinaison de rouelles et de croix des Holbein à petits motifs **FIG. 190**. Le tapis dit Ouchak (MV 12804, 111×206 cm), son lieu de production, est pavé de grandes étoiles **FIG. 187**. L'exemplaire de Sion présente une décoration de champ très rare : le fond bleu noir est entièrement recouvert de petites fleurs étoilées bleu roi, s'ouvrant sur un maillage à la fois quadrangulaire et losangé. De petites svastikas apparaissent à certaines intersections du réseau et le cœur de chaque fleur est ponctué de rouge<sup>544</sup>. Le style intermédiaire évolue vers la création de tapis à médaillon central, dont le tapis à double niche alvéolée (MV 12805, 128×227 cm), dit aussi à trou de serrure, est un exemple exceptionnel **FIG. 188**. Lui succède enfin le style floral, dont aucun exemple n'est conservé à Valère.

### Ciboire

Fabriqué au début du XV<sup>e</sup> siècle<sup>545</sup>, ce ciboire en cuivre argenté et doré présente un pied et une tige de forme hexagonale, articulée de bagues (MV 13111, 28,5×13,8 cm). Le nœud est décoré de six médaillons circulaires en relief, figurant probablement des visages d'angelots, inscrits dans des quadrilobes. La coupe, octogonale, est surmontée d'un couvercle pyramidal à charnière, dont la croix sommitale est cassée **FIG. 191**.



193

### Boîte-reliquaire de l'ancien maître-autel

Une boîte-reliquaire en bois tourné (MV 13003, h : 14 cm, diam : 11,4 cm) a été sortie du sépulcre du maître-autel en 2003<sup>546</sup>. Elle n'est décorée que d'une série de doubles filets gravés sur le couvercle **FIG. 193**. Le système de fermeture est lui aussi rudimentaire, avec deux éléments saillants s'emboîtant dans une rainure, après rotation. Fendu, le récipient a été anciennement réparé avec du fil métallique. L'ensemble pourrait avoir été fabriqué durant le XVI<sup>e</sup> ou le XVII<sup>e</sup> siècle. Il contient divers fragments, constitués d'ossements humains (adultes et nouveau-nés, essentiellement des morceaux de côtes, de vertèbres et de boîtes crâniennes), de

**FIG. 191** Ciboire en cuivre doré et argenté, début du XV<sup>e</sup> siècle. MHV [MV 13111], dépôt du Chapitre cathédral de Sion. Photo Michel Martinez, 2017, Musées cantonaux du Valais.

**FIG. 192** Grande table de canon d'autel, estampe marouflée dans un cadre en résineux, polychromie d'origine, fin du XVI<sup>e</sup>-début du XVII<sup>e</sup> siècle. MHV [MV 13270], dépôt du Chapitre cathédral de Sion. Photo Michel Martinez, 2019, Musées cantonaux du Valais.

**FIG. 193** Boîte-reliquaire en bois tourné (essence non déterminée), provenant de l'ancien maître-autel, XVI<sup>e</sup>-XVII<sup>e</sup> siècle. MHV [MV 13003], dépôt du Chapitre cathédral de Sion. Photo Nicolas Dorsaz, 2017, Musées cantonaux du Valais.

**FIG. 194** Reliquaire gothique à poignée en noyer polychromé, XV<sup>e</sup> siècle. MHV [MV 12963], dépôt du Chapitre cathédral de Sion. Photo Bernard Dubuis et Michel Martinez, 2015, Musées cantonaux du Valais.



194

**FIG. 195** Baiser de paix. Ivoire sculpté du 1<sup>er</sup> tiers du XIV<sup>e</sup> siècle, réutilisé en baiser de paix au cours peut-être de la 1<sup>re</sup> moitié du XV<sup>e</sup> siècle. Musée national suisse [AG 1317]. Photo Musée national suisse [DIG-20509\_AG], 2013.



195

trois os de capriné et de porc<sup>547</sup>, d'encens, ainsi que de plâtre, de pierre et de tissus, qui ne constituent peut-être pas le contenu d'origine. Une authentique en parchemin, peut-être aussi récupérée, identifie les reliques comme celles des martyrs de la légion thébaine.

### Canon d'autel

Attestée sur l'autel Charlemagne en 1910<sup>548</sup>, cette table centrale de canon d'autel remonte à la fin du XVI<sup>e</sup> ou au début du XVII<sup>e</sup> siècle<sup>549</sup> (MV 13270, 50 × 67 × 7 cm). Imprimée à Lyon par le « maître tailleur d'histoire » Guillaume Nicolas, elle devait être flanquée de deux petites tables, aujourd'hui disparues. Le collège des Apôtres, accompagnés des quatre Pères de l'Église latine, encadre les scènes centrales, figurant la Crucifixion et la Sainte Cène **FIG. 192**. L'estampe, marouflée dans un cadre en bois, est rehaussée d'un camaïeu de rouge orangé. L'encadrement, peint à la détrempe, présente dans sa partie supérieure un entablement orné d'une frise denticulée.

### Reliquaire préhensible

Vidé de ses reliques à une époque indéterminée, ce reliquaire gothique (MV 12963, 36 × 32 × 8,8 cm) se présente aujourd'hui comme un quadrillage de petites niches à fond blanc et séparations dorées à la feuille<sup>550</sup>, disposées quasi symétriquement sous un arc en accolade à cinq fleurons dorés **FIG. 194**. L'ensemble repose sur un pied à double entablement. La polychromie d'origine se décline en rouge, vert, bleu et doré. Les reliques, enveloppées dans de la soie rouge, verte et peut-être pourpre ou bleue, étaient fixées avec de la colle animale, comme en témoignent les résidus et les fibres restantes. Les vingt niches semblent avoir été créées spécifiquement, notamment celle en bas à droite en forme d'accolade, qui abritait peut-être une clavicule. La niche triangulaire au-dessous de l'arc, plus grande et sans résidu, pourrait avoir été occupée par une image. Un verre devait protéger les reliques. Muni d'une poignée au dos, le reliquaire était prévu pour une ostension et une dévotion spécifique. Peu d'objets de ce type sont connus et leur utilisation n'est pas claire.

Le recours au noyer ainsi que la mise en place de la polychromie, soit une préparation claire pour les peintures à l'huile et une couche de détrempe noire pour le bleu peint à la détrempe, montrent de nombreuses similitudes avec la statue de saint Sébastien<sup>551</sup> (voir p. 145). Cet objet pourrait ainsi peut-être provenir de la chapelle de Rarogne.

### Baiser de paix

Une plaque en ivoire transformée en baiser de paix, conservée au Musée national suisse (AG 1317, 17 × 8 × 0,9 cm), peut être rattachée à l'église grâce à l'inscription « Valeria im Sitten » gravée au revers, vraisemblablement lors de son achat au XIX<sup>e</sup> ou au début du XX<sup>e</sup> siècle par la Société des Antiquaires de Zurich. L'ivoire sculpté représente

une Crucifixion, avec la Vierge et saint Jean éplorés de part et d'autre du Christ, sous un arc brisé trilobé duquel sortent deux anges, fortement détériorés **FIG. 195**. L'arc est surmonté d'un fronton triangulaire décoré de fleurons et contenant une rosette. Lors de sa transformation en *pax*, survenue à un moment encore non défini mais peut-être au cours de la première moitié du XV<sup>e</sup> siècle, la plaque d'ivoire a été percée de deux trous pour la fixation d'une poignée, juste au-dessous du *titulus* de la croix et au creux des genoux du Christ. À l'arrière, l'ivoire a été hachuré en profondeur afin d'y coller l'anse, probablement de forme pyramidale. Selon Gwendolin Ortega<sup>552</sup>, l'ivoire est issu d'un atelier parisien, proche de celui du Christ Juge, mais produit par un sculpteur moins aguerré. Elle propose aussi de revoir la datation et de le situer au premier tiers du XIV<sup>e</sup> siècle. Cette pièce illustre l'économie pratiquée par le Chapitre cathédral, qui conserve les éléments de son trésor et les transforme au besoin pour un nouvel usage.

### **Les vitraux et les verrières du Moyen Âge et du début du XVI<sup>e</sup> siècle**

**L'histoire des vitraux conservés dans l'église de Valère commence par des verrières géométriques dans la nef haute. Créées dans le courant des constructions gothiques du XIII<sup>e</sup> siècle, elles pourraient être liées à des réalisations antérieures dans les parties romanes de l'édifice. Quelques restes témoignent ensuite d'une initiative de doter les fenêtres des bas-côtés d'ornements végétaux, peints à la grisaille, vers la fin de ce siècle. Une œuvre isolée présentant un chanoine inconnu et d'autres fragments pourraient être liés à un incendie en 1382. Au début du XVI<sup>e</sup> siècle, le chanoine Peter Hertin offre des vitraux pour la nouvelle salle des archives. On constate une présence marquante de fenêtres claires à losanges et occasionnellement à cives à partir du XIV<sup>e</sup> siècle, un aspect caractéristique pour cet édifice qui a été maintenu lors d'une restauration profonde par le peintre verrier RICHARD A. NÜSCHELER entre 1889 et 1901.**

Lorsqu'en 1898 le peintre verrier RICHARD ARTHUR NÜSCHELER est mandaté pour la restauration des fenêtres de l'église, il dresse un constat de leur état<sup>553</sup>. Son rapport constitue un document clé pour l'histoire des verrières de Valère à travers les siècles, avant que la restauration qui suivra ne les marque profondément<sup>554</sup>). Rappelons donc cette étape charnière en préambule **FIG. 196, 197**.

NÜSCHELER fait état d'un ensemble divisé en deux parties : une majorité de verrières à losanges, qu'il qualifie de « modernes », et des fragments éparpillés de vitraux « anciens ». Parmi ces derniers, il repère les éléments géométriques dans les fenêtres hautes, des fragments de grisailles ornementales dans l'oculus au-dessus du portail et au sommet d'une fenêtre en face, ainsi que des quadrilobes et l'image d'un chanoine dans une baie voisine. D'anciennes vitreries à losanges et à cives sont dispersées un peu partout. À quelques endroits, le verrier constate la présence de plombs « rabotés », caractéristiques du Moyen Âge.

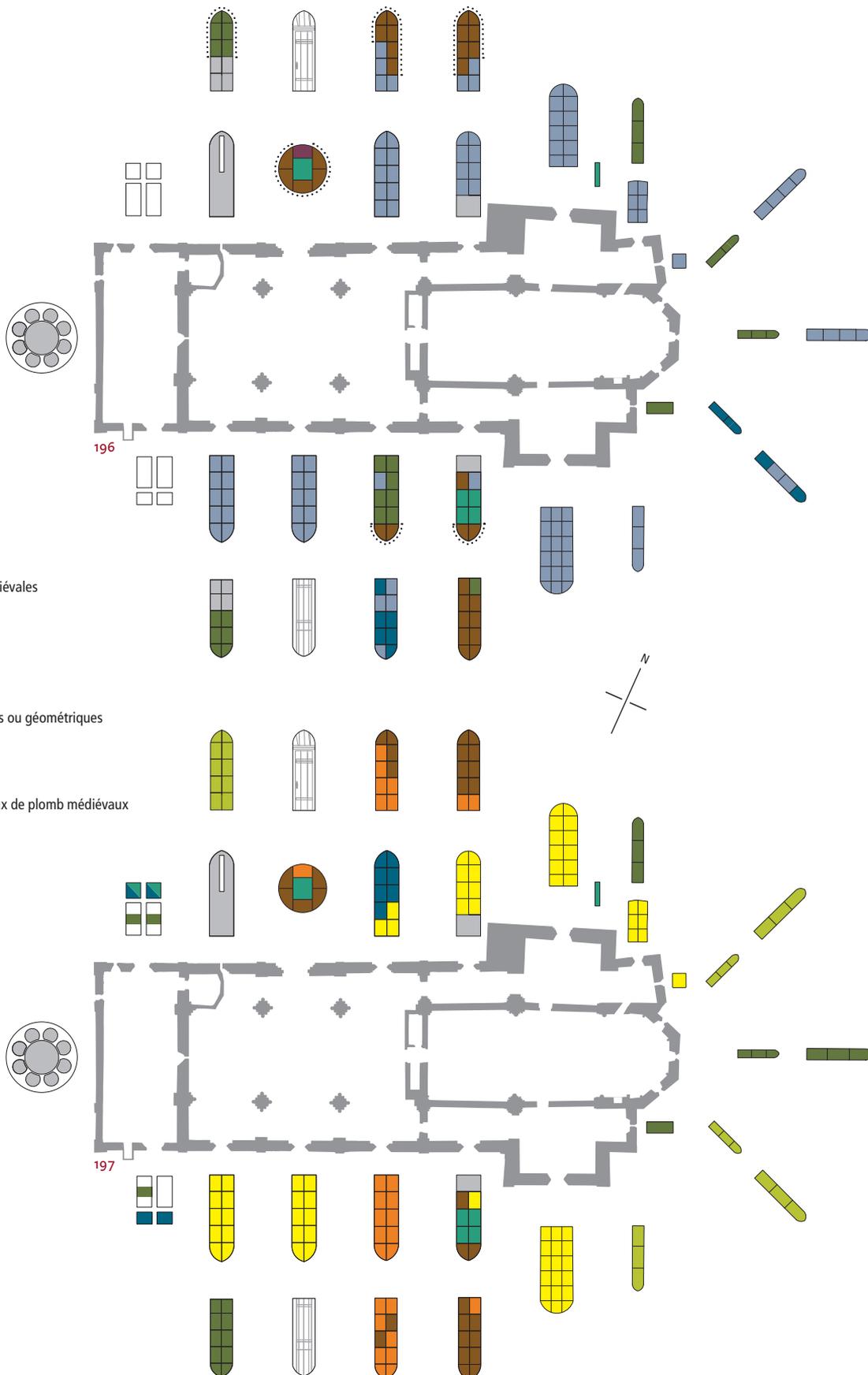
La restauration est alors très conséquente : elle remanie et unifie, crée des symétries, conserve et met en évidence les vestiges historiques, tandis que les apports « modernes » des dernières interventions sont supprimés et remplacés par du « verre antique ». Des restes de verrières incolores anciennes sont réunis dans quelques baies bien visibles.

Les fragments médiévaux retrouvent leur place, quelques verres de la fenêtre haute au décor en écailles **FIG. 198**, au nord, sont déplacés, sans doute pour des raisons de symétrie, dans le nouveau vitrail en face. Deux panneaux en grisailles ornementales (voir pp. 180, 182) et un rajout postérieur dans l'oculus **FIG. 204** sont destinés au Musée d'histoire du Valais. Les œuvres sont complétées et leurs peintures retouchées, les verres fendus presque toujours remplacés. Toutes les verrières sont remises en plomb. Seuls deux réseaux de plomb médiévaux reviendront à Sion en 1944 (voir pp. 179-180), avec une composition de fragments (voir pp. 183-184), quand NÜSCHELER, âgé et dans le besoin, propose aux Musées cantonaux du Valais d'acquiescer des témoins de la restauration qui sont restés dans son atelier.

### **Les vitraux géométriques du haut de la nef**

Par leur simplicité intrigante et leur coloration brune intense, les verrières hautes à motifs géométriques couronnent l'ensemble des baies de l'édifice de manière marquante **FIG. 198**. Ce sont les vestiges de vitraux les plus anciens et les plus extraordinaires de Valère, et les plus souvent cités dans la littérature<sup>555</sup>. Leur appartenance à un mode de décoration ornementale abstraite, qui se manifeste dans tous les domaines des arts et de l'architecture à partir du haut Moyen Âge, est mise en évidence. Dans l'art du vitrail, des réalisations non figuratives, sans couleurs, sans applications picturales et dont la découpe des morceaux de verre et les réseaux de plomb constituent le seul

**FIG. 196, 197** Schémas de l'ensemble des verrières de l'église de Valère selon le rapport du peintre verrier Richard Arthur Nüscheler de 1898 (196) et après la restauration de 1901 (197) (les deux fenêtres de la salle des archives et la rose de la façade ouest ne faisaient pas partie des relevés de Nüscheler). On distingue les restes éparpillés des vitraux médiévaux et du début de l'époque moderne que Nüscheler a en partie regroupés, les nombreuses verrières baroques qui ont été systématiquement remplacées, et l'ensemble en cives créé en 1901. Dessin Carole Meylan, TERA Sàrl, 2022 d'après Stefan Trümpler.



moyen d'articulation plastique, sont associées aux bâtisseurs cisterciens qui, en suivant les consignes de leur règle monastique austère, convertirent en vertu ces restrictions esthétiques et techniques. Mais on s'aperçoit que cette approche est également adoptée dans d'autres milieux et circonstances. Valère en est un exemple : mise à part, sans doute, la qualité esthétique de ces verrières lumineuses et graciles, des aspects économiques, logistiques et utilitaires ont pu favoriser leur choix, en particulier pour les premières fenêtres d'un édifice en construction. En effet, ce type de décor verrier semble démodé dans le cadre des travaux gothiques de la première moitié du XIII<sup>e</sup> siècle, et plus encore vers 1250-1260, en supposant que la nef ait été vitrée seulement à la fin de sa réalisation. On peut plutôt s'imaginer qu'il s'agissait d'une sorte de « vitrage de chantier », une fermeture de base des fenêtres qui suivait les étapes de construction. Les motifs ornementaux se présentaient comme une formule à la fois simple et décorative et s'inscrivaient éventuellement dans une continuité, puisque les baies de la travée avoisinant le transept présentent encore des entrelacs de la famille des vitraux « cisterciens » qui auraient pu orner les fenêtres romanes de l'église. Concernant les « stratégies de vitrage » dans les édifices médiévaux, on met aujourd'hui en avant le critère de l'éclairage, qui s'exprime, dans le courant du XIII<sup>e</sup> siècle, par différentes variantes combinant vitraux colorés et vitraux blancs<sup>556</sup>. Parmi ces derniers apparaissent de plus en plus, en alternative aux verres bruts non peints, des décors réalisés à la grisaille, la peinture vitrifiée noire des verriers. Une telle évolution pourrait avoir eu lieu aussi à Valère. Mais en ce qui concerne les couleurs, pour lesquelles on pourrait penser à une déclinaison hiérarchique entre le chœur et la nef, il n'y en a pas de traces, à l'exception de quelques restes réunis dans un seul panneau figuratif, et de petits motifs géométriques ou héraldiques. Dans l'église, à la lumière des découvertes récentes, c'est plutôt l'idée d'un dialogue entre un éclairage abondant et le décor pictural de l'intérieur qui paraît saisissante (voir p. 123). Et ce sera une constante à travers les siècles, depuis les réaménagements du XV<sup>e</sup> siècle et de l'époque baroque jusqu'à la création de la rosace blanche translucide de MICHEL DELANOË de la façade ouest au début des années 2000.

Des études ont été menées lors des dernières campagnes de conservation au sujet du brunissement si frappant des parties anciennes des fenêtres géométriques<sup>557</sup>. Le phénomène évoque la coloration intense des surfaces de verres médiévaux par l'altération de certains composants, et en



198

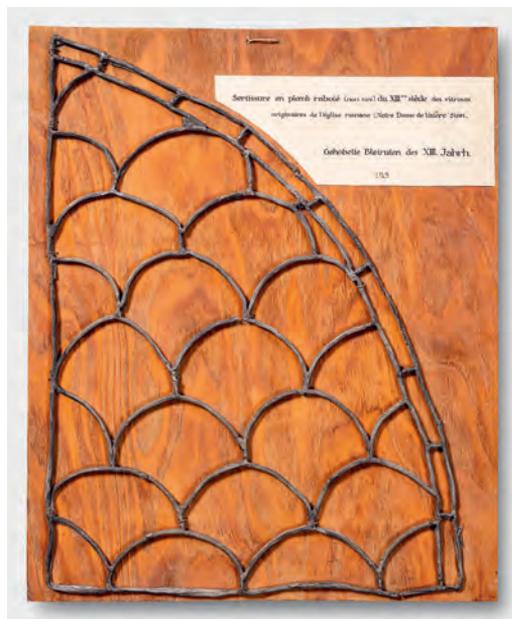
particulier par l'oxydation du manganèse<sup>558</sup>. En Suisse, les vitraux de l'abbatiale d'Hauterive sont également défigurés par ces obscurcissements. Le manganèse, souvent ajouté aux composants des verres transparents pour atténuer leur légère coloration naturelle, passe d'un état incolore initial au brun en phase d'oxydation. Les analyses ont confirmé l'hypothèse de ce type d'altération. Quant aux possibilités d'atténuer les brunissements, elles sont à considérer avec beaucoup de réserve. Des tentatives d'inverser chimiquement les oxydations se sont montrées peu efficaces et de durée limitée, mais de nouvelles recherches sont en cours à ce sujet. Toute intervention, et surtout de type abrasif, attaque la substance des verres et rend les couches sous-jacentes plus vulnérables encore. Ainsi a-t-il été décidé d'accepter cet état des parties d'origine, évidence de leur authenticité, celui-ci ne présentant pas de menace fondamentale pour les œuvres dans un environnement aujourd'hui moins pollué.

On se rend compte que du verre de moindre qualité a été utilisé pour fermer les fenêtres de l'église lors de la construction. Sa composition à haut pourcentage de potassium et de calcium le rend sensible à l'altération par l'eau. Cependant, malgré le fait que des obscurcissements se sont manifestés sans doute assez tôt et ont sans cesse nécessité des nettoyages, on a toujours maintenu sur place des témoins de ces premières verrières.

Deux réseaux de plomb médiévaux ont survécu aux restaurations (MV 2125 a, 59 × 47,5 cm, MV 2125 b, 56 × 46 cm), dans les circonstances mentionnées en préambule **FIG. 199, 200** (voir p. 177). Ce sont des vestiges très rares en Suisse, dont quelques exemples sont conservés dans la rose de la cathédrale de Lausanne créée autour de l'an 1200<sup>559</sup>.

**FIG. 198** Les quatre verrières géométriques des fenêtres hautes de la nef, du côté nord (à gauche) et sud (étape gothique II, 1225-1260). Verre incolore, environ 290 × 90 cm. Les parties originales montrent une coloration brune due à leur altération, les verres clairs sont des compléments de 1901. Photos et montage Stefan Trümpler et Olivier Fontaine, sd.

**FIG. 199, 200** Deux rares réseaux de plomb médiévaux des verrières géométriques, conservés lors de la restauration de 1901 et montés sur des planches en bois croisé par Richard Nüscheler. Le restaurateur note sur le support de la pièce rectangulaire : « Une sertissure en plomb raboté, non tiré, restes des Vitraux de N.D. de Valère à Sion, XIII<sup>e</sup> siècle, réservé lors de la restauration de 1901 ». Quart de rond, 56 × 42 cm, rectangulaire, 55,5 × 46 cm. MHV [MV 2125 a, MV 2125 b]. Photo Michel Martinez, 2020, Musées cantonaux du Valais.



199



200

Comme souvent, le métal de ces résilles très anciennes est en parfait état. On peut y découvrir les traces de la technique des maîtres du Moyen Âge et les procédés décrits dans le fameux traité *De diversis artibus* du moine Théophilus du début du XII<sup>e</sup> siècle<sup>560</sup>. Les deux réseaux sont de fabrication identique et homogène. Leurs baguettes, dont la longueur ne dépasse pas 30 cm, ont été coulées dans des moules et retravaillées avec une lame affûtée pour leur donner la forme définitive caractéristique des plombs médiévaux.

## Les grisailles ornementales

Un vitrail en place et les restes d'un deuxième transférés au Musée d'histoire du Valais (MV 1122, MV 1123 **FIG. 206, 207**) témoignent aujourd'hui encore d'un décor à la grisaille qui était probablement répandu dans l'édifice<sup>561</sup>. L'oculus au-dessus du portail nord est orné d'un « tapis » d'ornements à quadrilobes, liés entre eux par des anneaux et par une structure diagonale **FIG. 201, 202**. Les formes principales sont soulignées par des bandes blanches auxquelles répondent les lignes du réseau de plomb. Toutes les surfaces intermédiaires sont animées par du feuillage de chêne sur un fond de cages à mouche, suivant librement une certaine logique.

Il est évident que l'objet n'est pas cohérent dans son état actuel. Un faisceau d'observations permet de formuler une nouvelle proposition sur son aspect d'origine et d'en déduire quelques hypothèses d'ordre historique. NÜSCHELER, qui a

pu analyser l'œuvre démontée, est persuadé que les vitraux médiévaux ont été créés pour cette fenêtre. En se basant sur des indices techniques, il pense que la subdivision métallique du grand oculus est ancienne et qu'elle a nécessité un arrangement étrange du décor – et c'est ainsi qu'il le complètera. Ellen J. Beer par contre soutient dans son analyse pour le *Corpus Vitrearum* la thèse, évoquée aussi par Hermann Holderegger<sup>562</sup>, d'une réalisation composée de fragments provenant d'autres baies.

Les particularités du décor, à la fois régulier et perturbé, dont l'analyse archéologique confirme dans une large mesure l'authenticité, sont effectivement révélatrices. Son concepteur a réussi à placer un même motif quatre fois symétriquement et de manière précise dans les deux registres latéraux de l'oculus. Aux quatre coins, les modules suivants sont amorcés, mais leur articulation est clairement moins élaborée, sans couleurs et avec des détails simplifiés. Dans le registre central, un quadrilobe similaire se distingue par un décor légèrement différent, plus riche. Les deux écus d'Oron (ou de Rarogne ?) et du Chapitre y sont mis en évidence. Juste au-dessous, on remarque l'élément perturbateur principal du système : deux lobes qui n'ont apparemment pas de suite dans les lancettes latérales.

Les détails de la structure ornementale permettent de comprendre la situation : dans la verticale, les quadrilobes se touchent et les modules sont reliés entre eux par trois anneaux. Horizontalement par contre, les lobes se chevauchent, et on peut toujours constater l'alternance, le long des deux barlotières, d'éléments de



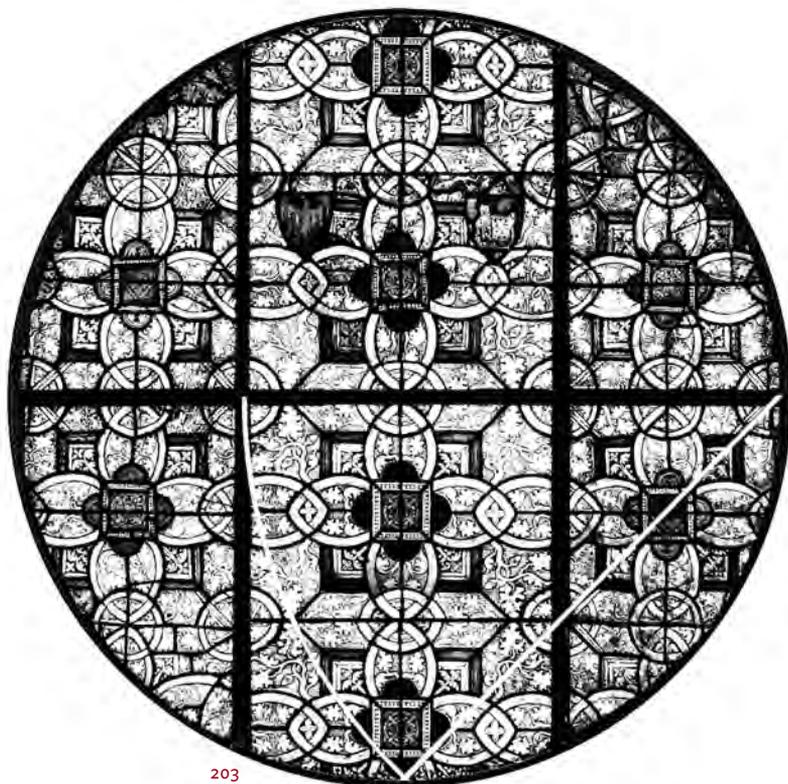
201



202

**FIG. 201, 202** L'oculus en grisaille ornementale au-dessus du portail de l'église, avec les écus du chapitre et d'un membre de la famille d'Oron (ou de Rarogne ?). Verres incolores, rouges, bleus et jaunes, peinture à la grisaille. Diam : 170 cm. Le schéma ci-contre montre la composition historique du vitrail : les parties d'origine de la fin du XIII<sup>e</sup> siècle (incolore), des insertions de

fragments et des restaurations anciennes (bleu clair), des verres d'origine au décor retouché par Nüscheler (bleu foncé), le panneau central du XV<sup>e</sup>-XVI<sup>e</sup> siècle (vert), les parties créées en 1901 (jaune) et une réparation par le peintre verrier Werner Weyhe en 1991 (rouge). Photo Bernard Dubuis et Michel Martinez, 2020, CDC. Schéma et montage Stefan Trümpler, 2021, archives S. Trümpler.



203

**FIG. 203** Reconstitution hypothétique du vitrail gothique de l'oculus au-dessus du portail de l'église. La structure de base, composée de modules à quadrilobes, est adaptée à la largeur différente des bandes verticales. Une barlotière horizontale aurait traversé l'ouverture au milieu. Les lignes blanches indiquent la démarche géométrique qui a défini la position des barlotières verticales. Montage Stefan Trümpler, 2021, archives S. Trümpler.

lien circulaires et de pointes de lobes superposés. Le motif du milieu s'intègre logiquement dans ce système si l'on admet que ses deux lobes supplémentaires ne font pas partie de quatre-feuilles, mais sont des éléments de lien aux motifs voisins. En remontant ce panneau, ce que la situation réelle sur place permettrait parfaitement, on obtient un décor cohérent **FIG. 203**.

Cette reconstitution est conditionnée par des critères techniques et historiques. Le déplacement du panneau du bas est possible du fait que les deux supérieurs sont sans doute des ajouts postérieurs. Le rectangle au motif de chevrons est constitué de verres simples qui appartiennent à une « famille » de verres à vitre du Moyen Âge tardif ou du début de l'ère moderne, dont on trouve d'autres témoins dans le bâtiment. Cet élément aurait été introduit lors d'une restauration en profondeur de l'oculus durant cette période<sup>563</sup>. Il n'est pas sans rappeler l'esprit des fenêtres hautes, et une telle évocation tardive de vitraux géométriques ne serait pas un cas isolé, comme le montrent la collégiale de Romont ou l'église Saint-François à Lausanne<sup>564</sup>. La partie du haut, en nid d'abeilles, qui contenait quelques fragments anciens insérés comme éléments décoratifs, est vraisemblablement un complément du XVIII<sup>e</sup> ou du début du XIX<sup>e</sup> siècle (MV 4113, 51×72,5 cm) **FIG. 204**.

Reste la question de la structure métallique, de la différence de largeur des bandes verticales et de la subdivision de celle du milieu. La position actuelle<sup>565</sup> des deux traverses horizontales et d'une vergette au centre répond à un critère visuel : elle divise les fers verticaux exactement en quatre segments **FIG. 201, 202**. Elle n'a aucun rapport avec les grisailles médiévales et peut faire partie de la restauration mentionnée, qui regroupait des grisailles conservées, de manière bien décorative, autour d'un grand élément ajouté, sans respecter les raccords. Lors de cette intervention, on aurait supprimé une longue barlotière horizontale qui traversait la fenêtre ronde. D'après l'observation archéologique des panneaux et de l'ébrasement, on aurait par contre maintenu la position des deux montants verticaux, et donc les trois différentes largeurs, variant de plus de 20 cm.

La particularité du dessin ornemental pourrait donc découler du fait que les peintres verriers devaient trouver un moyen pour s'adapter à la subdivision irrégulière de cette ouverture. Une telle situation pourrait s'expliquer par la chronologie de la construction. En effet, l'oculus, réalisé au début de la deuxième phase gothique de la nef (1225-1260, voir p. 108), aurait d'abord été pourvu d'un vitrage différent, peut-être de type géométrique comme les fenêtres hautes, avec sa propre structure métallique conçue dans une approche architecturale. Vers la fin du XIII<sup>e</sup> siècle, du temps de l'évêque ou du chanoine d'Oron, les créateurs d'un nouveau vitrail durent en tenir compte. Dans ces années, on aurait souhaité embellir l'église d'un décor à la mode, mais toujours essentiellement incolore, peint à la grisaille. L'aspect très similaire d'une fenêtre en face laisse penser qu'il s'agissait d'une initiative globale, à laquelle adhéraient aussi bien le Chapitre que des donateurs individuels.

Les deux seuls panneaux conservés de la baie du bas-côté sud (MV 1122, 67×49,5 cm, et MV 1123, 67,9×49 cm) présentent, dans un même esprit général que celui de l'oculus, des quadrilobes sur une trame de carrés obliques **FIG. 206**. La peinture à la grisaille révèle ce dessin par les contours blancs des motifs géométriques et par un feuillage<sup>566</sup> sur une fine trame de cages à mouche. Une large bordure de carrés ornés entoure les panneaux. Deux écus aux aigles d'or sont intégrés symétriquement dans le dessin, leurs positions associées à des lobes, leurs formes et leurs tailles étant très proches de ceux de l'oculus. Placés au sommet de la verrière, ils rappellent les armoiries très fréquentes dans les remplages de fenêtres gothiques.

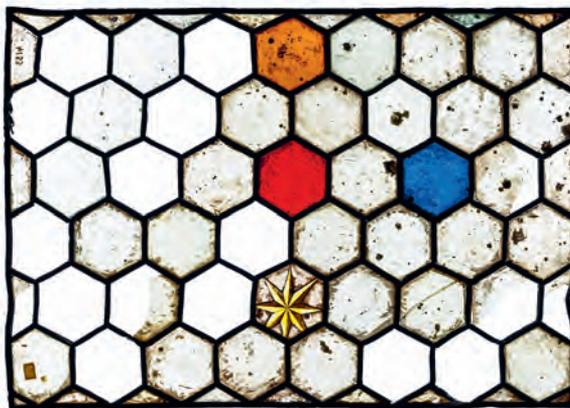
Lors des travaux de 1901, RICHARD NÜSCHELER a remplacé les deux vitraux par des copies, dans

une nouvelle fenêtre créée d'après leur modèle. Il est intervenu ensuite de manière si conséquente sur les deux objets destinés au musée que nous devons aujourd'hui les considérer autant comme des témoins de cette démarche muséale que des œuvres médiévales **FIG. 207**. Il a éliminé presque tous les verres fendus et transféré des éléments d'un panneau à l'autre afin de regrouper les parties anciennes. Après un nettoyage en profondeur, le restaurateur a non seulement systématiquement retouché les peintures, mais il les a aussi refaites à neuf là où elles manquaient. La valeur de ces pièces en tant que sources historiques médiévales est donc très limitée, en particulier en ce qui concerne les motifs et la facture de l'ornementation à la grisaille.

Étonnamment, NÜSCHELER n'est en revanche pas intervenu sur une restauration antérieure dans la bordure en haut du panneau de droite. L'auteur de ces ajouts a utilisé une grisaille de couleur différente et plus diluée. Il a tenté d'imiter les motifs d'origine, mais par des traits de toute évidence moins sûrs, irréguliers et parfois par des lignes répétées. À l'arrière, on remarque un tracé préparatoire tel qu'on peut le trouver sur des vitraux du XV<sup>e</sup> siècle surtout<sup>567</sup>. Il s'agit d'une intervention de restauration de la fin du Moyen Âge. Elle nous apprend une fois de plus que des efforts de conservation et de mise en valeur du patrimoine verrier de l'édifice sont entrepris dès cette époque. Nous en rencontrerons un autre exemple éloquent ci-après.

Mis à part le décor qui peut être comparé avec celui de nombreuses fenêtres du XIII<sup>e</sup> siècle avancé, dans des édifices français surtout, les armoiries présentent un autre repère pour dater ces œuvres<sup>568</sup>. Elles avaient d'abord été attribuées à un membre de la famille de Rarogne du XIII<sup>e</sup> siècle, puis aux Oron, famille dont un membre fut évêque de Sion (1273-1287) et un autre, doyen de Valère (environ 1282-1308). En effet, leur comparaison avec les armoiries de Rarogne du XV<sup>e</sup> siècle sur des peintures murales de Valère permet de douter du rapprochement avec cette famille. Indiscutablement, à notre avis, ces grisailles sont des œuvres du XIII<sup>e</sup> siècle.

Dans ce contexte, seul sera brièvement évoqué l'assemblage de fragments (MV 3236, 66, 5×47, 7 cm) mentionné précédemment **FIG. 205**. Dans une correspondance émouvante, RICHARD NÜSCHELER raconte que JOHANN R. RAHN lui a rendu visite dans son atelier pendant la restauration en 1901 et lui a conseillé de réunir tous les débris des anciens vitraux dans un seul élément. Il aurait donc conservé et mis en valeur des fragments dont « on ne savait pas qu'en faire et qu'on aurait jetés loin »<sup>569</sup>.



204



205

**FIG. 204** Le panneau de verres hexagonaux du XVIII<sup>e</sup> ou du début du XIX<sup>e</sup> siècle placé au sommet du vitrail de l'oculus jusqu'en 1901. Il est composé de verres à vitre plus anciens et de verres colorés, ainsi que d'un fragment d'un vitrail peint à la grisaille, montrant une étoile sur un fond damassé, tous intégrés dans un arrangement symétrique caractéristique pour les verrières de cette époque. Le panneau

a été enlevé par Richard Nüscheler et réduit en forme rectangulaire pour l'entreposage muséal. MHV [MV 4113]. Photo Michel Martinez, 2020, Musées cantonaux du Valais.

**FIG. 205** Panneau de fragments composé par Richard Nüscheler à la suite de la restauration des verrières de l'église. Le vitrail est resté dans son atelier jusqu'en 1944. L'indication rajoutée sur

papier « Älteste Grisaille-Proben der Schweiz aus dem 13. Jh., ND de Valère, Sion » ne peut se référer qu'aux fragments de feuillage, tout le reste du panneau, y compris les armoiries, ont été créés par le peintre verrier, en utilisant quelques fragments provenant d'autres monuments. MHV [MV 3236]. Photo Michel Martinez, 2020, Musées cantonaux du Valais.

**FIG. 206, 207** Deux vitraux en grisaille ornementale, avec les armoiries d'un membre de la famille d'Oron (ou de Rarogne?). Verres incolores, bleus et jaunes, peinture à la grisaille. Il s'agit des restes d'une fenêtre gothique du bas-côté sud (voir **FIG. 196, 197**), transférés au Musée d'histoire du Valais en 1901 et remplacés par un vitrail entier similaire créé par Richard Nüscheler. MHV [MV 1122 et MV 1123], dépôt du Chapitre cathédral de Sion. Le schéma ci-contre de leur composition historique met en évidence à quel point la restauration muséale a marqué la pièce : seules les parties incolores contiennent des verres d'origine, mais leur dessin à la grisaille a été fortement retouché. En vert une restauration du XV<sup>e</sup> siècle probablement, en orange des verres anciens entièrement repeints et en jaune les parties créées à neuf par Nüscheler. Les bordures de scellement sont hétérogènes. Photo Michel Martinez, 2020, Musées cantonaux du Valais. Schéma et montage Stefan Trümpler, 2021, archives S. Trümpler.



206



207

**FIG. 208** Richard Nüscheler, dessin colorié de la fenêtre de la première travée du bas-côté sud montrant le vitrail d'un chanoine en prière ainsi que, dans des quadrilobes, les armoiries attribuées à l'évêque Édouard de Savoie et au Chapitre. Le relevé, accompagné d'un

descriptif détaillé, fait partie du rapport du peintre verrier et restaurateur de 1898 (encre, crayon et lavis, 35,1 × 22 cm). Pour des raisons de conservation, le vitrail du chanoine a été déplacé dans la salle du trésor de l'église. Archives du MHV [sans cote].

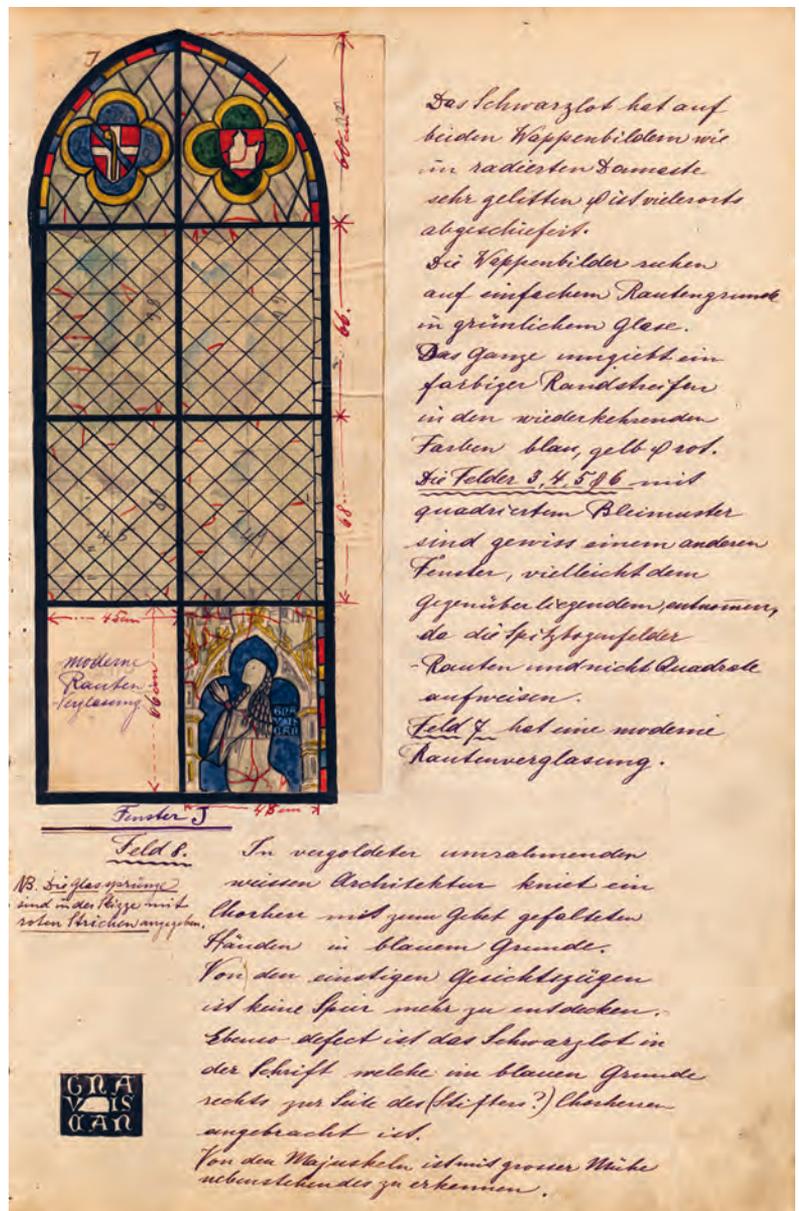
Ce « panneau d'antiquaire » contient en effet des fragments des grisailles de Valère et d'autres verres anciens repeints. Les quatre armoiries sont des copies modernes, la fleur de lys aurait été achetée à Paris chez un antiquaire. Les entrelacs et bordures sont également nouveaux. L'inscription inférieure a été ajoutée sur du papier huilé. La plupart des pièces provenant de Valère montrant le feuillage de chêne de l'oculus nord, il s'agit sans doute des verres cassés que le restaurateur a presque tous remplacés mais, faute de photographies antérieures à la restauration, il est difficile de les localiser.

## Fragments d'une verrière médiévale avec l'image d'un chanoine en prière, et deux quadrilobes armoriés

Au sommet de la fenêtre **FIG. 208**, à côté de l'autel du Saint-Sacrement, dont la mise en place sur une tribune vers 1274-75 aurait nécessité de murer le registre inférieur de la baie, se trouvent deux quadrilobes qui présentent les armoiries attribuées à l'évêque Édouard de Savoie (1375-1386) ainsi que celles du Chapitre, sur un fond de losanges contemporains<sup>570</sup> **FIG. 209**. Leur peinture à la grisaille a été très fortement retouchée par NÜSCHELER.

Avant son déplacement récent dans la salle du trésor, le bas de la verrière présentait, sous une arcature, un chanoine agenouillé et priant, vêtu de l'amuise des membres du Chapitre de Valère **FIG. 210**. Le panneau (MV 12959, 61,5 × 46,5 cm) n'est pas homogène, mais recomposé avec des éléments divers. Malgré l'état très dégradé de la peinture, on remarque que les restes du dessin du personnage et de son habit sont fins et nuancés; l'encadrement architectural cependant est très sommaire. De plus, des rapports incongrus entre les différentes parties de l'arcature révèlent qu'elle a été réparée avec des fragments d'au moins deux vitraux similaires. La tête du chanoine ne montre plus que des traces de la peinture effacée, à peine visibles. La composition du fond bleu en verres dépareillés et le tracé du réseau de plombs laissent supposer que le verre blanc portant l'inscription aurait pu avoir un pendant à gauche du personnage.

Nous pensons qu'il s'agit d'une image dont la composition hétéroclite est révélatrice d'un historique aussi mouvementé que significatif. À l'origine, elle a pu représenter, sur deux panneaux voisins, un chanoine en adoration d'une figure sainte (à moins que sa dévotion ne s'adresse à l'autel d'en face). Dans une deuxième phase, le personnage et l'inscription, ainsi que probablement des fragments d'autres vitraux, ont pu être insérés dans de nouveaux encadrements architecturaux. Dans une troisième étape, les restes auraient été rassemblés dans ce seul élément subsistant. Il témoignerait ainsi de deux moments (mis à part celui de 1901) et de deux attitudes différentes de remise en valeur de vestiges anciens: la première fois, il se serait agi de réutiliser des parties significatives d'une œuvre précédente. La conservation et la remise en valeur de vestiges anciens n'est pas rare au Moyen Âge, la Vierge à l'Enfant romane « Notre-Dame de la Belle-Verrière » à la cathédrale de Chartres en est l'exemple le plus célèbre. La seconde fois, on aurait renoncé à la sauvegarde de l'ensemble, en se contentant de préserver des restes en complétant l'image du chanoine.



208

Quant à la chronologie des étapes évoquées et au personnage du chanoine, les éléments suivants peuvent être considérés: pour des raisons stylistiques et techniques, nous n'excluons pas que la figure et l'inscription remontent au XIII<sup>e</sup> siècle et soient peut-être en lien avec la construction de la nef ou avec les interventions de 1274-75 dans ce secteur. Pour la deuxième phase, certaines cassures dans l'image du chanoine pourraient révéler les traces d'un incendie; elles pourraient être liées à l'événement de 1382, du temps de l'évêque Édouard de Savoie (voir pp. 105-106)<sup>571</sup>. On aurait réparé et réaménagé la fenêtre endommagée sans tarder, en plaçant les armoiries actuelles au sommet et en restaurant le registre imagé. Les éléments de



209



210

l'arcature évoquent déjà la typologie de ces motifs sur les peintures murales et les volets de l'orgue du XV<sup>e</sup> siècle. Les armoiries en quadrilobes rappellent les verrières en grisaille antérieures et auraient pu être choisies dans la continuité d'un décor répandu dans l'église. Si le fond à losanges du XIV<sup>e</sup> siècle avait remplacé ce type d'ornementation dans la fenêtre précédente, on pourrait émettre l'hypothèse d'une réalisation combinant éléments figuratifs et surfaces ornementales comme ils deviennent à la mode vers le milieu du XIII<sup>e</sup> siècle dans des cathédrales françaises<sup>572</sup>. La dernière démarche de réduction, « archéologique », pourrait avoir eu lieu lors des réparations et des changements du décor verrier sous l'Ancien Régime<sup>573</sup>.

Quant à l'identification du personnage, on peut admettre que l'inscription faisait référence au nom du donateur, puisqu'elle désignait aussi sa fonction **FIG. 211**. Cela correspond d'ailleurs à l'iconographie habituelle de ce genre de représentation. Cependant, le fragment de texte reste énigmatique, en raison de sa taille très réduite et de son état de conservation. Pour le titre abrégé, la lecture de « CAN[ONICUS] » (chanoine) est probable, à moins qu'il s'agisse d'un cantor ou, en rajoutant deux lettres sur un éventuel complément à gauche du personnage, d'un « DE/CAN[US] » (doyen). À gauche, on aurait également pu lire l'abréviation de « dominus » que l'on trouve usuellement en tête d'une telle indication. Par rapport au nom, le G et le NA, clairement séparés par un espace et éventuellement des points, pourraient se référer à deux membres du Chapitre du XIII<sup>e</sup> et du XIV<sup>e</sup> siècle, Guillelmus de Narres (Willermus de Naters, mentionné de 1221 à 1267) et Guillelmus Pavonis (mentionné de 1376 à 1388)<sup>574</sup>. Ces identifications restent néanmoins incertaines : dans la première option, des lettres intermédiaires (Venerabilis, Valeriae, Sedunensis... ?) posent problème et dans la seconde, les initiales N et P(AVONIS) auraient été confondues.

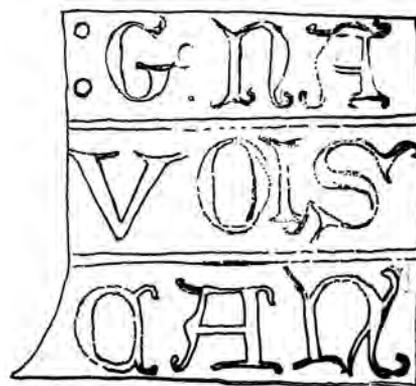
### Le vitrail du chanoine Peter Hertin et un rondel montrant la Flagellation du Christ dans l'ancienne salle des archives

Dans la fenêtre à croisillons de la paroi nord de l'ancienne salle des archives [A'2], deux vitraux historiés sont conservés : un rondel dans la partie supérieure gauche (diam : 16 cm) et un panneau armorié à droite (31,5×23,5 cm) **FIG. 212**. Cet ensemble remarquable est l'un des plus anciens en Suisse de ce type toujours *in situ* et l'un des très rares exemples à nous être parvenus dans un état quasiment intouché,

dans ce cas au moins depuis 1635, date de la pose des grillages de protection dans les fenêtres de la « magna aula »<sup>575</sup>. C'est très probablement lors de ces travaux que le panneau héraldique a été posé à l'envers ; il n'a été retourné que lors de l'aménagement récent de la salle du trésor.

L'image de droite présente les armoiries attribuées au chanoine Peter Hertin (†1542), portant les lettres d[ominus] p[eter/etrus] h[ertin] **FIG. 214**. Deux anges accompagnent ses armoiries, sous un arc en plein cintre surmonté de deux crochets isolés dans les écoinçons. L'exécution, notamment la peinture à la grisaille, est d'une qualité remarquable. Le rondel montre la Flagellation d'après une gravure de MARTIN SCHONGAUER<sup>576</sup> **FIG. 213**. Le dessin est moins précis et plus impulsif que celui de son voisin. De son modèle, le peintre reprend le groupe du Christ et de trois bourreaux, en supprimant un quatrième personnage agenouillé à gauche. Il complète les surfaces des segments latéraux de paysages et ajoute des symboles sur les parois, une étoile de David à gauche et une corde (?) à droite. Au bas, là où se déploie le manteau du Christ sur la gravure, prend place la date 1537 (ou peut-être 1531 ?), et une branche de bois de cerf.

Très proche et même caractéristique, par sa composition simple et dépouillée, des vitraux helvétiques du début du XVI<sup>e</sup> siècle, à l'image de la série emblématique d'armoiries des cantons créées par LUKAS ZEINER vers 1501 pour la salle de la Diète à Baden, l'œuvre commandée par Peter Hertin se distingue par l'excellente qualité de la peinture et par son style très particulier. Le dessin fin des visages aux nez longs et droits paraît n'avoir rien de comparable avec les principales tendances stylistiques et moyens d'expression des peintres verriers contemporains des régions limitrophes, telles Fribourg, Berne ou Lucerne, où des Valaisans semblent passer commande pour ce genre d'objets précieux<sup>577</sup>. L'œuvre de 1510 environ représentant saint Théodule dans les collections des Musées cantonaux du Valais (MV 293), attribuée au Fribourgeois HANS WERRO<sup>578</sup>, dont le style repose largement sur le modelé par couverte grise semi-transparente, met bien en évidence l'approche stylistique et technique très différente. L'artiste de haut niveau auquel le chanoine exigeant a confié le travail aurait pu être de passage en Valais, éventuellement un maître travaillant plus loin au nord (le donateur était inscrit à l'université de Bâle pendant ses années d'absence du Valais), ou un artiste connu des sources, mais dont l'attribution d'œuvres est incertaine<sup>579</sup>. Dans le cas des peintures murales du Jugement Dernier de 1512 à l'église de Rarogne, dont Hertin semble être le commanditaire, il se serait adressé à un artiste



211

de la région, HANS RINISCHER, qui a signé de son monogramme HR<sup>580</sup>.

L'attribution des armoiries à Peter Hertin s'appuie sur leur représentation, avec le personnage du chanoine et curé, sur les peintures monumentales de Rarogne ; ses armoiries sont aussi visibles sur une clef de voûte du chœur de cette église<sup>581</sup>. Elles y portent les lettres de son nom en entier, sur un fond bleu entourant le calice, de la même manière qu'à Valère. Selon les sources, le cleric est très proche de Matthieu Schiner, en tant que chapelain et haut dignitaire<sup>582</sup>. Il doit disposer de moyens considérables qui lui permettent d'investir, à côté d'importantes dotations de bienfaisance, dans des projets ambitieux de construction et d'embellissement, à l'image de son évêque. Il est très engagé en faveur de la nouvelle église de Rarogne et se fait construire une maison d'habitation dans le bourg de Valère. Sa donation dans la prestigieuse salle des archives [A'2], adossée à l'ouest de l'église de Valère, témoigne sans doute de circonstances particulières. Elle est d'autant plus signifiante que ses armoiries semblent les seules à s'y trouver, les panneaux à losanges de la fenêtre correspondante, au sud, ne comportant pas d'éléments figurés. La date approximative de la création de l'œuvre, entre 1510 et 1520, coïncide avec la période de construction de cette salle, soit durant les années 1520 (voir p. 245). Conformément à la coutume, la personne figurant sur un panneau héraldique n'offre pas seulement cet objet, mais au moins la fenêtre en verre entière, si elle ne contribue pas de manière plus importante encore au projet de construction. Dans notre cas, il est possible que le chanoine acquière le droit d'être seul représenté par ses armoiries parce qu'il a offert le vitrage, sans doute onéreux, de la nouvelle salle.

Cependant, le rondel pourrait nuancer cette hypothèse et soulever d'autres questions encore. D'abord, on constate que l'artiste a ajouté deux motifs aux parois de l'édifice dans lequel la scène a lieu. Si le caractère symbolique de l'étoile de David

**FIG. 209** Église, fenêtre de la 1<sup>re</sup> travée du bas-côté sud. Vitraux montrant les armoiries d'Édouard de Savoie, évêque de Sion de 1375 à 1386, et du chapitre de Valère, inscrits dans des quadrilobes. Le fond à losanges et la bordure colorée sont de la même époque. Verres incolores, rouges, bleus, verts et jaunes, peinture à la grisaille. Le dessin des deux quadrilobes armoriés a été très largement reconstruit par Richard Nüscheler, à la grisaille recuite. 82 x 54 cm. Photo Bernard Dubuis et Michel Martinez, 2022, CDC.

**FIG. 210** Vitrail présentant sous une arcature un chanoine du Chapitre de Valère, accompagné d'une inscription. Verres incolores ou légèrement teintés, rouges, bleus et jaunes, peinture à la grisaille (avec retouches à froid), jaune d'argent. Le panneau est composé d'éléments provenant de plusieurs vitraux plus anciens du XIII<sup>e</sup> et du XIV<sup>e</sup> siècle. Le chanoine n'est pas identifié avec certitude et la lecture de l'inscription est lacunaire. MHV [MV 12959], dépôt du Chapitre cathédral de Sion. Photo Yves Eigenmann, 2015, Vitrocentre Romont.

**FIG. 211** Les traces de l'inscription liée à l'image du chanoine, relevées lors de la récente conservation du vitrail, le présentant sous une arcature (**FIG. 210**). Relevé Stefan Trümpler, 2016, Vitrocentre Romont.

**FIG. 212** Salle des archives [A'2], fenêtre à croisillons, avec une colonne intérieure, du côté septentrional. Les deux panneaux supérieurs à losanges intègrent le vitrail héraldique du chanoine Peter Hertin et le rondel représentant la Flagellation du Christ. Dans la partie inférieure est conservé le reste d'un vitrage en cives, doté de guichets coulissants. Les éléments de vitrage sont apparemment restés en place dans cette fenêtre depuis l'installation du grillage de protection en 1635. Photo Bernard Dubuis et Michel Martinez, 2021, CDC.

**FIG. 213** Salle des archives [A'2], fenêtre nord à croisillons, panneau supérieur gauche. La Flagellation du Christ d'après une gravure de Martin Schongauer. Verre incolore, peinture à la grisaille, jaune d'argent. Daté 1537 (ou 31). Rondel monolithe, diamètre 16 cm. Les motifs énigmatiques de l'étoile de David à gauche, de la corde sous forme de lacs d'amour à droite et des bois de cerf ont été ajoutés par le peintre verrier à la scène basée sur la gravure. Photo Bernard Dubuis et Michel Martinez, 2021, CDC.

**FIG. 214** Salle des archives [A'2], fenêtre nord à croisillons, panneau supérieur droit. Vitrail héraldique de Peter Hertin, chanoine de 1514 à environ 1517 et de 1527 à 1542. Verres incolores, rouges, pourpre clair, bleu clair et verts, peinture à la grisaille, jaune d'argent. Vers 1510-1520. 31,5 × 23,5 cm. Les initiales d[ominus] p[eter/etrus] h[ertin] sont gravées dans des verres plaqués bleus. Photo Bernard Dubuis et Michel Martinez, 2021, CDC.



212

se référant au monde juif paraît évident, l'objet suspendu à droite est plus énigmatique. S'agit-il d'une corde à épines ? Sa forme très particulière n'évoque-t-elle pas un lacs d'amour, le nœud héraldique que l'on trouve associé aux armoiries de Savoie, et de manière particulièrement frappante sur des vitraux<sup>583</sup> ? S'agirait-il d'une contextualisation diffamatoire d'un motif emblématique de la maison de Savoie ? Ou l'aurait-on choisi en tant que symbole seigneurial, qui, de pair avec l'étoile de David, ferait allusion à la notion du Roi des Juifs, si présente dans les récits de la Passion ? Se pose

ensuite la question des bois de cerf et de la date : une signature d'artiste symbolique ou une reprise erronée de la branche d'épines de la gravure pourraient expliquer la présence de bois de cerf. Quant à la date de 1537, elle peut se référer au 50<sup>e</sup> jubilé du chanoine en tant que prêtre, qui est relevé dans les archives du Chapitre<sup>584</sup>.

Mais comment faut-il comprendre alors le laps de temps entre l'aménagement de la salle et la pose, apparemment synchronisée, des deux vitraux de datations différentes ? Serait-ce encore lié à la vie de Peter Hertin qui, admis au Chapitre

en 1514, fut contraint de le quitter autour de 1517, à cause de ses liens étroits avec l'évêque Schiner, avant d'être ensuite réadmis en 1527 seulement et de rester membre du Chapitre jusqu'à son décès en 1542 ? Le rondel de la Flagellation aurait-il été ajouté, éventuellement avec le panneau héraldique plus ancien, suite au retour du chanoine à Valère, et même en évoquant l'épreuve de son bannissement ? Dans cette idée, on peut aussi se demander si le vitrage des fenêtres de la salle ne fut pas réalisé en deux temps : d'abord seulement dans les ouvertures supérieures, avec des volets en bois dans les parties inférieures, comme on les aperçoit très souvent dans les représentations de l'époque, à l'exemple des peintures murales du jubé (voir p. 130). Plus tard, les volets, dont seul un petit est toujours conservé dans la salle, dans une ouverture donnant sur la nef, auraient été remplacés par des fenêtres à cives.

### Les fenêtres de l'église du Moyen Âge tardif à l'Ancien Régime

Depuis les débuts de sa construction, des verrières incolores étaient la source principale de lumière dans l'église de Valère. Cela devient la norme pendant l'ère postmédiévale.

Pour les motifs de losanges, le premier repère chronologique est le fond autour des quadrilobes armoriés de l'évêque Édouard de Savoie (1375-1386) puis, au début de l'ère moderne, les panneaux des années 1520 à 1540 environ dans la salle des archives. NÜSCHELER a regroupé dans la fenêtre voisine de l'oculus du bas-côté nord les losanges « anciens » qu'il a trouvé dispersés en plusieurs endroits. Son assemblage permet d'en reconnaître les aspects caractéristiques **FIG. 216**. Nous avons vu que les pièces rectangulaires au milieu de l'oculus **FIG. 201, 202** et les carrés obliques de la fenêtre du chanoine **FIG. 208** sont de la même famille, à laquelle appartiennent aussi les verres placés dans les petites ouvertures du tabernacle de 1533.

Quelques cives, l'autre type de verres à vitre fréquents dès la fin du Moyen Âge, étaient éparpillées dans les fenêtres de l'édifice avant 1900. Leur introduction dans le courant du XVI<sup>e</sup> et du XVII<sup>e</sup> siècle est bien documentée par les archives concernant les bâtiments du bourg, où le remplacement de fermetures en papier est encore mentionné en 1740<sup>585</sup> ! Avant que l'on utilise plus tard à nouveau des losanges, Valère ressemblait donc aux images d'églises illustrées dans la chronique du Bernois DIEBOLD SCHILLING des années 1474-1484, dans lesquelles prédominaient ces derniers, mais où l'on aperçoit parfois les premières fenêtres

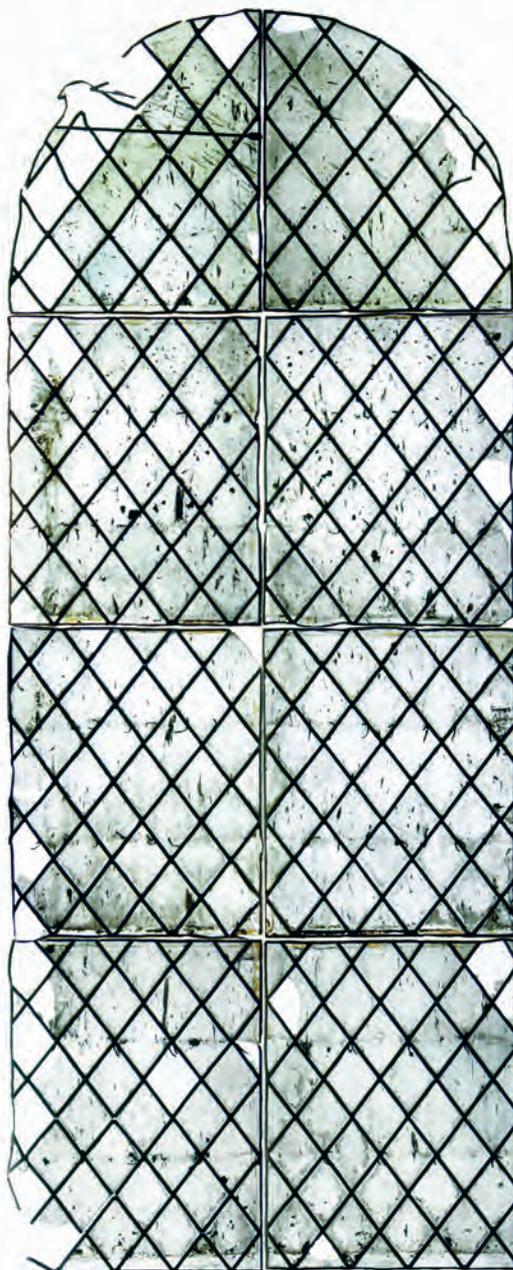


213



214

**FIG. 215** Reconstitution virtuelle d'une verrière du début du XVIII<sup>e</sup> siècle du bas-côté nord, dont les panneaux ont été conservés dans le jubé. Montage Stefan Trümpler, 2010, Vitrocentre Romont.



215

**FIG. 216** Losanges provenant de différentes verrières des XV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècles réunis dans une fenêtre du bas-côté nord par Richard Nüscheler lors de la restauration en 1901. Les verres clairs (avec des nuances verdâtres ou jaunâtres) sont bien conservés, hormis parfois de légères altérations de surface qui se manifestent par des effets d'irisation. Leur épaisseur, surfaces ondulantes, stries et bulles de tailles et structures variées les caractérisent. La forme allongée des inclusions d'air témoigne de la fabrication du verre plat selon le procédé traditionnel des « manchons », des cylindres soufflés puis ouverts et aplatis. Photo Stefan Trümpler, 2010, Vitrocentre Romont.



216

à cives. Dans sa chronique terminée en 1513, son homonyme lucernois ne retient presque plus que des culs-de-bouteille.

Cette situation de transition se présente jusqu'en 1900 dans les baies de l'abside, où losanges et cives se côtoient. En admettant que les losanges proviennent d'une mise en œuvre plus ancienne, ce que suggèrent aussi les verres récupérés par NÜSCHELER et les restes de fenêtres découverts récemment, c'est dans la lumière de ce type de vitrage blanc que l'on admirait les nouvelles peintures murales en 1435. Il nous semble d'ailleurs que la manière dont PIERRE MAGGENBERG intègre les baies dans son œuvre, en les définissant comme des éléments de l'architecture réelle et en les entourant d'un encadrement moins chargé et plus clair, se réfère à des ouvertures incolores très lumineuses. Son intention était de tirer profit des fenêtres pour éclairer ses peintures et de gérer en même temps, par une zone de transition de lumière, les contre-jours très forts (voir p. 123).

En 2010, des fragments de verrières déposées ont été découverts dans le petit local à l'intérieur du jubé **FIG. 217**. Cinquante-deux panneaux, pour la plupart très fragiles, y étaient entassés. Ils ont été mis en caisse puis ont fait l'objet d'une première analyse<sup>586</sup>. Lors du chantier de 1889-1902, il avait été décidé de laisser provisoirement en place les fermetures plus récentes, qualifiées de « verres ordinaires enchâssés dans du plomb, sans caractère »<sup>587</sup>, avant que NÜSCHELER ne les remplace par du « verre antique ». Ces objets, pleins de poussière, de giclures de mortier et de chaux, ne peuvent être que les restes de ce vitrage négligé. Pourquoi ne les a-t-on pas jetés ? Était-ce une initiative des responsables du patrimoine conscients que ces éléments, décriés comme « modernes », étaient en place depuis un certain temps déjà, et qu'ils remontaient donc à cet Ancien Régime qui avait laissé des traces non négligeables dans l'église ?

Il s'agit d'un ensemble peu commun en Suisse de vitraux conservés dans un état antérieur aux interventions substantielles du XIX<sup>e</sup> et du début du XX<sup>e</sup> siècle. Tous les panneaux sont à losanges, dont les dimensions et proportions ainsi que la qualité du verre varient considérablement. À cette diversité s'ajoute celle du montage, toutes les baguettes étant néanmoins fabriquées à l'aide d'un laminoir ou tire-plomb et donc postérieures à 1500 environ. Au vu du peu que l'on sait, en tout cas en Suisse, sur l'histoire et la technologie de ce type de vitrage, ce fonds et ses particularités sont une source précieuse. En le confrontant aux informations sur les travaux aux fenêtres que livrent les archives de Valère, certains recoupements peuvent en effet se

faire. Une bonne part des quelque cinq groupes de losanges provient des fenêtres inférieures au nord, certaines peuvent même être entièrement reconstituées **FIG. 215**. Celle de la chapelle Sainte-Catherine en fait partie. Avec d'autres de ce secteur, elle a été restaurée par le maître « allemand » WOLFGANG DE RUPE entre 1705 et 1735<sup>588</sup>. D'après leurs dimensions, quelques panneaux de diverses factures proviennent des fenêtres hautes du chœur et sont en relation avec des travaux payés en 1663 au verrier de Sion CHRISTIAN KURTZ<sup>589</sup>, ou avec les réfections postérieures de 1690 ou 1735, par DE RUPE<sup>590</sup>. Une campagne assez conséquente menée par maître KURTZ est documentée dans les années 1667, sans détails sur les verres qu'il utilisait; il n'est donc guère possible de l'identifier parmi les fragments conservés<sup>591</sup>.

Le fait que la plupart de ces fenêtres à losanges postmédiévales datent de la deuxième moitié du XVII<sup>e</sup> ou des premières décennies du siècle suivant est surprenant, car il ne s'agit plus à cette époque d'un motif de vitrage courant. On est tenté de penser qu'il a été délibérément choisi par le Chapitre pour maintenir une certaine unité, ou même pour adopter une attitude « patrimoniale ». Dans ce contexte, il est particulièrement intéressant que le Chapitre achète en 1674, probablement à la suite des travaux mentionnés, une réserve de cinq paquets de verre appelé « Waldtglass » pour des besoins futurs dans l'église<sup>592</sup>. Ce verre à vitre ordinaire ne peut avoir servi qu'à l'entretien de verrières à losanges.

À propos des vitraux de Valère, il faut encore attirer l'attention sur leurs structures en fer anciennes. Elles sont de deux sortes : les seuls « feramenta » de type médiéval sont conservés dans la fenêtre romane sous la tour, tandis que l'on trouve encore, dans quatre baies des bas-côtés et dans la fenêtre de la chapelle Sainte-Catherine, des structures remarquables forgées entre la fin du XVII<sup>e</sup> et le début du XVIII<sup>e</sup> siècle **FIG. 218**. Lors de la restauration des fenêtres entre 1898 et 1901, le serrurier ISIDORE CZECH remplace une grande partie des fers anciens.

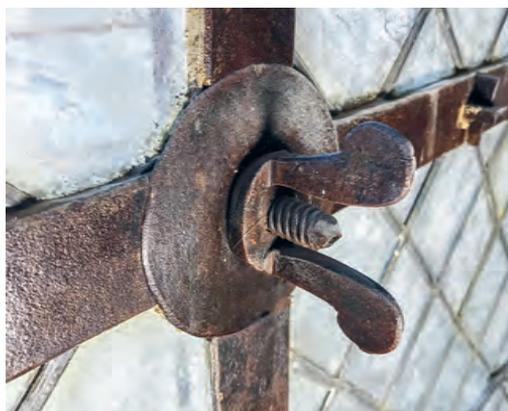
### Appréciation

Contrairement aux quelques ensembles phares d'autres monuments médiévaux en Suisse, seuls trois vitraux figuratifs et des éléments héraldiques ont été préservés dans l'église de Valère. Néanmoins, ces œuvres isolées sont remarquables par leurs états de conservation, qui dévoilent soit une histoire mouvementée, soit à l'inverse un état d'authenticité très rare dans notre pays. Valère se distingue toutefois en tant que haut lieu des verrières claires et lumineuses, rehaussées par leur



217

**FIG. 217** Les restes de verrières à losanges du XVI<sup>e</sup> au XVIII<sup>e</sup> siècle entassés à l'intérieur du jubé lors de la restauration de 1901. Il est possible que ce local ait déjà été utilisé auparavant pour entreposer une réserve de verres à vitre. Photo Stefan Trümpler, 2010, Vitrocentre Romont.



218

**FIG. 218** Serrureries en fer forgé mises en place lors des restaurations de verrières entre les années 1670 et le début du XVIII<sup>e</sup> siècle. Les feuillards avec lesquels les panneaux à losanges étaient fixés aux barlotières (barres de fer traversant) sont retenus aux intersections médianes des fenêtres par des disques et de grands écrous à ailettes. Photo Stefan Trümpler, 2010, Vitrocentre Romont.

symbiose avec un riche et délicat décor intérieur, et cela des débuts jusqu'à nos jours. Des tout premiers vitraux purement géométriques, les seuls du XIII<sup>e</sup> siècle en Suisse, suivis d'une phase probablement marquante d'ornements exécutés à la grisaille, jusqu'à leur remplacement successif par des fenêtres à losanges et occasionnellement à cives, à partir de la fin du Moyen Âge, ce leitmotiv marque l'histoire des verrières de Valère. L'époque baroque, avec son désir d'espaces lumineux, s'y est naturellement retrouvée et a traduit cet esprit du lieu. Des travaux d'entretien sans cesse l'ont également respecté, expression de difficiles conditions économiques autant que, vraisemblablement, d'une attitude conservatrice par rapport à des valeurs ressenties comme essentielles dans cet édifice ancien. Même la restauration étonnamment invasive de 1900 s'y est tenue. Par la mise en dépôt, à cette occasion, d'un nombre de fenêtres baroques à losanges, intouchées par les interventions historicistes, s'est ainsi conservé un ensemble extraordinaire de ces verrières épurées.



219



220

**Les cloches.** Une ou des cloches sonnaient probablement à Valère dès le milieu du XIII<sup>e</sup> siècle. En tous les cas, un texte daté du 4 novembre 1271 mentionne une cloche mise en volée, « comme c'est l'habitude », pour annoncer la réunion du Chapitre<sup>593</sup>.

En 1333-34, le maître fondeur et forgeron MICHOLODUS/MICHOLETUS<sup>594</sup> répare deux ferrures, le battant et les axes de la « vieille cloche ». Celui-ci est également mandaté pour refondre la « campanam magnam », la grande cloche, l'ancienne étant cassée; trois essais sont nécessaires pour obtenir le résultat désiré. En 1378 déjà, celle-ci est fondue à nouveau; elle sonne jusque dans la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, époque où elle se fêle. Silencieuse pendant des décennies, elle renaît de ses cendres en 1875<sup>595</sup>.

Pour succéder à une ancienne hors d'usage, la cloche de Sainte-Catherine est refondue en 1403. Celle-ci, suite à sa fêlure avant les années 1860, est à nouveau coulée en 1875 comme indiqué sur son vase.

La petite cloche, aujourd'hui encore suspendue dans le beffroi, est datée de 1433. En octobre 1648, des réparations sont effectuées à cette troisième cloche qui était mal équilibrée<sup>596</sup>.

L'année 1714 connaît la refonte de la cloche de Saint-Théodule qui datait peut-être de 1339, année où l'on refait une cloche fendue, dédiée à ce saint<sup>597</sup>. Ornée d'une Crucifixion, d'une Vierge et de saint Maurice ainsi que des armoiries du Chapitre<sup>598</sup>, cette campane, fêlée au cours du XIX<sup>e</sup> siècle, est également à nouveau fondue en 1875 pour le clocher de Valère; par la suite, elle est déplacée dans le beffroi de Notre-Dame du Glarier.

En 2012, le Chapitre fait fondre une cloche en souvenir du 7 octobre 1987, jour où le pape Jean-Paul II éleva l'église de Valère au rang de basilique mineure.

*Description.* Le clocher de Valère héberge aujourd'hui quatre cloches, suspendues dans deux travées du beffroi. Elles sonnent parallèlement à la nef, dans le sens de la vallée du Rhône<sup>599</sup>.

1. Grande cloche (mi bémol 3, diam : 127 cm), fondue en 1875 par GUSTAVE TREBOUX de Vevey pour le Chapitre de Sion. Son texte reprend celui de la grande cloche de 1378 : « LAUDO DEUM VERUM, VOCO PLEBEM, CONGREGO CLERUM, DEFUNCTOS PLORO, PESTEM FUGO, FESTA DECORO » (Je loue le vrai Dieu, j'appelle les fidèles, je réunis le clergé, je pleure les morts, je fais fuir les fléaux, je solennise les fêtes); suit une litanie carolingienne, chantée lors de la fête du Christ-Roi : « CHRISTUS VINCIT, CHRISTUS REGNAT, CHRISTUS IMPERAT, CHRISTUS AB OMNI MALO NOS DEFENDAT, AMEN » (Le Christ est vainqueur, le Christ règne, le Christ commande, que le Christ nous protège de tout mal, amen). Sous le texte, une frise de quadrilobes à pendants de style néogothique; sur le vase, les saints Pierre et Paul entourant la Crucifixion, une frise de feuilles de chêne et de glands **FIG. 221**.

2. Cloche de Sainte-Catherine (sol 3, diam : 98 cm), fondue en 1875 par GUSTAVE TREBOUX de Vevey pour le Chapitre de Sion. En lettres onciales, les textes recopiés sur la cloche de 1403, tout d'abord une antienne chantée lors des laudes de la fête de Sainte-Catherine d'Alexandrie : « QUIA DEVOTIS LAUDIBUS TUI MEMORIAM VIRGO RECOLIMUS, O BEATA KATARINA ORA » (Parce que nous rappelons à nouveau ton souvenir, ô Vierge, avec de saintes louanges, ô sainte Catherine prie [pour nous]). Puis : « KATERINA NOVA VOCOR. HUIUS CAMPANE PIA MATER PULSU PELLE FRAUDES SATANE » (Je suis appelée nouvelle Catherine. Par la mise en mouvement de cette cloche repousse, pieuse Mère, les ruses de Satan), finalement la prière de l'Ave Maria. Sous le texte, une frise de quadrilobes à pendants de style néogothique ; sur le vase, une Vierge en pied flanquée des bustes des saintes Catherine d'Alexandrie et Catherine de Sienna (?) ainsi qu'une frise de feuilles et fruits du lierre **FIG. 222**.

3. Cloche de 2012 (si bémol 3, diam : 84 cm) coulée par la FONDERIE PACCARD de Sevrier (Haute-Savoie).

4. Cloche de 1433 (ré 4, diam : 74 cm), appartient au groupe restreint des cloches médiévales encore en fonction en Valais **FIG. 219**. Sur le cou, un texte en minuscules gothiques : « xps rex veni (sic) in pace deus homo factus est amen m cccc xxxiii » (le Christ roi vient dans la paix, Dieu s'est fait homme, amen, 1433). Séparation des mots par des étoiles et des clochettes ; frise de créneaux au-dessus du texte, des arcatures gothiques au-dessous **FIG. 220**. Il faut chercher dans la région de Nuremberg (Bavière) l'origine de ces motifs qui ont circulé en Europe dans la première moitié du XV<sup>e</sup> siècle par l'intermédiaire des fondeurs de cloche itinérants. Sur le vase, Vierge à l'Enfant et Christ de Pitié.

*L'horloge.* La première mention d'une horloge remonte à 1453<sup>600</sup>. En 1577, on construit une chambre pour protéger son mécanisme et on acquiert du métal pour un marteau qui devait frapper sur l'une des cloches<sup>601</sup>. En 1630, pour remplacer l'ancienne, un maître horloger de Zoug en fabrique une nouvelle<sup>602</sup>. Aujourd'hui, il n'y a plus d'horloge monumentale dans le clocher.



221



222

**FIG. 219** Vue sur la travée nord du beffroi. Au premier plan, la plus ancienne cloche de la sonnerie, fondue en 1433 et suspendue à un joug ancien par des ferrures plates forgées, aux extrémités ornées de volutes. Une représentation du Christ de Pitié, entouré des instruments de la Passion, se distingue sous le texte. Au second plan, la grande cloche coulée à Vevey, en 1875, par Gustave Treboux. Photo Bernard Dubuis et Michel Martinez, 2021, CDC.

**FIG. 220** Détail du texte de la cloche de 1433 (**FIG. 219**). Débutant par une croix, le texte, en lettres minuscules gothiques,

se termine par la date de la fonte. Les mots séparés par une clochette ou une étoile sont encadrés par un crénelage et une frise d'arcatures gothiques. Ces éléments de décor se retrouvent, dans la première moitié du XV<sup>e</sup> siècle, sur des cloches fondues en Bavière. Photo Bernard Dubuis et Michel Martinez, 2021, CDC.

**FIG. 221** La grande cloche, refondue en 1875 à Vevey par Gustave Treboux. Si la cloche porte la date de 1378 et reprend les prières de la précédente pour en garder le souvenir, les décors, quant à eux, sont empruntés au vocabulaire néogothique qui a cours en 1875. La Crucifixion, en

fort relief, est flanquée des saints Pierre et Paul. Photo Bernard Dubuis et Michel Martinez, 2021, CDC.

**FIG. 222** Cloche de Sainte-Catherine, refondue en 1875 à Vevey par Gustave Treboux. Pour marquer la continuité avec la cloche de 1403, le fondeur a repris non seulement les deux textes de l'ancienne cloche, mais aussi leur graphie en lettres onciales. La Vierge Marie écrasant le serpent est accompagnée des bustes de sainte Catherine d'Alexandrie et probablement de sainte Catherine de Sienna. Photo Bernard Dubuis et Michel Martinez, 2021, CDC.

## Appréciation générale

Au XIII<sup>e</sup> siècle s'achève la construction de l'église de Valère. Doté d'un décor intérieur polychrome sobre, à l'instar des cathédrales des diocèses voisins, le nouvel édifice est à la hauteur de son statut de siège du Chapitre de Sion. Les XIII<sup>e</sup> et XIV<sup>e</sup> siècles sont marqués par le développement graduel de son aménagement et de son ornementation – fondations de chapelles, créations de nouveaux vitraux, etc. –, au gré des donations privées ponctuelles de la part des chanoines.

Dès la fin du XIV<sup>e</sup> siècle, le Chapitre entreprend d'importants et somptueux travaux dans l'espace du chœur liturgique, renouvelant les décors peints et une partie au moins du mobilier. Ce chantier colossal met à contribution financière les chanoines les plus aisés, parmi lesquels Henri Asperlin – dont le réseau familial facilite l'arrivée d'un groupe d'artistes fribourgeois, en particulier du peintre PIERRE MAGGENBERG –, mais aussi Guillaume III de Rarogne, alors doyen de Sion et bientôt évêque, qui profite de la présence des artistes engagés pour le chœur pour faire aménager et décorer sa propre chapelle.

Autour de 1400, les Rarogne étaient l'une des familles les plus importantes du diocèse de Sion, ses membres ayant occupé le siège épiscopal de 1391 à 1418. Mais, dans le deuxième quart du siècle, leurs relations avec le Chapitre se sont gravement détériorées : leurs prétentions territoriales ont provoqué le soulèvement des dizains épiscopaux (affaire de Rarogne), aboutissant à la destitution de Guillaume II, oncle de Guillaume III<sup>603</sup>. Si la situation s'est apaisée avec l'épiscopat d'André dei Benzi, l'importante contribution financière de Guillaume III de Rarogne à l'ornementation non seulement de l'abside, mais aussi du revers du jubé, ainsi que l'établissement de sa chapelle, sont peut-être encore l'expression d'un besoin de rétablir le prestige familial et personnel.

Guillaume de Rarogne semble avoir entretenu des rapports privilégiés avec André dei Benzi : son testament mentionne à plusieurs reprises des objets reçus de l'ancien évêque décédé en 1437 (mitre, livres pontificaux)<sup>604</sup>, et peut-être ce dernier a-t-il eu un rôle à jouer dans l'intérêt que Guillaume cultive pour les arts<sup>605</sup>. Alors que le chantier de Valère se déroule sous son épiscopat, André dei Benzi n'est pas personnellement représenté dans l'église supérieure. Tout au plus les armes de l'Évêché, peintes dans l'abside, et peut-être la présence de saint Sigismond peint sur le revers du jubé financé par Guillaume III et Anselme de Faussonay sont-elles une discrète référence à l'évêque, dans cette cathédrale qui n'est définitivement pas la sienne.

Ces décors concentrés essentiellement dans la zone du chœur posent également la question de la place du public non ecclésiastique dans l'église de Valère. L'institution en 1437 d'indulgences liées à l'autel de la Visitation et des Saints-Fabien-et-Sébastien pourrait indiquer qu'à cette date les laïcs étaient les bienvenus. On peut cependant se demander si cette mesure ne visait pas à favoriser les dons pour le grand chantier encore en cours, étant donné qu'aucun autre élément ne parle en faveur d'une attention accordée à ce public extérieur.

Face à ce XV<sup>e</sup> siècle fastueux qui a vu défiler des artistes de grande qualité et provenant d'horizons variés – PIERRE MAGGENBERG, le MAÎTRE DE LA FAMILLE MOSSU, le MAÎTRE DE GUILLAUME DE RAROGNE, les deux maîtres de la chapelle de la Conception de la Vierge et de Saint-Claude –, le XVI<sup>e</sup> siècle a pu sembler terne aux yeux des historiens. Les interventions de cette époque se révèlent cependant bien plus conséquentes qu'on ne le croyait jusqu'à présent. La sculpture du Calvaire (1526), des figures de Marie-Madeleine et de Jean-Baptiste, ainsi que du tabernacle (1533), l'établissement de la cage d'escalier occidentale, le renouvellement de la polychromie des voûtes (1554), la reprise du décor sculpté du fronton du jubé, ainsi que les fausses arcatures peintes à l'intérieur de la clôture du chœur... tous ces éléments témoignent d'un soin apporté à l'aménagement et à l'aspect de l'édifice, dans le respect de l'héritage des siècles passés, tout en s'adaptant parfois à leur vocabulaire décoratif.

## *L'église sous l'Ancien Régime*

### *Cinquante ans de travaux : 1622 à 1678, ou la fin des décors médiévaux dans l'église*

Le XVII<sup>e</sup> siècle signifie pour l'église de Valère plus d'une cinquantaine d'années de travaux. Entre 1622 et 1678, les interventions, qui ne touchent pas le bâti, transforment l'effet visuel de l'intérieur de l'église de manière significative. De nombreux décors et éléments mobiliers médiévaux disparaissent ou sont relégués au second plan au profit d'ensembles et d'ornements résolument baroques.

Les peintures de l'abside, hormis les nervures des arcs et la clef de voûte, sont recouvertes en 1622 d'un simple badigeon blanc. Pour obtenir un meilleur état couvrant, les registres inférieurs (au-dessous des figures des saints) reçoivent une couche préparatoire de fin crépi. Les peintures au revers du jubé sont dissimulées par l'installation

des nouvelles stalles entre 1662 et 1664 et le décor du XVI<sup>e</sup> siècle, réalisé sur les clôtures de chœur, est recouvert dès 1675.

Les chapelles dites de Rarogne et de Molitor conservent seules leur apparence gothique **FIG. 26** (10, 5). Si la chapelle Sainte-Catherine **FIG. 26** (2) maintient son mobilier médiéval, une représentation de saint Théodule complète son décor en 1625, les murs sont rafraîchis en 1670 et, en 1674, une grille est installée pour en protéger l'accès.

Le mobilier médiéval est renouvelé pour le maître-autel et pour les autels secondaires. Les retables du Saint-Sacrement, de Saint-Nicolas et de Charlemagne **FIG. 26** (7, 6, 5) donnent l'occasion, entre 1651 et 1655, de développer un élégant vocabulaire baroque, et les stalles (12) de créer un chef-d'œuvre d'ébénisterie entre 1662 et 1664. En 1678 encore, les autels de Sainte-Marie-Madeleine et de Saint-André **FIG. 26** (8, 9), aujourd'hui entièrement disparus, sont transformés<sup>606</sup>.

Dès 1622, le maître-autel est entièrement réaménagé selon les normes post-tridentines<sup>607</sup>. Le tableau de l'Adoration des Mages **FIG. 134** fait place à l'ancien tabernacle-tour qui se dresse à l'arrière du tombeau pour s'élever au-dessus de la table<sup>608</sup> **FIG. 177**. En 1625, cette réserve eucharistique est ornée d'éléments en forme de fleur réalisés par le maître huchier BALTHASAR, placés en présence de dignitaires du Chapitre<sup>609</sup>. Une année plus tard, en 1626, selon les chiffres peints accompagnant les armes capitulaires, cet élément reçoit une nouvelle polychromie rehaussée d'or<sup>610</sup>. Autour de l'autel, l'embranchement maçonné est agrandi pour assurer plus d'aisance aux déplacements ou permettre la disposition de candélabres, telle la paire commandée à maître FRIDERICO en avril 1625<sup>611</sup>. D'après les observations matérielles, l'antependium représentant sainte Catherine couvre depuis sa réalisation en 1669 la face principale du tombeau **FIG. 26**. En 1673, le Chapitre, après avoir fait remplacer la serrure, confie le polissage du coffret ou *capsa* disposé sur l'autel à deux maîtres italiens anonymes puis décide de le recouvrir d'un tissu de soie<sup>612</sup>.

La sécurité de l'église est renforcée par la mise en place d'une grande grille à l'entrée de la chapelle Sainte-Catherine **FIG. 98** qui contient un grand nombre de reliquaires, et par l'organisation, dans l'espace du croisillon sud, d'une sacristie regroupant, dans un mobilier réalisé à cet effet, tous les ornements liturgiques **FIG. 35**.

À la fin du XVII<sup>e</sup> siècle, l'intérieur de l'église entièrement blanchi présente un mobilier baroque qui privilégie l'éclat des surfaces recouvertes de feuilles d'or et d'argent, pour les autels latéraux, et les ocres sur les clôtures de chœur, auxquels



223

**FIG. 223** Chapelle du Saint-Sacrement. Retable, tableau de Hans Ludloff, 1651. Depuis sa création, l'ensemble du retable n'a subi aucune intervention de restauration. Il en va de même pour les deux autres retables issus des améliorations du milieu du XVII<sup>e</sup> siècle. La position

sur la tribune haute sud de ce retable ainsi que celle, au nord de celui du Saint-Nicolas, leur assurent une visibilité depuis le jubé mais aussi depuis la nef ou, dans une moindre mesure, depuis la travée du chœur. Photo Bernard Dubuis et Michel Martinez, 2022, CDC.



224

**FIG. 224** Chapelle Saint-Nicolas. Retable, tableau de Hans Ludolff, 1652. Un retable fort semblable, si l'on se fie aux mentions précises d'archives et au prix payé, est réalisé par Ludolff sur commande de l'évêque pour l'église de Saint-Léonard en 1652.

Le tableau représentant sainte Barbe, aujourd'hui conservé à Annecy, adopte la même composition, en particulier la présence d'un paysage dans le fond de la représentation. Photo Bernard Dubuis et Michel Martinez, 2022, CDC.

s'ajoute l'abondance du décor sculpté en bois naturel des stalles (voir pp. 204-213). Le tout dans une profusion d'ornements issus du vocabulaire baroque qui gagne autant la peinture que l'ébénisterie. Les verrières blanches baignent l'ensemble d'une lumière claire et limpide. Préconisé par les normes post-tridentines, l'axe principal du chœur est centré sur le tabernacle qui émerge du maître-autel au centre de l'abside.

### *Les aménagements du XVII<sup>e</sup> siècle (1622-1678)*

#### **Les chapelles du Saint-Sacrement, de Saint-Nicolas et le retable de Charlemagne**

**Parmi tous les aménagements du XVII<sup>e</sup> siècle, l'ensemble constitué des autels du Saint-Sacrement, de Saint-Nicolas et de Charlemagne forme un groupe particulièrement homogène exécuté entre 1651 et 1655. L'unité stylistique de ces trois retables est assurée par l'intervention d'un seul maître, HANS LUDOLFF. Si deux d'entre eux, celui de Saint-Nicolas et celui du Saint-Sacrement, voient leur mobilier uniquement renouvelé, celui de Charlemagne est une nouvelle fondation sur l'emplacement de l'autel de la Conception de la Vierge et de Saint-Claude.**

#### *Historique*

Les chapelles du Saint-Sacrement et de Saint-Nicolas présentent de nombreuses similitudes, dont leur emplacement symétrique sur les tribunes hautes des collatéraux nord et sud **FIG. 26** (7, 6). Leurs mécènes respectifs, l'évêque Adrien IV de Riedmatten et le chanoine Johann de Sepibus, s'adressent tous deux au maître HANS LUDOLFF **FIG. 223, 224**. Un troisième retable s'apparente à ces deux premiers, celui de Charlemagne **FIG. 26** (5), **226**. Également de la main de HANS LUDOLFF, il est aussi financé par Adrien IV de Riedmatten. Si pour ces trois retables nous connaissons le nom du maître qui en réalise le tableau, la dorure et la polychromie, nous ignorons quel en a été le menuisier ou le sculpteur. S'est-on adressé au même artisan MICHAEL BRIGGER qui, en 1656, complète leur installation par une plateforme en bois pour assurer plus de confort aux desservants<sup>613</sup> ? Ou a-t-on confié ce travail à l'un des artisans des stalles avec lesquels HANS LUDOLFF entretenait des rapports professionnels<sup>614</sup> ? Certains éléments constitutifs et décoratifs des stalles<sup>615</sup> font pencher en faveur de cette seconde hypothèse.



225

### Chapelle du Saint-Sacrement

La chapelle du Saint-Sacrement **FIG. 26** (7), **97**, **223**, entièrement renouvelée en 1651 par le chanoine Johann de Sepibus, a été fondée en 1279<sup>616</sup>. L'activité du chanoine ainsi que les différentes charges prestigieuses qu'il occupe au sein du Chapitre en font un personnage influent et généreux lors des nouveaux aménagements de Valère au milieu du XVII<sup>e</sup> siècle. Lorsqu'en 1651 il finance le retable du Saint-Sacrement, il vient d'être nommé grand sacriste. Est-ce à cette occasion qu'il fait preuve de libéralité ? Les archives sont muettes. Il est certain que les prébendes rattachées à sa nouvelle fonction lui en laissent en tous cas les moyens. La comparaison stylistique du retable avec celui de la chapelle Saint-Nicolas permet d'attribuer ce travail au même maître, HANS LUDOLFF. Quatre ans plus tard, en 1655, Johann de Sepibus s'adressera encore une fois à lui pour compléter l'aménagement du retable par une armoire peinte, monogrammée HL **FIG. 229**.

### Objets – Étagères pyramidales

Attestées sur l'autel du Saint-Sacrement par une peinture de RAPHAEL RITZ vers 1860-1870, qui les représente disposées symétriquement de part et d'autre de la table d'autel **FIG. 92**, ces deux étagères (MV 13403 a et MV 13403 b, 121 × 38 × 24 cm) ont une fonction qui n'a pas encore été identifiée. Elles étaient peut-être destinées à l'exposition de petits reliquaires. Dotées d'une base semi-octogonale, elles s'élèvent en quatre niveaux de trois niches ajourées, avec un dos entièrement ouvert **FIG. 225**. Les parties intérieures sont toutes peintes en bleu, alors que l'extérieur présente, sur un fond noir, un



226

**FIG. 225** Paire d'étagères pyramidales, probablement liées à l'autel du Saint-Sacrement. Bois (essences non déterminées) polychromé, XVII<sup>e</sup> siècle (?). MHV [MV 13403 a, MV 13403 b], dépôt du Chapitre cathédral de Sion. Photo Michel Martinez, 2020, Musées cantonaux du Valais.

**FIG. 226** Chapelle Molitor. Retable de Charlemagne, tableau de Hans Ludolff, 1655. La présence de la Vierge à l'Enfant au milieu de l'entablement, aujourd'hui disparue, apporte une variation par rapport aux retables de Saint-Nicolas et du Saint-Sacrement. Cet élément le rapproche du retable dédié à saint Georges, réalisé en 1652 par le même artiste,

et pour le même commanditaire, installé en 1653 dans la chapelle de Tourbillon. Suite à l'incendie de Sion le 24 mai 1788 et à l'abandon consécutif du château par l'évêque, ce retable n'est pas conservé mais connu uniquement par les archives. Photo Bernard Dubuis et Michel Martinez, 2021, CDC.

**Hans Ludolff (†1666-67).** L'activité du peintre HANS LUDOLFF<sup>617</sup> est autant connue par les sources administratives de la Ville de Sion et les archives privées (compte de Gaspard Stockalper de la Tour, notes de l'évêque Adrien IV de Riedmatten), que par des œuvres signées. Ces signatures régulièrement déchiffrées permettent de réunir un corpus varié et abondant du Haut-Valais à Saint-Maurice<sup>618</sup>. Le 17 août 1640, le Conseil de la Ville autorise le séjour du maître à Sion jusqu'à Pâques<sup>619</sup>. Mis à part quelques séjours auprès de Gaspard Stockalper de la Tour à Brigue et à Saint-Maurice, LUDOLFF y restera pourtant jusqu'à sa mort, survenue entre fin 1666 et avril 1667. Lorsqu'il signe certains tableaux<sup>620</sup> ou conclut des contrats, il indique venir d'Erfurt en Thuringe. Pourtant des documents le disent originaire de Zurich, ville où il a probablement séjourné avant de se rendre en Valais pour le compte de MATTHÄUS MERIAN afin de lever la vue cavalière de Sion, qui sera publiée sous forme de gravure dans la première édition de la *Topographia Helvetiae Rhaetiae et Valesiae* (1641) **FIG. 2**. Le titre de « Magister » qu'indiquent les sources laisse supposer qu'il vient à Sion comme peintre déjà formé, même si aucune mention ne révèle son âge. Accompagné de son épouse, il prévoyait probablement de s'y établir durablement. En 1641, le 24 mai, le Conseil de la Ville lui accorde le statut d'habitant perpétuel<sup>621</sup>. Dès lors, les visites régulières des habitations permettent de le suivre à différentes adresses avec deux, trois, puis, en 1657, cinq enfants ainsi qu'une servante<sup>622</sup>. Le 20 avril 1667, les visiteurs ne mentionnent plus que sa veuve<sup>623</sup>, situant ainsi sa mort entre cette date et le 30 décembre 1666, dernière mention du peintre<sup>624</sup>.

Dès les années 1646, HANS LUDOLFF travaille pour d'éminents commanditaires. En 1646, il signe une série de vingt-trois tableaux illustrant la vie de saint François d'Assise, offerte par un membre de la famille de Riedmatten aux capucins récemment installés à Sion. Entre 1647 et 1649, il exécute pour Gaspard Stockalper de la Tour différents travaux dont des portraits, des dessus-de-porte armoriés, ainsi que des décorations de coffres et d'armoires<sup>625</sup>. Par l'intermédiaire de ce

dernier<sup>626</sup>, il lève différentes vues de villes valaisannes, Brigue, Viège, Loèche et Saint-Maurice, dans l'édition augmentée de la *Topographia* (1653). En 1649, il peint le tableau du retable de la chapelle d'Anchettes pour le compte de Jean-Antoine de Preux et de son épouse Marie de Platea. En 1653, c'est un ex-voto pour Sebastien Eyster<sup>627</sup> et Anna Albrecht, ainsi qu'une Vierge au Rosaire pour le chanoine de Sion Pierre Mangold, curé non-résident de la paroisse haut-valaisanne de Saint-Nicolas.

Entre 1651 et 1655, LUDOLFF exécute des commandes pour l'évêque Adrien IV de Riedmatten et des chanoines du Chapitre cathédral. Il est ainsi l'un des artisans qui réalisent les très nombreuses commandes qu'Adrien IV offre avec prodigalité à travers tout le diocèse<sup>628</sup>. Le prélat entreprend également d'importantes transformations dans ses nombreuses possessions épiscopales, à l'exemple du château de Tourbillon où il dote en 1653 la chapelle d'un nouveau retable, dédié à saint Georges<sup>629</sup> ainsi que d'une série de portraits d'évêques<sup>630</sup>. Le Chapitre cathédral bénéficie de ses largesses pour les retables de Valère (voir pp. 196-200). Parfois les chanoines se joignent à ses commandes. Ainsi, entre 1653 et 1654, HANS LUDOLFF réalise une série de six tableaux représentant les évêques historiques du diocèse, auxquels s'ajoute un septième tableau présentant un Calvaire.

Sa dernière œuvre connue est l'armoire peinte aux armes de Sepibus pour l'église de Valère en 1655 (voir pp. 200-201). Jusqu'en 1667, les mentions d'archives le signalent comme habitant à Sion et le qualifient de « pictor », pourtant aucune œuvre datée de ces douze dernières années de sa vie n'est conservée<sup>631</sup>.

Si les œuvres de LUDOLFF sont le plus souvent signées, il s'en dégage une unité stylistique et technique évidente durant ses vingt-sept ans passés à Sion. Il maîtrise différentes techniques dont la peinture sur toile et sur bois, la dorure, le trompe-l'œil. Il peut autant copier ses sujets de gravures que les recomposer, ce que pourrait indiquer la mention d'« inventor » qui accompagne parfois sa signature<sup>632</sup>.



227

décor formé d'angelots baroques, qui encadrent les ouvertures des niches des trois étages inférieurs. La partie supérieure se termine par des flammes. Un élément peut-être sphérique devait couronner l'ensemble, car les extrémités supérieures ne sont pas peintes.

### Chapelle Saint-Nicolas

La chapelle Saint-Nicolas **FIG. 96**, nouvellement dotée par l'évêque Adrien IV de Riedmatten en 1652, a été fondée en 1309<sup>633</sup>. Conservés aux archives du Chapitre, des carnets ayant appartenu au prélat<sup>634</sup> et listant ses très nombreuses dotations à travers le diocèse en font mention<sup>635</sup>.

Pour réaliser ce nouvel aménagement, un accord entre le prélat et HANS LUDOLFF est passé à la toute fin de l'année 1651<sup>636</sup>. Cette convention fixe le programme iconographique traditionnel pour le saint présentant les trois boules d'or disposées sur un livre, omettant de mentionner le baquet avec les trois enfants que le peintre réalise aux pieds du saint **FIG. 227, 228**. La convention demande aussi une exécution soignée et l'utilisation d'une dorure abondante « *sufficianti auro replendide (sic) et polite* » sur le retable. Si pour les matériaux à mettre en œuvre ces précisions sont courantes, les indications iconographiques sont



228

beaucoup plus rarement mentionnées dans ce type de document et tendent à prouver l'habitude d'un mécène connaisseur.

### Autel Charlemagne

Le 25 janvier 1655, l'évêque Adrien IV fonde l'autel Charlemagne<sup>637</sup>. Si la fête du saint est déjà établie dans le diocèse depuis le XIII<sup>e</sup> siècle<sup>638</sup> et même si cette figure est représentée au troisième registre du décor peint de l'abside (voir p. 121) au XV<sup>e</sup> siècle, cette dédicace est nouvelle à Valère. Le retable est élevé contre le mur est de la chapelle Molitor **FIG. 26 (5), 98**, sur l'emplacement de l'autel de l'Immaculée Conception et de Saint-Claude mentionné en 1467<sup>639</sup> (voir pp. 151-154) qu'il occulte<sup>640</sup>. L'évêque s'adresse une nouvelle fois à HANS LUDOLFF qui signe le tableau du retable.

### Description

Les trois autels sont de composition identique **FIG. 96, 97, 223, 224, 226**. Le retable s'élève sur une simple table en pierre et en stuc, reposant sur un tombeau en maçonnerie dans lequel est scellée, sur la face principale, la pierre de consécration. Deux degrés permettent à la prédelle de prendre place en hauteur afin de présenter bien en évidence l'inscription contenue dans un cartouche

**FIG. 227, 228** Chapelle Saint-Nicolas. Retable, tableau de Hans Ludolff, 1652, détails. Comme prévu dans la convention signée entre l'évêque et le peintre, la composition est complétée au bas du tableau par un paysage : « *in altera pedum inferius vero ein passage oder landschfts* ». Dans un mélange de langues dominé par le latin, l'utilisation du terme allemand de *Landschaft* ne surprend pas, au contraire du mot *passage* qu'il faut probablement lire *paysage* en français. Photo Bernard Dubuis et Michel Martinez, 2022, CDC.



229

**FIG. 229** Armoire aux armes de Sepibus, décoration de Hans Ludolff, 1655. À l'origine, il s'agit de deux corps d'armoire, réunis sous un bandeau mouluré unique en un seul meuble à une date inconnue, mais avant l'intervention de Ludolff. La décoration peinte assure une unité, accentuée par l'ensemble formé des quatre figures de saints : Vierge à l'Enfant, sainte Catherine, saint Théodule et saint Maurice, véritable panthéon du diocèse de Sion. MHV [MV 13001], dépôt du Chapitre cathédral de Sion. Photo Michel Martinez, 2020, Musées cantonaux du Valais.

central. En lettres dorées sur fond noir, ces inscriptions rappellent les commanditaires ainsi que le millésime<sup>641</sup>. Le registre principal est occupé par le tableau (134×93 cm) que la menuiserie du retable fait disparaître sous un arc de cercle sommital. Seul le tableau de Charlemagne (147×97 cm) est rectangulaire. L'iconographie présente fidèlement chacun des vocables. Saint Nicolas est vêtu en évêque, tenant dans la main gauche sa crosse et de la droite le livre chargé des trois boules d'or **FIG. 224**. À ses pieds est disposé un baquet duquel émergent trois petits enfants. Charlemagne est représenté couronné et en armure, les épaules recouvertes d'un large manteau brodé de perles et de pierres précieuses **FIG. 226**. De la main droite, il présente une longue épée et de la gauche le globe impérial. Derrière lui se voit une église en chantier. Le saint Sacrement est représenté sous la forme d'un ostensor rayonnant flanqué des statuette

saint Pierre et de saint Paul avec, au centre, l'hostie décorée d'une Crucifixion **FIG. 233**. Il apparaît dans une mandorle entourée de cohortes d'anges. Au premier plan, deux anges balancent des encensoirs, tandis que d'autres sont agenouillés en prière.

Le registre central de chacun des retables est flanqué de colonnes à fût bagué et chapiteaux corinthiens, exception faite du retable de Charlemagne qui, à la place de ces colonnes, reçoit quatre statuette disposées sur des consoles, à gauche sainte Catherine et saint Théodule, et à droite sainte Barbe et saint Nicolas **FIG. 226**. Ce registre principal est bordé par des ailerons mêlant des têtes et des bustes d'ange, ainsi que des volutes dorées.

L'entablement est occupé au centre par les armoiries sculptées des commanditaires, respectivement de Riedmatten<sup>642</sup> et de Sepibus<sup>643</sup>, celles de l'évêque reposant sur la crosse et l'épée posées en sautoir, surmontées de la mitre. Les mêmes armes se répètent sur le tableau, dans un simple écu accompagné de la date. Le couronnement est constitué d'un fronton curviligne brisé<sup>644</sup> encadrant un élément central surmonté d'une croix accueillant le monogramme du Christ pour le retable Saint-Nicolas **FIG. 224**, celui de la Vierge pour le Saint-Sacrement **FIG. 223**, et un médaillon ovale peint représentant une Vierge à l'Enfant pour le retable de Charlemagne<sup>645</sup>.

Pour le retable Saint-Nicolas, nous connaissons par la mention d'archive la volonté du commanditaire d'un rendu très doré et bien poli (voir p. 199). Ce même rendu caractérise aussi les deux autres retables. L'utilisation dominante de la feuille d'or met en évidence les détails architecturaux et les éléments décoratifs. Pour assurer un aspect précieux, les éléments verts et rouges sont obtenus par des laques posées sur une feuille d'argent<sup>646</sup>. Les carnations des angelots et des saints sculptés sont traitées de manière réaliste. Les surfaces lisses sont travaillées en faux marbre gris. Ces trois exemples de retables, qui n'ont fait l'objet d'aucune restauration<sup>647</sup> depuis leur installation, prouvent non seulement les qualités de peintre du maître HANS LUDOLFF mais aussi celles de doreur et de décorateur.

### Une commande complémentaire du chanoine Johann de Sepibus

Pour compléter le nouvel aménagement du retable du Saint-Sacrement, Johann de Sepibus commande à HANS LUDOLFF la décoration d'une armoire. Cette dernière (MV 13001, 247×136×45 cm) **FIG. 229** est décorée d'un faux marbre blanc à larges veines rouges et bleues<sup>648</sup> et surmontée d'une corniche à denticules sans retour sur les flancs. Les vantaux



230

sont chacun décorés de deux panneaux à crosettes supérieures (70,5 × 35,5 cm) entre lesquels sont peintes les armes de Sepibus dans un disque. Les quatre panneaux présentent chacun un saint : en haut à gauche, la Vierge à l'Enfant et en bas à gauche saint Théodule ; en haut à droite, sainte Catherine et en bas à droite saint Maurice. Ces derniers sont d'autant plus reconnaissables qu'en plus de porter leurs attributs traditionnels une inscription les identifie<sup>649</sup>. Ainsi saint Théodule, tenant les insignes du pouvoir temporel et spirituel, est accompagné du diable assis sur la cloche ; sainte Catherine montre la palme du martyr, la demi-roue dentée et l'épée, instruments de ses supplices successifs ; saint Maurice se présente en soldat portant un étendard et un écusson à la croix tréflée. Au bas du panneau illustrant saint Théodule, HANS LUDOLFF a apposé son monogramme HL et la date de 1655<sup>650</sup>. L'intérêt de ce meuble réside dans l'intérieur qui,



231

peint en bleu et décoré de petites étoiles et lunes clouées en métal doré, est destiné à être ouvert pour exposer son contenu **FIG. 230, 231**. Aujourd'hui vide, rien ne permet de visualiser les richesses qu'il pouvait contenir ni l'effet produit par l'ouverture des portes. Un tel mode de présentation est inédit dans le diocèse. La localisation originale<sup>651</sup> de ce meuble n'est pas connue, mais devait être en lien avec le retable du Saint-Sacrement présentant aussi les armes de Sepibus. Peut-être se dressait-il à proximité du retable ou au départ de l'escalier menant à la tribune.

#### Un petit élément décoratif aux armes du chanoine Johann de Sepibus

Ce petit élément décoratif<sup>652</sup> (18 × 48 cm) en bois doré, argenté et peint, montrant les armes de Sepibus, soutenues par deux anges en vol, est daté du milieu du XVII<sup>e</sup> siècle. Provenant peut-être

**FIG. 230, 231** Armoire aux armes de Sepibus, décoration de Hans Ludolff, 1655. À l'intérieur, les rayons forment deux rangées de sept compartiments de hauteurs différentes. Bordés par une baguette moulurée, ces espaces étaient probablement protégés par un verre ou un simple grillage aujourd'hui disparu, permettant d'offrir la contemplation des reliques ou autres objets de dévotion. MHV [MV 13001], dépôt du Chapitre cathédral de Sion. Photos Michel Martinez, 2020, Musées cantonaux du Valais.

**FIG. 232** Chapelle du Saint-Sacrement. Tableau de Hans Ludolff, 1652, détail. Qu'il s'agisse de saint ou d'ange, le traitement des incarnats par Ludolff est caractéristique. La pâleur du teint et des chairs est accentuée par des joues et des lèvres rouges. Des cernes marqués soulignent les yeux. La chevelure est plaquée au crâne et forme des boucles autour du cou. Le drapé des vêtements, accompagné de rehauts de lumière, modèle les corps sous-jacents conférant aux figures célestes une réalité quasi humaine. Photo Bernard Dubuis et Michel Martinez, 2022, CDC.



232

**FIG. 233** Chapelle du Saint-Sacrement. Tableau de Hans Ludolff, 1652, détail. S'adaptant aux canons issus de la Contre-Réforme, Ludolff place au centre de la composition, sur l'hostie même, une Crucifixion, marquant ainsi la présence réelle du Christ. Ce motif réalisé en grisaille dans un espace en médaillon de petites dimensions prouve la maîtrise technique dont est capable le maître. Photo Bernard Dubuis et Michel Martinez, 2022, CDC.



233



234

du retable du Saint-Sacrement, ce motif est très mutilé **FIG. 234**. La qualité ecclésiastique de son porteur est clairement indiquée par le chapeau et les cordons à pompons. Au contraire, les armes

sur l'armoire réalisée par LUDOLFF sont sommées du casque hissant accompagné des lambrequins assortis. Ces ornements laïcs pourraient indiquer l'intervention d'un parent du chanoine.

## Analyse

Signés ou attestés par les archives, les trois retables de HANS LUDOLFF permettent de définir son style et sa manière déclinés dans différentes techniques. Il fait preuve de régularité dans le dessin des visages, dont le nez particulièrement long forme un angle droit avec le sourcil **FIG. 232**. Le rendu de ses personnages conjuguant position des jambes en appui sur un pied avec raideur du buste, induit une position en léger déséquilibre. HANS LUDOLFF excelle dans l'aspect des différentes matières **FIG. 235**. Il utilise une palette variée pour ombrer les plis des drapés et pour peindre des brocards d'une grande finesse. Son habileté à décliner les nuances d'une couleur lui permet de représenter des paysages évanescents dans une brume bleutée sans rien perdre de la précision du dessin. Si l'effet des matières, particulièrement habile, place LUDOLFF dans l'héritage des artisans des siècles précédents, son utilisation subtile des coloris le situe au rang des peintres attentifs aux effets de la lumière, manière que reprendront les peintres KOLLER venus s'installer à Sion à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle.

Sur le plan iconographique, les trois retables sont typiques du milieu du XVII<sup>e</sup> siècle. Le retable Saint-Nicolas reprend fidèlement le vocable de la fondation du XIV<sup>e</sup> siècle et témoigne ainsi des rapports qu'entretiennent l'évêque et les chanoines. La commande est passée avec l'aval du Chapitre qui autorise le prêtre à mettre en évidence ses titres régaliens sur la prédelle<sup>653</sup>. Pourtant, en 1640, Adrien III de Riedmatten avait dû, au moment de son élection, renoncer au titre de prince de l'empire<sup>654</sup>. Malgré de très nombreuses actions politiques, Adrien IV ne retrouvera jamais ses droits temporels même assuré de l'appui des chanoines dont il dote, en remerciement pourrait-on penser, leur église de Valère. Ces marques d'alliance et de reconnaissance sont également présentes sur le retable de Charlemagne. Cette fois-ci, le vocable lui-même reflète l'ambition politique du haut clergé. Dans la figure de l'empereur, l'évêque trouve un garant de son pouvoir et la longue épée que brandit Charlemagne permet d'insister sur la réalité historique de la donation. Au milieu du XVII<sup>e</sup> siècle, un tel symbole présenté dans l'église capitulaire prouve la cohésion du haut clergé nécessaire au maintien de ses droits, déjà largement amputés depuis le début du siècle.

L'intérêt iconographique du retable du Saint-Sacrement est à chercher dans l'action religieuse de la Contre-Réforme. Pour répondre à la confession protestante qui ne voit dans l'Eucharistie qu'une valeur symbolique, le Concile de Trente définit le dogme de la transsubstantiation, soit la présence réelle du Christ dont le sacrifice sur la croix est



235

renouvelé à chaque Cène. Les artistes vont ainsi modifier le motif iconographique pour traduire ce nouveau dogme **FIG. 233**. Ici, les nombreuses cohortes d'anges révèlent la nouvelle faveur de l'époque pour ces créatures qui assistent à l'Eucharistie, assurant le lien entre la terre et le ciel. Lorsque LUDOLFF compose ce tableau, il utilise ces deux motifs iconographiques renouvelés par la Contre-Réforme, sans doute à la demande de son commanditaire, qui en a été un fervent défenseur.

## Appréciation

L'ensemble des trois retables exécutés par HANS LUDOLFF constitue un témoin unique dans le diocèse de la diffusion des nouvelles dévotions de la Contre-Réforme et de la manifestation des enjeux politiques du haut clergé en ce milieu du XVII<sup>e</sup> siècle. Leur état de conservation intact permet d'apprécier le style et la manière originale de LUDOLFF qui n'est pas seulement un excellent peintre, mais aussi un remarquable doreur et décorateur. Les sujets développés éclairent les personnalités des commanditaires et leur lutte engagée tant du point de vue religieux que politique.

**FIG. 234** Élément décoratif aux armes du chanoine de Sepibus, bois doré, argenté et peint, 18 × 48 cm. Il se trouve actuellement suspendu au dossier central du siège des célébrants. Son emplacement original n'a pas pu être situé. Se trouvait-il dans la chapelle du Saint-Sacrement dont le chanoine renouvelle le mobilier au milieu du XVII<sup>e</sup> siècle ou indiquait-il sa place dans les stalles dont il a grandement participé à la réalisation ? La qualité ecclésiastique de son porteur est ici clairement marquée par le chapeau et les cordons à pompons. Photo Bernard Dubuis et Michel Martinez, 2021, CDC.

**FIG. 235** Chapelle Molitor, retable de Charlemagne. Tableau de Hans Ludolff, 1655, détail. Grâce à des glacis successifs, le peintre conserve tout l'orient des perles, la transparence des pierres précieuses et l'éclat des pièces d'orfèverie. Ce rendu très réaliste des matières est probablement une indication de l'apprentissage du peintre dans les pays germaniques dont il est, au demeurant, originaire. La place idéologique importante que l'évêque et le Chapitre accordent à Charlemagne est signifiée par la position frontale du personnage, sa taille quasi grandeur nature et la présence de tous les insignes impériaux, complétés par une armure ciselée et augmentée d'or. Photo Bernard Dubuis et Michel Martinez, 2022, CDC.

**FIG. 236, 237** Chœur liturgique. Stalles, Bartholomäus Ruof, Hans Heinrich Knecht, Georg Adamer, Melchior Kürchenberger, 1662-1664. Détail des sièges hauts et bas de l'extrémité nord (237). Sur son dessin réalisé entre 1864 et 1867 (236), Emil Wick place une des statuette qui scandaient la rangée des dorsaux. Le numéro 6 signale la présence de saint André reconnaissable par la croix en X. Aujourd'hui, ces statuette ont toutes disparu ; éléments simplement chevillés aux stalles, elles ont pu facilement être désolidarisées du tout. Deux derniers exemplaires sont conservés au Musée d'histoire du Valais (voir **FIG. 248, 249**). Dessin UB Basel [AN VI 50, Wick 122D], détail. Photo Bernard Dubuis et Michel Martinez, 2022, CDC.

## Documentation

### Retable du Saint-Sacrement

*Sources.* ACS, Tir. 47-162 et ACS, Tir. 47-162 bis.  
*Bibliographie.* WICK 1864-1868, p.126; HOLDEREGGER 1930, pp. 77-78 (n° 124); HOLDEREGGER 1930 (3), p. 196 (n° 124); TAMINI/DÉLÈZE 1940, p. 26; DONNET 1972, p. 82; HUOT 1973, p. 103; SYBURRA-BERTELLETO 1999, pp. 83-87; ELSIG/MORAND 2000, p. 61; SYBURRA-BERTELLETO 2000, p. 38. – *Rapports non publiés* : EMMENEGGER 1990 (2), pp. 3-4; SYBURRA-BERTELLETO 1997, pp. 29-32.  
*Vues.* RAPHAEL RITZ, *Intérieur de l'église de Valère* (chapelle sud vue du jubé), sd. (vers 1860-1870), huile sur toile, 33×51,7 cm (MAV, BA 208, dépôt de la Confédération suisse, OFC, Fondation Gottfried Keller, Berne) **FIG. 92**; RAPHAEL RITZ, *Collatéral droit de l'église de Valère*, 08.08.1868, huile sur toile, 45,5×33 cm (MAV, BA 999, dépôt de la Confédération suisse, OFC, Fondation Gottfried Keller, Berne) **FIG. 155**. – *Photographies anciennes* : diverses, 1898-1930 (AFMH).

### Armoire du chanoine de Sepibus

*Bibliographie.* SYBURRA-BERTELLETO 1999, pp. 81-124; CASSINA 1991, pp. 289-291; SYBURRA-BERTELLETO 2000, p. 39. – *Rapports non publiés* : SYBURRA-BERTELLETO 1997, pp. 56-57.

### Retable de Saint-Nicolas

*Sources.* ACS, Tir. 47-162 et ACS, Tir. 47-162 bis.  
*Bibliographie.* WICK 1864-1868, p.126; HOLDEREGGER 1930, pp. 77-78 (n° 123); HOLDEREGGER 1930 (3), p. 196 (n° 123); TAMINI/DÉLÈZE 1940, p. 26; DONNET 1972, p. 82; HUOT 1973, p. 103; SYBURRA-BERTELLETO 1999, pp. 83-87; ELSIG/MORAND 2000, pp. 62-63; SYBURRA-BERTELLETO 2000, p. 38. – *Rapports non publiés* : EMMENEGGER 1990 (2), pp. 2-3; WOLFF 1994; SYBURRA-BERTELLETO 1997, pp. 32-34.  
*Vues.* RAPHAEL RITZ, *Intérieur de l'église de Valère*, 1865, huile sur toile, 34×28 cm (MAV, BA 986, dépôt de la Confédération suisse, OFC, Fondation Gottfried Keller, Berne); RAPHAEL RITZ, *Archéologue dans l'église de Valère sur Sion*, 1870, huile sur toile, 48,5×38,5 cm (Kunsthaus Zürich); WICK 1864-1868, 122 B1. – *Photographies anciennes* : diverses, 1898-1930 (AFMH).

### Retable de Charlemagne

*Sources.* ACS, Tir. 47-162 et ACS, Tir. 47-162 bis.  
*Bibliographie.* BLAVIGNAC 1853, p. 133; WICK 1864-1868, p. 126; HOLDEREGGER 1930, pp. 77-78 (n° 125); HOLDEREGGER 1930 (3), p. 196 (n° 125); TAMINI/DÉLÈZE 1940, p. 26; DONNET 1972, p. 82; HUOT 1973, p. 103; WERDER 1976/77, p. 419;

SYBURRA-BERTELLETO 1999, pp. 83-87; ELSIG/MORAND 2000, p. 64; SYBURRA-BERTELLETO 2000, p. 38. – *Rapports non publiés* : EMMENEGGER 1990 (2), pp. 2-3; WOLFF 1994; SYBURRA-BERTELLETO 1997, pp. 32-34.

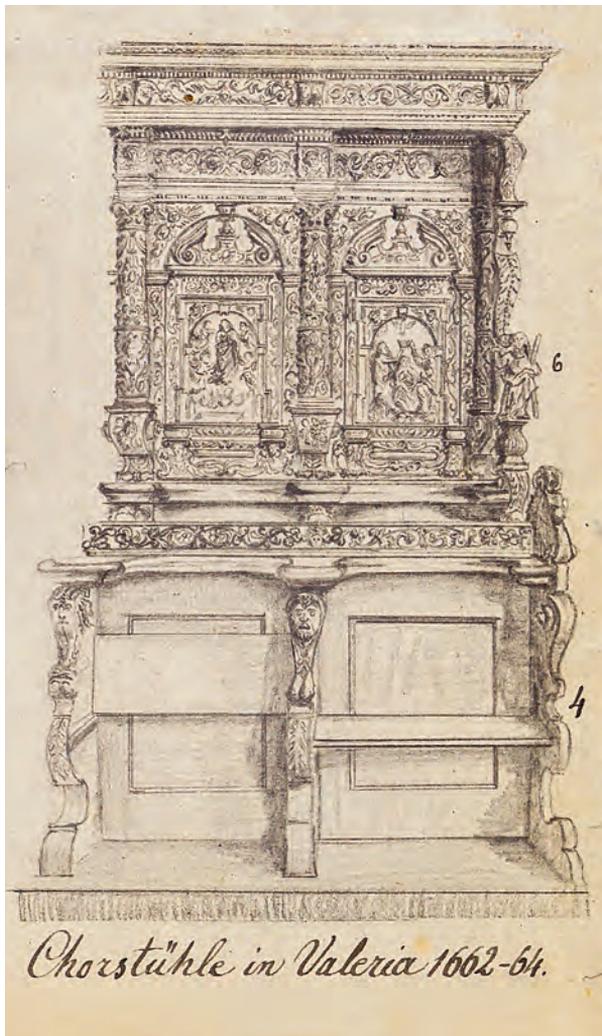
*Vues.* RAPHAEL RITZ, *Intérieur de l'église de Valère* (vue du transept sud dans la nef nord), sd. (vers 1880), huile sur papier marouflé sur toile, 36,6×38,4 cm (MAV, BA 987, dépôt de la Confédération suisse, OFC, Fondation Gottfried Keller, Berne) **FIG. 283**. – *Photographies anciennes* : diverses, 1898-1930 (AFMH).

## Les stalles

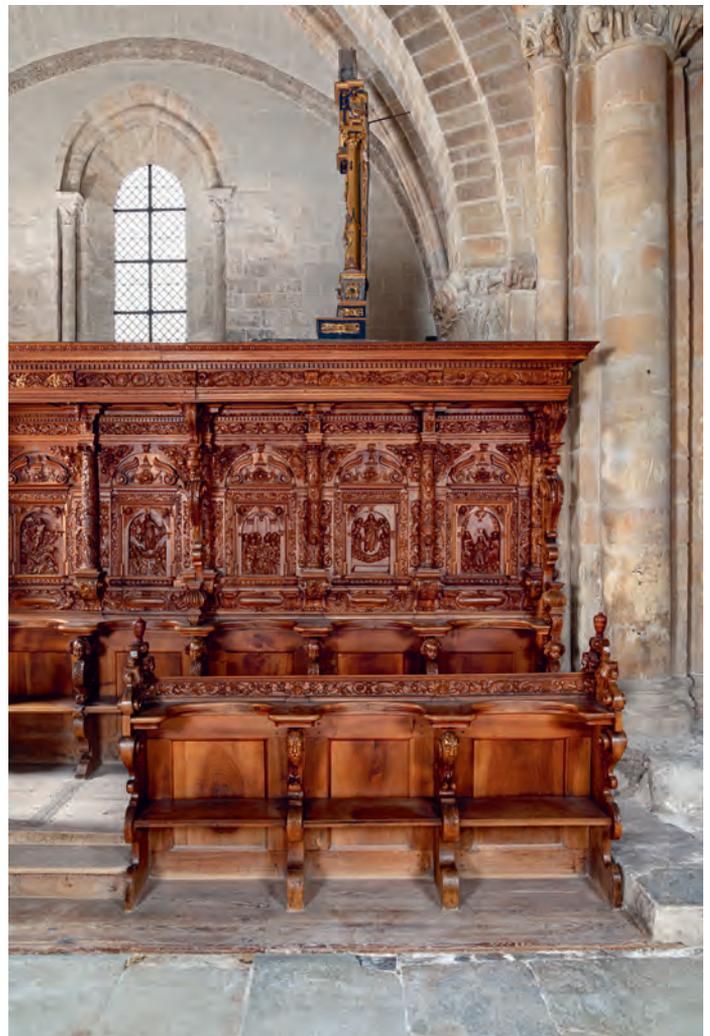
**Les stalles constituent l'un des éléments essentiels du renouvellement du mobilier du chœur liturgique de Valère au XVII<sup>e</sup> siècle. Entre 1662 et 1664, elles remplacent un ensemble antérieur que complétait, sur la face intérieure du jubé, une peinture murale représentant l'Annonciation. Durant le XIX<sup>e</sup> siècle, différents voyageurs dont C. de Chaumont en 1858 et Antoine Galerini vers 1870, relèvent la qualité de l'ensemble. En 1853, Jean-Daniel Blavignac les qualifie « d'une magnificence peu commune ».**

## Historique

La commande des nouvelles stalles s'insère dans les travaux du XVII<sup>e</sup> siècle. Elles en constituent le dernier apport significatif, exception faite de la grille de la chapelle Sainte-Catherine installée en 1674 (voir pp. 215-218). Les archives ne livrent malheureusement aucune indication sur les raisons et les conditions de ce changement de mobilier. L'ensemble existant au XV<sup>e</sup> n'était probablement plus au goût du jour, surtout depuis la création des nouvelles stalles à la cathédrale de Sion entre 1622 et 1623, par le maître MICHAEL PFAUW et ses compagnons PHILIPPE et ERHART. La disparition de l'Annonciation au revers du jubé, derrière les dossiers des sièges hauts et le portail, n'a pas choqué étant donné qu'à cette même époque le décor peint de l'abside est aussi caché sous un badigeon blanc (voir p. 126). Le livre des comptes<sup>655</sup>, établi pour le Chapitre par le chanoine Johann de Sepibus, précise heureusement le nom des artisans, ainsi que les fournisseurs et la provenance des noyers entiers qu'ils ont utilisés<sup>656</sup>. Ainsi les deux principaux maîtres sont, d'après le détail des sommes encaissées par chacun, BARTHOLOMÄUS RUOF<sup>657</sup> et HANS HEINRICH KNECHT<sup>658</sup>, tous deux originaires de Laufenbourg sur le Rhin. Sont également mentionnés GEORG ADAMER<sup>659</sup> et ses compagnons, ainsi que MELCHIOR KÜRCHENBERGER<sup>660</sup>. D'après



236



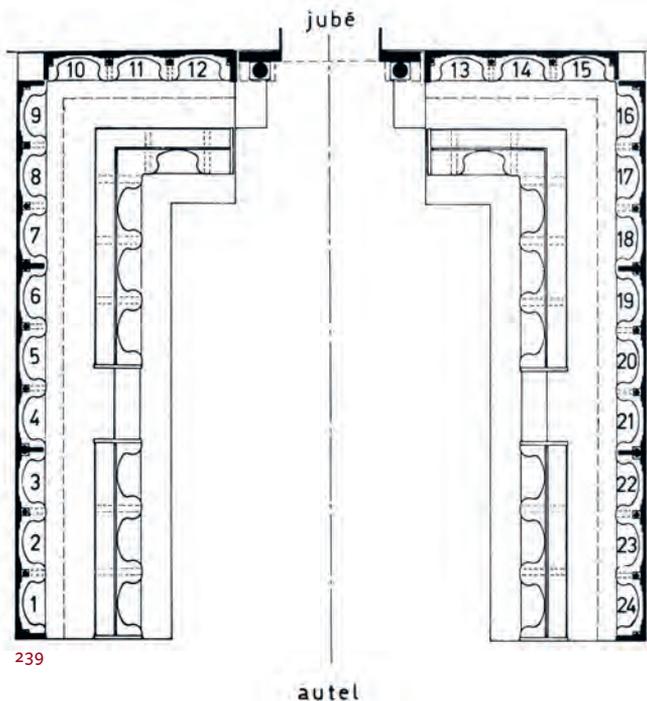
237

les comptes, RUOF, KNECHT et ADAMER touchent approximativement la même somme, soit RUOF 247 couronnes, KNECHT 280 couronnes et ADAMER et ses compagnons 290 couronnes. Ces sommes permettent à Bernard Wyder<sup>661</sup> de proposer la répartition du travail suivante : ADAMER et ses compagnons réalisent toute l'ornementation, répétée avec de légères variantes dues aux différentes mains de son équipe. RUOF et KNECHT se partagent les éléments plus prestigieux, soit les panneaux historiés<sup>662</sup>, les statuette, les têtes d'anges des stalles hautes, les figures grotesques des stalles basses ainsi que les panneaux des huit jouées des stalles basses. Wyder déplore ne pas pouvoir attribuer plus précisément le travail de chacun tant leurs manières sont proches<sup>663</sup>. RUOF reçoit 18 couronnes pour le portail. Un menuisier anonyme empoche 37 couronnes pour avoir assemblé les stalles. Le maître HANS GEORG touche 2 batz en 1676 pour l'écu aux armes du Chapitre au-dessus de

la porte<sup>664</sup>. Lors de ses visites à Sion entre 1864 et 1867, EMIL WICK dessine<sup>665</sup> deux sièges de la rangée nord **FIG. 236, 237** ainsi que le panneau du Lavement des pieds. En 1885, c'est au tour de Barthélémy Rameau de relever « le travail remarquable, offrant en vingt-neuf sujets les scènes de la Passion, terminées par une Résurrection et une Assomption »<sup>666</sup>. Afin d'étudier et de photographier la peinture murale au revers du jubé, le portail ainsi que les sièges de part et d'autre de la porte d'accès ont été démontés en 1898<sup>667</sup>, et à nouveau entre décembre 1973 et avril 1974<sup>668</sup> **FIG. 238**. Une seule intervention de restauration est entreprise en 1906 sans que l'on en connaisse l'ampleur. Le Conseil d'État alloue une aide financière au Chapitre pour ces travaux, confiés à l'ébéniste GASPOD (sic) sous la surveillance de l'architecte DE KALBERMATTEN<sup>669</sup>. D'autres travaux au bâtiment nécessitent le déplacement ou la protection des stalles notamment en 1927, sous la direction de l'archéologue cantonal Joseph Morand,



238



239

ou encore en 1946 suite au séisme qui ébranla la ville de Sion<sup>670</sup>. En 1920, deux contributions fondamentales concernant ce mobilier sont éditées dans les *Blätter aus der Walliser Geschichte*. D'une part, Joseph Scheuber étudie les stalles de Valère parmi d'autres exemples, dont celles de Naters et celles d'Ernen<sup>671</sup>. D'autre part, Dionys Imesch publie un document présentant les factures et les comptes relatifs à l'exécution et à l'installation des stalles de Valère<sup>672</sup>. La publication de Paul Ganz en 1964 situe l'ensemble de Valère dans le corpus plus vaste des stalles en Suisse<sup>673</sup>. Contrairement à Rudolf Riggenbach qui dénonce la destruction de l'ensemble du XV<sup>e</sup> siècle par le renouvellement de ce mobilier au XVII<sup>e</sup> siècle<sup>674</sup>, Albert de Wolff soutient que « ces artistes, qui travaillèrent sous les ordres du Chapitre de Sion, ne furent pas des iconoclastes [...]. Ils apportaient certes l'esprit de leur génération, mais ils eurent soin de laisser intacte, sur le mur du couchant, la fresque devant laquelle ils déposèrent leurs stalles en noyer »<sup>675</sup>. Bernard Wyder en donne la publication la plus complète, avec notamment une étude détaillée de chacun des panneaux historiés dont il a identifié les modèles gravés<sup>676</sup>.

**FIG. 238** Chœur liturgique. Stalles, revers, Bartholomäus Ruof, Hans Heinrich Knecht, Georg Adamer, Melchior Kürchenberger, 1662-1664. Entre 1973 et 1974, les stalles contre le mur ouest sont démontées pour permettre l'observation de la peinture murale sous-jacente. Les deux clôtures de chœur au nord et au sud ne présentant aucune trace de décor, les sièges de cette partie ont été laissés en place. Cette opération n'a pas donné lieu à des investigations ou à des examens particuliers du système constructif ou de l'assemblage de ce mobilier. Photo Heinz Preisig, 1973, Musées cantonaux du Valais.

stalles hautes. Dessin Charles-André Meyer, vers 1975, publié dans Wyder 1975, p. 12.

1. Lavement des pieds
2. Sainte Cène
3. Agonie de Jésus
4. Arrestation
5. Passage du Cédron
6. Reniement de Pierre
7. Comparution devant le grand prêtre
8. Flagellation
9. Couronnement d'épines
10. Ecce Homo
11. Montée au Calvaire
12. Grappe de Canaan
13. Mise en croix
14. Érection de la croix
15. Christ en croix
16. Coup de lance
17. Descente de la croix
18. Mise au tombeau
19. Descente aux limbes
20. Résurrection
21. Ascension
22. Descente du Saint-Esprit
23. Assomption
24. Couronnement de la Sainte Vierge

**FIG. 239** Schéma des stalles et identification des scènes illustrant les panneaux historiés des



240



241

**FIG. 240, 241** Chœur liturgique. Stalles, Bartholomäus Ruof, Hans Heinrich Knecht, Georg Adamer, Melchior Kirchenberger, 1662-1664. La création des stalles baroques recouvrant l'entier des murs du revers du jubé et des clôtures du chœur assure une unité visuelle par l'emploi de bois sculpté laissé au naturel. Comme les stalles antérieures semblent n'avoir recouvert que la partie basse du revers du jubé, leur hauteur au nord et au sud n'a pas pu être déterminée. Vues en direction du sud-ouest et du nord-ouest. Photo Bernard Dubuis et Michel Martinez, 2022, CDC.

### Description

Les stalles de Valère forment un ensemble de trente-huit sièges couvrant les murs de clôture du chœur de la première travée ouest ainsi que le jubé **FIG. 240, 241**. Réparties sur deux rangées, elles ferment le chœur liturgique sur trois côtés, faisant face, à l'est, au maître-autel. Installées sur un souassement unique formant plancher rehaussé de deux marches pour les stalles hautes, elles sont

symétriquement disposées de part et d'autre de l'entrée qui perce le jubé. Ainsi, les trente-huit places se répartissent de la même manière au nord et au sud : douze stalles hautes directement adossées au mur de clôture, dominant sept stalles basses **FIG. 239**. Ces dernières sont interrompues par un passage facilitant l'accès à la rangée haute. Du point de vue de la structure décorative, les sièges forment huit groupes de trois places, séparés par

**FIG. 242-247** Chœur liturgique. Stalles, Bartholomäus Ruof, Hans Heinrich Knecht, Georg Adamer, Melchior Kürchenberger, 1662-1664.

**242** Détail d'un panneau historié, scène de la Passion du Christ, *Sainte Cène*, inspirée d'une gravure d'Albrecht Dürer. Sans que l'on sache vraiment comment ces images du maître circulaient, leur utilisation comme modèle est indéniable. Leur transcription en bois par les ciseaux d'un sculpteur nécessite de la part de ce dernier une grande habileté pour traduire en relief une image dont la gravure ne rend la tridimensionnalité que par les différents modes d'intensité du noir. Photo Bernard Dubuis et Michel Martinez, 2022, CDC.



242

**243** *Le Passage du Cédron*. Cet épisode tiré des psaumes n'a laissé aucun modèle gravé connu. Le sculpteur a dû imaginer cette scène à la lecture du verset 7 du psaume 110 (109, numérotation grecque) « Au torrent il boit en chemin ». Le résultat n'est pas des plus abouti, présentant des disproportions entre le cadre architectural et les personnages dont l'anatomie et les positions sont lourdes. Ces mêmes faiblesses se retrouvent sur le panneau de *La Grappe de Canaan*. Photo Bernard Dubuis et Michel Martinez, 2022, CDC.



244



243



245



246

un élément vertical à volute saillante, accentué par la présence d'une statuette<sup>677</sup>.

Chaque emplacement des stalles hautes (d'une hauteur de 275 cm) adopte la même composition. Constituée d'un abattant sans miséricorde, l'assise est bordée de parcloles à volute surmontée d'une tête d'angelot. Au-dessus, l'appui-main court en bandeau continu sur toute la longueur. Le dorsal est marqué par deux colonnes au fût richement décoré et orné sous la bague d'une tête d'angelot. Dans cet espace prend place le panneau historié, pourvu d'un encadrement symétrique de volutes animées de petites figures ou mêlées de fruits variés et réalistes FIG. 245. Le couronnement ne marque pas les différents sièges par une succession de dais mais prend la forme d'une corniche en continu, décorée de rinceaux et terminée par une frise à denticules. Sous cet élément sommital en forte saillie, un décor feuillu à culot central indique l'emplacement de chacun des sièges.

Les stalles basses (d'une hauteur de 128 cm) sont également constituées d'un siège à abattant sans miséricorde, séparés de parcloles ornées de pittoresques têtes humanoïdes terminées en volute FIG. 244. Au-dessus de l'appui-main en bandeau décoré d'une bande de volutes interrompue par un masque décoratif délimitant chaque place<sup>678</sup> est installé un plan incliné servant de prie-Dieu pour



247

244 Détail d'une parclole des sièges bas décorée de têtes humanoïdes. Habituellement utilisé pour la réalisation des miséricordes, ce vocabulaire grotesque, adopté pour les parcloles des sièges bas uniquement, est hérité de l'époque médiévale. La rangée de dorsaux est quant à elle

séparée par des têtes d'anges surmontant une volute. L'absence de miséricordes fixées au revers de l'abattant du siège est inhabituelle dans ce type de mobilier et n'a pas trouvé d'explication. Photo Bernard Dubuis et Michel Martinez, 2021, CDC.

la rangée haute. Les jouées basses sont ornées dans la partie supérieure d'un chérubin dans un médaillon circulaire à enroulement et sommées de trois bobines dont certaines ont aujourd'hui disparu.

Comme l'observait déjà Wyder, le portail (d'une hauteur totale de 336 cm) reprend la composition d'un dorsal en l'amplifiant, le panneau historié faisant place à la porte du jubé. De part et d'autre s'élève, sur une haute base, une colonne au fût bagué et entièrement décoré FIG. 251. L'entablement à denticules reçoit au centre l'écu sculpté aux armes du Chapitre. Le couronnement prend la forme d'un tympan brisé à volutes encadrant une niche à volutes ovales, contenant une statuette non identifiée<sup>679</sup>. L'armure et la couronne de cette figure sont les seuls éléments dorés, avec les deux dates d'exécution de l'ensemble, mêlées aux rinceaux du couronnement nord pour le millésime 1664 et sud pour le millésime 1662.

L'abondance des éléments décoratifs et leur variété sont complétées par la richesse des panneaux historiés des vingt-quatre dorsaux des stalles

245 Détail du décor formant encadrement autour des panneaux historiés et couvrant tous les éléments constructifs dont le fût des colonnettes. Les éléments figurés, souvent des fruits ou des légumes, ainsi que les angelots, tête ou entier, et les mascarons se mêlent aux volutes pour former une succession ininterrompue de décor accentuant l'abondance de ce dernier. Photo Bernard Dubuis et Michel Martinez, 2021, CDC.

246 Scène de la Passion du Christ, *La Grappe de Canaan*. Aucun modèle gravé n'a été retrouvé, il s'agit donc d'une composition originale des artisans travaillant aux stalles. Ce moment de la Passion relaté uniquement dans les textes est probablement à rechercher dans la volonté du commanditaire qui, choisissant une scène très rarement présente dans ces cycles historiés, fait preuve autant d'originalité que d'érudition. Photo Bernard Dubuis et Michel Martinez, 2022, CDC.

247 Détail du rendu très réaliste des fruits et légumes aux écoinçons des panneaux historiés, ici un navet. Ces éléments potagers, souvent accompagnés de poires ou de grenades, sont déjà présents dès les années 1620 sur les décors muraux dont notamment celui conservé à Valère dans la salle [F 24] du bourg. Photo Bernard Dubuis et Michel Martinez, 2021, CDC.

**FIG. 248, 249** Statuettes provenant des stalles de Valère, 1662-1664, aujourd'hui conservées au Musée d'histoire du Valais. MHV [MV 13379 a, MV 13379 b], dépôt du Chapitre cathédral de Sion. Photos Michel Martinez, 2020, Musées cantonaux du Valais.



248



249

hautes. Le programme iconographique extrait pour l'essentiel de la Passion du Christ place les stalles de Valère dans le courant de la Contre-Réforme. Les sources sont variées soit néo-testamentaires ou issues du Symbole des apôtres, des textes apocryphes, des mystères du Rosaire et de l'Ancien Testament. Cette variété indique très probablement une communauté de commanditaires, soit le Chapitre, plutôt que l'un ou l'autre des chanoines en particulier<sup>680</sup>. Selon l'ordonnance traditionnelle de la Passion du Christ, le cycle débute au sud-est pour s'achever au nord-est **FIG. 239** : le Lavement des pieds est suivi de la Cène **FIG. 242**, puis viennent l'Agonie au Jardin des Oliviers, l'Arrestation, le Passage du Cédron **FIG. 243**, le Reniement de saint Pierre, la Comparution devant le grand prêtre, la Flagellation, le Couronnement d'épines, l'Ecce Homo, la Montée au Calvaire, la Grappe de Canaan **FIG. 246**, la Mise en croix, l'Érection de la croix, le Christ en croix, le Coup de lance, la Descente de croix, la Mise au tombeau, la Descente aux limbes, la Résurrection, l'Ascension, la Pentecôte, l'Assomption pour se terminer avec le Couronnement de la Vierge. Si l'iconographie est, pour l'essentiel, traditionnelle, certaines scènes choisies sont plus rarement présentes dans ce type de cycle de la Passion. Ainsi le choix du

Passage du Cédron **FIG. 243**, issu d'un psaume<sup>681</sup>, et celui de la Grappe de Canaan **FIG. 246** tiré du livre des Nombres<sup>682</sup> apportent deux exemples de scènes rarissimes et dont aucune autre représentation n'est connue. L'Érection de la croix présente l'originalité de ne pas être relatée dans une source scripturaire. Les deux scènes qui terminent la suite, soit l'Assomption et le Couronnement de la Vierge, sont peut-être liées à la piété mariale pratiquée à Valère. L'intérêt des éléments historiés est dû aux modèles utilisés par le sculpteur. Ainsi certaines gravures d'ALBRECHT DÜRER sont fidèlement reproduites comme pour la Cène, la Montée au Calvaire et la Descente aux limbes. Au contraire, pour huit autres compositions dont la Flagellation, le Couronnement d'épines et la Résurrection, l'artisan de Valère s'en inspire plus ou moins librement. La Mise au tombeau peut être rapprochée d'une gravure de HENDRICK GOLTZIUS<sup>683</sup> également utilisée pour les stalles de Beromünster<sup>684</sup>. Wyder apparente la Descente de croix aux nombreuses interprétations gravées du chef-d'œuvre de PIERRE-PAUL RUBENS. Enfin, huit scènes ne se réfèrent à aucune image connue. Elles prouvent la capacité des sculpteurs de Valère à composer des représentations inédites, non sans maladresse dans le traitement des anatomies et de la perspective.

### Les statuettes des apôtres

Réparties tous les trois sièges des stalles hautes, douze statuettes en noyer, dressées sur une base à godrons en forte saillie, représentent les apôtres. Elles ont presque toutes disparu, victimes de vandalisme ou de visiteurs peu scrupuleux<sup>685</sup>. Deux d'entre elles, mutilées (mains) et privées de leurs attributs, sont conservées au Musée d'histoire du Valais (MV 13379 a, 37×9,5×11,5 cm, et MV 13379 b, 37,5×11,5×15,5 cm) **FIG. 248, 249**. Le dessin que réalise EMIL WICK<sup>686</sup> présente l'une d'elles encore complète et en place. En 1973-74, lors d'une campagne de documentation photographique, son attribut a disparu<sup>687</sup> avec les mains qui le tenaient. Prises isolément, ces statuettes en ronde bosse ne sont pas de grande qualité : les drapés sont raides et les silhouettes tassées. Pourtant, leur emplacement dans l'ensemble que forment les stalles est judicieux, car il accentue l'effet de verticalité. De plus, elles remplacent les apôtres peints sur le décor de l'abside qui, lors de l'installation des stalles, ont disparu sous un badigeon blanc.

### Le lutrin de chœur

Réalisé durant la deuxième moitié du XVII<sup>e</sup> siècle, le lutrin de chœur, en résineux et noyer (h : 159 cm) complète encore aujourd'hui les stalles. Sa taille monumentale lui permet de soutenir les lourds in-folios autant pour la lecture que pour le plain-chant **FIG. 250**.

Sur un piétement tripode à griffes décorées d'un dauphin s'élève un balustre quadrangulaire orné d'acanthes et de feuilles dressées sur un fond estampé. Le tout porte le double pupitre, formant une caisse trapézoïdale fermée sur les petits côtés par une face ornée de rinceaux et bordée d'une moulure, contenant au centre, d'un côté, le monogramme du Christ (sur une petite porte), et de l'autre, le monogramme MPA, non identifié, d'un probable donateur. Les versants sont équipés d'un listel formant deux pupitres affrontés. Sous les quatre côtés de la caisse pendaient des éléments ajourés, aujourd'hui arasés. La partie sommitale reçoit une crête centrée sur une tête d'ange aux ailes dressées, entourée de volutes feuillues. Du point de vue de sa mise en œuvre, ce lutrin n'est pas homogène. Le pied, la tige et la crête sont dus aux ciseaux d'un ébéniste. Ce dernier maîtrise la sculpture et utilise un vocabulaire décoratif baroque apparenté à celui des stalles. La technique des rinceaux en applique, courante dans le mobilier dès le XVI<sup>e</sup> siècle et utilisée ici, indique le travail d'un menuisier. Cette différence de technique trahit l'ouvrage conjoint d'un ébéniste pour le piétement et la crête et d'un menuisier pour la caisse<sup>688</sup>.



250

### Analyse

Pour Bernard Wyder, le renouvellement des stalles de Valère est un témoin important de la transition entre l'époque gothique, dont elles reprennent la structure générale, et le monde baroque dont elles adoptent le vocabulaire décoratif foisonnant et l'iconographie recherchée. Toutes les surfaces lisses sont recouvertes d'éléments décoratifs en applique ou sculptés dans la masse assurant ainsi un aspect d'unité à l'ensemble. Le réalisme des éléments végétaux, en particulier les fruits (dont des grenades, des pommes ou des poires) et les légumes (dont des raves et des navets) (écoinçons des dorsaux des stalles hautes) **FIG. 247**, combiné avec la déclinaison à l'infini des rinceaux habités de figures et de masques, rappelle des motifs déjà utilisés dans les époques précédentes et inspirés de la Renaissance. Même si les artisans font preuve d'une grande maîtrise du travail du bois dur, lorsqu'ils ne suivent pas un modèle précis, leurs compositions sont problématiques, à l'exemple des scènes de l'Assomption ou de l'Érection de la croix. Les perspectives sont hésitantes, le dessin des anatomies malhabile pour un résultat maladroit dans la forme. Les douze têtes grotesques et grimaçantes qui animent les parclozes des stalles basses sont issues librement de l'imagination de l'artisan **FIG. 244**. Contrastant avec les

**FIG. 250** Chœur liturgique. Lutrin de chœur, anonyme, 2<sup>e</sup> moitié du XVII<sup>e</sup> siècle. La présence de deux artisans pour la réalisation de ce lutrin est particulièrement visible dans le traitement différent des fonds : alors que le pied utilise l'estampage, manière empruntée à l'orfèvrerie, les petits côtés de la caisse sont noircis entre les enroulements des rinceaux. La présence d'un accès à l'intérieur du pupitre assure un espace de rangement pour les nombreux ouvrages nécessaires aux différents offices. Photo Bernard Dubuis et Michel Martinez, 2021, CDC.

**FIG. 251** Chœur liturgique. Stalles, portail d'accès, Bartholomäus Ruof, Hans Heinrich Knecht, Georg Adamer, Melchior Kürchenberger, 1662-1664. En l'absence d'attribut spécifique, la statuette dans la niche ne peut pas être précisément identifiée. Il s'agit d'un homme barbu, probablement un roi que certains auteurs reconnaissent par sa position comme le roi David, d'autres comme saint Sigismond présent sur la peinture murale sous-jacente ou encore Charlemagne figuré à Valère dans le décor de l'abside ou sur le retable de la chapelle Molitor. Photo Bernard Dubuis et Michel Martinez, 2022, CDC.

très nombreuses têtes d'anges et autres angelots, elles livrent un exemple exceptionnel de la survivance d'une manière médiévale, telle qu'on la rencontre dans les marges des manuscrits ou comme ornements architecturaux, à l'exemple des figures décorant la cage d'escalier de la maison Supersaxo à Sion<sup>689</sup>.

### Appréciation

Les stalles de Valère prennent place dans une suite de renouvellements d'ensembles mobiliers séduisants, parmi lesquels les stalles de la cathédrale de Sion (1622-23), complétées par une chaire et un couvercle pour les fonts baptismaux, et les boiserie de l'Hôtel de Ville (construit entre 1657 et 1665). Les mêmes artisans sont sollicités pour ces projets. MICHAEL PFAUW réalise les stalles en ville et travaille à la réfection de l'orgue de Valère<sup>690</sup> où il livre deux plateformes pour les choristes<sup>691</sup>. RUOF, KNECHT et ADAMER se partagent différents travaux à la Maison de Ville avant de collaborer pour les chanoines à Valère. La présence des mêmes personnalités favorise la similitude des ouvrages, notamment dans les éléments décoratifs et les systèmes d'assemblage utilisés. Cette collaboration confère une parenté technique évidente entre ces différents chantiers.

Les similitudes observées avec les stalles de la collégiale de Beromünster mettent en lumière la culture artistique de RUOF et de KNECHT. Originaires tous deux de Laufenbourg (AG), ils devaient connaître cet ensemble de 1610, dû au travail de leurs combourgeois MELCHIOR et HEINRICH FISCHER. Nos deux maîtres s'en inspirent non seulement pour l'agencement de certaines scènes, mais aussi pour la disposition générale. Ils en adoptent le vocabulaire décoratif des sièges bas<sup>692</sup>. Cette référence à un mobilier des bords du lac de Sempach confirme la lente adoption des éléments baroques pour l'ensemble de Valère, de quelque cinquante ans postérieurs. Malgré ce retard du langage stylistique, Wyder relève que les stalles de Valère n'en demeurent pas moins un chef-d'œuvre du mobilier sculpté monumental du XVII<sup>e</sup> siècle valaisan.

À la fois héritières et modèles, les stalles de Valère constituent un condensé exceptionnel de survivances gothiques et Renaissance, gagné par la surabondance du décor baroque **FIG. 251** dont la profusion s'impose dans la deuxième moitié du XVII<sup>e</sup> siècle. Ces stalles inspireront celles de Naters<sup>693</sup> et d'Ernen<sup>694</sup>, de peu postérieures, réalisées en 1665 et 1666. En 1681, celles de l'église de l'hospice du Grand-Saint-Bernard amorcent le passage vers un baroque tardif. Il faut pourtant attendre le début du XVIII<sup>e</sup> siècle pour noter une

évolution marquée du vocabulaire décoratif ainsi que des types de bois mis en œuvre, particulièrement avec le travail de l'ébéniste ALEXANDRE MAYER qui achève, en 1706, le mobilier du chœur des chanoines de l'abbaye de Saint-Maurice.

### Documentation

#### Stalles

*Sources.* ACS, Fabrique 17 pour les années 1662-1664; ACS, Cal. 35, pp. 461-462; ACS, Cal. 38, pp. 82-83; ACS, Métralie 24.

*Bibliographie.* BLAVIGNAC 1853, pp. 259-269; CHAUMONT DE 1858, p. 319; GALERINI 1870, p. 8; RAMEAU 1885, p. 60; SCHEUBER 1920; IMESCH 1920 (2), pp. 141-145; HOLDEREGGER 1930 (3), p. 196 (n° 126); TAMINI/DÉLÈZE 1940, p. 27; GANZ 1946, p. 43; WOLFF 1947, p. 63; CURIGER 1960, pp. 92-94; RIGGENBACH 1964, p. 189; DONNET 1972, p. 81; *Musées cantonaux* 1974, p. XXIX; WYDER 1975; WERDER 1976/77, p. 127; ELSIG/MORAND 2000, pp. 53-56; SYBURRA-BERTELLETO 2000, p. 39.

*Vues.* WICK 1864-1868, 122 D, 124 D; RAPHAEL RITZ, *Intérieur de l'église de Valère* (chapelle sud vue du jubé), sd. (vers 1860-1870), huile sur toile, 33×51,7 cm (MAV, BA 208, dépôt de la Confédération suisse, OFC, Fondation Gottfried Keller, Berne) **FIG. 92**; COURTHION 1895, p. 91; CDC, Dessin/plan n°1637, doc. 00353, photo 71040, nég. B.7006 et A.11108. – *Photographies anciennes*: diverses, 1898-1930 (AFMH); Fonds iconographie MCV, H. Preissig, 1973-74, IC-CV1\_123 et 124.

#### Lutrin de chœur

*Bibliographie.* GALERINI 1870, p. 8; ELSIG/MORAND 2000, p. 57.

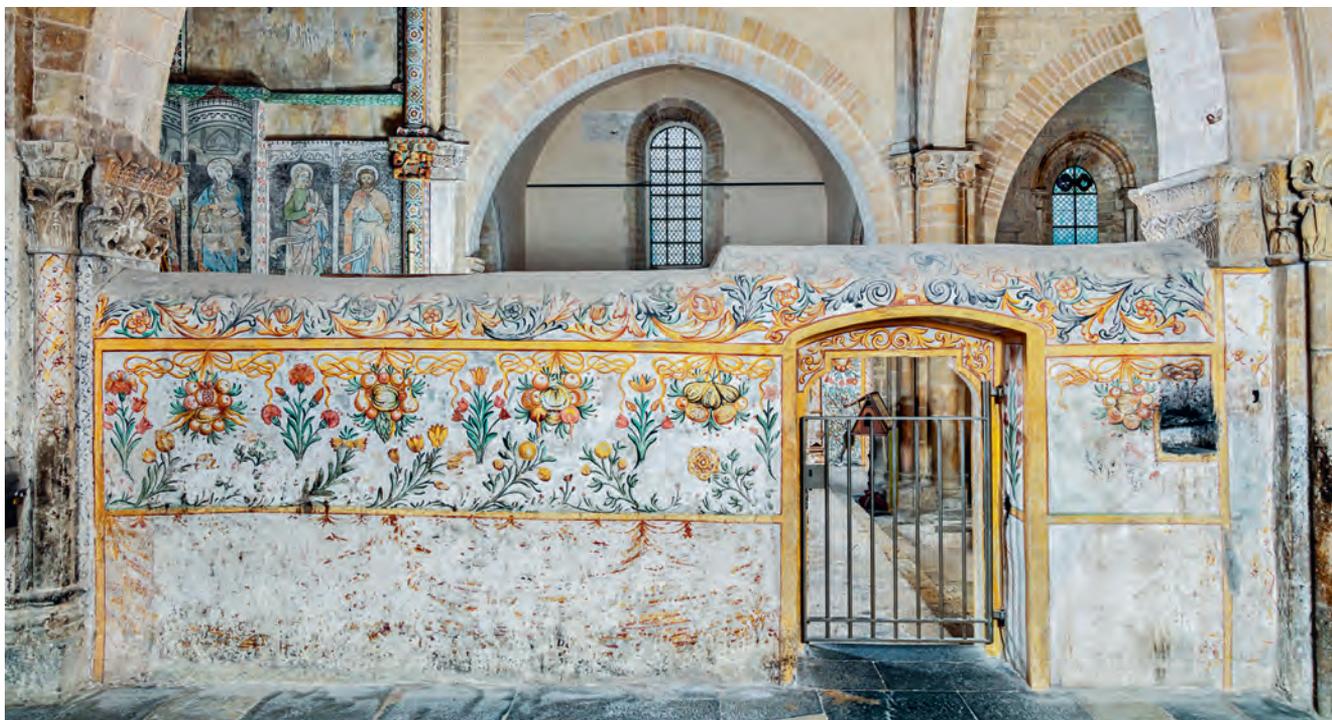
*Vues.* Photographies anciennes diverses, 1898-1930 (AFMH).

### Le décor des clôtures du chœur

#### Historique

Construites durant le chantier gothique I, entre 1200 et 1230 (voir pp. 90-97), les clôtures du chœur<sup>695</sup> séparent l'aire centrale **FIG. 79, 80**, réservée aux chanoines, des chapelles aménagées dans les croisillons du transept. Ces murs s'élèvent jusqu'à la hauteur des chapiteaux des piliers au nord **FIG. 47** (Pi 25, Pi 28), et au sud (Pi 26, Pi 29). Ils ferment l'avant-chœur et sont actuellement percés d'une porte au nord et d'une autre au sud. Une troisième, qui au sud donnait accès à la sacristie, a été obstruée avant 1674 déjà. À l'exception de la surface cachée par le





252

**FIG. 252** Chapelle Molitor, vue vers le sud. Clôture du chœur, peinture murale, après 1674. Ces parois sont décorées de motifs végétaux colorés, surmontant un rideau régulièrement drapé, qui assurent la transition entre les stalles de 1662-1664 et l'abside blanchie depuis 1622. Ce décor puise dans le vocabulaire ornemental des peintures murales des premières décennies du XVII<sup>e</sup> siècle et dans les réalisations des orfèvres dès la seconde moitié de ce siècle. Sa facture est plutôt grossière et typique des peintures murales de la fin du XVII<sup>e</sup> siècle, période où, en Valais central, cette technique perd autant en qualité qu'en popularité. Photo Bernard Dubuis et Michel Martinez, 2021, CDC.

siège des célébrants au sud, un premier badigeon blanc recouvre toute la surface des cloisons<sup>696</sup>, probablement à la suite du blanchiment de l'abside en 1622<sup>697</sup>. Après 1674<sup>698</sup>, ces clôtures sont décorées, mise à part la paroi sud côté sacristie **FIG. 35**, où ces peintures ont peut-être été jugées incongrues dans un espace essentiellement utilitaire.

### Description

Cloisonné par des bandes ocre jaune ourlées de rouge, ce décor se compose d'une partie basse occupée par une tenture drapée, puis d'une partie centrale animée tantôt par des bouquets suspendus à des rubans et tantôt par des corbeilles de fruits et des fleurs grimpanes **FIG. 252**. Au-dessus, mordant sur l'arrondi sommital du mur, un dessin de grands rinceaux feuillus court sur toute la largeur. L'encadrement peint des portes nord **FIG. 79** et sud **FIG. 80** présente des piliers à décors de faux marbre soutenant un entablement à rehauts couronné de volutes et centré sur le monogramme du Christ rayonnant. L'ébrasement est également décoré de motifs végétaux avec, sous le linteau, le monogramme de la Vierge au sud, et celui du Christ, au nord. Entre la porte et le pilier, comme sortant directement du sol, s'élève la représentation d'un arbre chargé de fruits, accompagné d'un bouquet suspendu. Au nord, un grand rectangle laissé blanc reçoit le tableau de l'Adoration des Mages (voir pp. 133-138) **FIG. 79**.

### Analyse et appréciation

Par son foisonnement, ce décor peint s'accorde à l'abondant vocabulaire décoratif déployé sur les stalles créées une dizaine d'année plus tôt (1662-1664). L'utilisation d'une végétation au rendu plus grand que nature rappelle le décor de l'antependium daté de 1669, et installé dans ce même espace, devant le maître-autel **FIG. 259**. S'agissant de deux techniques picturales très différentes, il est difficile d'y voir le travail d'un seul artisan. La comparaison avec les peintures de la chapelle de Molignon<sup>699</sup>, financée par le chanoine Johann de Sepibus vers 1650-1665, confirme un goût pour les décors luxuriants du dernier quart du XVII<sup>e</sup> siècle.

### Documentation

#### Bibliographie

HOLDEREGGER 1930 (3), p. 197; DONNET 1972, p. 81; CASSINA/HERMANÈS 1978, pp. 118-119; ELSIG/MORAND 2000, p. 57. – *Rapports non publiés* : EMMENEGGER 1989 (4), p.10; EMMENEGGER 1989 (5), pp. 19-20; ATELIER CREPHART 1996, pp. 106-109.

#### Vues

WICK 1864-1868, 121 B1; RAPHAEL RITZ, *Intérieur de l'église de Valère*, 1861, huile sur papier marouflé sur carton, 38×31 cm (MAV, BA 462, dépôt de la Confédération suisse, OFC, Fondation Gottfried Keller, Berne); RAPHAEL RITZ, *Intérieur de l'église de Valère*, 1865, huile sur toile, 34×28 cm (MAV,

BA 986, dépôt de la Confédération suisse, OFC, Fondation Gottfried Keller, Berne); RAPHAEL RITZ, *Jeune femme en prière dans l'église de Valère*, 1868, huile sur toile, 40,5 × 34 cm (MAV, BA 1136); RAPHAEL RITZ, *Archéologue dans l'église de Valère*, 1870, huile sur toile, 48,5 × 38,5 cm (Kunsthaus Zürich); VINCENT BLATTER, *Intérieur de Valère*, 1874, huile sur toile, 83,5 × 75 cm (MHV, MV 12488); RAPHAEL RITZ, *Intérieur de Valère* (vue du transept sud dans la nef nord), sd. (vers 1880), huile sur papier marouflé sur toile, 36,6 × 38,4 cm (MAV, BA 987, dépôt de la Confédération suisse, OFC, Fondation Gottfried Keller, Berne) **FIG. 283**; RAPHAEL RITZ, *Femme et jeune fille dans l'église de Valère sur Sion*, 1887, huile sur toile, 53,5 × 43,5 cm (coll. privée, Sion). – *Photographies anciennes*: diverses, 1898-1930 (AFMH); WICK 1864-1868, 122 B.

## Aménagements de la chapelle Sainte-Catherine : grille, fragment de décor peint et pierre tombale du chanoine Will

### La grille

La grille qui ferme actuellement la chapelle Sainte-Catherine fait partie des aménagements du XVII<sup>e</sup> siècle conformes aux normes post-tridentines. Face à l'augmentation du nombre de fidèles à l'occasion des processions multipliées qui les mènent à Valère, les chanoines ont probablement souhaité renforcer la protection des précieuses reliques et des nombreux coffres que la chapelle contient.

### Historique

En vertu du décret du nonce Jérôme Farnese (voir p. 47), l'évêque, avec une petite suite, se rend le 28 octobre 1642 à Valère pour y recenser les reliques, l'objectif étant de veiller à leur sécurité<sup>700</sup>. Suite à cette visite, le Chapitre décide, lors des calendes du 17 novembre 1642<sup>701</sup>, de pourvoir cette chapelle d'une porte grillagée en fer, dont la clef ne doit être confiée à quelqu'un qu'avec précaution<sup>702</sup>. Avec l'argent des offrandes, le Chapitre procède à l'embellissement des reliquaires de l'autel<sup>703</sup>. Il faut attendre les comptes particuliers et détaillés du procureur général Christian Ritteler, de l'année 1674, pour apprendre la date d'exécution de cette grille en fer<sup>704</sup>. Le maître serrurier CARLO ANDERMATT<sup>705</sup> est chargé de la ferronnerie<sup>706</sup>, le maître maçon CHRISTIAN ALEXANDRE l'installe après démolition d'un ancien mur, appui possible d'une précédente fermeture. Enfin, le peintre MATTHIEU KOLLER se charge de la peindre, en même temps que le tronc



253

et l'arc d'accès. S'il fournit lui-même les couleurs, c'est le Chapitre qui lui procure l'or nécessaire à l'ouvrage<sup>707</sup>. Il a probablement aussi peint le petit écu aux armes capitulaires, mentionné pareillement dans les comptes.

### Description

La grille en fer forgé (L : 287 cm) ferme entièrement l'arc d'entrée de la chapelle<sup>708</sup> **FIG. 253**. Scellée dans la maçonnerie, elle est soulignée, sur l'extrados, d'un arc finement mouluré en faux appareil gris à joints blancs partiellement conservé. Tout au sommet, un petit écu en métal peint aux armes du Chapitre en soulignait l'axe vertical **FIG. 19**. La grille est composée de trois parties séparées par des sommiers, dont une inférieure (h : 203 cm) comprenant une porte

**FIG. 253** Chapelle Sainte-Catherine. Grille, Carlo Andermatt, Matthieu Koller, 1674. L'aspect fortifié que donne à la chapelle cette grille qui s'élève du sol au sommet de l'ouverture est encore accentué par l'arc mouluré peint en trompe-l'œil imitant un faux appareil gris à joints blancs, probablement dû au peintre Matthieu Koller. Photo Bernard Dubuis et Michel Martinez, 2022, CDC.



254

**FIG. 254** Bras du bénitier dans la nef, pilier nord (P1 17), Jacob Lux ou Luchs, vers 1660. Le même motif décore la console de l'auvent de la porte nord de l'Hôtel de Ville de Sion. Au XVII<sup>e</sup> siècle, les artisans du métal, comme ceux du bois, participent à différents chantiers en ville de Sion, dont essentiellement le renouvellement du mobilier de la cathédrale, la construction du nouvel Hôtel de Ville ainsi que le chantier de Valère. Photo Bernard Dubuis et Michel Martinez, 2022, CDC.

**FIG. 255** Chapelle Sainte-Catherine. Grille, Carlo Andermatt et Matthieu Koller, 1674. Les éléments formés d'un anneau doré à volutes agrémentent le décor de la grille tout en augmentant sa sécurité. Traversées par les barres, ces rosettes bloquent le réseau grillagé, empêchant toute déformation volontaire ou non. Photo Bernard Dubuis et Michel Martinez, 2022, CDC.

**FIG. 256** Chapelle Sainte-Catherine. Tronc de la grille, Carlo Andermatt et Matthieu Koller, 1674. Ce tronc à la forme d'une boîte rectangulaire est fermé par un cadenas. L'orifice placé sur le dessus est protégé par de petits barreaux de fer formant édicule à enroulement sommé d'une croix. À une date inconnue, mais après 1925, il est déplacé à l'extérieur de la chapelle, fixé à l'extrême droite de la grille, place qu'il occupe encore aujourd'hui. Photo Bernard Dubuis et Michel Martinez, 2022, CDC.

(L : 97 cm). Son quadrillage, constitué de barres de section carrée, forme des losanges verticaux pour la partie basse et horizontaux pour les deux autres parties. Les barres sont toutes percées d'œillets à la forge permettant un façonnage alternant, à chaque intersection, une barre transpercée et une barre perforante. Les rosaces circulaires à volutes disposées à intervalles réguliers bloquent également les barres par le système d'œillets. Ces éléments décoratifs portent encore les traces de dorure alors que les sommiers sont bordés d'un filet or **FIG. 255**. Les têtes des clous d'assemblage sont décorées de rouge et d'or et augmentées d'une rondelle dentelée formant une rosette. La porte est munie d'une serrure encore en fonction. À droite de la porte est fixé un tronc qui permet de déposer des offrandes **FIG. 256** en passant la main à travers les barreaux de la grille.



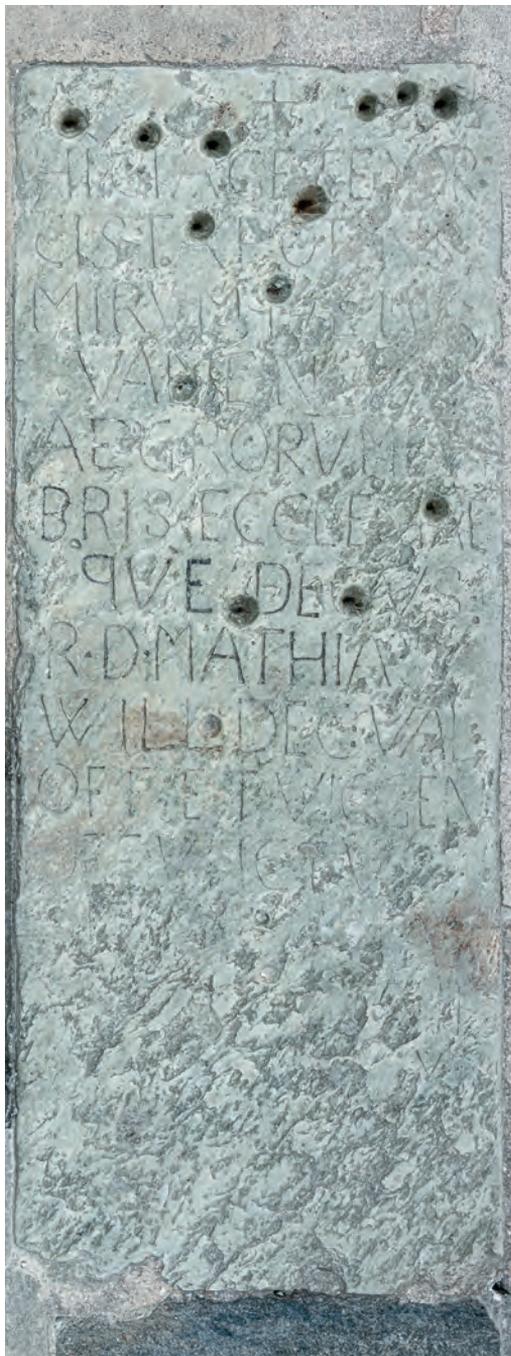
255



256

### Analyse

Exécutée en 1674, la grille de la chapelle est un important exemple de ferronnerie<sup>709</sup>. Elle est à rapprocher de celle de l'escalier extérieur menant au château de la Majorie ou des fenêtres barrellées méridionales de l'Hôtel de Ville de Sion, forgées entre 1657 et 1664 par le maître HANS JACOB LUX (LUCHS)<sup>710</sup>. Mentionné pour différents travaux à Valère<sup>711</sup>, celui-ci a peut-être réalisé le bras du bénitier **FIG. 254** au pilier nord (P1 17) de la nef<sup>712</sup>,



257

qui reprend le façonnage et le dessin ciselé de la console de l'auvent de l'entrée nord de l'Hôtel de Ville. CARLO ANDERMATT a pu s'en inspirer pour des ouvrages alliant la fonction de protection renforcée et la manière soignée du forgeage et du décor.

#### Appréciation

Les commandes à des forgerons ou à des serruriers sont très nombreuses et très variées à Valère. Le choix de CARLO ANDERMATT, qui maîtrise un



258

**FIG. 257** Chapelle Sainte-Catherine. Pierre tombale du chanoine Mathias Will, 1698. Les nombreuses cupules creusées dans la pierre indiqueraient le prélèvement régulier de poussière qui avait la réputation de permettre la guérison de certaines affections. Véritable relique de contact, cette matière pierreuse était particulièrement prisée par les très nombreux

pèlerins qui cherchaient, dans l'invocation de Mathias Will, la guérison. Photo Bernard Dubuis et Michel Martinez, 2022, CDC.

**FIG. 258** Chapelle Sainte-Catherine. Représentation de saint Théodule transporté sur une cloche par le diable, Ulrich Hartmann, 1625. La partie supérieure du saint a été endommagée par la reprise du

crépi avant la fin du XIX<sup>e</sup> siècle comme le montre déjà un dessin de Raphael Ritz. Cette figure semble bien être le seul décor mural situé sous l'arc de l'entrée de la chapelle. Le choix de Théodule est très probablement lié au souvenir des reliques de ce saint que la chapelle renfermait au Moyen Âge. Photo Bernard Dubuis et Michel Martinez, 2022, CDC.

façonnage complexe à double œillet, prouve la volonté d'assurer une protection particulière de cet endroit. Bien que l'on ne connaisse pas le mobilier de la chapelle au XVII<sup>e</sup> siècle, les nombreuses mentions de reliques qui y étaient conservées expliquent la nécessité d'en limiter l'accès, tout en maintenant la possibilité de contempler les reliquaires. La mise en couleur et en or des éléments décoratifs souligne la volonté d'intégrer visuellement cette grille aux trésors qu'elle protège.

Ainsi, tout en formant obstacle, elle participe à l'effet de réserve précieuse de la chapelle.

### **La peinture murale de saint Théodule**

Sur l'intrados de l'arc de la chapelle Sainte-Catherine ont été mis au jour les fragments d'une peinture murale représentant saint Théodule<sup>713</sup> **FIG. 258**. La partie supérieure est manquante, mais le saint est reconnaissable à sa cloche et au démon aux pieds fourchus semblant voler dans des nuages. Il apparaît dans un cadre circulaire à motifs végétaux. Cette peinture murale, payée en avril 1625<sup>714</sup>, est attribuable au peintre lucernois ULRICH HARTMANN qui travaille régulièrement pour le Chapitre durant les premières décennies du XVII<sup>e</sup> siècle<sup>715</sup>. Cette même année, il réalise différentes décorations dont des armoiries capitulaires, un *Agnus Dei* et les symboles des évangélistes, œuvres aujourd'hui disparues<sup>716</sup>.

### **La pierre tombale du chanoine bienheureux Mathias Will**

Déjà très admiré par ses confrères et vénéré par les fidèles de son vivant, le chanoine Mathias Will est mort en odeur de sainteté le 14 juin 1698<sup>717</sup>. Inhumé dans la chapelle Sainte-Catherine, sa réputation de thaumaturge fait très vite de sa tombe un important lieu de pèlerinage<sup>718</sup>. Sa pierre tombale est une simple dalle en granit sans décor (173×67 cm) **FIG. 257**. L'inscription en latin mentionne déjà au moment de sa mort ses pouvoirs miraculeux<sup>719</sup>. Sa réputation d'intercesseur lui vaut très tôt après sa mort d'être représenté sur des ex-voto en présence de la Vierge Marie et de sainte Catherine (voir pp. 233-235). Will est l'un des très rares chanoines enterrés dans l'église de Valère. En 1875, son tombeau est ouvert pour certifier la présence de son corps<sup>720</sup>.

### **Documentation**

#### **Grille**

*Sources.* AP Ardon, D 5, p. 17, 17.11.1642; ACS, Cal. 20b-4, p. 142; ACS, Cal. 21, p. 154; ACS, Fabrique 18, 1668-1673, année 1673, p. 9; ACS, Métralie 23, 1673-1674, année 1674, pp. 53-54; ACS, Fabrique 17, p. 12. *Bibliographie.* HOLDEREGGER 1930, p. 79 (n° 132); HOLDEREGGER 1930 (3), p. 198 (n° 132); TAMINI/DÉLÈZE 1940, p. 27; DONNET 1972, p. 81; DELÉGLISE 1976, pp. 10, 62; ELSIG/MORAND 2000, pp. 64-66. *Vues.* WICK 1864-1868, 121 B1. – *Photographies anciennes:* Albert Naef, 1897, CDC B/84.b/3 01358; AEV, Fonds Jullien, datée entre 1905 et 1920, 5Ph, P143/19 et 5 Ph, P156 et nég. N156; Hermann Holderegger, 1925, Tronc de la grille, CDC, Photo 94818, Nég. 0.4454. *Photographies anciennes diverses,* 1898-1930 (AFMH).

### **Peinture murale de saint Théodule**

*Sources.* ACS, Métralie 18, années 1625-1626, p. 28. *Bibliographie.* ELSIG/MORAND 2000, p. 64. – *Rapports non publiés.* EMMENEGGER 1989 (5), p. 20.

### **Pierre tombale de Mathias Will**

*Bibliographie.* SCHINER 1812, p. 332; BURGNER 1864; BURGNER 1875; HOLDEREGGER 1930 (3), p. 197 (n° 133); DONNET 1972, p. 81; MARTONE 1989, pp. 5-87; ELSIG/MORAND 2000, p. 65; BOTTIGLIERI 2013 (2), p. 223.

## **Objets**

### **L'antependium du maître-autel**

Seul élément appartenant au maître-autel baroque, cet antependium représentant sainte Catherine<sup>721</sup> a été offert par un membre de la famille Du Nant de Grilly en 1669, vraisemblablement Antoine, élu chanoine de Sion en 1618 à l'âge de 12 ans et décédé en 1670<sup>722</sup> **FIG. 259**. EMIL WICK photographie cette œuvre, entre 1864 et 1867, devant le tombeau du retable adossé au jubé du côté nord<sup>723</sup> **FIG. 417**. Dans cette position, la toile est adaptée à la largeur de ce retable et les deux anges latéraux disparaissent dans la partie repliée au dos. Entre 1885 et 1889<sup>724</sup>, l'antependium reprend sa place au maître-autel et retrouve alors ses dimensions d'origine (88×219 cm), tendu sur un nouveau châssis<sup>725</sup>.

Au centre de la composition se tient, sur un fond blanc, sainte Catherine, à mi-corps et de trois quarts. Elle tient dans ses mains les attributs de son martyre. Auréolée, elle porte une couronne et un riche vêtement orné de bijoux. Ses longs cheveux défaits lui couvrent les épaules. La sainte est entourée d'une couronne de fleurs rouges mêlant œillets, lys, tulipes, roses et pivoines. Elle est présentée par deux anges en pied aux ailes déployées, vêtus d'une longue tunique retenue à la taille par un ruban.

Cet antependium anonyme utilise les caractéristiques de la peinture du dernier quart du XVII<sup>e</sup> siècle, notamment une palette qui ombre les vêtements et les ailes avec des tons opposés, manière déjà présente sur le tableau du retable du Saint-Sacrement dû à HANS LUDOLFF (voir pp. 195, 203) **FIG. 233**. Le rendu des fleurs, plus grandes que nature, sera repris après 1674 dans le décor des clôtures du chœur liturgique (voir p. 214). Sur fond blanc, la forte dominante de rouge donne à l'ensemble un effet graphique original. L'aspect massif des personnages et les erreurs d'anatomie ne désignent pas un artiste



259

habile qui, au demeurant, n'adopte pas la composition habituellement tripartite des antependia. La taille quasi humaine de sainte Catherine, se détachant au centre de la composition, lui donne une visibilité de loin, à travers la porte du jubé.

## Armoires de sacristie

Les aménagements intérieurs du XVII<sup>e</sup> siècle ont affecté le croisillon sud du transept à usage de la sacristie. Précédemment, il semble que l'espace sous le clocher, dans le transept nord, soit, dans une certaine mesure, la chapelle Sainte-Catherine, ait pu servir de réserve pour les objets précieux<sup>726</sup> (voir pp. 97, 151). Le renouvellement des autels au XVII<sup>e</sup> siècle est aussi l'occasion de modifier leur mobilier utilitaire selon les normes post-tridentines qui exigent une séparation claire entre éléments profanes et sacrés<sup>727</sup>. En 1627, le grand coffre de l'autel Saint-Nicolas, devenu inutile<sup>728</sup>, est sorti de l'église avec l'aide de quatre ouvriers<sup>729</sup>. En 1626, le Chapitre commande des armoires pour la sacristie<sup>730</sup>. L'année précédente, un maître FRIDERICO<sup>731</sup> livre des cintres pour suspendre les vêtements. En 1655 à nouveau, l'église de Valère est équipée de dispositifs de rangement pour les ornements ou la vaisselle liturgique<sup>732</sup>. Ces meubles sont exécutés par différents menuisiers dont JOACHIMO HOCH<sup>733</sup>

et, pour les ferrures, les serruriers MATTHIAS SETZDENSTOLLEN<sup>734</sup> et CASPARO SCHLEGEL<sup>735</sup>, armurier à Sion. Ils sont parfois encastrés dans les murs ou placés sur un socle en maçonnerie, nécessitant une reprise de l'enduit du mur tout autour. Pour ces travaux, différents maçons interviennent à Valère dont maître JACOB REINER et son fils<sup>736</sup>.

Dans les années 1652-1654, d'autres armoires identiques à celles de la sacristie sont réalisées pour la salle des archives<sup>737</sup> (voir p. 245) **FIG. 293**. S'agit-il aussi de trouver un endroit plus adéquat pour ranger des documents et actes autrefois entreposés dans les coffres ? Ce nouveau mobilier semble répondre aux exigences post-tridentines d'entreposer les ornements et les archives des autels dans un lieu salubre et à l'abri de l'humidité<sup>738</sup>.

Dans la sacristie, ces armoires **FIG. 260** bordent l'extrémité sud du transept avec, le long des murs est et ouest, deux éléments à trois portes, complétés au sud par un autre à une porte. Sur une haute base à trois tiroirs s'élève le registre principal constitué de trois portes à panneaux à crossettes supérieures, bordées de pilastres cannelés à chapiteaux lisses et couronnées d'un fronton dentulé formant une architecture feinte. Une corniche unique à ressaut coiffe le tout. En bois laissé naturel assemblé par des chevilles, elles sont équipées de pentures en étain gravé fixées à l'intérieur pour assurer plus de sécurité.

**FIG. 259** Chœur.

Antependium du maître-autel, 1669. Cette représentation centrée sur la figure de sainte Catherine est l'élément encore en place du maître-autel baroque. Selon les normes tridentines, il précise le vocable de l'église, présentant la sainte avec ses attributs habituels (épée et roue dentée). Si l'œuvre reprend des manières propres à Hans Ludolff, elle ne saurait lui être attribuée, car il décède au plus tard en avril 1667. Les armoires de part et d'autre de la sainte renvoient au chanoine Antoine Du Nant de Grilly, élu en 1618 à 12 ans à condition d'être ordonné (fait en 1643). Œuvre au contenu et à l'emplacement emblématiques, il n'est pas surprenant que le commanditaire en soit un chanoine issu d'une illustre famille du Chablais valaisan. Photo Bernard Dubuis et Michel Martinez, 2021, CDC.



260

**FIG. 260** Sacristie, angle sud-est. Armoire, 1626. Successeur des coffres liturgiques dont de très nombreux exemplaires sont encore conservés au Musée d'histoire du Valais, ce meuble permet de garder suspendus les ornements liturgiques à l'abri de la poussière et de la lumière. De plus, le système des pentures en étain gravé fixées à l'intérieur empêche de briser les gonds et assure ainsi une protection optimale contre l'effraction. Photo Bernard Dubuis et Michel Martinez, 2022, CDC.

### Le tableau du Christ au Jardin des Oliviers

Conservé dans la sacristie<sup>739</sup> jusqu'à son transfert dans les collections du Musée d'histoire du Valais (MV 12967, 47,2 x 36,7 cm avec cadre)<sup>740</sup>, le tableau de HANS HEINRICH KNECHT présente le Christ en prière au Jardin des Oliviers<sup>741</sup>. Il est un rare exemple d'œuvre en papier mâché polychromé et doré, fixé sur un panneau de bois complété par un encadrement. La signature et la date, 1662, occupent toute la traverse inférieure du cadre **FIG. 261**.

Nimbé de rayons, le Christ agenouillé est représenté de profil. Le visage tourné vers le ciel, il est vêtu d'une tunique et d'un manteau doré. Les carnations, le sol du jardin et le ciel de nuit ainsi que les personnages des apôtres, sur la gauche, et des soldats, sur la droite, sont polychromés tandis que le reste est doré. L'effet de réalisme est accentué par le sang du Christ qui perle sur son visage et ses mains.

Différents auteurs, dont Hermann Holderegger et Dionys Imesch, voudraient y voir l'un des tableaux réalisés pour les huit stations d'un chemin de croix qui menait de l'actuel théâtre jusqu'à Valère<sup>742</sup>. EMIL WICK<sup>743</sup> indique que ce chemin était encore en place au début du XIX<sup>e</sup> siècle et qu'il aurait correspondu à la volonté testamentaire du chanoine Matthäus Molitor décédé en avril 1668<sup>744</sup>. Le 5 août 1814, CHARLES-GUILLAUME THÉREMIN dessine une vue de Valère depuis l'est montrant deux stations, l'une à la hauteur de la chapelle de Tous-les-Saints et l'autre devant la porte principale du bourg<sup>745</sup> **FIG. 317**. Aujourd'hui ces stations ont complètement disparu et seules les mentions d'archives permettent de les reconstituer<sup>746</sup> (voir pp. 260-261). Complétées chacune d'un écu aux armes du Chapitre peint par MATTHIEU KOLLER, elles étaient constituées d'une colonne en pierre taillée par les frères PIERRE et CLÉMENT ALEXANDRI, surmontées d'un petit édicule ou chapiteau, fermé par une grille exécutée par HILDEBRAND SETZENSTOLLER, qui protégeait un tableau commandé à HANS HEINRICH KNECHT<sup>747</sup>.

La signature de KNECHT et la mention de la commande au même artisan des huit tableaux font supposer que celui du Christ au Jardin des Oliviers serait tout ce qu'il subsiste après la disparition des stations. Bernard Wyder propose plutôt d'y voir un modèle pour les panneaux des stalles auxquelles travaille justement KNECHT, ce que semblent confirmer les dates d'exécution du tableau, soit 1662, et celle des stalles, soit 1662-1664<sup>748</sup>. En outre, les huit tableaux n'ont été commandés qu'en 1668<sup>749</sup>. Le choix d'un matériau fragile comme le papier mâché aurait été étonnant pour une œuvre destinée à être présentée à tous vents. Ce matériau serait mieux adapté à une œuvre modèle d'un artiste désireux, de par une signature si évidente, de se faire connaître auprès de commanditaires, ici le Chapitre cathédral.

### Trésor de sacristie – l'orfèvrerie liturgique

La présentation du trésor ne saurait être complète sans les ornements liturgiques conservés actuellement à la cathédrale de Sion. L'inventaire de ceux-ci dépasse néanmoins le cadre du présent volume.

L'ampleur et la richesse de l'orfèvrerie liturgique sont étroitement liées à l'histoire de la ville de Sion. Certaines époques permettent sa conservation alors que d'autres au contraire l'ont dispersée. Au Moyen Âge, l'église de Valère entourée de son bourg fortifié est un lieu protégé et plus sûr que

la cathédrale en ville<sup>750</sup>. Lorsqu'à la fin de l'Ancien Régime le Chapitre paie une part des contributions de guerre lors des événements révolutionnaires<sup>751</sup> de mai 1798 et de même à la suite des guerres du Sonderbund en 1847, les chanoines puisent dans leurs réserves monétaires et cèdent au prix du métal certaines pièces prestigieuses, de nombreuses médailles, bagues et autres chaînes ainsi que des gobelets et de la vaisselle précieuse. La liste de la contribution de 1798 ne permet pas de savoir quelles pièces précisément sont aliénées. Parmi les lampes de sanctuaire se trouve peut-être celle commandée en 1685 à l'orfèvre MATTHIAS VILLA<sup>752</sup> et celle de la chapelle Sainte-Catherine réparée en 1700 par l'orfèvre RYSS<sup>753</sup>. De même, parmi les encensoirs, ceux restaurés en 1668 par NICOLAS RYSS<sup>754</sup> et celui exécuté en 1707 par le maître WICKART<sup>755</sup> font-ils partie du lot ? Impossible de le savoir précisément puisque ces pièces ont toutes disparu.

Un moment de l'histoire du site de Valère favorise sans doute la suppression du trésor dans l'église. Lorsque les chanoines quittent le bourg au tout début du XIX<sup>e</sup> siècle et concentrent leurs habitations en ville, autour de la cathédrale, ils ont, selon toute vraisemblance, emporté l'essentiel de la vaisselle liturgique qui n'a plus de raison d'être conservée dans une église où le nombre de célébrations est fortement réduit. Durant tout le XIX<sup>e</sup> siècle, l'inquiétude régulière du Chapitre pour l'entretien de l'église et la sécurité de son mobilier a peut-être favorisé le déménagement de la sacristie des derniers ornements liturgiques précieux, même si un gardien y demeure jusqu'en mai 1887 (voir p. 339).

D'autres événements isolés participent à la dispersion de certains objets liturgiques, dont le calice gravé au nom de Mathias Will, 1641, et légué par le chanoine Alexis de Werra à son neveu le capitaine Jean-Joseph en 1744<sup>756</sup>. En 1818, les chanoines déplacent à la cathédrale une châsse contenant les reliques des martyrs de la légion thébaine<sup>757</sup>.

La pratique de fondre d'anciens ustensiles pour en récupérer le métal participe sans doute à la disparition de certaines pièces. Déjà en 1656, le chanoine Johann de Sepibus propose de fondre deux calices « sans valeur quant à leur forme, afin d'en faire faire un beau »<sup>758</sup>.

### Calice et patène

Calice (diam coupe : 13,5 cm) et patène (diam : 14 cm) en argent partiellement doré portant les armes du chanoine Pierre de Communi, chanoine de Sion de 1642 à sa mort en 1685 **FIG. 262, 264**. Sur un pied hexagonal et orné d'une croix gravée s'élève la tige avec nœud en balustre, en argent doré. La coupe lisse légèrement évasée est ornée d'une



261

bordure dorée de même que l'intérieur. Sous le pied figurent les armes du donateur et la date 1667 ; ce même motif est repris sous la patène. Calice et patène portent le poinçon de l'orfèvre N(ICOLAS ?) J(EAN ?) RYSS<sup>759</sup> et le poinçon de la ville de Sion. La provenance de la chapelle Sainte-Catherine de Valère est précisée lors de son acquisition par le Musée d'histoire du Valais en 1963 (MV 3470 a et b).

### Calice

Calice (h : 24 cm), en argent partiellement doré, première moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle, conservé dans la sacristie et encore en usage. Sur un pied circulaire à six contours torsés, alternant l'argent doré et l'argent, s'élève la tige, dont le nœud est assorti au pied **FIG. 263**. Cet effet se poursuit sur la fausse coupe bordée d'un double filet doré. La coupe argentée à l'extérieur est bordée d'un large filet or de même que l'intérieur. Sur le rebord du pied sont insculptés le poinçon de l'orfèvre FRANÇOIS JOSEPH RYSS<sup>760</sup> et le poinçon de la ville de Sion.

**FIG. 261** Hans Heinrich Knecht, *Christ au Jardin des Oliviers*, 1662, papier mâché peint et doré. Ce tableau offre une composition différente de la même scène figurant sur un panneau des stalles hautes. L'artiste s'est inspiré d'un autre modèle ou le panneau des stalles n'est pas de la main de Knecht, mais a été réalisé par l'un de ses compagnons œuvrant avec lui aux stalles. MHV [MV12967], dépôt du Chapitre cathédral de Sion. Photo Bernard Dubuis et Michel Martinez, 2015, Musées cantonaux du Valais.

**FIG. 262, 264** Calice et patène, N(icolas ?) J(ean ?) Ryss, Sion, 1667. Ces pièces ont été commandées par le chanoine Pierre de Communi. La date de 1667 qui accompagne les armoiries ne correspond à aucune date particulière liée à la carrière de ce chanoine, devenu doyen de Valère en 1662 puis doyen de Sion en 1672. MHV [MV 3470 a et MV 3470 b], dépôt du Chapitre cathédral de Sion. Photos Bernard Dubuis et Michel Martinez, 2015, Musées cantonaux du Valais.



262

**FIG. 263** Calice sans patène, François Joseph Ryss, Sion, 1<sup>re</sup> moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle. Sans indication gravée du commanditaire, ce calice appartient par tradition à l'église de Valère. Photo Bernard Dubuis et Michel Martinez, 2022, CDC.



263



264

### ***La fin des décors médiévaux : les aménagements du XVIII<sup>e</sup> siècle***

#### ***Introduction***

Les interventions du XVIII<sup>e</sup> siècle poursuivent les transformations du siècle précédent. Les derniers retables gothiques qui avaient survécu jusque-là disparaissent : vers 1730, pour le retable de la Visitation et de Saint-Sébastien (voir pp. 223-225), et en 1745-46 pour le retable de Sainte-Catherine (voir pp. 226-229). Dans l'abside, le maître-autel

subit en 1730 des modifications confiées au stucateur MARSILIUS RONCATI<sup>761</sup>, travail qui ne donne pas satisfaction au Chapitre, l'artisan ayant déserté le chantier<sup>762</sup>. Son aménagement est également renouvelé par l'installation sur la table de l'autel de la statue de la Vierge de Valère (voir p. 166 et **FIG. 174**), telle qu'on la voit encore actuellement. En 1736, la réparation de la serrure du tabernacle-tour est confiée au maître serrurier JOSEPH RIECHLIN<sup>763</sup>.

Lorsqu'en 1730 les peintures du XV<sup>e</sup> réalisées par PIERRE MAGGENBERG dans l'abside transparaissent à travers le badigeon de 1622, elles n'intéressent que modérément les chanoines. Ces derniers profitent de faire relever les armoiries qui accompagnent les figures des saints au registre supérieur puis commandent une restauration, sans qu'on en sache plus. Selon toute vraisemblance, une épaisse couche de badigeon, peut-être agrémentée d'éléments décoratifs au-dessous et au-dessus des baies<sup>764</sup>, recouvre le tout.

Ces travaux se concentrent sur l'accueil des fidèles<sup>765</sup>. Avec le jubé qui barre la vision et empêche l'accès au chœur liturgique, toujours réservé aux chanoines et aux célébrants, seule la nef assure la possibilité aux fidèles de participer aux cérémonies **FIG. 29**. Favorisées par la liturgie post-tridentine, les processions et les pèlerinages attirent toujours plus de monde à Valère pour

atteindre leur apogée au XVIII<sup>e</sup> siècle<sup>766</sup>. La tombe du chanoine Mathias Will devient un lieu de pèlerinage très prisé (voir p. 218) **FIG. 257**. Les nombreux ex-voto réalisés entre le début et le dernier tiers du XVIII<sup>e</sup> siècle témoignent de la ferveur adressée à Valère pour l'intercession de Catherine, de la Vierge et de Mathias Will notamment. En 1745-46, la présentation des reliques intégrées au nouveau retable de la chapelle Sainte-Catherine offre à la vue des pèlerins les très nombreux ossements répartis dans quelque vingt-huit reliquaires à fenêtre. Cette contemplation directe correspond mieux au goût baroque pour l'ostentation qui se distingue de la manière médiévale qui enferme les précieux restes dans des coffrets et des châsses.

Dans la nef, l'aménagement de confessionnaux en 1713, de deux retables contre le jubé et l'augmentation en 1718 de l'orgue médiéval, probablement déjà déplacé en 1628 sur le pignon ouest, sont autant de signes d'une adaptation à la présence de nombreux fidèles. Est-ce à cette même époque qu'une chaire est construite contre le pilier 14, en face de l'entrée principale ? Seul un tableau et un dessin de RAPHAEL RITZ montrent cette installation pour le prêche qui permet de s'adresser plus directement aux personnes venues assister aux offices **FIG. 265, 266**. En 1791-92, la disposition des quatorze stations du chemin de croix suspendues sur le pourtour de la nef marque le dernier équipement en faveur des fidèles (voir pp. 229-233). Moins d'une dizaine d'années plus tard, les chanoines abandonnent leur habitation sur le site, tout en maintenant une présence liturgique réduite ou de circonstance, notamment en 1814 lors de la messe d'action de grâce dite par Monseigneur Xavier de Preux pour remercier la Vierge de la fin de l'occupation française<sup>767</sup>. Cette procession dite du 1<sup>er</sup> mai est encore organisée en 1882<sup>768</sup>. Durant la deuxième moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, Valère, l'église autant que le « prélet », demeure le point culminant des processions héritées du passé, dont les rogations ou la fête de Pâques<sup>769</sup>.

## Le retable de la chapelle de la Visitation et de Saint-Sébastien

### Historique

La transformation du retable de la Visitation et de Saint-Sébastien, adossé au pilier 18, n'a pas laissé de trace dans les archives<sup>770</sup>. L'approche stylistique permet de dater cette réalisation au deuxième quart du XVIII<sup>e</sup> siècle **FIG. 267**. Ainsi, on ignore les motivations de ce changement<sup>771</sup> qui oblitère le mobilier médiéval et écarte les images



265



266

**FIG. 265, 266** Raphael Ritz, *Intérieur de Valère*, sd. (vers 1870-1880) et *Femme agenouillée dans l'église de Valère*, 1866. Ce dessin et cette huile sur toile disparue sont des rares témoins de la présence d'une chaire contre un des piliers sud de la nef. Vers 1850-1853 déjà, Blavignac indique sur un plan l'escalier qui permet d'accéder à la chaire, s'enroulant

autour de la pile. Pourtant aucune mention d'archives, ni aucune trace au sol, n'ont permis de préciser l'installation et la démolition de cet aménagement. MAV [BA 2749], 22 × 27,6 cm et coll. privée, 44,5 × 53 cm. Photos Michel Martinez, 2019, et Thomas Andenmatten, vers 1999, Musées cantonaux du Valais.



267

**FIG. 267** Chapelle de Rarogne. Retable de la Visitation, vers 1730. Offert probablement par le chanoine Alexis de Werra, doyen de Sion de 1704 jusqu'à sa mort en 1744. Ce retable est un rare exemplaire réalisé en *stucco lucido* dans le Valais central. Cette même technique sera utilisée pour le retable de l'église des

Trois-Rois à Viège puis, plus tardivement à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle à la chapelle du Pont à Monthey. Photo Bernard Dubuis et Michel Martinez, 2022, CDC.

**FIG. 268** *Visitation*, anonyme, fin XIX<sup>e</sup>-début XX<sup>e</sup> siècle. La probable facture moderne de ce tableau laisse penser à un

complément de la fin XIX<sup>e</sup> ou du début du XX<sup>e</sup> siècle qui aurait été installé pour fermer la niche du retable de la Visitation. Le peintre utilise habilement la manière du XVIII<sup>e</sup> siècle, notamment en s'inspirant des stations du chemin de croix datées de 1791-92. Photo Bernard Dubuis et Michel Martinez, 2022, CDC.



268

de dévotion du XV<sup>e</sup> siècle en recouvrant l'inscription peinte sur le tombeau, cette dernière commémorant la seconde consécration de l'autel en 1450 (voir pp. 139-140) **FIG. 153**. Il faut attendre les restaurations de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle pour que VAN MUYDEN redécouvre la valeur médiévale du retable<sup>772</sup>, soit les parties peintes sur le pilier 13 « recouvertes par un badigeon » et l'inscription sur le tombeau « cachée par un écran, sorte de décoration sans valeur en stuc ». Ces décors et cette dédicace seront remis au jour et restaurés dans le cadre de ces travaux<sup>773</sup>. La partie en stuc du retable n'a pas fait l'objet d'interventions particulières. Le mauvais état de conservation de l'ensemble a probablement motivé l'ajout au plus tard entre 1889 et 1892 d'un tableau<sup>774</sup> (MV 13046, 139 × 73,5 cm) représentant la Visitation, peut-être issu de l'atelier RITZ **FIG. 269**.

Depuis le milieu du XX<sup>e</sup> siècle<sup>775</sup>, toute la littérature concernant Valère attribue la transformation du retable médiéval de la Visitation et de Saint-Sébastien au chanoine Alexis de Werra, dans la suite

des travaux de 1730. Deux hypothèses ont privilégié cette attribution : le document qui indique une restauration du chœur en 1730 cite ce chanoine<sup>776</sup> et les armes de cette famille sont apposées sur le retable sans indice de la qualité d'ecclésiastique de leur propriétaire. La charge de doyen de Sion qu'occupe le chanoine depuis 1704 lui donne certes les moyens de financer ces transformations, mais son intervention n'est attestée nulle part. Si aux dates de l'élection d'Alexis de Werra les calendes sont certes lacunaires<sup>777</sup>, son testament, en revanche fort précis, ne mentionne pas non plus cette possible donation<sup>778</sup>.

### Description

Le retable prend appui sur le tombeau médiéval en recouvrant complètement le retable du XV<sup>e</sup> siècle. Selon les observations d'EMMENEGGER en 1989, la plateforme maçonnée a également été augmentée et une marche a été ajoutée<sup>779</sup>. Sur une haute prédelle, dont le plan induit la position des deux colonnes à chapiteau corinthien, s'élève le registre principal centré sur le tableau représentant la Visitation **FIG. 267**. Ce tableau est inséré dans une niche aux angles supérieurs incurvés et accompagnée d'éléments décoratifs à enroulement aux angles. De part et d'autre sont installés en applique deux angelots aux ailes et aux drapés dorés. Au-dessus prend place l'entablement à ressauts, augmenté des armes de Werra soutenues par deux angelots. La représentation du martyr de Saint-Sébastien prend place au centre du couronnement à édicule. De part et d'autre s'échappent des volutes en amortissement. L'ensemble est surmonté d'une petite statuette du Christ ressuscité.

La structure portante du retable est réalisée en *stucco lucido* ou stuc marbre, dans des tons rosés et verts, soulignés de traits noirs<sup>780</sup>. Les éléments en applique comme les angelots, les armoiries ou l'encadrement du tableau sont quant à eux réalisés en stuc doré et peints. De nombreux surpeints recouvrent ces motifs décoratifs.

L'état de conservation des deux toiles représentant les vocables du retable ne permet pas de les attribuer, mais laisse penser qu'ils sont contemporains du retable lui-même. La facture désinvolte de la Visitation **FIG. 268** n'est pas sans rappeler la manière que l'on situe d'ordinaire au dernier quart du XVIII<sup>e</sup> siècle avec, notamment, les œuvres de JACQUES-ARNOLD KOLLER, voire à la fin du XVIII<sup>e</sup> avec certaines stations du chemin de croix de Valère **FIG. 279**. Sa toile et son châssis moderne font toutefois plutôt penser à une représentation de la Visitation dans le goût du XVIII<sup>e</sup> siècle mais de facture récente, entre fin XIX<sup>e</sup> et début XX<sup>e</sup>.



269

### Appréciation

Malgré son mauvais état de conservation, le retable de la Visitation et de Saint-Sébastien constitue un rare exemple de mobilier baroque en stuc marbre conservé à Valère et même dans le Valais central. En effet, seize ans plus tard, l'autre retable important dû aux travaux du XVIII<sup>e</sup> siècle, celui de la chapelle Sainte-Catherine, optera pour un ouvrage en bois sculpté et doré **FIG. 270**.

Des recherches qui dépassent le cadre du présent volume permettront peut-être de vérifier l'influence de stucateurs d'Italie du Nord dont la proximité géographique autorise des échanges artistiques réguliers avec le Valais. Peut-être un travail en lien avec la présence du MARSILIUS RONCATI. Malheureusement, cet artisan n'a pas donné satisfaction aux chanoines et rien n'est conservé de son intervention au maître-autel en ces mêmes années (voir p. 222).

**FIG. 269** Laurent Justin Ritz, attr., *Visitation*, milieu XIX<sup>e</sup> siècle, huile sur toile. Ce tableau a été installé pour une raison inexplicquée devant la niche du registre principal du retable de la Visitation. À une date inconnue, mais durant le XX<sup>e</sup> siècle probablement, il a été remplacé par un tableau du même sujet s'adaptant parfaitement à la niche du retable (**FIG. 268**). MHV [MV 13046], dépôt du Chapitre cathédral de Sion. Photo Michel Martinez, 2021, Musées cantonaux du Valais.

**FIG. 270** Chapelle Sainte-Catherine. Retable, Johann Kaspar Leser et Johanna Franziska Ritz, 1745-46. La composition de ce retable adopte un effet théâtral typique du milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle. La lumière du jour pénètre réellement l'espace à travers le couronnement, accompagnant la colombe du Saint-Esprit qui semble voler au milieu de l'oculus. Pour accentuer la direction des rayons du soleil, un élément en fût de tonneau les concentre entre le mur et la face du retable. Le même effet est adopté au maître-autel de l'église d'Arbaz, ainsi que plus tardivement, en 1832, à l'église de Choëx. Photo Bernard Dubuis et Michel Martinez, 2022, CDC.

## Le retable de la chapelle Sainte-Catherine

### Historique

Un autel dédié à sainte Catherine est attesté à Valère dès 1226<sup>781</sup>. En 1287, le chanoine Pierre d'Erde y fonde un autel par testament<sup>782</sup>. Vers 1625, la chapelle est ornée de peintures murales dont ne subsiste que partiellement une représentation de saint Théodule (voir p. 218). En 1674, son accès est protégé par une grille (voir pp. 215-218). En 1698, le chanoine Mathias Will y est enterré (voir p. 218). Lors des calendes réunies le 6 juillet 1745<sup>783</sup>, le Chapitre accepte la proposition du chanoine Johann Christian Hagen<sup>784</sup>, récemment élu doyen de Sion<sup>785</sup>, de financer un nouveau retable en lieu et place de la traditionnelle somme due pour une chape lors de l'élection à cette charge. Décédé le 28 janvier 1746, Hagen n'en verra pas la réalisation. Le Chapitre paie une première somme le 21 octobre 1746<sup>786</sup> puis le solde au retableur JOHANN KASPAR LESER<sup>787</sup> et à son épouse JOHANNA FRANZISKA RITZ le 18 novembre 1746<sup>788</sup>. Au milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle, ce nouvel aménagement de la chapelle remplace ainsi les précédents qui n'ont laissé aucune trace.

### Description

Occupant tout le mur du chevet de la chapelle, le retable repose sur un soubassement accueillant au centre la table d'autel en pierre posée sur un tombeau maçonné, peut-être hérité de l'époque gothique<sup>789</sup> et, de part et d'autre, des petits espaces formant armoire **FIG. 270**. Un seul degré décoré de rinceaux soutient la prédelle dont chaque élément, ouvert par un jour polygonal vitré, présente des reliques. Au centre prend place le tabernacle ajouté plus tardivement. Son élément sommital, formé de volutes liées par une boule, masque la partie inférieure du tableau représentant sainte Catherine d'Alexandrie le regard levé vers le ciel, accompagnée de chérubins. L'encadrement en baguette dorée épouse une forme chantournée dans sa partie supérieure. De chaque côté s'élève un groupe de trois colonnes, au fût torsadé garni de feuilles, et à chapiteau corinthien. La base de la colonne centrale est posée sur la pointe, induisant un angle à la prédelle et à l'entablement. Les habituels ailerons sont remplacés par une superposition de trois édifices accueillant chacun des reliques. Si les deux inférieurs reprennent une composition traditionnelle – prédelle, colonnettes, ailerons et entablement –, l'élément supérieur est entièrement constitué de grandes feuilles d'acanthos soutenant un reliquaire.

L'entablement, qui contient également des reliques, court uniquement sur le registre central

et forme un baldaquin à lambrequins au-dessus du tableau.

Le couronnement consiste en un édifice à volutes sur lequel sont assis deux angelots. Il est percé d'un oculus rayonnant, bordé de nuages et de chérubins au centre duquel vole une colombe. À l'arrière, dans la maçonnerie, une ouverture permet au jour de pénétrer dans la chapelle. De part et d'autre sont installés deux reliquaires soutenus par des volutes ajourées et terminés par un élément couronné et sommé d'une croix<sup>790</sup>.

### Une commande du chanoine

#### Johann Christian Hagen : deux reliquaires

Deux reliquaires en étoile (MV 12811, MV 12815, 42,5 × 32 × 8 cm)<sup>791</sup> portent les armes brodées du chanoine Hagen<sup>792</sup>, accompagnées du chapeau à six houppes que porte le doyen. La face du reliquaire est recouverte de soie blanche finement brodée de fleurs variées et de fruits, et bordée d'une dentelle en fils d'or. L'espace central peint en bleu abrite la relique. L'absence d'authentiques empêche d'en connaître le vocable. La qualité de la broderie ainsi que la précision botanique des éléments végétaux, dont des fraises, des tulipes, des pensées et des œillets, indiquent une réalisation typique des premières décennies du XVIII<sup>e</sup> siècle **FIG. 272, 273**. Si leur commanditaire est avéré, on ignore en revanche si le chanoine a commandé ces deux reliquaires spécifiquement pour accompagner le nouveau retable qu'il finance.

### Analyse

La composition originale en trois travées du retable est enrichie par la polychromie en faux marbre dominée par le vert et le bleu, complétée par de nombreux éléments décoratifs dorés. La lumière naturelle pénétrant directement dans la chapelle contribue à l'effet théâtral de l'ensemble. La délicate présentation des très nombreuses reliques ajoute un caractère précieux à l'abondance des vingt-huit reliquaires incorporés au retable **FIG. 271**. Occupant tout le mur du chevet de la chapelle, l'ensemble forme un écrin sculpté, polychromé et doré pour l'exposition des reliques et la conservation des saintes hosties dans le tabernacle central comme le préconisent les normes post-tridentines.

La qualité d'exécution de cet ensemble est typique des œuvres du retableur JOHANN KASPAR LESER et de son épouse JOHANNA FRANZISKA RITZ, formés tous deux dans l'atelier de leur beau-père et père, JOHANN RITZ. LESER est qualifié de peintre ou *Flachmaler*. Il s'est probablement assuré l'aide de son beau-frère JODOK RITZ avec lequel, dès la mort de JOHANN RITZ en 1729, il reprend l'atelier de





271

**FIG. 271** Chapelle Sainte-Catherine. Retable, détail des reliques, Johanna Franziska Ritz, 1745-46. Fille et épouse de retabliers, Johanna Franziska Ritz s'occupe plus particulièrement de la disposition des reliques maintenues sur un fond de soie rouge par des fils d'or et accompagnées de fleurs en fil d'or et paillettes ou en plume blanche. À ce titre, elle devient l'une des très rares femmes dont le nom et la participation précise à la réalisation d'un retable au milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle soient connus. Photo Bernard Dubuis et Michel Martinez, 2022, CDC.

**FIG. 272, 273** Paire de reliquaires, début XVIII<sup>e</sup> siècle. Les armoiries sur leur pied auraient permis de les attribuer au chanoine Johann de Sepibus mort en 1669. Pourtant, les motifs floraux et la qualité de la broderie indiquent un ouvrage du début du XVIII<sup>e</sup> siècle. En fait, les armoiries sont celles, très proches, du chanoine Johann Christian Hagen et lient ces objets à sa carrière au sein du Chapitre durant la première moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle : nommé au Chapitre en 1722, puis doyen de Valère en 1742 jusqu'à sa mort en 1746.

MHV [MV 12811, MV 12815], dépôts du Chapitre cathédral de Sion. Photos Michel Martinez, 2015, Musées cantonaux du Valais.



272



273

Selkingen. JOHANNA s'occupe de la mise en valeur des très nombreuses reliques<sup>793</sup>. Originaire de Biel dans la vallée de Conches, il n'est pas étonnant que le commanditaire, le doyen Johann Christian Hagen, se soit adressé à des artisans installés dans sa région d'origine. Bien que par ses fonctions au sein du Chapitre, le chanoine Hagen ait déjà, en

1735, suivi les travaux de la cathédrale, cette œuvre de Valère est la seule significative qu'il laisse. Pour le Valais central, il s'agit de l'un des rares retables baroque tardif conservés dans son état original<sup>794</sup>.

### Appréciation

L'originalité de la présentation des vingt-huit reliquaires offre, en ce milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle, un modèle unique d'ostentation raffinée du véritable trésor que Valère abritait autrefois : les reliques.

À cette même période, la mise en œuvre de certains éléments est à rechercher dans les collaborations de JOHANN KASPAR LESER avec différents artisans qui travaillent dans la vallée de Conches. La manière de superposer les édifices est peut-être influencée par le couronnement des autels latéraux de l'église paroissiale d'Ernen attribués à l'atelier d'ANTON SIGRISTEN vers 1720 et auxquels collabore LESER<sup>795</sup>. Le jeu de lumière réelle qui pénètre par l'oculus sommital accompagnant la colombe du Saint-Esprit sera repris au maître-autel de cette même église d'Ernen, exécuté en 1758 et 1761 par PLACY SCHMID<sup>796</sup>, associé à LESER.

En 1746, l'abandon de l'aménagement antérieur de la chapelle Sainte-Catherine dont on ne connaît ni la date ni la forme, indique tout autant la forte personnalité du doyen Hagen que son goût avant-gardiste pour le style du dernier baroque qui s'installe à peine en Valais central.

## Le chemin de croix de la nef

### Historique

Le 12 mars 1791, le père Gothard, capucin de la province suisse, autorise l'installation d'un chemin de croix à Valère<sup>797</sup>. Confirmée par l'évêque de Sion Joseph Antoine Blatter le 20 septembre de cette même année, celle-ci sera effective le 29 avril 1792. Bien que ces attestations ne précisent ni le nom de l'artiste ni celui du commanditaire des tableaux, leur datation à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle permet d'y reconnaître les quatorze stations installées en 1792<sup>798</sup>. Il s'agit, selon toute vraisemblance, du dernier aménagement à Valère avant les travaux de restauration à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle<sup>799</sup>.

### Description

Exposés dans la nef à quatre mètres de hauteur, les quatorze tableaux (102 × 78 cm, sans le cadre) n'ont jamais fait l'objet d'une intervention importante de restauration avant 1996<sup>800</sup>. Leur ordre et leur emplacement ont varié plusieurs fois au cours du temps en fonction des espaces disponibles entre les éléments architecturaux et le mobilier entreposé



274

dans la nef **FIG. 155, 162, 274**. D'après la documentation iconographique, Patrick Elsig relève sept présentations différentes. La plus ancienne documentée remonte aux années 1860 et correspond probablement à l'installation d'origine. Le cycle débute au-dessus de l'accès au croisillon nord du transept de l'église. Vers 1880, la disparition des retables contre la face ouest du jubé permet à la première et à la deuxième station d'y prendre place **FIG. 418**. Au début du XX<sup>e</sup> siècle, l'espacement des stations 3 à 6 varie contre le mur nord pour laisser place à l'entreposage d'un ancien retable. En 1954, aucune station n'est plus suspendue au jubé. Toutes sont concentrées contre les murs nord et sud. À l'ouest, les stations 6 et 7 prennent place de part et d'autre d'une vitrine exposant les volets de l'orgue **FIG. 275**. Avant la récente restauration, la première et la deuxième station étaient disposées contre le jubé, tandis que les autres étaient régulièrement réparties sur trois murs de la nef (nord, ouest et sud)<sup>801</sup> **FIG. 276**.

**FIG. 274** Raphael Ritz, *Intérieur de l'église de Valère (le jubé)*, 1889, huile sur toile, 57 × 44,5 cm. Le peintre représente une des stations du chemin de croix suspendue au jubé et une autre au mur sud de la nef. La position très inclinée de ces tableaux permet aux fidèles d'identifier la scène et de lire la légende en lettres gothiques allemandes noires sur fond blanc dans la partie supérieure du cadre. MAV [BA 781], dépôt de la Confédération suisse, OFC, Fondation Gottfried Keller, Berne. Photo Michel Martinez, 2013, Musées cantonaux du Valais.

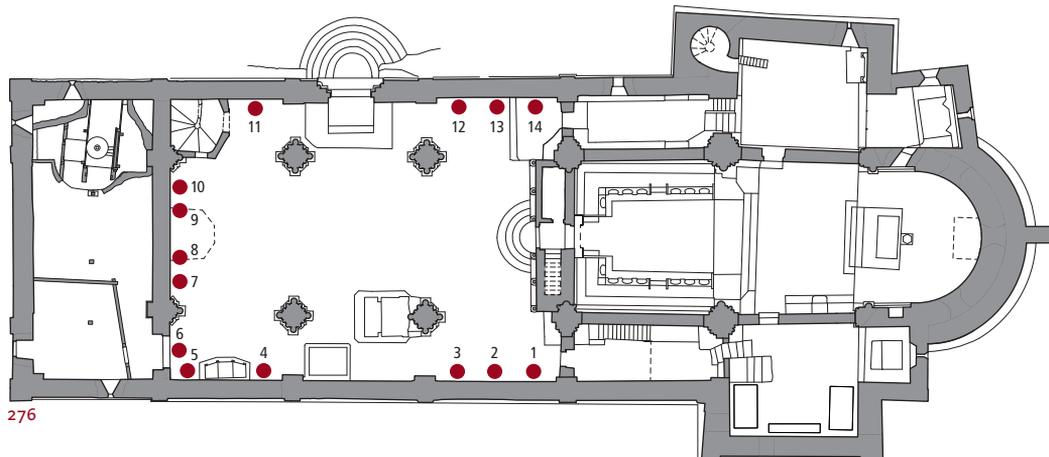
**FIG. 275** Nef et collatéral sud, vue vers l'angle sud-ouest. Dès 1954, les stations du chemin de croix sont déplacées et installées contre les murs nord, ouest et sud dégageant ainsi le jubé. Sous la tribune de l'orgue, deux stations flanquent les volets nouvellement restaurés de l'orgue et présentés dans une vitrine au bas du mur pignon ouest. Photo E. Schiess, 1954, CDC.

**FIG. 276** Plan de remise en place des stations du chemin de croix dès 2022 dans l'église de Valère. Échelle 1 : 400. Plan de base Archéotech SA et TERA Sàrl, 2009-2021.

**FIG. 277** Collatéral sud, travée 3. Station II du chemin de croix, atelier du peintre Reinhold, 1791-92. Cette station fait partie du groupe de tableaux réalisés par un premier peintre qui se caractérise par des silhouettes élancées et des visages aux traits harmonieux. De nombreux personnages secondaires accompagnent la scène principale, créant la profondeur de l'espace, accentuée par des éléments architecturaux. Photo Bernard Dubuis et Michel Martinez, 2022, CDC.



275



276



277



278



279



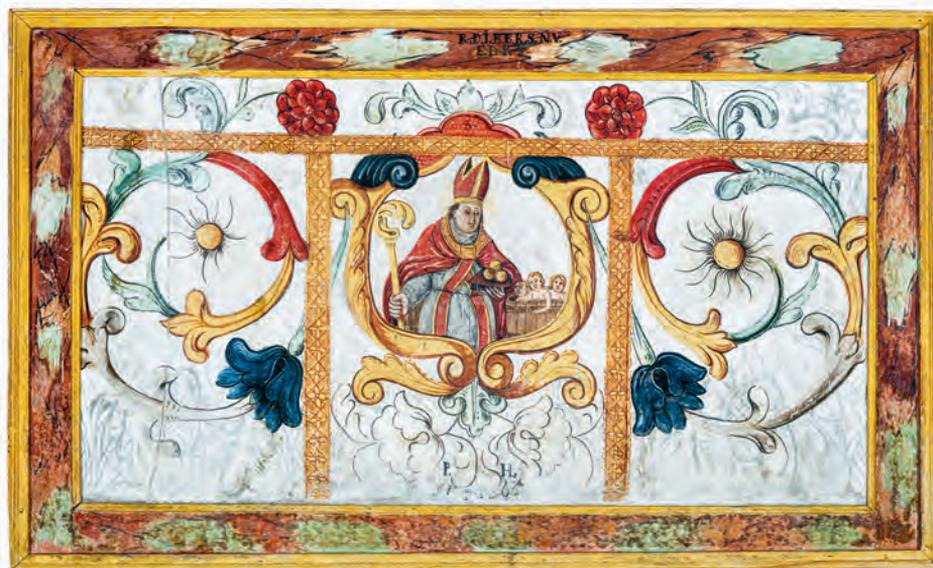
280

**FIG. 278** Nef, mur ouest. Station VII du chemin de croix, atelier du peintre Reinhold, 1791-92. Tableau réalisé par un deuxième peintre qui fait preuve de faiblesse dans la composition et le détail des anatomies tout en noyant la scène et les personnages secondaires dans un fond flou. Photo Bernard Dubuis et Michel Martinez, 2022, CDC.

**FIG. 279** Collatéral nord, travée 3. Station XIII du chemin de croix, atelier du peintre Reinhold, 1791-92. Cette station présente le travail d'un troisième peintre. Si le groupe de la Pitié ainsi que le détail des instruments de la Passion au premier plan sont plutôt bien réalisés, le fond est traité avec rapidité donnant l'impression d'une exécution hâtive. Photo Bernard Dubuis et Michel Martinez, 2022, CDC.

**FIG. 280** Collatéral nord, travée 3. Station XIV du chemin de croix, atelier du peintre Reinhold, 1791-92. Cette dernière station, d'un quatrième peintre, est sans conteste le tableau le plus abouti de l'ensemble. Organisés autour du corps du Christ mort, les personnages sont répartis en différents groupes donnant l'illusion d'un espace cohérent devant le tombeau. L'impression de profondeur est accompagnée par la présence, dans l'arrière-plan, des trois croix dressées sur le Golgotha. La lumière est traitée par petite touche sur les vêtements des personnages et sur le corps du Christ, leur conférant une présence réaliste. Photo Bernard Dubuis et Michel Martinez, 2022, CDC.

**FIG. 281** Pierre Christian Heinz, antependium, saint Nicolas, 1765. Destinée à la chapelle Saint-Nicolas, cette toile peinte centrée sur la représentation du vocable de la chapelle est offerte en 1765 par son recteur, Jean-Baptiste Bonvin. Notaire de profession, ce dernier occupera cette charge jusqu'à sa mort en 1795. Il est l'exemple même de la possibilité pour un laïc d'occuper ce type de charge. MHV [MV 13035], dépôt du Chapitre cathédral de Sion. Photo Michel Martinez, 2020, Musées cantonaux du Valais.



281

**FIG. 282** Pierre Christian Heinz, antependium, 1765. Après avoir orné le tombeau du retable devant le jubé à droite au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, cette toile avec une représentation de sainte Marie-Madeleine est placée au XX<sup>e</sup> siècle devant le tombeau du retable de la chapelle du Saint-Sacrement, sur la tribune haute, au sud. Il forme une paire avec celui dédié à saint Nicolas et rappelle la fondation en 1302 d'un autel Sainte-Marie-Madeleine situé probablement dans le bas-côté nord. MHV [MV 13034], dépôt du Chapitre cathédral de Sion. Photo Michel Martinez, 2020, Musées cantonaux du Valais.



282

Les quatorze tableaux sont encadrés d'une simple baguette peinte en faux marbre noir et blanc, avec filet intérieur ocre jaune. Chacun est surmonté d'un couronnement chantourné et sommé d'une croix tréflée. On y lit en lettres gothiques le numéro et le titre de la station en allemand.

L'iconographie est fidèle aux scènes de la Passion du Christ traditionnellement présentes sur les chemins de croix dès le milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle, de la Condamnation à mort de Jésus à la Mise au tombeau. Les observations minutieuses effectuées lors de la restauration de 1996 ont permis de repérer le travail de plusieurs artistes. Un premier peintre réalise les scènes 1, 2, 3, 8, 10 et 12 **FIG. 277**. Ses personnages, élancés, sont accompagnés de nombreuses

figures secondaires placées devant un fond architecturé raffiné. Le deuxième peintre se charge des scènes 4, 5, 6, 7, 9, 11 avec moins de maîtrise, notamment dans la représentation hésitante de l'anatomie des personnages, ou du décor indéfini, voire simplement flou **FIG. 278**. Les deux derniers tableaux montrent des changements indiquant l'intervention de deux autres mains **FIG. 279, 280**. La similitude de la construction des châssis, l'assemblage identique des morceaux de toile et l'utilisation d'une même préparation tendent à prouver que ces peintres travaillent dans le même atelier, peut-être autour du maître IGNAZ REINHOLD<sup>802</sup> établi à Sierre entre la fin du XVII<sup>e</sup> et le début du XIX<sup>e</sup> siècle selon l'hypothèse très nuancée de Gaëtan Cassina<sup>803</sup>.

## Analyse

Chacun de ces tableaux présente une image très lisible et accompagnée, pour éviter toute équivoque, du titre de la scène en plus de l'habituel numéro. Le court texte en allemand rappelle la forte présence germanophone en Valais central à la fin de l'Ancien Régime. Suspendues dans une position très inclinée<sup>804</sup>, les toiles sont bien visibles dans la nef accessible aux fidèles. Instruits et lettrés, les chanoines n'ont pas véritablement besoin d'un support de dévotion aussi imagé. De plus, ils disposent déjà d'un cycle de la Passion sculpté sur les dorsaux des stalles (voir pp. 209-210), à l'intérieur du jubé, espace qui leur est réservé.

## Appréciation

Les quatorze stations du chemin de croix de Valère forment un exemple rare par ses grandes dimensions et la clarté de ses images. Bien que certaines scènes soient absentes des textes bibliques comme les trois chutes successives du Christ, sa rencontre avec Marie ou avec sainte Véronique, la pratique de cette dévotion n'en demeure pas moins très encouragée par le clergé et la réalisation de ces cycles se multiplie dans tout le diocèse de Sion dès la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle.

## Objets

### Deux antependia

En 1765 PIERRE CHRISTIAN HEINZ<sup>805</sup> réalise deux antependia semblables (88×145 cm), qu'il signe de son monogramme PCH. Tous deux conservés au Musée d'histoire du Valais, ils représentent l'un saint Nicolas (MV 13035) et l'autre sainte Marie-Madeleine<sup>806</sup> (MV 13034) **FIG. 281, 282**. Les photographies anciennes montrent le premier devant l'autel du saint éponyme alors que l'autre est placé devant l'autel du Saint-Sacrement<sup>807</sup>. L'inscription peinte sur le cadre mentionne le recteur du bénéfice de Saint-Nicolas, Jean-Baptiste Bonvin<sup>808</sup>, confirmé à cette charge lors des calendes du 25 juin 1765<sup>809</sup>. La toile peinte reprend la composition traditionnelle de ce type d'ornement d'autel, soit une division tripartite autour d'un médaillon central contenant l'image du vocable, le tout surmonté d'une large frise. Les éléments décoratifs constitués de grosses fleurs variées aux tiges et feuilles organisées en rinceaux ou en volutes attachées, reprennent les tons ocre jaune, rouge et vert du faux marbre de l'encadrement. Malgré un mauvais état de conservation, les rubans de passementerie dorés jouent sur un effet de trompe-l'œil finement réalisé.



283

### Les ex-voto de la chapelle Sainte-Catherine

Le mobilier de la chapelle Sainte-Catherine est complété par un ensemble de vingt-cinq ex-voto<sup>810</sup>. Ces tableaux datés de 1693 à 1872 sont les témoins de la dévotion des fidèles à sainte Catherine ainsi qu'à Mathias Will. Sur la vue de l'intérieur de l'église que RAPHAEL RITZ peint vers 1880<sup>811</sup> **FIG. 283**, on distingue une série de seize tableaux suspendus dans la chapelle Molitor, depuis la fenêtre nord jusqu'au-dessus de l'arc d'entrée de la chapelle<sup>812</sup>. D'autres prennent place directement sur la grille. La documentation photographique réalisée depuis la fin du XIX<sup>e</sup> siècle permet de suivre la position et l'ampleur de cet ensemble. En 1897, certains tableaux sont disposés autour de la grille, un seul se trouve à l'intérieur de la chapelle sur le mur sud<sup>813</sup>. En 1910, quatre sont attachés à la grille avec d'autres images pieuses dont l'une représentant Mathias Will<sup>814</sup>, sans que l'on sache ce qu'il advient des autres. Sur une carte postale de Jullien Frères, vers 1920, ne subsiste qu'un seul tableau à l'intérieur de la chapelle<sup>815</sup>. En 1925, une photographie des chapiteaux de l'abside en montre partiellement deux accrochés sur le mur sud de la chapelle Sainte-Catherine<sup>816</sup>. Avant les travaux de restauration du XXI<sup>e</sup> siècle, tous sont exposés à l'intérieur de la chapelle, sous l'arc d'entrée ou sur les parois nord et sud. Actuellement

**FIG. 283** Raphael Ritz, *Intérieur de l'église de Valère*, sd. (vers 1880), huile sur papier marouflé sur toile, 36,6×38,4 cm. Ce tableau offre un point de vue original vers la chapelle Sainte-Catherine, et ses ex-voto de toutes tailles disposés contre et au-dessus de la grille. Le tableau de l'Adoration des Mages contre la clôture du chœur ou le retable de Charlemagne dans la chapelle Molitor sont encore en place aujourd'hui. D'autres éléments ont disparu comme l'ange cérophore. Le pilastre de l'extrémité nord-ouest de l'abside semble encore recouvert du badigeon blanc du XVII<sup>e</sup> siècle. MAV [BA 987], dépôt de la Confédération suisse, OFC, Fondation Gottfried Keller, Berne. Photo Michel Martinez, 2013, Musées cantonaux du Valais.



284

**FIG. 284** Ex-voto à sainte Catherine, 1702, huile sur toile, 48 × 29,4 cm. Ce tableau reprend tous les éléments traditionnels d'un ex-voto. Les deux registres sont séparés par des nuées : au bas, sur terre, une famille d'orants habillés selon la mode du début du XVIII<sup>e</sup> siècle et en haut, dans les cieux, sainte Catherine avec les instruments de son martyre et la palme, recevant une couronne de fleurs et un lys de deux anges. L'inscription accompagnée de la date ne trahit pas le sujet du vœu qui restera dans le silence de la prière familiale. Église de Valère [BV 4]. Photo Michel Martinez, 2021, Musées cantonaux du Valais.



285

**FIG. 285** Ex-voto à sainte Catherine, atelier Koller, fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, huile sur toile, 44,4 × 30,2 cm. Composé selon les canons d'un ex-voto, le peintre adopte la mode vestimentaire de la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle. Agenouillé sur la tombe de Mathias Will, l'homme est coiffé de la perruque poudrée et porte une veste bleue à basques et des bas blancs. La personne alitée indique probablement un vœu de guérison. Sainte Catherine tourne le regard vers le ciel en signe d'intercession. Si la chapelle Sainte-Catherine n'est pas reconnaissable, la présence de la tombe du bienheureux chanoine indique bien une demande déposée à Valère. Église de Valère [BV 15]. Photo Michel Martinez, 2021, Musées cantonaux du Valais.

ce corpus comprend un groupe de vingt tableaux. Mises à part deux images de dévotion que complètent cinq autres images dont notamment une représentation du Christ aux outrages et une Vierge, copie d'une Madone de GIOVANNI BATTISTA SALVI dit SASSOFERRATO, dix-huit tableaux adoptent le schéma classique pour ce type d'objets de dévotion privée : au bas est représenté le monde terrestre avec les orants, hommes, femmes ou enfants **FIG. 284**. Un détail de mobilier ou d'architecture permet de situer la scène. Au centre de la composition sont peintes une ou plusieurs ouvertures donnant sur l'extérieur. La partie supérieure est réservée aux saints intercesseurs apparaissant dans des nuées et qui apportent à Dieu le vœu exprimé par les fidèles. Les inscriptions sont limitées à une date, parfois le terme ex-voto est peint afin d'insister sur le caractère votif de l'image. Traditionnellement, aucune précision des circonstances ou des causes du vœu n'est illustrée, même si la présence d'une personne alitée laisse supposer un souhait de guérison ou, celle d'un bébé, un remerciement pour une maternité comblée. L'intention reste non écrite, directement transmise dans le secret de la prière à sainte Catherine, vocable de la chapelle, à Mathias Will, enterré au pied de la grille, ou à la Vierge. D'autres saints apparaissent aussi en intercesseurs auxiliaires, dont sainte Anne et sainte Barbe, la Trinité, Philippe Neri ou Hyacinthe de Pologne<sup>817</sup>.



286

Sainte Catherine est représentée couronnée et richement vêtue, accompagnée de ses attributs de martyre : une demi-roue dentée, parfois une longue épée et une palme. Trois exemplaires datés après 1760 forment un groupe homogène, issu de l'atelier des peintres KOLLER. De taille supérieure<sup>818</sup> à ceux du début du XVIII<sup>e</sup>, ils présentent l'orant à genoux sur la pierre tombale de Mathias Will **FIG. 285**, situant ainsi précisément la scène à Valère, et joignant à sainte Catherine dans les nuées le bienheureux chanoine. Des deux tableaux datés respectivement de 1861 et de 1872 le premier (BV 12, huile sur toile, 44,4×30,2 cm), issu probablement de l'atelier des RITZ, invoque la Vierge et Mathias Will **FIG. 286**, et le second, le Christ en croix.

Sont conservées également deux images liées essentiellement à la dévotion au chanoine Will. L'une représente le Vénérable sur son lit de mort vêtu d'un ornement noir, un chapelet et un petit crucifix dans les mains (BV 25, huile sur métal, 20×31 cm) **FIG. 287**. Le calice disposé près de sa tête indique sa qualité de prêtre. Selon Laurenz Burgener, l'église de l'arrière-plan serait la chapelle de Tous-les-Saints<sup>819</sup>. L'autre image est la lithographie éditée vers 1850 par la maison BENZINGER à Einsiedeln, témoin de la ferveur que suscitait encore Will dans le courant du XIX<sup>e</sup> siècle.

Œuvres de commande par excellence, ces ex-voto ne sont pas signés. L'examen stylistique ne



287

permet pas toujours de les attribuer mais autorise de les intégrer au corpus conservé dans le diocèse de Sion, dont notamment ceux de l'ermitage de Longeborgne sur Bramois<sup>820</sup>. Les similitudes constatées sur les tableaux à chaque époque laissent penser que les fidèles s'adressaient aux mêmes artistes dont notamment l'atelier des KOLLER après 1760 ou, plus tard, celui de LAURENT JUSTIN RITZ, qui produit beaucoup d'images de ce genre entre 1841 et 1864.

L'ensemble des ex-voto renseigne précisément sur la mode vestimentaire valaisanne. À la fin du XVII<sup>e</sup> siècle, les femmes sont habillées d'une longue robe noire à revers rouges, et tablier blanc. Avec le bonnet entièrement en dentelle rond ou pointu, elles portent une chemise au col en pointe ; lorsqu'elles arborent une large fraise autour du cou, c'est la lourde coiffe en fourrure qui semble de mise. Les hommes portent les cheveux longs au naturel ; ils sont vêtus d'une ample veste à basques ornée de nombreux boutons, et d'un col à jabot **FIG. 284**. Dès le milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle, l'homme se pare d'une perruque poudrée à catogan, ainsi que d'un chapeau tricorne ; sa veste est d'une couleur assortie d'une culotte à mi-jambe **FIG. 285**.

Le faible nombre d'ex-voto de Valère s'explique probablement par l'élimination régulière des tableaux en mauvais état. Même si le nombre d'un tel corpus est ainsi dû au hasard de leur conservation, ces vingt-cinq ex-voto rappellent la vocation de pèlerinage de la chapelle Sainte-Catherine.

**FIG. 286** Ex-voto, atelier de Laurent Justin Ritz, 1861. Cet ex-voto réunit, pour répondre à la prière d'une femme accompagnée d'un enfant, le bienheureux chanoine Mathias Will et la Vierge des douleurs. Cet exemplaire est à rapprocher de l'abondante production de tableaux de dévotion réalisés par l'artiste, ou par son atelier, dans les principaux lieux de pèlerinage du Valais. Église de Valère [BV 12]. Photo Michel Martinez, 2021, Musées cantonaux du Valais.

**FIG. 287** Tableau mortuaire de Mathias Will, 1698. Selon la tradition reprise par Laurenz Burgener, il s'agit du chanoine Will représenté sur son lit de mort, vêtu de l'ornement noir des ecclésiastiques défunts. À ses côtés est disposé un calice qui, traditionnellement, accompagnait les prêtres dans la tombe. Le visage du bienheureux est connu par un portrait qui sera utilisé par la maison Benzinger à Einsiedeln pour réaliser une lithographie populaire jusqu'au milieu du XX<sup>e</sup> siècle. Église de Valère [BV 25]. Photo Michel Martinez, 2021, Musées cantonaux du Valais.

**FIG. 288** Vue du collatéral sud en direction de l'ouest, 1<sup>re</sup> travée, avec la porte gothique menant à la salle du moulin [A\*1]. Photo Bernard Dubuis et Michel Martinez, 2022, CDC.

## Appréciation générale

Si les interventions du XVII<sup>e</sup> siècle se concentrent sur le chœur liturgique y compris les bas-côtés, et celles du XVIII<sup>e</sup> sur la nef, ces deux siècles marquent l'oblitération du mobilier médiéval et des décors gothiques de l'église capitulaire, exception faite des chapelles de Rarogne et de Molitor.

Entre 1622 et 1678, ce renouveau permet au goût baroque de s'établir dans l'église de Valère, suppléé, entre 1730 et 1746, par le style baroque tardif. Si le premier siècle assure le confort des chanoines et des desservants dans le chœur liturgique, le second se concentre dans la nef à disposition des fidèles ainsi que dans les croisillons nord et sud. Durant cette longue période, l'adaptation de l'église à la présence des laïcs et la disparition des principaux témoins de l'époque médiévale correspondent à l'application dans l'église de Valère des prescriptions post-tridentines adoptées le 25 avril 1626 sous l'impulsion d'Hildebrand Jost, évêque de Sion entre 1613 et 1638<sup>821</sup>.

L'intérieur de l'église est désormais un espace clair, baigné d'une lumière blanche qui contraste avec l'abondance décorative du mobilier baroque sculpté, les feuilles d'or et d'argent ou les faux marbres en *stucco lucido*. L'axe principal de cet espace est accentué par la présence du tabernacle-tour rehaussé de dorure au centre de l'abside blanchie et du maître-autel qui conserve aujourd'hui encore une partie de son décor. Malgré la présence du jubé hérité de l'époque gothique, la nef, avec l'orgue installé au pignon ouest, participe à l'organisation liturgique des cérémonies en présence des fidèles, alors que la chapelle Sainte-Catherine accueille la prière silencieuse des pèlerins.

Par sa silhouette et son aspect extérieur, l'église de Valère conserve son statut de monument médiéval. Pourtant, elle abrite des chefs-d'œuvre de la période baroque dont l'important ensemble des stalles **FIG. 240, 241** et les nombreux retables. Celui de la chapelle Sainte-Catherine constitué de vingt-huit reliquaires est un exemple unique de présentation des reliques **FIG. 270** et celui de la Visitation exécuté en *stucco lucido* utilise une technique rarement mise en œuvre dans le Valais central **FIG. 267**. L'unité baroque intérieure atteinte dès 1730 sera pourtant perturbée par la découverte, entre la fin du XIX<sup>e</sup> et le début du XX<sup>e</sup> siècle, des peintures de l'abside. Leur mise au jour redonne à l'abside son apparence gothique et fait dès lors cohabiter ce décor du XV<sup>e</sup> avec les aménagements baroques, deux interventions que leurs époques de création, éloignées de plusieurs siècles, n'ont évidemment jamais envisagé de faire coexister.

## L'annexe occidentale [A\*]

D'après sa forme et la fonction de ses espaces, et bien que son emplacement puisse le faire penser, le grand corps de bâtiment à l'ouest de l'église n'a jamais fonctionné comme un « massif occidental ». Appelée aussi « bâtiment des archives », cette annexe est l'un des éléments les mieux étudiés de l'édifice trônant au sommet de la colline de Valère **FIG. 31**. Ses façades ont pu être analysées en détail lors des restaurations, de même que les parements intérieurs des premier et troisième niveaux du bâtiment<sup>822</sup>. Seules les maçonneries de l'étage intermédiaire n'ont pas fait l'objet d'investigations archéologiques, en raison de la bonne préservation des enduits muraux du XVI<sup>e</sup> siècle.

Cette construction barlongue (14,8 × 6,2 m, dans œuvre), qui fait corps avec l'église, se présente extérieurement, dans sa moitié inférieure, sous un aspect très semblable à celle-ci, c'est-à-dire avec un étage de soubassement au-dessus duquel s'élève un mur aminci renforcé de bandes maçonnées verticales **FIG. 39, 40**. Les renforts de l'annexe ne s'élèvent toutefois pas sur toute la hauteur des murs. La partie supérieure des façades, traitée de manière plus simple, n'en possède pas **FIG. 39**. La modification du projet architectural de l'église en cours d'édification explique ce changement à mi-hauteur.

Dépassant le toit, les murs, couronnés de dalles d'ardoises disposées horizontalement, rendent pratiquement imperceptible l'appendice. Ils contribuent ainsi à renforcer l'aspect fortifié de l'édifice **FIG. 31**. La position basse et en pente douce de la toiture ne remonte cependant qu'aux travaux de restauration du bâtiment des archives et du pignon occidental de l'église, dans les années 2000-2002, durant lesquels la grande rose a été dégagée et le bouchon qui l'obturait supprimé (voir p. 99). Le petit massif surmontant l'angle sud-ouest correspond aux vestiges du crénelage ancien. En revanche, il ne reste pratiquement plus aucune trace de la tourelle qui surmontait l'angle nord-ouest d'après diverses représentations de Valère exécutées à partir du XV<sup>e</sup> siècle<sup>823</sup>.

La fonction et le statut différents des trois étages sont perceptibles de l'extérieur en raison de l'organisation et surtout de la forme des baies qui percent les façades. Les premier et troisième niveaux sont ainsi très peu éclairés, ne possédant que quelques petites ouvertures rectangulaires ou fentes de jour. Le deuxième présente en revanche une grande fenêtre à croisée sur chacun des deux côtés nord et sud, ainsi que des latrines en encorbellement sur le mur sud ; s'y ajoute, sur la



**FIG. 289** Annexe occidentale de l'église [A']. Resserre en bois de l'angle sud-ouest du grand local du moulin [A'1]. Photo Bernard Dubuis et Heinz Preisig, 2000, CDC.

**FIG. 290** Annexe occidentale de l'église [A']. Le moulin à bras occupe une grande fosse à peu près circulaire dans la partie nord du local [A'1]. Photo Bernard Dubuis et Heinz Preisig, 2000, CDC.



289

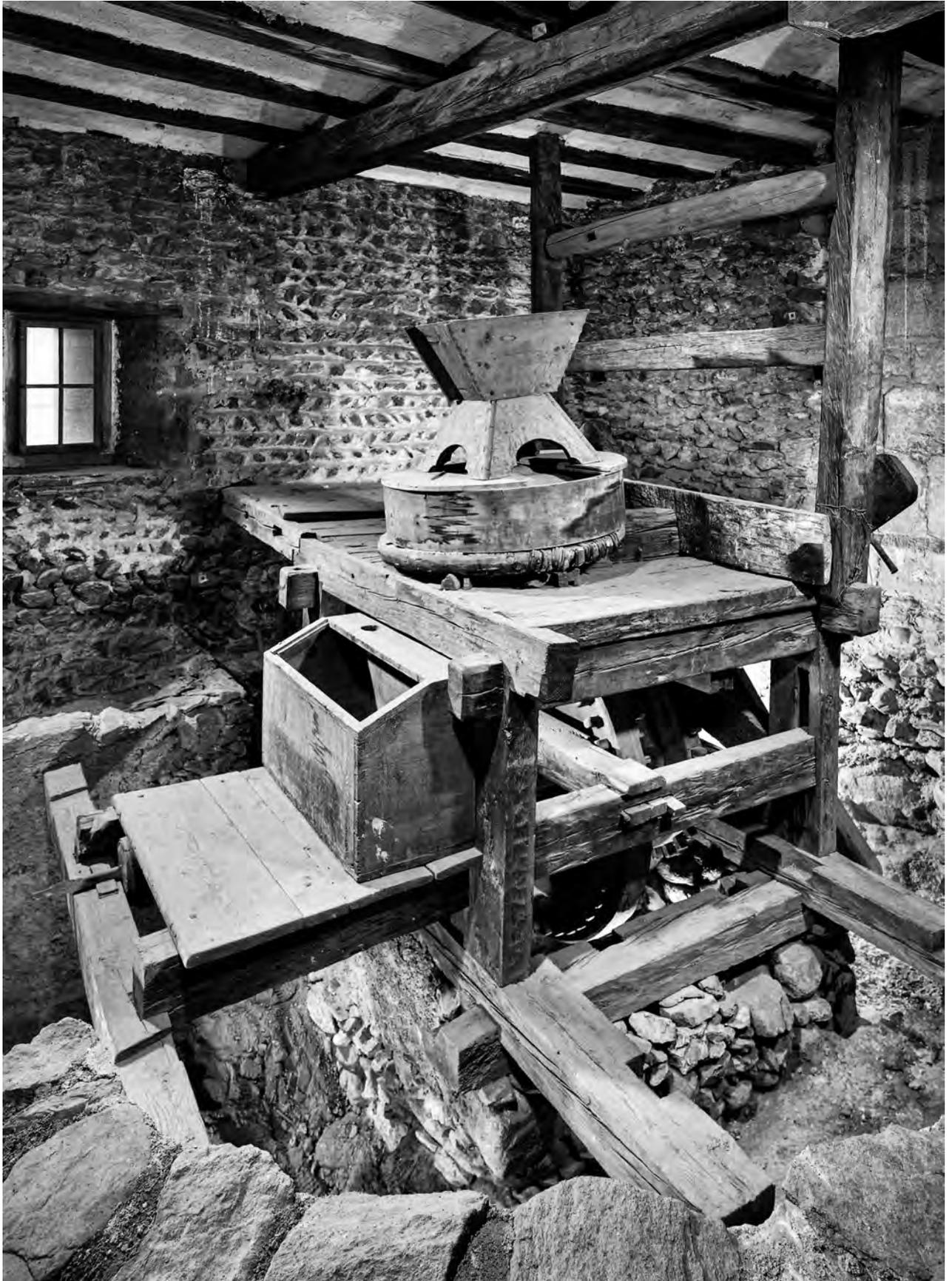
façade occidentale, une petite ouverture rectangulaire résultant de la transformation d'une ancienne baie géminée **FIG. 93**.

Ces différents étages ne communiquent pas entre eux par des escaliers intérieurs. Le premier est accessible de plain-pied depuis le collatéral sud de l'église ainsi que depuis la maison contiguë à l'ouest [B] **FIG. 319**. On atteint en revanche les deux autres, depuis le XVI<sup>e</sup> siècle, grâce à la cage d'escalier de l'angle nord-ouest de l'église **FIG. 77**.

### La salle du moulin [A'1]

Les sources attestent l'existence d'un moulin et d'un four dans les limites mêmes de l'enceinte de Valère. Elles donnent aussi des informations intéressantes sur la production et le commerce de céréales comme sur la gestion de ces denrées pour les propres besoins des chanoines. Au cours de son histoire, le Chapitre a perçu des dîmes et des redevances en nature, dont du froment, de l'orge, du seigle, des fèves, des noix. Le blé comme le raisin figurent parmi les revenus constituant les prébendes canoniales<sup>824</sup>.

Une partie en est livrée à Valère<sup>825</sup>. De plus, les chanoines résidents ont droit à du blé, versé par le métrel, au titre des « distributions quotidiennes »<sup>826</sup>. Celles-ci sont doublées lors de fêtes, lorsque la résidence s'étend au-delà du temps prescrit par les statuts<sup>827</sup>. Le champ du puits situé sous le rocher de Valère est cultivé en seigle<sup>828</sup>. Si les chanoines se sont livrés à la vente et au commerce de leurs revenus en nature, ils en ont gardé une part pour leur consommation propre et celle de leurs « familiers ». En outre, des collations et des aumônes en pain (servi avec du fromage et du vin), ainsi que des rémunérations en nature dont bénéficient le personnel et les ouvriers, laissent présumer l'existence d'un four à proximité (voir p. 270) et le besoin d'un moulin à Valère. Les mentions textuelles de ce dernier équipement remontent peut-être à 1352<sup>829</sup> et plus certainement à 1364<sup>830</sup> et à 1450<sup>831</sup>. L'entretien courant de l'installation a dû incomber au métrel, de même que celui du pressoir, à propos duquel davantage d'informations subsistent<sup>832</sup>. Le procureur général n'a réglé les frais qu'en cas d'interventions plus importantes, comme en 1682<sup>833</sup>. Par ailleurs, le Chapitre a touché des cens sur des moulins<sup>834</sup> et lui-même



en a possédé sur la Sionne, à Bayard; il les a baillés contre un cens ou les a gérés lui-même<sup>835</sup>. Du blé a été stocké à Valère, en divers lieux. Le Chapitre a décidé en 1682 d'ériger un grenier à blé dans la tour d'angle sous le petit prélet, à côté de la maison du chantré<sup>836</sup>. Dans ce but, deux nouveaux grands coffres à blé sont fabriqués en 1683 par les maîtres PETER BURGNER et JAKOB LENER<sup>837</sup>. La tour du blé de Valère voit sa toiture restaurée en 1713<sup>838</sup>. Autre lieu de stockage, la maison de la généralité de Valère, dont l'emplacement reste incertain<sup>839</sup>, abrite en 1730 un nouveau coffre à blé, avec compartiments<sup>840</sup>. La conservation des grains à Valère n'est pas sans provoquer quelques soucis<sup>841</sup>: le Chapitre essaie de vendre son stock en 1750<sup>842</sup> ou bien le gardien doit transporter en 1760 du blé d'un coffre à l'autre en raison de la corrosion due aux murs<sup>843</sup>.

La nature de ces informations rend difficile toute corrélation avec un édifice du bourg. Il n'est pas certain non plus que les plus anciennes mentions d'un moulin correspondent bien à un instrument situé à l'emplacement de l'actuel, au premier niveau de l'annexe occidentale de l'église [A'], dans la partie nord du local **FIG. 29** (14).

Dans ce même local se trouve aussi, au sud-ouest, une resserre aux parois de bois **FIG. 29** (15). Avant les restaurations qui l'ont refait à neuf, le sol, sommairement aménagé, était constitué d'un plancher rustique complété de quelques dalles, du moins là où le rocher naturel n'est pas affleurant. Les murs se présentent sous un aspect simple et brut qui indique, comme celui du sol ancien d'ailleurs, la fonction de service du local. Ils remontent aux premières phases de construction de l'église (roman I et II), à l'exception de la paroi orientale, montée à la fin du XII<sup>e</sup> siècle (gothique I)<sup>844</sup>, c'est-à-dire au moment où la travée occidentale de la nef encore inachevée est séparée du reste de l'édifice (voir p. 90). La porte d'accès orientale, avec son profil en arc brisé, est d'origine dans ce mur d'époque gothique **FIG. 288**. Les petites ouvertures de fenêtres, percées postérieurement dans les murs romans, correspondent, elles aussi, au nouveau projet architectural<sup>845</sup>. Lors de ces travaux, les deux piliers engagés du mur ouest ainsi que ceux qui auraient dû marquer, selon le projet roman, la limite entre la première et la deuxième travée sont supprimés<sup>846</sup>. Les négatifs d'arrachement en sont encore bien visibles. Seuls les renforts logés dans les deux angles nord-ouest et sud-ouest sont toujours en place.

Les fouilles du local n'ont pas révélé de niveau d'occupation remontant aux deux premiers chantiers (roman I et II). Le sol de l'église n'était sans doute pas encore aménagé, du moins pas dans

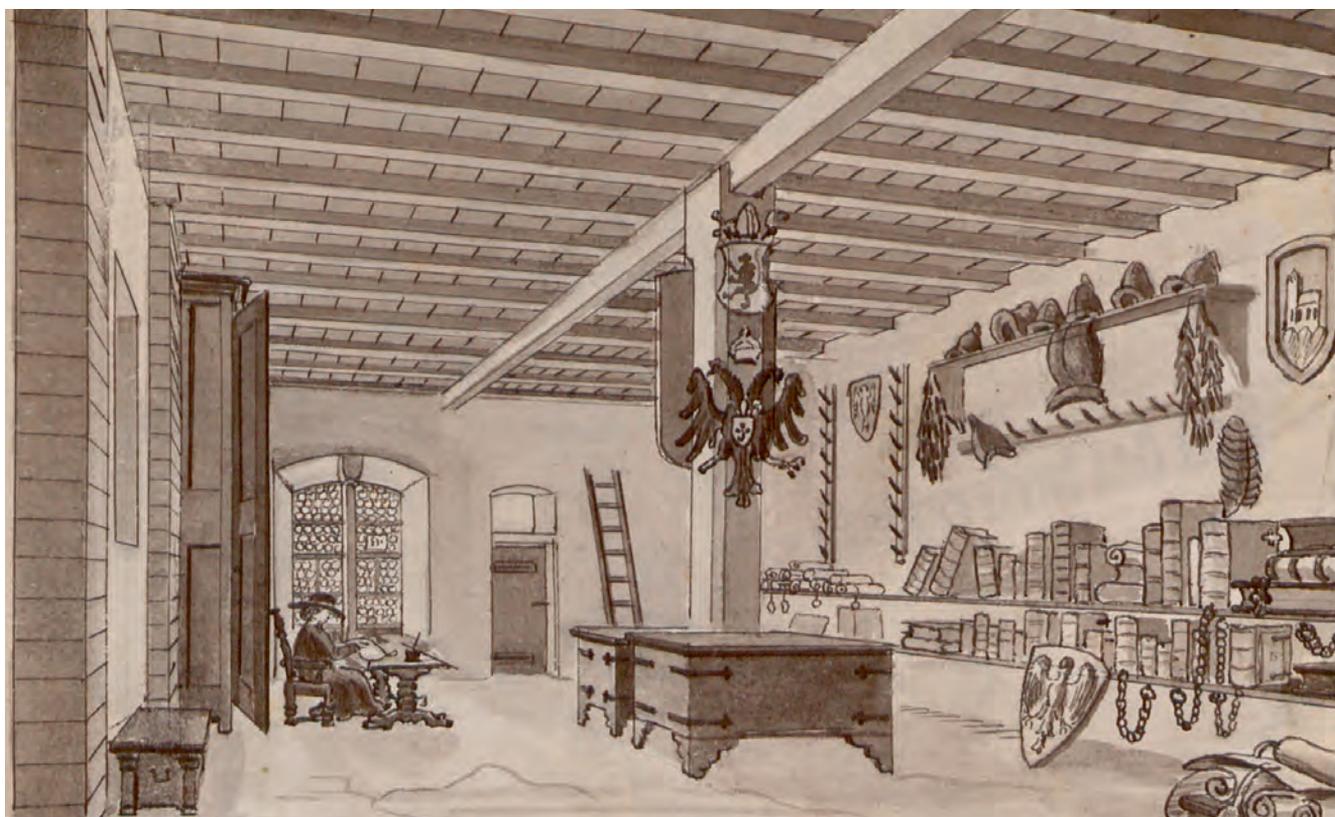
cette partie inachevée de l'édifice. Ce n'est qu'à la période gothique (gothique I) que la salle du moulin est remblayée et son sol nivelé une première fois<sup>847</sup>. Au-dessus, les sols et les dépôts successifs témoignent de la longue utilisation du local dont la dernière étape d'aménagement a été la mise en place du plancher que l'on peut situer vers la fin du XIX<sup>e</sup> siècle<sup>848</sup>.

La fonction originelle reste cependant incertaine, même si ses dimensions et son emplacement laissent peu de doute sur son usage communautaire. Il pourrait avoir servi de dépôt sécurisé: n'y trouve-t-on pas en 1434 le coffre d'une Sédunoise légué à un ecclésiastique<sup>849</sup>? En 1511, des biens meubles et ustensiles de maison y sont mis en attente d'une décision<sup>850</sup>. Quoiqu'il en soit de cet usage particulier, rien n'empêche qu'un moulin ancien ait aussi existé à cet emplacement, avant la machine actuelle.

Si des réfections sont apportées au local vers la fin du XIV<sup>e</sup> siècle<sup>851</sup>, visiblement lors des travaux menés à la suite de l'incendie de 1382 (voir pp. 105-106), les transformations les plus importantes ont lieu dans les années 1520 et 1530 **FIG. 39, 77**. Bien qu'elles concernent principalement les niveaux supérieurs, entièrement refaits, elles affectent aussi le rez-de-chaussée, puisque son plafond est alors surélevé. Les solives anciennes sont remployées, mais des éléments ajoutés permettent de situer précisément la reconstruction<sup>852</sup>.

La resserre de l'angle sud-ouest, faite de cloisons de planches verticales enchâssées entre deux sablières horizontales, est réalisée postérieurement à ces transformations **FIG. 289**. On y accédait à l'origine par la seule ouverture du côté est, située en face de la porte en arc brisé communiquant avec la nef. Les bois de cette remise peuvent être situés vers 1245, pour les éléments horizontaux, et dans les années 1264-1266, pour les planches des cloisons<sup>853</sup>. D'après la succession des travaux dans ce local, il ne peut donc s'agir que de remplois. Des indices d'un réassemblage ont d'ailleurs été relevés lors de l'analyse de la structure<sup>854</sup>. Il reste cependant possible que ces éléments proviennent d'une ancienne resserre située à cet endroit, reconstruite à la suite de la surélévation du plafond de ce local.

La charpente du moulin est hétérogène, incorporant des bois du XIII<sup>e</sup> siècle et des XIV<sup>e</sup> ou XV<sup>e</sup> siècles<sup>855</sup>. La plupart des pièces de la structure remontent cependant au XVI<sup>e</sup> siècle. Les plus récents éléments, qui datent de 1535 environ, permettent même de situer approximativement la fabrication de la machine. Une interrogation demeure cependant quant au moment de sa mise en place, des traces de réassemblage pouvant indiquer qu'elle



291

a été construite ailleurs et installée à son emplacement actuel postérieurement<sup>856</sup> **FIG. 290.**

Le moulin n'étant accessible que depuis l'église elle-même, le grain ainsi que la farine produite devaient forcément transiter par celle-ci<sup>857</sup>. Si une telle disposition peut surprendre, elle est cohérente avec le souci de rendre la communauté plus autarcique en cas de siège et celui de sécuriser l'édifice, préoccupations qui s'expriment à travers la fabrication de bacs à grain dans le local au-dessous de la sacristie (voir pp. 96-97) et l'entretien des éléments de fortification du monument.

## La salle des archives [A'2]

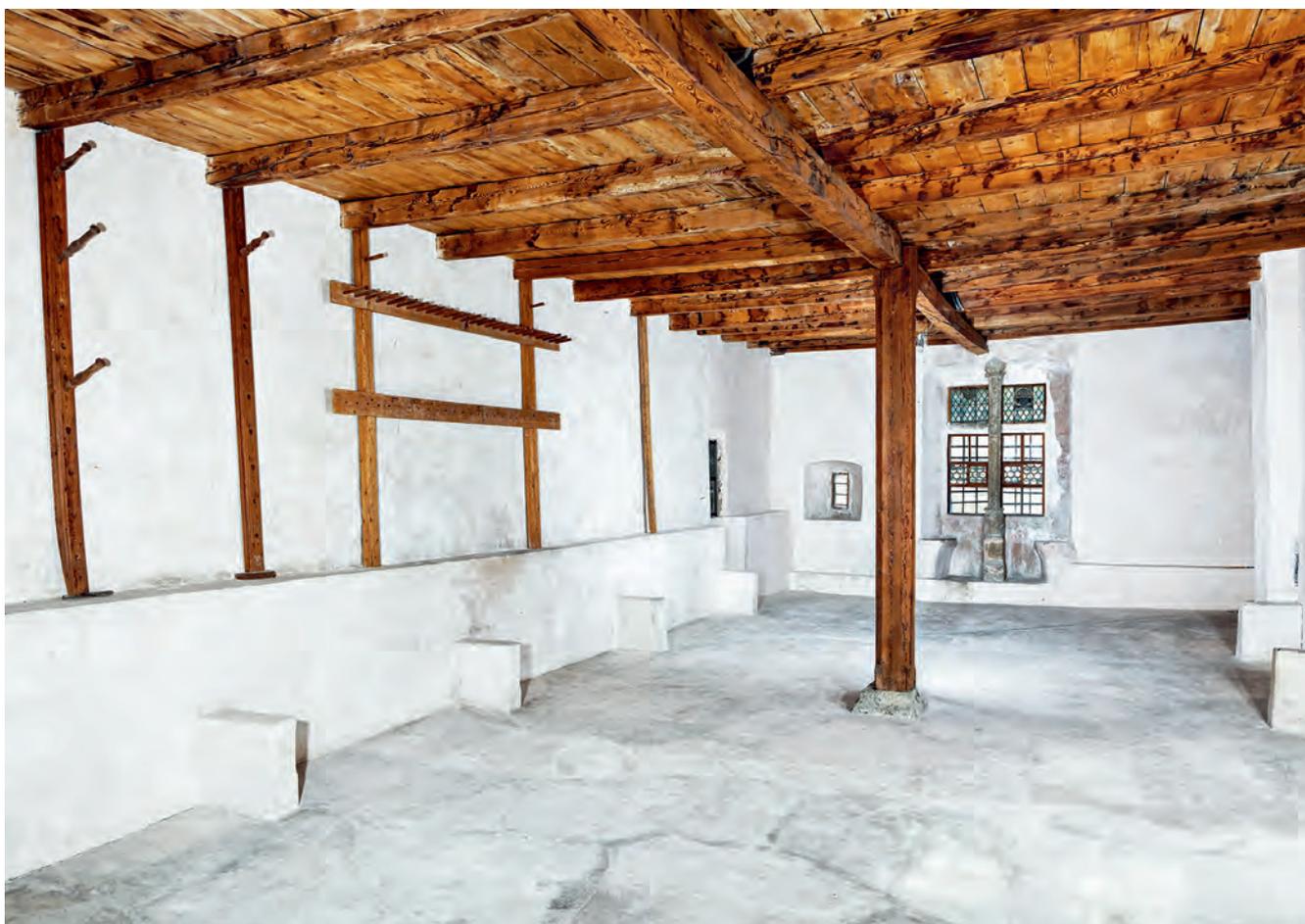
### Les sources écrites

Le Chapitre, en tant qu'institution à la longue histoire, a produit des archives nécessaires à son fonctionnement et à la gestion de son patrimoine foncier<sup>858</sup>. Elles répondent à l'ensemble des activités d'un corps de chanoines et les reflètent, par leurs richesses et malgré leurs lacunes. Une dimension s'y ajoute à partir du moment où le Chapitre a exercé le droit de chancellerie, qu'il tient en fief de l'évêque<sup>859</sup>. Dans la première moitié du XIII<sup>e</sup> siècle, il met en place à Valère un système d'enregistrement

et de conservation des actes privés valaisans. Dès lors, il s'investit dans la tâche de les rassembler et de les préserver. Des scribes transcrivent ventes, donations, inféodations, testaments et autres actes perpétuels reçus dans les paroisses par des jurés habilités par le Chapitre. Ces actes ont rempli des quaternions de parchemin assemblés en registres, puis des protocoles de papier, qui forment aujourd'hui un ensemble remarquable de « minutes notariales » préservées par les chanoines<sup>860</sup>, « véritable mine d'or pour l'histoire du Valais »<sup>861</sup>. Le plus ancien fragment date de 1255-1257<sup>862</sup> et le premier registre notarial sur papier de 1275<sup>863</sup>.

La dénomination « salle des archives » peut paraître trompeuse, car la salle a sans doute rempli plusieurs fonctions et abrité d'autres objets que des documents et des livres. De plus, elle a revêtu des noms divers. En outre, elle n'a sans doute jamais été le seul lieu de conservation des écrits du Chapitre : lui ont échappé les « archives dites courantes », une partie de la bibliothèque, des livres liturgiques, etc., sans parler de documents qui étaient en ville, tels ceux du petit clergé<sup>864</sup> ou du chancelier du Chapitre<sup>865</sup>. L'appellation pourrait faire oublier que nombre de titres ont été longtemps conservés dans des coffres placés à proximité des autels de l'église ; les plus précieux se

**FIG. 291** Annexe occidentale de l'église [A']. Salle des archives [A'2], vue vers le sud-ouest. Dessin d'Emil Wick réalisé entre 1864 et 1867. UB Basel [AN VI 50, Wick 122B3, détail].



292

**FIG. 292** Annexe occidentale de l'église [A']. Salle des archives [A'2]. Vue générale de la salle en direction du nord peu avant son aménagement pour servir de salle d'exposition. Photo Bernard Dubuis et Michel Martinez, 2014, CDC.

trouvaient encore dans l'un d'eux, muni de trois clefs, placé dans la chapelle Sainte-Catherine en 1644<sup>866</sup> **FIG. 71-76, 295-305**. Celle-ci abritait aussi le coffre à trois clefs où le Chapitre serrait ses pièces de monnaie. Quant aux registres de chancellerie, générés par le droit de chancellerie du Chapitre, ils ont été conservés dans l'église de Valère au moins au début du XIV<sup>e</sup> siècle<sup>867</sup>, à moins que sous le terme il faille entendre l'église au sens large et englober l'annexe [A']. En 1331, il est ainsi écrit que les registres sont gardés dans une armoire de l'église de Valère, ayant valeur d'archives publiques (« in archivo publico sive armario ») pour l'intérêt commun<sup>868</sup>. Si le terme église devait être pris au sens large, on comprendrait mieux que des chartes de chancellerie soient écrites en ce lieu, par exemple en 1323<sup>869</sup>. L'accroissement du nombre de ces registres et le dépôt de presque une centaine d'entre eux en 1349 expliquent qu'une pièce dédiée à ces registres et fermée à clef soit alors confiée à la garde du marguillier de Valère, le prêtre Jean de Vex, sous la supervision de deux chanoines, responsables de leur bonne conservation<sup>870</sup>. On ne peut

pas localiser précisément cette pièce. Logiquement, les registres (dont certains sont reliés et cotés) sont intégrés à l'inventaire du trésor des églises de Sion et Valère en 1364<sup>871</sup>. La salle des armes et celle des registres sont-elles au cours du temps toujours distinctes, confondues ou proches l'une de l'autre ? Sont-elles sur le même niveau ? Deux pièces qui se trouvent au-dessus du moulin, sans précision de leur fonction, ne sont pas non plus taxées en 1364. Celle qui est fermée à clef, évoquée ci-dessus, destinée aux registres, pourrait correspondre à l'une d'entre elles. En 1366, le chanoine Henri de Blanchis remet au Chapitre tous les actes en sa possession, les clefs des coffres situés l'un à droite du grand autel, l'autre à côté de l'autel Saint-André, et la clef de la « salle des chartes »<sup>872</sup>.

Toutefois, les historiens font remonter la constitution d'une salle d'archives à l'incendie accidentel de 1382 (voir pp. 105-106). Au cours de celui-ci, une partie des titres aurait été perdue<sup>873</sup>. Cette perte expliquerait un besoin de sécurité accru pour entreposer des documents précieux pour le pays, en un lieu rénové. C'est en tout cas



293

une hypothèse plausible. Quelques chanoines « conservateurs des registres et de la chancellerie » sont connus, François de Origionibus (†1428) et Jean Panissodi (†1446) qui lui succède, sans que l'on sache si le mot chancellerie désigne l'institution ou le lieu<sup>874</sup>. C'est dans la « cancellaria », « archiva et secreta » qu'en 1477 est trouvée la charte de donation du comté à l'évêque de Sion datant de 999 dont les notaires dressent le vidimus<sup>875</sup>. Cependant, le Chapitre, confronté à l'indépendance des notaires publics, ne contrôle bientôt plus autant l'activité d'écriture de ses jurés et se limite au XVI<sup>e</sup> siècle à inspecter leurs registres sur place avant de les remettre à leurs successeurs, tandis que le nombre de nominations diminue avant de s'éteindre<sup>876</sup>. Il vend même au prix du parchemin une partie de ses registres, dont la valeur juridique s'est perdue au fil du temps<sup>877</sup>. Il se soucie davantage des protocoles tenus par ses chanceliers successifs.

L'endroit où le Chapitre se réunit ponctuellement en janvier 1524<sup>878</sup> semble gagner du prestige en servant de salle de réception ou de salle de justice (« aula caesarum ») dans la première moitié du

XVI<sup>e</sup> siècle, du moins si ce lieu est bien le même que l'« aula nova ecclesie castri Vallerie » où le procureur général Johann Jordan reçoit quittance de ses comptes le 22 août 1539<sup>879</sup>. L'espace rattaché à l'église devait être subdivisé, puisqu'il est question d'une « aula major ecclesie » dans la liste des taxes du XVI<sup>e</sup> siècle<sup>880</sup>. Ensuite, la salle paraît avoir été délaissée (ce qui expliquerait les graffitis de visiteurs) (voir p. 245). Dans les décennies 1580 et 1590, nombre de réunions capitulaires se déroulent en ville, dans le cloître près de la cathédrale Notre-Dame ou dans la tour dite impériale. Le chanoine Pierre Brantschen aurait engagé quelques travaux autour de 1605-1609<sup>881</sup>. En 1626, l'une des pièces (« camera prima cancellariae ») doit être vidée de ses débris<sup>882</sup>. En 1635, elle est désignée par la formule de grande salle à côté de l'église, où sont conservés les droits et les armes du Chapitre, et sa sécurité est renforcée par l'apposition de barreaux aux fenêtres – il est question de cinq fenêtres – et d'une nouvelle serrure à la porte<sup>883</sup>. Durant les années 1640, la toiture de la chancellerie est réparée<sup>884</sup>. Puis la salle est restaurée et remeublée

**FIG. 293** Annexe occidentale de l'église [A']. Salle des archives [A'2]. Vue de la salle en direction du sud, avec la grande armoire du XVII<sup>e</sup> siècle et la porte d'accès aux latrines, peu avant son aménagement pour servir de salle d'exposition. Photo Bernard Dubuis et Michel Martinez, 2014, CDC.



294

**FIG. 294** Annexe occidentale de l'église [A']. Salle du soufflet de l'orgue [A'3] après sa rénovation et la transformation de la toiture en appentis de l'annexe. Vue générale en direction du nord. Photo Bernard Dubuis et Michel Martinez, 2014, CDC.

à la suite de la réforme du nonce Farnese en 1642 : les maîtres JOACHIM et MICHEL [PFAUW] fabriquent une armoire pour la chancellerie<sup>885</sup>. En août 1644, le procureur général inscrit la dépense pour une nouvelle échelle, plus courte, affectée à la grande armoire de la chancellerie capitulaire et paie le menuisier JOACHIM pour adapter les tiroirs de ladite armoire afin qu'ils s'ouvrent plus facilement, surtout en temps humide<sup>886</sup>. Une dépense est notée pour les serrures et pièces métalliques d'un coffre dit « noe » de la chancellerie<sup>887</sup>. Néanmoins, l'endroit continue à ne pas être dédié uniquement aux archives<sup>888</sup>. Le procureur général Johann de Sepibus soumet en 1650 à ses confrères la décision de modifier le plafond sous le toit de la chancellerie, en remplaçant les poutres, car ceux qui montent à l'orgue font tomber de la poussière sur les livres et les vêtements. Même si l'on nettoie souvent la chancellerie, la poussière s'y accumule. Une porte plus solide doit y être installée<sup>889</sup>. Le Chapitre continue d'y déposer autre chose que des archives, tel l'emblème du Chapitre, en buis, qui a servi pour marquer une nouvelle cloche en 1714<sup>890</sup>, ou des objets précieux dans un coffre, comme des coupes<sup>891</sup>. Il s'y est trouvé d'ailleurs du métal provenant de petites cloches, réutilisé lors de la fusion de 1714 : le surplus de la fonte, 40 livres environ, retourne à la chancellerie<sup>892</sup>. Les chanoines prennent conscience en 1752 du danger que représente pour l'église et la chancellerie le stock de poudre sous cette dernière<sup>893</sup>. Une étagère pour les livres et les manuscrits est installée ou consolidée vers 1760<sup>894</sup>.

Le lieu souffre néanmoins de problèmes d'humidité récurrents<sup>895</sup>, de sorte que des pièces

d'archives sont menacées dans leur intégrité. Après la disparition de la quasi-totalité des archives épiscopales lors de l'incendie de Sion en 1788, les chanoines s'interrogent sur la nécessité d'élire un lieu plus sûr pour les leurs, devenues encore plus précieuses, mais ils n'y donnent pas suite<sup>896</sup>. Les problèmes de conservation<sup>897</sup> et les travaux historiques de l'abbé Jean Gremaud, qui suscitent l'intérêt d'un cercle plus élargi de chercheurs, poussent finalement le Chapitre à déménager le fonds en ville de Sion au cours des années 1956-1958 **FIG. 291**.

### *Les données archéologiques*

L'analyse archéologique, bien qu'un peu plus lacunaire pour ce niveau du « bâtiment des archives », se corrèle très bien – et même particulièrement à partir du début du XVI<sup>e</sup> siècle – avec les informations fournies par les textes. De nos jours, une grande salle indivise et très allongée occupe tout l'étage de l'annexe [A'2]. Bien qu'elle soit plus éclairée que les autres étages, grâce notamment aux deux grandes fenêtres à croisées situées sur les côtés nord et sud, la salle des archives demeure assez peu lumineuse **FIG. 292**. Les deux petites ouvertures rectangulaires supplémentaires des murs nord et ouest n'y contribuent que peu tant le volume est grand. Au milieu du mur oriental est visible une cinquième fenêtre, aujourd'hui obturée ; elle donnait directement sur la nef centrale de l'église.

La limite horizontale entre les murs romans, plus épais, et leur surélévation gothique sans renforts verticaux, est particulièrement visible, non seulement sur les façades **FIG. 39, 93**, mais également à l'intérieur de la salle **FIG. 77**. L'analyse des maçonneries a permis de montrer que la fenêtre

gémînée de la façade ouest appartient à la surélévation gothique du mur de l'annexe. La baie qui ouvrait sur la nef, peut-être de la même période, mettait en communication directe la grande salle avec l'église, signe des relations étroites existant entre les deux espaces.

Vers 1520, la salle est complètement rénovée. Si son plancher comme son plafond sont alors surélevés<sup>898</sup>, la transformation la plus significative consiste dans le percement des deux grandes fenêtres à croisée des murs nord et sud. À ces travaux il faut encore ajouter la création et la mise en place du vitrail de la fenêtre nord attribué au chanoine Peter Hertin (voir pp. 186-189). La présence de cet élément personnalisé, dans une salle de fonction de toute évidence liée à la vie du Chapitre, permet de penser que le chanoine a financé, en totalité ou en partie, les travaux de rénovation.

Jusqu'au début du XVII<sup>e</sup> siècle, de nombreux graffiti et inscriptions ont été laissés sur les murs de la salle. Sur les quelque deux cent cinquante répertoriés, quarante-quatre ont livré des dates<sup>899</sup>. La plus importante concentration se situe dans les années 1570<sup>900</sup>. L'inscription la plus récente, de 1607, est particulièrement intéressante, car elle est la dernière de ce type avant une nouvelle rénovation de la salle, selon la chronologie concordante d'éléments de bois<sup>901</sup>. Les deux planchers du bâtiment des archives sont en effet consolidés, et des entrevous sont ajoutés entre les solives afin de supporter les nouveaux sols constitués de chapes de mortier.

La grande armoire actuelle, à l'extrémité sud du mur occidental, remonte (d'après les pièces de bois qui la constituent) aux années 1650, comme les planches de la nouvelle porte de la salle<sup>902</sup> **FIG. 293**. Les travaux correspondants pourraient cependant être un peu plus tardifs. En effet, en 1675, le procureur général fait apposer une nouvelle porte en bois devant l'ancienne chancellerie dans l'église collégiale de Valère (« ante antiquam cancellariam in ecclesia collegiata Valleriae »)<sup>903</sup>. Par ailleurs, l'armoire correspond au plan de classement des archives, certainement préparé et parachevé par Christian Schröter, dont l'inventaire manuscrit débute en 1674<sup>904</sup>. Plusieurs étroits murets bas, perpendiculaires aux parois ouest et est de la salle, peuvent sans doute être interprétés comme des pieds de banquettes ou d'étagères basses dont les plateaux de bois auraient disparu. Ces éléments de mobilier côtoient aujourd'hui divers aménagements muséographiques, puisque l'espace fait partie des salles occupées par la collection historique exposée à Valère et est désigné comme « salle du trésor » depuis 2015 **FIG. 463**.

## La salle du soufflet de l'orgue [A'3]

Le troisième niveau, occupé par le soufflet de l'orgue, est accessible comme le précédent par la cage d'escalier à vis du XVI<sup>e</sup> siècle située dans l'angle nord-ouest de l'église **FIG. 40**. Il constitue sous sa forme actuelle un grand local mansardé non subdivisé.

L'essentiel de la structure maçonnée de cet étage appartient lui aussi aux chantiers gothiques **FIG. 77**. Le mur actuel oriental, qui forme aussi le pignon de l'église avec sa rose, n'est cependant pas terminé avant les années 1250<sup>905</sup>, un demi-siècle environ après la cloison du premier étage **FIG. 93**. Il devait s'agir, avant l'incendie de 1382, de combles peu aménagés, à moins qu'ils n'aient été employés en lien avec la tourelle qui surmontait l'angle de l'annexe.

Lors des travaux de reconstruction des charpentes nécessités par cet incident, ce niveau est transformé. Il est divisé en au moins deux espaces distincts. Une grande cheminée est installée contre le mur sud, entre des fenêtres nouvellement percées<sup>906</sup>. L'utilisation de ces locaux, qui ont pu servir comme habitat, change radicalement au XVII<sup>e</sup> siècle, lorsque l'orgue est déplacé sur le mur ouest de l'église et que son soufflet est installé à ce niveau (voir p. 155) **FIG. 294**.

En février 1689, le mur d'angle de la chancellerie s'effondre<sup>907</sup>. Des maçons s'affairent aussitôt à consolider la tourelle pour éviter un plus grand éboulement. Puis le mur est remonté avec des pierres d'Aproz par le maçon ALEXANDER, et la tourelle renforcée. Une nouvelle fois, en été de la même année, la tourelle est endommagée par une bourrasque (« turbinis ») et la toiture en bardeau doit être refaite<sup>908</sup>. Malgré divers travaux ultérieurs, elle disparaît à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle.



295



296



297

**Les coffres d'archives.** La quasi-totalité des coffres médiévaux encore conservés sur le site de Valère semblent avoir eu, à l'origine, une fonction liturgique, les coffres personnels restant, quant à eux, en principe en mains privées, en suivant la logique des successions. Deux exemplaires présentent toutefois des renforts métalliques et des serrures multiples qui en font des coffres-forts<sup>909</sup> (MV 8696, MV 8695) **FIG. 295, 296**. Celui de la fin du XIII<sup>e</sup> siècle est d'ailleurs le plus ancien meuble de ce type connu en Suisse.

Quand les coffres ont perdu leur fonction liturgique, en particulier lorsque les armoires commencent à se généraliser, un certain nombre d'entre eux ont été réutilisés dans la salle des archives pour y conserver des documents divers. Le classement alphabétique de ces derniers est rappelé par la présence de lettres inscrites sur des papiers fixés aux meubles. Sur les coffres, les lettres A, B, E, F, H, I, K et les traces d'une lettre disparue sont encore visibles. Pour ces objets ordinaires que l'on ne conserve pas pour leur qualité esthétique, ce nouvel usage a permis leur maintien jusqu'au déménagement des archives qui n'ont quitté Valère que vers 1958. Les coffres ont alors été remis au Musée d'histoire du Valais en plusieurs dépôts successifs. Même les plus modestes ont leur importance au vu du faible nombre d'exemples des XIII<sup>e</sup> et XIV<sup>e</sup> siècles qui nous sont parvenus, les meubles décorés ayant souvent rejoint des institutions muséales depuis bien longtemps.

Les coffres liturgiques suivent la multiplication des autels créés dans l'église. Contrairement au groupe du début du XIII<sup>e</sup> siècle, le noyer, essence chère, n'est plus guère utilisé. Les artisans privilégient les résineux locaux : mélèze, arole, sapin. Comme pour les exemplaires « romans », Corinne Charles et CLAUDE VEUILLET ont souligné la particularité des pieds-montants qui placent la caisse relativement haut, système constructif que l'on retrouve essentiellement sur les pièces du Valais épiscopal. Les quatre coffres de ce groupe datent respectivement de 1272/73<sup>910</sup> (MV 8690) **FIG. 297**, vers 1290<sup>911</sup> (MV 8691) **FIG. 298**, 1307/08<sup>912</sup> (MV 8693) **FIG. 299** et vers 1310<sup>913</sup> (MV 8701) **FIG. 300**.

**FIG. 295** Coffre-fort en arole et épicéa, fermé à l'origine par trois serrures. Datation dendrochronologique, dernier cerne présent : automne/hiver 1294/95. 84 × 117 × 55 cm. MHV [MV 8696], dépôt du Chapitre cathédral de Sion. Photo Jean-Yves Glassey, 2011, Musées cantonaux du Valais.

**FIG. 296** Coffre-fort en mélèze avec couvercle en noyer. Datation dendrochronologique, dernier cerne présent : 1315. Seule la serrure centrale est d'origine. La pose des deux serrures latérales ainsi que la découpe des pieds sont postérieures. 77 × 100 × 39 cm (sans couvercle). MHV [MV 8695], dépôt du Chapitre cathédral de Sion. Photo Jean-Yves Glassey, 2011, Musées cantonaux du Valais.

**FIG. 297** Coffre en mélèze (caisse) et arole (pieds et couvercle), à usage probablement liturgique avant d'être destiné au rangement d'archives (lettre B). Datation dendrochronologique, avec présence du dernier cerne : automne/hiver 1272/73. La caisse est en retrait par rapport aux pieds dont un est entaillé pour se terminer au droit du couvercle. La serrure a été enlevée. 100 × 168 × 60 cm. MHV [MV 8690], dépôt du Chapitre cathédral de Sion. Photo Jean-Yves Glassey, 2011, Musées cantonaux du Valais.

**FIG. 298** Coffre en arole, à usage probablement liturgique avant d'être destiné au rangement d'archives (lettre F). Malgré l'absence du dernier cerne, sur la base de la datation dendrochronologique, on peut estimer sa date de fabrication vers 1290. À noter le décor chantourné à rouleau des pieds, à l'avant comme à l'arrière, probablement d'origine, qui allège visuellement l'aspect massif des pieds-montants particulièrement larges. La serrure a été enlevée. 91 × 167 × 57 cm. MHV [MV 8691], dépôt du Chapitre cathédral de Sion. Photo Jean-Yves Glassey, 2011, Musées cantonaux du Valais.

**FIG. 299** Coffre en épicéa, à usage probablement liturgique avant d'être destiné au rangement d'archives (lettre H). Datation dendrochronologique, avec présence du dernier cerne : automne/hiver 1307/08 (couvercle remplacé au XVI<sup>e</sup> siècle). La serrure a été enlevée. 88 × 136 × 56 cm. MHV [MV 8693], dépôt du Chapitre cathédral de Sion. Photo Jean-Yves Glassey, 2011, Musées cantonaux du Valais.

**FIG. 300** Coffre liturgique en arole. L'inscription qu'il porte renvoie à la chapelle fondée par Guillaume de Rarogne, mais il s'agit d'une réutilisation d'un coffre daté vers 1310. 96 × 168 × 60 cm. MHV [MV 8701], dépôt du Chapitre cathédral de Sion. Photo Jean-Yves Glassey, 2011, Musées cantonaux du Valais.



298



299



300



301



302



303

Le nombre de coffres – en ayant conscience que tous n’ont probablement pas été conservés – semble alors suffisant pour assurer le fonctionnement de l’église jusqu’au deuxième tiers du XV<sup>e</sup> siècle. Aucune pièce ne date de cette période intermédiaire, ce qui est logique si l’on considère que la « première vague » de fondation d’autels se termine aussi grosso modo au premier tiers du XIV<sup>e</sup> siècle (la première mention de l’autel Saint-André clôturant la liste en 1339)<sup>914</sup>.

L’installation de la chapelle de Guillaume de Rarogne (voir pp. 139-151) relance la fabrication de coffres. Deux pièces sont clairement rattachées à cette fondation par l’inscription qu’ils portent : « ARCHA E’ DE S SEBASTIANO ». L’inventaire établi en 1520 mentionne toujours deux coffres. L’un est cependant un meuble du début du XIV<sup>e</sup> siècle réemployé dans ce contexte (MV 8701) **FIG. 300** ; l’autre, entièrement en noyer, présente une remarquable qualité de fabrication et des décors de rouleaux typiques du XV<sup>e</sup> siècle<sup>915</sup> (MV 3612) **FIG. 301**. Il s’agit selon toute évidence d’une commande de Guillaume de Rarogne dans le cadre de la fondation de sa chapelle. Un autre très beau coffre en noyer (MV 8692) se rapproche stylistiquement de cet exemplaire<sup>916</sup> **FIG. 302**. Il pourrait tout à fait avoir été commandé par Guillaume de Rarogne pour l’église, du fait de ses fonctions successives au sein de l’institution capitulaire, mais probablement pas pour sa chapelle. Le coffre semble n’avoir possédé qu’une serrure à l’origine ; les deux serrures latérales paraissent rajoutées postérieurement, car elles se trouvent à côté des ferrures d’articulation du meuble. Cet ajout suggère une modification d’usage du meuble vers une fonction plus collective qu’un simple coffre liturgique lié à un autel.

Un dernier exemplaire médiéval (MV 13224) clôt l’ensemble de Valère, avec une datation en 1473/74<sup>917</sup> **FIG. 303**. Dans sa facture, il reste très proche typologiquement des meubles anciens du groupe.

Deux autres coffres (MV 13358, MV 13359) portent également des lettres du classement des archives<sup>918</sup> **FIG. 304, 305**. De typologie « baroque », ils n'ont pas été datés plus précisément par dendrochronologie. Ils se différencient de leurs prédécesseurs médiévaux par l'application de listes moulurées qui créent des plates-bandes rythmant la face principale ainsi que par leur caisse restant proche du sol. Dans l'usage vernaculaire, ils étaient souvent accolés à un lit et avaient donc une hauteur n'empêchant pas l'accès à celui-ci ; on s'en servait aussi fréquemment comme banc. Ces deux exemplaires étaient probablement destinés à usage privé avant de servir au rangement d'archives. Ils sont proches typologiquement des exemplaires qui se généralisent dès le XVII<sup>e</sup> siècle et que l'on trouve en grand nombre dans les demeures valaisannes jusqu'au XIX<sup>e</sup>, voire au XX<sup>e</sup> siècle.



304



305

**FIG. 301** Coffre liturgique en noyer. L'inscription qu'il porte renvoie à la chapelle fondée par Guillaume de Rarogne. La datation se base sur le contexte historique, 1434-1450, ce que ne contredisent pas les décors à rouleaux. 104×186×51 cm. MHV [MV 3612], dépôt du Chapitre cathédral de Sion. Photo Jean-Yves Glassey, 2011, Musées cantonaux du Valais.

**FIG. 302** Coffre liturgique en noyer. Datation stylistique : 2<sup>e</sup> quart du XV<sup>e</sup> siècle. La datation tient compte de la parenté stylistique avec le coffre en noyer (**FIG. 301**) de la chapelle fondée par Guillaume de Rarogne. Les deux serrures latérales ne semblent pas originales sur le meuble et indique une utilisation communautaire qui nécessite la présence des possesseurs des trois clés pour l'ouvrir. Il a été utilisé pour le rangement d'archives (lettre A). 107×197×64 cm. MHV [MV 8692], dépôt du Chapitre cathédral de Sion. Photo Jean-Yves Glassey, 2011, Musées cantonaux du Valais.

**FIG. 303** Coffre en arole, à usage probablement liturgique avant d'être destiné au rangement d'archives (lettre K). Datation dendrochronologique, avec présence du dernier cerne : automne/hiver 1473/74. 88×162×58 cm. MHV [MV 13224], dépôt du Chapitre cathédral de Sion. Photo Michel Martinez, 2018, Musées cantonaux du Valais.

**FIG. 304** Coffre en noyer (?), baroque, à usage vraisemblablement privé avant d'être destiné au rangement d'archives (lettre E). 67,5×191×60 cm. MHV [MV 13358], dépôt du Chapitre cathédral de Sion. Photo Michel Martinez, 2020, Musées cantonaux du Valais.

**FIG. 305** Coffre en sapin, baroque, vraisemblablement à usage civil avant d'être destiné au rangement d'archives (lettre I). Les initiales T A - H renvoient au premier propriétaire du meuble. 77,5×145×51,5 cm. MHV [MV 13359], dépôt du Chapitre cathédral de Sion. Photo Michel Martinez, 2020, Musées cantonaux du Valais.

# La chapelle de Tous-les-Saints

**FIG. 306** Colline de Valère, chapelle de Tous-les-Saints. Retable de 1653 avec tableau de Jacques-Arnold Koller de 1801. Si le retable baroque est à rapprocher des œuvres de cette même période dans l'église de Valère, le tableau d'origine a été remplacé en 1801 sans qu'aucune mention d'archives n'y fasse allusion. L'habileté du maître permet au tableau de s'intégrer parfaitement dans une menuiserie d'un siècle et demi plus ancienne. Photo Bernard Dubuis et Michel Martinez, 2021, CDC.



**FIG. 307** Colline de Valère, chapelle de Tous-les-Saints, vue du sud-ouest. À l'exception du portail, l'extérieur de l'édifice est d'une conception simple, comme en témoignent les étroites baies de fenêtres sans ornementation. Photo Bernard Dubuis et Michel Martinez, 2021, CDC.



307

**Juchée sur le flanc nord de la colline de Valère, la chapelle de Tous-les-Saints interpelle de nombreux visiteurs dans leur montée vers l'église. Bien qu'appartenant au territoire soumis à la juridiction du Chapitre cathédral de Sion, elle a été construite à l'initiative d'un seul homme, le chantre Thomas de Blandrate, vers 1325. Derrière ses portes habituellement fermées au public, le modeste édifice conserve les vestiges des embellissements reçus au fil des siècles.**

## Historique

### *La fondation*

La fondation de la chapelle de Tous-les-Saints **FIG. 307**, au lieu-dit Plan-Champ **FIG. 6** (2), est due à la volonté du chantre Thomas, fils de Jocelin de Viège, comte de Blandrate. Issu d'une famille détentrice de possessions à la fois en Valais et en Lombardie, il peut par sa libéralité manifester de façon ostensible son esprit d'indépendance et sa piété. Attesté comme chanoine de Sion depuis 1290<sup>1</sup> et devenu chantre en 1298, l'homme s'illustre par son opposition, ferme et répétée, à la diminution des revenus attachés à sa dignité<sup>2</sup>. En effet, en 1285, par une décision capitulaire, les produits dégagés par le droit de chancellerie ont été affectés non plus au chantre, mais aux distributions quotidiennes

destinées à encourager la résidence effective des chanoines<sup>3</sup>. Dès 1323, Thomas de Blandrate obtient du Chapitre et de l'évêque la permission de prendre ses repas à Plan-Champ avec ses ouvriers jusqu'à la fête de l'Ascension suivante, c'est-à-dire jusqu'au 5 mai<sup>4</sup>. Durant ces quelques mois, surveillait-il les travaux de construction de sa future chapelle, tout en tenant à être considéré comme résident pour obtenir sa part de distributions quotidiennes ? Quoi qu'il en soit, le 11 juin 1325, un parent du chanoine, Antoine de Blandrate, prend l'engagement à son égard d'assigner une rente de 12 livres en faveur de la chapelle de Tous-les-Saints sur les biens paternels<sup>5</sup>. L'expression employée « en faveur de la chapelle que Thomas a construite ou édifiée ou qu'il a l'intention d'édifier à Plan-Champ devant le château de Valère en l'honneur de Tous-les-Saints » laisserait entendre qu'à cette date la construction n'est pas encore achevée<sup>6</sup>. Même si Thomas détient une maison à l'intérieur du château de Valère, occupée en 1333 par le doyen de Sion<sup>7</sup>, c'est dans celle de Plan-Champ qu'il dicte en 1337 son testament où il nomme le Chapitre son héritier universel pour ses biens en Valais et en Lombardie. La chapelle de Plan-Champ, « construite et édifiée en l'honneur de Dieu, de sainte Marie et de tous les saints sous Valère », est achevée du vivant de Thomas puisqu'il y édicte une première donation testamentaire, le 28 juin 1335<sup>8</sup>. Il revient à cette

occasion sur sa fondation dont le droit de patronat est remis aux chanoines. Il en nomme le premier chapelain, Jean de Holz, dont il assure la nourriture matérielle et spirituelle, en ajoutant à la rente annuelle de 8 livres assignée sur ses biens une vigne située sous Tourbillon, près du puits, sa maison de Plan-Champ, son bréviaire et son missel, ainsi qu'une rente de 2 fichelins de seigle versée par un tiers. Le chapelain doit assister à Valère aux heures canoniales et célébrer dans ladite chapelle trois ou quatre messes hebdomadaires.

### *Le complément de dotation au XV<sup>e</sup> siècle*

Malgré la dotation initiale, les revenus des chapelains successifs s'effritent au fil des ans. Le chanoine Nicolas de Molendino, de Simplon-Village, est l'oncle du chapelain de Tous-les-Saints, Jean Stephani, qu'il veut encourager à étudier. Au moment de tester, en 1438, le chanoine lègue à la chapelle diverses rentes, une vigne, son bréviaire tout en rappelant les devoirs du recteur. Il veut lui assurer durant huit ans un revenu supplémentaire sur les 100 livres qu'il lègue par ailleurs au Chapitre<sup>9</sup>. L'évêque Guillaume de Rarogne consacre le 11 novembre 1442 l'autel et institue la fête de la Dédicace le dimanche suivant l'octave de la Toussaint, avec une indulgence de quarante jours pour ceux qui se recueilleront dans la chapelle « de Tous les Saints et Saintes » et y feront une aumône<sup>10</sup>. À son tour, le chanoine Simon Bellwalder, de Naters, lègue en 1449 des objets et surtout une vigne au recteur avec le devoir de célébrer une messe le jour anniversaire du testateur et une autre le lundi suivant<sup>11</sup>. Au milieu du XV<sup>e</sup> siècle, la chapelle a sans doute besoin de revenus et de réparations, puisque Isabelle de Rarogne, veuve de Jean de Platea, de Viège, donne deux ceintures d'argent « pour la réparation et l'édification de la chapelle » de Tous-les-Saints, sise sous le château de Valère<sup>12</sup>. Divers particuliers imitent sa générosité dans les années suivantes<sup>13</sup>.

### *Les travaux au XVII<sup>e</sup> siècle*

Le doyen de Sion Pierre Brantschen promet de réparer la chapelle, aussi bien le toit, les fenêtres, la porte et tout le nécessaire, en 1608, alors que son neveu Pierre Furrer, qui a reçu la tonsure mais aspire au sacerdoce, détient le bénéfice<sup>14</sup>. À cette date, la maison qui en dépend se trouve, dit le texte, en ville et demande, elle aussi, des travaux<sup>15</sup>. Devenu chanoine et fabricant de Valère, Pierre Furrer fait réparer le toit endommagé par des chutes de pierres et réédifie le sommet du clocher en 1625, en payant davantage l'un des ouvriers, précise-t-il, en raison du danger<sup>16</sup>. Échafaudages et poutraison (cinq nouvelles poutres sont posées) sont l'œuvre



308



309

**FIG. 308** Colline de Valère, chapelle de Tous-les-Saints, vue du nord-est. Le chevet, légèrement saillant, est construit en encorbellement sur le mur oriental. Photo Bernard Dubuis et Michel Martinez, 2021, CDC.

**FIG. 309** Colline de Valère, chapelle de Tous-les-Saints, vue du nord-ouest. Le clocher, qui surmonte l'église, débordant au nord le corps de la nef. Photo Bernard Dubuis et Michel Martinez, 2021, CDC.

**FIG. 310** Colline de Valère, chapelle de Tous-les-Saints, clef avec inscription dédicatoire, mentionnant le doyen de Sion Georges Summermatter et se développant autour des armes familiales de ce dernier. Photo Bernard Dubuis et Michel Martinez, 2021, CDC.



310

**FIG. 311, 312** Élévation de la façade occidentale et plan de la chapelle de Tous-les-Saints. Plans de base Jean Iten, 1957. Échelle 1 : 250. Dessins Carole Meylan, TERA Sàrl, 2021.

de maître ANDRÉ LANG, tandis que le forgeron qui refait la croix fixée au sommet reste anonyme. En outre, Pierre Furrer acquiert un petit missel romain pour la chapelle. En février 1626, les travaux extérieurs sont achevés et la porte est dotée d'une nouvelle clef. Néanmoins, le chanoine poursuit les travaux en octobre 1626 et s'occupe des baies, en utilisant d'anciennes ou de nouvelles vitres et en refaisant les bois ; il donne notamment des vitres anciennes pour la petite fenêtre dans l'aile de l'épître et pour une autre, mais fait à neuf quatre autres fenêtres, dont celle au-dessus de la porte. Il blanchit le chœur – dissimulant ainsi la peinture de saint Christophe au-dessus de la piscine **FIG. 316** –, refait le sol autour de l'autel et égalise le sommet du mur au-dessus de la porte en novembre 1626<sup>17</sup>. Deux candélabres en fer sont placés devant l'autel. En 1628, la fixation de la cloche est consolidée par le sacristain de Valère<sup>18</sup>. Un peu plus tard, en 1632, 8 toises et demie de toiture en tavillons sont refaites par MAÎTRE AMÉDÉE<sup>19</sup>.

De gros travaux, fort détaillés dans les comptes, sont entrepris par le doyen de Sion Georges Summermatter à partir de 1654, alors que le bénéfice est vacant<sup>20</sup>. Des pierres sont apportées jusqu'au site en vue des travaux, une grande poutre en mélèze longue de plus de 6 toises est placée sur le sommet du toit ; des murs vers le chœur et du côté droit sont restaurés par les maçons JACQUES REINER et JACQUES SIES aidés de leurs fils, le tout dans le but de consolider l'édifice contre le vent. La toiture est elle aussi rénovée. En 1661, il faut changer le joug de la cloche et restaurer le battant. À partir de l'automne 1668 et en 1669, de nouvelles dépenses sont encore engagées auprès de l'artisan JEAN JENNI pour édifier un petit toit de bardeaux au-dessus du clocher afin d'éviter les dégâts causés par les

intempéries de la neige et de la pluie sur la toiture et les voûtes. Le vitrier maître CHRISTIAN KURTZ s'occupe des fenêtres. Si le doyen de Sion Georges Summermatter dirige les travaux, c'est parce qu'il gère les bénéfices vacants. Néanmoins, c'est à ses frais qu'il refait la voûte en 1669 **FIG. 310**, qui lui coûte plus que les 134 livres qu'il a pensé léguer en 1668<sup>21</sup>. Il n'oublie pas d'acquérir de nouveaux parements d'autel, ainsi qu'une armoire fixée dans le mur afin d'y accrocher les vêtements liturgiques pour un prêtre et un coussin doré<sup>22</sup>. L'antependium décoré de fleurs, avec les représentations du Christ, de Marie et Joseph, aujourd'hui disparu, est quant à lui financé par le chanoine Antoine du Nant de Grilly en 1669<sup>23</sup>. En 1671, une nouvelle porte en bois de peuplier est placée : les pièces en métal de l'ancienne porte, après nettoyage et réparation, tout comme la serrure, sont récupérées, tandis que de nouveaux barreaux en fer sont apposés à la porte qui est perforée en son centre<sup>24</sup>. Au bénéfice est alors attachée une maison à Sion, dans le quartier de Malacort/Malacuria<sup>25</sup>. Lors des travaux de 1964, le retable est restauré et déplacé contre le mur nord de la première travée<sup>26</sup> **FIG. 314**. À cette occasion, son couronnement est supprimé ainsi que le premier degré. Lorsqu'en 1977 le retable est replacé sur la table d'autel, seul le couronnement reprend sa place d'origine, le degré étant perdu.

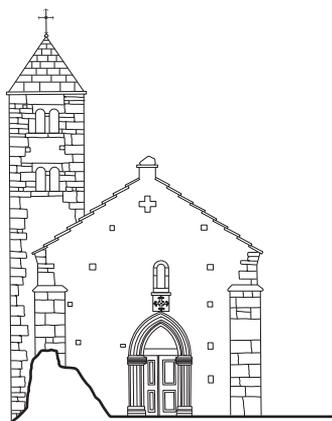
## Description

### Extérieur

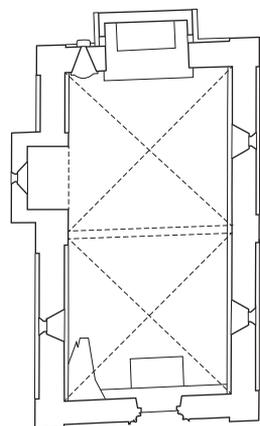
La chapelle de Tous-les-Saints se présente sous la forme d'un édifice à nef unique de deux travées, flanquée au nord par un clocher et terminée à l'orient par un minuscule chevet rectangulaire<sup>27</sup> construit en encorbellement **FIG. 311, 312**.

Avec leur niveau de soubassement et leurs lésènes, les parements des murs rappellent ceux de l'église de Valère **FIG. 308**. De la même manière, l'emplacement du clocher peut être comparé à la position de la tour de la grande église **FIG. 309**. Si ces aspects ne sortent pas en soi de l'ordinaire, l'étroite relation d'« intervisibilité » qui unit les deux monuments rend le rapprochement de leurs formes architecturales évident.

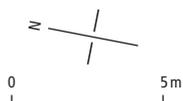
La tour du clocher, surmontée d'un toit pyramidal en pierre, est percée de fenêtres géminées en plein cintre, sur deux registres. Seul le portail à tympan de l'église, du côté ouest, avec son encadrement en arc brisé, trahit, à l'extérieur, la période de construction du monument **FIG. 307**. Les petites baies latérales de la nef et celles du chœur, en plein cintre, suffisent à éclairer le volume intérieur de la chapelle malgré leur taille réduite **FIG. 307-309**.



311



312



313



314

### Intérieur

Le sanctuaire de la chapelle est couvert par une voûte en berceau **FIG. 313, 315**. L'autel en maçonnerie est surmonté d'un grand retable conçu en 1653, mais dont le registre principal est occupé par un tableau de 1801 réalisé par JACQUES-ARNOLD KOLLER **FIG. 306**. La piscine liturgique, mise en valeur par un petit arc trilobé, se trouve au nord de l'abside, sur le mur est.

Les deux voûtes d'arêtes de la nef correspondent aux travaux de transformations de 1669 commémorés par l'inscription de la clef placée sur

**FIG. 313** Colline de Valère, chapelle de Tous-les-Saints, vue intérieure de la chapelle en direction de l'ouest, avant restauration. Photo SIP, 1977, SIP Archives.

**FIG. 314** Colline de Valère, chapelle de Tous-les-Saints, retable de 1653 avec tableau de Jacques-Arnold Koller de 1801. Dans un souci de redonner un caractère primitif à

l'intérieur de l'édifice construit en 1323, les travaux de 1964 déplacent le retable baroque sur le mur nord de la première travée. Privé de son couronnement et sur un seul gradin, l'ensemble restera à cet emplacement jusqu'à l'intervention de 1977 qui fait cohabiter le décor gothique avec le mobilier baroque en place sur le tombeau de l'autel. Photo SIP, 1977, SIP Archives.



315

**FIG. 315** Colline de Valère, chapelle de Tous-les-Saints, vue vers le chœur. L'unité de l'espace de la petite nef n'est rompue qu'en raison du clocher qui forme sur le côté nord une sorte d'annexe rectangulaire. Photo Bernard Dubuis et Michel Martinez, 2021, CDC.

l'arc doubleau qui les sépare **FIG. 310**. La forme du couverture d'origine est donc inconnue.

Les quelques décors peints encore visibles aujourd'hui à l'intérieur de la chapelle ont été découverts en 1963. Au-dessus de la piscine liturgique, un saint Christophe a été peint à fresque et à sec (120 x 58 cm)<sup>28</sup> **FIG. 316**. Le saint, qui fait traverser la rivière à l'Enfant assis sur son épaule gauche et agrippé à ses cheveux, est représenté debout dans une attitude frontale; de sa main droite, il se tient à un arbuste lui servant de bâton; ses pieds baignent dans une eau peuplée d'animaux aquatiques. Une bordure rectangulaire encadre la composition. Gaëtan Cassina et THÉO-ANTOINE HERMANÈS, les seuls à s'être penchés sur ce décor, ont proposé une datation au milieu du XIV<sup>e</sup> siècle, remarquant également que l'œuvre ne trouve pas de comparaison stylistique dans la région<sup>29</sup>. La forme des yeux des personnages, s'affinant vers l'extérieur, et les drapés des vêtements, sinueux et peu volumineux, ne contredisent pas une telle datation. Toutefois, certains éléments évoquent aussi des époques plus tardives, comme l'ornementation des nimbes ou le traitement des cheveux – déjà signalés par les deux auteurs –, mais aussi la forme de la mâchoire de l'Enfant, très carrée. On peut donc se demander si les figures n'auraient pas été partiellement retouchées avant de finalement disparaître sous le badigeon du XVII<sup>e</sup> siècle.

Plusieurs vestiges de croix de consécration à hampes triflées se trouvent également sur les

parois de la chapelle, inscrites dans des médaillons circulaires eux-mêmes originellement inscrits dans des carrés **FIG. 315**. Leur ressemblance avec les croix peintes sur l'autel de la Visitation de l'église de Valère, consacré par Guillaume de Rarogne en 1450 **FIG. 153**, indique qu'elles pourraient dater de la consécration de la chapelle de Tous-les-Saints par le même évêque en 1442. Toutes les croix conservées ont été repeintes plus grossièrement en rouge peut-être au XVII<sup>e</sup> siècle<sup>30</sup>, excepté celle du chœur, vraisemblablement parce qu'elle n'était (ou ne serait) plus visible derrière le nouveau retable.

#### *Retable de la chapelle de Tous-les-Saints*

Le retable s'élève sur une simple table reposant sur un tombeau en maçonnerie **FIG. 306**. Un unique degré orné de têtes d'angelots aux ailes largement déployées soutient la prédelle. L'inscription dans le cartouche central en lettres dorées sur fond noir rappelle le commanditaire Georges Summermatter et ses titres de doyen de Sion, seigneur de Molignon inférieur et vidomme de Vex<sup>31</sup>, ainsi que la date de 1653.

Le registre principal est occupé par le tableau signé JACQUES-ARNOLD KOLLER en date de 1801<sup>32</sup>. La menuiserie du retable le fait disparaître sous un arc de cercle sommital. L'iconographie est fidèle au vocable de la chapelle. En effet, la partie inférieure présente une importante assemblée de saints. Au premier plan, ces derniers sont reconnaissables par leurs attributs, comme Laurent, Étienne et Sébastien. Au centre se présentent en pied Maurice, Ignace de Loyola, Barbe, Catherine et l'évangéliste Jean. Derrière eux, les figures se fondent en une nombreuse cohorte. La partie supérieure est centrée autour de la Trinité qui apparaît sur un fond jaune or. Devant elle s'agenouille la Vierge, alors que tout autour prennent place d'autres saints dans des nuées.

Le registre central, flanqué de colonnes à fût bagué et chapiteaux corinthiens, est bordé par des ailerons ajourés animés d'une tête d'ange. L'entablement est occupé au centre par les armoiries du commanditaire surmontées par un angelot. Le couronnement est constitué d'un fronton curviligne brisé encadrant un élément contenant le monogramme du Christ.

La menuiserie et l'effet chromatique basé sur l'abondance de dorure sont à rapprocher, dans les moindres détails, des retables latéraux des tribunes hautes de Valère datant de ces années (voir pp. 199-200). Un même artisan, resté anonyme, a réalisé ces trois ensembles auxquels s'ajoute, malgré de très légères différences, un quatrième, celui de Charlemagne dans la chapelle

Molitor **FIG. 226**. Le tableau du milieu du XVII<sup>e</sup> siècle a malheureusement disparu dans des circonstances et à une date inconnues. La composition que réalise JACQUES-ARNOLD KOLLER en 1801 offre un rare exemple de peinture s'inspirant des réalisations baroques, qui, malgré un siècle et demi de différence, s'intègre harmonieusement avec le retable de 1653. L'organisation en spirale ascendante des très nombreux personnages indique la maîtrise du peintre, annonçant les grandes compositions qui seront réalisées par ANTOINE HECHT pour l'église des jésuites dès 1816.

## Appréciation

Halte de dévotion entre la ville de Sion et le sommet de la colline de Valère, la chapelle de Tous-les-Saints semble vouloir offrir un avant-goût de l'église qui la surplombe et dans laquelle elle puise plusieurs références architecturales. Ce modèle explique peut-être l'allure archaïsante du petit édifice, aujourd'hui accentuée par le parement extérieur de ses murs en pierre apparente. Sa structure développe pourtant des solutions originales, comme son étonnante abside en encorbellement, conçue pour répondre au terrain escarpé.

Alors que l'église de Valère focalise l'attention restauratrice pendant plusieurs décennies, la chapelle ne bénéficie parallèlement que de peu d'entretien. Ce n'est que dans les années 1960 qu'elle fait enfin l'objet d'une première et véritable intervention de sauvegarde patrimoniale.

## Documentation

### Sources

GREMAUD 1875-1898, III ; ACS, Fabrique 15 ; ACS, Th. 105A ; ACS, Tir. 17 ; AES, 276 ; AEV, AVL 173 ; JEAN-DANIEL BLAVIGNAC, notes manuscrites, vers 1850 (BGE, Papiers Blavignac, 2, liasse église de Valère) ; FRANÇOIS-OLIVIER DUBUIS, « Chapelle de Tous les Saints, sous Valère (Sion). Reconnaissance du sépulcre de l'autel », ms. 3 mars 1963 ; FRANÇOIS-OLIVIER DUBUIS, « Chapelle de Tous les Saints au pied de Valère, Sion. Notes brèves », ms. 11 juil. 1963 ; correspondance et notes diverses, années 1950-1998 (SIP, C 136 Sion, 2014 Chapelle de Tous-les-Saints).



316

**FIG. 316** Colline de Valère, chapelle de Tous-les-Saints, paroi orientale, au nord de l'abside. Saint Christophe portant l'Enfant, milieu du XIV<sup>e</sup> siècle. Le type de la composition, avec l'Enfant assis sur l'épaule du saint et non dans ses bras, se répand à partir du XIV<sup>e</sup> siècle ; l'exemple de Sion est l'un des plus précoces de cette variante. Le panneau a été restauré en 1964 par Théo-Antoine Hermanès. Photo Bernard Dubuis et Michel Martinez, 2021, CDC.

### Bibliographie

BLAVIGNAC 1853, I, p. 350, et *Atlas*, pl. LXII, fig. 3 ; DONNET 1972, p. 61 ; MORGAN 1972, p. 177 ; CASSINA/HERMANÈS 1978, pp. 22-23, 128-129 ; *Guide artistique* 2012, p. 405 ; RUOSS/FLÜHLER-KREIS 2013, pp. 189-190.

### Plans et vues

Documents conservés au SIP, C 136 Sion, 2014 Chapelle de Tous-les-Saints : JEAN ITEN, relevés architecturaux, octobre 1957 ; croquis divers. – Photographies anciennes, 1977.

# Le chemin de croix de Valère



317

**FIG. 317** Sur ce dessin de Charles-Guillaume Théremin daté du 5 août 1814 apparaît une des colonnes du chemin de croix en aval de la porte d'entrée du bourg et une autre à gauche de la chapelle de Tous-les-Saints.

Tiré de Georges Duplain, *Les dessins de la Providence, Théremin Charles-Guillaume, 1796-1821*, Yverdon, édition du Journal d'Yverdon, 1981. Photo Bernard Dubuis et Michel Martinez, 2021, CDC.



## ***Une œuvre disparue de 1670 commandée par le chanoine Matthäus Molitor***

Les chemins de croix ont leur histoire. L'impulsion viendrait de Pierre d'Englisberg, de retour à Fribourg depuis la Terre sainte, en 1504. Inspiré par un chemin de croix vu à Rhodes, il aurait fait édifier sept stations depuis le cimetière de Saint-Jean jusqu'à la chapelle de Bourguillon<sup>1</sup>. Certaines stations consistent en piliers surmontés d'une « cha-pelette », les autres en un crucifix et une croix. Le chemin de croix de Valère établi selon la volonté testamentaire du chanoine de Sion Matthäus Molitor sur l'un des chemins menant à Valère semble correspondre au premier modèle.

Matthäus Molitor, originaire de Thann en Alsace, s'enfuit de son pays vers 1631-32 en raison de la guerre de Trente Ans. Après avoir séjourné en Italie, il se présente à Sion où il obtient un bénéfice, le rectorat de l'autel Saint-Sylvestre dans la cathédrale de Sion, en juin 1634, puis celui de Sainte-Barbe en 1640. Ayant gagné la confiance du clergé et celle du nonce Jérôme Farnese par sa conduite pieuse, il appartient à la fournée de chanoines nommés en 1642 pour renforcer le Chapitre qui amorce alors une profonde réforme de ses institutions. C'est surtout en tant que secrétaire du Chapitre, le premier à porter ce titre, que le nouveau chanoine s'illustre, car, à cause de sa qualité d'étranger, il ne peut accéder à l'une des dignités. Bien qu'attaché au service de la cathédrale et disposant d'une maison en ville, il opte pour une maison de Valère, la maison dite du clocher, qu'il restaure (voir p. 276). Le 20 février 1668, malade, il dicte à un tiers son testament qu'il confirme ensuite de sa main en le modifiant un peu, puis il meurt le 11 avril de la même année et est enterré dans la cathédrale, devant l'autel Saint-Laurent<sup>2</sup>. Un de ses biographes écrit qu'il est mort en odeur de sainteté<sup>3</sup>. Il est vrai que selon les sources d'archives il a fait preuve d'une grande générosité à l'égard du clergé de sa terre d'accueil, alors qu'il a accumulé des richesses en vivant parcimonieusement.

En effet, il nomme d'abord comme héritiers l'Église de Sion pour deux tiers et les capucins pour le dernier tiers, puis il corrige cette disposition : les capucins reçoivent alors un legs de 8 doublons d'Espagne et l'Église, tout le reste. Toutefois, le testateur précise quelques-unes de ses dernières volontés, dans des legs particuliers, surtout pieux, et notamment il ordonne l'érection de sept colonnes rappelant les mystères de la Passion du Christ en sept lieux du chemin menant à Valère. Il alloue à ce projet 21 doublons, auxquels il ajoute

4 doublons pour récompenser ceux qui s'attelleront à accomplir sa volonté.

Il choisit en définitive trois exécuteurs testamentaires, le doyen de Sion Georges Summermatter, le sacriste, official et curé de Sion Johann de Sepibus et le chanoine Christian Ritteler. Pour exécuter son dessein, ceux-ci s'adressent à des maçons, tailleurs de pierre, originaires d'Italie, les maîtres PIERRE et CHRISTIAN ALEXANDER. Selon le contrat passé le 25 novembre 1668, ces derniers s'engagent à tailler sept colonnes dans la pierre de Saint-Léonard, d'une hauteur de 5 pieds, ainsi que leur base et leur chapiteau « capitelum », et, travaillant sur place, ils promettent de les déposer à proximité de la route royale<sup>4</sup>. Le contrat précise que les maîtres doivent employer les pierres de Saint-Léonard les plus dures, les plus durables et de la meilleure qualité. Pour chacune des colonnes, il leur est promis 2 doublons d'Espagne, 1 setier de vin, 1 demi-fichelin de seigle et 1 livre de métal « calybis ». Le transport jusqu'à Valère doit être pris en charge par les chanoines, tout comme la rémunération des journées de travail, le fer, le plomb et la chaux, nécessaires pour assembler les pierres. Il leur est fourni entre-temps du vin, du blé, du fromage, de la viande et autres aliments au prix du marché. Le travail doit être achevé pour Pâques 1670.

Le chanoine Christian Ritteler se montre le plus actif des trois exécuteurs testamentaires pour mettre en œuvre la volonté de son confrère. En effet, Georges Summermatter est déjà âgé, tandis que de nombreuses occupations absorbent Johann de Sepibus, qui meurt d'ailleurs en mars 1669.

Grâce à Christian Ritteler, nous ont été transmis les comptes détaillés de la rémunération des artisans sollicités pour le grand ouvrage aujourd'hui disparu **FIG. 317**. Les 7 setiers de vin promis ont été prélevés sur le vin laissé par le défunt. Les colonnes ont été transportées, par deux chars, de l'endroit où elles ont été préparées jusqu'au-dessus de Saint-Léonard, apparemment du 21 au 25 octobre 1669. Le 8 mars 1670, les colonnes et les autres pierres ont été enfin acheminées à Valère par six ouvriers. Les délais semblent respectés.

Des barreaux au nombre de huit, à placer devant les mystères des colonnes, sont commandés à un serrurier, maître HILDEBRAND SETZENSTOLLER, qui est payé le 2 juin 1670. Pour le fer nécessaire à leur assemblage, Christian Ritteler s'adresse au serrurier CARLO ANDERMATT. En tout, 56 livres de fer ont été employées.

Un marchand italien du nom de Bonvin fournit, quant à lui, 7 livres de métal (« calybis »), 17,5 livres de plomb et 133 feuilles de tôle, dont 8 n'ont pas été utilisées, sans parler des 1500 clous. Un

autre fournisseur procure huit autres paquets de clous blancs.

Maître HANS HEINRICH KNECHT, un des maîtres des stalles (voir pp. 204-212), sculpte huit mystères, les peint et confectionne les petites chapelles « capel-lule ». Sa rémunération s'élève à 5 couronnes pour chaque mystère de sorte qu'il a reçu 40 couronnes, et sa femme, une gratification de 1 demi-ducaton, alors que trois ouvriers ont été payés 3 baz chacun. MATTHIEU KOLLER, qui peint également la grille de la chapelle Sainte-Catherine (voir pp. 215-216) reçoit 2 couronnes pour les huit armoiries « insignia » peintes sur la tôle et fixées aux mystères.

La comptabilité capitulaire ultérieure enregistre de menues réparations à la suite de dégradations. C'est ainsi que le vent endommage la petite porte d'un des mystères en 1685<sup>5</sup>. De nouveaux barreaux de fer sont apposés en 1708 par le forgeron HILDEBRAND LAGGER et, à la même date, FRANÇOIS RIEDMATTEN resculpte le mystère du couronnement du Christ sur la colonne de la chapelle de Tous-les-Saints<sup>6</sup>. Puis il faut restaurer deux colonnes, l'une en 1712, brisée par la foudre l'année précédente (le mystère de la flagellation du Christ à l'entrée de Valère), et l'autre en 1714 (une fois encore le

mystère du couronnement du Christ, réparé par le sacristain de Sion)<sup>7</sup>. Ultérieurement, la foudre fait tomber une des colonnes, remise debout en 1722<sup>8</sup>. Une restauration plus ample concerne deux stations « domuncule » qui sont repeintes en 1723<sup>9</sup>. En 1741, le mystère du couronnement du Christ de la chapelle de Tous-les-Saints est restauré et repeint par le peintre [JOHANNES ?] HEINZ (voir p. 403, n. 805)<sup>10</sup>.

Ensuite, le sort de ces colonnes demeure inconnu, si ce n'est qu'elles disparaissent au cours du XIX<sup>e</sup> siècle, entre 1814, l'année inscrite sur le dessin de CHARLES-GUILLAUME THÉREMIN **FIG. 317**, et 1862 lorsque le chanoine Hyacinthe Carraux signale que « ces colonnes des mystères érigées comme ci-dessus existoient encore au commencement de ce siècle. Plusieurs personnes encore vivantes m'assurent les avoir vues. Aujourd'hui tout est détruit /1862/, on ne trouve plus que quelques tronçons de ces colonnes à Valère. Elles ne tendoient pas vers l'église de la Toussaint, mais par le sentier venant contre le théâtre »<sup>11</sup>. Ses remarques ont été reprises par EMIL WICK en 1864-1867. Le chanoine Dionys Imesch indique en 1946 qu'il subsisterait au moins un tableau, dans la sacristie de Valère, représentant la peur de la mort du Christ (voir p. 220).

# Le bourg et ses défenses



**FIG. 318** L'église de Valère et son bourg, vue aérienne de l'ouest. Si la fondation de l'église remonte au deuxième quart, voire au milieu du XII<sup>e</sup> siècle, les premiers édifices en maçonnerie autour de cette dernière sont élevés dès la fin du XII<sup>e</sup> siècle. Bien visibles sur l'image, les murs d'enceinte, dont les plus anciens pourraient remonter au XII<sup>e</sup> siècle, sont le résultat d'une longue évolution. Photo Bernard Dubuis et Michel Martinez, 2022, CDC.



## Introduction

Les sources écrites indiquent qu'il existait peut-être deux doyens du Chapitre de Sion dont l'un est affecté à Valère vers 1150-1154 au plus tard, et de manière sûre à partir de 1168, date de la première rédaction d'une ordonnance relative au service par le Chapitre des deux églises de Valère et de Sion (voir p. 34). L'ordonnance de 1168, qui stipule que les chanoines de Valère doivent résider sur la colline auprès de l'église « supérieure », n'implique pas nécessairement que l'édification des maisons individuelles et des bâtiments communautaires ait été très avancée. Les plus anciens édifices en maçonnerie révélés par l'archéologie, à l'exception de l'église, ne sont d'ailleurs construits qu'à l'extrême fin du XII<sup>e</sup> siècle et au tout début du XIII<sup>e</sup>. Le Chapitre n'aménage en tout cas la colline que progressivement, comme l'indique l'érection successive – plutôt que simultanée – des premières maisons d'habitation et des premiers édifices communautaires identifiés. À peine réalisées, ces premières constructions maçonnées sont transformées et étendues, puis réparées ou encore partitionnées. Ce processus de développement presque continu se poursuit tout au long du Moyen Âge, si bien que les bâtiments primitifs se retrouvent, ensuite, noyés dans de grands corps architecturaux hétérogènes.

Au début du XVI<sup>e</sup> siècle, le Chapitre compte vingt-cinq prébendes dont les titulaires doivent en théorie trouver à se loger tant à Valère qu'à Sion pour remplir leurs obligations, mais le nombre de demeures canoniales individuelles que cet effectif implique n'a vraisemblablement jamais été atteint. Le bourg de Valère n'en forme pas moins une petite agglomération à caractère urbain. Aux maisons canoniales, il faut en effet ajouter celles de membres du « petit clergé » ainsi que les logements, sans doute modestes, du personnel subalterne à la présence indispensable, tels que gardes et portiers. Les demeures des dignitaires du Chapitre, comme celle que l'évêque de Sion aurait entretenue sur la colline jusqu'au XIV<sup>e</sup> siècle, se distinguaient probablement par leur confort. Si le cas de la demeure de l'évêque reste problématique, plusieurs maisons canoniales peuvent être identifiées parmi les constructions préservées ou, à défaut, être localisées dans le plan du bourg. C'est aussi vrai, avec différents degrés de certitude, de certains types de bâtiments, locaux et installations à usage communautaire, tels que réfectoire, cuisine, four, citerne, pressoir et cellier, ou encore moulin, grenier et étable. À ces éléments, il faut encore ajouter plusieurs salles au caractère plus officiel – lieux de réunion ou de réception –, et même une prison.

Après le Moyen Âge, l'agglomération continue d'évoluer, mais les chantiers se raréfient progressivement jusqu'à ce que, vers 1800, elle soit à peu près complètement délaissée par les chanoines. Certains édifices sont alors occupés différemment et entretenus bon an mal an (voir pp. 338-339). Les autres, plus de la moitié des constructions qui se trouvaient encore sur la colline, disparaissent un à un. Si la réhabilitation du lieu pour servir de Musée cantonal d'histoire, qui débute vers le tournant du XX<sup>e</sup> siècle, sauve les dernières d'une ruine complète, elle entraîne à son tour quelques pertes d'information. Pour ces différentes raisons, les sources matérielles actuelles n'offrent plus qu'une vision partielle du bourg canonial de Valère. Les travaux et les analyses archéologiques minutieux menés depuis 1987 permettent néanmoins de le présenter ici sous un jour neuf et même de suivre l'évolution des principaux édifices conservés avec une exceptionnelle précision<sup>1</sup>.

**FIG. 319** Plan d'ensemble du bourg de Valère, avec au nord la chapelle de Tous-les-Saints. Échelle 1 : 1000. Plans de base Baechler-Gagliardi-Amsler Architectes, 2004 et Archéotech SA, [2010]. Compléments divers et dessin Carole Meylan et Ludovic Bender, TERA Sàrl, 2022 .

- Édifices existants
- Édifices en ruine ou disparus
- [A] Église
- [A'] Annexe occidentale (moulin, salle des archives et salle du soufflet de l'orgue)
- [B] Maison
- [B'] Annexe (escalier)
- [C] Maison des Calendes
- [D] Maison du Doyen
- [E] Maison de la Garde
- [E'] Bâtiment
- [F] Édifice des Communs
- [F'] Loge du gardien
- [I] Tour d'entrée
- [J] Tour sud-est
- [K] Tour sud-ouest
- [M] Château Folliet
- [W] Pavillon de la citerne
- [G, L, M, N-N', O, P-P'-P'', Q, R, S-S', T, U, V] Maisons et autres édifices
- [Po 1-6] Portes d'accès aux différents secteurs



319

L'édifice dit des Communs [F], avec la loge du gardien [F'] attenante, ainsi que les maisons appelées aujourd'hui la maison de la Garde [E], du Doyen [D] et des Calendes [C] – qui abritent les différents espaces d'exposition du Musée d'histoire du Valais – font partie de ces constructions étudiées en détail **FIG. 319**. Les autres bâtiments ainsi que les différentes ruines qui parsèment la colline n'ont quant à eux pas fait l'objet d'analyses aussi complètes. Les interventions archéologiques se sont limitées aux zones touchées par les travaux pour le parcours de visite et le musée ainsi qu'aux éléments nécessitant des mesures d'urgence. Les archives et la documentation iconographique permettent néanmoins d'aborder succinctement ces différents éléments disparus ou moins bien connus.

Ce chapitre regroupe ainsi tous les bâtiments identifiés du bourg, à l'exception de l'église. Ils sont présentés dans un ordre correspondant, autant que possible, à un cheminement logique, à commencer par le mur d'enceinte et la porte d'entrée jusqu'aux bâtiments construits dans la partie sommitale, sur le pourtour de l'église. ■

## Plan détaillé du bourg

En raison de la fonction particulière du « château » de Valère, celle d'un bourg capitulaire avec son église à fonction collégiale, le site ne se développe pas à la façon d'une demeure fortifiée. À la place du réduit seigneurial, au point culminant de la colline, trône le sanctuaire lui-même qui, pour des raisons topographiques autant que symboliques, est le centre autour duquel s'inscrivent les édifices de l'agglomération **FIG. 319**. Ces constructions sont circonscrites par un mur d'enceinte d'un périmètre de 450 m environ, délimitant une aire irrégulière allongée dans l'axe est-ouest (1,02 ha).

Le tracé de la muraille n'est plus rythmé que par trois tours **[I/J/K]** dont celle du côté nord-est constitue l'unique entrée. Dans celle-ci **[I]** s'observent les restes d'une herse en bois ainsi que la porte d'origine **[P01]**, placée à l'équerre **FIG. 323**. Si le tablier en bois du pont-levis qui précédait cette tour a disparu et la portée entre les deux culées a été comblée par des éléments en maçonnerie, une partie des appuis d'origine sont conservés et encore bien visibles.

La disposition des édifices à l'intérieur du bourg est en grande partie liée au tracé de l'enceinte. Quelques-uns d'entre eux, organisés plus librement, sont étagés dans la pente et adossés aux rochers **FIG. 321**. Les mieux conservés se trouvent contre la muraille septentrionale **[E/F-F']** et au nord-ouest de l'église **[B-B'/C/D]**. Si des bâtiments en ruine sont encore visibles sur la muraille nord **[S-S']** et dans l'angle sud-est **[M]** de la zone fortifiée, la plupart des constructions ne se matérialisent plus aujourd'hui que par des petites terrasses ou autres anomalies de terrain.

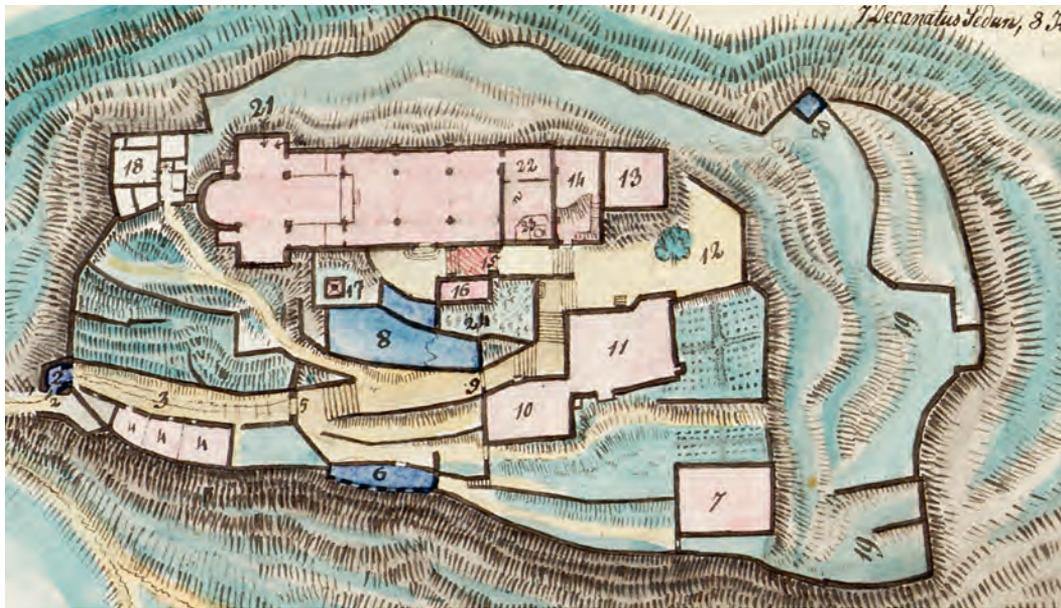
Des murs défensifs secondaires divisent le bourg en différents secteurs. La première zone, entre l'entrée **[I/P01]** et la deuxième porte **[P02]**, présente un grand édifice hétérogène **[F]** faisant corps du côté nord avec l'enceinte **FIG. 319, 321**. À l'est, celui-ci est flanqué par une construction à un seul étage, vestige de l'ancien logement du gardien **[F']**, tandis qu'à l'ouest se trouve une petite place qui résulte de la disparition d'un ancien corps de bâtiment **[C]**. La rampe longeant au sud le grand complexe **[F-F']** permet d'atteindre la deuxième porte fortifiée **[P02]** et, de là, d'accéder au deuxième secteur, le centre névralgique de l'agglomération. Ce dernier est circonscrit du côté nord par le bâtiment dit de la Garde **[E]**, à l'ouest par la maison du Doyen **[D]** et au sud par des ruines **[P-P'-P'']** dont les anciennes façades aux baies obturées forment un mur continu **FIG. 319, 321**. L'espace ainsi délimité est organisé en terrasses étroites et divisé par des murets bordant différents axes de circulation.

Du côté nord, la plateforme longeant la salle des gardes **[E]** permet d'atteindre une porte **[P05]** située dans le prolongement de la façade de la maison du Doyen **[D]** qui contrôle l'accès au secteur nord-ouest. Un autre chemin, du côté sud, mène à une troisième porte **[P03]**, elle aussi placée dans la continuité de la façade de la maison. Il s'agit de la voie de circulation principale, celle menant à l'église. À l'avant de cette troisième porte, un autre passage encore longe, en sens inverse cette fois, les anciennes façades d'un bloc de bâtiments en ruine **[P-P'-P'']**. Il permet de monter au pied du clocher de l'église en traversant des ruines **[Q]** parmi lesquelles se trouvait jadis, ici encore, une porte fortifiée **[P06]**.

Dans le secteur nord-ouest, aucun édifice n'est bien conservé en élévation. Seuls les restes d'un bâtiment double **[S-S']** à cheval sur l'enceinte septentrionale sont bien visibles **FIG. 319**. Les vestiges des autres constructions, dans l'angle nord-ouest **[R]** et contre la muraille occidentale **[O/N-N'/T]**, attendent quant à eux d'être dégagés. L'organisation spatiale de celles-ci est donc très mal connue. À l'extrémité sud du secteur, la tour d'angle **[K]** se présente quant à elle dans un bien meilleur état. Elle domine une terrasse qui forme, au sud-ouest du bourg, comme une grande excroissance.

Les espaces situés directement au nord et à l'est de l'église étaient densément construits, mais le pavillon de la citerne **[W]** constitue le dernier élément véritablement préservé. En contrebas du chevet de l'église, se trouvent les ruines du « château Folliet » **[M]**. Ce dernier englobait la tour de l'angle sud-est de l'enceinte **[J]** et, par sa position, contrôlait le passage entre la terrasse du côté nord de l'église et la zone sud. Pour pénétrer dans ce secteur méridional en contournant l'église par l'est, il fallait passer par trois portes successives **[P01/P02/P06]** avant même d'atteindre le château Folliet **[M]**, qu'il fallait encore traverser. Par l'ouest, le trajet n'était pas plus simple. Il est d'ailleurs possible que cet axe n'ait jamais constitué un cheminement naturel, l'itinéraire entre le secteur occidental et la zone sud de la colline étant malaisé. Cette partie méridionale apparaît presque entièrement dénuée de constructions. Le bourg, en se contractant progressivement à mesure que les chanoines le délaissaient, a peut-être perdu dans un premier temps les éléments situés au sud, mais il est possible que cet espace n'ait jamais été aussi densément bâti que le versant nord<sup>2</sup>.

Parmi les différentes constructions de la colline, l'imposant édifice composé des deux maisons du Doyen **[D]** et des Calendes **[C]**, au nord-ouest de l'église, occupe une place à part en raison de sa position privilégiée et du fait qu'il contrôle deux voies de



**FIG. 320** Plan annoté de Valère selon Emil Wick, entre 1864 et 1867. Les édifices coloriés en rouge étaient sous toit au moment de la visite de l'auteur, au contraire des constructions en bleu, apparemment déjà ruinées. UB Basel [AN VI 50, Wick 124C], détail.

320

- 1 Chapelle de Tous-les-Saints (hors image)
- 2 Porte d'entrée
- 3 Rue très raide
- 4 Vieilles maisons habitées maintenant par des pauvres
- 5 2<sup>e</sup> porte
- 6 Salle
- 7 Séminaire
- 8 Maisons abandonnées
- 9 3<sup>e</sup> porte
- 10, 11 Séminaire
- 12 Terrasse supérieure avec vue
- 13, 14 Chanterie
- 15 4<sup>e</sup> porte
- 16 Maison du marguillier
- 17 Citerne
- 18 Maison des Calendes
- 19 Pré
- 20 Vieille tour
- 21 Portes murées
- 22 Archives
- 23 Moulin
- 24 Salle de torture ou prison

**À propos de la nomenclature.** Le progrès des connaissances rend désormais évident que les appellations usuelles des édifices de Valère, pour la plupart attribuées par les acteurs de la restauration du bourg de Valère vers la fin du XIX<sup>e</sup> ou au début du XX<sup>e</sup> siècle, n'ont pas toutes une grande validité. Non seulement celles-ci ne correspondent pas nécessairement à des désignations anciennes, mais elles dissimulent la complexité de l'histoire de ces constructions dont les fonctions ont pu changer au cours du temps. Même s'il est aujourd'hui possible, dans quelques cas, de corréler de manière satisfaisante les informations historiques et celles fournies par l'archéologie, tous les problèmes ne peuvent être résolus.

En dehors des dénominations livrées par les documents d'archives, le plan d'ensemble du bourg de Valère du Bâlois EMIL WICK est particulièrement intéressant pour cette question de nomenclature **FIG. 320**. L'auteur y numérote vingt-quatre bâtiments renvoyant à des légendes et propose, en parallèle, une description plus détaillée du site<sup>3</sup>. Wick s'appuie vraisemblablement sur des informations fournies par le chanoine Hyacinthe Carraux, archiviste du Chapitre, ainsi que sur l'ouvrage de Hildebrand Schiner, *Description du département du Simplon*, auquel il se réfère. Il synthétise des appellations courantes, autour de 1864-1868, alors valides, comme la maison des Calendes **FIG. 320** (18), ou de récentes affectations, par exemple les locaux attribués au séminaire (7, 10, 11). Par ses appréciations ou

observations personnelles (vieux, abandonné, etc.), il renseigne sur la qualité des lieux et distingue par la couleur leur état de conservation. Maisons du Doyen (11), du chantage (13, 14), des Calendes (18), de la Garde (6), archives (22), moulin (23) et citerne (17) sont clairement identifiés, contrairement aux vieilles maisons (4, 8).

Le plan de THÉOPHILE VAN MUYDEN, publié en 1904<sup>4</sup>, dont la légende se décline en dix-sept items, tient compte quant à lui des sources écrites dans le choix de dénominations (par exemple, « garita », « caminata »). Certaines d'entre elles, comme les « annexes » ou les « Communs » pour la première série de bâtiments, une fois la porte de Valère franchie, s'avèrent problématiques. Un système rigoureux est finalement établi dans les années 1990 au moment de la première tranche de la restauration actuelle. Des lettres sont attribuées aux bâtiments **FIG. 319** et sont reprises avec l'affectation d'un numéro pour les différentes pièces desdits bâtiments. Les espaces sont répartis en secteurs, eux-mêmes subdivisés selon un quadrillage<sup>5</sup>. En parallèle, des appellations habituelles, figées depuis le début du XX<sup>e</sup> siècle, persistent.

Tous ces plans n'englobent pas la totalité du site de Valère, bien que le territoire soumis à l'immunité soit plus vaste (par exemple, la limite orientale est représentée par la porte de Covent **FIG. 6** [5]). Afin de ne pas générer de confusion supplémentaire, il a été jugé préférable de s'en tenir ici aux systèmes établis et aux dénominations usuelles malgré leurs ambiguïtés<sup>6</sup>.

circulation **FIG. 321**. On le longe en effet par le nord pour atteindre le secteur nord-ouest tandis qu'au sud des volées de marches permettent de monter en direction de l'église. Le chemin passe par une place (appelée petit prélet ou prélet supérieur dans les documents) jouissant d'une vue imprenable sur la plaine du Rhône et sur la ville de Sion, de laquelle on accède aussi à la maison **[B]** dans le prolongement de l'église **[A]**, du côté ouest. Depuis cette terrasse, il faut franchir une quatrième porte **[Po4]** avant d'atteindre le parvis, situé sur le flanc nord de l'église.

## Historique du bourg et visites d'inspection

La colline de Valère n'est pas apparue aux chanoines comme un lieu suffisamment attirant pour qu'ils y résident volontiers en nombre et de façon continue, hiver comme été. Les moyens incessants déployés à la fois par l'archevêque de Tarentaise, l'évêque et le Chapitre lui-même pour les y encourager ressortent des différents statuts capitulaires dont les exhortations répétées témoignent de leur succès relatif, que l'on use de privations de revenus ou au contraire de récompenses et d'encouragements. Même au Moyen Âge, certains chanoines attachés à Valère possèdent une maison particulière en ville de Sion ou bien ils résident dans une paroisse du diocèse dont ils sont le curé ou encore ils sont appelés à des fonctions auprès de l'évêque, sans pouvoir être assidus aux offices sur la colline. D'autres appartiennent à un autre Chapitre ou vivent hors du pays. L'absentéisme à Valère est ainsi fréquent et n'épargne pas les dignitaires. Pourtant le devoir de petite résidence n'implique qu'un certain nombre de semaines de présence à l'intérieur de l'enceinte et des dérogations peuvent être accordées (voir p. 38).

Durant le Moyen Âge, il semble que les chanoines, au nombre d'environ vingt-cinq, dont quatre en ville, ne détiennent pas tous une maison particulière à Valère en raison du nombre limité d'habitations, mais ils trouvent à se loger là-haut chez un confrère qui leur en sous-loue une partie ou les héberge, le temps qu'ils soient considérés comme résidents. Le Chapitre doit donner son accord à ces sous-locations, sous peine de démêlés.

### *Les maisons des chanoines dans les sources du Moyen Âge*

Des statuts traitant de la résidence établissent la distinction entre les chanoines qui entretiennent un logement ou une maisonnée et ceux qui ne le font pas. Par maisonnée, il faut entendre, outre le

chanoine, la prise en charge du personnel et de leur subsistance. Les autorités ecclésiastiques jugent nécessaire de soutenir celui qui réside effectivement en lui procurant des revenus supplémentaires grâce à des distributions majorées lors des fêtes ainsi que des distributions « quotidiennes » (en vin, pain et argent) proportionnelles à la présence effective. C'est pourquoi des archives de la comptabilité enregistrent des listes de présence en vue d'établir les versements dus, compte tenu de l'assiduité.

Le manque de ressources pour subsister à Valère a dû fournir une excuse aux chanoines qui se sont dérobés à la résidence. En 1262, l'archevêque de Tarentaise ordonne à tous ceux qui doivent vivre à Valère, qu'ils aient leur propre maison ou qu'ils la louent, d'accumuler des provisions<sup>7</sup>. L'occupation permanente de Valère apparaît nécessaire pour la protection du lieu et le service de l'église, en 1311<sup>8</sup>.

En 1320 est renouvelée la prescription d'avoir un propre logis (« hospicium proprium ») adressée aux dignitaires et aux chanoines, tout comme l'interdiction de recevoir chez soi plus d'un mois qui conque touche les revenus de sa prébende et les distributions<sup>9</sup>. Si un chanoine a séjourné un mois chez un confrère il ne peut être reçu par un autre chanoine dans la même année, mais il doit trouver une habitation taxée selon le statut capitulaire. On voit donc qu'à cette date les demeures n'existent pas en nombre suffisant pour que chaque chanoine dispose de la sienne propre, tandis que les dignitaires n'ont pas encore une maison attitrée ou réservée. Le but recherché, à savoir un site densément occupé, n'est pas atteint, puisque au XV<sup>e</sup> siècle André de Gualdo se plaint que les chanoines ne s'astreignent guère à leur devoir de résidence<sup>10</sup>.

### Listes des maisons et taxes

Les listes de maisons, sans être un recensement ou un inventaire du bâti, établies par les autorités capitulaires dès 1352, sont d'une grande utilité pour la vue d'ensemble et le nombre des logements mis à la disposition des chanoines à Valère.

### *Valère, un lieu de refuge en 1352*

La première liste de maisons conservée énumère des gens, femmes et hommes, qui sont exceptionnellement hébergés avec leurs biens dans le château en octobre et novembre 1352, lors du siège de la ville par les Savoyards<sup>11</sup>. Ces réfugiés, dont un certain nombre de clercs qui jouissent en effet de ce privilège<sup>12</sup>, sont répartis sur le site. Indirectement est ainsi offert un aperçu des maisons de Valère et de leur taille, mais sans localisation précise. En effet, treize logements d'ecclésiastiques sont recensés<sup>13</sup>, ainsi que quatre autres attribués à des membres du



321

personnel subalterne, tels le gardien de la porte ferrée, le sous-marguillier qui habite dans une simple pièce, le gardien de la première porte et un garde de Valère<sup>14</sup>. Différents termes sont utilisés pour les désigner, caractérisés ensuite par le nom de l'occupant, actuel ou passé, ou par sa fonction (doyen de Valère, métral, évêque, sous-marguillier, gardien, garde)<sup>15</sup>. Il n'est pas fait mention des bâtiments communs ni de l'église.

L'ordre adopté par l'énumération est topographique et non hiérarchique. D'ailleurs, un seul dignitaire, le doyen de Valère, est présent ; deux autres ne résident pas à cette date en Valais et le chantre n'est pas encore nommé après l'accession du chantre Pierre de Clermont à la dignité de doyen de Valère.

Si l'on réorganise la liste selon la capacité d'hébergement, la première et la plus grande maison est sans surprise celle du doyen de Valère qui accueille vingt et une personnes, en plus, suppose-t-on, de ses habitants ordinaires. Puis viennent celle du

métral Théobald de Clarens qui héberge dix-neuf personnes, celle du chanoine Jean, curé d'Anniviers, avec dix-sept personnes, et celle du chanoine Nicolas de Billens, avec quinze personnes<sup>16</sup>.

Selon une hypothèse des plus plausibles, des chanoines, en fonction de leur fortune personnelle, ont d'abord érigé à leurs frais et à leur initiative des constructions à Valère<sup>17</sup> ou bien ils ont apporté des améliorations et des agrandissements à celles préexistantes. Puis celles-ci sont entrées dans la fortune du Chapitre par legs ou autrement. Elles ont été attribuées au coup par coup, de sorte qu'il a fallu établir un statut traitant des maisons capitulaires, pour clarifier et pérenniser les usages<sup>18</sup>.

Le débat autour de la demeure du doyen de Valère au milieu du XIV<sup>e</sup> siècle semble aller dans ce sens (voir pp. 307-313). Le nouvel élu, Pierre de Clermont, reçoit effectivement le 25 mai 1352 la maison que son prédécesseur, le feu doyen de Valère, Girard II d'Oron, a occupée, moyennant 12 livres<sup>19</sup>. À cette occasion, il remet au Chapitre

**FIG. 321** Valère. Vue aérienne depuis le nord-est avec la position des principaux édifices conservés. Photo Bernard Dubuis et Michel Martinez, 2022, CDC.

- [A] Église
- [A'] Annexe de l'église
- [B] Maison
- [C] Maison des Calendes
- [D] Maison du Doyen
- [E] Maison de la Garde
- [F] Édifice des Communs
- [I] Tour d'entrée
- [J] Tour sud-est
- [M] Château Folliet
- [W] Pavillon de la citerne

celle qu'il détenait alors, en plus d'une autre occupée par un tiers. Bientôt, en 1354, une querelle surgit entre le Chapitre et le doyen sur le statut de l'habitation où ont lieu les repas d'anniversaire et repas communs (« refectoria ») qui réunissent le Chapitre et des membres du clergé : il s'agit en fait de définir si celle-ci appartient à la masse commune du Chapitre ou si elle fait partie de la dotation en biens du doyen de Valère. L'objet du litige est bien le même bâtiment que celui qui a été vendu en 1352, puisqu'il est désigné sous l'expression : « la grande maison de Valère que Girard d'Oron, de bonne mémoire doyen de Valère, a occupée »<sup>20</sup>.

Pierre de Clermont soutient pour sa part qu'elle relève des biens du doyen (« decanatus »)<sup>21</sup>. Le 16 mai 1354, il est décidé de rechercher de plus amples informations<sup>22</sup>. Un délai d'un an est fixé pour recueillir les preuves et les arguments de l'une et l'autre partie. Dans l'intervalle, les repas communs d'anniversaire continueront d'être pris au lieu habituel, sans préjudice des droits de chacun et sans que cela ne serve de précédent pour l'une ou l'autre partie. Le doyen n'est pas obligé de fournir de la vaisselle pour les repas, sauf s'il le veut. Dans les faits, la décision finale est reportée à plusieurs reprises<sup>23</sup>. Enfin, un accord par arbitrage est trouvé le 8 novembre 1357<sup>24</sup>.

Topographiquement, la maison est délimitée dans l'acte, selon les usages de l'époque : elle est située à côté de la guérite et bornée en dessous par le chemin qui va de la guérite vers les habitations de Jean d'Anniviers et de Guillaume Guidonis, et au-dessus par l'autre chemin qui va de l'orme de Valère vers l'église et au four<sup>25</sup>. Le Chapitre réclame alors au doyen 35 livres (et non plus 12 comme en 1352). Les arbitres énoncent que le château de Valère avec tout son territoire soumis à sa juridiction temporelle (« dominium ») appartient entièrement au Chapitre et que le doyen n'a pas pu produire de titres allant dans le sens de ses prétentions. La maison appartient donc perpétuellement au Chapitre et est concédée au doyen de Valère tant qu'il détient la dignité. Toutefois, étant donné que les deux doyens précédents ont contribué à de coûteuses améliorations de celle-ci et que lui-même, Pierre de Clermont, a supporté des dépenses pour le château, il lui est fait remise des 35 livres par grâce spéciale. Les futurs doyens verseront, quant à eux, dans l'année de leur nomination, 10 livres à titre d'introge qui seront affectées aux besoins matériels (« furnimentum ») d'un chapelain desservant le grand autel de Valère. Le Chapitre se réserve l'usage de la grande salle (« magna aula ») et de la cuisine pour y tenir les repas communs aux dates fixées. Il est explicitement réglé que les serviteurs

de ces repas communs doivent balayer et nettoyer convenablement les locaux après usage. Le Chapitre doit supporter tous les frais s'il advient des dommages à ces occasions ou il doit se retourner contre les coupables. Le doyen de Valère, s'il en a besoin, peut utiliser la cuisine pour ses repas, il doit maintenir la maison en bon état, y apporter des améliorations et entretenir la toiture. Il peut la louer ou la concéder gratuitement, en se conformant à l'usage en vigueur pour les autres chanoines. S'il est promu évêque par le Saint-Siège ou autrement, la maison revient au Chapitre. On en déduit que le doyen de Valère ne réside que peu sur la colline et qu'il peut laisser l'usage de son logement à d'autres, tandis que le Chapitre tient à éloigner de Valère l'évêque de Sion. En outre, les travaux effectués par les précédents doyens de Valère l'ont été en vertu d'initiatives personnelles.

#### *Une liste de taxes datant de 1364*

Au cours du XIV<sup>e</sup> siècle, un système de taxes à percevoir sur l'occupant d'un logement du Chapitre se met en place et fait l'objet d'un statut<sup>26</sup>. Tout comme ceux de Sion, les chanoines attachés à l'église supérieure doivent s'acquitter d'une certaine somme d'argent, à verser en deux temps, pour jouir à titre viager d'une habitation sise à l'intérieur de l'enceinte de Valère<sup>27</sup>.

La liste des taxes a été inscrite dans un recueil, le *Liber regule*, qui renferme les statuts capitulaires et des textes annexes. Ce livre, vraisemblablement placé dans l'église, a aujourd'hui disparu : est-ce celui que Georges Supersaxo aurait dérobé à une date indéterminée, lorsqu'il a voulu récupérer le « decanatus » ?<sup>28</sup> Par chance, une copie de ces taxes figure dans le deuxième livre de la Métralie<sup>29</sup>. Cette liste, d'ailleurs signalée par deux manicules dans la marge, a été ensuite recopiée plusieurs fois à la suite des statuts du Chapitre, avec quelques adaptations, ou plutôt des simplifications : les noms d'occupants ont été ainsi supprimés. La version de 1364 énumère, après les maisons de Sion<sup>30</sup>, treize habitations à Valère, dont l'une dite de la citerne n'est pas taxée, mais est cédée en échange d'un certain montant. À ces dernières s'ajoutent deux pièces au minimum (vu l'emploi du pluriel), non taxées et situées au-dessus du moulin.

Même si les deux listes de 1352 et 1364 débutent par l'habitation du doyen de Valère qui se détache aussi par son appellation (c'est d'ailleurs le dignitaire le plus élevé à cette époque), et par la taxe la plus haute (35 livres), il n'est pas possible de les superposer, car les personnes ont majoritairement changé dans l'intervalle. En outre, en 1364, il s'agit uniquement de logements (« domus ») mis

à la disposition des chanoines, dont la liste serait a priori exhaustive, sans prise en considération toutefois d'autres bâtiments utilitaires ou affectés à des subalternes. Malgré sa concision, le texte fournit davantage d'indications sur l'emplacement des logements, signalés par le nom de leur occupant ainsi que par un confront ou une localisation relative. Y figurent explicitement deux des quatre dignitaires : le doyen de Valère et le chantre. Ardicinus de Brusatis, lui, n'y apparaît pas muni de son titre de sacriste. Faut-il en conclure qu'aux seules dignités de doyen de Valère et de chantre sont attachées désormais deux maisons ? Comme il n'est pas fait mention des noms des prébendes, logement et prébende ne sont pas encore liés à cette date.

L'ordre topographique a été adopté par le rédacteur qui commence par la demeure du premier dignitaire du Chapitre, sise au centre du promontoire, pour se diriger ensuite vers l'est jusqu'à l'angle sud-est. Il repart ensuite du nord-est et énumère les maisons du côté septentrional, puis oriental. Il termine son parcours avec celle de la citerne et les pièces sises au-dessus du moulin. Le texte précise ensuite que les occupants versent dans l'année la moitié de la taxe dont le montant est réparti entre les chanoines présents au moment de la cession du logement. L'autre moitié doit être versée l'année suivante au métral qui l'emploie pour les charges communes. Pour parer sans doute à tout débat, certaines cessions, avec la liste des présents ayant droit à une partie de la taxe, ont été soigneusement enregistrées par des notaires.

Le montant des taxes fournit une indication sur la taille du logis et peut-être sur son état d'entretien. Grâce à ce montant fixe et aux vagues indications de localisation, il est permis de rattacher quelques-uns seulement des actes de cession de maisons du Chapitre conservés pour le Moyen Âge et trouvés dans les deux livres de la Métralie ou dans des minutes notariales. Ils fournissent quelques détails supplémentaires.

Dans cette liste, à titre de confront, figure le bâtiment de la Garde ou guérite (« garita »), un bâtiment officiel qui sert à diverses réunions ainsi qu'à des actes de justice (voir pp. 297-300). Apparaissent, toujours en tant que confronts, la cave du Chapitre, la citerne et la maison du moulin. Ce sont les véritables « communs » du Chapitre, qui n'ont rien à voir avec le bâtiment dit des Communs [F], selon la nomenclature héritée du XIX<sup>e</sup> siècle. Différents locaux manquent certainement, parmi lesquels la salle des registres (« camera registrarum »), dont la clef est remise en 1349 au marguillier Jean de Vex<sup>31</sup>, un scriptorium, un grenier pour entreposer le blé<sup>32</sup>, etc.

N°	Nom de la maison à Valère selon la liste de 1364	Taxe
1	Maison du doyen de Valère P[ierre de Clermont]	35 livres
2	Maison d'Ardicinus de Brusatis [sacriste de 1361-1367] qui est au-dessus de la cave du Chapitre	18 livres
3	Maison de Jean de Brusatis située juste à côté et qui est sous le clocher	7 livres
4	Maison d'Humbert de Bossonens qui est derrière l'église avec une pièce et la cave du bas	25 livres
5	Maison d'Aymon Bynfa qui est juste à côté de la première porte du château	12 livres
6	Maison de Jacques de Cheseaux qui lui est contiguë avec la « stupa » [La « stupa » pourrait éventuellement correspondre à ce qu'on appelle aujourd'hui la Caminata.]	16 livres
7	Maison de François Boudrici qui est sous la maison du doyen et à côté de la guérite	12 livres
8	Maison suivante du chantre G[uillaume Guidonis]	24 livres
9	Maison suivante du curé de Laques [Dominique Bosonini] [Des travaux furent engagés pour le chemin de ronde de la tourelle de cette maison autour de 1366.]	14 livres
10	Maison suivante de Gotefredus de Challant	14 livres
11	Maison suivante de maître G[uillaume] de Loèche [maître Guillaume Perronet] avec la clause que le Chapitre peut faire maçonner, s'il le veut, les portes arrière par lesquelles on peut sortir du château, placer là un portier, pour que les chanoines et leurs familiers entrent et sortent par ladite porte. De même, le Chapitre retient là un poste de garde pour une sentinelle de nuit, selon l'usage en vigueur, ainsi que la place située devant la maison pour y faire une citerne si nécessaire.	20 livres
12	Maison suivante de Boniface de Challant avec la tour [Elle possède une galerie qui est détruite en 1366.]	25 livres
13	Maison au-dessus de la citerne, pas taxée, mais vendue parfois 4, parfois 5 livres	
14 + 15	Pareillement, les pièces qui sont au-dessus de la maison du moulin ne sont pas taxées.	

Notons que les chanoines ont parfois détenu des maisons capitulaires simultanément à Valère et à Sion : en novembre 1400, le chanoine Jean de Brusatis est retrouvé étranglé, le matin devant sa porte alors qu'il allait se rendre à l'office. Deux habitations sont disponibles après sa mort : l'une située près de l'église inférieure, taxée 12 livres et remise à Jean Molitor, et l'autre, à Valère sous le clocher, concédée pour 7 livres à Rodolphe Ruthy<sup>33</sup>. Le montant des taxes n'est pas toujours affecté au même poste : en 1416, dans un contexte politique troublé, celui de la guerre dite de Rarogne, le Chapitre statue qu'il est attribué au fabricant pour l'embellissement des ornements ecclésiastiques (« indumenta ») et pour un renforcement de la sécurité de Valère, jusqu'à un maximum de 100 livres<sup>34</sup>. Ultérieurement, le 3 juillet 1527, le Chapitre fixe à 12 livres la taxe d'une maison absente de la liste<sup>35</sup>.

La localisation de la demeure épiscopale à Valère reste une question épineuse. Un projet d'articles édicté par les chanoines stipule qu'au cas où

**FIG. 322** Clocher et chevet, vue aérienne du nord-est. Les listes des maisons, ainsi que les procès-verbaux des inspections menées par les autorités capitulaires dès 1352 fournissent la liste des chanoines habitant le bourg et permettent de comprendre l'usage des maisons de Valère, leur taille, leur évolution. Dans les textes, les bâtisses sont situées, selon les usages, par des limites topographiques explicites pour l'époque, notamment par rapport au clocher, mais parfois difficiles à interpréter aujourd'hui. Photo Bernard Dubuis et Michel Martinez, 2022, CDC.

l'un d'entre eux deviendrait évêque, en 1273, il s'engage à ne pas faire construire un bâtiment entre la maison antique de l'évêque (à l'emplacement de l'actuelle maison [B] ?) et la salle de Valère (« aula de Valeria » [A] ?), tandis que la pièce (« camera ») faite à cet endroit doit être retirée. En outre, il ne peut donner qu'à un autre chanoine sa maison de Valère<sup>36</sup>.

L'évêque a droit à un logement à Valère pour s'y réfugier en cas de guerre, selon une enquête menée en 1346 sur la juridiction du Chapitre. Ainsi s'interprète la déposition du dixième témoin, Nicolas de Valère<sup>37</sup>. Un autre témoin, Pierre le Cahorsin, rapporte que l'évêque Aymon de la Tour (1323-1338), après avoir envoyé quelqu'un à Valère pour savoir si l'on pouvait faire une cuisine dans sa maison, aurait été peu satisfait de la réponse reçue, d'autant plus que sa présence avec deux familiers aurait été soumise à la permission du Chapitre<sup>38</sup>. Il paraît vraisemblable que l'évêque, avant la construction du château de Tourbillon à la fin du XIII<sup>e</sup> siècle, jouit du droit à un logement à Valère. Ce dernier n'apparaît pas dans les listes capitulaires, car il n'est pas taxé, mais il figure comme lieu de refuge dans le document déjà cité de 1352<sup>39</sup>. L'évêque n'a plus ou rarement utilisé ensuite de son droit à une habitation sur la colline de Valère en raison de contraintes jugées inacceptables de son point de vue. Cela explique qu'en 1379 l'évêque Édouard de Savoie cède à titre viager au chanoine Albert de Blanchis sa tour de Valère, sise sous l'église, près d'une porte (la dernière porte avant le parvis ? Maison [B] ?)<sup>40</sup>. Il faut sans doute attendre 1662 pour qu'un évêque de Sion, Adrien IV (voir p. 203), demande à pouvoir se loger à Valère, tandis qu'il a l'intention de créer une nouvelle prébende<sup>41</sup>. Néanmoins les évêques de Sion

montaient à Valère. Divers statuts du Chapitre y sont édictés en présence de l'évêque. Des solennités et processions ont requis sa participation. Ainsi, en 1474, le jour de la Dédicace de Valère, Walter Supersaxo a été régalé par le métral dans la maison du chantré<sup>42</sup>.

### *Le bourg aux XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles d'après les taxes statutaires et les inspections*

#### **La taxe des maisons d'après les statuts au XVI<sup>e</sup> siècle**

C'est à la suite des statuts du Chapitre, homologués par le cardinal Schiner, dans la version copiée par Martin Lambien, au XVI<sup>e</sup> siècle, que l'on retrouve la liste des habitations de Valère inscrite par une main anonyme qui pourrait être celle de Pierre Brantschen<sup>43</sup>. Celles-ci sont alors énumérées plus impersonnellement et dans un ordre topographique différent : le point de départ est l'entrée située à l'est et l'on commence par la première maison canoniale, sans tenir compte de la maison du gardien, puisqu'elle n'est pas soumise à une taxe versée par un chanoine. Appelées toutes « domus », sauf la citerne pourtant taxée, elles sont évaluées différemment par rapport à l'année 1364. Notons que les quatre dignitaires doivent s'acquitter d'un montant uniforme s'élevant à 30 livres.

Une nouvelle fois, il est difficile de superposer cette liste avec celle de 1364. En effet, les caractérisations données au XVI<sup>e</sup> siècle sont différentes. Les mentions de la « tour », du « moulin ou au-dessus de la cave ou à côté de la guérite », fournies par la liste de 1364 et servant de repères, sont abandonnées et le montant des taxes a changé. Les confronts explicitement énoncés se réduisent à la porte de Valère, à la plus grande salle de l'église et au clocher **FIG. 322**.

N°	Nom de la maison à Valère (XVI <sup>e</sup> siècle)	Taxe
1	Première maison près de la porte du château de Valère	30 livres
2	Maison suivante contiguë à l'ouest qu'habite Claude de Vinea [†1582]	20 livres
3	Maison du château Folliet	20 livres
4	Maison de l'escalier (« scala »)	10 livres
5	Maison du clocher (« in directo campanilis »)	18 livres
6	Maison de l'orme	20 livres
7	Maison du doyen de Valère	30 livres
8	Maison au-dessus de l'« aula »	6 livres
9	Maison contiguë à la plus grande salle de l'église	18 livres
10	Citerne	6 livres
11	Maison sous celle du doyen de Valère	20 livres
12	Maison du doyen de Sion	30 livres
13	Maison de l'angle où se trouve le pressoir	24 livres
14	Maison contiguë à la précédente	15 livres
15	Maison du sacriste	30 livres
16	Maison du chantré	30 livres



### **La taxe des maisons d'après les statuts au XVII<sup>e</sup> siècle**

Au début du XVII<sup>e</sup> siècle, un différend surgit entre la Ville de Sion et le Chapitre. Aux yeux du Chapitre, la Ville exagère l'importance du patrimoine immobilier de celui-ci. Le chanoine Pierre Brantschen, pour réfuter les assertions des autorités urbaines, compte alors vingt-deux logements à Valère, énumérés pour certains selon les noms des chanoines, ce qui permet d'ailleurs de dater ladite liste des environs de 1600<sup>44</sup>. Apparaissent ainsi les deux doyens de Sion et de Valère, le sacriste, le chantre, puis viennent neuf chanoines. Trois maisons supplémentaires possèdent une dénomination propre : « scala », « super aula », « cisterna ». S'y ajoute encore le logis du sacristain (« aedituus »). Sont à mettre à part les habitations des cinq recteurs d'autels (Nicolas, Eusèbe, Michel, Sébastien, Saint-Sacrement). Ces vingt-deux demeures ne se dressent pas toutes à l'intérieur même de l'enceinte, mais dans le territoire plus large de la juridiction de Valère. Si l'on ne connaît pas les habitants de trois logements (« scala », « super aula » et « cisterna »), néanmoins cette liste est cohérente avec la précédente.

Toutefois, la résidence permanente sur la colline au XVII<sup>e</sup> siècle est peu prisée. En 1642, Georg Niggeli, alors âgé de 50 ans et doyen de Valère depuis le 14 juillet 1641, décrit ainsi la situation, selon une traduction libre du texte latin<sup>45</sup> : « Dans le diocèse de Sion, il y a la cathédrale et l'église collégiale de Valère sous l'invocation de sainte Catherine, toutes deux desservies par les chanoines, mais Valère ne connaît pas une fréquentation par le peuple à cause de la grande distance et l'accès difficile, comme elle est placée au sommet d'un promontoire, près de la ville. Les logements des chanoines à Valère près de la collégiale sont au nombre de dix-neuf, mais la plupart ne sont pas habités et certains tombent en ruine, de sorte que, en dehors des deux doyens et d'un chanoine, les autres habitent dans des logements séculiers en ville. Quant aux bénéficiers à Valère, ils sont actuellement au nombre de deux, bien que les revenus des bénéfices ne suffisent pas à nourrir un seul prêtre. [Avant 1634], il y avait vingt-cinq canonicats qui ont été ramenés à quatorze, dont les quatre dignités, c'est-à-dire le doyen de la cathédrale qui est la plus grande dignité après celle de l'évêque, le doyen de Valère, le sacriste et le chantre. La diminution s'explique par le rachat des cens et des dîmes dont le montant n'a pas été investi. Les reliques sont conservées en majorité à Valère. » Le bourg de Valère est donc peu habité dès avant la réforme du nonce Farnese, selon l'aveu même de son doyen, et son entretien, aléatoire.

### **Les prescriptions du nonce Jérôme Farnese de 1642 et leur application**

Le nonce Farnese, lorsqu'il édicte sa réforme, rencontre une certaine opposition de la part du Chapitre qui, le 9 novembre 1642, s'élève contre toute sujétion aux décisions du Concile de Trente, mais doit bien se résoudre à en observer certains points (voir pp. 47-48).

Le nonce, dans un alinéa particulier, demande que les demeures des chanoines et des bénéficiers soient restaurées par leurs occupants. S'ils font preuve de négligence, le procureur général doit retenir une part de leurs revenus annuels, et si lui-même est négligent, il doit payer les dommages et intérêts sur sa propre fortune.

Même si le nombre de chanoines qui résident est alors limité à douze, dont huit chanoines rattachés à la cathédrale Notre-Dame (contre quatre antérieurement), la collégiale de Valère reste desservie par les deux doyens et deux chanoines. La disposition est partiellement modifiée en juin 1647, puisque désormais le service des deux églises est assuré par un tournus de six et six chanoines<sup>46</sup>. Trois chanoines affectés à Sion reçoivent une maison attribuée auparavant à un recteur d'autel<sup>47</sup>. Toutefois, en date du 10 mars 1643, les chanoines résidents doivent opter pour une maison à Valère, surtout les chanoines attachés à la cathédrale inférieure<sup>48</sup>. Cette décision prouve une volonté d'entretenir le site par des chanoines qui l'occupent de façon sporadique.

### **Les visites d'inspection**

Avant la réforme du nonce Farnese, des inspections de bâtiments ont eu lieu, mais les procès-verbaux ont disparu. Le Chapitre décide, par exemple, le 28 novembre 1526 que les doyens inspectent les chapelles et les maisons des chapelains, et les autres chanoines visitent les maisons de Valère<sup>49</sup>. Le Chapitre renouvelle cette décision en 1527<sup>50</sup>. Les visites sont sans grande régularité, semble-t-il, au XVI<sup>e</sup> siècle et ne se révèlent qu'indirectement en raison de frais annexes. Le 22 février 1565, le chanoine Martin Lambien note dans son livre de comptes les dépenses du repas des deux doyens accompagnés du procureur général et de deux chanoines fabriciens, repas qui suit en fait l'inspection de toutes les maisons du Chapitre<sup>51</sup>.

Sans que l'on sache si c'est une conséquence, directe ou indirecte, de la réforme du nonce, ou une coïncidence ou bien si cela tient à la personnalité du secrétaire du Chapitre, l'Alsacien Matthäus Molitor, les inspections des maisons capitulaires trouvent un rythme régulier et surtout sont consignées par un écrit pérenne à partir de 1643 pour Sion et 1647 pour Valère, puis elles connaissent un net ralentissement

avant même la fin du XVII<sup>e</sup> siècle<sup>52</sup>. Il faut attendre le XX<sup>e</sup> siècle pour que le chanoine Dionys Imesch, fin connaisseur du passé du Chapitre, tente de réanimer cet usage<sup>53</sup>.

La pratique d'inspection des maisons de Sion et l'exploitation des procès-verbaux ont montré toutes leurs richesses d'information à l'échelle de la ville de Sion sous l'Ancien Régime<sup>54</sup>. Pour les maisons capitulaires, l'information est moindre du fait du nombre limité de bâtiments concernés à Valère et de la brièveté des notations, mais les objectifs sont similaires : inspecter les cheminées, surveiller l'entretien des bâtiments, en particulier l'état des toitures, et consigner les travaux à entreprendre. Les notations répétitives ne pallient pas le flou entourant les lieux.

Le droit de visite des églises et des maisons de l'institution capitulaire est du seul ressort des chanoines. Ce droit est dénié à l'évêque de Sion malgré son autorité renforcée par le Concile de Trente. Les chanoines protestent le 17 janvier 1625 : « L'église et les maisons doivent être à l'avenir inspectées par le doyen de Sion et non par notre révérendissime évêque ; quant à la visite de l'église de Sion par notre révérendissime évêque de Sion, elle doit être révoquée comme non conforme au droit puisqu'elle doit être effectuée par le vénérable Chapitre<sup>55</sup>. » Une nouvelle fois, l'évêque souhaite visiter le château et les maisons de Valère en juin, puis en août 1626<sup>56</sup>. En 1642, lorsque l'évêque se rend à Valère pour recenser les reliques conformément au décret du nonce Farnese, cette démarche soulève des protestations<sup>57</sup>.

Le Chapitre manifeste la même opposition à l'égard des autorités urbaines, par exemple, le 13 mai 1625, en annulant leurs visites de maisons capitulaires<sup>58</sup>. En avril 1648, il s'interroge sur la nécessité de protester auprès des autorités civiles du fait qu'elles ont contrôlé l'état de maisons ecclésiastiques<sup>59</sup>. Encore en 1770, quand les autorités de la ville s'avisent d'inclure la maison d'un bénéfice au cours de leur tournée d'inspection, le Chapitre le ressent comme un empiètement sur ses droits<sup>60</sup>.

La série de visites de Valère avec la conservation du compte rendu correspondant commence en 1647 et s'étend jusqu'en 1708<sup>61</sup>. Selon l'urgence, on décide d'entreprendre des travaux, mis à la charge du procureur général s'il s'agit des toitures ou de bâtiments communs, ou on enjoint au chanoine concerné de les assumer. On constate si les injonctions ont été suivies ou non d'effet.

L'impulsion venue du nonce Farnese est bien relayée en juin 1649 par le procureur général, Johann de Sepibus, qui encourage ses confrères à faire des restaurations à Valère dans l'année ou les deux ans, en leur promettant à titre de récompense, un pot en argent d'une valeur de 30 couronnes<sup>62</sup>.

Les deux doyens, accompagnés souvent de quatre confrères, sont défrayés pour leurs tournées<sup>63</sup>. Le 26 juin 1725, la procédure est mise à jour : l'état des maisons de Valère est vérifié par ceux qui tiennent des prébendes sacerdotales ou par le métral et le fabricant, tandis qu'à Sion la charge incombe au sacriste et au chantre<sup>64</sup>.

Les procès-verbaux sont elliptiques. Comme les chanoines connaissent les lieux, les noms des logements ou de leur occupant, sans localisation précise, leur suffisent souvent. Tous les édifices ne sont pas inspectés systématiquement. Le but n'est pas non plus d'inventorier les différentes pièces, mais de relever dans tel ou tel endroit les travaux à effectuer dans un souci de préservation des constructions.

### **L'exploitation des visites (1647-1708)**

Aujourd'hui, l'intérêt de ces visites réside essentiellement dans la liste et les noms des vingt-deux maisons de Valère du XVII<sup>e</sup> siècle, soumises à des réparations. Leur localisation précise sur le site ne peut cependant s'effectuer qu'avec les données archéologiques. Au long des visites, les dénominations fluctuent, ce qui complique l'interprétation des écrits, d'autant plus que les circuits changent. Si l'on peut établir des équivalences, une part notable d'hypothèses subsiste. Les demeures dont l'appellation ne varie pas dans les différents procès-verbaux sont assurément celles des quatre dignitaires du Chapitre. La fonction de l'occupant détermine le nom de leur logement dans le cas du portier, du marguillier ou sacristain (« aedituus ») et du sonneur de cor. Ou c'est un élément architectural, tel qu'un escalier ou une voûte (« arcus »), qui est retenu. Des édifices sont désignés par leur emplacement, sur le prélet ou à un angle, ou selon leur proximité avec la cave commune, la chancellerie, le clocher, tandis que trois habitations sont localisées par rapport à la porte d'entrée de Valère, avant de recevoir d'autres noms. La présence d'un arbre proche et l'utilisation expliquent des dénominations telles que maison du frêne, de l'orme, de la torture et de la citerne. Le château Folliet, avec ses variantes orthographiques, se distingue entre toutes.

Autour de 1642, des maisons de Valère sont attribuées à des prébendes, mais elles prennent le nom de celles-ci avec retard dans les textes, sans éclipser les anciennes appellations. Ainsi, avant la fin du XVII<sup>e</sup> siècle, huit d'entre elles sont associées de façon certaine aux prébendes de Bramois, Brignon, Croset, Dorbes, Lagasse, Maragnène, Rarogne, Strata. Il faut y ajouter les quatre demeures des dignitaires, le logement des clercs sur le prélet et ceux du portier et du sacristain. De surcroît, existent toujours des bâtiments pour la citerne et

## Les maisons et édifices de Valère d'après les tournées d'inspections de 1647 à 1708.

Les édifices sont souvent inspectés par secteur et selon un ordre logique, même s'il n'y a pas de systématique. Le recoupement des différents documents permet de proposer la localisation d'une partie des maisons et locaux mentionnés. Sur le plan du bourg **FIG. 319**, on peut ainsi situer :

**[F<sup>°</sup>]** La première maison depuis la porte, maison du portier, qualifiée d'ancienne maison du portier en 1682.

**[PARTIE DE F]** La deuxième maison depuis la porte ou première maison canoniale depuis celle-ci ; appelée maison de la prébende de Bramois. « Occupants » connus : Christian Lagger (†1626) ; Jean Balet (†1638) ; Pierre de Communi en 1647 et 1649 ; Johann Gertschen en 1652 ; Paul Rubin en 1662 ; Christian Ritteler avant 1680 ; François Udry en 1685 et 1688.

**[AUTRE PARTIE DE F]** La troisième maison depuis la porte, appelée maison neuve, reconstruite par Guillaume Quintin (†1624), puis maison de la prébende de Rarogne. « Occupants » connus : Johann de Sepibus en 1647 ; Peter Guntern en 1652 ; Claude Apertet en 1659 et 1662 ; Peter Schillig en 1669 ; Johann von Schalen en 1688.

**[AUTRE PARTIE DE F ET/OU G]** La quatrième maison contiguë à la précédente, appelée maison des marches, peut-être située à l'étage de la troisième, sinon à chercher dans les vestiges du bâtiment **[c]**, n'est pas affectée à une prébende. « Occupant » connu : Johann de Sepibus en 1647.

**[Q]** La maison du clocher avec une petite annexe contenant un lavoir, appelée maison de la prébende de Sierre en 1674, puis de la prébende de Brignon. « Occupants » connus : Johann Gertschen ; Pierre de Communi redevable de la taxe en 1657 et 1680 ; Adrien de Riedmatten ; Matthäus Molitor en 1647 ; le curé de Sion Peter Mangold en 1669 ; Christian II Ritteler en 1688.

**[U<sup>?</sup>]** La maison de l'escalier, avec une étable à côté d'elle ; maison attribuée au portier vers 1673.

**[M]** Château Folliet. « Occupant » connu : Nicolas Munerius en 1669.

**[E]** ou **[P-P'-P'']** La maison au-dessus de la cave commune, appelée maison de l'orme ou de la prébende de Strata. « Occupants » connus : Paul Rubin en 1647-1649 ; Théodule Supersaxo en 1680 ; Michael Riedin en 1688. Signalons que l'emplacement de la cave commune et du pressoir, qui peut d'ailleurs avoir changé au cours du temps, est problématique. Le sous-sol de la maison de la Garde **[E]** a pu les

abriter, mais aucun élément ne semble indiquer que l'étage ait été employé comme logement. Des locaux communautaires ont aussi pu se trouver au niveau inférieur du grand édifice **[P-P'-P'']**.

**[SECTEUR NORD-OUEST]** La maison du sacriste.

**[SECTEUR NORD-OUEST ?]** La maison de l'angle, abritant un pressoir (1673), appelée maison de la prébende de Lagasse. « Occupants » connus : Matthias Will en 1669 ; Christian Schröter en 1688.

**[SECTEUR NORD-OUEST]** La maison du frêne, appelée maison de la prébende du Croset.

**[SECTEUR NORD-OUEST]** La maison du chantre ; inhabitée en 1669<sup>65</sup>.

**[S-S' ?]** La maison du doyen de Sion, du grand doyen (1685). Il pourrait s'agir de l'édifice **[S-S']**, d'après l'identification relayée par EMIL WICK (voir p. 320).

**[ÉTAGE DE C]** La maison du petit prélet, étage au-dessus de la salle commune, étage en surcroît de la maison **[c]** ; maison des clercs, peut-être de la généralité en 1708.

**[V]** La maison du sacristain/marguillier, près de la porte ferrée.

**[W]** La maison de la citerne et la citerne. La citerne actuelle **[w]** constitue le dernier élément conservé de cet édifice assez mal connu.

**[B]** La maison à côté de la chancellerie, dite de la tour rouge, puis de la prébende Dorbes. « Occupants » connus : Antoine de Grili ; Gaspard Imboden en 1680 ; Jean Martin Barberini en 1688.

**[C/D]** La maison du doyen de Valère.

**[ENTRE E ET F-F' ?]** La maison de l'arc/voûte, dite de la prébende de Maragnène. « Occupants » connus : Georg Niggeli avant 1641 ; Adam von Schalen en 1647 ; Paul Rubin en 1654 ; Anton Imwinkelried, théologal, en 1688.

*Autres édifices :*

**[I]** La tour de la porte, après le pont-levis.

**[PARTIE DE P-P'-P'']** La maison de la torture, où il est question d'aménager une prison en 1649 ; proche d'un orme (1676).

**[AUTRE PARTIE DE P-P'-P'']** La prison en 1659, cinquième depuis la porte.

**[U<sup>?</sup>]** La maison du sonneur de cor, 1662.

**[C ?]** La salle commune et le réfectoire, vraisemblablement la salle des Neuf Preux, dans la maison dite des Calendes **[c]**.

**[PARTIE DE A']** La chancellerie, c'est-à-dire la salle des archives, dans l'annexe occidentale de l'église **[A']**.

**[ ? ]** L'étable.

**[PRÈS DE W]** La cave à côté de la citerne.

**[ ? ]** Le pressoir.

le pressoir; la maison dite de la torture; des salles comme l'« aula communis », la chancellerie avec l'arsenal; l'étable; la cave commune. En raison de la diminution du nombre de prébendes et de chanoines par rapport au XVI<sup>e</sup> siècle, on répertorie autrement des logements moins nombreux dont l'entretien est confié à des chanoines en vertu de leur prébende et non parce qu'ils y demeurent<sup>66</sup>.

Le 31 juillet 1682, la liste des taxes est mise à jour à cause de la construction et de l'occupation d'une grande et nouvelle bâtisse en ville, près du cimetière.

Si les inspections nous font pénétrer à l'intérieur des maisons et attirent l'attention sur certains éléments défectueux ou au contraire réparés, elles nous renseignent moins que des inventaires de biens qui répertorieraient les meubles et objets pièce après pièce. Malgré la conservation précoce d'un tel inventaire pour le chanoine Jacques de Noville à Valère, en 1302<sup>67</sup>, ces documents restent trop peu nombreux au fil du temps pour compléter les informations<sup>68</sup>.

Un chanoine qui monte dans la hiérarchie au sein du Chapitre et déménage doit s'acquitter des taxes successives. Ainsi Pierre de Communi, tour à tour chanoine, chantre, doyen de Valère, puis de Sion, reçoit quittance de quatre taxes d'habitation. Enfin, il doit encore 18 livres pour la maison sous le clocher, le 9 février 1685, un mois avant son décès<sup>69</sup>. Le procureur général Pierre Joseph Imseng est créancier du Chapitre pour plus de 411 couronnes. Lui sont alors déduites, entre autres sommes, les taxes de la maison de la « cantoria » – la chantrerie – à Sion et à Valère, puisqu'il a été chantre de 1774 à 1780, respectivement 25 livres et 30 livres (ce qui montre l'immuabilité de ces taxes). Puis, comme il est devenu doyen de Sion en 1780, mais qu'il ne déménage pas, il doit de nouveau s'acquitter de 25 livres<sup>70</sup>.

### Entretiens et démolitions

Au XVIII<sup>e</sup> siècle, certaines demeures sont déjà menacées de démolition et des matériaux sont récupérés pour en réparer d'autres<sup>71</sup>. En 1783, il est décidé de ne faire que les travaux indispensables à Valère, les autres qui seraient utiles sont reportés dans l'attente de ressources financières supplémentaires<sup>72</sup>. Vers 1810-11, on estime à seulement huit le nombre de lieux habitables à Valère<sup>73</sup>. Le Chapitre décide en 1879 de raser une maison non identifiée, mais bien située à Valère<sup>74</sup>.

Un chanoine anonyme, dont l'écriture semble du XIX<sup>e</sup> siècle, a recopié la liste des taxes. Pour Valère, il donne dix-huit bâtiments numérotés, plus le château Folliet. Remarquons la quatrième maison attribuée à la généralité, avec la présence d'un pressoir.

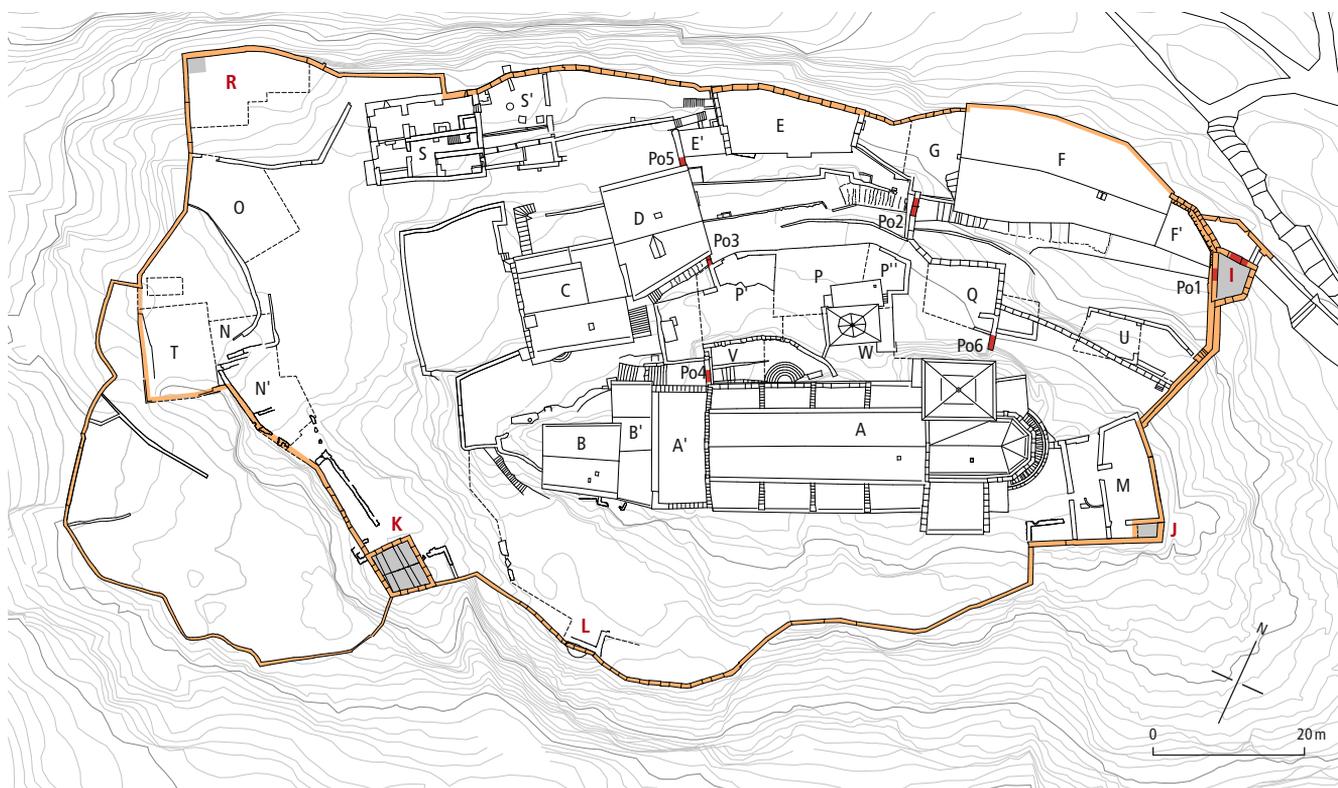
N°	Maisons de Valère numérotées par un scribe en commençant par l'entrée, début XIX <sup>e</sup> siècle	Remarques
1	Maison du gardien	
2	Maison de la prébende de Bramois	chanoine
3	Maison de la prébende de Rarogne	chanoine
4	Maison des marches, c'est-à-dire de la généralité avec le pressoir de la généralité et des particuliers (« graduum, est generalitatis, torcular generalitatis et particu[larium] »)	
–	[sans n°]: château Folliet	
5	Maison du clocher, de la prébende de Brignon	chanoine
6	Maison de l'escalier (« schalae ») qu'habite le gardien	
7	Maison de l'orme, de la prébende de Strata	chanoine
8	Maison de la torture	
9	Maison du sacristain	
10	Maison du prélet	
11	Maison rouge de la prébende Dorbes	chanoine
12	Maison du doyen de Valère	chanoine
13	Maison « arcus » de la prébende de Maragnène	chanoine
14	Maison du doyen de Sion	chanoine
15	Maison de l'angle, de la prébende de Lagasse	chanoine
16	Maison du frêne, de la prébende de Croset	chanoine
17	Maison du sacriste	chanoine
18	Maison du chantre	chanoine

## Le système défensif

### Historique

La colline « couronnée » de Valère se sentait protégée contre les incursions par l'entremise des reliques qu'elle abritait et grâce aux saints sous lesquels elle s'était placée **FIG. 318**. Malgré la sacralité du lieu, sans être vraiment capable de résister à un siège, le Chapitre renforce les défenses en y consacrant une part de ses ressources, comme l'expriment un certain nombre de statuts. En 1237, réuni dans le chœur, il décide que toutes les armes présentes et futures doivent être gardées ensemble et sous clef, à Valère, et que nul ne peut en emprunter sans permission<sup>75</sup>. Lorsqu'une arme est remise par le responsable, l'emprunteur doit lui délivrer un gage d'une valeur double. L'évêque et le Chapitre considèrent en 1315 les charges que représentent la réparation et les travaux de construction tant de l'église inférieure que de Valère et décident d'affecter pendant cinq ans les fruits des paroisses et des bénéfices vacants aux travaux, un tiers revenant à l'évêque, le reste aux deux églises<sup>76</sup>. Le 1<sup>er</sup> juillet 1416, le montant des taxes de toutes les maisons capitulaires, en ville ou à Valère, cédées aux chanoines est assigné aux fortifications du château et à l'achat d'ornements ecclésiastiques<sup>77</sup>.

L'occupation du site par les chanoines, encouragés par conséquent à y résider, est perçue comme



323

**FIG. 323** Plan d'ensemble du bourg de Valère. Le tracé des murs d'enceinte et celui des murs délimitant à l'intérieur les différents secteurs du bourg montrent une grande complexité. Les quatre tours « d'angle » se présentaient chacune sous une forme différente. Échelle 1 : 1000. Plans de base Baechler-Gagliardi-Amsler Architectes, 2004, et Archéotech SA, [2010]. Compléments divers et dessin Carole Meylan et Ludovic Bender, TERA Sàrl, 2022.

- Enceinte
- [I] Tour d'entrée
- [J] Tourelle de l'angle sud-est, accolée au château Folliet
- [K] Tour de l'angle sud-ouest
- [R] Bâtiment de l'angle nord-ouest et sa tourelle disparus
- [L] Vestiges d'une ancienne tour découverte en fouilles
- [Po 1-6] Portes d'accès aux différents secteurs

un moyen d'augmenter la sécurité du lieu. C'est ainsi que dans son testament en 1287 l'évêque Pierre d'Oron remet au Chapitre le fruit des bénéfices vacants attribué normalement la première année à la mense épiscopale, pour augmenter les distributions quotidiennes, afin que la garde du château, principal trésor de l'Église, soit renforcée<sup>78</sup>. Le statut capitulaire de 1311 lie explicitement le bien général de l'Église, la sécurité de Valère et la résidence des chanoines avec leur domesticité<sup>79</sup>. Les clefs des portes et le contrôle de l'armement participent du pouvoir accordé en 1414 par le Chapitre à ses six procureurs pour deux ans<sup>80</sup>.

Le Chapitre, à plusieurs reprises au cours de son histoire, insiste sur le poids que représentent la garde et l'entretien du château. C'est pour le bien de la patrie qu'il a fortifié le site, l'a entretenu : ayant des difficultés financières, il demande aux communautés du Valais de l'aider à récupérer les arriérés pour pouvoir rester là au service de Dieu<sup>81</sup>.

### Histoire de la construction de l'enceinte

Comme les autres constructions du bourg, l'enceinte est le résultat d'une longue évolution<sup>82</sup>. Elle a connu de nombreuses modifications – extensions ou exhaussements – et réparations ponctuelles **FIG. 323**. Sur le mur sud, le plus long qui ait été analysé, pas

moins d'une quinzaine de phases constructives ont ainsi été identifiées<sup>83</sup>. Cette complexité et le caractère partiel des interventions scientifiques rendent difficile la compréhension du système dans son ensemble, de son origine et de son évolution **FIG. 324**. Des éléments découverts en fouilles ou identifiés lors de l'analyse des murs donnent néanmoins quelques indices précieux sur les structures défensives primitives.

Une tour [L] et un tronçon d'enceinte, révélés du côté sud de la colline, pourraient être les plus anciennes traces de fortification du bourg. D'après les caractéristiques de leurs maçonneries, ces éléments seraient contemporains des premiers chantiers de construction de l'église vers les deuxième et troisième quarts du XII<sup>e</sup> siècle mais, dans l'attente d'une confirmation, cette datation doit être considérée avec prudence<sup>84</sup>. Sur le flanc nord, les plus anciennes traces des défenses, bien mieux situées chronologiquement, sont d'ailleurs plus tardives : elles ne remontent pas avant le début du XIII<sup>e</sup> siècle<sup>85</sup>. Il s'agit de l'actuel deuxième portail du bourg [Po2], qui appartenait vraisemblablement au périmètre défensif initial de ce côté de la colline **FIG. 321**. Il pourrait même constituer l'entrée d'origine vers le château, avant que l'aire enclose ne soit étendue au nord-est dans le troisième quart du XIII<sup>e</sup> siècle<sup>86</sup>.



324

Ces murs devaient suffire à conférer une apparence fortifiée à l'ensemble, justifiant l'utilisation de l'expression « château de Valère » (« castrum Vallerie ») dans un document en 1224<sup>87</sup>. Ils délimitaient sans doute une zone plus petite que l'aire fortifiée actuelle. Plusieurs édifices ont d'ailleurs été érigés en dehors de cet éventuel premier périmètre, ou avant même la délimitation de celui-ci, pour n'être incorporés à la zone fortifiée que lors de phases secondaires. C'est le cas à l'origine du bâtiment des Communs [F], sur le front septentrional du bourg, du noyau du château Folliet [M], dans l'angle sud-est, ainsi que des bâtiments du secteur nord-ouest [s-s']. Ces modifications par étapes du tracé correspondent à une rationalisation des défenses qui s'accompagne d'un renforcement progressif de ces dernières. Ce développement, né de l'impulsion donnée par l'évêque Pierre d'Oron (1275-1287), se produit assez rapidement entre la fin du XIII<sup>e</sup> et la première moitié du XIV<sup>e</sup> siècle<sup>88</sup>.

Les « angles » du château sont ainsi dotés successivement de tours. La plus ancienne [K], au sud-ouest, est réalisée vers 1300 à cheval sur la muraille antérieure<sup>89</sup> FIG. 325. C'est un peu plus tard, vers 1321, que le bâtiment de l'angle sud-est [M] est augmenté d'une telle construction [J], au moment même où il est incorporé au circuit défensif<sup>90</sup> FIG. 321. Il faut attendre à nouveau presque une génération

pour que la tour d'entrée soit érigée au nord-est. Ce ne serait en effet que vers 1342, ou peu après, que le portail du XIII<sup>e</sup> siècle est agrandi et surmonté d'une tour [I] munie d'une herse en bois<sup>91</sup>. Des dépenses réglées à MAÎTRE ROLERIUS concernant cette porte sont d'ailleurs enregistrées en 1352<sup>92</sup>. Ces travaux viennent ainsi compléter le système de protection de l'entrée, laquelle était déjà précédée d'un pont-levis aujourd'hui disparu, mais bien attesté dans les sources (voir p. 388, n. 126) FIG. 405.

On ne sait pas à quelle date le bâtiment situé dans l'angle nord-ouest [R] est doté d'une tourelle mais, dans la mesure où cette dernière semble participer de la même intention, il est vraisemblable qu'elle soit construite à la même période. À l'intérieur de l'enceinte, plusieurs murs secondaires et portes intermédiaires, qui structurent le bourg, paraissent érigés, transformés ou renforcés vers le même moment.

Tous ces éléments multiplient les possibilités de défense mais, en cas d'attaque, c'est l'église elle-même [A], partiellement crénelée, qui constitue le dernier réduit. Au XIV<sup>e</sup> siècle au plus tard, elle reçoit des créneaux sur son clocher; ceux au-dessus du chevet et sur les murs gouttereaux sont réalisés, ou peut-être reconstruits, avant le milieu du XV<sup>e</sup> siècle. Avec les portes du croisillon sud du transept, très tôt murées, le portail du flanc nord constituait le

**FIG. 324** Vue aérienne du secteur ouest du bourg et de son enceinte. Diverses phases de l'évolution du système défensif se lisent dans cette partie du bourg, mais leur chronologie précise n'a pas encore pu être établie. Cette zone abritait, selon les sources iconographiques du XV<sup>e</sup> au XVIII<sup>e</sup> siècle, de nombreuses habitations participant au système défensif. Photo Bernard Dubuis et Michel Martinez, 2022, CDC.



seul point d'entrée de cette église. Pour les mêmes raisons de sécurité, la grande annexe [A'] contiguë à l'église n'était pas accessible de l'extérieur, mais seulement depuis la nef **FIG. 288**. L'aménagement de réserves de nourriture sous le bras sud du transept, vraisemblablement vers le XVI<sup>e</sup> siècle, indique la même volonté de défense et d'autarcie en cas de siège<sup>93</sup> (voir p. 97).

### L'entretien des défenses aux XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles

La surveillance des murs d'enceinte et de leur état incombe aux chanoines inspecteurs du site, selon les statuts capitulaires du XVI<sup>e</sup> siècle<sup>94</sup>. Pour trouver des traces de dépenses relatives à ces murs, il faut parcourir les comptes des procureurs généraux, responsables du paiement des matériaux et de la main-d'œuvre<sup>95</sup>, mais aussi ceux de la fabrique de Valère<sup>96</sup>. Le mur du prélet supérieur donne des inquiétudes de sorte que des travaux interviennent en 1622 et 1626<sup>97</sup>. Maître JACQUES REINER, maçon de Sion, est récompensé en 1644 pour son ouvrage à Valère, concernant en particulier les murs d'enceinte<sup>98</sup>. Les années suivantes, diverses dépenses concernant ce poste se succèdent, de sorte qu'il faut y voir l'impulsion donnée par le nonce Farnese à l'entretien du patrimoine bâti du Chapitre et sa mise en œuvre par le procureur général Johann de Sepibus<sup>99</sup> et ses successeurs. Les réparations n'empêchent guère des effondrements partiels, comme en 1688<sup>100</sup>.

Comme tout système défensif, celui de Valère n'est efficace que dans la mesure où il est garni d'effectifs. Quelques gardes permanents armés assurent ainsi la surveillance de la colline et leur nombre est renforcé en cas de situation exceptionnelle. Leur équipement est maintenu dans un arsenal mentionné dans les documents d'archives. Certaines pièces d'armes, dont quelques-unes sont exceptionnelles par leur ancienneté, sont aujourd'hui conservées au Musée d'histoire du Valais (voir pp. 282-283).

### La loge du gardien [F']

Le premier bâtiment [F'] rencontré du côté droit de la rampe, en entrant dans le bourg de Valère par sa porte fortifiée [I], est tout à fait modeste **FIG. 319**. Serré entre celui des Communs [F], à l'ouest, l'enceinte, au nord, et la porte [i/PO1] qu'il surveille, à l'est, il se présente aujourd'hui sous la forme d'une construction à un seul niveau et de plan à peu près triangulaire (5,1×7,9 m, dans œuvre). Sa toiture en appentis, couverte d'ardoises, prend naissance au nord dans le mur d'enceinte. Bien que situé dans le



326

prolongement du grand complexe des Communs [F], il constitue une petite entité indépendante de ce dernier. On y accédait à l'origine depuis la rampe au sud uniquement **FIG. 326**.

L'espace intérieur, indivis, a été entièrement rénové en 1998-99 pour servir de lieu d'exposition<sup>101</sup>. Le sol en béton ciré et l'enduit couvrant des parois, qui dissimulent les vestiges anciens et le parement des murs, ainsi que la porte ouest, qui met en communication cette loge avec les Communs [F], correspondent aux transformations de cette période.

Le bâtiment ne pose pas de difficulté d'interprétation : sa position près de la porte, les aménagements intérieurs révélés par l'archéologie ainsi que les sources archivistiques permettent d'affirmer qu'il s'agissait de la loge du gardien de la porte du château<sup>102</sup>. Un gardien de Valère est attesté dès 1224, celui de la porte ferrée dès 1290 **FIG. 399**<sup>103</sup>.

### Histoire de la construction

#### Construction de la loge et premières transformations

(3<sup>e</sup> quart du XIII<sup>e</sup> siècle-XV<sup>e</sup> siècle)

La loge du gardien [F'] est bâtie après l'érection du mur d'enceinte nord vers le troisième quart du XIII<sup>e</sup> siècle<sup>104</sup>, et sans doute rapidement après celui-ci. Couverte par une toiture en pente douce, elle ne possédait dans son premier état qu'un seul niveau<sup>105</sup>. L'accès se faisait vers le milieu de la façade sud, à l'emplacement de la fenêtre actuelle. Deux ouvertures au moins, un jour en forme d'archère étroite du côté ouest et un second un peu plus large à l'est, flanquaient cette porte et amenaient un minimum de lumière dans la pièce.

**FIG. 325** Vue aérienne de l'église et d'une portion d'enceinte, depuis le sud-ouest. Sur le mur sud de l'enceinte, ce ne sont pas moins d'une quinzaine de phases constructives qui ont été identifiées. Au premier plan, la plus ancienne tour d'angle [K] du système défensif est réalisée vers 1300 à cheval sur la muraille antérieure. À l'arrière de l'église, le château Folliet [M] date peut-être du début du XIII<sup>e</sup> siècle, augmenté de sa tour [J] d'angle vers 1321. Photo Bernard Dubuis et Michel Martinez, 2022, CDC.

**FIG. 326** Loge du gardien [F'], façade sud. La porte et la fenêtre rectangulaires à linteau de bois sont les seules ouvertures de la modeste façade. Ces percements modernes n'ont pas totalement fait disparaître les baies anciennes encore discernables dans la maçonnerie. Photo Bernard Dubuis et Michel Martinez, 2021, CDC.

**FIG. 327** Ce rarissime tour en chêne, daté par dendrochronologie de 1353-54, permettait de charger les arbalètes. Son format, 2,2 m, en imaginant qu'il reposait sur des pieds, en fait un élément de défense en cas de siège, au contraire des chargeurs portatifs. Provenant selon toute vraisemblance de l'arsenal de Valère, il est entreposé dans le local du moulin quand Emil Wick dessine la pièce vers 1864-1867. MHV [MV 5], dépôt du Chapitre cathédral de Sion. Photo Michel Martinez, 2016, Musées cantonaux du Valais.

**FIG. 328** Ce miton (gantlet) pour main gauche, en fer (acier ?), cuir et chanvre, particulièrement bien conservé pour les parties non métalliques, provient de l'arsenal de Valère. Le reste de l'armure n'a pas été retrouvé. Daté du deuxième quart du XV<sup>e</sup> siècle, il a été produit par un atelier italien qui demeure malheureusement non identifié. L : 34,5 cm. MHV [MV 3476], dépôt du Chapitre cathédral de Sion. Photo Jean-Yves Glassey, 2003, Musées cantonaux du Valais.

**Les armes défensives.** En 1338, l'arsenal du Chapitre comporte 51 arbalètes, 1 arme à feu portative (« fustea »), 20 crochets et 1 partie d'armure (« lameres ») **FIG. 328**, 1400 carreaux, 12 cuirasses et 35 petits casques ou capelines en fer<sup>106</sup>.

En mai et juin 1342, une activité fébrile, sans doute en rapport avec la volonté épiscopale de prendre Conthey aux Savoyards<sup>107</sup>, se développe autour de l'armement : un chanoine fait faire « lo breyour pro armis capituli » avec l'achat de deux perches<sup>108</sup> ; deux Lombards remettent en état des armures du Chapitre<sup>109</sup>. Des gardes de Valère reçoivent l'ordre de transporter des pierres pour la défense du château, puis le 21 juin et les jours suivants, un homme travaille avec un aide à empenner les flèches d'arbalète<sup>110</sup>.

En 1364, dans un cadre plus large, les armes du château de Valère, stockées dans une pièce affectée à cet usage, sont inventoriées<sup>111</sup> : 50 arbalètes tant avec un tour **FIG. 327** qu'avec deux pieds, plus une avec un pied, 10 armures, 18 crocs, 2 « escloz » [armes à feu], un grand et un petit, un bassinnet **FIG. 329, 330**, 30 casques en fer, une capeline en fer, 3 pancières, 9 écus, un gorgerin, plusieurs carreaux et d'autres pièces en fer<sup>112</sup>. Le chanoine Henri de Blanchis, à la demande de l'évêque et des Patriotes, peut ainsi prélever en 1366 quatre arbalètes sur l'arsenal de l'église de Valère, 200 carreaux et une petite bombarde pour le siège du château de Granges<sup>113</sup>.

Après Pâques 1384, l'armement est complété par l'achat de douze douzaines de « sарсule enpenciате » pour deux grandes arbalètes (« balistre ») dont les garrots en fer sont refaits<sup>114</sup>. De la poudre est achetée pour les « esclot », tandis que le château est gardé par des hommes de Vex.

En 1560, la Diète impose au Chapitre que tout nouveau chanoine, pour participer à la protection de Valère et de la patrie, doit acheter une arquebuse (*doppelhaggen*<sup>115</sup>) avec des munitions

et l'entretenir<sup>116</sup>. S'il est du Pays, il peut léguer l'arme en question à ses héritiers après sa mort, sinon cela va au Chapitre. Le Chapitre est rappelé à ses engagements « militaires » à plusieurs reprises en 1568, 1580, 1585, 1589<sup>117</sup>. À cette date, Valère est relativement bien armée : 27 arquebuses (*doppelhaken*), 16 fusils (mousquets), de la munition en suffisance et quelques armures. Toutefois, en 1600, les chanoines n'en ont plus que 12<sup>118</sup>. En 1589-90, le souci lié à l'armement se traduit dans les comptes par des dépenses concernant des canons ou couleuvrines (*pixides*) et une poutre pour y poser les mousquets<sup>119</sup>.

Des bombardes aux XVI<sup>e</sup>-XVII<sup>e</sup> siècles font partie de l'armement et sont régulièrement entretenues, aussi bien le bois que le fer dont il faut enlever la rouille, par exemple en 1625<sup>120</sup> ou en 1627<sup>121</sup> ou encore en 1634<sup>122</sup>. Une nouvelle fois, en août 1647, le capitaine de Valère, Adam von Schalen, et le procureur général, Johann de Sepibus, s'entendent avec un maître pour remettre en état durant douze jours des arbalètes<sup>123</sup>. Les bombardes sont révisées et les fusils réparés en 1654<sup>124</sup>.

Une partie de l'armement se trouve dans la grande salle près de l'église : on en renforce la sécurité en août 1635 en y apposant des barreaux en fer aux cinq fenêtres et en changeant la serrure<sup>125</sup>. À un moment donné, en 1662, de la poudre est entreposée dans la tour de la chantrerie, mais cela n'apparaît pas être le lieu habituel<sup>126</sup>. Un peu moins d'un siècle plus tard, le Chapitre décide qu'il faut conserver la poudre ailleurs que sous la chancellerie [A\*], en raison du risque pour ce lieu et pour l'église<sup>127</sup>.

Tout cela relève d'un souci de défense, mais aussi d'une démonstration de puissance en participant à la défense urbaine. Ainsi les jours de la Dédicace de Valère et de sainte Catherine, les portiers et les familiers du Chapitre portent des armes en signe du pouvoir détenu par le Chapitre<sup>128</sup>.

**FIG. 329** Ce bassinnet à visière mobile en forme de bec de passereau, en acier, fait partie d'un ensemble de casques provenant de l'arsenal de Valère dont certaines pièces se trouvaient dans la salle des archives quand Emil Wick l'a

dessinée vers 1864-1867 (**FIG. 291**). La visière est datée vers 1380-1400, le bassinnet est moderne. 22 × 40 × 23 cm. MHV [MV 22], dépôt du Chapitre cathédral de Sion. Photo Jean-Yves Glassey, 2011, Musées cantonaux du Valais.

**FIG. 330** Ce bassinnet à timbre pointu, en fer forgé, provient de l'arsenal de Valère. Il est daté vers 1380. 28,4 × 30,5 × 21 cm. MHV [MV 24], dépôt du Chapitre cathédral de Sion. Photo Michel Martinez, 2016, Musées cantonaux du Valais.



327



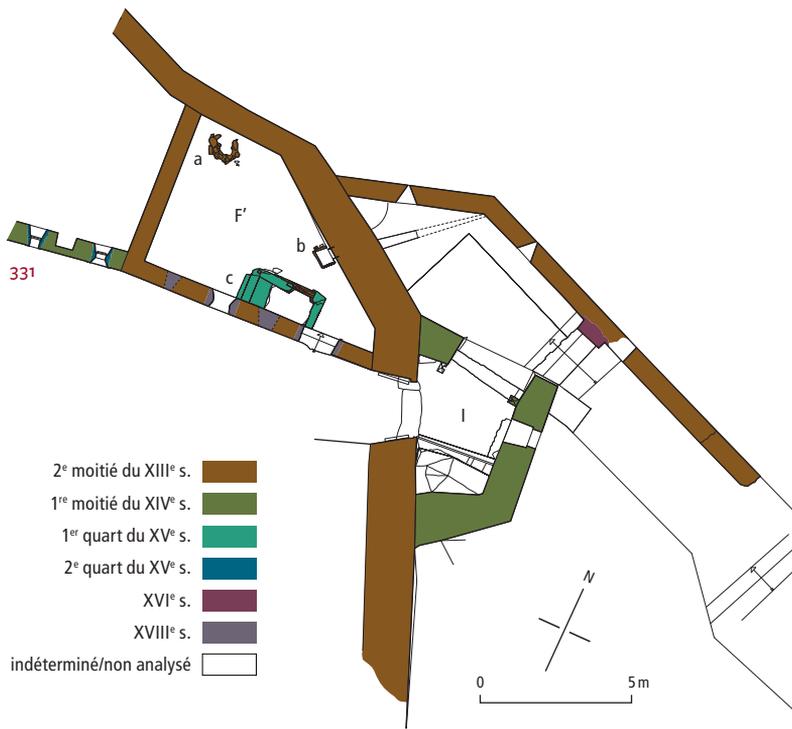
328



329



330



**FIG. 331** Loge du gardien [F'] et tour d'entrée du bourg [I]. Plan de phases des vestiges de la loge avec son foyer (a), la petite fosse carrée avec écoulement qui servait de latrines (b) et les traces de la cellule de fonction (c). Échelle 1 : 250. Plan de base Archéotech SA et TERA Sàrl, 2000. Dessin Carole Meylan, TERA Sàrl, 2022.

**FIG. 332** Front septentrional du bourg fortifié de Valère, avec la tour d'entrée [I] (à gauche), le bloc hétérogène des Communs [F] et la loge du gardien [F'] faisant corps avec le mur d'enceinte. Photo Bernard Dubuis et Michel Martinez, 2021, CDC.

À l'intérieur, l'agencement de l'espace reflétait la fonction modeste du bâtiment tout autant que le rôle subalterne de son occupant **FIG. 331**. Quelques ardoises et autres pierres plates formaient une sorte de pavement discontinu. Dans l'angle nord-ouest, un petit foyer à même le sol constituait le seul équipement de chauffage. Les latrines, contrairement aux autres installations du même type à Valère, ne se trouvaient pas en saillie à l'extérieur, mais étaient placées dans l'espace même de la pièce et un système d'égout permettait une évacuation à travers le mur d'enceinte du bourg.

L'aménagement le plus intéressant consiste en une structure de plan rectangulaire (1,4 × 0,7 m) accolée au mur sud de la loge<sup>129</sup>. Il s'agissait d'une cellule, à l'origine en bois. Elle englobait la fenêtre orientale du mur sud, laquelle pouvait ainsi servir, en quelque sorte, de guichet. Depuis ce minuscule local en matériaux légers, le gardien pouvait surveiller les allées et venues des occupants du bourg et des visiteurs éventuels.

Dans la première moitié du XIV<sup>e</sup> siècle, soit à la période où la muraille est elle-même exhaussée, un étage est ajouté<sup>130</sup> **FIG. 334**. Au premier niveau, la cellule, le foyer et les latrines sont maintenus. On observe pour la première fois, à ce moment, la présence d'un exutoire de fumée, dans la paroi occidentale, au-dessus du foyer.

Dans l'angle sud-ouest, des traces suggèrent l'existence d'un escalier<sup>131</sup>. On ne sait presque rien

des aménagements de l'étage à cette période, mais son existence atteste que le gardien profite dès lors d'un plus grand confort. D'une loge simple, l'habitat s'est transformé en une véritable petite maison.

Durant le siècle suivant, la maison continue d'être entretenue et agrémentée<sup>132</sup>. Un fourneau – peut-être un poêle à catelles d'après les fragments retrouvés – est installé au second niveau<sup>133</sup>. Au premier, une nouvelle fenêtre est percée dans le mur nord, laquelle a dû améliorer sensiblement l'éclairage de la pièce. L'ancienne cellule contre le mur sud est, quant à elle, refaite avec soin et le sol de la pièce réparé, signes que la fonction des espaces n'a pas changé.

### Transformations et réaffectation du bâtiment (2<sup>e</sup> moitié du XVI<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècle)

La maison du gardien subit visiblement des dégâts vers la fin du XVI<sup>e</sup> siècle ou un peu plus tard, d'après les monnaies découvertes dans les couches de remblais<sup>134</sup>. Les parois de la cellule disparaissent. Mais ces destructions n'impliquent pas nécessairement un abandon ou une réaffectation immédiate du bâtiment. Les dépôts sont d'ailleurs nivelés et leur surface sert désormais de sol, à l'exception de l'espace de la cellule, qui n'est curieusement pas comblé. Malgré la disparition des parois du petit local, la fonction de cet espace n'a peut-être pas changé.

Les textes nous renseignent sur des travaux mis en œuvre en septembre 1645 : la toiture est démolie et refaite en totalité et il y a un nouveau « loyet », soit peut-être une loge ou une galerie en bois<sup>135</sup>. On ne sait pas à quoi correspondent les réfections du « sol de la cuisine » de la maison du gardien mentionnées en 1649 lors d'une inspection, ni d'ailleurs si ces travaux ont été effectués. Le bâtiment ne sera en tout cas plus employé très longtemps dans sa fonction d'origine. Le gardien l'abandonne pour habiter la maison dite « scalae » autour de 1650. C'est pourquoi, en 1682, elle est qualifiée d'« ancienne maison du gardien » (« domus janitoris antiqua ») et son toit menace ruine<sup>136</sup>.

Au XVIII<sup>e</sup> siècle, de petites transformations attestent le changement de statut du bâtiment : les ouvertures du premier niveau sont modifiées – elles ne permettent plus de guetter l'entrée du bourg – et celle du second est obturée. Devenu aveugle, l'ancien étage n'est plus habitable. Le bâtiment sert peut-être de lieu de stockage, du moins pour un temps. À partir du milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, les descriptions du bourg ainsi que les premières photographies montrent qu'il est dans un état de ruine avancé<sup>137</sup> **FIG. 415**.



332

### L'édifice des Communs [F] et son extension disparue [G]

L'appellation « Communs », par laquelle on désigne usuellement la grande bâtisse du nord-est du bourg, est trompeuse, car celle-ci n'a jamais constitué une annexe de service ou un groupe de locaux à vocation communautaire. Avant son abandon progressif puis sa transformation pour abriter le musée, il constituait un groupement hétérogène de logements de chanoines, indépendants les uns des autres<sup>138</sup>.

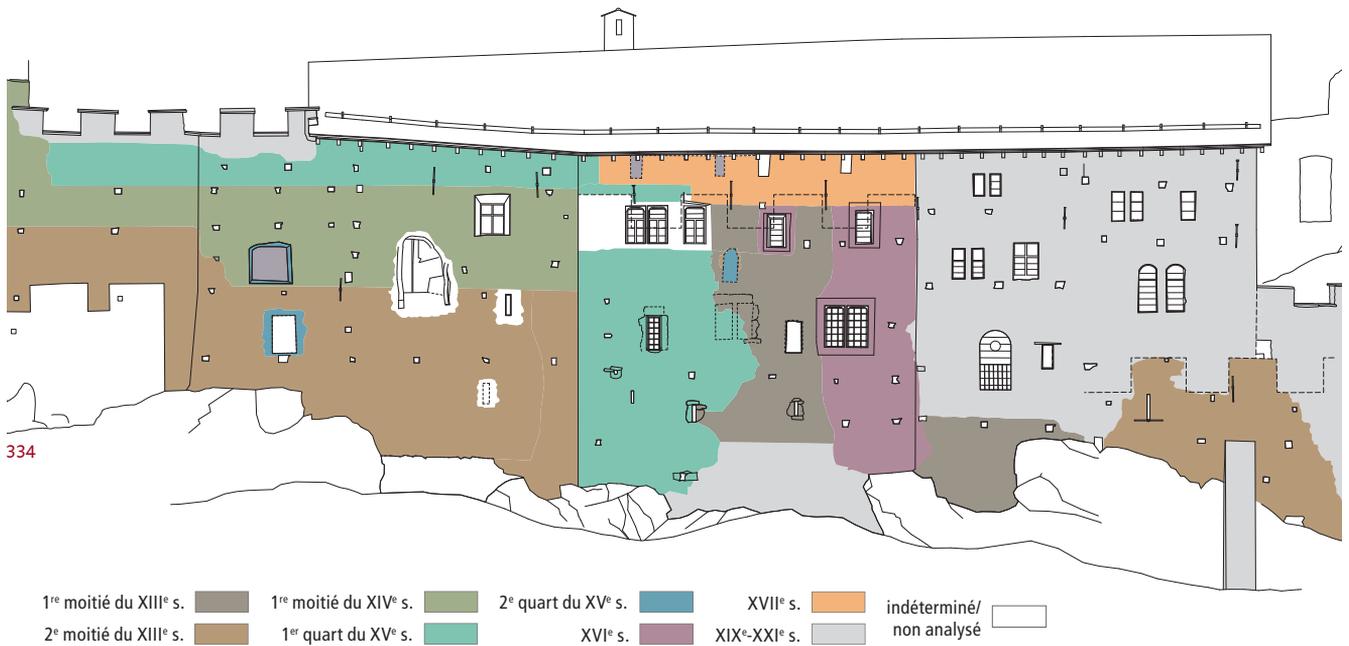
Le complexe actuel, de plan à peu près rectangulaire (env. 28,5 × 14 m), se développe sur presque toute la longueur de la rampe, depuis la loge du gardien [F'] jusqu'à la deuxième porte forte [PO2]. Bien qu'intégré au réseau défensif du bourg, il ne se présente pas comme un édifice fortifié FIG. 332. Il est possible de le considérer comme une construction à trois niveaux sous combles, mais la répartition des étages et des volumes est particulièrement irrégulière en raison de son histoire constructive complexe et du rocher en pente sur lequel il est installé. À l'extérieur, cette irrégularité se reflète dans l'organisation des façades FIG. 333. L'aspect hétérogène de ces dernières est accentué par leurs parements en pierres apparentes qui révèlent une grande variété de maçonneries. L'apparence de l'édifice ne peut pas être rapportée à une période précise,



333

**FIG. 333** Édifice des Communs [F]. Malgré les irrégularités de l'édifice, qui se manifestent en particulier dans la forme et le placement des baies, la toiture couverte d'ardoises, relativement

uniforme, et les murs gouttereaux, au faîte continu, confèrent une certaine unité à l'ensemble. Photo Bernard Dubuis et Michel Martinez, 2021, CDC.



334



335

**FIG. 334** Édifice des Communs [F] (à droite) et loge du gardien [F'] (à gauche). Élévation nord. L'irrégularité de l'édifice est particulièrement évidente de ce côté. Dans la partie centrale se trouve le bâtiment primitif avec sa

façade plusieurs fois transformée. Échelle 1 : 250. Plan de base Archéotech SA et TERA Sàrl, 2000. Dessin Carole Meylan, TERA Sàrl, 2022.

**FIG. 335** Édifice des Communs [F3 à F12] et loge du gardien [F']. Plan du 2<sup>e</sup> niveau accessible de plain-pied depuis la rue au sud. Les deux premiers bâtiments (emplacements [F7] et [F10/G]), noyés aujourd'hui dans un

complexe beaucoup plus grand, semblent s'être développés à l'origine indépendamment l'un de l'autre. Échelle 1 : 250. Plan de base Archéotech SA et TERA Sàrl, 2000. Dessin Carole Meylan, TERA Sàrl, 2022.

même si l'évolution de celui-ci semble s'être largement arrêtée vers le début du XVII<sup>e</sup> siècle.

L'analyse archéologique du bâtiment, menée de manière discontinue entre 1993 et 1999, permet de restituer avec une grande précision l'histoire de sa construction **FIG. 334**, depuis ses origines au tout début du XIII<sup>e</sup> siècle jusqu'à l'abandon de la colline par les chanoines<sup>139</sup>.

### *Histoire de la construction*

#### **Les maisons blocs (1<sup>er</sup> quart du XIII<sup>e</sup> siècle)**

Dans les années 1205-1210<sup>140</sup> – c'est-à-dire dans l'intervalle entre l'érection des premiers bâtiments à l'emplacement des maisons des Calendes **[c]** vers 1200 et du Doyen **[d]** vers 1210 – un premier bâtiment est élevé à l'emplacement des Communs **[F]** **FIG. 335**. De plan rectangulaire (10,9×7,4 m), il se développait sur trois niveaux : une cave, un étage habitable – soit la salle appelée aujourd'hui Caminata en raison d'un rapprochement sans doute erroné avec les sources<sup>141</sup> **[F7]** – et les combles.

La cave, plus étroite que les niveaux supérieurs en raison de la présence du rocher, était accessible de plain-pied du côté est<sup>142</sup>. Une partie des maçonneries datant de cette période tout comme quelques éléments architecturaux de bois y sont encore préservés. Dans le mur nord, deux ouvertures en forme d'archères apportaient un minimum de lumière. L'étage habitable au-dessus était naturellement mieux éclairé, notamment par une baie géminée en façade nord **FIG. 334**. Avec ses 4 m sous plafond, cette salle présentait à l'origine un volume particulièrement important. Malgré ce luxe, elle n'était apparemment pas équipée d'une cheminée à cette date.

L'entrée principale, au sud **FIG. 336**, était doublée à l'extérieur par une structure dont on ne peut tracer qu'un plan partiel. Peut-être s'agissait-il d'un dispositif abritant la porte d'entrée et soutenant un escalier. Le couronnement défensif du bâtiment, relativement bien préservé dans les parois ouest et sud, montrait une alternance de merlons carrés et de créneaux. La charpente de la toiture reposait vraisemblablement directement sur les merlons<sup>143</sup>.

En amont de ce premier bâtiment, près de son angle sud-ouest, un deuxième **[F10/G]** est érigé sans doute vers la même période **FIG. 335**, comme le module des murs et le type de mortier liant ainsi que la chronologie relative des étapes de construction permettent de le supposer<sup>144</sup>. Les éléments suggèrent même de restituer un édifice comparable, d'environ 11,9×7,0 m de dimensions au sol<sup>145</sup>. Celui-ci était peut-être, comme le précédent, une maison bloc individuelle.



336

#### **Édification de deux nouvelles ailes (2<sup>e</sup> quart du XIII<sup>e</sup> siècle)**

Vers 1228, soit moins d'une génération plus tard, les volumes et les surfaces habitables sont considérablement augmentés<sup>146</sup>. Les deux bâtiments **FIG. 335 [F7 et F10/G]** sont rassemblés par la création de deux ailes, l'une au nord-ouest (emprise de la pièce **[F11]**) et l'autre au sud-est (emprise du local **[F9]**). Celles-ci ne se développaient que sur deux niveaux – les caves et un étage habitable – et devaient être couvertes chacune par un toit en appentis<sup>147</sup>. Afin de permettre la circulation entre les deux maisons et les nouvelles constructions, des portes sont percées dans les murs de façade originaux.

Dans l'ancienne maison orientale, la salle de la Caminata **[F7]** semble dotée vers cette date d'une première cheminée et, vraisemblablement, d'un escalier intérieur<sup>148</sup>. Ce grand foyer ne possédait pas de souche dépassant du toit, la fumée étant évacuée par un exutoire rectangulaire percé en hauteur dans le mur de façade nord<sup>149</sup>. Au-dessus de la Caminata **[F7]**, dont le plafond est alors abaissé<sup>150</sup>, le troisième niveau devient habitable à ce moment. Les créneaux des façades sont bouchés et les murs latéraux exhaussés **FIG. 334**. Rien ne permet de prouver qu'un nouveau crénelage est alors aménagé plus haut dans les murs, mais on peut le supposer. Pour comparaison, le noyau primitif de la maison des Calendes **[c]** en sera encore doté quelques dizaines d'années plus tard.

On ne sait pas si l'autre maison primitive **[F10/G]**, du côté ouest, subit au même moment des transformations comparables ; mais il semble clair que ce

**FIG. 336** Édifice des Communs **[F]**, 2<sup>e</sup> niveau. Vue générale de la paroi sud de la Caminata **[F7]**, pendant les travaux de rénovation. La belle porte surmontée d'un linteau sur coussinets retaillé en arc surbaissé est l'entrée du bâtiment d'origine. Elle est vue ici depuis l'intérieur de la grande salle. Photo Bernard Dubuis et Heinz Preisig, 1997, CDC.

**FIG. 337** Édifice des Communs [F], 2<sup>e</sup> niveau, salle [F7], dite La Caminata, vue vers l'ouest. La partie supérieure de la hotte de la cheminée ainsi que la poutre transversale et les supports verticaux en bois qui soutiennent le solivage du plafond correspondent pour l'essentiel aux réfections du XV<sup>e</sup> siècle. Seule la partie inférieure du décor de la hotte est pour cette raison préservée. Photo Bernard Dubuis et Michel Martinez, 2021, CDC.



337

chantier majeur, durant lequel les deux maisons sont réunies dans un complexe architectural unique, ne marque pas la conclusion naturelle du projet entamé dans la première décennie du siècle, mais une modification radicale du plan d'origine. Si le détail du fonctionnement de cet édifice hétérogène nous échappe, on ne peut que souligner son importance. Les nouvelles ailes ne revêtaient d'ailleurs pas que des fonctions accessoires. À l'étage, les salles sont aménagées avec soin, comme en témoigne plus particulièrement celle de l'aile sud-est [F19] FIG. 340 avec ses fenêtres géminées, ouvertes au sud, ainsi que sa cheminée monumentale, maintenant disparue<sup>151</sup>. Ces éléments tout comme les dimensions confortables (7,4 × 5,0 m dans l'œuvre) de la salle indiquent que cette dernière devait jouer un rôle central dans le fonctionnement du nouvel édifice unifié.

#### **Agrandissements et embellissements (3<sup>e</sup> quart du XIII<sup>e</sup> siècle – vers 1330)**

Vers le troisième quart du XIII<sup>e</sup> siècle, le mur d'enceinte nord est érigé à son emplacement actuel (voir pp. 279-281). Il vient buter, à l'est comme à l'ouest, contre l'édifice à l'origine des Communs [F]. La façade septentrionale de ce dernier, bien qu'intégrée ainsi dans le périmètre fortifié FIG. 332, ne paraît pas subir de transformations significatives.

Plusieurs bâtiments viennent ensuite s'adosser au nouveau mur défensif. Une construction en bois sur fondement de pierre est ainsi installée du côté oriental du complexe architectural [F]. Elle devait

couvrir l'escalier de la cave et permettre l'accès direct à la Caminata [F7]. À l'est de cet élément, le grand espace, jusque-là peu aménagé (à l'emplacement du local actuel [F3]), paraît occupé par des structures en matériaux légers FIG. 335. Il était au moins partiellement abrité. Au sol, des restes de bois et de paille observés en fouilles font penser qu'on y stockait du combustible et qu'on y gardait des animaux<sup>152</sup>, un usage approprié étant donné la proximité de la porte d'entrée du château<sup>153</sup>.

Vers 1298, d'après la datation d'éléments de bois, l'édifice est aussi prolongé vers l'ouest par une aile de plan trapézoïdal à deux niveaux<sup>154</sup>. Celle-ci est partiellement préservée en élévation [F12]. Des restes de murs ont aussi pu être observés sur la terrasse du côté ouest [C], car la nouvelle aile se développait un peu au-delà des limites actuelles des Communs [F]. Ces travaux correspondent peut-être à la mention de 1297 dans le testament du chanoine Pierre de Montjovet qui assigne une rente sur la pièce nouvelle qu'il a édifée complètement<sup>155</sup>.

Dans la première moitié du siècle suivant, d'importants travaux sont à nouveau menés dans le complexe architectural. Parmi ceux-ci, il faut mentionner la rénovation de la Caminata [F7], qui se traduit par l'exhaussement de son plafond (1304/05)<sup>156</sup>, l'installation d'une nouvelle cheminée, puis la réalisation de décors peints (vers 1330) FIG. 337.

Du côté oriental de l'édifice cette fois, entre celui-ci et la loge du gardien de la porte [F], l'espace FIG. 335 [F3/F4] qui était occupé précédemment



**FIG. 338** Édifice des Communs [F], 2<sup>e</sup> niveau, salle [F7], dite La Caminata, paroi nord. Cheminée et son chevêtre, peints vers 1330. La scène de la joute équestre revêtait à l'origine une hotte de cheminée composée de trois niveaux de planches de bois. La réalisation de la hotte actuelle, en plâtre anhydre, au milieu du XV<sup>e</sup> siècle, a entraîné la disparition de la partie supérieure du décor préexistant, et le badigeonnage de sa partie inférieure. La remise au jour s'est faite vers 1960 seulement. Photo Bernard Dubuis et Heinz Preisig, 1997, CDC.

338

par des installations légères d'accueil de nouvelles structures, en pierre cette fois. Si le détail de l'aménagement de la zone reste mal connu, il est clair du moins qu'un nouveau mur relie à ce moment les façades sud des bâtiments en maçonnerie [F-F']. La porte, installée dans la partie ouest de ce mur, constitue dès lors l'accès principal aux Communs [F]. L'aspect soigné des vantaux, ornés de motifs en écailles de poisson, souligne d'ailleurs son importance, en relation avec le traitement fastueux, vers le même moment, de la Caminata [F7]<sup>157</sup>.

#### *Le décor héraldique de la Caminata (vers 1330)*

La salle de la Caminata est ornée de décors peints réalisés en trois étapes distinctes, au XIV<sup>e</sup>, au milieu du XV<sup>e</sup> et peut-être dans le dernier quart du XV<sup>e</sup> siècle. Les recherches d'ALAIN BESSE, ÉRIC FAVRE-BULLE et Gaëtan Cassina<sup>158</sup>, que nous synthétisons ici, apportent un éclairage approfondi sur la première de ces campagnes, peinte à la détrempe vers 1330, c'est-à-dire quelques années après les travaux d'exhaussement et l'établissement du plafond actuel<sup>159</sup>. La mention d'une « grande salle peinte », en 1384, pourrait déjà s'y référer<sup>160</sup>.

La polychromie qui s'observe sur le plafond semble n'avoir jamais été recouverte. Les solives arborent sur chacune de leurs faces visibles un décor alternant champs ocre jaune à rosette peinte au pochoir, et champs ocre rouge, bleus ou verts selon les solives **FIG. 337**. À la hauteur de la cheminée, un chevêtre ajouté ultérieurement au plafond de

1305 – probablement au moment de la réalisation des peintures<sup>161</sup> – présente six écus **FIG. 338** : à gauche, aux armes de Chalon-Arlay (*de gueules à la bande d'or, brisée d'une étoile à six rais de sable au franc quartier*), du Dauphin du Viennois (*d'or au dauphin d'azur*) et de Genevois (*d'or à la croix d'azur ajourée en carré*), et à droite, aux armes du roi de France (*d'azur semé de fleurs de lys d'or*), de la Savoie (*de gueules à la croix d'argent*) et du roi d'Angleterre (*de gueules à trois léopards d'or*)<sup>162</sup>.

Directement sous le chevêtre, la hotte de la cheminée a été ornée d'une représentation de joute équestre. La reconstruction de la partie supérieure de la hotte au milieu du XV<sup>e</sup> siècle n'a épargné que la partie inférieure de la scène<sup>163</sup> : deux cavaliers s'élancent l'un contre l'autre, celui de gauche montant un cheval gris avec housure aux armes du Dauphin du Viennois, celui de droite un cheval noir aux armes de la Savoie. Des restes de clous pris dans le bois entre ces deux cavaliers indiquent qu'un élément appliqué se trouvait à cet emplacement<sup>164</sup>.

Avant sa reprise au XV<sup>e</sup> et au XVI<sup>e</sup> siècle, le haut du mur nord présentait une frise d'écus armoriés flanqués de rinceaux floraux : l'un d'eux (non identifié)<sup>165</sup> est encore visible à l'ouest de la cheminée, surmontant un décor en pointes de diamant alternant couleurs ocre jaune et bleu-gris qui s'étendait sur les autres parois également, comme le montrent des fragments trouvés dans les années 1990 à l'est de la porte de la paroi sud<sup>166</sup>. Cette paroi sud a révélé d'autres vestiges d'écus, en particulier

**FIG. 339** Édifice des Communs [F], 2<sup>e</sup> niveau, salle [F7] dite La Caminata, paroi sud. Le haut des parois arborait une frise d'écus armoriés. Le seul bien conservé aujourd'hui est celui d'Aymon de la Tour, chanoine dès 1319 environ, puis évêque de Sion de 1323 à 1338. Il se présente de gueules à la tour senestrée d'un avant-mur d'or surmonté d'une étoile à rais d'or. Photo Bernard Dubuis et Michel Martínez, 2022, CDC.



339

celui du chanoine puis évêque Aymon de la Tour (†1338) **FIG. 339**, ainsi que quelques maigres éléments figuratifs, indiquant que la décoration ne se limitait pas à des représentations de type héraldique<sup>167</sup>.

En 1961, tous les décors de la pièce – exceptés ceux de la paroi sud, puisque découverts plus tard – ont été restaurés par THÉO-ANTOINE HERMANÈS<sup>168</sup>.

La présence des armes d'Aymon de la Tour situe la réalisation des peintures dans les années de son canonicat entre 1319 (?) et 1323, ou de son épiscopat, entre 1323 et 1338<sup>169</sup>. Il s'agit donc là d'un des plus anciens décors d'apparat conservés dans la région, avant même ceux de la Camera Domini du château de Chillon (1342-1344)<sup>170</sup>. Térrence Le Deschault de Monredon a repéré plusieurs décors comparables en France, témoignant de la diffusion de ce type de composition dans la première moitié du XIV<sup>e</sup> siècle<sup>171</sup>.

Selon ALAIN BESSE et Gaëtan Cassina, les armoiries représentées font référence aux guerres ayant opposé les Dauphins du Viennois aux comtes de Savoie (figurés par les cavaliers s'affrontant sur la hotte de la cheminée) soutenus par leurs alliés respectifs (symbolisés par les écus sur le chevêtre). Ce conflit a trouvé un point culminant le 7 août 1325, lors de la bataille de Varey, remportée par les Dauphins. Également hostile aux Savoyards, Aymon de la Tour s'est à son tour allié aux Dauphins le 10 juillet 1327, une alliance probablement facilitée par le fait qu'il était lui-même dauphinois par sa mère, Guyonne de Rossillon. En janvier 1329, l'arbitrage de Ternier a temporairement pacifié la situation.

ALAIN BESSE a attribué la commande du décor à Aymon lui-même, qui, devenu évêque, aurait ainsi voulu exprimer « la célébration et la commémoration d'une alliance défensive et de son succès »<sup>172</sup>; l'applique apposée entre les deux cavaliers affrontés de la cheminée aurait alors pu représenter les armes

de la Tour. Cette hypothèse implique que le bâtiment [F] ait alors fonctionné comme résidence épiscopale du bourg; mais en l'absence de ladite applique, au vu de l'emplacement peu prestigieux de l'écu conservé et étant donné les tensions entre le Chapitre et l'évêque, on ne peut exclure que ces peintures aient au contraire été une commande des chanoines; plusieurs d'entre eux étaient en effet d'ascendance noble et auraient pu apprécier ce type de thématique chevaleresque.

### Réparations, reconstructions et réaménagements (XV<sup>e</sup> siècle)

Après cette importante phase de développement de la fin du XIII<sup>e</sup> et du début du XIV<sup>e</sup> siècle, près d'un siècle s'écoule avant que des travaux affectent à nouveau le complexe architectural du versant nord du bourg [F]. Un acte notarié de 1384 fournit quelques détails sur l'usage des locaux: deux chanoines se partagent la maison qui possède deux caves, mais une seule cuisine<sup>173</sup>. L'un obtient la « magna aula depicta » – vraisemblablement la Caminata [F7] – avec la cave située en dessous, ainsi qu'une autre cave (la porte qui mène à cette dernière est à l'angle de la salle **FIG. 334**). Il jouit aussi d'une pièce « chauffée » et de la partie au-dessus de la salle. Les latrines restent communes. L'autre chanoine reçoit la cuisine, la pièce annexe, la cave située en dessous de la cuisine, l'étable et un réduit.

Vers la fin du XIV<sup>e</sup> siècle, les Communs [F], ou au moins la moitié orientale de l'édifice, paraissent cependant délabrés<sup>174</sup>. D'importants dégâts dans la Caminata [F7], causés en partie par des infiltrations d'eau, indiquent que la toiture est en mauvais état. Des travaux de grande ampleur, mais qui s'échelonnent sous forme de petites phases entre 1403 et 1422, seront nécessaires pour rénover l'édifice. L'ordre dans lequel les travaux sont menés est en partie dicté par l'urgence de la situation.

Parmi les premières interventions, il faut mentionner l'étayage et la réfection du plafond de la cave<sup>175</sup> et de celui de la Caminata [F7] au-dessus<sup>176</sup> **FIG. 337**, ainsi que la rénovation des aménagements intérieurs de cette dernière<sup>177</sup>. Les revêtements muraux endommagés y sont réparés, mais ces réfections partielles ne recouvrent pas le décor du XIV<sup>e</sup> siècle qui, bien qu'abîmé lui aussi, reste visible. L'installation d'un évier laisse penser que la pièce est principalement employée comme cuisine à ce moment. L'hypothèse est confirmée par la présence de nombreuses patères en bois et chevilles d'accrochage, purement fonctionnelles, sur les parois de la pièce et sous la hotte de la cheminée<sup>178</sup>.

Cette partie déjà ancienne de l'édifice – elle correspond à la maison bloc primitive orientale –



**FIG. 340** Édifice des Communs [F13 à F21]. Plan du 3<sup>e</sup> niveau. Échelle 1 : 250. Plan de base Archéotech SA et TERA Sàrl, 2000. Dessin Carole Meylan, TERA Sàrl, 2022.

souffre alors de problèmes statiques dus en partie à la qualité médiocre des mortiers les plus anciens. La maçonnerie de la moitié de la façade nord, sans doute affaiblie, est soigneusement démontée et reconstruite **FIG. 332, 334**. Une fois cet assainissement achevé, les travaux se poursuivent par la reconstruction presque complète des structures situées entre l'ancienne maison bloc et la loge du gardien [F']. Les éléments antérieurs font place à une véritable aile.

De plain-pied avec la rampe au sud, le nouveau vestibule [F4] distribue au nord-ouest sur la Caminata [F7] et à l'est sur une grande pièce [F3], un espace de stockage vraisemblablement **FIG. 335**. Il donne aussi accès, du côté nord, au sous-sol de la maison primitive via un grand escalier, ainsi qu'à l'étage, par un autre escalier, à l'origine à volées droites, situé dans l'angle sud-ouest de la pièce [F5].

La fonction des locaux de cet étage supérieur est tout à fait claire **FIG. 340**. Du côté sud se trouve une cuisine [F14], avec sa cheminée, son évier, son passe-plat et ses différents crochets de suspension en bois<sup>179</sup> **FIG. 342**. Elle communiquait avec la grande salle [F16/F17] au nord, où l'on prenait les repas, ainsi qu'avec une sorte de garde-manger [F15]<sup>180</sup>. Du côté est, la grande pièce [F13], en lien avec la cuisine, a dû servir dans un premier temps d'espace de stockage. Elle était en outre dotée de latrines construites en encorbellement sur la façade nord.

Vers 1441/42 déjà, d'après la datation des boiserie, le garde-manger [F15] est agrandi et converti en chambre<sup>181</sup> **FIG. 341**. Ces travaux s'accompagnent

de l'aménagement de structures pour la conservation des denrées alimentaires dans la partie ouest de la cuisine [F14], palliant ainsi la disparition de l'ancienne réserve<sup>182</sup>.

Cette aile, fortement imbriquée dans la moitié orientale du grand complexe, fonctionnait comme une extension de celui-ci. À la lumière de l'acte de 1384, cité ci-dessus, l'aménagement de la deuxième cuisine [F14] à l'étage s'explique par la division en deux logements, la Caminata [F7] ayant cette fonction depuis quelques années déjà. La construction d'un garde-manger [F8] au premier niveau de la nouvelle aile, mais accessible uniquement depuis la Caminata [F7], confirme l'utilisation de cette dernière **FIG. 335**. À noter l'existence, conformément au même texte, d'une cage de latrines unique pour les deux logements<sup>183</sup>.

Vers 1450, des travaux réalisés dans la Caminata [F7] témoignent d'une volonté de redonner un certain lustre à cette pièce. La cheminée est dotée d'une nouvelle hotte en plâtre mouluré et ses piédroits sont rénovés **FIG. 337, 338**. Une grande peinture murale vient orner le mur ouest. Ses dimensions, la qualité de sa mise en œuvre ainsi que son sujet indiquent que la Caminata [F7] a de nouvelles fonctions. C'est visiblement la nouvelle cuisine, à l'étage, bien plus modestement aménagée, qui devient la principale pièce pour la préparation des repas dans cette partie orientale du complexe où les deux logements sont peut-être à nouveau réunis. Ce bloc reste sans doute indépendant de la partie occidentale, moins bien connue, du complexe.



341



342

Malgré cette partition en plusieurs unités d'habitation, la transformation des toitures et des combles de la grande bâtisse au cours du XV<sup>e</sup> siècle donne à l'édifice un semblant d'unité. Les murs sont en effet presque partout exhaussés ou modifiés pour supporter une nouvelle charpente<sup>184</sup>. Avec ces transformations, le grand corps architectural des Communs [F] atteint, vers la fin du Moyen Âge, son volume maximal.

*Le groupe de la Vierge à l'Enfant, du saint évêque et de saint Georges (vers 1450 et dernier quart du XV<sup>e</sup> siècle ?)*

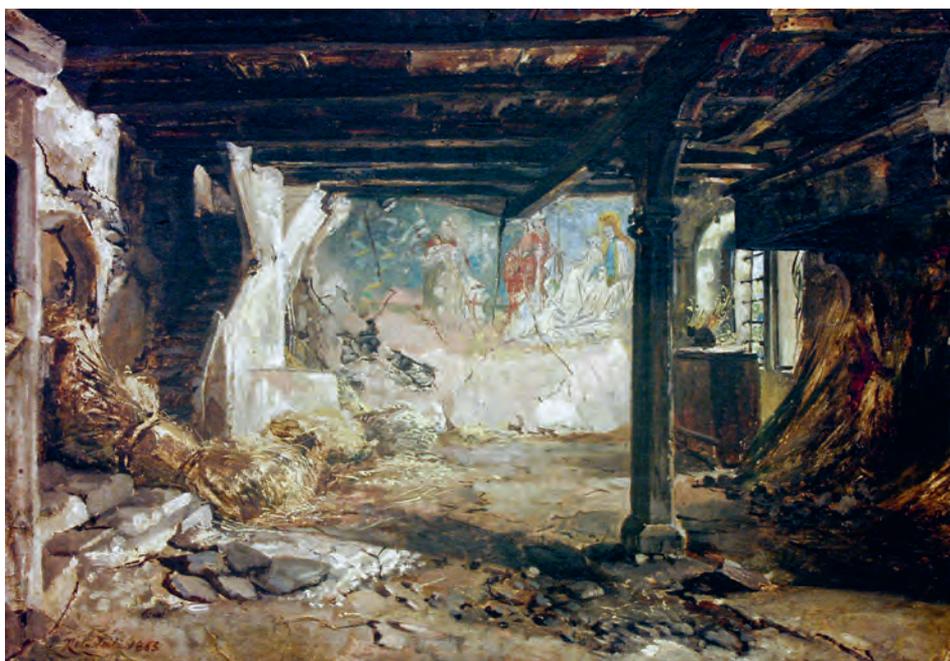
Sur la paroi occidentale de la Caminata, une grande peinture murale (167 × 414 cm) réalisée à sec sur enduit de plâtre anhydre<sup>185</sup> représente les figures presque grandeur nature d'une Vierge à l'Enfant, d'un évêque jusqu'ici identifié comme saint Théodule et de saint Georges<sup>186</sup> FIG. 343. À droite, la Vierge aux longs cheveux blonds, couronnée et auréolée, est assise sur un coussin vert à pompons ; elle est vêtue d'une robe verte, couverte d'un ample manteau blanc avec bordure ocre jaune à cabochons, dont les plis se répandent au sol ; elle tient dans ses bras l'Enfant, vêtu d'un simple pagne. Devant eux, un évêque se dresse au centre de la composition. Reconnaisable à sa mitre et à sa crosse, il porte un manteau pourpre doté d'une large bordure, agrafé au niveau de sa poitrine et retombant par-dessus sa tunique ; bien qu'il pointe une main en direction de l'Enfant, à droite, il tourne sa tête vers la figure du guerrier, à gauche. Ce dernier, coiffé d'un heaume à plumet, est entièrement revêtu d'un harnais blanc, avec manteau pourpre à doublure verte agrafé au niveau de sa poitrine ; de sa main gauche, il tient un écu posé au sol, et de sa main droite un gonfanon d'argent à croix de gueules, les armes traditionnellement portées par saint Georges<sup>187</sup>. La scène se déroule dans un intérieur au sol dallé tracé selon une perspective approximative et aux parois appareillées. Au centre, partiellement caché par la

**FIG. 341** Édifice des Communs [F], local [F13], vue vers l'angle nord-ouest. L'ancien garde-manger attenant [F15] est transformé et augmenté en faisant curieusement déborder son volume en porte-à-faux dans ce local. Ces changements permettent aussi de modifier les accès. Photo Bernard Dubuis et Heinz Preisig, 1989, CDC.

**FIG. 342** Édifice des Communs [F]. Vue vers l'angle nord-ouest de la cuisine [F14] avec sa cheminée construite au XV<sup>e</sup> siècle. Elle se présente, avec ses divers aménagements secondaires, dans un très bon état de préservation. Photo Bernard Dubuis et Heinz Preisig, 2000, CDC.



343



344

figure de l'évêque, on lit le monogramme IH[S] sur un fond gris-bleu. Quelques vestiges de fausse paroi appareillée feinte (?) encore conservés à l'extrême gauche ne permettent pas d'en dire plus sur les limites de la composition.

Une étude peinte par RAPHAEL RITZ montre que l'humidité et les instabilités de la paroi avaient déjà provoqué de graves dommages à l'ensemble au XIX<sup>e</sup> siècle **FIG. 344**. L'effondrement d'une partie du mur nord du bâtiment en 1901 a aggravé la situation,

forçant à envisager une dépose dès 1906<sup>188</sup>, finalement mise en œuvre en 1959 par THÉO-ANTOINE HERMANÈS. En 1961, la peinture, passablement retouchée, a été reposée *in situ* mais sur châssis<sup>189</sup>. La partie inférieure gauche est aujourd'hui perdue jusqu'au niveau des cuisses du guerrier.

Cet état de conservation médiocre complique l'analyse et la datation de l'œuvre, qui paraît par ailleurs avoir été exécutée en deux temps, puisque la figure de l'évêque a été peinte par-dessus le

**FIG. 343** Édifice des Communs [F], 2<sup>e</sup> niveau, salle [F7], dite la Caminata, paroi ouest. Peinture murale illustrant la Vierge à l'Enfant, un saint évêque et saint Georges. Le drapé du manteau de la Vierge, ainsi que le harnois blanc du saint guerrier – complètement couvrant, avec plastron à sangle, rondelles au casque et aux épaules, cubitières à pointe et tassettes sur la braconnière – corroborent une datation du décor initial vers 1450. Photo Bernard Dubuis et Michel Martinez, 2021, CDC.

**FIG. 344** Raphael Ritz, *La salle de la Caminata dans le château de Valère (Sion)*, huile sur toile, 35 × 42,5 cm, 1865. La peinture murale, jamais recouverte, apparaît déjà largement fissurée; la partie inférieure du décor y est néanmoins mieux conservée que de nos jours. MAV [BA 1002], dépôt de la Confédération suisse, OFC, Fondation Gottfried Keller, Berne. Photo Michel Martinez, 2021, Musées cantonaux du Valais.



345



346

monogramme du Christ **FIG. 345**. Il est vrai que, en lieu et place de ce personnage, on aurait plutôt attendu un donateur agenouillé, présenté par saint Georges à la Vierge, selon un schéma récurrent dans d'innombrables représentations médiévales et en l'occurrence cohérent avec la posture de l'Enfant, qui tend ses bras vers le bas et non vers l'évêque. Impossible de dire, cependant, si cette hypothétique figure a réellement été exécutée.

Le jeu du drapé du manteau de la Vierge et le rendu des ombres par hachures témoignent d'une connaissance du travail de KONRAD WITZ **FIG. 346**, tel qu'il s'exprime dans le retable de Saint-Pierre de Genève (1444, Genève, MAH), dans la scène de la Présentation de l'évêque François de Metz à la Vierge. Les similitudes sont telles que Joseph Gantner a attribué le groupe séduisamment primitif – la Vierge et saint Georges – à un proche collaborateur du maître bâlois<sup>190</sup>. Cette datation au milieu du siècle pour la conception initiale du décor pourrait coïncider avec un rafraîchissement général de la pièce, peut-être lié à un changement d'occupant<sup>191</sup>. Les sources à notre disposition ne permettent cependant pas d'en dire plus.

Quant à la figure de l'évêque, si Joseph Gantner la rapproche du retable de Petrus Rup (Dijon, Musée des Beaux-Arts), produit dans la région genevoise vers 1450<sup>192</sup>, elle pourrait supporter une datation plus tardive<sup>193</sup> : son visage émacié tel qu'on le distingue sur les photographies anciennes **FIG. 345** semble en effet refléter le même intérêt physiognomique que ceux du gisant ou du pleurant de gauche peints dans la chapelle de la Conception de la Vierge et de Saint-Claude à l'église de Valère, vers 1470 **FIG. 160** ; l'ampleur de son manteau rappelle les proportions adoptées pour la figure de Walter Supersaxo (†1482) sur sa dalle funéraire<sup>194</sup>. L'ajout de cette figure dans la salle de la Caminata aurait-il été motivé par un nouveau changement d'occupant ?

**FIG. 345** Édifice des Communs [F], 2<sup>e</sup> niveau, salle [F7], dite la Caminata, paroi ouest. Détail du saint évêque, dans son état avant le nettoyage et la dépose de 1958-59. Le S du monogramme IHS est encore lisible en transparence sous la figure du saint. Ce motif pourrait avoir été l'ornement d'une tapisserie servant de fond à la scène. Photo 1978, CDC.

**FIG. 346** Édifice des Communs [F], 2<sup>e</sup> niveau, salle [F7], paroi ouest. Détail de la Vierge à l'Enfant, dans son état avant le nettoyage et la dépose de 1958-59. Photo 1978, CDC.

## Assainissement et réaménagement des Communs (1530 – vers 1550)

Le XVI<sup>e</sup> siècle ne voit pas de transformation importante de la structure de l'édifice. Les travaux concernent surtout le réaménagement des locaux, l'assainissement d'éléments existants ainsi que la reprise partielle de maçonneries.

Vers les années 1530, le mur nord des Communs [F], plus exactement la partie occidentale de la façade de la maison bloc primitive, est reconstruit et les baies du troisième niveau transformées<sup>195</sup> FIG. 334. À l'intérieur, à ce même niveau, le plancher est refait, les parois sont lambrissées et le volume est partitionné par des cloisons de bois [F16, F17]<sup>196</sup> FIG. 340. À l'étage inférieur, la grande fenêtre à coussièges de la Caminata [F7] est également réalisée durant cette phase<sup>197</sup>.

Dans le vestibule principal [F4] de cette partie des Communs [F], un nouvel escalier, en colimaçon, remplace l'ancien à volées droites. Cet aménagement [F5], qui bouche une ancienne porte du côté ouest, renforce l'impression que la partie orientale des Communs [F] constituait une maison canoniale individuelle. Les travaux des années 1530, qui portent essentiellement sur cette partie de l'édifice, étayent encore cette hypothèse. Les chanoines étant responsables de l'entretien de leurs demeures, il est naturel que les interventions se limitent généralement à celles-ci, même lorsque leurs « maisons » font partie intégrante de complexes architecturaux plus vastes.

Un peu plus tard, vers le milieu du XVI<sup>e</sup> siècle, des réfections sont aussi menées dans la partie occidentale du grand complexe et à l'emplacement de la terrasse actuelle [C] à l'ouest de ce dernier<sup>198</sup>. L'essentiel de ces travaux nous échappe cependant. L'effondrement partiel de la façade nord au début du XX<sup>e</sup> siècle, puis la reconstruction qui a suivi ont fait disparaître la plupart des éléments anciens à cet endroit<sup>199</sup>.

## Reconstruction de la partie occidentale des Communs et réfection des toitures (vers 1620)

Vers 1620, d'importants travaux sont menés dans la partie occidentale des Communs [F]<sup>200</sup>. Ils correspondent sans doute à ceux mentionnés en septembre 1622 lorsque le chanoine Guillaume Quintin reçoit quittance du Chapitre pour la maison du prélet qu'il a habitée; simultanément, il s'engage à rendre habitables deux maisons qu'il a commencé à édifier et à rénover<sup>201</sup>. Il s'agit au moins de la troisième maison depuis l'entrée de Valère, comme nous renseignent plusieurs procès-verbaux d'inspection.

Cette partie de la bâtisse devait être en très mauvais état puisqu'un nouveau mur, de façade



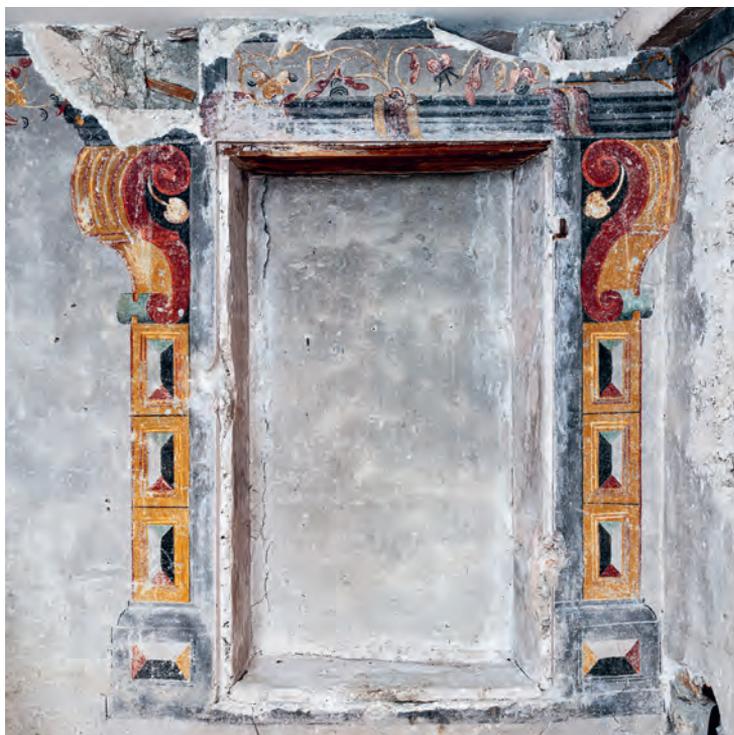
347

semble-t-il, est construit en retrait par rapport à l'ancien mur de façade<sup>202</sup>. Des structures à l'ouest de celle-ci ont peut-être été rasées, réduisant d'autant le volume bâti. Du côté sud de la terrasse actuelle [C], l'ancienne façade est partiellement conservée, même si elle a perdu sa fonction d'origine. Elle est visible dans le prolongement du mur gouttereau des Communs [F], vers le sommet de la rampe entre la première [I/PO1] et la deuxième porte [PO2] FIG. 347.

Lors de la même campagne, l'intérieur de l'édifice est réaménagé. La hauteur des planchers est modifiée et des escaliers sont créés ou transformés. Certains espaces changent visiblement de fonction. La « maison » ainsi transformée possède plusieurs locaux de services, en particulier des caves et des pièces de stockage volumineuses.

**FIG. 347** Vestiges de la façade sud du bâtiment [C] situé dans le prolongement des Communs [F] au sommet de la rampe entre la première [I/PO1] et la deuxième porte [PO2], visible ici. Ils permettent de se faire une idée de l'apparence du premier niveau de l'édifice disparu, malgré sa destruction presque totale. Photo Bernard Dubuis et Michel Martinez, 2021, CDC.

**FIG. 348** Édifice des Communs [F], niveau sous combles, salle [F24]. Niche dans le mur mise en valeur par un décor architectural en trompe-l'œil, vers 1620. Photo Bernard Dubuis et Michel Martinez, 2021, CDC.



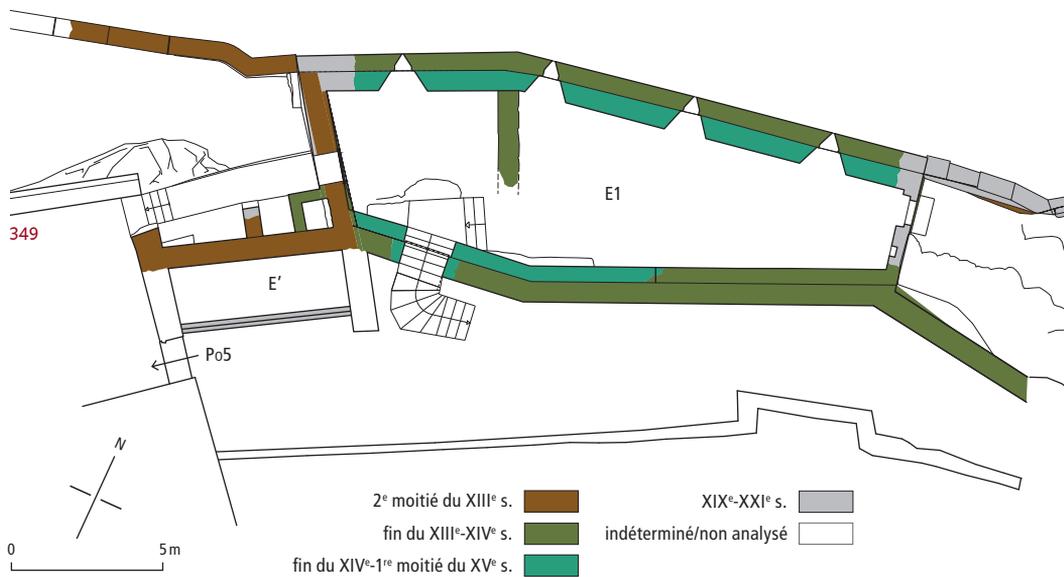
348

**Les peintures murales polychromes de la salle [F24] (vers 1620).** Dans cette salle, la porte au sud et une niche à l'est sont encadrées d'un décor architectural en trompe-l'œil **FIG. 348**. Les pilastres qui bordent la niche sont essentiellement constitués de pierres taillées en pointes de diamant surmontées d'une grande volute alors que la porte est flanquée d'une longue volute maintenue en son centre par une agrafe. Les deux ouvertures sont reliées par un entablement augmenté de rinceaux décorés de fruits dont des poires ou des grenades. Un bandeau peint borde le haut des murs en suivant le contour des solives, aujourd'hui remplacées. Harmonieux dans l'utilisation des différents tons d'ocre et de gris et élégant pour le fin tracé des rinceaux, ce décor révèle pourtant des erreurs de perspective dans l'organisation des éléments architecturaux, notamment des grandes volutes.

Aucune mention d'archives ne signale ces interventions picturales. Si ce décor contenait à l'origine un monogramme, signature habituelle des artisans qui réalisent ce type de peinture, son état de conservation très partiel en aura eu raison. Pourtant cette œuvre est très proche de celles réalisées par LUDWIG DUB pour Nicolas Roten dans sa maison de Rarogne en 1601, monogrammées LD. Ce même DUB est également attesté à Sion durant

les deux premières décennies du XVII<sup>e</sup> siècle. Il y exécute des commandes pour des familles gagnées par la Réforme. La date de construction de la salle vers 1620 pourrait aussi indiquer une réalisation d'ULRICH HARTMANN. Ce dernier, actif à Valère en 1618, peint la Crucifixion de la salle des Calendes monogrammée UH (**FIG. 389**, voir p. 318) puis, en 1625, le décor de la chapelle Sainte-Catherine (**FIG. 258**, voir pp. 217-218). Ainsi, il ne serait pas étonnant qu'un chanoine s'adresse à lui qui est présent sur le site et familier des commandes du Chapitre.

Ce ne serait pas la première fois que les œuvres de ces peintres, tous deux originaires de Lucerne, se rapprochent de telle manière qu'elles en deviennent difficiles à attribuer à l'un ou à l'autre. L'erreur de perspective dans le trompe-l'œil architectural indiquerait plutôt le travail de HARTMANN, plus connu et habile pour des œuvres figuratives. Sans recherches qui dépassent le cadre de ce volume, il est difficile de vérifier si DUB, proche des milieux réformés, aurait pu répondre à une commande du Chapitre. Même anonyme, ce décor n'en demeure pas moins un exemple très intéressant à verser au corpus de ce type de peintures murales très prisées à Sion, Loèche et Rarogne entre l'extrême fin du XVI<sup>e</sup> siècle et les deux premières décennies du XVII<sup>e</sup>.



**FIG. 349** Maison de la Garde [E]. Plan du niveau des caves [E1]. Ces dernières étaient partitionnées en deux espaces au Moyen Âge. À l'extérieur du bâtiment, du côté ouest, sont visibles une partie des vestiges antérieurs, le local [E'] ainsi que la porte [Po5] menant au secteur nord-ouest. Échelle 1 : 250. Plan de base Archéotech SA et TERA Sàrl, 2000. Dessin Carole Meylan, TERA Sàrl, 2022.

Des dépôts de suie observés sur des boiseries paraissent indiquer que l'ensemble possédait une cuisine<sup>203</sup>. Des photographies des années 1860-1880 ainsi que des illustrations à peu près contemporaines attestent d'ailleurs la présence d'une souche de cheminée, maintenant disparue<sup>204</sup>. On constate aussi, sur les mêmes documents, l'existence d'une cage de latrines en saillie sur la façade nord. Celle-ci n'a pas été reconstruite au début du XX<sup>e</sup> siècle, mais le souvenir de son emplacement est maintenu par la présence d'une baie en plein cintre, une sorte de porte-haute, sur la façade nord **FIG. 334**. Chacune des deux parties – occidentale et orientale – des Communs [F] possédait donc sa propre cheminée de cuisine et ses latrines.

À la suite de ces travaux, les murs au niveau des combles sont modifiés. L'exhaussement partiel de la façade nord produit pour la première fois un mur gouttereau au faîte continu sur toute la longueur des Communs [F]. L'intégralité de la toiture de l'édifice est visiblement refaite à ce moment. Une partie des combles de la partie occidentale du complexe est ensuite aménagée et voit la création d'une nouvelle chambre [F24], décorée avec soin. Une niche et la porte d'entrée sont ornées de peintures murales polychromes formant un encadrement feint à bossage.

Ces interventions constituent les derniers grands travaux sur le complexe. Quelques aménagements mineurs et réparations semblent encore avoir lieu au XVII<sup>e</sup> siècle, comme le suggèrent plusieurs procès-verbaux des inspections de la troisième maison qui enjoignent de faire une salle qui soit fermée par un mur (1649), de refaire le sol de la cuisine (1651), puis le sol et le plafond de celle-ci

(1657, 1659). Ne s'ensuivent que quelques rares percements de portes ou, au contraire, obturations de baies qui peuvent être attribués au XVIII<sup>e</sup> siècle, période à partir de laquelle l'édifice paraît surtout se délabrer progressivement. Il faudra attendre son écroulement partiel, en 1901, pour que commence sa restauration complète (voir pp. 351-352).

### La maison de la Garde [E]

La maison dite de la Garde [E] est, comme les Communs [F], positionnée sur la muraille nord. L'accès principal se fait depuis la place située à l'ouest de la deuxième porte du bourg [Po2], autour de laquelle se trouvent aussi la maison du Doyen [D], du côté ouest, et les ruines d'un grand édifice [P-P'-P''] au sud **FIG. 319**. L'appellation « salle des gardes » [E] semble n'être attribuée que vers le tournant du XX<sup>e</sup> siècle<sup>205</sup>. Les sources de la même période la désignent aussi comme « grande salle », en raison de la vaste pièce indivise de l'étage, ou « salle nord », sans préciser quelle en était la fonction. Cette dernière a sans doute été oubliée assez tôt. EMIL WICK, dans les années 1864-1868, n'obtient visiblement pas cette information des chanoines avec lesquels il s'entretient pourtant au sujet de l'utilisation ancienne des édifices. Il constate par ailleurs que le bâtiment est « vide », au contraire d'autres maisons réoccupées ou réaffectées<sup>206</sup> **FIG. 320** (6). Malgré leurs limitations, les appellations « salle des gardes », pour la salle de l'étage, et « maison de la Garde » pour l'édifice dans son ensemble, font aujourd'hui encore partie de la nomenclature officielle<sup>207</sup>.



350



351

**FIG. 350** Maison de la Garde [E]. La façade nord percée de six baies surmontées d'arcs brisés la distingue nettement de celles des maisons blocs primitives du bourg. Le bâtiment produit ainsi

une forte impression, amplifiée par son crénelage et sa position sur le mur d'enceinte. Photo Bernard Dubuis et Michel Martinez, 2021, CDC.

**FIG. 351** Maison de la Garde [E]. Élévation de la façade nord. Le mur a dû être reconstruit aux extrémités, mais il conserve une bonne partie des maçonneries médiévales, y compris les créneaux

partiellement bouchés lors des réfections modernes de l'édifice et de sa toiture. Échelle 1 : 250. Plan de base Archéotech SA et TERA Sàrl, 2000. Dessin Carole Meylan, TERA Sàrl, 2022.

Ladite maison de la Garde [E] est un des plus importants édifices, en taille comme en aspect, du bourg de Valère. Dans sa forme actuelle presque inchangée depuis le Moyen Âge, elle se développe en un plan à peu près rectangulaire et sur deux niveaux FIG. 349. Les dimensions au sol, de 21×8,5 m environ, ainsi que la façade nord percée de six baies surmontées d'arcs brisés la distinguent nettement des maisons blocs primitives du bourg FIG. 351. Le bâtiment produit ainsi une forte impression, amplifiée par son crénelage et sa position sur le mur d'enceinte FIG. 350.

Les murs latéraux des côtés ouest et est du bâtiment ne présentent chacun qu'une porte moderne percée ou rouverte pour les besoins du parcours de visite. Le mur sud possède, quant à lui, deux ouvertures : une grande baie en arc brisé, vers le milieu de la façade, qui est l'accès principal à l'étage ; et une seconde porte, plus bas dans le mur, du côté ouest, qui permet d'atteindre la cave. L'étage est occupé par le hall d'entrée et l'accueil du musée. Si ce n'est dans ses formes générales, son aspect actuel est entièrement moderne FIG. 352. Le niveau inférieur sert quant à lui d'espace de distribution : il permet au visiteur d'atteindre, par un côté, les maisons des Calendes [C] et du Doyen [D] et, par l'autre, le grand complexe architectural des Communs [F] ainsi que de la loge du gardien de la porte [F'].

Les interventions archéologiques se sont succédé de façon discontinue entre 1989 et 1999<sup>208</sup>, en parallèle à la dernière campagne de restauration du bâtiment et de son réaménagement. Tous les murs ont été analysés et le sous-sol intégralement fouillé. Seuls les parements intérieurs des murs de l'étage n'ont pas pu être étudiés. Des fouilles ponctuelles ont aussi été réalisées à l'extérieur, à proximité de l'édifice<sup>209</sup>. Ces analyses permettent de restituer avec une bonne précision les étapes de construction, quoique les phases les plus anciennes, qui ont laissé des traces plus ténues, demeurent moins bien comprises.

### Histoire de la construction

#### Les premières traces d'aménagements (XIII<sup>e</sup> siècle)

À l'ouest de la maison de la Garde [E], des maçonneries anciennes ont été repérées. Les murs observés n'ont pas pu être datés de manière satisfaisante, mais la chronologie relative et la nature des vestiges ont poussé les archéologues à émettre l'hypothèse qu'une autre maison bloc ait pu exister à cet emplacement<sup>210</sup> FIG. 349. Il faut d'ailleurs mentionner que des restes de boulins d'échafaudage, préservés en place dans la maçonnerie de l'édifice actuel, ont été datés par dendrochronologie de 1141/42 et



352

1151/52<sup>211</sup>. Il s'agit des plus anciennes datations obtenues par cette technique sur la colline de Valère. Si rien ne permet de le démontrer, il est tentant de penser qu'il s'agit de bois en remploi provenant d'une ancienne construction située à cet emplacement ou, du moins, sur la colline. Quoi qu'il en soit de la date et de la nature exacte de ces maçonneries anciennes, ces dernières sont remplacées, dans le dernier quart du XIII<sup>e</sup> siècle, par une nouvelle structure qui vient s'adosser contre le mur d'enceinte. Les éléments concrets manquent à nouveau pour interpréter ces vestiges<sup>212</sup>.

#### Le premier grand bâtiment (fin XIII<sup>e</sup>-XIV<sup>e</sup> siècle)

Le premier bâtiment bien conservé en élévation est érigé vers l'extrême fin du XIII<sup>e</sup> ou dans le courant du XIV<sup>e</sup> siècle. Il se développe sur le même plan que l'actuelle maison de la Garde [E]. Non seulement il chevauche en partie du côté ouest les vestiges évoqués ci-dessus, mais il intègre d'autres structures encore – elles aussi mal connues – des côtés sud et est<sup>213</sup>. Ces éléments préexistants sont réparés ou doublés pour servir de substructures. Du côté nord, le mur d'enceinte joue le même rôle. Son crénelage est ainsi dissimulé sous la façade du bâtiment FIG. 351. La disparition du couronnement défensif est en partie palliée par la réalisation d'ouvertures en forme d'archères au premier niveau<sup>214</sup>, mais on peut supposer qu'elle a surtout été compensée par la construction de nouveaux merlons au sommet de la façade, à l'image du bâtiment actuel.

À l'intérieur, le premier niveau était occupé par une grande cave divisée en deux espaces de dimensions inégales FIG. 349. Sa taille montre à elle

FIG. 352 Maison de la Garde [E], second niveau accessible de plain-pied du côté sud. Grande salle de l'étage servant de lieu d'accueil pour le musée. Vue vers l'ouest. Photo Bernard Dubuis et Heinz Preisig, 2000, CDC.



353

**FIG. 353** Pavois aux armes du Chapitre cathédral de Sion, 1<sup>re</sup> moitié du XV<sup>e</sup> siècle. Détail de la représentation du bourg et de son église. Malgré l'aspect schématisé des édifices, l'image s'avère riche en détails relativement conformes à la réalité. Quelques constructions, en raison de leurs caractéristiques architecturales particulières, peuvent être identifiées. C'est le cas de la maison de la Garde [E], avec ses fenêtres et sa position sur la muraille très reconnaissables. 129,8 × 67,5 cm. MHV [MV 1], dépôt du Chapitre cathédral de Sion. Photo Jean-Yves Glassey, 2011, Musées cantonaux du Valais.

seule l'importance du bâtiment; elle suggère même son usage communautaire. La fonction précise de l'édifice reste difficile à établir dans la seule perspective archéologique, d'autant que l'étage, plus tard entièrement refait, ne nous est pas connu. Des latrines, installées semble-t-il durant cette même phase contre la façade ouest, pourraient attester l'existence d'un niveau supérieur aménagé en pièces à vivre ou en une grande salle de réunion ou de réception<sup>215</sup>.

L'édifice peut d'ailleurs être identifié avec une bonne assurance à la « garita » des sources écrites, un lieu où se tiennent précisément des réunions comprenant au moins une dizaine de personnes lors d'actes importants ou solennels, comme des entrevues avec les syndics de Sion<sup>216</sup>, ou des actes de justice<sup>217</sup>, cela au moins jusque dans les années 1490<sup>218</sup>, ainsi que quelques réunions capitulaires<sup>219</sup>. Cette « guérite » fait d'ailleurs l'objet de rénovations importantes à partir de juillet 1337 et jusqu'à la fin de l'année: il s'agit d'élever un mur, de couvrir à neuf le toit, de changer des poutres et des bois de fenêtres ainsi que de boucher des trous<sup>220</sup>. Sous la guérite, soit à l'étage inférieur, étaient incarcérées des personnes attendant d'être jugées par le Chapitre, selon des témoignages recueillis en 1346<sup>221</sup>. Du foin y est également entreposé au milieu du XIV<sup>e</sup> siècle<sup>222</sup>.

### Consolidation du bâtiment et reconstruction de l'étage (fin XIV<sup>e</sup> – 1<sup>re</sup> moitié du XV<sup>e</sup> siècle)

Vers la fin du XIV<sup>e</sup> siècle – d'après la chronologie relative des phases de construction et la typologie des baies – ou au plus tard dans la première moitié du XV<sup>e</sup> siècle – selon les premières représentations du bourg – le bâtiment prend l'allure qu'on lui connaît aujourd'hui<sup>223</sup> **FIG. 353**. Les murs de la cave sont réparés, voire doublés pour ceux qui ne l'avaient pas été lors de la phase précédente, et l'étage est entièrement reconstruit **FIG. 349, 351**. Les deux niveaux ne communiquaient vraisemblablement pas entre eux, mais ils étaient accessibles de l'extérieur, chacun par le sud, dont l'un conviendrait bien pour un espace de détention.

Le premier niveau servait aussi de lieu de stockage, non seulement pour du foin, comme il a été dit, mais aussi peut-être pour du vin. Dans la partie orientale de la cave, l'accumulation de déchets organiques – des pépins et de la peau de raisin – constatée lors des fouilles archéologiques suggère même l'existence d'un pressoir, ce que corrobore une mention de 1527<sup>224</sup>. La présence de nombreuses chevilles osseuses et cornes – celles de caprinés surtout mais aussi de bovidés – évoque, d'après les fouilleurs, des déchets liés à la préparation du parchemin<sup>225</sup>. Si une telle activité peut s'expliquer par la production de registres de chancellerie et de chartes, les contraintes pratiques et matérielles de la colline de Valère ainsi que l'introduction du papier font qu'elle a dû être temporaire. Ces indices confortent néanmoins l'idée que le bâtiment desservait la communauté dans son ensemble et ne constituait pas une demeure privée. À l'étage, l'architecture de la salle et son volume indivis supposent d'ailleurs une fonction officielle, de réception ou de réunion, malgré l'absence de cheminée ou d'autre dispositif de chauffage fixe<sup>226</sup>.

Avec ses grandes baies gothiques et son couronnement crénelé, ce bâtiment joue un rôle important dans le paysage architectural de Valère **FIG. 350**. Ces fenêtres, malgré leur forme particulière, et à vrai dire unique parmi les constructions « civiles » de la colline, ne montrent pas un soin exceptionnel. Les encadrements sont simplement formés par des moellons de quartzite jaune, sans moulure ni chanfrein. Cette relative simplicité n'empêche pas que la façade possède une dimension ostentatoire, amplifiée par la position du bâtiment, bien visible depuis la ville. Son crénelage, qui dissimule sa toiture à un pan à l'arrière et plus généralement le caractère unique de l'édifice dans le contexte de Valère font de lui l'un des éléments les plus emblématiques du bourg.

## Le bâtiment à l'ouest de la maison de la Garde [E']

Sur le flanc occidental de la maison de la Garde [E] se trouve un petit bâtiment à un seul niveau couvert d'un toit en appentis **FIG. 319, 349**. Constitué de trois murs maçonnés et d'une paroi de bois, il est employé comme local technique pour le musée. L'espace constituait à l'origine une partie d'une construction mal connue et largement disparue. L'analyse des maçonneries a permis de montrer qu'elle se développe, comme les autres maisons du bourg, par étapes<sup>227</sup>. Chacun des murs encore conservés en élévation date même d'une phase différente. Le plus ancien pourrait remonter à la seconde moitié du XIII<sup>e</sup> siècle<sup>228</sup>.

Le mur ouest, qui s'appuie au sud contre la maison du Doyen [D] est percé d'une fenêtre et d'une porte cochère [P05] surmontée d'un arc en plein cintre **FIG. 354**. On ne sait pas si cette porte faisait partie intégrante du bâtiment, mais elle devait être accessible aux habitants du bourg, car elle constitue le point d'entrée principal vers le secteur nord-ouest.

On ne sait pas s'il faut considérer cette construction comme une simple annexe de la maison de la Garde [E] ou s'il faut l'identifier à une partie de « la maison sous la maison du doyen » ou « maison de l'arc » mentionnée dans les documents d'archives<sup>229</sup>. Dans cette zone devait se trouver cette demeure d'après l'ordre des visites d'inspection. Celle-ci pouvait aussi se trouver de l'autre côté de la porte [P05], en contrebas de la maison du Doyen [D], quelque part entre la maison de la Garde [E] et la maison double du secteur nord-ouest [S-S'], voire entre la maison de la Garde [E] et les Communs [F] **FIG. 319** (voir p. 276).

La maison de l'arc est occupée et rénovée par le chanoine Georg Niggeli avant son élection comme doyen de Valère en 1641; en raison de ces travaux, il n'a pas eu à acquitter la taxe<sup>230</sup>. Les visites ne nous apprennent rien, si ce n'est le nom d'un de ses occupants, Adam von Schalen en 1647 jusqu'en 1654, date à laquelle selon les calendes Paul Rubin met une option sur celle-ci<sup>231</sup>. Pourtant, lors de la visite de 1669, elle est habitée par le prébendier de Maragnène von Schalen. En 1673, on constate que dans sa cave repose un tonneau du Chapitre, d'environ 25 setiers, ainsi qu'un vieux coffre. En 1676, les tonneaux du Chapitre y sont au nombre de deux et figurent dans l'inventaire du métal. Le rapport de la visite de 1688 livre le nom d'un autre occupant, le chanoine Anton Imwinkelried, docteur en théologie, qui l'a réparée de façon optimale avec des fenêtres entièrement neuves, la création d'une nouvelle pièce, la réfection de la toiture et du « lobium » (galerie en bois). Au milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle, elle semble en



354

revanche à l'état de ruine, selon une communication du procureur général François Joseph Andenmatten à ses confrères<sup>232</sup>.

## Les maisons des Calendes [c] et du Doyen [D]

Au cœur de la zone fortifiée de Valère se dresse un édifice de plan irrégulier constitué de deux corps de bâtiment presque carrés et accolés dans l'angle **FIG. 319**. Si cette forme double explique l'existence de deux dénominations distinctes, à savoir maison des Calendes [c] pour la partie ouest et maison du Doyen [D] pour la partie est, il constitue bien un unique complexe architectural. Fondé vers l'an 1200, il subit de très nombreuses transformations au cours du Moyen Âge et même au-delà. C'est aujourd'hui l'un des principaux lieux d'exposition du Musée d'histoire du Valais.

Le corps de la maison des Calendes [c], de 15 × 13 m environ de dimensions au sol, est construit à cheval sur un pan de rocher, raison de l'importante différence d'élévation entre les côtés nord et sud. Il se développe sur trois niveaux, le dernier correspondant seulement à un aménagement partiel des combles, accessibles d'ailleurs de plain-pied.

**FIG. 354** Maison du Doyen [D], annexe [E'] (à droite) et porte [P05] permettant de contrôler l'accès au secteur nord-ouest où se trouvaient plusieurs édifices aujourd'hui disparus. Photo Bernard Dubuis et Michel Martinez, 2022, CDC.



355



356

Les façades, enduites de mortier beige à *pietra rasa* lors des restaurations récentes, laissent apparaître les pierres de construction ainsi que quelques limites de maçonneries anciennes.

Le mur gouttereau nord présente un large conduit de cheminée en saillie et plusieurs ouvertures de formes et dimensions variées **FIG. 358**. La seule porte de ce côté consiste en une baie à arc en plein cintre donnant accès aux caves. D'anciennes ouvertures sont aussi distinguables sur le parement malgré les bouchons de maçonnerie qui les obturent. D'une plus grande homogénéité et d'une exécution plus régulière, le mur occidental de la maison est couronné d'un pignon à redents et percé de quatre fenêtres à demi-croisée au second niveau **FIG. 355**. Au contraire de celui-ci, les façades nord et est, qui ne sont pas visibles depuis la ville, sont tout à fait modestes. Du côté sud, la porte à arc en plein cintre à encadrement mouluré, qui donne sur un logis indépendant du reste du bâtiment, est cependant exécutée avec soin **FIG. 372**.

À l'intérieur, la répartition des volumes et les circulations ne répondent pas à un système pré-établi; de même les façades irrégulières avec leurs baies de formes et dimensions variées ne montrent pas d'organisation particulière. La même remarque pourrait d'ailleurs être faite pour la plupart des édifices du bourg de Valère. Si la maison du Doyen **[d]**, accolée à l'est à celle des Calendes **[c]**, ne fait pas exception, son revêtement d'enduit peint blanc crème lui donne un aspect plus homogène **FIG. 356**.

La maison du Doyen **[d]**, de taille comparable à celle des Calendes **[c]** avec ses dimensions moyennes de 13,5 × 12 m au sol, se développe sur trois niveaux surmontés de combles. Son plan est à peu près trapézoïdal en raison de la position, en diagonale par rapport aux autres façades, de la plus grande partie du mur gouttereau sud **FIG. 360**. L'irrégularité de ce mur se manifeste aussi par les formes et les types variés des baies, pas moins de dix ouvertures, ainsi que par la répartition de celles-ci. L'unique porte, vers le milieu de la façade, donne accès au deuxième niveau de la maison. Du côté est, la grande porte en arc surbaissé à claveaux de tuf ouvre, quant à elle, sur les anciennes caves et pièces de service du premier niveau **FIG. 357, 362**. Le mur pignon présente une plus grande homogénéité, mais cette caractéristique est plus notable encore pour le mur gouttereau nord. Les deux étages supérieurs y sont rythmés chacun par deux fenêtres géminées à feuillures, réparties régulièrement de part et d'autre d'un conduit de cheminée en léger encorbellement<sup>233</sup> **FIG. 356, 358**. Quant au mur pignon occidental, il montre à nouveau une plus grande diversité de percements. On peut noter, de



**FIG. 355** Maisons du Doyen [D], à gauche, et des Calendes [C], à droite. La façade occidentale de cette dernière correspond pour la plus grande partie à une reconstruction du XVI<sup>e</sup> siècle. Photo Bernard Dubuis et Michel Martinez, 2021, CDC.

**FIG. 356** Maison du Doyen [D]. Mur gouttereau nord dans son état reconstruit au début du XX<sup>e</sup> siècle. L'apparence unifiée de l'édifice est renforcée par le décor de faux appareil aux chaînes d'angle et les encadrements de fenêtres peints. Photo Bernard Dubuis et Michel Martinez, 2021, CDC.

**FIG. 357** Maisons des Calendes [C] (à gauche) et du Doyen [D] (à droite). Élévation des façades orientales. Le mur de la petite annexe des environs de 1277, avec son pignon, était bien visible, après le décrépiage, dans la façade actuelle de la maison [D]. Les nombreuses baies postérieures, dont certaines bouchées au XVII<sup>e</sup> siècle, attestent l'existence de structures disparues anciennement accolées ou suspendues à cette façade. Vers le bord nord (à droite) se trouvaient précisément des latrines en encorbellement, plusieurs fois refaites à cet emplacement. Échelle 1:250. Plan de base Archéotech SA et TERA Sàrl, 2003. Dessin Carole Meylan, TERA Sàrl, 2022.

**FIG. 358** Maisons des Calendes [C] (à droite) et du Doyen [D] (à gauche). Élévation des façades nord. Les merlons bifides du bâtiment primitif ainsi que le conduit de cheminée sont encore bien visibles dans le mur de la maison des Calendes [C]. La partie supérieure de la façade de la maison du Doyen [D], refaite au début du XX<sup>e</sup> siècle, n'a pas été analysée. Échelle 1:250. Plan de base Archéotech SA et TERA Sàrl, 2003. Dessin Carole Meylan, TERA Sàrl, 2022.

ce côté, l'existence de deux portes-fenêtres d'aspect moderne qui servaient, à l'origine, d'accès à une cage de latrines disparue<sup>234</sup> **FIG. 355**.

Si l'ensemble architectural constitué de ces deux « maisons » a pris une forme à peu près définitive entre le XVI<sup>e</sup> et le XVIII<sup>e</sup> siècle, il doit aussi son aspect actuel – avec sa façade nord reconstruite, ses enduits entièrement refaits, ses encadrements de baies restaurés ou encore ses toitures rénovées – aux travaux du XX<sup>e</sup> siècle et du début du XXI<sup>e</sup>. Son réaménagement pour le musée, mené de 2001 à 2008, a été l'occasion de réaliser une étude poussée du bâti ainsi que des fouilles archéologiques ponctuelles<sup>235</sup>. Ces recherches permettent de retracer avec une très bonne précision les étapes de construction et de transformation de cet édifice complexe.

### Histoire de la construction

#### Construction de la maison bloc (vers 1200)

Le développement architectural des maisons des Calendes [C] et du Doyen [D] débute vers le tournant du XIII<sup>e</sup> siècle par l'érection d'un bâtiment de plan rectangulaire (9,5 × 7,5 m)<sup>236</sup>. Installé sur un replat naturel, mais adossé à un pan de rocher presque vertical du côté sud, celui-ci possède vraisemblablement dès l'origine deux niveaux (locaux actuels [C2-C3-C4] et, à l'étage, [C5]) sans partitions intérieures **FIG. 360, 361**. Le bâtiment est doté dans une phase secondaire d'un couronnement crénelé, bien préservé sur la façade nord où il est noyé dans le mur exhaussé postérieurement **FIG. 358**. Ce couronnement montre une alternance de créneaux et de merlons bifides pourtant rares en Valais<sup>237</sup>. Sur cette



359

**FIG. 359** Maison des Calendes [c]. Cuisine [c4] du 1<sup>er</sup> niveau, mur nord, après décrépissage, avec sa cheminée construite vers 1200. À l'origine, la salle était plus grande qu'elle ne l'est aujourd'hui. La paroi ouest (à gauche) est un mur de refend postérieur. Photo Archéotech SA et TERA Sàrl, 2002, CDC.

façade, les fenêtres d'origine étaient de simples baies à encadrement de tuf chanfreiné. Un peu avant la mise en place du couronnement défensif, une nouvelle baie géminée en tuf et grès chanfreinés est percée à l'étage.

La façade sud du bâtiment était prolongée du côté oriental par un mur dont la fonction n'est pas parfaitement élucidée **FIG. 360**. Les vestiges de ce mur sont maintenant dissimulés dans la façade sud de la maison du Doyen [d] et faisaient vraisemblablement partie d'une structure abritant la porte d'entrée du premier niveau et l'escalier extérieur menant à celle de l'étage<sup>238</sup>. La porte du premier niveau, qui permet aujourd'hui la circulation entre les deux « maisons » (entre [c4] et [d1]), est d'origine et présente un encadrement à arc en plein cintre en tuf chanfreiné. Quant à la toiture, les observations archéologiques permettent de restituer une couverture à deux pans prenant naissance à la base du crénelage<sup>239</sup>.

Le premier niveau n'est pas constitué d'une cave, mais d'une pièce originellement indivise [c2-c3-c4] pourvue d'une grande cheminée engagée dans le mur nord et faisant saillie à l'extérieur. Le manteau de cette cheminée et l'encadrement en bois supportant la hotte sont bien conservés **FIG. 359**. C'est aussi le cas d'une partie des solives du plafond. Ces éléments, datés par dendrochronologie, permettent de situer la construction à partir de 1199/1200<sup>240</sup>. Accessible de plain-pied, cette pièce servait de cuisine. Sa paroi sud, en partie constituée du rocher apparent, et son ancien sol en terre battue confirment qu'il s'agit bien d'un espace de service et non d'une salle d'apparat.

La présence de cette cuisine interroge sur la fonction de l'ensemble. Les autres exemples du

début du XIII<sup>e</sup> siècle à Valère – maisons primitives des Communs [f] et du « château Folliet » [m] ou encore celle en contrebas du clocher [q] – ne possèdent pas, pour autant que les éléments observés permettent d'en juger, de tel local destiné dès l'origine à la préparation des repas<sup>241</sup>. Cette absence ne doit pas nécessairement surprendre. À la même période, les maisons urbaines de moyennes dimensions – avec lesquelles on peut comparer dans une certaine mesure les demeures des chanoines séculiers<sup>242</sup> – n'en ont elles-mêmes pas nécessairement, contrairement aux résidences seigneuriales ou aux bâtiments communautaires des ensembles monastiques ou canoniaux<sup>243</sup>.

Avec sa grande cuisine, le bâtiment primitif à l'emplacement de celui des Calendes [c] revêtait, peut-être dès l'origine, une telle fonction communautaire, la salle habitable de l'étage (partie orientale de [c5]) ayant pu être employée pour des réunions et des repas en commun malgré sa faible taille (6,2 × 8,7 m, dans œuvre)<sup>244</sup>. La forme du bâtiment originel, celle d'une maison bloc crénelée très comparable aux premières habitations du bourg, n'exclut toutefois pas que la bâtisse ait pu être à la fois la demeure individuelle d'un membre du Chapitre et un lieu de rassemblement. Au vu de l'histoire ultérieure de l'édifice, on pourrait même faire l'hypothèse qu'il s'agit de la résidence du doyen de Valère<sup>245</sup>.

Les sources mentionnent très tôt l'existence d'un « refectorium » pour les « fratres Deo famulantes » de l'Église de Sion<sup>246</sup>, mais le mot recouvre l'ensemble des biens réservés à l'entretien des chanoines plutôt qu'un repas ou une salle. Dès le XIII<sup>e</sup> siècle en revanche, des testateurs (évêques, chanoines, recteurs d'autel) font des legs au Chapitre pour un « refectorium » ou un repas d'anniversaire, réservé au clergé des deux églises ou même au seul clergé de Valère<sup>247</sup>. Outre un capital, certains lèguent, pour la préparation des mets, des ustensiles comme des marmites, qui entrent ainsi dans les objets remis au métrol, responsable de l'organisation pratique<sup>248</sup>. La date de ces « réfectoires » est parfois fixée par le testateur<sup>249</sup> (voir p. 270).

### Premiers agrandissements (XIII<sup>e</sup> siècle)

Au cours du XIII<sup>e</sup> siècle, le bâtiment à l'origine de la maison des Calendes [c] est augmenté de deux ailes ou annexes : la première accolée à l'est de celui-ci (correspondant à peu près à l'emprise des locaux [d1] et [d2]), et la seconde (pièces [d3] à [d6]) au nord de la précédente, à l'endroit d'une cour plus ancienne **FIG. 360**. Ces deux adjonctions constituent le noyau à partir duquel se formera progressivement la maison du Doyen [d].



**FIG. 360** Maisons des Calendes [C1-C4] (à gauche) et du Doyen [D1-D6] (à droite). Plan du 1<sup>er</sup> niveau. Le noyau primitif de l'édifice construit vers 1200 se trouve à l'emplacement des locaux [C2, C3, C4] de la maison des Calendes. À l'est de celle-ci, la maison du Doyen, de plan trapézoïdal, est composée de deux blocs dont l'origine remonte au XIII<sup>e</sup> siècle : l'un au sud à l'emplacement des caves [D1, D2], l'autre au nord où se trouvent les espaces [D3-D6]. Échelle 1 : 250. Plan de base Archéotech SA et TERA Sàrl, 2003. Dessin Carole Meylan, TERA Sàrl 2022.



**FIG. 361** Maisons des Calendes [C5-C7] (à gauche) et du Doyen [D7-D11] (à droite). Plan du 2<sup>e</sup> niveau. L'extension méridionale de la maison des Calendes (fin XIII<sup>e</sup>-début XIV<sup>e</sup> siècle) occupait les deux tiers est de la pièce [C6]. Échelle 1 : 250. Plan de base Archéotech SA et TERA Sàrl, 2003. Dessin Carole Meylan, TERA Sàrl, 2022.



362

**FIG. 362** Maison du Doyen [D]. Mur pignon oriental avec, dans son prolongement au sud (à g. de l'image), la porte [P03] permettant de contrôler le chemin d'accès à l'église. Photo Bernard Dubuis et Michel Martinez, 2021, CDC.

**FIG. 363** Maison du Doyen [D], 1<sup>er</sup> niveau. Intérieur de la pièce [D1], parois nord et est, après décrépiage des murs. L'ancienne porte principale à arc en plein cintre (à g.) donnait à l'origine sur l'extérieur. Les deux jours latéraux qui la flanquaient, et qui ont pu servir d'archères, ne sont plus visibles, pas plus que l'ancien système de verrouillage. L'autre porte (à dr.) ouvre sur le local [D2]. Photo Bernard Dubuis et Heinz Preisig, 2002, CDC.

La construction de la première peut être située vers 1210<sup>250</sup>, donc une dizaine d'années seulement après le début de l'érection du corps de logis d'origine. Celle-ci entraîne la modification de l'accès à cette maison, puisqu'elle englobe les portes d'entrée des deux étages. L'ouverture aménagée dans le mur nord de l'annexe constitue alors l'entrée principale du petit ensemble architectural. Elle peut être sécurisée de l'intérieur par une barre horizontale<sup>251</sup> **FIG. 363**. Cette porte donne à l'intérieur sur un vestibule [D1] distribuant d'un côté sur la cuisine [C4] du bâtiment primitif et de l'autre sur les caves [D2] de l'aile plus récente. Un escalier à cet emplacement doit toujours permettre d'accéder à l'étage.

Au nord de la nouvelle aile, des maçonneries contemporaines indiquent l'existence d'un espace enclos, peut-être une cour accessible depuis l'extérieur par au moins un portail, préservé et englobé dans le mur pignon occidental de l'actuelle maison du Doyen [D]<sup>252</sup>. Vers 1233, les murs ouest et est de cette cour sont partiellement réemployés pour servir de substructures à la seconde aile (emprise des locaux actuels [D3] à [D6]), à deux niveaux. La

façade nord de celle-ci, en revanche, prend naissance sur la terrasse inférieure, au-delà de la limite de l'ancien enclos<sup>253</sup>.

D'importantes modifications sont déjà apportées vers 1277<sup>254</sup>, mais celles-ci ne changent pas la disposition des deux annexes, qui constituent encore chacune une entité distincte avec sa propre toiture. Du côté sud, la première consiste alors en un petit bâtiment allongé dans l'axe est-ouest et couvert d'une toiture à deux pans **FIG. 357**.

Ces derniers travaux semblent motivés en partie par la volonté de transformer la circulation autour de l'édifice. Ils confèrent à la maison du Doyen [D] le plan trapézoïdal qu'elle a conservé jusqu'à aujourd'hui. La façade sud de l'annexe est en effet presque entièrement abattue pour faire place à un nouveau mur placé en diagonale par rapport au précédent. Cette modification permet de ménager un espace de dégagement au sud, lequel correspond au chemin actuel menant à l'église. Celui d'origine reste inconnu, mais l'on peut penser que l'accès se faisait depuis le nord, selon un cheminement plus direct, à travers la zone où s'est progressivement développé un groupe dense de bâtiments [P-P'-P''/W/Q/U].

On ne sait pas si la porte fortifiée [p03] du côté sud de l'édifice est installée immédiatement après ces travaux, mais il y en a une au plus tard vers le début du XIV<sup>e</sup> siècle<sup>255</sup> **FIG. 362**. Elle participe sans doute du même élan constructif qui caractérise une série de transformations et de renforcement des défenses du bourg à la fin du XIII<sup>e</sup> et dans la première moitié du XIV<sup>e</sup> siècle (voir pp. 277-281).

### Développement du complexe architectural (1<sup>re</sup> moitié du XIV<sup>e</sup> siècle)

Les chantiers continuent de s'enchaîner à un rythme soutenu jusque dans la première moitié du XIV<sup>e</sup> siècle. Ils permettent à la fois de multiplier les volumes de ce corps bâti et de lui donner une apparence plus unifiée. Le bloc de la maison du Doyen [D], tel qu'on le connaît aujourd'hui, commence à prendre forme en s'émancipant progressivement des contraintes architecturales créées par la disposition des deux ailes contiguës lui servant de noyau.

Les travaux de cette période commencent par l'exhaussement de l'aile nord dans le dernier quart du XIII<sup>e</sup> siècle ou au début du XIV<sup>e</sup> siècle, selon la chronologie relative des maçonneries, puis se poursuivent avec la mise en place d'une nouvelle toiture, en appentis<sup>256</sup>.

Quant à la maison des Calendes [c], elle est d'abord agrandie au sud par une annexe à un seul niveau (dans la partie est de la salle [c6-c7]) qui, en raison de la présence du rocher, communique directement avec l'étage du bâtiment primitif [c5] **FIG. 361**. Afin de permettre la circulation entre ce dernier et le nouveau local méridional, une porte est percée dans l'ancien mur de façade de la maison bloc (entre [c5] et [c6]) **FIG. 364**. Vers la même période, le crénelage à merlons bifides de cette ancienne maison est noyé dans une nouvelle maçonnerie, et des merlons rectangulaires sont construits un peu plus haut dans les murs exhaussés. La toiture, certainement posée sur ce couronnement défensif, rendait les combles si ce n'est habitables, du moins utilisables<sup>257</sup>. L'annexe méridionale est ensuite surélevée elle aussi. La chronologie relative des phases constructives impose une datation de ces différents travaux au plus tôt dans le dernier quart du XIII<sup>e</sup> siècle et plus probablement dans la première décennie du XIV<sup>e</sup> siècle<sup>258</sup>.

Dans les années 1310-1330, d'importants travaux se succèdent. À l'emplacement de la maison du Doyen [D] actuelle, deux étages sont ajoutés à l'aile sud vers 1310<sup>259</sup>. Si cette étape est mal connue dans le détail, il est évident qu'il s'agit de travaux d'une grande ampleur : cette surélévation nécessitera d'ailleurs la reprise en sous-œuvre de la façade sud affaiblie<sup>260</sup>. L'aile nord est ensuite exhaussée pour



363



364

la seconde fois **FIG. 357**. Les deux ailes devaient déjà donner une certaine impression d'unité à la maison du Doyen [D]. Ces travaux sont à peu près contemporains d'un autre chantier particulièrement significatif pour l'histoire du complexe, qui semble s'étendre jusque vers 1330 et durant lequel la salle dite des Calendes [c5] prend son aspect actuel<sup>261</sup>. La maison primitive des Calendes [c] et son annexe sud sont tout d'abord étendues vers l'ouest<sup>262</sup>. La nouvelle cave [c1] est mise en communication directe avec l'ancienne cuisine [c4], laquelle conserve sa fonction **FIG. 360**. Au-dessus de ces pièces, la façade occidentale du bâtiment primitif est abattue créant ainsi le grand volume de la salle (13,3×5,9 m) [c5] **FIG. 361**. Les caractéristiques des maçonneries de cette étape correspondent de façon remarquable à celles de la chapelle de Tous-les-Saints, construite entre 1323 et 1325 (voir pp. 252-257). Cette similitude ainsi que la séquence chronologique de ces deux

**FIG. 364** Maison des Calendes [c], 2<sup>e</sup> niveau. Salle [c5] dite des Calendes ou des Neuf Preux, angle sud-est, après décrépiçage partiel des murs effectué lors des travaux de restauration. La porte de droite, à linteau en arc surbaissé sur coussinets, permet la circulation entre le noyau primitif de l'édifice (vers 1200) et la nouvelle annexe méridionale (fin XIII<sup>e</sup>-début XIV<sup>e</sup> siècle). Photo Archéotech SA et TERA Sàrl, 2002, CDC.



365

**FIG. 365** Maison des Calendes [c], 2<sup>e</sup> niveau, grande salle dite des Calendes ou des Neuf Preux [c5], mur nord. La fenêtre à gauche de la cheminée est d'origine et datée vers 1326. La cheminée actuelle, en revanche, est une pièce de musée, installée au XX<sup>e</sup> siècle quasiment à l'emplacement de l'ancienne. La porte des latrines, aujourd'hui bouchée, se trouvait à l'extrémité orientale du mur (à droite). Photo Bernard Dubuis et Heinz Preisig, 1989, CDC.

**FIG. 366** Maison des Calendes [c]. La représentation des Neuf Preux (3<sup>e</sup> quart du XV<sup>e</sup> siècle), sur le mur sud de la salle [c5] du 2<sup>e</sup> niveau, est la plus grande peinture murale préservée dans le bourg capitulaire de Valère. Photo Bernard Dubuis et Heinz Preisig, 1989, CDC.

chantiers font penser que les ouvriers engagés à la construction de la chapelle se sont concentrés, après l'achèvement de celle-ci, sur l'extension de la maison des Calendes [c].

Ces travaux, comme ceux menés ailleurs dans le bourg au début du XIV<sup>e</sup> siècle, témoignent d'une période d'activité particulièrement intense qui s'observe non seulement dans le bâti, mais aussi dans l'aménagement des locaux. L'agencement de la salle des Calendes [c5] atteste en particulier son statut élevé **FIG. 365**. Il ne reste cependant des baies de cette période qu'une grande fenêtre rectangulaire à croisée et à coussièges, dans le mur nord, un exemple précoce de ce type pour la région<sup>263</sup>. La grande cheminée qui se trouvait vers le milieu de la paroi nord témoigne à la fois d'une recherche de confort et du caractère noble de l'endroit<sup>264</sup>. À noter encore la réalisation d'une porte d'accès à des latrines, aujourd'hui obturée, vers le bord oriental du mur nord de la salle.

Les deux corps de la maison des Calendes [c] et du Doyen [d] continuent donc durant cette première moitié du XIV<sup>e</sup> siècle leur développement parallèle. Les espaces intérieurs et les circulations montrent cependant qu'ils doivent bien être considérés comme un édifice unique, bien qu'hétérogène et aux fonctions multiples. En ce qui concerne l'usage des pièces, un glissement se produit peut-être à ce moment, car si le bâtiment primitif construit vers 1200 était possiblement dès l'origine la maison du doyen de Valère, il paraît prendre en cette première moitié du XIV<sup>e</sup> siècle un caractère plus officiel. Les appartements du doyen, quant à eux, ont pu être déplacés aux étages des ailes du côté

est, c'est-à-dire dans le corps de la maison dite du Doyen [d]. Le statut ambigu du bâtiment, où se déroulent les repas communs, mais où habite le doyen de Valère, ressort d'ailleurs du litige déjà évoqué, qui surgit en 1354 entre celui-ci et le Chapitre (voir pp. 269-270).

### Une phase discontinue d'embellissement (2<sup>e</sup> moitié du XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècle)

Les deux maisons des Calendes [c] et du Doyen [d] ne subissent plus de transformation majeure jusqu'au XVI<sup>e</sup> siècle. Quelques interventions peuvent être attribuées aux XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles, mais elles n'influent guère sur l'apparence du complexe. Les travaux portent essentiellement sur l'agencement des pièces et leur décoration. Si une chambre [d8] à l'étage de la maison du Doyen [d] est dotée, par exemple, de boiseries vers 1458<sup>265</sup>, c'est évidemment la salle des Calendes [c5] qui fait l'objet de l'intervention la plus spectaculaire avec la mise en œuvre, dans le troisième quart du XV<sup>e</sup> siècle, d'une peinture murale représentant les Neuf Preux **FIG. 387**. Celle-ci occupe une grande partie de la surface du mur sud de la pièce **FIG. 366**. L'utilisation occasionnelle de la salle pour les réunions des calendes ne fait plus de doute pour cette période (voir pp. 310-311). Les documents montrent par ailleurs qu'on la considère comme partie intégrante de la demeure du doyen de Valère : les maisons actuelles des Calendes [c], dans laquelle se trouve la pièce éponyme, et du Doyen [d] ne constituaient bien qu'un seul et même complexe<sup>266</sup>.

La première représentation détaillée du bourg capitulaire de Valère – une peinture murale de la chapelle Sainte-Barbe à la cathédrale Notre-Dame du Glarier à Sion – remonte à cette période<sup>267</sup> **FIG. 394**. Sur cette image, seule la partie supérieure des façades ouest et nord de la maison des Calendes [c] est visible. Malgré cela, la bonne précision du dessin – il faudra attendre le XVII<sup>e</sup>, voire le XVIII<sup>e</sup> siècle pour retrouver des images aussi fidèles – permet d'observer que le bâtiment, couvert d'une toiture à deux pans, semble ne plus avoir de crénelage au sommet du mur gouttereau nord, tandis que le pignon ouest paraît déjà couronné par des redents. La façade actuelle, entièrement refaite au XVI<sup>e</sup> siècle **FIG. 355**, aurait donc repris l'apparence générale de la précédente.

### Les Neuf Preux de la salle des Calendes (3<sup>e</sup> quart du XV<sup>e</sup> siècle)

Les Neuf Preux peints sur la paroi sud de la salle (260 × 1060 cm)<sup>268</sup> constituent le second grand ensemble médiéval figuratif conservé dans le bourg (l'autre étant celui de la Caminata, voir pp. 292-294).

Ce thème iconographique représente neuf héros historiques ou légendaires tirés des trois périodes de l'histoire du monde telles que définies par saint Augustin : l'Antiquité païenne (« ante legem »), l'Antiquité judaïque (« sub lege ») et l'époque chrétienne (« sub gratia »). À Valère, ils sont représentés en pied, vêtus d'armures et portant divers types de couvre-chefs et d'armes ; chacun tient un écu, dont le blason, imaginaire mais conventionnel, permet – quand il est préservé – d'identifier le personnage. Toujours resté visible<sup>269</sup>, le décor est largement dégradé dans sa partie basse, de sorte que les différentes figures ne sont que partiellement et inégalement conservées. Les photographies et les relevés réalisés au début du XX<sup>e</sup> siècle documentent un état à peine meilleur<sup>270</sup> **FIG. 367**.

Les trois premières figures depuis la gauche, celles des héros païens, sont les plus lacunaires **FIG. 387**. Hector, de profil et imberbe, est conservé jusqu'à mi-poitrine seulement ; un bandeau est noué autour de sa tête, tandis que son arme et son écu, qu'il portait en contrebas, ont disparu. Alexandre le Grand brandit un sabre à lame courbe et un écu orangé *au lion issant*. Jules César, coiffé d'un turban, tient un sabre courbe également, tandis que le blason de son écu, en contrebas, est perdu. Les trois figures suivantes, celles des héros judaïques, sont conservées jusqu'au niveau des hanches environ. Josué, protégé par un heaume, porte une hallebarde et un écu *d'azur au soleil d'or*. David, couronné, empoigne une lance à banderole et un écu *de gueules à la lyre d'or* **FIG. 368**. Judas Macchabée, imberbe et coiffé d'un bonnet à large rebord, tient un sabre à lame courbe pointée vers le bas et un écu *orangé au basilic de sinople*. Trois rois chrétiens, tous couronnés, ferment la série : Arthur, enveloppé dans une cape, avec un écu *parti de gueules à trois couronnes d'or superposées et d'azur à la Vierge à l'Enfant* et une épée à lame droite dépassant derrière son épaule ; Charlemagne, avec un sabre à lame courbe et un écu *parti d'or à l'aigle impériale d'argent et d'argent au meuble perdu* ; Godefroy de Bouillon, enfin, avec une hallebarde ; son écu, perdu, était *parti orangé au tombeau vide surmonté d'une couronne d'épine et de sable à la demi-croix potencée d'or* **FIG. 367**. Les figures sont séparées les unes des autres par des colonnettes peintes, alignées sur l'emplacement des véritables solives du plafond, préexistantes, créant ainsi un semblant de trompe-l'œil. À l'extrême droite de la rangée des héros, sous un décor architectural un peu plus développé (porte de ville ?), se trouvait à l'origine un dixième personnage aujourd'hui perdu, plus petit, imberbe et coiffé d'un bonnet, portant une main à sa tête et tenant dans l'autre un petit livre<sup>271</sup>.



366



367

La paroi nord comporte encore différents vestiges peints, difficilement datables. À l'intérieur de l'âtre de la cheminée actuelle, quelques traits en haut à droite ainsi que des colonnettes (?) peintes témoignent que la décoration de la salle ne se limitait pas à la paroi sud.

La grande diversité des coiffes et des armures portées par les Preux, probablement en partie fantaisistes, rappelle l'univers foisonnant d'un KONRAD WITZ, en un écho toutefois moins délicat. Cet aspect, combiné aux traits stéréotypés des visages, avec des yeux aux paupières baissées sur une petite pupille noire **FIG. 374-385**, suggère une datation au troisième quart du XV<sup>e</sup> siècle<sup>272</sup>. Le dessin, dont l'état de conservation fait ressortir le tracé noir vigoureux, pourrait indiquer l'utilisation de modèles gravés<sup>273</sup>.

**FIG. 367** Maison des Calendes [c], 2<sup>e</sup> niveau, salle [c5], dite des Calendes, paroi sud. Partie droite du décor des Neuf Preux, 3<sup>e</sup> quart du XV<sup>e</sup> siècle. L'humidité et le piquage des crépis autour des peintures en 1918 ont eu définitivement raison de l'écu de la figure de Godefroy de Bouillon ainsi que du petit personnage tenant un livre – encore visibles ici sur la droite de l'image. Photo Rudolf Zinggeler, vers 1923, AFMH [6263, 90 ph 6263].

**La tenue des calendes.** Pour prendre collectivement des décisions de toutes sortes, longtemps, les chanoines se sont réunis au son de la cloche activée à trois reprises par le marguillier de Valère<sup>274</sup>. La réunion capitulaire, quel que soit l'endroit où elle se déroule, est appelée calende (« calenda »), car la chancellerie capitulaire date ses actes écrits selon le calendrier romain. Or, les réunions ont été d'abord fixées au début de chaque mois. Une première mention d'assemblée capitulaire dans le chœur de Valère et le premier du mois est livrée par un statut sur l'arsenal du Chapitre en 1237<sup>275</sup>. Les statuts du Chapitre de 1262 doivent être lus *en chapitre*, « in kalenda » de chaque mois, donc le premier du mois<sup>276</sup>. Bientôt le terme « calenda » est utilisé pour désigner la réunion capitulaire<sup>277</sup>, complété par la date du jour (« Actum in kalenda, in coro ecclesie Valerie, prima die mensis februarii »)<sup>278</sup>. Certaines affaires nécessitent plus d'un jour pour leur résolution de sorte que la réunion est prolongée le jour suivant ou plus tard (« kalenda continuata »). Le Chapitre édicte en 1377 un statut sur la date de la calende, toujours le premier du mois, sauf s'il tombe sur un dimanche ou un jour de fête double<sup>279</sup>. Un registre, aujourd'hui disparu, contenant des procès-verbaux des assemblées est appelé *Livre long des calendes*<sup>280</sup>. Sous « calendes » on peut donc comprendre la date, la réunion ou l'écrit résultant de celle-ci. Dans le sens de réunion, les textes mentionnent la calende ordonnée, continuée, sonnée, publique, ordinaire, extraordinaire, juridique, solennelle<sup>281</sup>, la pleine calende, la grande calende ou générale.

Pour la validité des actes, le « notaire » ou le chancelier est requis d'inscrire, à côté de la date de temps, le lieu où est passé l'acte, une information précieuse, mais parfois difficile à interpréter. Les assemblées des chanoines qui exigent un espace assez vaste se tiennent majoritairement dans le chœur de l'église de Valère, au Moyen Âge pris au sens large (jusqu'aux environs de 1540) : réunis pour les offices et les prières, ils peuvent également y débattre en commun de leurs affaires profanes<sup>282</sup>. Parfois, la précision est plus pointue quand est spécifié l'endroit à l'intérieur de l'église : dans la chapelle Saint-Michel (1436)<sup>283</sup>, devant la chapelle Sainte-Catherine (octobre 1512)<sup>284</sup>. Néanmoins, selon

les circonstances, des décisions capitulaires peuvent être prises ailleurs et l'église inférieure (avec sa sacristie dite neuve, en 1510, ou son cloître) n'est pas exclue au XVI<sup>e</sup> siècle. Quelques réunions ont pour cadre la maison du doyen de Valère, prise au sens large, ou dans le réfectoire, et ce déplacement peut souvent s'expliquer par le froid régnant dans l'église<sup>285</sup>. Elles ont lieu plus rarement dans la « garita » (maison dite de la Garde) ou dans une maison particulière. Une réunion en plein air, sur le prélet, peut se justifier par une des épidémies de peste récurrentes (1505, 1532, 1565, etc.).

Des mutations sont répercutées généralement dans les sources écrites avec un décalage difficile à mesurer. Un changement dans la terminologie liée au lieu se dessine, lorsqu'en 1539<sup>286</sup> l'assemblée se déroule dans la/une salle nouvelle (« aula nova constructa »)<sup>287</sup>. Les années suivantes, le nombre d'occurrences de cette expression (« aula nova ») augmente avec parfois l'addition du mot « causerum » qui renvoie à des causes judiciaires (« aula nova causerum »)<sup>288</sup>. S'agit-il d'un déplacement de lieu ou d'un lieu remis à neuf ? L'« aula causerum » de Valère, comme lieu de réunion, souvent le vendredi, est mentionnée régulièrement dans la seconde moitié du XVI<sup>e</sup> siècle et pourrait être distincte de l'« aula cenarum sive refectionum » (la salle des repas) (1571). Sa fréquentation et celle du cloître de l'église inférieure sont sans doute assez équilibrées jusque vers 1580, puis le cloître et la « tour César », dite aussi impériale, en ville, prennent le dessus. L'« aula causerum » n'est plus que rarement mentionnée, les scribes usant alors de l'expression « aula dominorum » au XVII<sup>e</sup> siècle. Toutefois, les calendes générales, sur deux jours souvent consécutifs, se maintiennent à Valère jusqu'en 1818, date à partir de laquelle la grande maison nouvellement construite à Sion<sup>289</sup>, avec son nouvel auditoire situé au troisième étage, devient le cadre habituel<sup>290</sup>.

Sous la variété des expressions, il est donc difficile de savoir si l'« aula rectorii castri Valerie » (1503)<sup>291</sup> et l'« aula causerum » se confondent ou sont deux salles distinctes, d'autant plus que se rencontrent aussi d'autres expressions « aula communis, magna aula Valerie ». Lorsqu'on détient deux versions du

procès-verbal d'une même assemblée, l'équivalence apparaît entre l'« aula rectorialis/refectorii/refectoria » (1667, 1668, 1670, 1671, 1673, 1678-1680) et l'« aula communis decanatus Valleriae » (1647, 1650, 1662, 1663). Ce n'est toutefois qu'au XVIII<sup>e</sup> siècle que l'expression « salle des calendes » (« aula calendarum ») de Valère est couramment employée. Elle semble devenir courante à partir de ce moment, mais on trouve aussi l'expression « in majori aula (ou aula majori) calendarum Valleriae » (1730, 1758-1760, 1764, 1765), comme s'il fallait distinguer en ce XVIII<sup>e</sup> siècle deux « aulae ». Anne-Joseph de Rivaz semble considérer qu'il y a deux salles des calendes à Valère : « La sale des Kalendes est à côté de la maison du Doyen. C'est un quarré long qui n'a rien de remarquable qu'une peinture à fresque, sur le mur méridional, qui est la plus grossière et la plus grotesque qui puisse se voir, représentant David, Judas Macchabée, Charlemagne, Godefroy de Bouillon et autres empereurs illustres par leurs exploits et leur religion. (*Suivi de* : il y en a une moderne au fond de la sale *biffé*) Je ne connais point encore celle du castrum Fulense qui est au levant »<sup>292</sup>. L'expression « salle des calendes » ne nous renseigne guère sur l'emplacement en question, et s'il s'agit toujours de la maison du doyen ou du château Folliet.

Pour preuve, l'« aula calendaris » est une expression usitée au XIX<sup>e</sup> siècle alors que les chanoines ne s'assemblent plus qu'en ville. Enfin, la salle des calendes n'est pas non plus le seul lieu de Sion où sont prises des décisions communes, puisque celles-ci interviennent dans l'appartement de chanoines, au séminaire, etc. selon les circonstances.

L'assistance aux réunions capitulaires est requise, sauf excuse valable<sup>293</sup>. Elle est récompensée par le droit de toucher des émoluments, quand une somme d'argent est à partager. Des fêtes (par exemple, les vendanges, l'Avent, le temps pascal, etc.) sont à considérer. Les statuts du XVI<sup>e</sup> siècle s'attardent sur l'attitude attendue des chanoines lors des débats et le secret de rigueur sur les affaires traitées<sup>294</sup>. Les votes qui s'y déroulent revêtent de l'importance **FIG. 17** : le mode de scrutin demande parfois à être établi ou des articles à respecter par le nouvel élu sont préalablement édictés. La périodicité change

au cours des ans jusqu'à devenir hebdomadaire selon le décret du nonce Farnese qui énumère tous les sujets à aborder en 1642<sup>295</sup>.

Les calendes générales ou grandes calendes, attestées dès la première moitié du XIV<sup>e</sup> siècle, se déroulent à Valère jusqu'en 1818, à de rares exceptions près en 1622, 1624 et 1682 où elle se tiennent à Sion dans le cloître ou dans la tour César. Le but est de renouveler les serviteurs et d'attribuer les charges annuelles aux chanoines ainsi que de traiter des affaires importantes tant profanes que spirituelles. L'habitude s'est prise de les tenir à la fin du mois de juin ou au début de juillet. Au XVII<sup>e</sup> siècle, Johann de Sepibus (†1669) décrit leur déroulement restitué ici dans une traduction libre<sup>296</sup> :

« Manière de tenir la calende générale

Moment : autour de la Saint-Jean-Baptiste,

deux jours, l'après-midi, à midi

Lieu : dans la grande salle de Valère

Personnes : tous les chanoines

Modalités : les deux doyens sont assis sur des sièges préparés derrière la plus petite table placée à l'ouest de la salle. Les autres dignités et les chanoines selon leur rang, le chancelier du Chapitre étant aussi présent.

Avant les prières, le doyen de Sion expose pourquoi on célèbre la calende générale, notamment il dit qu'elle est appelée ainsi parce que, lors de cette session, tous les chanoines dispersés ici et là sont convoqués, et deuxièmement parce qu'on parle d'affaires générales.

La calende, tant le premier que le second jour, commence par des prières récitées à genoux [...]. Ensuite le doyen de Sion exhorte les chanoines à traiter en bonne entente les affaires, ensuite à montrer du zèle, de l'application, le bon exemple et de la ferveur pour le maintien des droits de notre Église.

Après cela, tous les clercs résignent leurs bénéfices, font entendre leurs plaintes, etc. Des amendements sont demandés et l'on traite des bénéfices et des bénéficiers à confirmer ou à changer.

Puis tous les serviteurs, le procureur fiscal, le chancelier, l'organiste, les enfants de chœur, le portier, le bedeau et le 'cornufiator' (sonneur de cor) sont rappelés à l'ordre, confirmés ou renvoyés.»



368

**FIG. 368** Maison des Calendes [C], 2<sup>e</sup> niveau, salle [c5] dite des Calendes, paroi sud. Détail du décor peint des Neuf Preux, 3<sup>e</sup> quart du XV<sup>e</sup> siècle.

La braconnière de l'armure de Josué et la banderole de la lance du roi David sont ornées de motifs évoquant des caractères hébraïques, en adéquation avec l'appartenance de ces deux héros à la période judaïque. Photo Bernard Dubuis et Michel Martinez, 2007, CDC.

**FIG. 369** Relevé d'après la figure de Charlemagne de la paroi sud de la salle [c5], non daté, non signé, aquarelle sur papier, 491 × 127 cm. Le Charlemagne représenté ici dans sa totalité et sur un fond de rinceaux verts et ocre est une restitution fantaisiste, réalisée à partir des vestiges existants. À l'instar des calques réalisés par Joseph Morand (non repérés), ce document a vraisemblablement

été exécuté en 1907, dans le cadre de la conception d'un nouveau décor peint pour le château impérial du Haut-Koenigsbourg, en Alsace. L'architecte responsable du chantier, Bodo Ebhardt, avait en effet expressément demandé à Albert Naef des relevés des Preux de Valère dans ce but. ACV [N2 B 92 b.3].

Les Neuf Preux sont un thème qui se développe dès le XIV<sup>e</sup> siècle dans le contexte de l'art de cour français et savoyard, et dont le succès s'étend dès le XV<sup>e</sup> siècle dans toute l'Europe. L'idéal chevaleresque devient peu à peu un modèle apprécié par d'autres franges de la population, notamment les bourgeois des centres urbains, qui l'adoptent pour orner par exemple les salles de conseil des hôtels de ville<sup>297</sup>. D'où l'hypothèse que la salle de Valère aurait été utilisée comme salle de justice par les chanoines<sup>298</sup>. La spécificité du programme iconographique pourrait ne laisser que peu de place au doute, s'il n'y avait eu ce dixième et énigmatique petit personnage : apportait-il un sens supplémentaire à la rangée de héros ? Représentait-il un commanditaire individuel ? Il ne s'agissait de toute évidence pas d'un chanoine<sup>299</sup>.



369



**FIG. 370** Maison des Calendes [c], 2<sup>e</sup> niveau, salle dite des Calendes [c5]. Les trois baies à demi-croisée de la paroi ouest, dotées de coussièges, font partie des reconstructions du XVI<sup>e</sup> siècle, tandis que la Crucifixion du mur nord date de 1618. Photo Bernard Dubuis et Heinz Preisig, 1989, CDC.

370



**FIG. 371** Maison des Calendes [c], 2<sup>e</sup> niveau, cuisine [c6] aménagée au XVI<sup>e</sup> siècle, angle nord-ouest. La hotte de la cheminée actuelle remplace celle d'origine, attestée par l'orifice d'insertion du linteau (peint en blanc à l'image). Sous la fenêtre, le trou d'écoulement est encore bien visible. Photo Archéotech SA et TERA Sàrl, 2002, CDC.

371

Cette représentation des Neuf Preux, l'une des plus anciennes conservées en Suisse<sup>300</sup>, voit donc le jour dans le contexte atypique d'une communauté de chanoines, à la frontière entre les mondes spirituel et temporel ; une constatation mise en évidence par Margrit Werder et tout particulièrement significative à Sion, puisque le diocèse bénéficiait de privilèges séculiers prétendument accordés précisément par Charlemagne, un des héros représentés (voir p. 22) **FIG. 369**. Comme celui du XIV<sup>e</sup> siècle dans la salle de la Caminata, ce décor rappelle que les chanoines étaient non seulement des membres du clergé, mais également des hommes issus de familles distinguées, et donc accoutumés aux codes artistiques de la noblesse<sup>301</sup>.

### Consolidations, reconstructions et réaménagements partiels (XVI<sup>e</sup> siècle)

À une date indéterminée, mais vraisemblablement encore au XVI<sup>e</sup> siècle, l'angle nord-ouest de la maison du Doyen [D] est reconstruit et, avec lui, une grande partie de la façade nord<sup>302</sup>. La cheminée, saillante et en léger encorbellement, est sans doute créée elle aussi à ce moment<sup>303</sup> **FIG. 356, 358**.

Il faut aussi attribuer au XVI<sup>e</sup> siècle, d'après des critères stylistiques et chronostratigraphiques, la reconstruction presque complète de la façade ouest de la maison des Calendes [c]<sup>304</sup> **FIG. 355**. C'est l'une des plus importantes étapes de transformation, puisqu'elle confère à l'édifice l'identité architecturale qu'il a conservée jusqu'à nos jours. Les nouvelles

**FIG. 372** Maison des Calendes [c]. Logis constituant un étage en surcroît, accessible depuis la terrasse située au sud du bâtiment. La fenêtre à meneau, malgré son apparence, ne serait pas d'origine à cet emplacement, mais aurait été installée au début du XX<sup>e</sup> siècle. Photo Bernard Dubuis et Michel Martinez, 2022, CDC.



372

fenêtres à demi-croisée reprennent, en la simplifiant, la forme des baies plus anciennes **FIG. 370**. Elles sont par ailleurs constituées en partie de blocs de tuf en emploi, retaillés pour l'occasion<sup>305</sup>.

Un nouveau logement est aménagé durant ce siècle dans les anciens combles de la maison des Calendes [c]<sup>306</sup>. Il est accessible de plain-pied du côté sud grâce à la pente naturelle du rocher sous-jacent et à la terrasse réalisée à cet endroit<sup>307</sup> **FIG. 372**. À l'extrémité sud de la façade occidentale, une cage de latrines est aussi construite. Ces anciennes toilettes, ainsi que la cuisine [c12] avec son évier et la cheminée, attestent qu'il s'agissait d'un logis indépendant, une « maison » canoniale<sup>308</sup>.

Les actes des Calendes mentionnent d'ailleurs un projet de construction d'une maison « au-dessus de la salle commune et réfectoire », soit la salle des Calendes [c5]. Ces travaux du chanoine Peter Hertin, encore à accomplir en 1531<sup>309</sup>, semblent effectués avant 1542, puisqu'il teste cette année-là dans la nouvelle « stupa » de sa maison d'habitation de Valère<sup>310</sup>. Le logement, situé au-dessus d'une salle officielle, était très imbriqué au reste de l'édifice. Une petite pièce qui devait faire office de cave, ou plus exactement de réserve [c7] pour cette habitation, est en effet créée sur le palier inférieur en partitionnant l'espace du grand local du côté sud [c6] **FIG. 361**. Ce dernier est aménagé, ou réaménagé, en cuisine durant cette campagne de travaux. Les traces en négatif laissées par une cheminée d'angle dans la paroi ouest ainsi que celles d'un évier ne laissent pas de doute sur la fonction de

la pièce<sup>311</sup> **FIG. 371**. L'agencement de cette dernière démontre d'ailleurs indirectement que la salle des Calendes [c5] pouvait servir de réfectoire. La réalisation de cette deuxième cuisine dans le bâtiment suggère que celle du premier niveau [c4], déjà vieille de plusieurs siècles, n'est plus employée ou, du moins, qu'elle n'est plus le principal local pour la préparation des repas.

#### Les dernières transformations d'envergure (XVII<sup>e</sup> siècle)

Selon les archives, avant 1611, un incendie semble avoir détruit une partie de la maison du doyen de Valère, peut-être alors que François Debons (†1608) ou Peter Meyer (†1611) assumait cette fonction. Leur successeur, Bartholomäus Venetz, doit en effet restaurer la maison incendiée partiellement les années précédentes<sup>312</sup>. Toutefois, c'est peut-être le chanoine Quintin qui s'en charge, lui qui reçoit du procureur général 12 livres pour rénover une maison et l'« aula dominorum » en 1612<sup>313</sup>. Le maître d'œuvre est un certain BERNARD, qui répare l'hypocauste, c'est-à-dire la « stupa », endommagée par le feu ; il est payé en partie avec l'argent issu de l'héritage de Peter Meyer<sup>314</sup>. Il faut attribuer une partie des travaux ultérieurs au doyen de Valère, Georges Summermatter, qui résume ses actions ainsi en 1642 : « Dans la maison du doyen de Valère, j'ai refait à neuf une partie du toit, ainsi que les marches qui descendent aux niveaux inférieurs, tout comme les latrines »<sup>315</sup>. Il poursuit en énumérant des murs réparés dans une étable et dans une grange.



373



374



375



376

**FIG. 373** Maison des Calendes [C], 2<sup>e</sup> niveau, salle [C5], paroi sud. Godefroy de Bouillon, détail de la couronne : les flèches indiquent le dessin préparatoire. Photo Atelier Saint-Dismas SA, 2007, CDC.

**FIG. 374** Maison des Calendes [C], 2<sup>e</sup> niveau, salle [C5], paroi sud. Godefroy de Bouillon, détail du visage : le peintre a incisé les yeux, le nez et les contours du visage dans l'enduit frais. Photo Atelier Saint-Dismas SA, 2007, CDC.

**FIG. 375, 376** Maison des Calendes [C], 2<sup>e</sup> niveau, salle [C5], paroi sud. David, détail du visage : les radiations ultraviolettes mettent en évidence les rehauts du visage, presque imperceptibles à la lumière du jour. Photo Atelier Saint-Dismas SA, 2006, CDC.

**La restauration de la peinture murale des Neuf Preux.** Dans le cadre des travaux de restauration du bourg de Valère, la peinture murale a fait l'objet d'une campagne de conservation-restauration de 2005 à 2007. Des fixages d'urgence avaient été auparavant entrepris en 2001.

*Technique d'exécution.* Le crépi du troisième quart du XV<sup>e</sup> siècle, support de la peinture, est appliqué ponctuellement sur un autre préexistant de 1325, piqueté à cet effet. Celui du troisième quart du XV<sup>e</sup> siècle, constitué de sable et de chaux, contient un peu de plâtre. Des *pontate*<sup>316</sup>, visibles verticalement et horizontalement, démontrent qu'il n'a été posé que pour la surface décorée.

La peinture est exécutée à sec, à la détrempe à la colle sur un mortier de chaux, sans couches préparatoires ; l'aspect gris que l'on observe sur le fond provient de la couleur de l'enduit. Un dessin préparatoire **FIG. 373** organise le décor et quelques incisions, effectuées lorsque le support était encore frais **FIG. 374**, font office de points de repère pour les yeux, les sourcils, les nez et les bouches.

De grands aplats de couleur ont été appliqués en premier lieu, puis sont venues ensuite toutes les nuances, ombres et lumières, et en dernier les silhouettes noires **FIG. 375, 376**. Pour les armures, par exemple, des aplats blancs ont tout d'abord été posés, suivis par les contours et ombres en bleu et enfin les traits noirs. Les cheveux sont peints avant les visages.

Nous avons observé dans les yeux des caractéristiques propres à chaque catégorie de héros **FIG. 377-385**.



377



378



379



380



381



382



383



384



385

**FIG. 377-385** Maison des Calendes [C], 2<sup>e</sup> niveau, salle [C5], paroi sud. Détails des yeux des héros païens, judaïques et chrétiens. Photos Atelier Saint-Dismas SA, 2007, CDC.

**377-379** Les héros païens : Hector, Alexandre, César.

**380-382** Les héros judaïques : Josué, David, Judas Macchabée.

**383-385** Les héros chrétiens : Arthur, Charlemagne, Godefroy de Bouillon.

*État de conservation avant les travaux.* La peinture murale se trouvait considérablement dégradée dans sa partie inférieure, jusqu'à la hauteur des genoux des neuf personnages. Une figure était présente tout à l'est de la paroi **FIG. 367** ; on ne la voit plus aujourd'hui. Cette perte relève de la cristallisation des sels présents dans le plâtre qui composait la partie inférieure du mur. Certains pigments ont plus souffert que d'autres, comme le rouge qui, perdant son effet liant, partait en poussière. La partie supérieure de l'œuvre demeurerait, quant à elle, relativement bien conservée, les couleurs toujours vives et les personnages en bon état. Un dépôt crasseux et une accumulation de poussière recouvraient l'ensemble

des décors peints. Dans la zone frontière entre la lacune et la peinture, la pellicule picturale se révélait plus altérée que sur le reste de l'œuvre.

Il a été constaté que diverses griffures anthropiques sont présentes sur l'ensemble de l'œuvre **FIG. 388** : quelques-unes volontaires – en particulier sur les visages de certains personnages ou par exemple sur la couronne figurant sur le blason d'Arthur (avant 1908) – et d'autres, provoquées par des travaux divers (déplacement d'échelles par exemple).

En 1918, ERNEST CORREVEON<sup>317</sup> colmate au plâtre une série de fissures au-dessus d'Arthur, Charlemagne et Godefroy de Bouillon, puis effectue des retouches picturales.



386



387



388

*Travaux effectués.* Une fois les dépôts crasseux et poussiéreux supprimés à l'aide d'un latex spongieux, l'enduit et la pellicule picturale ont retrouvé une adhérence au support par des injections de chaux. Les lacunes picturales (griffures) ont ensuite été atténuées grâce à une retouche monochrome d'aspect gris et par endroits légèrement colorée, afin de conserver la spontanéité, le mouvement et la force du geste de l'artiste **FIG. 386, 387.**

**FIG. 388** Maison des Calendes [c], 2<sup>e</sup> niveau, salle [c5], paroi sud. Josué, détail de l'écu: les petites lacunes de la pellicule picturale sont intégrées avec de l'aquarelle d'aspect gris, légèrement coloré. Photo Atelier Saint-Dismas SA, 2006, CDC.

**FIG. 386, 387** Maison des Calendes [c], 2<sup>e</sup> niveau, salle [c5], paroi sud. Peinture murale des Neuf Preux, vue d'ensemble avant et après restauration. Montage photo Atelier Saint-Dismas SA, d'après les photos de Bernard Dubuis et Michel Martinez, 2007, CDC.

**FIG. 389** Maison des Calendes [C], 2<sup>e</sup> niveau, salle des Calendes [C5], paroi nord. *Crucifixion*, Ulrich Hartmann, 1618. Cette peinture murale réalisée par le Lucernois Hartmann offre un exemple de sa production attesté par son monogramme. Le mauvais état de conservation de l'ensemble ne permet malheureusement pas d'en tirer la manière de ce peintre malgré de fortes similitudes avec les peintures de l'église de Grimisuat datées de 1626. Photo Bernard Dubuis et Michel Martinez, 2021, CDC.



389

### La peinture murale de la Crucifixion de la salle des Calendes [C5].

Aux peintures médiévales de la salle s'ajoute, en 1618, une Crucifixion réalisée sur le mur nord **FIG. 365, 389**. Elle est signée par le monogramme du peintre lucernois ULRICH HARTMANN et datée de 1618<sup>318</sup>. Mentionnée par VAN MUYDEN en 1903<sup>319</sup> et dessinée par ALPHONSE DE KALBERMATTEN sur une coupe longitudinale de l'ensemble du bâtiment en 1911<sup>320</sup> **FIG. 433**, elle est intégrée en arrière-fond dès la première présentation des collections cantonales qui s'ouvre dans cet espace. En 1910 est présenté à cet emplacement un des panneaux du triptyque d'Hérémece<sup>321</sup> fixé à travers l'œuvre par des tenons en métal encore visibles. En mai et juin 1918, l'intervention du peintre vaudois ERNEST CORREVEON ne mentionne pas la Crucifixion<sup>322</sup>. Endommagée de manière irréparable par des infiltrations d'eau, elle est recouverte dès les années 1960 d'une toile de jute tendue<sup>323</sup>, peut-être à cause de son mauvais état de conservation ou alors pour oblitérer un élément baroque dans un espace dévolu par le musée au Moyen Âge. Il faut attendre le réaménagement du Musée d'histoire dès les années 1990 pour que cette peinture irrémédiablement à demi effacée soit à nouveau visible.

La scène est contenue dans un cadre peint augmenté de motifs appliqués au pochoir sur les bords supérieur et inférieur<sup>324</sup> **FIG. 389**. Ce large cadre suit le contour des solives du plafond. La partie gauche de la composition est largement effacée, n'offrant que des traces de couleurs. Seule la moitié

droite a conservé le dessin. De même, seule la fin de l'inscription latine, fortement restaurée, est lisible : « [...] NAM TUA CRUX NOBIS VITA SALVSQVE FUIT ». Au centre de la composition se dresse le Christ agonisant sur la croix. À ses pieds, la Vierge est accompagnée d'une femme et de saint Jean tandis que Marie-Madeleine embrasse la croix. Derrière ce groupe prennent place des civils et des soldats. Des personnages assis jouent aux dés la tunique du Christ et un soldat à cheval présente au Christ l'éponge imbibée de vinaigre. Dans le fond s'étend un paysage animé d'une ville qui semble se poursuivre sur la zone effacée. Malgré leur position centrale, la croix et le corps du Christ sont tournés vers la droite laissant derrière eux un large espace pour une scène dont ne subsiste que l'ombre d'un homme à cheval.

Cette œuvre fait partie des rares peintures murales signées et datées<sup>325</sup> par ULRICH HARTMANN qui travaille régulièrement pour le Chapitre durant les premières décennies du XVII<sup>e</sup> siècle<sup>326</sup> **FIG. 258, 348**. En cette même année 1618, le maître est cité comme témoin lors d'un contrat mentionné aux calendes du 25 août<sup>327</sup>. Le mauvais état de conservation de cette peinture, auquel s'ajoutent des retouches soulignant d'un trait noir certains éléments, ne permet pas vraiment de définir la manière de ce peintre dont l'œuvre, en ce premier quart du XVII<sup>e</sup> siècle, pourrait se confondre avec celle de son compatriote le Lucernois LUDWIG DUB (voir pp. 218, 296).

La troisième cuisine du complexe, située dans la maison du Doyen [D9] **FIG. 361**, est d'ailleurs construite vers 1605, ou un peu plus tard d'après les éléments de bois<sup>328</sup>. Il est probable qu'elle ait été réalisée après cet incendie. Ses dimensions réduites tout comme la taille moyenne de la salle à manger [D10] attenante témoignent du caractère plus « privé » de ces pièces, en comparaison des espaces correspondants de la maison des Calendes [C]. Leur création révèle peut-être une volonté de rendre les appartements du doyen plus indépendants de la partie pour ainsi dire officielle ou communautaire de l'ensemble architectural. Cela justifierait en partie les appellations actuelles « maison du Doyen » et « maison des Calendes », même si les sources contemporaines considèrent encore l'ensemble comme un édifice unique.

L'analyse archéologique révèle que les travaux de cette période touchent les deux blocs des Calendes [C] et du Doyen [D]. Dans l'« appartement » qui occupe le dernier étage du bloc occidental [C], des lambris sont installés et les plafonds de certaines pièces rénovés vers 1609 d'après la date inscrite sur une solive accompagnée par ailleurs des initiales du commanditaire des travaux et occupant des lieux, à savoir le chanoine Guillaume Quintin déjà évoqué<sup>329</sup>. Des travaux sont aussi menés à l'étage inférieur puisqu'un sommier, daté de 1612/13, est installé pour y renforcer le plafond de la cuisine [C6]<sup>330</sup>. Dans le prolongement des travaux de rénovation menés par le chanoine, une peinture de la Crucifixion est encore mise en œuvre sur le mur nord de la grande salle [C5] du second niveau.

Dans la partie orientale du complexe [D], le solivage et les boiseries de la salle à manger [D10] sont refaits en 1612 d'après la date inscrite sur un élément du plafond<sup>331</sup>. Les analyses archéologiques permettent aussi de conclure que les murs du côté nord sont exhausés, les toitures refaites, les ouvertures de fenêtres en partie uniformisées et les circulations entre les étages modifiées **FIG. 361**. Du côté est, les structures accolées au bâtiment disparaissent et les portes qui y donnaient accès sont murées. En d'autres termes, celui-ci acquiert au XVII<sup>e</sup> siècle sa forme actuelle. C'est peut-être encore du XVII<sup>e</sup> siècle qu'il faut dater la décoration d'origine des façades, avec les faux chaînages et les encadrements de baies peints, à moins qu'elle ne date seulement du siècle suivant<sup>332</sup>.

Tous les travaux engagés ne doivent d'ailleurs pas nécessairement être attribués aux restaurations qui ont directement suivi l'incendie. De nouvelles interventions ponctuelles sont menées dans la seconde moitié du siècle, quoique la plupart concernent plutôt de petits aménagements. Ainsi,

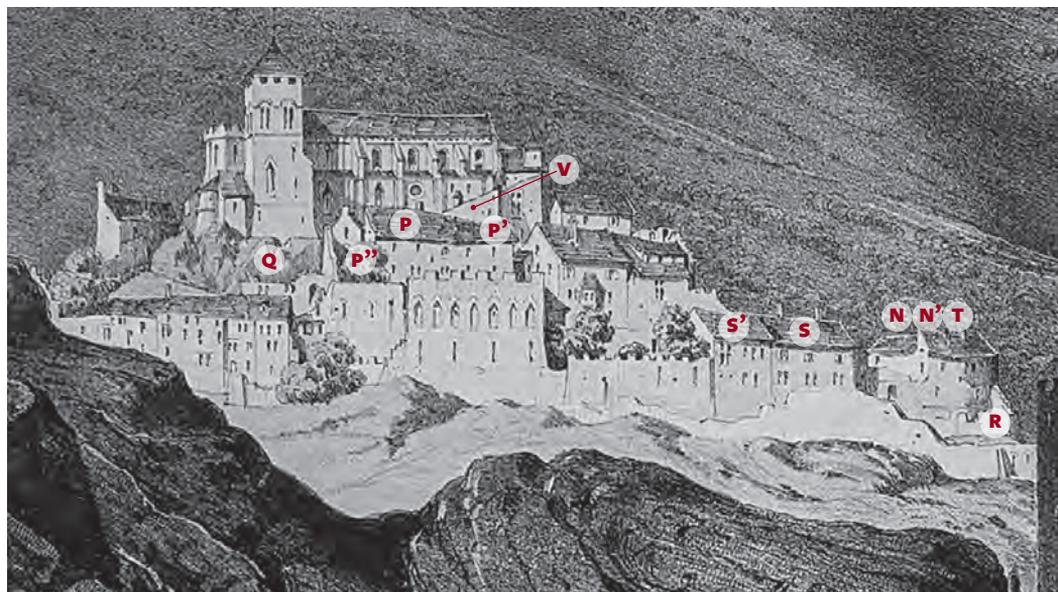
des inspecteurs, à part divers défauts, relèvent en 1652 qu'à l'entrée du bas il faut mettre du verre au lieu du papier à la fenêtre ronde<sup>333</sup>. Puis, après un constat alarmant en 1669, la cheminée dans la grande salle est réparée par le doyen Pierre de Communi (1662-1672) qui a également à son actif la réfection de la toiture. Selon l'inspection de 1673, quelques objets du Chapitre servent à meubler ladite maison, tels qu'une longue table en sapin, une vieille table en noyer abîmée et une armoire en sapin dans la cuisine aux armes de l'ancien doyen de Valère Hildebrand Jost (1618-19). L'hypocauste supérieur possède deux tableaux, l'un de l'Annonciation, l'autre représentant les trois vertus théologiques (foi, espérance et charité). Lors des inspections suivantes, la maison reçoit des louanges en raison des restaurations du doyen Christian Ritteler (1672-1682).

### Les derniers aménagements (XVIII<sup>e</sup> siècle)

Le complexe architectural des maisons des Calendes [C] et du Doyen [D] traverse la plus grande partie du XVIII<sup>e</sup> siècle sans connaître de modification d'envergure. Le 22 février 1712, le procureur général enregistre des dépenses occasionnées par le transport d'une grande pierre depuis le champ du puits jusqu'à la cuisine de la grande salle des Calendes – sans doute les locaux [C5] et [C6] – à poser contre le mur ou la paroi de ladite salle<sup>334</sup>. L'installation d'un fourneau en pierre ollaire dans la salle à manger [D10] – aux armes du doyen de Valère Josef Meyer (1712-1733) et daté de 1725 –, la division de cet espace par une cloison sont, tout comme la précédente mention, assez anecdotiques en comparaison des chantiers des XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles<sup>335</sup>. Le poêle inscrit et daté confirme que le deuxième niveau de la maison du Doyen [D] ainsi que l'étage au-dessus dont il est indissociable constituent bien, en ce XVIII<sup>e</sup> siècle encore, les appartements du doyen de Valère. On sait par ailleurs qu'en 1724 sont encore effectués quelques travaux aux murs de sa maison de Valère<sup>336</sup>.

La toiture est réparée en 1763 et 1767, un mur remonté en 1765<sup>337</sup>. Le réaménagement du niveau supérieur de la maison dans les années 1770<sup>338</sup>, même s'il consiste essentiellement en des transformations superficielles, montre néanmoins le soin apporté à ce bâtiment encore très tard dans l'histoire du bourg canonial. L'étage est en effet partitionné, peint et décoré de subtils éléments de stuc. Comme la maison a été régulièrement entretenue, elle continue d'être utilisée au XIX<sup>e</sup> siècle. Peu altérée durant ce siècle ou lors des travaux de reconstruction du début du XX<sup>e</sup> siècle, c'est sous cette forme et cet aspect que le complexe des maisons des Calendes [C] et du Doyen [D] nous est parvenu.

**FIG. 390** Valère, vue générale depuis le nord (détail) par Théodore du Moncel, vers 1845-1850. L'édifice double [s-s'] du front nord du château apparaît sous toit, à la différence du bâtiment en ruine qui occupait l'angle nord-ouest de la zone enclose [r]. On retrouve néanmoins, légèrement à l'arrière-plan, une partie des bâtiments du groupe du secteur nord-ouest [N-N'/T]. L'image représente encore d'autres édifices démolis, en particulier ceux du flanc nord de l'église [v/p-p'-p''/q]. MHV [GR 700]. Photo Jean-Yves Glassey, 2020, Musées cantonaux du Valais.



390

**FIG. 391** Valère, vue générale depuis le nord par Johann Rudolf Rahn, dessin, 29.08.1861. Tous les édifices du secteur nord-ouest ont visiblement disparu à cette date. Sur le rempart nord se trouve encore la maison [s] occupée à ce moment par le Séminaire diocésain, mais celle-ci a déjà perdu son aile orientale [s']. La toiture du château Folliet [m] a elle aussi disparu. ZB Zürich, Graphische Sammlung [Rahn IX, 54].



391

### Les bâtiments disparus du secteur nord-ouest [s-s', r, o, t, N-N']

Après avoir passé la porte [p05] située dans le prolongement de la maison du Doyen [d] du côté nord, et atteignant ainsi le secteur nord-ouest, on découvre contre le mur d'enceinte septentrional les ruines de deux constructions contiguës [s-s'] FIG. 319. D'après la documentation iconographique, le bâtiment oriental [s'] semble démolé vers 1850-1860,

alors qu'il apparaissait encore sous toit à peine plus tôt<sup>339</sup> FIG. 390. EMIL WICK, dans les années 1860, note que le bâtiment occidental [s], le seul des deux à être encore debout à ce moment, est occupé par le Séminaire diocésain<sup>340</sup> FIG. 320 (7) (voir pp. 338-339). Il précise encore qu'il s'agissait précédemment de la maison du doyen de Sion (voir pp. 267, 276).

Les ruines de cet édifice double font partie des rares structures détruites de la colline à avoir été dégagées FIG. 392. Les travaux d'excavation

et la consolidation des vestiges commencent à cet endroit dès 1965 dans le but d'y aménager de nouveaux espaces visitables, un projet rapidement abandonné<sup>341</sup>. Aucun rapport scientifique n'a malheureusement accompagné ces fouilles, mais ce manque a pu être comblé partiellement en 2012, lorsque des travaux d'urgence ont fourni l'occasion de faire l'étude des structures maçonnées de la partie orientale de l'ensemble [s']<sup>342</sup>.

D'après les premiers documents iconographiques, au moins un édifice paraît exister à cet emplacement dans la première moitié du XV<sup>e</sup> siècle au plus tard<sup>343</sup> **FIG. 353**, mais son origine pourrait remonter bien plus haut dans l'histoire du bourg. Dans ce secteur, le tronçon du mur d'enceinte vient en effet buter contre le bâtiment primitif [s] **FIG. 323**. L'ancienneté de ce dernier ne peut cependant pas être établie précisément, la date de construction du mur défensif à cet endroit étant elle-même incertaine. L'organisation des espaces, et surtout des circulations, indique de manière à peu près sûre en revanche que la partie orientale [s'] est une extension de la structure d'origine [s] et non une maison individuelle attenante. Les dimensions de l'édifice ainsi agrandi, tout comme sa position privilégiée sur la muraille nord qui le rendait bien visible depuis la ville, pourraient étayer l'information relayée par EMIL WICK qu'il s'agissait de la maison du doyen de Sion.

Celle-ci aurait été abandonnée au cours du XVIII<sup>e</sup> siècle par le dignitaire, puisque le doyen de Sion, Franz Joseph Zen-Ruffinen (1774-1780) élit domicile à Valère dans la maison de la prébende de Bramois, puis dans celle de Rarogne<sup>344</sup>. En 1814, le niveau inférieur est assigné au gardien de Valère, sur sa propre demande<sup>345</sup>.

Sur le flanc occidental, les constructions attendent quant à elles d'être dégagées. Selon la représentation du château de Valère peinte sur une des parois de la chapelle Sainte-Barbe de la cathédrale de Sion, cette zone est densément construite en 1475 **FIG. 394**. Les différentes baies et le tracé irrégulier des crénelages donnent l'impression que les bâtiments [r/o/t] représentés se sont développés par étapes. On constate sur cette même image la présence de trois latrines en encorbellement sur le mur d'enceinte qui pourraient indiquer l'existence d'au moins autant d'unités d'habitation. Une quatrième maison [n-n'] se trouvait dans ce secteur<sup>346</sup> **FIG. 319, 390**, elle est généralement dissimulée à l'arrière des autres édifices sur les représentations anciennes qui nous sont parvenues.

Les procès-verbaux des visites du XVII<sup>e</sup> siècle permettent de déduire que cette zone était occupée par plusieurs maisons, dont certaines de dignitaires



392



393

**FIG. 392** Vestiges des bâtiments du secteur nord [s-s'], vue aérienne du nord-est. Photo Bernard Dubuis et Heinz Preisig, 1990, CDC.

**FIG. 393** Valère, vue depuis l'ouest. Détail du plan en vue cavalière de la ville de Sion attribué à Antoine-Gabriel de Torrenté, vers 1781-1785. Le dessin paraît fidèle, quoiqu'un peu schématique en raison de l'échelle de la représentation. Il permet de se faire une idée assez claire du

front occidental du bourg et est une des rares images à montrer ce qui pourrait être, sous réserve, la maison [u]. Lavis sur papier. Propriété de la Bourgeoisie, Hôtel de Ville de Sion, salle bourgeoise. Photo Heinz Preisig, 1998, archives Heinz Preisig.



394

**FIG. 394** Valère, vue depuis l'ouest, d'après la peinture murale (détail) de la chapelle Sainte-Barbe, à la cathédrale Notre-Dame du Glarier, Sion, 1475. L'image, vue ici après sa restauration, reste d'une fidélité d'ensemble étonnante malgré d'importantes pertes de la couche picturale d'origine. Photo Bernard Dubuis, 1987, archives Bernard Dubuis.

du Chapitre, tels que le chantré et le sacriste. Cette fonction d'habitation n'empêche pas que, avec leur crénelage et autres éléments défensifs, les édifices aient participé à assurer la sécurité sur ce versant de la colline. Il faut en particulier mentionner la présence d'une tourelle qui faisait corps avec la maison de l'angle nord-ouest [R], rappelant ainsi la disposition des constructions dans l'angle sud-est des fortifications [M-J].

L'imprécision des documents iconographiques des XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles empêche une analyse de l'évolution de ces édifices durant cette période ; les images à partir du XVIII<sup>e</sup> siècle ne permettent guère plus que de constater des modifications qui nous échappent pour l'essentiel FIG. 393 ; la multiplication des représentations durant le siècle suivant nous laisse en revanche suivre les étapes de leur destruction progressive. La maison de l'angle nord-ouest [R], qui paraît encore bien préservée en 1820<sup>347</sup>, malgré la disparition de sa tourelle, est visiblement démolie avant le milieu du siècle FIG. 390, un peu avant ou en même temps qu'une autre maison [O], située un peu plus au sud. Les dernières constructions du versant occidental [N-N'/T] ne leur survivent que de quelques années FIG. 390, 391. Elles ne sont déjà plus identifiables au moment où Wick trace son plan du château<sup>348</sup> FIG. 320. Avec leur disparition, le bourg perd en même temps une partie de son caractère fortifié et se contracte autour de son église.

## La maison contiguë à l'annexe occidentale de l'église et son escalier [B-B']

Dans le prolongement de l'église du côté ouest se trouve un édifice composé d'une maison de plan carré [B], à trois niveaux sous combles, et d'un bâtiment secondaire attenant, moins élevé [B'] FIG. 319. La maison est couverte par un toit d'ardoises à deux pans d'où émerge une unique souche de cheminée. Ses façades sont enduites d'un revêtement à l'aspect brut qui couvre la plus grande partie des surfaces, tout en laissant poindre quelques pierres du parement FIG. 395. Les chaînes d'angles, faites de pierres grossièrement taillées et de moellons de différentes natures, sont laissées plus nettement apparentes. C'est aussi le cas des maçonneries de l'étage de soubassement du côté sud, traitées simplement.

Les façades sont percées de petites baies simples disposées de manière régulière sur les côtés nord et ouest. Quelques-unes de ces baies ont conservé leurs contrevents. Sur le mur pignon occidental, les quatre fenêtres principales sont en outre surmontées de larmiers en pierre de taille. Sur le mur sud, qui n'est pas visible depuis la ville ou depuis la terrasse à l'avant de la maison, les ouvertures sont réparties un peu plus librement. Le balcon suspendu à cette façade n'est plus accessible aujourd'hui que depuis le bâtiment annexe [B'] FIG. 396, mais les sources iconographiques du début du XX<sup>e</sup> siècle montrent qu'il communiquait aussi avec la maison [B]<sup>349</sup>. Il prenait alors la forme d'une structure en bois plus grande et entièrement fermée.

La position de la maison [B] sur un petit éperon rocheux dans une zone densément construite de la colline fait penser que celle-ci est particulièrement ancienne, ou qu'elle a été construite à l'emplacement d'un bâtiment remontant assez haut dans l'histoire du site. Rien ne permet aujourd'hui de le prouver, car cette maison, qui ne fait pas partie des constructions récemment restaurées et occupées par le musée, n'a pas encore fait l'objet d'investigations archéologiques<sup>350</sup>.

La modeste aile [B'] à deux niveaux, coincée entre la maison et la grande annexe occidentale [A'] de l'église, est couverte elle aussi par une toiture d'ardoises à deux pans. Elle a visiblement toujours eu une fonction de distribution et de stockage FIG. 397. À l'intérieur, directement après l'entrée, une belle porte en bois donne sur une cave. Celle-ci est de toute évidence en emploi à cet emplacement : elle est ornée des armes du doyen de Valère Kaspar Waldruff (1710-11)<sup>351</sup> FIG. 398. Depuis ce niveau, un escalier monte vers la véritable porte d'entrée de la maison [B], puis atteint l'étage, d'où

l'on peut finalement accéder, grâce à une ouverture récemment percée, à la grande annexe occidentale [A'] de l'église<sup>352</sup>.

L'édifice peut être identifié à la maison dite « de la tour rouge » mentionnée dans les rapports d'inspection (voir p. 276). Elle est aussi appelée parfois, par raccourci, maison de la chancellerie, contiguë à celle-ci ou en dessous d'elle. Ces rapports nous apprennent qu'elle présente des toitures en mauvais état dès 1647 et ce de manière récurrente (1657), ce qui se répercute sur les murs eux-mêmes (1649, 1652). Il est question d'un « atrium » appelé aussi cave ou *grotten*/pièce voûtée (1657), d'un portique surmonté d'un petit toit, d'une cuisine. La maison donne directement accès à un champ de safran, peut-être à situer en contrebas du côté sud du bâtiment. Son mauvais entretien mais surtout l'absence de porte d'entrée préoccupe le procureur général, le 4 août 1662, à l'approche des fêtes de l'Assomption et de saint Théodule<sup>353</sup>. À partir de 1670, des travaux sont financés grâce au montant de la taxe due par l'un de ses anciens « propriétaires » (Antoine de Grili) et grâce au chanoine Caspar Imboden, de sorte qu'elle est considérée en bon état en 1680, mais cela ne dure pas<sup>354</sup>. Dans les années 1725-26, la toiture doit être entièrement refaite. Le procureur général François Joseph Andenmatten reçoit en 1761 la permission du Chapitre de la réparer et d'en faire son habitation<sup>355</sup>. Toutefois, c'est à l'instance du chanoine Johann Hieronymus Bayard, semble-t-il, que des travaux fort conséquents sont véritablement entrepris en 1768-69 : ils sont financés par le Chapitre, tandis que le chanoine s'occupe de son côté du nouveau four venant de Mörel<sup>356</sup>.

La maison [B] ne paraît pas figurer sur les premières représentations du château, quoique la précision et la nature des documents invitent à ne pas tirer de conclusion définitive. À partir de la gravure publiée en 1548 par JOHANNES STUMPF, il est en revanche possible de repérer, sur différents documents iconographiques, la présence d'un bâtiment à un emplacement correspondant à celui de la maison actuelle<sup>357</sup>. Au plus tard au XVII<sup>e</sup> siècle,

**FIG. 395** Maison [B]. Façade occidentale. Par sa position sur un rocher saillant et dans le prolongement de l'église, l'édifice occupe une place particulière dans le plan du bourg. Photo Bernard Dubuis et Michel Martinez, 2021, CDC.

**FIG. 396** La maison [B] et son annexe [B']. Façades sud. Les parements visibles des maçonneries de la partie inférieure de ces bâtiments évoquent différentes phases de construction qui n'ont pas encore été élucidées. Photo Bernard Dubuis et Michel Martinez, 2021, CDC.



395



396



397

**FIG. 397** Annexe [B'] de la maison [B]. Façade nord. Malgré la fonction secondaire de la construction [B'], sa porte à encadrement chanfreiné est soignée, car elle constitue l'unique accès vers la maison [B]. Photo Bernard Dubuis et Michel Martinez, 2021, CDC.

**FIG. 398** Porte en bois, fer forgé et étain gravé, en emploi dans l'annexe [B'], 1710. Le vantail est à panneaux superposés décorés de motifs à plumes affrontées. Dans la partie

supérieure, les armoiries parlantes (un sapin flanqué de deux étoiles) renvoient à des travaux financés par Kaspar Waldruff, chanoine en 1692, doyen de Valère dès 1710. Heurtoir et serrure indiquent une porte d'accès à la maison de Waldruff, et non à des espaces intérieurs. Au-dessus, son monogramme : « R(EVERENDUS) D(OMINUS) / C(ASPARUS) W(ALDRAFF) / D(ECANUS) V(ALERIAE) ». Photo Bernard Dubuis et Michel Martinez, 2022, CDC.



398

celui-ci semble avoir pris la forme d'une petite construction avec pignon occidental à redents<sup>358</sup>. L'annexe [B'] est quant à elle visible pour la première fois sur une vue de la ville de Sion depuis le sud et datant des années 1760-1765<sup>359</sup>. Les dimensions de cette image ne permettent pas de préciser la forme de l'annexe, ni de distinguer la présence ou non de redents sur la maison principale [B]. Une des dernières illustrations montrant le pignon à redents pourrait être le dessin d'ANTOINE-GABRIEL DE TORRENTÉ, vers 1781-1785 **FIG. 393**.

Des transformations importantes ont bien eu lieu dans l'intervalle, ce qui est confirmé par la datation par dendrochronologie des solives du plancher du premier étage (vers 1768), par les lambris de la salle de ce même niveau (vers 1760)<sup>360</sup>, et surtout par la plaque armoriée du fourneau en pierre ollaire (1768), au nom du chanoine Bayard déjà évoqué, qui se trouvait jadis dans ce bâtiment<sup>361</sup>.

En 1812, le notable valaisan Hildebrand Schiner considère d'ailleurs que l'édifice est « une petite et jolie maison neuve »<sup>362</sup>. Schiner ne précise pas la fonction de celui-ci, et peut-être ne la connaît-il simplement pas, au contraire d'EMIL WICK, qui affirme qu'il s'agissait de la maison du chantre<sup>363</sup> **FIG. 320** (13, 14). Cette information, si elle

est correcte, implique un changement par rapport à la situation du XVII<sup>e</sup> siècle, car la maison du chantre, d'après l'ordre des visites d'inspection de cette période, se trouvait précédemment dans le secteur nord-ouest du bourg (voir p. 276).

## Les édifices disparus au nord de l'église [V, P-P'-P'']

La disparition des édifices situés autour du parvis de l'église et en contrebas de celui-ci est particulièrement regrettable. Leur position en plein cœur du bourg et à proximité directe de l'église suggère non seulement que certains d'entre eux aient pu revêtir un rôle central dans la vie du Chapitre, mais aussi qu'ils aient figuré parmi les plus anciennes constructions de la colline **FIG. 319**. Malgré la démolition des bâtiments, certaines maçonneries sont encore visibles en élévation. Exhaussés et par endroits surmontés de créneaux lors de reconstructions de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, ces vestiges dénaturés se présentent sous l'aspect de circuits défensifs secondaires ou de murs de terrasses<sup>364</sup> **FIG. 321**. L'aspect hétérogène des façades septentrionales, d'après les documents iconographiques du XIX<sup>e</sup> siècle, qui atteste une certaine ancienneté, ne fournit pas pour autant de critère de datation déterminant. Si quelques interventions archéologiques ont pu donner des éléments de chronologie, et permis de tracer le plan d'une petite partie des structures<sup>365</sup>, les conclusions auxquelles elles ont abouti restent elles aussi limitées en raison de la nature ponctuelle des travaux. Elles attestent néanmoins de la complexité, et peut-être même de l'ancienneté des structures bâties.

L'une de ces constructions était accolée au mur nord de l'église. De cette maison [V], il ne reste véritablement que le mur de façade occidentale, par ailleurs altéré, avec son portail<sup>366</sup> **FIG. 399**. D'après de nombreuses représentations et photographies du bourg, le bâtiment englobait la porte et enjambait le passage vers l'église **FIG. 391**. Sur sa façade ouest, qui a fait l'objet de représentations détaillées, un auvent placé au-dessus de la porte protégeait une peinture, apparemment un tableau amovible, dont on a aujourd'hui perdu la trace<sup>367</sup> **FIG. 400**. Ce tableau, qui montrait la Vierge et sainte Catherine, a nécessité une restauration confiée au peintre HEINZ en 1743<sup>368</sup> (voir p. 403, n. 805). Le petit toit, lui, a été refait par maître [STEPHANUS] BALMER en 1760<sup>369</sup>.

Le niveau supérieur, percé de deux fenêtres, constituait vraisemblablement le seul étage habitable. Un crénelage couronnait jadis cette façade. La maison était couverte d'un long toit en pente



399

douce vers l'est, d'où émergeait une souche de cheminée. D'après le plan Wick, cette maison serait celle du marguillier (*Küsterwohnung*)<sup>370</sup> **FIG. 320** (16). Schiner, quelques années plus tôt, en 1812, parlait déjà de cette « maison du Marguillier » à laquelle on accédait depuis le parvis par un escalier<sup>371</sup>. Ce bâtiment, près de l'église et de la porte ferrée, correspond effectivement à la maison du marguillier ou sacristain (« domus aeditui ») inspectée par les chanoines au XVII<sup>e</sup> siècle. Tous les travaux d'entretien qui s'y rapportent incombent au procureur général, qu'ils concernent l'escalier d'accès, la cheminée, les murs, les fenêtres, le four, les portes, les sols, etc.

Dans la pente sous le parvis se trouvait un édifice [P-P'-P''] aux dimensions imposantes **FIG. 319**.

**FIG. 399** Vestiges de la maison du parvis [V], vue vers l'est. Avec sa grande porte bardée de fer [PO4] – sans doute la « porte ferrée » bien connue des documents d'archives (« porta ferrata, ferrea »), ce mur constitue le dernier obstacle à franchir avant d'atteindre le parvis de l'église. Photo Bernard Dubuis et Michel Martinez, 2021, CDC.

**FIG. 400** Maison du parvis [v] dans son état au XIX<sup>e</sup> siècle, un peu avant sa démolition partielle. Vue vers l'est par Henry John Terry. 32 × 25,5 cm. MAV [BA 317]. Photo Jean-Yves Glassey, 2021, Musées cantonaux du Valais.



400

Il était composé de bâtiments formant un front continu à peu près parallèle à la nef de l'église. Ce complexe n'a jamais formé une unité architecturale cohérente, ou du moins celle-ci ne s'exprimait pas à travers la forme des toitures et le traitement des façades. Les gravures et les premières photographies du XIX<sup>e</sup> siècle<sup>372</sup> s'accordent à représenter trois bâtiments distincts mais contigus **FIG. 390, 391**.

Le bâtiment central [p] paraît constitué d'un niveau de caves surmonté de deux étages, sans

doute habitables, et de combles. Sa façade nord, avec ses baies de différents types placées irrégulièrement, rappelle la situation des Communs [F] et évoque une habitation de chanoine. Du côté ouest, un deuxième bâtiment [p'] se présente sous une forme comparable, quoique sa façade, sur laquelle les baies apparaissent de façon plus parsemée, puisse suggérer la fonction différente de ses locaux. De plan moins allongé que les précédents, le bâtiment oriental [p''] pourrait être

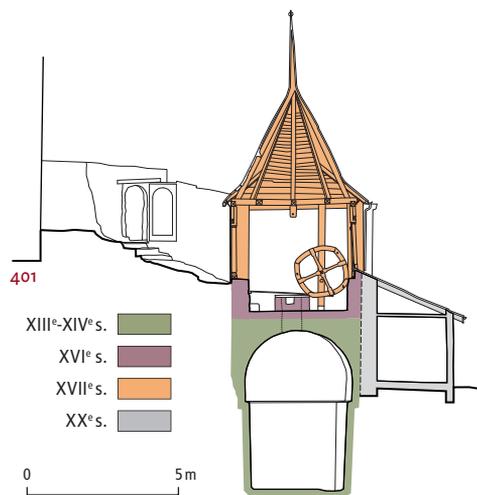
une maison canoniale à nouveau, ou alors simplement une extension du bâtiment central [P]. Sa fonction, comme celles des autres éléments du complexe, reste très incertaine en l'état des connaissances<sup>373</sup>. Vers 1865, on gardait surtout le souvenir que se trouvaient à l'emplacement de ce complexe des caves et lieux de stockage, signe peut-être que les niveaux supérieurs étaient de longue date délaissés<sup>374</sup>.

Seule la cave de l'ancien bâtiment occidental [P'] a été dégagée, en 1991, pour servir de local technique et toilettes<sup>375</sup>. De nombreux fragments d'enduits peints provenant sans doute de l'église y ont été mis au jour, le bâtiment ayant été comblé, après sa destruction, de débris divers<sup>376</sup>. Quant à la tête sculptée située au-dessus de la porte de l'ancienne cave du bâtiment [P'], il s'agit d'un remploi. Elle proviendrait d'une porte fortifiée de la ville de Sion et aurait été insérée à cet emplacement vers la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, après la démolition de l'enceinte sédunoise<sup>377</sup>.

Le grand complexe [P-P'-P''], dont les caves étaient accessibles depuis le secteur nord, communiquait vraisemblablement aussi avec le bâtiment de la citerne [W] ainsi qu'avec le « salon fort vieux » observé par Hildebrand Schiner au début du XIX<sup>e</sup> siècle en face de la porte de l'église<sup>378</sup>. L'organisation spatiale de ces différentes constructions, ou partie de bâtiments, nous échappe cependant largement. Notre connaissance superficielle empêche aussi de corrélérer de manière sûre les informations textuelles avec les vestiges observés. Il faut néanmoins chercher dans cette zone, d'après l'ordre des visites d'inspection effectuées par le Chapitre, non seulement la maison « du marguillier » et celle « de la citerne », mais peut-être aussi une prison ou salle de torture.

## Le pavillon de la citerne [W]

Des nombreux bâtiments placés au nord et pratiquement au pied de l'église, celui de la citerne est le dernier véritablement préservé en élévation **FIG. 402**. Situé en léger contrebas du parvis **FIG. 319**, il est néanmoins accessible depuis ce dernier, via un portail du côté oriental de la petite esplanade. Les traces archéologiques et les restes de maçonneries observés sur son flanc occidental semblent indiquer que ce réservoir faisait partie intégrante des édifices de la zone. Le bâtiment se présente pourtant aujourd'hui sous la forme d'une construction indépendante (7,0×4,3 m, hors œuvre) en forme de pavillon abritant le réservoir (3,2×2,8 m dans-œuvre, pour plus de 5 m de profondeur). Cette



**FIG. 401** Pavillon de la citerne [W], coupe transversale nord-sud à travers le petit édicule et son réservoir sous-terrain. Échelle 1 : 250. Plan de base Archéotech SA, 2009. Dessin Carole Meylan, TERA Sàrl, 2022.

citerne souterraine est couverte par une voûte en berceau, elle-même percée d'un orifice carré protégé par une margelle basse **FIG. 401**. Le dispositif de puisage, qui n'est plus en état de fonctionner, est composé d'un châssis en bois vertical, avec un rouleau horizontal actionnable par une roue à main. Une poulie en bois, fixée à une solive de la charpente de la toiture à l'aplomb de la margelle, complète le dispositif. Du système d'adduction, rien n'a pu être observé, mais il fait peu de doute que la citerne était alimentée par l'eau de pluie s'écoulant des toitures des grands édifices à proximité, et en particulier de celles de l'église<sup>379</sup>.

Si l'étude partielle des maçonneries a permis de préciser l'histoire de la construction de ce réservoir, ce sont les analyses dendrochronologiques et les documents d'archives qui ont fourni les repères chronologiques les plus intéressants. Le problème de la date de la construction originelle n'est toutefois pas encore résolu, même s'il est vraisemblable que le bourg capitulaire se soit doté d'une citerne dans les tout premiers temps de l'occupation de la colline.

Sise au pied de l'église, la citerne d'eau de Valère, dont la première mention reflète des travaux de réparations en 1388, est indispensable à la vie des chanoines et de leur maisonnée, puisqu'il n'existe pas de source naturelle sur la colline. Seules les eaux de pluie et celle tirée du puits<sup>380</sup> situé au pied de Valère fournissent les quantités nécessaires à la vie quotidienne et aux travaux du château. La citerne collecte ainsi les eaux depuis les toitures grâce à un système de canalisations en bois qu'il faut sans cesse renouveler en raison des intempéries et surveiller pour éviter des dégâts dus à des fuites. Protégée par un bâtiment, la citerne est associée dans les documents à la maison dite de la citerne.



402

**FIG. 402** Pavillon de la citerne [w] vu depuis le nord-ouest. Photo de Bernard Dubuis et Michel Martinez, 2021, CDC.

La restauration de la citerne maçonnée, sous la direction du chanoine Nicolas de Clarens, en 1338, est bien connue grâce aux sources publiées par l'abbé Gremaud et Hermann Holderegger<sup>381</sup>. Il semble que le Chapitre ait voulu faire appel à un spécialiste de Lombardie<sup>382</sup>, mais il n'est pas certain que MAÎTRE GILLE, qui s'en charge, vienne de cette région. Il séjourne à Valère durant 57 jours, dont 42 jours ouvrables, frais et salaire s'élevant en tout à 4 livres pour ce seul poste. Il est assisté par un homme de Grimisuat durant 30 jours, dont 23 jours ouvrables, et quelques ouvriers. Le transport à dos d'âne du sable et de la chaux ainsi que la vidange de la citerne débutent en octobre 1338. De Martigny est apporté un gros bloc de pierre (« unum latere »). Un mortier en pierre est emprunté durant 32 jours au Lombard et marchand de Sion Herodiades. Les travaux eux-mêmes s'étendent du 29 octobre au 8 décembre 1338 à Valère, pour un coût total de 16 livres 16 sous 10 deniers et 1 obole. Les étapes de

la fabrication du mortier sont soigneusement retracées : est-ce par souci de précision ou par curiosité, en raison du caractère extraordinaire et coûteux de l'opération ?<sup>383</sup>

Peut-être est-ce une trop grande hâte à mettre en service la citerne qui explique que l'année suivante, non seulement des réparations sont encore apportées au toit en tavillon, aux marches et au système de levage (« ou tor »), mais qu'il soit nécessaire de vider et maçonner la citerne<sup>384</sup>. En outre, une voûte ou une arche en pierre (« archa lapidea ») est posée sur elle.

Des travaux essentiellement d'entretien de la citerne et de son toit émaillent les comptes de la fabrique. Une contribution générale est demandée à tous les chanoines en 1603 en prévision de travaux<sup>385</sup>. Ils sont entrepris en 1605 : les canaux (« canalia ») sont changés<sup>386</sup>. Le fabricant de Valère en fait venir depuis Maragnène, Bramois et Hérémente ; de la chaux et des tuiles (« tegulae ») sont apportées depuis Martigny. Le maître d'œuvre pour la toiture est le maçon MICHEL ROMARD. Une nouvelle fois, la citerne doit subir un entretien en 1627<sup>387</sup>. Il faut purger la citerne de ses immondices et remplacer un certain nombre de canaux de mélèze, tandis que la porte d'accès à la citerne est changée<sup>388</sup>. Plus importants sont les travaux envisagés en 1647, longtemps reportés<sup>389</sup>, mais les dépenses de 1649 enregistrées par le procureur général Johann de Sepibus, chargé de mener à bien l'affaire, ne permettent pas de s'en faire une idée précise<sup>390</sup>. La visite de 1652 dresse la liste de travaux à apporter aux murs et à la porte. Le procureur Adam von Schalen semble avoir surtout remplacé des canaux en 1653-54<sup>391</sup>. De manière répétitive, ce type d'opération est mené en 1676<sup>392</sup>, 1701<sup>393</sup>, 1762-1765<sup>394</sup>, etc. : alors que la citerne est vide en 1760, on relève qu'effectivement les canaux en bois doivent être remplacés tous les quinze ans à cause du soleil, du vent et du temps<sup>395</sup>. En 1677, les marches en pierre descendant vers la citerne sont refaites<sup>396</sup>. Durant cette même année, des travaux concernent la salle près de la citerne, pour la remettre à neuf.

La maison de la citerne possédait un logement, probablement de petite taille, accordé pour des montants variables à des chanoines auxquels elle offre un premier abri provisoire, au moins jusqu'en 1564<sup>397</sup>. Le bâtiment de la citerne est inspecté au XVII<sup>e</sup> siècle : canaux et toiture préoccupent les chanoines, sauf en 1652 où il est question également de la porte qui doit recevoir une nouvelle serrure.

Les plus anciennes parties de la structure actuelle – le réservoir lui-même ainsi que le soubassement du pavillon – pourraient correspondre

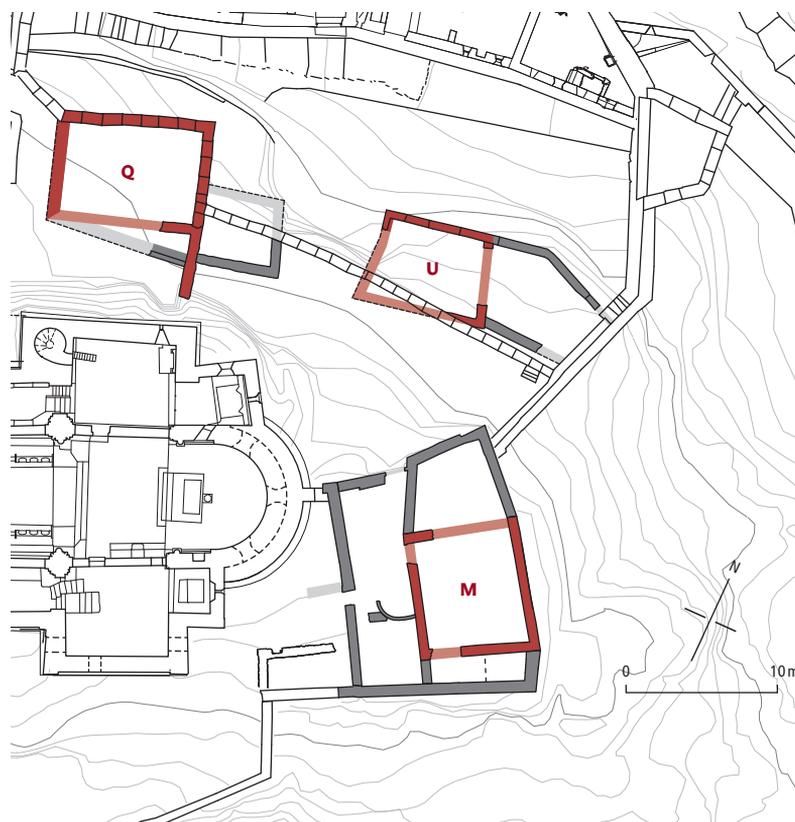
précisément à la citerne originelle réparée en 1338. L'essentiel des superstructures est en revanche bien plus tardif et daterait du XVII<sup>e</sup> siècle, comme c'est aussi le cas du système de puisage<sup>398</sup> **FIG. 401**. Il pourrait avoir remplacé des structures maçonnées entièrement fermées et peut-être même des niveaux habitables. Bien que la forme et l'aspect généraux du pavillon n'aient guère changé depuis le XVII<sup>e</sup> siècle, des modifications apportées au système hydraulique au début du XX<sup>e</sup> siècle ainsi que des ajouts et des reconstructions diverses au ciment ont dénaturé l'ensemble.

### Les édifices disparus du secteur est [Q, U, M]

Le secteur oriental du bourg était accessible par une rampe ou un escalier montant depuis le nord et passant entre deux édifices aujourd'hui détruits [P''/Q] **FIG. 319**. Une grande porte [P06], située entre le premier bâtiment [Q] et le rocher sur lequel l'église est fondée, permettait de limiter l'entrée au reste de la zone orientale<sup>399</sup>. Il s'agissait vraisemblablement du principal accès, si ce n'est l'unique accès, à cette partie de la colline. Deux ensembles y ont été identifiés<sup>400</sup> **FIG. 403**. Le premier [Q], à l'ouest, était composé en plan d'au moins trois espaces distincts<sup>401</sup>. Le noyau d'origine correspond à un bâtiment rectangulaire (10,5×7,5 m) auquel sont venues plus tard s'accoler deux pièces. Dans le local ajouté à l'est, deux foyers successifs observés et les traces de combustion laissées par ceux-ci font penser qu'on l'employait pour la préparation des repas. Lors d'une phase de transformation postérieure, des latrines sont installées sur son côté nord<sup>402</sup>. La troisième pièce, au sud, n'était sans doute qu'une sorte de remise ou d'espace de stockage secondaire d'après sa forme et le caractère de ses maçonneries. Ces éléments ainsi que la petite taille de l'ensemble suffisent pour suggérer, dans le contexte de Valère, qu'il s'agissait d'une maison, sans doute de chanoine. Cette demeure ne peut être datée précisément, quoique la nature de ses maçonneries les plus anciennes permettent de la placer dans le groupe des premières maisons blocs de Valère<sup>403</sup>.

Dans le secteur oriental toujours, tout à l'est contre le mur d'enceinte, se trouvait un autre édifice [U] d'après les sondages archéologiques. Ce dernier comprenait lui aussi un bâtiment principal augmenté postérieurement. Dans ce cas, il n'est pas sûr si l'espace ajouté à l'est constituait une aile couverte ou un simple enclos.

L'ordre dans lequel les bâtiments sont passés en revue au XVII<sup>e</sup> siècle suggère de chercher dans ce



403

secteur deux maisons, celle dite « du clocher » ou « sous le clocher » ainsi que celle « de l'escalier ». Si l'identification de la maison [Q], située directement au nord du campanile et presque jointe à celui-ci par l'intermédiaire de la porte [P06], semble relativement évidente, la seconde est plus hypothétique. Des marches longeaient bien la façade sud de cet édifice<sup>404</sup>, mais il resterait à prouver que ces éléments puissent justifier l'appellation « maison de l'escalier ». Celle-ci n'offrait qu'un modeste logement au sonneur de cor vers 1633<sup>405</sup>, puis au portier dans la seconde moitié du XVII<sup>e</sup> siècle<sup>406</sup>. L'état actuel des connaissances empêche de donner une réponse définitive.

La documentation iconographique ne permet pas de déduire la forme du bâtiment du côté est [U], mais elle laisse au moins penser que celui-ci était encore conservé en élévation vers la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle **FIG. 393**. Son absence sur les représentations postérieures suggère dans tous les cas qu'il est une des premières constructions de la zone à disparaître. Ce sera ensuite le tour de la maison [Q] située en contrebas du clocher **FIG. 391**. Le complexe au nord de l'église [P-P'-P''] se détériore progressivement lui aussi durant ce siècle, jusqu'à ce qu'il soit abattu, tout comme les derniers vestiges de bâtiments de cette partie du bourg<sup>407</sup>.

**FIG. 403** Plan d'ensemble simplifié des constructions du secteur oriental du bourg : bâtiments identifiés en fouilles [Q/U] et château Folliet [M]. Le noyau primitif des édifices est mis en évidence, en rouge ; en gris, les ajouts postérieurs. Échelle 1 : 500. Plans de base Baechler-Gagliardi-Amsler - Architectes, 2004, et Archéotech SA, 1994-2010. Compléments divers et dessin Carole Meylan et Ludovic Bender, TERA Sàrl, 2022.

**FIG. 404** Vue aérienne du château de Valère depuis le sud-est. Le château Folliet [M] jouait, avec sa tour d'angle [J], une fonction défensive. Photo Bernard Dubuis et Michel Martinez, 2022, CDC.



404

#### **Les ruines du « château Folliet » [M]**

La maison « sous le chœur de Valère », baptisée château Folliet à partir du XVI<sup>e</sup> siècle<sup>408</sup>, se présente actuellement sous la forme d'une imposante ruine située à l'extrémité sud-est de la zone fortifiée **FIG. 319**, en léger contrebas du chevet de l'église **FIG. 404**. Malgré sa dénomination, il ne s'agit pas d'un château à proprement parler. Le terme s'explique sans doute par l'apparence de l'édifice qui, avec sa tour d'angle et son ancien crénelage, pouvait donner l'impression d'une sorte de fortin. Plusieurs campagnes de travaux archéologiques, en 1989, 1993 et 2017-18, ont permis la fouille complète de l'édifice et l'analyse partielle des maçonneries<sup>409</sup>.

Le bâtiment primitif, dans la partie est de la structure actuelle, possédait sans doute deux niveaux et était donc couronné d'un crénelage **FIG. 403**. Ses dimensions (environ 9 × 7,8 m), sa forme ainsi que les techniques de construction le rapprochent des maisons blocs du versant nord de la colline érigées vers 1200 et dans la première partie du XIII<sup>e</sup> siècle, mais aucun élément ne permet pour l'heure de dater précisément sa construction. Comme ces premières maisons, le bâtiment à l'origine du château Folliet est lui aussi agrandi et transformé à de nombreuses reprises. Il est tout d'abord étendu en direction du nord et du sud. Si l'extension nord constitue une simple aile trapézoïdale, peut-être un local de service, les modifications du

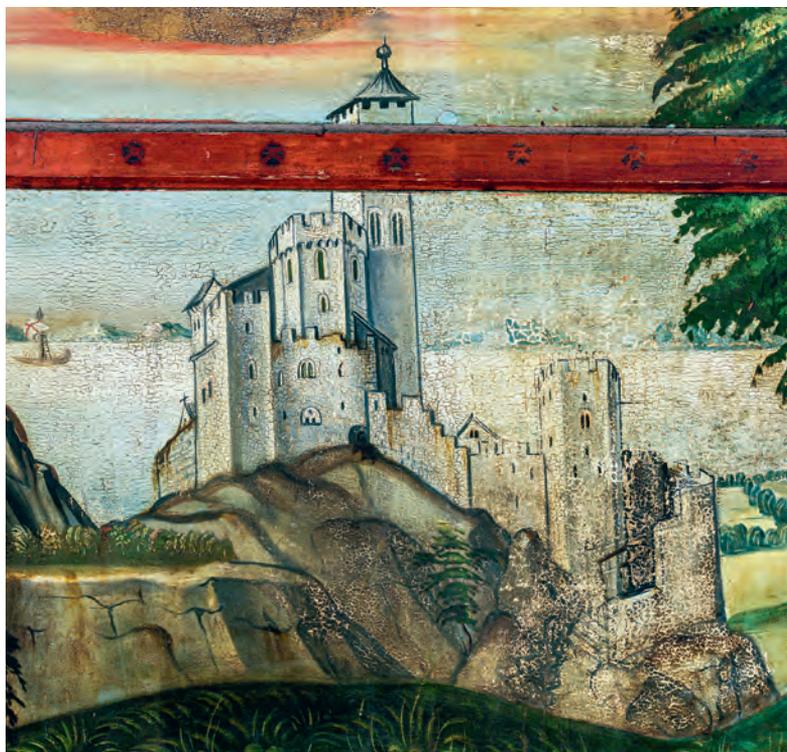
côté sud, qui peuvent être situées au XIV<sup>e</sup> siècle<sup>410</sup>, participent d'un projet aux objectifs bien différents durant lequel l'édifice est intégré au circuit défensif<sup>411</sup>. Plutôt que de venir s'appuyer contre la façade ouest du bâtiment, le nouveau tronçon de muraille longe la façade sud pour ne faire retour qu'à la hauteur de la façade orientale **FIG. 323**. L'étroit espace ainsi créé entre la muraille et le bâtiment primitif, qui constitue de fait une extension de ce dernier, est immédiatement surmonté à l'angle par une tour défensive étroite [J] (environ 3,5 × 3,3 m).

Durant les siècles suivants, le château Folliet continue d'évoluer. Des espaces sont progressivement ajoutés sur son flanc ouest et les parties plus anciennes sont transformées. Les formes de l'édifice sont finalement rationalisées pour former le grand bâtiment de plan rectangulaire qu'on peut encore observer aujourd'hui malgré son état ruiné. Ainsi développé, le château Folliet barre entièrement le passage entre l'église et le mur défensif du bourg **FIG. 391**. Il contrôle l'accès au versant sud de la colline par ce côté de l'église. Bien que ces différentes étapes soient mal situées chronologiquement, il ressort clairement de l'étude de l'édifice que le tournant du XVII<sup>e</sup> siècle marque la fin, en plan du moins, de son évolution<sup>412</sup>.

Quelques détails supplémentaires peuvent être glanés dans les archives et dans la documentation iconographique<sup>413</sup>. La plus intéressante image, par

sa date ancienne et par l'angle de la vue représentée, est celle du retable (1519) de la chapelle Sainte-Anne à l'église paroissiale de Glis (VS). Le château Folliet y apparaît sous la forme d'une grande construction crénelée, constitué d'au moins deux niveaux sous comble et flanquée de sa tour **FIG. 405**. La forme des fenêtres géminées de chacun des deux niveaux suggère qu'ils étaient tous les deux habitables. L'ouverture supérieure sera remplacée, d'après les représentations du XIX<sup>e</sup> siècle, par deux grandes fenêtres en arc surbaissé. Ces ouvertures, vraisemblablement réalisées vers la fin du XVII<sup>e</sup> ou au XVIII<sup>e</sup> siècle d'après leur type, éclairaient sans doute la « chambre boisée un peu grande qui a sa vue sur le levant », selon la description succincte que Hildebrand Schiner en a fait au début du XIX<sup>e</sup> siècle<sup>414</sup>.

Les inspections dès 1647 relèvent essentiellement le mauvais état de la toiture<sup>415</sup>. Le chanoine Nicolas Munier opte pour la « domus castri Folliet », mais il n'exécute pas les travaux promis, bien qu'il ait longtemps détenu cette maison. Il n'obtient pas aux injonctions formulées en 1669<sup>416</sup>. Une somme de 50 couronnes qu'il accorde en compensation est récupérée auprès de ses héritiers. Elle est affectée à la réparation du toit de 41 toises et demie (tavillons), et sert aussi à enlever les créneaux du mur méridional et à remonter celui-ci, le tout en 1673, alors que Christian Ritteler est procureur. Les artisans dont les travaux ont dépassé le montant récupéré d'au moins 16 couronnes sont le charpentier SÉBASTIEN THENEN, le maçon PIERRE ALEXANDER, le couvreur JEAN DU PERET et le serrurier CARLO ANDERMATT<sup>417</sup>. Les travaux se poursuivent en 1674-75 à la charge du procureur général Pierre de Communi (voir p. 221), le vent ayant détruit une partie du toit, semble-t-il, mais des murs sont également refaits, ainsi que la porte<sup>418</sup>. En 1684-1686, une nouvelle série de travaux incombe au procureur, dont des armoires et des portes<sup>419</sup>. Dans un inventaire des biens du métal, une addition de la main du chanoine Ebiner, datée sans doute entre 1685 et 1691, relève une table double en noyer dans la nouvelle salle du château Folliet (« in nova aula castri Fullieti »)<sup>420</sup>. En juin 1687, on note que ce sont les premières calendes générales tenues à Valère « in castro Fulget »<sup>421</sup>. Le 30 juin 1688, une assemblée extraordinaire se déroule au même endroit. En 1760, on fait deux nouvelles fenêtres, ainsi que des travaux dans la salle et à la cheminée, et on retire une paroi qui séparait la pièce chauffée d'une autre pièce<sup>422</sup>. L'édifice, du moins en partie, est réservé à l'usage du métal qui y entrepose les objets appartenant à sa charge. Il faut comprendre la vaisselle qui sert aux repas servis aux calendes générales dont le menu à huit plats est strictement réglé en 1781<sup>423</sup>.



405

Plusieurs éléments plaident pour la localisation de la salle des calendes dans ledit château au XVIII<sup>e</sup> siècle. Un inventaire sans date, rédigé en allemand, relève que le tableau qui représente l'évêque Supersaxo avec le Chapitre se trouve dans la salle de réunion du château Folliet<sup>424</sup>. Il s'agit du tableau de l'évêque François Joseph Supersaxo entouré des douze chanoines, avec deux vues l'une sur Tourbillon et l'autre sur Valère (1732)<sup>425</sup> **FIG. 21**. Sur le plan de Wick, il n'est pas question de château Folliet, mais de maison des Calendes **FIG. 320** (18). Bonaventure Bonvin, au XIX<sup>e</sup> siècle, n'écrit-il pas ceci : « De mon temps déjà toutes les maisons derrière le château de Fully, où les chanoines tenaient leurs calendes, tombèrent en ruine » ?<sup>426</sup>

## Appréciation générale du site

Le site de Valère, sans être un *unicum*, fait partie d'un petit nombre de bourgs ou de quartiers de chanoines qui se sont développés à distance des cathédrales<sup>427</sup>. Les raisons de ce choix surprenant dans le cadre de l'histoire des institutions religieuses sédunoises restent obscures faute de sources documentant sa fondation. La position avantageuse de la petite agglomération d'un point de vue défensif, comme symbolique, l'explique peut-être en partie. Cet emplacement a aussi grandement favorisé la

**FIG. 405** Valère, vue depuis l'est, vers 1519, d'après le retable (détail) de la chapelle Sainte-Anne à l'église paroissiale de Glis. Cette représentation est particulièrement intéressante pour son apport à la connaissance du « château Folliet » [M]. Elle est aussi la seule à illustrer le pont-levis dont on devine les flèches en bois. Photo Heinz Preisig, 1992, archives Heinz Preisig.

préservation des constructions. Contrairement à de nombreux quartiers canoniaux urbains, qui ont souffert de destructions ou de transformations importantes après le déclin des chapitres cathédraux, celui de Valère est en effet relativement bien préservé. Surtout, les édifices qui nous sont parvenus l'ont été sous la forme laissée par le Chapitre.

Le choix de la colline de Valère laisse le champ libre au Chapitre pour développer une agglomération nouvelle sans contrainte architecturale ni urbanistique préexistante. Les premiers édifices, indépendants les uns des autres, s'installent progressivement sur les flancs de la petite éminence en s'orientant sur les pentes et les pans de rocher qu'ils épousent<sup>428</sup>. Il n'est pas sûr que les bâtiments de Valère aient subi le cadre limitatif d'une enceinte défensive primitive, dont le tracé et même l'existence restent incertains. Quelques-uns se développent même en dehors de toute enceinte, n'étant reliés entre eux par des murs que plus tard. La fortification systématique du site devient véritablement tangible seulement à partir du troisième quart du XIII<sup>e</sup> siècle.

L'écart chronologique entre la fondation de l'église de Valère, vers le deuxième quart, voire le milieu du XII<sup>e</sup> siècle, et la construction des premiers logis en maçonnerie identifiés, aux environs de 1200, soulève la question de l'apparence du site dans l'intervalle. Faut-il penser que les tout premiers aménagements ont été réalisés en matériaux légers, plus difficiles à repérer, en particulier dans le cadre d'interventions archéologiques d'envergure limitée ? Il est vrai qu'avant le XIII<sup>e</sup> siècle dominant encore en Suisse les constructions en bois, y compris dans le contexte urbain. Néanmoins, l'absence quasi totale dans le bourg d'éléments datés avant la fin du XII<sup>e</sup> siècle, y compris sous forme de remplois – à l'exception de deux poutres utilisées comme boulins d'échafaudages dans la maison de la Garde [E] –, fragilise l'hypothèse. Il est d'ailleurs possible que les premiers édifices aient été érigés dès l'origine en dur, peut-être dans les abords directs de l'église où se trouvent des vestiges mal datés, avant que le reste de la colline ne soit progressivement aménagé au tournant du XIII<sup>e</sup> siècle. La rareté des sources matérielles pourrait encore refléter un état de fait, c'est-à-dire la lenteur de l'édification des maisons du bourg, malgré l'injonction faite aux chanoines dès 1168 d'habiter la colline. À vrai dire, ces hypothèses ne s'excluent pas nécessairement entre elles, et il est probable que l'explication réside plutôt dans une combinaison de ces facteurs.

La forme stéréotypée des premiers édifices semble indiquer qu'il s'agit essentiellement de demeures individuelles. D'après les éléments

**FIG. 406-408** Représentations schématiques et restitutions hypothétiques des édifices du bourg de Valère selon les analyses archéologiques. Les connaissances actuelles ne permettent de présenter qu'une image partielle du site et de son évolution. Reconstitution TERA Sàrl, modélisation 3D grammetry.com SA, 2022.

**406** Bourg de Valère et ses édifices datables ou attribuables à la période du 2<sup>e</sup> quart du XII<sup>e</sup> au milieu du XIII<sup>e</sup> siècle environ. À l'exception de l'église (2<sup>e</sup> quart ou milieu du XII<sup>e</sup> siècle), les plus anciens édifices connus [C/F] (début XIII<sup>e</sup> siècle), soit des maisons de plans très simples, ont rapidement été agrandis et augmentés par des annexes. Deux autres bâtiments, au nord [Q] et à l'est [M] de l'église, pourraient remonter eux aussi à cette période. Un premier mur de périmètre, protégeant une zone centrée sur l'église et englobant certaines maisons du bourg, existait vraisemblablement, mais les données manquent pour le démontrer.

**407** Bourg de Valère et ses édifices datables ou attribuables à la période du milieu du XIII<sup>e</sup> siècle à la fin du XIV<sup>e</sup> siècle environ. Le bourg se fortifie, avec l'érection d'un mur défensif renforcé de tours. Les édifices antérieurs

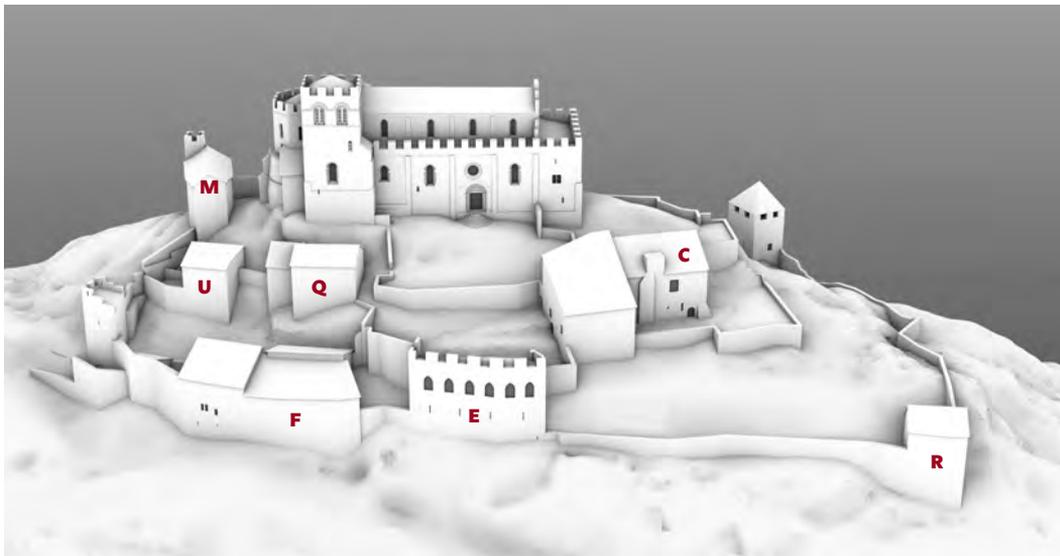
[C/F] sont transformés et agrandis. La grande salle communautaire du versant nord [E] est érigée sur des vestiges antérieurs mal connus et rapidement transformée. La maison [U] et les extensions des maisons [Q] et [M] peuvent être attribuées, sous réserves, à cette période. Des autres édifices peut-être contemporains, seule la maison [R] dans l'angle nord-ouest de la zone fortifiée, pour laquelle les données archéologiques sont un peu plus riches, est ici figurée. L'église est restituée dans son état de la fin du XIII<sup>e</sup> siècle, lequel a sans doute peu évolué jusqu'à l'incendie de 1382.

**408** Vers le début du XIX<sup>e</sup> siècle, et bien que le délabrement du bourg ait déjà commencé, la colline possède encore un grand nombre d'édifices. Se dressent alors, au nord de l'église, un important bloc de bâtiments [V/P-P'-P''] ainsi que, sur le flanc nord et dans la partie occidentale du site, plusieurs maisons [S-S'/R/O/N-N'/T] relativement complexes. Le « Plan de Sion et de ses vieux châteaux » (1813) (FIG. 414) permet de repositionner ces édifices disparus, dont l'origine remonte peut-être très haut dans l'histoire du bourg de Valère. La chronologie de la maison [B] située à l'est de l'église, bien conservée mais assez mal connue, reste à établir.

observés, celles-ci prenaient la forme de maisons blocs à crénelage de dimension moyenne, avec au moins deux niveaux séparés par des planchers. Les volumes des étages habitables, formant semblait-il des salles indivises, témoignent, malgré la relative simplicité de leur agencement, de la condition sociale élevée de leurs occupants. Le crénelage comme les ouvertures de portes et de fenêtres employées parcimonieusement donnaient d'ailleurs aux bâtiments une apparence comparable à celles de



406



407



408

maisons-tours seigneuriales dont le Valais a conservé plusieurs exemples<sup>429</sup>. Il faut cependant souligner la dimension en partie symbolique de cet aspect fortifié, car l'accès de plain-pied, non seulement des caves, mais aussi bien souvent de la salle de l'étage, permet de mettre en question l'efficacité défensive de ces maisons. À la fois bien visibles depuis la ville haute de Sion et positionnées sur le chemin menant de la cité à l'église de Valère, les demeures des chanoines exprimaient dans le paysage séduinois l'importance et le statut de ces ecclésiastiques. Des éléments esthétiques, en particulier des chambranles de portes et de fenêtres travaillés, ainsi que le choix de merlons bifides dans le cas du noyau d'origine du bâtiment dit des Calendes [c], amenaient quelque variété dans la forme de ces édifices.

Les constructions communautaires ou de service ainsi que les logis du personnel subalterne peinent à être identifiés pour la période la plus ancienne, ce qui questionne à nouveau la possibilité de réalisations primitives en matériaux légers. Ces bâtiments deviennent plus tangibles à partir de la fin du XIII<sup>e</sup> siècle et dans le courant du XIV<sup>e</sup> siècle **FIG. 406**. Il s'agit en particulier de la loge [F'] du gardien de la porte du bourg [I], édifée après la construction de l'enceinte du secteur nord-est, et aussi de la maison dite de la Garde [E], à vrai dire une grande salle communautaire sur niveau de cave, ainsi que de la citerne [w], mais dont la datation n'est possible que par recoupement avec les textes. En parallèle, les premières maisons font l'objet durant la même période de nombreuses transformations, d'embellissements, d'extensions et d'ajouts, témoignant de la spécialisation progressive des espaces ainsi que d'une recherche de plus grand confort. C'est vers 1330 d'ailleurs que la salle dénommée aujourd'hui Caminata [F7] est ornée d'un riche décor composé de motifs héraldiques et d'une scène de joute équestre.

À partir du milieu du XIV<sup>e</sup> siècle, un net ralentissement dans le développement de l'agglomération se produit, à mettre en relation avec l'épidémie de peste qui touche le Valais dès l'hiver 1348-49<sup>430</sup> **FIG. 407**. Il se prolonge jusque vers la fin du siècle. Dès ce moment, sinon dans le courant du siècle suivant, le plan des édifices semble se fixer à peu près, les campagnes postérieures correspondant plutôt à des travaux de rénovations ou de reconstructions des parties hautes. Plusieurs décors peints sont aussi réalisés, tels que le groupe de la Vierge à l'Enfant de la Caminata [F7] (vers 1450 et peut-être dans le dernier quart du XV<sup>e</sup> siècle), les Neuf Preux de la salle des Calendes [cs] (troisième quart du XV<sup>e</sup> siècle) puis un peu plus tard la scène de la Crucifixion dans la même salle (1618).

Si le souci d'entretien des édifices existants reste bien présent au XVII<sup>e</sup> siècle, comme en témoignent les procès-verbaux des visites d'inspection, les travaux effectués après les interventions du début du siècle, attribuables au dynamique chanoine Guillaume Quintin, sont de peu d'envergure. Seule une minorité de bâtiments, parmi lesquels la maison du Doyen de Valère [D], semble encore faire l'objet d'interventions significatives. Ce sera encore le cas au XVIII<sup>e</sup> siècle, alors même que les autres se délabrent progressivement jusqu'à l'abandon du site par les chanoines vers 1800 **FIG. 408**.

Si plusieurs édifices en dur ont disparu, c'est aussi le cas de structures en bois, telles que bûchers, remises, greniers ou écuries, ainsi que de divers éléments suspendus aux façades des maisons, comme les auvents, escaliers ou galeries. Ils ont laissé de nombreuses traces sur les murs, mais souvent peu explicites. Parmi les reconstructions parfois complètes d'étages qui ont été observées, il est probable que se cachent plusieurs cas de remplacements de parois en bois par des maçonneries. Ces disparitions impliquent que le bourg s'est non seulement contracté avec la disparition de certains édifices maçonnés, mais aussi qu'il s'est progressivement « pétrifié ».

Si les raisons du choix de l'établissement des chanoines à Valère demeurent, comme il a été dit, inconnues, ses conséquences, elles, en sont évidentes. La création de cet habitat de hauteur d'un type particulier bouleverse en effet fondamentalement le paysage architectural et religieux de Sion. Par sa position à l'écart et bien en vue, il exprime les jeux et les relations de pouvoir, avec Tourbillon et la cathédrale de la ville en particulier. Il constitue, aujourd'hui encore, avec le château de l'évêque, le point fort du panorama séduinois.

## Documentation

### Sources

Correspondance diverse (AEV, Fonds de Kalbermatten architectes); GREMAUD 1863 (1); GREMAUD 1875-1898; Procès-verbaux des séances de la commission, du chantier et de travail de restauration, 1987 (CDC); EMIL WICK, Notes manuscrites et dessins annotés (WICK 1864-1868, 122-126).

### Bibliographie

SCHINER 1812, pp. 332-342; VAN MUYDEN/VAN BERCHEM 1904, pl. 20; SOLANDIEU 1912; *Armorial Valaisan* 1946, p. 204; DUPONT LACHENAL 1959, p. 443; DONNET/DE RIVAZ 1961, pp. 320-323; WOLFF 1969; CASSINA/HERMANÈS 1978; BLONDEL/DONNET 1982; JÄGGI 1991; MOTSCHI 1991; ESQUIEU 1992; ELSIG 1997 (1); ELSIG 2000 (1); ELSIG/MORAND 2000;

*Helvetia Sacra* 2001, p. 437; AMMANN-DOUBLIEZ 2008 (2); YANTE 2012; MARTONE 2013; ELSIG 2019 (1) et (2). – *Rapports*: Rapports non publiés conservés au CDC. JÄGGI 1989 (1), (2), (3) et (4); STUDER 1989; BITTERLI 1992; ELSIG 1992; LEHNER 1992 (2) et (3); STUDER 1992 (2), (3) et (4); HOEK 1993; ORCEL/ORCEL/TERCIER/HURNI 1993; MACCIO/PEDRUCCI 1993; BITTERLI-WALDVOGEL 1994; JAVET 1994; ORCEL 1994; ORCEL/ORCEL/TERCIER/MONNARD 1994; ELSIG 1995; ORCEL/ORCEL/TERCIER 1995; PEDRUCCI-MACCIO 1995; ORCEL/ORCEL/TERCIER 1996; BITTERLI 1996; VEUILLET 1996; ANTONINI 1997; ANTONINI/JAVET 1997; *Nomenclature générale* 1997; ORCEL/TERCIER/HURNI 1997 (1); ORCEL/TERCIER/HURNI 1997 (2); ANTONINI/JAVET 1998; ATELIER SAINT-DISMAS/BESSE 1998 (1); ANTONINI/DE MORSIER MORET/JAVET 1999; ANTONINI/FEIHL 1999; ANTONINI/FEIHL 2000 (1) et (2); ORCEL/TERCIER/HURNI 2002 (1) et (2); ANTONINI/GUEx/JOUVENAT-MULLER 2003; ANTONINI/DAVID-ELBIALI/GUEx 2004; ANTONINI/GIBUT/GUEx 2005; ATELIER SAINT-DISMAS/BESSE 2007; ANTONINI/GUEx 2008; ANTONINI/GUEx 2010; SCHMIDHALTER 2014; SCHMIDHALTER 2017; *Fragments de stucs polychromés* 2020; HURNI/YERLY 2020 (3) et (4); GUEx 2022.

### Iconographie

*Sur la documentation iconographique*: WOLFF 1969; GATTLEN 1987; ELSIG/STUDER 1992 (2) et (5); ELSIG/STUDER 1993 (5) et (6); ELSIG/STUDER 1994; ELSIG/STUDER 2001 (1). – *Originaux, copies et reproductions numériques divers*: CDC, Sion. – *Photographies*: AEV; AFMH; Canton du Valais, SIP, Section patrimoine bâti; MHV; CDC.

### Vues

BLAVIGNAC 1853, p. 261, pl. XXX, *Vue du mont Valéria à Sion*; NICOLAS CHAPUY, *Les trois châteaux de Sion (brouillard léger)*, 1843, dessin à la mine de plomb et estompe, 16×21,7 cm (BnF, Département estampes et photographie, Réserve VE-26 (R)-FOL); THÉODORE DU MONCEL, *Vue générale du château de Valère depuis le nord*, vers 1845-1850, lithographie couleur, 31,8×48,9 cm (MHV, GR 700) **FIG. 390**; HENRI GIRARDET, *L'église de Valère, à Sion*, 1877, xylographie, 10,8×15 cm, publiée dans le *Magasin Pittoresque*, 45<sup>e</sup> année, Paris 1877; JOHANN BAPTIST ISENRING, *La résidence de l'évêque et Valère*, vers 1832-1835, aquatinte, 11,4×7,3 cm (MHV, GR 581); THOMAS DE LANDSPERG, *Georges terrassant le dragon, Valère et Tourbillon en arrière-plan*, 1475, peinture murale (Cathédrale de Sion, chapelle Sainte-Barbe), d'après CASSINA/HERMANÈS 1978, pp. 80-87, avec photographies avant et après restaurations et de BERNARD DUBUIS, sans date (CDC,

Sion, peinture n° 5, Nég. sans n°) **FIG. 394**; HANS LUDOLFF, *Sedunum. Sitten*, plan en vue cavalière de Sion, 1641, gravure, publiée dans WERDENHAGEN 1641 et dans MERIAN 1642 **FIG. 2**, d'après GATTLEN 1987, n° 16; GEORGES OZANEUX, *Sion*, vue générale des châteaux de Valère et Tourbillon depuis l'ouest, 10.09.1820, dessin, d'après CANDAU 1966, p. 116; HANS RINISCHER (attrib.), *Georges Supersaxo et sa famille avec Valère en arrière-plan*, retable de la chapelle Sainte-Anne, vers 1519, Glis, église paroissiale **FIG. 405**; STUMPF 1548, XI, f° 351r., *Vue de Sion*; JOHANN RUDOLF RAHN, *Valeria. Sitten*, vue générale du château de Valère depuis le nord, 1861, dessin au crayon, 18×24,5 cm (ZBZ, Graphische Sammlung, Rahn/Wallis) **FIG. 391**; HENRY JOHN TERRY, *Dessin la façade de l'ancienne maison du parvis*, lavis sans date (MAV, BA 317, Nég. Preisig 657-1) **FIG. 400**; RODOLPHE TÖPFFER, *Masures du Valais, à Sion*, 1843, lithographie, 15,8×11,8 cm, d'après GATTLEN 1987, n° 1646; ANTOINE-GABRIEL DE TORRENTÉ (attrib.), *Sitten/Sion*, plan en vue cavalière de la ville de Sion depuis l'ouest, entre 1781 et 1785, lavis sur papier, 80×57,5 cm, Sion (Hôtel de ville, salle bourgeoise; propriété de la Bourgeoisie de Sion) **FIG. 393**; JEAN-ADRIEN DE TORRENTÉ, plan en vue cavalière de la ville de Sion depuis le sud, vers 1760-1765, dessin à la plume rehaussé au lavis, 49×70,5 cm (Coll. privée), d'après WOLFF 1969, pp. 135-137, pl. II-VII; WAGNER 1840, Wallis, pl. 7 [6], *Valeria*, vue générale du château depuis le nord.

### Plans

*Plans actuels*: Archéotech SA/Tera Sàrl, Relevés architecturaux et plans archéologiques avec phases constructives, échelle et formats divers, 1988 (Archéotech/Tera; CDC, Plan Archéotech n° 1). – *Plans et relevés anciens*: DE KALBERMATTEN, échelles diverses, 1899-1919 (AEV, Fonds de Kalbermatten architectes); MICHAUD (capitaine), *Plan de Sion et de ses vieux châteaux*, 1813, plume et lavis sur papier fort, 98,5×119,5 cm, 1813 (AEV, 70 Sion /114) **FIG. 414**; VAN MUYDEN/VAN BERCHEM 1904, pl. XX-XXV; EMIL WICK, *Valeria, die Burg des Domcapitels*, dessin, 22×14,5 cm (WICK 1864-1868, 124C) **FIG. 320**. – *Autres plans et croquis divers*: AEV; AFMH; MHV; CDC.

# Entre lieu de culte et monument historique: Valère aux XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles

**FIG. 409** Raphael Ritz,  
*Procession dans l'église  
de Valère*, sd. (vers 1860-1870),  
huile sur toile, 45 × 34 cm.  
MAV [BA 483]. Photo Michel  
Martinez, 2013, Musées  
cantonaux du Valais.



**FIG. 410** Sion, place de la cathédrale Notre-Dame du Glarier. Vue en enfilade vers l'est avec la cathédrale au premier plan, la Maison du Chapitre, actuelle résidence des chanoines, au second plan et Valère au loin. Photo Bernard Dubuis et Michel Martinez, 2022, CDC.



410

Valère a déjà perdu un peu de son importance au XVII<sup>e</sup> siècle, sous la pression des nonces et évêques successifs qui tentent de valoriser le service de la cathédrale, en ville<sup>1</sup> (voir p. 47-48). Comme effet corollaire, les édifices que l'institution possédait autour de cette dernière sont rénovés, au détriment des maisons de Valère. La citadelle demeure néanmoins le siège de l'institution durant tout l'Ancien Régime et les chanoines lui conservent un attachement certain, même si beaucoup soulignent la difficulté d'y accéder et le peu de confort que les habitations peuvent offrir.

L'idée d'une vie plus commode au pied des collines fait peu à peu son chemin. Quatre ans après le grand incendie de mai 1788 qui dévaste une large part de Sion, dont les châteaux épiscopaux de la Majorie et de Tourbillon, les chanoines décident de rénover les bâtiments endommagés, mais aussi de construire quelques maisons qui leur permettraient à tous de loger en ville, scellant de facto le devenir des habitations de Valère<sup>2</sup>. La grande maison dite « des dignitaires », à côté de la cathédrale, est ainsi construite à partir de 1797, à l'emplacement d'anciennes propriétés capitulaires<sup>3</sup> **FIG. 410**. La décision du Chapitre de rassembler tous les chanoines en ville est formellement entérinée par l'accord pontifical donné en 1798 à l'union du « chœur » de Valère et de celui de la cathédrale<sup>4</sup>. Les turbulences révolutionnaires n'ont probablement pas permis la réalisation immédiate de cette réunification. Celle-ci doit toutefois être effective au plus tard lors de l'adoption des statuts de 1806, l'année

durant laquelle de nouveaux occupants arrivent sur la colline. En ce tout début du XIX<sup>e</sup> siècle, la résidence des chanoines à Valère est donc terminée, après quelque sept siècles de présence ininterrompue, et le site doit trouver une nouvelle vocation. L'entretien de l'église reste néanmoins une préoccupation du Chapitre qui y pourvoit au mieux, même si le nombre de cérémonies qui s'y déroulent est réduit<sup>5</sup>.

### Un siècle d'installations provisoires

Durant les trois premiers quarts du XIX<sup>e</sup> siècle, le bourg de Valère voit défileter divers occupants pour lesquels les autorités ecclésiastiques cherchent un lieu d'hébergement. En 1806, puis de 1810 à 1814, ce sont les « Sœurs de la Retraite chrétienne », des religieuses se destinant à l'instruction des jeunes filles, qui logent dans certaines maisons<sup>6</sup>. L'entretien et la surveillance des lieux sont assurés par un gardien, PIERRE JOSEPH ANDENMATTEN, tailleur de pierre, présent à Valère de 1806 à 1817<sup>7</sup>. Les relations des voyageurs contemporains se rejoignent cependant sur le caractère délabré du site **FIG. 411, 414**.

En 1817, le séminaire diocésain prend ses quartiers dans le bourg fortifié, quittant la colline de Géronde, près de Sierre, trop éloignée des institutions dirigeantes du diocèse. Les futurs prêtres et leurs formateurs demeurent dans les maisons les plus commodes. Celles du front ouest tombant définitivement en ruine, le Chapitre décide de les



411

**FIG. 411** Cette aquarelle du bourg fortifié de Valère vu depuis le nord-est, publiée par Gabriel Lory (fils) dans *Voyage pittoresque de Genève à Milan par le Simplon* (Paris 1811), donne l'état du site au début du XIX<sup>e</sup> siècle. 19,7 × 28 cm. MHV [GR 670]. Photo Michel Martinez, 2021, Musées cantonaux du Valais.

**FIG. 412** Vue générale depuis le nord-est, lithographie d'Eugène Cicéri en 1865 dans *La Suisse et la Savoie [...]*, Paris/Londres/Berlin/New-York, plusieurs livraisons entre 1859 et 1865. On remarque les maisons occupées par le Séminaire, sur la droite de l'image, bien entretenues, aux façades blanches, et les autres, sur la gauche et au centre, qui se délabrent. Selon des sources contemporaines, celles du bas, vers la tour d'entrée [1], sont habitées par de pauvres gens. Cette vue est l'une des plus précises du site avant les ultimes démolitions de bâtiments. 27,4 × 40 cm. MHV [GR 757], détail. Photo Michel Martinez, 2021, Musées cantonaux du Valais.



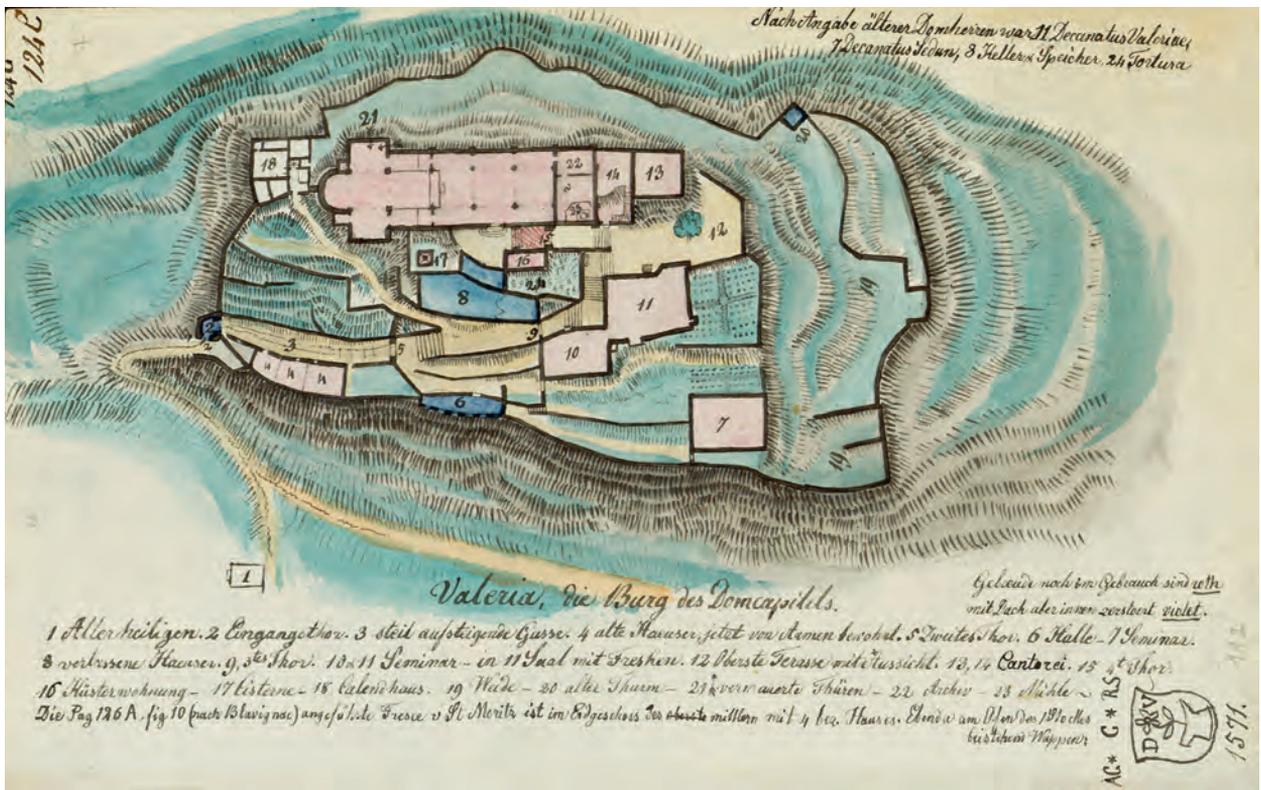
412

réduire à de simples murs de soutènement pour des terrasses cultivées **FIG. 412, 413**.

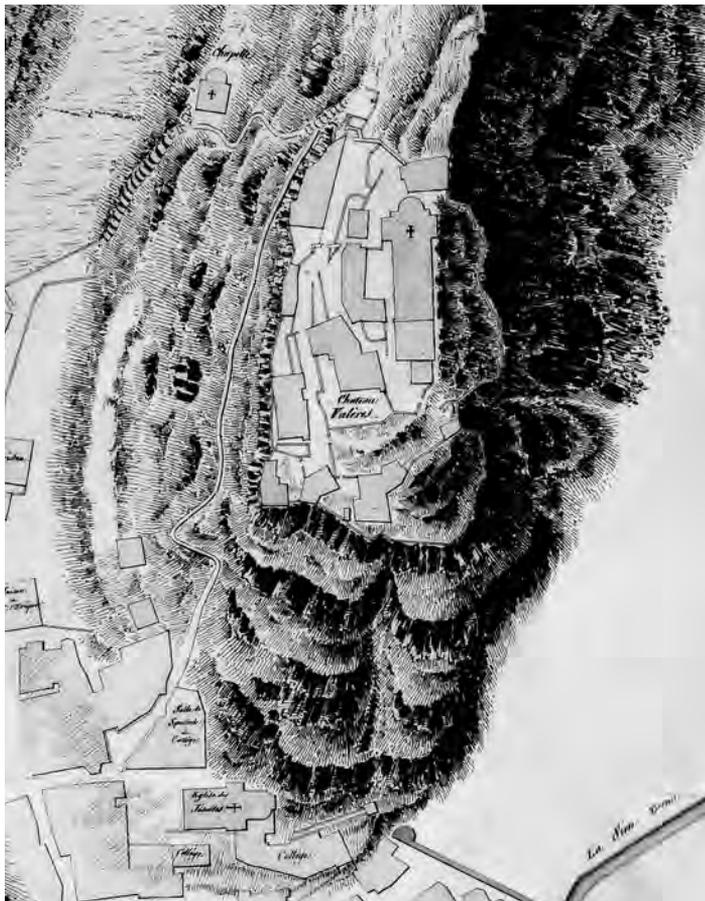
Les conditions de vie au Séminaire sont pour le moins spartiates et après moult tractations un nouveau bâtiment est inauguré en ville, en 1874<sup>8</sup>. Il est intéressant de constater que le Chapitre a dû fournir aux édiles politiques des garanties quant à l'entretien de l'église de Valère avant d'obtenir le terrain nécessaire à la nouvelle construction<sup>9</sup>.

L'attachement de la population à ce lieu de dévotion séculaire reste fort. On y organise deux pèlerinages « nationaux », le 30 mai 1887 et le 22 mai 1893, qui drainent plusieurs milliers de personnes jusqu'au pied du bourg<sup>10</sup>.

Afin d'assurer une présence permanente, un ermite, Georges Preux, s'installe dans ses murs de 1875 à 1884<sup>11</sup>. Un autre ermite, Antoine Follonier, prendra la relève jusqu'en 1887.



413



414

**FIG. 413** Lors de son passage à Sion, vers 1864-1867, l'érudit bâlois Emil Wick dessine un plan du site sur lequel il indique les bâtiments encore intacts, essentiellement concentrés sur le chemin qui mène à l'église. Les maisons occupées par le Séminaire sont les n<sup>os</sup> 10, 11 et 7, cette dernière étant démolie vers 1880. UB Basel [AN VI 50, Wick 124C].

**FIG. 414** Plan de Sion et de ses vieux châteaux, détail, plume et lavis sur papier fort. Ce plan établi par le capitaine des troupes françaises Michaud et daté de 1813 montre l'emprise des bâtiments du bourg fortifié, avant que l'on ne démolisse certains d'entre eux, en particulier sur le front ouest du site, vers la ville. AEV. Tirage au CDC, scan 2021.

## Un statut nouveau : monument historique

Si l'église est entretenue, même à l'économie, les habitations poursuivent leur lente dégradation et le Chapitre fait encore démolir certains édifices ruinés dans les années qui suivent le départ du Séminaire<sup>12</sup>. La vision purement utilitaire du bourg est toutefois en passe de changer. Jusque-là, seuls quelques érudits extérieurs au canton avaient mis en lumière l'intérêt patrimonial du site. Dans les années 1870, c'est au niveau local que des personnalités comme le peintre RAPHAEL RITZ s'élèvent contre la disparition de ces vestiges du passé et militent pour leur maintien comme témoins de l'histoire<sup>13</sup> **FIG. 415, 416**.

Dans un premier temps, l'attention se focalise exclusivement sur l'église. Probablement poussé par ces personnalités locales, le Chapitre demande en 1876 une inspection générale de l'édifice afin d'y procéder à d'éventuels travaux, mais exige que celle-ci soit effectuée par l'architecte séduanois JOSEPH DE KALBERMATTEN<sup>14</sup>. Dans ce contexte, la redécouverte de peintures murales médiévales dans le chœur (voir pp. 119, 127) ravive l'intérêt du monde scientifique pour le monument. Les parois avaient été blanchies au XVII<sup>e</sup> siècle et au XVIII<sup>e</sup>, mais les nervures de la voûte avaient conservé leur décor médiéval. Ces dernières et peut-être quelques lacunes du badigeon baroque laissant apparaître les décors sous-jacents ont dû exciter la curiosité de ces premiers passionnés qui ont procédé au dégagement du cycle des apôtres en 1877<sup>15</sup>. Comme correspondant de l'*Indicateur d'Antiquités suisses* et probablement l'un des principaux acteurs de ces interventions, RAPHAEL RITZ signale l'année suivante la mise au jour du panneau des donateurs et du cycle des prophètes<sup>16</sup>. Quelques dégagements complémentaires se feront encore par la suite **FIG. 417**.

**FIG. 415** Vue rapprochée depuis le nord, vers 1860-1870. Cette photographie anonyme est la plus ancienne qui montre le bourg de manière aussi proche et précise. On peut notamment y remarquer l'enduit des façades de l'église, une petite construction d'angle sur l'annexe ouest, les bâtiments disparus devant l'entrée de l'édifice sacré et la façade du bâtiment des Communs [F] avant son effondrement. AEV. Tirage au CDC, scan 2021.

**FIG. 416** Vue générale depuis l'entrée du château de Tourbillon, au nord-est. Cette photographie des frères Fischer a été publiée dans une série augmentée d'illustrations de l'étude de Barthélémy Rameau, *Le Vallais historique: châteaux et seigneuries*, Sion 1885. Les dernières démolitions de bâtiments ont eu lieu et leurs parties basses deviennent des murs de soutènement de terrasses, parfois crénelés par « romantisme ». Reproduction Jean-Marc Biner, vers 2000, PBC, État du Valais.



415



416

**FIG. 417** La nef de l'église, vue vers le jubé. Cette photographie d'Emil Wick prise vers 1864-1867 est la plus ancienne vue de l'intérieur de l'église. On y remarque encore les enduits des parois avant les dégagements de la fin des années 1870, ainsi que les autels baroques installés devant le jubé, qui seront démontés peu après. UB Basel [AN VI 50, Wick 122B2].



417

Sans que les témoignages des archives nous permettent d'en suivre le détail, on constate à ce moment une volonté de mettre en place des structures impliquant le pouvoir politique. C'est ainsi qu'en 1877 le Grand Conseil demande au Conseil d'État une étude sur la propriété des châteaux du canton et la manière de les conserver<sup>17</sup>. Le bourg fortifié de Valère et son église sont désormais traités comme des monuments historiques, même si le classement officiel n'interviendra que quelques décennies plus tard.

En pratique, un premier pas est franchi en 1878 par une récolte de fonds auprès de la population par les dames de l'association de bienfaisance Saint-Vincent-de-Paul. Les sommes recueillies permettent les premiers travaux sur les châteaux séduinois. Pour Valère, on se base sur le rapport qu'avait établi JOSEPH DE KALBERMATTEN, avec l'aide de l'ingénieur JOSEPH CLO. Le Chapitre donne son accord, à nouveau conditionné à la surveillance par l'architecte DE KALBERMATTEN<sup>18</sup>. Au-delà des révélations des peintures du chœur, ce dernier procède à une



**FIG. 418** La nef, après les premiers travaux de restauration, vue vers l'est. Photo des frères Fischer, à Vevey, publiée en 1885 (voir FIG. 416). Les parois montrent l'appareil en pierre de taille dégagé. Le jubé reçoit dans ses niches quelques statues anciennes qui cachent le vide laissé par la suppression des autels baroques. Reproduction Jean-Marc Biner, vers 2000, PBC, État du Valais.

418

réfection partielle des enduits intérieurs, intervention rappelée par la date «1878» inscrite à gauche de l'oculus de l'arc de chœur **FIG. 418**.

Parallèlement à ces premières interventions, les structures officielles se mettent en place. Une commission archéologique présidée par le chef du Département de l'instruction publique est créée en 1879, dans le but d'éviter le départ d'objets d'art du Valais vers des collections privées ou publiques de Suisse et de l'étranger. Deux ans plus tard, on lui confie la mission de créer un musée pour lequel

Valère jouera un rôle essentiel<sup>19</sup>. Le patrimoine bâti n'est pas encore concerné. On remarque néanmoins une concomitance entre cette commission officielle et les acteurs des premiers travaux dans l'église. RAPHAEL RITZ en est membre, ainsi que le chanoine et historien Pierre Antoine Grenat. Ce dernier a probablement facilité les discussions avec l'institution capitulaire.

Le processus de restauration de l'église est désormais amorcé. Pour le bourg, après les démolitions encore effectuées vers 1880, le salut vient de la



419

**FIG. 419** Théophile van Muyden, coupe transversale nord-sud de l'église devant le jubé, établie en 1892 pour accompagner le rapport général de restauration. AEV [de Kalbermatten architectes, B 100/23].

Commission archéologique. Autour d'un noyau d'objets anciens accumulés par le père jésuite Étienne Elaerts pour des besoins didactiques et « étatisé » en 1848, l'accroissement des collections est exponentiel et celles-ci ont besoin d'espace pour être présentées. Demande est faite au Chapitre par le président de la commission de mettre à disposition les bâtiments inutilisés de Valère<sup>20</sup>. L'institution religieuse accepte avec empressement<sup>21</sup>. En 1883, après quelques travaux, la première salle du « Musée archéologique » est inaugurée dans la grande pièce de la maison dite des Calendes [c] **FIG. 319**<sup>22</sup>. Pour les bâtiments civils du bourg, ce sont désormais les besoins de la nouvelle institution qui dictent les travaux de restauration.

L'ermite qui logeait sur le site est chargé de faire visiter le musée et le Chapitre reçoit un dédommagement financier de l'État en retour. Après le départ du religieux, l'État engage en mai 1887 Alexandre Wenger comme concierge et gardien<sup>23</sup>. La famille Wenger, qui s'installe dans la maison [B] située à l'ouest de la basilique **FIG. 319**, assumera cette charge pendant plus d'un siècle : à Alexandre succédera en 1912 son fils Oscar<sup>24</sup> et, en 1948, le neveu de ce dernier, Maurice<sup>25</sup>.

## Les prémisses d'une restauration scientifique : les conventions de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle

L'ampleur des travaux nécessaires à la restauration de l'église dépasse rapidement les possibilités financières du Chapitre qui se tourne vers l'État. Un projet de convention est soumis au Grand Conseil lors de la session de mai 1891, certainement inspiré par la Commission archéologique. L'attachement au monument et la conscience de l'intérêt historique des lieux sont désormais suffisamment forts pour que la convention soit ratifiée le 24 mai 1891 déjà<sup>26</sup>.

Le Conseil d'État s'engage à créer un fonds de 14 000 francs, somme qui correspond à l'indemnisation proposée comme dédommagement des biens sécularisés après la guerre du Sonderbund, montant que l'institution capitulaire avait refusé. Autre point de l'accord, l'État obtient pour son musée le droit d'utiliser – mais aussi le devoir de restaurer – tous les bâtiments du bourg qui lui seraient utiles, à l'exception de la maison [B] **FIG. 319** habitée par le gardien.

Cette convention pose aussi une base essentielle pour la suite des travaux en envisageant un plan global de restauration de l'église, à valider par les deux parties, cela permettant d'éviter les tâtonnements antérieurs en menant des travaux fondés scientifiquement. Cette option préfigure aussi l'implication des experts de la Confédération vers laquelle on se tourne bien vite. C'est en effet en 1887 qu'a été mise sur pied la Commission fédérale pour la conservation d'antiquités suisses, composée de spécialistes auxquels la Confédération délègue le suivi des chantiers qu'elle subventionne et Valère en fait rapidement partie<sup>27</sup>. Cette commission demande à l'architecte THÉOPHILE VAN MUYDEN un projet complet de restauration de l'édifice, assorti d'un budget. Le rapport est rendu à son président en janvier 1893<sup>28</sup>.

VAN MUYDEN y rappelle l'histoire de l'église en se basant sur les études de JEAN DANIEL BLAVIGNAC et de JOHANN RUDOLF RAHN<sup>29</sup>. Il établit ensuite les causes probables de dégradation et propose le catalogue des mesures à prendre. Certaines sont essentielles au maintien des structures de l'édifice, d'autres ont une implication esthétique plus marquée, comme la restauration des peintures murales et des vitraux. Le rapport est accompagné de plans, coupes et élévations **FIG. 419**, ainsi que d'un devis de l'entreprise SCHMIDT, de Zurich, pour la restauration des peintures murales du chœur, et de FÜSSINGER, vitrier à Berne, pour les vitraux à restaurer et ceux à refaire. L'engagement



**FIG. 420** Vue générale de l'est, par Rodolphe Ganz, en 1898. AFMH [EAD 1305].

420

prévu est de l'ordre de 36 000 francs, somme que la Confédération s'engage à assumer pour moitié, l'État mettant le solde, le Chapitre ne s'estimant plus en mesure de participer financièrement au projet.

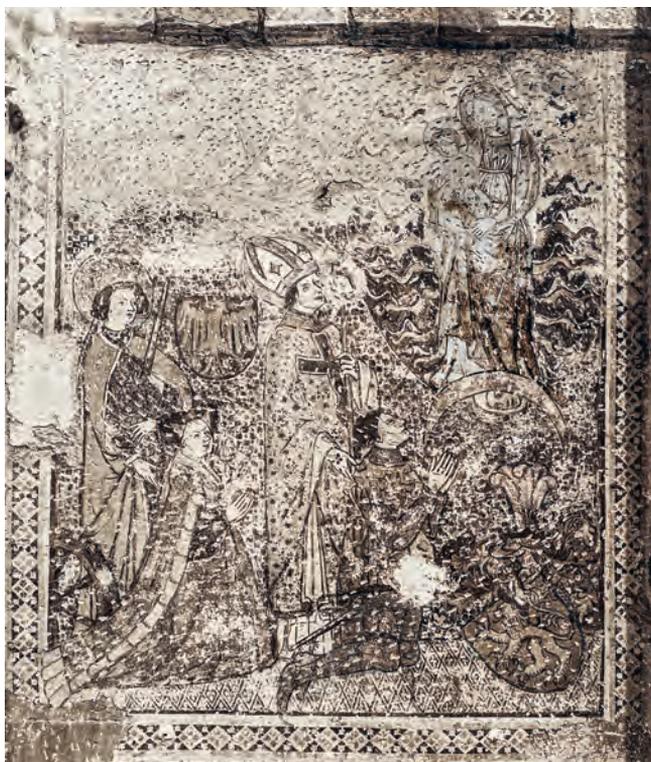
Une convention est signée entre l'État (qui représente également le Chapitre) et la Confédération en avril 1896, afin de définir les modalités de cette future restauration globale<sup>30</sup>. Quatre tranches annuelles de 9000 francs sont prévues pour mener à bien les opérations qui doivent se conformer en tous points au projet de VAN MUYDEN. En juin de la même année, l'architecte responsable établit les cahiers des charges des différentes entreprises, rappelant en préambule la nécessité d'une approche respectueuse du site.

L'église de Valère accède ainsi en 1896 au rang de monument historique d'importance nationale (en 1902, l'ensemble du bourg sera placé sous la protection de la Confédération). Au niveau cantonal, l'inscription officielle devra attendre la « Loi du 28 novembre 1906 concernant la conservation des objets d'art et des monuments historiques »<sup>31</sup> et la première liste des bâtiments protégés, en 1910.

### Les travaux de restauration de l'église (1896-1902)

Le cadre administratif étant posé, les travaux peuvent commencer. Pour le suivi sur place, VAN MUYDEN s'adjoint les services de l'architecte qui avait procédé aux premières interventions quelques années auparavant, JOSEPH DE KALBERMATTEN. Celui-ci intègre au projet son fils ALPHONSE, également architecte au sein du bureau familial. Ce dernier reprendra par la suite le flambeau pour la restauration du bourg.

Durant le second semestre de l'année 1896, les ouvriers s'attachent aux réfections les plus urgentes, en particulier la reprise des gouttières et des maçonneries hors toiture, prioritairement au-dessus du chœur, l'un des points les plus instables de l'édifice avec le pignon ouest<sup>32</sup>. Ayant constaté un manque de contrebutement à la voûte du chœur, l'architecte fait poser un ceinturage métallique autour de l'abside **FIG. 420**, à la hauteur de la retombée de celle-ci. Il fait de même au clocher pour contrebalancer les ébranlements des cloches. VAN MUYDEN planifie en parallèle la reprise à neuf de la charpente du chœur,



421



422

**FIG. 421-423** Exemple de documentation établie pour la restauration du panneau des donateurs, compris dans le cycle des peintures murales du chœur. AFMH [EAD-1307, EAD-2197, EAD-1626].

**421, 422** Photographies prises par Rodolphe Ganz avant et après la restauration, 1898 et 1903.

**423** Calque à l'échelle 1:1 établi par Christian Schmidt avant les travaux, 1898.

estimant que les poussées de la structure existante sont une des raisons des désordres constatés dans les murs. Il envisage d'en faire de même pour la toiture du clocher, en plus mauvais état qu'imaginé.

En 1897, les nouvelles charpentes sont montées<sup>33</sup>. La couverture de la nef, réparée quelques années auparavant sur la structure porteuse ancienne, est simplement révisée, même si VAN MUYDEN aurait souhaité un remplacement de cette charpente également. La reprise des maçonneries hors œuvre, que l'on recouvre de grandes dalles protectrices, se termine du côté du pignon ouest. Des tirants métalliques sont installés à travers la nef, reprenant les poussées des voûtes que les poutres en bois ne retenaient plus (pour autant qu'elles fussent prévues pour cette fonction) **FIG. 426**.

L'année suivante, les travaux destinés à améliorer la statique du bâtiment arrivent à leur terme avec la pose des derniers tirants métalliques dans le secteur oriental<sup>34</sup>. Il s'agit alors d'envisager la restauration intérieure. Conformément à la planification prévue, les vitraux sont déposés pour permettre une évaluation des travaux nécessaires à leur remise en état. Le verrier choisi n'est pas celui qui avait fait un devis dans le cadre du projet général de 1893, mais l'atelier de RICHARD ARTHUR NÜSCHELER, alors actif sur un autre chantier supervisé par la Confédération, particulièrement réputé pour ses vitraux, le couvent de Königsfelden, en

Argovie. Petite concession à une légitime curiosité, les stalles baroques sont partiellement démontées afin d'ausculter les peintures médiévales qui ornent la face orientale du jubé et d'y envisager d'éventuelles retouches **FIG. 127, 238**. Il faut noter que la question d'une suppression des stalles ne se pose pas, même si elles masquent ces très belles peintures, alors que d'autres éléments postmédiévaux avaient déjà été supprimés, notamment les autels placés devant le jubé **FIG. 417**, et que la question se posera pour l'autel de la Visitation (chapelle de Rarogne). Le retour à une ambiance médiévale est clairement privilégié, au détriment des adjonctions ultérieures, en suivant la tendance qui prévaut ailleurs en Europe. Par chance pour Valère, ce principe n'a pas été poussé à l'extrême et l'église conserve des traces de toute son histoire.

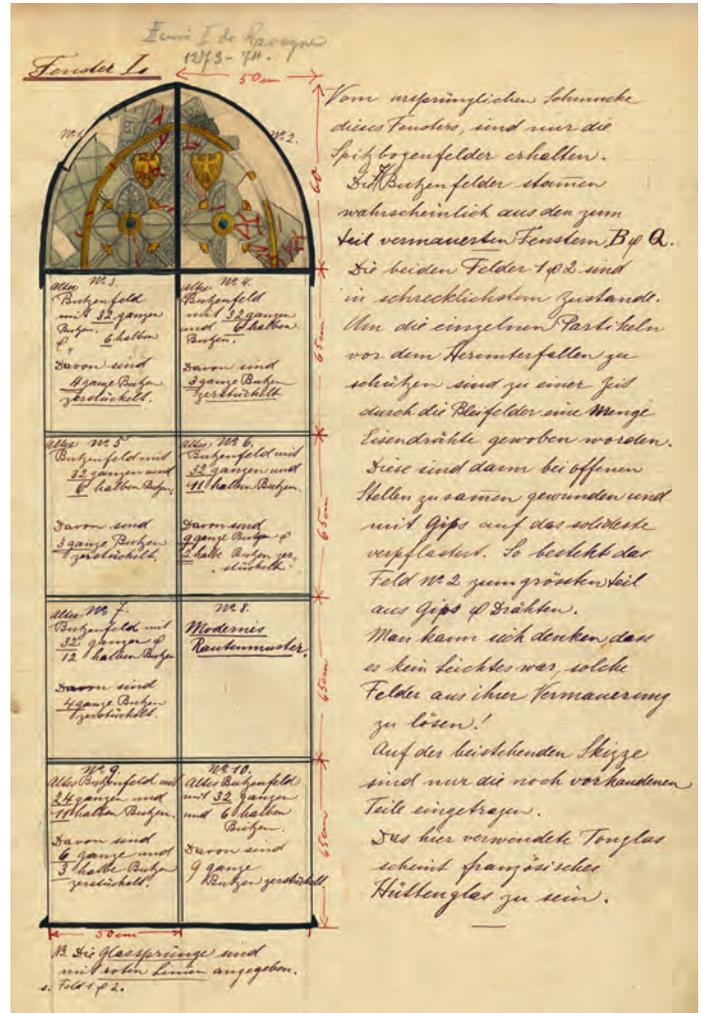
Conscient des enjeux délicats de la restauration intérieure, THÉOPHILE VAN MUYDEN demande une séance destinée à définir précisément les lignes qui seront suivies ensuite. Celle-ci a lieu sur place le 1<sup>er</sup> juin 1898<sup>35</sup>. Outre l'architecte lausannois, y participent les experts fédéraux KARL STEHLIN et JOHANN RUDOLF RAHN, ainsi que, ponctuellement, les architectes DE KALBERMATTEN et CHRISTIAN SCHMIDT, de l'atelier zurichois du même nom. Le devenir des peintures du chœur, dégagées à la fin des années 1870, est en effet l'un des enjeux majeurs des travaux du moment (voir pp. 116-129).



423

Cette séance débouche sur des décisions de principe importantes. Signe d'une vision scientifique nouvelle, les interventions feront l'objet d'une documentation précise qui sera archivée **FIG. 421-423**. Elle devra permettre aux chercheurs futurs de différencier les parties originales des reprises. De plus, ainsi qu'il est d'usage au tournant du XX<sup>e</sup> siècle, des dates seront apposées discrètement sur les parties refaites et des témoins de l'état ancien seront maintenus çà et là. Chaque phase de restauration fera l'objet d'une proposition préalablement soumise aux experts fédéraux.

Une approche retenue, conforme aux principes de RAHN d'intervenir le moins possible sur le patrimoine, est définie pour les peintures du chœur. Les experts envisagent bien sûr de boucher les trous de piquage et de les intégrer par la technique de la tempera, mais ils excluent de reconstituer des parties disparues, à l'exception des décors géométriques répétitifs pour lesquels ils imaginent un moindre risque d'erreur. Les lacunes des personnages seront dès lors intégrées au mieux. Cette approche est finalement bien plus restrictive que sur d'autres chantiers contemporains où la recréation d'un état ancien qui aurait pu exister est de mise, ainsi que le préconisait EUGÈNE VIOLLET-LE-DUC. On remarque dans les échanges que VAN MUYDEN a généralement une position plus interventionniste que les experts.

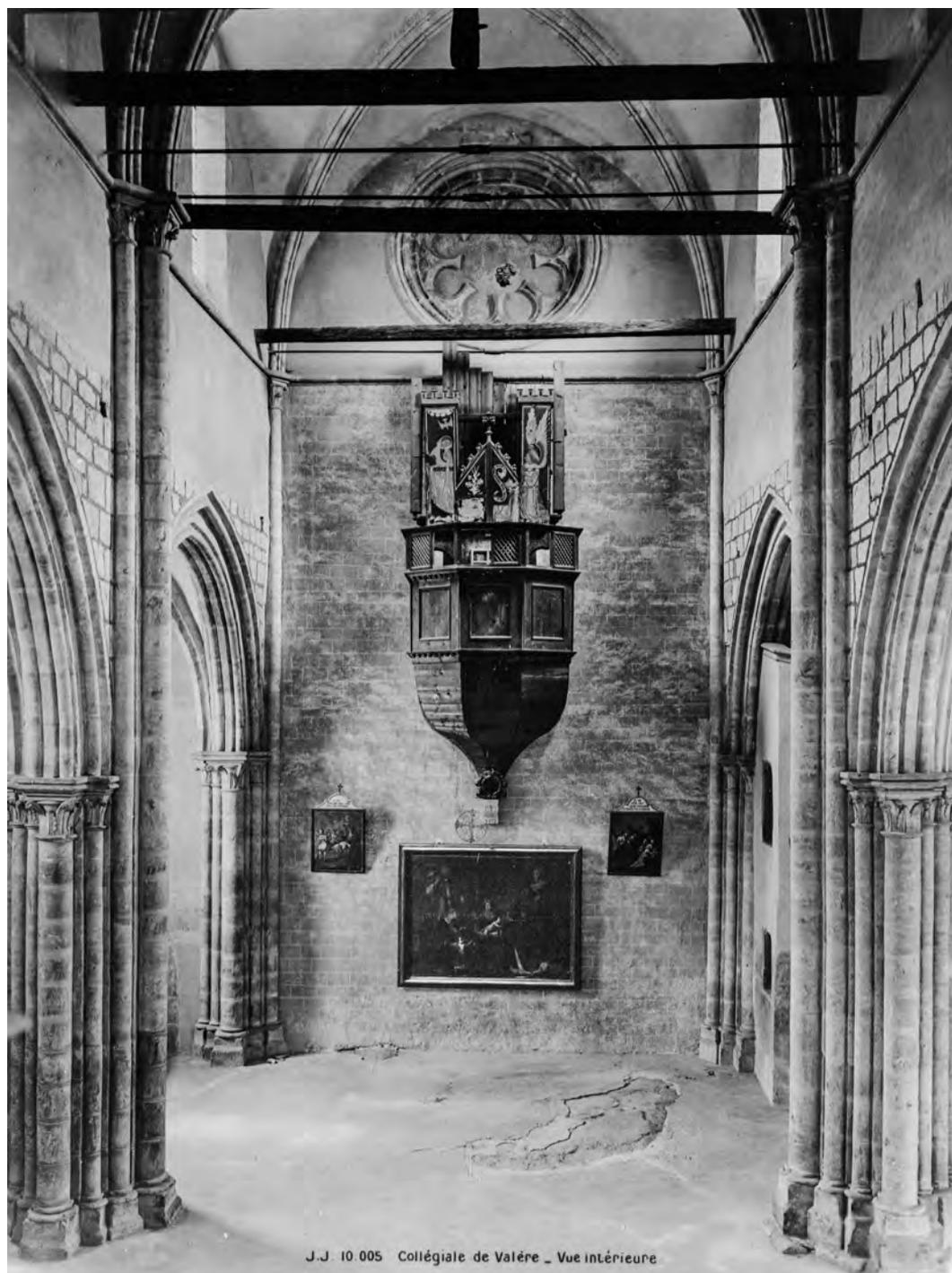


424

Pour les peintures décoratives, contrairement aux options prises en 1878, les experts privilégient finalement le retour au décor reconnu comme le plus ancien, soit le fond gris à faux joints blancs dans la nef **FIG. 458**, et demandent la suppression de celui du XVI<sup>e</sup> siècle, fond ocre jaune à faux joints noirs. RAHN fait spécifier dans le procès-verbal de la séance qu'il aurait préféré le maintien de ce dernier, restauré en 1878. Avait-il été consulté à l'époque ? On peut le supputer. Seul le monogramme IHS daté 1554 sur le voûtain ouest de la travée 4 est conservé comme témoin de cet état (voir pp. 54, 113-114). Sur les parois, il est souhaité de mettre en valeur les parties en pierres de taille, en n'allant toutefois pas aussi loin que VAN MUYDEN l'aurait voulu. Ce dernier recommandait de rendre visible les pierres quels que soient les types de maçonnerie, à l'image, précise-t-il, de ce qui s'était pratiqué à l'église Saint-Jean de Grandson. L'architecte lausannois aurait volontiers supprimé les tirants en bois de la nef et la passerelle qui la traverse **FIG. 89**, mais les

**FIG. 424** Relevé commenté d'un vitrail du bas-côté sud, par Richard Arthur Nüscheler, avant restauration, 1898. Encre, crayon et lavis, 31,1 × 22 cm. Archives du MHV [sans cote].

**FIG. 425** La nef de l'église, vue vers le pignon ouest et l'orgue, après la restauration intérieure. Carte postale Jullien frères, vers 1910, AFMH [EAD-61637].



425

réticences de ses homologues séduinois permettront à ces éléments d'être maintenus.

Le souhait d'un retour à l'état médiéval se manifeste encore par les discussions sur l'autel de la chapelle de Rarogne, refait au XVIII<sup>e</sup> siècle, que VAN MUYDEN envisageait de supprimer dans son rapport de 1893. Celui-ci n'est finalement conservé que parce qu'on a découvert une inscription du

XV<sup>e</sup> siècle sur le devant de la base maçonnée (voir pp. 147-148). La cage d'escalier menant à la salle des archives et les peintures des murs de l'avant-chœur sont en revanche maintenues, sans grande discussion semble-t-il.

En 1899 aurait dû se clore la dernière tranche initialement prévue. Même si le chantier a un certain retard, cette campagne permet de terminer



**FIG. 426** La nef de l'église, vue vers le jubé et le chœur, après la restauration. Carte postale Jullien frères, vers 1910, AFMH [EAD-61636].

426

les travaux intérieurs tels que décidés en juin de l'année précédente : peintures du chœur, enduits des parois, décrépiçage des pierres appareillées<sup>36</sup>. Seuls les vitraux ne peuvent pas être reposés, l'atelier NÜSCHELER n'ayant pas eu le temps d'achever le travail. Il remet néanmoins aux experts un projet détaillé, avec devis<sup>37</sup> **FIG. 424**. La restauration intérieure touchant à sa fin, VAN MUYDEN attire

l'attention des autorités sur la nécessité de prévoir un nouveau budget afin d'entreprendre des travaux à la charpente de l'annexe ouest de l'église et d'envisager une réfection des façades extérieures. Fidèle à ses principes qu'il n'avait pas pu totalement appliquer aux parements intérieurs, l'architecte préconise le piquage total du crépi couvrant suivi d'un rejointoiement laissant les pierres largement



427



428

visibles. Cette solution est acceptée et sera appliquée au cours des années suivantes.

Entre 1900 et 1901, la restauration des vitraux est menée à bien<sup>38</sup>. Dans la convention passée en septembre 1900, il est bien stipulé que le verrier doit faire le nécessaire pour conserver les parties anciennes dignes d'intérêt et les compléter là où il est possible de le faire avec certitude, mais en aucun cas d'intégrer des éléments nouveaux. La même retenue que pour les peintures est de mise. En avril 1901, les vitraux sont remontés dans l'église<sup>39</sup>. Si NÜSCHELER aurait volontiers placé dans toutes les fenêtres basses de la nef des motifs reconstitués sur la base des restes anciens, les experts n'autorisent cet exercice que pour une baie du bas-côté sud et demandent de maintenir les vitrages baroques existants, non décorés, dans les autres fenêtres (voir pp. 177-191).

CHRISTIAN SCHMIDT procède ensuite aux derniers raccords, puis retouche les autres peintures murales de l'église, moins endommagées que dans le chœur. Il restaure et complète le décor gris à faux joints blancs de la paroi ouest **FIG. 425**. Un simple badigeon est passé sur le reste de la nef, hormis sur les parties en pierres appareillées. Dans la croisée du transept, SCHMIDT recompose un décor à faux-joints blancs, mais sur ton beige, tel que les sondages l'ont attesté.

Le jubé reçoit aussi un badigeon qui l'unifie visuellement **FIG. 426**. Pour la porte de celui-ci, encore originale, les restaurateurs considèrent que l'arrière des vantaux, composé de motifs de fausse ferronnerie sur un enduit en stuc, est trop abîmé et le refont à l'identique, après en avoir décalqué les motifs **FIG. 427**.

Un crédit complémentaire de 9000 francs, engagé par l'État et la Confédération, permet de commencer la restauration des façades extérieures, dès 1901. L'enduit couvrant est piqué en profondeur et les joints sont remaçonnés au mortier romain, nouveau liant dont l'emploi se généralisait justement en Suisse romande à ce moment-là. Dans son rapport annuel, THÉOPHILE VAN MUYDEN est conscient de la difficulté d'intervenir sur l'aspect d'un édifice aussi présent dans le paysage et des questions qui peuvent à juste titre être posées.

**FIG. 427** L'arrière de la porte du jubé, après la réfection à l'identique des motifs de fausse ferronnerie. Photo Rodolphe Ganz, vers 1901, AFMH [EAD-2381].

**FIG. 428** Vue générale du sud-ouest, par Rodolphe Ganz, 1902, alors que l'on finissait les travaux de rejointoiement de la façade sud de l'église et de son annexe. AFMH [EAD-2189].

Il justifie son intervention, somme toute assez radicale puisqu'on passe d'un enduit couvrant blanc à un jointolement en profondeur gris, par la nécessité d'éviter les dommages aux maçonneries et estime que le pittoresque constitué par les anciennes façades délabrées sera retrouvé avec la patine du temps, mais sur un édifice qui a retrouvé sa solidité.

Les travaux se terminent sur l'annexe occidentale au début de l'année 1902<sup>40</sup> **FIG. 428**. Un solde financier permet quelques ultimes interventions modestes comme les abat-sons dans les baies du clocher ou les portes placées aux extrémités de la passerelle traversant la nef. La restauration achevée est rappelée par une plaque placée quelques années plus tard à côté de l'accès à la maison du gardien.

### Les premières restaurations du bourg capitulaire (1<sup>er</sup> tiers du XX<sup>e</sup> siècle)

La restauration de l'église touchant à sa fin, l'attention se tourne vers les anciennes maisons des chanoines, afin de permettre au musée de s'agrandir. Le Conseil d'État accepte en 1899 déjà que l'on établisse un projet devisé. ALPHONSE DE KALBERMATTEN propose la rénovation de la salle dite des gardes **[E]**, sur le front nord du complexe, pour 9000 francs. Cette salle, une des plus grandes du site, largement éclairée par six fenêtres, occupe tout l'étage du bâtiment et constitue un espace idéal pour le musée. Le niveau inférieur, plus bas et moins lumineux, est moins propice à cette nouvelle affectation. L'édifice a cependant perdu plancher, plafond et toiture. Seuls les murs demeurent. Le projet établi par DE KALBERMATTEN restitue une salle historicisante **FIG. 429**, mais propose pour la fausse poutraison du plafond, autant que pour le plancher, un matériau qui n'a encore jamais été utilisé en Valais, mais avec lequel l'architecte avait pu se familiariser au cours de ses études à l'École polytechnique de Zurich : le béton armé. Le bureau zurichois JAEGER en élabore la partie technique. Par rapport à une exécution traditionnelle en bois, les avantages d'une dalle en béton armé sont multiples : elle offre une meilleure absorption des contraintes de pression et d'éirement, est inaltérable et incombustible, supporte des charges extrêmement lourdes et peut facilement être étanchéifiée. La possibilité de donner à la matière une mouluration comparable à une poutraison ancienne est un élément qui a également dû peser dans la balance.

La réalisation du gros œuvre est terminée en 1901 selon les plans de l'architecte. Un ceinturage métallique placé en haut du bâtiment, lié à des



429

tirants installés dans les combles, garantit la stabilité des maçonneries anciennes. Au sol, un décor de « mosaïque vénitienne » est appliqué en 1902. Pour les fenêtres, des vitraux historicisants sont proposés par NÜSCHELER, intégrant sur un fond translucide de style ancien les armoiries des treize districts du canton et les armes du Chapitre cathédral de Sion. Celles de Marie de Riedmatten, qui avait légué 2000 francs pour les travaux à Valère en 1887, sont placées au bas d'une des baies, en souvenir de sa générosité. En 1904, les vitraux sont posés et la salle est prête pour sa nouvelle fonction.

Alors que l'on s'affaire à la restauration de la salle des gardes **[E]**, une partie de la façade nord du bâtiment des Communs **[F]**, particulièrement délabré, s'effondre **FIG. 319**. Très vite, ALPHONSE DE KALBERMATTEN propose une reconstruction à l'identique sur la base d'anciennes photographies. THÉOPHILE VAN MUYDEN agit alors comme expert de la Confédération. En 1903, les travaux urgents sont achevés. On a démoli les parties menaçant ruine, reconstruit à l'identique le secteur écroulé, posé des

**FIG. 429** Alphonse de Kalbermatten, projet de réaménagement de la salle de la Garde **[E]**, 1899. Dans ce dessin, tout concourt à donner une image historicisante de cette future salle, y compris les textes explicatifs. AEV [de Kalbermatten architectes, B 100/29].

**FIG. 430** Vue générale depuis le nord, début du XX<sup>e</sup> siècle, après la réfection du bâtiment des Communs [F]. À remarquer, au pied de la façade, le contrefort massif qui a été monté afin de soutenir la partie du crénelage primitif que l'on a souhaité conserver comme témoin archéologique. Photo anonyme, Musées cantonaux du Valais.



430

**FIG. 431** Édifice des Communs [F], 2<sup>e</sup> niveau. La salle de la Caminata et sa peinture murale, avant restauration, 1907-08. L'état de l'ensemble se passe de commentaires. Photo anonyme, AFMH [EAD-8385].



431

chaînages et refait à neuf la charpente et la couverture en ardoises **FIG. 430**.

VAN MUYDEN pousse alors DE KALBERMATTEN à proposer un devis pour la réfection de la salle dite de la Caminata, la plus intéressante de cette série de bâtiments à l'est du site. L'idée est d'étendre peu à peu le musée, toujours à la recherche de place.

Quelques travaux urgents sont effectués, mais le projet de restauration complète proposé par l'architecte séduisois en août 1906 n'est pas suivi d'effet<sup>41</sup>. Les problèmes s'enchaînent, parmi lesquels le refus de la Confédération de subventionner le projet en l'absence d'une convention de non-construction sur le site, que le Chapitre semble rechigner à accepter.

Le 7 octobre 1913, une telle convention est finalement signée, les chanoines ne se réservant que le droit d'installer une éventuelle dépendance agricole dans le vallon, entre les deux collines<sup>42</sup>. Des tensions surgissent aussi entre DE KALBERMATTEN et VAN MUYDEN qui estime ne pas être suffisamment tenu au courant de ce qui se passe à Sion et prétend que le travail n'y est pas mené avec toute la rigueur qu'on serait en droit d'attendre. En 1910, un expert adjoint est nommé pour ce chantier en la personne d'OTTO SCHMID<sup>43</sup>. Malgré tout, d'importants travaux ont été effectués à partir de 1908, puis de manière plus soutenue dès le subventionnement accepté par la Confédération. Ces travaux, résumés en décembre 1915<sup>44</sup>, concernent la reconstruction de la façade ouest du bâtiment des Communs et de certains murs de refend, la pose de chaînages, le rejointoiement partiel des façades, la démolition puis le remontage de certains planchers, la consolidation de la cheminée de la Caminata et de la poutre maîtresse de cette salle **FIG. 431**, ainsi que la rénovation de boiseries dans les pièces de l'étage, le tout documenté par un relevé photographique. Les aménagements intérieurs ne se feront en revanche pas avant les années 1950, les travaux muséographiques s'étant entre-temps tournés vers les bâtiments dits du Doyen **[D]** et des Calendes **[C]** **FIG. 319**.

En novembre 1909, ALPHONSE DE KALBERMATTEN présente un rapport comprenant deux axes principaux afin de parachever la mise en valeur du bourg<sup>45</sup>. Le premier concerne l'extension du musée, pour lequel les espaces utilisables sont peu à peu restaurés. Le second touche la sécurisation du site par la réparation de tout le mur d'enceinte. Ces travaux seront effectués dans les années qui suivent, notamment à la tour d'entrée **FIG. 432**, mais les interventions sont souvent dictées par les urgences, comme l'écroulement d'une partie du rempart méridional sur les vergers de Sous-le-Scex en 1910.

Dans sa quête de nouveaux espaces pour le musée, DE KALBERMATTEN établit une série de relevés très précis de l'état des bâtiments du Doyen et des Calendes<sup>46</sup> **FIG. 433**, puis propose un devis pour y aménager de nouvelles salles d'exposition. Les opérations nécessaires sur d'autres secteurs, autant que le contexte du premier conflit mondial, ne permettent pas la réalisation immédiate de ce projet.

L'état de la toiture de ces bâtiments inquiète l'architecte, l'une des salles principales du musée s'y trouvant précisément. En 1917, des travaux urgents peuvent enfin y être entrepris. Cette même année, le poste d'archéologue cantonal est créé, reléguant la Commission archéologique à un rôle consultatif. L'État nomme à ce poste celui qui en était la véritable cheville ouvrière, le peintre JOSEPH MORAND.

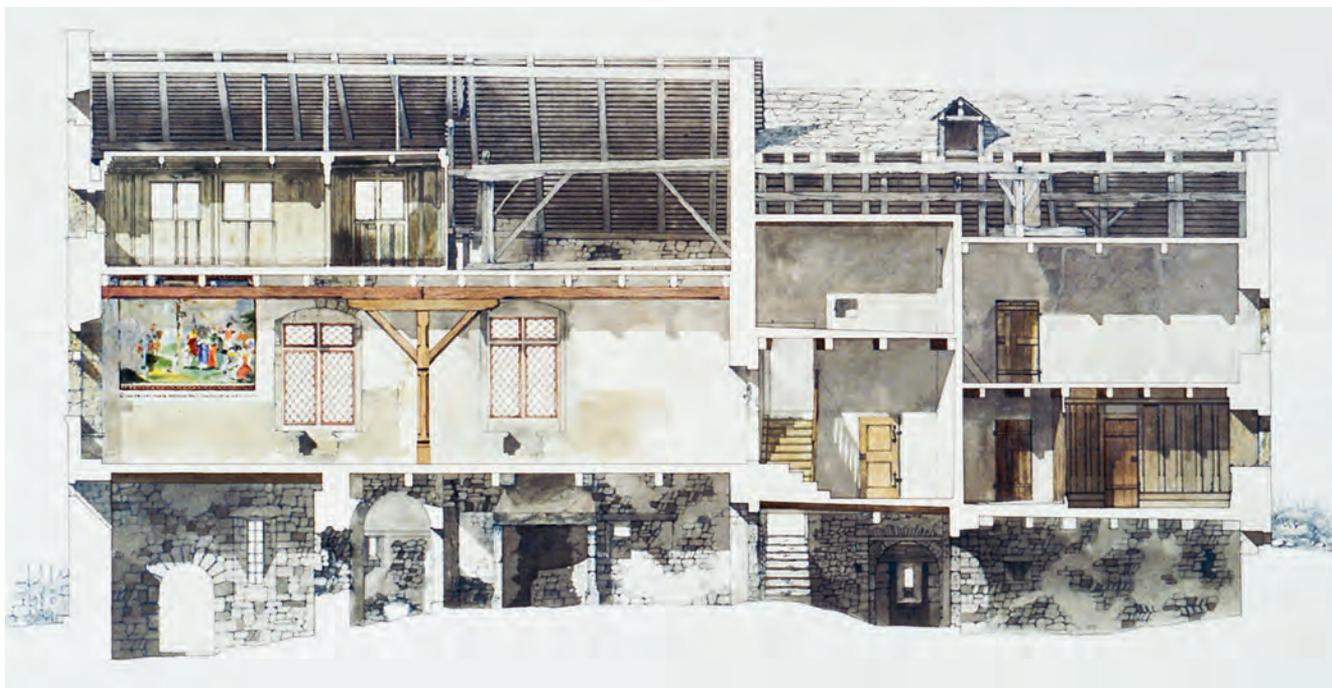


432

En 1918, les efforts se portent sur la salle du musée, celle-là même où les premiers objets avaient été présentés en 1883. En tout premier lieu, le peintre ERNEST CORREVEON restaure les peintures murales<sup>47</sup>. Quelques reprises statiques sont ensuite effectuées et des vitrages à réseaux hexagonaux sont installés à la place des vitres anciennes que l'on trouvait banales. Enfin, on relie cet étage avec l'appartement au-dessus afin d'étendre les espaces du musée. Toute la maison des Calendes **[C]** est alors consacrée à un usage muséal.

Le chantier porte ensuite sur le bâtiment mitoyen, du Doyen **[D]**. En 1919, les ouvriers s'attèlent à la reconstruction totale de sa façade nord, avec pose de chaînages métalliques. Si la restitution à l'identique avait été utilisée avec parcimonie pendant la restauration de l'église, elle constitue la solution privilégiée lors des travaux sur le bourg quand des faiblesses structurelles sont avérées.

**FIG. 432** Les travaux de consolidation à la tour d'entrée **[I]**, vers 1912. Photo anonyme, AEV.



433

**FIG. 433** Coupe longitudinale vers le nord des bâtiments du Doyen [D] et des Calendes [C], établie par le bureau d'architectes de Kalbermatten en 1913-14 sur la base d'un état des lieux datant de 1911. AEV [de Kalbermatten architectes, B 100/11/3].

**FIG. 434** Vue générale du bourg de Valère et de la chapelle de Tous-les-Saints depuis le nord-est, 2<sup>e</sup> quart du XX<sup>e</sup> siècle. Le bourg fortifié se trouve alors dans l'état qu'il conservera jusqu'à la nouvelle campagne de restauration entreprise à la fin des années 1980. Régulièrement pâturée, la colline ne présente pas encore la couverture arborisée des décennies suivantes. Photo anonyme, AFMH [EAD-HUGG-568-A].

Cela avait déjà été effectué sur le bâtiment des Communs et sur des portions du mur d'enceinte (voir pp. 351, 353). Pour la maison du Doyen, DE KALBERMATTEN justifie la démarche par la mauvaise qualité des maçonneries. L'aspect visuel des bâtiments est privilégié par rapport à la conservation de la substance originale. La cheminée en saillie sur cette façade est ainsi recrée sans plus correspondre à aucune structure à l'intérieur de l'édifice, mais les restaurateurs se félicitent d'avoir sauvé « l'aspect général » du bâtiment « en reconstituant le tout avec la plus scrupuleuse exactitude »<sup>48</sup>. Le musée se développe dans ces nouveaux espaces.

La mauvaise conjoncture de l'entre-deux-guerres ralentit les travaux qui se cantonnent aux interventions indispensables et à l'entretien régulier, géré par les services d'État depuis la création d'un Service des bâtiments en 1926 **FIG. 434**. La maison SCHMID effectue notamment des retouches aux peintures du chœur, à nouveau endommagées par des infiltrations d'eau, en 1930-31. Le projet de restaurer le bâtiment des Communs pour le musée est relancé en 1935 par un legs des dernières descendantes de la famille de Montheys qui destinent la somme de 15 000 francs à cet effet. Elles demandent en contrepartie la mise en place d'une salle destinée au souvenir de leur famille, avec des meubles et des documents relatifs à celle-ci. Plusieurs projets sont alors développés par l'architecte cantonal KARL SCHMID, mais le contexte de l'époque ne permet pas leur réalisation.

## La restauration du bourg se poursuit après-guerre jusqu'à la convention de 1985

Dans l'immédiat après-guerre, les urgences des collectivités ne comprennent pas la conservation patrimoniale. Quelques consolidations doivent néanmoins être entreprises à Valère suite au tremblement de terre du 25 janvier 1946. Sur la base d'une expertise du bureau d'ingénieur lausannois SARRASIN, il ne s'agit finalement que de la reprise de fissures et du scellement de certaines pierres de taille<sup>49</sup>. En 1954 a lieu l'importante restauration de l'orgue (voir pp. 157, 160, 163). L'année suivante, une nouvelle partie du rempart méridional s'écroule sur les vergers de Sous-le-Scex. Le Service des bâtiments entreprend immédiatement sa reconstruction.

Ce n'est finalement qu'en 1958 que la restauration du bâtiment des Communs est relancée. La peinture murale de la Vierge à l'Enfant, dans la salle de la Caminata, focalise l'attention<sup>50</sup> **FIG. 343**. Le restaurateur THÉO-ANTOINE HERMANÈS suggère une dépose sur un nouveau support qui sera réalisée en 1959. La Confédération accepte le subventionnement et délègue le professeur ALFRED-A. SCHMID comme expert. Des retouches seront effectuées aux motifs héraldiques et décoratifs de la même salle en 1962. Parallèlement, le projet d'extension du musée est repris par le directeur des Musées cantonaux, Albert de Wolff, l'archéologue cantonal FRANÇOIS-OLIVIER DUBUIS, responsable des monuments historiques<sup>51</sup>,



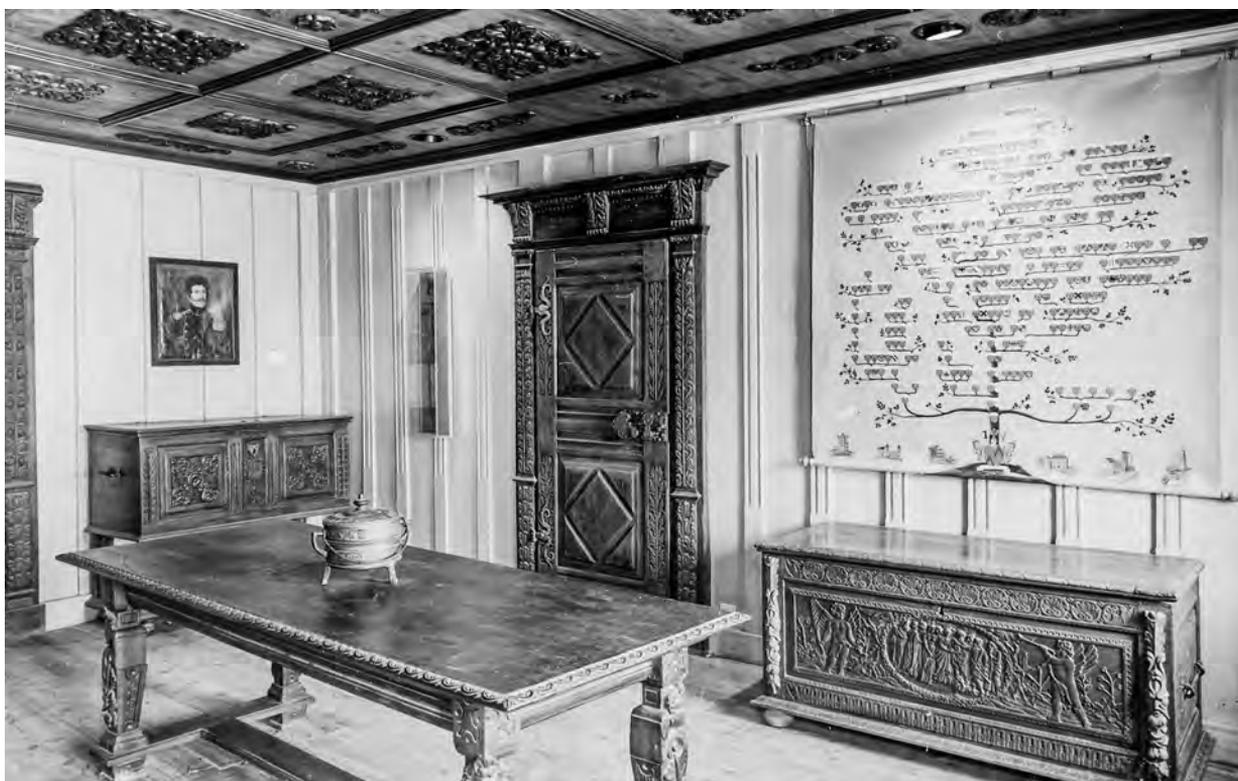
434

et le bureau de l'architecte cantonal<sup>52</sup>. Les travaux démarrent en 1960 et l'inauguration peut enfin avoir lieu, en octobre 1963<sup>53</sup>. Non loin de la Caminata, une salle est dévolue à la famille de Montheys et le legs de leurs dernières représentantes est rappelé par deux vitraux **FIG. 435**. Avec cette opération, le musée a atteint le développement qu'il conservera jusqu'à la fin du siècle, exploitant tous les bâtiments utilisables du front nord du site.

Les travaux sont caractérisés par l'emploi de techniques mécaniques nouvelles et de nouveaux

produits. L'intervention est parfois très invasive, par exemple lorsqu'on ponce mécaniquement les boiseries pour les nettoyer, avant de les noircir artificiellement pour recréer une atmosphère historicisante. On restaure dans l'optique de redonner aux salles une ambiance, au moins ancienne si ce n'est médiévale, que l'on cherche même à accentuer par les choix muséographiques. Études et documentation sont plus expéditives qu'au début du siècle.

Parallèlement aux travaux sur le bâtiment des Communs, les façades sud et est de la maison du



435

**FIG. 435** Édifice des Communs [F]. La salle dédiée à la famille de Montheys, avec du mobilier rappelant cette dernière. Les portes et les éléments décoratifs du plafond proviennent d'une maison patricienne de Saint-Maurice et ont été intégrés à la salle pour lui donner le cachet d'une pièce historique correspondant aux objets de musée présentés. Photo Studio Camera, Régis de Roten, vers 1964, Musées cantonaux du Valais.

Doyen sont recrépies en 1961-62. C'est le seul bâtiment du site qui conserve un enduit couvrant. L'archéologue cantonal le justifie par le caractère des maçonneries et fait remarquer que même ALPHONSE DE KALBERMATTEN, pourtant enclin à dégager les pierres, avait opté pour un crépissage de ces façades. Dès 1965, les substructures d'anciens bâtiments sont dégagées au nord-ouest du site **FIG. 319**, dans l'idée de permettre aux visiteurs de se promener dans les ruines des édifices disparus afin de mieux comprendre l'extension originale du bourg. Le projet s'arrête toutefois après la mise au jour des premières structures.

L'ensemble est entretenu, mais au début des années 1980 la nécessité d'une nouvelle intervention d'envergure se fait sentir. De plus, la convention de 1891, près d'un siècle après sa ratification, demande à être remise au goût du jour. Quelques années de tractations aboutissent à la signature d'une nouvelle convention entre le Chapitre cathédral et l'État du Valais, le 18 novembre 1985. Cet acte constitue un usufruit d'une durée de cinquante ans en faveur de l'État, pour son Musée d'histoire, sur tous les bâtiments du site à l'exception de l'annexe de l'église [A'] et de la maison du gardien [B]. L'église et son contenu mobilier font partie de cet usufruit à la condition expresse que les activités culturelles priment sur la mise en valeur culturelle, le Chapitre

désirant raviver ce haut lieu de spiritualité. Il sera d'ailleurs reconnu comme tel par le pape Jean-Paul II qui confère à l'église le rang honorifique de basilique mineure en 1987 (voir pp. 49, 420-421). Avec cette convention et un projet de restauration globale, une nouvelle page de la longue histoire de Valère s'ouvre (voir *La restauration actuelle*, pp. 360-385).

## Appréciation

À l'extrême fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, les chanoines décident de mettre un terme à leur résidence à Valère en s'installant désormais autour de la cathédrale, en ville. L'occupation du site devient alors plus aléatoire et le sort du bourg, durant les trois premiers quarts du XIX<sup>e</sup> siècle, reflète un usage séculaire : seuls sont entretenus les bâtiments présentant une utilité et une certaine rentabilité. Les autres maisons tombent en ruine et sont démolies. Comme ailleurs, le XIX<sup>e</sup> siècle est un siècle de progrès en ville de Sion. L'urbanisme médiéval, que l'Ancien Régime a maintenu, recroquevillé sur lui-même et ensermé dans des remparts qui ne protègent plus guère que des assauts du vent, fait place aux grandes avenues bordées de nouveaux édifices cossus. Le bourg de Valère est lui aussi d'un autre âge, difficile d'accès, mal commode pour la vie au quotidien, et

les maisons des chanoines manquent de disparaître. L'église au contraire, centre historique de la vie spirituelle capitulaire, est toujours auréolée d'un grand attachement qui se manifeste également auprès de la population et du monde politique. La desserte de l'édifice sacré n'a jamais été remise en question jusqu'à nos jours et son entretien non plus, même s'il a souvent été minimaliste.

La notion nouvelle de monument historique qui se développe à Sion dès les années 1870 sauve les dernières bâtisses de Valère. C'est d'abord l'église qui bénéficie de l'attention des passionnés du patrimoine. Un engouement certain est perceptible avec le dégagement des peintures murales du chœur, mais un certain tâtonnement se ressent aussi dans la manière de faire. À la demande du Chapitre cathédral, les travaux sont menés par l'architecte JOSEPH DE KALBERMATTEN, avec le concours de la Commission archéologique, mais dont le rôle est avant tout dévolu à la constitution d'un musée historique. Quelques conseils extérieurs sont probables, comme le regard de JOHANN RUDOLF RAHN qui vient d'étudier le site.

Quand les instances de conservation du patrimoine se mettent en place au niveau national, pour le subventionnement comme pour l'expertise, le chantier de Valère fait partie des premiers lieux concernés et peut bénéficier des plus récents développements dans le domaine<sup>54</sup>. Une convention est signée en 1891 entre le Chapitre cathédral et l'État, une autre le sera avec la Confédération en 1896 sur la base d'un projet global établi en 1893 par l'architecte THÉOPHILE VAN MUYDEN, désigné par les experts fédéraux pour diriger la restauration. L'influence des spécialistes extérieurs au canton se fait plus forte, même si les travaux sur place sont suivis par JOSEPH DE KALBERMATTEN et son fils ALPHONSE. Le Chapitre cathédral se retire quant à lui des décisions opérationnelles. Si le chantier n'est pas aussi pointu que celui du château de Chillon par exemple, il reste un modèle pour les futurs acteurs de la conservation du patrimoine en Valais, pour laquelle les bases légales ne seront posées qu'en 1906. Les études préalables remplacent l'empirisme et le pragmatisme des rénovations – on ne peut guère parler de restaurations – habituellement menées jusqu'alors dans le canton. Une bonne documentation, liée au maintien de témoins en place ou à l'inscription de dates sur les reprises, doit permettre aux chercheurs futurs de distinguer les parties originales des réfections. Les experts désignés par la Confédération valident désormais chaque phase des travaux.

La restauration complète de l'église est menée de 1896 à 1902 en suivant la planification précise de VAN MUYDEN. Elle n'est pas poussée aussi loin

que certains – notamment l'architecte lausannois – l'auraient souhaité dans une volonté de retour à une pure ambiance médiévale, suivant la ligne de VIOLLET-LE-DUC. Mais ce pragmatisme teinté d'un peu de conservatisme et de souci d'économie permet de conserver des structures médiévales d'origine de même que des adjonctions postérieures très intéressantes, qui rendent Valère unique sur de nombreux points. Dans ce sens, la philosophie de restauration de l'église est largement influencée par RAHN qui préconise des interventions minimalistes et un grand respect de l'existant. Les personnages des peintures murales du chœur ne sont ainsi pas complétés, mais on admet la restitution des décors architecturés répétitifs. Seul un vitrail entièrement recomposé sur le modèle des fragments originaux est installé. Le cahier des charges du verrier RICHARD ARTHUR NÜSCHELER exige clairement le maintien des parties anciennes, mais excluant toute adjonction iconographique nouvelle. À l'extérieur de l'édifice, en revanche, les experts ont accepté la suppression totale de l'enduit couvrant existant au profit d'un jointolement laissant les pierres largement visibles, alors qu'ils n'avaient pas admis ce principe pour l'intérieur. Et si les charpentes du chœur et du clocher sont refaites à neuf, car celles-ci causent des désordres sur les maçonneries, la couverture de la nef est maintenue, car elle est en bon état.

Pour le bourg, dont la réhabilitation est entreprise sous l'égide des architectes DE KALBERMATTEN, la complexité des lieux, les urgences de certaines opérations et les périodes de guerres mondiales ainsi que des finances défavorables ne permettent pas une même rigueur dans l'avance des travaux. Les dernières maisons ne sont ainsi restaurées que dans les années 1960. Elles sont elles aussi affectées au Musée d'histoire dont les besoins ont justifié le maintien des habitations du bourg. Il y a moins de retenue dans les interventions. L'aspect visuel des bâtiments est privilégié au détriment de la conservation de la substance originale. Au cours des premières décennies du XX<sup>e</sup> siècle, de nombreuses façades sont ainsi reconstruites à l'identique. Dans l'après-guerre, les travaux sont caractérisés par l'emploi de techniques mécaniques et de produits nouveaux. L'option choisie consiste à redonner aux salles une ambiance, au moins ancienne si ce n'est médiévale, encore accentuée par les choix muséographiques.

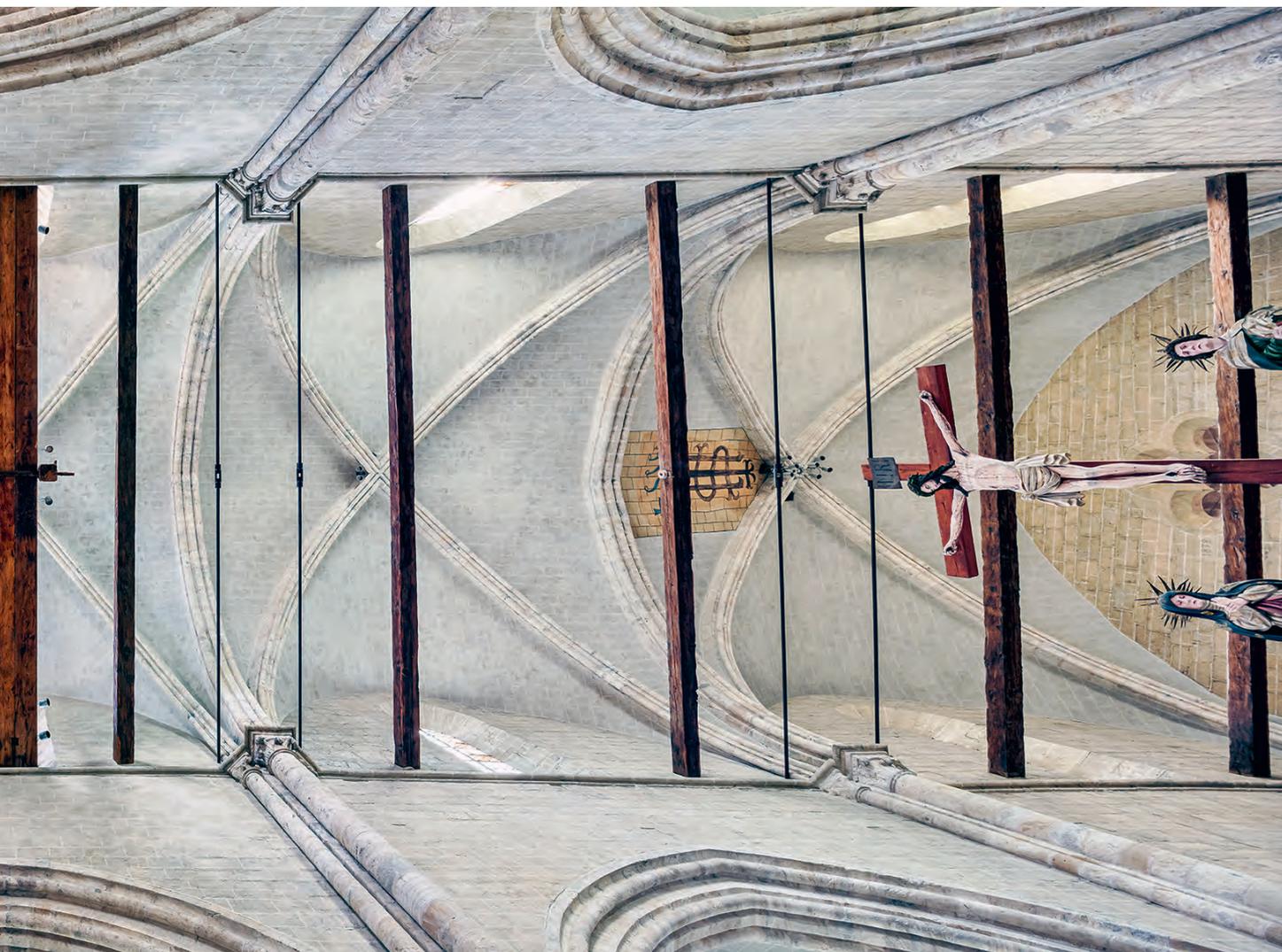
Les instances cantonales assument, depuis la création du Service des bâtiments (1926), l'entretien régulier du site. La convention de 1985 entre le Chapitre cathédral et l'État du Valais lance une nouvelle et nécessaire campagne générale de restauration, sous l'œil attentif des experts de la Confédération.

# La restauration actuelle



436

**FIG. 436** Parois et voûtements de la nef, état après restauration. Photo Bernard Dubuis et Michel Martinez, 2022, CDC.



## Principes

Le chantier de réhabilitation du château de Valère s'est ouvert en 1986 pour s'achever en 2022, soit trente-six ans de travaux. Le dernier grand chantier de restauration, conduit tour à tour par les architectes DE KALBERMATTEN, VAN MUYDEN et VAN BERCHEM a duré quarante-trois ans. Les interventions, à Valère, prennent du temps.

Pour que des entreprises d'une telle durée gardent leur cap, il faut qu'elles s'adossent à un certain nombre de postulats solides et cohérents qui, par leur pertinence, résistent à la durée, aux aléas et aux surprises des travaux. Certaines règles de comportement ont donc été fixées dès l'ouverture de cette dernière grande restauration, dont la justesse n'a jamais été démentie au cours des décennies qu'aura duré le chantier<sup>1</sup>.

## La fonction, hôte de l'histoire

La première d'entre ces lignes d'horizon a été posée comme un axiome, une sorte d'épigraphe à l'opération dans son ensemble. Elle a été énoncée avec force et rappelée avec constance par l'architecte cantonal BERNARD ATTINGER : les vocations politique et religieuse de Valère, qui sont à l'origine du château et de ses développements historiques, et qui lui sont comme constitutives, ne subsistent plus aujourd'hui qu'à la basilique et encore que pour la seconde d'entre elles seulement. Ce n'est pas le cas des autres constructions du site dont les destinations actuelles ont perdu tout ou partie de leur lien avec la réalité canoniale originelle. Ces affectations d'aujourd'hui, même si elles contribuent à la conservation des édifices, ne sont plus selon BERNARD ATTINGER particulières à l'endroit, mais occasionnelles, contingentes et, peut-être aussi, temporaires : elles occupent un espace qu'elles n'ont pas contribué à créer et passent, à la manière de locataires qui n'y habitent qu'à la faveur d'un bail limité dans le temps. Nos pratiques contemporaines ne disposent donc que transitoirement de bâtiments qui, dans les faits, ne leur appartiennent plus. Il en va ainsi de toutes les fonctions non religieuses du château. Celle de musée, installé à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle et qui y loge aujourd'hui encore, ne fait pas exception malgré près d'un siècle et demi d'existence. Le Musée cantonal d'histoire est un résident qui investit le lieu au terme d'une convention signée en 1891, renouvelée le 18 novembre 1985 et qui sera sans doute reconduite en 2024. C'est est long, mais cela n'est qu'un bail. Il en va de même des usages culturels de la basilique : concerts, festivals,

conférences, expositions, ou encore de l'ouverture du site aux visites touristiques. À l'échelle de l'histoire, toutes ces activités ne sont que circonstancielles et passantes. Des hôtes de l'histoire en quelque sorte. Et, comme aucun locataire ne se permet d'imprimer à l'ouvrage qu'il loue la marque de son passage, les occupations momentanées se doivent d'être aussi légères et modestes que possible dans l'empreinte qu'elles laisseront dans la substance historique construite.

Un postulat simple, mais dont la force élémentaire a dominé le projet et qui, dans la pratique, s'est révélé d'une efficacité extrême : les décisions prises, quels que soient le domaine concerné ou le moment des travaux, peuvent en effet, d'une manière ou d'une autre, remonter à cette lecture fonctionnelle de la situation.

## L'immatériel

Le premier effet de cette consigne très générale a été de soustraire les nouveaux équipements techniques et culturels du site à la tentation de s'afficher, de s'imposer ou de s'immiscer de manière intrusive dans le bâti existant, au profit d'une recherche des ressources au sein du seul construit historique. Ce retour à l'objet en lui-même, la volonté d'y trouver une manière d'« autosuffisance » technique, se sont révélés très féconds, dans tous les domaines d'intervention : physique du bâtiment, gestion des énergies, assainissement des structures, sécurisation sismique, réhabilitation artisanale, science des matériaux, entre bien d'autres. Des aptitudes inattendues, des potentiels multiples et efficaces ont été exhumés d'un environnement patrimonial que l'on avait cru figé et définitivement clos. Les pistes entrevues, défrichées puis développées à Valère ont permis au chantier de tenir un rôle pionnier dans le champ très particulier de ce qu'il est convenu d'appeler aujourd'hui les *low technologies*.

La notion de *fonction à bail* eut une seconde conséquence, pratique, pour tous les protagonistes de la restauration actuelle : celle de suspendre les appréciations que le présent porte habituellement sur les legs du passé. Ce n'est pas au locataire de contester le bâti qui lui est remis. C'est dire qu'à Valère les mandataires actuels n'ont jamais mis en doute la valeur du château jusque dans ses dispositions les plus récentes et les plus modestes. Les grandes interventions de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, de la première moitié du XX<sup>e</sup> siècles ou plus récentes encore ont été approchées avec le même respect et la même attention scientifique que celle portée aux strates monumentales plus anciennes. Bien en a pris

le chantier, puisque certains éléments parfaitement anodins dans leur apparence se sont révélés d'une extrême antiquité, tels dépôt de gravats ou amoncellement d'objets, qui semblaient dus à la négligence d'un nettoyage récent, plongeant en réalité dans la nuit des temps. Valère est une leçon de coexistence : des insignifiances côtoient des trésors, le récent jouxte le grand âge. Cette tolérance à toute époque historique et à toute qualité d'exécution fait aujourd'hui partie intégrante de la déontologie patrimoniale. Ce n'était pas le cas il y a quarante ans.

Le retour sans condition à l'état existant pris dans toutes ses dimensions a, bien avant les chartes contemporaines, ouvert la réflexion à une série de catégories monumentales nouvelles qualifiées aujourd'hui d'immatérielles. Non pas l'immatériel des savoir-faire traditionnels ou de certaines structures culturelles, mais celui d'objets dont la matière est difficilement saisissable : le climat intérieur d'un bâtiment en est un, fluide et aérien, évanescent mais qui, dans la conservation des structures historiques, joue un rôle décisif. Le sous-équipement technique en est un autre : l'absence, à la basilique de Valère par exemple, de tout l'accastillage technique qui encombre généralement les objets patrimoniaux peut être considéré comme une valeur monumentale. La conservation de cette valeur passe, là encore, par un effort de retenue, imposé à notre penchant pour les solutions technologiques. Valère a découvert dans la simple observation de ce qui existe plus qu'elle n'aurait trouvé dans tous les laboratoires de l'industrie et de la recherche scientifique.

## Déroulement du chantier

L'énoncé de principes, à Valère, n'a pas concerné que les approches déontologiques de la restauration. Certains constats préliminaires ont porté sur des aspects très concrets de l'intervention et les ont orientés puissamment, comme l'ordonnancement des travaux par exemple, ou leur enchaînement dans le temps. Telle l'observation de l'archéologue Olivier Feihl<sup>2</sup>, constatant que le chantier de 1898-1902, obnubilé par les interventions à l'église, avait connu bien des difficultés à poursuivre ensuite ses travaux dans le reste du site. Certaines structures comme le château Feuillet [M] FIG. 319 à l'angle sud-est des enceintes ou la tour sud-ouest [K] du rempart sud n'ont même jamais été atteintes par le chantier des DE KALBERMATTEN et VAN MUYDEN. L'observation est stratégique : le mouvement qui va du majeur au mineur n'est pas judicieux car il s'esouffle et finit par délaissier le moins prestigieux, ce qui est regrettable dans le domaine monumental. Il

explique sans doute la grande disparité des états de conservation que nous avons trouvée en arrivant à Valère : une basilique solide, des bâtiments relativement bien entretenus lorsqu'ils étaient occupés, altérés dans le cas contraire, mais, surtout, des circuits d'enceintes menaçant partout de s'écrouler. D'où l'option de réaliser l'actuelle restauration sur un autre mode, en ne priorisant pas la basilique mais en la traitant par étapes successives, prenant soin d'associer, à chacune de ces étapes, une série d'interventions conduites dans le reste du château : restauration des enceintes sud et de l'ensemble des toitures parallèlement aux premières études de la basilique (1<sup>re</sup> décision de financement), restauration du chœur et du pignon ouest de l'église parallèlement à la réalisation des deux étapes du musée (2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> décision de financement), puis des façades en même temps que l'installation du Trésor (4<sup>e</sup> décision), enfin – et seulement enfin – achèvement de la restauration générale par l'intérieur de l'église (5<sup>e</sup> décision). Une organisation concentrique en quelque sorte, dont le cœur – la basilique – resterait, contrairement au précédent chantier, battant jusqu'à l'achèvement de l'opération.

## Chantier

Les couvertures de la basilique et des maisons du château ayant été réhabilitées dans une première phase générale de travaux conduite par l'architecte CHARLES-ANDRÉ MEYER entre les années 1986 et 1992, les travaux de réhabilitation du site de Valère ont donc débuté par la périphérie, plus particulièrement par les enceintes délaissées, sauf rares exceptions, par le grand chantier des années 1876-1919<sup>3</sup> (voir pp. 345-354).

## Les enceintes

Remarquons, en préliminaire, que le contexte environnemental d'un bâtiment historique reste généralement stable dans le temps : malgré l'évolution des niveaux de pollution, de température ou de pluviométrie, son couvrement, par exemple, reçoit toujours des gouttes d'eau qui tombent d'en haut et protège toujours de ses avant-toits les façades qu'il surmonte.

Toutes les constructions, cependant, ne sont pas dans cette situation : certains édifices ou certaines parties d'ouvrage peuvent se retrouver dans un contexte qui a changé, parfois radicalement. Les fondations d'une maison par exemple peuvent voir leur milieu géotechnique perturbé par des interventions

**FIG. 437** Délestage et redressement des enceintes. Après terrassement des remblais accumulés à l'amont du mur, les maçonneries déversées sont prises dans un corset métallique et boisé, sur leurs deux faces ; mur ouest de la terrasse 4. Photo Bernard Dubuis et Michel Martinez, 2009, CDC.



**FIG. 438** Les moellons disloqués serrés entre eux par le corset comme dans un « sac de noix » peuvent alors être manœuvrés en bloc et remis à la verticale par un ensemble de tendeurs situés en amont, sans que les positions archéologiques de la maçonnerie n'en soit affectées ; mur ouest de la terrasse 4. Photo Bernard Dubuis et Michel Martinez, 2009, CDC.



437

438

voisines, au point d'être dérangées dans leur fonctionnement et mettre la construction en danger.

C'est le cas des enceintes de Valère. Construites dès le XII<sup>e</sup> siècle pour protéger le château, elles ont été souvent fondées à même le rocher, libres sur leurs deux faces, comme une longue clôture périphérique. Or ces murs, édifiés pour se défendre d'attaques extérieures, n'ont jamais prévu que le danger principal viendrait du dedans : d'un lent mouvement de terre emportée par le ruissellement des pluies du sommet de la colline vers l'aval, jusqu'au barrage continu des remparts. Là, s'accumulant en des masses de plus en plus épaisses, de moins en moins drainées et donc de plus en plus lourdes, elles pressent sur les murailles. De clôtures, ces dernières deviennent soutènements sans que la finesse et la hauteur de leurs maçonneries ne leur permettent d'assurer cette nouvelle fonction. De nombreux écroulements attestent historiquement cette poussée au vide, imprévue et non balancée : effondrement d'un mur nord à l'angle du bâtiment des Communs en décembre 1901, chute d'un tronçon de l'enceinte sud en 1910 pour ne mentionner que le début du XX<sup>e</sup> siècle et les deux seules interventions aux murailles que l'on peut rattacher au grand chantier de DE KALBERMATTEN. L'effondrement n'est, cependant, que l'épisode ultime et le plus dramatique d'un phénomène beaucoup plus général à Valère : dans le contre-emploi qui est le leur, les murs périphériques du château, dans leur pratique totalité, ont perdu – ou sont en train de perdre – leur aplomb et menacent de déverser dans le vide.

Nous le verrons souvent à Valère, la décision a rapidement été prise de conserver les complexes dans leur ensemble : patrimoine et contexte, objet historique et environnement. Dans le cas des fortifications du château il a donc été décidé de conserver à la fois les maçonneries historiques et l'amoncellement séculaire des terres accumulées à leur arrière. Il n'aurait pas pu en être autrement d'ailleurs, les remblais ayant été consacrés, à leur tour, par des développements végétaux et faunistiques dont la valeur biologique a été reconnue au plan national (voir pp. 29-30).

L'obligation souvent faite à Valère d'envisager la conservation simultanée d'éléments contradictoires force les mandataires de la restauration à des solutions inédites. Dans le cas des enceintes elles sont venues des ingénieurs civils<sup>4</sup> qui ont donné à la double question du drainage des murs et des dépôts sédimentaires une seule et unique réponse : celle d'une chemise de drainage pesant plus lourd que la pression des terres. Sur des socles de maçonnerie ancrés au rocher en amont des murs ont été superposées des assises de gabions autoportantes, au

poids propre calculé pour annuler l'effort horizontal des terres<sup>5</sup> **FIG. 437**. Le mur se trouve ainsi drainé en même temps que soulagé de la poussée des remblais qui, ne pressant plus, ont pu être conservés, permettant aux biotopes de poursuivre leur développement de surface.

La réponse des ingénieurs, malgré son élégance, n'a pas suffi cependant à résoudre l'ensemble des problèmes posés par les murailles de Valère. Certains murs, en particulier, s'étaient tellement déstructurés et avaient déversé à un tel point qu'ils ne pouvaient plus se maintenir avec un degré de sécurité suffisant même après avoir été délestés du poids des terres arrière. Hors de question d'envisager non plus la destruction et la reconstruction de structures archéologiques d'une telle importance. Les mandataires ont dû, ici encore, innover. Rien ne résume mieux la procédure proposée par les ingénieurs que la métaphore des « noix » qu'ils ont employée pour l'expliquer : un empilement de noix ne peut être manœuvré sauf s'il est enveloppé dans un filet que l'on puisse tendre et qui donne à l'empilement une cohésion d'ensemble. Les moellons disloqués d'une enceinte médiévale sont des noix qu'il faut donc serrer dans un « sac » si l'on veut les bouger jusqu'à l'aplomb qu'elles ont perdu. C'est ainsi que les murs en ruine ont été pris entre deux nattes métalliques, reliées ensemble au travers de la maçonnerie par des tiges métalliques et rigidifiées par des paires de poutrelles verticales munies de filins fichés dans le rocher amont. En tendant progressivement et alternativement ces câbles, comme en une grande harpe, les maçons ont alors retiré le mur en arrière, jusqu'à ce qu'il retrouve sa position d'équilibre **FIG. 438**. Les pierres ont été rejointoyées dans leur aplomb retrouvé, avant que les tirants ne soient détachés et les corsets démontés.

Ces deux actions sur les enceintes, très simples mais originales, sont sans doute les premières manifestations du caractère particulier que prendront toutes les opérations du chantier de Valère : une extrême modération, la résolution de situations complexes par des moyens élémentaires, que seule une observation et une compréhension aiguës du monument permettent d'entrevoir. Pas de déploiements techniques : les enceintes auraient pu être stabilisées par bétonnages et ancrages. Elles ne l'ont été que par le jeu des poids et des aplombs, deux réalités qui ne vieillissent pas. Les matériaux, après l'intervention, sont les mêmes qu'avant. Aucun retranchement, aucun ajout.

Les travaux aux enceintes ont débuté par la muraille sud **[mk]**, entre 1988 et 1992. Ils se sont poursuivis, à un rythme qui leur est propre et parallèlement aux interventions menées dans le reste du



439

**FIG. 439** Insalubrités médiévales. Inégalement fondées, tantôt sur le rocher, tantôt sur la terre, les maisons canoniales n'ont jamais connu des conditions de salubrité convenables ; escalier de

la pièce [D7] du bâtiment du Doyen, avant les travaux de réhabilitation, avec marques de remontées capillaires immémoriales. Photo Bernard Dubuis et Heinz Preisig, 1989, CDC.

château, à tous les murs de clôture et à tous les soutènements du site : enceintes ouest ([KN] redressée en 1986-1992, [KT] en 2011-12, [R] redressée en 2020-21), est ([F'1], consolidée en 1999, [IM] en 2006) et nord ([C], consolidée en 2000), murs des terrasses 5-6 (consolidés en 2004-05), 6-8 (en 2006-2008), 3-5 (en 2008-2010) **FIG. 319**.

## Le château

L'engagement en 1994 des travaux muséaux dans la couronne nord des bâtiments, six ans après le début des consolidations aux enceintes, illustre cette mise en chantier progressive du château qui va du « mineur » au « majeur » : la réhabilitation du musée se place *crescendo* entre le programme des murailles et celui de la basilique, sans bien entendu que cet ordre de priorité ne dise rien de l'importance de ces objets en eux-mêmes.

Ressortant aux deuxième et troisième décisions de financement, les travaux au musée s'effectueront en deux étapes : de 1994 à 2000 pour les bâtiments de la Garde [E] et des Communs [F], de 2001 à 2008 pour ceux des Calendes [C] et du Doyen [D] (voir **FIG. 319**). Dans leur relation à l'avancement des travaux basilicaux, ils ont été exécutés parallèlement à la conservation du pignon occidental de l'église et à la réouverture de sa rose (2000-2004).

Les travaux aux maisons du front nord ont surtout été l'occasion de vérifier les implications concrètes de cette obligation de modestie et de discrétion posée par BERNARD ATTINGER comme a priori à toute l'opération : priorité rigoureuse aux enveloppes et aux structures existantes qui ne doivent rien céder au transitoire des affectations contemporaines. Instruction d'autant plus délicate à mettre en œuvre dans le cas particulier de Valère que, s'agissant d'un musée, les exigences de salubrité sont extrêmes : stabilité climatique, sécurisation des objets, protection des personnes. Mais c'est la règle du jeu valérien. Elle force à trouver dans le bâti historique – et dans ce bâti seul – les réponses aux attentes, même les plus contraignantes, du présent. Et nous verrons que, dans une très large mesure, cette attitude qui ne paraît que de retrait s'est révélée, dans les faits, extrêmement productive. L'idée d'occuper un monument « à bail » est, en fait, une déontologie, une règle de morale, en même temps que la marque d'une conduite très ouverte : ce simple axiome a, pour ainsi dire, redonné au bâti ancien la parole, dans des domaines où on le croyait muet. Et le message qu'il nous a délivré alors est apparu dans toute sa pertinence, immémoriale et prospective à la fois.

### L'assèchement des maçonneries

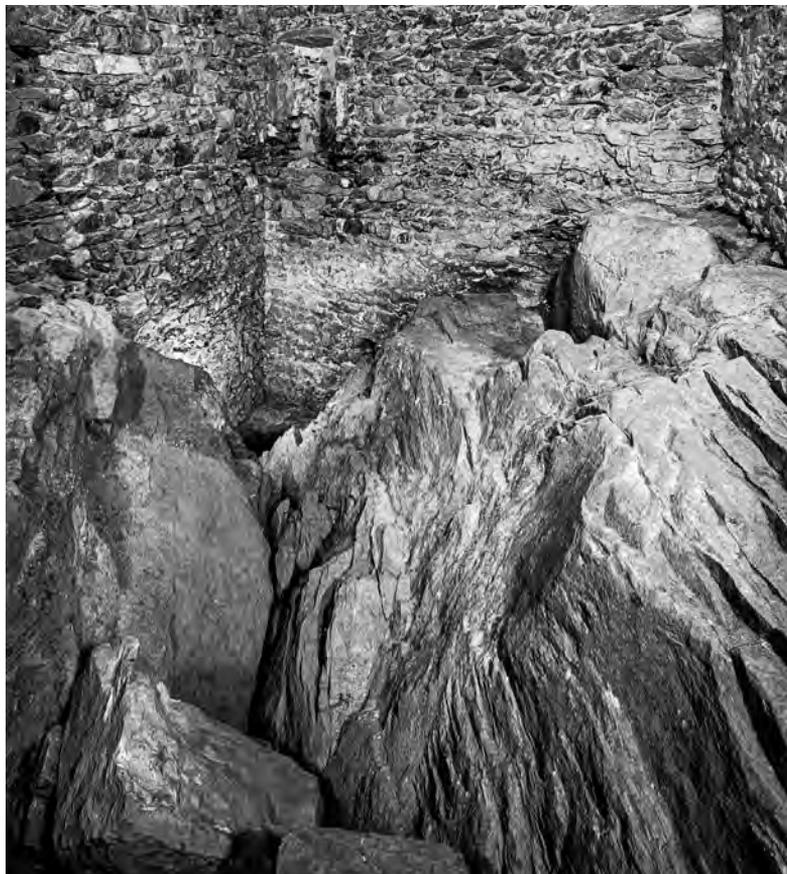
La présentation d'objets muséaux exige, nous venons de le voir, des conditions climatiques très stables et très contraignantes qui, dans un a priori rapide, paraissent hors de portée d'une architecture historique. Il faut, en particulier, une construction saine et un climat intérieur d'une régularité parfaite, ce qu'un édifice construit en des siècles où la conception du confort domestique et l'état technique différaient largement des nôtres ne semble pas pouvoir garantir. Sans compter que les conditions climatiques propices à la conservation des objets ne sont généralement pas celles qu'exige la conservation du bâtiment lui-même. La constance de la température et de l'humidité de l'air intérieur par exemple, recherchée par le muséographe, soumet l'enveloppe de l'édifice à des contraintes physiques très élevées, en hiver notamment, qui mettent en jeu sa conservation. C'est donc par la résolution des difficiles questions de climatologie intérieure qu'ont commencé les réflexions et les travaux de réhabilitation des espaces destinés à abriter la future présentation des collections du Musée d'histoire du Valais.

L'assèchement des maçonneries, tout d'abord. Les archéologues l'ont montré : la manière dont les maisons de la couronne nord ont été fondées par les maîtres d'œuvre médiévaux – et par leurs successeurs – est très variable. Partout où cela a été possible, leurs maçonneries ont été posées à même le rocher de la colline. Mais, lorsque ce dernier était trop enfoui ou présentait des failles trop profondes, les constructeurs ont généralement renoncé à fouiller plus bas pour ne s'appuyer que sur la terre. Il en est résulté un horizon d'assise hétérogène, créant à l'intérieur du bâti des conditions physiques très fluctuantes : assez saines lorsque la construction touchait au rocher, très humide lorsqu'elle ne se contentait que du remblai, avec des remontées

**FIG. 440** Sous les murs, les Alpes... L'excavation des remblais de terre encombrant les sous-sols de la couronne nord des bâtiments du château a révélé un micropaysage de montagnes, avec ses sommets et ses vallées au fond desquelles coulent désormais les ruissellements intérieurs qui auparavant imbibaient les terre-pleins et les fondations des caves ; bâtiment des Communs, sous-sol de la

pièce [F3]. Photo Bernard Dubuis et Heinz Preisig, 1993, CDC.

**FIG. 441** Chantepleures. À chaque fond de vallée ou anfractuosité du rocher, un percement permet aux fondations des bâtiments d'enjamber le vide et de rester au sec laissant l'eau ruisseler librement sous elles. Photo Bernard Dubuis et Heinz Preisig, 1993, CDC.



440



441



442



443

**FIG. 442** Réserve d'air froid. Les caves vidées de leurs remblais contiennent désormais les volumes d'air froid nécessaires à rafraîchir les étages dans un autoéquilibrage passif de l'ensemble des cellules climatiques du bâtiment. Les échanges d'air se font par le joint étroit qui sépare la nouvelle dalle de

la maçonnerie historique ; bâtiment de la Garde, nouvel espace de cave [E0]. Photo Bernard Dubuis et Heinz Preisig, 1995, CDC.

**FIG. 443** Consolidation des planchers. La hauteur insuffisante de la table de compression du béton, dans le système Kuonen

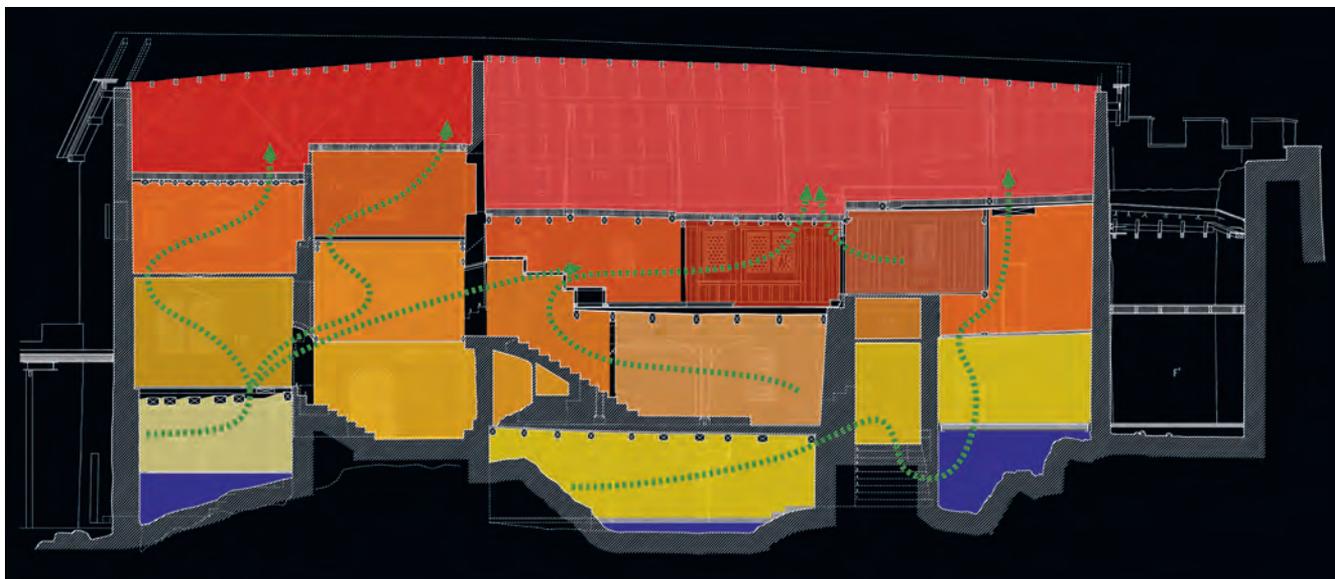
mis en œuvre à Valère en 1901, est augmentée en lui liant, par gougeons encolés, la chape terrazzo qui recouvre la dalle depuis 1902 ; bâtiment de la Garde, sol de la pièce [E2]. Photo Bernard Dubuis et Heinz Preisig, 1995, CDC.

d'eau tellurique importantes dans les murs et de multiples dommages dans les caves et les pièces d'habitation **FIG. 439**. Les dégâts ont toujours existé. Ils ont l'âge des bâtiments : il est assuré que les chanoines, au XIV<sup>e</sup> siècle déjà, ont vu les parois de leurs logements s'effriter sitôt emménagés.

Tous les efforts déployés depuis pour résoudre ce problème d'insalubrité, lors du réaménagement des années 1960 notamment (efforts très invasifs au demeurant : enduits étanches, injection de matériaux hydrofuges, forage de bouches d'aération, etc.), se sont révélés vains. Au mieux, n'ont-ils fait que dévier le flux des remontées capillaires. Jamais ils ne les ont fait disparaître, ni même diminuer.

La question a donc été reprise à la racine, c'est-à-dire en redescendant aux bases de la construction, à l'endroit où les tentatives de mise hors d'eau avaient échoué. Et là, l'impossibilité de l'étanchement étant constatée, le postulat a été inversé : cette eau de terre qui ne pouvait être retenue en amont des fondations, il lui a été permis de traverser le bâtiment, mais dans un transit facilité et rapide de manière à ce qu'elle ressorte en aval sans avoir rencontré le moindre obstacle ni touché – ni donc humidifié – la moindre maçonnerie<sup>6</sup>.

Le régime des eaux souterraines a donc été étudié, la percolation de l'eau de pluie modélisée jusqu'au toit du rocher, puis des crêtes rocheuses jusqu'au au fond des anfractuosités de la pierre où, concentrée en filets, elle coule comme un ruisseau de montagne. Dans le droit fil des rapports que le XIX<sup>e</sup> siècle n'a cessé d'établir entre géologie et monumentalité, l'idée a été de profiter de cette microtopographie de cave : les masses de terre spongieuses et détremées qui s'étaient amoncées dans les sous-sols ont donc été évacuées dévoilant en effet, sous les bâtiments, un véritable panorama alpin, miniature, avec ses escarpements, ses sommets, et ses gorges où l'eau se rassemble en ruisseaux, voir en torrents **FIG. 440**. Et lorsqu'un fond de vallée croisait une fondation, la maçonnerie a été percée d'une chantepleure, laissant le ruissellement passer le mur comme sous un pont **FIG. 441**. Ainsi l'eau traverse-t-elle le bâtiment de part en part, de l'amont vers l'aval, sans plus toucher aux maçonneries. Une eau qui pénètre un édifice parfaitement perméable, c'est-à-dire qui le traverse sans le toucher, n'est plus une eau dangereuse. Et de fait, toutes les fondations traitées de la sorte ont séché à Valère : les maisons de la couronne nord, sans exception, y ont trouvé une salubrité qu'elles n'avaient jamais connue, une salubrité spontanée en quelque sorte, qui ne doit rien à la chimie, ni à l'action mécanique, mais tout à la pierre, à l'attraction terrestre et à la liberté des fluides.



444

### Conditionnement du climat intérieur

Le terrassement des caves est une opération d'envergure, aux implications archéologiques importantes et qui n'aurait sans doute pas été entreprise à Valère si elle n'avait permis de résoudre, en même temps, d'autres problèmes. Celui du climat intérieur en particulier, source inépuisable de conflit entre impératifs muséaux et monumentaux. À Valère, ce point délicat a été abordé par les physiciens du bâtiment avec une finesse extrême, et avec cette priorité donnée toujours à la passivité des moyens.

Le projet part d'un double constat, expérimental, énoncé pour la première fois par les chercheurs du *Centre universitaire d'étude des problèmes de l'énergie* de l'Université de Genève puis concrètement adapté au cas Valère par les ingénieurs de la Haute école spécialisée de Sion<sup>7</sup>. La première observation est simple. Elle établit qu'un mur de maçonnerie séparant deux environnements climatiques fluctuants ne subit aucune contrainte physique si la différence de température entre les deux climats qu'il sépare reste comprise entre 12 et 15°C : aucune condensation, aucune contrainte thermique et donc aucune altération. La seconde observation remarque que les objets historiques, qu'ils soient muséographiques ou de construction, réagissent essentiellement aux variations de l'humidité relative de l'air. Pour assurer la bonne conservation des premiers comme des seconds, il faut donc agir en priorité sur le degré d'humidité intérieure qui doit rester le plus constant possible. Une telle régularité peut être assurée par des installations d'humidification ou de déshumidification mécaniques, en ajoutant ou en retranchant artificiellement de

l'eau à l'air, avec toutes les complications techniques que cela suppose. Mais cette régularité de l'humidité relative – et c'est le parti qui a été suivi à Valère – peut aussi être obtenue en jouant sur la température de l'air intérieur et sur cette température uniquement. En permettant à cette dernière de se caler sur la température extérieure et d'en suivre les fluctuations à une parallèle thermique de 12 à 15°C, la constance de l'humidité relative intérieure est assurée ainsi que les conditions d'une bonne conservation de l'enveloppe construite comme des objets qui y sont exposés : la température fluctue, mais l'humidité reste stable. Et tout cela sans apport technique, en laissant simplement « flotter » le climat intérieur sur les vagues thermiques du dehors. Outre qu'elle assure un environnement propice à la conservation des objets, la libération des températures intérieures réduit considérablement les équipements de chauffage nécessaires pour tenir un différentiel thermique aussi ténu : quelques pointes de chauffage pour écrêter les froids extrêmes de l'hiver, quelques ventilateurs pour aspirer les excès ponctuels d'humidité en été. Pour le reste, les propriétés physiques spontanées du bâtiment historique suffisent à atteindre les objectifs, mêmes les plus stricts, de la conservation monumentale et muséale, sans que l'enveloppe n'ait à subir la moindre intervention.

La température spontanée d'un édifice n'est toutefois pas nécessairement constante dans tous ses volumes. Certains espaces intérieurs, les combles par exemple, sont très chauds en été, d'autres, comme les caves, très froids en hiver **FIG. 444**. Pour assurer le différentiel visé en

**FIG. 444** Micrométéorologie monumentale. Entre le pôle nord des caves et les espaces chauds des combles, des percements de plancher permettent aux calories excédentaires ou manquantes de s'équilibrer en des échanges convectifs pondérant les climats de l'intraissable mosaïque volumétrique intérieure ; édifice des Communs [F], coupe en long est-ouest. Données Bernard Lachal, Willi Weber (Uni. de Genève), Michel Bonvin (École d'ingénieurs du Valais), Amsler & Gagliardi architectes, sur relevé Archéotech SA, 1992-1995.

toute situation, il convient donc d'équilibrer les climats intérieurs en permettant à ces cellules climatiques d'échanger entre elles leurs excès ou leurs déficits caloriques afin d'atteindre ainsi à une homogénéité d'ensemble. À Valère, la mise en communication des microclimats intérieurs se fait tout simplement par la création d'ouvertures judicieusement percées dans les planchers ou les plafonds des pièces au travers desquelles se réalisent les échanges convectifs nécessaires **FIG. 442**. Quelques ventilateurs placés dans les combles (les mêmes que ceux qui évitent les moiteurs estivales) suffisent à enclencher ces allers-retours d'énergie interne entre les réserves de froid enfermées dans le volume excavé des sous-sols et la chaleur des combles.

De ce point de vue, une coupe aussi morcelée que celle de l'édifice dit des Communs, au contraire de tétaniser le physicien du bâtiment, se révèle d'une richesse infinie : la modulation des échanges physiques que permet une telle constellation de poches climatiques intérieures est presque sans limite. Il s'agit simplement de découvrir ce potentiel latent, et d'en jouer, comme dans une véritable météorologie monumentale. Le climat que génère spontanément un ouvrage à l'histoire et à la morphologie complexes est donc une valeur précieuse, délicate, aérienne, la plus fragile peut-être des qualités monumentales, mais certainement la plus nécessaire à sa conservation. Elle est à la clé des solutions de climatologie muséale développées à Valère. La seule concession du système, c'est au visiteur qu'elle est demandée : celle d'avoir chaud – un peu – en été ou froid certains jours d'hiver. Mais est-ce concéder quelque chose que de vivre en saison ?

### **Confortation statique**

L'ouverture au public d'un monument, enfin, ne va jamais sans poser des questions sécuritaires, de dimensionnement des structures et de respect normatif. La troisième des grandes questions posées par la réaffectation en musée des anciens logements canoniaux est une question de nature statique. Elle concerne la maçonnerie comme la charpenterie.

À vrai dire, la sécurisation des maçonneries n'a pas conduit à une intervention spécifique, mais partagée. Elle renvoie à l'excavation des remblais de sous-sol qui trouve, ici, sa troisième justification : les masses de terre accumulées dans les caves, imbibées d'eau, ont longtemps constitué en effet la cause du principal – si ce n'est du seul – danger couru par les structures, celui de s'effondrer sous une pression trop forte. Les fréquents effondrements repérés par les historiens attestent la réalité

de cette menace. La suppression des amoncellements terreux dans les caves, dont il a déjà été question à deux reprises à propos de la régulation à la fois physique et climatique des bâtiments, permet d'en assurer aussi la sécurisation statique (voir pp. 366, 367-368) : délestées de cette poussée au vide, les maçonneries ont retrouvé d'un coup la stabilité qu'elles avaient progressivement perdue au fil du temps.

Les problèmes statiques véritables, à Valère, ont été posés par les solivages intérieurs : une portance insuffisante des planchers, généralisée, comme cela est fréquemment le cas pour des ouvrages de charpente historique souvent sous-dimensionnés ou médiocrement conservés. La structure horizontale de tous les étages du château a donc été évaluée dans le détail : chaque solive, chaque sommier a été soumis à une détermination non destructrice de sa capacité mécanique, selon une technique de mesure développée par l'institut Ibois de l'EPFL<sup>8</sup>. Si certains ensembles de solives se sont révélés plus performants que prévu, les planchers anciens qui satisfont aux exigences actuelles de la sécurité sont minoritaires, très largement. En réalité aucun n'y réussit à Valère. Leur mise à niveau eût donc abouti à leur remplacement presque complet, ce qui a été, a priori, rejeté par le maître de l'ouvrage et les experts du patrimoine. Les postulats, une fois encore, ont été inversés : plutôt que d'ajuster l'existant à la mesure du projet, c'est ce dernier qui a été limité à la mesure de l'existant. Le cahier des charges fonctionnel de chaque pièce a donc été proportionné aux possibilités statiques de son sol, réduisant tantôt l'affluence des visiteurs par un aménagement particulier, allégeant ailleurs les poids morts par une simplification de la muséographie.

Inverser les priorités entre ce qu'offre le passé et ce que demande le présent, la modestie de comportement qui en résulte, ont permis de sauver tous les sols historiques du château. À l'exception, paradoxale, d'un plancher en béton armé... dont on aurait pu attendre qu'il soit suffisamment résistant. Cela n'a pas été le cas de la dalle nervurée qui, depuis 1901, donne un rez-de-chaussée au bâtiment dit de la Garde : ayant menacé effondrement au bétonnage déjà, elle présente un manque de section d'autant plus problématique qu'une chape vénitienne est venue la surcharger en 1902<sup>9</sup> **FIG. 443**. Ce défaut de résistance, comme ailleurs au château, les ingénieurs mandatés l'ont résolu en ne jouant qu'avec les éléments historiques existants : ils ont goujonné ensemble la dalle et la chape, obtenant par cette collaboration nouvelle les résistances qui faisaient défaut.



**FIG. 445** Archipels monumentaux. Après piquage des enduits pulvérulents et des rhabillages au ciment prompt apparaissent les archipels de la monumentalité que les ponts de la restauration ont dû relier en de nouveaux ensembles ; bâtiment du Doyen, paroi sud de la pièce [D13]. Photo Bernard Dubuis et Heinz Preisig, 2002, CDC.

445

### Les travaux

La réhabilitation des cinq maisons de la couronne nord du château s'est étendue sur quatorze ans, de 1994 à 2008, abordant par paire les unités [E, F] (1994-2000) et [C, D] (2001-2008) **FIG. 319**.

Sur l'enveloppe des édifices, les travaux se sont limités aux façades et au drainage des fondations comme il a été dit plus haut (voir p. 366), les toitures ayant été entièrement réhabilitées par l'architecte CHARLES-ANDRÉ MEYER en tout début d'opération (1986-1992). Et encore, des façades n'ont été traitées que celles du complexe [C-D-E], les élévations du bâtiment des Communs présentant toujours, dans un très bon état de conservation, le beau traitement *pietra rasa* du début du XX<sup>e</sup> siècle **FIG. 446**. Pour les parements touchés, une conservation mêlée de restitution à l'identique des revêtements de surface a été conduite.

Plus astreignant a été l'assainissement des fondations. Cette opération, en relation avec l'excavation intérieure des caves, a nécessité la découverte du rocher sur tout l'amont des constructions et la creuse dans la pierre de rigoles conduisant le ruissellement souterrain aux chantepleures établies dans la maçonnerie à chaque point bas du rocher. Travail épuisant, mais efficace, solutionnant une fois pour toutes la question séculaire de l'humidité des maçonneries.

À l'intérieur, l'enchaînement des opérations a été le même quelle que soit la maison concernée :

- relevé des pièces puis analyse des enduits et décors pariétaux, de manière à délimiter le domaine monumental, c'est-à-dire les secteurs à fort contenu patrimonial ; mission périlleuse à Valère où des réalités d'un passé très profond apparaissent souvent sous des formes trompeusement insignifiantes.
- puis, si nécessaire, et pour les seules zones situées en dehors des périmètres patrimoniaux, piquage précautionneux des enduits et des joints pulvérulents ou fortement contaminés par les sels solubles **FIG. 445**.
- suit le déblayement des caves, dont il a été question plus haut, sous suivi archéologique. Ces descentes dans la terre qui remontent dans le temps n'ont livré qu'un contenu archéologique modeste – on perd rarement à Valère – mais évocateur, à chaque fois, d'un passé domestique touchant<sup>10</sup>.
- enfin, analyse archéologique des parois piquées et des infrastructures mises au jour par les terrassements.

Il n'est pas nécessaire de détailler ici les opérations qui ont suivi ces investigations et ces assainissements préliminaires, sauf pour dire qu'elles se sont, dans une large mesure, conformées aux modes historiques de faire. Les pièces n'ayant été, en général, que très ponctuellement traitées, les nouveaux enduits se sont toujours accordés aux anciens, forçant plus d'une fois le chantier à la redécouverte de

**FIG. 446** Conservation des façades des Communs, dans le beau fini que leur a donné Alphonse de Kalbermatten entre 1906 et 1915 : joints de mortier *pietra rasa*, cadres de baies en plâtre rose. Édifice des Communs [F], élévation sud. Photo Robert Barradi, 2002, Musées cantonaux du Valais.



446

techniques et de matériaux oubliés **FIG. 447**. Ainsi en est-il du plâtre anhydrite, utilisé massivement dans les habitations valaisannes d'autrefois, mais totalement perdu dans cet usage aujourd'hui. La réhabilitation des plâtres de construction, inaugurée aux parois de la Caminata [F7] **FIG. 335** ou aux sols de la Garde [E1, E2] **FIG. 349** entre 1996 et 2000, a trouvé par la suite de grands développements à la basilique, à la conservation des façades en albâtre de la chapelle romane de Saint-Michel notamment<sup>11</sup>. L'enrichissement apporté à la palette des matériaux et des techniques conservatoires est sans doute une contribution supplémentaire attribuable à cette approche technique mesurée qui caractérise le chantier de Valère<sup>12</sup>.

L'insertion dans le bâti des programmes muséographiques définis par la directrice des musées cantonaux du Valais, MARIE CLAUDE MORAND, participe d'une même discrétion. Le parcours muséal respecte strictement les distributions existantes,

acquises au début du XX<sup>e</sup> siècle<sup>13</sup>. L'unité de visite reste la maison : le site se découvre bâtiment par bâtiment, comme une petite ville, ce que le château est, en effet. Toutes les portes donnant sur la ruelle ont été valorisées (accès au musée, à l'administration, aux ateliers, etc.), les passages intérieurs réutilisés, rarement condamnés. Le parcours dans les nombreuses salles d'exposition n'a nécessité la création que de trois portes. De cette modestie n'émergent que quelques interpolations contemporaines, circonscrites et clairement affichées : telles sont les dalles à hourdis qui recouvrent les caves nouvellement vidées. Leur expression est d'aujourd'hui mais elles conservent le niveau des remblais anciens, celui qui explique l'altitude des portes, des fenêtres et des dispositions actuelles. De telles dalles ont été coulées sur les vides créés dans les pièces [C6] **FIG. 361**, [E1] **FIG. 349** et [F3] **FIG. 335**. Elles enferment désormais ces réserves d'air froid qui sont comme le pôle nord du système



**FIG. 447** Annexe occidentale, salle des archives [A'2], vue de l'angle sud-est. Cohérence retrouvée des revêtements de surface après travaux de conservation-restauration. La nécessité de réunir entre eux les îlots dispersés de la conservation a contraint les artisans à réhabiliter plusieurs techniques constructives qui s'étaient perdues, certains emplois du plâtre par exemple, aux parois bien sûr, mais aussi, comme ici, au sol. Photo Bernard Dubuis et Michel Martinez, 2014, CDC.

447

d'autoconditionnement aérien dont nous avons décrit le fonctionnement plus haut (voir p. 368).

Pour le reste, les aménagements intérieurs ont été conservés dans leur intégralité, jusqu'aux menuiseries les plus anodines de la fin du siècle dernier. L'extrême frugalité énergétique d'un système laissant flotter les températures intérieures (voir pp. 367-368) a rendu superflu l'isolation des murs comme toute intervention sur les lambris, les boiseries ou les fenêtres. Ces dernières n'ont été isolées que dans les rares locaux de travail, où un chauffage modeste a été souhaité. C'est le cas des six grandes baies d'ogive de l'accueil [E1], par exemple, dont les vitraux ont été doublés de vantaux intérieurs isolés. Une économie technique qui ne se limite pas au seul domaine énergétique : de façon générale tous les équipements nécessaires au fonctionnement d'un musée et à sa sécurisation ont été pensés dans un souci constant de minimisation. Sécurité effraction, détection feu, signalétique de secours, sonorisation, éclairage d'usage et scénique, monitoring climatologique, tout a été réduit au strict nécessaire par le muséographe PIERRE CAGNA<sup>14</sup> pour ne tenir finalement que dans une simple borne multifonctionnelle posée au sol de chaque pièce et sur un plafonnier : dans la première se trouvent les équipements liés à la sécurité des personnes et au suivi du climat, sur le second les dispositifs d'éclairage et de détection du feu.

## L'église

Contrairement à la grande restauration de 1896-1902 (voir pp. 345-351), l'opération actuelle n'a pas traité l'église de Valère d'une traite, mais partie par partie afin que les travaux à la basilique accompagnent en les soutenant, tout au long du chantier, les interventions menées dans le reste du château et maintiennent ainsi l'attention des autorités et de l'administration jusqu'à un achèvement d'ensemble.

Les travaux de restauration de l'église ont été découpés en cinq grandes étapes, correspondant aux cinq décisions de financement prises par le Grand Conseil entre 1986 et 2015 : la restauration de l'abside orientale de l'église tout d'abord, entre 1989-1996, celle du pignon occidental ensuite de 1997 à 2004, puis la restauration des façades nord (2009-2013) et sud de l'église (2013-2017), enfin, terminant ce long programme, la conservation-restauration des parois et voûtement intérieurs de la nef et des bas-côtés (2017-2022).

### Les façades

Tout a commencé en 1989 par le constat d'une altération héritée de la dernière grande restauration, particulièrement visible à l'abside du chœur et au pignon occidental de la nef, ce qui explique l'engagement des opérations par ces deux secteurs de l'église : une très importante accumulation de

**FIG. 448** L'abside du chœur de la basilique vue depuis le prélet oriental de la colline, après restitution de joints *pietra rasa* plus couvrants que les joints environnants réalisés par Alphonse de Kalbermatten entre 1901 et 1902. Photo Bernard Dubuis et Michel Martinez, 2021, CDC.



448

sels sur les parois, conséquence de l'emploi, dans le rejointoiment des façades au début du XX<sup>e</sup> siècle d'un mortier lié à la chaux hydraulique. Considéré comme prometteur en 1901, ce ciment « romain » s'est révélé, dans les faits, très étanche et, surtout, très riche en sels solubles<sup>15</sup>. Devant l'intensité des dégâts provoqués aux décors muraux par la migration progressive du sel des joints extérieurs vers l'intérieur, décision a été prise en 1990 de trancher la question à la source et de remplacer les mortiers hydrauliques extérieurs par des mortiers minéraux,

pauvres en sels et surtout plus perméables à la diffusion de vapeur, permettant ainsi au mur de respirer mieux et de renvoyer à l'extérieur le phénomène des cristallisations salines.

La question du renouvellement des joints extérieurs est une question récurrente à Valère, posée pour la première fois par les experts de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle qui hésitèrent entre un traitement enduit des façades ou à *pietra rasa*, deux finitions encore bien présentes alors dans leur chronologie successive. Même question cent ans plus tard chez

nos experts contemporains, mêmes hésitations et même conclusion. Le choix de la fin du XX<sup>e</sup> siècle n'a pas remis en question la position prise un siècle plus tôt: la décision d'un traitement à pierre vue a été confirmée, non tant pour des raisons archéologiques ou historiques cette fois que par crainte, considérant la longueur et les incertitudes à venir du chantier, d'introduire, avec l'enduit, un traitement nouveau dont il n'était pas sûr qu'il puisse être étendu à l'ensemble des façades. La finition à *pietra rasa* décidée à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle a donc été reconduite, dans une exécution plus couvrante cependant, donc plus proche de la manière médiévale et à la fois plus protectrice contre l'eau. Ainsi furent rejointoyés les facettes et le socle de l'abside du chœur, la face ouest du clocher et la partie émergente du pignon ouest **FIG. 448**.

Bien en prit la commission d'avoir été prudente sur l'image d'ensemble de la basilique, car quelques années plus tard les analyses conduites par le successeur de Vinicio Furlan à Valère, Fred Girardet, permirent d'envisager la conservation des joints « romains » de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle pour la raison qu'en cent ans d'exposition aux intempéries les mortiers s'étaient suffisamment déchargés de leurs sels. Le renouvellement des joints de 1896-1902 perdait donc son objet, et n'était plus même souhaitable. L'option fut jugée raisonnable, conservatrice et, par conséquent, retenue dès 2009 dans le traitement des gouttereaux nord et sud des bas-côtés et de la nef. Elle conduisit accessoirement à la redécouverte de la technologie « romaine » du mortier, nécessaire à la restitution ponctuelle des joints altérés ou disparus. La réhabilitation de techniques et de matériaux oubliés, à la basilique comme dans le reste du château, constitue sans doute, nous l'avons vu, l'un des apports majeurs de la restauration de Valère à l'arsenal des conservateurs.

### Conservation de l'abside du chœur

Le parti conservatoire qui marque le traitement des élévations extérieures de l'église depuis 2009 rejoint celui suivi, dès l'ouverture des interventions intérieures, à l'abside du chœur (1989-1996) **FIG. 449** et au pignon occidental de la nef (1997-2004).

C'est à propos de l'abside que s'est posée pour la première fois à la commission de restauration actuelle la question de l'héritage laissé à Valère par la fin du XIX<sup>e</sup> siècle: non seulement le legs pathologique des matériaux utilisés par VAN MUYDEN et DE KALBERMATTEN dont il vient d'être question pour les façades, mais aussi – et surtout – celui des peintures intérieures, réalisées au XV<sup>e</sup> siècle mais livrées dans une forme restaurée à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. Entre partisans d'un strict retour au XV<sup>e</sup> siècle de

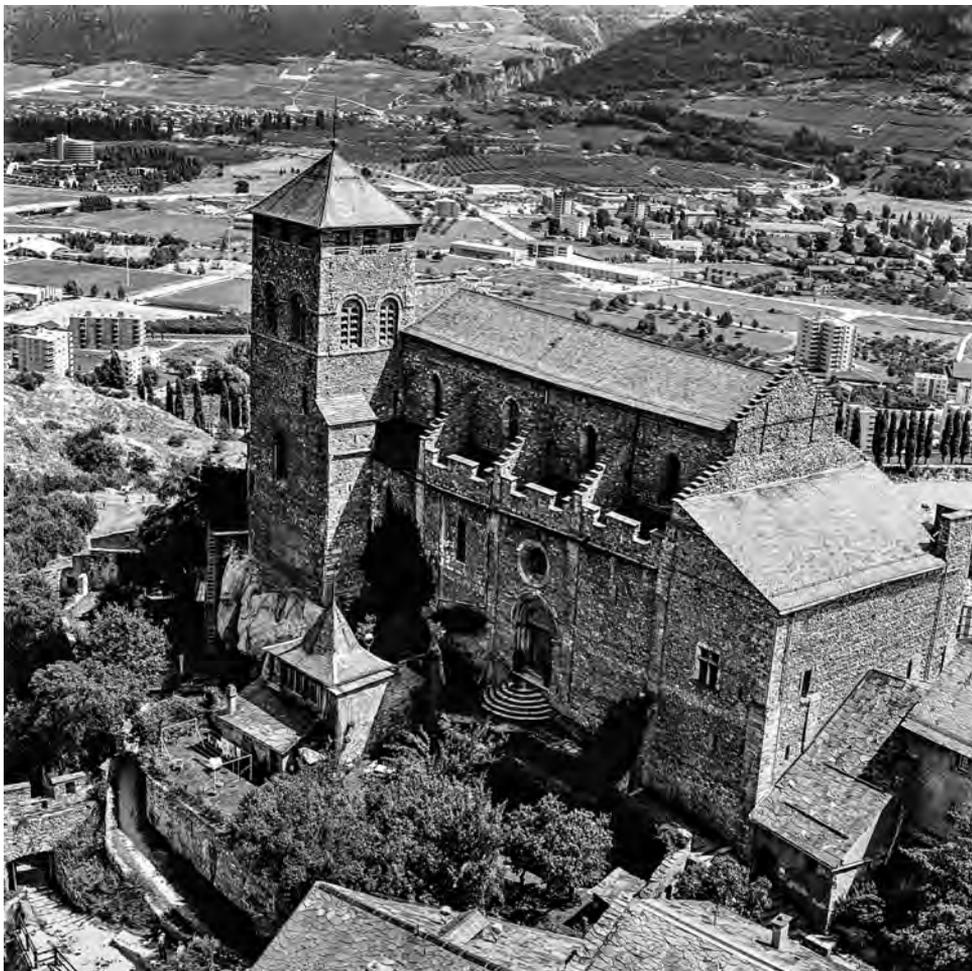


449

PIERRE MAGGENBERG<sup>16</sup> et les tenants d'une conservation de l'original dans la restauration qu'en a faite CHRISTIAN SCHMIDT, les discussions ont été nourries jusqu'à ce que soit démontré par les restaurateurs que la suppression du XIX<sup>e</sup> siècle ne ferait apparaître aucun élément supplémentaire de l'œuvre originale<sup>17</sup>. L'unanimité s'est alors faite, en 1990, pour une conservation rigoureuse du décor dans la forme qu'il avait acquise à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. Si Valère ne fut pas le premier chantier à élever ainsi la conservation « au carré » (la conservation d'une conservation), il en fut un exemple précoce. L'intervention des restaurateurs actuels fut donc d'une grande discrétion à l'abside, respectueuse des choses comme elles sont, admettant désormais que la peinture de PIERRE MAGGENBERG ne s'appréhenderait plus qu'au travers des yeux de CHRISTIAN SCHMIDT, dans une mise en abyme des époques et des regards **FIG. 450**: ce que l'on perd en perception directe de la peinture médiévale est compensé par la perception d'une profondeur patrimoniale et historique inscrite désormais dans la réalité matérielle de la peinture.

**FIG. 449** Hommage aux échafaudeurs et à leurs ponts intérieurs montés sans scellements dans les parois; église [A], abside du chœur. Photo Bernard Dubuis et Heinz Preisig, 1995, CDC.





451

**FIG. 450** Vue générale des cycles décoratifs de l'abside du chœur après la stricte conservation de l'œuvre de Maggenberg (XV<sup>e</sup> siècle) transmise par Christian Schmidt (1898-99). Photo Bernard Dubuis et Heinz Preisig, 1995, CDC.

**FIG. 451** Église, vue aérienne du nord-ouest. Restauration du pignon occidental. À une date restée inconnue, le toit de l'annexe occidentale de l'église a été exhausé, sans doute pour mieux protéger le pignon très exposé – et très sensible – aux tempêtes de l'ouest, notamment à l'endroit de la rose. Photo Bernard Dubuis et Heinz Preisig, 1987, CDC.

**FIG. 452** Exécutée en pierre à plâtre, la rose médiévale de Valère s'est très rapidement altérée avant d'être murée à plusieurs reprises, pour être, enfin, à moitié protégée des orages par un exhaussement du toit voisin ; vestige du quart inférieur nord de la rose murée, dans les combles [A\*3] de l'annexe occidentale. Photo Bernard Dubuis et Heinz Preisig, 1987, CDC.



452



453



454

L'intervention conduite entre 1998 et 2001<sup>18</sup> s'est donc limitée, volontairement, à la stricte consolidation d'un décor considéré comme hybride dans sa dimension artistique mais authentique dans sa dimension monumentale. Ont simplement été intégrées les dégradations picturales provoquées par les récentes cristallisations salines décrites plus haut.

### **Restauration du pignon occidental**

À la nature purement conservatoire de l'opération menée au chœur, l'intervention au pignon ouest de la nef, qui suit dès 2003, ajoute, avec le démurage de l'oculus polylobé du tympan, une dimension de restauration. Le relevage de l'orgue – dont il est question ailleurs dans ce livre<sup>19</sup> – et la confortation aux séismes mis à part, la réhabilitation de la rose est l'opération marquante de l'intervention récente au pignon. Elle a été envisagée, puis soutenue avec persévérance, par BERNARD ATTINGER dès l'engagement des travaux à Valère : l'architecte cantonal a toujours vu dans cette réouverture de la basilique à la lumière du couchant l'un des apports majeurs – si ce n'est le seul qui compte – de l'actuel chantier de restauration<sup>20</sup>. Amenée avec une diplomatie patiente et une armature déontologique détaillée, la décision de rouvrir la rose fut prise par la Commission de restauration en 2002.

Il est certain que l'oculus était à la lumière au XIII<sup>e</sup> siècle, mais qu'il fut vite muré, l'exposition plein ouest ayant soumis son remplage de plâtre à une altération précoce et profonde **FIG. 452**. Il est probable, en outre, qu'une fois la baie obturée, la toiture encaissée du bâtiment adjacent ait été, à une date que l'on ne connaît toujours pas aujourd'hui, mais que l'on peut placer au XVII<sup>e</sup> siècle, surélevée à son tour jusqu'à l'équateur de la rose, pour augmenter la portion abritée du pignon<sup>21</sup> **FIG. 451**. Lors de la restauration VAN MUYDEN, cette situation séculaire n'a pas été pas modifiée : seule la partie de la rose dépassant le faîte exhaussé reçut un surmura, devenu entretemps, à son tour, perméable à la pluie.

Comme souvent, à Valère, la décision de rouvrir la rose combine plusieurs lignes argumentaires :

**FIG. 453** Restauration du pignon occidental. Un fragment du remplage polylobé de la rose respectueusement déposé par José Amaral, chef d'équipe de l'entreprise Héritier chargée de la dernière tranche des travaux de maçonnerie à Valère. Photo Bernard Dubuis, 2003, CDC.

**FIG. 454** Pignon occidental. La rose ouverte à nouveau. Le saint Jean du Calvaire face à la lumière du couchant. Photo Bernard Dubuis, 2005, CDC.

non seulement le désir principal de redonner une lumière occidentale à la nef, comme nous l'avons vu, mais aussi plusieurs observations additionnelles dont la concomitance a appuyé la raison première en lui donnant de nouvelles dimensions conservatoires. Telles sont la perméabilité des bouchons de pierre par exemple ou l'altitude sismique insatisfaisante du faîte voisin. C'est un faisceau de solutions convergentes qui ont donc étayé cette décision. La nécessité de réaliser une obturation étanche de la baie, celle d'étrésoillonnage le pignon au bon endroit ont conduit la commission à repositionner le faîte adjacent sous la corniche du pignon (sa position originelle) puis, la rose étant remise au jour par cet abaissement de toiture **FIG. 453**, à remplacer les bouchons défectueux de la maçonnerie par une serrurerie vitrée, étanche aux intempéries.

La verrière laisse passer aujourd'hui la lumière **FIG. 454**. Elle comprend deux plans de vitrages. Le premier est protecteur de la pluie, plaqué à l'extérieur du remplage, comme les verrières médiévales. Le second est créateur de la lumière intérieure : sa réalisation a été confiée au verrier MICHEL DELANOË qui a conçu des panneaux granités, dans l'épaisseur desquels une citation de François d'Assise sur les bienfaits du soleil a été incrustée. Et de fait la lumière occidentale est, pour la nef, une apparition transfigurante, qui d'une impasse volumétrique fait un espace rééquilibré dans ses intérieurs. Un renouvellement de l'architecture sans qu'aucune intervention matérielle n'ait été nécessaire autre que la chute de cette *écaille* à l'œil qui fit dire au guéri de l'Évangile de Jean : « une chose sais-je, que j'ai été aveugle, et maintenant j'y vois »<sup>22</sup>.

Dans sa dernière phase, la restauration du pignon de la nef permet d'aborder enfin, et pour la première fois à Valère, la question décisive des décors architecturaux médiévaux. La paroi ouest de la nef conserve en effet un très large vestige d'enduit de couleur gris cendré, portant un appareil feint de joints blancs **FIG. 455**. Ce dessin, très retenu et d'un effet considérable à la fois, remonte au XIII<sup>e</sup> siècle. Il est largement authentique et n'a été que ponctuellement réhabilité par CHRISTIAN SCHMIDT en 1901, à l'issue des travaux menés par

**FIG. 455** Parois et voûtements de la nef, état avant restauration. Les parements sont à nu partout où l'appareil est taillé, réenduits lorsqu'ils sont en maçonnerie de moellons, dans une mise en scène semi-archéologique

héritée de van Muyden et de Kalbermatten. L'appareil en tuf des voûtes, bien que taillé, mais très irrégulièrement, a été entièrement réenduit entre 1896 et 1899. Photo Bernard Dubuis et Michel Martinez, 2018, CDC.





### Restitutions dans la nef

La question du décor n'est pas une question superficielle, d'enjolivre, mais une vraie question d'architecture. Les observations faites par les archéologues et les restaurateurs à Valère permettent de l'affirmer et de donner à certaines définitions abstraitement littéraires de la fonction décorative un contenu plus concret et plus matériel.

Les sondages et les analyses qui ont précédé et systématiquement accompagné les travaux à la basilique permettent en effet, pour la première fois peut-être, de reconstituer aujourd'hui le fil décoratif intérieur de l'église entre la fin du XII<sup>e</sup> et le début du XIII<sup>e</sup> siècle. Il semble que les premiers agrandissements gothiques de l'église romane aient eu l'intention, par mesure d'unité autant que d'économie peut-être, de poursuivre la finition intérieure des parois arrêtée à la fin du XII<sup>e</sup> siècle (voir pp. 109-111) : un jointoiement *pietra rasa* des maçonneries, réalisé non pas comme la simple reprise des bavures du hourdis, mais comme une véritable finition, architecturée par des incisions au fer évoquant la taille d'un appareil. Dans un premier temps, les nouvelles élévations gothiques poursuivent ce rendu roman, comme l'attestent les nombreux vestiges d'un tel traitement retrouvés dans les surélévations du bas-côté sud par exemple. Mais de repentir en reprise, d'irrésolutions en changements de parti, le chantier du début du XIII<sup>e</sup> siècle se complique et abandonne finalement l'idée de traiter à pierre vue des parements devenus probablement trop divers et pénibles à concilier. Un enduit uniforme est alors décidé<sup>24</sup> et passé indifféremment sur toutes les élévations de l'église, qu'elles soient romanes, gothiques ou partagées, à l'exception de quelques parements appareillés aux gouttereaux de la nef ou à l'approche des baies. Le lisse de la pierre taillée et celui des enduits se complètent alors pour effacer les traces laissées dans les maçonneries par les hésitations d'un chantier apparemment long et manifestement difficile. Sur cette couverture homogène, une nouvelle stéréotomie architecturale est peinte, d'une extrémité de l'église à l'autre, dont le dessin – on le constate partout – s'affranchit largement des réalités sous-jacentes de la construction. Cette feinte est importante à souligner car, au contraire d'être superficielle et accessoire, elle est lourde de sens. C'est elle qui donne en effet au décor toute sa raison d'être et le poids de sa portée : celle de donner à l'œil les clés d'une compréhension correcte de ce qui a été bâti. L'ornement passé sur les murs est un guide du regard, une leçon, intégrée aux parois, comme un appareil « critique » qui vous aide à voir juste. Or, le message du carreadage médiéval feint,

456

lui à l'abside. La restauration de SCHMIDT, cependant, n'a pas dépassé en hauteur la corniche qui passe sous la rose. Rien n'a été fait sur le tympan du pignon probablement très altéré alors par les infiltrations d'eau : l'enduit qui le couvrait, pulvérulent, a simplement été piqué puis renouvelé, mais sans restitution du jointoiement feint, comme n'a pas non plus été restitué par VAN MUYDEN le faux appareil qui couvrait les parties réenduites de la nef et des bas-côtés. Pour les raisons que nous allons tenter de développer maintenant à propos de la nef, ce décor manquant autour de la rose nous l'avons restitué à l'occasion de la réouverture de l'oculus<sup>23</sup>, de manière à rendre à cette élévation majeure de la basilique l'unité architectonique qui lui appartient.



457

**FIG. 456, 457** Consolidation des voûtains. L'église a traversé des siècles de sollicitations sismiques sans qu'aucune trace d'écroulement n'ait pu être repérée, prouvant par l'acte la bonne résistance de sa structure aux secousses telluriques. Au fil des séismes, cependant, sont apparues dans la construction des cassures qui ont vraisemblablement altéré les qualités de sa résistance première. Le projet, évitant toute surconsolidation d'une structure qui s'est bien comportée, s'est attaché à recoudre les brisures apparues de manière à rendre au bâti ses capacités originales. Église, travée du bas-côté nord. Photo Bernard Dubuis et Michel Martinez, 2021, CDC.

de toute évidence, ne se réduit pas à l'ordre de la construction – il ne le fait pas à Valère, en tous les cas – et s'il demeure réaliste dans son expression et dans sa composition, il l'est d'une autre réalité que celle de la mise en œuvre parfois aléatoire des matériaux concrets. Nous pourrions dire, en termes ovidiens, que le décor est ici l'instrument d'une métamorphose, qui du monde de la *materia* vous transporte à celui de l'*opus*, autrement dit à l'*œuvre* d'architecture<sup>25</sup>. Plus évangéliquement : du *labor* de qui bâtit dans la chair (*caro*) au *spiritus* de celui qui construit dans la perfection<sup>26</sup>. Ce tracé décoratif est donc une aide capitale à la compréhension correcte de l'architecture, d'une préciosité extrême puisqu'elle est donnée à notre regard contemporain par ceux-là même qui ont réalisé l'objet que nous avons sous les yeux.

La clef de lecture des restaurateurs méthodiques de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle – ceux de Valère n'en sont pas éloignés – était sans doute très différente de cette appréhension des objets par la surface. Ils donnaient à l'architecture et à sa monumentalité un contenu essentiellement archéologique, logé au cœur de la structure bâtie, dans les pierres de la maçonnerie, le bois des charpentes, seuls endroits où se reconnaissent de façon certaine les « faits » historiques du monument : son origine, les étapes de sa construction puis de sa progressive transformation au cours du temps. Il n'est pas étonnant que les restaurateurs de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle aient



458

**FIG. 458** Appareil feint, antérieur au dernier quart du XIII<sup>e</sup> siècle. Malgré les grattages et sous les badigeons et les mortiers de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle subsiste pratiquement intact le décor médiéval de faux appareil blanc sur mortier gris. Dans les secteurs où leur altération est plus importante, les vestiges restent suffisamment denses cependant pour confirmer la trame stéréotomique du décor. Église, travée du bas-côté sud, avec repérage par les restaurateurs du jointoiment peint. Photo Bernard Dubuis et Michel Martinez, 2020, CDC.



459

**FIG. 459** Restauration de la stéréotomie feinte des parois. Les faux appareils médiévaux ont survécu aux grattages de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle dans un état que l'on pourrait qualifier de latent. Il a suffi – pour ainsi dire... – aux conservateurs-restaurateurs de combler chromatiquement les lacunes du fond gris beige pour que réapparaisse à la perception un décor d'architecture peinte que l'on croyait avoir perdu. Nef, grand gouttereau nord de la 3<sup>e</sup> travée. Photo Bernard Dubuis et Michel Martinez, 2020, CDC.

assimilé l'ornementation des parements à un voile occultant l'archéologie, un masque dissimulant « la véritable structure sous une sorte de tapisserie indépendante »<sup>27</sup> qu'il fallait faire tomber. La suppression des enduits et la mise en évidence des unités archéologiques sont donc, généralement, les gestes premiers de leurs chantiers, ce que les historiens positivistes, contemporains de VAN MUYDEN et DE KALBERMATTEN, appelaient « révéler les matériaux de l'histoire par une opération préliminaire de nettoyage »<sup>28</sup>... Dans une large mesure, c'est ce qui a été fait à Valère entre 1896 et 1901, avec le piquage d'une grande partie des maçonneries et le grattage des joints feints sur les plages du véritable appareil **FIG. 455**.

Aujourd'hui, la sensibilité patrimoniale a évolué. Sans sous-estimer l'importance de l'œil du XIX<sup>e</sup> siècle, notre curiosité s'ouvre à d'autres qualités historiques de l'architecture, que nous souhaitons voir ajoutées à l'image purement archéologique délivrée il y a cent ans. Or le siège matériel de ces nouvelles dimensions est parfois altéré par la mise à nu des édifices proposée par nos arrière-grands-parents et l'émiettement de leurs maçonneries en une collection de fragments

archéologiques **FIG. 456, 457**. La perception des volumes par exemple, l'enchaînement des espaces, l'appréciation des perspectives font partie de ces aspects monumentaux que recherche l'œil contemporain. Ils sont plus architectoniques qu'archéologiques et nécessitent, pour être perçus, que soit rétablie la cohérence des plans et des surfaces que le XIX<sup>e</sup> siècle avait découpés et dissociés. Cette recouture des unités architectoniques confie au décor un rôle déterminant, qui n'est plus celui de la soustraction visuelle des rationalistes mais celui d'un véritable *média*, au fort pouvoir intégrateur et pédagogique, comme l'était l'ornement transcendant des gothiques.

L'appareil feint de Valère, au XIII<sup>e</sup> siècle, était très sobre : c'est ce qui a engagé la commission à tenter sa réhabilitation. Il était aussi, malgré son évanescence et les restaurations successives, étonnamment présent à l'ouverture du chantier, partout dans la basilique. C'est le mérite de l'ATELIER DE RESTAURATION SAINT-DISMAS que d'avoir révélé cette omniprésence discrète<sup>29</sup>, non seulement sur les enduits épargnés par VAN MUYDEN mais aussi sur les parements de pierre de taille où les « grattages » de la dernière restauration n'ont pas été soignés au point d'en effacer toutes les traces. Derrière la prééminence visuelle des joints de la maçonnerie réelle, soulignés par le mortier épais de VAN MUYDEN, subsistait le fantôme des moellons feints du XIII<sup>e</sup> siècle, décoloré mais au bagage didactique intact **FIG. 458**. La réhabilitation, ou plutôt la réanimation, de ce décor, réalisée par le CONSORTIUM GUYOT-JAMES sur les prémisses d'ÉRIC-JAMES FAVRE-BULLE s'est faite en deux temps, tout de retenue et d'une parfaite réversibilité : une intégration chromatique des joints sombres de 1896-1902 tout d'abord, dans une teinte qui les fonde à la pierre de l'élévation, puis, dans un second passage, un comblement à l'aquarelle des lacunes du gris des blocs feints du XIII<sup>e</sup> siècle. Cette seconde retouche suffit à ranimer, dans toute sa netteté, le réseau médiéval des joints blancs sans nécessité d'y intervenir **FIG. 459**. Quelques points de couleur et c'est la prégnance des décors qui s'inverse dans la vision : la coupe réelle des pierres, exacerbée par VAN MUYDEN, retourne en fond de perception, alors qu'est ramenée sur le devant de la scène sensible le jointolement gothique feint. Les deux grilles stéréotomiques subsistent, dans leurs réalités matérielles propres, la concrète et la feinte, mais dans des intensités relatives qui ont été simplement inversées.

Ce rééquilibrage visuel s'est fait partout où les mises en couleur gothiques avaient échappé aux toilettes de la dernière restauration, c'est-à-dire sur la majorité des parements de la nef et



460

des bas-côtés, que ces derniers soient enduits ou appareillés **FIG. 461**. Pour les plages reprises par VAN MUYDEN et DE KALBERMATTEN sans restitution d'appareil, une stéréotomie peinte a été réalisée à l'analogie des portions conservées du décor, dans le respect absolu de l'assise des blocs feints, comme de leur calibre ou de leur jointoiement, etc. Il en a été de même du traitement des voûtes, piquées et largement recouvertes d'enduits à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, mais sous lesquels subsistaient de nombreux vestiges décoratifs, explicites, qui ont permis d'étayer une restitution rigoureuse du tracé des claveaux **FIG. 460**.

### Low technology

Sixième plan des volumes intérieurs de l'église, la chape tardo-médiévale du sol, dont le plâtre s'est conservé de manière exceptionnelle – les usures d'une liturgie immémoriale s'y lisent encore<sup>30</sup> –, a fait l'objet d'un traitement particulièrement précautionneux. La valeur monumentale de ce sol extraordinaire provient largement du fait qu'il n'a jamais été terrassé, comme dans tant d'autres édifices religieux, à des fins de régalage ou d'installations techniques. Même absence d'infrastructures dans les murs de

l'église. De fait, la basilique de Valère n'a jamais été équipée techniquement. Et en ceci elle fait exception, parmi les grands lieux culturels de notre pays qui, à des degrés divers, ont tous accueilli au cours du dernier siècle les commodités sans cesse croissantes qu'offre le progrès technique. Cela n'est pas le cas de Valère : pas d'électricité, pas d'éclairage, pas de chauffage, pas d'eau courante, pas de sonorisation, rien. En fait d'accessoires, la basilique est restée dans un état préindustriel intact. Cette sous dotation technique, la Commission de restauration l'a considérée comme une qualité historique à part entière, méritant d'être conservée avec la même attention que tout autre contenu monumental.

L'électricité et les réseaux informatiques n'ont donc été distribués qu'avec parcimonie, et à l'étage des charpentes uniquement d'où ils alimentent les quelques systèmes mis en place. Les sources lumineuses logées à l'extrados des couvrements de pierre éclairent l'intérieur de l'église par les percements existants aux voûtains, les émetteurs Wifi diffusent par les boulins des combles de bas-côté, comme les sondes du contrôle climatique **FIG. 462**. Aucune saignée n'a été faite, aucune gaine, aucun empochement, à l'exception d'une

**FIG. 460** Restitution de la stéréotomie feinte des voûtains. Un strict inventaire des fragments de décors subsistant aux voûtains a permis d'étayer le réseau feint des claveaux dans ce que les historiens positivistes du XIX<sup>e</sup> siècle auraient appelé un « mosaïquage » de faits historiques. Nef, voûte quadripartite de la 4<sup>e</sup> travée. Photo Bernard Dubuis et Michel Martinez, 2020, CDC.



seule connexion entre les toits et le sol, réalisée dans le transept sud : un canal vertical de 30 millimètres de diamètre, foré à l'arrière du parement ouest du croisillon sur une hauteur de 12 mètres, prouesse technique qui permet aujourd'hui la télécommande de tous les équipements domotiques disséminés dans les hauts de l'église depuis une seule tablette logée dans la sacristie du chœur. Rien au sol. Aucun chauffage n'a été installé qui aurait perturbé la qualité du climat spontané de la basilique. Les éventuels besoins complémentaires en éclairage événementiel ou en sonorisation de concert sont tous ponctuellement satisfaits par des installations temporaires et mobiles.

La légèreté des installations techniques aménagées dans la basilique doit beaucoup, il faut le dire, aux développements de la télé-domotique, comme est largement débitrice des progrès informatiques la climatologie passive installée dans les bâtiments du musée : Valère, paradoxalement, doit à ces avancées extrêmes de la recherche appliquée d'avoir renoué avec les bienfaits du progrès technique en sautant, pour ainsi dire, par-dessus la lourdeur industrielle des deux siècles passés.

## Dernière décision

Les travaux à la basilique se termineront par la mise en place d'un nouveau mobilier liturgique et d'usage, en été 2022, quatorze ans après l'inauguration du musée. Il est probable alors qu'une sixième décision de financement sera prise par le Grand Conseil du Canton du Valais, qui devrait permettre l'exécution de quelques travaux complémentaires. La restauration des autels de la basilique en fera sans doute partie, comme la poursuite de la lancinante consolidation des enceintes par laquelle ont débuté les travaux, il y a plus de trente ans.

Parler de chantier de restauration, pour une opération d'une durée pareille, n'est peut-être pas adéquat. Une telle étendue de temps ne s'embrasse pas en une seule campagne. Les personnes qui ont lancé les opérations à Valère ne sont toujours pas celles qui les concluent aujourd'hui. La réflexion se partage entre générations d'administrateurs ou de mandataires : les décisions prises par les premières ont engagé les secondes et continueront d'en lier d'autres encore. Mais si l'échelle temporelle ne permet pas d'envisager l'unicité des interventions, elle n'exclut certainement pas d'atteindre à leur continuité, qualité essentielle à la cohérence des approches patrimoniales plongées dans le temps, c'est-à-dire dans la dimension véritable de la monumentalité.



462

## Les aménagements du début du XXI<sup>e</sup> siècle

### Exposer le trésor de l'église de Valère

Inscrire le Musée d'histoire du Valais dans un site à large spectre historique en assumant une conservation simultanée d'éléments aux exigences contradictoires – les bâtiments versus les objets – a forcé les mandataires à développer une approche holistique et par conséquent une muséographie inédite. La présentation du Trésor de la basilique illustre de façon exemplaire les enjeux (voir pp. 360-361).

Au milieu d'un corps de bâtiment mitoyen au pignon occidental de la basilique, abritant également le moulin qui assurait l'autonomie des habitants du château (voir pp. 238-241) et les soufflets de l'orgue dans sa partie sommitale (voir p. 245), se trouve l'ancienne salle des archives du Chapitre cathédral (voir pp. 241-245). En raison de sa fonction passée et sa dimension remarquable à Valère, cet espace fut naturellement dévolu à recevoir la collection d'objets majeurs liés à l'histoire religieuse du site de Valère couvrant une période de près de mille ans.

L'aménagement de la salle s'appuie sur l'expérience acquise lors de l'installation du musée situé dans la couronne nord du château : équilibre et dialogue avec l'existant, intégration des contraintes

**FIG. 461** Intérieur de l'église, bas-côté sud, 2<sup>e</sup> travée. Vue sur la chapelle de la Visitation et des Saints-Fabien-et-Sébastien, depuis le nord, après restauration de l'appareil feint du haut de la nef. Photo Bernard Dubuis et Michel Martinez, 2022, CDC.

**FIG. 462** Détection incendie, motorisation des cloches et éclairage mis à part, aucun équipement technique n'a été installé dans l'église qui garde ainsi son remarquable état « préindustriel ». Pas de chauffage, pas d'assistance acoustique, pas de prises électriques au sol. Les équipements se distribuent dans les combles et ne communiquent avec l'intérieur de l'église que par les orifices préexistants des voûtains. Leur impact sur la structure historique est donc nul. Photo Bernard Dubuis et Michel Martinez, 2022, CDC.

**FIG. 463** La cohabitation de la salle des archives avec un mobilier contemporain illustre, tel un axiome de base, toutes les interventions muséographiques engagées à Valère qui tiennent compte de la pérennité des objets exposés dans le respect et la compréhension des lieux qui les accueillent, l'ensemble soutenu par une technologie adaptée et une réversibilité assumée. Annexe, salle [A'2], vue vers le sud. Photo Bernard Dubuis et Michel Martinez, 2015, CDC.



463

**FIG. 464** La formalisation du nouveau maître-autel fait référence à la liturgie : s'appuyant contre une structure métallique cruciforme, quatre piliers, composés pour chacun de 64 feuilles de verre, symbolisant les quatre évangélistes, supportent une table dévolue à la célébration de l'eucharistie. Sous la dernière plaque, un tissu au motif en damier avec des nuances de gris finement brodé par les bénédictines du Paramentwerkstatt du monastère de Fahr (ZH). Grâce à ce dispositif la plaque sommitale capte et retient la lumière naturelle ambiante sans artifices supplémentaires. Photo Bernard Dubuis et Michel Martinez, 2020, CDC.

climatiques, statiques et techniques, sécurisation du bâtiment, des objets et des personnes. Seul le principe adopté d'une visite guidée et accompagnée a allégé la conception en permettant une « proximité inhabituelle » des visiteurs avec les objets exposés.

Sur la base d'une sélection de pièces, un « meuble-praticable », à la fois cimaise, socle et vitrine, réunit l'ensemble des objets **FIG. 463**, dont certains d'envergure internationale, tels que tableaux, coffres liturgiques, tissus, tapis, sculptures et orfèvrerie, en assurant protection et conservation. Ce parti pris muséographique du « tout-en-un », à la fois contenant et contenu, libère l'existant de toute intervention parasite et favorise la lecture du lieu d'accueil dans son intégrité historique et spatiale.

La cohabitation de la salle des archives avec un mobilier contemporain illustre, tel un axiome de base, toutes les interventions muséographiques engagées à Valère qui tiennent compte de la pérennité des objets exposés dans le respect et la compréhension des lieux qui les accueillent, l'ensemble soutenu par une technologie adaptée et une réversibilité assumée.

## Le nouveau maître-autel

Le 26 octobre 2014, à l'occasion de la dédicace de la basilique, Monseigneur Jean-Marie Lovey consacre le nouveau maître-autel de Valère. Après la réouverture de la rose inaugurée en 2004, le nouveau mobilier liturgique est la deuxième intervention contemporaine à s'inscrire dans l'histoire du monument **FIG. 464**. Ce rapport synchronique se concrétise par le choix d'un matériau spécifique, à savoir le verre fusionné. D'origine minérale, son utilisation commune consiste cependant en une réinterprétation : de passeur de lumière pour la rose, il en devient le récepteur pour l'autel. L'abandon fonctionnel de l'ancien maître-autel suite aux règles édictées après le Concile de Vatican II ne devait en aucun cas signifier un effacement de sa présence symbolique. Raison pour laquelle la conception du nouvel autel met en résonance les deux unités en respectant la prédominance historique, chronologique et hiérarchique de l'ancien maître-autel. Cette correspondance se retrouve dans leur matérialité, maçonnerie pour l'ancien et verre pour le nouveau, chacun d'eux exprimant la minéralité propre à l'ensemble du monument.

La formalisation de l'autel fait référence à la liturgie : s'appuyant contre une structure métallique cruciforme, quatre piliers, composés pour chacun de 64 feuilles de verre, symbolisant les quatre évangélistes, supportent une table dévolue à la célébration de l'eucharistie. Ce plateau reçoit

sous la dernière plaque un tissu au motif en damier avec des nuances de gris finement brodé par les bénédictines du PARAMENTWERKSTATT du monastère de Fahr (ZH). Grâce à ce dispositif la plaque sommitale capte et retient la lumière naturelle ambiante sans artifice supplémentaire. La concavité de l'arrière de l'autel permet la génuflexion de l'officiant. La face opposée, tournée vers la nef, reçoit une inflexion accompagnant une fente permettant au regardant de faire le lien avec le maître-autel historique. Enchâssée à l'intérieur de ce vide est logée une cassette exécutée par l'orfèvre BERNHARD LANG (auteur également du Christ en croix) dans laquelle est déposée une bourse contenant un fragment de relique de la légion thébaine (« EX OSS. MM. THEBAEORUM ») offert par l'Abbaye de Saint-Maurice.

La réalisation engagée sous l'égide du Chapitre cathédral fut confiée, pour le métal, à l'entreprise LUYET CONSTRUCTIONS MÉTALLIQUES ainsi qu'au maître-verrier MICHEL DELANOË. Celui-ci utilise la même technique qu'il a employée pour l'exécution de la nouvelle rose. Il s'agit d'une fabrication à partir d'un verre extra-blanc qui est concassé, tamisé, trié, déposé à l'intérieur de différents moules en fibre céramique en fonction de la forme voulue, puis, après diverses opérations, cuit durant vingt-quatre heures pour chaque face avant défournement et rodage des angles. Chaque pièce de verre a été réalisée sur la base de chablon à échelle grandeur nature fournis par l'architecte pour une fabrication s'échelonnant sur une durée de six mois. La difficulté de la mise en œuvre de l'opération à laquelle s'ajoutent les variations dimensionnelles liées au mode artisanal de confection a nécessité une vérification de la faisabilité en atelier avant le montage *in situ*.

Après un renforcement du sol dû au poids de l'ouvrage (deux tonnes en tout), et un transport par les airs facilité par la fragmentation de l'autel en feuilles distinctes, le montage s'est déroulé tout en respectant la règle liturgique imposant l'ancrage au sol du nouvel autel, afin qu'il appartienne pleinement à l'espace sacré qui le reçoit pour y être consacré.

L'autel est accompagné d'un mobilier faisant intégralement partie d'un ensemble liturgique, à savoir un chandelier, un porte-croix et un ambon, tous reprenant le vocabulaire formel et la matérialisation de l'autel.

À l'occasion de la consécration du nouveau maître-autel permanent venant s'inscrire dans un espace dédié à la prière depuis près de huit cents ans, une enveloppe scellée fut déposée dans la boîte reliquaire avec le texte suivant :



464

« Ich, Mgr. Jean-Marie Lovey, Bischof von Sitten, habe am Sonntag, den 26. Oktober 2014 diesen Altar in der Basilika von Valeria geweiht und eine Reliquie aus den Gebeinen der Gefährten des Hl. Mauritius in der Altar gelegt. Anwesend waren der Abt von St. Maurice, Mgr. Joseph Roduit und die Mitglieder des Domkapitels: Domdekan Richard Lehner und die Domherren Henri Berard, Josef Zimmermann, Stefan Margelist, Erwin Jossen, Josef Sarbach, Martial Carraux und Pierre-Yves Maillard.

Signé : Jean-Marie Lovey »

## Introduction

- 1 Voir l'inventaire fédéral des voies de communication historiques de la Suisse, IVS VS.
- 2 Ces voies d'immigration sont discutées, WERLEN/TUNGER/FREI 2010, pp. 28-31.
- 3 *Helvetia Sacra* 2001, p. 78.
- 4 Sur l'interprétation du mot « comitatus » qui figure dans la donation et peut signifier une fonction, des droits ou un territoire, voir COUTAZ 1999, pp. 38-42, DUBUIS/LUGON 1997, p. 125.
- 5 1531, WLA 3, p. 33p; 1577, WLA 6, pp. 47-48c; 1582, WLA 6, pp. 211-214; 1594, WLA 7, p. 397; GHKA 1948, p. 393; SCHNYDER 2002, pp. 54-56.
- 6 GHKA 1948, pp. 434-438.
- 7 GREMAUD 1875-1898, I, n° 176, 1189, acte où l'empereur décide d'investir directement l'évêque de Sion des régaies contrairement au passé; voir les hommages mutuels de l'évêque et du comte de Savoie, GREMAUD 1875-1898, I, n° 309, 1224; GREMAUD 1863 (1), CS, n° 49, 1233; GREMAUD 1875-1898, II, n° 1041, vers 1293; GREMAUD 1875-1898, III, n° 1284, 1308; GREMAUD 1875-1898, VII, n° 2632, 1415.
- 8 GREMAUD 1875-1898, V, n° 2093, 1365.
- 9 Sur le temporel de l'Église de Sion, voir MOREOD 1999, pp. 137-160.
- 10 LUGON 1989, pp. 87-99.
- 11 GREMAUD 1875-1898, I, n° 495, 1246; n° 573, 1254 (1255).
- 12 Sur les relations entre le Chapitre et l'évêque de Sion, voir par exemple VAN BERCHEM 1899, pp. 110-112, 168-169, 200-201.
- 13 GHKA 1947; *Histoire du Valais* 2002, t. 2; DHS on-line, article Valais, <https://hls-dhs-dss.ch/fr/articles/007396/2018-01-11/>.
- 14 GREMAUD 1875-1898, I, n° 551, 1252.
- 15 GREMAUD 1875-1898, II, n° 914, 1282; WLA 8, p. 123a.
- 16 GREMAUD 1875-1898, VII, n° 2555, 1403; n° 2640, 1416; n° 2651, 1417; n° 2652, 1417; n° 2657, 1417.
- 17 GREMAUD 1875-1898, VIII, n° 2981, 1446.
- 18 GHKA 1947, pp. 56-57.
- 19 ROUILLER 1999, p. 143.
- 20 DUBUIS/LUGON 1985, pp. 1-60.
- 21 Voir ELSIG 2006 (2), avec bibliographie, en particulier les recherches d'Enrico Castelnovo (par exemple : CASTELNUOVO 1979 (2), pp. 265-286) ou CASTELNUOVO/DE GRAMMATICA 2002.
- 22 Voir le cas de la succession du peintre HANS LUDOLFF, ABS 249/8-72, 20.04.1667; SYBURRA-BERTELLETO 1997, pp. 5-7.
- 23 GREMAUD 1875-1898, II, n° 965, 1287.
- 24 Traduction libre et partielle de l'inscription latine dans le découpage en papier

représentant le Chapitre et ses membres, ACS, Ms 106, fragmenta, 78.

- 25 Les collines de Valère et de Tourbillon sont inscrites dans l'inventaire fédéral des paysages d'importance nationale depuis 1977. Plusieurs prairies sèches sont répertoriées dans l'inventaire fédéral des prairies et pâturages secs (2010). Le site figure également en zone protégée dans le plan des zones de la commune de Sion (1989).
- 26 Les formulations sont variées : « ecclesia de Valeria » (1262), « ecclesia Vallerie » (1262), « in castro Valerie, in ecclesia » (1269), « in ecclesia castri Vallerie » (1285), « ad castrum Vallerie, infra quod ecclesia cathedralis existit » (1422).
- 27 Pour une définition du château comme résidence fortifiée d'un puissant et de son entourage, voir BUR 1999.
- 28 À titre de comparaison, voir BOURGEOIS 2020.
- 29 Une définition rigoureuse du mot bourg est difficile à proposer, voir GPSR II, pp. 650-651.
- 30 GREMAUD 1875-1898, II, n° 684, 1262.
- 31 GREMAUD 1875-1898, VII, n° 2724, 1422; n° 2752-n° 2755, vers 1424-1426.
- 32 DUBUIS/LUGON 1985, p. 26.
- 33 AES, 292/29.
- 34 MARTONE 2020, spécialement pp. 163-171. À signaler qu'ENGELHARDT 1840, p. 46, place l'église de Valère encore sous le vocable de Sainte-Catherine dans le récit de sa visite à Sion.
- 35 Voir, pour la céramique découverte avant 1993, le rapport préliminaire de LUGINBÜHL 1993. – Pour les principales découvertes pré et protohistoriques et leur contexte, voir JÄGGI 1989 (4), pp. 10-11; JÄGGI 1991, p. 6; AEBI 1991; MOTSCHI 1991, p. 35, n. 4; HOEK 1993, p. 6; BITTERLI 1996, p. [2]; ANTONINI/FEIHL 2000 (2), p. 5; ANTONINI/GUEX/JOVENAT-MULLER 2003, pp. 16-20; PACCOLAT/GUEX 2007, en part. pp. 13-14; ANTONINI/GUEX 2010, pp. 4-5.
- 36 PACCOLAT/GUEX 2007.
- 37 ANTONINI/FEIHL 2000 (2), p. 5 et n. 8; LUGINBÜHL 1993; PACCOLAT/GUEX 2007.
- 38 ANTONINI/FEIHL 2000 (2), p. 5 et n. 9; BITTERLI 1996, p. [2].
- 39 ANTONINI/GIBUT/GUEX 2005, p. 35.
- 40 BITTERLI 1996, p. [2]; ANTONINI/FEIHL 2000 (2), p. 5 et n. 10.
- 41 HOLDEREGGER 1930, pp. 1-9; BLONDEL 1953; DUBUIS/LUGON 1985; HALDIMANN/PACCOLAT 2019, pp. 123-133; PACCOLAT/BENDER 2019.

## Histoire du Chapitre cathédral de Sion, de son organisation et de ses fonctions

- 1 Sur l'histoire du Chapitre, voir IMESCH 1921 et 1938, VON ROTEN 1946-1948, VANNOTTI 1969, HUOT 1973, *Helvetia sacra* 2001, MARTONE 2013. L'étude de référence est *Helvetia sacra* 2001, pp. 359-412.
- 2 Voir l'état de la question : DUBUIS/LUGON 1985, pp. 1-60.
- 3 GREMAUD 1875-1898, II, n° 684, 1262 : « duas ecclesias Sedunenses que dicuntur esse cathedrales » (deux églises de Sion qui sont dites cathédrales). Voir aussi les revendications capitulaires vers 1424, GREMAUD 1875-1898, VII, n° 2752, vers 1424.
- 4 GREMAUD 1863 (1), CS n° 34; GREMAUD 1875-1898, I, n° 230, 1168 et 1212-1216. Cette particularité d'un seul Chapitre pour deux cathédrales est relevée par les historiens, voir HUOT 1973, pp. 84, 90-91, *Helvetia sacra* 2001, p. 367. – En 1425, le Chapitre réaffirme que ces deux églises sont cathédrales et forment un seul collège, GREMAUD 1875-1898, VII, n° 2755, 1425.
- 5 Citons les cas d'Autun, avec les églises de Saint-Lazare et Saint-Nazaire (XII<sup>e</sup> siècle) et de Besançon avec celles de Saint-Jean et de Saint-Étienne, voir JOURD'HEUIL 2018, pp. 581-614.
- 6 ACS, Min. B 10, p. 117, 02.07.1337 : « in castro Valerie, in ecclesia beate Katerine dicti castri » (dans le château de Valère, dans l'église Sainte-Catherine dudit château); ACS, Min. A 44, p. 251, 02.06.1400 : « actum in choro ecclesie beate Caterine de Valeria » (acte passé dans le chœur de l'église Sainte-Catherine de Valère); ACS, Min. A 94, p. 129, 24.01.1414. Voir aussi GREMAUD 1875-1898, VII, n° 2752, vers 1424; n° 2755\*, 1425 (statut capitulaire pour la gloire de Dieu, de la Vierge et de sainte Catherine, abrégé dans l'édition); GREMAUD 1875-1898, VIII, n° 2887, 1437; n° 3039, 1451. – Sur le culte de la Vierge en Valais, voir GHKA 1951. – François Huot a émis avec prudence l'hypothèse de Catherine, patronne de Valère dès le XIV<sup>e</sup> siècle, voir HUOT 1973, p. 251, n. 8.
- 7 GREMAUD 1863 (1), CS n° 43, 1226; GREMAUD 1875-1898, I, n° 402, 1235; GREMAUD 1875-1898, II, n° 846, 1276; GREMAUD 1863 (1), CS n° 59, 1279.
- 8 GREMAUD 1875-1898, II, n° 968, 1287; HUOT 1973, p. 99.
- 9 GREMAUD 1863 (1), CS n° 35, 1214; GREMAUD 1875-1898, IV, n° 1911, 1346, p. 449; HUOT 1973, pp. 210-212.
- 10 ACS, Métralie 1, p. 78, 1343.
- 11 GREMAUD 1875-1898, V, n° 2091, 1363-1364.
- 12 DUBUIS/LUGON 1985, p. 15.
- 13 MÜLLER 2014, p. 316.

- 14 DUBUIS/LUGON 2002, p. 36.
- 15 HUOT 1973, pp. 84-96.
- 16 ACS, ms. 119; voir LEISIBACH 1973, pp. 17-18.
- 17 GREMAUD 1863 (1), CS n° 2.
- 18 GREMAUD 1863 (1), CS n° 4. Voir DUBUIS/LUGON 2002, p. 288.
- 19 VAN BERCHEM 1899, p. 38.
- 20 MOREROD 1999; *Helvetia sacra* 2001, p. 367.
- 21 GREMAUD 1863 (1), CS n° 5. Le chancelier Durand et le vice-chancelier Hugues au statut incertain ne sont pas comptés.
- 22 GREMAUD 1863 (1), CS n° 13.
- 23 HUOT 1973, pp. 86-88; DUBUIS/LUGON 1985, p. 46.
- 24 *Helvetia sacra* 2001, pp. 413, 444; DUBUIS/LUGON 2002, p. 101.
- 25 *Helvetia sacra* 2001, pp. 413, 444.
- 26 GREMAUD 1875-1898, I, n° 292, 1221.
- 27 GREMAUD 1875-1898, I, n° 230, 1168 et 1212-1216.
- 28 VAN BERCHEM 1899, p. 106.
- 29 Voir la liste de ces statuts dans *Helvetia sacra* 2001, p. 396, n. 9.
- 30 IMESCH 1921, pp. 1-2.
- 31 Sur le recrutement des chanoines, leur âge, leur formation, leur carrière, le cumul des bénéfices, etc., voir IMESCH 1921, pp. 34-40; VON ROTEN 1946, pp. 44-48, et 1948, pp. 121-126; MARTONE 2013, pp. 378-384.
- 32 GREMAUD 1875-1898, IV, n° 1890, 1345.
- 33 IMESCH 1921, p. 11. L'aumusse grise a remplacé la chape noire, GREMAUD 1875-1898, III, n° 1184, 1302; HUOT 1973, p. 135.
- 34 ACS, Cal. 1, p. 123, 1538.
- 35 GREMAUD 1875-1898, II, n° 684, p. 72, 1262.
- 36 En 1504, un chanoine versait 20 ducats, le chantre 40, le sacriste 50, le doyen de Valère 60 et celui de Sion 70, ACS, Cal. 1, p. 203.
- 37 GREMAUD 1875-1898, VII, n° 2755, 1425. Voir un précédent barème de 1262, GREMAUD 1875-1898, II, n° 684, p. 67. En 1364, le barème varie toujours selon les dignités, les canonies et les prébendes, ACS, Métairie 2, p. 137: 21 prébendes doivent 50 sous; 3 canonies doivent 20 sous; 5 canonies doivent 40 sous; le sacriste et une canonie annexée à une prébende doivent chacun 60 sous; doyens et chantre doivent chacun 100 sous.
- 38 ACS, Cal. 1, p. 152; IMESCH 1921, p. 11.
- 39 GREMAUD 1863 (1), CS n° 28, 1196.
- 40 GREMAUD 1875-1898, III, n° 1184, statuts de 1302; ACS, Tir. 3-19, statuts du début du XVI<sup>e</sup> siècle.
- 41 GREMAUD 1875-1898, II, n° 684, 1262; n° 829, 1275; GREMAUD 1875-1898, III, n° 1184, 1302.
- 42 Ce rachat de la grande résidence serait conforme au décret du nonce Farnese, ACS, Métairie 20, petit cahier de réclamations aux héritiers de l'official Johann de Sepibus, p. 9.
- 43 Sur les deux doyens, voir IMESCH 1938, pp. 331-368.
- 44 Le mot sacriste est préféré à celui de sacristain pour éviter toute confusion avec le bedeau ou le marguillier.
- 45 Sur leur place attirée dans le chœur de Valère, voir HUOT 1973, pp. 44, 127; PRADERVAND/SCHÄTTI 1997 (1), p. 266.
- 46 HUOT 1973, p. 134.
- 47 *Helvetia sacra* 2001, p. 369.
- 48 ACS, Tir. 3-19.
- 49 IMESCH 1921, pp. 13-14.
- 50 IMESCH 1938, p. 340.
- 51 IMESCH 1938, p. 336. Le doyen de Sion prend le pas sur celui de Valère à une date qui ne peut être précisée, voir n. 55, p. 387.
- 52 ACS, Th. 40-35, 1357.
- 53 GREMAUD 1875-1898, V, p. XXVI; *Helvetia sacra* 2001, p. 34.
- 54 IMESCH 1938, pp. 344-345.
- 55 IMESCH 1938, p. 336. La date de 1433 s'appuie sur GREMAUD 1875-1898, VIII, n° 2828, 1433, où la dignité de doyen de Sion est présentée comme celle qui tient le premier rang après l'évêque. Le moment où le doyen de Sion remplace celui de Valère à la tête du Chapitre n'est pourtant pas clair. Dans les statuts de 1425, il est cité avant celui de Valère (GREMAUD 1875-1898, VII, n° 2755), mais dans ceux de 1436 après lui (GREMAUD 1875-1898, VIII, n° 2876). C'est Anselme de Faussonay, doyen de Valère, qui dirige l'élection épiscopale à la mort de l'évêque Henri Asperlin en 1457, sans participation du doyen de Sion. Dans les listes des chanoines inscrites dans les comptes de la métairie, ce n'est qu'en 1526 que le doyen de Sion figure en premier, voir ACS, Métairie 8. Voir également les 26 articles d'un interrogatoire visant à établir la prééminence du doyen de Sion en 1473, ACS, Th. 15-38.
- 56 GREMAUD 1875-1898, I, n° 218, 1208.
- 57 Le titre de seigneur de Mollignon disparaît en 1798. Voir IMESCH 1938, p. 368.
- 58 ACS, Comput. varii, n° XVII, incomplets du début.
- 59 ACS, Th. 72\*-15, inspection des maisons de Valère, 11 décembre 1685: « Domus decani magni habet plurima stillicidia [...] domus decanatus Valeriae est in optimo statu » (La maison du grand doyen présente de très nombreuses fuites [...] la maison du doyen de Valère est en excellent état). Voir aussi ACS, Cal. 29, p. 60, 1746.
- 60 IMESCH 1938, p. 338.
- 61 IMESCH 1938, pp. 368-371.
- 62 *Helvetia sacra* 2001, p. 373.
- 63 GREMAUD 1875-1898, V, n° 2089, 1364. En 1532, le Chapitre lui remet les clés du trésor: ACS, Cal. 2, pp. 52-53.
- 64 GREMAUD 1875-1898, III, n° 1184, 1302; n° 1417, 1320, p. 303.
- 65 Voir n. 107, p. 388.
- 66 IMESCH 1938, pp. 371-378; HUOT 1973, pp. 129-133.
- 67 Sur la chancellerie, voir RÜCK 1984, pp. 242-258; AMMANN-DOUBLIEZ 2008 (1), pp. 32-40.
- 68 IMESCH 1938, p. 309.
- 69 GREMAUD 1875-1898, IV, n° 1974, p. 587, 1344. Voir DUBUIS 1987.
- 70 GREMAUD 1875-1898, III, n° 1338, 1311; n° 1448, 1322; ACS, Tir. 3-19, p. 4; IMESCH 1921, p. 18.
- 71 GREMAUD 1875-1898, IV, n° 1796, 1340.
- 72 GREMAUD 1875-1898, II, n° 684, 1262.
- 73 ACS, Métairie 18: les biens sont répertoriés en fonction des quatre dignitaires et des vingt et une prébendes sacerdotales, diaconales et sous-diaconales.
- 74 Plusieurs exemplaires sont conservés, dont ACS, Tir. 32-4, copie du chanoine Matthäus Molitor; ACS, Th. 82-133, copie du chanoine Georg Summermatter; ACS, Th. 82-132, copie de 1754 établie par le chanoine Franz-Joseph Andenmatten. À cette occasion, le nombre de prébendes est fixé à quinze, y compris les dignités et le prieuré d'Ayent, afin d'égaliser les revenus (disparaissent en particulier les appellations et prébendes de Conthey, Anchettes, Mollignon, Mase, Nax, Lentine, Christine, Glaviney).
- 75 ACS, Tir. 32-33/1. Une taxe est fixée pour chaque prébende, tandis que les dignitaires touchent des honoraires supplémentaires. Pour 1881, voir ACS, Th. 87-144, pp. 20-22.
- 76 ACS, Livre répertoire non coté, ouvert par le chanoine Imesch.
- 77 GREMAUD 1875-1898, II, n° 684, 1262.
- 78 GREMAUD 1875-1898, IV, n° 1941, 1348.
- 79 Quelques inventaires de ces biens subsistent à partir du XVI<sup>e</sup> siècle, voir ACS, Th. 73.
- 80 Le titre d'archimétral est déjà employé en 1648 pour le chanoine Nicolas Munerius.
- 81 ACS, Th. 83-16, sd.
- 82 GREMAUD 1875-1898, II, n° 1142, 1300; GREMAUD 1875-1898, III, n° 1338, 1311; n° 1351, 1312; n° 1469, 1323, etc. L'existence d'un procureur capitulaire n'apparaît pas être épisodique, puisqu'il est élu en même temps que le châtelain de Valère, GREMAUD, IV, n° 1974, p. 586, 1343.
- 83 GREMAUD 1875-1898, IV, n° 1693, 1336.
- 84 GREMAUD 1875-1898, III, n° 1338, 1311; n° 1587, 1330.
- 85 ACS, Tir. 3-18, f° 40v.
- 86 ACS, Tir. 3-19; IMESCH 1921, p. 33.
- 87 Cette proximité des tâches explique que leurs comptes n'ont pas toujours été distingués lors du classement des archives au XX<sup>e</sup> siècle, de sorte que de nombreux comptes des procureurs généraux ont été insérés dans les dossiers contenant les comptes du métral.

- 88 Les redevances et rentes en nature diminuent avec le temps au profit de celles en espèces ou sont rachetées. – Les capitaux concernés sont ceux de la généralité, de la métralie, des prébendes, des bénéfices et des anniversaires au XVII<sup>e</sup> siècle.
- 89 ACS, Cal. 10, p. 404, 24.01.1605.
- 90 ACS, Généralité 24, 1786-1790.
- 91 ACS, Métralie 11, comptes du procureur général Nicolas Locher, 1566, p. 55.
- 92 ACS, Cal. 30, p. 161.
- 93 GREMAUD 1875-1898, II, n° 684, 1262; GREMAUD 1875-1898, IV, n° 1693, 1336.
- 94 ACS, Métralie 1, feuille volante.
- 95 ACS, Cal. 2, p. 58, 24.01.1533; AEV, ATL 5-161.
- 96 ACS, Cal. 21, p. 42, 1648.
- 97 Voir la nomination d'un châtelain de Valère, le 11 juillet 1343, ACS, Métralie 1, p. 78.
- 98 Voir l'élection d'Adam von Schalen comme capitaine de Valère en 1647 (ACS, Cal. 21, p. 2), confirmé une nouvelle fois pour deux ans en 1654, ACS, Cal. 20 b/4, p. 150.
- 99 GREMAUD 1875-1898, IV, n° 1911, 1346.
- 100 ACS, N 5, p. 132.
- 101 GREMAUD 1875-1898, V, p. XXXV.
- 102 IMESCH 1921, p. 6, n. 2.
- 103 ACS, Th. 33-27, p. 35, 1540. Les clercs furent souvent rappelés à l'ordre.
- 104 ACS, Tir. 3-78/b, p. 48, annexe aux statuts de 1806.
- 105 GREMAUD 1875-1898, IV, n° 1974, 1345, p. 588.
- 106 GREMAUD 1863 (1), CS n° 61 vers 1346; *Helvetia sacra* 2001, p. 381.
- 107 GREMAUD 1875-1898, II, n° 935, 1285. Sur la chancellerie capitulaire, voir RÜCK 1984 et AMMANN-DOUBLIEZ 2008 (1).
- 108 LEISIBACH 1973, pp. 31-44.
- 109 ACS, ms. 19. En ligne depuis 2010 : [www.e-codices.unifr.ch/fr/list/one/acs/0019](http://www.e-codices.unifr.ch/fr/list/one/acs/0019).
- 110 L'acte conservé le plus ancien provient des archives du Chapitre et date de 1005; il consiste en un échange entre les évêques Hugues de Sion et Hugues de Genève, GREMAUD 1863 (1), CS n° 1.
- 111 Par exemple, Antoine Troyer, gardien de la porte ferrée de Valère, passe son testament dans la pièce au-dessus de ladite porte, ACS, Min. B 68 II, pp. 456-457, 18.07.1501.
- 112 GREMAUD 1875-1898, IV, n° 1893, 1345; HUOT 1973, p. 136.
- 113 ACS, Métralie 2, p. 136, 1364.
- 114 Le sous-marguillier pouvait être un clerc, comme Thomas de Cordona en 1349, ACS, Métralie 1, p. 140a.
- 115 GREMAUD 1875-1898, IV, n° 1974, 1349, p. 590.
- 116 ACS, Métralie 2, p. 110.
- 117 ACS, Métralie 3/V, p. 16, p. 23.
- 118 ACS, Cal. 7, pp. 186-187, 03.02.1587. L'horloge de Valère apparaît tardivement dans les comptes de la fabrique mal conservés, puisque la mention date de 1577, voir DUBUIS 1993, p. 93. Toutefois, une mention antérieure est donnée par Anselme de Faussonay, ACS, Tir. 17-91, 01.06.1453.
- 119 ACS, Cal. 30, pp. 124-125 et p. 127, 30.06.1760 et 01.07.1760. À cette date, c'est lui qui sonne aussi la corne, *ibid.*, p. 159.
- 120 ACS, Tir. 3-19, p. 17, début du XVI<sup>e</sup> siècle.
- 121 ACS, Métralie 5, 1417-1418.
- 122 ACS, Cal. 14, p. 433, 1625.
- 123 ACS, Métralie 19, comptes du procureur général Guillaume Preux, 1636-1639, pp. 16, 18, 22.
- 124 GREMAUD 1875-1898, IV, n° 1974, 1349, p. 591.
- 125 GREMAUD 1875-1898, V, n° 2001, 1352.
- 126 Le pont-levis est attesté du XIV<sup>e</sup> siècle (HOLDEREGGER 1926, p. 237, 1333; p. 255, 1337; p. 258, 1338; ACS, Métralie 1, p. 81, 1345) jusqu'au XVIII<sup>e</sup> siècle (ACS, Cal. 26, f° 64v, 1726).
- 127 GREMAUD 1875-1898, IV, n° 1894, 1345.
- 128 ACS, Métralie 1, p. 139a, 08.07.1349.
- 129 ACS, Métralie 2, p. 36, 04.02.1365.
- 130 ACS, Métralie 1, p. 139b, 24.07.1349.
- 131 ACS, Métralie 2, p. 17.
- 132 ACS, N 3, p. 5.
- 133 Après avoir été longtemps logé à proximité de la première porte de Valère, il occupe la maison dite de l'escalier « scala » dans la seconde moitié du XVII<sup>e</sup> siècle, puis la maison de la prébende de Rarogne à partir des années 1730 [3<sup>e</sup> maison à partir de la première porte], ensuite l'étage inférieur de la maison du doyen de Sion en 1814, et finalement la maison [B]. Chaque déménagement entraîne des travaux.
- 134 GREMAUD 1875-1898, V, n° 2001, 1352. Voir DUBUIS 1994, p. 11.
- 135 HUOT 1973, pp. 92-93, 127.
- 136 HUOT 1973, p. 100.
- 137 Voir, par exemple, les statuts de 1262, GREMAUD 1875-1898, II, n° 684, 1262.
- 138 Maître Martin de Sion en 1306, AMMANN-DOUBLIEZ 2008 (1), pp. 274-275, Nicolas de Molendino en 1438, ACS, Tir. 17-37, et Girard Milleti en 1453, GREMAUD 1875-1898, VIII, n° 3048, 1453. S'y ajoute l'« elemosina Bressane » (l'aumône de la Bressane) du nom d'une généreuse donatrice, Ysabelle Rubin dite Bressana, ACS, Tir. 17-88, 1447.
- 139 ACS, N 5, p. 36.
- 140 GREMAUD 1875-1898, IV, n° 1853, 1343; n° 1854, 1343; VAN BERCHEM 1899, pp. 110-111.
- 141 GREMAUD 1875-1898, IV, n° 1910, 1346; n° 1911, 1346.
- 142 GREMAUD 1875-1898, VII, n° 2720, 1422; n° 2724, 1422; n° 2752, vers 1424; n° 2753, 1424-1425, pp. 450-451.
- 143 GREMAUD 1863 (1), CS n° 14, vers 1162-1173.
- 144 BURLET 2012.
- 145 GREMAUD 1875-1898, IV, n° 1746, 1339.
- 146 ABS, Tir. 27-47, vers 1460.
- 147 GREMAUD 1875-1898, V, n° 2092, 1365.
- 148 GREMAUD 1875-1898, IV, n° 1911, 1346.
- 149 À l'emplacement du théâtre actuel, voir DUBUIS/LUGON 1980, p. 236, S 107.
- 150 GREMAUD 1875-1898, III, n° 1417, 1320. Sur la localisation de la chapelle Saint-Genis, disparue avant 1626, voir DUBUIS/LUGON, 1980, pp. 205-206, S 7, et DUBUIS/LUGON, 1985, p. 36.
- 151 Sur cette maison, voir SANTSCHI 1988, pp. 17-18.
- 152 ACS, Tir. 68-74, p. 37.
- 153 ACS, N 5, pp. 132-133.
- 154 À l'emplacement de la maison, devenue la chancellerie d'État de 1782 à 1797, située à la rue des Châteaux 22, voir DUBUIS/LUGON 1980, p. 206, et DUBUIS/LUGON 1985, p. 30, n. 94.
- 155 Sur les limites, voir DUBUIS/LUGON 1985, p. 20, n. 67.
- 156 DUBUIS/LUGON 1980, p. 206.
- 157 ACS, Métralie 2, p. 125, en 1365, la serrure de la porte est remplacée.
- 158 ACS, Cal. 21, p. 126, 1653 et Cal. 20 b/4, p. 144, 1654.
- 159 ACS, Tir. 68-74, p. 44.
- 160 ACS, Cal. 22, p. 231, 08.08.1664.
- 161 ACS, Métralie 23, comptes du procureur général, 1673-1674, p. 57.
- 162 ACS, Cal. 1, p. 2.
- 163 VAN BERCHEM 1899, pp. 87-88.
- 164 GREMAUD 1875-1898, VI, n° 2203, 1376; VAN BERCHEM 1899, pp. 96-99.
- 165 GHIKA 1960.
- 166 VON ROTEN 2008, p. 12; sur la Caroline, voir GHIKA 1947, pp. 76-79.
- 167 GHIKA 1950, p. 202.
- 168 *Helvetia sacra* 2001, pp. 295-301, 333-338.
- 169 TREYER LEHNER 2000, pp. 29, 94.
- 170 GREMAUD 1863 (1), CS n° 61. Sur l'acquisition de ces droits, voir *Helvetia sacra* 2001, p. 377.
- 171 Sur la répartition des paroisses dont la collation appartient au Chapitre, voir DUBUIS/LUGON 2002, pp. 289-290. En 1806, le droit de patronat devint celui de présenter quatre candidats, puis en 1920 le Chapitre renonça à ses droits de collation en faveur de l'évêque, IMESCH 1938, pp. 327-328.
- 172 Voir la lettre du nonce apostolique du 17 novembre 1611, qui déplore la vie scandaleuse des chanoines et du clergé de Sion et les exhorte à se réformer, ACS, Tir. 39<sup>e</sup>-16.
- 173 VON ROTEN 1943.
- 174 POSSA 1940; HUOT 1973, pp. 45-47; SCHNYDER 2002.
- 175 Le nonce Scappi vint en Valais en novembre 1622, GHIKA 1947, p. 118, n. 190. Voir les dépenses pour sa venue, ACS, Métralie 17. Voir l'édition de son décret, AMMANN/FIBICHER 2015, pp. 309-315.
- 176 AMMANN/FIBICHER 2015, pp. 311-312.

177 AMMANN/FIBICHER 2015, p. 314.  
 178 AMMANN/FIBICHER 2015, pp. 341-342.  
 179 AMMANN/FIBICHER 2015, pp. 287-290.  
 180 AMMANN/FIBICHER 2015, pp. 290-294. Voir ACS, Cal. 14, p. 518.  
 181 Archives du Vatican, Archivio Storico, Sacra congregazione per l'evangelizzazione dei popoli o « de propaganda fide », vol. 340, f° 431r-441v.  
 182 Archives du Vatican, Archivio Storico, Sacra congregazione per l'evangelizzazione dei popoli o « de propaganda fide », vol. 340, f° 433v.  
 183 ACS, Tir. 75-1, 1597; ACS, Th. 21-15, 1642.  
 184 Des mentions dispersées de ces demandes existent, voir par exemple ACS, Min. B 68, III, feuille volante, p. 52, 1499, ou ACS, Cal. 20, p. 549, 1660.  
 185 ACS, Métralie 18, cahier de la main de Matthäus Molitor, pp. 9-10.  
 186 TSCHERRIG 1954-1955, pp. 56-66.  
 187 ABS, Tir. 56-40, 18.08.1642.  
 188 Diverses sommes sont en effet réparties entre les chanoines à titre de sportules dans les années précédant la réforme, voir par exemple ACS, Métralie 19, comptes du procureur Guillaume Preux, pp. 24-25, 1639.  
 189 TSCHERRIG 1954-1955, pp. 68-71.  
 190 IMESCH 1938, pp. 310, 316.  
 191 Le port de la croix pectorale semble accordé à tous les chanoines en 1920, voir ACS, Cal. 37, p. 156, et ACS, Tir. 2-15, et peut-être pas en 1922 comme l'écrit IMESCH 1938, p. 316.  
 192 ACS, Tir. 39\*-51, sd.  
 193 AP Ardon, D 5, p. 5, fragment de calendes du Chapitre.  
 194 AP Ardon, D 5, p. 6-11. Voir aussi ACS, Th. 21-15 et Brigue, Archives Stockalper, n° 2158.  
 195 DUBUIS/LUGON 1980, p. 315, M 18; ACS, Métralie, 20, f° 18-19, f° 24.  
 196 DUBUIS/LUGON 1980, pp. 148, 300.  
 197 ACS, Cal. 20 b/4, p. 124.  
 198 Ainsi les chanoines Matthäus Molitor et Mathias Will selon BURGNER 1860, 2, pp. 49-68 et pp. 500-502.  
 199 Selon le Chapitre, une quinzaine de maisons de chanoines et de bénéficiaires, ainsi que sept greniers ont été détruits, ACS, Tir. 39\*-99, lettre adressée au nonce apostolique.  
 200 *Helvetia sacra* 2001, p. 391; ACS, Tir. 31-11, confirmation par le nonce en 1807.  
 201 ACS, Tir. 3-78/b.  
 202 Voir le partage des vignes et des vergers entre dix chanoines, le 10 mars 1849, ACS, Cal. 33, pp. 146-147.  
 203 IMESCH 1938, pp. 289, 324.  
 204 ACS, Tir. 32-33/1.  
 205 ACS, Th. 83-104, sd.  
 206 *Acta Apostolicae Sedis*, 60, 1968, pp. 536-539. Voir p. 421 pour la traduction du texte latin.

207 *Acta Apostolicae Sedis*, 60, 1968, p. 536, art. 15. – Sur le sujet, voir MICHEL OUATTARA, *La basilique, Droit canonique, pastorale et politique, de l'Antiquité au XXI<sup>e</sup> siècle*, Paris 2020. – Une copie du dossier n'a pas pu être retrouvée aux AES.  
 208 Le document est publié dans les *Acta Apostolicae Sedis*, 79, 1987, pp. 1378-1379. En ligne : [www.vatican.va/archive/aas/documents/AAS-79-1987-ocr.pdf](http://www.vatican.va/archive/aas/documents/AAS-79-1987-ocr.pdf).

## L'église de Valère

1 HOLDEREGGER 1953, p. 211. – À noter qu'un bois daté de 1162/63 a été identifié dans un linteau de fenêtre dans le sous-sol du croisillon sud, mais il s'agit d'un remploi : HURNI/YERLY 2021.  
 2 Il s'agit d'un don du chanoine Pierre Alberti pour le luminaire de l'autel : GREMAUD 1875-1898, I, n° 220, après 1209; HOLDEREGGER 1930, pp. 43, 61-62; HUOT 1973, p. 98, n. 1, et p. 101.  
 3 Aymon de Loèche, doyen de Sion, fait une donation à ce moment pour le luminaire de l'autel qui a été consacré en l'honneur des saints Michel et Maurice et pour les chanoines qui participent aux solennités en faveur de sainte Catherine : GREMAUD 1863 (1), n° 35, pp. 401-402; HOLDEREGGER 1930, pp. 43, 62; HUOT 1973, p. 98, n. 6, et p. 101.  
 4 Les dons du sacriste Bosen de Sierre sont en faveur des deux autels Sainte-Catherine et Saint-Michel : GREMAUD 1863 (1), n° 43; HOLDEREGGER 1930, pp. 43, 62; HUOT 1973, p. 99, n. 1, et p. 101. – L'autel de la chapelle sud est souvent mentionné, au XIII<sup>e</sup> siècle déjà, sous le seul patronage de Michel : GREMAUD 1863 (1), n° 59; GREMAUD 1875-1898, II, n° 928, 1284; HUOT 1973, p. 98, n. 7.  
 5 ORCEL/TERCIER/HURNI 1998 (2), n°s 621-624 et 631-632.  
 6 HURNI/YERLY 2021.  
 7 Les tirants en bois, placés un peu au-dessous des fenêtres, correspondent à un ensemble homogène datant de 1235/36 : ORCEL/ORCEL/TERCIER/MONNARD 1994, n°s 281-286.  
 8 GREMAUD 1875-1898, I, n° 423, 1237; HOLDEREGGER 1930, p. 52, n. 2.  
 9 GREMAUD 1863 (1), n° 52.  
 10 ORCEL/ORCEL/TERCIER/MONNARD 1994, n° 329.  
 11 HURNI/YERLY 2020 (1), n°s 2031-2034 (1274/75) et n°s 2022, 2023, 2025, 2026 (1287/88 et 1288/89).  
 12 L'autel est construit par le chanoine et sacriste Pierre de Loèche, qui le dote par testament en 1295 (GREMAUD 1875-1898, II, n° 1077, 1295), mais il a été réalisé plus tôt

et du vivant du commanditaire, chanoine de Sion depuis 1267. Le chanoine Pierre de Granges le mentionne dans son testament de 1279 (GREMAUD 1863 (1), n° 59). HOLDEREGGER 1930, p. 63; HUOT 1973, p. 101, n. 3 considère à tort que l'autel du Saint-Sacrement recevait déjà en 1259 une dotation. La mention qui se trouve dans le nécrologe de Sion sous Jacques de Saillon (GREMAUD 1863 (1), pp. 267-268), et sur laquelle Huot se fonde, est en fait tronquée. Le passage en question concerne lui aussi Pierre de Granges.  
 13 GRUBER 1932, pp. 45, 112-113; HUOT 1973, p. 102, n. 2.  
 14 En 1287, le chanoine Pierre d'Erde fait une donation en faveur d'un autel Sainte-Catherine à construire – il faut comprendre à reconstruire d'après HUOT 1973, p. 99, n. 3. –, laquelle est suivie, en 1293, par un legs de Nicolas de Bagnes pour la réparation de la chapelle : GREMAUD 1875-1898, II, n° 968, 1287, et n° 1034, 1293; HOLDEREGGER 1930, p. 63; HUOT 1973, p. 99, n. 3.  
 15 Sans le dire dédié à Marie-Madeleine, le chanoine Jacques de Noville mentionne, dans son deuxième testament daté de 1283, l'autel qu'il a construit à Valère : ACS, Min. A 3bis, p. 10. Il n'en parle pas dans son précédent testament de 1280, *ibidem*, p. 4. L'autel Marie-Madeleine est en revanche nommé en 1302, dans le troisième testament : ACS, Th. 110A-1.  
 16 GREMAUD 1875-1898, IV, n° 1768, 1339; HOLDEREGGER 1930, p. 66; HUOT 1973, p. 102; *Fragments de stucs polychromés* 2020.  
 17 La date de 1330 donnée par GRUBER 1932, p. 45, n. 20, et p. 181, puis retenue par HUOT 1973, p. 102, n. 3, doit être rejetée. L'autel a été fondé par le sacriste Ebal de Greysier, avant sa mort survenue non pas en 1330, mais en 1343. Dans son testament passé dans sa chambre à Valère, le 26 mai 1343, le sacriste mentionne l'autel Saint-Eusèbe qu'il a fondé « in altare quod fundavi in ecclesia Valerie in honore beati Eusebii »; le recteur Jean de Vex doit y célébrer des messes; le testateur lègue aussi à son autel un missel et un calice d'argent, voir ACS, Tir. 16-216. Pour l'opinion que la table consacrée date seulement du moment de l'exécution du testament, voir MEILLAND/PAYOT 2015. – L'autel aurait été supprimé en 1784 d'après les notes manuscrites d'EMIL WICK (WICK 1864-1868).  
 18 GREMAUD 1875-1898, IV, n° 1952, 1349. – Le chanoine Christophe de Preda aurait voulu fonder cet autel près de l'autel Saint-André « supra portale », ACS, Tir. 16-214, 1349. L'épidémie de peste a vraisemblablement empêché l'exécution de sa volonté.

- 19 HUOT 1973, p. 102.
- 20 ORCEL/TERCIER/HURNI 2002 (1), n<sup>os</sup> 861 (1380/81), 862 (1379/80), 866 (1378/79) et 867 (1380/81). Voir aussi HURNI/YERLY 2020 (4), n<sup>os</sup> 863 et 864 (pas avant 1369).
- 21 GREMAUD 1875-1898, V, p. LIV, à qui l'on doit cette information, ne cite pas sa source. L'information est reprise par HOLDEREGGER 1930, p. 68, et HUOT 1973, p. 103, parmi d'autres. – Des traces de cet incendie ont été observées, voir pp. 105-106.
- 22 ORCEL/ORCEL/TERCIER/MONNARD 1994, n<sup>os</sup> 302-304, 308 (1381/82); n<sup>os</sup> 232, 235, 236 (1382/83).
- 23 Le style de la cage d'escalier en « stuc » ainsi que plusieurs éléments de bois étudiés convergent vers cette date : ORCEL/ORCEL/TERCIER/MONNARD 1994, n<sup>os</sup> 110-113, 115, 119 (1519/20); n<sup>os</sup> 301, 309 (vers 1520); ORCEL/TERCIER/HURNI 2002 (1), n<sup>os</sup> 971-974 (à partir de 1516).
- 24 THÉOPHILE VAN MUYDEN, « Restauration de l'Église N.D. de Valère à Sion. Procès-verbal de la conférence du 1 juin 1898 à N.D. de Valère » (CDC, doc. n<sup>o</sup> 796).
- 25 ACS, Métralie 10, comptes du métral Peter Burguiner, 1554-1555, pp. 27-28 : « quando fuerunt ibidem in Valeria aliqui Elvecei et ex nostris patriotis in Valeria dum confirmaverunt // confederationes, qui biberunt de vino vestro ante cellare » (Quand furent ici à Valère et burent de votre vin, devant la cave, quelques hommes des cantons helvétiques et certains de nos patriotes, alors qu'ils confirmaient les traités de confédération).
- 26 WLA 4, 1977, pp. 248a-249f.
- 27 ELSIG/MORAND 2000, p. 24; ACS, Fabrique 15, comptes du fabricant Georg Summermatter, tenus à partir du 16 janvier 1624, pp. 16-24.
- 28 ATELIER SAINT-DISMAS/BESSE 2004. – La date 1626 est inscrite à la peinture sur le tabernacle.
- 29 Sur la question de l'emplacement de l'orgue voir pp. 159-160.
- 30 HOLDEREGGER 1930, pp. 77-78; HUOT 1973, p. 103; DONNET 1984, p. 103.
- 31 ACS, Métralie 24, comptes du procureur général Pierre de Communi, 1676-1677, p. 64 : achat de matériaux : « pro sacello sanctae Catharinae dealbando et muris parvis extruendis super novas formas chori ex utroque latere » (Pour blanchir la chapelle de sainte Catherine et pour élever les petits murs au-dessus des nouvelles stalles du chœur des deux côtés).
- 32 Le rapport des restaurateurs d'art est en préparation.
- 33 DUBUIS/LUGON 1985, pp. 39-40.
- 34 ACS, Métralie 30, 1727-1728, 07.09.1730, p. 54; AEV, AV 393, Manuscrit du chanoine Carraux, p. 19.
- 35 HOLDEREGGER 1930, p. 80; ACS, Cal. 29, p. 31. – La chapelle Sainte-Catherine est aussi blanchie : ACS, Métralie 32, comptes de la généralité, 1744-1747, p. 70.
- 36 ELSIG/MORAND 2000, p. 25; ACS, Tir. 46-18.
- 37 En 1262, constat est dressé des défaillances relatives aux offices et messes à Valère, GREMAUD, 1875-1898, II, n<sup>o</sup> 684, 1262. En 1275, lorsque la célébration de la messe sur l'autel majeur est omise par la faute d'un chanoine, le montant de l'amende est utilisé pour l'achat d'ornements (GREMAUD 1875-1898, II, n<sup>o</sup> 829, 1275), disposition réitérée en 1320, GREMAUD 1875-1898, III, n<sup>o</sup> 1417, 1320.
- 38 GREMAUD 1875-1898, IV, n<sup>o</sup> 1911, 1346, pp. 453-454.
- 39 Les grandes Heures correspondent à matines, laudes et vêpres, les petites Heures à prime, tierce, sexte, none et complies.
- 40 Sur les pièces et la composition des offices (lecture, psaume, antienne, capitule, répons, hymne, verset, cantique, collecte, oraison, invitoire), voir LEBIGUE 2007, pp. 44 et suivantes. L'office hebdomadaire se fonde sur la récitation des 150 psaumes.
- 41 GREMAUD 1875-1898, II, n<sup>o</sup> 684, 1262.
- 42 Sur les dispositions relatives aux vêtements et objets liturgiques, GREMAUD 1875-1898, II, n<sup>o</sup> 684, 1262; n<sup>o</sup> 829, 1275. Voir aussi les statuts du XVI<sup>e</sup> siècle ACS, Tir. 3-19. – Cet encart sur la liturgie se fonde essentiellement sur HUOT 1973.
- 43 Sur les bibles et les différents types de manuscrits liturgiques, majoritaires dans la bibliothèque du Chapitre de Sion, LEISIBACH 1973, pp. 82-120; LEISIBACH 1979; LEISIBACH/JÖRGER 1985. Sur un exemple de l'activité d'un scribe au XV<sup>e</sup> siècle, MATHIEU RONDELLI, voir GAGNEBIN 1978, qui donne en outre une description de son propre périple à Valère, marqué par le nombre de degrés à gravir.
- 44 Sur des études récentes, voir ANGENENDT 2003.
- 45 ACS, Ms 47, manuscrit qui comportait autrefois une chaîne.
- 46 HUOT 1973.
- 47 HUOT 1973, p. 100. – À certaines occasions, les chanoines de Valère ou certains d'entre eux descendent à la cathédrale inférieure pour la messe.
- 48 GWENDOLIN ORTEGA, *Une caisse Rako pour reliquaire. Une histoire du trésor de Sion à travers les anciens catalogues de reliques*, Mémoire de maîtrise d'études avancées en conservation du patrimoine bâti et muséologie, octobre 2019.
- 49 Pour plus de détails, HUOT 1973, p. 127.
- 50 GREMAUD 1875-1898, III, n<sup>o</sup> 1417, 1320; GREMAUD 1875-1898, IV, n<sup>o</sup> 1855, 1343.
- 51 HUOT 1973, pp. 173-178.
- 52 Sur cet office, voir HANKELN 2019.
- 53 Des reliques de la sainte sont déposées dans la chapelle sous ce même vocable à Valère dans une châsse offerte par Gui de Montagnye, HUOT 1973, p. 212.
- 54 HUOT 1973, pp. 236-242.
- 55 Voir les ornements de l'autel principal inventoriés en 1364, GREMAUD 1875-1898, V, n<sup>o</sup> 2089, 1364, pp. 255-256.
- 56 L'autel Sainte-Catherine a un statut particulier, puisqu'il n'a pas de recteur; les autres autels sont desservis par des recteurs tenus de se conformer au volontés de leurs fondateurs et de leurs bienfaiteurs pour célébrer les anniversaires.
- 57 HUOT 1973, pp. 99, 275.
- 58 HUOT 1973, p. 302.
- 59 CARLEN 1943; CARLEN 1982, pp. 14-16; HUOT 1973, pp. 289-293.
- 60 À leur sujet, voir LEISIBACH 1973, LEISIBACH 1979, LEISIBACH/JÖRGER 1985, FIORINA 1995, JÖRGER 2001, FIORINA 2002, MARIÉTHOZ 2014. – L'Évangélaire de Sion (Victoria & Albert Museum de Londres, Inv. 567-1893), avec sa couverture orfèvrée en or du XI<sup>e</sup>-XII<sup>e</sup> siècle, se trouvait à Valère au XVII<sup>e</sup> siècle (<http://collections.vam.ac.uk/item/O130971/the-sion-gospels-book-cover-gospel-and-cover-unknown/>, voir la marque de possesseur « Est ecclesiae Vallerianae », soit « ceci appartient à l'église de Valère »); mais il n'est pas encore avéré si cet ouvrage a originellement été conçu pour Valère.
- 61 LEISIBACH/JÖRGER 1985, p. 36.
- 62 GREMAUD 1875-1898, V, n<sup>o</sup> 2089, 1364.
- 63 LEISIBACH/JÖRGER 1985, pp. 36, 79-81, 99.
- 64 HUOT 1973, pp. 255-257.
- 65 GREMAUD 1875-1898, V, n<sup>o</sup> 2089, 1364, p. 255.
- 66 L'Ordinaire relève ces trois jours avec la présence des chantres, des prêtres, des bacheliers et des enfants, sans plus de détails, HUOT 1973, p. 397.
- 67 ACS, Métralie 17, 1621, 1625.
- 68 Achat d'antiphonaires romains à Lyon dès 1626, par ex., ACS, Métralie 18, comptes du procureur général Peter Furrer, p. 13.
- 69 AMMANN/FIBICHER 2015.
- 70 ACS, Cal. 21, p. 1, 02.06.1647. Des reliquaires dans la chapelle Sainte-Catherine doivent être restaurés en 1659, ACS, Cal. 21, p. 154, 31.10.1659.
- 71 ACS, Cal. 20b/4, p. 86, 25.06.1649.
- 72 ACS, Cal. 20b/4, p. 142, 05.08.1655.
- 73 BURGNER 1857, pp. 217-221; BURGNER 1875; MARTONE 1989, pp. 67-69.
- 74 La procession se rend à Sainte-Catherine, patronne de Valère, ACS, Cal. 21, pp. 38, 40. En avril 1649 sont promulguées des processions allant de Valère à Saint-Théodule et de Sion à Valère, ACS, Cal. 21, p. 53.
- 75 HUOT 1973, pp. 212, 311.
- 76 HUOT 1973, p. 323. Sur l'église Saint-Pierre, voir DUBUIS/LUGON 2002, pp. 294-296.

- 77 ACS, Cal. 35, p. 54.
- 78 Sur l'église et son architecture, voir HOLDEREGGER 1930, avec la bibliographie antérieure; ainsi que HOLDEREGGER 1953, 1959 et 1969. Les divers guides, manuels d'arts romans en Suisse ou autres publications générales se contentent généralement de résumer les thèses et la chronologie proposées par Holderegger, même si quelques-uns y apportent des nuances ou des compléments: GANTNER 1941, pp. 175, 251; GANTNER 1956, pp. 39-48; MORGAN 1972, pp. 172-175; DONNET 1972, pp. 77-101; DONNET 1984, pp. 94-107; MEIER 1996, pp. 261-265; ELSIG/MORAND 2000; ELSIG 2019 (2). – Sur les phases gothiques et l'influence de la cathédrale de Lausanne, voir GANTNER 1956, pp. 47-48; GRANDJEAN 1975, pp. 170-173, et surtout GASSER 2004, pp. 95-111.
- 79 La nomenclature adoptée pour désigner les différents édifices constituant le bourg de Valère est détaillée au chapitre *Le bourg et ses défenses*, pp. 266-268.
- 80 LEHNER 1987; LEHNER 1988 (1) et (2); ELSIG 1990; LEHNER 1992 (1); LEHNER/BITTERLI 1992; BITTERLI 1993; JAVET/ORCEL 1994; ANTONINI/GUËX/JOUVENAT-MULLER 2002; ANTONINI/JOUVENAT-MULLER 2002; ANTONINI/FEIHL 2004; ANTONINI/GIBUT/GUËX 2005; GUËX 2022.
- 81 Un bois en remploi dans le linteau de la petite fenêtre qui éclaire le local sous la sacristie, laquelle a été percée a posteriori, est daté de 1162/63: HURNI/YERLY 2021, n° 2081. Il est probable qu'il s'agisse d'un élément utilisé durant la construction de l'église romane, même si cela ne peut être démontré.
- 82 GUËX 2022 émet aussi l'hypothèse que tout le périmètre de l'église ait été réalisé, avant d'être reconstruit en raison de faiblesses structurelles.
- 83 Il n'est pas exclu qu'une partie de l'élévation au-dessus du soubassement appartienne à cette phase: GUËX 2022.
- 84 Pour l'identification des pierres de construction de l'église, voir ATELIER SAINT-DISMAS/BESSE 2010; GUËX 2022. Une analyse pétrographique des matériaux reste à faire, ce qui pourrait permettre de préciser leur provenance.
- 85 GANTNER 1941, p. 251.
- 86 Ce trait se retrouve dans les autres portails romans valaisans, tels que ceux de la cathédrale de Sion ou de la priorale de Saint-Pierre-de-Clages. Il est en lien sans doute avec la même pratique en Italie du Nord: HOLDEREGGER 1930, p. 19, n. 2.
- 87 ATELIER SAINT-DISMAS/BESSE 2010.
- 88 GUËX 2022.
- 89 Il est possible que la porte orientale en conserve aussi derrière le bouchon qui obture la baie.
- 90 HOLDEREGGER 1930; HOLDEREGGER 1953.
- 91 HOLDEREGGER 1959; HOLDEREGGER 1969. – Les datations proposées n'ont jamais été réellement remises en cause, mais une certaine réticence à adopter la chronologie de Holderegger est parfois perceptible, comme chez SENNHAUSER 1990, p. 195, GRANDJEAN 1997, pp. 467-468, ou encore MEIER 1996, pp. 261-265. – Voir aussi GASSER 2004, pp. 95-111.
- 92 Le portail sud de la collégiale de Saint-Ursanne ou, plus proche de Valère, la porte occidentale de l'ancienne priorale de Saint-Pierre-de-Clages sont, par exemple, eux aussi décentrées.
- 93 THÉOPHILE VAN MUYDEN, « Rapport adressé à Monsieur le Président de la Société pour la conservation des monuments de l'art historique suisse, par Th. van Muyden, architecte, le 21 janvier 1893 », AEV, 4350-1984/10, n°37, d.01.
- 94 Elle l'est d'autant moins pour les colonnettes d'angles où ce type de mise en œuvre est tout à fait fréquent: VERGNOLLE 1998, pp. 171-174; HENRIET 2005, pp. 28-29.
- 95 Rapport archéologique en préparation.
- 96 PIVA 2010, p. 29; SCHIAVI 2016, p. 60; ADRIANO PERONI, « Riflessioni sul sistema alternato delle campate, sulle volte e sull'articolazione volumetrica e parietale nel romanico lombardo », THIES 1997, pp. 197-204.
- 97 HOLDEREGGER 1930, p. 18, fig. 6, les attribue à l'étape postérieure, sans doute en raison d'irrégularités dans l'appareil du mur nord de la chapelle sud, à l'endroit où s'insère la pile engagée. Cette partie de l'édifice n'a pas fait l'objet de nouvelles analyses.
- 98 Pour le même argument, voir HENRIET 2005, p. 38; VERGNOLLE 2001, p. 79, n. 85. – Sur la question de la position en diagonale des supports d'ogives, voir en particulier BONY 1976, pp. 15-25. – En raison de leur forme circulaire, les bases des colonnettes latérales des piles engagées orientales (Pi 28, Pi 29) ne permettent pas de conclusion **FIG. 47**.
- 99 BAYLÉ 2000 en particulier pp. 60-62; PIVA 2010; SCHIAVI 2016.
- 100 HARTMANN-VIRNICH 2004, pp. 133-190, avec références; NUSSBAUM/LEPSKY 1999, pp. 23-53, avec références.
- 101 MEYER 2003, pp. 103-159; MEYER 2005; VERGNOLLE 2001, p. 31, n. 86, avec références.
- 102 À l'ancienne priorale de Payerne, la nervure à double tore, qui daterait vers 1130 d'après KRÜGER 2002, pp. 69-71, est employée sans les supports caractéristiques que l'on retrouve en Valais. – La date tardive proposée par GASSER 2004, pp. 99, 106-107, pour les piles composées
- romanes de Valère, soit vers 1190 ou peu avant d'après un rapprochement avec la cathédrale de Genève, n'est plus à retenir si l'on admet leur parenté « lombarde ». – En attendant la publication des recherches récentes sur l'église payernoise, voir FACCANI/GLAUS/HERVÉ/PERRÉARD LOPRENO/STEINER 2020, pp. 4-15.
- 103 GUËX 2022.
- 104 BLAVIGNAC 1853, pl. XXXI.
- 105 Série photographique de Rodolphe Ganz de 1898 (CDC, photos n°s 384-392; AFMH, EAD 8819-8827).
- 106 GUËX 2022. – Sur ces fenêtres, voir THÉOPHILE VAN MUYDEN « Restauration de N. D. de Valère à Sion. Constatations faites au cours des travaux, 1<sup>er</sup> juin 1898 » (CDC, doc. n° 765); HOLDEREGGER 1930, p. 11.
- 107 HOLDEREGGER 1930, p. 11, n. 2; GUËX 2022. – EMIL WICK (WICK 1864-1868, 122 B) est le premier à parler d'une éventuelle voûte en cul-de-four à cet emplacement.
- 108 De petites modifications sont néanmoins apportées, durant la phase de construction suivante, aux deux piles situées de part et d'autre du jubé.
- 109 On suppose que ces voûtes sont d'origine, mais cela n'est pas démontré. Elles n'ont pas fait l'objet d'analyses archéologiques: GUËX 2022.
- 110 GUËX 2022.
- 111 Voir n. 102, p. 391 et pp. 105-106.
- 112 Rapport archéologique en préparation.
- 113 Le gouttereau avait peut-être même atteint la hauteur maximale désirée, du moins dans les deux travées orientales, avant d'être partiellement démonté à la période suivante (gothique I) d'après GUËX 2022. L'enduit de finition est en tout cas appliqué sur le parement intérieur du mur.
- 114 Les dimensions sans le renfort de l'abside attribué à la période gothique.
- 115 Pour se faire une idée de ces dimensions, on pourra consulter les figures comparatives publiées dans FEIHL/FREUDIGER/JOUVENAT-MULLER/PEDRUCCI, p. 85, et dans SENNHAUSER 1990.
- 116 MEIER 1996, p. 265; HOLDEREGGER 1930, en particulier pp. 17-20. – Pour le plan de Genève, qui partage de nombreux traits avec celui de Valère, ainsi que ses sources d'influence, voir FREIGANG/KURMANN 1991, pp. 29-33.
- 117 BLONDEL 1953, en particulier pp. 25-27, 42-44; DUBUIS 1978; DUBUIS 1979; ANTONINI/DUBUIS/LUGON 1989; LUGON/RIBORDY ÉVÉQUOZ 1995, pp. 11-13.
- 118 Les bases et chapiteaux gothiques ne sont traités ici que dans le cadre d'une relation avec les pièces plus anciennes.
- 119 BLAVIGNAC 1853, pp. 262-266; RAHN 1876, p. 269.
- 120 HOLDEREGGER 1930; GANTNER 1941.
- 121 HOLDEREGGER 1930, p. 28, p. 37.

- 122 MAURER-KUHN 1971. MAURER-KUHN n'entre ni dans le sujet de la sculpture de l'extérieur ni sur les pièces gothiques des piliers 21 et 22 sur le jubé.
- 123 MAURER-KUHN 1971, p. 212.
- 124 GASSER 2004, pp. 64-66, 99.
- 125 Les bases sont presque complètement érodées. Comme les chapiteaux, elles n'étaient pas accessibles pour l'examen au moment de la rédaction du texte.
- 126 La description des chapiteaux du chœur a fait l'objet d'un inventaire systématique détaillé, richement illustré de LAURA BOTTIGLIERI, *Les chapiteaux sculptés romans du chœur de la basilique de Valère*, manuscrit déposé au SIP, sd. – Une analyse pétrographique des sculptures serait à faire.
- 127 Voir aussi HOLDEREGGER 1930, p. 30.
- 128 HOLDEREGGER 1930, p. 30, interprète la situation différemment.
- 129 HOLDEREGGER 1930, p. 36.
- 130 Communication d'OLIVIER GUYOT; HOLDEREGGER 1930, p. 36, a laissé la question ouverte, de savoir si les sculptures étaient dès l'origine peintes ou non.
- 131 BLAVIGNAC 1853, p. 263; HOLDEREGGER 1930, p. 35; MAURER-KUHN 1971, p. 204; GASSER 2004, p. 99, n. 311.
- 132 Il s'agit des cônes des tailleurs 067-071, 073-078 et 174; mentionné par BLAVIGNAC 1853, p. 263, n. 344.
- 133 Il s'agit des chapiteaux 118, 119, 120, 121 du pilier 21 et des chapiteaux 173, 174, 175, 176, 177 du pilier 22. – Les feuilles du chapiteau 073 sont garnies de pointes de diamant.
- 134 Voir également les explications de BLAVIGNAC sur les feuilles, BLAVIGNAC 1853, p. 268.
- 135 MAURER-KUHN 1971, p. 203, explique que les crochets ajourés sur les pointes des feuilles sont des éléments remontant à l'art lombard. Mais ce type d'ornement existe déjà plus tôt et même en Bourgogne et dans les régions qui en dépendent : Payerne (VD), Abbatale, chapiteau des fenêtres de la salle capitulaire, autour de 1100.
- 136 BLAVIGNAC 1853, p. 263; MAURER-KUHN 1971, p. 206.
- 137 MAURER-KUHN 1971, p. 205 : le monstre dévore Jonas (Jonas 2 : 1); BLAVIGNAC 1853, p. 265, le monstre rend Jonas (Jonas 3 : 11).
- 138 MAURER-KUHN 1971, pp. 205 et 210, propose pour les personnages inférieurs sur chapiteau 072 l'interprétation d'Adam et Ève.
- 139 BLAVIGNAC 1853, p. 265; MAURER-KUHN 1971, p. 205; MEIER 1996, p. 265, propose une interprétation de l'Ascension.
- 140 BLAVIGNAC 1853, p. 265.
- 141 MAURER-KUHN 1971, p. 5; BLAVIGNAC 1853, p. 264; HOLDEREGGER 1930, p. 33.
- 142 BLAVIGNAC 1853, p. 266; HOLDEREGGER 1930, p. 33; MAURER-KUHN 1971, p. 205.
- 143 BLAVIGNAC 1853, p. 265; MAURER-KUHN 1971, p. 205.
- 144 MAURER-KUHN 1971, p. 205.
- 145 Chapiteau 198 : BLAVIGNAC 1853, pp. 264-265.
- 146 MAURER-KUHN 1971, p. 207; MAURER-KUHN 1971, p. 205, voit une paire de lions qui attrapent un lapin. – La fissure entre les deux têtes de lion pourrait faire penser à un autre animal partiellement détruit.
- 147 MAURER-KUHN 1971, p. 204.
- 148 MAURER-KUHN 1971, p. 205; HOLDEREGGER 1930, p. 29 : « Ein thematisches Programm hat offenbar nicht existiert [...] » (Un programme thématique n'a manifestement pas existé).
- 149 MEIER 1996, p. 265.
- 150 Concernant les programmes iconographiques romans voir MICHEL 1979; voir aussi ANGHEBEN 2003.
- 151 Voir l'église de Grandson : l'étude a aussi permis de reconnaître des groupes/paires de chapiteaux attribués à des sculpteurs spécifiques : PRADERVAND 2006, pp. 130-150, surtout p. 141.
- 152 La finesse des blocs sculptés est peu mise en évidence par la polychromie gothique grossièrement reprise lors de la restauration de 1896-1902.
- 153 Voir également GANTNER 1947, pp. 43-44.
- 154 Voir HOLDEREGGER 1930, p. 36; GANTNER 1947, pp. 43-44.
- 155 À part sur le pilier 21, des interventions gothiques sont seulement attestées sur l'élément 072 : ici un tailleur roman a été remplacé par une pièce.
- 156 BLAVIGNAC 1853, p. 267; HOLDEREGGER 1930, p. 30; MEIER 1996, p. 265.
- 157 GANTNER 1947, p. 43; MEIER 1996, p. 265.
- 158 Ce motif de pommes de pin se rencontre aussi à l'église Saint-Sernin de Toulouse (dernier quart du XI<sup>e</sup>-premier quart du XII<sup>e</sup> siècle), bien que les pommes de pins soient moins saillantes à Saint-Sernin. Voir par ex. QUITTERIE CAZES, DANIEL CAZES, *Saint-Sernin de Toulouse. De Saturnin au chef-d'œuvre de l'art roman*, 2008, fig. 170.
- 159 ELSIG 2000 (1); MEIER 1996, pp. 270-271.
- 160 Holderegger a argumenté dans ce sens, HOLDEREGGER 1930, p. 36.
- 161 Pavie : PERONI 1967; Milan : CHIERICI 1978; pour l'Italie du Nord, voir aussi SCHIARI 2016.
- 162 Château de Neuchâtel : DE REYNIER 2009, p. 327.
- 163 MEIER et al. MAH BS 2019; Collégiale de Neuchâtel : DE REYNIER 2009, p. 333.
- 164 GASSER 2004, p. 99.
- 165 MAURER-KUHN 1971, pp. 211-212. Le rapport avec la Bourgogne et le Sud de la France ne peut pas être confirmé selon l'argumentation de HOLDEREGGER 1930, pp. 36-37.
- 166 CHARLES/VEUILLET 2012, II, pp. 80-83; datation selon HURNI/YERLY, LRD20/R7890, ELSIG 2020.
- 167 CHARLES/VEUILLET 2012, II, pp. 10-13.
- 168 WICK 1864-1868, p. 124 A.
- 169 CHARLES/VEUILLET 2012, II, p. 80; ELSIG 2020.
- 170 CHARLES/VEUILLET 2012, II, p. 38; p. 32; p. 22.
- 171 CHARLES/VEUILLET 2012, II, pp. 38-41.
- 172 CHARLES/VEUILLET 2012, II, pp. 32-37.
- 173 CHARLES/VEUILLET 2012, II, pp. 22-31.
- 174 CHARLES/VEUILLET 2012, II, pp. 14-21.
- 175 CHARLES/VEUILLET 2012, II, pp. 48-55.
- 176 HOLDEREGGER 1930, pp. 39 et suivantes.
- 177 ANTONINI/GUËX/JOUVENAT-MULLER 2002, pp. 11-12; GUËX 2022.
- 178 BACH/BLONDEL/BOVY MAH VD 1944; GRANDJEAN 1975; GRANDJEAN 1997, pp. 466-467; GASSER 2004, pp. 19-55; VILLES 2012. – La chronologie du chantier de la cathédrale de Lausanne reste toutefois discutée.
- 179 THIBAUT HUGENTOBLE, *Apports et parenté architecturale. Le cas de Notre-Dame de Lausanne et des cathédrales séduisoises (XII<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> s.)*, Uni. de Lausanne, Travail de renforcement – Histoire de l'art, 2018-2020, p. 10.
- 180 Sur ce personnage, voir *Helvetia Sacra* 2001, pp. 162-164.
- 181 GREMAUD 1863 (1), n° 28.
- 182 Pour cette hypothèse, voir GUËX 2022.
- 183 GUËX 2022.
- 184 Selon des observations provisoires, les deux piles n'ayant pas été étudiées en détail.
- 185 GUËX 2022.
- 186 GUËX 2022.
- 187 Seules les nervures auraient été montées durant cette étape, car les voûtains des couvrements du bas-côté sud révèlent une certaine homogénéité dans les techniques de construction et les mortiers liants employés : GUËX 2022.
- 188 GUËX 2022.
- 189 Voir pour la cathédrale de Lausanne et sa sculpture : PETER KURMANN (dir.), *La cathédrale Notre-Dame de Lausanne. Monument européen, temple vaudois*, Lausanne 2012.
- 190 GRANDJEAN 1975, p. 172. – Pour des exemples de ces nervures d'un type commun, voir entre autres les exemples rassemblés dans GASSER 2004.
- 191 ORCEL/TERCIER/HURNI 1998 (2), n°s 621-624, 631-632.
- 192 HURNI/YERLY 2021, n°s 2061-2066.
- 193 Ces locaux n'ont visiblement jamais eu la fonction de crypte, malgré l'habitude de les dénommer ainsi aujourd'hui. Les bois de la grande étagère sont datés de 1225/26 et 1227/28 : HURNI/YERLY 2021, n°s 2071-2076.
- 194 HUOT 1973, p. 103, n. 8. – Voir aussi sur cette question AMMANN-DOUBLIEZ 2008 (1), pp. 86-87.
- 195 La présence de couches de peintures de différentes époques n'a pas permis

- d'analyse archéologique détaillée : GUEX 2022.
- 196 Les peintures baroques des murs du chœur couvrent en effet le bouchon de la porte orientale (rapport archéologique en préparation).
- 197 GUEX 2022.
- 198 ORCEL/ORCEL/TERCIER/MONNARD 1994, n°s 281-286.
- 199 Informations provisoires d'après GUEX 2022. – Rapport archéologique en préparation.
- 200 Rapport archéologique en préparation.
- 201 SCHURR 2012, pp. 121-125.
- 202 ORCEL/ORCEL/TERCIER/MONNARD 1994, n° 329.
- 203 ANTONINI/JOVENAT-MULLER 2002; ANTONINI/FEIHL 2004.
- 204 Datation dendrochronologique du bois de la porte centrale et de celle du local nord, ORCEL/TERCIER/HURNI 1998 (2).
- 205 *Documentation. Bibliographie* : BLAVIGNAC 1853, p. 261; RAHN 1876, p. 333; « Le jubé de l'église de Valère », *La Suisse illustrée*, 12, 22.09.1877, p. 141; NAEF 1908, pp. 53-58; WEESE 1920; HOLDEREGGER 1930 (1), pp. 26-29; HOLDEREGGER 1930 (3), p. 195 (n° 114); GANTNER 1956, pp. 46-48, 81; HOLDEREGGER 1959, p. 10; DONNET 1972, p. 80; HUOT 1973, p. 100; CASSINA/HERMANÈS 1978, p. 6; HORAT 1988, p. 217; KNOEPFLI 1991 (1), p. 20; ELSIG/MORAND 2000, pp. 50-53; SCHMELZER 2004, pp. 128-129. – *Rapports non publiés* : Basilique de Valère, mobilier conservé *in situ*, BV 111 portes du jubé et BV 225 coulisses des portes du jubé (MHV); *Inventaire* 1986, p. 62; EMMENEGGER 1989 (4), correspondance; STUDER 1992 (1); ELSIG/STUDER 1993 (1); ATELIER CREPHART 1994; ATELIER CREPHART 1996, pp. 37-77; ORCEL/TERCIER/HURNI 1998 (2); ATELIER SAINT-DISMAS/MEYER-DE-WECK 1999; ATELIER SAINT-DISMAS/MEYER-DE-WECK 2001, annexes 1 et 2; ATELIER SAINT-DISMAS 2007, p. 3; ATELIER SAINT-DISMAS/BESSE/ROUX DE QUAY 2008 (1). – *Plans et vues* : WICK 1864-1868, 122 B; RAPHAEL RITZ, *Procession dans l'église de Valère*, sd. (vers 1860-1870), huile sur toile, 45×34 cm (MAV, BA 483); RAPHAEL RITZ, *Intérieur de l'église de Valère* (chapelle sud vue du jubé), sd. (vers 1860-1870), huile sur toile, 33×51,7 cm (MAV, BA 208, dépôt de la Confédération suisse, OFC, Fondation Gottfried Keller, Berne) **FIG. 92**; RAPHAEL RITZ, *Intérieur de l'église de Valère* (le jubé), 1889, huile sur toile, 57×44,5 cm (MAV, BA 781, dépôt de la Confédération suisse, OFC, Fondation Gottfried Keller, Berne) **FIG. 274**; HENRI HÉBERT, *Tribune du jubé*, 1877, xylographie sur papier, 23×17,1 cm (MHV, Gr 695); THÉOPHILE VAN MUYDEN, coupe nord-sud au niveau de la deuxième travée, [1892] (AEV, de Kalbermatten architectes, B 100/23/1; AFMH, EAD 13921); [ADOLPHE BURNAT], relevés aquarellés, vers 1897 (ACV, N2 B 88.b 5-6, 9, 11-20, 32-33); THÉOPHILE VAN MUYDEN, plan et élévation du jubé, minutes de relevé [1899 ?] (AEV, 4350-1984/10, n° 38, d.17). – *Photographies anciennes* : AEV, AFMH.
- 206 HUOT 1973, p. 100.
- 207 Par exemple le jeu mettant en scène le voyage des Mages à la cathédrale de Rouen (JUNG 2013, p. 58). – HORAT 1988, p. 217.
- 208 JUNG 2013, p. 58.
- 209 Aimable communication de Ludovic Bender. On ne peut cependant exclure que ce « bloc de marches » n'ait été qu'un remploi, dénué de toute fonction d'accès, comme cela nous l'a été suggéré par Jacques Bujard.
- 210 EMMENEGGER 1989 (4), correspondance; ATELIER CREPHART 1996, pp. 37-77; ATELIER SAINT-DISMAS/MEYER-DE-WECK 1999; ATELIER SAINT-DISMAS/BESSE/ROUX DE QUAY 2008 (2); OLIVIER GUYOT, JULIAN JAMES, rapport final de traitement en préparation.
- 211 Polychromie passablement reconstituée par CHRISTIAN SCHMIDT en 1901-02 (ELSIG/MORAND 2000, p. 53). – Les portes ont nouvellement été restaurées en 1999, puis en 2007 par l'ATELIER SAINT-DISMAS.
- 212 ATELIER CREPHART 1996, pp. 37-77.
- 213 ATELIER SAINT-DISMAS/GAMMALDI 2018, p. 45.
- 214 Au sujet de ce décor : ATELIER SAINT-DISMAS/GAMMALDI 2018, pp. 100-102; OLIVIER GUYOT, JULIAN JAMES, rapport final de traitement en préparation.
- 215 VAN MUYDEN avait déjà repéré que les culs-de-lampes avaient été retaillés (AEV, 4350-1984/10, n° 38, d.17).
- 216 ATELIER SAINT-DISMAS/GAMMALDI 2018, pp. 45, 112.
- 217 Une partie des maçonneries de l'exhaussement des bras du transept est chaînée à celles du chœur : GUEX 2022.
- 218 GUEX 2022.
- 219 Les bois de la passerelle actuelle n'ont pu être datés avec certitude : ORCEL/ORCEL/TERCIER/MONNARD 1994, n°s 290-291, 292-297 (1664/65 ?); n°s 293 (1671/72 ?), 295-296 (vers 1671 ?).
- 220 DUBUIS 1978 p. 94, n. 20, et p. 111.
- 221 GUEX 2022; ORCEL/TERCIER/HURNI 2002 (1), n°s 841 (1247), 844 (vers 1248), 845 (1251), 846 (1246).
- 222 HURNI/YERLY 2020 (1), n°s 2031-2034 (1274/75) et n°s 2022, 2023, 2025, 2026 (1287/88 et 1288/89).
- 223 WICK 1864-1868, 122 B2.
- 224 La datation dendrochronologique est encore à faire.
- 225 Rapport archéologique en préparation.
- 226 LEHNER/BITTERLI 1992.
- 227 En 1287, le chanoine Pierre d'Erde fait une donation en faveur d'un autel Sainte-Catherine à construire – il faut comprendre à reconstruire d'après HUOT 1973, p. 99, n. 3 –, laquelle est suivie, en 1293, par un legs de Nicolas de Bagnes pour la réparation de la chapelle : GREMAUD 1875-1898, II, n° 968, 1287, et n° 1034, 1293 (ancien style); HOLDEREGGER 1930, p. 63; HUOT 1973, p. 99, n. 3.
- 228 AMMANN/VANNOTTI 1992. – ELSIG/MORAND 2000, pp. 64-65, estiment la date de cette reconstruction vers le XIV<sup>e</sup> siècle.
- 229 ORCEL/TERCIER/HURNI 2002 (1), n°s 821-826.
- 230 ANTONINI/GUEX/JOVENAT-MULLER 2002, p. 13, n. 34.
- 231 GUEX 2022.
- 232 La date de 1475 est donnée par la peinture murale de la chapelle Sainte-Barbe à la cathédrale Notre-Dame du Glarier à Sion **FIG. 394**. – Voir aussi l'image figurée sur le pavois d'archer conservé au MHV (MV 1, **FIG. 20**) où la rose n'est pas représentée. L'objet est daté de la première moitié du XV<sup>e</sup> siècle : BREIDING/MORAND 2013.
- 233 GREMAUD 1875-1898, V, p. LIV, ne cite pas sa source. L'information est reprise par HOLDEREGGER 1930, p. 68, et HUOT 1973, p. 103, parmi d'autres.
- 234 ORCEL/TERCIER/HURNI 2002 (1), n°s 861 et 867 (1380/81), 862-863 (1379/80). Les sablières, sans doute contemporaines, sont en tout cas postérieures à 1369 : HURNI/YERLY 2020 (4), n°s 863-864.
- 235 ORCEL/TERCIER/HURNI 2002 (1), n°s 831, 833-836, 838-839, 843, 851-855.
- 236 Voir les images des armes du Chapitre, peintes sur des pavois du XV<sup>e</sup> siècle conservés au MHV **FIG. 18, 20**.
- 237 GUEX 2022.
- 238 Selon la peinture de la chapelle Sainte-Barbe à la cathédrale de Sion **FIG. 394**.
- 239 ACS, Fabrique, 1622 (cité par CASSINA 1981, p. 112); ACS, Th. 97-27, 1730.
- 240 STUDER 1992 (1).
- 241 GUEX 2020.
- 242 GUEX 2020; GUYOT/JAMES 2020 (1).
- 243 OLIVIER GUYOT, JULIAN JAMES, rapport final de traitement en préparation.
- 244 AFMH, Alte Akten, Procès-verbal de la Conférence du 1<sup>er</sup> juin 1898 à N.D. de Valère (idem in AEV – 4350-1984/10 n° 37).
- 245 Voir TIMBERT 2017 et sa bibliographie finale, en particulier les travaux de JÜRGEN MICHLER et de HANS PETER AUTENRIETH.
- 246 TIMBERT 2017.
- 247 EGGENBERG/JATON/SAROTT 2014, p. 49.
- 248 KURMANN 2012, p. 115.
- 249 MEYER/EMOND/HERMANÈS 1982.
- 250 GREMAUD 1875-1898, I, n° 423, 1237.
- 251 HUOT 1973, p. 44.
- 252 EMMENEGGER 1989 (5), trad., p. 23.
- 253 CHARLES 2002.
- 254 ACS, *Computi varii*, n° VI, p. 14, publié par DUBUIS 1979, p. 157 (n° 19). – PRADERVAND/SCHÄTTI 2006 (1), p. 274.

- 255 Bien que cela ne soit pas formellement mentionné, cette lampe ne pouvait alors se trouver qu'à l'autel principal. – GREMAUD 1875-1898, I, n° 220, après 1209; HOLDEREGGER 1929 (2), p. 264; HOLDEREGGER 1930 (1), p. 35 (n° 8); HUOT 1973, pp. 98, 101.
- 256 ATELIER SAINT-DISMAS/BESSE 2004, pp. 4-8, 14-19 et annexes.
- 257 AEV, de Kalbermatten architectes, A 113, 1900-1901, p. 22, facture de Schmidt & Söhne, 14.12.1901.
- 258 CASSINA/HERMANÈS 1978, p. 4; ELSIG/MORAND 2000, p. 60. – Datation au XV<sup>e</sup> siècle par HOLDEREGGER (1929 [4], p. 264) et du XIII<sup>e</sup>/XIV<sup>e</sup> siècle par EMMENEGGER (1989 [5], version originale, p. 7), qui suppose que la fausse arcature devait recouvrir les quatre faces de l'autel.
- 259 ATELIER SAINT-DISMAS/BESSE 2004, pp. 6-8.
- 260 PRADERVAND/SCHÄTTI 1996; PRADERVAND/SCHÄTTI 1997 (1) et (2).
- 261 Un dépouillement systématique des sources reste à faire : PRADERVAND/SCHÄTTI 1997 (1), p. 243.
- 262 L'omniprésence des armoiries Asperlin a longtemps joué en faveur d'une datation des peintures à l'époque de l'épiscopat d'Henri Asperlin, entre 1451-1457, hypothèse déjà avancée par GANZ 1900, p. 132; celle-ci a été mise en doute par CASSINA/HERMANÈS 1978 (p. 58), avant d'être définitivement corrigée par PRADERVAND/SCHÄTTI 1996.
- 263 WOLFF 1957, p. 50; PRADERVAND/SCHÄTTI 1996, p. 26; PRADERVAND/SCHÄTTI 1997 (1), pp. 258-260.
- 264 ACS, Min. A 250, notaire Ambroise de Poldo, 1432-1434, pp. 541-548.
- 265 Confirmé en 1454 seulement. – À son sujet, voir *Helvetia sacra* 2001, pp. 212-214.
- 266 PRADERVAND/SCHÄTTI 1997 (1), pp. 257-258.
- 267 Une datation que ne contredisent pas les costumes portés par les différentes figures représentées dans l'abside : PRADERVAND/SCHÄTTI 1997 (1), pp. 266-268.
- 268 ACS, Re 178, Fabrique, 1435, f<sup>os</sup> 33r-34v, cité in PRADERVAND/SCHÄTTI 1997 (1), p. 250.
- 269 Cette description anonyme se trouve aux ACS, Th. 97-27, 1730.
- 270 RAHN 1876-1879 (1), p. 821.
- 271 BUCHER 1991; STUDER 1992 (1); ELSIG/STUDER 1993 (4); QUEIJO 2012, pp. 375-376.
- 272 FAVRE-BULLE/MEYER-DE WECK 1997, p. 288.
- 273 BUCHER 1991, p. 11; FAVRE-BULLE/MEYER-DE WECK 1997, pp. 281, 291-294.
- 274 BUCHER 1991, p. 11; voir aussi les relevés de ATELIER SAINT-DISMAS/MEYER-DE WECK 1996.
- 275 Voir n. 269, p. 394.
- 276 Calque de SCHMIDT, 1898 (AFMH, EAD-1626).
- 277 ACS, Th. 97-27, 1730 (photocopie dans les archives de la rédaction des MAH, avec notes de Gaëtan Cassina, d'où nous tirons les blasonnements).
- 278 La croix triflée marquant son torse est visible sur le calque de SCHMIDT (AFMH, EAD-1603).
- 279 Déjà vénéré dans le diocèse au XIV<sup>e</sup> siècle (HUOT 1973, pp. 207-208, cité par PRADERVAND/SCHÄTTI 1997 [1], p. 263).
- 280 Hypothèse proposée par PRADERVAND/SCHÄTTI (1997 [1], p. 263) et développée par CASSINA (2009, p. 356), qui souligne néanmoins la précocité d'une telle représentation.
- 281 À son sujet, voir essentiellement : ROTT 1936, pp. 269-273 (sources); ROTT 1938, pp. 247-250; HERING-MITGAU 1991 (3); GOLAY 1998 (1); PRADERVAND 2003.
- 282 GREMAUD 1863 (2), p. 202.
- 283 ROTT 1936, p. 270.
- 284 « lt(em) m(agistr)ro maque(m)b(e)r p(ro) pictura ecc(lesi)e vall(er)ie XII(cim) flor. allama(n)ie », (ACS, Re 178, Fabrique, 1435, f<sup>o</sup> 34v, cité par HERING-MITGAU 1991 [3], p. 203).
- 285 ACS, Re 178, Fabrique, 1435, f<sup>o</sup> 34r, cité par HERING-MITGAU 1991 (3), p. 198, n. 21; PRADERVAND/SCHÄTTI 1997 (1), pp. 250-251.
- 286 ACS, Re 178, Fabrique, 1433, f<sup>o</sup> 26v, cité par HERING-MITGAU 1991 (3), p. 198, n. 21; PRADERVAND/SCHÄTTI 1997 (1), p. 250.
- 287 AEV, AVL 173, notaire Ambroise de Poldo, pp. 519-520, n<sup>os</sup> 342-343, 13.11 et 13.12.1437, cité par HERING-MITGAU 1991 (3), pp. 205-206.
- 288 ROTT 1936, p. 270.
- 289 ROTT 1936, pp. 270-273.
- 290 PRADERVAND 2003, pp. 16-17.
- 291 GOLAY 1998 (1); PRADERVAND 2003, pp. 25-27.
- 292 HERING-MITGAU 1991 (3), p. 191; LEISIBACH 1973, pp. 56-57.
- 293 Voir n. 285.
- 294 HERING-MITGAU 1991 (3), p. 184.
- 295 Pour plus de détails, voir PRADERVAND/SCHÄTTI 1996.
- 296 PRADERVAND/SCHÄTTI 1997 (1), p. 269.
- 297 Un exemple du double Credo, mais plus tardif de presque un siècle, se trouve sur les stalles de la collégiale d'Estavayer-le-Lac (FR) (DE RAEMY MAH FR 2020, pp. 189-191).
- 298 CHARLES 1999, pp. 54, 177.
- 299 HUOT 1973, pp. 276-289.
- 300 PRADERVAND/SCHÄTTI 1997 (1), p. 265.
- 301 PRADERVAND/SCHÄTTI 1996, pp. 23-24.
- 302 PRADERVAND/SCHÄTTI 1996, p. 26; PRADERVAND/SCHÄTTI 2006 (1), p. 274.
- 303 QUEIJO 2012, p. 376.
- 304 ACS, Th. 97-27, 1730.
- 305 VON ROTEN 1947, pp. 49-50; *Helvetia sacra* 2001, p. 424.
- 306 VON ROTEN 1948, p.100; *Helvetia sacra* 2001, pp. 454-455.
- 307 RIGGENBACH (1924, fasc. 91), le premier, y a identifié la main de MAGGENBERG.
- 308 WOLFF 1973.
- 309 CASSINA/HERMANÈS 1978, p. 38; EMMENEGGER 1989 (5), p. 25.
- 310 PRADERVAND/SCHÄTTI 1996, p. 26.
- 311 « Ave gracia plena Dominus tecum ».
- 312 EMMENEGGER 1989 (5), p. 23.
- 313 « Anselm(us) decan(us) Valerie, S(anctus) Sigismond(us) ».
- 314 PRADERVAND/SCHÄTTI 1997 (1), p. 252.
- 315 CASSINA/HERMANÈS 1978, p. 39.
- 316 VON ROTEN 1948, p. 100; VON ROTEN 1947, p. 49.
- 317 CASSINA/HERMANÈS 1978, p. 54.
- 318 Son testament, rédigé à cette date, mentionne la peinture comme déjà existante (DUBUIS 1979, p. 159).
- 319 Kunsthistorisches Museum, Gemäldegalerie, inv. 2630.
- 320 Une hypothèse que nous privilégions face à celle, également proposée par Golay, d'une rencontre entre le peintre et l'empereur. – GOLAY 1998 (1), p. 669; PRADERVAND/SCHÄTTI 2006 (1), p. 275.
- 321 HUOT 1973, p. 44; PRADERVAND/SCHÄTTI 1997 (1), p. 266.
- 322 GREMAUD 1875-1898, VIII, n° 3079, 1457.
- 323 ELSIG 2000 (2), p. 132; PRADERVAND/SCHÄTTI 2004, pp. 42-43.
- 324 ATELIER SAINT-DISMAS/BESSE 2004, p. 8.
- 325 Peut-être seulement après 1641, date d'un graffiti trouvé sur l'ancien enduit, à l'emplacement du panneau (ATELIER SAINT-DISMAS/BESSE 2004, p. 8).
- 326 PRADERVAND/SCHÄTTI 2004, p. 5.
- 327 WOLFF 1994, pp. 24-55.
- 328 D'après ÉRIC-JAMES FAVRE-BULLE et ALAIN BESSE, une prédelle aurait pu soutenir et rehausser le panneau, permettant ainsi un angle d'observation plus approprié (ATELIER SAINT-DISMAS/BESSE 2004, p. 9).
- 329 TROESCHER 1966, p. 339; PRADERVAND/SCHÄTTI 2004, pp. 14-15.
- 330 PRADERVAND/SCHÄTTI 2004, p. 29.
- 331 GANZ 1925, pp. 40-42; TROESCHER 1935, p. 201; GANZ 1950 p. 114; TROESCHER 1966, p. 339; PRADERVAND/SCHÄTTI 2004, pp. 6-7.
- 332 RIGGENBACH 1924 (fasc. 91). – Riggenbach aurait rapidement abandonné son hypothèse (selon REINERS 1929, p. 231), qui a néanmoins été suivie par d'autres, notamment TROESCHER (1966, p. 339).
- 333 GARDET 1965, p. 102; MANDACH 1975, pp. 32-35; GAGNEBIN 1978, p. 309. La proposition de Riggenbach d'y voir l'œuvre du peintre VALÉRIAN, actif en Gruyère, sur la base de liens familiaux entre les Asperlin et les comtes de Gruyère est difficilement défendable (RIGGENBACH 1964, p. 182). GANTNER (1956, p. 351) y voyait des similitudes avec l'œuvre de KONRAD WITZ.
- 334 FONTANNAZ-FUMEAUX 1993, pp. 375, 393-397, 403-413, 423-425; ELSIG 2000 (2), p. 132.

- 335 Les datations évoquées jusqu'à présent n'ont jamais été très éloignées de ces dates : vers le milieu du siècle (RIGGENBACH 1964, p. 182), vers 1440 (GANZ 1925, p. 40; GANZ 1950, p. 114; TROESCHER 1935, p. 201), vers 1425-1430 (CASTELNUOVO 1966), vers 1420 (HOLDEREGGER 1959, p. 13).
- 336 FONTANNAZ-FUMEAUX 1993, p. 412.
- 337 PRADERVAND/SCHÄTTI 2004, p. 50.
- 338 PRADERVAND/SCHÄTTI 2004, pp. 49-50; HUOT 1973, pp. 255-257.
- 339 PRADERVAND/SCHÄTTI 2004, pp. 46-49.
- 340 *Helvetia sacra* 2001, pp. 212-213.
- 341 HUOT 1973, pp. 101-103.
- 342 HUOT 1973, p. 287.
- 343 ACS, *Métralie* 2, n° 119; GREMAUD 1875-1898, V, n° 2089, 1364; AMMANN/VANNOTTI 1992, pp. 7-8.
- 344 OLIVIER GUYOT, JULIAN JAMES, rapport final de traitement en préparation.
- 345 Voir n. 15, p. 389. HUOT 1973, pp. 102. – Huot n'avait cependant pas encore repéré l'emplacement contre le jubé.
- 346 Un exemple du XV<sup>e</sup> siècle est conservé à l'église de Treytorrens (VD).
- 347 En 1652, on détruit le « superno muro seu caelo » de l'autel Saint-Claude (ACS, *Fabrique*, 1652, p. 25; aimable communication de Romaine Syburra-Bertelletto).
- 348 Leur existence a semé le doute quant à l'existence d'un décor peint sur le jubé (AEV, de Kalbermatten architectes, A 18/4, d.1-2, lettre de Holderegger à Kalbermatten, 23.03.1926). Voir aussi : HOLDEREGGER 1930 (2), p. 97 (n° 87); CASSINA/HERMANÈS 1978, p. 128; EMMENEGGER 1989 (5), pp. 2, 8; ATELIER CREPHART 1996, pp. 75-76; ELSIG/MORAND 2000, p. 53.
- 349 ATELIER SAINT-DISMAS/GAMMALDI 2018, pp. 54-56.
- 350 L'appartenance de certains de ces fragments à la chapelle Sainte-Marie-Madeleine est plus difficile à établir, voir *Fragments de stucs polychromés* 2020.
- 351 Peut-être au moment du renouvellement des autels Saint-André et Sainte-Marie-Madeleine, en 1678; les sources indiquent d'ailleurs l'évacuation de gravats (ACS, *Fabrique* 18, 1678; aimable communication de Chantal Ammann-Doubliez).
- 352 Une erreur de transcription de la date de fondation dans l'inventaire Schröter (XVII<sup>e</sup> siècle) – 1431 au lieu de 1437 –, reprise par Holderegger en 1930, a semé la confusion dans l'historiographie de la chronologie de la chapelle. – SCHRÖTER 1674-1690, n° 230 (n° 7); HOLDEREGGER 1930 (2), p. 95 (n° 77).
- 353 ACS, Th. 108A-11; SCHRÖTER 1674-1690, n° 230 (n° 13); HOLDEREGGER 1930 (2), p. 95 (n° 79).
- 354 ACS, Th. 108A-14; SCHRÖTER 1674-1690, n° 230 (n° 10); HOLDEREGGER 1930 (2), p. 95 (n° 82).
- 355 ACS, Th. 108A-12; SCHRÖTER 1674-1690, n° 231 (n° 17). Le document porte la date du 01.01.1436, mais cette date est certainement établie selon le style de l'Annonciation, étant donné que le texte mentionne la « récente consécration » de l'autel.
- 356 ACS, Ba 4 (transcription par Françoise Vannotti); SCHRÖTER 1674-1690, n° 230 (n° 7), erronément daté 1431; HOLDEREGGER 1930 (2), p. 95 (n° 77), qui répète la date erronée. Cet acte est celui mentionné par l'inventaire de l'autel le 19.01.1520 (ACS, Th. 108 A-63, publié par IMESCH 1920 (1); SCHRÖTER 1674-1690, n° 231 [n° 26]).
- 357 ACS, Th. 108A-18; SCHRÖTER 1674-1690, n° 230 (n° 12).
- 358 ACS, Th. 108A-29; SCHRÖTER 1674-1690, n° 231 (n° 24).
- 359 JOSEPH GILL, *Constance et Bâle-Florence* (Histoire des conciles œcuméniques 9), 1967, p. 386.
- 360 CARLEN 1981, p. 105. Des autels avec la double dédicace se trouvent à Naters en 1408 et à Sankt German en 1459 (GRUBER 1932, pp. 42 et 90, cité par GOLAY 2000, p. 157).
- 361 Testament de Guillaume III de Rarogne, 30.09.1450 (GREMAUD 1875-1898, VIII, n° 3032, 1450, p. 443); VAN MUYDEN 1902-1903, p. 155; HOLDEREGGER 1930 (2), pp. 97-98 (n° 91).
- 362 Testament d'Henri Asperlin, 10.12.1457 (GREMAUD 1875-1898, VIII, n° 3079, 1457, p. 548); HUOT 1973, p. 103, n. 1; PRADERVAND/SCHÄTTI 1996, p. 20; FONTANNAZ-FUMEAUX 1993, p. 375; ELSIG/MORAND 2000, pp. 46-48.
- 363 PRADERVAND/SCHÄTTI 1997 (1), p. 255; PRADERVAND 2003, pp. 20-21.
- 364 ZENHÄUSERN 1992, pp. 109-110; PRADERVAND/SCHÄTTI 1997 (1), p. 256; ELSIG/MORAND 2000, p. 48.
- 365 GREMAUD 1875-1898, VIII, n° 3032, 1450, p. 449; VAN MUYDEN 1902-1903, p. 155.
- 366 PRADERVAND 2003, p. 18.
- 367 GREMAUD 1875-1898, VIII, n° 3032, 1450, pp. 447-448; PRADERVAND/SCHÄTTI 1996, p. 19.
- 368 IMESCH 1920 (1).
- 369 « signo aquile signatus ». – PRADERVAND/SCHÄTTI 1996, p. 19; SCHÄTTI 2002, p. 599.
- 370 CASSINA/HERMANÈS 1978, p. 44.
- 371 EMMENEGGER 1989 (2) et (5), ainsi que ATELIER CREPHART 1996, pp. 86-93, confirmant l'intuition de CASSINA/HERMANÈS 1978, p. 53.
- 372 L'ajout de la marche supérieure, au pied du tombeau, date de l'époque moderne (EMMENEGGER 1989 [2]).
- 373 Les rinceaux rouges et verts décorant la face inférieure de la terrasse-baldaquin sont l'œuvre de CHRISTIAN SCHMIDT, réalisés par-dessus un décor probablement
- similaire constaté lors des sondages (ATELIER CREPHART 1996, p. 88).
- 374 Relevée par RAHN en 1869 (ZBZ, *Graphische Sammlung*, Rahn IX, 61).
- 375 ATELIER CREPHART 1996, p. 92.
- 376 « Guillelmus decanus Sedun(ensis) /fili Dei miserere mei ».
- 377 Blasonnement selon WOLFF 1974, p. 66; voir aussi GANZ 1900, pp. 133-134, et HOLDEREGGER 1930 (2), p. 97 (n° 84).
- 378 « Maria mater Christi miserere istius ».
- 379 « Hic (e)st tu(m)ba nobil(is) egr(eg)ii ac honor(an)di d(omi)ni Guill(elm)j de Rarog(nia) ca(nonic)i Sed(unensis) d(omi)ni Mo(n)tsville i(n) H(er)ens » (Voici la tombe de noble, égrège et honorable seigneur Guillaume de Rarogne, chanoine de Sion, seigneur de Montville (= Villa) dans le val d'Hérens) (BOTTIGLIERI 2013 [2], p. 322).
- 380 WOLFF 1974, p. 65.
- 381 RAHN (1876, p. 672), qui ne connaissait pas la mention de ce peintre dans les archives de Valère (voir p. 122), attribuait la peinture à un artiste étranger, peut-être italien; quant à HOLDEREGGER (1930 [2], p. 96, n° 84), il la dit contemporaine du décor du jubé, mais pas de la même main. Escher et Wolff estiment que le décor a été exécuté en 1451, après la mort de Guillaume (ESCHER 1906, p. 27; WOLFF 1974, p. 65).
- 382 PRADERVAND/SCHÄTTI 1996, pp. 45, 48; PRADERVAND/SCHÄTTI 1997 (1), pp. 272-273.
- 383 Cité in HERING-MITGAY 1991 (3), p. 202.
- 384 HERING-MITGAY 1991 (3), p. 189; SCHÄTTI 2002, p. 599, n. 17; PRADERVAND/SCHÄTTI 2006 (2).
- 385 PRADERVAND/SCHÄTTI 2006 (2).
- 386 La graphie rappelle celle de l'inscription des coffres en bois de la chapelle (CHARLES/VEUILLET 2012, II, p. 116).
- 387 REINERS 1943, p. 87; RIGGENBACH 1964, p. 184; SCHÖPFER 1981, p. 435; GRANDJEAN/CASSINA 1991, p. 15; GOLAY 1998 (2); ELSIG/MORAND 2000, p. 48; GOLAY 2000, p. 156.
- 388 GOLAY 1998 (2) et GOLAY 2000, p. 156.
- 389 REINERS (1943, n. 128, p. 323), qui s'appuie sur la date de la consécration de l'autel (suivi par GANTNER 1956, p. 333, et SCHÖPFER 1981, p. 435), avance une datation au milieu du siècle; GOLAY (1998 [2], p. 671) utilise cette date comme *terminus ante quem*.
- 390 GREMAUD 1875-1898, VIII, n° 2897, 1438; RIGGENBACH 1964, p. 184; GRANDJEAN/CASSINA 1991, p. 15. – Cette mention encourage Holderegger à dater la statue de saint Sébastien autour de l'année 1438 (HOLDEREGGER 1959, p. 12).
- 391 CASSINA/HERMANÈS 1978, p. 53; CASTELNUOVO/HERMANÈS 1997, p. 541; GOLAY 1998 (1), p. 669; ELSIG/MORAND 2000, p. 48; PRADERVAND/SCHÄTTI 2006 (1), p. 274; CASSINA 2009, p. 353.
- 392 Cité par CASSINA/HERMANÈS 1978, p. 53.

- 393 RIGGENBACH 1964, p. 184; CASSINA/HERMANÈS 1978, p. 53; GRANDJEAN/CASSINA 1991, p. 15; GOLAY 1998 (1), p. 669; HERING-MITGAU 1991 (3), pp. 202-203; SCHÄTTI 2002, p. 599.
- 394 GREMAUD 1875-1898, VIII, n° 3032, 1450, p. 447; également mentionné dans l'inventaire de 1520 (IMESCH 1920 [1], p. 69).
- 395 Version numérisée du missel avec description de son contenu accessible sur e-codices (www.e-codices.unifr.ch/fr/list/one/acs/0019).
- 396 HUOT 1973, pp. 636-657.
- 397 LEISIBACH 1973, p. 57; LEISIBACH 1979, p. 128; FIORINA 2002, p. 10.
- 398 ACS, Ba 4 (transcrit par Françoise Vannotti). À propos de THIEBOUDI, voir LEISIBACH 1973, pp. 55-58.
- 399 RIGGENBACH/JÖRGER 1985, p. 75; FONTANNAZ-FUMEAUX 1993, p. 399; DELALOYE 1999, p. 28; ELSIG 2000 (2), p. 131; FIORINA 2002, pp. 18, 27.
- 400 PRADERVAND/SCHÄTTI 2006 (3).
- 401 FIORINA 2002, p. 27; PRADERVAND/SCHÄTTI 2006 (1), p. 274.
- 402 ELSIG 2000 (2), p. 132.
- 403 AMMANN 2006, p. 284.
- 404 « In isto brachio sunt ossa reliquiarum sanctorum Fabiani et Sebastiani martirum que fuerunt date d(omi)no \* G(uillelmo) \* de Rarog(nia) ep(iscop)o Sed(unensi) p(er) p(apam) Eugen(ium) q(uo)d ide(m) brachiu(m) ide(m) d(omi)n(us) ep(iscopu)s fecit fieri ad \* honore(m) dictor(um) s(an)c(t)or(um) et ad opus sui altar(is) et q(uo)d ibide(m) remaneat in evu(m) \* M<sup>o</sup> \* CCC<sup>o</sup> \* XLIX<sup>o</sup> \* die ultima \* mens(is) \* octobr(is) » (Dans ce bras sont les reliques des saints martyrs Fabien et Sébastien, qui furent données à Guillaume de Rarogne, évêque de Sion, par le pape Eugène. Ce même bras, l'évêque le fit faire pour honorer lesdits saints et pour son autel; que ce bras demeure à cet endroit pour toujours. 1449, le dernier jour d'octobre). AMMANN 2006. – Un autre document mentionne le 22 novembre comme date de dépose des reliques (ACS, Th. 108A-29).
- 405 ACS, Th. 108A-29; SCHRÖTER 1674-1690, f° 231 (n° 24).
- 406 GREMAUD 1875-1898, VIII, n° 3032, 1450, p. 448.
- 407 Des reliques de saint Sébastien avaient déjà été données par Guillaume à Valère en 1433, avant même la fondation de sa chapelle, et la Saint-Sébastien était par ailleurs une fête double. ACS, Th. 108A-10; SCHRÖTER 1674-1690, f° 231 (n° 25); HOLDEREGGER 1930 (2), p. 95 (n° 78).
- 408 Cité par AMMANN 2006, p. 284.
- 409 « Hic jacet: reverendus . i(n) . Ch(ri)sto / pater: et: d(omi)n(us): d(omi)n(us): Guill(ell)m(us): tercius: de: Rarog(nia) . ep(iscop)us: Sedunens(is): comes / et: p(re)l(e)ctus . Valles(i): cujus: anima / requiescat . i(n) . pace: am(en): an(n)o: D(omi)ni: MO CCCCO LIO: q(ui) obiit i(n) Pala(n)chia: xi januarii » (Ci-gît révérend père en Christ, seigneur Guillaume III de Rarogne, évêque de Sion, comte et préfet du Valais. Que son âme repose en paix amen! En l'an du Seigneur 1451, le 11 janvier, il mourut à Pallanza). BOTTIGLIERI 2013 (2), p. 322.
- 410 VAN MUYDEN 1902-1903, p. 155.
- 411 EMMENEGGER 1989 (2); ATELIER CREPHART 1996, pp. 91-93.
- 412 EMMENEGGER 1989 (2) et (5).
- 413 « Anno Domini MCCCCL die jovis secunda dies / mensis julii reverendus in Christo pater et dominus noster / dominus Guillelmus de Rarognia tercius sedunensis episcopos et comes in / pontificalibus existens indutus ut moris est / hoc altare sancte Marie et beatorum Fabiani et Seba/stiani martyrum fundatum et dotatum in ecclesia Vallerie per eundem / dominum consecravit et benedixit presentibus omnibus / dominis de capitulo » (En l'an du Seigneur 1450, le jeudi 2 juillet, révérend père en Christ et notre seigneur Guillaume III de Rarogne, évêque de Sion et comte, revêtu des pontificaux comme il est de tradition, en présence de tous les chanoines du Chapitre, a consacré et béni cet autel de la sainte Vierge et des saints martyrs Fabien et Sébastien, qu'il a lui-même fondé et doté dans l'église de Valère). VAN MUYDEN 1902-1903, p. 152.
- 414 CASTELNUOVO/HERMANÈS 1997, p. 544, n. 144; DELALOYE 1999, pp. 28-29; ELSIG 2000 (2), p. 132.
- 415 AEV, 4350-1984/10, n° 36, d.30, 01.06.1898; AFMH, Alte Akten, Rapport de Th. Van Muyden, 09.06.1902; VAN MUYDEN 1902-1903, pp. 152, 154; ELSIG/STUDER 1992 (1), p. 2.
- 416 Un choix qui contraste, par exemple, avec celui du cardinal de Brogny pour sa chapelle monumentale à Saint-Pierre de Genève, vers 1400 (SCHÄTTI 2002, p. 596).
- 417 SCHÄTTI 2002, p. 598.
- 418 ACS, Min. A 134, pp. 584-588.
- 419 « Sacrarium », cité dans l'« Ordo » ajouté par MATTHEUS RONDELLI dans le Processional de Sion du XIII<sup>e</sup> siècle (ms. 46, f°s 105v-107r) (HUOT 1973, pp. 99, 275).
- 420 Seul HOLDEREGGER (1930 [3], p. 193, n°s 101-102) opte pour deux commanditaires distincts (repris par TAMINI/DÉLÈZE 1940, p. 26). EMMENEGGER (1989 [5], p. 28), HERMANÈS (ATELIER CREPHART 1996, p. 102) et CASTELNUOVO/HERMANÈS (1997, p. 548) s'accordent sur une commande totale de Molitor, mais réalisée en deux étapes.
- 421 STUDER 1992 (1), p. 158; ZEHNDER/ARNOLD 1988, p. 4; EMMENEGGER 1989 (5), pp. 26-30; ATELIER CREPHART 1996, pp. 97-105; GUYOT/JAMES 2020 (2).
- 422 EMMENEGGER 1989 (5), p. 27; GUYOT/JAMES 2020 (2), p. 17.
- 423 Selon HOLDEREGGER 1930 (3), p. 193: « [...] ore michi gaudia que [...] in gloria », devant Molitor, et [...] « Ave mater Christi [...] pro m[...] », devant saint Claude.
- 424 « Anno D(omi)ni M<sup>o</sup> CCC<sup>o</sup> LXXII<sup>o</sup> die xv junii / ho(ra) xi noct(is) obiit ven(er)abilis d(omi)n(us) Geor(gi)us M(u)ltoris cano(n)ic(us) S(e)d(unensis) q(ui) ad devo(c)io(n)em / c(on)cep(c)io(n)is b(ea)te M(ari)e du(m) vita er(at) sibi / comes anellat sp(iritu)s ej(us) in morte q(uo)que ro/gat ip(s)am ut no(n) obliviscat(ur) sui id(e)o hanc / cap(ell)am i(n) ho(no)re c(on)cep(c)ion(is) M(ari)e et s(an)c(t)i Glau(dii) p. dotavit / et cons[...] fecit / Jo(hannes) (Bellini) », selon la transcription de WICK 1864-1868, 122 B1, révisée à l'aide de la photographie de 1898. (En l'an du Seigneur 1472, le 15 juin, à la onzième heure de la nuit, mourut le vénérable Georges Multoris, chanoine de Sion. Puisque son âme aspire à la dévotion envers la conception de la bienheureuse Marie, alors qu'il était en vie, dans la mort aussi, il lui demande de ne pas l'oublier. C'est pourquoi il dota cette chapelle en l'honneur de la conception de Marie et de saint Claude et la fit construire. Johannes Bellini). Nos remerciements à Anne-Angélique Andenmaten pour son regard expert.
- 425 CASSINA/HERMANÈS 1978, p. 10; AMMANN-DOUBLIEZ/FAYARD DUCHÊNE 2014, p. 224.
- 426 Une tache blanchâtre à droite de ses mains est difficilement compréhensible. S'agissait-il de la représentation d'un calice ?
- 427 « 1470 die julii 21 ». Excepté HOLDEREGGER (1930 [3], p. 193, n° 101), tous les chercheurs ont considéré cette date comme étant celle de l'exécution de la peinture. L'hypothèse d'un décor médiéval daté au jour près nous semble hautement improbable.
- 428 Cette partie du bâtiment a régulièrement eu besoin de travaux d'entretien (voir p. 54).
- 429 Les corbeaux qui surmontent la peinture funéraire viennent confirmer cette datation, puisqu'ils ont été posés après 1467/68, année de la coupe de leur bois (HURNI/YERLY 2020 [1], p. 2). La fonction de ce dispositif qui se trouvait également au-dessus de la peinture murale de la chapelle de Rarogne n'a pas encore été clarifiée **FIG. 155**.
- 430 CASSINA/HERMANÈS 1978, pp. 80, 86-87.
- 431 GANZ 1950, p. 102; TROESCHER 1966, pp. 324-325; WOLFF 1973; CASSINA/HERMANÈS 1978, pp. 66-67. En 1974, WOLFF (1974, p. 63) a évoqué une identification

- avec JEAN BAPTEUR, peu convaincante du point de vue chronologique et stylistique. Au sujet du décor d'Anecy, voir QUARRÉ 1965.
- 432 HERING-MITGAU 1991 (3), p. 205; PRADERVAND/SCHÄTTI 2006 (1), p. 276; BOTTIGLIERI 2013 (2), p. 324.
- 433 Pour leur détail et leur réfutation argumentée, voir JAKOB 1991 (1).
- 434 HILL (1883, pp. 18, 45) a proposé une datation de l'instrument vers 1390, voire plus tôt, tandis que HOLDEREGGER (1930 [3], p. 195) a opté pour le troisième quart du XV<sup>e</sup> siècle, attribuant la peinture des volets au cercle de KONRAD WITZ. À la suite de la restauration générale de l'orgue en 1954, les volets ont été définitivement attribués à PIERRE MAGGENBERG (WOLFF 1957, p. 4), tandis que la datation de Hill est restée celle privilégiée pour l'instrument. Depuis l'ouvrage *Die Valeria Orgel* 1991, l'orgue est considéré dans son entier comme une création des années 1430.
- 435 ORCEL/TERCIER/HURNI 2001; ORCEL/TERCIER/HURNI 2003 (3), pp. 22-23, 27-28. Le bois de la touche est datable entre 1297 et 1403, et celui du tuyau entre 1293 et 1400 (analyse au radiocarbone).
- 436 Des réparations aux orgues ont lieu dans les années 1550, sans que l'on puisse cependant être sûr qu'il s'agisse de celles de Valère, et non de celles de la cathédrale inférieure (ACS, Métralie 10, 1554-1555, comptes du chanoine Pierre Burguiner, p. 14, ainsi que ACS, Cal. 4, p. 2, 12.02.1557). L'orgue de Valère est par contre clairement identifié en 1577 (ACS, Fabrique 14, 1577-1578, f<sup>o</sup> 7r, cité in JAKOB 1991 (2), pp. 57-58).
- 437 ACS, Cal. 16, f<sup>o</sup> 27v; ACS, Métralie 18, comptes du procureur Peter Furrer, 1627-1628, pp. 9-10, cité in DELALOYE MORGADO/PRADERVAND 2005, p. 3. – Une tribune est prévue dès cette date, ornée de sept figures de saints peintes : « [...] conventionem fecimus cum magistro Frederico arculario ut situm organorum novum conficiat et pedem inferius in cuspidem artificiose inflexum et cancellos superius circum organa faciat [...] » (Nous avons passé un contrat avec le maître menuisier Frédéric pour qu'il rénove l'emplacement de l'orgue et qu'il exécute en bas le pied en forme de pointe incurvée selon l'art, ainsi qu'en haut la grille autour de l'orgue); ACS, Fabrique 15, 1626-1628, p. 15, 01.08.1628, cité in JAKOB 1991 (2), p. 58. Lors d'un nettoyage de la carène en 2022, ALAIN BOURBAN, ébéniste, repère le graffiti « Friedrich Frey – Joaquim Gog/ye – 1628 – » ce qui confirme que les travaux confiés à « Frederico arculario » ont bien été exécutés.
- 438 JAKOB 1991 (2), pp. 61-65.
- 439 VOEFFRAY 2019, p. 26.
- 440 ORCEL/TERCIER/HURNI 2003 (3), p. 26. – Alors que les sources évoquent le déplacement de l'orgue en 1628, la date d'abattage de ces bois interpelle. Il s'agit vraisemblablement d'un aménagement complémentaire à celui de 1628, à moins que les travaux ne se soient étalés dans le temps ? (voir n. 437, p. 397).
- 441 HERING-MITGAU 1991 (1), p. 103.
- 442 SCHIESS 1955, p. 90.
- 443 HERING-MITGAU 1991 (1), pp. 105-106.
- 444 HERING-MITGAU 1991 (2), p. 157; DELALOYE MORGADO/PRADERVAND 2005, pp. 7-11.
- 445 HERING-MITGAU 1991 (1), p. 103; JAKOB 1991 (2), p. 90.
- 446 « Ave gracia plena dominus tecum benedicta tu ».
- 447 CADORIN 1991.
- 448 En 1991, les différents auteurs de *Die Valeria Orgel*, sans connaître le document mentionnant le déplacement de 1628, avaient conclu que l'emplacement occidental était celui d'origine (voir n. 437, p. 397).
- 449 KNOEPFLI 1991 (2); DELALOYE MORGADO/PRADERVAND 2005. – L'étude archéologique de l'église des Cordeliers de Fribourg a mis en évidence des désordres sur la paroi nord de son chœur, juste au-dessus de l'emplacement des stalles, désordres attribuables à l'installation d'un orgue dès 1424-25 (BUJARD 1991, p. 17, et BUJARD 2007). Aucune analyse de ce type n'a malheureusement été menée sur les parois du chœur de Valère.
- 450 KNOEPFLI 1991 (1), p. 22.
- 451 JAKOB 1991 (2), pp. 90-91.
- 452 Aimable communication d'Edmond Voeffray.
- 453 KNOEPFLI (1991 [1], p. 25) et HERING-MITGAU (1991 [2], p. 162, et 1991 [3], p. 183) ont déjà signalé l'adéquation du programme peint avec l'existence des deux chapelles.
- 454 Particularité iconographique signalée par HERING-MITGAU 1991 (3), p. 177.
- 455 Le fait que les poutres de support de l'orgue datent de 1440 environ (ORCEL/TERCIER/HURNI 2001) indique que celles-ci ont été conçues dès l'origine et plaide pour l'existence d'une tribune haute au XV<sup>e</sup> siècle déjà.
- 456 VOEFFRAY 2004 (1), p. 12.
- 457 DELALOYE MORGADO/PRADERVAND 2005, p. 25.
- 458 HUOT 1973, pp. 289-293, 435.
- 459 VOEFFRAY 2009 signale une jolie coïncidence : la balsamine, dite « herbe de sainte Catherine », est également connue sous la dénomination de « impatiens noli tangere ».
- 460 CASSINA/HERMANÈS 1978, p. 6; HERING-MITGAU 1991 (3), pp. 183-184; CASTELNUOVO/HERMANÈS 1997, p. 541; GOLAY 1998 (1), p. 669; ELSIG 2000 (2), p. 131.
- 461 « [...] pro pictura ecclesie Vallerie », ACS, Re 178, Fabrique, 1435, f<sup>o</sup> 34v.
- 462 « [...] lesdites orguynes [...] se doivent accomplir [...] solong la forme contenue en une pel de parchimen depictee per maistre Pierre Magkemberg [...] » (Contrat pour l'orgue de Saint-Nicolas de Fribourg, 1426-1427, publié in GREMAUD 1863 (2), pp. 201-211).
- 463 L'orgue de Fribourg a été remplacé en 1636 (STRUB MAH FR 1956, p. 118).
- 464 ROTT 1936, p. 273 (qui ne précise pas la monnaie des 82 pièces). – Rott l'identifie avec le « famulus » ÉTIENNE DE MONTBÉLIARD, hypothèse rejetée par HERING-MITGAU (1991 [3], p. 198, n. 27).
- 465 VON ROTEN 1947, p. 48. – En 1418, Jean Asperlin lègue à Aymon « domicellus » la moitié de sa fortune, tandis que l'autre moitié revient à leurs neveux Rodolphe et Henri (GREMAUD 1875-1898, VII, n<sup>o</sup> 2684, 1418, p. 261).
- 466 Plusieurs chercheurs ont proposé une implication déterminante dans la commande de l'orgue : HERING-MITGAU 1991 (3), p. 196; FONTANNAZ-FUMEAUX 1993, p. 374; PRADERVAND/SCHÄTTI 1997 (1), pp. 252-254; PRADERVAND 2003, pp. 19-21; CASSINA 2009, p. 354.
- 467 ACS, Re 178, comptes de la Fabrique, 1433, f<sup>o</sup> 26v, cité par PRADERVAND/SCHÄTTI 1997 (1), p. 250. – En 1370, on rembourse au chantre de l'époque la somme qu'il a avancée pour la rénovation de l'orgue de la cathédrale inférieure; ces dignitaires semblent donc être régulièrement impliqués, financièrement parlant, pour ces instruments (ACS, Liber II Ministerialie, 01.07.1370, p. 54; KNOEPFLI 1991 [1], p. 23; DUBUIS 1979, p. 155; JAKOB 1991 [1], p. 37). En 1457, à Lausanne, c'est cependant le prévôt du Chapitre qui se charge des démarches pour la création du nouvel orgue de la cathédrale (DUPRAZ 1906, pp. 541-542).
- 468 HERING-MITGAU 1991 (2).
- 469 BnF, ms. lat. 7295, f<sup>o</sup> 131. – SCHIESS 1955, p. 90.
- 470 Rien n'indique que le facteur KONRAD WOLF ait été appelé à Valère.
- 471 KNOEPFLI 1991 (2), p. 231; HERING-MITGAU 1991 (3), p. 191.
- 472 KNOEPFLI 1991 (2), pp. 231-233. – Sur JEAN THIEBOUDI, voir LEISIBACH 1973, p. 56, qui se montre moins catégorique quant à l'identification du scribe avec le « magister cantus ».
- 473 HERING-MITGAU 1991 (1), p. 107.
- 474 PRADERVAND/SCHÄTTI 2006 (1), p. 273.
- 475 Ces découvertes ont déjà été exposées par l'auteur des présentes lignes : VOEFFRAY 2004 (1); VOEFFRAY 2004 (2); VOEFFRAY 2019.
- 476 Pour la suite, l'essentiel des renseignements est tiré du rapport après travaux de FÜGLISTER par le contremaître NORBERT

- JULIER, auteur des principales découpes, voir JULIER 2004.
- 477 Pour les datations : ORCEL/TERCIER/HURNI 2003 (2); pour les tocuches de clavier : ORCEL/TERCIER/HURNI 2003 (3), pp. 27-28; ORCEL/TERCIER/HURNI 2003 (4).
- 478 150 mm (50+100) pour nos pianos modernes.
- 479 23,5 mm pour les pianos modernes.
- 480 FRIEDRICH JAKOB a calculé une largeur de 28 mm pour les touches anciennes, mais il ignorait que ces dernières avaient été conservées, transformées, dans le clavier actuel. JAKOB 1991 (2).
- 481 *Die Valeria Orgel* 1991, p. 94.
- 482 BRUHIN 1981, pp. 111-112.
- 483 On appelle sommier la caisse qui reçoit l'air de la soufflerie et le distribue aux tuyaux (posés dessus ou à proximité) par le moyen de divers dispositifs comme les soupapes et les coulisses de registre, selon les ordres donnés par l'organiste au clavier.
- 484 ORCEL/TERCIER/HURNI 2003 (4).
- 485 VOEFFRAY 2017, pp. 11-13.
- 486 Vraisemblablement en 1628, même si une partie des bois de l'actuelle tribune en nid d'hirondelle est datée de 1634/35, ORCEL/TERCIER/HURNI 2003 (3), p. 26.
- 487 SCHINER 1812, p. 334, cité par VOEFFRAY 2019, p. 23.
- 488 BURG 1993; PORTMANN 2019.
- 489 HERING-MITGAU 1991 (2), p. 159.
- 490 Lettre du Musée national suisse, datée du 11 décembre 1980, adressée à Paolo Cadornin, résultats d'analyse concernant les aiguilles de noisetier et un morceau de toile de lin avec apprêt. Copie de la lettre conservée au SIP.
- 491 L'inscription « BENDER 1842 » au sommet de sa couronne trahit une restauration de celle-ci. Voir aussi Basilique de Valère, mobilier conservé *in situ*, BV 32 statue de la Vierge à l'Enfant (MHV).
- 492 ATELIER SAINT-DISMAS/BESSE 2004, p. 9.
- 493 ACS, Métralie 28, 1709-1712, p. 8; ACS, Fabrique 19, 1733-1734, p. 17 (aimables communications de Christine Payot).
- 494 ATELIER SAINT-DISMAS/BESSE 2004, p. 9.
- 495 Datation au XIV<sup>e</sup> siècle par DONNET 1972, p. 80, au début du XV<sup>e</sup> siècle par ELSIG/MORAND 2000, p. 60; au dernier tiers du XV<sup>e</sup> siècle par HOLDEREGGER 1930 (3), p. 193 (n° 100).
- 496 EMMENEGGER 1989 (2) et (5); ATELIER SAINT-DISMAS/BESSE 2004, p. 9. - L'hypothèse ne convainc cependant pas THÉO-ANTOINE HERMANÈS, qui trouve la Vierge trop petite comparée au saint Sébastien en bois (ATELIER CREPHART 1996, p. 92); on peut aussi se poser la question de l'adéquation d'une sculpture en pierre posée au-dessus d'un panneau de bois.
- 497 QUERVAIN 1979, p. 90; ATELIER SAINT-DISMAS/BESSE 2004, p. 9.
- 498 ELSIG/MORAND 2000, p. 60.
- 499 Une vue de la tribune du jubé par Henri Hébert, publiée le 22 septembre 1877 dans *La Suisse illustrée*, montre le saint Jean avec une auréole ronde et la Vierge portant une fleur de lys; probablement s'agit-il là d'une licence artistique.
- 500 Certains creux des torsades comportent un badigeon ocre rouge (ATELIER SAINT-DISMAS/GAMMALDI 2018, pp. 51-53).
- 501 HOLDEREGGER 1930 (1), p. 28; HOLDEREGGER 1930 (3), p. 194 (n° 103, 104); REINERS 1943, pp. 174-175 et fig. 263-264. - Holderegger date les sculptures vers 1500, considérant que le « 1526 » fait référence à leur installation sur le jubé. Voir aussi Basilique de Valère, mobilier conservé *in situ*, BV 104, 3 statues de tref (MHV).
- 502 REINERS (1943, p. 174) a aussi rattaché à ce groupe une sainte Catherine provenant de Chandolin et un saint Théodule, d'Hérémece.
- 503 ROTT 1938, pp. 239-240. - Antoine Lugon et Véronique Ribordy Évêquoz rattachent le triptyque à la production du sud de l'Allemagne, trouvant des œuvres comparables dans la région de Zoug et de Lucerne (LUGON/RIBORDY ÉVÊQUOZ 1995, pp. 43-46).
- 504 Ordinaire de Sion, mentionné par HUOT 1973, pp. 301-302.
- 505 *Documentation. Bibliographie* : HOLDEREGGER 1930 (2), p. 93 (n° 68); HOLDEREGGER 1930 (3), p. 195 (n° 115); HOLDEREGGER 1959, p. 13; DONNET 1972, p. 80; CASSINA 1981, pp. 109, 112-113; HORAT 1988, pp. 129, 244-246; ELSIG/MORAND 2000, pp. 22, 60; *Guide artistique* 2012, p. 404. - *Rapports non publiés* : EMMENEGGER 1990 (3), pp. 5-6; ELSIG/STUDER 1992 (3); STUDER 1992 (1); PRADERVAND/SCHÄTTI 1996, p. 2; ATELIER SAINT-DISMAS/BESSE 2004. - *Plans et vues* : WICK 1864-1868, 124 F; BUREAU DE KALBERMATTEN, relevé, 1902 (AFMH, EAD-9667). - *Photographies anciennes* : AEV, Fonds Jullien; AFMH.
- 506 Déposés, au moment de la restauration, dans les compartiments des assises du siège des célébrants.
- 507 HOLDEREGGER 1930 (2), p. 93 (n° 68); ATELIER SAINT-DISMAS/BESSE 2004, p. 11.
- 508 Le lion semble en effet avoir été conçu pour être vu latéralement (CASSINA 1981, p. 109); aucune trace archéologique de l'emplacement originel n'a été retrouvée (ATELIER SAINT-DISMAS/BESSE 2004, p. 10).
- 509 *Constitutiones* [1626] 1635, pp. 131-132; CASSINA 1981, p. 107.
- 510 ACS, Fabrique 15, comptes d'Adrien de Riedmatten, 1622-1623, cité par CASSINA 1981, p. 112, n. 30 : « *Exposita dealbando choro aedis sacre Vallerianae sive etiam erigendo tabernaculo in dicta ecclesia* » (Dépenses pour le blanchiment du chœur
- du temple sacré de Valère ou aussi pour ériger un tabernacle dans ladite église).
- 511 ACS, Fabrique 15, comptes de Peter Furrer, 1624-1625 (brouillon), p. 15, cité par CASSINA 1981, p. 112, n. 31 : « ... magistro Christiano murario qui turriculas illas tabernaculum circumdantes fractas, quarum aliqua frusta descissa et amissa erant, glutine optimo mit kidt refecit et composuit et tabernaculo fortiter in aevum duraturas inseruit ... » (Au maître maçon Christian qui refit et répara ces tourelles cassées entourant le tabernacle, dont certains morceaux étaient brisés et manquaient, en utilisant le meilleur mortier; il les a solidement fixées au tabernacle pour l'éternité). Dans ces mêmes années, non seulement on déplace ce tabernacle, mais on en crée également un nouveau, d'où la difficulté de comprendre à quel objet se réfèrent les sources (CASSINA 1981, pp. 111-113).
- 512 ELSIG/STUDER 1992 (3); PRADERVAND/SCHÄTTI 1996, p. 2.
- 513 ACS, Métralie 18, 09.04.1625, p. 27.
- 514 Selon Gaëtan Cassina, la dorure pourrait déjà avoir été apposée en 1624 (ACS, Fabrique 1624, cité par CASSINA 1981, p. 112, n. 31); ATELIER SAINT-DISMAS/BESSE 2004, p. 11.
- 515 ELSIG/STUDER 1992 (3).
- 516 ELSIG/MORAND 2013, pp. 112-115.
- 517 DUBUIS/LUGON 1995, p. 176.
- 518 GOLAY 2000, pp. 80-91.
- 519 KROESEN/TÄNGEBERG 2020.
- 520 LM 29820.1-2, voir BAIOCOCCO/MORAND 2013, p. 159.
- 521 Dans le collatéral nord selon HUOT 1973, p. 102.
- 522 ACS, Cal. 9, p. 913.
- 523 ELSIG 2000 (1), p. 81, fig. 66.
- 524 FLÜHLER-KREIS 2016.
- 525 VON ROTEN 1947, p. 55.
- 526 ACS, Métralie 28, p. 8. Voir aussi MEILLAND/PAYOT 2015, p. 7.
- 527 SINOPIE/BESSE/PILET 2015 (1).
- 528 SINOPIE/BESSE/PILET 2015 (3).
- 529 ELSIG 2000 (1), p. 50, fig. 36.
- 530 SINOPIE/BESSE/PILET 2015 (3).
- 531 *Documentation. Bibliographie* : ELSIG 2000 (2), pp. 132-133; DONNET 1946, p. 100; MORAND/VEUILLET 2003; MORAND/VEUILLET 2006; PRADERVAND/SCHÄTTI 2006 (1), pp. 276, 280; CHARLES/VEUILLET 2012, II, pp. 188-197; MORAND/VEUILLET 2013; BAIOCOCCO/MORAND 2013, pp. 143, 148. - *Rapports non publiés* : Dossier d'œuvre, MV 32, coffret-reliquaire (MHV).
- 532 CHARLES/VEUILLET 2012, II, p. 188.
- 533 Cité in MORAND/VEUILLET 2003, p. 43.
- 534 Formulation répétée dans le *Catalogue MAS* 1900, p. 2, n° 32. Le registre des entrées débute en 1898, mais le coffret a probablement été déposé plus tôt (aimable communication de Camille Fontan).

- 535 GREMAUD 1875-1898, VIII, n° 3032, 1450, p. 447.
- 536 MORAND/VEUILLET 2003, p. 41.
- 537 MORAND/VEUILLET 2003.
- 538 Vers 1437 pour MORAND/VEUILLET (2003, p. 43), mais 1445-1450 pour ELSIG (2000 [2], p. 132).
- 539 WICK 1864-1868, p. 122 C (109).
- 540 AFMH; ELSIG 2000 (1), p. 68, fig. 55.
- 541 Voir DALL'OGGIO/DALL'OGGIO 1985.
- 542 Deux tapis de travail turc sont déjà mentionnés dans un inventaire du métal en 1633, ACS, Th. 73-30. Une annotation marginale dans le même document relève en 1641 qu'ils sont au nombre de quatre. Un de ces tapis pourrait avoir été offert par le doyen de Valère Barthélemy Venetz (1611-1618), ACS, Th. 73-17 et Th. 73-24. Voir aussi ACS, Tir. 68, 51-59 et 73, cité par VANOTTI 1999. Dans l'inventaire de 1699 apparaît un cinquième tapis au travers de l'indication « Tepich 5 ».
- 543 Voir ALAOUI/LEITE 2004, pp. 8-26.
- 544 ALAOUI/LEITE 2004, p. 132
- 545 THURRE/RIBORDY ÉVÉQUOZ 1997, p. 29.
- 546 ATELIER SAINT-DISMAS/BESSE 2004.
- 547 REYNAUD SAVIOZ 2007.
- 548 Photographe anonyme, AFMH; ELSIG 2000 (1), p. 28, fig. 19.
- 549 SINOPIE/BESSE/PILET 2019.
- 550 SINOPIE/BESSE/PILET 2015 (2).
- 551 Selon ALAIN BESSE. SINOPIE/BESSE/PILET 2015 (2).
- 552 ORTEGA 2018.
- 553 Cette contribution se base sur le suivi de la conservation des vitraux de Valère depuis 1989 ainsi que sur l'analyse technique des œuvres qui ne peut pas être relatée ici en détail.
- 554 MHV, dossier d'œuvre MV 1122; ELSIG, 2000 (1) pp. 31-77; KURMANN-SCHWARZ 2008, pp. 95-105 (RICHARD A. NÜSCHELER).
- 555 BEER 1965, pp. 249-255; HELEN JACKSON ZAKIN, *French cistercian grisaille glass*, 1979, pp. 188-190; BURGER 2018, pp. 80-81; JOANNA UTZIG, « Ancient remedies for new ideas. Possible sources of the cistercian stained-glass technique and style », *The concept and fabrication of stained glass from the Middle Ages to Art Nouveau, 30th international colloquium of the Corpus Vitrearum*, Barcelone 2022, pp. 133-140.
- 556 SCHIFFHAUER 2011.
- 557 TRÜMPLER 2010. Un verre a été analysé au Laboratoire de recherche des monuments historiques français à Champs-sur-Marne: CLAUDINE LOISEL, Note scientifique V-10-11, LRMH, 08.11.2010 (ACV/Vitrocentre Romont).
- 558 ÉLISABETH VENAULT DE BOURLEUF, « Caractérisation du phénomène de brunissement du vitrail et évaluation de traitements de réduction », *CeRoArt* [Online], EGG 3|2013, <http://journals.openedition.org/ceroart/3237>, consulté le 26 octobre 2020.
- 559 TRÜMPLER 1999, pp. 31-33.
- 560 STROBL 1990, pp. 114-123; DÉBITUS/LAUTIER/CUZANGE 2008, pp. 123-134; BOULANGER 2008, pp. 201-213 et THÉOPHILUS, *De diversis artibus*, II, chapitres XVII à XXIX, pp. 307-314.
- 561 BEER 1956, pp. 122-128.
- 562 HOLDEREGGER 1930 (1), pp. 29-30.
- 563 En 1649 le maître maçon JACQUES REINER est défrayé pour une visite « pro rotundis fenestris », ACS, Fabrique 16, 1646-1648, 1649, p. 7.
- 564 Exemples dans la cathédrale de Toul (BURGER 2018, pp. 121-123), Saint-François à Lausanne et collégiale de Romont: TRÜMPLER 2019 (1), pp. 102-104.
- 565 Les cadres en fer ont été refaits en 1900. NÜSCHELER pensait que la structure précédente provenait « aus ursprünglichem Cyclus », mais il aurait été difficile de distinguer entre des « ferramenta » du XIII<sup>e</sup> ou du XV-XVI<sup>e</sup> siècles.
- 566 De lierre selon BEER 1956, p. 126.
- 567 TRÜMPLER 2019 (2), pp. 404-431; STEFAN TRÜMPLER, « Glaziers tables, cartoons and preparatory tracings (underdrawings). Observations from Berne minster and reflections on the creation of stained glass in the late Middle Ages and the early modern period », *The concept and fabrication of stained glass from the Middle Ages to Art Nouveau, 30th international colloquium of the Corpus Vitrearum*, Barcelone 2022, pp. 191-198.
- 568 SYBURRA-BERTELLETO 2003 (2), pp. 78-81.
- 569 MHV, dossier d'œuvre MV 1122.
- 570 LEHMANN 1906-1912; HOLDEREGGER 1930 (2), p. 93, et (3), p. 191; TRÜMPLER 2016. Cette verrière n'est pas traitée par ELLEN J. BEER dans les volumes du *Corpus Vitrearum Medii Aevi Suisse* (BEER 1956 et BEER 1965). Elle mentionne par contre une provenance hypothétique de Valère ou du Valais de deux vitraux du milieu du XIV<sup>e</sup> siècle de la collection Reding à Schwyz, dans la chapelle « Unserer Lieben Frau » à Oberarth. Aucun indice concret ne soutient cette supposition; d'autres vitraux éparpillés du même groupe d'œuvres de la région de Basse-Bavière, et en particulier de l'église de Jenkofen, ont été dispersés par le marché d'art; voir aussi THOMASCHETT et al. 2020, pp. 60-63, 74-75.
- 571 HOLDEREGGER 1930 (2), p. 93, mentionnait déjà un lien possible entre les armoiries et l'incendie.
- 572 KURMANN-SCHWARZ/SCHIFFHAUER 2010, pp. 114-133; SCHIFFHAUER 2016, pp. 195-207.
- 573 HANS PERREN « vitriator » répare en 1562 une fenêtre « apud libros » (près des livres) et la pose « cum cemento ». S'agirait-il de cet emplacement ? (ACS, Fabrique 17, 1562-1565, p. 2).
- 574 VON ROTEN 1948, pp. 90, 94.
- 575 ACS, Métralie 19, p. 47.
- 576 LEHRS 1925.
- 577 La recherche sur les vitraux en Valais du début de l'époque moderne est encore peu avancée et ne peut être présentée ici. De nombreux liens avec Fribourg sont traités dans BERGMANN 2014.
- 578 BERGMANN 2014, p. 384, fig. 277.
- 579 Nous pensons par exemple à OSWALD BOCKSTORFFER de Fribourg, originaire de l'Allemagne du sud, qui comptait le Chapitre de Saint-Nicolas parmi ses clients de haut niveau (BERGMANN 2014, pp. 224-226).
- 580 RUPPEN 1972; ALAIN BESSE, GAËTAN CASSINA, « Rinischer et Vercorin », *Vercorin, La mémoire des âges*, Sion 2002, pp. 140-168.
- 581 RUPPEN 1972, p. 43, fig. 4, et p. 44.
- 582 SCHMID 1900, pp. 92, 387; MARTONE 2019, pp. 189-191.
- 583 Vitrail aux armes de la Savoie, vers 1452-1460, exposé au Vitromusée de Romont: BERGMANN 2014, p. 49, fig. 25, et p. 191; [www.vitrosearch.ch/fr/object/2255948](http://www.vitrosearch.ch/fr/object/2255948). Un vitrail au château de Ripaille associe les mêmes éléments.
- 584 ACS, Cal. 28, p. 126.
- 585 ACS, Cal. 28, p. 126.
- 586 TRÜMPLER 2012.
- 587 THÉOPHILE VAN MUYDEN, « Restauration de l'Église de N.D. de Valère à Sion. Rapport adressé au Dépt. des Travaux publics du Cton du Valais sur la marche des travaux de chaque exercice. V. 1900-1901. 9 juin 1902 », AEV, 4350-1984/10, n° 37 d.06.
- 588 ACS, Fabrique 19, 1704-1705, p. 10; ACS, Fabrique 19, 1735, p. 13.
- 589 ACS, Fabrique 17, 1663 (?), p. 18.
- 590 ACS, Fabrique 18, 1690-1691, p. 19; ACS, Fabrique 19, 1735, p. 13.
- 591 ACS, Fabrique 17, 1667, p. 24.
- 592 ACS, Métralie 23, p. 28: « Die 10 martii <1674> emi 5 compages vitri vulgariter waldtglass, qualibet compage constante 9 baz, facit 45 baz in toto, pro futuris necessitatibus ecclesiae ».
- 593 GREMAUD 1875-1898, II, n° 779, 1271.
- 594 ACS, Tir. 6, 22; HOLDEREGGER 1926; FOLLONIER-GLASSEY 2012. Il s'agit peut-être du maître « MICHOLERIUM, clocherium de Lausanna » qui fonde, en 1322, une nouvelle cloche pour la commune de Villeneuve (VD); THÉVENAZ 1999, p. 250.
- 595 AEV, AVL 529, relevés des textes des quatre cloches par EMIL WICK.
- 596 ACS, Fabrique, 16, 1646-1648.
- 597 ACS, Tir. 6-22; HOLDEREGGER 1926; FOLLONIER-GLASSEY 2012.
- 598 Voir n. 595, p. 399.
- 599 HOFFMANN 1993; JOSSEN 2012; HOFFMANN 2014-2015.

- 600 ACS, Tir. 17-91, testament du doyen de Valère Anselme de Faussonay.
- 601 ACS, Fabrique 14, 1577-1578; DUBUIS 1993.
- 602 ACS, Fabrique 15, 1630-1631; DUBUIS 1993.
- 603 PRADERVAND/SCHÄTTI 2006 (1), p. 279; BELLWALD 2012.
- 604 GREMAUD 1875-1898, VIII, n° 3032, 1450, p. 447.
- 605 PRADERVAND/SCHÄTTI 2006 (1), p. 273.
- 606 Le 7 novembre 1678, aimable communication de Chantal Ammann-Doubliez.
- 607 AMMANN/FIBICHER 2015, p.191.
- 608 CASSINA 1981; CASSINA 1982, pp. 112-113; AMMANN-DOUBLIEZ 2008 (2), p. 288.
- 609 ACS, Métralie 18, années 1625-1626, 09.04.1625, p. 27.
- 610 ATELIER SAINT-DISMAS/BESSE 2004.
- 611 ACS, Métralie 18, années 1625-1626, p. 27.
- 612 ACS, Fabrique 18, années 1668-1673, p. 7.
- 613 ACS, Fabrique 17, 1652-1657, année 1656, pp. 25, 27, 25 : « ad majorem decentiam et celebrantium in iisdem commoditatem nimirum » (Assurément pour la plus grande convenance et commodité des célébrants de ces autels).
- 614 ABS, 249/8-72, 20.04.1667, HANS LUDOLFF apparaît le 20 avril 1657 au côté de l'orfèvre NICOLAS RYSS comme témoin du certificat de fin d'apprentissage de HANS HEINRICH KNECHT délivré par le maître BARTHOLOMÄUS RUOF, tous deux travailleront aux stalles dès 1660.
- 615 Les têtes d'angelot et surtout le détail de leur chevelure ainsi que le type de fronton utilisé au-dessus de la porte du jubé indiquent un même artisan réalisant la menuiserie des retables puis travaillant aux stalles.
- 616 WICK 1864-1868, p. 126; HUOT 1973, p. 103; HOLDEREGGER 1930 (3), p. 196 (n° 124); HOLDEREGGER 30, p. 78 (n° 124). – Holderegger attribue faussement ce retable aux largesses d'Adrien IV de Riedmatten alors qu'il porte les armes de Sepibus. Cette erreur sera reprise plus tard par TAMINI/DÉLÈZE 1940, p. 26.
- 617 Seule étude consacrée à ce peintre : SYBURRA-BERTELLETO 1997.
- 618 WOLFF 1957, pp. 44-45 en donne déjà une première liste; DONNET 1954, p. 95; DONNET 1984, pp. 64-65; RUPPEN MAH VS 1991, pp. 163-164.
- 619 ABS, 240/48, 17.08.1640, n° 807.
- 620 Notamment sur le tableau pour Jean-Antoine de Preux et Marie de Platea pour leur chapelle d'Anchettes qu'il signe « HLVDOLFF/ERFVRDT ».
- 621 ABS, 240/49, 24.05.1641, n° 293 : « Mr. Hanss Lhuodolff Mahler von Würtenberg. »
- 622 ABS, 249/8-72, 27.04.1657.
- 623 ABS, 249/8-72, 20.04.1667 : « Relicta pictoris Luodolph ».
- 624 ABS, 249/8-72, 30.12.1666.
- 625 HRSt II, pp. 156-157.
- 626 HRSt II, p. 144.
- 627 Sébastien Eyster est un familier de la cour épiscopale qui occupe à plusieurs reprises la charge d'intendant épiscopal à Mörel. Voir RUPPEN MAH VS 1991, p. 47.
- 628 Ainsi LUDOLFF réalise un tableau représentant sainte Barbe pour la paroisse de Saint-Léonard. ACS, Tir. 47-162, p. 1, et 162 bis, p. 2. Suite à une vente, le tableau est aujourd'hui conservé dans l'église Saint-François-de-Sales à Annecy (F).
- 629 ACS, Tir. 47-162, p. 1, et ACS, Tir. 47-162 bis, p. 4. Probablement détruit par l'incendie du château en 1788.
- 630 ACS, Tir. 47-162 p. 1, et ACS, Tir. 47-162 bis, p. 4 : « [...] Imagines seu effigies illustrissimorum et reverendorum episcoporum in Turbilon [...] ». Cette série a très probablement disparu lors de l'incendie du château en 1788.
- 631 ABS, 249/8-72 du 28.04.1662 au 30.12.1666 : « Johannes Ludolff pictor ».
- 632 Voir la composition originale qu'il propose pour l'ex-voto, tableau d'ordinaire codifié selon le genre du tableau de dévotion.
- 633 HUOT 1973, p. 103; HOLDEREGGER 1930 (3), p. 196 (n° 123); WICK 1864-1868, p. 126.
- 634 ACS, Tir. 47-162 et ACS, Tir. 47-162 bis : « Episcopae et quae illos concernunt vel ab ipsis procedunt 1646-1660 ». Ces deux cartons mentionnent les fondations et autres dotations dues à Adrien IV de Riedmatten entre 1646 et 1660 à travers tout le diocèse.
- 635 ACS, Tir. 47-162 bis, p. 4 : « : 1652 Die 20 gbers Curavimus fieri et ereximus altare S[ancti] Nicolai E[isco]pi in Eccl[es]ia Collegiali Castri Valleriae pretio duplis 20 V 90 ».
- 636 ACS, Tir. 47-162, p. 2 : « Die 29 decembris 1651, admodum reverendus dominus decanus Sedunensis convenit cum magistro pictore Joanne Ludolff pro pingenda imagine seu tabula altaris in qua erit sanctus Nicolaus episcopus indutus pontificalibus cum libro et 3 pilis aureis desuper in una manu, in altera pedum inferius vero *ein passage oder landschafft*, praetio ½ sect(arii) vini et cor. 7. Item pro deauranda ancona et sepe altaris sancti Nicolai sufficienti auro splendide et polite dubel 7 ½, 2 secta(ria) vini et 2 fisch(ilinos) siliginis. » (Le 29 décembre 1651, le révérend seigneur doyen de Sion [Georges Summermatter] passa un accord avec le maître peintre JEAN LUDOLFF pour peindre un tableau ou une table d'autel représentant saint Nicolas, évêque, revêtu des pontificaux avec, dans une main, un livre et trois boules d'or au-dessus et, dans l'autre, une houlette pastorale, et dans le bas un paysage, au prix d'un demi-setier de vin et de sept couronnes. De même, pour dorer l'ancône et la barrière de l'autel Saint-Nicolas avec de l'or en suffisance, brillant et bien poli,
- 7 doublons, 2 setiers de vin et 2 fichelins de seigle).
- 637 ACS, Tir. 47-162, p. 8 : « 1655, 25 Januarii altare erectum S(ancti) Caroli Magni Imperatoris in Valleria constitit 22 dup(lis) », répété dans ACS, Tir. 47-162 bis, p. 5.
- 638 Sur le culte à Charlemagne : HUOT 1973, pp. 203-206; WERDER 1976/77.
- 639 HUOT 1973, p. 103.
- 640 ACS, Fabrique 17, années 1652-1657, p. 25, année 1652 : Jacob, maçon, est payé pour démolir le dais « caelo altaris » Saint-Claude.
- 641 Pour le retable de Saint-Nicolas : « ADRIANUS DE RIEDMATTEN EP(ISCOP)US SEDUNENSIS PRAEFECTUS ET COMES VALLESIAE S(ACRI) : R(OMANI) : I(MPERII) : P(RINCEPS) : /1652 » ; Pour le retable de Charlemagne : « ADRIANUS DE RIEDMATTEN EP(ISCOP)US SEDUNENSIS COM(ES) : ET PRAEFECT(US) : VALLESIAE S(ACRI) : R(OMANI) : I(MPERII) : P(RINCEPS) : /1655. » (Adrien de Riedmatten, évêque de Sion, préfet et comte du Valais, prince du saint empire romain, 1652 et 1655).
- 642 *Armorial valaisan* 1946, pp. 222-212 : *de gueules au trèfle branché de sinople cantonné en chef de 2 étoiles d'or*.
- 643 *Armorial valaisan* 1946, p. 240 : *coupé d'azur à la croix fleuronnée d'or et d'argent chargé de 3 roses de gueules boutonnées, barbées, tigées et feuillées de sinople mouvant de 3 coupeaux du même*.
- 644 Ce même type de fronton compliqué se retrouve dans les stalles au-dessus de la porte du jubé.
- 645 Encore visible sur la documentation photographique en 2002 (CDC, photos 01924-001), ce médaillon ovale a aujourd'hui disparu.
- 646 EMMENEGGER 1990 (2), p. 2.
- 647 Suite à des dégâts survenus le 23 octobre 1994 (PV de chantier du 25.10.1994, pt 5), les tableaux de Saint-Nicolas et de Charlemagne ont subi une intervention de conservation d'urgence. En 1999, le PV de chantier du 22 juin 1999 (pt 11.2) indique des travaux à l'autel Charlemagne et au tableau de Saint-Nicolas. Ces travaux n'ont donné lieu à aucun rapport. Le tableau de Charlemagne semble avoir été restauré par les Musées cantonaux du Valais qui publient dans le rapport d'activité de l'année en 1956 une photographie du tableau sans aucun commentaire. « Les Musées cantonaux en 1956 », *Vallesia*, 1956, pl. IV.
- 648 Les frottements visibles sur les deux faces latérales de chacun des corps indiquent que ces deux pièces étaient indépendantes et situées sur un passage qui n'a pas pu être situé. Voir ATELIER SAINT-DISMAS 1999.
- 649 Seule la Vierge à l'Enfant apparaît sur un croissant de lune comme l'apprécie particulièrement la Contre-Réforme.

- 650 Avant la découverte de ces éléments, Gaëtan Cassina avait déjà attribué ce travail à HANS LUDOLFF. CASSINA 1991, pp. 289-291.
- 651 Depuis une date inconnue et jusqu'en 1999, cette armoire servait de réserve pour les cartes postales en vente à l'entrée ouest de l'église. En 1999, elle fut présentée à l'exposition *Artes Fidei: L'art de la foi* (SYBURRA-BERTELLETO 1999, pp. 103-106, ill p. 105). Depuis, elle est conservée au MHV, MV 13001.
- 652 Actuellement suspendu au dossier du siège épiscopal, contre la clôture sud du chœur.
- 653 Cette même inscription est présente sur le retable de Charlemagne.
- 654 GHKA 1950, p. 205 : « Les députés (de la diète) prohibèrent à quiconque, sous disgrâce de la haute autorité, d'appeler dorénavant sa Grandeur, soit verbalement, soit par écrit, Sacri Romani Imperii Principem : on devra s'en tenir aux anciens titres de Révérendissime Évêque de Sion, Préfet et Comte du Valais. »
- 655 ACS, Fabrique 17 pour les années 1662-1664.
- 656 IMESCH 1920 (2), pp. 144; ACS, Fabrique 17, p. 8.
- 657 CURIGER 1960, pp. 92-93; ACS, Fabrique 17, p. 3.
- 658 CURIGER 1960, pp. 93-94; ACS, Fabrique 17, p. 4.
- 659 CURIGER 1960, p. 93; ACS, Fabrique 17, pp. 5-6.
- 660 CURIGER 1960, p. 93; ACS, Fabrique 17, p. 7.
- 661 WYDER 1975, p. 18.
- 662 Bernard Wyder propose d'attribuer les trois panneaux illustrés des trois dernières scènes de la Passion à une autre main.
- 663 Le fait que RUOF a formé KNECHT explique dans une certaine mesure cette manière si proche dans leurs réalisations.
- 664 ACS, Métralie 24, comptes du procureur général Pierre de Communi, 1675-1676, p. 88, 01.08.1676.
- 665 WICK 1864-1867, 124 D.
- 666 RAMEAU 1885, p. 60.
- 667 Rapport annuel, établi par VAN MUYDEN : AEV, DIP, Musées cantonaux, 4350-1984/10, n° 37, d. 5; AEV, de Kalbermatten architectes, A 113, C1, d. 72; AEV, de Kalbermatten architectes, A 113, 1899, d. 8-11; JOSEPH ITEN, menuisier, est payé Fr 25.- pour déplacer et replacer les stalles tandis que le négociant G(?) Müller fournit une toile forte pour les protéger le temps des travaux pour 36 francs.
- 668 AEV, fonds DIP, Musées cantonaux, 4350-1984/10, n°42 d. 55 et d. 56.
- 669 ACS, Cal. 35, pp. 462, 461.
- 670 ACS, Cal. 38, pp. 82, 83 : les stalles sont déplacées, l'absence de rapport empêche de mesurer l'ampleur de cette intervention. AEV, fonds DIP, Musées cantonaux, 4350-1984/10, n° 43 d. 8 et d. 8 bis (copie) : Le 2 septembre 1946, les travaux de réparation des dégâts dus au séisme protègent les stalles sous un pont recouvert de bâche.
- 671 SCHEUBER 1920.
- 672 IMESCH 1920 (2), pp. 141-145; ACS, Fabrique 17, années 1662-1664.
- 673 GANZ 1946, pp. 43, 52, pl. 86 -87.
- 674 RIGGENBACH 1964, p. 189.
- 675 WOLFF 1947, p. 63.
- 676 WYDER 1975.
- 677 Seules deux statuettes sont conservées aujourd'hui au MHV, MV 13379 a et MV 13379 b.
- 678 Ces éléments ont aujourd'hui partiellement disparu.
- 679 WYDER 1975, p. 28.
- 680 WYDER 1975, pp. 30, 50-103.
- 681 Ps. 110 (109), 7 : « Au torrent il boit en chemin ».
- 682 Nomb 13 : 23.
- 683 Maître graveur né à Mühlbrecht (D) en 1558 et mort à Haarlem (NLD) en 1617.
- 684 WYDER 1975, pp. 86-87.
- 685 WYDER 1975, p. 46, n. 21.
- 686 WICK 1864-1868, 122 D.
- 687 Victime de vandalisme comme beaucoup d'éléments appliqués arrachés.
- 688 Aimable communication de CLAUDE VEUILLET, restaurateur.
- 689 CASSINA/HERMANÈS 1978, pp. 92-95.
- 690 HOLDEREGGER 1930 (3), p. 196. Dès 1656, MICHAEL PFAUW n'est plus mentionné dans les archives. Il est probablement mort cette année-là.
- 691 ACS, Fabrique 16, 1647-1648, 22.11.1647.
- 692 ANDRÉ MEYER, « Stift und Stiftkirche St. Michael Beromünster », *Schweizerische Kunstführer GSK*, Bern 2000, pp. 27-29.
- 693 GANZ 1946, p. 105.
- 694 Ganz 1946, pp. 98-99.
- 695 HOLDEREGGER 1930 (3), p. 197; CASSINA/HERMANÈS 1978, pp. 118-119; ELSIG/MORAND 2000, p. 57.
- 696 ATELIER SAINT-DIMAS/MEYER-DE WECK 2001, annexe n°2. Confirmation au 27.10.2020 par le CONSORTIUM GUYOT/JAMES.
- 697 ACS, Fabrique 15, 1622, pp. 16-24.
- 698 La peinture des clôtures passe sur la grille de 1674 (aimable communication du CONSORTIUM GUYOT/JAMES).
- 699 CASSINA/HERMANÈS 1978, pp. 116-117.
- 700 AP Ardon, D 5, p. 5. Bien que conservé dans les archives paroissiales d'Ardon, ce précieux fragment de calendes mentionne une décision du Chapitre pour la chapelle Sainte-Catherine à Valère.
- 701 AP Ardon, D 5, p. 17.
- 702 ACS, Cal. 20 b-4, p. 142, 05.08.1653.
- 703 ACS, Cal. 21, p. 154, 31.10.1659.
- 704 ACS, Fabrique 18, 1668-1673, p. 9, et ACS, Métralie 23, 1673-1674, pp. 53-54.
- 705 CARLO ANDERMATT apparaît déjà pour différents travaux dans les comptes du Chapitre dès 1669.
- 706 ACS, Métralie 23, comptes du procureur général Christian Ritteler, à partir du 14.03.1674, p. 55.
- 707 ACS, Fabrique 18, comptes de Christian Ritteler : « Aurum ego a parte suppeditavi et consumpti sunt in toto libelli mediolanenses pene tres qui constant 2 cor. » (L'or, c'est moi qui l'ai fourni à part et ont été utilisés en tout presque 3 libelli de Milan qui valent 2 couronnes).
- 708 HOLDEREGGER 1930, p. 79 (n° 132); HOLDEREGGER 1930 (3), p. 198 (n° 132); DONNET 1972, p. 81; DELÉGLISE 1976, p. 132; ELSIG/MORAND 2000, pp. 64-66.
- 709 Voir la grille de l'hagioscope, HUOT 1973, p. 99, n° 5 : « au moins depuis le XVI<sup>e</sup> ».
- 710 CURIGER 1960, p. 122.
- 711 ACS, Fabrique 17, compte spécial du doyen de Sion, Georg Summermatter, pour l'année 1661, 1652-1669, p. 29.
- 712 Élément visible sur le tableau de RAPHAEL RITZ, *Intérieur de Valère* (le jubé), 1889, huile sur toile, 57×44,5 cm (MAV, BA 781, dépôt de la Confédération suisse, OFC, Fondation Gottfried Keller, Berne) **FIG. 274**.
- 713 EMMENEGGER 1989 (5), p. 20.
- 714 ACS, Métralie 18, années 1625-1626, p. 28.
- 715 CASSINA/HERMANÈS 1978, p. 128; CASSINA 1981, p.112; CASSINA 1998, voir aussi du même artiste dans la salle des Preux la Crucifixion; témoin d'un acte lors des calendes, ACS, Cal. 13, p. 2.
- 716 ACS, Métralie 18, années 1625-1626, p. 29.
- 717 MARTONE 1989, pp. 5-8; BOTTIGLIERI 2013 (1) p. 223.
- 718 SCHINER 1812, pp. 322-323, 332; BURGNER 1864.
- 719 « † /HIC JACET EXOR/CISTA POTENS / MIRUMQUE JU/VAMEN [...] / AEGRORU(M) ME[M]/BRIS ECCLESIAE/ QUE DECUS /REVERENDUS D(OMINUS) MATHIAS /WILL, DEC(ANUS) VAL(ERIAE), OFF(ICIALIS) ET VIC(ARIUS) GEN(ERALIS), / DEFUNCTU[S] / » (Ci-gît l'exorciste puissant, un admirable secours des gens malades et l'honneur de l'Église, révérend seigneur Mathias Will, doyen de Valère, official et vicaire général, défunt). BOTTIGLIERI 2013 (2), pp. 324-325.
- 720 BURGNER 1875; *Nouvelle Gazette du Valais*, 01.08.1875.
- 721 *Documentation. Bibliographie* : ELSIG/MORAND 2000, p. 23. – *Rapport non publié* : ATELIER SAINT-DISMAS/BESSE 2004, p. 14. – *Photographies anciennes* : Diverses, 1898-1930 (AFMH) dont une photo de 1885-1889 aux Archives de la ville de Sion (1Ph P63(36); Cible\_1351-001); WICK 1864-1868, 122 B2.
- 722 « Ce même chanoine servira d'intermédiaire et de traducteur entre HANS HEINRICH KNECHT, artisan des stalles de Valère, et la ville d'Évian-les-Bains à l'occasion de la commande d'un tabernacle sculpté.

- Réalisée à Sion, cette réserve eucharistique embarquera à Saint-Gingolph, fief des du Nant de Grilly, pour être livrée par bateau à la toute fin de l'année 1668 », voir SYLVIE ABALLÉA, NICOLAS SCHÄTTI, « Les stalles savoisiennes de l'église paroissiale d'Évian-les-Bains : œuvre majeure du gothique retrouvées en Savoie », *Genava*, vol. 39, 1991, pp. 97-107, 104.
- 723 WICK 1864-1868, 122 B2.
- 724 Archives de la ville de Sion, photographie ancienne (1Ph P63(36)); CDC, photo 1351-001.
- 725 La toile peinte est en fait plus grande d'une dizaine de cm en hauteur et d'une quinzaine de cm en longueur, indiquant qu'éventuellement elle était faite pour un châssis plus grand (environ 98 × 234 cm) adapté à un habillage baroque de la table d'autel. Hypothèse confirmée par les restaurateurs (CONSORTIUM GUYOT/JAMES).
- 726 HUOT 1973, p. 99.
- 727 AMMANN/FIBICHER 2015, p. 196.
- 728 ACS, Métralie 18, années 1626-1627, octobre 1627, p. 35.
- 729 ACS, Métralie 18, années 1626-1627, octobre 1627, p. 35.
- 730 Aimable communication de Chantal Ammann-Doubliez.
- 731 ACS, Métralie 18, années 1625-1626, 09.04.1625, p. 28 : « fieri 12 arcus ad suspendas casulas, pluviata et alia ».
- 732 ACS, Fabrique 17, 1652-1656, 1655, p. 26.
- 733 ACS, Fabrique 17, 1652-1657, 05.06.1655, p. 26.
- 734 ACS, Fabrique 17, 1652-1657, 05.06.1655, p. 26.
- 735 ACS, Fabrique 17, 1652-1657, 16.04.1655, p. 26.
- 736 ACS, Fabrique 17, 1652-1657, 09-12.01.1655, p. 26, et 09-12.04.1655, p. 26.
- 737 ORCEL/TERCIER/HURNI 2002 (1), n<sup>os</sup> 951, 953-958, 961-966.
- 738 AMMANN/FIBICHER 2015, pp. 185, 196.
- 739 Une photographie datée du 04.12.1910 le montre peut-être sur le mur de clôture sud, côté chœur, à droite de la porte de la sacristie. AFMH, EAD- 10238 et 10250, Nég. B.1001; CDC 0200-1.
- 740 Dépôt du Chapitre cathédral de Sion en 2015.
- 741 *Documentation. Bibliographie* : WICK 1864-1867, 124 A; HOLDEREGGER 1930 (3), p. 200; IMESCH 1946; DONNET 1972, p. 81; WYDER 1975, p. 18.
- 742 HOLDEREGGER 1930 (3), p. 200; IMESCH 1946; DONNET 1972, p. 81; WYDER 1975, p. 18.
- 743 WICK 1864-1868, 124 A.
- 744 MARTONE 2013, p. 230.
- 745 Les cent dessins réalisés par CHARLES-GUILLAUME THÉREMIN au début du XIX<sup>e</sup> siècle sont publiés par GEORGES DUPLAIN, *Les dessins de la Providence*, Yverdon, 1981.
- 746 ACS, Re 301, pp. 73-78.
- 747 Œuvre signée de ce peintre.
- 748 WYDER 1975, pp. 17-18.
- 749 ACS, Tir. 19-14.
- 750 Sion est pillée et incendiée en 1352, 1384 et à nouveau en 1418.
- 751 IMESCH 1935, pp. 94-98; ACS, Lade 10 Nr 9.
- 752 ACS, Métralie 25, 1684-1685, 18.08.1685, p. 78.
- 753 ACS, Fabrique 19, 1698-1699, 04.09.1699.
- 754 ACS, Fabrique 18, 1668-1673, année 1668.
- 755 ACS, Métralie 28, 09.01.1707.
- 756 Testament du chanoine Alexis de Werra in Fonds Archiv des Geschichtsforschenden Vereins Oberwallis, G 26, p. 68.
- 757 DONNET/DE RIVAZ 1961, t. 6, pp. 228-232.
- 758 ACS, Cal. 22, p. 184, 08.02.1656.
- 759 VEVEY 1985, p. 214, n<sup>o</sup> 1333.
- 760 VEVEY 1985, p. 210, n<sup>o</sup> 1330 a.
- 761 ACS, Métralie 30, 1727-1728, 07.09.1730, p. 54; AEV, AV L393, Manuscrit du chanoine Carraux, p. 19. MARSILIUS RONCATI (vers 1671-1751), fils d'ANTONIO RONCATI (vers 1638-1712), travaille notamment à Einsiedeln et à Asti. Il s'agit ici de la première mention de ce stucateur en Suisse romande. AGUSTONI 2020, n. 59.
- 762 ACS, Cal. 28, p. 7, 06.03.1731; AEV, AV L393, Manuscrit du chanoine Carraux, p. 17.
- 763 ACS, Fabrique 19, 24.07.1736, p. 14.
- 764 Photo WICK 1864-1868, 122 B2.
- 765 HUOT 1973, pp. 212, 335.
- 766 HUOT 1973, pp. 334-335.
- 767 DONNET/DE RIVAZ 1961, p. 15.
- 768 DONNET/DE RIEDMATTEN 1975, p. 68.
- 769 DONNET/DE RIEDMATTEN 1975, pp. 8, 138, 147, 195, 215.
- 770 *Documentation. Bibliographie* : AGUSTONI 2020; HOLDEREGGER 1930 (3), p. 197 (n<sup>o</sup> 134); DONNET 1972, p. 82; ELSIG/MORAND 2000, p. 49. – *Rapports non publiés* : EMMENEGGER 1989 (4) et (5); ATELIER CREPHART 1996, pp. 94-95. – *Photographies anciennes* : diverses, 1898-1930 (AFMH).
- 771 Lacune dans les Calendes entre le 30.09.1729 et le 27.06.1730. Les comptes de la Généralité ne sont pas conservés pour cette période.
- 772 THÉOPHILE VAN MUYDEN, « Rapport manuscrit au conseiller d'état chef des travaux publics, 09.06.1902 », s.n., CDC document\_00790. Voir n. 772.
- 774 Ce tableau **FIG. 269**, retrouvé dans la salle des archives à Valère lors de l'inventaire de 1997 est actuellement conservé au MHV.
- 775 HOLDEREGGER 1930 (3), p. 198; DONNET, 1954, p. 60; ELSIG 2000, p. 49; WICK 1864-1868, 124 D et E, mentionne déjà les armes de Werra sans les attribuer à un membre particulier de cette famille.
- 776 ACS, Th. 97-27, 1730.
- 777 Le chanoine Hagen, pour sa part, offre de financer le retable Sainte-Catherine à l'occasion de son élection à la charge de doyen de Valère (voir p. 226).
- 778 Fonds Archiv des Geschichtsforschenden Vereins Oberwallis, G 26, p. 40.
- 779 EMMENEGGER 1989 (2).
- 780 À l'emplacement de l'autel Saint-Michel dans la sacristie sud est conservé un élément formant une caisse rectangulaire ouverte sur la face principale par une porte décorée d'un calice indiquant sa possible utilisation comme tabernacle. Cet élément est orné avec la même technique que le retable de la Visitation. En l'état actuel de la recherche, il n'a pourtant pas été possible de rapprocher ces deux éléments probablement issus d'un même atelier.
- 781 *Documentation. Sources* : ACS, Cal. 29, p. 31; ACS, Cal. 29, p. 76; ACS, Cal. 29, pp. 81 et 88. *Bibliographie* : HOLDEREGGER 1930 (3), p. 197 (n<sup>o</sup> 131); STEINMANN 1952; DONNET 1972, p. 81; ELSIG/MORAND 2000, pp. 64-66. – *Rapports non publiés* : EMMENEGGER 1990 (3), pp. 3-5.
- 782 HUOT 1973, p. 103.
- 783 ACS, Cal. 29, p. 31.
- 784 CARLEN 1985.
- 785 *Helvetia Sacra* 2001, pp. 469-470. Élection le 10.11.1744.
- 786 ACS, Cal. 29, p. 76.
- 787 STEINMANN 1952.
- 788 ACS, Cal. 29, pp. 81 et 88.
- 789 EMMENEGGER 1990 (3), p. 4 : « Dieser Tisch dürfte gotisch sein. »
- 790 Sur le reliquaire de gauche, la croix sommitale manque. Le reliquaire de droite est vide.
- 791 Le MV 12811 contient un sacrum et le MV 12815 une portion de calotte crânienne.
- 792 Le rapport d'étude préliminaire du MHV (rapport au MHV, dossier d'œuvre) propose d'y voir les armes du chanoine de Sepibus faisant remonter la date de ces deux reliquaires avant 1669, date de mort du chanoine. Une étude plus poussée a permis d'y lire les armoiries du chanoine Hagen dont les dates (1683-1746) correspondent mieux au style général des reliquaires. À noter que les armoiries des deux familles, au demeurant parentes, sont très proches et ne varient que par les couleurs des meubles, fort pâlies dans nos exemples.
- 793 ACS, Cal. 29, pp. 81 et 88 : « occupatae in orlando sacris reliquis imponendis altari. »
- 794 EMMENEGGER 1990 (3), p. 4.
- 795 RUPPEN MAH VS 1979, pp. 28-31, fig. 25-26.
- 796 RUPPEN MAH VS 1979, pp. 24-26, fig. 24.
- 797 ACS, Tir. 46-18.
- 798 CASSINA/DE WOLFF/ELSIG 1996, pp. 1-14.
- 799 *Documentation. Source* : ACS, Tir. 46-18. *Bibliographie* : CASSINA MAH VS 2021, pp. 130-131; ELSIG/MORAND 2000, p. 49. – *Rapports non publiés* : EMMENEGGER 1990 (1);

- CASSINA/DE WOLFF/ELSIG 1996. *Vues* : RAPHAEL RITZ, *Intérieur de l'église de Valère* (le jubé), 1889, huile sur toile, 57×44,5 cm (MAV, BA 781, dépôt de la Confédération suisse, OFC, Fondation Gottfried Keller, Berne) **FIG. 274**. – *Photographies anciennes* : diverses, 1898-1930 (AFMH).
- 800 EMMENEGGER 1990 (1), p. 2 ; CASSINA/DE WOLFF/ELSIG 1996, pp. 17-23.
- 801 CASSINA/DE WOLFF/ELSIG 1996, p. 31 ; CDC, Rapport 00172.
- 802 CASSINA MAH VS 2021, pp. 130-131.
- 803 CASSINA/DE WOLFF/ELSIG 1996, p. 13.
- 804 Ce mode d'accrochage est visible sur le tableau de RAPHAEL RITZ, *Intérieur de l'église de Valère* (le jubé), 1889, huile sur toile, 57×44, 5 cm (MAV, BA 781, dépôt de la Confédération suisse, OFC, Fondation Gottfried Keller, Berne), **FIG. 274**.
- 805 Il semble que les HEINZ soient une famille de peintre sur plusieurs générations (FAYARD DUCHÊNE 1994, pp. 350, 386). PETER ANTON le père travaille pour le Chapitre à la restauration d'une station du chemin de croix en 1741 (ACS, Métralie 31, p. 95 ; voir p. 261), il réalise un jugement dernier en 1742 pour l'église de Bramois (actuellement conservé au MHV) et divers ex-voto pour l'ermitage de Longeborgne. Marié à Marie Catherine Berger, PIERRE CHRISTIAN aura deux fils, également peintres : PIERRE FRANÇOIS JOSEPH IGNACE né en 1761 et PIERRE JOSEPH WALTER né en 1764. DE WOLFF 1957, pp. 38-39, proposait d'y voir le peintre originaire d'Ernen PIERRE-CHRISTIAN HOLZER. En l'absence d'œuvres signées de cet artiste, il est impossible de confirmer cette hypothèse. De plus, la comparaison des différentes réalisations connues des HEINZ père et fils, toutes situées dans l'orbite du Chapitre de Sion, semble bien confirmer la lecture de ce monogramme. HEINZ restaure également le tableau placé sur la porte près de l'entrée de l'église, voir p. 325.
- 806 Ils ont été restaurés en 2002 par MADELEINE MEYER-DE WECK et GISÈLE CARRON, voir dossier de restauration au MHV.
- 807 Sur la photo de Wick 1864-1868, 122 B2, cet antependium est placé devant le tableau du retable au sud contre le jubé.
- 808 « R(everendus) D(ominus) I(ohannes) B(aptista) B(onvin) R(ector) S(ancti) N(icolai) V(alerie) / pingi curavit » (Révérend Jean-Baptiste Bonvin, recteur de Saint-Nicolas de Valère, a fait peindre [ce tableau]), AEV, Walter Perrig, P 48 ; ACS, Cal. 30, 10.02.1792, p. 446, mention du décès de Jean-Baptiste Bonvin.
- 809 ACS, Cal. 30, 25.06.1765, p. 123.
- 810 En 1944, l'inventaire des ex-voto de Suisse réalisé par la Société Suisse des Traditions Populaires en recense 16. Il est possible qu'à cette époque certains tableaux aient été relégués à un autre endroit et ainsi inaccessibles. – *Documentation*. *Bibliographie* : ELSIG/MORAND 2000, p. 65 ; BOTTIGLIERI 2013 (1), p. 222. *Vue* : RAPHAEL RITZ, *Intérieur de Valère* (vue du transept sud dans la nef nord), sd. (vers 1880), huile sur papier marouflé sur toile (MAV, BA 987, dépôt de la Confédération suisse, OFC, Fondation Gottfried Keller, Berne) **FIG. 283**.
- 811 Tableau conservé actuellement au MAV, BA 987, dépôt de la Confédération suisse, OFC, Fondation Gottfried Keller, Berne **FIG. 283**.
- 812 Il s'agit probablement du tableau de dévotion présentant une Vierge voilée (BV 24), daté de 1704, aux armoiries Summermatter, est suspendu au-dessus du chapiteau du pilier 28 (voir p. 234).
- 813 Photos A. Naef B/84.b/3, 15-18 décembre 1897, Relevés archéologiques canton du Valais église de Valère ; CDC 01358.
- 814 Actuellement conservée au MHV, BV 26.
- 815 AEV, Fonds Jullien, 5Ph, P143/19 et 5Ph, P156 et nég. N156, daté 1910 ; CDC 00559.
- 816 CDC 00180, Fonds AFMAB, photo prise par Holderegger en 1925, Nég. 0.4432-33.
- 817 Ces deux tableaux adoptent une forme particulière : le saint lui-même, identifiable par l'inscription de son nom, est représenté en situation d'orant devant une apparition de la Vierge.
- 818 Ils mesurent en moyenne 70×50 cm alors que les exemplaires du début du XVIII<sup>e</sup> siècle mesurent 40×30 cm.
- 819 BURGNER 1875, p. 28.
- 820 SYBURRA-BERTELLETO 2003 (1).
- 821 Publication chez Guillaume Darbellay à Fribourg en 1635. Voir *Constitutions* [1626] 1635.
- 822 LEHNER 1988 ; JAVET/ORCEL 1994 ; ANTONINI/GUËX/JOUVENAT-MULLER 2002 ; ANTONINI/GIBUT/GUËX 2005, pp. 22-41.
- 823 La tourelle disparaît sans doute aux environs de 1870 : ANTONINI/GUËX/JOUVENAT-MULLER 2002, p. 20 ; voir aussi les documents rassemblés par ELSIG/STUDER 1994.
- 824 Voir, par ex., les revenus du sacriste et de sa prébende au début du XIV<sup>e</sup> siècle, GREMAUD 1875-1898, III, n° 1241, sd. Au début du XVI<sup>e</sup> siècle, selon les statuts, un chanoine résident touche par an, du métral, un muid de seigle, deux fichelins de fèves, deux fichelins de froment, un fichelin d'orge et dix sous pour le poivre, ACS, Tir. 3-19, p. 4.
- 825 Quelques exemples : une partie de la dîme de Bramois correspondant à huit muids et demi de seigle doit être acheminée à Valère, ACS, Métralie 1, p. 159, 1355. Un muid de seigle par an est apporté à Valère par un avantier de Vex, ACS, Min. A 25, p. 530, 1399. Le doyen de Valère se fait livrer dans sa maison de Valère une part des fichelins de seigle dus pour un fief, ACS, Min. B 68/II, p. 499, 1500. Au XVIII<sup>e</sup> siècle, des gens d'Ayent et de Lens livrent à Valère seigle et vin, ACS, Cal. 24, 3<sup>e</sup> cahier, p. 34, 1702.
- 826 ACS, Métralie 1, p. 6. À cette époque, de quotidiennes les distributions sont devenues mensuelles. – Il est question de « bladum domicilii » dans les comptes de la Métralie.
- 827 Statuts de 1311, GREMAUD 1875-1898, III, n° 1338, 1311.
- 828 ACS, Cal. 2, p. 124, 1541.
- 829 Holderegger retient les mentions livrées par le premier livre de la Métralie qu'il date des environs de 1350, mais celles-ci ne sont pas explicitement reliées à Valère, voir HOLDEREGGER 1930, P. J. n° 56.
- 830 GREMAUD 1875-1898, V, n° 2091, vers 1364. – Des dépenses antérieures pourraient se rattacher au moulin de Valère, tout comme la mention d'un coffre à blé, mais le lien avec Valère reste hypothétique en raison de l'imprécision des documents, voir ACS, Métralie 1, p. 122, 1353 ; p. 127, 1354 ; p. 129, 1358.
- 831 GREMAUD 1875-1898, VIII, n° 3032, 1450, p. 445.
- 832 Parmi les nombreuses preuves de ce pressoir de Valère, voir l'approbation des comptes du métral, à Valère, dans le pressoir, le 09.09.1575, ACS, Métralie 12, comptes de 1574.
- 833 ACS, Métralie 25, comptes du procureur général Christian Schröter, p. 65.
- 834 Voir les revenus du Chapitre, GREMAUD 1875-1898, I, n° 536, vers 1250.
- 835 GREMAUD 1875-1898, II, n° 1071, 1295. Voir aussi ACS, Th. 64-15, 1333, ou Métralie 2, p. 49, 1367, moulins de Bayart. Le Chapitre a acquis d'autres moulins, à Nans, dans les années 1590, ACS, Métralie 14, comptes du procureur général Peter Brantschen, 1590-1595, p. 20.
- 836 ACS, Cal. 22, p. 495. Le grenier contient du seigle, ACS, Métralie 24, comptes du procureur général Mathias Will, 1679-1681, p. 56.
- 837 ACS, Métralie 25, comptes du procureur général Christian Schröter, pp. 67, 70. En 1685, les fonds des coffres sont renforcés, voir autres comptes de Christian Schröter, p. 82.
- 838 ACS, Métralie 29, comptes du procureur général Josef Meyer, 1711-1714, pp. 17-18, 23.
- 839 À cette date, comme la tour à blé est pleine, le Chapitre décide d'un autre lieu de stockage pour le blé, ACS, Cal. 28, p. 2, 1730.
- 840 ACS, Métralie 30, brouillon de comptes, pp. 11-12, 17-18 ; comptes 1729-1730, p. 54. La décision de commander un coffre pour au moins 100 fichelins de seigle remonte à 1725, ACS, Cal. 26, f° 64v. En juin 1731, le doyen de Valère Josef Meyer l'offre au Chapitre ; il est alors situé dans sa maison, ACS, Cal. 28, p. 11.

- 841 La crainte des vers entraîne la décision d'inspecter la tour où est conservé le blé de la généralité en 1745 et 1753, ACS, Cal. 29, pp. 32, 232.
- 842 ACS, Cal. 29, p. 196 : cette opération suscite des protestations de la part des Sédunois en raison de la revente des grains à un prix élevé par un intermédiaire.
- 843 ACS, Généralité 23, 1759-1761, p. 57.
- 844 Une grande partie des éléments du plafond d'origine est conservée, remployée dans le plafond actuel : ORCEL/ORCEL/TERCIER/MONNARD 1994, nos 231, 233, 234, 242-246, 249-255, datent de 1196/97 et 1197/98. Ces éléments sont contemporains des linteaux des petites fenêtres, voir n. 845, p. 404.
- 845 Les bois des linteaux des trois fenêtres nord, ouest et sud datent de 1197/98 : ORCEL/ORCEL/TERCIER/MONNARD 1994, nos 237-240, 247-248.
- 846 La chronologie est sûre pour les supports latéraux, arrachés avant la construction du mur oriental de l'annexe [A'] : ANTONINI/GIBUT/GUOX 2005, p. 35.
- 847 ANTONINI/GIBUT/GUOX 2005, p. 37.
- 848 ANTONINI/GIBUT/GUOX 2005, p. 41.
- 849 ACS, Min. B 58, XIX, p. 44 : « suam archam quam reposuit in Valleria, in molendino Vallerie. » (son coffre qu'elle a entreposé à Valère, dans le moulin de Valère).
- 850 ACS, Min. B 68, p. 515 : (feuille volante) « ponantur in molendino ecclesie Valerie in tuto loco. » (Qu'ils soient placés dans le moulin de l'église de Valère, en lieu sûr).
- 851 ORCEL/ORCEL/TERCIER/MONNARD 1994, nos 232, 235 et 236 (1382/83).
- 852 Les planchettes des coffrages des entrevous datent pour la plupart vers 1519/20 : ORCEL/ORCEL/TERCIER/MONNARD 1994, nos 110-116, 119, mais elles y seraient en emploi. – Des éléments de bois utilisés à ce moment à l'étage supérieur datent le chantier avec certitude.
- 853 ORCEL/TERCIER/HURNI 2002 (1), nos 902, 915, 918, 921, 924, 927, 930-932.
- 854 ANTONINI/GUOX/JOUVENAT-MULLER 2002, p. 16.
- 855 ORCEL/ORCEL/TERCIER/MONNARD 1994, nos 260, 262, 271, 272, 275.
- 856 ORCEL/ORCEL/TERCIER/MONNARD 1994, nos 267-268 (1510/11 ou vers 1510); 263-266, 270 (vers 1535). – Le moulin pourrait cependant être un instrument fonctionnel construit ailleurs et déplacé à cet emplacement à une date plus tardive : ANTONINI/GUOX/JOUVENAT-MULLER 2002, p. 16.
- 857 La porte du côté ouest de la salle est un percement moderne, voir p. 58.
- 858 *Helvetia sacra* 2001, pp. 402-405.
- 859 MANGISCH 1913; RÜCK 1984; AMMANN-DOUBLIEZ 2008 (1).
- 860 AMMANN 1991.
- 861 LEISIBACH/JÖRGER 1985, p. 31.
- 862 ACS, Th. 4-17.
- 863 AMMANN-DOUBLIEZ 2008 (1).
- 864 ACS, Cal. 14, p. 391, 1625, séparation des titres du Chapitre de ceux du clergé qui doivent être placés dans un coffre à la sacristie de Sion.
- 865 ACS, Cal. 6, f° 297v, 1582.
- 866 ACS, Cal. 20 b/3, pp. 17-20.
- 867 GREMAUD 1875-1898, III, n° 1269, 1308.
- 868 GREMAUD 1875-1898, IV, n° 1625, 1331. L'expression est reprise, voir GREMAUD 1875-1898, IV, n° 1798, 1340, et GREMAUD 1875-1898, VI, n° 2268, 1378.
- 869 GREMAUD 1875-1898, II, n° 749, 1269 : un clerc écrit la grosse d'un acte de 1269 trouvé dans un registre de chancellerie. Quelques exemples existent, voir ACS, Th. 62-20, acte de 1293 réécrit en 1316. Sur l'activité du scriptorium et les liens entre la chancellerie et les manuscrits capitulaires, voir LEISIBACH 1973.
- 870 GREMAUD 1875-1898, IV, n° 1974, 1338-1350, p. 590.
- 871 GREMAUD 1875-1898, V, n° 2089, 1364, pp. 259-260.
- 872 ACS, Métralie 2, p. 46.
- 873 GREMAUD 1875-1898, VII, n° 2752, vers 1424, p. 445.
- 874 ACS, Th. 81-89.
- 875 GREMAUD 1875-1898, I, n° 71, 999.
- 876 Les inspections locales des protocoles de notaires défunts émaillent les procès-verbaux du Chapitre, voir à titre d'exemple ACS, Cal. 4, pp. 51-52, 1557.
- 877 AMMANN-DOUBLIEZ 2008 (1), pp. 87-88.
- 878 ACS, Cal. 1, p. 389 : « in aula superiori prope ecclesiam castri Valerie » (Dans la salle supérieure près de l'église du château de Valère).
- 879 ACS, Métralie 9, f° 16. Voir aussi, ACS, Min. B 78, p. 87, 1542 : « in aula nova causarum ecclesie castri Vallerie » (Dans la nouvelle salle des causes de l'église du château de Valère). Autres références, AMMANN-DOUBLIEZ 2008 (2), p. 303.
- 880 ACS, Tir. 3-79 : « Domus contigua aule majoris ecclesie. »
- 881 AMMANN-DOUBLIEZ 2008 (2), p. 303, n. 160. Dans cette « aula causarum », en 1605, sont recherchés des titres de droit du Chapitre, ACS, Th. 72-6.
- 882 ACS, Métralie 17, comptes du procureur général Peter Furrer, 1625-1626, p. 40.
- 883 ACS, Métralie 19, comptes du procureur général Georg Summermatter, 1633-1636, p. 47.
- 884 ACS, Métralie 19, comptes du procureur général Marc Wolff, p. 28, 1639-1640 : travaux au toit de la chancellerie.
- 885 ACS, Métralie 20, comptes du procureur général Georg Niggeli, p. 17, deux versements en 1642 et 1643. Achèvement de l'ouvrage en septembre 1643. La fonction n'est pas précisée, mais cette armoire pourrait bien correspondre à celle qui est érigée dans la grande salle (la chancellerie) « pour conserver les droits » du Chapitre, comme le relate le procureur en juin 1643, ACS, Cal. 20 b/2, pp. 15-16. En 1648, maître MICHEL PFAUW crée des séparations dans une armoire de Valère, ACS, Métralie 20, comptes du procureur général Johann de Sepibus, 1646-1648, f° 25v.
- 886 ACS, Métralie 20, comptes du procureur général Georg Summermatter, 1644-1645, p. 22.
- 887 *Ibid.*, p. 19, 1643. Une serrure et sa clef sont aussi réparées pour un coffre à trois clefs de la chancellerie en novembre 1643.
- 888 En septembre 1643, un vêtement neuf d'apparat du portier y est déposé, *ibid.*, p. 18. En 1648, achat de soie pour réparer des vêtements liturgiques de la chancellerie, ACS, Métralie 20, comptes du procureur général Johann de Sepibus, f° 23v.
- 889 ACS, Cal. 20 b/4, p. 118.
- 890 ACS, Métralie 29, comptes du procureur général Josef Meyer, 1711-1714, p. 36.
- 891 IMESCH 1935, p. 95.
- 892 ACS, Métralie 29, comptes du procureur général Josef Meyer, 1711-1714, p. 34.
- 893 ACS, Cal. 29, p. 223. Quelqu'un annote la décision : *Adhuc non facta*.
- 894 ACS, Généralité 23, comptes de Franz Joseph Andenmatten, 1759-1761, p. 68.
- 895 Par exemple, la pluie qui tombe sur le coffre de la chancellerie provoque l'intervention d'un ouvrier dans les années 1730, ACS, Métralie 30, p. 56.
- 896 ACS, Cal. 30, p. 437, 1791.
- 897 Outre les fuites du toit, le salpêtre des murs est une raison de l'endommagement de certains livres et documents, voir ACS, Cal. 36, pp. 22-23, 1916.
- 898 ORCEL/ORCEL/TERCIER/MONNARD 1994, nos 301, 309.
- 899 MEILLAND/PAYOT 2014.
- 900 Bien qu'il ait été vu à cet emplacement par EMIL WICK (WICK 1864-1868, 122 B3), il n'est pas sûr que le râtelier du mur ouest, portant la date de 1593, soit d'origine à cet emplacement. En 1590, intervient une dépense pour une poutre se trouvant sur le prélet supérieur destinée à des mousquets, ACS, Métralie 13, comptes du procureur général Pierre Bonvin, 1589-1590, p. 12. Cela ne semble pas correspondre au râtelier.
- 901 ORCEL/ORCEL/TERCIER/MONNARD 1994, nos 114, 116, 300, 305-307.
- 902 Les éléments de bois de l'armoire constituent un ensemble homogène et sont datés de 1652/53 ou aux environs de 1652 : ORCEL/TERCIER/HURNI 2002 (1), nos 951, 953-958. – Les bois de la porte datent de 1652/53 et de 1654 : ORCEL/TERCIER/HURNI 2002 (1), nos 961-966. Parmi les commentaires des comptes de l'official Johann de Sepibus, écrits après sa mort pour réclamer

- des sommes dues au Chapitre par ses héritiers, on lit le relevé d'une dépense pour deux armoires à Valère, non datée, sans plus de précision, extraite de son livre de comptes coté J, ACS, Généralité 23, p. 27. Il faut savoir que celui-ci est mort en 1669 sans avoir rendu ses comptes durant de nombreuses années où il fut procureur général.
- 903 ACS, Métralie 24, comptes du procureur Pierre de Communi, 1674-1675, pp. 82-83.
- 904 SCHRÖTER 1674-1690.
- 905 ORCEL/ORCEL/TERCIER/MONNARD 1994, n° 329.
- 906 ANTONINI/GUËX/JOUVENAT-MULLER 2002, pp. 13-14. Les corbeaux de la cheminée, datés aux environs de 1196, doivent être en emploi : ORCEL/ORCEL/TERCIER/MONNARD 1994, n°s 321-322.
- 907 ACS, Métralie 25, comptes du procureur Ebner, 1686-1689, p. 72.
- 908 Une nouvelle intervention sur la toiture de la petite tour au-dessus de la chancelerie est notée en 1713, ACS, Métralie 29, comptes du procureur général Josef Meyer, 1711-1714, p. 23.
- 909 CHARLES/VEUILLET 2012, II, pp. 76-79, 90-93.
- 910 CHARLES/VEUILLET 2012, II, pp. 56-58.
- 911 CHARLES/VEUILLET 2012, II, pp. 70-75.
- 912 CHARLES/VEUILLET 2012, II, pp. 86-89.
- 913 CHARLES/VEUILLET 2012, II, pp. 118-120; datation précisée HURNI/YERLY 2020 (2).
- 914 HUOT 1973, pp. 101-102.
- 915 CHARLES/VEUILLET 2012, II, pp. 112-117.
- 916 CHARLES/VEUILLET 2012, II, pp. 122-125.
- 917 Coffre inédit; datation selon HURNI/YERLY 2020 (1).
- 918 Les deux coffres sont inédits.

## La chapelle de Tous-les-Saints

- 1 AMMANN-DOUBLIEZ 2008 (1), n° 158, p. 415.
- 2 GREMAUD 1875-1898, III, n° 1183, 1302; n° 1333, 1311.
- 3 AMMANN-DOUBLIEZ 2008 (1), pp. 37-39.
- 4 GREMAUD 1875-1898, III, n° 1464, 1323.
- 5 GREMAUD 1875-1898, III, n° 1523, 1325, édition d'après Anne-Joseph de Rivaz et non d'après le document coté aujourd'hui ACS, Th. 105 A-1.
- 6 ACS, Th. 105 A-2.
- 7 ACS, Min. B 12, p. 27. Voir GREMAUD 1875-1898, IV, n° 1647, 1333.
- 8 ACS, Th. 105A-3. Voir GREMAUD 1875-1898, IV, n° 1709, 1337.
- 9 Voir la minute AEV, AVL 173, pp. 543-550, et la grosse complète du testament du chanoine, ACS, Tir. 17-7, 05.03.1438.
- 10 AES, 276, 4, 2.
- 11 ACS, Th. 105A-8, 12.02.1449.
- 12 ACS, Tir. 17-49, 21.07.1451.
- 13 ACS, Th. 105A-9, 29.07.1451; Th. 105A-12, 28.09.1451; Th. 105A-13, 05.06.1452.

- 14 ACS, Cal. 11, pp. 165-166, 21.10.1608.
- 15 La chapelle avait déjà en 1491 une maison dans le quartier de Malacort, ACS, Min. A 166, f° 34.
- 16 ACS, Fabrique 15, 1624-1625, p. 29.
- 17 ACS, Fabrique 15, 1624-1625, p. 37.
- 18 ACS, Fabrique 15, 1628-1629.
- 19 ACS, Fabrique 15, 1631-1632, pp. 21-22, 25.
- 20 Sur la carrière de Georges Summermatter, voir AMMANN-DOUBLIEZ 2014, pp. 220-221.
- 21 Georges Summermatter teste le 12 janvier 1668, ACS, Th. 111C-24: « Pro arcibus sive fornice faciendi in sacello Omnium Sanctorum praeter lapides et arenam jam adductos lego centum triginta quatuor libras » (Pour les arcs ou la voûte à élever dans la chapelle de Tous-les-Saints, outre les pierres et le sable déjà apportés, je lègue cent trente-quatre livres), avec un commentaire constatant que la voûte a été achevée en 1669 à un coût supérieur. Il y ajoute un codicille en 1672.
- 22 La documentation photographique réalisée avant l'intervention de 1977 (SIP, Archives) montre un antependium différent dont ne subsiste aujourd'hui que l'encadrement en faux bois.
- 23 Voir p. 218.
- 24 ACS, Fabrique 17, 1667-1672.
- 25 Il s'agit de la maison M 22, DUBUIS/LUGON 1980, p. 316, habitée par la maîtresse d'école en 1674, ACS, Tir. 68-74, p. 70, ensuite louée au vitrier CHRISTIAN KURTZ, ACS, Th. 72<sup>e</sup>-11, p. 10 (1671), puis à MAÎTRE ADAMER, ACS, Tir. 68-74, p. 76 (1676) et p. 86 (1680).
- 26 À noter qu'un antependium différent de celui de 1669, non daté, apparaît sur une photographie prise avant les travaux de 1964 (SIP, Archives).
- 27 DONNET 1972, p. 61; MORGAN 1972, p. 177. – La chapelle a fait l'objet d'observations archéologiques par l'archéologue cantonal François-Olivier Dubuis lors des restaurations des années 1960: François-Olivier Dubuis, « Chapelle de Tous les Saints, sous Valère (Sion). Reconnaissance du sépulcre de l'autel », ms. 3 mars 1963; « Chapelle de Tous les Saints au pied de Valère, Sion. Notes brèves », ms. 11 juil. 1963, rapports non publiés, SIP, Archives, MH 136-2014. Entre ces travaux importants et la campagne de 2017-18, qui a porté sur la réfection de la toiture, l'assainissement des enduits intérieurs et la rénovation de la porte, seules quelques interventions mineures ont été menées.
- 28 SIP, C 136 Sion, 2014 Chapelle de Tous-les-Saints, devis de Théo-Antoine Hermanès, 30.04.1963. – Selon ce même devis, des traces de couleur terre de Sienne et ocre ont également été trouvées sur le mur à droite du chœur, mais elles ont été jugées trop maigres pour être conservées.

- 29 CASSINA/HERMANÈS 1978, p. 22.
- 30 CASSINA/HERMANÈS 1978, p. 129.
- 31 L'inscription est la suivante : « 16. GEORGIUS SUMMERMATTER TH(E)OLOGIE ET L(IBERALIUM) A(R)TIUM M(AGISTER) DECANUS /SEDUN(ENSIS) EC(CLESIE) N(UN)C [?] D(OMI)NUS MULIGN(IONIS) INFER(IORIS) VICED(OMI)NUS DE VEX. 53 ».
- 32 SCHINER 1812, p. 342.

## Le chemin de croix de Valère

- 1 STRUB MAH FR 1959, p. 424.
- 2 ACS, Tir. 19-14. Les informations qui suivent sont issues de ce document et de ACS, Re 301.
- 3 BURGNER 1860, 2, pp. 49-52.
- 4 ACS, Re 301, pp. 73-75.
- 5 ACS, Métralie 25, p. 86.
- 6 ACS, Métralie 28, p. 7.
- 7 ACS, Métralie 29, p. 29.
- 8 ACS, Métralie 30, p. 22.
- 9 ACS, Métralie 30, p. 22.
- 10 ACS, Métralie 31, p. 95.
- 11 AEV, Fonds Gremaud, Manuscrit Carraux, p. 452.

## Le bourg et ses défenses

- 1 Les analyses archéologiques ont été conduites par les bureaux Hans-Jörg Lehner, Archéotech SA et TERA Sàrl. L'analyse proposée dans ce chapitre est donc largement redevable aux différents collaborateurs de ces trois bureaux. La chronologie et l'interprétation des édifices bénéficient aussi des études de différents spécialistes (dendrochronologues, restaurateurs d'art, historiens, etc.).
- 2 La plus ancienne représentation montrant le flanc sud de la colline, à savoir un dessin à la plume de JEAN-ADRIEN DE TORRENTÉ réalisé aux alentours de 1760-1765, illustre une situation très comparable à l'actuelle, reproduit dans WOLFF 1969, pp. 135-137 et pl. II-VII. Si des bâtiments ont occupé ce versant, ils avaient déjà disparu à cette date.
- 3 WICK 1864-1868, 124B-C. Voir **FIG. 320**.
- 4 VAN MUYDEN/VAN BERCHEM 1904, pl. 20.
- 5 *Nomenclature générale* 1997.
- 6 ELSIG 2000 (1), pp. 7-8.
- 7 GREMAUD 1875-1898, II, n° 684, p. 69, 1262, traduction : « Tous les chanoines qui sont tenus de résider à Valère doivent préparer leurs maisons particulières, s'ils en ont une, ou leurs logements, trouvés selon un accommodement ou loués, d'ici la Toussaint, en les garnissant de victuailles et qu'ils y résident sans excuse dès lors. »
- 8 GREMAUD 1875-1898, III, n° 1338, 1311.
- 9 GREMAUD 1875-1898, III, n° 1417, 1320, pp. 309-310.

- 10 GREMAUD 1875-1898, VII, n° 2692, 1419.
- 11 Cette liste est fournie par le premier livre de la métralie, pp. 50-58, éditée par GREMAUD 1875-1898, V, n° 2001, 1352.
- 12 AMMANN-DOUBLIEZ 2008 (1), p. 24.
- 13 Il faut sans doute mettre à part le métral Théobald de Clarens, recteur d'autel à cette date, mais qui devient chanoine de Sion en 1360.
- 14 Sur l'exploitation de cette liste, voir DUBUIS 1994.
- 15 Il faut faire nôtres les remarques sur les interprétations possibles du mot « domus », maison ou appartement/logement, DUBUIS/LUGON 1980, p. 138.
- 16 Les *Pacotes* sont comptés pour deux personnes. Ce patronyme Pacot est porté par Pierre Pacot, de Vex, bourgeois de Sion, au service du Chapitre.
- 17 Le doyen de Sion Aymon de Venthône peut ainsi léguer par testament à des chanoines deux maisons de Valère en 1266, GREMAUD 1863 (1), n° 58; ou bien Pierre de Montjovet assigne une rente sur une pièce rénovée par ses soins, GREMAUD 1875-1898, II, n° 1094, 1297.
- 18 Allusion à ce statut, ACS, Métralie 1, p. 66, 1338.
- 19 ACS, Métralie 1, p. 149.
- 20 ACS, Th. 81-39, et ACS, Métralie 1, p. 157, 16.05.1354.
- 21 ACS, Th. 81-39, 16.05.1354.
- 22 ACS, Métralie 1, p. 157.
- 23 ACS, Métralie 1, p. 159.
- 24 Voir les reports, ACS, Métralie 1, p. 159. Pour la question, voir ACS, Th. 81-39, 16.05.1354 et l'accord, ACS, Th. 40-36 a et b, 08.11.1357.
- 25 Ce four serait mentionné dans les comptes publiés par HOLDEREGGER 1926, p. 271, pour 1340. Il est possible que se rapportent à ce four des dépenses pour le réparer en 1352, ACS, Métralie 1, p. 122. Voir aussi ACS, Min. A 23, p. 415, 1368: « infra castrum Valerie, prope furnum dicti castrum ». Néanmoins la prudence s'impose pour l'interprétation du mot four qui peut renvoyer à un four à chaud.
- 26 Voir l'allusion à ce statut, ACS, Métralie 1, p. 66, 1338, déjà cité.
- 27 Le versement de la taxe est souvent l'objet de tractations entre le Chapitre et le chanoine en question ou ses héritiers, voir par exemple ACS, Métralie 1, p. 157, les délais accordés en 1354 au chanoine Guichard de Pontverre pour sa maison et les garants donnés.
- 28 ACS, Tir. 3-18, f° 38.
- 29 ACS, Métralie 2, p. 138, publié dans GREMAUD 1875-1898, V, n° 2091, sd.
- 30 Les maisons de Sion sont au nombre de six, ce qui dépasse le nombre de quatre chanoines attachés à la cathédrale: la « domus pallatii » (24 livres), la « domus major anterior » de Johannes de Drona (30 livres), la « domus major claustrii » avec pressoir et cuves (30 livres), la « domus » de Jean Boneti (24 livres), la « domus cornuta » (12 livres), située devant la chapelle Saint-Théodule, et la maison derrière l'église (12 livres). – En 1426, une de ces maisons est cédée au chanoine Jacques Imhof (« In campo ») en viager pour seulement 3 livres en raison de l'état désolant de ladite maison après l'incendie de Sion par les Bernois, ACS, Min. A 48, pp. 94-95, 03.04.1426. – En 1453, le Chapitre décide que la maison de Sion avec la tour (appelée ultérieurement tour César ou tour des calendes) près du cimetière, rénovée par un de ses membres, François de Origionibus, est affectée à l'usage des chanoines, pour les repas communs et collations, « prout et quemadmodum sasa seu aula domus decanatus Valerie [sic] est communis » (de la même manière et ainsi que la pièce ou la salle de la maison du doyen de Valère est commune), et il taxe l'ensemble 12 livres à payer par le chanoine qui en sera le nouvel occupant, GREMAUD 1875-1898, VIII, n° 3052, 1453.
- 31 ACS, Métralie 1, p. 137.
- 32 Par exemple, une partie de la dîme de Bramois correspondant à 8 muids et demi de seigle doit être acheminée à Valère, ACS, Métralie 1, p. 159, 17.06.1355.
- 33 AEV, Flavien de Torrenté, Ms 17, p. 2.
- 34 GREMAUD 1875-1898, VII, n° 2636, 1416.
- 35 Il s'agit de la maison du feu chanoine Johann Grand, ACS, Cal. 1, p. 501.
- 36 GREMAUD 1875-1898, II, n° 807, 1273.
- 37 GREMAUD 1875-1898, IV, n° 1911, 1346, p. 449.
- 38 GREMAUD 1875-1898, IV, n° 1911, pp. 451-452: « tunc episcopus misit in Valeriam ad videndum si posset fieri coquina in domo sua de Valeria » (Alors l'évêque envoya quelqu'un à Valère pour voir si une cuisine dans sa maison de Valère pouvait être faite). D'autres témoins déposent dans ce sens: dans sa déclaration, non éditée par Gremaud, Anselme li Buz confirme que l'évêque a une petite maison à Valère. – En 1352, huit personnes y ont trouvé refuge, GREMAUD 1875-1898, V, n° 2001, 1352. – Cela est confirmé dans le monitoire que le Chapitre rédige contre l'évêque en 1424 et où il conteste à l'évêque le droit de visite, voir GREMAUD 1875-1898, VII, n° 2752, vers 1424, p. 441.
- 39 Voir n. 11, p. 406.
- 40 GREMAUD 1875-1898, VI, n° 2309, 1379, Sion, Majorie (avec l'omission de l'adjectif « ferratam »).
- 41 ACS, Cal. 21, p. 228.
- 42 ACS, Métralie 7, XII.
- 43 ACS, Tir. 3-79. Cette liste comprend aussi les maisons de Sion.
- 44 ACS, Th. 82-31 c, sd.
- 45 Il est interrogé dans le cadre de l'enquête du nonce sur l'évêque élu, Adrien III de Riedmatten, Archives du Vatican, Archivio Storico, Sacra congregazione per l'evangelizzazione dei popoli o « de propaganda fide », vol. 340, f° 436.
- 46 ACS, Cal. 21, p. 1.
- 47 AP Ardon, D 5, p. 13.
- 48 ACS, Cal. 20b-2, p. 5.
- 49 ACS, Cal. 1, p. 498.
- 50 ACS, Cal. 1, p. 507.
- 51 AEV, Fonds Ambuel, R 7, f°s 39v-40r, 25.02.1565.
- 52 Les cotes d'archives de toutes les visites de maison sont: ACS, Tir. 68-4 (sd.); Tir. 68-11 (1643); Tir. 68-74 (1644-1688); Cal. 19 (1651); Th 72\*-11 (1669-1671); Th. 72\*-14 (1680-1682); Th. 72\*-15 (1685); Th. 72\*-18 (1708). Les rédacteurs des procès-verbaux concernant Sion et Valère ne sont pas toujours identiques.
- 53 ACS, Métralie 42, cahier non coté.
- 54 Sur l'exploitation des protocoles d'inspection des maisons sédunoises par les autorisés, voir DUBUIS/LUGON 1980, pp. 127-436, et FAYARD DUCHÈNE 1994.
- 55 Selon une traduction libre de ACS, Cal. 14, p. 372, 17.01.1625. Voir FIBICHER/AMMANN 2015, p. 37.
- 56 ACS, Cal. 14, pp. 518, 537.
- 57 AP Ardon, D 5, p. 5, 28.10.1642.
- 58 ACS, Cal. 14, p. 423.
- 59 ACS, Cal. 21, p. 26.
- 60 ACS, Cal. 30, p. 217, 30.11.1770.
- 61 Les procès-verbaux pour les inspections de Valère datent du 26.07.1647; 19.06.1649; 09.07.1651 (sic); 26.07.1651; 01.07.1652 et 05.07.1652 (existe en double); 17.02.1657; 16.06.1659; juin 1662; 14.11.1669; 20.06.1673; 17.07.1674; 06.05.1676; 02.12.1680; 23.11.1682; 11.12.1685; 31.05.1688 (existe en double); 24.04.1708. La date de la visite du 9 juillet 1651, livrée par un petit cahier inséré dans ACS, Cal. 19, semble sujette à caution, car elle tomberait le jour des grandes calendes.
- 62 ACS, Cal. 20b, p. 92, et N 3, p. 3: les textes ne sont pas tout à fait identiques.
- 63 ACS, Tir. 68-74, p. 23, 1652.
- 64 ACS, Cal. 26, f° 64v.
- 65 Les maisons du sacriste, du chantre, et celles dites « de l'angle » ou « du frêne » correspondent aux maisons disparues [O/N-N°/R/T], quoique l'on ne puisse corréler de manière sûre chaque édifice avec une dénomination particulière.
- 66 À travers les siècles, des chanoines ont possédé en propre des maisons particulières.
- 67 ACS, Tir. 68-1.
- 68 Voir aussi l'inventaire après décès du chanoine Guillaume Quintin, AMMANN-DOUBLIEZ 2008 (2), pp. 323-340.

- 69 ACS, Cal. 22, pp. 541-542, et Cal. 23, pp. 118-119.
- 70 ACS, Généralité 24, p. 75.
- 71 ACS, Cal. 30, p. 154, 19.04.1765.
- 72 ACS, Cal. 30, p. 375, calendes générales.
- 73 ACS, Th. 73-52a: « En Valère huit maisons grandes et petites plus ou moins habitables » ; même citation, ELSIG 2000 (1), p. 14, vers 1810-1811.
- 74 ACS, Cal. 35, p. 136, 23.04.1879.
- 75 GREMAUD 1875-1898, I, n° 423, 1237.
- 76 GREMAUD 1875-1898, III, n° 1373, 1315.
- 77 GREMAUD 1875-1898, VII, n° 2636, 1416 ; l'expression pro « melioratione indumentum » signifie l'embellissement des anciens ornements ou l'achat de nouveaux.
- 78 GREMAUD 1875-1898, II, n° 965, 1287.
- 79 GREMAUD 1875-1898, III, n° 1338, 1311.
- 80 ACS, Min. A 94, pp. 135-138, 20.07.1414.
- 81 GREMAUD 1875-1898, V, n° 2084, 1364 ; n° 2092, 1365.
- 82 Il n'existe pas encore de synthèse archéologique sur les défenses de Valère. Pour les principaux éléments, voir JÄGGI 1991 ; MOTSCHI 1991 ; ELSIG 1992 ; ANTONINI/FEIHL 2000 (2) ; ANTONINI/GIBUT/GUEX 2005 ; ANTONINI/GUEX 2008.
- 83 JÄGGI 1989 (2) ; JÄGGI 1991, p. 3.
- 84 Ces éléments défensifs anciens sont en tout cas antérieurs au réseau qui se met en place vers les XIII<sup>e</sup> et XIV<sup>e</sup> siècles et qui correspond à peu près au tracé actuel. JÄGGI 1989 (2) ; JÄGGI 1991 ; ANTONINI/GIBUT/GUEX 2005, pp. 3-4, 9.
- 85 Un boulin piégé dans la maçonnerie est daté de 1206/07 : ORCEL/TERCIER/HURNI 2002 (2), n° 1301.
- 86 ANTONINI/FEIHL 2000 (2), pp. 9-10. – La porte en bois [F01] est datée vers 1264 : ORCEL/TERCIER/HURNI 1997 (2), n°s 611, 612, 614, 616, 617.
- 87 GREMAUD 1875-1898, I, n° 311, 1224.
- 88 GREMAUD 1875-1898, II, n° 965, 1287.
- 89 Voir ELSIG 1992, p. 4 et pp. 17-29, auquel est annexé le rapport de dendrochronologie.
- 90 SCHMIDHALTER 2017.
- 91 ANTONINI/FEIHL 2000 (1) ; ANTONINI/FEIHL 2000 (2), pp. 9-10, 12-13, 28-29 ; ANTONINI/GUEX 2008, pp. 18-19. – Pour la datation des éléments de bois de la herse, voir ORCEL/TERCIER/HURNI 1997 (2), n°s 621, 623.
- 92 Il est question de la tourelle, de marches ou d'échelles et de l'achat de poutres pour des coursives (« cursoria »), ACS, Métralie 1, p. 121. D'autres dépenses sont engagées en 1354 au-dessus de la tour de la porte, *ibidem*, p. 127, et pour les parties métalliques de la petite porte et du pont-levis, *ibidem*, p. 127.
- 93 GUEX/BENDER 2021, pp. 9-10.
- 94 Trois chanoines détenant une prébende sacerdotale et accompagnés de quelques confrères doivent une fois par an inspecter les maisons, les remparts et ce qui est à voir dans le château de Valère, voir ACS, Tir. 3-19, paragraphe intitulé « De visitatione domorum ».
- 95 Voir, par exemple, la rubrique « Exposita ratione moeniorum » dans les comptes du procureur général Pierre Bonvin, rangés dans ceux de la Métralie, ACS, Métralie 13, 1588, p. 3.
- 96 AEV, AV 67, fasc. 10-21, comptes du fabricant Peter Majoris, 1605, f° 8r : « Subsequitur exbursatio moeniarum Valleriae » (s'ensuivent les sommes déboursées pour les murs de Valère).
- 97 ACS, Fabrique 15, 1622-1623, p. 7, et Métralie 18, comptes du procureur général Peter Furrer, 1625-1626, p. 34.
- 98 ACS, Métralie 20, comptes du procureur général Georg Summermatter, 1644-1645, p. 22.
- 99 ACS, Métralie 20, comptes du procureur général Johann de Sepibus, 1646-1648, f° 25v ; ACS, Cal. 21, p. 33, 27.06.1648 ; Cal. 20b-4, p. 125, 1650 ; ACS, Généralité 23, 1650, pp. 10-11, avec le commentaire suivant selon une traduction libre : Il est étonnant que les remparts ne soient pas tous neufs, étant donné tant de dépenses.
- 100 ACS, Fabrique 18, 1686-1689, p. 72. – Les comptes synthétiques des procureurs généraux au XVIII<sup>e</sup> siècle enregistrent quelques réparations, comme en 1760 au mur extérieur occidental de Valère, mais sans grands détails, ACS, Généralité 23, 1759-1767, p. 65, p. 67.
- 101 Les interventions archéologiques se sont déroulées en parallèle : ANTONINI/FEIHL 1999, p. 2 ; ANTONINI/FEIHL 2000 (2), p. 33, n. 3.
- 102 Les conclusions du rapport archéologique sur le bâtiment [F\*] (ANTONINI/FEIHL 1999) sont intégrées à la synthèse finale sur les constructions du versant nord de la colline : ANTONINI/FEIHL 2000 (2). La synthèse tient aussi compte du rapport des restaurateurs d'art : ATELIER SAINT-DISMAS/BESSE 1998 (1). – Dans les ensembles canoniaux, les gardiens logeaient généralement auprès des portes qu'ils surveillaient : ESQUIEU 1992, pp. 70, 231.
- 103 GREMAUD 1875-1898, I, n° 316, 1224 ; GREMAUD 1875-1898, II, n° 998, 1290. En 1346, il est fait mention du gardien près de la porte ferrée – située à proximité de l'église – et d'un portier de la première porte – soit celle de l'enceinte, voir GREMAUD 1875-1898, IV, n° 1911, 1346.
- 104 ANTONINI/FEIHL 1999, p. 5 ; ANTONINI/FEIHL 2000 (2), p. 11.
- 105 ANTONINI/FEIHL 1999, p. 3 ; ANTONINI/FEIHL 2000 (2), p. 10.
- 106 GREMAUD 1875-1898, IV, n° 1974, 1338.
- 107 VAN BERCHEM 1899, pp. 51-52.
- 108 HOLDEREGGER 1926, p. 271. Le sens du mot « breyoure » n'est pas clair.
- 109 HOLDEREGGER 1926, p. 271.
- 110 HOLDEREGGER 1926, p. 272.
- 111 GREMAUD 1875-1898, V, n° 2089, 1364, pp. 257-258.
- 112 L'arbalète à tour se tendait grâce à des poulies fixées à une double manivelle, les autres en utilisant un ou deux pieds, GAIER 1993, pp. 218-221.
- 113 GREMAUD 1875-1898, V, n° 2105, 1366.
- 114 AEV, Donum Genavense, 94.
- 115 Bâton à feu avec deux canons, un de chaque côté. Nous remercions Roberto Biolzi de son aide dans l'interprétation du vocabulaire de l'armement.
- 116 WLA 4, p. 335w.
- 117 WLA 5, p. 100g ; WLA 6, pp. 168-169i, pp. 336-337q ; WLA 7, pp. 186-187w.
- 118 WLA 8, p. 180k.
- 119 ACS, Métralie 13, pp. 11, 12.
- 120 ACS, Métralie 18, p. 32.
- 121 ACS, Métralie 18, p. 35, treize engins sont concernés.
- 122 ACS, Métralie 19, p. 37.
- 123 ACS, Métralie 20, f° 21.
- 124 ACS, Métralie 21, p. 35, bombardes et « sclopeti ».
- 125 ACS, Métralie 19, p. 47.
- 126 ACS, Cal. 21, p. 234 ter, 24.11.1662.
- 127 ACS, Cal. 29, p. 219, 14.04.1752. L'ordre est réitéré le 30 juin 1752, *ibidem*, p. 223.
- 128 GREMAUD 1875-1898, IV, n° 1911, 1346, 8<sup>e</sup> témoin ; 51<sup>e</sup> témoin.
- 129 ANTONINI/FEIHL 1999, pp. 4-5 ; ANTONINI/FEIHL 2000 (2), p. 10.
- 130 La datation de cette phase de transformation de la loge [F\*] est donnée essentiellement par rapprochement avec les phases mieux datées des Communs [F] : ANTONINI/FEIHL 1999, p. 6.
- 131 ANTONINI/FEIHL 2000 (2), p. 19.
- 132 Ces travaux peuvent vraisemblablement être situés vers 1420, en même temps que d'autres interventions dans les Communs [F] : ANTONINI/FEIHL 2000 (2), pp. 18-19.
- 133 ANTONINI/FEIHL 2000 (2), p. 19.
- 134 Deux monnaies de la seconde moitié du XVI<sup>e</sup> siècle ont été retrouvées : ANTONINI/FEIHL 2000 (2), p. 25. Elles sont datées respectivement de 1565-1592 et 1581-1601 : ELSIG 2019 (1), p. 119, MHV, M 10665 et M 10668.
- 135 ACS, Métralie 20, comptes du procureur général Georg Summermatter, 1644-1645, p. 38.
- 136 ACS, Tir. 68-74, p. 101 ; ACS, Th. 72\*-14.
- 137 Voir par exemple une photographie anonyme de la collection Maurice Wenger, Sion, reproduite dans ELSIG 2000 (1), p. 26, fig. 16. – Emil Wick, dans les années 1864-1868, évoque un bâtiment effondré

- (WICK 1864-1868, 124B-C). Pour le plan tracé par WICK, voir **FIG. 320**. – La loge **[F']** pourrait avoir perdu son étage plus tôt d'après une lithographie de RODOLPHE TÖPFER de 1843, reproduite dans GATTLEN 1987, n° 1646.
- 138 Le terme est employé par THÉOPHILE VAN MUYDEN. L'auteur a pourtant bien compris que le bâtiment servait principalement d'habitation : VAN MUYDEN/VAN BERCHEM 1904, pp. 9, 14 et pl. XXV, fig. 1.
- 139 Les différents rapports archéologiques (JÄGGI 1989 [1]; LEHNER 1992 [3]; BITTERLI-WALDVOGEL 1994; BITTERLI 1996; ANTONINI/JAVET 1997; ANTONINI/JAVET 1998) sont synthétisés dans ANTONINI/FEIHL 2000 (2), en tenant compte des rapports des historiens, dendrochronologiques et restaurateurs d'art. L'étude des enduits muraux apporte beaucoup à la chronologie de l'ensemble : ATELIER SAINT-DISMAS/BESSE 1998 (1).
- 140 Deux solives du plafond de la cave ainsi que le linteau de la porte sud de la Caminata **[F7]** sont datés respectivement vers 1210/11 et de 1204/05 : ORCEL/TERCIER/HURNI 1997 (1), n°s 1, 3; ORCEL/TERCIER/HURNI 1997 (2), n°s 542, 543.
- 141 Une salle appelée « caminata », soit une pièce chauffée par une cheminée, est qualifiée de « nova » dans un acte de 1237 : GREMAUD 1863 (1), n° 52. Cette salle se situe dans la maison du doyen de Valère (« caminata nova decani Valerie »). Une maison est aussi dite « caminata », par synecdoque sans doute, dans le testament du doyen de Sion Aymon de Venthône en 1266. Rien ne permet d'identifier avec certitude l'édifice en question. Il n'est d'ailleurs pas sûr que ces deux occurrences renvoient au même bâtiment. – La dénomination « caminata » pour la salle **[F7]** par VAN MUYDEN/VAN BERCHEM 1904, p. 13, d'après la mention de 1266, n'a donc pas de fondement solide, pas plus que l'hypothèse que la « caminata nova » corresponde à la pièce **[F19]**, selon ATELIER SAINT-DISMAS/BESSE 1998 (1), p. 74.
- 142 Les « caves » de Valère ne sont en principe pas des locaux entièrement enterrés et fonctionnent sur ce principe, avec un accès de plain-pied.
- 143 ANTONINI/JAVET 1998, p. 3; ANTONINI/FEIHL 2000 (2), p. 6. – Cette disposition est différente de celle de la maison des Calendes **[c]** où la toiture prenait naissance à la base des merlons bifides.
- 144 ANTONINI/JAVET 1998, p. 4.
- 145 On connaît mal son élévation. Il est possible d'affirmer cependant qu'il se développait sur deux niveaux au moins. Sa cave, à la différence de celle du bâtiment précédent, était partitionnée en deux locaux séparés par un mur de refend.
- ANTONINI/JAVET 1998, p. 4; ANTONINI/FEIHL 2000 (2), p. 7.
- 146 Cette date est donnée par l'étude dendrochronologique des solives du plafond de la cave **[F11]** de l'annexe nord-ouest : ORCEL/TERCIER/HURNI 1997 (2), n°s 571, 572, 573.
- 147 ANTONINI/FEIHL 2000 (2), p. 7.
- 148 ATELIER SAINT-DISMAS/BESSE 1998 (1), pp. 16-17; ANTONINI/FEIHL 2000 (2), p. 8. Il ne peut en tout cas pas être postérieur aux années 1330.
- 149 ATELIER SAINT-DISMAS/BESSE 1998 (1), p. 17.
- 150 Le plafond est abaissé de 1,4 m : ANTONINI/JAVET 1998, p. 6; ATELIER SAINT-DISMAS/BESSE 1998 (1), pp. 16-17.
- 151 La cheminée a été obturée lors des travaux de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle et du début du XX<sup>e</sup> siècle (ANTONINI/JAVET 1998, p. 19). Le négatif était jusque-là bien visible. ATELIER SAINT-DISMAS/BESSE 1998 (1), p. 74.
- 152 ANTONINI/JAVET 1998, pp. 8-9; ANTONINI/FEIHL 2000 (2), p. 11.
- 153 Ultérieurement, une étable avec dépense est mentionnée lors du partage de la maison en 1384, ACS, Min. A 36, pp. 61-62.
- 154 Les solives de la cave **[F12]** sont datées de 1296/97 et 1297/98. Elles sont en emploi, mais proviennent certainement du plafond d'origine. ANTONINI/FEIHL 2000 (2), p. 12 et n. 35; ANTONINI/JAVET 1998, p. 9; ORCEL/ORCEL/TERCIER/HURNI 1993, n°s 24-27; ORCEL/TERCIER/HURNI 1997 (1), n°s 24-27.
- 155 GREMAUD 1875-1898, II, n° 1094, 1297.
- 156 La datation est donnée par l'analyse de solives : ORCEL/ORCEL/TERCIER/HURNI 1993, n°s 21-23; ORCEL/TERCIER/HURNI 1997 (1), n°s 21-23; ORCEL/TERCIER/HURNI 1997 (2), n° 541.
- 157 ATELIER SAINT-DISMAS/BESSE 1998 (1), pp. 11-12.
- 158 ATELIER SAINT-DISMAS/BESSE 1998 (1), pp. 18-37, 46-47; ATELIER SAINT-DISMAS/BESSE 1998 (2); BESSE/CASSINA 2014.
- 159 *Documentation. Sources.* Correspondance diverse (AEV, Fonds de Kalbermatten architectes; AFMH, Alte Akten). – *Bibliographie.* GANZ 1900; VAN MUYDEN/VAN BERCHEM 1904, p. 13; HOLDEREGGER 1930 (2), p. 90 (n° 29); HOLDEREGGER 1959, p. 15; *Musées cantonaux* 1961, p. XVII; *Musées cantonaux* 1963, p. XVI; DONNET 1972, p. 77; CASSINA/HERMANÈS 1978, p. 128; ELSIG/MORAND 2000, p. 30; *Guide artistique* 2012, p. 403; LE DESCHAULT DE MONREDON 2015, pp.122-123; LE DESCHAULT DE MONREDON 2016, p. 32. – *Rapports non publiés :* JÄGGI 1989 (1), p. 4; STUDER 1989, p. 12; STUDER 1992 (4), pp. 72-78; ATELIER SAINT-DISMAS/BESSE 1997, pp. 5-7. Voir aussi les trois contributions citées dans la n. 158.
- 160 « Magna aula depicta » (ACS, Min. A 36, pp. 61-62, mentionné par BESSE/CASSINA 2014, p. 15); cette « aula magna » se situerait dans une maison appartenant dès 1352 à Jacques de Cheseaux, qui la reçoit du Chapitre à la suite de feu Guillaume de Clarens (ACS, Métralie 1, p. 149).
- 161 ATELIER SAINT-DISMAS/BESSE 1998 (1), p. 20. – Malgré un prélèvement, le bois n'a pas pu être daté par la dendrochronologie (ORCEL/TERCIER/HURNI 1997 [1], pp. 16, 21).
- 162 *Documentation. Plans et vues.* PAUL GANZ, croquis, 25.06.1898 (AEV, fonds 4350, 1984/10, n° 36, publiés dans GANZ 1900); CHRISTIAN SCHMIDT, relevés à l'encre noire, 1899 (EAD 1745-1747); THÉOPHILE VAN MUYDEN, restitution en couleurs au 1 : 5 d'après GANZ, 21.12.1901 (AEV, fonds 4350, 1984/10, n° 36); THÉOPHILE VAN MUYDEN, planches à l'encre, 1902-1903 (AFMH, EAD 2375-2379, destinées à VAN MUYDEN/VAN BERCHEM 1904). – Signalons que les relevés de SCHMIDT, peu soignés, ne coïncident pas parfaitement avec l'état actuel; la variation s'explique-t-elle par le nettoyage ayant eu lieu entre 1901 et 1903 ? (ATELIER SAINT-DISMAS/BESSE 1997, p. 7).
- 163 ATELIER SAINT-DISMAS/BESSE 1998 (1), pp. 37, 42; ATELIER SAINT-DISMAS/BESSE 1998 (2), p. 2.
- 164 ATELIER SAINT-DISMAS/BESSE 1998 (1), p. 33.
- 165 En 1899, CHRISTIAN SCHMIDT avait déjà vu et relevé cet écu *de sable, grilleté d'argent, à la bande de* [motif non relevé] (EAD 1747). – Nos remerciements à Michel Popoff et Gaëtan Cassina pour le blasonnement.
- 166 ATELIER SAINT-DISMAS/BESSE 1998 (1), p. 33.
- 167 ATELIER SAINT-DISMAS/BESSE 1998 (1), p. 34. – Un second écu, *écartelé* [d'argent ou d'or ?] et *de sable* [ou d'azur ?] pourrait dater du XV<sup>e</sup> siècle, selon ATELIER SAINT-DISMAS/BESSE 1998 (1), pp. 41-42.
- 168 MHV, Théo-Antoine Hermanès, correspondance éparse, 1961; STUDER 1992 (4), pp. 89-90; ATELIER SAINT-DISMAS/BESSE 1998 (1), pp. 25-26. – Les interventions menées à cette occasion sur le plafond ont impliqué non seulement un nettoyage, mais aussi un ponçage du bois – faisant disparaître le décor des entrevous –, ainsi que la reconstitution des décors peints (ATELIER SAINT-DISMAS/BESSE 1997, p. 6; ATELIER SAINT-DISMAS/BESSE 1998 [1], p. 24).
- 169 *Helvetia sacra* 2001, pp.178-181. – L'analyse des enduits (ATELIER SAINT-DISMAS/BESSE 1998 [1]) vient corroborer cette datation, réfutant en passant celle – longtemps acceptée – de Paul Ganz, qui proposait que les motifs héraldiques auraient été réalisés dans le cadre du traité de paix signé à Sion en 1224 entre l'évêque Landri du Mont et Thomas I<sup>er</sup> de Savoie (GANZ 1900, pp. 129-131).
- 170 BESSE/CASSINA 2014, p. 17.
- 171 Par exemple dans une maison à Vinzelles (Puy-de-Dôme, F). – LE DESCHAULT DE MONREDON 2015, pp. 117-135; LE DESCHAULT DE MONREDON 2016, p. 32.

- 172 BESSE/CASSINA 2014, p. 22.
- 173 ACS, Min. A 36, pp. 61-62, 16.12.1384.
- 174 ATELIER SAINT-DISMAS/BESSE 1998 (1), p. 61.
- 175 Les nouveaux éléments de bois sont datés entre 1388 et 1408/09 : ORCEL/TERCIER/HURNI 1997 (1), n<sup>os</sup> 6-11, 102.
- 176 Les parties d'origine des renforts sont datées de 1414/15 : ORCEL/TERCIER/HURNI 1997 (1), n<sup>os</sup> 20, 101.
- 177 Sous les entrevous maçonnés supportant l'âtre, les bois de coffrage perdus sont datés, sous réserves, vers 1387-1389 : ORCEL/TERCIER/HURNI 1997 (2), n<sup>os</sup> 632-635. Ces bois sont en emploi, car cette structure s'appuie contre une solive de 1402/03 : ATELIER SAINT-DISMAS/BESSE 1998 (1), p. 38.
- 178 ATELIER SAINT-DISMAS/BESSE 1998 (1), pp. 39-42.
- 179 On l'avait d'abord considérée comme une cuisine conçue après 1620, d'après la datation des éléments de bois de la hotte et des piédroits de la cheminée : ORCEL/TERCIER/HURNI 1997 (2), n<sup>os</sup> 526-528. Il doit en fait s'agir de réaménagements, car la chronologie relative des revêtements muraux prouve qu'elle n'est pas postérieure au XV<sup>e</sup> siècle : ATELIER SAINT-DISMAS/BESSE 1998 (1), pp. 51-53.
- 180 ANTONINI/FEIHL 2000 (2), pp. 19-20.
- 181 Orcel/Tercier/Hurni 1997 (1), n<sup>os</sup> 451-452, 454-456.
- 182 ATELIER SAINT-DISMAS/BESSE 1998 (1), p. 53.
- 183 Celles-ci étaient encore bien visibles sur les représentations du XIX<sup>e</sup> siècle. Voir, par exemple, la gravure de WAGNER 1840, *Wallis*, pl. 7, « Valeria », reproduite dans GATTLEN 1987, n<sup>o</sup> 1550.
- 184 ANTONINI/FEIHL 2000 (2), p. 18 et annexes.
- 185 ATELIER SAINT-DISMAS/BESSE 1998 (1), p. 43.
- 186 *Documentation. Sources.* Correspondance diverse (AEV, Fonds de Kalbermatten architectes ; AFMH, Alte Akten). – *Bibliographie.* BLAVIGNAC 1853, pp. 40, 325 ; RAHN 1876, p. 672 ; GANZ 1900, p. 131 ; VAN MUYDEN/VAN BERCHEM 1904, p. 13 ; RIGGENBACH 1924 (fasc. 91) ; GANTNER 1942, p. 32 ; GANTNER 1944, pp. 512-514 ; GANTNER 1956, pp. 356-357 ; WOLFF 1957, p. 4 ; HOLDEREGGER 1959, p. 15 ; *Musées cantonaux* 1960, p. XIII ; *Musées cantonaux* 1961, p. XVII ; *Musées cantonaux* 1963, p. XVI ; RIGGENBACH 1964, pp. 180-182 ; TROESCHER 1966, p. 310 ; DONNET 1972, pp. 77-78 ; WOLFF 1973 ; WOLFF 1974, p. 63 ; CASSINA/HERMANÈS 1978, pp. 7, 10, 66, 76-79 ; GAGNEBIN 1978, p. 310 ; LAPAIRE 1978, p. 186 ; EGGENBERGER/EGGENBERGER 1988, p. 256 ; CASTELNUOVO/HERMANÈS 1997, pp. 548-549 ; ELSIG 2000 (1), pp. 98-102, 118-120 ; ELSIG 2000 (2), p. 133 ; ELSIG/MORAND 2000, p. 32 ; *Guide artistique* 2012, p. 403 ; BESSE/CASSINA 2014, p. 23. – *Rapports non publiés.* STUDER 1989 ; ELSIG/STUDER 1992 (2) ; STUDER 1992 (4) ; ATELIER SAINT-DISMAS/BESSE 1997, p. 5 ; ATELIER SAINT-DISMAS/BESSE 1998 (1), pp. 43, 45-47. – *Plans et vues.* BLAVIGNAC 1853, pl. III\* bis, fig. 3, gravure ; WICK 1864-1868, dessin d'après Blavignac, 126 A ; RAPHAEL RITZ, *La diseuse de bonne aventure à Valère, Sion*, 24,3 × 31,4 cm, 1865, dessin (ETH Zürich, Graphische Sammlung, Nr. Z 348) ; RAPHAEL RITZ, *La salle de la Caminata dans le château de Valère (Sion)*, 1865, huile sur toile, 35 × 42,5 cm (MAV, BA 1002, dépôt de la Confédération suisse, OFC, Fondation Gottfried Keller, Berne) **FIG. 344** ; RAPHAEL RITZ, *L'évêque et la Vierge*, dessin, crayon sur papier, 18,5 × 23 cm, vers 1876 (ZBZ, Graphische Sammlung, Rahn IX, 69) ; RAPHAEL RITZ, *Éplucheuses de maïs dans la salle des fresques du château de Valère*, 1885, huile sur toile, 40 × 58 cm (MAV, BA 484) ; RAPHAEL RITZ, *Les éplucheuses de maïs à Valère*, [1889], huile sur toile, 78 × 129 cm (coll. privée). – *Photographies anciennes* : AFMH ; SIP.
- 187 En 1853, Blavignac avait proposé d'y voir un saint Maurice (BLAVIGNAC 1853, pp. 40, 325) ; cette lecture a généralement été adoptée par la suite, jusqu'à sa rectification en faveur de saint Georges par CASTELNUOVO/HERMANÈS 1997, p. 548, n. 179.
- 188 L'atelier de CHRISTIAN SCHMIDT est consulté pour cette tâche en 1906 (AFMH, Alte Akten, lettre de van Muyden à Naef, 4.08.1906), puis celui d'ERNEST CORREVON en 1907 (AEV, 4350-1984/10, n<sup>o</sup> 42, rapport de visite par Correvon, 25.10.1907). En 1936, les autorités s'adressent à FRANCO STEFFANONI (AEV, 4350-1984/10, n<sup>o</sup> 42, lettre d'Albert Bourrit à Karl Schmid, 24.07.1936), mais son devis est jugé excessif (5500 frs ; AFMH, EKD-1375, lettre de Zemp à Bourrit, 18.11.1937). Le temps de consulter à nouveau CORREVON (devis de 2300 frs ; AFMH, EKD-1375, lettre de Bourrit à Zemp, 22.11.1937), puis SCHMIDT (devis de 1100 frs ; AEV, 4350/1984, n<sup>o</sup> 42, 07.01.1938), l'entreprise est mise en suspens par le début de la Seconde Guerre mondiale. – STUDER 1992 (4) ; ELSIG 2000 (1), pp. 118-120.
- 189 AEV, 4350-1984/10, n<sup>o</sup> 42 d.30, devis de Théo-Antoine Hermanès, 4.11.1958. – Une fois tous les frais annexes ajoutés aux 6'000 frs demandés par HERMANÈS, le coût de la dépose se monte à un total de 15 500 frs (AEV, 4350-1984/10, n<sup>o</sup> 42 d.35, lettre du secrétariat du Département fédéral de l'intérieur à Albert de Wolff, 26.06.1959). Voir aussi STUDER 1992 (4) et ELSIG 2000 (1), pp. 116-128.
- 190 GANTNER (1944, pp. 512-513) développe là une première observation de RIGGENBACH 1924 (fasc. 91). Une datation avant 1434 avait été proposée par BLAVIGNAC (1853, p. 40) ; WOLFF (1957, p. 4) proposait une attribution à PIERRE MAGGENBERG.
- 191 L'installation de l'armoire à l'angle sud-est – détruite en 1961 (ATELIER SAINT-DISMAS/BESSE 1998 [1], p. 43) – pourrait remonter à ces travaux.
- 192 GANTNER 1944, p. 514.
- 193 CASSINA/HERMANÈS 1978, pp. 7, 10. Pour les deux auteurs, l'ensemble du décor daterait des années 1470 ; l'évêque serait un repentir de la main du peintre initial, le supposé MAÎTRE DU CHANOINE MOLITOR.
- 194 BOTTIGLIERI 2013 (2), pp. 316-317.
- 195 Un bois d'échafaudage, resté partiellement en place dans son logement et prélevé pour datation, fournit un *terminus post quem* de 1532 : ORCEL/TERCIER/HURNI 1997 (2), n<sup>o</sup> 514.
- 196 Pour les boiseries du local **[F16]**, une date dans la première moitié du XV<sup>e</sup> siècle a d'abord été envisagée d'après des critères stylistiques : VEUILLET 1996. – L'analyse dendrochronologique des parois a permis de donner un *terminus post quem* de respectivement 1495 et 1498 : ORCEL/TERCIER/HURNI 1997 (1), n<sup>os</sup> 460-461. Le solivage est daté après 1526 : ORCEL/TERCIER/HURNI 1997 (1), n<sup>os</sup> 411-415. – Un fourneau disparu de 1571, dont l'inscription ainsi que le blason nous ont été transmis par un croquis des années 1860, devait se trouver dans cette salle : WICK 1864-1868, 124 C. Il n'est pas sûr toutefois que le poêle ait été réalisé à l'origine pour cet emplacement : ATELIER SAINT-DISMAS/BESSE 1998 (1), p. 55.
- 197 C'était encore le cas d'une grande armoire dans l'angle sud-est de la pièce, mais cette dernière n'existe plus à cet emplacement. Elle a été détruite en 1960. ATELIER SAINT-DISMAS/BESSE 1998 (2), p. 3.
- 198 ANTONINI/FEIHL 2000 (2), p. 25 ; ORCEL/TERCIER 1996, « Annexe. Datation par le radiocarbone. ARC 1418 ».
- 199 AFMH, Photo 27782 ; AFMH, Sam. Hu 218/B ; MHV, Nég. Preisig V 10785/AFMH, Photo. 27783. Les photographies sont reproduites dans ELSIG 2000 (1), pp. 94-96, fig. 78, 79, 81.
- 200 Les solives du plancher du local **[F19]** sont datées de 1620/21 : ORCEL/TERCIER/HURNI 1997 (2), n<sup>os</sup> 531-533. Les boiseries de la salle **[F18]**, employées plus tard pour le sol de la pièce **[F17]**, datent de 1619/20 : ORCEL/TERCIER/HURNI 1997 (1). – Sur le chanoine Guillaume Quintin, voir AMMANN-DOUBLIEZ 2008 (2), pp. 305, 320. – Un poêle disparu portait l'inscription : « V(enerabilis) · D(ominus) · GVLIELMVS QVINTINVS · C(anonicus) · S(edunensis) //16 – 11 » ainsi que le blason de famille : *Armorial Valaisan* 1946, p. 204. Il se trouvait, selon DUPONT LACHENAL 1959, p. 443, dans la « Maison du marguillier à Valère », ce qui

- ferait référence ici à l'édifice disparu de la terrasse [c], en raison de l'attribution sans fondement de VAN MUYDEN/VAN BERCHEM 1904, p. 9.
- 201 ACS, Cal. 14, pp. 208, 294.
- 202 Une porte a dû être maintenue de ce côté, dans le bord sud de la façade, comme le montrent des photographies du début du XX<sup>e</sup> siècle : MHV, Nég. Preisig V 10790 ; MHV, Nég. Preisig V 10755/AFMH, Photo 27786 ; MHV, Nég. Preisig V 10721.
- 203 Voir ANTONINI/FEIHL 2000 (2), p. 27, d'après les observations de CLAUDE VEUILLET. Contrairement à l'avis de ce dernier, il est peu probable que la pièce [F18], avec ses boiseries, ait servi de cuisine. Cette dernière se trouvait plutôt dans l'angle nord-ouest [F21], où se trouve une armoire réalisée en stuc. Cette disposition semble confirmée par l'emplacement de la cheminée sur les documents iconographiques anciens (voir n. 204, p. 410).
- 204 Voir les deux photographies (AEV, 21 PhB) reproduites dans ELSIG/MORAND 2000, p. 37, fig. III. 25, et ELSIG 2000 (1), p. 23, fig. 12. Pour les illustrations plus anciennes, voir le dessin de JOHANN RUDOLF RAHN de 1861 **FIG. 391**, la planche de BLAVIGNAC 1853, p. 261, pl. XXX, ainsi que la lithographie de THÉODORE DU MONCEL (vers 1845-1850) **FIG. 390**.
- 205 VAN MUYDEN/VAN BERCHEM 1904, p. 10.
- 206 WICK 1864-1868, 124 B-C. – ELSIG 2000 (1), pp. 18-19, fig. 8.
- 207 *Nomenclature générale* 1997, plan de situation avec nomenclature, échelle 1 : 500, 1994.
- 208 ANTONINI/FEIHL 2000 (2), p. 33, n. 3. – Les résultats des interventions ponctuelles (LEHNER 1992 [2] ; HOEK 1993 ; MACCIO/PEDRUCCI 1993, PEDRUCCI-MACCIO 1995) sont synthétisés dans le rapport final sur les constructions du versant nord du bourg : ANTONINI/FEIHL 2000 (2).
- 209 PEDRUCCI-MACCIO 1995, pp. 3-4.
- 210 ANTONINI/FEIHL 2000 (2), p. 6.
- 211 ORCEL/ORCEL/TERCIER/MONNARD 1994, n<sup>os</sup> 201 (1151/52), 202 (1141/42). La date de l'échantillon n<sup>o</sup> 201 a été confirmée par analyse du radiocarbone : ORCEL/ORCEL/TERCIER 1995, « Annexe. Datation par le radiocarbone. ARC 1239 ».
- 212 ANTONINI/FEIHL 2000 (2), p. 12.
- 213 ANTONINI/FEIHL 2000 (2), p. 15.
- 214 Leur rôle défensif, en raison de leur position assez haute dans le mur, est nuancé par PEDRUCCI-MACCIO 1995, pp. 12-13. – Sur la distinction souvent difficile entre fente de jour et fente de tir, voir SÉRAPHIN 2002, p. 147 et n. 7.
- 215 ANTONINI/FEIHL 2000 (2), p. 15. – Les latrines en encorbellement visibles à cet emplacement sur une gravure de 1641, publiée par WERDENHAGEN 1641 puis MERIAN 1642, correspondent sans doute à l'état constructif de la phase suivante : GATTLEN 1987, n<sup>o</sup> 16. – Pour une vue d'ensemble de la documentation iconographique, voir ELSIG/STUDER 1993 (5).
- 216 ACS, Th. 89-31, 23.05.1346.
- 217 ACS, Min. A 49, pp. 148-149, 1425.
- 218 ACS, Th. 61-130, 25.06.1490.
- 219 ACS, Min. B 68, l, f, p. 488, 18.01.1493. – Si des calendes sont écrites par le notaire Petrus Dominarum dans la « garita », ensuite cet usage se raréfie. En 1560, la « garita » est encore le lieu d'une assemblée capitulaire, semble-t-il, ACS, Cal. 4, *passim*. On trouve ensuite de rares mentions, telles celles de 1603 : le jour de la Sainte-Catherine 1603 et un autre jour eurent lieu deux inspections et répartitions du vin, à cette occasion le métrel Pierre de Grilly a servi du pain « in gareta », ACS, Métralie 15, p. 12. Une autre mention date de 1640 où des dépenses sont engagées pour la « domus garetae » par le procureur général, ACS, Métralie 20, p. 24.
- 220 HOLDEREGGER 1926, pp. 252-254.
- 221 GREMAUD 1875-1898, IV, n<sup>o</sup> 1911, 1346. En 1365, on pose une serrure à la porte de la prison de la guérite, ACS, Métralie 2, p. 125.
- 222 ACS, Métralie 1, p. 126.
- 223 Le bâtiment est ensuite régulièrement représenté sur les images du château à partir de celle illustrée dans STUMPF 1548, XI, f<sup>o</sup> 351r. L'image est reproduite dans GATTLEN 1987, n<sup>o</sup> 1.
- 224 ACS, Cal. 1, p. 502, 1527. – MACCIO/PEDRUCCI 1993, p. 22 ; ANTONINI/FEIHL 2000 (2), p. 23.
- 225 MACCIO/PEDRUCCI 1993, p. 22 ; PEDRUCCI-MACCIO 1995, p. 15. – Sur la question de la préparation des parchemins, voir entre autres LAWSON RYDER 1991, pp. 25 ss., et YANTE 2012.
- 226 L'analyse du bâti n'a pas permis d'en repérer, mais les parements internes de l'étage n'ont pas pu être observés. On n'en constate pas non plus sur les différents documents iconographiques historiques.
- 227 PEDRUCCI-MACCIO 1995 ; ANTONINI/FEIHL 2000 (2).
- 228 ANTONINI/FEIHL 2000 (2), p. 28.
- 229 Addition donnée par ACS, Tir. 3-68. – Ultérieurement, elle est attribuée à la prébende de Maragnène.
- 230 ACS, Cal. 20b-2, p. 20, 17.04.1643.
- 231 ACS, Cal. 20b-4, p. 155, 17.02 [?].1654 ; voir les références des visites, n. 52, p. 406.
- 232 ACS, Cal. 30, p. 147, 24.04.1761.
- 233 Il ne s'agit pas d'un dispositif fonctionnel, mais d'un fac-similé ornemental réalisé en 1919, voir p. 354.
- 234 Ces toilettes sont encore visibles sur les plans réalisés par DE KALBERMATTEN en 1910 et 1911. Voir, par exemple, ALPHONSE DE KALBERMATTEN, Relevé du château de Valère. Bâtiment du Musée et traditions valaisannes. Relevé du rez-de-chaussée, échelle 1 : 50, 24.12.1910 ; ALPHONSE DE KALBERMATTEN, Relevé du château de Valère. Bâtiments des Calendes et du Grand-Doyen. Coupe E-F et façade Nord, échelle 1 : 50, 05.07.1911. Voir aussi VAN MUYDEN/VAN BERCHEM 1904, pl. XXI, Architecture 5.
- 235 Le rapport archéologique principal se rapporte aux interventions menées de 2001 à 2003 : ANTONINI/GUËX/JOUVENAT-MULLER 2003. Des observations complémentaires dans les combles, faites en 2005, sont détaillées dans ANTONINI/GUËX 2010.
- 236 Voir l'utilisation de ces dénominations par VAN MUYDEN/VAN BERCHEM 1904. – Pour EMIL WICK (WICK 1864-1868, 124 B-C), c'est le bâtiment [c] qui est, « selon d'anciens chanoines », la maison du doyen de Valère. Les deux maisons [c] et [d] sont cependant utilisées pour le séminaire au moment de sa visite.
- 237 Ce type de merlon est courant en revanche en Italie du Nord. Pour des exemples valdôtains, voir ORLANDONI 1995.
- 238 ANTONINI/GUËX/JOUVENAT-MULLER 2003, p. 7.
- 239 ANTONINI/GUËX/JOUVENAT-MULLER 2003, pp. 7-9.
- 240 ORCEL/TERCIER/HURNI 2002 (1), n<sup>os</sup> 1051-1053 (cheminée) ; n<sup>os</sup> 1054-1056, 1058 (plafond).
- 241 Il reste possible que des cuisines construites en matériaux légers sous forme d'ailes ou d'annexes libres aient existé ailleurs dans le bourg, mais il n'en reste pas de trace.
- 242 ESQUIEU 1992, pp. 269-271.
- 243 NAPOLÉONE 2003.
- 244 Pour quelques exemples de réfectoires canoniaux, voir ESQUIEU 1992, pp. 200-206. – L'utilisation de la salle de l'étage par le Chapitre est en tout cas attestée à partir du XIV<sup>e</sup> siècle (voir pp. 269-270, 307-308).
- 245 Seule la demeure du supérieur du Chapitre possède en principe des salles ou des agencements pouvant servir à la communauté dans son ensemble. Les autres maisons canoniales ne se distinguent normalement pas. ESQUIEU 1994 (1), p. 51.
- 246 GREMAUD 1863 (1), n<sup>o</sup> 4, 1052.
- 247 Sur cet usage, voir ZENHÄUSERN 1992, pp. 142-144.
- 248 GREMAUD 1875-1898, IV, n<sup>o</sup> 1959, 1349 (testament du prêtre Jacques d'Ernen) ; GREMAUD 1875-1898, V, n<sup>o</sup> 2089, p. 258 (inventaire du trésor du Chapitre en 1364, « una magna olla rectorii, que fuit magistri Martini [† 1306], que est in domo domini decani. Item debet esse in domo domini decani quedam alia magna olla quam dedit dominus Johannes de Drona et bene erat post obitum ipsius domini Johannis [† 1351] » (une grande marmite

- du réfectoire qui appartient à maître Martin laquelle est dans la maison du doyen. De même, il doit y avoir dans la maison du doyen une autre grande marmite en bon état que le chanoine Jean de Drône a donnée après la mort du dit Jean). L'évêque Guillaume de Rarogne, en 1450, lègue au Chapitre, s'il est enterré à Valère, la grande marmite qui a appartenu au chanoine François de Origonibus « pro usu rectorii », GREMAUD 1875-1898, VIII, n° 3032, 1450.
- 249 Ainsi le chanoine Girard Milleti en 1453, qui lègue une marmite valant 10 livres, voir GREMAUD 1875-1898, VIII, n° 3048, 1453.
- 250 Une solive du plafond du local [D1] est datée de 1209/10 : ORCEL/TERCIER/HURNI 2002 (1), n° 1113. – La coulisse de la porte de la même pièce date de 1205/06 : ORCEL/TERCIER/HURNI 2002 (2), n° 1231.
- 251 La porte elle-même a été déposée. Elle est conservée au MHV, MV 5183 a.
- 252 ANTONINI/GUËX/JOUVENAT-MULLER 2003, pp. 26-27.
- 253 ORCEL/TERCIER/HURNI 2002 (1), nos 1131-1136 (locaux [D4/D5], solives), 1141-1143, 1145 et 1147-48 (locaux [D3/D6], solives et planches). La datation des éléments de bois est uniforme.
- 254 Date des solives du local [D2] (vers 1273/74) et du plancher en madriers de la pièce [D8] (en 1276/77) : ORCEL/TERCIER/HURNI 2002 (1), nos 1153, 1156 ; ORCEL/TERCIER/HURNI 2002 (2), nos 1272, 1275-1277.
- 255 ANTONINI/GUËX/JOUVENAT-MULLER 2003, p. 31. – La porte actuelle, avec son encadrement en tuf chanfreiné, est une transformation postérieure.
- 256 ANTONINI/GUËX/JOUVENAT-MULLER 2003, p. 30.
- 257 ANTONINI/GUËX 2010, pp. 13-14, 16.
- 258 ANTONINI/GUËX/JOUVENAT-MULLER 2003, pp. 9-11 ; ANTONINI/GUËX 2010, p. 16.
- 259 Cette date est fournie par des pièces de bois des locaux [D1] (1308/09), [D7] (1309/10) et [D8] (1303/04) : ORCEL/TERCIER/HURNI 2002 (1), nos 1102, 1104, 1111, 1112, 1163-1166.
- 260 Ces travaux de reconstruction sont attribués aux années 1330 : ANTONINI/GUËX/JOUVENAT-MULLER 2003, p. 33 et annexes.
- 261 Six solives de la salle [C5] sont datées de 1321/22 et de 1325/26 : ORCEL/TERCIER/HURNI 2002 (1), nos 1001-1006. Un corbeau de la cheminée et les madriers de l'âtre sont datés vers 1325 et de 1325/26 : ORCEL/TERCIER/HURNI 2002 (2), nos 1261, 1222-1224. Des solives du local [C6] peuvent être situées en 1326/27 : ORCEL/TERCIER/HURNI 2002 (1), nos 1020-1021, 1023, 1026.
- 262 Le deuxième exhaussement de la maison du Doyen [D] pourrait même être postérieur à l'extension de la maison des Calendes [C] (ANTONINI/GUËX 2010, pp. 32-33).
- 263 Au château de Tourbillon, des fenêtres à croisée sont employées au plus tard lors de la reconstruction par Guillaume de Rarogne vers le milieu du XV<sup>e</sup> siècle : ELSIG 1997 (2), pp. 60-61, fig. 29. La fenêtre à croisée se répand surtout en Valais à partir du XVI<sup>e</sup> siècle ; celles de l'annexe [A'] de l'église de Valère sont datées de cette période.
- 264 La cheminée actuelle en « stuc » a été installée en 1927 et provient du manoir de Werra à Loèche : ELSIG 1995, p. 2 ; ELSIG 1997 (1), pp. 34-36. – Seuls l'âtre et un corbeau de la hotte de la cheminée du XIV<sup>e</sup> siècle sont conservés : ANTONINI/GUËX/JOUVENAT-MULLER 2003, p. 14.
- 265 ORCEL/TERCIER/HURNI 2002 (2), nos 1284, 1285, 1287-1289.
- 266 VAN MUYDEN/VAN BERCHEM 1904, p. 4. – La « magna aula decanatus Vallerie » mentionnée dans un acte de 1423 pourrait correspondre déjà à cette salle (GREMAUD 1875-1898, VII, n° 2728, 1423), de même que la « stupa » ou « stupa » – une salle chauffée –, employée comme lieu de réunion du Chapitre en 1438 et 1450 (GREMAUD 1875-1898, VIII, nos 2896 et 3033).
- 267 Pour un compte rendu sur l'apport de la documentation iconographique, voir ELSIG/STUDER 2001.
- 268 *Documentation. Sources.* AEV, 2 DIP, 34, [1907] ; ACV, N2 F3/9, Journal des fouilles du château de Chillon, IX, 01.06.1907 ; Rapport de gestion du Conseil d'État du Valais, pp. 23-24, 1917 ; AEV, A 113, 1918, d. 3. – *Bibliographie.* VAN MUYDEN/VAN BERCHEM 1904, p. 10 ; ESCHER 1906, p. 44 ; NAEF 1908, pp. 46-47 ; GANZ 1950, p. 79 ; JACQUES 1950, pp. 144-145 ; WOLFF 1957, p. 51 ; WYSS 1957, pp. 91-92, 102 ; TROESCHER 1966, p. 310 ; DONNET 1972, p. 78 ; WOLFF 1973 ; WOLFF 1974, p. 63 ; WERDER 1977, pp. 424, 450-451, 465 ; CASSINA/HERMANÈS 1978, pp. 7, 10, 68, 70-75 ; EGGENBERGER/EGGENBERGER 1988, p. 255 ; CASTELNUOVO/HERMANÈS 1997, p. 548 ; ELSIG 2000 (1), p. 100 ; ELSIG 2000 (2), p. 133 ; ELSIG/MORAND 2000, p. 40 ; *Guide artistique* 2012, p. 403 ; ELSIG 2016, p. 84. – *Rapports non publiés.* SIP, dossiers de restauration (1959-1978) ; Basilique de Valère, Objets *in situ* et bâtiment, peintures murales (MHV) ; STUDER 1992 (2) ; ELSIG/STUDER 2001 ; ATELIER SAINT-DISMAS/MEYER-DE WECK 2001 ; ELSIG 2005 ; PAYOT 2012.
- 269 Il est notamment mentionné par le chanoine Anne-Joseph de Rivaz (†1836) (voir n. 292, p. 412) et le chanoine Carraux, « Notes sur la bâtisse du Séminaire 1871, 1872 », p. 554.
- 270 *Documentation. Plans et vues.* AEV, de Kalbermatten architectes, A 113, 1920, d. 14 (carte avec croquis) ; ALEXANDRE RICHARD, aquarelle représentant Godefroy de Bouillon et le petit personnage de droite, [1<sup>er</sup> quart du XX<sup>e</sup> siècle] (MHV, MV 8269) ; JOSEPH MORAND, calques des dix figures, 1907 (originaux non repérés, connus par des photographies – AEV, 2 DIP, 39bis 3 – publiées in NAEF 1908, pp. 46-47) ; [Joseph Morand ?], deux relevés aquarellés avec restitutions fantaisistes, [vers 1907] (ACV, N2, B 92.b 2 et 3) **FIG. 369.** – *Photographies anciennes* : AEV ; AFMH.
- 271 AEV, de Kalbermatten architectes, A 113, 1927-1937, d. 10-11, lettre de Kalbermatten au DIP, 20.12.1931 ; ELSIG/MORAND 2000, p. 40.
- 272 La datation des Preux a oscillé entre le milieu (WOLFF 1957, p. 51 ; WYSS 1957, p. 92) et la fin du XV<sup>e</sup> siècle (ESCHER 1906, p. 44 ; JOSEPH MORAND, fin 1907 [AEV, 2 DIP, 34]). TROESCHER (1966, p. 310) les a situés peu après les peintures de la Caminata, suivi par WOLFF 1973. Depuis CASSINA/HERMANÈS (1978, p. 70), la datation vers 1470 a été retenue sur la base d'une parenté stylistique avec les peintures de la chapelle du chanoine Molitor dans l'église de Valère (voir pp. 151-154), notamment au niveau du rendu des cheveux et des barbes. Ces similarités – à notre avis superficielles – ont incité CASTELNUOVO/HERMANÈS (1997, p. 548) à attribuer les Preux au supposé MAÎTRE DU CHANOINE MOLITOR.
- 273 CASSINA/HERMANÈS 1978, p. 74.
- 274 ACS, Min. A 46, pp. 46-47, 07.01.1429. Voir une mention de la cloche appelant les chanoines à leur séance selon l'usage, GREMAUD 1875-1898, II, n° 779, 1271.
- 275 GREMAUD 1875-1898, I, n° 423, 1237.
- 276 GREMAUD 1875-1898, II, n° 684, 1262, p. 72.
- 277 GREMAUD 1875-1898, III, n° 1184, 1302, statuts du Chapitre envisageant l'absence non motivée de chanoines accomplissant la première résidence, aux calendes. Plutôt que calendes au pluriel pour une assemblée, on devrait utiliser le singulier selon l'expression « tenentibus ibidem kalendam », GREMAUD 1875-1898, III, n° 1439, 30.05.1322, p. 342.
- 278 ACS, Métralie 1, vers 1337, p. 66 (l'année manque).
- 279 ACS, Métralie 2, p. 203, 01.08.1377.
- 280 ACS, Métralie 1, p. 129, 1355, 1356 et 1358.
- 281 GREMAUD 1875-1898, VIII, n° 2876, 1436. Une calende solennelle est fixée, par exemple, lors du vote pour un nouvel évêque.
- 282 ACS, Min. A 9, registre de copies d'actes concernant le Chapitre.
- 283 GREMAUD 1875-1898, VIII, n° 2876, 1436.
- 284 ACS, Cal. 1.
- 285 AEV, AVL 173, pp. 903-904, 31.01.1438, « in stupa domus dicti domini decani Vallerie

- ubi propter frigoris necessitatem kalendam sono campane ut moris est convocati tenerunt » (Dans la pièce chauffée dudit doyen de Valère où, en raison du froid, les chanoines, convoqués au son de la cloche selon la coutume, tinrent leur assemblée).
- 286 ACS, Cal, 3, p. 117, 22.08.1539.
- 287 Une occurrence du 2 janvier 1475, « in aula nova castri Vallerie », se trouve dans un acte épiscopal, mais paraît sujette à caution, car aucun habitant de Valère n'y figure et n'est concerné, ACS, Min. B 59, XI, pp. 46-47.
- 288 ACS, Th. 67-175, 01.02.1544, reconnaissance d'hommage lige envers le Chapitre, à Valère, « in aula nova caesarum »; ACS, Min. B 78, p. 30, 29.07.1547: hommage lige et investiture de fief dans l'« aula nova caesarum ecclesie castri Vallerie ».
- 289 ACS, Cal. 32, p. 90.
- 290 Expression employée en 1820.
- 291 On rencontre encore l'« aula refectoria venerabilis capituli in Valleria » ou l'« aula dominorum refectoria » au début XVII<sup>e</sup> siècle.
- 292 ANNE-JOSEPH DE RIVAZ, *Opera historica*, t. 8, p. 287.
- 293 GREMAUD 1875-1898, III, n° 1184, 1302; n° 1417, 1320, p. 304.
- 294 ACS, Tir. 3-19, [49].
- 295 ABS, Tir. 56-51, art. 22.
- 296 ACS, N 3, p. 2.
- 297 WERDER 1977, p. 450; CASSINA/HERMANÈS 1978, p. 71.
- 298 Un fait rappelé par CASSINA/HERMANÈS 1978, p. 70.
- 299 DE KALBERMATTEN interprétait ce personnage comme étant un messager (AEV, de Kalbermatten architectes, A 113, 1927-1937, d. 10-11, lettre de Kalbermatten au DIP, 20.12.1931). Nous remercions Irene Quadri pour les échanges au sujet de ce décor.
- 300 CASSINA/HERMANÈS 1978, p. 72.
- 301 WERDER 1977, pp. 450-451.
- 302 ANTONINI/GUEX/JOUVENAT-MULLER 2003, p. 33 et annexes.
- 303 Le sommet de la hotte correspond en effet à la position de la panne sablière de la toiture de cette époque : ANTONINI/GUEX/JOUVENAT-MULLER 2003, p. 33. – Le mur a été presque entièrement reconstruit « à l'identique » en 1919 et le conduit de cheminée refait, sans sa souche, puisque celle-ci avait déjà disparu de longue date.
- 304 Le type des baies peut être daté du XVI<sup>e</sup> siècle. Il est plus ancien que celui employé lors des transformations des années 1610 que l'on pouvait encore voir sur la façade est de la maison des Calendes [C] au début du XX<sup>e</sup> siècle : MHV, tirage sans n° ; copie numérique conservée aux CDC, photo. anc. 81. Le mur est d'ailleurs antérieur au sommier en bois installé dans la cuisine [C6], lequel est daté de 1612/13 : ORCEL/TERCIER/HURNI 2002 (1), n° 1030.
- 305 ANTONINI/GUEX/JOUVENAT-MULLER 2003, p. 14.
- 306 Le type de la porte d'entrée de l'appartement du troisième niveau trouve de nombreux éléments de comparaisons dans la seconde moitié du XVI<sup>e</sup> siècle : ROSSIER 1974. Le rapport de synthèse archéologique attribue pourtant cette porte à une phase postérieure à la période constructive des années 1610, mais précise que la chronologie exacte des étapes n'est pas parfaitement établie : ANTONINI/GUEX/JOUVENAT-MULLER 2003, p. 15. – Les fenêtres de la façade orientale, dans leur état d'origine, remontent vraisemblablement elles aussi au XVI<sup>e</sup> siècle.
- 307 ANTONINI/GUEX 2010, p. 11.
- 308 ANTONINI/GUEX/JOUVENAT-MULLER 2003, pp. 14-15.
- 309 ACS, Cal. 2, p. 23.
- 310 Ce testament est édité par SIEGEN 1923, pp. 151-156.
- 311 ANTONINI/GUEX/JOUVENAT-MULLER 2003, p. 14.
- 312 ACS, Cal. 11, pp. 560-561.
- 313 ACS, Métralie 15, comptes de Pierre Brantschen, p. 12.
- 314 ACS, Métralie 15, comptes de Pierre Brantschen, p. 17.
- 315 ACS, Th. 91.2-4a.
- 316 Frontière entre deux couches d'enduit appliquées à des niveaux d'échafaudage (pont) différents.
- 317 Artiste-peintre et restaurateur actif en Suisse romande de 1905 à 1960.
- 318 *Documentation. Bibliographie.* CASSINA/HERMANÈS 1978, p. 128; ELSIG/MORAND 2000, p. 40. – *Vues et plans.* AEV, de Kalbermatten architectes, B 100/11/3, 1913-1914, coupe longitudinale. – *Photographies anciennes.* Diverses, 1898-1930 (AFMH).
- 319 AEV, 4350-1984/10 n° 37 d.8. Mémoire manuscrit de TH. VAN MUYDEN, 28.03.1903. L'auteur n'indique que le monogramme (non lu) et la date de 1618.
- 320 AEV, de Kalbermatten architectes, B 100/11/3, 1913-1914, État des Lieux l'an MCMXI coupe longitudinale. Sur ce dessin, l'inscription est complète, par contre la partie ouest de l'image semble déjà endommagée mais dans une moindre mesure qu'actuellement **FIG. 433**.
- 321 Œuvre de 1526 conservée au MHV, MV 79 a, MV 79 b.
- 322 AEV, de Kalbermatten architectes, A 113, 1918, d. 3.
- 323 Probablement par les aménagements d'Albert de Wolff inaugurés le 5 octobre 1963. CASSINA/HERMANÈS 1978, p. 128. Les auteurs indiquent que cette peinture murale est cachée lors de la rédaction de leur ouvrage.
- 324 Ces motifs au pochoir sont fortement restaurés dans la partie basse et presque complètement effacés dans la partie haute.
- 325 CASSINA 1998, p. 22. Les peintures murales de l'église Saint-Pancrace de Grimisuat ne sont, quant à elles, pas signées.
- 326 Voir, du même artiste, dans la chapelle Sainte-Catherine, l'image de saint Théodule, **FIG. 258**, et la peinture du tabernacle de 1533, rénovée en 1626. Il exécute également des décorations peintes, des armes du Chapitre, un Agnus Dei ou les symboles des évangélistes, œuvres aujourd'hui disparues; ACS Métralie 18, 1625-26, p. 29.
- 327 ACS, Cal. 13, p. 2, 25.08.1618.
- 328 HURNI/YERLY 2020 (4), n°s 1173, 1174, 1176 (1604/05).
- 329 L'inscription se lit : « IHS V(enerabilis) · D(ominus) · G(uillelmus) · Q(uintinus) · C(anonicus) · S(edunensis) · A(nno) · D(omini) · 1609 ». Elle est reproduite et discutée dans AMMANN-DOUBLIEZ 2008 (2), fig. 1, p. 345. – L'aménagement intérieur de l'appartement est intéressant pour ses boiseries, mais ces dernières n'ont pas fait l'objet d'une étude détaillée. Une partie de ces éléments est d'origine, mais le reste est constitué d'éléments rapportés : ELSIG 1995, pp. 2-4, et ELSIG 2000 (1), p. 40. – L'analyse archéologique s'est ici cantonnée presque exclusivement aux parements extérieurs des façades et au local nord-est des combles.
- 330 ORCEL/TERCIER/HURNI 2002 (1), n° 1030. – L'escalier actuel, qui emploie ce local comme cage d'escalier, correspond à un aménagement réalisé pour le musée : ELSIG 2000 (1), p. 40. La pièce et l'escalier anciens sont visibles sur le relevé réalisé par ALPHONSE DE KALBERMATTEN (Relevé du château de Valère. Bâtiment du Musée et traditions valaisannes. Relevé du rez-de-chaussée, échelle 1:50, 24.12.1910).
- 331 L'inscription se lit : « × A(nno) · D(omini) · 1·6·1·2 ». Elle est discutée brièvement dans ELSIG 1995, p. 5.
- 332 BERNARD ATTINGER, Procès-verbal de la commission de restauration n° 42, 17.04.2002 (CDC).
- 333 Voir n. 52, p. 406.
- 334 ACS, Métralie 29, comptes du procureur général Josef Meyer, p. 7.
- 335 ELSIG 1995, p. 5; ELSIG 2000 (1), p. 39. – L'écusson est reproduit sur un dessin préparé en vue de VAN MUYDEN/VAN BERCHEM 1904 (CDC, dessin n° 56). L'inscription donne : « R(everendus) D(ominus) I(osephus) – M(aioris) D(ecanus) V(aleriae) //1725 ».
- 336 ACS, Métralie 30, comptes du procureur général, 1722-1726, p. 24.

- 337 ACS, Généralité 23, comptes du chanoine Imseng, 1762-1767, p. 65, p. 72.
- 338 ELSIG/MORAND 2000. – Les solives de la salle [p12] datent de l'hiver 1774/75 et de l'été 1775 : ORCEL/TERCIER/HURNI 2002 (1), n<sup>os</sup> 1201-1203, 1205.
- 339 Voir l'aquatinte de JOHANN BAPTIST ISENRING, datée vers 1832-1835 par GATTLEN 1987, n<sup>o</sup> 1010. L'image est reproduite dans ELSIG/MORAND 2000, p. 24, fig. 10. Le dessin de NICOLAS CHAPUY, *Les trois châteaux de Sion (brouillard léger)* est même un peu plus récent (1843) (BnF, département des Estampes et de la photographie, Réserve VE-26 (R)-FOL, <https://ark.bnf.fr/ark:/12148/cb40311109t>).
- 340 Il est encore visible vers 1865-1870 sur quelques photographies. Voir, entre autres, les vues de Sion et de Valère par CLAUDE MARIE FERRIER, JACQUES ALEXANDRE FERRIER et CHARLES SOULIER, vers 1865 (MHV, MV 8575), reproduites dans ELSIG 2000 (1), p. 11, fig. 4, et p. 22, fig. 11. Voir aussi ELSIG 2000 (1), p. 26, fig. 15.
- 341 *Journal et feuille d'avis du Valais*, 21.04.1966, p. 14.
- 342 GUEx 2022.
- 343 Cinq monnaies identiques, datées de 1402-1418, ont de plus été découvertes dans ce bâtiment oriental, apparemment dans une cachette réalisée dans un de ses murs : GUEx 2022 ; ELSIG 2019 (1), MHV, M 10616 à M 10620.
- 344 ACS, Généralité 24, 1775-1779, p. 63. – Le fait que le doyen de Sion n'ait plus de maison liée à sa dignité est corroboré par la mention des taxes dues par le doyen de Sion Peter Joseph Imseng en 1780, ACS, Généralité 24, p. 75.
- 345 ACS, Cal. 31, p. 132, 07.01.1814.
- 346 ELSIG 1992, pp. 3-8.
- 347 Un dessin de GEORGES OZANEUX, daté du 10 septembre 1820 et représentant une vue générale des châteaux de Valère et Tourbillon, figure encore le bâtiment [R], ainsi que d'autres constructions disparues du secteur ouest. Il est reproduit dans CANDAU 1966, p. 116.
- 348 EMIL WICK situe à deux emplacements un pré (« Weide »). Il précise néanmoins que plusieurs constructions s'y trouvaient peu de temps auparavant (WICK 1864-1868, 124 B-C) FIG. 320.
- 349 Photo de Rodolphe Ganz, Zurich. – Phototypie Brunner & Co, Zurich, 1903, publiée dans VAN MUYDEN/VAN BERCHEM 1904, pl. XIX, Architecture 3, ainsi que dans ELSIG 2000 (1), p. 75, fig. 62. Cet encorbellement figure aussi sur le plan VAN MUYDEN/VAN BERCHEM 1904, pl. XXI, Architecture 5. Le balcon actuel a été réalisé en 1959 : ELSIG 2000 (1), p. 128.
- 350 Au sud, des vestiges de murs assez modestes ont été repérés, mais ils donnent très peu d'informations sur l'histoire de la construction de la maison [B] : ELSIG 1992, p. 9.
- 351 Kaspar Waldruff, nommé chanoine en 1692, doyen de Valère de 1710 à 1711, *Helvetia Sacra* 2001, p. 437. – L'inscription est : « R(everendus) – D(ominus) /C(asparus) – W(aldruff) /D(ecanus) V(aleriae) //17 – 10 ». La porte provient vraisemblablement des appartements du doyen de Valère.
- 352 ELSIG/MORAND 2000, p. 41.
- 353 ACS, Cal. 21, p. 223.
- 354 Voir les inspections des chanoines, pp. 274-277 ; voir n. 52, p. 406.
- 355 ACS, Cal. 30, p. 147, 24.04.1761.
- 356 ACS, Généralité 23, 1762-1770.
- 357 STUMPF 1548, II, livre 8, p. 351, reproduit dans GATTLEN 1987, n<sup>o</sup> 1 et p. 14.
- 358 La gravure de 1641 est publiée par WERDEN-HAGEN 1641, puis MERIAN 1642 FIG. 2, et reproduite dans GATTLEN 1987, n<sup>o</sup> 16.
- 359 WOLFF 1969, pp. 135-137 et pl. II-VII.
- 360 Les solives du plafond de la cave datent d'après HURNI/YERLY 2020 (3) de 1765/66 (n<sup>os</sup> 2002, 2005) et 1767/68 (n<sup>os</sup> 2001, 2003, 2004, 2006). – ATELIER SAINT-DISMAS/BESSE 2007.
- 361 MHV, MV 3610. – L'inscription se lit, selon ATELIER SAINT-DISMAS/BESSE 2007, p. 3 : « R(everendus) D(ominus) I(hannes) A(lexander) H(ieronymus) B(ayard) C(anonicus) S(edunensis) 1768 ».
- 362 SCHINER 1812, p. 335. La description de Valère est reprise et commentée par ELSIG 2000 (1), pp. 14-16. Malgré les critiques de DONNET/DE RIVAZ 1961, pp. 320-323, concernant Hildebrand Schiner, les informations données par ce dernier sur la fonction des édifices de Valère ne semblent pas devoir être remises en question.
- 363 La légende du plan tracé par EMIL WICK précise bien qu'il s'agit de la maison du chantre ou de la « Chantrerie » (« Cantorei ») FIG. 320. Ses notes stipulent pourtant que cette maison est celle du doyen. Cette dernière information – vraisemblablement une erreur – est à son tour contredite par l'identification de la maison des Calendes [C], sur le plan, comme l'ancienne demeure du supérieur de Valère (WICK 1864-1868, 124 B-C). – Ces documents sont commentés et partiellement traduits dans ELSIG 2000 (1), pp. 18-19 et fig. 8, qui ne relève pas cette incohérence.
- 364 ANTONINI/GIBUT/GUEx 2005, pp. 10-16. On voit apparaître ces nouveaux crénelages sur une photographie publiée par RAMEAU 1885, planche non numérotée.
- 365 ELSIG 1992 ; BITTERLI 1992 ; ANTONINI/DE MORSIER MORET/JAVET 1999 ; ANTONINI/GIBUT/GUEx 2005 ; ANTONINI/GUEx 2008 ; GUEx 2022 ; BENDER/GUEx, rapport archéologique en préparation. – Des monnaies datées avec peu de précision entre le XI<sup>e</sup> et le XIII<sup>e</sup> siècle ont été exhumées dans une couche d'occupation ancienne dans la zone du parvis : ANTONINI/DE MORSIER MORET/JAVET 1999, p. 3 ; ELSIG 2019 (1), MHV, M 10677-10679.
- 366 La banquette qui longe la façade nord de l'église pourrait correspondre à des restes transformés du bâtiment : ANTONINI/GIBUT/GUEx 2005, p. 19 ; BENDER/GUEx, rapport archéologique en préparation.
- 367 Voir aussi HENRI GIRARDET, *L'église de Valère, à Sion*, 1877, xylographie, 10,8 x 15 cm. Publiée dans le *Magasin Pittoresque*, 45<sup>e</sup> année, 1877. Reproduction par ELSIG 2000 (1), p. 27, fig. 18.
- 368 ACS, Métralie 32, comptes du procureur général Joseph de Chastonay, p. 37, 05.09.1743.
- 369 ACS, Généralité, 23, comptes de François-Joseph Andenmatten, p. 67.
- 370 WICK 1864-1868, 124 B-C. – ELSIG 2000 (1), pp. 18-19 et fig. 8.
- 371 SCHINER 1812, p. 335.
- 372 WICK 1864-1868, 124 B-C. – ELSIG 2000 (1), pp. 18-19 et fig. 8 ; ELSIG/STUDER 1992 (5).
- 373 Patrick Elsig préfère d'ailleurs voir dans la partie orientale du complexe une construction utilitaire plutôt qu'un bâtiment d'habitation : ELSIG/STUDER 1992 (5).
- 374 WICK 1864-1868, 124 B-C. – ELSIG 2000 (1), pp. 18-19 et fig. 8.
- 375 ELSIG 1992 ; BITTERLI 1992.
- 376 *Fragments de stucs polychromés* 2020.
- 377 IMHOFF 1951.
- 378 SCHINER 1812, p. 335.
- 379 SCHINER 1812, p. 335, affirme que la citerne reçoit « l'eau des toits de l'église et du clocher ».
- 380 Ce puits, situé dans un champ du Chapitre, attesté en 1302 sous la dénomination « puits de la cité », donne son nom au champ, GREMAUD 1875-1898, III, n<sup>o</sup> 1179, 1302. Le chanoine maître Martin de Sion l'a fait creuser et rénover, AMMANN-DOUBLIEZ 2008 (1) p. 182, n. 57.
- 381 ACS, Métralie 1, p. 67 et p. 83, publié dans GREMAUD 1875-1898, IV, n<sup>o</sup> 1737, 1338 et ACS, Tir. 6-22, compte de la fabrique tenu par les chanoines François d'Ivrée et Nicolas de Clarens, 1333-1342, publié dans HOLDEREGGER 1926, pp. 233-270.
- 382 ACS, Tir. 6-22, p. 14, publié dans HOLDEREGGER 1926, p. 256.
- 383 ACS, Métralie 1, p. 83, publié dans GREMAUD 1875-1898, IV, n<sup>o</sup> 1737, 1338.
- 384 HOLDEREGGER 1926, pp. 262, 265-267.
- 385 AEV, AV 67, fasc. 10-20, 03.04.1603.
- 386 AEV, AV 67, fasc. 10-21, f<sup>o</sup> 23.
- 387 ACS, Cal. 14, p. 632, 26.10.1627.
- 388 ACS, Métralie 18, 1626-1627, p. 33.
- 389 ACS, Cal. 22, p. 231 sq., 08.08.1644 ; Cal. 21, p. 7, 22.10.1647 ; p. 33, 27.06.1648.

- 390 ACS, Généralité 23.
- 391 ACS, Métralie 21, pp. 46-47.
- 392 ACS, Métralie 24, p. 88.
- 393 ACS, Métralie 26, p. 3.
- 394 ACS, Généralité 23.
- 395 ACS, Cal. 30, p. 128.
- 396 ACS, Métralie 24, p. 59.
- 397 ACS, Cal. 5, n° 32r, 10.11.1564.
- 398 SCHMIDHALTER 2014; GUEx 2022.
- 399 ANTONINI/GUEx 2008, pp. 11-16.
- 400 ELSIG 1992, p. 10; ANTONINI/GUEx 2008.
- 401 ANTONINI/GUEx 2008, pp. 11-16.
- 402 ANTONINI/GUEx 2008, pp. 7-11.
- 403 ANTONINI/GUEx 2008, p. 4.
- 404 ANTONINI/GUEx 2008, pp. 12-14.
- 405 ACS, Métralie 19, comptes du procureur général Georg Summermatter, 1633-1636, p. 31.
- 406 ACS, Cal. 19, petit cahier contenant une inspection des maisons.
- 407 ELSIG 2000 (1), pp. 28-29.
- 408 ACS, Cal. 4, p. 53, 03.12.1557; pour l'hypothèse qu'il s'agirait d'un toponyme savoyard évoquant un lieu planté de feuillus, voir ALBERT DAUZAT, *Revue Internationale d'Onomastique*, 7<sup>e</sup> année n° 1, 1955, p. 49 ([www.persee.fr/doc/rio\\_0048-8151\\_1955\\_num\\_7\\_1\\_1477](http://www.persee.fr/doc/rio_0048-8151_1955_num_7_1_1477)) ou l'article « FEUILLET (réd. Li.) », GPSR VII, p. 373.
- 409 JÄGGI 1989 (2); JÄGGI 1991; JAVET 1994; ORCEL 1994; GUEx 2022.
- 410 Un boulin d'échafaudage resté en place dans la maçonnerie fournit une date en 1321 : SCHMIDHALTER 2017. Si la date isolée ne permet pas de dater la construction de manière sûre – le bois d'échafaudage pouvant être un remploi –, des critères typologiques et surtout chronostratigraphiques paraissent confirmer une datation au XIV<sup>e</sup> siècle : GUEx 2022.
- 411 GUEx 2022.
- 412 Les deux dernières phases importantes, datées par l'analyse de bois, peuvent être situées l'une après 1590 et l'autre à partir de 1609/10 : ORCEL/ORCEL/TERCIER/MONNARD 1994, nos 213-215; JAVET 1994, pp. 8-9.
- 413 CASSINA/HERMANÈS 1978, pp. 10-11. – Pour un compte rendu sur la documentation iconographique relative au château Folliet, voir ELSIG/STUDER 1993 (6).
- 414 SCHINER 1812, p. 336.
- 415 ACS, Tir. 68-74, p. 7.
- 416 ACS, Th. 72\*-11, p. 6.
- 417 ACS, Métralie, 23, comptes du procureur général Christian Ritteler, pp. 44-55.
- 418 ACS, Métralie, 24, comptes du procureur général Pierre de Comuni, 1674-1675, pp. 33-39.
- 419 ACS, Métralie, 25, comptes du procureur général Christian Schröter, 1684-1686, pp. 74-76, pp. 81-87.
- 420 ACS, Th. 30-6, 31.08.1677, avec des annotations ultérieures.
- 421 ACS, Cal. 24 (premier cahier), p. 5.
- 422 ACS, Généralité 23, 1759-1767, p. 67.
- 423 ACS, Cal. 30, p. 358, 11.05.1781.
- 424 ACS, Th. 73-66.
- 425 MARTONE 2013, p. 23.
- 426 DONNET/CASSINA 1985, p. 20.
- 427 ESQUIEU 1994 (1), p. 28; ESQUIEU 1994 (2), pp. 7-8; MOREROD 2012, p. 15.
- 428 On peut à cet égard comparer leur répartition avec la disposition non contiguë d'édifices dans la trame de villes des X<sup>e</sup> et XI<sup>e</sup> siècles, comme à Bâle ou Zurich : SPM VII, pp. 160-173, avec références; voir aussi GARRIGOU GRANDCHAMP 2003, pp. 75-107.
- 429 Pour une vue d'ensemble, consulter BLONDEL/DONNET 1982.
- 430 DUBUIS 1991, pp. 221-238.

## Entre lieu de culte et monument historique: Valère aux XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles

- 1 Cette contribution est principalement basée sur des recherches menées au cours des années 1990 dans le cadre du chantier de restauration de Valère et qui avaient abouti à une publication à laquelle nous renvoyons pour plus de détails : ELSIG 2000 (1).
- 2 ACS, Cal. 30, pp. 442-443, 31.01.1792.
- 3 DUBUIS/LUGON 1980, pp. 313-315.
- 4 ACS, Tir. 31-11. Confirmation de la décision par le nonce en 1807, le document original ayant été perdu dans les turbulences de la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle.
- 5 ACS, Cal. 31, p. 14, 13.01.1807.
- 6 *Helvetia sacra* 1994, pp. 466-467.
- 7 ACS, Cal. 31, p. 12, 08.07.1806; Cal. 32, p. 73, 14.11.1817.
- 8 MARTONE 1990, pp. 44-46.
- 9 *Sion – la part du feu* 1988, pp. 185-186.
- 10 *Gazette du Valais*, 1887, n° 43, p. 2; 1887, n° 44, p. 1; 1893, n° 41, p. 1.
- 11 ACS, Cal. 35, p. 195, 17.01.1884.
- 12 ACS, Cal. 35, p. 136, 23.04.1879.
- 13 ELSIG 1998, pp. 387-411.
- 14 ACS, Cal. 35, p. 90, 24.08.1876.
- 15 *IAS*, 1878/1, p. 821.
- 16 *IAS*, 1878/4, p. 885, et 1879/2, pp. 914-915.
- 17 *Nouvelle Gazette du Valais*, n° 59, 19.05.1878, p. 1.
- 18 ACS, Cal. 35, p. 120, mai 1878.
- 19 DONNET 1946, p. 90.
- 20 ACS, Tir. 6, n° 30, lettre du 21.04.1882.
- 21 ACS, Cal. 35, p. 186, 12.05.1882.
- 22 ELSIG/MORAND 2013, p. 12.
- 23 DONNET 1946, p. 105.
- 24 DONNET 1946, p. 108.
- 25 AEV, 4370-1974/64, n° 11.
- 26 BIÉLER 1930, pp. 125-127.
- 27 KNOEPFLI 1972.
- 28 AEV, fonds DIP, Musées cantonaux, 4350-1984/10, n° 37, d. 1.
- 29 BLAVIGNAC 1853; RAHN 1876.
- 30 AEV, fonds DIP, Musées cantonaux, 4350-1984/10, n° 37, d. 11.
- 31 *Recueil des lois, décrets et arrêtés du canton du Valais*, XXI, Sion 1906, pp. 251-257.
- 32 Rapport annuel, établi par VAN MUYDEN : AEV, fonds DIP, Musées cantonaux, 4350-1984/10, n° 37, d. 2; pour le décompte annuel, voir d. 25.
- 33 Rapport annuel, établi par VAN MUYDEN : AEV, fonds DIP, Musées cantonaux, 4350-1984/10, n° 37, d. 3; pour le décompte annuel, voir d. 26.
- 34 Rapport annuel, établi par VAN MUYDEN : AEV, fonds DIP, Musées cantonaux, 4350-1984/10, n° 37, d. 4; pour le décompte annuel, voir d. 27.
- 35 Procès-verbal de la séance : AEV, fonds DIP, Musées cantonaux, 4350-1984/10, n° 37, d. 12.
- 36 Rapport annuel, établi par VAN MUYDEN : AEV, fonds DIP, Musées cantonaux, 4350-1984/10, n° 37, d. 5; pour le décompte annuel, voir d. 28. Ce rapport annuel concerne aussi le début de l'année 1900.
- 37 AEV, fonds DIP, Musées cantonaux, 4350-1984/10, n° 39, d. 13.
- 38 Rapport annuel, établi par VAN MUYDEN : AEV, fonds DIP, Musées cantonaux, 4350-1984/10, n° 37, d. 6; pour le décompte annuel, voir d. 30.
- 39 État détaillé des travaux de NÜSCHELER : AEV, fonds DIP, Musées cantonaux, 4350-1984/10, n° 39, d. 28.
- 40 Rapport annuel, établi par VAN MUYDEN : AEV, fonds DIP, Musées cantonaux, 4350-1984/10, n° 37, d. 7; pour le décompte annuel, voir d. 35.
- 41 AEV, de Kalbermatten architectes, A 113/1, 1906, d. 3-4.
- 42 AEV, de Kalbermatten architectes, A 113/1, 1911-1914, d. 27.
- 43 AEV, 2 DIP, 39.1/2, n° 223.
- 44 AEV, 2 DIP, 39.1/2, n° 257.
- 45 AEV, de Kalbermatten architectes, A 113/1, 1909, d. 1-4.
- 46 AEV, de Kalbermatten architectes, B/100/7 à B/100/13.
- 47 AEV, de Kalbermatten architectes, A 113/1, 1918, d. 29.
- 48 AEV, de Kalbermatten architectes, B/100/7 à B/100/13.
- 49 SIP, Archives, 83.02.
- 50 SIP, Archives, 83.02.
- 51 Supprimé en 1935, le poste a été partiellement recréé après-guerre.
- 52 Poste occupé de manière intérimaire après le décès accidentel de KARL SCHMID, puis attribué de 1961 à 1979 à CHARLES ZIMMERMANN.
- 53 L'inauguration est accompagnée par la publication d'une plaquette : BOESCH/DE WOLFF 1963.
- 54 HUGUENIN 2000, pp. 79-84.

## La restauration actuelle

- 1 Les études et travaux de restauration à Valère ont été placés dès 1989 sous la direction d'une Commission de restauration, présidée par l'architecte cantonal du Valais (BERNARD ATTINGER de 1989 à 2007, OLIVIER GALLETI de 2007 à 2015, PHILIPPE VENETZ dès 2015) et comprenant des représentants du Canton du Valais, du Vénérable Chapitre, de la Ville de Sion et des instances cantonales (François Wiblé, Caroline Brunetti, Renaud Bucher, BENOÎT COPPEY, Maria Portmann) et fédérales (Alfred Schmid 1989-2004, BERNHARD FURRER 2004-2015, Jacques Bujard dès 2015) de la Conservation patrimoniale.
- 2 Olivier Feihl, directeur du bureau Archéotech à Lausanne-Épalings, responsable avec le Bureau für Archäologie & Bauuntersuche (Hans-Jörg Lehner), puis le bureau Tera (Alexandra Antonini), du suivi archéologique et de la gestion documentaire des travaux de restauration entrepris à Valère jusqu'à son retrait de l'opération en 2019.
- 3 La direction des travaux de restauration du château de Valère a été confiée par l'État du Valais successivement à l'architecte CHARLES-ANDRÉ MEYER (1986-1988), puis au bureau d'architectes CHRISTOPHE AMSLER & PATRICE GAGLIARDI (dès 1988).
- 4 François-Marc Glauser, ingénieur civil, mandaté à Valère avec ses associés successeurs Bertrand Grange (1980-1995), Adrian Tara (dès 1998) et Alix Grandjean (dès 2005).
- 5 GLAUSER & GRANGES, « Restauration de l'église et du château de Valère, mur d'enceinte sud entre tour K et bâtiment M, contrôle de stabilité, rapport préliminaire », Sion, mai 1989.
- 6 CHRISTOPHE AMSLER, PATRICE GAGLIARDI, « Note sur les travaux à réaliser dans les caves de la couronne nord du château de Valère », Sion, sd.
- 7 LACHAL/WEBER 1992 ; BONVIN/DUC 1997.
- 8 SANDOZ/WALGENWITZ/PERRIN 1993 ; BENOIT/PFLUG/BONNET 2002.
- 9 GLAUSER & GRANGES 1993.
- 10 Les plus émouvantes peut-être : la découverte d'une carcasse de mulet entier dans les remblais de [Eo], celle d'une chausse ecclésiastique médiévale ou cette bouillie « à la terre » en [C6], enfouie par les ouvriers du début du XX<sup>e</sup> siècle, avec cette petite note glissée dans le goulot : « C'est Robert Erne qui a écrit ce papier. Ceux qui trouveront ce papier boiront un bon verre de vin à la santé des ci nomme car leurs os auront déjà longtemps blanchi ».
- 11 ATELIER SAINT-DISMAS/GAMMALDI 2016 (2).
- 12 On doit aux spécialistes des matériaux travaillant à Valère (Prof. Vinicio Furlan, Renato Pancella, Christophe Gosselin de l'EPFL; Fred Girardet du laboratoire Rino, Roger Simon, etc.) des avancées particulièrement significatives dans les technologies du plâtre (consolidation des albâtres, réhabilitation des plâtres anhydres), des chaux aériennes (mortiers bâtards) et hydrauliques, particulièrement les mortiers qualifiés autrefois de « romains » et qui ont fait récemment l'objet de programmes de recherche et de réhabilitation européens (Rocem, Rocare).
- 13 MORAND/CAGNA 1993.
- 14 PIERRE CAGNA, architecte, associé du bureau sédunois CAGNA & WENGER, chargé par les Musées cantonaux du Valais de concevoir le circuit de visite du château et la conception des équipements muséographiques.
- 15 Voir le protocole des nombreuses analyses matérielles réalisées par le Laboratoire de Conservation de la Pierre de l'EPFL (Prof. Vinicio Furlan, Renato Pancella) entre 1991 et 1993.
- 16 Sur les peintures de MAGGENBERG et leur restauration voir pp. 126-129 et 346-347.
- 17 Observation rendue possible par l'analyse du relevé fait par CHRISTIAN SCHMIDT de l'état des peintures de PIERRE MAGGENBERG avant qu'il n'en entreprenne la restauration. Les surpeints de SCHMIDT ne débordent pratiquement pas sur les plages conservées du XV<sup>e</sup> siècle.
- 18 ATELIER SAINT-DISMAS/MEYER-DE WECK 1996.
- 19 Voir pp. 157, 160-163.
- 20 ATTINGER 2005, pp. 5-8.
- 21 Il est possible que l'établissement de la passerelle traversant la nef coïncide avec la surélévation de la bâtière [A'] : le passage du gouttereau nord de la nef à celui du sud étant empêché par cette modification de toiture, on aurait eu recours au pont intérieur pour le rétablir. Mais cela reste une hypothèse fragile : la datation de la passerelle est difficile à établir, la courbe dendrochronologique restant ambiguë.
- 22 Jean IX, 25, « nouvellement translaté par Sebastian Castellion », Bâle, Jehan Hervage, 1555.
- 23 ATELIER SAINT-DISMAS 2004 (2).
- 24 Le changement de parti décoratif n'est pas daté précisément mais se situe, en tous les cas, avant 1287, année où sont réalisées les chapelles hautes de la travée 4 dont les solives de sol crèvent l'enduit gris « cendré », HURNI/YERLY 2020 (3).
- 25 « Materiam superabat opus », Ovide, Métamorphoses, livre II (2, 5), à propos du palais du soleil visité par Phaéon, cité par Innocent IV dans son privilège à Louis IX (1244) concernant la Sainte-Chapelle, voir MORAND 1790.
- 26 MÉHU 2016, pp. 97-98.
- 27 VIOLLET-LE-DUC 1863, p. 249.
- 28 LANGLOIS/SEIGNOBOS 1898, pp. 43 sq.
- 29 ATELIER SAINT-DISMAS/GAMMALDI 2016 (1); ATELIER SAINT-DISMAS/GAMMALDI 2018.
- 30 ARCHÉOTECH/TERA 2004.







465

**FIG. 465** Centre documentaire de la Cible, c/o Vermeil Architectes Sàrl, rue de l'Industrie 54, Sion. Le local de la Cible abrite le poste de travail et sert à la fois de salle de consultation et de lieu de stockage des documents relatifs au chantier de Valère. Photo Bernard Dubuis et Michel Martinez, 2022, CDC.

## Le Centre documentaire de la Cible

Le Centre documentaire de la Cible (Valère) (ci-après la Cible) rassemble et met à disposition l'ensemble des découvertes et des informations relatives au chantier de Valère. Actuellement, cette documentation représente plus de 9900 éléments dont l'accès est facilité grâce à une base de données informatique. Si, de nos jours, une gestion informatisée et centralisée de la documentation produite par un chantier de restauration historique s'avère indispensable et semble évidente, à la fin des années 1980, cette idée est novatrice.

### Son histoire

À l'ouverture du chantier de restauration, en 1987, l'architecte cantonal considère Valère comme un chantier-école et souhaite – pour sa gestion documentaire – qu'il bénéficie des meilleurs spécialistes et des dernières innovations technologiques. Dans un premier temps, le Service des monuments historiques est prié de fournir toute la documentation en sa possession, d'effectuer des recherches historiques et d'établir un inventaire des plans à disposition. À ce service incombe donc la tâche scientifique de recherche et d'information<sup>1</sup>. Cependant, très vite, la collaboration d'un spécialiste se révèle indispensable aux yeux du maître d'ouvrage et du groupe de travail pour effectuer une recherche documentaire complète sur Valère<sup>2</sup>. Grâce à un mandat octroyé à un historien d'art<sup>3</sup>, une campagne de récolte massive de documents s'amorce. Elle a pour objectifs d'établir une bibliographie, de compiler les archives du précédent chantier de restauration

(1896-1902)<sup>4</sup>, de collecter l'iconographie ancienne sur le château, etc. Au début de l'année 1989, la grande richesse des récoltes, ainsi que l'accumulation progressive des plans, photographies, rapports d'expertise posent des problèmes de stockage et de classement. Un local est mis à disposition ; il permet l'entreposage des documents et leur consultation en tout temps et par tous les spécialistes engagés à la restauration du site de Valère<sup>5</sup>. Pour gérer ce fonds et optimiser son exploitation, la direction des travaux souhaite également la collaboration d'un documentaliste<sup>6</sup>. C'est finalement une seule et même personne qui assumera le mandat de recherche et celui de gestion documentaire jusqu'à la clôture du chantier de restauration<sup>7</sup>. Par ailleurs, deux archivistes-paléographes participent ponctuellement au travail de recherche<sup>8</sup>. Leurs compétences s'avèrent indispensables pour entreprendre des recherches dans les archives du Chapitre cathédral de Sion, qui se composent presque exclusivement de textes manuscrits en latin.

### La documentation et les missions de la Cible

La documentation liée à un monument historique en restauration est binaire, à la fois tournée vers le passé et produite au jour le jour par le chantier. Il s'agit, pour la première part, d'une documentation « scientifique » axée sur l'histoire du bâtiment et, pour la seconde, d'une documentation « technique » produite par le chantier lui-même. En outre, la nature de cette documentation est passablement diversifiée ; elle se compose entre autres de textes, de plans et de photographies<sup>9</sup>.

Selon ce principe, la Cible<sup>10</sup> rassemble tous les documents anciens relatifs à Valère, comme des copies de gravures représentant le site au XVI<sup>e</sup> siècle ou des transcriptions de documents en latin provenant des archives du Chapitre de Sion<sup>11</sup>, mais également tous les documents produits par le chantier de restauration inauguré en 1987. Depuis 2000, elle a son siège dans les bureaux des architectes maîtres d'œuvre de la restauration. Une personne disposant d'une formation en histoire gère ce centre une demi-journée par semaine. Elle est chargée de classer et conditionner les documents qui sont versés ou qui sont repérés grâce à une veille documentaire, d'en saisir les informations prépondérantes dans une base de données et de renseigner les mandataires du chantier. Par ailleurs, le centre répond ponctuellement à des demandes externes comme celles de chercheurs qui travaillent sur un thème en relation avec le site de Valère<sup>12</sup>. La demande est particulièrement forte à l'ouverture d'une nouvelle tranche des

travaux ou à l'occasion de publications. L'ensemble de la documentation représente environ 20 mètres linéaires **FIG. 465**. Les 9900 éléments qui la composent ont fait l'objet de fiches informatisées. Et lorsque c'est possible, ces éléments sont référencés selon une nomenclature des bâtiments qui permet d'uniformiser leur dénomination<sup>13</sup>.

## Sa base de données

Afin que la Cible bénéficie d'une gestion informatisée de son fonds, une entreprise<sup>14</sup> est mandatée pour concevoir un logiciel. Cette société développe et applique des techniques documentaires novatrices liées aux patrimoines. Elle va créer Hypersion®, un système informatisé de gestion documentaire destiné aux chantiers de restauration de monuments historiques et aux sites archéologiques, spécifiquement adapté à Valère. Cette base de données est subdivisée en quatre groupes de documents, appelés « piles » : archives du Chapitre de Sion, documentation générale antérieure au chantier de restauration, documentation produite par le chantier et archives de l'État du Valais. Cette

subdivision permet de répondre aux spécificités des quatre différents domaines compilés. La base de données propose un formulaire différent pour chaque domaine, mais les quatre groupes sont raccordés à la même nomenclature des secteurs et disposent des mêmes fonctions de base<sup>15</sup>. Ces quatre piles sont à leur tour subdivisées selon des types de documents. La première pile contient les transcriptions de documents provenant des archives du Chapitre de Sion<sup>16</sup>. La deuxième pile, dite « générale », regroupe des documents de tous types dont la caractéristique commune est d'être antérieurs à la restauration actuelle, comme les représentations anciennes du château de Valère ou les publications<sup>17</sup>. La troisième pile, appelée « restauration actuelle », comprend tous les documents produits par le chantier depuis 1987, en particulier les procès-verbaux et les rapports des mandataires<sup>18</sup>. La dernière pile, appelée « archives de l'État du Valais », contient des transcriptions de documents liés à Valère et conservés dans ces archives<sup>19</sup>.

En Suisse, le chantier de restauration de Valère aura été le premier à bénéficier d'un tel centre documentaire doté d'une base de données informatisée.

## Notes

- 1 CDC, PV de la commission de restauration n° 1, 26.05.1987.
- 2 CDC, PV de la commission de restauration n° 9, 30.03.1988.
- 3 CDC, PV de la commission de restauration n° 10, 22.06.1988, et PV de travail n° 3, 28.07.1988.
- 4 Ces dates sont celles de la restauration de l'église ; le chantier des autres bâtiments s'est poursuivi après 1902 et le dépouillement de ces archives aussi.
- 5 CDC, PV de travail n° 11, 08.02.1989.
- 6 CDC, PV de travail n° 10, 20.01.1989.
- 7 Dominique Studer, puis Patrick Elsig et actuellement en 2022 Christine Payot.
- 8 CDC, PV de travail n° 11, 08.02.1989. Ce mandat de recherche fut assumé par deux archivistes paléographes, Françoise Vannotti et Chantal Ammann, et puis par Christine Payot, historienne.
- 9 CORPATAUX/SCHAETTI 1996.
- 10 Son nom lui vient de son emplacement initial dans un quartier du nord de la ville de Sion appelé la Cible.

- 11 Les ACS sont les archives des chanoines de Sion, propriétaires historiques du site. Depuis février 2020, elles sont déposées aux AEV.
- 12 L'exploitation des données de la Cible est soumise à autorisation. Les usagers sont tenus de citer l'origine des informations qu'ils y puisent.
- 13 *Nomenclature générale* 1997.
- 14 Archéotech S.A.
- 15 Olivier Feihl (Archéotech SA), « Sion (VS), château de Valère. Programme général de restauration. Gestion informatique des données du groupe de travail pluridisciplinaire avec le logiciel Hypersion®, ms. non publié, Pully, 10 juil. 1992, p. 13.
- 16 En octobre 2020, elle comprenait 1604 fiches.
- 17 En octobre 2020, elle comprenait 3754 fiches.
- 18 En octobre 2020, elle comprenait 4281 fiches.
- 19 En octobre 2020, elle comprenait 293 fiches.

# IOANNES PAVLVS PP. II

*ad perpetuam rei memoriam.*

**S**atis constat praeclarum templum, quod B.V.M. sub titulo « Notre-Dame de Valère » dicatum ipso in loco videlicet Valère exstat in dioecesi Sedunensi, non modo Christianae fidei signum esse sed magnam etiam venerationis cultus, quo plurimi illic Christifideles a saeculo III ad praesens usque tempus pie Beatissimam Virginem Mariam sunt prosecuti. Neque interea facere possumus quin iucundissima fruamur recordatione eiusdem sacrae aedis, quam ipsam scilicet Nostrae visitationis pastoralis causa ad id quoque loci pie peregrinantes Ipsi nuper invisimus, ubi dulcissimam tantae Matris imaginem genibus nixi summaque cum religione invocavimus. Nunc autem, quod ad Nos pertinet, qui profecto cupimus ut et templa tum ad fidem in Deum et ad caritatis communionem inter omnes alendam eo ex variis etiam locis se conferentes religionis causa, tum ad sollemniores in memorata dioecesi ritus fovendos et ad publicum Marialem cultum magis magisque tuendum quam maxime conferant, re attente considerata, statuimus preces audiendas esse, quas Sanctae huic Sedi haud ita pridem adhibuit Venerabilis Frater Henricus Schwery, Episcopus Sedunensis. Ipse enim, communia cleri populique vota expromens, petiit ut praestabile, quod diximus, templum titulo ac honore Basilicae Minoris decoraretur. Quare, ratam habentes sententiam Congregationis pro Cultu Divino, necnon id confirmantes, quod hac de re peculiaribus hodie peregit a Nobis sibi factis facultatibus, vi et potestate Nostra Apostolica harumque Litterarum virtute ac perpetuum in modum nominatum templum B.V.M. sub titulo « Notre-Dame de Valère » sacrum ad dignitatem Basilicae Minoris evehimus, cunctis ei traditis iuribus et concessionibus, quae ceterarum eiusmodi ordinis Basilicarum sunt propria, servatis tamen servandis ad statuta Decreti « de titulo Basilicae Minoris » die VI mensis Junii anno MCMLXVIII evulgati. Jubemus denique has Litteras Nostras reliquose observari suosque nunc et in posterum effectus habere. Contrariis rebus haud obstantibus. Datum Romae, apud Sanctum Petrum, sub anulo Piscatoris, die VII mensis Octobris, anno Mariano verrente MCMLXXXVII, Pontificatus Nostri nono.

+ Augustinus Ferd. Leonardi  
p. publicis Eccl. negotiis



466

**FIG. 466** Décret de l'élévation de l'église Notre-Dame de Valère au statut de basilique mineure par le pape Jean-Paul II le 7 octobre 1987. Photo Josef Sarbach, 2020, ACS.

## Décret de l'élévation de l'église Notre-Dame de Valère au statut de basilique mineure

IOANNES PAVLVS P[A]P[A] II  
Ad perpetuam rei memoriam

Satis constat praeclarum templum quod B.V.M. sub titulo « Notre-Dame de Valère » dicatum ipso in loco videlicet Valère exstat in dioecesi Sedunensi, non modo christianae fidei signum esse sed magni etiam venerationis cultus, quo plurimi illic Christi fideles a saeculo XII ad praesens usque tempus pie beatissimam Virginem Mariam sunt prosecuti. Neque interea facere possumus quin iucundissima fruamur recordatione eiusdem sacrae aedis, quam ipsam scilicet Nostrae visitationis pastoralis causa ad id quoque loci pie peregrinantes ipsi nuper invisimus, ubi dulcissimam

tantae Matris imaginem genibus nixi summaque cum religione invocavimus.

Nunc autem, quod ad Nos pertinet, qui profecto cupimus ut et templa tum ad fidem in Deum et ad caritatis communionem inter omnes alendam eo ex variis etiam locis se conferentes religionis causa, tum ad sollemniores in memorata dioecesi ritus fovendos et ad publicum Marialem cultum magis magisque tuendum quam maxime conferant, re attente considerata, statuimus preces audiendas esse quas Sanctae huic Sedi haud ita pridem adhibuit Venerabilis Frater Henricus Schwery, Episcopus Sedunensis. Ipse enim, communia cleri populique vota expromens, petiit ut praestabile, quod diximus, templum titulo ac honore Basilicae Minoris decoraretur.

Quare, ratam habentes sententiam Congregationis pro Cultu Divino, necnon id confirmantes, quod hac de re peculiaribus hodie peregit a Nobis sibi factis facultatibus, vi et potestate Nostra Apostolica harumque Litterarum virtute ac perpetuum

in modum nominatum templum B.V.M. sub titulo « Notre-Dame de Valère » sacrum ad dignitatem Basilicae Minoris evehimus, cunctis ei traditis iuribus et concessionibus, quae ceterarum eiusmodi ordinis Basilicarum sunt propria, servatis tamen servandis ad statuta Decreti « de titulo Basilicae Minoris », die VI mensis iunii anno MCMLXVIII evulgati. Iubemus denique has Litteras Nostras religiose observari suosque nunc et in posterum effectus habere. Contrariis rebus haud obstantibus. Datum Romae, apud Sanctum Petrum, sub anulo Piscatoris, die VII mensis octobris, anno Mariano vertente MCMLXXXVII, pontificatus nostri nono.

*Augustinus Card. Casaroli  
a publicis Ecclesiae negotiis*

### **Jean-Paul II pape. Pour mémoire perpétuelle**

Il est suffisamment établi que l'illustre édifice religieux qui existe dans le diocèse de Sion, dédié à la Bienheureuse Vierge Marie, sous le titre de Notre-Dame de Valère, au lieu-dit Valère, est le signe non seulement de la foi chrétienne, mais aussi d'une grande vénération; un très grand nombre de fidèles du Christ, depuis le XII<sup>e</sup> siècle jusqu'au temps présent, y ont honoré avec dévotion la très sainte Vierge Marie. Nous ne pouvons nous empêcher entre-temps de nous remémorer avec grand plaisir le souvenir de ce sanctuaire que nous avons vu récemment lors de notre visite pastorale, y venant nous-même aussi en pèlerin, avec dévotion; nous y avons invoqué à genoux la très douce statue de la Mère de Dieu avec la plus grande ferveur.

À présent, en ce qui nous concerne, nous désirons assurément que les édifices se consacrent le

plus possible tantôt à nourrir la foi en Dieu et la communion charitable entre tous ceux qui, même venus de tous les côtés, y convergent pour prier, tantôt à favoriser des rites plus solennels dans ledit diocèse et à soutenir toujours plus le culte public envers Marie; c'est pourquoi, l'affaire ayant été considérée avec attention, nous décidons que doit être entendue la prière qu'a présentée il n'y a pas si longtemps notre vénérable frère Henri Schwery, évêque de Sion, à notre Saint-Siège. En effet, manifestant les vœux communs du clergé et du peuple, il a demandé que l'édifice que nous disions remarquable fût paré du titre et de l'honneur de Basilique mineure.

C'est pourquoi, ratifiant la décision de la Congrégation pour le culte divin et confirmant ce qu'elle a accompli à ce sujet selon les facultés particulières que nous lui avons données, aujourd'hui, par notre force, notre pouvoir apostolique et par la vertu de cette lettre, nous élevons à perpétuité l'église consacrée à la Bienheureuse Vierge Marie sous le vocable de Notre-Dame de Valère à la dignité de Basilique mineure, avec tous les droits et concessions qui sont attachés en propre aux autres basiliques de ce rang, dans le respect cependant des statuts du décret « De titulo Basilicae Minoris », édicté le 6 juin 1968. Nous ordonnons que cette lettre soit religieusement observée et appliquée maintenant et dans le futur, sans obstacle.

Fait à Rome, Saint-Pierre, sous l'anneau du pêcheur, le 7 octobre de l'année mariale 1987, neuvième année de notre pontificat.

*Agostino Casaroli, cardinal, secrétaire  
pour les affaires publiques de l'Eglise*

# Liste des rapports inventoriés au CDC

État au 18.02.2022

## 1981-1982

CHARLES-ANDRÉ MEYER. Château de Valère.  
N° doc. 00157.

## 1981-1988

CHARLES-ANDRÉ MEYER. Château de Valère.  
Valère et Sion, pour une stratégie des musées.  
N° doc. 00099.

## 1985

Convention entre l'État du Valais et le vénérable  
Chapitre de la Cathédrale de Sion, concernant  
les édifices de Valère ainsi que les objets d'art  
qui y sont conservés. N° doc. 00088.

## 1986

GAËTAN CASSINA, FRANÇOIS-OLIVIER DUBUIS,  
ANTOINE LUGON, ALBERT STALDER, ÉMILE  
TSCHERRIG, OMH (VS). Inventaire des biens  
mobiliers du Chapitre dans l'église de Valère.  
N° doc. 00013.

Message accompagnant le projet de décret  
concernant la convention passée le 18.11.1985  
entre le Conseil d'État et le Vénérable Chapitre  
de la Cathédrale, ainsi que la restauration des  
bâtiments de Valère. N° doc. 00089.

## 1987

GISÈLE FAVRE-BULLE. Devis de restauration  
concernant les tableaux de la basilique de  
Valère. N° doc. 00011.

RENAUD BUCHER, OMH (VS). Sion, Notre-Dame de  
Valère, biens mobiliers. N° doc. 00012.

GLAUSER & GRANGES. Réfection de la couverture :  
examen des dispositions constructives prises  
pour l'installation d'un téléphérique de service  
avec appui au niveau de la toiture de l'église.  
N° doc. 00016.

HANS-JÖRG LEHNER. Bericht über unsere  
Untersuchung in den Schuttablagerungen  
und Deponien in den Dachräumen der  
Kirche, des Glockenturmes und in Teilen  
des Museumtraktes (2. Haus von Westen).  
N° doc. 00021.

HANS RUDOLF SENHAUSER. Sitten, Valeria,  
8.10.1987. N° doc. 00082.

SATEB SÄRL, LIGNUM. Infection des bois.  
N° doc. 00155.

CHARLES-ANDRÉ MEYER. Valère. Accès  
handicapés – gaine technique. N° doc. 00156.

## 1988

K. ZEHNDER, A. ARNOLD, ETHZ INSTITUT FÜR  
DENKMALPFLEGE. Sitten, Valeria, Kirche  
Notre-Dame. Zwischenbericht über die  
naturwissenschaftliche Untersuchung der  
Schäden. N° doc. 00001.

OSKAR EMMENEGGER. Untersuchungsbericht  
der Kirche Notre-Dame Valeria Sion Teil 1 :  
Chorraum Untersuchung von November 1987-  
Juli 1988. N° doc. 00003.

GLAUSER & GRANGES. Contrôles statiques : tour  
sud-ouest, stabilité du toit. N° doc. 00017.

GLAUSER & GRANGES. Contrôles statiques : Rapport  
technique sur le remplacement des passerelles  
au-dessus des bas-côtés. N° doc. 00018.

OLIVIER FEIHL, HANS-JÖRG LEHNER, ARCHÉOTECH.  
Devis pour la documentation archéologique des  
travaux en cours. N° doc. 00022.

HANS-JÖRG LEHNER. Vorbericht über die  
« Notuntersuchung » im Bereich über den  
Dächern (Giebelwände, oberer Abschluss  
des Strebebeiflers) und im oberen Teil der  
Vorhalle (Frage nach der früheren Dachlösung).  
N° doc. 00023.

OLIVIER FEIHL, HANS-JÖRG LEHNER, ARCHÉOTECH.  
Valeria Bauuntersuchung – Bureau Lehner.  
Eingangsturm Dach « T ». N° doc. 00024.

OLIVIER FEIHL, HANS-JÖRG LEHNER, ARCHÉOTECH.  
Sion – Château de Valère. Proposition pour  
le relevé et la documentation archéologique,  
août 1988. N° doc. 00025.

OLIVIER FEIHL, HANS-JÖRG LEHNER, ARCHÉOTECH.  
Valeria Bauuntersuchung – Bureau Lehner.  
Umfassungsmauer, über Dach « S ». N° doc. 00026.

OLIVIER FEIHL, HANS-JÖRG LEHNER, ARCHÉOTECH.  
Kirche Valeria. Bericht über die Kurzuntersuche  
an den beiden Giebelwänden des Mittelschiffes,  
Ende Mai 1988. N° doc. 00027.

## 1988-1991

OLIVIER FEIHL. Sion – Château de Valère.  
Programme général de restauration.  
Informatisation des données existantes dans  
le programme « HYPERION ». N° doc. 00066.

## 1989

K. ZEHNDER, A. ARNOLD, ETHZ INSTITUT FÜR  
DENKMALPFLEGE. Sion, Valeria, Kirche Notre-  
Dame. Die neuen Schäden am Wandgemälde  
von P. Maggenberg – Untersuchungsbericht  
und Empfehlungen. N° doc. 00002.

OSKAR EMMENEGGER. Kirche Valeria, Sion.  
Fotodokumentation der Werkspuren und  
Quadermalereien. N° doc. 00005.

OSKAR EMMENEGGER. Kirche Valeria, Sion.  
Fotodokumentation zum Grabmal Bischofs  
Wilhelm VI. von Raron. N° doc. 00006.

OSKAR EMMENEGGER. Kirche Valeria, Sion.  
Fotodokumentation der Kirche Valeria in Sion,  
Sebastiansaltar. N° doc. 00007.

OSKAR EMMENEGGER. Kirche Valeria, Sion.  
Fotodokumentation der Wandmalereien an der  
Nordwand des nördlichen Querhauses bei der  
Katharinenkapelle. N° doc. 00008.

STEFAN TRÜMPLER. La conservation des vitraux  
de la cathédrale de Valère à Sion. État 1989,  
perspectives et directives. N° doc. 00014.

GLAUSER & GRANGES. Contrôle de stabilité : mur  
d'enceinte sud entre tour K et bâtiment M.  
Rapport préliminaire. N° doc. 00019.

GLAUSER & GRANGES. Contrôle de stabilité :  
bâtiment F. Rapport préliminaire.  
N° doc. 00020.

OLIVIER FEIHL, HANS-JÖRG LEHNER, ARCHÉOTECH.  
Valeria Bericht – Bureau H.-J. Lehner.  
Turm « K », Teilweiser Bauuntersuchung im Innern  
des Turmes unter Beibehaltung aller Verputze  
sowie oberflächige Bestandesaufnahme der  
Schuttablagerungen am Boden (Turminneres).  
N° doc. 00028.

OLIVIER FEIHL, ARCHÉOTECH. Sion (VS) – Château de  
Valère. Programme de documentation générale :  
Propositions janvier 1989. N° doc. 00029.

OLIVIER FEIHL, CAROLA JÄGGI. Aufnahme des Ist-  
Zustandes von Gebäude F, zum Teil mit Verweis  
auf erste bauarchäologische Beobachtungen.  
N° doc. 00030.

CAROLA JÄGGI. Schlussbericht über die 1989  
durchgeführten archäologischen Untersuchungen  
auf der Valeria/Sion. N° doc. 00031.

CHRISTOPHE AMSLER. Restauration de l'église et du  
château de Valère. Programme d'intervention  
pour la campagne 1989-1990. N° doc. 00035.

HEINZ PREISIG, BERNARD DUBUIS, CHRISTOPHE  
AMSLER. Restauration de l'église et du château  
de Valère. État existant apparent du bâtiment F.  
N° doc. 00037.

DOMINIQUE STUDER. Restauration de l'église et  
du château de Valère. Historique du bâtiment  
des communs (F) à Valère (de 1901 à 1921).  
N° doc. 00038.

HEINZ PREISIG, BERNARD DUBUIS, CHRISTOPHE  
AMSLER. N° doc. 00039.

DORTHE, SCHMUTZ, COLOMBI. Repérage du toit  
rocheux, dans la partie sud du château de  
Valère. N° doc. 00046.

CAROLA JÄGGI. Archäologische Beobachtungen  
an der südlichen Umfassungsmauer zwischen  
Ruinenlandschaft M und Turm K, 1. Teil  
(östliche Hälfte). Idem 2. Teil (westliche Hälfte).  
N° doc. 00055.

A. ARNOLD, A. KÜNG, K. ZEHNDER, ETHZ INSTITUT  
FÜR DENKMALPFLEGE. Sion, Valeria, Kirche  
Notre-Dame. Raumklima und Schäden : Bericht  
über die Untersuchungen und Empfehlungen.  
N° doc. 00058.

DOMINIQUE STUDER. Rapports de gestion du  
Conseil d'État du Valais. N° doc. 00067.

HANS-JÖRG LEHNER. Zusammenfassung der  
bisherigen archäologischen Bauuntersuchungen  
1988 bis Januar 1989. N° doc. 00080.

HANS-JÖRG LEHNER, ARCHÉOTECH. Vorstellungen  
zur weiteren Dokumentation und zu allfälligen  
archäologischen Bauuntersuchungen (allgemein  
und zu einzelnen Bauwerken). Turm K  
und Umfassungsmauer zwischen K und M.  
Beschrieb der geplanten archäologischen  
Arbeiten 1989. N° doc. 00081.

F. DOGGWILER, I. ROSSI, M. VOGEL, P. DE ALMEIDA.  
Étude sur les mortiers et les crépis de  
restauration. N° doc. 00085.

## 1989-1990

CAROLA JÄGGI, CHRISTOPHE AMSLER. Restauration  
de l'église et du château de Valère.

Enceinte MK : Analyse des parements et  
enduits. N° doc. 00036.

CHRISTOPHE AMSLER. N° doc. 00064.

**1989-1992**

PATRICK ELSIG, DOMINIQUE STUDER. Bibliographie générale du château de Valère. N° doc. 00041.

**1989-1996**

OSKAR EMMENEGGER, THÉO-ANTOINE HERMANÈS, ATELIER CREPHART. Untersuchungsbericht von der Kirche Valeria in Sion, Teil 2, 1989: Wandmalereien in Schiff und Querhaus. N° doc. 00004.

**1990**

OSKAR EMMENEGGER. Sion Valeriakirche. Untersuchungsbericht Teil 3: Kreuzwegstationen des 18. Jahrhunderts. N° doc. 00009.

OSKAR EMMENEGGER. Sion Valeriakirche. Untersuchungsbericht Teil 4: Nikolausaltar, 1652 – Altar der Reliquienverehrung, 1651 – Die Orgelmalerei. N° doc. 00010.

RUDOLF BRUHIN. N° doc. 00015.

OLIVIER FEIHL, ARCHÉOTECH. Sion-Valère. Inventaire archéologique du bâtiment F. Rapport provisoire. N° doc. 00032.

ANDREAS MOTSCHI (BUREAU LEHNER). Valère, basilique, ébauche d'analyse du secteur occidental. N° doc. 00033.

ANDREAS MOTSCHI (BUREAU LEHNER). Bericht über die Untersuchung der Verputzreste an den Innenwänden. N° doc. 00034.

DOMINIQUE STUDER. Synthèse des données historiques publiées sur le château et l'église de Valère. N° doc. 00040.

ADRIAN ZUMSTEIN, YVETTE ENDRISS. Untersuchung einer Erdprobe aus der Einfüllung einer Latrine der Burg Valère durch das Schweizerische Tropeninstitut, Basel. N° doc. 00043.

PIERRE-ANTOINE WANNER, MICHAEL VOECHTING, JOSÉ-LUIS SANTIAGO. Château de Valère, Sion, tour sud-ouest. N° doc. 00047.

ATELIER SAINT-DISMAS. Examens, analyses sondages, rapport, maisons du Doyen et des Calendes, Valère, Sion. N° doc. 00049.

OSKAR EMMENEGGER. Sion, Valeriakirche, Untersuchungsbericht Teil V: Altar im nördlichen Seitenschiff, Katharinenaltar, Tabernakel am Hochaltar. N° doc. 00051.

CHRISTOPHE AMSLER. Restauration du château et de la basilique de Valère, enceinte sud. N° doc. 00062.

**1991**

PATRICK ELSIG. Trouvailles monétaires des fouilles 1990 au château de Valère. N° doc. 00044.

FRANÇOIS MARC GLAUSER (Communauté d'ingénieurs civils). Valère, mur d'enceinte, partie N.O. de la Tour d'angle K. N° doc. 00045.

MARIE CLAUDE MORAND. L'étude du mobilier médiéval conservé au Musée cantonal d'histoire et d'ethnographie, Valère, Sion, en vue de sa restauration et de sa nouvelle présentation. N° doc. 00048.

STEFAN TRÜMLER, WERNER WEYHE. Sion, Basilique de Valère, vitraux du chœur, proposition de restauration. N° doc. 00050.

BM SERVICE SA. Château de Valère, investigations radar. N° doc. 00052.

BM SERVICE SA. Investigations radar électromagnétique. Château de Valère, Sion – Février 1991. N° doc. 00053.

THOMAS AEBI. Sitten VS, Burg Valeria. Bericht zum prähistorischen Befund in Turm K. N° doc. 00054.

ANDREAS MOTSCHI (BUREAU LEHNER). Sitten VS, Burg Valeria: Schlussbericht über die archäologischen Untersuchungen von 1990. N° doc. 00056.

M. DEMARTIN, RENATO PANCELLA, V. FURLAN. Caractérisation de mortiers anciens de l'église de Valère à Sion. N° doc. 00059.

CHRISTOPHE AMSLER. Relevé photographique du mur d'enceinte, angle nord-ouest de la tour K. N° doc. 00060.

ARCHÉOTECH. Relevé technique du Bâtiment E. N° doc. 00061.

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE POUR L'INDUSTRIE. Terrasse de la Basilique de Valère. Auscultation géoradar. N° doc. 00063.

**1992**

HEINZ EGGER. Bericht über die dendrochronologische Analyse der Proben aus den verschiedenen Gebäuden der Valère in Sion. N° doc. 00042.

PATRICK ELSIG. Château de Valère – Investigations archéologiques 1991, rapport final. N° doc. 00057.

PATRICK ELSIG. Château de Valère. Inventaire des documents anciens concernant le musée de Valère et ses objets. N° doc. 00065.

MADELEINE MEYER, ATELIER SAINT-DISMAS. Peintures murales – Chœur – Basilique mineure de Valère – Sion. N° doc. 00068.

STEFAN TRÜMLER. Sion, Basilique de Valère – Vitraux. Programme de travaux en 1992. N° doc. 00069.

PATRICK ELSIG. Hypersion – Élaboration de la pile « Archéologie ». N° doc. 00070.

RENATO PANCELLA. Basilique de Valère – Peintures du chœur. Examen microscopique sommaire d'échantillons de mortiers. N° doc. 00071.

ROLAND LOCHMATTER, MADELEINE MEYER, ATELIER SAINT-DISMAS. Basilique mineure de Valère – Sion. Essais de consolidation – Peintures murales. N° doc. 00072.

MADELEINE MEYER, ATELIER SAINT-DISMAS. Sondes climatiques « Hamster ». N° doc. 00073.

THOMAS BITTERLI, RENATO PANCELLA. Basilique de Valère – Prélèvements du 19 août 1992, liste des échantillons. N° doc. 00074.

PATRICK ELSIG, DOMINIQUE STUDER. Renseignements tirés du fonds documentaire de la « Cible ». Chevet de la Basilique. N° doc. 00075.

PATRICK ELSIG, DOMINIQUE STUDER. Renseignements tirés du fonds documentaire de la « Cible ». Tabernacle du chœur. N° doc. 00076.

PATRICK ELSIG, DOMINIQUE STUDER. Renseignements tirés du fonds documentaire de la « Cible ». Les décors peints de la nef. N° doc. 00077.

PATRICK ELSIG, DOMINIQUE STUDER.

Renseignements tirés du fonds documentaire de la « Cible ». Bâtiments P et P'. N° doc. 00078.

SERVICE DE PRÉVENTION D'INCENDIE. Concept sécurité incendie des bâtiments modifiés du musée de Valère. N° doc. 00079.

PATRICK ELSIG, DOMINIQUE STUDER. Renseignements tirés du fonds documentaire de la « Cible ». Bâtiment F. N° doc. 00083.

PATRICK ELSIG. Château de Valère. Inventaire des documents anciens concernant le musée de Valère et ses objets. Premier complément. N° doc. 00084.

CHANTAL AMMANN. Le château Fully (secteur M). Rapport de synthèse. N° doc. 00087.

Message accompagnant le projet de décret concernant la 2<sup>e</sup> étape des travaux de restauration des bâtiments de Valère. N° doc. 00090.

PATRICK ELSIG. Centre de documentation de la Cible. État de la recherche à fin 1992. N° doc. 00091.

THOMAS BITTERLI. Gebäude P'. Zusammenfassung der Untersuchungsergebnisse. N° doc. 00092.

DOMINIQUE STUDER. Historique du bâtiment A de 1891 à 1975. N° doc. 00093.

DOMINIQUE STUDER. Historique des bâtiments C et D de 1883 à 1972. N° doc. 00094.

DOMINIQUE STUDER. Historique du bâtiment E de 1899 à 1977. N° doc. 00095.

DOMINIQUE STUDER. Historique du bâtiment F, les « Communs » de Valère (de 1900 à 1963). N° doc. 00096.

DOMINIQUE STUDER. N° doc. 00097.

HANS-JÖRG LEHNER. Gebäude E, Raum 28 (Untergeschoss). Kurzbericht zu den zwei im Herbst 1991 vorgenommenen Sondierungen. N° doc. 00104.

W. WEBER, BERNARD LACHAL. Transformation du château de Valère en musée. Effet du nouveau climat intérieur sur le bâtiment. Rapport préliminaire, décembre 1992. N° doc. 00105.

VALROUTE SA. État du Valais. Canalisations Valère, canalisations Poudrière. Dossier photos. N° doc. 00107.

ATELIERS CREPHART. Sion, Notre-Dame de Valère. Rapport provisoire. Sondages préliminaires. N° doc. 00110.

HANS-JÖRG LEHNER. Kirchenanlage « Valère ». Gebäude F. Notizen zu älteren in unseren Sondierungen angetroffenen Bodenniveaus in den Kellerräumen. N° doc. 00113.

HANS-JÖRG LEHNER. Sion, Valère. Gebäude P'. Zusammenfassung der Untersuchungsergebnisse. N° doc. 00114.

HANS-JÖRG LEHNER. Kirche Valère, Sion. Schutttablagerungen über den Gewölben von Schiff und Chor der Kirche « A ». Bericht über die Untersuchungen im Spätherbst 1991. N° doc. 00115.

THOMAS BITTERLI, HANS-JÖRG LEHNER. Sion-Valère: Chorfassaden. N° doc. 00116.

- HANS-JÖRG LEHNER. Valère. Gebäude « E », Raum 28 (Untergeschoss). Kurzbericht zu den zwei im Herbst 1991 vorgenommenen Sondierungen. N° doc. 00117.
- CHRISTOPHE AMSLER. Annexes au « message accompagnant le projet de décret concernant la 2<sup>e</sup> étape des travaux de restauration des bâtiments de Valère ». N° doc. 00119.
- OLIVIER FEIHL, ARCHÉOTECH. Sion (VS), château de Valère. Programme général de restauration. N° doc. 00128.
- LABORATOIRE DE CONSERVATION DE LA PIERRE. Examen microscopique sommaire d'échantillons de mortiers. N° doc. 00146.
- 1992-1993**
- CHANTAL AMMANN-DOUBLIEZ, FRANÇOISE VANNOTTI. La dévotion à sainte Catherine à Sion. N° doc. 00086.
- MADELEINE MEYER. Liste des prélèvements. N° doc. 00100.
- 1992-2016**
- Courbes de variations climatiques. N° doc. 00348.
- 1993**
- CHANTAL AMMANN, FRANÇOISE VANNOTTI. Dépouillement des archives du Chapitre. État de la recherche à fin 1992. N° doc. 00098.
- THOMAS BITTERLI. Sondierschnitt Ter3/14-15-(24). N° doc. 00101.
- ARCHÉOTECH. Sion, château de Valère, bâtiment A. Mesures de contrôle. N° doc. 00102.
- BARBARA DE WOLFF. Rapport sur les 14 stations du chemin de croix de Valère. N° doc. 00103.
- P. HOLLMULLER, W. WEBER, BERNARD LACHAL. Transformation du château de Valère en musée. Effets climatiques de la nouvelle exploitation. Rapport final, avril 1993. N° doc. 00106.
- PIERRE CAGNA, MARIE CLAUDE MORAND. Restructuration du musée cantonal d'histoire et d'ethnographie. Château de Valère, Sion. Avant-projet global. Concept muséographique. N° doc. 00108.
- THOMAS BITTERLI. Archäologische Dokumentation der Räume F1, F2 und F3. N° doc. 00109.
- PATRICK ELSIG, DOMINIQUE STUDER. Renseignements tirés du fonds documentaire de la « Cible ». Bâtiment E. N° doc. 00111.
- FRANÇOIS MARC GLAUSER (Communauté d'ingénieurs civils). Contrôle des structures – Programme 1993. N° doc. 00112.
- PATRICK ELSIG. Valère. Projets de synthèses historiques (restauration de 1900 et chœur de la Basilique). N° doc. 00118.
- PATRICK ELSIG, DOMINIQUE STUDER. Renseignements tirés du fonds documentaire de la « Cible ». Transept nord et chapelle Ste-Catherine. N° doc. 00120.
- PATRICK ELSIG, DOMINIQUE STUDER. Renseignements tirés du fonds documentaire de la « Cible ». Bâtiment M et tour J. N° doc. 00121.
- FRANÇOIS MARC GLAUSER (Communauté d'ingénieurs civils). Fissuration de l'extrados des voûtes du chœur. Contrôles et propositions de colmatage. N° doc. 00122.
- FRANÇOIS MARC GLAUSER (Communauté d'ingénieurs civils). Bâtiment E. Contrôle de stabilité. Rapport préliminaire. N° doc. 00123.
- ARCHÉOTECH. Bâtiment A. Mesures de contrôle rapport n° 2. N° doc. 00124.
- PATRICK ELSIG, DOMINIQUE STUDER. Renseignements tirés du fonds documentaire de la « Cible ». Jubé, peintures de l'Annonciation. N° doc. 00125.
- PATRICK ELSIG, DOMINIQUE STUDER. Renseignements tirés du fonds documentaire de la « Cible ». Le Jubé (sans les peintures de l'Annonciation). N° doc. 00126.
- PATRICK ELSIG, DOMINIQUE STUDER. Renseignements tirés du fonds documentaire de la « Cible ». Peintures du chœur. N° doc. 00127.
- PATRICK ELSIG, DOMINIQUE STUDER. Renseignements tirés du fonds documentaire de la « Cible ». Les Vitraux. N° doc. 00129.
- RENATO PANCELLA, LABORATOIRE DE CONSERVATION DE LA PIERRE. Analyse des couches picturales. N° doc. 00130.
- BERNARD LACHAL. Ventilation et chauffage – Bâtiment E. N° doc. 00131.
- LABORATOIRE ROMAND DE DENDROCHRONOLOGIE. Analyses dendrochronologiques de bois provenant du château de Valère à Sion. N° doc. 00132.
- F. PERRIN, J. L. SANDOZ, M. WALGENWITZ, IBOIS. Poutraisons et planchers. Bâtiment F du Château de Valère à Sion. N° doc. 00133.
- ANNA MACCIO (BUREAU LEHNER). Investigations archéologiques et étude architecturale du bâtiment E. N° doc. 00134.
- THOMAS BITTERLI. Chor : Bauuntersuchung an den Chorausfassaden 1992 Befunde. N° doc. 00139.
- LABORATOIRE DE CONSERVATION DE LA PIERRE. Analyse des couches picturales. N° doc. 00141.
- PATRICK ELSIG. Valère, la restauration du tournant du siècle. Projet de rapport de synthèse. N° doc. 00144.
- PATRICK ELSIG. Valère, le chœur de la Basilique. Projet de synthèse historique. N° doc. 00145.
- T. LUGINBÜHL. Rapport préliminaire sur la céramique trouvée à Valère. N° doc. 00160.
- PASCALE PACOZZI. Un projet à Valère (Sion) : entre mémoire et anticipation. N° doc. 00192.
- CHRISTIAN ORCEL, C. DORMOY, ALAIN CURA, LAURENT VAN DER PLAETSEN. Datation par le radiocarbone d'un échantillon de charbons de bois (SV93 F3) provenant du bâtiment F, site de Valère à Sion (VS). N° doc. 00376.
- 1993-1994**
- GEOTEST. Essais de différentes méthodes d'investigation pour l'auscultation des structures. N° doc. 00140.
- HANS-JÖRG LEHNER, ARCHÉOTECH. Programme archéologique pour l'année 1994. N° doc. 00142.
- 1994**
- ANTOINE LUGON. Projet de plan de publication sur Valère. N° doc. 00135.
- PATRICK ELSIG, DOMINIQUE STUDER. Renseignements tirés du fonds documentaire de la « Cible ». Les bâtiments A'-B' et le pignon occidental de l'église (intérieur et extérieur). N° doc. 00136.
- NATACHA ORCEL (BUREAU LEHNER). Investigations archéologiques du bâtiment M, 1993. N° doc. 00137.
- CLAIRE JAVET. Bâtiment M : Analyse archéologique de la moitié nord du bâtiment. N° doc. 00138.
- NATACHA ORCEL (BUREAU LEHNER), CLAIRE JAVET. Résultats des premières analyses archéologiques du bâtiment A'. N° doc. 00143.
- THOMAS BITTERLI. Sion – Valeria. Gebäude F Dokumentation Dachgeschoss. N° doc. 00147.
- BARBARA DE WOLFF. N° doc. 00148.
- ATELIER CREPHART. N° doc. 00149.
- ATELIER CREPHART. N° doc. 00150.
- ATELIER CREPHART. N° doc. 00151.
- NATACHA ORCEL (BUREAU LEHNER), CLAIRE JAVET. Résultats des premières analyses archéologiques du bâtiment A'. N° doc. 00152.
- FRANÇOIS MARC GLAUSER (Communauté d'ingénieurs civils). Restauration de l'église et du château de Valère. Contrôle de stabilité. Apprécier des nécessités et possibilités de renforcement des structures existantes. N° doc. 00153.
- GEOCONSULT. Étude des contraintes dans les tirants. N° doc. 00154.
- LABORATOIRE ROMAND DE DENDROCHRONOLOGIE. Rapport d'expertise dendrochronologique. N° doc. 00158.
- LABORATOIRE ROMAND DE DENDROCHRONOLOGIE, CHRISTIAN ORCEL, ALAIN ORCEL, JEAN TERCIER. Rapport d'expertise dendrochronologique 3<sup>e</sup> intervention. N° doc. 00370.
- 1995**
- PATRICK ELSIG. Boiseries, fourneaux et cheminées : parties intégrantes du monument ou pièces du musée? N° doc. 00159.
- LABORATOIRE ROMAND DE DENDROCHRONOLOGIE. Rapport d'expertise dendrochronologique ; complément à la 2<sup>e</sup> intervention. Datation par le radiocarbone ; site du château de Valère. N° doc. 00161.
- HANS-JÖRG LEHNER, ARCHÉOTECH. Relevés et analyses archéologiques et informatisation des données du groupe de travail. 1988-1995. N° doc. 00162.
- ANNA MACCIO (BUREAU LEHNER). Sion, château de Valère. Investigations archéologiques et étude architecturale des bâtiments E et E', 1993-1994. N° doc. 00163.
- RENATO PANCELLA, LABORATOIRE DE CONSERVATION DE LA PIERRE. Examen microscopique d'échantillons de peinture. N° doc. 00164.
- MADELEINE MEYER, ATELIER SAINT-DISMAS. Décor peint salle F24. Devis estimatif ; fixage et consolidation. N° doc. 00166.
- PATRICK ELSIG, CLAIRE JAVET. Château de Valère. Inventaire et conditionnement du mobilier archéologique (découvert entre 1989 et fin 1994). N° doc. 00167.

- PATRICK ELSIG, CLAIRE JAVET. Château de Valère. Liste des objets archéologiques découverts entre 1989 et fin 1994. N° doc. 00168.
- PIERRE CAGNA, MARIE CLAUDE MORAND. Restructuration du musée cantonal d'histoire et d'ethnographie. Projet bâtiment E-F. N° doc. 00174.
- CHRISTIAN ORCEL, ALAIN CURA, LAURENT VAN DER PLAETSSEN. Datation par le radiocarbone, site du château de Valère/Sion (VS)/Échantillon n° 201 VSVA. N° doc. 00377.
- FRANÇOISE VANNOTTI, CHANTAL AMMANN. État du dépouillement des Archives du Chapitre de Sion au 15 mars 1995. N° doc. 00391.
- 1995-1996**
- LABORATOIRE ROMAND DE DENDROCHRONOLOGIE. Château de Valère. Rapport d'expertise dendrochronologique. N° doc. 00171.
- 1995-1997**
- MADELEINE MEYER, ATELIER SAINT-DISMAS. Bâtiment F, rapport de sondages. N° doc. 00165.
- 1995-1999**
- GUY CRISTINA, ISABELLE FONTANNAZ. Remarques sur la restauration des vitraux – Bâtiment E – 1995. Remarques sur la restauration des vitraux – Bâtiment F – 1999. N° doc. 00207.
- 1996**
- NATACHA ORCEL (BUREAU LEHNER). Château de Valère. Investigations archéologiques de la terrasse 8. Rampe d'accès à la basilique. N° doc. 00169.
- NATACHA ORCEL (BUREAU LEHNER). Château de Valère. Bâtiment G, état de la question, investigations archéologiques. N° doc. 00170.
- GAËTAN CASSINA, BARBARA DE WOLFF, PATRICK ELSIG, PHILIPPE VENETZ, CHRISTOPHE AMSLER. Chemin de croix : historique et proposition de remise en place après restauration. N° doc. 00172.
- CLAIRE JAVET. Façade ouest de E'. Sondage de drainage de la façade. Rapport sur l'intervention archéologique du 15.04.1996. N° doc. 00173.
- CHRISTOPHE AMSLER. Bâtiment F. Menuiseries intérieures et fenêtres : propriétés. N° doc. 00175.
- CLAUDE VEUILLET. Château de Valère – Bâtiment F – Pièces 15-16-17-18. Analyse des menuiseries. N° doc. 00176.
- PATRICK ELSIG. Le centre de documentation de la Cible. État d'avancement au 13.10.96. N° doc. 00177.
- PIERRE DUBUIS, THOMAS ANTONIETTI, MARIE CLAUDE MORAND. Restructuration du Musée cantonal d'histoire et d'ethnographie. Deuxième projet d'accrochage partiel des collections. Période transitoire 1998-2007. Bâtiments E, F, F'. N° doc. 00178.
- MADELEINE MEYER, BRIGITTE PRADERVAND, NICOLAS SCHÄTTI, ATELIER SAINT-DISMAS. Décors peints. Recherches historiques. Travaux de conservation et de restauration effectués. N° doc. 00179.
- PATRICK ELSIG. L'évolution du mobilier de la Basilique, sur la base des documents du centre de documentation de la Cible. N° doc. 00180.
- BERNARD SCHÄTTI, YVES CORPATAUX. Hypersion. Analyse d'un système d'information documentaire pour l'archéologie et la restauration de monuments. N° doc. 00181.
- ATELIER CREPHART. Basilique Notre-Dame de Valère. Rapport d'étude. N° doc. 00182.
- THOMAS BITTERLI. Gebäude F. Kurzbericht über Archäologie und Baugeschichte (Zusammenfassung des ausführlichen Berichtes). N° doc. 00187.
- CHRISTIAN ORCEL, ALAIN ORCEL, JEAN TERCIER. Rapport d'expertise dendrochronologique/ Valère Bâtiment G/Rapport complémentaire. N° doc. 00378.
- 1997**
- MADELEINE MEYER, ATELIER SAINT-DISMAS. Rapport d'intervention, fixage et consolidation. Décor peint salle F24. N° doc. 00183.
- ATELIER SAINT-DISMAS. Rapport. Essais de faisabilités. Revêtements. N° doc. 00184.
- INSTITUT DE SÉCURITÉ. N° doc. 00185.
- LABORATOIRE ROMAND DE DENDROCHRONOLOGIE. Rapport d'expertise dendrochronologique. Bâtiment F; récapitulatif 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> intervention. N° doc. 00186.
- ALESSANDRA ANTONINI. Valère – château – bâtiment G. Rapport de la campagne de fouilles 1996. N° doc. 00188.
- CLAUDE VEUILLET. Sion, château de Valère, Bâtiment F. Analyse et inventaire des éléments composant le plafond de la Caminata. N° doc. 00189.
- LABORATOIRE ROMAND DE DENDROCHRONOLOGIE. Rapport d'expertise dendrochronologique. Bâtiment F; 5<sup>e</sup> intervention. N° doc. 00190.
- PIERRE-JEAN DUC, MICHEL BONVIN, ÉCOLE D'INGÉNIEUR DU VALAIS. Transformation du château de Valère en musée. Installations techniques : évaluation des besoins. N° doc. 00191.
- ATELIER SAINT-DISMAS, GISÈLE CARRON, CLAUDE VEUILLET. Retable de Charlemagne, Basilique mineure de Valère, Sion. Devis estimatif : restauration/conservation. N° doc. 00381.
- ATELIER SAINT-DISMAS, GISÈLE CARRON, CLAUDE VEUILLET. Retable Saint-Nicolas, Basilique mineure de Valère, Sion. Devis estimatif : restauration/conservation. N° doc. 00382.
- ATELIER SAINT-DISMAS, GISÈLE CARRON, CLAUDE VEUILLET. Retable du Saint-Sacrement, Basilique mineure de Valère, Sion. Devis estimatif : restauration/conservation. N° doc. 00383.
- 1998**
- PATRICK ELSIG. Pièces F16 et F17. Documentation conservée à la Cible. N° doc. 00193.
- RUDOLF SCHICHT. Lichtmikroskopische Untersuchungen diverser Gipsrohstoffe und 3 Putze. N° doc. 00194.
- LABORATOIRE ROMAND DE DENDROCHRONOLOGIE. Rapport d'expertise dendrochronologique. N° doc. 00195.
- CHRISTOPHE AMSLER. Commission de restauration du 23 avril 1998. N° doc. 00196.
- CLAUDE VEUILLET. Sion, château de Valère. Portes. – Rapport d'investigation et propositions de traitement. N° doc. 00197.
- LABORATOIRE ROMAND DE DENDROCHRONOLOGIE. Rapport d'expertise dendrochronologique. Basilique de Valère; portes du jubé. N° doc. 00198.
- CLAIRE JAVET, ALESSANDRA ANTONINI. Rapport provisoire de la campagne d'analyse architecturale 1997 et synthèse de l'évolution du bâtiment d'après les données archéologiques. N° doc. 00199.
- MADELEINE MEYER, ATELIER SAINT-DISMAS. Bâtiment F. Sondages, examens, investigations, mise au jour de peintures murales, relevés chronologiques des revêtements. N° doc. 00200.
- Message accompagnant le projet de décision octroyant un crédit d'engagement pour la 3<sup>e</sup> étape des travaux de restauration des bâtiments de Valère à Sion. N° doc. 00201.
- BENOÎT BRESSOUD, PIERRE-ALAIN OGGIER. Site de Valère. Expertise sur la faune et la flore. Propositions de mesures de gestion. N° doc. 00202.
- COMMUNAUTÉ D'ARCHITECTES BAECHLER-GAGLIARDI-AMSLER. Commission d'évaluation du Grand Conseil. Éléments d'information pour la visite du 27 octobre 98. N° doc. 00204.
- 1999**
- ALESSANDRA ANTONINI. Valère – Terrasses 6 et 4. Constat archéologique. N° doc. 00203.
- MADELEINE MEYER, ATELIER SAINT-DISMAS. Rapport; investigations; examens; sondages et mesures conservatoires d'urgence. Proposition d'intervention. Portes du jubé. N° doc. 00205.
- PATRICK ELSIG. Château de Valère. Inventaire des documents anciens concernant le Musée cantonal d'histoire et ses collections. Deuxième complément. N° doc. 00206.
- OLIVIER FEIHL, ALESSANDRA ANTONINI. Valère – Bâtiment F'. Étude archéologique. N° doc. 00208.
- THOMAS ANTONIETTI, PIERRE CAGNA, MARIE CLAUDE MORAND. Trésors en question. Nouvel aménagement du Musée cantonal d'histoire. Château de Valère, Sion. N° doc. 00212.
- 1999-2000**
- OLIVIER FEIHL, ALESSANDRA ANTONINI. Valère – Évolution du versant nord du château. Synthèse archéologique. N° doc. 00210.
- 2000**
- OLIVIER FEIHL, ALESSANDRA ANTONINI. Valère – Bâtiment I. Étude archéologique. N° doc. 00209.
- MANUFACTURE D'ORGUES FÜGLISTER SÀRL. Mesures de fréquences de l'orgue (document sans titre). N° doc. 00295.

- PATRICK ELSIG. La toiture de A'. État de la question sur la base de la documentation de la Cible. N° doc. 00320.
- 2001**
- PATRICK ELSIG, DOMINIQUE STUDER. Renseignements tirés du fonds documentaire de la « Cible ». Bâtiments C et D. N° doc. 00211.
- ATELIER SAINT-DISMAS. Rapport travaux de conservation restauration. Couronnement buffet de l'orgue. N° doc. 00213.
- MICHEL BONVIN. Musée de Valère – Bâtiment F – Suivi technique (août 00-juillet 01) – compte rendu sommaire. N° doc. 00214.
- PATRICK ELSIG, DOMINIQUE STUDER. Renseignements tirés du fonds documentaire de la « Cible ». Tableau de l'Adoration des Mages (et maître-autel). N° doc. 00215.
- MADELEINE MEYER, ATELIER SAINT-DISMAS. N° doc. 00216.
- I BOIS. Château de Valère – Sion. Analyse des pourtraisons, bâtiment A'. N° doc. 00217.
- COMMUNAUTÉ D'ARCHITECTES BAECHLER-GAGLIARDI-AMSLER. 2<sup>e</sup> décret, année 1996. Demande de paiement de subvention. N° doc. 00218.
- TERA SÄRL, ARCHÉOTECH. Combles de l'église. Vidange du remblai et analyse préliminaire des maçonneries au-dessus des voûtes. N° doc. 00219.
- TERA SÄRL, ARCHÉOTECH. Nettoyage et analyse du sol du dernier niveau du clocher. N° doc. 00220.
- LABORATOIRE ROMAND DE DENDROCHRONOLOGIE. Rapport d'expertise dendrochronologique. Orgue. N° doc. 00232.
- PATRICE CORDONIER, MICHEL BONVIN. Musée de Valère – contrôle de la diffusion de vapeur entre les pièces F11 et F7. N° doc. 00233.
- 2002**
- TERA SÄRL, ARCHÉOTECH. Massif occidental du bâtiment A. Synthèse archéologique septembre 1999 – janvier 2002. N° doc. 00221.
- FRANÇOIS MARC GLAUSER (Communauté d'ingénieurs civils), I BOIS. Château de Valère – Sion. Analyse des pourtraisons, bâtiments C-D. N° doc. 00222.
- TERA SÄRL, ARCHÉOTECH. Bâtiments C et D. Découverte d'une bouteille contenant un message. N° doc. 00223.
- LABORATOIRE ROMAND DE DENDROCHRONOLOGIE. Rapport d'expertise dendrochronologique. Bâtiments C et D (intervention 2001-2002). N° doc. 00224.
- COMMUNAUTÉ D'ARCHITECTES BAECHLER-GAGLIARDI-AMSLER. 3<sup>e</sup> décret, année 2001. Demande de paiement de subvention. N° doc. 00225.
- COMMUNAUTÉ D'ARCHITECTES BAECHLER-GAGLIARDI-AMSLER. 2<sup>e</sup> décret, année 1997. Demande de paiement de subvention. N° doc. 00226.
- COMMUNAUTÉ D'ARCHITECTES BAECHLER-GAGLIARDI-AMSLER. 2<sup>e</sup> décret, année 1998. Demande de paiement de subvention. N° doc. 00227.
- CHRISTOPHE AMSLER. N° doc. 00228.
- COMMUNAUTÉ D'ARCHITECTES BAECHLER-GAGLIARDI-AMSLER. 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> décrets, année 1999. Demande de paiement de subvention. N° doc. 00229.
- COMMUNAUTÉ D'ARCHITECTES BAECHLER-GAGLIARDI-AMSLER. 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> décrets, année 2000. Demande de paiement de subvention. N° doc. 00230.
- LABORATOIRE ROMAND DE DENDROCHRONOLOGIE. Rapport d'expertise dendrochronologique. Bâtiments C et D, 2<sup>e</sup> intervention. N° doc. 00231.
- Basilique de Valère (A), ouverture de la rose occidentale : état des études et du projet. N° doc. 00234.
- PATRICE CORDONIER, MICHEL BONVIN. Transformation du château de Valère en musée – Bâtiments C et D. Climatologie : réflexion préparatoire. N° doc. 00235.
- F. GIRARDET (EXPERT CENTER). Château de Valère ; données préliminaires relatives à la genèse des sels présents sur la face interne de la rose. N° doc. 00237.
- MADELEINE MEYER, GISÈLE CARRON. Volets de l'orgue de Valère. N° doc. 00238.
- PATRICK ELSIG. Poursuite des dépouillements des archives du Chapitre cathédral. Quelques réflexions. N° doc. 00239.
- MARIE CLAUDE MORAND. Réaménagement du Musée cantonal d'histoire. Étape finale. Création du Parc et Musée d'histoire culturelle valaisanne sur les collines de Valère et Tourbillon. Esquisse globale du projet. N° doc. 00240.
- M. DERRON. Commission suisse pour la conservation des plantes sauvages. Tulipa didieri et Tulipa aximensis à Valère VS. N° doc. 00241.
- MARIE CLAUDE MORAND. Réaménagement du Musée cantonal d'histoire. Étape finale. Transformation du musée existant en Parc et Musée d'histoire culturelle valaisanne. Projet, version 1. N° doc. 00269.
- ARCHÉOTECH, TERA SÄRL, ALESSANDRA ANTONINI, A. JOUVENAT-MULLER. Valère : bâtiment A-A'. Considérations sur l'insertion chronologique de la rose en façade occidentale de l'église. N° doc. 00321.
- ARCHÉOTECH, TERA SÄRL, OLIVIER FEIHL, STEPHEN LEGER. Valère : bâtiment A-A'. Étude photométrique de l'impact de la réouverture de la rose en façade occidentale de l'église sur l'orgue historique. N° doc. 00322.
- 2002-2004**
- STEFAN JULIER, NORBERT JULIER, MANUFACTURE D'ORGUES FÜGLISTER SÄRL. Orgue de Valère. Rapport des travaux de restauration 2002-2004. N° doc. 00288.
- 2003**
- LABORATOIRE ROMAND DE DENDROCHRONOLOGIE. Rapport d'expertise dendrochronologique. N° doc. 00236.
- COMMUNAUTÉ D'ARCHITECTES BAECHLER-GAGLIARDI-AMSLER. 3<sup>e</sup> décret, année 2002. Demande de paiement de subvention. N° doc. 00242.
- RENÉ TREYVAUD, GEOCONSULT. N° doc. 00243.
- MICHEL BONVIN. Basilique de Valère. Étude thermique du vitrage de la rose. N° doc. 00244.
- LABORATOIRE ROMAND DE DENDROCHRONOLOGIE. Chambre du soufflet. Orgue de Valère. N° doc. 00245.
- CLAUDE FÉLIX. La carrière de marbre de Crevoladossola (Piémont, Italie). Considérations générales à propos de l'utilisation éventuelle du marbre Palissandro pour la restauration de la Rose de l'Église de Valère à Sion. N° doc. 00246.
- MICHEL BONVIN, PATRICE CORDONIER. Transformation du château de Valère en musée – Bâtiment A'. Climatologie : réflexion préparatoire. N° doc. 00247.
- CLAUDE FÉLIX. Restauration de la Rose. Choix d'une pierre de remplacement du gypse. N° doc. 00248.
- CLAUDE FÉLIX. Marbre de Crevola d'Ossola. Absorption d'eau à la pipe de Karsten. N° doc. 00249.
- F. GIRARDET (EXPERT CENTER). Rose du pignon ouest. Avis relatif au choix de la pierre de remplacement. N° doc. 00250.
- MICHEL BONVIN. Étude thermique du vitrage de la rose (2). N° doc. 00251.
- LABORATOIRE ROMAND DE DENDROCHRONOLOGIE. Orgue de Valère (3<sup>e</sup> intervention). N° doc. 00252.
- TERA SÄRL, ARCHÉOTECH. Les bâtiments des Calendes et du Doyen (Bâtiments C et D). Résultats des travaux effectués entre novembre 2001 et mai 2003. N° doc. 00253.
- RENATO PANCELLA. Examen microscopique de deux échantillons de mortier. N° doc. 00254.
- F. GIRARDET (EXPERT CENTER). Pignon occidental ; enduit intérieur ; nature des sels ; compatibilité. N° doc. 00255.
- HANS JÖRG FÜGLISTER. Frequenzmessungen in Grimisuat. N° doc. 00256.
- CLAUDE FÉLIX. Identification du marbre de Crevola d'Ossola sur un bloc destiné à des essais de laboratoire. N° doc. 00257.
- INSTITUT FÜR MATERIALPRÜFUNG. Marbre de Crevola d'Ossola (Italie). Essais de laboratoire. N° doc. 00258.
- CLAUDE FÉLIX. Commentaires pour l'interprétation des essais de laboratoire effectués sur le marbre de Crevola d'Ossola. N° doc. 00259.
- INSTITUT FÜR MATERIALPRÜFUNG. Marbre de Crevola d'Ossola (Italie). Essais de laboratoire. N° doc. 00260.
- CLAUDE FÉLIX. Commentaires pour l'interprétation des essais de laboratoire effectués sur le marbre de Crevola d'Ossola (2). N° doc. 00261.

- LABORATOIRE ROMAND DE DENDROCHRONOLOGIE.  
Orgue de Valère. 4<sup>e</sup> intervention.  
N° doc. 00262.
- BARBARA DE WOLFF. Rapport de conservation et restauration du chemin de croix. N° doc. 00263.
- COMMUNAUTÉ D'ARCHITECTES BAECHLER-GAGLIARDI-AMSLER. 3<sup>e</sup> décret, année 2003.  
Demande de paiement de subvention.  
N° doc. 00266.
- WERNER BLASER, GASTROCONCEPT. Étude de faisabilité pour l'implantation d'une cafétéria.  
N° doc. 00293.
- MICHEL BONVIN. Basilique de Valère. Vitrage de la rose : mesure du facteur de transmission énergétique de différents échantillons.  
N° doc. 00324.
- 2003-2007**  
Courbes de variations climatiques. N° doc. 00349.
- 2004**  
TERA SÄRL, ARCHÉOTECH. La rose de la façade occidentale de l'église. Numérisation 3D des blocs du remplage. N° doc. 00264.
- MIREILLE DAVID-ELBIALI, TERA SÄRL, ARCHÉOTECH. Deuxième porte (Ter 7/8) – Chemin du château (Ter 9) – Bâtiment R dans l'angle nord-ouest du site fortifié. Travaux archéologiques effectués entre 2000-2002. N° doc. 00265.
- F. GIRARDET (EXPERT CENTER). Basilique de Valère. Rose, pierre choisie pour la reconstitution, compatibilité des mortiers avec la pierre à plâtre. N° doc. 00267.
- BRIGITTE PRADERVAND, NICOLAS SCHÄTTI. Le tableau de l'Adoration des Mages de Valère à Sion. Recherches iconographiques, stylistiques et historiques. N° doc. 00268.
- ATELIER SAINT-DISMAS. Décors peints. Investigations examens. Sol, maître-autel et mobilier de l'abside. N° doc. 00270.
- RENATO PANCELLA. Examen microscopique de fragments picturaux (panneau de l'Adoration des Mages). N° doc. 00271.
- RENATO PANCELLA. Examen microscopique de fragments picturaux (volets de l'orgue).  
N° doc. 00272.
- ATELIER SAINT-DISMAS. Travaux de conservation-restauration. Valère Bâtiment A, intérieur, pignon ouest. N° doc. 00273.
- ATELIER SAINT-DISMAS. Travaux de conservation-restauration. Valère Bâtiment A, intérieur, pignon ouest, carène de l'orgue. N° doc. 00274.
- ATELIER SAINT-DISMAS. Travaux de conservation-restauration. Valère Bâtiment A : Jubé, Calvaire. N° doc. 00275.
- ATELIER SAINT-DISMAS. Travaux de conservation. Mesure d'urgence. Chapelle de Rarogne/Décor peint de Maggenberg. N° doc. 00276.
- ARCHÉOTECH, TERA SÄRL. Observations concernant le sol de l'abside de la basilique. Relevé archéologique et analyse succincte.  
N° doc. 00277.
- MARTIN KOLLER, KURMANN & CRETTON SA, ROBERTO PERUZZI, RÉSONANCE. Basilique de Valère. Sécurité parasismique des ouvrages existants. Évaluation semi-quantitative du comportement sismique de la Basilique face à un séisme majeur. N° doc. 00290.
- ADRIAN TARA, FRANÇOIS MARC GLAUSER. Restauration de la basilique Notre-Dame et château de Valère, Sion. Projet d'étude mesures possibles pour augmenter la capacité de la basilique à résister aux actions sismiques.  
N° doc. 00292.
- DUNJA KIELMANN. Sitten/Sion Kollegiatskirche Notre-Dame-de-Valère, Fenster s VI, Feld 1b. Voruntersuchung und Massnahmenkonzeption. Sion basilique Notre-Dame-de-Valère, fenêtres s VI, secteur 1b. Étude préliminaire et mesures. N° doc. 00294.
- ARCHÉOTECH, TERA SÄRL, ALESSANDRA ANTONINI, OLIVIER FEIHL, A. JOUVENAT-MULLER. Valère : bâtiment A-A' : la rose de la façade occidentale de l'église. Synthèse archéologique après sa dépose. N° doc. 00323.
- 2005**  
COMMUNAUTÉ D'ARCHITECTES BAECHLER-GAGLIARDI-AMSLER. 3<sup>e</sup> décret, année 2004.  
Demande de paiement de subvention.  
N° doc. 00278.
- ARCHÉOTECH, TERA SÄRL. L'angle sud-ouest de l'esplanade (Ter5). Travaux de 2004. Le mur de soutènement entre les terrasses 6 et 8 (Ter6/Ter8). Travaux 2004. Le pavage devant l'entrée de la basilique (Ter5, 6/35). Travaux 2000. Le sous-sol du local du moulin (A'1). Travaux 2000.  
N° doc. 00279.
- COMMUNAUTÉ D'ARCHITECTES AMSLER & GAGLIARDI. Commission d'évaluation du Grand Conseil. Éléments d'information pour la visite du 9 mai 2005. N° doc. 00280.
- MICHEL BONVIN, PATRICE CORDONIER. Bâtiments C et D. Climatation et percements : compléments. N° doc. 00281.
- ANNE RINUY. Volets peints de l'orgue de la basilique de Valère, Sion. Pierre Maggenberg, 1435. Rapport d'examen et analyses.  
N° doc. 00282.
- DOMINIQUE STUDER, PATRICK ELSIG. Renseignements tirés du fonds documentaire de la « Cible ». La chapelle Molitor.  
N° doc. 00283.
- PATRICK ELSIG. Salle C5 ; peinture murale des Neuf Preux. Iconographie. N° doc. 00284.
- BRIGITTE PRADERVAND, CLAIRE DELALOYE-MORGADO. Notre-Dame de Valère. L'orgue et son décor : structure, emplacement, fonctions, iconographie. N° doc. 00325.
- BERNARD LACHAL. Château de Valère : utilisation de la cave comme échangeur air/sol.  
N° doc. 00328.
- ROMAINE SYBURRA-BERTELLETO. Inventaire, Basilique de Valère : inventaire des objets.  
N° doc. 00338.
- GISÈLE CARRON. Étapes de création des volets de l'orgue. Support – couche picturale.  
N° doc. 00363.
- 2006**  
COMMUNAUTÉ D'ARCHITECTES BAECHLER-GAGLIARDI-AMSLER. 3<sup>e</sup> décret, année 2005.  
Demande de subvention. N° doc. 00285.
- FRANÇOIS MARC GLAUSER (Communauté d'ingénieurs civils), ALIX GRANDJEAN (Communauté d'ingénieurs civils), ADRIAN TARA (Communauté d'ingénieurs civils). Restauration de la basilique et du château de Valère. Étude de la structure et vulnérabilité sismique : voûtain 1<sup>re</sup> travée bas-côté sud. N° doc. 00286.
- FRANÇOIS MARC GLAUSER (Communauté d'ingénieurs civils), ALIX GRANDJEAN (Communauté d'ingénieurs civils), ADRIAN TARA (Communauté d'ingénieurs civils). Restauration de la basilique et du château de Valère. Étude de la structure et vulnérabilité sismique : voûtain 1<sup>re</sup> travée bas-côté sud. N° doc. 00287.
- ÉRIC JAMES FAVRE-BULLE, ALAIN BESSE, ATELIER SAINT-DISMAS. Rapport. Investigations, sondages et examens diagnostiques : bas-côté sud nef, basilique de Valère, Sion.  
N° doc. 00289.
- CLAUDE VEUILLET. Compte rendu d'un examen de la porte n° 154. N° doc. 00304.
- 2006-2008**  
ALESSANDRA ANTONINI, ARCHÉOTECH, TERA SÄRL. Château de Valère. Analyse archéologiques des terrasses Ter6 et Ter8 au nord du clocher. Travaux 2006. N° doc. 00302.
- 2007**  
ÉRIC JAMES FAVRE-BULLE, ALAIN BESSE, ATELIER SAINT-DISMAS. Rapport, investigations, examens, sondages : intérieur lambris du salon (bâtiment B – château de Valère – Sion).  
N° doc. 00291.
- CHRISTOPHE AMSLER, COMMUNAUTÉ D'ARCHITECTES AMSLER & GAGLIARDI. 3<sup>e</sup>-4<sup>e</sup> décisions, années 2006, demande de paiement de subvention.  
N° doc. 00296.
- ARCHÉOTECH. Château de Valère. Panoramas 3D. Numérisation laser 3D des bâtiments A, A' et B.  
N° doc. 00297.
- ÉRIC JAMES FAVRE-BULLE, ATELIER SAINT-DISMAS. Inventaire des travaux dans la basilique de Valère en 2007. N° doc. 00299.
- 2008**  
FRED GIRARDET, RINO SÄRL. Valère, projet de restauration de la Basilique : étude de la pierre à plâtre. N° doc. 00298.
- ÉRIC JAMES FAVRE-BULLE, ALAIN BESSE, MURIELLE ROUX DE QUAY, ATELIER SAINT-DISMAS. Rapport d'intervention travaux de conservation et restauration : portes du jubé, basilique mineure de Valère (Sion). N° doc. 00300.
- CHRISTOPHE AMSLER, COMMUNAUTÉ D'ARCHITECTES AMSLER & GAGLIARDI. 3<sup>e</sup>-4<sup>e</sup> décisions, années 2007, demande de paiement de subvention.  
N° doc. 00301.

- ATELIER SAINT-DISMAS, ÉRIC JAMES FAVRE-BULLE, MURIELLE ROUX DE QUAY. Rapport d'intervention travaux de conservation et de restauration : peinture murale, paroi sud, chapelle de Rarogne, bas-côté sud. N° doc. 00303.
- CHRISTIAN THOMAS. Installation d'un parafoudre par l'Association Sion en lumières. N° doc. 00305.
- BERNARD ATTINGER (architecte cantonal). Fête du 3 juillet 2004 : réouverture de la Rose et concert inaugural de l'orgue restauré. N° doc. 00306.
- Dossier de presse du nouveau Musée d'histoire de Sion. N° doc. 00307.
- Revue de presse du nouveau Musée d'histoire du Valais à Sion. N° doc. 00308.
- ALESSANDRA ANTONINI, ARCHÉOTECH, TERA SÀRL. Valère. Inventaire et conditionnement du mobilier archéologique. Remise du mobilier découvert jusqu'en 2007. N° doc. 00309.
- CHRISTOPHE AMSLER, COMMUNAUTÉ D'ARCHITECTES AMSLER & GAGLIARDI. 3<sup>e</sup>-4<sup>e</sup> décisions, années 2008 : demande de paiement de subvention. N° doc. 00311.
- FRANÇOIS MARC GLAUSER (Communauté d'ingénieurs civils), ADRIAN TARA (Communauté d'ingénieurs civils), ALIX GRANDJEAN (Communauté d'ingénieurs civils). Basilique et château de Valère : bâtiment A. L'état des prestations d'ingénieurs civils, façade nord et clocher. Observations et études. N° doc. 00312.
- CHRISTOPHE AMSLER. Rapport n° CR 57-1 de l'architecte mandaté. Séance de la commission de restauration du 11.11.2009. N° doc. 00313.
- CLOTAIRE MICHEL. Notre-Dame de Valère, Sion. Rapport de test sous vibrations ambiantes. N° doc. 00314.
- RÉSONANCE. Notre-Dame de Valère. Mesure des fréquences propres. Rapport technique. N° doc. 00315.
- ATELIER SAINT-DISMAS, ÉRIC JAMES FAVRE-BULLE. Relevé des zones sensibles, parements (basilique mineure de Valère, Sion). N° doc. 00356.
- 2010**
- ATELIER SAINT-DISMAS. Relevés de la porte d'entrée et d'une baie orientale nord du vaisseau central. N° doc. 00316.
- CHRISTOPHE AMSLER, COMMUNAUTÉ D'ARCHITECTES AMSLER & GAGLIARDI. 3<sup>e</sup>-4<sup>e</sup> décisions, années 2009 : demande de paiement de subvention. N° doc. 00317.
- CHRISTINE PAYOT. Les travaux de restauration des façades au début du 20<sup>e</sup> siècle. N° doc. 00318.
- FABRICE BURLET. Le mur oriental des fortifications médiévales de la ville de Sion, dit porte Covent. N° doc. 00319.
- ALAIN BESSE, ATELIER SAINT-DISMAS. Sion, château de Valère. Parements en roche de gypse et eau des toitures. N° doc. 00332.
- 2011**
- FRANÇOIS MARC GLAUSER, ADRIAN TARA, ALIX GRANDJEAN (Communauté d'ingénieurs civils). Basilique de Valère. Étude parasismique. N° doc. 00326.
- THOMAS WENK. Évaluation de la sécurité parasismique de la basilique de Valère : rapport provisoire. N° doc. 00327.
- CHRISTINE PAYOT. Les safranières de Valère. N° doc. 00329.
- CHRISTINE PAYOT. La pierre de 1670 : pierre gravée emmurée dans l'enceinte de Valère. N° doc. 00330.
- STEFAN TRÜMLER. Sion, basilique de Valère : vitraux. N° doc. 00331.
- CHRISTOPHE GOSSELIN. Ciments « romains » du XIX<sup>e</sup> siècle. N° doc. 00333.
- 2012**
- CHRISTINE PAYOT. Les Neuf Preux. N° doc. 00334.
- CHRISTOPHE AMSLER. 4<sup>e</sup> décision, année 2011, demande de paiement de subvention. N° doc. 00335.
- FRANÇOIS MARC GLAUSER (Communauté d'ingénieurs civils), ADRIAN TARA (Communauté d'ingénieurs civils), ALIX GRANDJEAN (Communauté d'ingénieurs civils). Basilique de Valère. Essai de traction et de cisaillement sur des scellements. Rapport d'essais. N° doc. 00336.
- ATELIER SAINT-DISMAS, ÉRIC JAMES FAVRE-BULLE. Documentation séance du 25 juillet 2012, façade nord. Basilique mineure, Valère, Sion. N° doc. 00337.
- 2012-2017**
- BERND KNIEL. Restauration & Konservierung der Bleiglasfenster der Basilika von Valeria. N° doc. 00365.
- 2013**
- COMMUNAUTÉ D'ARCHITECTES AMSLER & GAGLIARDI. 4<sup>e</sup> décision, année 2012. Demande de paiement de subvention. N° doc. 00340.
- 2014**
- CHRISTINE PAYOT. Renseignements tirés du fonds documentaire de la « Cible ». Le bâtiment W = La citerne. N° doc. 00339.
- MARTIN SCHMIDHALTER, DENDROUSUISSE, LABOR FÜR DENDROCHRONOLOGIE. Rapport dendrochronologique de la citerne. N° doc. 00341.
- ALESSANDRA ANTONINI. Valère, bâtiment W, citerne : document provisoire servant à dater le bâtiment. N° doc. 00342.
- CHRISTINE PAYOT, ARNAUD MEILLAND, BUREAU CLIO SÀRL. Valère : étude des inscriptions de la salle A'2. Rapport de travail et premiers résultats. N° doc. 00360.
- JEAN-MICHEL CINA, PHILIPPE SPORRI. Message accompagnant le projet de décision octroyant un crédit d'engagement pour la 5<sup>e</sup> étape des travaux de restauration des bâtiments de Valère à Sion. N° doc. 00373.
- 2015**
- GISÈLE CARRON, SÉBASTIEN GRAU. Évaluation de l'effet des vibrations sur la conservation in situ des volets de l'orgue de Valère. N° doc. 00346.
- ÉRIC JAMES FAVRE-BULLE, NICOLA GAMMALDI, ATELIER SAINT-DISMAS. Rapport provisoire : investigations et examens. Cage d'escalier XVI<sup>e</sup> siècle : revêtements peints. Basilique mineure de Valère (Sion). N° doc. 00347.
- ALEXIS KALOGEROPOULOS, BRIDGOLOGY. Cartographie non destructive de désordres au géoradar. Notre-Dame de Valère, n° 07012015-R. N° doc. 00352.
- ALEXIS KALOGEROPOULOS, BRIDGOLOGY. Cartographie non destructive de désordres au géoradar du chœur et de l'avant-chœur Notre-Dame de Valère, n° 04032015-R. N° doc. 00353.
- ALEXIS KALOGEROPOULOS, BRIDGOLOGY. Cartographie non destructive de désordres au géoradar. Notre-Dame de Valère, n° 12112015-R. N° doc. 00354.
- COMMUNAUTÉ D'ARCHITECTES AMSLER & GAGLIARDI. Éléments d'information pour la séance du 20 janvier 2015. N° doc. 00357.
- ARNAUD MEILLAND, CHRISTINE PAYOT, BUREAU CLIO SÀRL. Recherches historiques sur l'autel Saint-Eusèbe de la Basilique de Valère (Sion, Valais). Rapport. N° doc. 00361.
- BERNHARD FURRER. VS Sion – Château et Basilique de la Valère. Rapport d'expertise. N° doc. 00372.
- 2016**
- BENOÎT COPPEY, PHILIPPE VENETZ, PASCAL RUEDIN, PATRICK ELSIG, CHRISTOPHE AMSLER, PATRICE GAGLIARDI. Restauration du château de Valère, Sion, 5<sup>e</sup> décision, Basilique A, restauration intérieure, rapport de projet. N° doc. 00343.
- ÉRIC JAMES FAVRE-BULLE, ATELIER SAINT-DISMAS. Rapport transitoire. Travaux de conservation, restauration et restitution, pierre à plâtre, chapelle St-Michel et transept sud, extérieur, Basilique mineure de Valère, Sion. N° doc. 00344.
- FLORIAN DESSIMOZ (DROSER SA). Entretien du site de Valère : projecteurs – éclairages public. Rapport de visite du 11 février 2016. N° doc. 00345.
- ATELIER SAINT-DISMAS, ÉRIC JAMES FAVRE-BULLE, NICOLA GAMMALDI. Rapport d'investigation. Décor peint intérieur du XIII<sup>e</sup> siècle. Basilique mineure de Valère (Sion). N° doc. 00350.
- STEFAN TRÜMLER. Observations sur le vitrail du chanoine de l'église Notre-Dame de Valère à Sion. N° doc. 00351.
- FABIENNE HOFFMANN. Sion – Notre Dame-de-Valère – Restauration sonneries : analyse du devis 81016 de l'entreprise Muff (21 janvier 2016). N° doc. 00355.
- 2017**
- BRUNO SCHROETER. Mesures acoustiques in situ Rapport d'essai 3263-BR-089. N° doc. 00358.
- BRUNO SCHROETER. Acoustique de l'église en lien avec les travaux de réfection de l'ouvrage. N° doc. 00359.

- ATELIER SAINT-DISMAS. Séance de la Commission de restauration. Campagne d'investigation printemps 2017. Décors peints du XIII<sup>e</sup> siècle. N° doc. 00369.
- MARTIN SCHMIDHALTER. VS/Sion, château de Valère, bâtiment M-3092/Dendrochronologischer Untersuchungsbericht. N° doc. 00379.
- 2018**
- FRED GIRARDET, RINO SÄRL. Valère VS, chœur. Décor peint, efflorescences, desquamation. État de siccité de la maçonnerie : sensibilité à l'humidité atmosphérique de sa surface (présence de sels); hypothèse relative à l'origine des désordres et incidence sur les techniques de restauration envisagées. N° doc. 00380.
- 2018-2019**
- EDMOND VOEFFRAY. Rapport d'experts de la séance du 19 avril 2018 consacrée à la problématique du tempérament de l'orgue de Valère. N° doc. 00362.
- CHRISTOPHE AMSLER, COMMUNAUTÉ D'ARCHITECTES AMSLER & GAGLIARDI. 4<sup>e</sup>-5<sup>e</sup> décisions, années 2017. Demande de paiement de subvention. N° doc. 00366.
- 2019**
- EDMOND VOEFFRAY. Rapport relatif aux travaux menés au printemps 2019 en vue d'accorder l'orgue de Valère sur Sion au tempérament mésotonique. N° doc. 00364.
- CHRISTOPHE AMSLER, COMMUNAUTÉ D'ARCHITECTES AMSLER & GAGLIARDI. 4<sup>e</sup>-5<sup>e</sup> décisions, années 2018. Demande de paiement de subvention. N° doc. 00367.
- CHRISTOPHE AMSLER, COMMUNAUTÉ D'ARCHITECTES AMSLER & GAGLIARDI. Conservation-restauration intérieure : décors appareil feint des parois et des voûtes. N° doc. 00385.
- 2020**
- TERA SÄRL, MARIE-PAULE GUEX. Rapport préliminaire. Valère, bâtiment A, voûte de la croisée du transept, voûtain ouest. N° doc. 00368.
- CHRISTINE PAYOT. Le bâtiment B : « maison du gardien », maison des Wenger. N° doc. 00371.
- OLIVIER GUYOT, JULIAN JAMES, KÉVIN TSCHANZ, C. RIELLE, CONSORTIUM GUYOT & JAMES. A51 (Chapelle Molitor). Investigation et options d'intervention. N° doc. 00374.
- LUDOVIC BENDER, TERA SÄRL. Nomenclature de Valère : compléments avec les maisons Q', Q'', U, U' et V. N° doc. 00375.
- OLIVIER GUYOT, JULIAN JAMES, STÉPHANIE GALLONI, KÉVIN TSCHANZ. A62 Chapelle Sainte-Catherine et autel de Charlemagne : investigation et options d'intervention/Rapport intermédiaire. N° doc. 00384.
- CONSORTIUM GUYOT & JAMES, PICTORIA S.N.C., TERA SÄRL, MARIE-PAULE GUEX, LUDOVIC BENDER, JULIAN JAMES, OLIVIER GUYOT, KARINA QUEIJO, MICHEL FUCHS, SYLVIE GARNIERE, BRIGITTE PRADERVAND. Sion, Basilique de Valère. Fragments de stucs polychromés. Résultats des analyses faites lors des journées de travail interdisciplinaire (juillet 2020). N° doc. 00386.
- LABORATOIRE ROMAND DE DENDROCHRONOLOGIE, JEAN-PIERRE HURNI, BERTRAND YERLY. Rapport d'expertise dendrochronologique. Basilique de Valère. Intervention du 19.08.2020 (R7909). N° doc. 00387.
- LABORATOIRE ROMAND DE DENDROCHRONOLOGIE, JEAN-PIERRE HURNI, BERTRAND YERLY. Rapport d'expertise dendrochronologique. Basilique de Valère : porte ferrée (p600). Intervention du 19.08.2020 (R7910). N° doc. 00388.
- LABORATOIRE ROMAND DE DENDROCHRONOLOGIE, JEAN-PIERRE HURNI, BERTRAND YERLY. Rapport d'expertise dendrochronologique. Château de Valère : bâtiment B. Intervention du 19.08.2020 (R7911). N° doc. 00389.
- LABORATOIRE ROMAND DE DENDROCHRONOLOGIE, JEAN-PIERRE HURNI, BERTRAND YERLY. Rapport d'expertise dendrochronologique. Château de Valère : bâtiment D. Intervention du 30.09.2020. N° doc. 00390.
- Synthèse des avis des membres de la Commission de restauration CR 77. N° doc. 00403.
- 2021**
- CHRISTINE PAYOT. Dénominations du site de Valère. N° doc. 00392.
- JACQUES BUJARD. 351-VS-n° doc. 0033/01. Sion VS, Église et château de Valère. Rapport 2016-2021. N° doc. 00393.
- CHRISTINE PAYOT. Passerelle en bois qui traverse la nef. N° doc. 00394.
- Courbes de variations climatiques : combles de la basilique (entretien technique). N° doc. 00395.
- Courbes de variations climatiques : l'orgue (entretien technique). N° doc. 00396.
- JEAN-PIERRE HURNI, BERTRAND YERLY, LABORATOIRE ROMAND DE DENDROCHRONOLOGIE. Rapport d'expertise dendrochronologique : local A54 (crypte). N° doc. 00397.
- CHRISTOPHE AMSLER. Rapport n° CR 78-1 de l'architecte mandaté. Séance de la commission de restauration du 19.05.2021. N° doc. 00398.
- OLIVIER GUYOT, JULIAN JAMES. Rapport n° CR 78-2 des restaurateurs d'art. Séance de la commission de restauration du 19.05.2021. N° doc. 00399.
- LUMIÈRE ÉLECTRIQUE. Rapport n° CR 78-3 des concepteurs lumière du nouvel éclairage. Séance de la commission de restauration du 19.05.2021. Basilique de Valère. Étude et projet d'éclairage, dossier d'intention I. N° doc. 00400.
- ADRIAN TARA, ALIX GRANDJEAN (Communauté d'ingénieurs civils), FRANÇOIS MARC GLAUSER (Communauté d'ingénieurs civils). Rapport n° CR 78-4 des ingénieurs concernant la sismologie. Séance de la commission de restauration du 19.05.2021. N° doc. 00401.
- CHRISTOPHE AMSLER. Rapport n° CR 78-5 de l'architecte mandaté concernant la porte du château (projet de herse). Séance de la commission de restauration du 19.05.2021. N° doc. 00402.

# Abréviations et bibliographie

*Sauf indication différente, la majorité des rapports, études et manuscrits non publiés directement en lien avec la restauration du site de Valère sont conservés au Centre documentaire de la Cible (CDC) à Sion (voir pp. 418-419). Une liste classant ces rapports chronologiquement est disponible dans les annexes de ce même ouvrage (voir pp. 422-429). Dans la bibliographie ci-dessous, ne sont mentionnés que les rapports qui sont directement cités dans l'ouvrage.*

- ABS**  
Archives de la Bourgeoisie de Sion, aux AEV.
- ACS**  
Archives du Chapitre cathédral de Sion, aux AEV.
- ACV**  
Archives cantonales vaudoises, Lausanne.
- AEBI 1991**  
THOMAS AEBI, « Sitten VS, Burg Valeria. Bericht zum prähistorischen Befund im Turm K », ms. fév. 1991.
- AES**  
Archives de l'Évêché de Sion, Sion.
- AEV**  
Archives de l'État du Valais, Sion.
- AFMH**  
Archives fédérales des monuments historiques, Berne.
- AGUSTONI 2020**  
EDOARDO AGUSTONI, « L'operato dello stuccatore Antonio Roncati (1638 ca. -1712) di Meride al di qua e al di là delle Alpi svizzere », *Stucchi e stuccatori ticinesi tra XVI e XVIII secolo. Studi e ricerche per la conservazione*, Florence 2020, pp. 59-72.
- ALAOUI/LEITE 2004**  
BRAHIM ALAOUI, MARIA FERNANDA PASSOS LEITE, *Le Ciel dans un tapis. Exposition présentée à l'Institut du monde arabe, Paris, 7 décembre 2004-27 mars 2005, puis à la Fondation Calouste Gulbenkian, Lisbonne, 28 avril-31 juillet 2005*, Paris 2004.
- AMMANN 1991**  
CHANTAL AMMANN-DOUBLIEZ, « Esquisses d'une histoire notariale du diocèse de Sion au Moyen Âge : sources et problématique », *Vallesia*, 46, 1991, pp. 169-204.
- AMMANN 2006**  
CHANTAL AMMANN-DOUBLIEZ, « cat. 158. Braccio reliquiario del vescovo di Sion Guillaume de Rarog, contenant le reliquie dei santi Sebastiano e Fabiano », *Corti e città* 2006, pp. 284-285.
- AMMANN-DOUBLIEZ 2008 (1)**  
CHANTAL AMMANN-DOUBLIEZ, *Chancelleries et notariat dans le diocèse de Sion à l'époque de maître Martin de Sion (f1306)* (Cahiers de Vallesia 19), Sion 2008.
- AMMANN-DOUBLIEZ 2008 (2)**  
CHANTAL AMMANN-DOUBLIEZ, « Un restaurateur méconnu de maisons à Valère : le chanoine de Sion Guillaume Quintin (†1624) », *Vallesia*, 63, 2008, pp. 281-348.
- AMMANN-DOUBLIEZ 2014**  
CHANTAL AMMANN-DOUBLIEZ, « Molignon au milieu du XVII<sup>e</sup> siècle – Une juridiction disputée entre le Chapitre cathédral et la Ville de Sion », *Annales valaisannes*, 2014, pp. 219-232.
- AMMANN-DOUBLIEZ/FAYARD DUCHÊNE 2014**  
CHANTAL AMMANN-DOUBLIEZ, JANINE FAYARD DUCHÊNE, « Le recensement des bourgeois de Sion et le rôle socioprofessionnel des notaires dans l'enquête du 8 décembre 1527 », *Vallesia*, 69, 2014, pp. 1-295.
- AMMANN/FIBICHER 2015**  
HANS-ROBERT AMMANN, ARTHUR FIBICHER, *Die Reformbestrebungen des Bischofs Hildebrand Jost. Die Visitation der Diözese Sitten 1623-1626. Quellenedition* (Cahiers de Vallesia 28/2), Sion 2015.
- AMMANN/VANNOTTI 1992**  
CHANTAL AMMANN, FRANÇOISE VANNOTTI, « La dévotion à sainte Catherine à Sion », ms. nov. 1992.
- ANGENENDT 2003**  
ARNOLD ANGENENDT, « À propos de l'étude de la liturgie médiévale », *Les tendances actuelles de l'histoire du Moyen Âge en France et en Allemagne*, Paris 2003, pp. 171-186.
- ANGHEBEN 2003**  
MARCEL ANGHEBEN, *Les chapiteaux romans de Bourgogne. Thèmes et programmes*, Turnhout, 2003.
- ANHEUSER/WERNER 2005**  
KILIAN ANHEUSER, CHRISTINE WERNER, *La grande chasse de Sion : chef-d'œuvre du XI<sup>e</sup> siècle*, Paris 2005.
- ANTONINI 1997**  
ALESSANDRA ANTONINI, « Valère. Château. Bâtiment G. Rapport de la campagne de fouilles 1996 », Archéotech SA, ms. mai 1997.
- ANTONINI/DAVID-ELBIALI/GUËX 2004**  
ALESSANDRA ANTONINI, MIREILLE DAVID-ELBIALI, MARIE-PAULE GUËX, « Deuxième porte (Ter 7/8). Chemin du château (Ter 9). Bâtiment R dans l'angle nord-ouest du site fortifié. Travaux archéologiques effectués entre 2000-2002 », Archéotech SA/Tera Sàrl, ms. fév. 2004.
- ANTONINI/DUBUIS/LUGON 1989**  
ALESSANDRA ANTONINI, FRANÇOIS-OLIVIER DUBUIS, ANTOINE LUGON, « Les fouilles récentes dans la Cathédrale de Sion (1985 et 1988) », *Vallesia*, 1989, pp. 61-78.
- ANTONINI/FEIHL 1999**  
ALESSANDRA ANTONINI, OLIVIER FEIHL, « Valère. Bâtiment F<sup>1</sup>. Étude archéologique », Archéotech SA/Tera Sàrl, ms. sept. 1999.
- ANTONINI/FEIHL 2000 (1)**  
ALESSANDRA ANTONINI, OLIVIER FEIHL, « Valère. Bâtiment I. Étude archéologique », Archéotech SA/Tera Sàrl, ms. mai 2000.
- ANTONINI/FEIHL 2000 (2)**  
ALESSANDRA ANTONINI, OLIVIER FEIHL, « Valère. Évolution du versant nord du château. Synthèse archéologique. Septembre 1999-mai 2000 », Archéotech SA/Tera Sàrl, ms. [2000].
- ANTONINI/FEIHL 2004**  
ALESSANDRA ANTONINI, OLIVIER FEIHL, « Valère : bâtiment A-A'. La rose de la façade occidentale de l'église. Synthèse archéologique après sa dépose », Archéotech SA/Tera Sàrl, ms. fév. 2004.
- ANTONINI/GIBUT/GUËX 2005**  
ALESSANDRA ANTONINI, PASCAL GIBUT, MARIE-PAULE GUËX, « Valère. L'angle sud-ouest de l'esplanade (Ter 5), travaux de 2004/Le mur de soutènement entre les terrasses 6 et 8 (Ter 6/ Ter 8), travaux de 2004/Le pavage devant l'entrée de la basilique (Ter 5, 6/35), travaux de 2000/Le sous-sol du local du moulin (A'1), travaux de 2000 », Archéotech SA/Tera Sàrl, ms. janv.-fév. 2004.
- ANTONINI/GUËX 2008**  
ALESSANDRA ANTONINI, MARIE-PAULE GUËX, « Château de Valère. Analyses archéologiques des terrasses Ter 6 et Ter 8 au nord du clocher. Travaux de 2006. Le bâtiment Q et ses annexes Q' et Q''. Le bâtiment U et son annexe U'. Le mur d'enceinte près de la tour I », Archéotech SA/Tera Sàrl, ms. 10 avr. 2008.
- ANTONINI/GUËX 2010**  
ALESSANDRA ANTONINI, MARIE-PAULE GUËX, « Château de Valère. Analyses archéologiques et compléments d'analyses. Travaux de 2005, 2007 et 2009. La terrasse Ter 4 et le mur nord de la terrasse Ter 5. Compléments au niveau des combles du bâtiment C. La terrasse Ter 7 à l'est du bâtiment D », Archéotech SA/Tera Sàrl, ms. 16 juin 2010.
- ANTONINI/GUËX/JOUVENAT-MULLER 2002**  
ALESSANDRA ANTONINI, ALAIN JOUVENAT-MULLER, MARIE-PAULE GUËX, « Château de Valère. Massif occidental du Bâtiment A. Synthèse archéologique. Septembre 1999-Janvier 2002 », Archéotech SA/Tera Sàrl, ms. jan. 2002.
- ANTONINI/GUËX/JOUVENAT-MULLER 2003**  
ALESSANDRA ANTONINI, MARIE-PAULE GUËX, ALAIN JOUVENAT-MULLER, « Valère. Les bâtiments des Calendes et du Doyen (Bâtiments C et D). Résultats des travaux effectués entre novembre 2001 et mai 2003 », Archéotech SA/Tera Sàrl, ms. août 2003.
- ANTONINI/JAVET 1997**  
ALESSANDRA ANTONINI, CLAIRE JAVET, « Bericht der archäologischen Tätigkeit im Bereich des Bâtiment G (Sommer 1996) », Archéotech SA, ms. mai 1997.
- ANTONINI/JAVET 1998**  
ALESSANDRA ANTONINI, CLAIRE JAVET, « Valère. Château. Bâtiment F. Rapport provisoire de la campagne d'analyse architecturale 1997 et synthèse de l'évolution du bâtiment d'après les données archéologiques », Archéotech SA, ms. fév. 1998.

- ANTONINI/JOUVENAT-MULLER 2002  
ALESSANDRA ANTONINI, ALAIN JOUVENAT-MULLER, « Château de Valère. Considérations sur l'insertion chronologique de la rose en façade occidentale de l'église », Archéotech SA/Tera Sàrl, ms. nov. 2002.
- ANTONINI/DE MORSIER MORET/JAVET 1999  
ALESSANDRA ANTONINI, MARIANNE DE MORSIER MORET, CLAIRE JAVET, « Valère. Terrasses [sic] 6 et 4 – Sondages. Constat archéologique », Archéotech SA/Tera Sàrl, ms. jan. 1999.
- AP (nom de commune)  
Archives paroissiales de la commune mentionnée.
- ARCHÉOTECH/TERA 2004  
ARCHÉOTECH, TERA SÀRL, « Valère. Bâtiment A. Observations concernant le sol de l'abside de la basilique. Relevé archéologique et analyse succincte », Épalinges/Sion, oct. 2004.
- Armorial valaisan 1946  
*Armorial valaisan/Walliser Wappenbuch*, Zurich 1946.
- ATELIER CREPHART 1992  
ATELIER CREPHART, « Sion, Notre-Dame de Valère. Rapport provisoire. Sondages préliminaires », ms. sept./oct. 1992.
- ATELIER CREPHART 1993  
ATELIER CREPHART, « Sion – Notre-Dame de Valère. Relevés des voûtes et parois », ms. 1993.
- ATELIER CREPHART 1994  
ATELIER CREPHART, « Sion – Notre-Dame de Valère. Relevés des clôtures », ms. août 1994.
- ATELIER CREPHART 1996  
ATELIER CREPHART, « Basilique Notre-Dame de Valère. Rapport d'étude », ms. 1996.
- ATELIER SAINT-DISMAS 1999  
ATELIER SAINT-DISMAS, ÉRIC-JAMES FAVRE-BULLE, « Rapport d'intervention : travaux de conservation et de restauration. Armoires peintes. Sion », ms. 6 avr. 1999 (rapport au MHV, dossier d'œuvre MV 13001).
- ATELIER SAINT-DISMAS 2004 (1)  
ATELIER SAINT-DISMAS, ÉRIC-JAMES FAVRE-BULLE, « Rapport. Travaux de conservation-restauration. Valère/Bâtiment A/Intérieur/Pignon ouest », ms. 25 oct. 2004.
- ATELIER SAINT-DISMAS 2004 (2)  
ATELIER SAINT-DISMAS, ÉRIC-JAMES FAVRE-BULLE, « Rapport. Travaux de conservation-restauration. Valère/Bâtiment A/Intérieur/Pignon ouest/Carène de l'orgue », ms. 28 oct. 2004.
- ATELIER SAINT-DISMAS 2004 (3)  
ATELIER SAINT-DISMAS, ÉRIC-JAMES FAVRE-BULLE, « Rapport. Travaux de conservation-restauration. Valère/Bâtiment A/Jubé/Calvaire », ms. 28 oct. 2004.
- ATELIER SAINT-DISMAS 2004 (4)  
ATELIER SAINT-DISMAS, ÉRIC-JAMES FAVRE-BULLE, « Rapport. Travaux de conservation. Mesures d'urgence. Chapelle de Rarogne/Décor peint de Maggenberg/Sion/Basilique mineure de Valère/Bâtiment A », ms. 10 nov. 2004.
- ATELIER SAINT-DISMAS 2007  
ATELIER SAINT-DISMAS, ÉRIC-JAMES FAVRE-BULLE, « Inventaire des travaux dans la basilique de Valère en 2007 », ms. 3 déc. 2007.
- ATELIER SAINT-DISMAS/BESSE 1997  
ATELIER SAINT-DISMAS, ÉRIC-JAMES FAVRE-BULLE, ALAIN BESSE, « Rapport de sondages. Bâtiment F/Château de Valère, Sion », ms. fév. 1997.
- ATELIER SAINT-DISMAS/BESSE 1998 (1)  
ATELIER SAINT-DISMAS, ÉRIC-JAMES FAVRE-BULLE, ALAIN BESSE, « Rapport. Sondages. Examens. Investigations. Mise au jour de peintures murales. Relevé chronologique des revêtements. Château-fort de Valère. Bâtiment F. Sion », Consortium Atelier Saint-Dismas/Madeleine Meyer-de Weck, ms. 30 sept. 1998.
- ATELIER SAINT-DISMAS/BESSE 1998 (2)  
ATELIER SAINT-DISMAS, ÉRIC-JAMES FAVRE-BULLE, ALAIN BESSE, « Sion/bâtiment F/salle F7/survol des différentes étapes d'intervention », Consortium Atelier Saint-Dismas/Madeleine Meyer-de Weck, ms. 16 avr. 1998.
- ATELIER SAINT-DISMAS/BESSE 2004  
ATELIER SAINT-DISMAS, ÉRIC-JAMES FAVRE-BULLE, ALAIN BESSE, « Rapport/Examens – Sondages – Investigations/Décor peintes/Investigations – Examens/Sol, maître-autel et mobilier de l'abside/Basilique Notre-Dame de Valère, Sion », ms. 18 mars 2004.
- ATELIER SAINT-DISMAS/BESSE 2006  
ATELIER SAINT-DISMAS, ÉRIC-JAMES FAVRE-BULLE, ALAIN BESSE, « Rapport/Investigations, sondages et examens diagnostiques/bas-côté sud/nef/Basilique mineure, Valère, Sion », ms. 19 oct. 2006.
- ATELIER SAINT-DISMAS/BESSE 2007  
ATELIER SAINT-DISMAS, ÉRIC-JAMES FAVRE-BULLE, ALAIN BESSE, « Rapport, investigations, examens, sondages : intérieur lambris du salon (bâtiment B - château de Valère - Sion) », ms. 1 mai 2007.
- ATELIER SAINT-DISMAS/BESSE 2010  
ATELIER SAINT-DISMAS, ALAIN BESSE, « Sion, château de Valère. Parements en roche de gypse et eau des toitures », ms. fév. 2010.
- ATELIER SAINT-DISMAS/BESSE/ROUX DE QUAY 2008 (1)  
ATELIER SAINT-DISMAS, ÉRIC-JAMES FAVRE-BULLE, ALAIN BESSE, MURIELLE ROUX DE QUAY, « Rapport d'intervention, travaux de conservation et de restauration : portes du jubé, basilique mineure de Valère, Sion », ms. 15 janv. 2008.
- ATELIER SAINT-DISMAS/BESSE/ROUX DE QUAY 2008 (2)  
ATELIER SAINT-DISMAS, ÉRIC-JAMES FAVRE-BULLE, ALAIN BESSE, MURIELLE ROUX DE QUAY, « Rapport d'intervention, travaux de conservation et de restauration : peinture murale, paroi sud, chapelle de Rarogne, bas-côté sud, basilique, bâtiment A, Valère, Sion », ms. 8 mai 2008.
- ATELIER SAINT-DISMAS/GAMMALDI 2015  
ATELIER SAINT-DISMAS, ÉRIC-JAMES FAVRE-BULLE, NICOLA GAMMALDI, « Rapport provisoire/Investigation et examens/Cage d'escalier XVI<sup>e</sup> siècle, revêtements peints/Basilique mineure de Valère, Sion », ms. 12 mai 2015.
- ATELIER SAINT-DISMAS/GAMMALDI 2016 (1)  
ATELIER SAINT-DISMAS, ÉRIC-JAMES FAVRE-BULLE, NICOLA GAMMALDI, « Rapport d'investigation/Décor peint intérieur du XIII<sup>e</sup> siècle/Basilique mineure de Valère, Sion », ms. 17 oct. 2016.
- ATELIER SAINT-DISMAS/GAMMALDI 2016 (2)  
ATELIER SAINT-DISMAS, ÉRIC-JAMES FAVRE-BULLE, NICOLA GAMMALDI, « Basilique mineure de Valère, extérieur, chapelle St-Michel et transept sud ; pierre à plâtre, travaux de conservation, restauration et restitution, rapport transitoire », ms. 21 août 2016.
- ATELIER SAINT-DISMAS/GAMMALDI 2018  
ATELIER SAINT-DISMAS, ÉRIC-JAMES FAVRE-BULLE, NICOLA GAMMALDI, « Rapport d'investigation/Décor peint intérieur du XIII<sup>e</sup> siècle/Basilique mineure de Valère, Sion », ms. 9 fév. 2018.
- ATELIER SAINT-DISMAS/MEYER-DE WECK 1992  
ATELIER SAINT-DISMAS, MADELEINE MEYER-DE WECK, « Peintures murales/Chœur/Basilique mineure de Valère, Sion », ms. juil. 1992.
- ATELIER SAINT-DISMAS/MEYER-DE WECK 1996  
ATELIER SAINT-DISMAS, MADELEINE MEYER-DE WECK, « Sion/Basilique mineure de Valère/abside/décor peintes. Travaux de conservation et de restauration effectués », ms. sept. 1996.
- ATELIER SAINT-DISMAS/MEYER-DE WECK 1999  
ATELIER SAINT-DISMAS, MADELEINE MEYER-DE WECK, « Rapport/Investigations – Examens – Sondages et mesures conservatoires d'urgence/Proposition d'intervention/Basilique mineure de Valère/Intérieur/Portes du jubé », ms. avr. 1999.
- ATELIER SAINT-DISMAS/MEYER-DE WECK 2001  
ATELIER SAINT-DISMAS, MADELEINE MEYER-DE WECK, « Sion/château de Valère/bâtiment A/A 52/mur nord/tableau des Mages. Relevé et datation des enduits visibles le 5 décembre 2001 », ms. déc. 2001.
- ATELIER SAINT-DISMAS/MEYER-DE WECK/LOCHMATTER 1992  
ATELIER SAINT-DISMAS, MADELEINE MEYER-DE WECK, ROLAND LOCHMATTER, « Rapport/Essais de consolidation/Peintures murales/Basilique mineure de Valère, Sion », ms. août 1992.
- ATELIER SAINT-DISMAS/ROUX 2001  
ATELIER SAINT-DISMAS, ÉRIC-JAMES FAVRE-BULLE, MURIELLE ROUX, « Rapport/Travaux de conservation restauration/Couronnement buffet de l'orgue/Basilique mineure de Valère, Sion », ms. 18 juin 2001.
- ATELIER SAINT-DISMAS/ROUX DE QUAY 2008  
ATELIER SAINT-DISMAS, ÉRIC-JAMES FAVRE-BULLE, MURIELLE ROUX DE QUAY, « Rapport d'intervention, travaux de conservation et de restauration : peinture murale, paroi sud, chapelle de Rarogne, bas-côté sud, basilique, bâtiment A, Valère, Sion », ms. 8 mai 2008.

- ATTINGER 2005  
BERNARD ATTINGER, « L'important », *La Rose de Valère*, Sion 2005, pp. 5-8.
- BACH/BLONDEL/BOVY MAH VD 1944  
EUGÈNE ADRIEN BACH, LOUIS BLONDEL, ADRIEN BOVY, *La Cathédrale de Lausanne* (MAH 16, VD II), Bâle 1944.
- BALOCCHI/MORAND 2013  
SIMONE BALOCCHI, MARIE CLAUDE MORAND (dir.), *Des Saints et des hommes. L'image des saints dans les Alpes occidentales à la fin du Moyen Âge*, Milan 2013.
- BAYLÉ 2000  
MAYLIS BAYLÉ, « L'influence des Italiens sur l'art roman de Normandie : légende ou réalité ? », *Les Italiens en Normandie, de l'étranger à l'immigré* (Cahier des Annales de Normandie, 29), 2000, pp. 45-64.
- BEER 1956  
ELLEN J. BEER, *Die Glasmalereien der Schweiz vom 12. bis zum Beginn des 14. Jahrhunderts* (Corpus Vitrearum Medii Aevi Schweiz I), Bâle 1956.
- BEER 1965  
ELLEN J. BEER, *Die Glasmalereien der Schweiz aus dem 14. und 15. Jahrhundert* (Corpus Vitrearum Medii Aevi Schweiz III), Bâle 1965, pp. 249-255.
- BELLWALD 2012  
WERNER BELLWALD, « Rarogne, affaire de », *DHS online*, version du 27 avr. 2012.
- BENOIT/PFLUG/BONNET 2002  
YANN BENOIT, DENIS PFLUG, PIERRE-ANDRÉ BONNET, « Château de Valère – Sion. Analyse des pourtrais, bâtiments C et D », Lausanne, EPFL, Laboratoire Ibois, 2002.
- BERGMANN 2014  
UTA BERGMANN, *Le vitrail fribourgeois du XVI<sup>e</sup> au XVIII<sup>e</sup> siècle* (Corpus Vitrearum Suisse VI, époque moderne), Berne 2014.
- BESSE/CASSINA 2002  
ALAIN BESSE, GAËTAN CASSINA, « Rinischer et Vercorin », *Vercorin - La mémoire des âges*, Sion 2002, pp. 140-168.
- BESSE/CASSINA 2014  
ALAIN BESSE, GAËTAN CASSINA, « Dauphiné-Savoie : joute ou combat au château de Valère, à Sion ? Décor héraldique et affrontement de chevaliers dans la *Caminata* (vers 1330) », *Mittelalter*, 19, 2014, pp. 15-25.
- BESSE/PILET 2015  
ALAIN BESSE, FANNY PILET, « Rapport d'intervention. Trésor de la Basilique. Statue de saint Sébastien. Conservation – investigations – restauration », ms. 30 déc. 2015.
- BIÉLER 1930  
VICTOR BIÉLER, *Notice sur les rapports entre l'Église et l'État en Valais depuis 1847*, Saint-Maurice 1930.
- BITTERLI 1992  
THOMAS BITTERLI, « Gebäude P'. Zusammenfassung der Untersuchungsergebnisse », ms. déc. 1992.
- BITTERLI 1993  
THOMAS BITTERLI, « Chor. Bauuntersuchung an der Choraussenfassade 1992. Befunde », ms. déc. 1993.
- BITTERLI 1996  
THOMAS BITTERLI, « Gebäude F, Kurzbericht über Archäologie und Baugeschichte (Zusammenfassung des ausführlichen Berichtes) », Büro für Archäologie und Bauuntersuchung Hans-Jörg Lehner, ms. déc. 1996.
- BITTERLI-WALDVOGEL 1994  
THOMAS BITTERLI-WALDVOGEL, « Sion – Valeria. Gebäude F. Dokumentation Dachgeschoss (combles) », ms. mars 1994.
- BLAVIGNAC 1853  
JEAN-DANIEL BLAVIGNAC, *Histoire de l'architecture sacrée du quatrième au dixième siècle dans les anciens évêchés de Genève, Lausanne et Sion*, Paris/Londres 1853, volume texte et volume Atlas.
- BLONDEL 1953  
LOUIS BLONDEL, « Les origines de Sion et son développement urbain au cours des siècles », *Vallesia*, 7, 1953, pp. 19-47.
- BLONDEL/DONNET 1982  
LOUIS BLONDEL, ANDRÉ DONNET, *Châteaux du Valais*, Martigny 1982 (2<sup>e</sup> éd.).
- BnF  
Bibliothèque nationale de France, Paris.
- BOESCH/DE WOLFF 1963  
PAUL BOESCH, ALBERT DE WOLFF, *Valeria 1943-1963*, Sion 1963.
- BOILLAT 2018  
PHILIPPE BOILLAT, « Les peintures murales médiévales de la Blanche Église de La Neuveville », *Monuments vaudois*, 8, 2018, pp. 76-82.
- BONVIN/DUC 1997  
MICHEL BONVIN, PIERRE-JEAN DUC, « Transformation du château de Valère en musée. Installations techniques : évaluation des besoins », École d'ingénieurs du Valais, Sion, 31 oct. 1997.
- BONY 1976  
JEAN BONY, « Diagonality and Centrality in Early Rib - Vaulted Architectures », *Gesta*, 15, 1/2, Chicago, 1976.
- BOTTIGLIERI 2013 (1)  
LAURA BOTTIGLIERI, « Le Valais : un cas atypique et contrasté », *Le marbre et la poussière. Le patrimoine funéraire romand (XIV<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècles) : Vaud, Neuchâtel, Fribourg, Valais, Jura. II. Études*, Lausanne 2013, pp. 213-226.
- BOTTIGLIERI 2013 (2)  
LAURA BOTTIGLIERI, « Sion », *Le marbre et la poussière. Le patrimoine funéraire romand (XIV<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècles) : Vaud, Neuchâtel, Fribourg, Valais, Jura. II. Catalogue*, Lausanne 2013, pp. 313-328.
- BOULANGER 2008  
KARINE BOULANGER, « Les traités médiévaux sur le vitrail », *Antoine de Pise. L'art du vitrail vers 1400* (Corpus Vitrearum France, Études, VIII), Paris 2008, pp. 201-213.
- BOURGOIS 2020  
LUC BOURGOIS, « Clastrum versus castrum : réalités et ambiguïtés des enclos monastiques », *Bulletin du centre d'études médiévales d'Auxerre*, HS 12, 2020. En ligne : <http://journals.openedition.org/cem/17472>.
- BREIDING/MORAND 2013  
DIRK BREIDING, MARIE CLAUDE MORAND, « Pavois aux armes du Chapitre cathédral de Sion », *ELSIG/MORAND 2013*, n° 44, pp. 138-141.
- BRUHIN 1981  
RUDOLF BRUHIN, « Das Oberwallis als Orgellandschaft », *Vallesia*, 36, 1981, pp. 69-147.
- BRUHIN 1990  
RUDOLF BRUHIN, « Sitten VS, Basilika Notre-Dame de Valère ; Orgel. 353.3/294 », ms. fév. 1990.
- BUCHER 1991  
RENAUD BUCHER, *Restauration en cours des peintures murales gothiques du chœur de l'église Notre-Dame de Valère à Sion* (Sedunum nostrum. Bulletin 46), 1991.
- BUJARD 1991  
JACQUES BUJARD, « Sept siècles d'architecture franciscaine à Fribourg », *L'église des Cordeliers de Fribourg* (Repères fribourgeois, 2), 1991, pp. 13-18.
- BUJARD 2007  
JACQUES BUJARD, « Le couvent des Cordeliers de Fribourg : 750 ans d'architecture franciscaine », *Cahiers d'Archéologie Fribourgeoise*, 9, 2007, pp. 118-153.
- BUR 1999  
MICHEL BUR, *Le château* (Typologie des sources du Moyen Âge occidental, 79), Turnhout 1999.
- BURG 1993  
JOSEF BURG, *Die Arbeiten von Louis-Benoît Hooghuyts in Deutschland und ihr Bestand* (Acta Organologica 23), Berlin 1993.
- BURGENER 1857  
LAURENZ BURGENER, *Die Heiligen des Walliser-Landes, sammt den Concilien von St. Mauritz und Epaon, Einsiedeln* 1857.
- BURGENER 1860  
LAURENZ BURGENER, *Helvetia sancta oder Leben und Wirken der heiligen, seligen und frommen Personen des Schweizerlandes*, Einsiedeln/New-York 1860-1862, 3 vol.
- BURGENER 1864  
LAURENZ BURGENER, *Die Wallfahrtsorte der katholischen Schweiz*, Ingelbohl 1864, pp. 275-280.
- BURGENER 1875  
LAURENZ BURGENER, *Biographie du vénérable Mathias Will : chanoine capitulaire de Sion, docteur en philosophie et en théologie*, Sion 1875.

- BURGER 2018  
MICHAEL BURGER, *Fenestras non historiatae. Ornamentale Glasmalerei der Hochgotik in den Regionen am Rhein (1250-1350)* (Corpus Vitrearum Medii Aevi Deutschland Studien III), 2018.
- BURLET 2012  
FABRICE BURLET, *La porte de Covent, le mur oublié de l'enceinte* (Sedunum nostrum. Bulletin 85), Sion 2012.
- BWG  
*Blätter aus der Walliser Geschichte*, Sion/Brigue depuis 1889.
- CADORIN 1991  
PAOLO CADORIN, « Die Bildrestaurierung von 1954 », *Die Valeria Orgel* 1991, pp. 213-225.
- CANDAUX 1966  
JEAN-DANIEL CANDAUX, « Georges Ozaneaux. Lettres sur la Suisse (1820) », *Annales valaisannes*, 1966, pp. 83-80.
- CARLEN 1943  
ALBERT CARLEN, « Das Ordinarium Sedunense und die Anfänge der geistlichen Spiele im Wallis », *BWG*, 9/4, 1943, pp. 349-373.
- CARLEN 1957-1958  
LOUIS CARLEN, « Wirtschaftliche Beziehungen zwischen Wallis und Freiburg im Mittelalter », *Freiburger Geschichtsblätter*, 48, 1957-1958, pp. 97-104.
- CARLEN 1958  
LOUIS CARLEN, « Zur geistlichen Gerichtsbarkeit in der Diözese Sitten im Mittelalter », *BWG*, 12/4, 1958, pp. 257-290.
- CARLEN 1976  
ALBERT CARLEN, « Wahlurne und Sitzungsbild des Domkapitels von Sitten », *Vallesia*, 31, 1976, pp. 187-192.
- CARLEN 1981  
LOUIS CARLEN, *Kultur des Wallis im Mittelalter*, Brigue 1981.
- CARLEN 1982  
ALBERT CARLEN, *Theatergeschichte des deutschen Wallis*, Brigue 1982.
- CARLEN 1985  
LOUIS CARLEN, « Generalvikar und Grossdekan Dr. Johann Christian Hagen (1683-1746) », *BWG*, 128, 1985, pp. 467-488.
- CARRON/MEYER-DE WECK 1999  
GISÈLE CARRON, MADELEINE MEYER-DE WECK, « [Panneau Adoration des Mages] Rapport préliminaire. Essais de faisabilité », ms. août 1999.
- CARRON/MEYER-DE WECK 2000  
GISÈLE CARRON, MADELEINE MEYER-DE WECK, « Rapport final. Panneau Adoration des Mages », ms. 2000.
- CARRON/MEYER-DE WECK 2002  
GISÈLE CARRON, MADELEINE MEYER-DE WECK, « Volets de l'orgue de Valère », ms. juil. 2002.
- CASSINA 1981  
GAËTAN CASSINA, « Tabernacles valaisans du premier quart du XVII<sup>e</sup> siècle (Sion, Saint-Maurice, Savièse, Vex) », *Annales veveysannes*, 56, 1981, pp. 107-122.
- CASSINA 1982  
GAËTAN CASSINA, « Tabernacles valaisans du premier quart du XVII<sup>e</sup> siècle (Sion, Saint-Maurice, Savièse, Vex) », *Annales veveysannes*, 57, 1982, pp. 185-199.
- CASSINA 1991  
GAËTAN CASSINA, « Le grand Stockalper et les arts visuels : notes sur un âge de pierre, de bronze, de fer, de bois et de couleurs », *Kaspar Jodok von Stockalper*, Brigue 1999, pp. 261-294.
- CASSINA 1998  
GAËTAN CASSINA, « Décor et mobilier anciens », *Grimisuat : l'église paroissiale Saint-Pancrace*, Grimisuat 1998, pp. 16-23.
- CASSINA 2009  
GAËTAN CASSINA, « Saint Guillaume à Sion : en marge ou au cœur de programmes iconographiques à Valère (1434/37) et à Tourbillon (vers 1447) ? », *Revue historique neuchâteloise*, IV, 2009, pp. 353-375.
- CASSINA 2014  
GAËTAN CASSINA, « Légère coupe dans les typologies des anciennes portes d'entrée », *Ouvertures. Portes et fenêtres dans l'architecture en Valais*, [s.l.] 2014, pp. 76-89.
- CASSINA MAH VS 2021  
GAËTAN CASSINA, *Le district de Sierre I. La ville de Sierre et Chippis* (MAH 143, VS V), Berne 2021.
- CASSINA/HERMANÈS 1978  
GAËTAN CASSINA, THÉO-ANTOINE HERMANÈS, *La peinture murale à Sion, du Moyen Âge au XVIII<sup>e</sup> siècle* (Sedunum nostrum. Annuaire 8), Sion 1978.
- CASSINA/DE WOLFF/ELSIG 1996  
GAËTAN CASSINA, BARBARA DE WOLFF, PATRICK ELSIG, *Le chemin de croix de la basilique de Valère dans le contexte de la peinture religieuse en Valais à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle*, rapport non publié, Sion 1996.
- CASTELNUOVO 1966  
ENRICO CASTELNUOVO, *Il gotico internazionale in Europa. Saggio introduttivo*, Milan 1966.
- CASTELNUOVO 1979 (1)  
ENRICO CASTELNUOVO, « Giacomo Jaquerio e l'arte nel ducato di Amedeo VIII », *Giacomo Jaquerio e il gotico internazionale*, [s.l.] 1979, pp. 30-57.
- CASTELNUOVO 1979 (2)  
ENRICO CASTELNUOVO, « Pour une histoire dynamique des arts dans la région alpine au Moyen Âge », *Revue suisse d'histoire*, 29, 1979, pp. 265-286.
- CASTELNUOVO/DE GRAMMATICA 2002  
ENRICO CASTELNUOVO, FRANCESCA DE GRAMMATICA (éd.), *Il Gotico nelle Alpi, 1350-1450*, catalogue d'exposition, Trente 2002.
- CASTELNUOVO/HERMANÈS 1997  
ENRICO CASTELNUOVO, THÉO-ANTOINE HERMANÈS, « La peinture », *Les pays romands au Moyen Âge*, Lausanne 1997, pp. 517-554.
- Catalogue MAS 1900*  
*Catalogue du Musée Archéologique cantonal de Sion*, Sion 1900.
- CDC  
Centre documentaire de la Cible, Sion.
- CHAP + chiffre  
Chapiteau et son numéro attribué pour restauration et analyse.
- CHARLES 1999  
CORINNE CHARLES, *Stalles sculptées du XV<sup>e</sup> siècle. Genève et le duché de Savoie*, Paris 1999.
- CHARLES 2002  
CORINNE CHARLES, « Tentures de chœur et stalles médiévales », *Art+Architecture en Suisse*, 53, H. 1, 2002, pp. 36-44.
- CHARLES 2005  
CORINNE CHARLES, « La collection de mobilier médiéval du Musée cantonal d'histoire de Valère (Sion) : étude et évolution d'un corpus », *RSAA*, 62, H. 3-4, 2005, pp. 175-182.
- CHARLES/VEUILLET 2012  
CORINNE CHARLES, CLAUDE VEUILLET, *Coffres et coffrets du Moyen Âge dans les collections du Musée d'histoire du Valais, Sion* (Valère, Art & Histoire 3), Sion 2012, 2 vol.
- CHAUMONT DE 1858  
C. DE CHAUMONT, *Alpes et Pyrénées. Descriptions et curiosité de la Suisse, de la Savoie, de la Navarre*, Limoges 1858.
- CHIERICI 1978  
SANDRO CHIERICI, *La Lombardia* (Italia Romanica, I), Milan 1978.
- Constitutiones* [1626] 1635  
*Constitutiones et decreta synodalia dioecesis Sedunensis in ecclesia cathedrali Seduni edita et promulgata die 25 april. anno Christi MDCXXVI*, Fribourg 1635.
- CORPATAUX/SCHAETTI 1996  
YVES CORPATAUX, BERNARD SCHAETTI, *Hypersion. Analyse d'un système d'information documentaire pour l'archéologie et la restauration de monuments*, ms. non publié, Université de Genève, oct. 1996.
- Corti e città* 2006  
ENRICA PAGELLA, ELENA ROSSETTI BREZZI, ENRICO CASTELNUOVO et al., *Corti e città. Arte del Quattrocento nelle Alpi occidentali*, catalogue d'exposition, Milan 2006.
- COURTHION 1895  
LOUIS COURTHION, « Les cathédrales romandes. Notre-Dame de Valère », *Patrie suisse*, 2/1895, pp. 90-92.
- COUTAZ 1999  
GILBERT COUTAZ, « La donation des droits comtaux à l'évêque de Sion, en 999 : un texte dévalué de l'histoire du Valais », *Vallesia*, 54, 1999, pp. 31-67.
- CURIGER 1960  
OTHMAR CURIGER, « Hôtel de ville de Sion (1657-1665) », *Vallesia*, 15, 1960, pp. 1-143.
- CURTA/VAN DER PLAETSEN 1993  
ALAIN CURTA, LAURENT VAN DER PLAETSEN, « Datation par le radiocarbone d'un échantillon de charbons de bois (SV93 F3) provenant du bâtiment F, Site de Valère à Sion (VS) Suisse », Archéolabs, ARC93/R1508C, ms. 5 oct. 1993.

- CURTA/VAN DER PLAETSEN 1995  
ALAIN CURTA, LAURENT VAN DER PLAETSEN, « Datation par le radiocarbone. Site du château de Valère. Sion (VS) Suisse. Échantillon : n° 201 VSVA », Archéolabs, ARC95/R1322C, ms. 3 mars 1995.
- DALL'OGGIO/DALL'OGGIO 1985  
MARINO DALL'OGGIO, CLARA DALL'OGGIO, « Classical Turkish Rugs. A Discovery at Sion », *Hali: The International Magazine of Antique Carpets and Textils*, 27, 1985, pp. 36-39.
- DAVISO DI CHARVENSOD 1951  
MARIA CLOTILDE DAVISO DI CHARVENSOD, « La route du Valais au XIV<sup>e</sup> siècle », *Revue Suisse d'Histoire*, 1, 1951, pp. 135-142.
- DBAS  
*Dictionnaire biographique de l'art suisse*, Zurich 1998, 2 vol.
- DÉBITUS/LAUTIER/CUZANGE 2008  
HERVÉ DÉBITUS, CLAUDINE LAUTIER, LAURENCE CUZANGE, « Le traité d'Antoine de Pise à l'épreuve de l'expérimentation », *Antoine de Pise. L'art du vitrail vers 1400* (Corpus Vitrearum France Études III), Paris 2008, pp. 123-134.
- DELALOYE 1999  
CLAIRE DELALOYE, *Les peintures murales du XV<sup>e</sup> siècle de la chapelle du château de Tourbillon*, mém. de lic., Université de Genève, 1999.
- DELALOYE MORGADO/PRADERVAND 2005  
CLAIRE DELALOYE MORGADO, BRIGITTE PRADERVAND, « Notre-Dame de Valère. L'orgue et son décor. Structure-Emplacement-Fonctions-Iconographie. Rapport provisoire (circulation interne) », ms. fév. 2005.
- DELÉGLISE 1976  
MAURICE DELÉGLISE, *Le décor en fer forgé à Sion* (Sedunum nostrum. Annuaire 6), Sion 1976.
- DHS ou DHS online  
*Dictionnaire historique de la Suisse*, 13 vol., Hauterive 2002-2014 ou www.dhs.ch.
- DONNET 1946  
ANDRÉ DONNET, « Le Musée de Valère et la protection des Monuments d'art et d'histoire en Valais jusqu'à 1935 », *Vallesia*, 1, 1946, pp. 87-119.
- DONNET 1954  
ANDRÉ DONNET, *Guide artistique du Valais*, Sion 1954.
- DONNET 1972  
ANDRÉ DONNET, *Guide artistique illustré de Sion* (Sedunum nostrum. Annuaire 2), Sion 1972.
- DONNET 1976  
ANDRÉ DONNET, *Guide artistique illustré de Sion* (Sedunum nostrum. Annuaire 2, 2<sup>e</sup> éd.), Sion 1976.
- DONNET 1984  
ANDRÉ DONNET, *Kunstführer Sitten = Arts et monuments Sion*, Wabern 1984.
- DONNET/CASSINA 1985  
ANDRÉ DONNET, GAËTAN CASSINA, « Des changements survenus en ville de Sion durant un siècle (1780-1880) », *Annales valaisannes*, 1985, pp. 3-36.
- DONNET/DE RIEDMATTEN 1975  
ANDRÉ DONNET, MARIE DE RIEDMATTEN, *Journal intime (1882-1896)*, Sion 1975.
- DONNET/DE RIVAZ 1961  
ANDRÉ DONNET, ANNE-JOSEPH DE RIVAZ, *Mémoires historiques sur le Valais (1798-1834)* (Mémoires et documents publiés par la Société d'histoire de la Suisse romaine), Lausanne 1961, t. 5-7.
- DUBUIS 1978  
FRANÇOIS-OLIVIER DUBUIS, « Le clocher roman de la Cathédrale de Sion et ses transformations au XV<sup>e</sup> siècle », *Annales valaisannes*, 1978, pp. 75-118.
- DUBUIS 1979  
PIERRE DUBUIS, « Documents relatifs à la cathédrale de Sion au Moyen Âge », *Vallesia*, 34, 1979, pp. 149-173.
- DUBUIS 1987  
PIERRE DUBUIS, « Les écoles en Suisse romande à la fin du Moyen Âge : quelques jalons », *Écoles et vie intellectuelle à Lausanne au Moyen Âge*, Lausanne 1987, pp. 95-130.
- DUBUIS 1991  
PIERRE DUBUIS, « Testaments et reprise démographique à la fin du Moyen Âge dans un pays de montagne : le Valais (Suisse), XIV<sup>e</sup>-XVI<sup>e</sup> siècles », *Annales de démographie historique*, 1991, pp. 221-238.
- DUBUIS 1993  
PIERRE DUBUIS, « Des horloges dans les montagnes. Premières explorations en Valais, XV<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> siècles », *Vallesia*, 48, 1993, pp. 91-108.
- DUBUIS 1994  
PIERRE DUBUIS, *Des Sédunois, des puces et des Savoyards. Sion au milieu du XIV<sup>e</sup> siècle* (Sedunum nostrum. Bulletin 54), Sion 1994.
- DUBUIS/LUGON 1980  
FRANÇOIS-OLIVIER DUBUIS, ANTOINE LUGON, « Inventaire topographique des maisons de Sion aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles », *Vallesia*, 35, 1980, pp. 127-436.
- DUBUIS/LUGON 1985  
FRANÇOIS-OLIVIER DUBUIS, ANTOINE LUGON, « Sion jusqu'au XII<sup>e</sup> siècle. Acquis, questions et perspectives », *Vallesia*, 40, 1985, pp. 1-60.
- DUBUIS/LUGON 1988  
FRANÇOIS-OLIVIER DUBUIS, ANTOINE LUGON, « Sion jusqu'au XVIII<sup>e</sup> siècle : état de la recherche et hypothèses de travail », *La part du feu* 1988, pp. 13-34.
- DUBUIS/LUGON 1995  
FRANÇOIS-OLIVIER DUBUIS, ANTOINE LUGON, « Les premiers siècles d'un diocèse alpin : Recherches, acquis et questions sur l'évêché du Valais. 3<sup>e</sup> partie : Notes et documents pour servir à l'histoire des origines paroissiales », *Vallesia*, 50, 1995, pp. 1-196.
- DUBUIS/LUGON 1997  
FRANÇOIS-OLIVIER DUBUIS, ANTOINE LUGON, « Les évêques de Sion », *Les pays romands au Moyen Âge*, Lausanne 1997, pp. 124-129.
- DUBUIS/LUGON 2002  
FRANÇOIS-OLIVIER DUBUIS, ANTOINE LUGON, *De la mission au réseau paroissial. Le diocèse de Sion jusqu'au XIII<sup>e</sup> siècle* (Cahiers de Vallesia 7), Sion 2002.
- DUPONT LACHENAL 1959  
LÉON DUPONT LACHENAL, « Paroisses et clergé en Bas-Valais aux environs de 1600 : notes d'histoire religieuse », *Annales valaisannes*, 1959, pp. 413-476.
- DUPRAZ 1906  
EMMANUEL DUPRAZ, *La cathédrale de Lausanne. Étude historique*, Lausanne 1906.
- EGGENBERG/JATON/SAROTT 2014  
PETER EGGENBERG, PHILIPPE JATON, JACHEN SAROTT, « Les analyses archéologiques », *Romainmôtier restaurée, 1991-2001. L'église et son décor (XI<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècle)*, Lausanne 2014, pp. 32-53.
- EGGENBERGER/EGGENBERGER 1988  
CHRISTOPH EGGENBERGER, DOROTHEE EGGENBERGER, *La peinture du Moyen Âge* (Ars helvetica 5), Disentis 1988.
- ELSIG 1990  
PATRICK ELSIG, « Valère, basilique, ébauche d'analyse du secteur occidental », Büro für Archäologie und Bauuntersuche Hans-Jörg Lehner, ms. juil., 1990.
- ELSIG 1992  
PATRICK ELSIG, « Château de Valère. Investigations archéologiques 1991, rapport final », ms. 1992.
- ELSIG 1995  
PATRICK ELSIG, « Château de Valère. Boiseries, fourneaux et cheminées : parties intégrantes du monument ou pièces du musée ? Premiers repérages », ms. janv. 1995.
- ELSIG 1996  
PATRICK ELSIG, « Château de Valère. L'évolution du mobilier de la Basilique sur la base des documents du centre de documentation de La Cible », ms. juil. 1996.
- ELSIG 1997 (1)  
PATRICK ELSIG, « L'utilisation de "stuc" dans l'habitat civil du Valais médiéval », *Kunst + Architektur in der Schweiz*, 48, 1997, pp. 33-38.
- ELSIG 1997 (2)  
PATRICK ELSIG, *Le château de Tourbillon* (Sedunum nostrum. Annuaire 11), Sion 1997.
- ELSIG 1998  
PATRICK ELSIG, « L'État du Valais et la protection du patrimoine bâti », *Vallesia*, 53, 1998, pp. 387-411.
- ELSIG 2000 (1)  
PATRICK ELSIG, *Le château de Valère aux XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles. De la résidence des chanoines au Musée cantonal d'Histoire* (Valère, Art & Histoire 1), Lausanne 2000.
- ELSIG 2000 (2)  
FRÉDÉRIC ELSIG, « La peinture dans le diocèse de Sion (1430-1530) », *RSAA*, 57, H. 2, 2000, pp. 131-140.

- ELSIG 2001  
PATRICK ELSIG, « Renseignements tirés du fonds documentaire de La Cible. Tableau de l'Adoration des Mages (et maître-autel) », ms. sept. 2001.
- ELSIG 2005  
PATRICK ELSIG, « Château de Valère. Salle C5. Peinture murale des Neuf Preux. Iconographie », ms. nov. 2005.
- ELSIG 2006 (1)  
FRÉDÉRIC ELSIG, « L'impatto del concilio di Basilea e la corrente renana », *Corti e città* 2006, pp. 315-317.
- ELSIG 2006 (2)  
FRÉDÉRIC ELSIG, « Géographie artistique et identités collectives : les arts dans les cantons helvétiques à la fin du Moyen Âge », *Perspective* (en ligne), 2, 2006, <https://doi.org/10.4000/perspective.362>.
- ELSIG 2016  
FRÉDÉRIC ELSIG, *La peinture dans le duché de Savoie à la fin du Moyen Âge*, Milan 2016.
- ELSIG 2019 (1)  
PATRICK ELSIG, « Les monnaies des fouilles du château de Valère », *Alessandra Antonini: hommage à une archéologue médiéviste* (Cahiers de Vallesia, 31), Sion 2019, pp. 109-121.
- ELSIG 2019 (2)  
PATRICK ELSIG, *Les châteaux de Sion* (Guides d'art et d'histoire de la Suisse 105), Berne 2019.
- ELSIG 2020  
PATRICK ELSIG, « Une circulation des modèles à l'échelle locale ? Les coffres médiévaux de l'église de Valère à Sion (Valais) », *Artistes et artisans dans les États de Savoie au Moyen Âge. De l'or au bout des doigts*, Milan 2020, pp. 185-199.
- ELSIG/JAVET 1995  
PATRICK ELSIG, CLAIRE JAVET, « Château de Valère. Inventaire et conditionnement du mobilier archéologique (découvert entre 1989 et fin 1994). Description et remarques », Archéotech SA, ms. août 1995.
- ELSIG/MORAND 2000  
PATRICK ELSIG, MARIE CLAUDE MORAND, *Valère – Le monument, le musée* (Sedunum nostrum. Annuaire 12), Sion 2000.
- ELSIG/MORAND 2013  
PATRICK ELSIG (dir.), MARIE CLAUDE MORAND (dir.), *Le Musée d'histoire du Valais, Sion. Collectionner au cœur des Alpes*, Paris/Sion 2013.
- ELSIG/STUDER 1992 (1)  
PATRICK ELSIG, sur la base des recherches de DOMINIQUE STUDER, « Renseignements tirés du fonds documentaire de La Cible. Les décors peints de la nef. », ms. sept. 1992.
- ELSIG/STUDER 1992 (2)  
PATRICK ELSIG, sur la base des recherches de DOMINIQUE STUDER, « Renseignements tirés du fonds documentaire de La Cible. Bâtiment F. », ms. nov. 1992.
- ELSIG/STUDER 1992 (3)  
PATRICK ELSIG, sur la base des recherches de DOMINIQUE STUDER, « Renseignements tirés du fonds documentaire de La Cible. Tabernacle du chœur », ms. sept. 1992.
- ELSIG/STUDER 1992 (4)  
PATRICK ELSIG, sur la base des recherches de DOMINIQUE STUDER, « Renseignements tirés du fonds documentaire de La Cible. Chevet de la Basilique », ms. 1992.
- ELSIG/STUDER 1992 (5)  
PATRICK ELSIG, sur la base des recherches de DOMINIQUE STUDER, « Renseignements tirés du fonds documentaire de La Cible. Bâtiments P et P'. », ms. 1992.
- ELSIG/STUDER 1993 (1)  
PATRICK ELSIG, sur la base des recherches de DOMINIQUE STUDER, « Renseignements tirés du fonds documentaire de La Cible. Le jubé (sans les peintures de l'Annonciation) », ms. mai 1993.
- ELSIG/STUDER 1993 (2)  
PATRICK ELSIG, sur la base des recherches de DOMINIQUE STUDER, « Renseignements tirés du fonds documentaire de La Cible. Transept nord et chapelle Ste-Catherine », ms. août 1993.
- ELSIG/STUDER 1993 (3)  
PATRICK ELSIG, sur la base des recherches de DOMINIQUE STUDER, « Renseignements tirés du fonds documentaire de La Cible. Jubé, peintures de l'Annonciation », ms. sept. 1993.
- ELSIG/STUDER 1993 (4)  
PATRICK ELSIG, sur la base des recherches de DOMINIQUE STUDER, « Renseignements tirés du fonds documentaire de La Cible. Peintures du chœur », ms. sept. 1993.
- ELSIG/STUDER 1993 (5)  
PATRICK ELSIG, sur la base des recherches de DOMINIQUE STUDER, « Renseignements tirés du fonds documentaire de La Cible. Bâtiment E », ms. 1993.
- ELSIG/STUDER 1993 (6)  
PATRICK ELSIG, sur la base des recherches de DOMINIQUE STUDER, « Renseignements tirés du fonds documentaire de La Cible. Bâtiment M et tour J », ms. 1993.
- ELSIG/STUDER 1993 (7)  
PATRICK ELSIG, sur la base des recherches de DOMINIQUE STUDER, « Renseignements tirés du fonds documentaire de La Cible. Les vitraux », ms. 1993.
- ELSIG/STUDER 1994  
PATRICK ELSIG, sur la base des recherches de DOMINIQUE STUDER, « Renseignements tirés du fonds documentaire de La Cible. Les bâtiments A<sup>2</sup>-B<sup>2</sup> et le pignon occidental de l'église (intérieur et extérieur) », ms. 1994.
- ELSIG/STUDER 2001  
PATRICK ELSIG, sur la base des recherches de DOMINIQUE STUDER, « Renseignements tirés du fonds documentaire de La Cible. Bâtiments C et D », ms. avr. 2001.
- ELSIG/STUDER 2005  
PATRICK ELSIG, sur la base des recherches de DOMINIQUE STUDER, « Renseignements tirés du fonds documentaire de La Cible. La chapelle Molitor », ms. juil. 2005.
- EMMENEGGER 1988  
OSKAR EMMENEGGER, « Untersuchungsbericht der Kirche Notre-Dame Valeria in Sion. Teil 1 : Chorraum », ms. sept. 1988.
- EMMENEGGER 1989 (1)  
OSKAR EMMENEGGER, « Fotodokumentation zum Grabmal Bischofs Wilhelm VI. von Aarou », ms. mars 1989.
- EMMENEGGER 1989 (2)  
OSKAR EMMENEGGER, « Fotodokumentation der Kirche Valeria in Sion, Sebastiansaltar », ms. 1989.
- EMMENEGGER 1989 (3)  
OSKAR EMMENEGGER, « Fotodokumentation der Werkspuren und Quadermalereien », ms. fév. 1989.
- EMMENEGGER 1989 (4)  
OSKAR EMMENEGGER, « Fotodokumentation der Wandmalereien an der Nordwand des nördlichen Querhauses bei der Katharinenkapelle », ms. 1989, suivi de la correspondance concernant diverses analyses de pigments et d'enduits entre 1973-1980.
- EMMENEGGER 1989 (5)  
OSKAR EMMENEGGER, « Untersuchungsbericht von der Kirche Valeria in Sion. Teil II : Wandmalereien in Schiff und Querhaus », ms. 1989 (trad. intégrale par THÉO-ANTOINE HERMANÈS, 1996).
- EMMENEGGER 1990 (1)  
OSKAR EMMENEGGER, « Untersuchungsbericht. Teil III : Kreuzwegstationen des 18. Jahrhunderts », ms. 1990.
- EMMENEGGER 1990 (2)  
OSKAR EMMENEGGER, « Untersuchungsbericht. Teil IV : Nikolausaltar, 1652 ; Altar der Reliquienverehrung, 1651 ; Die Orgelmalerei », ms. 1990.
- EMMENEGGER 1990 (3)  
OSKAR EMMENEGGER, « Untersuchungsbericht. Teil V : Altar im nördlichen Seitenschiff ; Katharinenaltar ; Tabernakel am Hochaltar », ms. 1990.
- ENGELHARDT 1840  
CHRISTIAN MORITZ ENGELHARDT, *Naturschilderungen, Sittenzüge und wissenschaftliche Bemerkungen aus den höchsten Schweizer-Alpen, besonders in Süd-Wallis und Graubünden*, Paris 1840.
- ESCHER 1906  
KONRAD ESCHER, *Untersuchungen zur Geschichte der Wand- und Deckenmalerei in der Schweiz vom IX. bis zum Anfang des XVI. Jahrhunderts*, Strasbourg 1906.
- ESQUIEU 1992  
YVES ESQUIEU, *Autour de nos cathédrales. Quartiers canoniaux du sillon rhodanien et du littoral méditerranéen* (Monographie du CRA 8), Paris 1992.

- ESQUIEU 1994 (1)  
YVES ESQUIEU, « Les maisons canoniales », *Les chanoines dans la ville. Recherches sur la topographie des quartiers canoniaux en France*, Paris 1994, pp. 47-53.
- ESQUIEU 1994 (2)  
YVES ESQUIEU, *Quartier cathédral: une cité dans la ville*, Paris 1994.
- ETH Zürich  
Eidgenössische Technische Hochschule Zürich.
- FACCANI/GLAUS/HERVÉ/PERRÉARD LOPRENO/  
STEINER 2020  
GUIDO FACCANI, MATHIAS GLAUS, CLÉMENT HERVÉ, GENEVIÈVE PERRÉARD LOPRENO, LUCIE STEINER, « Abbatale de Payerne. De la villa romaine à l'église romane », *Archéologie Suisse*, 43, 2020, pp. 4-15.
- FAVRE-BULLE/MEYER-DE-WECK 1997  
ÉRIC-JAMES FAVRE-BULLE, MADELEINE MEYER-DE-WECK, « Travaux de conservation et de restauration effectués sur les décors peints de l'abside de Valère », *Vallesia*, 52, 1997, pp. 281-295.
- FAYARD DUCHÈNE 1994  
JANINE FAYARD DUCHÈNE, *Les origines de la population de Sion à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle: bourgeois, habitants perpétuels et tolérés* (Cahiers de Vallesia 4), Sion 1994.
- FEIHL/FREUDIGER/JOUVENAT-MÜLLER/PEDRUCCI 2006  
OLIVIER FEIHL, SÉBASTIEN FREUDIGER, ALAIN JOUVENAT-MÜLLER, ANNA PEDRUCCI, « Les analyses archéologiques », *L'église médiévale de Grandson*, Grandson 2006, pp. 84-101.
- FIBICHER/AMMANN 2015  
ARTHUR FIBICHER, HANS-ROBERT AMMANN, *Die Reformbestrebungen des Bischofs Hildebrand Jost. Die Visitation der Diözese Sitten 1623-1626, Kommentar* (Cahiers de Vallesia, 28/1), Sion 2015.
- FIORINA 1995  
EMMANUELLE FIORINA, *Le missel de Guillaume VI de Rarogne*, mém. de lic., Université de Lausanne, 1995.
- FIORINA 2002  
EMMANUELLE FIORINA, *Le missel de Guillaume VI de Rarogne* (Sedunum nostrum. Bulletin 71), Sion 2002.
- FLÜHLER-KREIS 2016  
DIONE FLÜHLER-KREIS, « Heiliger Bischof Eusebius, Märtyr: Inventarnummer BV 84 », 2016, rapport non publié, MHV, dossier d'œuvre MV 12962.
- FOLLONIER-GLASSEY 2012  
CAROLE FOLLONIER-GLASSEY, *L'art campanaire sédunois aux XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles*, mém. de maîtrise, Université de Lausanne, 2012.
- FONTANNAZ-FUMEAUX 1993  
ANNE-CATHERINE FONTANNAZ-FUMEAUX, « Les peintures murales de Sankt German: un atelier gothique international dans le Valais de Guillaume VI de Rarogne », *Vallesia*, 48, 1993, pp. 367-426.
- Fragments de stucs polychromés* 2020  
MARIE-PAULE GUËX, LUDOVIC BENDER, OLIVIER GUYOT, JULIAN JAMES, KARINA QUEIJO, MICHEL FUCHS, SYLVIE GARNERIE, « Sion/Basilique de Valère/Fragments de stucs polychromés. Résultats des analyses faites lors des journées de travail interdisciplinaire (juillet 2020) », ms. sept. 2020.
- FREIGANG/KURMANN 1991  
CHRISTIAN FREIGANG, PETER KURMANN, « La cathédrale romano-gothique de Genève. Réflexions sur sa chronologie et sa place dans l'histoire de l'architecture médiévale », *Saint-Pierre de Genève au fil des siècles*, Genève 1991, pp. 23-46.
- FRETZ 2014  
ALAIN FRETZ, « St. Sébastien à la colonne », ms. 6 juin 2014.
- GAGNEBIN 1978  
BERNARD GAGNEBIN, « Un peintre de missels à Sion au XV<sup>e</sup> siècle », *Vallesia*, 33, 1978, pp. 303-310.
- GAIER 1993  
CLAUDE GAIER, « Quand l'arbalète était une nouveauté. Réflexions sur son rôle militaire du X<sup>e</sup> au XIII<sup>e</sup> siècle », *Le Moyen Âge*, 99, 2/1993, pp. 201-229.
- GALBREATH 1927  
DONALD LINDSAY GALBREATH, *Sigilla Agaunensia. Les sceaux des archives de l'abbaye de St-Maurice en Valais antérieurs à 1500*, Lausanne 1927.
- GALERINI 1870  
ANTOINE GALERINI, *Sion et ses environs*, [s.l.] vers 1870.
- Gallia christiana* 1770  
*Gallia christiana, in provincias ecclesiasticas distributa; in qua series et historia archiepiscoporum, episcoporum et abbatum... XII. Ubi de provinciis Senonensi et Tarentasiensi agitur* (Ecclesia sedunensis, col. 729-803; Instrumenta ecclesiae sedunensis col. 421-484), Paris 1770.
- GANTNER 1941  
JOSEPH GANTNER, *Histoire de l'art en Suisse. I. Des origines à la fin de l'époque romane*, Neuchâtel 1956.
- GANTNER 1942  
JOSEPH GANTNER, *Konrad Witz*, Vienne 1942.
- GANTNER 1944  
JOSEPH GANTNER, « Zur Genfer Malerei um die Mitte des 15. Jahrhunderts », *Pro Arte*, 3, 32/1944, pp. 511-515.
- GANTNER 1947  
JOSEPH GANTNER, *Kunstgeschichte der Schweiz: Von den Anfängen bis zum Beginn des 20. Jahrhunderts - Die gotische Kunst*, tome II, Frauenfeld 1947.
- GANTNER 1956  
JOSEPH GANTNER, *Histoire de l'art en Suisse. II. L'époque gothique*, Neuchâtel 1956.
- GANZ 1900  
PAUL GANZ, « Heraldische Malereien aus dem Schlosse und der Kirche von Notre-Dame de Valère ob Sitten im Wallis », *Archives héraldiques suisses*, XIV, H. 4, 1900, pp. 129-135.
- GANZ 1925  
PAUL GANZ, *La peinture suisse avant la Renaissance*, Paris 1925.
- GANZ 1946  
PAUL LEONHARD GANZ, *Das Chorgestühl in der Schweiz*, Frauenfeld 1946.
- GANZ 1950  
PAUL LEONHARD GANZ, *Die Malerei des Mittelalters und des XVI. Jahrhunderts in der Schweiz*, Bâle 1950.
- GARDET 1965  
CLÉMENT GARDET, *De la peinture du Moyen Âge en Savoie, I. Du XI<sup>e</sup> au XV<sup>e</sup> siècle*, Annecy 1965.
- GARDET 1975  
CLÉMENT GARDET, « Jean Bapteur. Peintre héraldiste et miniaturiste fribourgeois à la cour de Savoie », *Archives héraldiques suisses*, 89, 1975, pp. 2-12.
- GARRIGOU GRANDCHAMP 2003  
PIERRE GARRIGOU GRANDCHAMP, « Les maisons urbaines du X<sup>e</sup> au milieu du XIII<sup>e</sup> siècle: état de la question », *La maison au Moyen Âge dans le midi de la France* (Actes des journées d'étude de Toulouse, 19-20 mai 2001), Toulouse 2003.
- GASSER 2004  
STEFAN GASSER, *Die Kathedralen von Lausanne und Genf und ihre Nachfolge. Früh- und hochgotische Architektur in der Westschweiz (1170-1350)* (Scriinium Friburgense, 17), Berlin/ New-York 2004.
- GATTLEN 1987  
ANTON GATTLEN, *L'estampe topographique du Valais. 1548-1850*, Martigny/Brigue 1987.
- GHKA 1947  
GRÉGOIRE GHKA, « Luttés politiques pour la conquête du pouvoir temporel sous l'épiscopat de Hildebrand Jost (1614-1634) », *Vallesia*, 2, 1947, pp. 71-158.
- GHKA 1948  
GRÉGOIRE GHKA, « L'indépendance du Valais à l'égard du Saint-Empire a-t-elle été reconnue par les traités de Westphalie, en 1648, en même temps que celle de la Confédération suisse?: un troisième centenaire », *Annales valaisannes*, 6, 1948, n° 2-3, pp. 389-448.
- GHKA 1950  
GRÉGOIRE GHKA, « Contestations du Clergé et des Patriotes du Valais au sujet du pouvoir temporel après l'épiscopat de Hildebrand Jost (1638-1798) », *Vallesia*, 5, 1950, pp. 201-227.
- GHKA 1951  
GRÉGOIRE GHKA, « Sur le culte de la Sainte Vierge Marie en Valais », *Annales valaisannes*, 1951, pp. 414-432.
- GHKA 1960  
GRÉGOIRE GHKA, « Le glaive des évêques de Sion et les glaives de justice valaisans », *Annales valaisannes*, 1960, pp. 593-624.

- GLAUSER & GRANGES 1993  
GLAUSER & GRANGES, « Restauration de l'église et du château de Valère. Bâtiment E, contrôle de stabilité. Rapport préliminaire », Sion, août 1993.
- GOLAY 1998 (1)  
LAURENT GOLAY, « Maggenberg, Peter », *DBAS*, II, pp. 668-669.
- GOLAY 1998 (2)  
LAURENT GOLAY, « Maître de la Famille Mossu », *DBAS*, II, pp. 671-672.
- GOLAY 2000  
LAURENT GOLAY, *Les sculptures médiévales. La collection du Musée d'histoire, Sion* (Valère, Art & Histoire 2), Sion 2000.
- GPSR (chiffre romain)  
*Glossaire du patois de la suisse romande*, Neuchâtel/Paris/Genève dès 1924.
- GRANDJEAN 1975  
MARCEL GRANDJEAN, « La cathédrale actuelle : sa construction, ses architectes, son architecture », *La cathédrale de Lausanne* (Bibliothèque de la Société d'Histoire de l'Art en Suisse, 3), Berne 1975, pp. 45-174.
- GRANDJEAN 1997  
MARCEL GRANDJEAN, « Art monumental et échanges », *Les pays romands au Moyen Âge*, Lausanne 1997, pp. 459-510.
- GRANDJEAN/CASSINA 1991  
MARCEL GRANDJEAN, GAËTAN CASSINA, « Charpentiers de stalles et tailleurs d'images en Suisse romande au XV<sup>e</sup> siècle, approche documentaire », *Stalles de la Savoie médiévale*, catalogue d'exposition, Genève 1991, pp. 15-21.
- GREMAUD 1863 (1)  
JEAN GREMAUD, *Nécrologes de l'église cathédrale de Sion et de l'église paroissiale de Granges, suivis de Chartes sédunoises et d'un catalogue des évêques de Sion* (Mémoires et documents publiés par la Société d'histoire de la Suisse romande, 18), 1863, pp. 249-524.
- GREMAUD 1863 (2)  
JEAN GREMAUD, *Recueil diplomatique du canton de Fribourg*, VII, Fribourg 1863.
- GREMAUD 1875-1898, numéro de tome, n° de document, année du document  
JEAN GREMAUD, *Documents relatifs à l'histoire du Vallais* (Mémoires et documents publiés par la Société d'histoire de la Suisse romande 29 à 39), I (300-1255), 29, 1875; II (1255-1300), 30, 1876; III (1300-1330), 31, 1878; IV (1331-1350), 32, 1880; V (1351-1375), 33, 1884; VI (1375-1402), 37, 1893; VII (1402-1431), 38, 1894; VIII (1432-1457), 39, 1898.
- GRUBER 1932  
EUGEN GRUBER, *Die Stiftungsheiligen der Diözese Sitten im Mittelalter*, Fribourg 1932.
- GUEx 2020  
MARIE-PAULE GUEx, « Valère, Bât. A, voûte de la croisée du transept, voûtain ouest. Rapport préliminaire », Tera Sàrl, ms. 27 janv. 2020.
- GUEx 2022  
MARIE-PAULE GUEx, « Basilique. Étude de l'enveloppe extérieure (2014) », Tera Sàrl, ms. 2022.
- GUEx/BENDER 2021  
MARIE-PAULE GUEx, LUDOVIC BENDER, « Valère. Basilique. Le local en sous-sol du transept sud. Analyse du local en l'état (mars 2021) », In Situ Archéologie SA, ms. oct., 2021.
- Guide artistique* 2012  
*Guide artistique de la Suisse. 4b. Fribourg, Valais*, Berne 2012.
- GUYOT/JAMES 2020 (1)  
OLIVIER GUYOT, JULIAN JAMES, STÉPHANIE GALLONI, KEVIN TSCHANZ, « A52 (croisée du transept). Étude des témoins des décors peints médiévaux », ms. 30 janv. 2020.
- GUYOT/JAMES 2020 (2)  
OLIVIER GUYOT, JULIAN JAMES, C. RIELLE, KEVIN TSCHANZ, « A51 (Chapelle Molitor). Investigations et options d'intervention », ms. 13 mars 2020.
- HALDIMANN/PACCOLAT 2019  
MARC-ANDRÉ HALDIMANN, OLIVIER PACCOLAT (éd.), *Sion, Sous-le-Scex (Valais, Suisse). III. Développement d'un quartier de la ville antique* (Cahiers d'archéologie romande, 176), Lausanne 2019.
- HANKELN 2019  
ROMAN HANKELN, *Officium sancti Mauritii sociorumque eius Thebaicae Legionis (traditione Sedunensis ecclesiae)* (Wissenschaftliche Abhandlungen, LXV/30), Kitchener (CA) 2019.
- HARTMANN-VIRNICH 2004  
ANDREAS HARTMANN-VIRNICH, *Was ist Romanik? Geschichte, Formen und Technik des romanischen Kirchenbaus*, Darmstadt [2004].
- Helvetia sacra* 1994  
PATRICK BRAUN (réd.), *Die Kongregationen in der Schweiz, 16.-18. Jahrhundert* (*Helvetia sacra* I/8), Bâle 1994.
- Helvetia sacra* 2001  
BERNARD ANDENMATTEN et al., *Le diocèse de Sion, l'archidiocèse de Tarentaise* (*Helvetia sacra* I/5), Bâle 2001.
- HENRIET 2005  
JACQUES HENRIET, *À l'aube de l'architecture gothique*, Besançon 2005.
- HERING-MITGAU 1991 (1)  
MANE HERING-MITGAU, « Das Gehäuse », *Die Valeria Orgel* 1991, pp. 101-113.
- HERING-MITGAU 1991 (2)  
MANE HERING-MITGAU, « Die mittelalterlichen Orgelgehäuse », *Die Valeria Orgel* 1991, pp. 115-169.
- HERING-MITGAU 1991 (3)  
MANE HERING-MITGAU, « Die Flügelbilder und ihr Maler Peter Maggenberg », *Die Valeria Orgel* 1991, pp. 171-211.
- HILL 1883  
ARTHUR GEORGE HILL, *The Organ and the Organ cases of the Middle Ages and Renaissance*, Londres 1883.
- Histoire du Valais* 2002  
PHILIPPE CURDY, FRANÇOIS WIBLÉ, ANTOINE LUGON et al., *Histoire du Valais* (Annales valaisannes), 4 vol., Sion 2002.
- HOEK 1993  
FLORIAN HOEK, « Bericht über die 1993 auf der Kirchengburg Valeria in Sion durchgeführten Untersuchungen im Untergeschoss von Gebäude E », Büro für Archéologie und Bauuntersuche Hans-Jörg Lehner, ms. oct. 1993.
- HOFFMANN 1993  
FABIENNE HOFFMANN, « Inventaire des cloches de la commune de Sion », Office valaisan de la Protection des biens culturels, 1993.
- HOFFMANN 2014-15  
FABIENNE HOFFMANN, « Sion. Cathédrale Notre-Dame du Glarier et basilique Notre-Dame de Valère. Cloche de la chapelle de Sainte-Barbe et restauration des sonneries de Valère », rapport d'expertise, mandat de l'OFC, 2014-15.
- HOLDEREGGER 1926  
HERMANN HOLDEREGGER, « Eine Domfabrikrechnung aus dem 14. Jahrhundert », *Revue d'histoire suisse*, 6, 1926, pp. 233-279.
- HOLDEREGGER 1929 (1-4) - 1930 (1-3)  
HERMANN HOLDEREGGER, « Die Kirche von Valeria bei Sitten », *IAS*, 31, 1929, 1, pp. 51-68; 31, 1929, 2, pp. 109-118; 31, 1929, 3, pp. 207-216; 31, 1929, 4, pp. 260-273; 32, 1930, 1, pp. 26-37; 32, 1930, 2, pp. 90-98; 32, 1930, 3, pp. 191-200.
- HOLDEREGGER 1930  
HERMANN HOLDEREGGER, *Die Kirche von Valeria bei Sitten* (Tiré à part *IAS*, 31-32, 1929-1930), Zurich 1930.
- HOLDEREGGER 1953  
HERMANN HOLDEREGGER, « L'église Notre-Dame de Valère à Sion (ancienne cathédrale) », *Congrès archéologique de France, 110e session tenue en Suisse romande en 1952*, Paris 1953, pp. 201-216.
- HOLDEREGGER 1959  
HERMANN HOLDEREGGER, *Valeria Sitten*, [Berne] [1959].
- HOLDEREGGER 1969  
HERMANN HOLDEREGGER, *Valère Sion*, (adaptation française par ALAIN GRUBER), [Berne] [1969].
- HORAT 1988  
HEINZ HORAT, *L'architecture religieuse* (*Ars helvetica* 3), Disentis 1988.
- HRSt II  
GABRIEL IMBODEN et al., *Kaspar Jodok von Stockalper. Handels- und Rechnungsbücher*, Brigue 1987-1997.
- HUBER 1998  
JOAKIM HUBER, *Der sogenannte « Grosse Reliquienschein » im Domschatz zu Sitten*, Winterthur 1998.
- HUGUENIN 2000  
CLAIRE HUGUENIN, « Autour de Valère, problématique de la restauration en Suisse romande », *ELSIG* 2000 (1), pp. 79-84.

- HUOT 1973  
FRANÇOIS HUOT, *L'Ordinaire de Sion. Étude sur sa transmission manuscrite, son cadre historique et sa liturgie* (Spicilegium Friburgense 18), Fribourg 1973.
- HURNI/YERLY 2020 (1)  
JEAN-PIERRE HURNI, BERTRAND YERLY, « Rapport d'expertise dendrochronologique. Coffre MV 13224 », LRD, LRD20/R7828, 7 janv. 2020.
- HURNI/YERLY 2020 (2)  
JEAN-PIERRE HURNI, BERTRAND YERLY, « Rapport d'expertise dendrochronologique. Coffre MV 8701 », LRD, LRD20/R7892, 5 août 2020.
- HURNI/YERLY 2020 (3)  
JEAN-PIERRE HURNI, BERTRAND YERLY, « Rapport d'expertise dendrochronologique. Basilique de Valère. CH-Sion. Intervention du 19.08.2020 », LRD, LRD20/R7909, ms. 18 sept. 2020.
- HURNI/YERLY 2020 (4)  
JEAN-PIERRE HURNI, BERTRAND YERLY, « Rapport d'expertise dendrochronologique. Porte ferrée (P600). Basilique de Valère. CH-Sion. Intervention du 19.08.2020 », LRD, LRD20/R7910, ms. 18 sept. 2020.
- HURNI/YERLY 2020 (5)  
JEAN-PIERRE HURNI, BERTRAND YERLY, « Rapport d'expertise dendrochronologique. Bâtiment B, Château de Valère. CH-Sion. Intervention du 19.08.2020 », LRD, LRD20/R7911, ms. 18 sept. 2020.
- HURNI/YERLY 2020 (6)  
JEAN-PIERRE HURNI, BERTRAND YERLY, « Rapport d'expertise dendrochronologique. Basilique. Château de Valère. Bâtiment D. CH-Sion. Rapport complémentaire au rapport LRD02/5194 », LRD, LRD20/R7956, ms. 30 sept. 2020.
- HURNI/YERLY 2021  
JEAN-PIERRE HURNI, BERTRAND YERLY, « Rapport d'expertise dendrochronologique. Basilique de Valère. Local A54. CH-Sion. Intervention du 22.06.2021 », LRD, LRD21/R8035, ms. 1 juil. 2021.
- IAS  
*Indicateur d'Antiquités suisses*, depuis 1868.
- IMESCH 1920 (1)  
DIONYS IMESCH, « Inventar des hl. Sebastiansaltars auf Valeria (Sitten) vom 19. Januar 1520 », *Revue d'histoire ecclésiastique suisse*, 14, 1920, pp. 67-68.
- IMESCH 1920 (2)  
DIONYS IMESCH, « Die Rechnung für die Chorstühle auf Valeria », *BWG*, 5, 1920, pp. 141-145.
- IMESCH 1921  
DIONYS IMESCH, « Das Domkapitel von Sitten zur Zeit des Kardinals M. Schiner », *BWG*, 6, 1921, pp. 1-126.
- IMESCH 1924  
DIONYS IMESCH, « Das Domkapitel von Sitten und sein Wappen », *Archives héraldiques suisses*, 3/1924, pp. 97-104.
- IMESCH 1935  
DIONYS IMESCH, « Kriegskontribution des Domkapitels von Sitten im Jahre 1798 », *BWG*, 8/1, 1935, pp. 94-96.
- IMESCH 1938  
DIONYS IMESCH, « Die Würden und Würdenträger des Domkapitels von Sitten », *BWG*, 8, 1938, pp. 283-396.
- IMESCH 1946  
DIONYS IMESCH, « Die Errichtung von 8 Stationen des Leidens Christi an dem Wege von der Stadt nach Valeria 1670 », *BWG*, 10, 1946, pp. 95-96.
- IMHOFF 1951  
LÉON IMHOFF, *La démolition des remparts, l'ouverture de la route et de la rue de Lausanne, à Sion, 1830-1870* (Tiré à part, *Feuille d'Avis du Valais*, 28 mai 1951), Sion, 1951.
- Inventaire 1986  
« Inventaire des biens mobiliers du chapitre dans l'église de Valère », ms. sept.-oct. 1986.
- JACKSON ZAKIN 1979  
HELEN JACKSON ZAKIN, *French cistercian grisaille glass*, New-York/Londres, 1979, pp. 188-190.
- JACQUES 1950  
ANDRÉ JACQUES, « Les peintures murales de la maison-forte de la Sauffaz », *La revue savoisiennne*, 91, 1950, pp. 139-145.
- JÄGGI 1989 (1)  
CAROLA JÄGGI, « Aufnahme des "Ist"-Zustandes von Gebäude F, zum Teil mit Verweis auf erste bauarchäologische Beobachtungen », Archéotech SA/Büro für Archäologie und Bauuntersuche Hans-Jörg Lehner, ms. juin 1989.
- JÄGGI 1989 (2)  
CAROLA JÄGGI, « Archäologische Beobachtungen an der südlichen Umfassungsmauer zwischen Ruinenlandschaft M und Turm K. 1. Teil (östliche Hälfte) », ms. juil. 1989.
- JÄGGI 1989 (3)  
CAROLA JÄGGI, « Archäologische Beobachtungen an der südlichen Umfassungsmauer zwischen Ruinenlandschaft M und Turm K. 2. Teil (westliche Hälfte) », ms. juil. 1989.
- JÄGGI 1989 (4)  
CAROLA JÄGGI, « Schlussbericht über die 1989 durchgeführten archäologischen Untersuchungen auf der Valeria/Sion », Büro für Archäologie und Bauuntersuche Hans-Jörg Lehner, ms. déc. 1989.
- JÄGGI 1991  
CAROLA JÄGGI, « Bericht über die 1989 durchgeführten archäologischen Untersuchungen auf der Valeria/Sion », *Nachrichten des Schweizerischen Burgenvereins*, 64, 1991, pp. 2-8.
- JAKOB 1991 (1)  
FRIEDRICH JAKOB, « Überlieferung und Quellen zu Herkunft und Umbau », *Die Valeria Orgel* 1991, pp. 33-53.
- JAKOB 1991 (2)  
FRIEDRICH JAKOB, « Das Instrument », *Die Valeria Orgel* 1991, pp. 55-99.
- JAVET 1994  
CLAIRE JAVET, « Sion. Château de Valère. Bâtiment M. Analyse archéologique de la moitié nord du bâtiment », Archéotech SA, ms. mars 1994.
- JAVET/ORCEL 1994  
CLAIRE JAVET, NATACHA ORCEL, « Château de Valère. Résultats des premières analyses archéologiques du bâtiment A' », Arbeitsgemeinschaft Büro Lehner/Archéotech SA, ms. sept. 1994.
- JÖRGER 2001  
ALBERT JÖRGER, *Der Miniaturist des Breviers des Jost von Silenen. Ein anonymes Buchmaler um 1500 und seine Werke in Freiburg, Bern, Sitten, Ivrea und Aosta* (Cahiers de Vallesia 6), Sion 2001.
- JOSSEN 2012  
ERWIN JOSSEN, « Glockeninschriften der Kathedrale Sitten und der Basilika auf Valeria », *Walliser Jahrbuch*, n° 136, 2012, pp. 67-71.
- JOURD'HEUIL 2018  
JEAN-VINCENT JOURD'HEUIL, « Des cathédrales sans sépulture canoniale (1200-1500): le cas de Chartres et de quelques autres », *Le Moyen Âge*, 124, 2018, pp. 581-614.
- JULIER 2004  
NORBERT JULIER, « L'orgue de la basilique de Valère sur Sion en Valais. Rapport des travaux de restauration, 2002-2004 », ms. 2004.
- JUNG 2013  
JACQUELINE E. JUNG, *The Gothic Screen. Space, Sculpture and Community in the Cathedrals of France and Germany, ca. 1200-1400*, Cambridge 2013.
- KAISER 1991  
PETER KAISER, « Frühe Abbildungen der Stadt Sitten und der Kirchenburg Valeria », *Revue de l'Association Suisse pour Châteaux et Ruines*, 64, H. 5-6, 1991, pp. 42-47.
- Katalog der datierten Handschriften* 1991  
BEAT MATTHIAS VON SCARPATETTI, RUDOLF GAMPER, MARLIS STÄHLI et al., *Die Handschriften der Bibliotheken St. Gallen-Zürich* (Katalog der datierten Handschriften in der Schweiz in lateinischer Schrift vom Anfang des Mittelalters bis 1550, III), Dietikon-Zürich 1991.
- KATHRINER 1928  
LEO KATHRINER, « Alte Orgeln und Orgelbauer im Wallis », *Schweizerisches Jahrbuch für Musikwissenschaft*, 3, 1928, pp. 97-121.
- KNOEPFLI 1972  
ALBERT KNOEPFLI, *Schweizerische Denkmalpflege, Geschichte und Doktrinen*, Zurich 1972.
- KNOEPFLI 1991 (1)  
ALBERT KNOEPFLI, « Die Valeria und ihre Orgel von 1435 », *Die Valeria Orgel* 1991, pp. 11-31.
- KNOEPFLI 1991 (2)  
ALBERT KNOEPFLI, « Die kirchenmusikalische Aufgabe », *Die Valeria Orgel* 1991, pp. 227-247.

- Konrad Witz 2013  
FRÉDÉRIC ELSIG, CĂSAR MENZ (éd.), *Konrad Witz: le maître-autel de la cathédrale de Genève. Histoire, conservation et restauration*, catalogue d'exposition, Genève 2013.
- KROESEN/TÄNGEBERG 2020  
JUSTIN KROESEN, PETER TÄNGEBERG, « Tabernacle Shrines (1180-1400) as a European Phenomenon: Types, Spread, Survival », *Medievalia*, 23/1, 2020, pp. 17-57.
- KRÜGER 2002  
KRISTINA KRÜGER, *Die romanischen Westbauten in Burgund und Cluny. Untersuchungen zur Funktion einer Bauform*, Berlin 2002.
- KURMANN 2012  
PETER KURMANN, « Notre-Dame de Lausanne, cathédrale polychrome », *La cathédrale Notre-Dame de Lausanne: monument européen, temple vaudois*, Lausanne 2012, pp. 115-120.
- KURMANN-SCHWARZ 2008  
BRIGITTE KURMANN-SCHWARZ, *Die mittelalterlichen Glasmalereien der ehemaligen Klosterkirche Königsfelden* (Corpus Vitrearum Medii Aevi Schweiz II), Berne 2008, pp. 95-105.
- KURMANN-SCHWARZ/SCHIFFHAUER 2010  
BRIGITTE KURMANN-SCHWARZ, ANGELA SCHIFFHAUER, « Bildmodelle in der Glasmalerei des 12. und 13. Jahrhunderts: vom vollfarbig zum teilfarbig verglasten Fenster », *Das Mittelalter. Perspektiven mediävistischer Forschung*, 15, H. 2, Berlin 2010.
- LACHAL/WEBER 1992  
BERNARD LACHAL, WILLI WEBER, « Transformation du château de Valère en musée; effet du nouveau climat intérieur sur le bâtiment. Rapport préliminaire », Centre universitaire d'étude des problèmes de l'énergie, Genève 1992.
- LANGLOIS/SEIGNOBOS 1898  
CHARLES-VICTOR LANGLOIS, CHARLES SEIGNOBOS, *Introduction aux études historiques*, II, Section I, Paris 1898.
- LAPAIRE 1975  
CLAUDE LAPAIRE, « La sculpture », *La cathédrale de Lausanne*, Berne 1975, pp. 175-220.
- LAPAIRE 1978  
CLAUDE LAPAIRE, « Les plus anciens retables gothiques du Valais », *Vallesia*, 33, 1978, pp. 179-186.
- LAWSON RYDER 1991  
MICHAEL LAWSON RYDER, « The Biology and History of Parchment », *Pergament. Geschichte, Struktur, Restaurierung, Herstellung*, Sigmaringen 1991, pp. 25-33.
- LEBIGUE 2007  
JEAN-BAPTISTE LEBIGUE, *Initiation aux manuscrits liturgiques. École thématique. Ateliers du Cycle thématique de l'IRHT de l'année 2003-04*, <https://cel.archives-ouvertes.fr/cel-00194063>, 2007.
- LEBIGUE 2012  
JEAN-BAPTISTE LEBIGUE, « Mos orandi. La législation des usages liturgiques au Moyen Âge (XII<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> s.) », *Revue de l'histoire des religions*, 3, 2021, <https://doi.org/10.4000/rhr.7906>.
- LE DESCHAULT DE MONREDON 2015  
TÉRENCE LE DESCHAULT DE MONREDON, *Le décor peint de la maison médiévale: orner pour signifier en France avant 1350*, Paris 2015.
- LE DESCHAULT DE MONREDON 2016  
TÉRENCE LE DESCHAULT DE MONREDON, « Les décors intérieurs des châteaux forts et des maisons fortes », *Châteaux forts et chevaliers: Genève et la Savoie au XIV<sup>e</sup> siècle*, Genève/Lausanne, 2016, pp. 31-33.
- LEHMANN 1906-1912  
HANS LEHMANN, « Zur Geschichte der Glasmalerei in der Schweiz », *Mitteilungen der antiquarischen Gesellschaft Zürich 1906-1912*, pp. 204, 422.
- LEHNER 1987  
HANS-JÖRG LEHNER, « Bericht über unseren Untersuchungen in den Schuttablagern und Deponien in den Dachräumen der Kirche, des Glockenturmes und in Teilen des Museumtraktes (2. Haus von Westen) », Büro für Archäologie und Bauuntersuche Hans-Jörg Lehner, ms. déc. 1987.
- LEHNER 1988 (1)  
HANS-JÖRG LEHNER, « Vorbericht über die "Notuntersuche" im Bereich über den Dächern (Giebelwände, oberer Abschluss des Strebepfeilers) und im oberen Teil der Vorhalle (Frage nach der früheren Dachlösung) », Büro für Archäologie und Bauuntersuche Hans-Jörg Lehner, ms. mai 1988.
- LEHNER 1988 (2)  
HANS-JÖRG LEHNER, « Kirche Valeria. Bericht über die Kurzuntersuche an den beiden Giebelwänden des Mittelschiffes Ende Mai 1988 », Arbeitsgemeinschaft Büro Lehner/Archéotech SA, ms. déc. 1988.
- LEHNER 1992 (1)  
HANS-JÖRG LEHNER, « Kirche Valère, Sion. Schuttablagern über den Gewölben von Schiff und Chor der Kirche A. Bericht über die Untersuchungen im Spätherbst 1991 », Büro für Archäologie und Bauuntersuche Hans-Jörg Lehner, ms. nov. 1992.
- LEHNER 1992 (2)  
HANS-JÖRG LEHNER, « Kurzbericht zu den zwei im Herbst 1991 vorgenommenen Sondierungen (Raum Et) », Büro für Archäologie und Bauuntersuche Hans-Jörg Lehner, ms. déc. 1992.
- LEHNER 1992 (3)  
HANS-JÖRG LEHNER, « Notizen zu älteren in unseren Sondierungen angetroffenen Bodenniveaus in den Kellerräumen », Büro für Archäologie und Bauuntersuche Hans-Jörg Lehner, ms. déc. 1992.
- LEHNER/BITTERLI 1992  
HANS-JÖRG LEHNER, THOMAS BITTERLI, « Sion-Valère/Baudokumentation. Chorfassaden », Büro für Archäologie und Bauuntersuche Hans-Jörg Lehner, Thomas Bitterli-Waldvogel, Büro für historische Siedlungsforschung Basel, ms. nov. 1992.
- LEHRS 1925  
MAX LEHRS, *Kritischer Katalog des deutschen, niederländischen und französischen Kupferstichs im XV. Jahrhundert, 5. Teil, 4.1 Martin Schongauer und seine Schule*, Wien 1925, pp. 136-137, n° 22.
- LEISIBACH 1973  
JOSEF LEISIBACH, *Schreibstätten der Diözese Sitten* (Scriptoria medii aevi helvetica 13), Genève 1973.
- LEISIBACH 1979  
JOSEF LEISIBACH, *Iter Helveticum: Die liturgischen Handschriften des Kapitelsarchivs in Sitten* (Spicilegii friburgensis subsidia 17), t. 3, Fribourg 1979.
- LEISIBACH/HUOT 1979  
JOSEF LEISIBACH, FRANÇOIS HUOT, *Iter Helveticum: Die liturgischen Handschriften des Kantons Wallis (ohne Kapitelsarchiv Sitten)* (Spicilegii friburgensis subsidia 18), t. 4, Fribourg 1979.
- LEISIBACH/JÖRGER 1985  
JOSEF LEISIBACH, ALBERT JÖRGER, *Livres séduois du moyen âge. Enluminures et miniatures. Trésors de la bibliothèque du Chapitre de Sion* (Sedunum nostrum. Annuaire 10), Sion 1985.
- LRD  
Laboratoire Romand de Dendrochronologie, Cudrefin.
- LUGINBÜHL 1993  
THIERRY LUGINBÜHL « Rapport préliminaire sur la céramique trouvée à Valère », ms. sept. 1993.
- LUGON 1985  
ANTOINE LUGON, « Lieux et gens de Bramois du bas moyen âge au milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle », *Annales valaisannes*, 1985, pp. 151-180.
- LUGON 1989  
ANTOINE LUGON, « Le trafic commercial par le Simplon et le désenclavement du Valais oriental (fin du XII<sup>e</sup>-milieu du XIV<sup>e</sup> siècle) », *Ceux qui passent et ceux qui restent. Études sur les trafics transalpins et leur impact local* (Actes du colloque de Bourg-Saint-Pierre, 23-25 septembre 1988), [s. l.] 1989, pp. 87-99.
- LUGON/RIBORDY ÉVÉQUOZ 1995  
ANTOINE LUGON, VÉRONIQUE RIBORDY ÉVÉQUOZ, *La cathédrale Notre-Dame de Sion*, [Sion] 1995.
- MACCIO/PEDRUCCI 1993  
ANNA MACCIO, DANIEL PEDRUCCI, « Château de Valère. Investigations archéologiques et étude architecturale du bâtiment E », Büro für Archäologie und Bauuntersuche Hans-Jörg Lehner, ms. nov. 1993.

- MANDACH 1975  
ANDRÉ DE MANDACH, « À la découverte de la patrie véritable d'un grand peintre de la cour ducale de Savoie appelé Jean « Bapteur » ou « Batiour », *Revue savoisienne*, 115, 1975, pp. 21-35.
- MANGISCH 1913  
MAURICE MANGISCH, *De la situation et de l'organisation du notariat en Valais sous le régime épiscopal: 999-1798*, Saint-Maurice 1913.
- MARIÉTHOZ 2014  
GENEVÈVE MARIÉTHOZ, *La Bible romane de Valère, Chapitre de Sion* (Sedunum nostrum. Bulletin 89), Sion 2014.
- MARTONE 1989  
PAUL MARTONE, « Matthias Will, ein verleumdeter Heiliger (1613-1698): ein Beitrag zur Walliser Kirchengeschichte », *BWG*, 21, 1989, pp. 5-87.
- MARTONE 1990  
PAUL MARTONE, *Geschichte des Priesterseminars des Bistums Sitten (1545-1988)*, Glis 1990.
- MARTONE 2013  
PAUL MARTONE, *Die Domherren von Sitten, 1043-2013*, Brigue/Viège 2013.
- MARTONE 2019  
PAUL MARTONE, « Pfarrrherren und Pfarrei von Raron », *BWG*, 51, 2019, pp. 163-270.
- MARTONE 2020  
PAUL MARTONE, « Der Theologe auf dem Bischofsstuhl von Sitten. Bischof Dr. Peter-Joseph de Preux (1795-1875) », *BWG*, 2020, pp. 117-241.
- MAURER-KUHN 1971  
FRANÇOIS MAURER-KUHN, *Romanische Kapitellplastik in der Schweiz* (Basler Studien zur Kunstgeschichte, XI), Berne, 1971
- MAV  
Musée d'art du Valais, Sion.
- MCV  
Musées cantonaux du Valais, Sion.
- MÉHU 2016  
DIDIER MÉHU, « L'onction, le voile et la vision : anthropologie du rituel de dédicace de l'église à l'époque romane », *Codex Aquilarensis*, 32, 2016, pp. 83-109.
- MEIER 1996  
HANS-RUDOLF MEIER, *Suisse romane*, La Pierre-qui-Vire 1996.
- MEIER et al. MAH BS 2019  
HANS-RUDOLF MEIER et al., *Das Basler Münster* (MAH 138, BS X), Berne 2019.
- MEILLAND/PAYOT 2014  
ARNAUD MEILLAND, CHRISTINE PAYOT, « Valère : étude des inscriptions de la salle A'2. Rapport de travail et premiers résultats », Bureau Clio Sàrl, ms. sept. 2014.
- MEILLAND/PAYOT 2015  
ARNAUD MEILLAND, CHRISTINE PAYOT, « Recherches historiques sur l'autel Saint-Eusèbe de la Basilique de Valère (Sion, Valais) », Bureau Clio Sàrl, ms. janv. 2015.
- mém. de lic.  
Mémoire de licence
- MERIAN 1642  
MATTHÄUS MERIAN, *Topographia Helvetiae, Rhaetiae et Valesiae*, Frankfurt am Main 1642.
- MEYER 2003  
JEAN-PHILIPPE MEYER, *Voûtes romanes. Architecture religieuse en Alsace, de l'an mil au début du XIII<sup>e</sup> siècle*, Strasbourg 2003.
- MEYER 2005  
JEAN-PHILIPPE MEYER, « Voûtes d'ogives de l'époque romane en Alsace », *In Situ*, 6, 2005, <https://doi.org/10.4000/insitu.8808>.
- MEYER/EMOND/HERMANÈS 1982  
EVELYN MEYER, GÉRARD EMOND, THÉO-ANTOINE HERMANÈS, « Les polychromies de la cathédrale Saint-Pierre », *Saint-Pierre, cathédrale de Genève. Un monument-une exposition*, Genève 1982, pp. 45-47.
- MHV  
Musée d'histoire du Valais, Sion.
- MICHEL 1979  
PAUL MICHEL, *Tiere als Symbol und Ornament. Möglichkeiten und Grenzen der ikonographischen Deutung, gezeigt am Beispiel des Zürcher Grossmünsterkreuzgangs*, Wiesbaden, 1979.
- MISTRO-DJORDJEVIC 2014  
SUZANA MISTRO-DJORDJEVIC (dir.), *Ouvertures. Portes et fenêtres dans l'architecture en Valais*, [s.l.] 2014.
- MORAND 1790  
SAUVEUR-JÉRÔME MORAND, *Histoire de la Sainte Chapelle royale du Palais*, Paris 1790.
- MORAND 2013  
MARIE CLAUDE MORAND, « Adoration des Mages », *ELSIG/MORAND 2013*, pp. 114-115.
- MORAND/CAGNA 1993  
MARIE CLAUDE MORAND, PIERRE CAGNA, « Château de Valère, Sion; restructuration du Musée cantonal d'histoire et d'ethnographie; concept muséographique, avant-projet global », Sion, Musées cantonaux du Valais, avr. 1993.
- MORAND/VEUILLET 2003  
MARIE CLAUDE MORAND, CLAUDE VEUILLET, « Coffret-reliquaire décoré du martyr de saint Maurice et de ses compagnons », *Musée cantonal d'histoire, Sion. Guide des collections*, Sion 2003, pp. 41-42.
- MORAND/VEUILLET 2006  
MARIE CLAUDE MORAND, CLAUDE VEUILLET, « Cat. 152. Cofanetto reliquiario decorato con scene del martirio di san Maurizio e dei suoi compagni », *Corti e città 2006*, p. 283.
- MORAND/VEUILLET 2013  
MARIE CLAUDE MORAND, CLAUDE VEUILLET, « Coffret-reliquaire du martyr de saint Maurice », *ELSIG/MORAND 2013*, pp. 142-143.
- MORENZONI 2016  
FRANCO MORENZONI, *Marchands et marchandises au péage de Villeneuve de Chillon (première moitié du XV<sup>e</sup> siècle)* (Cahiers lausannois d'histoire médiévale, 54), Lausanne 2016.
- MOREROD 1999  
JEAN-DANIEL MOREROD, « L'Église du Valais et son patrimoine dans le diocèse de Lausanne. Contribution à une préhistoire des évêchés romands », *Vallesia*, 54, 1999, pp. 137-160.
- MOREROD 2012  
JEAN-DANIEL MOREROD, « Histoire de l'évêché de Lausanne et du Chapitre cathédral au Moyen Âge », *La cathédrale Notre-Dame de Lausanne: monument européen, temple vaudois*, Lausanne 2012, pp. 15-24.
- MORGAN 1972  
STUART MORGAN, *Églises romanes et châteaux-forts: Suisse romande*, Genève 1972.
- MOTSCHI 1991  
ANDREA MOTSCHI, « Sion VS, Kirchenburg Valeria: Bericht über die archäologischen Untersuchungen von 1990 », *Nachrichten des Schweizerischen Burgenvereins*, 64, 1991, pp. 34-41.
- MÜLLER 2014  
WULF MÜLLER, « Macrotoponymes – microtoponymes: que faire dans les cas d'homonymie? », *Noms des villes, noms des champs. Actes du Colloque d'onomastique d'Arras (oct. 2008)*, Paris 2014, pp. 313-320.
- Musées cantonaux 1950  
ALBERT DE WOLFF, « Les Musées cantonaux en 1949 », *Vallesia*, 1950, pp. XII-XVI.
- Musées cantonaux 1960  
« Les Musées cantonaux de Valère et de la Majorie en 1959 », *Vallesia*, 15, 1960, pp. XIII-XV.
- Musées cantonaux 1961  
« Les Musées cantonaux de Valère et de la Majorie en 1960 », *Vallesia*, 16, 1961, pp. XVI-XX.
- Musées cantonaux 1963  
« Les Musées cantonaux de Valère et de la Majorie en 1962 », *Vallesia*, 18, 1963, pp. XVI-XX.
- Musées cantonaux 1974  
ALBERT DE WOLFF, « Les Musées cantonaux en 1973 », *Vallesia*, 29, 1974, pp. XXIX-XXXI.
- Musée national 1921  
Rapport annuel du Musée national à Zurich 1921 (30), 1922.
- NAEF 1908  
ALBERT NAEF, *Chillon. I. La Camera Domini. La chambre des comtes et des ducs de Savoie à Chillon*, Genève 1908.
- NAPOLÉONE 2003  
ANNE-LAURE NAPOLÉONE, « L'équipement domestique dans l'architecture civile médiévale », *La maison au Moyen Âge dans le midi de la France* (Actes des journées d'étude de Toulouse, 19-20 mai 2001), Toulouse 2003, pp. 239-263.
- Nomenclature générale 1997  
Groupe de travail pluridisciplinaire pour la restauration de Valère, « Château de Valère. Nomenclature générale », ms. juin 1997.
- Nouvel armorial valaisan 1984  
*Nouvel armorial valaisan/Neues Walliser Wappenbuch*, Saint-Maurice 1984.

- NUSSBAUM/LEPSKY 1999  
NORBERT NUSSBAUM, SABINE LEPSKY, *Das gotische Gewölbe. Eine Geschichte seiner Form und Konstruktion*, Munich 1999.
- OFC  
Office fédéral de la culture, Berne.
- ORCEL 1994  
NATACHA ORCEL, « Château de Valère. Investigations archéologiques du bâtiment M. 1993 », Büro für Archäologie und Bauuntersuche Hans-Jörg Lehner, ms. fév. 1994.
- ORCEL 1995  
NATACHA ORCEL, « Château de Valère. Rapport. Investigations archéologiques [sic] de la terrasse 8. Rampe d'accès à la basilique », Büro für Archäologie und Bauuntersuche Hans-Jörg Lehner, ms. 1995.
- ORCEL/ORCEL/HURNI 1995  
CHRISTIAN ORCEL, ALAIN ORCEL, JEAN-PIERRE HURNI, « Rapport d'expertise dendrochronologique. Valère - Bâtiment G. CH-Sion (VS) » LRD, LRD95/R3520D, ms. 17 août 1995.
- ORCEL/ORCEL/TERCIER 1994  
CHRISTIAN ORCEL, ALAIN ORCEL, JEAN TERCIER, « Rapport d'expertise dendrochronologique. Château de Valère. CH-Sion (VS). 3<sup>e</sup> intervention », LRD, LRD94/R3520B, ms. 8 déc. 1994.
- ORCEL/ORCEL/TERCIER 1995  
CHRISTIAN ORCEL, ALAIN ORCEL, JEAN TERCIER, « Rapport d'expertise dendrochronologique. Château de Valère. CH-Sion (VS). Complément à la 2<sup>e</sup> intervention », LRD, LRD95/R3520C, ms. 14 mars 1995.
- ORCEL/ORCEL/TERCIER 1996  
CHRISTIAN ORCEL, ALAIN ORCEL, JEAN TERCIER, « Rapport d'expertise dendrochronologique. Valère - Bâtiment G. CH-Sion (VS). Rapport complémentaire », LRD, LRD96/R3520D-A, ms. 8 mars 1996.
- ORCEL/ORCEL/TERCIER/HURNI 1993  
CHRISTIAN ORCEL, ALAIN ORCEL, JEAN-PIERRE HURNI, JEAN TERCIER, « Analyses dendrochronologiques de bois provenant du Château de Valère à Sion (VS) », LRD, LRD93/R3520, ms. 14 oct. 1993.
- ORCEL/ORCEL/TERCIER/MONNARD 1994  
CHRISTIAN ORCEL, ALAIN ORCEL, JEAN TERCIER, ÉRIC MONNARD, « Rapport d'expertise dendrochronologique. Château de Valère. CH-Sion (VS). 2<sup>e</sup> intervention », LRD, LRD94/R3520A, ms. 8 déc. 1994.
- ORCEL/TERCIER/HURNI 1997 (1)  
CHRISTIAN ORCEL, JEAN TERCIER, JEAN-PIERRE HURNI, « Rapport d'expertise dendrochronologique. Château de Valère. Bâtiment F. CH-Sion (VS). Récapitulatif 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> intervention », LRD, LRD97/R3520E, ms. 17 avr. 1997.
- ORCEL/TERCIER/HURNI 1997 (2)  
CHRISTIAN ORCEL, JEAN TERCIER, JEAN-PIERRE HURNI, « Rapport d'expertise dendrochronologique. Château de Valère. CH-Sion (VS). 5<sup>e</sup> Intervention », LRD, LRD97/R3520G, ms. 10 nov. 1997.
- ORCEL/TERCIER/HURNI 1998 (1)  
CHRISTIAN ORCEL, JEAN TERCIER, JEAN-PIERRE HURNI, « Rapport d'expertise dendrochronologique. Château de Valère. Bâtiment F. CH-Sion (VS). Complément au rapport LRD97/R3520E », LRD, LRD98/R3520E2, ms. 21 avr. 1998.
- ORCEL/TERCIER/HURNI 1998 (2)  
CHRISTIAN ORCEL, JEAN TERCIER, JEAN-PIERRE HURNI, « Rapport d'expertise dendrochronologique. Basilique de Valère. Portes du jubé. CH-Sion (VS) », LRD, LRD98/R4427, ms. 31 août 1998.
- ORCEL/TERCIER/HURNI 2001  
CHRISTIAN ORCEL, JEAN TERCIER, JEAN-PIERRE HURNI, « Rapport d'expertise dendrochronologique. Église de Valère. Orgue. CH-Sion (VS) », LRD, LRD01/R5193, ms. 14 mai 2001.
- ORCEL/TERCIER/HURNI 2002 (1)  
CHRISTIAN ORCEL, JEAN TERCIER, JEAN-PIERRE HURNI, « Rapport d'expertise dendrochronologique. Basilique. Château de Valère. Bâtiment C et D. CH-Sion (VS) (Intervention 2001-2002) », LRD, LRD02/R5194, ms. 21 fév. 2002.
- ORCEL/TERCIER/HURNI 2002 (2)  
CHRISTIAN ORCEL, JEAN TERCIER, JEAN-PIERRE HURNI, « Rapport d'expertise dendrochronologique. Château de Valère. Bâtiment C et D. CH-Sion (VS) (2<sup>e</sup> intervention) », LRD, LRD02/R5194A, ms. 18 juin 2002.
- ORCEL/TERCIER/HURNI 2003 (1)  
CHRISTIAN ORCEL, JEAN TERCIER, JEAN-PIERRE HURNI, « Rapport d'expertise dendrochronologique. Basilique de Valère. CH-Sion (VS) », LRD, LRD03/R5194B, ms. 17 janv. 2003.
- ORCEL/TERCIER/HURNI 2003 (2)  
CHRISTIAN ORCEL, JEAN TERCIER, JEAN-PIERRE HURNI, « Rapport d'expertise dendrochronologique. Chambre du soufflet. Orgue de Valère. CH-Sion (VS) », LRD, LRD03/R5359, ms. 7 mai 2003.
- ORCEL/TERCIER/HURNI 2003 (3)  
CHRISTIAN ORCEL, JEAN TERCIER, JEAN-PIERRE HURNI, « Rapport d'expertise dendrochronologique et analyse radiocarbone. Orgue de Valère. CH-Sion (VS). 3<sup>e</sup> intervention », LRD, LRD03/R5445, ms. 4 sept. 2003.
- ORCEL/TERCIER/HURNI 2003 (4)  
CHRISTIAN ORCEL, JEAN TERCIER, JEAN-PIERRE HURNI, « Rapport. Analyse par le radiocarbone. Orgue de Valère. CH-Sion (VS). 4<sup>e</sup> intervention », LRD, LRD03/R5513R, ms. 11 déc. 2003.
- ORLANDONI 1995  
BRUNO ORLANDONI, *Architettura in valle d'Aosta. Il romanico e il gotico. Dalla costruzione della cattedrale ottoniana alle committenze di Ibleto e Bonifacio di Challant. 1000-1420*, Ivrea 1995.
- ORLANDONI 1996  
BRUNO ORLANDONI, *Architettura in valle d'Aosta. Il Quattrocento. Gotico tardo e Rinascimento nel secolo d'oro dell'arte valdostana. 1420-1520*, Ivrea 1996.
- ORTEGA 2018  
GWENDOLIN ORTEGA, « Concernant deux baisers de paix en ivoire provenant de Sion », MHV, août 2018, rapport non publié, MHV, dossier d'œuvre MV 13107.
- PACCOLAT/BENDER 2019  
OLIVIER PACCOLAT, LUDOVIC BENDER, « La ville de Sion », *Aux sources du Moyen Âge. Entre Alpes et Jura de 350 à l'an 1000*, [Collion] 2019, pp. 68-69.
- PACCOLAT/GUËX 2007  
OLIVIER PACCOLAT, MARIE-PAULE GUËX, « Valère, en Prélet. Projet *Sion en lumière*. Surveillance et fouilles de tranchées/sondages 2005-2006. Rapport préliminaire », Tera Sàrl, ms. janv. 2007.
- PAHUD 2018  
ALEXANDRE PAHUD, « Les débuts du château Saint-Maire », *Château Saint-Maire. Lausanne. XIV<sup>e</sup>-XXI<sup>e</sup> siècle*, [Lausanne] 2018, pp. 34-48.
- PANCELLA 1992  
RENATO PANCELLA, « Basilique de Valère. Peintures du chœur. Examen microscopique sommaire d'échantillons de mortiers. Procès-verbal n° 21/92/LCP », ms. 24 août 1992.
- PANCELLA 2004 (1)  
RENATO PANCELLA, « Examen microscopique de fragments picturaux/Château de Valère - Sion. Panneau : Adoration des Mages ». Rapport 08/2004/MAIP », ms. 18 oct. 2004.
- PANCELLA 2004 (2)  
RENATO PANCELLA, « Examen microscopique de fragments picturaux/Château de Valère - Sion. Volets de l'orgue. Rapport 09/2004/MAIP », ms. 18 oct. 2004.
- PAYOT 2012  
CHRISTINE PAYOT, « Les Neuf Preux », ms. 2012.
- PAYOT 2014  
CHRISTINE PAYOT, « Renseignements tirés du fonds documentaire de La Cible. Le bâtiment W = La citerne », ms. 2014.
- PEDRUCCI-MACCIO 1995  
ANNA PEDRUCCI-MACCIO, « Sion. Château de Valère. Investigations archéologiques et étude architecturale des bâtiments E et E'. 1993-1994 », Archéotech SA/Büro für Archäologie und Bauuntersuche Hans-Jörg Lehner, ms. 6 juin 1995.
- PERONI 1967  
ADRIANO PERONI, *San Michele di Pavia*, Milan 1967.
- Pi + chiffre  
Pilier et son numéro attribué pour restauration et analyse.
- PIVA 2010  
PAOLO PIVA, « Un profilo del romanico lombardo », *Lombardia Romanica. I Grandi Cantieri*, Milan 2010, pp. 25-45.
- PORTMANN 2019  
MARIA PORTMANN, « Les volets de l'orgue de Valère », *Forum*, 32, 2019, p. 24.

- POSSA 1940  
MARIO POSSA, « Die Reformation im Wallis bis zum Tode Bischof Johann Jordans 1565 », *BWG*, 9, 1940, pp. 1-216.
- PRADERVAND 2003  
BRIGITTE PRADERVAND, « Parcours de Pierre Maggenberg entre Fribourg et Sion dans la première moitié du XV<sup>e</sup> siècle », *D'une montagne à l'autre. Études comparées*, Grenoble 2003, pp. 11-32.
- PRADERVAND 2006  
BRIGITTE PRADERVAND, « Les chapiteaux romans de la nef de l'église de Grandson », *L'église médiévale de Grandson*, Grandson, 2006, pp. 128-150.
- PRADERVAND/SCHÄTTI 1996  
BRIGITTE PRADERVAND, NICOLAS SCHÄTTI, « Sion/Basilique mineure de Valère/abside/décors peints (vers 1434-1437). Recherches historiques, iconographiques et stylistiques », ms. sept. 1996.
- PRADERVAND/SCHÄTTI 1997 (1)  
BRIGITTE PRADERVAND, NICOLAS SCHÄTTI, « Les décors peints de l'abside de l'église Notre-Dame de Valère (vers 1434-1437) et l'activité de Pierre Maggenberg à Sion », *Vallesia*, 52, 1997, pp. 241-279.
- PRADERVAND/SCHÄTTI 1997 (2)  
BRIGITTE PRADERVAND, NICOLAS SCHÄTTI, « 15.4. Présentation des donateurs à la Vierge. Sion, VS, CH, église Notre-Dame de Valère », *Une mémoire pour l'avenir. Peintures murales des régions alpines*, catalogue d'exposition, Novara 1997, pp. 179-181.
- PRADERVAND/SCHÄTTI 2004  
BRIGITTE PRADERVAND, NICOLAS SCHÄTTI, « Le tableau des Mages de Valère à Sion. Recherches iconographiques, stylistiques et historiques », ms. 18 juin 2004.
- PRADERVAND/SCHÄTTI 2006 (1)  
BRIGITTE PRADERVAND, NICOLAS SCHÄTTI, « Il vescovo di Sion Guillaume III de Rarogne e l'arte nel Vallesse nel secondo quarto del XV secolo », *Corti e città* 2006, pp. 273-277.
- PRADERVAND/SCHÄTTI 2006 (2)  
BRIGITTE PRADERVAND, NICOLAS SCHÄTTI, « Cat. 152. Pala della Visitazione », *Corti e città* 2006, p. 282.
- PRADERVAND/SCHÄTTI 2006 (3)  
BRIGITTE PRADERVAND, NICOLAS SCHÄTTI, « Cat. 156. Messale dell'altare della Visitazione e di san Sebastiano di Valère a Sion », *Corti e città* 2006, p. 284.
- PRADERVAND/SCHÄTTI 2008  
BRIGITTE PRADERVAND, NICOLAS SCHÄTTI, « Maître de Guillaume de Rarogne. Missel de l'autel de la Visitation et de saint Sébastien de Valère à Sion », *Strasbourg 1400: un foyer d'art dans l'Europe gothique*, Strasbourg 2008, p. 216.
- QUARRÉ 1965  
PIERRE QUARRÉ, « La peinture funéraire de Philibert de Monthouz à l'église Saint-Maurice d'Anney », *Congrès archéologique de France, CXXIII<sup>e</sup> session-Savoie*, Paris 1965, pp. 200-208.
- QUEIJO 2012  
KARINA QUEIJO, « Trop ou trop peu ? Les restaurations de peintures murales autour de 1900 et leur réception immédiate », *RSAA*, 69, H. 3-4, 2012, pp. 373-380.
- QUERVAIN 1979  
FRANCIS DE QUERVAIN, *Steine schweizerischer Kunstdenkmäler. Neu bearbeitete Sammlung von Abhandlungen aus den Jahren 1961-1978*, Zurich 1979.
- DE RAEMY 2020  
DANIEL DE RAEMY, *Le district de la Broye I. La ville d'Estavayer-le-Lac* (MAH 140, FR VI), Berne, 2020.
- RAHN 1876  
JOHANN RUDOLF RAHN, *Geschichte der bildenden Künste in der Schweiz: von den ältesten Zeiten bis zum Schlusse des Mittelalters*, Zurich 1876.
- RAHN 1876-1879 (1)  
JOHANN RUDOLF RAHN, « Kleinere Nachrichten », *IAS*, 3, 1876-1879, 11-1, pp. 820-822.
- RAHN 1876-1879 (2)  
JOHANN RUDOLF RAHN, « Kleinere Nachrichten », *IAS*, 3, 1876-1879, 11-4, pp. 883-885.
- RAMEAU 1885  
BARTHÉLEMY RAMEAU, *Le Vallais historique. Châteaux et seigneuries*, Sion 1885.
- Raphael Ritz 1999  
SABINE LEYAT et al., *Raphael Ritz (1829-1894)*, catalogue d'exposition, Viège 1999.
- Une région, un passage 1989  
CATHERINE BERTHOD, PIERRE DUBUIS et al., *Une région, un passage. L'Entremont de la fin du Moyen Âge à nos jours*, Martigny 1989.
- REINERS 1929  
HERIBERT REINERS, « Die Fresken der Franziskanerkirche zu Freiburg. Datierung und Meisterfrage », *Freiburger Geschichtsblätter*, 30, 1929, pp. 224-232.
- REINERS 1943  
HERIBERT REINERS, *Burgundisch-alemannische Plastik*, Strasbourg 1943.
- REYNAUD SAVIOZ 2007  
NICOLE REYNAUD SAVIOZ, « Les os d'animaux du reliquaire du maître-autel de Valère », sept. 2007, rapport non publié, MHV, dossier d'œuvre MV 13003.
- DE REYNIER 2009  
CHRISTIAN DE REYNIER, « In domo sua, super lacum maximum », *Revue Historique Neuchâteloise*, 146, 2009, pp. 325-351.
- RIGGENBACH 1924  
RUDOLF RIGGENBACH, « Die Kunstwerke des 15. und beginnenden 16. Jahrhunderts im Wallis », *Briger Anzeiger*, 1924 (88, 1<sup>er</sup> nov.; 89, 5 nov.; 91, 12 nov.; 94, 22 nov.; 95, 26 nov.; 96, 29 nov.; 98, 6 déc.; 99, 10 déc.; 101, 17 déc.; 103, 24 déc.).
- RIGGENBACH 1954  
RUDOLF RIGGENBACH, « Die älteste Orgel der Welt. Die Orgel von Valeria und ihre Restaurierung », *Basler Nachrichten. Sonntagsblatt*, 49, 5 déc. 1954.
- RIGGENBACH 1964  
RUDOLF RIGGENBACH, « Les œuvres d'art du Valais au XV<sup>e</sup> et au début du XVI<sup>e</sup> siècle », *Annales valaisannes*, 12, 1964, 1-2, pp. 161-228.
- RINUÏ 2005  
ANNE RINUÏ, « Volets peints de l'orgue de la basilique de Valère, Sion. Pierre Maggenberg, 1435. Rapport d'examens et analyses », ms. 22 mars 2005.
- RITZ 1876-1879  
RAPHAEL RITZ, « Fresken in der Kirche von Valeria zu Sitten », *IAS*, 3, 1876-1879, 12-2, pp. 914-915.
- ROSSIER 1974  
ÉLISABETH ROSSIER, *Anciennes portes de Sion* (Sedunum nostrum. Annuaire 4), Sion 1974.
- ROTT 1936  
HANS ROTT, *Quellen und Forschungen zur südwestdeutschen und schweizerischen Kunstgeschichte im XV. und XVI. Jahrhundert. III. Der Oberrhein. Quellen II (Schweiz)*, Stuttgart 1936.
- ROTT 1938  
HANS ROTT, *Quellen und Forschungen zur südwestdeutschen und schweizerischen Kunstgeschichte im XV. und XVI. Jahrhundert. III. Der Oberrhein. Gesamtverzeichnis der Künstler und Kunsthandwerker*, Stuttgart 1938.
- ROUILLER 1999  
JEAN-LUC ROUILLER, « Le Valais par les dates : une chronologie des origines à nos jours », *Annales valaisannes*, 1999, pp. 91-263.
- RSAA  
*Revue suisse d'art et d'archéologie*, revue du Musée national suisse, Bâle/Zurich, dès 1939.
- RÜCK 1971  
PETER RÜCK, « Das Archiv des Domkapitels von Sitten », *Revue d'histoire ecclésiastique suisse*, 65, 1971, pp. 114-120.
- RÜCK 1984  
PETER RÜCK, « Das öffentliche Kanzellariat in der Westschweiz (8.-14. Jh.) », *Landesherrliche Kanzleien im Spätmittelalter. Referate zum VI. Internationalen Kongress für Diplomatik*, Munich 1984, pp. 203-271.
- RUOSS/FLÜHLER-KREIS 2013  
MYLÈNE RUOSS, DIONE FLÜHLER-KREIS, « Voyager à travers les Alpes. Saints Christophe, Bernard d'Aoste et Gothard », *Baiocco/Morand* 2013, pp. 183-212.
- RUPPEN 1972  
WALTER RUPPEN, « Die Kirche St. Roman auf der Burg », *Raron: Burg und Kirche*, Bâle 1972, pp. 52-54.
- RUPPEN MAH VS 1979  
WALTER RUPPEN, *Das Untergoms, die ehemalige Grosspfarre Ernen* (MAH 67, VS II), Berne 1979.

- RUPPEN MAH VS 1991  
WALTER RUPPEN, *Der Bezirk Östlich-Raron, die ehemalige Grosspfarrei Mörel* (MAH 84, VS III), Berne 1991.
- SANDOZ/WALGENWITZ/PERRIN 1993  
JEAN-LUC SANDOZ, MARC WALGENWITZ, FRANÇOIS PERRIN, « Bâtiment F du château de Valère à Sion. Poutraisons et planchers. Rapport d'expertise », École polytechnique fédérale de Lausanne, Laboratoire Ibois, 1993.
- SANTSCHI 1988  
CATHERINE SANTSCHI, « Les ermites du Valais », *Vallesia*, 43, 1988, pp. 1-103.
- SCHÄTTI 2002  
NICOLAS SCHÄTTI, « Chapelles funéraires de quelques églises de l'ancienne Savoie du Nord au XV<sup>e</sup> siècle: organisation de l'espace sacré, décors et aménagement », *Art, cérémonial et liturgie au Moyen Âge* (Actes du colloque de 3<sup>e</sup> cycle romand de Lettres, Lausanne/Fribourg, 24-25 mars, 14-15 avril, 12-13 mai 2000) (Études lausannoises d'histoire de l'art 1), Rome 2002, pp. 595-607.
- SCHUEBER 1920  
JOSEPH SCHUEBER, « Renaissance-Chorgestühle im Kanton Wallis », *BWG*, V, 1920, pp. 131-140.
- SCHIAVI 2016  
LUIGI CARLO SCHIAVI, « L'art roman en Lombardie. État des questions », *L'art roman en Italie septentrionale. État des questions* (Bulletin Monumental, 174), 1/2016, pp. 47-68.
- SCHIESS 1954  
ERNST SCHIESS, « Die wiederhergestellte Orgel als kirchliches Instrument », *Basler Nachrichten. Sonntagsblatt*, 49, 5 déc. 1954.
- SCHIESS 1955  
ERNST SCHIESS, « Die gotische Orgel in der Valeria-Kirche in Sitten », *Vallesia*, 10, 1955, pp. 89-95.
- SCHIFFHAUER 2011  
ANGELA SCHIFFHAUER, « Strategien der Beleuchtung im gotischen Sakralraum. Überlegungen zur Farbigkeit der Glasfenster und zur Funktion von Grisailen », *Manipolare la luce in epoca premoderna*, Mendrisio 2011, pp. 253-271.
- SCHIFFHAUER 2016  
ANGELA SCHIFFHAUER, « Die Kompositverglasungen im Chor der Kathedrale von Tours », *Licht(t)räume. Festschrift für Brigitte Kurmann-Schwarz zum 65. Geburtstag*, Petersberg 2016.
- SCHINER 1812  
HILDEBRAND SCHINER, *Description du département du Simplon ou de la ci-devant République du Valais*, Sion 1812.
- SCHMELZER 2004  
MONIKA SCHMELZER, *Der mittelalterliche Lettner im deutschsprachigen Raum. Typologie und Funktion*, Petersberg 2004.
- SCHMID 1900  
FERDINAND SCHMID, « Verzeichnis von Priestern aus dem deutschen Wallis », *BWG*, 2, 1900, pp. 379-384.
- SCHMIDHALTER 2014  
MARTIN SCHMIDHALTER, « VS/Sion-Château de Valère-Citerne. Labornummern: 620332-620351. Dendrochronologischer Untersuchungsbericht », *Dendrosuisse-Labor für Dendrochronologie*, ms. 1 mai 2014.
- SCHMIDHALTER 2017  
MARTIN SCHMIDHALTER, « VS/Sion-Château de Valère-Bâtiment M-3092. Labornummern: 620871. Dendrochronologischer Untersuchungsbericht », *Dendrosuisse-Labor für Dendrochronologie*, ms. 1 juil. 2017.
- SCHNYDER 2002  
CAROLINE SCHNYDER, *Reformation und Demokratie im Wallis (1524-1613)*, Mayence 2002.
- SCHÖPFER 1981  
HERMANN SCHÖPFER, « La sculpture médiévale », *Histoire du canton de Fribourg*, [Fribourg] 1981, pp. 411-452.
- SCHRÖTER 1674-1690  
ACS, Inventaire des archives du Chapitre de Sion établi par le chanoine Christian Schröter à partir de 1674, intitulé: « Catalogus instrumentorum et chartarum venerabilis capituli Sedunensis ».
- SCHURR 2012  
MARC CAREL SCHURR, « La cathédrale et l'architecture gothique du Saint Empire », *La cathédrale Notre-Dame de Lausanne: monument européen, temple vaudois*, Lausanne 2012, pp. 121-125.
- sd.  
sans date
- SENNHAUSER 1990  
HANS RUDOLF SENNHAUSER, « St. Ursen – St. Stephan – St. Peter. Die Kirchen von Solothurn im Mittelalter. Beiträge zur Kenntnis des frühen Kirchenbaus in der Schweiz », *Solothurn: Beiträge zur Entwicklung der Stadt im Mittelalter* (Kolloquium vom 13/14. November 1987, Solothurn), Zurich 1990, pp. 83-216.
- SÉRAPHIN 2002  
GILLES SÉRAPHIN, « Les fenêtres médiévales. État des lieux en Aquitaine et en Languedoc », *La maison au Moyen Âge dans le Midi de la France* (Actes des journées d'étude de Toulouse, 19-20 mai 2001), Toulouse 2002, pp. 145-201.
- SIEGEN 1923  
JOHANN SIEGEN, « Domherr Peter Hertin und Kardinal Schiner », *Revue d'histoire ecclésiastique suisse*, 17, 1923, pp. 143-156.
- SINOPIE/BESSE/PILET 2015 (1)  
SINOPIE SÄRL, ALAIN BESSE, FANNY PILET, « Rapport d'intervention. Trésor de la Basilique, Statuette de saint Eusèbe de Verceil. Conservation – investigation – restauration », 30 déc. 2015, rapport non publié, MHV, dossier d'œuvre MV 12962.
- SINOPIE/BESSE/PILET 2015 (2)  
SINOPIE SÄRL, ALAIN BESSE, FANNY PILET, « Rapport d'intervention. Trésor de la Basilique, Reliquaire gothique. Conservation – investigation – restauration », 30 déc. 2015, rapport non publié, MHV, dossier d'œuvre MV 12963.
- SINOPIE/BESSE/PILET 2015 (3)  
SINOPIE SÄRL, ALAIN BESSE, FANNY PILET, « Rapport d'intervention. Trésor de la Basilique, Statuette de la Vierge à l'Enfant. Conservation – investigation – restauration », 30 déc. 2015, rapport non publié, MHV, dossier d'œuvre MV 12970.
- SINOPIE/BESSE/PILET 2019  
SINOPIE SÄRL, ALAIN BESSE, FANNY PILET, « Rapport d'intervention. Sion, Musées cantonaux, Canon de la Messe provenant de la Basilique mineure de Valère, Nr inv. BV 28. Travaux de préservation et de conservation », 8 avr. 2019, rapport non publié, MHV, dossier d'œuvre MV 13270.
- Sion – la part du feu 1988  
MARIE CLAUDE MORAND, THOMAS ANTONIETTI, PATRICE TSCHOPP (dir.), *1788-1988. Sion – la part du feu, urbanisme et société après le grand incendie*, Sion 1988.
- SIP  
Service immobilier et patrimoine du Canton du Valais, anciennement SBMA.
- SIROT 2011  
ÉLISABETH SIROT, *Allumer le feu. Cheminée et poêle dans la maison noble et au château du XII<sup>e</sup> au XVI<sup>e</sup> siècle*, Paris 2011.
- SIROT 2014  
ÉLISABETH SIROT, « L'eau et le feu dans les cuisines des maisons nobles au Moyen Âge (XII<sup>e</sup>-XVI<sup>e</sup> siècle) », *Châteaux, cuisines & dépendances*, Pessac 2014, pp. 95-106.
- SOLANDIEU 1912  
SOLANDIEU [ALBERT DURUZ, dit], *Les châteaux valaisans*, Lausanne 1912.
- SPEICH/SCHLÄPFER 1978  
KLAUS SPEICH, HANS R. SCHLÄPFER, *Kirchen und Klöster in der Schweiz*, Munich 1978.
- SPM VII  
*La Suisse du Paléolithique à l'aube du Moyen Âge. De l'homme de Néandertal à Charlemagne*, 7. *L'archéologie de la période entre 800 et 1350*, Bâle 2014.
- SPUHLER 1902  
A. SPUHLER, « Sion pittoresque », *Album panorama suisse*, Neuchâtel 1902, vol. 1, pp. 73-108.
- STEINMANN 1952  
OTHMAR STEINMANN, « Der Bildhauer Johann Ritz (1666-1729) von Selkingen und seine Werkstatt », *Vallesia*, 7, 1952, pp. 169-363.
- STROBL 1990  
SEBASTIAN STROBL, *Glastechnik des Mittelalters*, Stuttgart 1990.
- STRUB MAH FR 1956  
MARCEL STRUB, *La ville de Fribourg. Les monuments religieux* (MAH 36, FR II), Bâle 1956.

- STRUB MAH FR 1959  
MARCEL STRUB, *La ville de Fribourg. Les monuments religieux (2<sup>e</sup> partie)* (MAH 41, FR III), Bâle 1959.
- STUDER 1989  
DOMINIQUE STUDER, « Historique du bâtiment des Communs (F) à Valère (de 1901 à 1921) », ms. 1989.
- STUDER 1990  
DOMINIQUE STUDER, « Synthèse des données historiques publiées sur le château et l'église de Valère », ms. 1990.
- STUDER 1992 (1)  
DOMINIQUE STUDER, « Historique du bâtiment A, de 1891 à 1975 », ms. 1992.
- STUDER 1992 (2)  
DOMINIQUE STUDER, « Historique du bâtiment C et D, de 1883 à 1972 », ms. 1992.
- STUDER 1992 (3)  
DOMINIQUE STUDER, « Historique du bâtiment E, de 1899 à 1977 », ms. 1992.
- STUDER 1992 (4)  
DOMINIQUE STUDER, « Historique du bâtiment F les 'Communs' de Valère (de 1900 à 1963) », ms. 1992.
- STUMPF 1548  
JOHANNES STUMPF, *Gemeiner loblicher Eydgnoschafft Landen und Völckeren Chronick wirdiger thaaten beschreybung*. III, Zurich 1548.
- SYBURRA-BERTELLETO 1997  
ROMAINE SYBURRA-BERTELLETO, « De la fin d'un mythe à la reconnaissance d'une personnalité artistique dans le Valais du XVII<sup>e</sup> siècle : Hans Ludolff, peintre d'Erfurt, 1640-1667 », mém. de lic., Université de Lausanne, 1997.
- SYBURRA-BERTELLETO 1999  
ROMAINE SYBURRA-BERTELLETO, « La peinture. 1646-1655. L'œuvre de Hans Ludolff au service du haut clergé commanditaire », *L'art de la foi. Artes fidei*, catalogue d'exposition, Sion 1999, pp. 81-123.
- SYBURRA-BERTELLETO 2000  
ROMAINE SYBURRA-BERTELLETO, « La Contre-Réforme à Valère. Hans Ludolff artisan-peintre. Passez commande », *Créer, re-crée le patrimoine chrétien de l'art alpin* (Actes du 3<sup>e</sup> colloque Patrimoine et culture de l'arc alpin, 20-21 mai 1999), Sion 2000, pp. 35-39.
- SYBURRA-BERTELLETO 2003 (1)  
ROMAINE SYBURRA-BERTELLETO, *L'ermitage de Longeborgne*, Sion 2003.
- SYBURRA-BERTELLETO 2003 (2)  
ROMAINE SYBURRA-BERTELLETO, « Vitrail en quart de rond, aux armes des seigneurs de Rarogne », *Musée cantonal d'histoire Sion. Guide des collections*, Sion 2003.
- TAMINI/DÉLÈZE 1940  
JEAN-ÉMILE TAMINI, PIERRE DÉLÈZE, *Nouvel essai de Vallesia christiana*, Saint-Maurice 1940.
- THÉVENAZ 1999  
CLÉMENCE THÉVENAZ, *Écrire pour gérer. Les comptes de la commune de Villeneuve autour de 1300* (Cahiers lausannois d'histoire médiévale, 24), Lausanne 1999.
- THIES 1997  
HARMEN H. THIES (éd.), *Romanik in Nieder-Sachsen : Forschungsstand und Forschungsaufgaben* (Symposion an der Technischen Universität Carolo-Wilhelmina 17.-20. März 1993), Braunschweig 1997.
- THOMASCHETT et al. 2020  
MICHAEL THOMASCHETT et al., « Formen der Selbstrepräsentation. Die Glasscheibensammlung im Redinghaus an der Schmiedgasse in Schwyz », *Schwyzzer Hefte*, 112, 2020, pp. 60-63, 74-75.
- THURRE/RIBORDY ÉVÉQUOZ 1997  
DANIEL THURRE, VÉRONIQUE RIBORDY ÉVÉQUOZ, *Le trésor médiéval du Chapitre et de la cathédrale de Sion* (Sedunum nostrum. Bulletin 62), Sion 1997.
- TIMBERT 2017  
ARNAUD TIMBERT, « Remarques sur la polychromie d'architecture dans la France septentrionale des XII<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> siècles », *Anastasis. Research in Medieval Culture and Art*, 4, 2017, 2 (<http://anastasis-review.ro/wp-content/uploads/2017/12/IV-2-Arnaud-Timbert-BDT.pdf>).
- TOSCO/VESCOVI 2016  
CARLO TOSCO, MICHELE LUIGI VESCOVI, « L'architecture romane en Piémont et dans le Val d'Aoste. État des questions », *L'art roman en Italie septentrional. État des questions* (Bulletin Monumental, 174), 1/2016, pp. 21-34.
- TREYER LEHNER 2000  
ALMA TREYER LEHNER, « Studie zu den mittelalterlichen Synodalstatuten aus der Diözese Sitten (ca. 1219-1460) », *Vallesia*, 55, 2000, pp. 1-197.
- TROESCHER 1935  
GEORG TROESCHER, « Der Naumburger Dreikönigsaltar und sein burgundisches Vorbild », *Jahrbuch der preussischen Kunstsammlungen*, 1935, pp. 195-212.
- TROESCHER 1966  
GEORG TROESCHER, *Burgundische Malerei : Maler und Malwerke um 1400 in Burgund, dem Berry mit der Auvergne und in Savoyen mit ihren Quellen und Ausstrahlungen*, Berlin 1966.
- TRUFFER 1971  
BERNARD TRUFFER, « Das Wallis zur Zeit Bischof Eduards von Savoyen-Achaïa (1375-1386) », *Revue d'histoire ecclésiastique suisse*, 65/66, 1971, pp. 1-113, 197-301.
- TRUFFER 1977  
BERNARD TRUFFER, *Portraits des évêques de Sion de 1418 à 1977* (Sedunum nostrum. Annuaire 7), Sion 1977.
- TRÜMPLER 1999  
STEFAN TRÜMPLER, « La création de la Rose », *La Rose de la cathédrale de Lausanne. Histoire et conservation récente*, Lausanne 1999, pp. 21-33.
- TRÜMPLER 2010  
STEFAN TRÜMPLER, « Sion, basilique de Valère - vitraux. Verrières hautes brunissement des verres d'origine », Romont 2010/2012, rapport non publié (ACV/Vitrocentre Romont).
- TRÜMPLER 2012  
STEFAN TRÜMPLER, « Basilique de Valère, Sion. Les vitraux à losanges déposés sous le jubé. Inventaire et analyse préalable », Romont 2012, rapport non publié (ACV/Vitrocentre Romont).
- TRÜMPLER 2016  
STEFAN TRÜMPLER, « Observations sur le vitrail du chanoine de l'église Notre-Dame de Valère », Romont 2016, rapport non publié (ACV/Vitrocentre Romont).
- TRÜMPLER 2019 (1)  
STEFAN TRÜMPLER, « Vitrail à décor géométrique », *Le siècle oublié. Fribourg, les années 1300*, Fribourg 2019.
- TRÜMPLER 2019 (2)  
STEFAN TRÜMPLER, SOPHIE WOLF, « Rückseitige Vorzeichnungen. Untersuchungen an den Chorfenstern des 15. Jh. im Berner Münster », *Das Berner Münster. Das erste Jahrhundert : Von der Grundsteinlegung bis zur Chorvollendung und Reformations (1421-1517/1528)*, Ratisbonne 2019, pp. 405-431.
- TSCHERRIG 1954-1955  
EMIL TSCHERRIG, « Bartholomäus Supersaxo 1638-1640 und Adrian III. von Riedmatten 1640-1646. Reformtätigkeit des Nuntius Farnese », *BWG*, 12/1, 1954, pp. 1-80, et 12/2, 1955, pp. 81-164.
- Die Valeria Orgel 1991  
FRIEDRICH JAKOB et al., *Die Valeria Orgel : ein gotisches Werk in der Burgkirche zu Sitten/Sion*, Zurich 1991.
- VAN BERCHEM 1899  
VICTOR VAN BERCHEM, « Guichard Tavel, évêque de Sion 1342-1375. Étude sur le Vallais au XIV<sup>e</sup> siècle », *Jahrbuch für schweizerische Geschichte*, 24, 1899, pp. 29-397.
- VAN MUYDEN 1902-1903  
THÉOPHILE VAN MUYDEN, « Autel St-Sébastien, consacré en 1450 par l'évêque Guillaume VI de Rarogne, dans l'église N.-D. de Valère à Sion », *IAS*, IV, 1902-1903, 2-3, pp. 151-156.
- VAN MUYDEN/VAN BERCHEM 1904  
THÉOPHILE VAN MUYDEN, VICTOR VAN BERCHEM, *Le château de Valère à Sion* (Les monuments de l'art en Suisse, série 4), Genève 1904.
- VANNOTTI 1969  
FRANÇOISE VANNOTTI, *Le chapitre cathédral de Sion (1043-1399). Fonds de la métalrie*, thèse dactylographiée, École nationale des chartes, Paris 1969.
- VANNOTTI 1987  
FRANÇOISE VANNOTTI, *L'hôpital de Sion à travers les siècles : 1163-1987*, Sion 1987.
- VANNOTTI 1999  
FRANÇOISE VANNOTTI, « Les tapis de Valère (Sion/Valais) », *Art turc. 10e Congrès international d'art turc, 17-23 septembre 1995*, Genève 1999, pp. 725-730.

- VERGNOLLE 1998  
ÉLIANE VERGNOLLE, « La colonne à l'époque romane : réminiscences et nouveautés », *Cahiers de civilisation médiévale*, 162, 1998, pp. 141-174.
- VERGNOLLE 2001  
ÉLIANE VERGNOLLE, « Les églises comtoises du XII<sup>e</sup> siècle : une voie originale », *La création architecturale en Franche-Comté au XII<sup>e</sup> siècle du roman au gothique*, Besançon 2001, pp. 47-85.
- VEUILLET 1996  
CLAUDE VEUILLET, « Château de Valère. Bâtiment F – Pièces 15-16-17-18. Analyses des menuiseries », ms. juil. 1996.
- VEUILLET 1999  
CLAUDE VEUILLET, « Sion. Basilique de Valère. L'Adoration des Mages. Analyse matérielle du support bois », ms. nov. 1999.
- VEVEY 1985  
FRANÇOIS-PIERRE DE VEVEY, *Manuel des orfèvres de Suisse romande : biographie, poinçons, œuvres : cantons de Fribourg, Genève, Jura, Neuchâtel, Valais et Vaud, des origines au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle environ*, Fribourg 1985.
- VILLES 2012  
ALAIN VILLES, « La cathédrale actuelle : sa chronologie et sa place dans l'architecture gothique », *La cathédrale Notre-Dame de Lausanne : monument européen, temple vaudois*, Lausanne 2012, pp. 55-98.
- VIOLLET-LE-DUC 1863  
EUGÈNE-EMMANUEL VIOLLET-LE-DUC, « Septième entretien : Sur les principes de l'architecture occidentale », *Entretiens sur l'architecture*, vol. 1, Paris 1863, pp. 249-319.
- VOEFFRAY 2004 (1)  
EDMOND VOEFFRAY, « Un témoin du XV<sup>e</sup> siècle : l'orgue de Valère », *Revue musicale de Suisse romande*, 57, 2004, 3, pp. 4-19.
- VOEFFRAY 2004 (2)  
EDMOND VOEFFRAY, « L'orgue de Valère est restauré », *Tribune de l'orgue*, 56, 2004, 3, pp. 13-22.
- VOEFFRAY 2009  
EDMOND VOEFFRAY, « Irruption déconcertante de la botanique dans l'iconographie des volets de l'orgue de Valère », *Tribune de l'orgue*, 61, 2009, 2, pp. 27-29.
- VOEFFRAY 2017  
EDMOND VOEFFRAY, « L'orgue de Martigny », *Bulletin/Patrimoines de Martigny*, 20, 2017, pp.11-13.
- VOEFFRAY 2019  
EDMOND VOEFFRAY, « L'orgue de la basilique de Valère à Sion (Valais) », *Forum*, 32, 2019, pp. 23-31.
- VON ROTEN 1935  
HANS ANTON VON ROTEN, « Der Nuntius Cibo im Wallis (1675) », *BWG*, 8, 1935, pp. 73-87.
- VON ROTEN 1943  
HANS ANTON VON ROTEN, « Das Domkapitel von Sitten im Jahre 1626 », *BWG*, 9/4, 1943, pp. 503-504.
- VON ROTEN 1946-1948  
HANS ANTON VON ROTEN, « Zur Zusammensetzung des Domkapitels von Sitten im Mittelalter », *Vallesia*, 1946, pp. 43-68; 1947, pp. 45-62; 1948, pp. 81-126.
- VON ROTEN 2008  
HANS ANTON VON ROTEN, *Les grands baillis du Valais 1388-1798* (Cahiers de Vallesia 17), Sion 2008.
- WAGNER 1840  
JOHANN FRIEDRICH WAGNER, *Ansichten von Burgen, Schlössern und Ruinen der Schweiz, nach der Natur gezeichnet, Kanton Waadt: 33 Ansichten mit erläuterndem Text*, Berne [1840].
- WEESE 1920  
ARTHUR WEESE, « Die Kapitelle am Lettner im Schlosse von Valeria », *Schweizerland*, VI, 1920, I, pp. 336-340.
- WERDENHAGEN 1641  
JOHANN ANGLIUS WERDENHAGEN, *De Rebuspublicis Hanseaticis. Tractatus, Cum Urbium earum Iconismis, Descriptionibus, tabulis Geographicis, et nauticis*, [Frankfurt am Main] 1641.
- WERDER 1976/77  
MARGRIT WERDER, « Das Nachleben Karls des Grossen im Wallis », *BWG*, 16, 1976/77, pp. 307-492.
- WERDER 1977  
MARGRIT WERDER, *Das Nachleben Karls des Grossen im Wallis*, Brigue 1977.
- WERLEN/TUNGER/FREI 2010  
IWAR WERLEN, VERENA TUNGER, URSULA FREI, *Le Valais bilingue*, Sierre 2010.
- WIBLÉ 1978  
FRANÇOIS WIBLÉ, « Incriptions latines du Valais antique », *Vallesia*, 33, 1978, pp. 31-53.
- WICK 1864-1868  
EMIL WICK, compléments manuscrits à SIGISMUND FURRER, *Geschichte, Statistik und Urkunden-Sammlung über Wallis, von Sigismund Furrer, II. Statistik von Wallis*, Sion 1852 (Universitätsbibliothek Basel, AN VI 50 : Beilage 2).
- WLA 3-8  
*Die Walliser Landrats-Abschiede seit dem Jahre 1500*, vol. 3 (1529-1547), Sion 1973; vol. 4 (1548-1565), Sion 1977; vol. 5 (1565-1575), Sion 1980; vol. 6 (1576-1585), Sion 1983; vol. 7 (1586-1595), Sion 1988; vol. 8 (1596-1604), Sion 1992.
- WOLFF 1947  
ALBERT DE WOLFF, « La fresque du jubé de Valère », *Vallesia*, 2, 1947, pp. 63-66.
- WOLFF 1957  
ALBERT DE WOLFF, *Le portrait valaisan*, Genève 1957.
- WOLFF 1969  
ALBERT DE WOLFF, « Plans visuels inédits de Sion (XVI<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> siècle) », *Vallesia*, 24, 1969, pp. 133-152.
- WOLFF 1973  
ALBERT DE WOLFF, « Un événement dans l'histoire de l'art en Suisse », *Nouvelliste et Feuille d'avis du Valais*, 5 déc. 1973.
- WOLFF 1974  
ALBERT DE WOLFF, « La fresque armoriée du jubé de Valère à Sion », *Archives héraldiques suisses*, LXXXVIII, 1974, pp. 63-67.
- WOLFF 1994  
BARBARA DE WOLFF, « Rapport sur les toiles abîmées », ms. oct. 1994.
- WYDER 1975  
BERNARD WYDER, « Les stalles de Valère » (Sedunum nostrum. Annuaire 5), Sion 1975.
- WYSS 1957  
ROBERT L. WYSS, « Die neun Helden. Eine ikonographische Studie », *RSAA*, 17, H. 2, 1957, pp. 73-106.
- YANTE 2012  
JEAN-MARIE YANTE, « En amont du manuscrit, préparation et commerce du parchemin. Quelques pièces du dossier français (XIII<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècles) », *L'historien face au manuscrit. Du parchemin à la bibliothèque numérique*, Louvain-la-Neuve 2012.
- ZBZ  
Zentralbibliothek Zürich
- ZEHNDER/ARNOLD 1988  
K. ZEHNDER, A. ARNOLD, « Sitten, Valeria, Kirche Notre-Dame : Zwischenbericht über die naturwissenschaftlichen Untersuchungen der Schäden », ms. sept. 1988.
- ZEHNDER/ARNOLD 1989  
K. ZEHNDER, A. ARNOLD, « Sion, Valeria, Kirche Notre-Dame : Die neuen Schäden am Wandgemälde von P. Maggenberg – Untersuchungsbericht und Empfehlungen », ms. 29 mars 1989.
- ZEILLER 1642  
MARTIN ZEILLER, *Topographia Helvetiae, Rhaetiae, et Valesiae*, [Frankfurt am Main] 1642.
- ZENHÄUSERN 1992  
GREGOR ZENHÄUSERN, *Zeitliches Wohl und ewiges Heil. Studie zu mittelalterlichen Testamenten aus der Diözese Sitten* (Cahiers de Vallesia 2), Sion 1992.

# Index

La table des matières, la bibliographie, la liste des rapports, les photographes en activité, les intitulés d'archives, ne sont pas indexés. Dans les notes, les intitulés d'archives ou de bibliographie, sauf exception, ne sont pas indexés. Les notes faisant référence aux rapports ou à la bibliographie sont partiellement indexées quand le commentaire apporte des éléments complétant le texte.

Les dates qui suivent un prénom sont les dates de vie de la personne. Les dates figurant après un métier ou une fonction correspondent aux mentions connues en lien avec l'exercice du métier ou de la fonction. Les fonctions cantonales sont, sauf précisions, exercées à l'État du Valais.

Les noms sont répertoriés sous la forme écrite dans le texte.

Les abréviations suivantes sont utilisées dans cet index : ment. (suivi d'une date) = mentionné à Valère en ; att. = attesté en ; ap. = après ; av. = avant ; ép. = épouse/époux. Un astérisque renvoie à une légende.

## A

Aaron, 81\*, 82  
Abel, clerc, ment. 1043, 36\*  
Achéry d', Luc (1609-1685), bénédictin, éditeur de textes anciens, 35\*  
Adalbold, clerc, ment. 1043, 36\*  
Adamer, Georg [= ? Johannes/Hans Georg], ébéniste (« sculptor », « lignifaber »), 204, 204\*, 205, 206\*, 207\*, 208\*, 212, 212\*, 405 (n. 25)  
Adoration des Mages, voir iconographie  
Aebi, Christopher/Christoph (1642-1693), facteur d'orgues, 155, 161, 162, 386 (n. 35)  
Agneau, voir iconographie  
Agnus Dei, voir iconographie  
Aix-la-Chapelle (F), 35\*  
Alamans, 22  
Albert, clerc, ment. 1043, 36\*  
Alberti, Petrus/Pierre, ment. 1209, 116, 389 (n. 2)  
Albrecht, Anna, ment. 1653, 198  
Alexander, maçon, ment. 1689, 245  
Alexander/Alexandre/Alexandri – Christian/Clément ?, maçon, ment. 1668 et 1674, 215, 220, 260 – Pierre, maçon, ment. 1668 et 1673-1675, 220, 260, 331  
Alexandre le Grand, voir iconographie, Neuf Preux  
Alexandre III (1105-1181), pape (1159-1181), 36\*  
Allemagne, 71, 163, 398 (n. 503), 399 (n. 579)  
Allemagne, iris d', voir Valère, faune, flore  
Allemands, doyen des, 38  
Alpes, 22, 25, 365\*  
Alsace (F), 71, 260, 312\*  
Amé/Aimé, évêque de Sion (673-691), 56  
Amédée, maître, charpentier, ment. 1632, 254  
Amiens (F), cathédrale, 114  
Amos, voir iconographie, credo prophétique

Amsler, Christophe, architecte, 264\*, 278\*, 329\*, 367\*, 415 (n. 3, 6)  
Anatolie, voir Turquie  
Anchettes (VS), 41, 198, 400 (n. 620) – prébende d', 387 (n. 74)  
Andenmatten – Anne, archiviste, 396 (n. 424) – Frantz Joseph/François Joseph (1712-1792), doyen de Valère (1767-1792), procureur général, ment. 1759-1761, 301, 323, 387 (n. 74), 404 (n. 894), 413 (n. 369) – Pierre Joseph, tailleur de pierre, ment. 1806-1817, 338  
Andermatt, Charles/Carlo, serrurier, ment. 1673-1674, 215\*, 216\*, 217, 260, 331, 401 (n. 705)  
Angelots, voir iconographie  
Anges, voir iconographie  
Angicourt (F), église, 114  
Angleterre, roi d', armoiries, voir héraldique  
Annecy (F), 25, 196\*, 397 (n. 431) – église des Dominicains, 154 – église Saint-François-de-Sales, 400 (n. 628)  
Anniviers, Jean d' (†1359), curé d'Anniviers, chanoine, chantré (1337-1343), ment. 1352, 269, 270  
Annonce aux bergers, voir iconographie  
Annonciation, voir iconographie  
Antependium, 116, 195, 214, 218, 219, 219\*, 232\*, 233, 403 (n. 807), 405 (n. 22, 26)  
Antiquité, 31 – judaïque, voir iconographie, Neuf Preux – païenne, voir iconographie, Neuf Preux  
Antonini, Alessandra (1958-2016), archéologue, et al., 109, 335, 404 (n. 846), 405 (n. 906), 407 (n. 82, 84, 85, 86, 101, 102, 130, 132, 134), 408 (n. 139, 143, 150, 151, 154), 410 (n. 203, 208, 215, 226, 235), 411 (n. 255, 260, 262, 264), 412 (n. 303, 306), 413 (n. 364, 365, 366), 415 (n. 2) – voir liste des rapports en annexe – voir Feihl  
Apertet, Claude, chanoine (†1683), ment. 1659 et 1662, 276  
Aproz (VS), pierres, 245  
Arbaz (VS), église, 226\*  
Arbre de Jessé, voir iconographie  
Archéologues : voir Antonini ; Archéotech SA ; Brunetti ; Bujard ; Dubuis ; Feihl ; Guex ; Lehner ; Morand ; Tera Sàrl ; Wiblé  
Architectes : voir Amsler ; Attinger ; Cagna ; Cagna et Wenger ; Coppey ; Ebhardt ; Furrer ; Gagliardi ; Galletti ; Kalbermatten ; Meyer ; Schmid ; Van Muyden ; Venetz ; Viollet-le-Duc ; Zimmermann  
Archéotech SA, 109, 335, 405 (n. 1), 415 (n. 1) – voir Feihl  
Ardon (VS), 23  
Arembert, clerc, ment. 1043, 36\*  
Arma Christi, voir iconographie  
Armoiries, voir héraldique  
Arrestation du Christ, voir iconographie, Christ  
Arthur, voir iconographie, Neuf Preux  
Ascension, voir iconographie, Christ  
Asperlin – armoiries, 118, 119, 120\*, 121, 133, 134, 394 (n. 262) – famille, 116, 118, 118\*, 122, 394 (n. 333) – Aymon, donzel, ment. 1418, 160, 397 (n. 465) – Henri (vers 1410-1457),

doyen de Sion (1437-1451), electus/élu (1451-1454), évêque de Sion (1454-1457), 118, 124, 133, 135, 140, 160, 194, 387 (n. 55), 395 (n. 362) – Jean, chanoine, ment. 1418, 160, 397 (n. 465) – Rodolphe, 116, 118, 120\*, 121, 122, 124, 125, 160 – Rodolphe (père), 160  
Asperlin-Rarogne, Francisquina, ép. de Rodolphe, 116, 118, 120\*, 121, 124  
Assomption – voir iconographie – fête, 43, 323  
Asti (I), 402 (n. 761)  
Atelier Saint-Dismas, atelier de conservation-restauration, 119\*, 126, 127\*, 128\*, 315\*, 316\*, 317\*, 380, 390 (n. 28), 391 (n. 84), 394 (n. 325, 328), 398 (n. 496, 508), 400 (n. 648), 408, (n. 139, 151, 158, 159, 167, 168, 169), 409 (177, 179, 191, 196, 197), 413 (n. 361)  
Attinger, Bernard, architecte cantonal (1978-2007), 360, 364, 376, 415 (n. 1)  
Aulmann, Hans, restaurateur d'art, 133, 136, 137  
Aumusse, voir vêtements liturgiques  
Autun (F) – église Saint-Lazare, 386 (n. 5) – église Saint-Nazaire, 386 (n. 5)  
Ayent (VS), 35, 44, 387 (n. 74), 403 (n. 825)  
Aymon, évêque de Sion, voir Savoie, Aymon de

## B

Baden (AG), salle de la Diète, 187  
Bagnes, Nicolas de, chanoine, ment. 1293, 389 (n. 14), 393 (n. 227)  
Bailli du Valais, 46  
Bâle – ville, 25, 133, 187, 414 (n. 428) – cathédrale, 86 – voir concile  
Balet, Jean (vers 1566-av. 27.06.1638), chanoine, chantré (1629-1631), 276  
Balmer, Stephanus, charpentier (« lignifaber »), ment. 1760, 325  
Balthasar, huchier, ment. 1625, 168, 195  
Balthazar, Roi mage, voir iconographie  
Bapteur, Jean/Johannes, peintre (att. 1427-1458), 135, 397 (n. 431)  
Barberini, Jean Martin (1651-1695), chanoine, chantré (1694-1695), ment. 1688, 276  
Barrette, voir vêtements liturgiques  
Barthélemy, voir iconographie, credo apostolique  
Barthélemy/Bartolomei, chanoine, doyen de Sion (1168-1195), ment. 1168, 36, voir héraldique  
Basilique, voir Valère  
Basse-Bavière (D), 399 (n. 570)  
Bavière (D), 193, 193\*  
Bay, François-Xavier/Jean-François-Xavier-Théodule (1750-1816), chanoine, doyen de Valère (1812-1816), 49  
Bayard, Johann Hieronymus (1723-1779), chanoine, ment. 1768-69, 323, 324  
Bayard/Bayart, voir Sion  
Beer, Ellen Judith (1926-2004), historienne de l'art, 180, 399 (n. 570)  
Bellini, Johannes, peintre, 152, 396 (n. 424)  
Bellwalder, Simon, chanoine, ment. 1449, 253  
Bender, ment. 1842, 398 (n. 491)  
Benzi de Gualdo, André dei (vers 1360-1437), évêque de Sion (1431-1437), 43, 131\*, 139, 140, 194, 268  
Benzinger, maison d'édition à Einsiedeln, 235

- Bérard/Berard, Henri, chanoine, 385
- Berchtold, Joseph Antoine (1780-1859), chanoine, doyen de Valère (1837-1859), 48
- Berger, Marie Catherine, ép. de Heinz, Pierre Christian, 403 (n. 805)
- Bernard, maçon ?, ment. 1612, 314
- Berne, 24, 160, 167, 187, 344 – Münster, 167
- Beromünster (LU), église, stalles, 210, 212, 401 (n. 692)
- Besançon (F) – église Saint-Étienne, 386 (n. 5) – église Saint-Jean, 386 (n. 5)
- Besse, Alain, restaurateur d'art, 171, 289, 290, 390 (n. 28), 391 (n. 84), 398 (n. 508), 408 (n. 168, 169), 409 (n. 191, 196, 197), 413 (n. 361)
- Biel (vallée de Conches, VS), 228
- Billens, Nicolas de (†av. 06.10.1360), chanoine, ment. 1352, 269
- Biner, Jean-Marc (1936-2021), responsable de l'Office cantonal de la protection des biens culturels et photographe, 341\*, 343\*
- Blanchis de Vellate – Albert, chanoine, ment. 1379, 272 – Henri, chanoine, ment. 1366, 242, 282
- Blandrate – Antoine de, ment. 1325, 252 – Jocelin de, comte de, père de, Thomas, 252 – Thomas de (†1337), chanoine, chantre (1298-1337), 252, voir chapelle de Tous-les-Saints
- Blatter – Joseph Antoine/Johann Joseph Arnold (1684-1752), chanoine, évêque de Sion (1734-1752), 229 – Vincent (1843-1913), peintre, ment. 1874, 215
- Blavignac, Jean-Daniel (1817-1876), 73, 77, 82, 108, 109, 125, 135, 138, 204, 212, 223, 257, 335, 344, 391 (n. 104, 119), 392 (n. 131, 132, 134, 136, 137, 139-143, 145, 156), 409 (n. 186, 187), 410 (n. 204)
- Bockstorffer, Oswald, verrier d'Allemagne du sud, 399 (n. 579)
- Boneti, Jean, chanoine, official, vicaire général (1308-1333), ment. 1364, 406 (n. 30)
- Bonmont, (VD), église, 114
- Bonvin – marchand, ment. 1669-70, 260 – Bonaventure, 331 – Jean-Baptiste (†1792), recteur du bénéfice de Saint-Nicolas, ment. 1765, 232\*, 233, 403 (n. 808) – Pierre, chanoine (†av. 27.08.1624), doyen de Valère (1619-1624), procureur général (1588-1590), 404 (n. 900), 407 (n. 95)
- Borcard, doyen, ment. 1131, 36
- Bosonini, Dominique, chanoine, curé de Laques, ment. 1364, 271
- Bossonens, Humbert de, chanoine (†1367), ment. 1364, 271
- Boudrici, François, chanoine, doyen de Valère (1366), ment. 1364, 271
- Bouillon, Godefroy de, voir iconographie, Neuf Preux
- Bourban, Alain, ébéniste, 397 (n. 437)
- Bourg, *aula causarum*, 243, 310, 404 (n. 881), voir bourg, salle de justice  
*caminata*, 153, 267, 271, 287-295, 308, 313, 334, 352, 352\*, 353, 354, 355, 370, 408 (n. 140, 141), 409 (n. 186), 411 (n. 272)
- chancellerie, voir bourg, salle des archives  
 château Folliet/Feuillet, 264\*, 266, 269\*, 272, 275, 276, 277, 278\*, 279, 281\*, 304, 311, 320\*, 329\*, 330-331, 361, 414 (n. 408, 413)
- citerne, maison de la citerne, pavillon de la citerne, 264, 264\*, 266, 267, 267\*, 269\*, 270, 271, 272, 272\*, 275, 276, 327-329, 334, 413 (n. 379)
- cuisine, 39, 264, 270, 272, 284, 290, 291, 292\*, 297, 304, 304\*, 306, 307, 313\*, 314, 319, 323, 406 (n. 38), 409 (n. 179), 410 (n. 203), 412 (n. 304)
- enceintes, 24, 26, 28, 30, 42, 43, 44, 238, 262\*, 265, 266, 268, 270, 274, 278-280, 284, 284\*, 288, 298\*, 299, 320, 321, 327, 329, 332, 334, 353, 354, 361-364, 383, 407 (n. 103), 415 (n. 5)
- four, 238, 264, 323, 325, 406 (n. 25)
- grenier, 42, 240, 264, 271, 334, 403 (n. 836), 389 (n. 199)
- latrines, 236, 243\*, 284, 284\*, 290, 291, 297, 300, 303, 303\*, 308, 308\*, 314, 321, 329, 410 (n. 215)
- maison de l'angle/de la prébende de Lagasse, 272, 275, 276, 277, 406 (n. 65)
- maison de l'arc (« arcus »)/de la prébende de Maragnène, 276, 277, 301
- maison des Calendes, salle des Calendes, 264, 267, 267\*, 269\*, 287, 296, 301-319, 331, 334, 353, 408 (n. 143), 411 (n. 262), 412 (n. 304), 413 (n. 363)
- maison du chantre (« cantoria »/chantrerie), 267, 272, 276, 277, 325, 406 (n. 65), 413 (n. 363) – voir tour de la chantrerie
- maison du clocher/de la prébende de Brignon/sous le clocher, 272, 276, 277
- maison ou édifice des Communs, 31, 264\*, 265, 267, 269, 271, 279, 281, 284\*, 285-297, 299, 301, 304, 326, 341, 351, 352, 353, 354, 355, 356, 363, 364, 365\*, 367\*, 368, 369, 370\*, 407 (n. 130, 132)
- maison du Doyen de Sion, 271, 272, 276, 277, 320, 321, 388 (n. 133)
- maison du Doyen de Valère, 264\*, 266, 269\*, 271, 272, 276, 277, 297, 301-308, 310, 311, 313, 314, 319, 320, 334, 354, 387 (n. 59), 406 (n. 30), 408 (n. 141), 410 (n. 236), 411 (n. 248, 262)
- maison de l'escalier, 272, 276, 277, 329
- maison du frêne/maison de la prébende de Croset, 275, 276, 277, 406 (n. 65)
- maison de la Garde (« garita/gareta »), 264\*, 265, 266, 267, 269, 271, 276, 297-300, 301, 310, 332, 334, 364, 366\*, 368, 370, 410 (n. 219)
- maison/loge du gardien, 264\*, 265, 266, 272, 277, 281-284, 285, 286\*, 288, 291, 299, 321, 334, 344, 351, 356
- maison de la généralité, 240, 276, 277
- maison des marches, 276, 277 – voir bourg, pressoir
- maison du marguillier/sacristain, 267, 272, 274, 275, 276, 277, 325, 406 (n. 65), 409 (n. 200)
- maison du moulin, 270, 271 – voir bourg, salle du moulin
- maison de l'orme/de la prébende de Strata, 272, 275, 276, 277
- maison de la prébende – de Bramois, 276, 277, 321 – de Croset, voir bourg, maison du frêne – de Lagasse, voir maison de l'angle – de Rarogne, 276, 277, 388 (n. 133) – de Strata, voir bourg, maison de l'orme
- maison du Prélet et petit Prélet, 275, 276, 277
- maison rouge de la prébende de Dorbes/maison rouge/de la Tour rouge, 275, 276, 277
- maison du sacriste/sacristain, voir bourg, maison du marguillier
- maison du sonneur de cor, 275, 276, 329
- maison de la torture, 267\*, 275, 276, 277, 327
- peintures murales, 288\*, 289, 289\*, 290, 290\*, 291, 292-294, 296, 296\*, 297, 308-313, 315-318, 319, 322, 325, 352\*, 353, 354
- pont-levis, 266, 331\*, 388 (n. 126), 407 (n. 92)
- porte ferrée, 42, 55, 102\*, 269, 276, 281, 325, 325\*, 388 (n. 111), 407 (n. 103)
- Prélet petit et grand/en Prélet, 26, 29\*, 31, 45, 223, 240, 268, 275, 281, 310, 372\*, 404 (n. 900)
- pressoir, 39, 41, 42, 238, 264, 272, 276, 277, 300, 403 (n. 832), 406 (n. 30) – voir bourg, maison des marches
- prison, 44, 45, 264, 267\*, 276, 327, 410 (n. 221)
- réfectoire, 264, 276, 310, 314, 411 (n. 248)
- salle des archives/salle des chartes/chancellerie, 45\*, 54, 58, 86, 177, 178\*, 186, 187, 188\*, 189, 219, 236, 241-245, 246, 264\*, 275, 276, 277, 282, 282\*, 300, 323, 348, 371\*, 383, 384, 402 (n. 774), 404 (n. 884, 885, 887, 888, 895), 405 (n. 908)
- salle des armes, 242
- salle des Calendes, voir bourg, maison des Calendes
- salle commune (« aula communis »), 41, 276, 277, 310, 311, 314
- salle des gardes, 266, 297, 351
- salle de justice, 243, 312 – voir bourg, *aula causarum*
- salle du moulin/moulin, 58, 58\*, 86\*, 97, 134, 172, 236\*, 238-241, 242, 264, 264\*, 267, 267\*, 270, 271, 272, 282\*, 383, 403 (n. 830), 404 (n. 849, 850, 856) – voir aussi bourg, maison du moulin
- salle des registres (« camera registrarum »), 271
- salle du soufflet de l'orgue, 58, 244\*, 245, 264\*
- salle du trésor, 58, 144\*, 145\*, 157, 166\*, 184\*, 185, 187, 245, 383-384, 384\*  
*scriptorium*, 41, 271, 404 (n. 869)
- tour du blé, 240
- tour de la chantrerie, 282, voir bourg, maison du chantre
- Bourges (F), 101
- Bourguillon, chapelle, voir Fribourg
- Bourrit, Albert, ment. 1936, 409 (n. 188)

- Bramois (VS), 235, 275, 276, 277, 321, 328, 403 (n. 805, 825), 406 (n. 32) – Longeborgne, ermitage, 235, 403 (n. 805)
- Brantschen, Pierre/Peter (†1616), chanoine, doyen de Sion (1605-1616), procureur général (1590-1595, 1605-1612), 243, 253, 272, 274, 403 (n. 835), 412 (n. 313, 314)
- Brigger, Michael, menuisier, ment. 1656, 196
- Brignon (VS), 275, 276, 277
- Brigue (VS), 22, 198
- Brogny, Jean de (vers 1342-1426), cardinal, chapelle, 396 (n. 416)
- Brunetti, Caroline, archéologue cantonale, 415 (n. 1)
- Brusatis/Bruaxatis – Ardicinus de (†1396), chanoine, sacriste (1361-1367), ment. 1364, 271 – Jean de (†av. 1400), chanoine, ment. 1364, 271
- Bucher, Renaud, conservateur des monuments jusqu'en 2016, 415 (n. 1)
- Bujard, Jacques, archéologue, expert de la Confédération à Valère dès 2015, 393 (n. 209), 415 (n. 1)
- Burgener, Laurenz, 235\*
- Burginer, Peter, menuisier (« magister lignarius », « scrinariarius »), ment. 1683, 240
- Burguiner, Peter (†1565), chanoine, métral, ment. 1554-55, 390 (n. 25), 397 (n. 436)
- Buz, Anselme Li, ment. 1346, 406 (n. 38)
- Bynfa/Binfa, Aymon (†1390), chanoine, ment. 1364, 271
- C**
- Cadorin, Paolo (1918-2014), restaurateur, 157, 164, 165, 398 (n. 490)
- Cagna, Pierre, architecte, 371, 415 (n. 14)
- Cagna et Wenger, bureau d'architectes, 415 (n. 14)
- Cahorsin, le, Pierre, ment. 1346, 272
- Calendes – tenue des, 310-311 – voir bourg, maison des Calendes
- Calvaire, voir iconographie
- Camail, voir vêtements liturgiques
- Caminata, voir bourg
- Capucins, église, voir Sion
- Carlen – famille de Reckingen (VS), facteurs d'orgues, 161, 162, 163 – Félix, facteur d'orgues, 163 – Jean-Baptiste, fils de Félix, facteur d'orgues, 163
- Caroline, la, 22, 24, 46
- Carraux – Hyacinthe (1803-1872), chanoine, sacriste (1871-72), 261, 267, 390 (n. 34), 411 (n. 269) – Martial, chanoine, 385
- Carron, Gisèle, restauratrice-conservatrice d'art, 136\*, 137\*, 157, 171, 403 (n. 806)
- Cassina, Gaëtan, historien des monuments, 145, 168, 232, 256, 289, 290, 394 (n. 277), 398 (n. 514), 401 (n. 650), 411 (n. 272)
- Castrum, voir Valère
- Cathédrale – de Genève, voir Genève – de Lausanne, voir Lausanne – de Sion, voir Sion
- Cavalcade des Mages, voir iconographie
- Cave, 271, 272, 275, 276, 277, 287, 288, 290, 295, 297\*, 299, 300, 301, 302, 304, 305\*, 306, 307, 314, 322, 323, 326, 327, 334, 365, 366, 366\*, 367, 367\*, 369, 370, 390 (n. 25), 408 (n. 140, 142, 145, 146, 154), 413 (n. 360)
- Cène/Sainte Cène, voir iconographie
- César, Jules, voir iconographie, Neuf Preux
- Chablais, 22, 219\*
- Challant – Boniface (†1376), chanoine, ment. 1364, 271 – Boniface de (†1308), évêque de Sion (1289-1308), ment. 1364, 24, 55 – Godefredus de (†av. 1410), chanoine, ment. 1364, 271
- Chalon-Arlay, armoiries, voir héraldique
- Chamoson (VS), 23
- Champ du puits, voir Valère
- Champagne (F), foires, 23
- Champs-sur-Marne (F), 399 (n. 557)
- Chancelier, 36\*, 40, 241, 243, 310, 311, 387 (n. 21) – voir Durand
- Chancellerie (droit, écriture des actes), 22, 39, 41, 42, 241, 242, 243, 252, 300, 310, 387 (n. 67), 388 (n. 107), 404 (n. 869) – sur la salle voir bourg, salle des archives
- Chandolin (VS), 398 (n. 502)
- Chantres : voir Anniviers; Balet; Barberini; Blandrate; Clermont; Communi; Guidonis; Hagen; Imseng; Rarogne; Riedmatten; Roten; Rubin
- Chape, voir vêtements liturgiques
- Chapelle de Tous-les-Saints, 29, 29\*, 45, 47, 220, 235, 250-257, 258\*, 261, 264\*, 267\*, 307, 354\* – peinture murale, 256, 257\* – retable, 250\*, 254, 255, 255\*, 256-257
- Chapiteaux romans, 52, 62, 64, 67, 69\*, 70\*, 72, 74, 76, 77-86, 94, 102, 212, 233, 392 (n. 125, 126, 133, 135, 138, 145, 151), 403 (n. 812)
- Chapitre cathédral de Sion – armoiries, voir héraldique – histoire du, 32-39
- Chapuiset, Pierre, peintre, ment. 1470, 153
- Chapuy, Nicolas (1709-1858), lithographe, ment. 1843, 335, 413 (n. 339)
- Charlemagne (†814), 22, 46, 56, 203\*, 400 (n. 638) – autel, voir église de Valère, autels/bénéfices/chapelles/retables – voir iconographie, Neuf Preux – retable de, voir iconographie
- Charles IV (1316-1378), empereur, 22
- Charles, Corinne, historienne de l'art, 123, 395 (n. 386) – voir aussi Veuillet
- Charpentiers, ébénistes, menuisiers : voir Adamer; Amédée; Balmer; Bourban; Brigger; Burginer/Burguiner; Erhart; Fischer, Heinrich; Fischer, Melchior; Frédéric/Friderico; Gaspoz/Gaspod; Hoch; Iten; Jenni; Knecht; Kürchenberger; Lang; Lener; Mayer; Pfauw; Philippe; Ruof; Thenen; Veuillet
- Chartres (F), cathédrale Notre-Dame de la Belle-Verrière, 114, 185
- Chastonay, Joseph de (1678-1774), chanoine, sacriste (1733-1746), doyen de Sion (1746-1774), procureur général (1722-1726, 1723), ment. 1743, 413 (n. 368)
- Château Folliet/Feuillet, voir bourg
- Châtelain de Valère, 41, 42, 43, 44, 387 (n. 82), 388 (n. 97)
- Chaumont, C. de, ment. 1858, 204, 212
- Chemin de croix, mystères de la Passion, 45, 48, 55, 220, 223, 224\*, 225, 229-233, 258-261, 403 (n. 805)
- Cheseaux/Chesal/Casalibus, Jacques de (†av. 05.12.1384), chanoine, ment. 1352, 271, 408 (n. 160)
- Chillon (VD) – château, 357 – camera domini, 290, 411 (n. 268) – possession, 23
- Choëx (VS), église, 226\*
- Christ – Christ-Eucharistie – Christ-Juge – Christ de Pitié – Mise au tombeau – Résurrection – aux outrages. Pour l'ensemble de ces scènes, voir iconographie, Christ.
- Christine, prébende de, 387 (n. 74)
- Chrodegang, évêque de Metz, 35
- Cicéri, Eugène (1813-1890), lithographe, ment. 1865, 339\*
- Clarens – Guillaume de (†1357), chanoine, ment. 1352, 408 (n. 160) – Nicolas II de (†av. 1349), chanoine, ment. 1333-1342, 328, 413 (n. 381) – Théobald de (†1367), chanoine, métral, ment. 1352 et 1360, 269, 406 (n. 13)
- Clermont, Pierre de (†1366), chanoine, chantré (1348-1352), doyen de Valère (1352-1366), ment. 1352, 269, 270, 271
- Clo, Joseph (1832-1889), ingénieur, 342
- Cloches, 32\*, 40, 42, 45, 55, 56, 106, 192-193, 244, 254, 310, 345, 383\*, 399 (n. 594, 595), 411 (n. 274), 412 (n. 285) – voir fondeur de cloches – voir iconographie, Saint-Théodule, cloche
- Clôtures de chœur, 54, 70\*, 76, 93, 97, 100-101, 113, 113\*, 115, 133, 133\*, 151, 194, 195, 206\*, 207\*, 212-215, 218, 233\*, 401 (n. 652, 698), 402 (n. 739)
- Coffres, coffrets, 40, 42, 47, 56, 86-89, 130, 134, 140, 169, 170, 171, 198, 215, 219, 220\*, 240, 241, 242, 244, 246-249, 301, 384, 395 (n. 386), 398 (n. 534), 403 (n. 830, 837, 840), 404 (n. 849, 864, 887, 895), 405 (n. 917, 918) – coffrets-reliquaire, 171, 171\*, 195, 223, 398 (n. 531), voir aussi reliques, reliquaire
- Coire (GR), évêque, 24
- Colmar (F), collégiale, 123
- Colombe du Saint-Esprit, voir iconographie
- Communi, Pierre de (vers 1620-1685), chanoine, chantré (1652-1662), doyen de Valère (1662-1672), doyen de Sion (1672-1685), procureur général (1674-1677), 221, 222\*, 276, 277, 319, 331, 390 (n. 31), 401 (n. 664), 405 (n. 903), 414 (n. 418)
- Comparution, voir iconographie, Christ
- Conception de la Vierge et Saint-Claude, autel/chapelle, voir église de Valère, autels/bénéfices/chapelles/retables
- Conches (VS), 22, 228, 229
- Concile de – Bâle (1431-1449), 135, 140, 146 – Trente (1545-1563), 46, 48, 55, 57, 203, 274, 275 – Vatican II (1962-1965), 49, 384
- Condamnation à mort du Christ, voir iconographie, Christ
- Confédération helvétique, 24, 344, 345, 346, 350, 351, 352, 353, 354, 357, 390 (n. 25)
- Confédérés, 24
- Congrégation des Sacrements et du Culte divin, 49, 421
- Conseil d'État, 205, 342, 344, 351, 411 (n. 268)

- Conservateurs-restaurateurs, *voir* restaurateurs d'art, conservateurs-restaurateurs
- Conthey (VS), 23, 282 – prébende, 387 (n. 74)
- Contre-Réforme, réforme catholique, réforme tridentine, 46, 47, 54, 58, 114, 156\*, 159, 168, 202\*, 203, 210, 400 (n. 649)
- Coppey, Benoît, architecte, adjoint SIP, 415 (n. 1)
- Cordeliers, église, cloître, *voir* Fribourg
- Cordona (VS), vidomme, 41
- Cordona, Thomas de, ment. 1349, 388 (n. 114)
- Corpus Christi, autel, bénéfice, *voir* église de Valère, autels/bénéfices/chapelles/retables
- Correvon, Ernest, peintre, restaurateur d'art (1873-1965), 316, 318, 353, 409 (n. 188)
- Coup de lance, *voir* iconographie, Christ
- Couronnement d'épines, *voir* iconographie, Christ
- Couronnement de la Vierge, *voir* Vierge, iconographie
- Covent, porte, *voir* Valère
- Credo – apostolique, *voir* iconographie – prophétique, *voir* iconographie
- Crénelage, créneaux, 27\*, 60\*, 105, 107, 107\*, 108, 115\*, 155, 193, 193\*, 236, 279, 287, 298\*, 299, 300, 303, 304, 307, 308, 321, 322, 325, 330, 331, 332, 352\*, 413 (n. 364)
- Croix de consécration, *voir* iconographie
- Croset (VS), prébende de, 275, 276, 277
- Crucifix, 56, 145, 235, 260
- Crucifixion, *voir* iconographie, Christ
- Czech, Isidore, serrurier, 191
- D**
- Dalle funéraire, pierre tombale, 55, 140, 142, 146\*, 147, 150, 151, 215, 217\*, 218, 235, 294
- Dallèves, Raphy (1878-1940), peintre, 155\*, 163
- Daniel, *voir* iconographie, credo prophétique
- Darbella, Guillaume, imprimeur (vers 1618-1621 et 1635-1651), ment. 1635, 403 (n. 821)
- Dauphin du Viennois, *voir* héraldique
- David – étoile de, *voir* iconographie – *voir* iconographie, Neuf Preux
- Debons, François (†1608), chanoine, doyen de Valère (1581-1608), 314
- Décor peint, *voir* peintures murales
- Dédicace – divers, 140, 172, 192, 199, 224, 253, 395 (n. 360) – de Sion (13 octobre), *voir* Sion – de Valère (20 octobre), *voir* Valère
- Delanoë, Michel, verrier, 179, 377, 385
- Descente dans les Limbes, *voir* iconographie, Christ
- Descente de croix, *voir* iconographie, Christ
- Diète, Valais, 22, 45, 46, 282, 401 (n. 654)
- Dieu le Père, *voir* iconographie
- Dignitaires, 37-39, 40, 41, 47, 48, 159, 187, 195, 264, 268, 271, 272, 275, 321, 338, 387 (n. 73, 75), 397 (n. 467)
- Dominarum, Petrus, notaire, ment. 1493, 410 (n. 219)
- Dorbes, prébende de, 275, 276, 277 – *voir* aussi bourg, maison rouge
- Doyens
- de Sion : *voir* Asperlin; Barthélemy; Brantschen; Chastonay; Communi; Grenat, Hagen; Hugues; Imseng; Loèche, Aymon
- de; Rarogne, Guillaume de; Summermatter; Thora; Venthône; Werra; Zen Ruffinen
- de Valère : *voir* Andenmatten; Bay; Berchtold; Bonvin, Boudric; Clermont, Communi; Debons; Faussonay; Furrer; Galilée; Hagen; Jost; Lambien; Loèche; Meyer; Niggeli; Oron; Pierre; Rarogne; Ritteler; Summermatter; Venetz; Waldruff; Werra; Will; Wolff
- voir* Borcard
- voir* aussi bourg, maison du Doyen
- Drona, Johannes de (†1351), chanoine, ment. 1364, 406 (n. 30), 410 (n. 248)
- Dub, Ludwig, peintre lucernois, 25, 296, 318
- Dubuis, François-Olivier (1921-2003), archéologue cantonal, 257, 354, 405 (n. 27)
- Du Nant de Grilly/Grili – famille, ment. 1669, 218, 402 (n. 722) – Antoine (1606-1670), chanoine, ment. 1669, 219\*, 254, 276, 323
- Durand, chancelier, ment. 1043, 36\*, 387 (n. 21)
- Dürer, Albrecht (1471-1528), peintre, graveur, 208\*, 210
- E**
- Ébénistes, *voir* charpentiers, ébénistes, menuisiers
- Ehardt, Bodo (1865-1945), architecte, 312\*
- Ebner, [Christian] (1630-1691), chanoine, sacriste (1685-1691), procureur général, 331
- Ecce Homo*, *voir* iconographie, Christ
- Écublens, Nantelme d', ment. 1161, chanoine de Lausanne, prévôt de Lausanne, évêque de Sion (1196-1203), 90
- Église de Valère, autels/bénéfices/chapelles/retables
- Charlemagne, autel, retable, 53\*, 54, 59, 62\*, 105\*, 152, 153, 176, 195, 195\*, 197, 199, 200, 203, 203\*, 212\*, 233\*, 400 (n. 637), 401 (n. 653)
- Conception de la Vierge et de Saint-Claude, chapelle/chapelle dite Molitor, 47, 53\*, 54, 56, 58\*, 62\*, 149\*, 150\*, 151-154, 172, 194, 195, 196, 197\*, 199, 203\*, 212\*, 214\*, 221\*, 233, 233\*, 236, 257, 294, 395 (n. 347), 396 (n. 423, 424), 400 (n. 640), 411 (n. 272)
- Corpus Christi, autel, bénéfice, 47, 56, 146
- Immaculée Conception, *voir* Conception de la Vierge et de Saint-Claude
- maître-autel, retable du maître-autel, 52, 53, 54, 55, 56, 57, 59, 81, 85, 87, 88, 95, 115, 116, 124, 133-138, 139, 166, 166\*, 168, 168\*, 169, 169\*, 170, 175, 195, 207, 214, 218, 219\*, 222, 225, 226\*, 229, 233\*, 236, 384, 384\*, 385
- Rarogne, chapelle de, *voir* ci-dessous
- Visitation et Saints-Fabien-et-Sébastien
- Saint-André, autel, chapelle, 47, 53\*, 54, 56, 89, 101, 138\*, 139, 148, 195, 242, 248, 389 (n. 18), 395 (n. 351)
- Saint-Christophe, autel, projet, 54
- Saint-Claude, autel, *voir* iconographie, Conception de la Vierge et de Saint-Claude
- Saint-Eusèbe, autel, bénéfice, 47, 54, 56, 274, 389 (n. 17)
- Saint-Jacques, autel, projet, 54
- Saint-Jean-Évangéliste-et-Saint-Théodule, autel, 47, 53, 53\*, 56, 134, 197
- Saint-Maurice, *voir* Saints-Michel-et-Maurice, autel
- Saint-Michel, *voir* Saints-Michel-et-Maurice, autel
- Saint-Nicolas, autel, chapelle, retable, 47, 53, 53\*, 54, 56, 59, 104\*, 172, 195, 195\*, 196, 196\*, 197, 197\*, 199, 199\*, 200, 203, 219, 233, 400 (n. 636, 641, 647), 403 (n. 808)
- Saint-Sacrement, autel, chapelle, retable, 53, 53\*, 54, 59, 63\*, 101\*, 104\*, 185, 195, 195\*, 196, 197, 197\*, 201, 202, 202\*, 203, 218, 232\*, 233, 274, 389 (n. 12)
- Saint-Sébastien, autel, chapelle, *voir* iconographie, Visitation et Saints-Fabien-et-Sébastien
- Saint-Théodule, autel, chapelle, 47, 53, 53\*
- Sainte-Catherine, autel, chapelle, retable, 26, 35, 40, 44\*, 47, 52, 53\*, 54, 55, 56, 57, 58, 58\*, 59, 103-105, 107\*, 108, 118\*, 119, 124, 139, 151, 154, 159, 160, 191, 195, 204, 215-218, 220, 222, 223, 225, 226, 226-229, 233-235, 236, 242, 261, 296, 310, 389 (n. 3, 4, 14), 390 (n. 31, 35, 56, 70, 74), 393 (n. 227), 401 (n. 700), 402 (n. 777), 412 (n. 326)
- Sainte-Marie-Madeleine, autel, chapelle, 47, 53\*, 54, 56, 101, 139, 148, 195, 389 (n. 15), 395 (350, 351)
- Saints-Michel-et-Maurice (anciens vocables), ou Saints-Sigismond-et-Maurice (nouveaux vocables), autel, chapelle, 47, 52, 53\*, 56, 57, 58\*, 59, 63\*, 67\*, 96, 97, 116\*, 171, 172\*, 274, 310, 370, 389 (n. 3, 4), 402 (n. 780)
- Trois-Rois, autel, bénéfice ecclésiastique, 47, 133, 135, 140
- Vierge, Saint-Jacques-et-Saint-Christophe, autel, 54
- Visitation et Saints-Fabien-et-Sébastien, dite chapelle de Rarogne, autel, chapelle, retable, 37\*, 47, 48\*, 53\*, 54, 55, 57, 58, 58\*, 123, 139-151, 166, 171\*, 172, 176, 194, 195, 222, 223-225, 236, 247\*, 248, 256, 346, 348, 383\*, 402 (n. 780)
- lutrins, 58, 100, 211, 211\*, 212
- orgue, 40, 52, 53\*, 54, 58, 99\*, 100, 122, 123, 135, 136, 144, 146\*, 155-165, 186, 212, 223, 229, 230\*, 244, 244\*, 245, 264\*, 348\*, 354, 376, 383, 390 (n. 29), 397 (n. 434, 436, 437, 440, 455, 466, 467)
- peintures murales, 24, 37, 37\*, 52, 62, 64, 64\*, 73, 80, 102, 109-154, 160, 183, 186, 187, 189, 190, 194, 212-215, 217\*, 218, 222, 226, 236, 341, 342, 344, 346, 346\*, 347, 347\*, 348, 349, 350, 354, 357, 373, 392 (n. 195), 393 (n. 196), 415 (n. 16, 17)
- rose, 53, 59, 99, 105, 178\*, 236, 245, 364, 375\*, 376, 376\*, 377, 378, 384, 385, 393 (n. 232) – *voir* Lausanne, cathédrale, rose

- sacristie, 58, 59, 63\*, 83, 84, 87, 88, 96\*, 97, 137, 151, 170, 171, 173, 195, 212, 214, 219, 220, 220\*, 221, 241, 261, 310, 383, 391 (n. 81), 402 (n. 739), 402 (n. 739, 780), 404 (n. 864)
- stalles, 26, 40, 53\*, 54, 56, 57, 59, 64\*, 101, 116, 123, 129, 130, 131, 132, 159, 195, 196, 203\*, 204-212, 214, 214\*, 220, 221\*, 233, 236, 261, 346, 390 (n. 31), 400 (n. 614, 615, 644), 401 (n. 667, 670, 722), 402 (n. 722)
- tabernacle, 54, 168, 168\*, 169, 170, 189, 194, 195, 196, 222, 226, 236, 390 (n. 28), 398 (n. 510, 511), 401 (n. 722), 402 (n. 780), 412 (n. 326)
- vitrail, 123, 177-191, 245, 347\*, 357, 399 (n. 583)
- Einsiedeln (SZ), 402 (n. 761), 235, 235\*
- Elaerts, Étienne, père jésuite, 344
- Élisabeth, *voir* iconographie
- Elsig, Patrick, 166, 229, 393 (n. 211), 395 (n. 348), 398 (n. 495), 407 (n. 73, 134), 409 (n. 199), 410 (n. 204, 215), 411 (n. 263), 412 (n. 329, 330), 413 (n. 338, 339, 340, 343, 349, 350, 362, 363, 365, 367, 373), 414 (n. 1), 419 (n. 7)
- Eltville, (D) (Hesse), 163
- Emmenegger, Oskar, restaurateur d'art, 142, 144, 225, 394 (n. 258), 395 (n. 348, 371, 372), 396 (n. 420), 398 (n. 496), 402 (n. 789, 794)
- Enduits et badigeons, *voir* peintures murales
- Englisberg, Pierre d' (1470-1545), 260
- Épiphanie, *voir* iconographie
- Erde, Pierre II d', chanoine, ment. 1287, 226, 389 (n. 14), 393 (n. 227)
- Érection de la Croix, *voir* iconographie, Christ Erfurt (D), 198
- Erhart, Philippe, menuisier ?, ouvrier de Michel Pfauw, 204
- Ernen (VS), 403 (n. 805) – église, stalles, 206, 212, 229
- Ernen, Jacques d', prêtre, ment. 1349, 410 (n. 248)
- Escher, Konrad (1882-1944), historien de l'art, 125, 149, 395 (n. 381), 411 (n. 272)
- Esculape, couleuvre d', *voir* Valère, faune, flore
- Estavayer-le-Lac (FR), collégiale, stalles, 394 (n. 297)
- Eucharistie, *voir* iconographie
- Eugène IV, pape (1431-1447), 147, 396 (n. 404)
- Europe, 22, 23, 86, 100, 154, 193, 312, 346, 415 (n. 12)
- Évangiles, 40, 56, 57, 100 – de Jean, 377, 415 (n. 22) – de Marc, 159
- Évêché de Sion, armoiries, *voir* héraldique
- Évian-les-Bains (F), église paroissiale, stalles, 401-402 (n. 722)
- Exode, 82
- Ex-voto, 58, 105, 198, 218, 223, 227, 233-235, 400 (n. 632), 403 (n. 805, 810)
- Eyster, Sébastien, 198, 400 (n. 627)
- Ézéchiël, *voir* iconographie, credo prophétique
- F**
- Fabrique, fabricant, *voir* Valère
- Facteur d'orgues : *voir* Aebi; Carlen; Füglistner; Julier; Walpen; Wolf
- Fahr (ZH), monastère, 384\*, 385
- Farnese, Jérôme/Girolamo (1599-1668), nonce apostolique (ment. 1642), 39, 47, 48, 215, 244, 260, 274, 275, 281, 311, 387 (n. 42)
- Faussonay – armoiries, *voir* héraldique – Anselme de (†1459), chanoine, doyen de Valère (1427-1458), 118, 129, 130, 130\*, 131, 132, 194, 387 (n. 55), 388 (n. 118), 400 (n. 600)
- Favre-Bulle, Éric-James, conservateur-restaurateur d'art, 289, 380, 394 (n. 328) – *voir* Atelier Saint-Dismas
- Feihl, Olivier, directeur Archéotech SA, et al., 361, 386 (n. 35), 391 (n. 115), 407 (n. 82, 86, 101, 102, 130, 132, 134), 415 (n. 2), 419 (n. 15), 408 (n. 139, 143, 154) – *voir* Antonini – *voir* liste des rapports en annexe
- Ferrier – Claude Marie (1811-1889), peintre, 413 (n. 340) – Jacques Alexandre (1831-1912), peintre, 413 (n. 340)
- Fête-Dieu, 43
- Finges (VS), forêt de, 22
- Fischer – frères, photographes, dès 1875, 109, 172, 341\*, 343\* – Heinrich, menuisier, 212 – Melchior, menuisier, 212
- Flagellation du Christ, *voir* iconographie, Christ Flandre (B), 23
- Flühler-Kreis, Dione, 170
- Follonier, Antoine, ermite, ment. jusqu'en 1887, 339
- Fondeur de cloches : *voir* Micholodus; Treboux
- Fontannaz-Fumeaux, Anne-Catherine, historienne de l'art, 135, 146, 397 (n. 466)
- France, 24, 38, 290, 392 (n. 165) – armoiries, *voir* héraldique – roi de, 289
- Frederico/Friderico, maître menuisier, ment. 1625 ? et 1626-1628, 195, 219, 397 (n. 437)
- Frey, Friedrich, ment. 1628, 397 (n. 437)
- Fribourg, 24, 119, 122, 135, 145, 160, 187, 260, 399 (n. 577, 579), 403 (n. 821)
- Bourguillon, chapelle, 260
- église des Cordeliers, 122 – cloître des Cordeliers, cycle de la Vie de la Vierge, 122 – stalles, 397 (n. 449)
- église Saint-Nicolas, 145, 160, 399 (n. 579) – chapelle du Saint-Sépulcre, 145, 160 – Mise au tombeau, 160 – orgue, 122, 160, 397 (n. 462, 463)
- Hôtel de Ville, 122
- Jacquemart, porte du, 122
- Saint-Jean, cimetière, 260
- Füglistner, Hans-Jakob, facture d'orgues, Grimsuat, 155, 161, 397 (n. 476)
- Fuite en Égypte, *voir* iconographie
- Furlan, Vinicio, chimiste, 373, 415 (n. 12, 15)
- Furrer – Bernhard, architecte, expert de la Confédération à Valère (2004-2015), 415 (n. 1) – Peter/Pierre (vers 1591-1657), chanoine, doyen de Valère (1624-1632), ment. 1625, 253, 254
- Füssinger, vitrier, 344
- G**
- Gabriel, archevêque, *voir* iconographie
- Gagliardi, Patrice, architecte, 264\*, 278\*, 329\*, 367\*, 415 (n. 3, 6)
- Galerini, Antoine (†1896), ment. 1870, 204
- Galilée/Galileus, chanoine, doyen [de Valère], ment. 1168, 36
- Galletti, Olivier, architecte cantonal (2007-2015), 415 (n. 1)
- Gantner, Joseph (1896-1988), historien de l'art, 294, 391 (n. 78), 394 (n. 333), 395 (n. 389), 409 (n. 190)
- Ganz – Paul (1872-1954), historien de l'art, 125, 206, 394 (n. 262), 395 (n. 335), 408 (n. 162, 169) – Rudolf/Rodolphe (1848-1928), photographe, 109, 115, 150\*, 172, 345\*, 346\*, 350\*, 391 (n. 105), 413 (n. 349)
- Ganz et C<sup>ie</sup>, atelier, 127
- Garita, garetta, *voir* bourg, maison de la Garde
- Gaspard, Roi mage, *voir* iconographie
- Gaspoz/Gaspod, Joseph, ébéniste, ment. 1906, 205
- Gasser, Stephan, historien de l'art, 77, 391 (n. 102)
- Gemmi (VS), col de, 22
- Genève/région genevoise, 123, 339\*, 367, 367\*, 388 (n. 110) – cathédrale Saint-Pierre, 76, 85, 99, 108, 114, 294, 391 (n. 102, 116), 396 (n. 416) – musée d'art et d'histoire, 164\*, 165\*, 294
- Genevois, armoiries, *voir* héraldique
- Gentile, Stefania, restauratrice d'art, 171
- Géronde, colline de, Sierre (VS), 338
- Gertschen, Johann (†1654), chanoine, ment. 1652, 276
- Girardet – Fred, expert matériaux pierreux, 373, 415 (n. 12) – Henri (1848-1917), peintre, 335, 413 (n. 367)
- Glauser, François-Marc, ingénieur, 415 (n. 4)
- Glauser & Granges, ingénieurs, 415 (n. 5)
- Glaviney, prébende de, 387 (n. 74)
- Glis (VS) – église paroissiale, chapelle Sainte-Anne, 331, 331\*, 335 – vidomne de Wickert, 41
- Gog[...]ye (nom incomplet), Joachim, ment. 1628, 397 (n. 437)
- Golay, Laurent, historien de l'art, 132, 169, 389, 394 (n. 320), 395 (n. 360)
- Golgotha, *voir* iconographie
- Goltzius, Hendrick (1558-1617), dessinateur, peintre, graveur, 210
- Gothard, père, capucin, ment. 1791, 229
- Grand, Johann (jun.), chanoine, ment. 1527 (défunt), 406 (n. 35)
- Grandjean, Alix, ingénieure, 415 (n. 4)
- Grand-Saint-Bernard (VS), 22, 23 – hospice, 212
- Grandson (VD), église Saint-Jean, 153, 347, 392 (n. 151)
- Grange, Bertrand, ingénieur, 415 (n. 4)
- Granges (VS), 23 – château, 282
- Granges, Pierre de (†1279), chanoine, ment. 1279, 389 (n. 12)
- Grappe de Canaan, *voir* iconographie
- Greck, Robert de (1849-1925), photographe, 109, 171

- Gremaud, Jean (1823-1897), abbé, historien, 34, 106, 244, 328, 386 (n. 3, 4, 6), 387 (n. 21, 33, 37, 55, 82), 388 (n. 110, 138, 150), 389 (n. 2, 3, 4, 12, 14, 18), 390 (n. 21, 37, 42, 55), 393 (n. 227, 233), 394 (n. 255), 397 (n. 462, 465), 403 (n. 824, 830, 835), 404 (n. 869), 405 (n. 7), 406 (n. 11, 17, 30, 38), 407 (n. 77, 103), 408 (n. 141), 410 (n. 221, 248), 411 (n. 248, 249, 266, 274, 277, 281), 413 (n. 380)
- Grenat, Pierre-Antoine (1824-1905), chanoine, doyen de Sion (1897-1902) et historien, 343
- Gregiols (VS), 36
- Greysier, Ebal de (†1343), chanoine, sacriste (1299-1343), 43, 170, 389 (n. 17)
- Grilly - Antoine de (1606-1670), chanoine, voir Du Nant de Grilly - Pierre de (†1618), chanoine de Sion en 1585, métral (1603-04), abbé de Saint-Maurice (1604-1618), 410 (n. 219)
- Grimisuat (VS), 328 - église, 318\*, 412 (n. 325) - voir Füglisten
- Grimsel (VS), col du, 22
- Gryon (VD), 48\*
- Guex, Marie-Paule, archéologue, et al., 386 (n. 35), 391 (n. 82, 83, 84, 109, 113), 392 (n. 182, 187), 393 (n. 195, 199, 217), 403 (n. 823), 404 (n. 846, 856), 405 (n. 906), 407 (n. 82, 84), 410 (n. 235), 411 (n. 255, 260, 262, 264), 412 (n. 303, 306), 413 (n. 343, 364, 366), 414 (n. 410) - voir liste des rapports en annexe
- Guidonis/Gui, Guillaume, chanoine, chantre (1361-1404), ment. 1357 et 1364, 270, 271
- Gunter, Peter (1614-1681), chanoine, ment. 1652, 276
- Guyot/James, consortium de restaurateurs d'art, 167\*, 380, 401 (n. 696, 698), 402 (n. 725)
- Guyot, Olivier, conservateur restaurateur d'art, 167, 392 (n. 130)
- H**
- Haarlem, 401 (n. 683)
- Hagen, Johann Christian (1683-1746), chanoine, chantre (1734-1742), doyen de Valère (1742-1744), doyen de Sion (1744-1746), ment. 1735 et 1745, 226, 228, 228\*, 229, 402 (n. 777, 792), armoiries, voir héraldique
- Hagioscope, 118\*, 119, 133, 401 (n. 709)
- Hartmann, Ulrich, peintre lucernois, ment. 1618 et 1625, 25, 217\*, 218, 296, 318, 318\*
- Hauterive (FR), abbatale, 179
- Haut-Koenigsbourg (F), château, 312\*
- Hebdomadier, 41, 55, 57
- Hébert, Henri (1849-1917), artiste, 393 (n. 205), 398 (n. 499)
- Hecht, Antoine (1786-1837), peintre lucernois, 257
- Hector, voir iconographie, Neuf Preux
- Heinz - famille, peintres, 325, 403 (n. 805) - Johannes, peintre, ment. 1741, 261 - Peter Anton, peintre, 403 (n. 805) - Pierre Christian, peintre, 232\*, 233, 403 (n. 805) - Pierre François Joseph Ignace (\*1761), fils de Pierre Christian, peintre, 403 (n. 805) - Pierre Joseph Walter (\*1764), fils de Pierre Christian, peintre, 403 (n. 805)
- Héliodore, voir iconographie
- Helisana, ment. 1043, 36\*
- Héraldique
- Angleterre, roi d', 289
- Armoiries, généralités, 120\*, 182, 183, 186, 222, 261, 289, 289\*, 290\*, 351
- Asperlin, 116, 118, 119, 120\*, 121, 133, 134, 394 (n. 262)
- Bartolomei, chanoine, 44\*
- Chalon-Arlay, 289
- Chapitre, armoiries capitulaires, 44\*, 47\*, 45\*, 118, 120\*, 121, 157\*, 168, 184, 185\*, 186\*, 192, 195, 205, 209, 215, 218, 220, 243, 300\*, 351, 393 (n. 236), 412 (n. 326)
- Communi, 221, 222
- Dauphin du Viennois, 290
- Du Nant de Grilly, 219\*
- Évêché de Sion, 24\*, 118, 120\*, 121, 194
- Faussonay, 118, 120\*, 121, 129, 130, 130\*, 132, 194
- France, roi de, 289
- Genevois, 289
- Hagen, 226, 228\*, 402 (n. 792)
- Hertin, 187, 188\*
- Jost, 319
- Meyer, Josef, 319
- Molendino, Nicolas de, 118, 120\*, 121
- Molitor, 118, 120\*, 121, 151
- Oron, d', 180, 181\*, 183, 184\*
- Rarogne, 120\*, 121, 131, 140, 142, 180, 181\*, 183, 184\*
- Riedmatten, Adrien III, IV, de, 200
- Saint-Georges, 292
- Savoie - maison de, 188, 289, 290, 399 (n. 583) - Édouard de, 184\*, 185, 185\*, 186\*, 187\*, 189, 399 (n. 571)
- Sepibus, de, 198, 200, 200\*, 201, 201\*, 202, 203\*, 228\*, 400 (n. 616), 402 (n. 792)
- Stockalper de la Tour, 198
- Summermatter, 254\*, 256, 403 (n. 812)
- Tour, Aymon de la, 290, 290\*
- Waldruff, 322, 324\*
- Werra, de, 225, 402 (n. 775)
- Hérémence (VS), 318, 328, 398 (n. 502)
- Hérens (VS), 23 - val d', 41, 395 (n. 379)
- Hermanès, Théo-Antoine, restaurateur d'art, 142, 145, 256, 257\*, 290, 293, 354, 394 (n. 262), 395 (n. 348), 396 (n. 420), 398 (n. 496), 405 (n. 28), 408 (n. 168), 409 (n. 187, 189, 193), 411 (n. 272), 412 (n. 323)
- Herodiades, marchand à Sion, 328
- Hertin - armoiries, voir héraldique - Peter/Pierre (†1542), chanoine, 177, 186, 187, 188, 188\*, 189\*, 245, 314
- Hill, Arthur George, 163, 397 (n. 434)
- Hoch, Joachim, menuisier, ment. 1655, 219
- Holbein, Hans le Jeune (1497/98-†av. 29.11.1543), peintre, voir tapis
- Holderegger, Hermann, 68, 69, 77, 84, 90, 166, 180, 220, 328, 388 (n. 126), 391 (n. 78, 86, 91, 97), 392 (n. 130, 160, 165), 394 (n. 258), 395 (n. 348, 352, 356, 381, 390), 396 (n. 407, 420, 423, 427), 397 (n. 434), 398 (n. 495, 501), 399 (n. 571), 400 (n. 616), 403 (n. 816, 829), 406 (n. 25), 407 (n. 108)
- Holz, Jean de, chapelain, 253
- Holzer, Pierre-Christian, peintre, 403 (n. 805)
- Hôpital, voir Sion - de Saint-Georges, voir Sion - de Saint-Jean, voir Sion
- Horloge, horloger, 40, 42, 193, 388 (n. 118)
- Hôtel de Ville - Fribourg, voir Fribourg - Sion, voir Sion
- Huber - Anton, restaurateur, 147 - Jakob, restaurateur, 147
- Hugues, doyen de Sion (vers 1150-1154), 36
- Hugues, évêque de Genève (993-1020), 388 (n. 110)
- Hugues, évêque de Sion (993/994-1018/1020), 22, 34, 388 (n. 110)
- Hugues, vice-chancelier, ment. 1054, 387 (n. 21)
- Huot, François, 56, 97, 100, 118\*, 386 (n. 4, 6), 387 (n. 45), 389 (n. 12, 14, 17), 390 (n. 21, 42, 47, 53, 66), 393 (n. 227), 394 (n. 279), 395 (n. 345), 396 (n. 419), 398 (n. 504, 521), 400 (n. 638), 401 (n. 709)
- I**
- Ibois, institut EPFL, 368
- Iconographie
- Adoration des Mages, 57\*, 133-138, 144, 146, 160, 170, 171, 195, 214, 233\*
- Agneau, Agneau mystique, *Agnus Dei*, 161, 172, 218, 412 (n. 326)
- Alexandre le Grand, voir iconographie, Neuf Preux
- Amos, voir iconographie, credo prophétique
- angelots, 175, 199, 200, 209\*, 212, 225, 226, 256, 400 (n. 615)
- anges et archanges, 56, 57, 83, 83\*, 121, 124, 124\*, 125\*, 130, 134, 136, 142, 143\*, 152, 153, 156, 165, 172\*, 177, 187, 200, 201, 202\*, 203, 205, 211, 212, 218, 233, 234\*
- Annonce aux bergers, 134, 169
- Annonciation, 130, 130\*, 131\*, 151, 152, 152\*, 153, 154, 156, 157\*, 164, 165, 169, 204, 319, 395 (n. 355)
- Arbre de Jessé, 167
- Arma Christi*, 124
- Arthur, voir iconographie, Neuf Preux
- Assomption, 205, 206\*, 210, 211
- Balthazar, voir iconographie, Roi mage
- Bouillon, Godefroy de, voir iconographie, Neuf Preux
- Calvaire, montée au Calvaire, 54, 58, 159, 166-168, 172, 194, 198, 206\*, 210, 376\*
- Cavalcade des Mages, 134, 134\*, 135
- Cène, voir iconographie, Sainte Cène
- César, Jules, voir iconographie, Neuf Preux
- Charlemagne, 120\*, 121, 212 - voir iconographie, Neuf Preux
- Charlemagne, retable de, 54, 62\*, 105\*, 195, 196, 197\*, 200, 203, 203\*, 233\*, 256, 400 (n. 641, 647), 401 (n. 653)
- Christ - Arrestation, 206\*, 210 - Ascension, 206\*, 210, 392 (n. 139) - Christ-Eucharistie, 153 - Christ-Juge, 177 - Christ de Pitié, 120\*, 121, 124, 193, 193\*, 279 - Comparaison devant le grand prêtre, 206\*, 210 - Condamnation à mort, 232 - Coup de lance,

- 206\*, 210 – Couronnement d'épines, 206\*, 210, 261 – Crucifixion, mise en Croix, 125\*, 146, 168, 171, 172\*, 176, 177, 192, 193\*, 200, 202\*, 235, 296, 313\*, 318, 318\*, 319, 334, 385, 401 (n. 715) – Descente de croix, 206\*, 210 – Descente dans les limbes, 206\*, 210 – Descente du Saint-Esprit, 206\* – *Ecce Homo*, 206\*, 210 – Érection de la Croix, 206\*, 210, 211 – Flagellation, 186, 187, 188\*, 189, 206\*, 210, 261 – IHS, monogramme du Christ, 54, 113, 114, 168, 214, 294, 347, 412 (n. 329) – Jardin des Oliviers, 210, 220, 221\* – Lavement des pieds, 205, 206\*, 210 – Mise au tombeau, 56, 57\*, 124, 145, 157, 159, 160, 206\*, 210, 232 – Montée au Calvaire, 206\*, 210 – aux outrages, 234 – Passion, cycle de, mystères de la, 45, 124, 188, 205, 208\*, 209\*, 210, 232, 233, 260, 401 (n. 662) – Passion, instruments de la, 121, 124\*, 193\*, 231\* – Reniement de saint Pierre, 206\*, 210 – Résurrection, 57, 124, 124\*, 157, 159, 205, 206\*, 210
- Colombe du Saint-Esprit, 130, 156, 226, 226\*, 229
- Credo apostolique, 120\*, 121, 123, 394 (n. 297) – André, 120\*, *voir* saint André – Barthélémy, 120\* – Jacques le Majeur, 120\* – Jacques le Mineur, 120\* – Jean, 120\* – Jude Thaddée, 120\*, 121\* – Matthias, 120\* – Matthieu, 120\*, 121\* – Philippe, 120\* – Pierre, 120\*, *voir* saint Pierre – Simon, 120\*, 121\* – Thomas, 120\*
- Credo prophétique, 120\*, 121, 123, 394 (n. 297) – Amos, 120\* – Daniel, 120\* – Ézéchiël, 120\* – Joël, 120\* – Sophonie, 120\*
- Croix de consécration, 112, 148, 157\*, 256
- Daniel, *voir* iconographie, credo prophétique
- David, étoile de, 187, 188, 188\*
- David, 212\* – *voir* iconographie, Neuf Preux
- Dieu, 35, 36, 36\*, 43, 55, 58, 134, 137, 152\*, 192, 193, 234, 252, 278, 386 (n. 6), 421
- Élisabeth, 144, *voir* iconographie, Vierge, Visitation
- Épiphanie, 57, 100
- Ézéchiël, *voir* iconographie, credo prophétique
- Fuite en Égypte, 169
- Gabriel, archange, 152\*, 156, 165
- Gaspard, *voir* iconographie, Roi mage
- Golgotha, 231\*
- Grappe de Canaan, 206\*, 208\*, 209\*, 210
- Hector, *voir* iconographie, Neuf Preux
- Héliodore, 83, 84
- Joël, *voir* iconographie, credo prophétique
- Jonas, 83, 83\*, 392 (n. 177)
- Josué, *voir* iconographie, Neuf Preux
- Judas Macchabée, *voir* iconographie, Neuf Preux
- Jugement dernier, 132, 172, 187, 403 (n. 805)
- lacs d'amour, 188
- légion thébaine, saints martyrs thébains, 132, 171, 171\*, 176, 221, 385
- lion, maître-autel, 168
- main de Dieu, 121, 125, 127
- Mariage mystique de sainte Catherine, 156, 158\*, 159\*, 164, 164\*, 165
- Massacre des Innocents, 169
- Maurice et ses compagnons, 56, 116\*, 171
- Melchior, *voir* iconographie, Roi mage
- Nativité, 134, 135, 169
- Neuf Preux – Alexandre le Grand, 309, 316\*, 411 (n. 270) – Antiquité judaïque, 309 – Antiquité païenne, 309 – Arthur, 309, 316\* – Bouillon, Godefroy de – César, Jules, 309, 316\* – Charlemagne, 309, 311, 312\*, 313, 316, 316\* – David, 309, 311, 312\*, 315\*, 316\* – Hector, 309, 316\* – Josué, 39, 312\*, 316\*, 317\* – Judas Macchabée, 309, 311, 316\* *Noli me tangere*, 157, 158\*, 159, 165, 397 (n. 459)
- Passage du Cédron, 206\*, 208\*, 210
- Passion, *voir* iconographie, Christ
- Pentecôte, Descente du Saint-Esprit, 210
- présentation, scènes de, 118\*, 121\*, 151, 152, 294
- Présentation au Temple, 169
- Rois mages, 134, 138 – Balthazar, 169, 169\* – Gaspard, 137\*, 169, 169\* – Melchior, 168, 169\*
- saint André, 120\*, 204\*, *voir* iconographie, credo apostolique
- saint Antoine l'Ermitte, 146
- saint Barthélémy, *voir* iconographie, credo apostolique
- saint Charlemagne, – fête, 56 – *voir* église de Valère, autels/bénéfices/chapelles/retables
- Saint-Charlemagne, 62\*, 105\*, 152, 195, 195\*, 197\*, 199, 200, 203, 203\*, 212\*, 233\*, 400 (n. 637), 401 (n. 653)
- saint Christophe, 167, 254, 256, 257\*
- saint Claude, *voir* église de Valère, autels/bénéfices/chapelles/retables, Conception de la Vierge et Saint Claude
- Saint-Esprit, descente du Saint-Esprit, *voir* iconographie, colombe du Saint-Esprit
- saint Étienne, 256
- saint Eusèbe de Verceil, statue, 170, 170\*, 171, 172
- saint évêque, 116, 151, 170, 292, 293\*, 294\* – statue, 172, 173\*
- saint Fabien, 139-151, 171\*, 172, 396 (n. 404, 413) – statue, 145 – *voir* église de Valère, autels/bénéfices/chapelles/retables, chapelle de la Visitation et des Saints-Fabien-et-Sébastien – *voir* reliques
- saint François d'Assise, 198, 377
- saint Georges, 121, 197\*, 198, 292-294, 335, 409 (n. 187)
- Saint-Georges, retable, 198
- saint Guillaume, 120\*, 121
- saint Ignace de Loyola (1491-1556), 256
- saint Jacques le Majeur, *voir* iconographie, credo apostolique
- saint Jacques le Mineur, *voir* iconographie, credo apostolique
- saint Jean l'Évangéliste, 84, 131, 132\*, 159, 166, 167, 171, 172, 172\*, 177, 256, 318, 376\*, 398 (n. 499) – *voir* iconographie, credo apostolique
- saint Jean, symbole, 83
- saint Jean-Baptiste, 120\*, 121, 151, 152\* – fête, 311 – statue, 166, 172, 173\*, 194
- saint Joseph, 134, 144, 254
- saint Jude Thaddée, *voir* iconographie, credo apostolique
- saint Laurent, 256
- saint Luc, 138\*
- saint Matthias, *voir* iconographie, credo apostolique
- saint Matthieu, *voir* iconographie, credo apostolique
- saint Maurice, 32\*, 116\*, 120\*, 121, 132, 171, 192, 200\*, 201, 256, 389 (n. 3), 409 (n. 187) – *voir* cloches
- saint Nicolas, évêque, 173\*, 199, 199\*, 200, 232\*, 233 – autel, *voir* église de Valère, autels/bénéfices/chapelles/retables
- Saint-Nicolas, retable, 104\*, 195, 195\* 196, 196\*, 197, 197\*, 199, 200, 203, 400 (n. 636, 641)
- saint Paul, 200
- saint Philippe, *voir* iconographie, credo apostolique
- saint Pierre, 200
- Saint-Sacrement, retable, 104\*, 195, 195\*, 196, 197, 201, 202, 202\*, 203, 218, 232\*
- saint Sébastien, 140, 225, 256 – reliques, *voir* reliques – statue, 145, 146, 160, 176, 395 (n. 390), 398 (n. 496) – *voir* église de Valère, autels/bénéfices/chapelles/retables
- saint Sigismond, 130, 131\*, 132, 194, 212\*, 394 (n. 313)
- saint Simon, *voir* iconographie, credo apostolique
- Saint Thaddée, *voir* iconographie, credo apostolique, Jude
- saint Théodule, 32\*, 56, 116\*, 120\*, 121, 123\*, 124, 172, 187, 195, 200, 200\*, 201, 217\*, 218, 226, 292, 398 (n. 502), 412 (n. 326)
- Saint-Théodule, cloche, 47, 172, 192, 201, 217, 217\*
- saint Thomas, 146 – *voir* iconographie, credo apostolique
- saint Thomas Becket, 120\*
- sainte Anne, 234
- sainte Barbe, 196\*, 200, 234, 256, 400 (n. 628)
- sainte Brigitte de Suède, 135
- sainte Catherine, 32\*, 120\*, 121, 123\*, 124, 139, 151, 152, 152\*, 153, 154\*, 156, 157, 158\*, 159, 159\*, 160, 164, 164\*, 165, 195, 200, 200\*, 201, 218, 219, 219\*, 223, 226, 233, 234\*, 235, 256, 325, 398 (n. 502) – *voir* cloches
- Sainte-Catherine, retable, 105\*, 222, 223, 226-229, 236, 402 (n. 777)
- sainte Catherine d'Alexandrie, 226 – *voir* cloches
- sainte Cène, 176, 203, 206\*, 208\*, 210
- sainte Marie-Madeleine, 120\*, 121, 128\*, 157, 158\*, 159, 164, 165, 166, 232\*, 318 – statue, 172, 173\*, 194
- sainte Véronique, 233
- Sophonie, *voir* iconographie, credo prophétique

- Tétramorphe, 138\*, 139  
Trinité, 234, 256  
Trois Maries, jeu des, 56, 57\*, 159  
Vierge,  
autel, lampe, 54, 59, 116  
couronnement, 206\*, 210  
dévotion, 28, 36\*, 56, 386 (n. 6 ), 403  
(n. 812, 817)  
divers, 324, 354  
des douleurs, 235\*  
à l'Enfant, 121, 123, 124, 169, 169\*, 170\*,  
171, 197\*, 200\*, 201, 292-294, 334, 354,  
*voir* Adoration des Mages, *voir* Mariage  
mystique de sainte Catherine  
monogramme, 200, 214  
patronne du diocèse, 56  
au rosaire, 198  
statues, statuettes, sculptures, 166, 166\*,  
169\*, 170\*, 171, 172\*, 177, 222, 398  
(n. 496, 491, 499), 400 (n. 649)  
vie de la, *voir* Fribourg, église des Cordeliers,  
cloître  
vocabulaire, 34, 421  
*voir* Annonciation  
*voir* chapelle de Tous-les-Saints, retable  
*voir* cloches  
*voir* Crucifixion  
*voir* église de Valère,  
autels/bénéfices/chapelles/retables :  
chapelle de la Conception de  
la Vierge et de Saint-Claude,  
chapelle de la Visitation et  
Saints-Fabien-et-Sébastien  
*voir* ex-voto  
*voir* stalles  
*voir* ci-dessous Visitation  
Vierges sages et vierges folles, 153, 167  
Visitation, panneau, retable de, 122, 140, 142\*,  
144, 144\*, 147, 148\*, 222, 223-225, 236,  
402 (n. 780)
- IHS, *voir* iconographie, Christ  
Imboden, Gaspard (†1682), chanoine, ment. 1680,  
276, 323  
Imesch, Dionys (1868-1947), chanoine, sacriste  
(1936-1947), archiviste, historien, 206, 220,  
261, 275, 387 (n. 31, 51, 55, 57, 76), 388  
(n. 171), 389 (n. 191), 395 (n. 356)  
Imhof, Jacques (†av. 1465), chanoine, ment. 1426,  
406 (n. 30)  
Immaculée Conception, autel, *voir* église de  
Valère, autels/bénéfices/chapelles/retables,  
Conception de la Vierge et de Saint Claude  
Imseng, Pierre Joseph (1726-1798), chanoine,  
chantre (1774-1780), doyen de Sion (1780-  
1798), procureur général (1775-1780), ment.  
1780, 277, 413 (n. 344)  
Imwinkelried, Anton (†1706), chanoine, ment.  
1688, 276, 301  
Incendie (1382), 54, 105, 106, 108, 177, 185, 240,  
242, 245, 332\*, 390 (n. 21), 399 (n. 571)  
Inde, figuiers d', *voir* Valère, faune, flore  
Innocent IV, pape (1243-1254), 415 (n. 25)  
Isenring, Johann Baptist (1796-1860), peintre, 335,  
413 (n. 339)
- Iten – Jean, 254\*, 257 – Joseph, menuisier, ment.  
1899, 401 (n. 667)  
Ivrée, François d' (†1338), chanoine, fabricant,  
ment. 1333-1342, 413 (n. 381)
- J**  
Jacquemart, porte du, *voir* Fribourg  
Jaeger, bureau, ingénieur, 351  
Jakob, Friedrich, 159, 160, 161, 397 (n. 433, 436,  
437, 467), 398 (n. 480)  
James, Julian, conservateur-restaurateur, 167\*,  
380, 401 (n. 698), 402 (n. 725)  
Jaquerio, Giacomo (vers 1375-1380 – 1453),  
peintre, 122  
Jardin des Oliviers, *voir* iconographie, Christ  
Jean-Paul II, pape (1978-2005), 49, 192, 356,  
420\*, 421  
Jenkofen (D), église, 399 (n. 570)  
Jenni, Jean, charpentier (« tector »), ment. 1668-  
69, 254  
Jérusalem, 83  
Jeu – des mages, 57, 100, 135 – des trois Maries,  
56, 57\*, 159  
Joël, *voir* iconographie, credo prophétique  
Jonas, *voir* iconographie  
Jordan, Johann (vers 1494-1565), chanoine,  
évêque de Sion (1548-1565), procureur général,  
ment. 1539, 243  
Jörger, Albert, 146  
Joseph, *voir* iconographie  
Jossen, Erwin, chanoine, 385  
Jost – Hildebrand, chanoine, doyen de Valère  
(1618-1619), 319 – Hildebrand, évêque de  
Sion (1613-1638), 46, 57, 236, armoiries, *voir*  
héraldique  
Josué, *voir* iconographie, Neuf Preux  
Jubé, 52, 53\*, 54, 56, 57, 58, 60\*, 76, 77, 81,  
84, 93, 95, 97, 100-101, 104, 115, 122, 129-  
133, 138\*, 139, 144, 157, 159, 166, 167\*, 170,  
189, 190, 190\*, 191, 191\*, 194, 195\*, 204, 205,  
207, 207\*, 209, 212, 218, 219, 222, 223, 229,  
229\*, 230\*, 232\*, 233, 236, 342, 342\*, 343\*,  
344\*, 346, 349\*, 350, 350\*, 391 (n. 108), 393  
(n. 205), 395 (n. 345, 348, 381), 398 (n. 499,  
501), 400 (n. 615, 644), 401 (n. 712), 403  
(n. 799, 804, 807)  
Judas Macchabée, *voir* iconographie, Neuf Preux  
Jugement dernier, *voir* iconographie  
Julier, Norbert, facteur d'orgues, 161\*, 397  
(n. 476) – *voir* Füglistler  
Jullien frères, photographes, ment. 1920, 170, 218,  
233, 348\*, 349\*, 398 (n. 505), 403 (n. 815)  
Jung, Jacqueline, 100, 393 (n. 207)
- K**  
Kalbermatten – architectes de, 205, 334,  
335, 345, 346, 354, 354\*, 357, 360, 361,  
363 – Alphonse de (1870-1960), architecte,  
318, 345, 351, 351\*, 352, 353, 354, 354\*, 356,  
370\*, 372\*, 373, 377\*, 380, 381, 395 (n. 348),  
398 (n. 505), 408 (n. 159), 409 (n. 186), 410  
(n. 234), 411 (n. 270, 271), 412 (n. 299, 318,  
320, 330) – Joseph de (1840-1920), architecte,  
341, 342, 345, 357
- Kippel (VS), 147  
Knecht, Heinrich/Henricus, ébéniste, 25, 204,  
204\*, 205, 206\*, 207\*, 208\*, 212, 212\*, 220,  
221\*, 261, 400 (n. 614), 401 (n. 663, 722)  
Knoepfli, Albert (1909-2002), fondateur de  
l'institut du même nom pour la conservation  
des monuments historiques ETH Zurich, 159,  
160, 397 (n. 453)  
Knupfer, Jean-Charles, 119  
Koller – peintres d'Augsbourg/atelier, 25,  
203, 234\*, 235 – Étienne-Jacques, peintre,  
25 – Jacques-Arnold, peintre, ment. 1801, 225,  
250\*, 255, 255\*, 256, 257 – Matthieu, peintre  
(« pictor »), ment. 1674, 215, 215\*, 216\*, 220,  
261  
Königsfelden (AG), église, vitrail, 123, 346  
Küng, Erhart (vers 1420-av. 1507), tailleur de  
pierre, sculpteur, 167  
Kürchenberger, Melchior, ébéniste (« arcularius »),  
204\*, 205, 206\*, 207\*, 208\*, 212\*  
Kurtz, Christian, verrier à Sion, 191, 254, 405  
(n. 25)
- L**  
Lagasse, prébende de, 275, 276, 277 – *voir* bourg,  
maison de l'angle  
Lagger – Christian (†1626), chanoine, 276 –  
Hildebrand, forgeron, ment. 1708, 261  
Lambien, Martin (vers 1528-1573), chanoine,  
doyen de Valère (1565-1573), ment. 1565, 272,  
274  
Landsperg, Thomas, peintre, ment. 1475, 153, 335  
Lang – André, charpentier (« tector »), ment. 1625,  
254 – Bernhard, orfèvre, 385  
Laufenburg (AG), 25, 204, 212  
Lausanne (VD),  
cathédrale, 90, 99, 108, 114, 170\*, 171, 172,  
391 (n. 78), 392 (n. 178, 179) – portail  
peint, 122, 145 – orgue, 397 (n. 467) – rose,  
179 – Vierge miraculeuse, 171  
église Saint-François, 182, 399 (n. 564)  
Lavement des pieds, *voir* iconographie  
Le Deschaut de Monredon, Térrence, historien de  
l'art, 290, 408 (n. 171)  
Légion thébaine, martyrs, *voir* iconographie  
Lehner – Richard, doyen, 385 – Hans-Jörg,  
archéologue, 405 (n. 1)  
Leisibach, Joseph (1941-2020), historien, 146, 390  
(n. 43, 60), 397 (n. 472), 404 (n. 869)  
Léman, lac, 22, 38  
Lener, Jakob, menuisier (« scriarius »), ment.  
1683, 240  
Lens (VS), 403 (n. 825)  
Lentine, prébende de, 387 (n. 74)  
Leser, Johann Kaspar, retablier, flachmaler, ment.  
1746, ép. de Ritz Johanna Franziska, beau-frère  
de Ritz Jodok, 226, 226\*, 229  
Locher, Nicolas (†1574), chanoine, sacriste (1565-  
1574), procureur général (1561-1567), ment.  
1566, 388 (n. 91)  
Loèche (VS), 22, 198, 296, 411 (n. 264) –  
*voir* Werra, manoir de  
Loèche – Aymon de (†vers 1222), chanoine, doyen  
(1208-1222), ment. 1214 comme doyen de

- Sion, ment. 1221 comme doyen de Valère, 36, 389 (n. 3) – maître Guillaume [Perronet] de, médecin, chanoine, ment. 1364, 271 – Pierre de (†1299), chanoine, sacriste (1290-1299), ment. 1295, 389 (n. 12)
- Lombardie (I), 76, 252, 328
- Longeborgne *voir* Bramois
- Lorraine (F), 71
- Lory – Gabriel (1763-1840), peintre, 25\* – Gabriel (fils), peintre, 339\*
- Lötschberg (VS), col du, 22
- Lotto, Lorenzo (1480-1556), peintre vénitien, 173, 174\*, 175 – *voir* tapis
- Louis le Pieux (778-840), roi d'Aquitaine, empereur (814-840), 35
- Louis IX (Saint-Louis) (1226-1270), roi de France, 415 (n. 25)
- Lovey, Jean-Marie, évêque de Sion depuis 2014, 384, 385
- Lucerne, 42, 187, 296, 398 (n. 503)
- Ludolf, Hans (†1666-67), peintre, 23\*, 25, 62\*, 105\*, 195\*, 196, 196\*, 197, 197\*, 198, 199, 199\*, 200, 200\*, 201, 201\*, 202, 202\*, 203, 203\*, 218, 219\*, 335, 386 (n. 22), 400 (n. 614, 628, 631, 636), 401 (n. 650)
- Lugon, Antoine, historien, 386 (n. 4), 388 (n. 149, 154, 155, 171), 390 (n. 76), 398 (n. 503), 405 (n. 25), 406 (n. 15, 54)
- Lutrin, *voir* église de Valère, lutrin
- Lux/Luchs, Hans Jacob, serrurier, ment. entre 1657 et 1664, 216, 216\*
- Luyet, constructions métalliques, 385
- Lyon (F), 176, 390 (n. 68)
- M**
- Maçons, tailleurs de pierre : *voir* Alexander ; Alexander/Alexandre/Alexandri ; Andenmatten ; Bernard ; Küng ; maître Christian ; maître Gille ; Reiner ; Romard ; Sies
- Maggenberg/Mackenberg, Pierre (vers 1380-1462-63), peintre, 13, 24, 44\*, 45\*, 54, 101, 116-125, 129, 133, 135, 136, 139, 146, 155-165, 166, 190, 194, 222, 373, 375, 394 (n. 307), 397 (n. 434), 409 (n. 190), 415 (n. 16, 17)
- Maillard, Pierre-Yves, chanoine, 385
- Main de Dieu, *voir* iconographie
- Maisons, *voir* bourg, maisons
- Maître-autel, Valère, *voir* église de Valère, autels/bénéfices/chapelles/retables
- Maître du chanoine Molitor, peintre, 151, 409 (n. 193), 411 (n. 272)
- Maître Christian, maçon, ment. 1624, 168, 398 (n. 511) – *voir* tabernacle
- Maître de la famille Mossu, sculpteur, actif entre 1433 et 1450, 145, 160, 194
- Maître Gille, maçon, 328
- Maître de Guillaume III de Rarogne, peintre, *voir* Rarogne, Guillaume III de
- Maître Martin (†1306), chanoine, ment. 1306, 388 (n. 138), 410-411 (n. 248), 413 (n. 380)
- Maître du Paradiesgärtlein, peintre, actif dans le 1<sup>er</sup> quart du XV<sup>e</sup> siècle, 135
- Maître Rolerius, ment. 1352, 279
- Maître Stefan, peintre, 160
- Majorie, château de la, *voir* Sion
- Malacort/Malacuria, *voir* Sion
- Maladrerie Sainte-Marguerite, *voir* Sion
- Mangold, Pierre/Peter (†1680), curé de Saint-Nicolas, chanoine, ment. 1669, 198, 276
- Manufactory d'orgues/Orgelbau Th. Kuhn AG, 160
- Maragnène (VS), 328 – droits de juridiction, 41 – prébende de, 275, 276, 277, 301, 410 (n. 229) – *voir*, bourg, maison de l'arc
- Margelist, Stefan, chanoine, 385
- Marguillier, *voir* Vex, Jean de
- Mariage mystique de sainte Catherine, *voir* iconographie
- Martigny (VS), 22, 23, 328
- Martin, *voir* maître Martin
- Martin V, pape (1417-1431), 131\*
- Martinaa, alpage, 36\*
- Mase (VS), 41 – prébende, 387 (n. 74)
- Massacre des Innocents, *voir* iconographie
- Maurer-Kuhn, François (1931-2013), historien de l'art, 77, 82, 83, 84, 86, 392 (n. 122, 135, 137, 138, 146, 148)
- Maurice et ses compagnons, *voir* iconographie
- Mayer, Alexandre (†1710), ébéniste, ment. dès 1670, 212
- Meier, Hans Rudolf, historien de l'art, 84, 391 (n. 91), 392 (n. 139)
- Melchior, Roi mage, *voir* iconographie
- Menuisiers, *voir* charpentiers, ébénistes, menuisiers
- Merian, Matthäus (1593-1650), graveur sur cuivre, 23\*, 198, 335, 410 (n. 215), 413 (n. 358)
- Métrals : *voir* Burguiner ; Clarens ; Grilly ; Munier
- Metz (F), *voir* Chrodegang
- Metz, François de, évêque de Genève (1426-1444), 294
- Meyer – Charles-André, architecte, 206\*, 361, 369, 415 (n. 3) – Josef (vers 1665-1733), chanoine, doyen de Valère (1711-1733), procureur général (1711-1714), 319, 403 (n. 840), 405 (n. 908), *voir* héraldique
- Meyer/Majoris, Peter (vers 1535-1611), chanoine, doyen de Valère (1608-1611), 314, 407 (n. 96)
- Meyer-de Weck, Madeleine, restauratrice d'art, 126, 136\*, 137\*, 157, 171, 394 (n. 274), 403 (n. 806)
- Michaud, capitaine des troupes françaises, ment. 1813, 335, 340\*
- Micholodus/Micholetus, fondeur de cloches, ment. 1333-1334, 192
- Milan (I), 339\*, 401 (n. 707) – Sant'Ambrogio, 86
- Milletti, Girard, chanoine (†1453), ment. 1453, 388 (n. 138), 411 (n. 249)
- Mise en Croix, *voir* iconographie
- Mise au tombeau, *voir* Fribourg et *voir* iconographie, Christ
- Molendino – armoiries, *voir* héraldique – Nicolas de (†1438), de Simplon Village, chanoine, 118, 124, 253, 388 (n. 138)
- Molignon (VS) – chapelle, 214 – droits de juridiction, 38, 41 – prébende de, 48, 387 (n. 74) – seigneur de, 256, 387 (n. 57)
- Molitor – armoiries, *voir* héraldique – chapelle, *voir* église de Valère, autels/bénéfices/chapelles/retables – Molitor/Multoris Georges
- (†1472), chanoine, 54, 151, 151\*, 152, 152\*, 153, 154, 396 (n. 420, 423, 424) – Jean (†av. 1423), chanoine, 271 – Matthäus (†1668), chanoine, secrétaire du chapitre, 220, 260, 274, 276, 389 (n. 198)
- Moncel, Théodore du (1821-1884), dessinateur, 320\*, 335, 410 (n. 204)
- Mont, Landri du, évêque de Sion (1206-1236), 408 (n. 169)
- Montagne/Montagny, Gui de (†1330), chanoine, 390 (n. 53)
- Montbéliard, Étienne de, ment. 1437, peintre, 122, 397 (n. 464)
- Mont-Cenis (F), col du, 23
- Montée au Calvaire, *voir* iconographie, Christ
- Monthey (VS), chapelle du Pont, 224\*
- Montheys, famille de, 354, 355, 356\*
- Monthoux, Philibert de (†1458), conseiller des ducs de Bourgogne, 154
- Montjovet, Pierre de (†ap. 20.04.1297), chanoine, ment. 1297, 288, 406 (n. 17)
- Montpellier, trigonelle de, *voir* Valère, faune, flore
- Montville, seigneur de, 395 (n. 379)
- Morand – Joseph (1865-1932), peintre, archéologue cantonal, 206, 312\*, 353, 411 (n. 270, 272) – Marie Claude, historienne de l'art, 166, 169, 171, 370, 393 (n. 211, 228, 232), 398 (n. 495), 399 (n. 538), 410 (n. 204), 413 (n. 338, 339)
- Morcles (VD), 36\*
- Mörel (VS), 23, 323, 400 (n. 627)
- Mossu, Jean (XV<sup>e</sup> siècle), recteur de Fabrique, fondateur de la chapelle du Saint-Sépulcre à l'église Saint-Nicolas de Fribourg, 160
- Moudon (VD), 122
- Moulin, *voir* bourg, salle du moulin
- Mühlbrecht (D), 401 (n. 683)
- Müller, G ?, négociant, 401 (n. 667)
- Multoris, Georges, *voir* Molitor, Georges
- Munerius/Munier, Nicolas (†1671), chanoine, archimétral, ment. 1648 et 1669, 276, 331, 387 (n. 80)
- Münster (VS), orgue, 161
- Musée d'histoire du Valais, 41, 43, 140, 171, 177, 180, 211, 220, 221, 233, 265, 281, 301, 365, 383
- Musée national suisse, 124, 170, 176, 398 (n. 490)
- N**
- Nans, lieu-dit, Sion, moulin, 403 (n. 835)
- Naters (VS), 253 – église, stalles, 206, 212, 395 (n. 360)
- Naters, Guillaume de, chanoine, ment. de 1221 à 1267, 186
- Nativité, *voir* iconographie
- Naumburg (D), 100\*, 101\*, 135
- Nax (VS), 41 – prébende de, 387 (n. 74)
- Neuchâtel (NE) – château, 86 – collégiale, 76, 86
- Neuf Preux, *voir* iconographie
- Nicolas, Guillaume, « tailleur d'histoire », 176
- Nicolas de Valère, ment. 1346, 272
- Niggeli, Georges/Georg (1592-1663), chanoine, doyen de Valère (1641-1662), procureur général, ment. 1642, 46, 274, 276, 301

*Noli me tangere*, voir iconographie  
Notre-Dame du Glarier, voir Sion, cathédrale  
Noville, Jacques de, chanoine, ment. 1283 et 1302,  
139, 172, 277, 389 (n. 15)  
Nuremberg (D), 193  
Nuremberg, Albrecht de (dès 1492-†ap. 1531),  
sculpteur, 167  
Nüscheler, Richard Arthur (1877-1950), peintre  
verrier, 177, 178\*, 180, 180\*, 181\*, 182, 183,  
183\*, 184\*, 185, 187\*, 189, 190, 190\*, 346,  
347\*, 349, 350, 351, 357, 399 (n. 554, 565),  
414 (n. 39)

## O

Oberarth (SZ), chapelle, 399 (n. 570)  
Ordinaire de Sion, 56, 100, 139, 390 (n. 66),  
398 (n. 504)  
Orfèvres : voir Lang; Ryss; Villa; Wickart  
Organiste, 42, 155, 160, 161, 162, 311, 398  
(n. 483)  
Orgue de Valère, voir église de Valère, orgue –  
voir aussi Fribourg, église Saint-Nicolas, et voir  
Lausanne, cathédrale  
Origonibus – François I de (†1428), chanoine, 243,  
410 (n. 248) – François II de, chanoine, ment.  
1453, 406 (n. 30)  
Oron – armoiries d', voir héraldique – chanoine,  
182 – famille, 183 – Girard I (†1309), doyen de  
Valère (1282-1308), 183 – Girard II d' (†1352),  
chanoine, doyen de Valère (1308-1352), ment.  
†1352, 269, 270 – Pierre d', évêque de Sion  
(1274-1287), 182, 183, 278, 279  
Orsières (VS), 35  
Ortega, Gwendolin, historienne, 177  
Ouchak, voir tapis  
Ovide (43 av. J.-C. – 17/18 ap. J.-C.), poète latin,  
415 (n. 25)  
Ozaneaux, Georges (1795-1852), écrivain, 335,  
413 (n. 347)

## P

Paccard, fonderie (Sevrier, Haute-Savoie), 193  
Pacot, Pierre, 406 (n. 16)  
Pallanza (I), 396 (n. 409)  
Pancella, Renato, 415 (n. 12)  
Pandulf, chanoine, ment. 1043, 36\*  
Panissodi, Jean (†av. 09.11.1446), chanoine, 243  
Papes, 34, 36, 37, 38, 43, 46, 48, 49, 172 –  
voir Alexandre III; Eugène IV; Innocent IV;  
Jean-Paul II; Martin V; Pie IV; Pie VII  
Pâques, fête de, 56, 58, 100, 118\*, 124\*, 139,  
158\*, 159, 198, 223, 260, 282  
Paramentwerkstatt, voir Fahr  
Passage du Cédron, voir iconographie  
Passion, voir iconographie  
Patriotes, 23, 46, 282  
Pavie (I), 77, 86  
Pavonis/Pavanois/Pons, Guillelmus (†1389),  
chanoine, 186  
Payerne (VD), église, 391 (n. 102), 392 (n. 135)  
Payot, Christine, historienne, 398 (n.17), 419  
(n. 8)  
Peintres, dessinateur : voir Bapteur; Bellini;  
Blatter; Chapuiset; Correvon; Dallèves; Dub;

Dürer; Ferrier; Girardet; Goltzius; Hartmann;  
Hecht; Heinz; Holbein; Holzer; Isenring;  
Jaquero; Koller; Landsperg; Lory; Lotto;  
Ludolf; Maggenberg; maître du chanoine  
Molitor; maître de Guillaume III de Rarogne;  
maître du Paradiesgärtlein; maître Stefan;  
Moncel; Montbéliard; Morand; Rabiato;  
Reinhold; Richard; Rinischer; Ritz; Rubens;  
Salvi; Schongauer; Soulier; Terry; Théremin;  
Töpffer; Valérian; Van Eyck; Werro; Witz;  
Zeiner; Zeppenfeld  
Peintures murales – voir bourg, peintures  
murales – voir chapelle de Tous-les-Saints,  
peinture murale – voir église de Valère,  
peintures murales  
pèlerinage, 38, 49, 55, 218, 222, 235\*, 339  
Pentecôte, voir iconographie  
Peret, Jean du, couvreur (« tector »), ment. 1673,  
331  
Perren, Hans, verrier, 399 (n. 573)  
Perronet, Guillaume, chanoine, ment. 1364, voir  
Loèche, maître Guillaume  
Pfauf – Joachim, ébéniste (« faber lignarius »,  
« scrinari »), ment. 1644, 244 – Michael/  
Michel, menuisier (« carpentator »,  
« scrinari »), 204, 212, 244, 401 (n. 690), 404  
(n. 885)  
Philippe, menuisier ? (ouvrier de Pfauf Michel), 204  
Pie IV, pape (1559-1565), 47  
Pie VII, pape (1800-1823), 28  
Pierre, chanoine, doyen de Valère (vers 1150-1154),  
36  
Pierre tombale, voir dalle funéraire  
Pinsec (VS), 41  
Piscine liturgique, 121, 254, 255, 256  
Plaine du Rhône, voir Rhône  
Plan-Champ, lieu-dit, voir Sion  
Platea – Jean de, de Viège, 253 – Marie de, 198,  
400 (n. 620)  
Poêle à catelles, 122, 284, 319, 409 (n. 196, 200)  
Poldo, Ambroise de, notaire, ment. 1432-1434,  
394 (n. 264, 287)  
Polychromie architecturale, voir peintures  
murales  
Pont du Rhône (VS), lieu-dit, voir Sion  
Ponthoux, Jacobus de (†av. 06.09.1400), chanoine  
de Sion dès 1373, 172  
Pontverre, Guichard de (†av. 1366), chanoine,  
ment. 1354, 406 (n. 27)  
Popoff, Michel, 408 (n. 165)  
Poppo, chanoine, ment. 1043, 36\*  
Porte ferrée, voir bourg, porte ferrée  
Portmann, Maria, historienne de l'art,  
conservatrice des monuments du Valais depuis  
2016, 415 (n. 1)  
Poudrière, poudre, voir Valère  
Preda, Christophe de (†av. 02.06.1363), chanoine,  
ment. 1349, 389 (n. 18)  
Preisig, Heinz, photographe, 118\*, 121\*, 123\*,  
130\*, 131\*, 132\*, 133\*, 134\*, 138\*, 157\*, 158\*,  
159\*, 164\*, 165\*, 206\*, 238\*, 287\*, 289\*, 292\*,  
299\*, 306\*, 308\*, 313\*, 321\*, 331\*, 335\*, 364\*,  
365\*, 366\*, 369\*, 373\*, 375\*, 409 (n. 199),  
410 (n. 202)

Présentation, scènes de voir iconographie  
Présentation au Temple, voir iconographie  
Preux, voir iconographie, Neuf Preux,  
Preux – Georges, ermite à Valère (1875-1884),  
339 – Guillaume de (1606-1650), chanoine,  
sacriste (1632-1640), procureur général (1636-  
1639), 389 (n. 188) – Jean-Antoine de, ment.  
1649, 198, 400 (n. 620) – Joseph-François-  
Xavier de (1740-1817), chanoine, évêque de  
Sion (1807-1817), ment. 1814, 223 – Pierre-  
Joseph de (1795-1875), chanoine, évêque de  
Sion (1843-1875), 28  
Prie-Dieu, 130, 152\*, 209  
Procureurs généraux : voir Andenmatten; Bonvin;  
Brantschen; Chastonay; Communi, Ebiner;  
Furrer; Imseng; Jordan; Locher; Meyer;  
Niggeli; Preux; Ritteler; Schalen; Schröter;  
Sepibus; Summermatter; Wolff  
Provins (F), Saint-Quiriace, 114

## Q

Quadri, Irène, historienne de l'art, 412 (n. 299)  
Quasimodo, 43  
Quintin, Guillaume, chanoine (†1624), 276, 295,  
314, 319, 334, 406 (n. 68), 409 (n. 200)

## R

Rabiato, Joseph, peintre, 25  
Rahn, Johann Rudolf (1841-1912), historien de l'art,  
77, 84, 116\*, 183, 320\*, 335, 344, 346, 347,  
357, 395 (n. 374, 381), 410 (n. 204)  
Rainzo, chanoine, ment. 1043, 36\*  
Rameau, Barthélémy (1828-1908), abbé, historien,  
205, 341\*, 413 (n. 364)  
Rampillon (F), église, 114  
Rarogne (VS) – commune, 22, 296 – église, 124,  
187 – prébende de, 275, 276, 277, 321, 388  
(n. 133) – retable de Leiggeren, 124  
Rarogne : – affaire de, guerre de, 194,  
271 – armoiries, voir héraldique – famille,  
124, 194 – chapelle de, 37\*, 48\*, 55, 58,  
58\*, 123, 139-154, 172, 176, 195, 223-  
225, 236, 247\*, 248, 249\*, 346, 348, 396  
(n. 429) – Francisquina, 116, 118, 120\*, 121,  
124 – Guillaume II de (1381-1428), évêque de  
Sion (1402-1417/18) – Isabelle de, 253, voir  
Platea, Jean de – Luquin de (†1427), chanoine,  
doyen de Valère (1401-1427), 131  
Rarogne, Guillaume III de (vers 1407-1451),  
chanoine, chantré (1428-1433), doyen de  
Sion (1433-1437), évêque de Sion (1437-  
1451), 37\*, 42, 46, 54, 118, 124, 129, 130,  
130\*, 131, 132, 135, 139-154, 160, 194, 247\*,  
248, 249\*, 253, 256, 395 (n. 361, 379), 396  
(n. 404, 409, 413), 411 (n. 248, 263) – dalle  
funéraire, 140, 142, 146\*, 147, 150, 151 –  
maître de, peintre, 24, 122, 134\*, 135, 133-  
138, 139, 146, 146\*, 148, 155, 160, 171, 171\*,  
194 – missel de, 42, 57, 57\*, 122, 135, 146,  
146\*, 160  
Reding, collection, 399 (n. 570)  
Réforme – catholique, voir Contre-Réforme –  
protestante, 24, 296 – tridentine, voir Contre-  
Réforme – du nonce Farnese, voir Farnese

- Regis, Peter (†av. 14.12.1462), chanoine, ment. 1455, 57
- Reiner, Jacob/Jacques, ment. 1655, 219, 254, 281, 399 (n. 563)
- Reiners, Heribert (1884-1960), historien de l'art, 166, 167, 394 (n. 332), 395 (n. 389), 398 (n. 502)
- Reinhold, Ignaz (†1810), peintre, atelier, 230\*, 231\*, 232
- Reliquaire, 58, 116, 116\*, 139, 140, 145, 147, 147\*, 150, 151, 152, 152\*, 170, 171, 171\*, 175, 175\*, 176, 176\*, 195, 197, 215, 217, 223, 226, 228\*, 229, 236, 385, 390 (n. 70), 396 (n. 404), 398 (n. 531), 402 (n. 790, 792)
- Reliques, 26, 39, 43, 46, 47, 48, 48\*, 55, 56, 58, 116, 116\*, 139, 140, 147, 171, 173, 176, 201\*, 215, 217, 217\*, 221, 223, 226, 228, 228\*, 229, 236, 274, 275, 277, 390 (n. 53), 396 (n. 404, 407) – sainte Catherine, 56, 139, 390 (n. 53) – saint Fabien, 48, 140, 147, 396 (n. 404) – saints martyrs thébains, 56, 116, 116\*, 176, 221 – saint Sébastien, 48, 147, 396 (n. 404, 407) – saint Théodule, 47, 56, 139, 217\*
- Reniement de saint Pierre, *voir* iconographie, Christ
- Restaurateurs d'art, conservateurs-restaurateurs : *voir* Aulmann; Besse; Cadorn; Carron; Correvon; Emmenegger; Favre-Bulle; Gentile; Guyot/James, consortium; Guyot; Hermanès; Huber; James; Meyer-de Weck; Saint-Dismas, atelier; Schmidt; Veuillet
- Résurrection, *voir* iconographie
- Retables – de l'Agneau Mystique de Gand, *voir* Van Eyck, frères – Valère, 54, 62\*, 63\*, 104\*, 105\*, 135, 140, 142\*, 147, 148\*, 152, 157, 169, 169\*, 170, 172, 195, 195\*, 196, 196\*, 197\*, 198, 199, 200, 201, 202, 202\*, 203, 203\*, 212, 218, 222, 223-225, 226-229, 232\*, 233\*, 236, 250\*, 254, 255, 255\*, 256, 257, 400 (n. 615, 616, 636, 637, 641), 401 (n. 653, 777, 780), *voir* iconographie pour le détail – de Vex, *voir* Vex
- Rheingau, 163
- Rhin, région, 24, 135
- Rhodes (Grèce), 260
- Rhône, vallée, plaine, 22, 23, 24, 25\*, 26, 192, 268
- Ribordy Évêquoz, Véronique, historienne de l'art, 398 (n. 503)
- Richard – Alexandre, peintre, 411 (n. 270) – Étienne, peintre, 25
- Riechlin, Joseph, serrurier, ment. 1736, 222
- Riedin, Michael (vers 1612-1698), chanoine, sacriste (1691-1698), ment. 1688, 276
- Riedmatten – famille de, 198 – Adrien II de (vers 1550-1613), chanoine, évêque de Sion (1604-1613), 46, 57 – Adrien III de (1610-1646), chanoine, évêque de Sion (1640-1646), 46, 48, 203, 406 (n. 45), *voir* héraldique – Adrien IV de (1613-1672), chanoine, évêque de Sion (1646-1672), 28, 196, 198, 199, 276, 400 (n. 616, 634, 641), *voir* héraldique – François de, sculpteur (« sculptor »), ment. 1708, 261 – Marie de, armoiries, ment. 1887, 351, *voir* héraldique
- Riggenbach, Rudolf (1882-1961), historien, 145, 206, 394 (n. 307, 332, 333), 395 (n. 335), 409 (n. 190)
- Rinischer, Hans (att. en 1512-†av. 1530), peintre, 187, 335
- Ripaille (F), château de, 399 (n. 583)
- Ritteler – Christian I (vers 1618-1682), chanoine, doyen de Valère (1672-1682), procureur général (1669-1674 et 1678-79), 48, 215, 260, 276, 319, 331 – Christian II (vers 1646-1695), chanoine, ment. 1688, 276
- Ritz – atelier de peintre, 224, 235 – Jodok (1697-1747), retable, beau-frère de Leser, Johann Kaspar, 226 – Johann (1666-1729), retable, père de Johann Kaspar et père de Johanna Franziska, 226 – Johanna Franziska (\*1698), ép. Leser, Johann Kaspar, retable, ment. 1746, 26, 226, 226\*, 228\* – Laurent-Justin (1796-1870), peintre, 225\*, 235, 235\* – Raphael (1829-1894), peintre, 101\*, 114, 115, 138, 149\*, 151, 154, 197, 204, 212, 214, 215, 217\*, 223, 223\*, 229\*, 233, 233\*, 293, 293\*, 336\*, 341, 343, 393 (n. 205), 401 (n. 712), 403 (n. 799, 804, 810), 409 (n. 186)
- Rivaz, Anne-Joseph de (1751-1836), chanoine, historien, 311, 405 (n. 5), 411 (n. 269), 413 (n. 362)
- Rochet, *voir* vêtements liturgiques
- Rodolphe III (†1032), roi de Bourgogne, 22, 34
- Roduit, Joseph, abbé de Saint-Maurice, 385
- Rogations, 58, 223
- Rois Mages, *voir* iconographie
- Romainmôtier (VD), église, 114, 139
- Romard, Michel, maçon, 328
- Rome (I), 38, 172, 421 – église Saint-Jean-Latran, 49 – église Saint-Paul-hors-les-murs, 49 – église Saint-Pierre (Vatican), 49 – église Sainte-Marie-Majeure, 49
- Romont (FR) – collégiale, 182 – Vitromusée, Vitrocentre, 187\*, 190\*, 191\*, 399 (n. 583)
- Roncati – Antonio (vers 1638-1712), stucateur, 402 (n. 761) – Marsilius (vers 1671-1751), stucateur, ment. 1730, 222, 225, 402 (n. 761)
- Rondelli, Matheus/Mathieu, scribe, copiste, ment. 1455, 57, 390 (n. 43), 396 (n. 419)
- Rose, *voir* église de Valère, rose
- Rossillon, Guyonne de, 290
- Roten – Nicolas, 296 – Régis de, Studio Camera, 356\* – Stefan (1669-1734), chanoine, chantré (1710-1734), ment. 1732, 47\*
- Roten von, Hans Anton, 387 (n. 31), 397 (n. 465)
- Rouen (F), cathédrale, 393 (n. 207)
- Rovida, Edoardo, nonce apostolique pour la Suisse (1985-1993), 49
- Rubens, Pierre Paul (1577-1640), peintre, 210
- Rubin – Paul (vers 1611-1672), chanoine, chantré (1662-1672), ment. 1647-1649, 1654, et 1662, 276, 301 – Ysabelle, dite Bressana, 388 (n. 138)
- Ruof, Bartholomäus, ébéniste, 25, 204, 204\*, 205, 206\*, 207\*, 208\*, 212, 212\*, 400 (n. 614), 401 (n. 663)
- Rup, Petrus (XV<sup>e</sup> siècle), retable de, 294
- Rupe, Wolfgang de, verrier, 191
- Ruthy/Ruti, Rodolphe (†1416), chanoine, 271
- Ryss – orfèvres Bâle, 25, 221 – François-Joseph (actif entre XVII<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècle), orfèvre, ment. 1668, 221, 222\* – Nicolas (†1680), 58, 221, 400 (n. 614) – N(icolas ?), J(ean ?) (actif fin XVII<sup>e</sup>-début XVIII<sup>e</sup> siècle), orfèvre, ment. 1668, 221, 222\*

## S

- Sacrarium*, 56, 396 (n. 419)
- Sacrée congrégation des rites (créée en 1588), 57
- Sacristes : *voir* Brusatis; Carraux; Chastonay; Ebiner; Greysier; Imesch; Locher, Loèche; Preux; Riedin; Sepibus; Sierre
- Sacristie, *voir* église de Valère, sacristie
- Safran, safranière, 29, 42, 45, 323
- Saillon (VS), 23, 35
- Saillon, Jacques de (†1259), chanoine, 389 (n. 12)
- Saint André, *voir* iconographie
- Saint-André, autel, bénéfice, *voir* église de Valère, autels/bénéfice ecclésiastique/chapelles
- Saint Antoine, ermite, *voir* iconographie
- Saint Christophe, *voir* iconographie
- Saint-Christophe, autel, bénéfice *voir* église de Valère, autels/bénéfices/chapelles/retables
- Saint-Claude, autel, *voir* église de Valère, autels/bénéfices/chapelles/retables
- Saint-Dismas, *voir* atelier Saint-Dismas
- Saint Esprit, colombe, *voir* iconographie
- Saint Étienne, *voir* iconographie – *voir* Besançon
- Saint Eusèbe – *voir* iconographie – statue, *voir* iconographie
- Saint-Eusèbe, autel, *voir* église de Valère, autels/bénéfices/chapelles/retables
- Saint Fabien, reliques, *voir* reliques
- Saint-Fabien, autel, *voir* église de Valère, autels/bénéfices/chapelles/retables
- Saint François d'Assise, *voir* iconographie
- Saint-Genis, chapelle, *voir* Sion
- Saint Georges, *voir* iconographie
- Saint-Georges, Tourbillon, retable, *voir* iconographie
- Saint-Gingolph (VS), 402 (n. 722)
- Saint-Gothard, col, 23
- Saint Guillaume, *voir* iconographie
- Saint Hyacinthe de Pologne (1185-†1257), 234
- Saint Ignace de Loyola, *voir* iconographie
- Saint Jean – apôtre, *voir* iconographie – symbole, *voir* iconographie
- Saint-Jean – cimetièrre, *voir* Fribourg – hôpital, *voir* Sion
- Saint Jean-Baptiste – fête, 311 – statue, *voir* iconographie
- Saint-Jean-de-Latran, *voir* Rome
- Saint-Jean-Évangéliste-et-Saint-Théodule, autel, *voir* église de Valère, autels/bénéfices/chapelles/retables
- Saint Joseph, *voir* iconographie
- Saint Laurent, *voir* iconographie
- Saint-Laurent, autel, *voir* Sion, cathédrale
- Saint-Léonard (VS) – église, 196\* – paroisse, 400 (n. 628) – pierre de, 260
- Saint-Martin (VS), vidomne, 41
- Saint Maurice – reliques, 56 – *voir* iconographie
- Saint-Maurice (VS), 23, 38, 198, 356\* – abbaye, 23, 25, 48\*, 76, 132, 212, 385

- Saint-Maurice – autel, *voir* église de Valère, autels/bénéfices/chapelles/retables – fête, 56
- Saint-Michel – autel, chapelle, *voir* église de Valère, autels/bénéfices/chapelles/retables – chapelle, *voir* Sion
- Saint-Nicolas – *voir* iconographie
- Saint-Nicolas – autel, bénéfice, *voir* église de Valère, autels/bénéfices/chapelles/retables – cathédrale, chapelle du Saint-Sépulcre, *voir* Fribourg – mise au tombeau, *voir* Fribourg, cathédrale – orgue, *voir* Fribourg, cathédrale
- Saint-Nicolas (VS), paroisse, 198
- Saint Paul, *voir* iconographie
- Saint-Paul, chapelle, *voir* Sion
- Saint-Paul-hors-les-murs, *voir* Rome
- Saint-Philippe Neri (1515-1595), 234
- Saint Pierre, *voir* iconographie
- Saint-Pierre – église, Genève, *voir* Genève – église de Sion, *voir* Sion – Vatican (I), *voir* Rome
- Saint-Pierre-de-Clages (VS), 85, église, 391 (n. 86, 92)
- Saint-Sacrement, autel, *voir* église de Valère, autels/bénéfices/chapelles/retables
- Saint Sébastien – *voir* iconographie – reliques, *voir* reliques
- Saint-Sébastien, autel, *voir* église de Valère, autels/bénéfices/chapelles/retables
- Saint-Siège, 22, 270, 421
- Saint Sigismond – *voir* iconographie – fête, 56
- Saint-Sylve, *voir* Vex
- Saint-Sylvestre, autel, cathédrale, *voir* Sion
- Saint Théodule – *voir* iconographie – reliques, *voir* reliques
- Saint Théodule/saint Théodore, évêque de Sion, 22, 46, 56
- Saint-Théodule, chapelle, *voir* église de Valère, autels/bénéfices/chapelles/retables, Saint-Jean-Évangéliste-et-Saint-Théodule
- Saint-Théodule – église de Sion, *voir* Sion – fête, 43, 47, 323
- Saint-Triphon (VD), pierre, 116, 147
- Saint-Ursanne (JU), collégiale, 391 (n. 92)
- Saint-Vincent-de-Paul, association de bienfaisance, 342
- Sainte Anne, *voir* iconographie
- Sainte Barbe, *voir* iconographie
- Sainte-Barbe, chapelle, autel, *voir* Sion
- Sainte Brigitte de Suède, *voir* iconographie
- Sainte Catherine d’Alexandrie – *voir* cloche – *voir* iconographie
- Sainte Catherine – reliques, *voir* reliques – *voir* iconographie
- Sainte-Catherine – autel, chapelle, *voir* église de Valère, autels/bénéfices/chapelles/retables – dédicace, fête, vocable, 28, 32\*, 34, 56, 105, 124, 223, 274, 282, 386 (n. 34), 386 (n. 6), 389 (n. 3), 390 (n. 74), 410 (n. 219) – retable, *voir* iconographie
- Sainte-Cène, *voir* iconographie
- Sainte-Eucharistie, *voir* église de Valère, autels/bénéfices/chapelles/retables
- Sainte-Lucie, bois de, *voir* Valère, faune, flore
- Sainte-Marguerite, *voir* Sion
- Sainte Marie-Madeleine, *voir* iconographie
- Sainte-Marie-Madeleine, autel, *voir* église de Valère, autels/bénéfices/chapelles/retables
- Sainte-Marie-Majeure, basilique, *voir* Rome
- Sainte Véronique, *voir* iconographie
- Saints martyrs thébains, *voir* iconographie, Légion thébaine ou Maurice et ses compagnons
- Saints-Michel-et-Maurice, autel, chapelle, *voir* église de Valère, autels/bénéfices/chapelles/retables
- Saints-Sigismond-et-Maurice, *voir* église de Valère, autels/bénéfices/chapelles/retables
- Salvi dit Sassoferrato, Giovanni Battista (1609-1685), peintre, 234
- Sankt German, église, 135, 395 (n. 360)
- Sarbach, Josef (1933\*), chanoine, 36\*, 48\*, 57\*, 385, 420\*
- Savoie – armoiries, *voir* héraldique – comte de, 22, 23, 386 (n. 7) – duché de, 123, 170 – maison de, 22, 23 – Aymon de, évêque de Sion (1034-1053), ment. 1043, 35, 36\* – Édouard de, évêque de Sion (1375-1386), 184\*, 185, 187\*, 189, 272 – Pierre de, 23 – Thomas I<sup>er</sup> de, 408 (n. 169)
- Scappi, Alexandre, nonce apostolique, ment. 1622, 46, 388 (n. 175)
- Sceau, 24, 40, 48\*
- Schalen – Adam von (†1673), chanoine, capitaine de Valère, procureur général (1653-54), ment. 1647-1654 et 1669, 276, 282, 301, 328, 388 (n. 98) – Johann von (†1713), chanoine, ment. 1688, 276
- Scheuber, Joseph (1881-1961), prêtre, historien de l’art, 206
- Schillig, Peter (†1687), chanoine, ment. 1669, 276
- Schilling, Diebold (av. 1460-†1515 ?), chroniqueur, 189
- Schiner – Hildebrand, ment. 1864-1868, 267, 324, 325, 327, 331, 413 (n. 362, 379) – Matthieu (vers 1465-1522), évêque de Sion (1499-1522), cardinal (1511), 28, 167, 187, 189, 272
- Schlegel, Casparo, armurier, ment. 1655, 219
- Schmid – Alfred (1920-2004), historien de l’art, expert de la Confédération à Valère (1989-2004), 354, 415 (n. 1) – Karl, architecte cantonal, ment. 1936, 354, 409 (n. 188), 414 (n. 52) – Otto (1873-1957), architecte, ment. 1910, 353
- Schmid, Placy, retablier ?, ment. 1758-1761, 229
- Schmidt, Christian (1862-1937), restaurateur d’art, 101, 115\*, 116, 116\*, 119, 119\*, 121\*, 123, 123\*, 125, 125\*, 127, 127\*, 128\*, 129, 143\*, 148\*, 151\*, 152, 152\*, 154, 168, 346, 346\*, 350, 373, 375\*, 377, 378, 393 (n. 211), 395 (n. 373), 408 (n. 162, 165), 409 (n. 188), 415 (n. 17) – Christian Schmidt & Söhne, entreprise, de Zurich, 344, 354, 394 (n. 257, 276, 278)
- Schongauer, Martin, peintre (vers 1440-1450 – 1491), 187, 188\*
- Schröter, Christian (1628-1690), chanoine, archiviste, ment. 1674, procureur général (1684-1686), 245, 276, 395 (n. 352, 355, 356), 396 (n. 407)
- Schwery, Henri (1932-2021), évêque de Sion (1977-1995), cardinal, 49, 420, 421
- Schwytz (SZ), 399 (n. 570)
- Sculpteurs : *voir* Küng ; maître de la famille Mossu ; Nuremberg ; Riedmatten ; Sigristen
- Sepibus – armoiries, *voir* héraldique – Johann de (vers 1616-1669), chanoine, sacriste (1651-1669), official, curé de Sion, procureur général, ment. 1647-1649 et 1656-1669, 41, 42, 43, 44, 48, 196, 197, 200, 204, 214, 221, 244, 260, 275, 276, 281, 282, 311, 328, 387 (n. 42), 404 (n. 885, 888, 902), 407 (n. 99)
- Sept Dizains, 24, 24\*, 194
- Serruriers, forgerons, armurier : *voir* Andermatt ; Czech ; Lagger ; Lux/Luchs ; Riechlin ; Schlegel ; Setzdenstollen ; Setzenstoller
- Setzdenstollen, Matthias, serrurier, ment. 1655, 219
- Setzenstoller, Hildebrand, serrurier, ment. 1670, 220, 260
- Sierre (VS), 232, 276, 338
- Sierre, Boson de, chanoine, sacriste (1240-1258), ment. 1226, 389 (n. 4)
- Sies, Jacques et ses fils, maçon, 254
- Sigismond, fondateur d’Agaune, 56 – *voir* iconographie, saint Sigismond – *voir* église de Valère, autels/bénéfices/chapelles/retables
- Sigismond de Luxembourg (1368-1437), empereur, 131\*, 132
- Sigristen, Anton, atelier, sculpteur, 229
- Simon, Roger, expert crépi, 415 (n. 12)
- Simplon (VS), col du, 22, 23, 339\* – département, 24, 267 – Simplon Dorf/Simplon Village, 253
- Sion (VS), Bayard/Bayart, 240, moulin, 403 (n. 835) cathédrale/cathédrale inférieure/Notre-Dame du Glarier, 27\*, 34, 38, 39, 41, 46, 48, 55, 56, 58, 76, 116, 124, 126, 132, 153, 163, 167, 220, 221, 229, 274, 334, 338\*, 386 (n. 3, 4), 390 (n. 47), 397 (n. 436, 467), 406 (n. 30 – autel majeur, 47 – autel Saint-Laurent, 260 – autel Saint-Sylvestre, 260 – cloître, 243 – Sainte-Barbe, autel, bénéfice, chapelle, 124, 153, 260, 308, 321, 322\*, 335, 393 (n. 232, 238) – stalles, 116, 204, 212
- château de la Majorie, 216, 338, 406 (n. 40)
- église des Capucins, 198
- Grand-Pont, 29\*
- hôpital, 36\* – de Saint-Georges, 41 – de Saint-Jean, 41
- Hôtel de Ville, 212, 216, 216\*, 217, 321\*, 335, 216\*
- maison du Chapitre, 338\*
- Malacort/Malacuria, quartier, 254, 405 (n. 15)
- Maladrerie Sainte-Marguerite, 41
- Plan-Champ, 252, 253
- Pont du Rhône, lieu-dit, 41
- rue des Châteaux, 28, 29\*, 44, 388 (n. 154)
- rue du Grand-Pont, 29\*
- Saint-Genis, chapelle, 44, 45, 388 (n. 150)
- Saint-Michel, chapelle Majorie, 41
- Saint-Paul, chapelle, 41
- Saint-Pierre, église paroissiale, 58, 390 (n. 76)
- Saint-Théodule, église, 38, 41, 114, 390 (n. 74), 406 (n. 30)

- Sous-le-Scex, lieu-dit, 353, 354  
 Tourbillon, 24, 25, 26, 27\*, 29, 29\*, 30, 34, 43, 44, 45, 47, 253, 331, 334, 386 (n. 25) – chapelle, 132, 139, 197\*, 198, 272 – château, 24, 27\*, 28, 29\*, 198, 272, 335, 338, 341, 411 (n. 263), 413 (n. 347)  
 tour César, dite impériale, ou des Calendes, 243, 310, 311, 406 (n. 30)  
 ville, 22, 23\*, 24, 25, 26, 27, 27\*, 29\*, 52, 55, 108, 122, 145, 152, 198, 205, 206, 216\*, 257, 268, 270, 274, 296, 300, 311, 324, 328, 332\*, 338\*, 340\*, 402 (n. 72)
- Sionne, rivière, 27\*, 240
- Société Suisse des Traditions Populaires, 403 (n. 810)
- Sœurs de la Retraite chrétienne, 55, 338
- Sonderbund, guerre du, 48, 221, 344
- Sophonie, voir iconographie, credo prophétique
- Soulier, Charles (1792-1866), peintre, 413 (n. 340)
- Sous-le-Scex, lieu-dit, voir Sion
- Split (HR), archidiocèse, 131
- Stalles, voir église de Valère, stalles
- Steffanoni, Franco, ment. 1936, 409 (n. 188)
- Stehlin, Karl (1859-1934), ment. 1898, 346
- Stephani, Jean, chapelain, chanoine (†ap. 1463), 253
- Stockalper, Gaspard de la Tour (alias Jodoc, usage erroné, selon DHS) (1609-1691), 198, 389 (n. 194)
- Strata, prébende de, 275, 276, 277 – voir bourg, maison de l'orme
- Studer, Dominique, 419 (n. 7)
- Stumpf, Johannes (1500-1577-78), curé puis pasteur, historiographe, 323, 335, 410 (n. 223), 413 (n. 357)
- Suisse, éphère de, voir Valère, faune, flore
- Summermatter – armoiries, voir héraldique – Georges/Georg (vers 1594-1672), chanoine, fabrien, doyen de Valère (1632-1633), doyen de Sion (1633-1672), seigneur de Mollignon, vidomne de Vex, procureur général (1633-1636, 1644-1647), 41, 46, 48, 254, 256, 260, 314, 400 (n. 636), 405 (n. 20, 21, 31)
- Supersaxo – maison, Sion, 212 – François-Joseph, chanoine (1665-1734), évêque de Sion (1701-1734), 47\*, 331 – Georges (1450-1529), 270, 335 – Théodule (†1684), chanoine, ment. 1680, 276 – Walter (vers 1402-1482), chanoine, évêque de Sion (1457-1482), 23, 43, 124, 272, 294
- Surplis, voir vêtements liturgiques
- T**
- Tabernacle, voir église de Valère, autels/bénéfices/chapelles/retables
- Tapis, 173-175, 174\* – Holbein à petits et à grands motifs, 173, 174\*, 175 – «Lotto», 173, 174\*, 175 – Ouchak, 174\*, 175
- Tarentaise, archevêque, 22, 36, 39, 268
- Tavel, Guichard (att. 1335-†1375), évêque de Sion (1342-1375), ment. 1343, 43
- Tera Sàrl, 405 (n. 1), 415 (n. 2), voir liste des rapports en annexe
- Ternier, 290
- Terre sainte, 260
- Terry, Henry John (1818-1880), peintre lithographe, 326\*, 335
- Tétramorphe, voir iconographie
- Thann (F), Alsace, 260
- Thenen, Sébastien, charpentier («lignifaber»), ment. 1673, 331
- Théodore/Théodule saint, voir iconographie
- Théodore/Théodule, évêque d'Octodure (att. 381-393), 56
- Théophilus, moine (début du XII<sup>e</sup> siècle), 180
- Théremin, Charles-Guillaume (1784-1852), dessinateur, ment. 1814, 220, 258\*, 261, 402 (n. 745)
- Thieboudi, Jean, scribe, maître de chant et recteur, 42, 122, 146, 160, 396 (n. 398), 397 (n. 472)
- Thora, Jean de (†1330), chanoine, doyen de Sion (1311-1330), ment. 1330, 57
- Tombeau du Christ, voir iconographie, Christ, Mise au tombeau
- Töpffer, Rodolphe (1799-1846), dessinateur et écrivain, 335, 408 (n. 137)
- Torrenté de – Antoine Gabriel (1752-1816), conseiller de la ville de Sion, 321\*, 324, 335 – Jean Adrien, 335, 405 (n. 2)
- Toul (F), cathédrale, 399 (n. 564)
- Toulouse (F), Saint-Sernin, 392 (n. 158)
- Tour, Aymon de la, évêque de Sion (1323-1338), 272, 290, 290\* – armoiries, voir héraldique
- Tour César/des Calendes, voir Sion
- Tourbillon, voir Sion
- Tous-les-Saints, chapelle, voir chapelle de Tous-les-Saints
- Treboux, Gustave (1842-1898), fondateur à Vevey, 192, 193
- Trente ans, guerre de (1618-1648), 260
- Très-Saint-Sauveur, archibasilique voir Rome, Saint-Jean-de-Latran
- Treytorrens (VD), église, 395 (n. 346)
- Tribunes, 53, 53\*, 58, 58\*, 60\*, 63\*, 100, 101, 101\*, 103, 104, 104\*, 107\*, 108, 114, 155, 155\*, 157, 159, 166, 172, 185, 195\*, 196, 201, 230\*, 232\*, 256, 393 (n. 205), 397 (437, 455), 398 (n. 486, 499)
- Trinité, voir iconographie
- Troyer, Antoine, gardien de la porte ferrée, 388 (n. 111)
- Turquie, 173
- U**
- Udry, François (†1690), chanoine, ment. 1685 et 1688, 276
- V**
- Valais – comté, 22, 34, 46, 56, 396 (n. 409), 400 (n. 641), 401 (n. 654) – territoire, 22, 24, 24\*, 25, 26, 29, 30, 46, 49, 52, 54, 56, 126, 144, 170, 172, 187, 193, 198, 214, 224\*, 225, 229, 233, 235\*, 236, 241, 246, 252, 269, 278, 301, 334, 343, 351, 356, 357, 383, 386 (n. 6), 388 (n. 175), 391 (n. 102), 399 (n. 570, 577, 587), 403 (n. 213), 411 (n. 263), 415 (n. 1, 3)
- Valère, basilique, 28, 49, 68, 192, 344, 356, 360, 361, 364, 370-373, 376, 378, 380-381, 383-384, 420-421, 420\*  
 castrum, 28, 279, 311, 386 (n. 26), 406 (n. 25)  
 cathédrale/collégiale, 28, 34, 39, 41, 56, 274, 386 (n. 3, 4)  
 champ du puits, 44, 45, 238, 319, 413 (n. 380)  
 chapelle de Tous-les-Saints, dédicace, 253  
 dédicace, 43, 49, 56, 272, 282, 384  
 fabrique, fabricant, 39, 40, 118, 122, 160, 253, 271, 274, 275, 281, 328, 388 (n. 118)  
 faune, flore, 29-31  
 immunité territoriale, 41, 43, 44, 267  
 porte de Covent, 29\*, 43, 44, 267  
 poudre, poudrière (stockage), 27, 29, 29\*, 244, 288
- Valérien, peintre, 394 (n. 333)
- Van Berchem, Victor (1864-1938), historien, 360, 410 (n. 200, 236), 411 (n. 266), 412 (n. 335)
- Van Eyck, frères, peintres, 161
- Van Muyden, Théophile (1848-1917), architecte, 69, 109, 114, 115, 224, 267, 318, 335, 344, 344\*, 345, 346, 347, 348, 349, 350, 351, 352, 353, 357, 360, 361, 373, 376, 377\*, 378, 380, 381, 390 (n. 24), 391 (n. 93, 106), 393 (n. 205, 215), 396 (n. 413, 415), 399 (n. 587), 401 (n. 667), 402 (n. 772), 408 (n. 138, 141, 162), 409 (n. 188), 410 (n. 200), 411 (n. 266), 412 (n. 319, 335), 413 (n. 349), 414 (n. 32, 33, 34, 36, 38, 40).
- Vannotti, Françoise, historienne, 419 (n. 8)
- Varey, bataille, 290
- Vatican, Saint-Pierre, voir Rome
- Vatican II, voir concile
- Venezet – Barthélémy (†1618), chanoine, doyen de Valère (1611-1618), 314, 399 (n. 542) – Philippe, architecte cantonal dès 2015, 415 (n. 1)
- Venthône – Aymon de (†1266), chanoine, doyen de Sion (1235-1266), 406 (n. 17), 408 (n. 141) – Willencus de (†1232), doyen de Sion (1208-1232), 57
- Verceil (I), 170
- Verriers, vitriers : voir Bockstorffer; Delanoë; Füssinger; Kurtz; Nüscher; Perren; Rupe de; Werro
- Vêtements liturgiques, 55, 86, 140, 219, 254, 390 (n. 42), 404 (n. 888) – aumusse, 37, 37\*, 47, 151, 153 – barrette, 38, 47\* – camail, 47\* – chape, 37, 172, 226 – rochet, 47 – surplis, 37, 37\*, 47, 47\*
- Veillet, Claude, ébéniste, conservateur-restaurateur, 86, 171, 246, 395 (n. 386)
- Vevey (VD), 192, 193, 193\*, 343\*
- Vex (VS), 169, 282, 403 (n. 825), 406 (n. 16) – église Saint-Sylve, 169 – Jean de, prêtre, marguillier, ment. 1349, 242, 271, 389 (n. 17) – retable, 169 – vidomne, 41, 256, 405 (n. 31)
- Vex, Jean de, voir Vex
- Vezzolano (I), 101
- Viège (VS), 22, 198, 253 – église des Trois-Rois, 224\*  
 Viège, Jocelin de, voir Blandrate, comte de  
 Vierge – des douleurs, voir iconographie, Vierge – à l'Enfant, voir iconographie, Vierge – Marie, voir iconographie, Vierge – au Rosaire,

voir iconographie, Vierge – Vierge, Saint-Jacques-et-Saint-Christophe, autel, voir église de Valère, autels/bénéfices/chapelles/retables – de Valère, statue, voir iconographie – vie de, voir Fribourg, église des Cordeliers – Vierges sages et vierges folles, voir iconographie, Vierge  
 Villa, Matthias (actif fin XVII<sup>e</sup>-début XVIII<sup>e</sup> siècle), orfèvre (« aurifaber »), ment. 1685, 221  
 Vinea, Claude de (†av. 30.08.1582), chanoine, 272  
 Vinzelles (F), 408 (n. 171)  
 Viollet-le-Duc, Eugène-Emmanuel (1814-1879), architecte, 347, 357, 415 (n. 27)  
 Visitation, voir iconographie, Vierge  
 Visitation de la Vierge et des Saints-Fabien-et-Sébastien, voir église de Valère, autels/bénéfices/chapelles/retables  
 Vitrail, voir église de Valère, vitrail  
 Vitromusée, Vitrocentre voir Romont (FR)  
 Voeffray, Edmond, organiste, 159, 397 (n. 452, 459, 475)  
 Vully, région, 23

## W

Waldruff – armoiries, voir héraldique – Casparus/Kaspar (1655-1711), chanoine titulaire (1692), doyen de Valère (1710-1711), 322, 324\*, 413 (n. 351)  
 Walpen, famille, facteurs d'orgue, 161  
 Walsler, Gabriel (1695-1776), 24\*  
 Warnerius, chanoine titulaire (1692), ment. 1043, 36\*  
 Wenger – Alexandre, concierge et gardien de Valère jusqu'en 1912, 344 – Maurice (1927-2022), concierge et gardien de Valère, dès 1948, 344, 407 (n. 137) – Oscar, concierge et gardien de Valère (1912-1947), 344  
 Werdenhagen, Johann Angelius (1581-1652), ment. 1641, 335, 410 (n. 215)  
 Werder, Margrit, 313  
 Werra, de – armoiries, voir héraldique – manoir, 411 (n. 264)  
 Werra, de/von, Alex, chanoine, doyen de Valère (1701-1704), doyen de Sion (1704-1744), 221, 224, 224\*, 225, 402 (n. 756)  
 Werro, Hans (†1517), peintre verrier, 187  
 Wibré, François, archéologue cantonal (1987-2015), 415 (n. 1)  
 Wick, Emil (1816-1894), 45\*, 86, 114, 115, 125, 138, 151, 152, 154, 172, 204, 204\*, 205, 211, 220, 241\*, 261, 267, 267\*, 276, 282\*, 297, 320, 321, 322, 324, 325, 331, 334, 335, 340\*, 342\*, 389 (n. 17), 391 (n. 107), 396 (n. 424), 398 (n. 505), 399 (n. 595), 402 (n. 775), 403 (n. 807), 404 (n. 900), 407 (n. 137), 408 (n. 137), 409 (n. 186, 196), 410 (n. 236), 413 (n. 348, 363)  
 Wickart, Johann, orfèvre (« aurifaber »), ment. 1707, 221  
 Wickert (Glis), 41  
 Will, Matthias/Mathias (1613-1698), chanoine, doyen de Valère (1682-1698), 218, 221, 223, 226, 233, 234, 235, 235\*, 276, 389 (n. 198), 403 (n. 836) – dalle funéraire, pierre tombale, 55, 58, 215, 217\*, 218, 223, 234\*, 235, 401 (n. 719)

Witz, Konrad (vers 1400 – vers 1445-1447), peintre, 153, 294, 309, 394 (n. 333), 397 (n. 434)  
 Wolf, Konrad, facteur d'orgues du Bade-Wurtemberg, 160, 397 (n. 470)  
 Wolff – Albert de (1916-1978), conservateur des musées cantonaux du Valais, 145, 206, 335, 354, 395 (n. 377, 381), 396 (n. 431), 397 (n. 434), 400 (n. 618), 403 (n. 805), 405 (n. 2), 409 (n. 189, 190), 411 (n. 272), 412 (n. 323), 414 (n. 53) – Marc (†1641), chanoine, doyen de Valère (1639-1641), procureur général (1639-40), 404 (n. 884)  
 Wyder, Bernard, historien de l'art, 205, 206, 206\*, 209, 210, 211, 212, 220, 401

## Z

Zeiner, Lukas (vers 1454-vers 1513), peintre, 187  
 Zemp, Josef (1869-1942), historien de l'art, 409 (n. 188)  
 Zen-Ruffinen, Franz Joseph (1729-1790), chanoine, doyen de Sion (1774-1780), évêque de Sion (1780-1790), 321  
 Zeppenfeld, Victor (1834-†ap. 1883), peintre, 133\*, 138  
 Zimmermann – Charles (1961-1979), architecte cantonal, 414 (n. 52) – Josef, chanoine, 385  
 Zoug, 193, 398 (n. 503)  
 Zoug, maître horloger, voir horloge, horloger  
 Zurich, 127, 176, 198, 204, 215, 320\*, 344, 351, 409 (n. 186), 413 (n. 349), 414 (n. 428)  
 Zwolle, Arnault de (vers 1400-1466), physicien à la cour de Bourgogne, 160, 162

## Crédits

Des copies de la majorité des documents et photographies reproduits dans l'ouvrage ont pour lieu de conservation le centre documentaire de la Cible, à Sion, placé sous l'égide de l'État du Valais par le biais de son Service immobilier et patrimoine. La provenance et les droits de reproduction de chacune des photographies, de chacun des documents, des objets et des plans historiques sont indiqués dans les légendes.

*Carte présentant l'état de la collection :*  
Société d'histoire de l'art en Suisse, Berne 2022.

*Vignette de couverture :*  
La vignette de couverture représente les armoiries officielles du canton du Valais.

## Auteurs

*Chantal Ammann-Doubliez*, maître ès lettres classiques, licenciée en histoire à l'Université de Paris-Sorbonne, diplômée de l'École nationale des chartes (archiviste paléographe). Médiéviste et archiviste du Chapitre cathédral de Sion, elle a publié sur le notariat, Sion et la sorcellerie en Valais ainsi que sur les législations de Fribourg et du duché de Savoie.

*Ludovic Bender*, archéologue spécialiste du Moyen Âge, en particulier de la topographie et de l'architecture religieuses. Collaborateur du bureau InSitu Archéologie, il est coresponsable des travaux archéologiques menés à Valère et gère les interventions scientifiques sur plusieurs autres églises et châteaux valaisans.

*Karina Queijo*, historienne de l'art et des monuments. Spécialiste du Moyen Âge, ainsi que de l'histoire et de la théorie et des pratiques de la restauration, elle est chargée de cours dans le cadre de la formation MAS «Conservation du patrimoine et muséologie» des universités de Genève, Lausanne et Fribourg.

*Romaine Syburra-Bertelto*, historienne de l'art, spécialiste des arts appliqués du XVI<sup>e</sup> au XIX<sup>e</sup> siècle dans le diocèse de Sion, coauteure pour le volume VII des MAH district de Monthey. Spécialisée dans la conservation préventive, elle est cheffe de la section Collections des musées cantonaux du Valais.



Église à Valère



Vierge à l'Enfant



À écouter: *Toccatina du manuscrit de Klanjec*, compositeur anonyme du XVIII<sup>e</sup> siècle, par Jean-Luc Perrot, 2019.  
*Prélude pour M. Ré-Dièse et Mlle Mi-Bémol* de Gaël Liardon, par Gaël Liardon, 2017.